

ACTES DU 5^E COLLOQUE INTERNATIONAL DU CRISES

Des émergences à la reconnaissance. Trajectoires d'innovation.

Montréal, 6 et 7 avril 2017

Document publié en ligne sur le site du Centre de recherche sur les innovations sociales le 4 avril 2017

(Version pré-événement)



PROCEEDINGS OF THE 5th CRISES INTERNATIONAL CONFERENCE

From Emergences to Recognition. Paths of Innovation.

Montreal, April 6 and 7 2017

Published online on the CRISES website on April 3rd 2017

(Pre-event version)

Veillez noter que les textes publiés dans ce document ont subi une mise en forme, mais aucune révision linguistique et/ou du contenu. Le contenu est sous la responsabilité des auteurs.

The texts published in this document have been formatted, but no linguistic revision and / or content revision has been done. Content is under the responsibility of the authors.



TABLE DES MATIÈRES

Conférence d'ouverture / Opening speech	1
Innovation sociale. Entre isomorphisme et changements institutionnels (résumé)	1
<i>Jean-Louis Laville, Conservatoire national des arts et métiers, CNAM</i>	
Plénière 1 - Des émergences à la reconnaissance : nouvelles avenues pour l'innovation sociale / From emergences to recognition : new paths for social innovation	2
Obtenir le respect : répondre à la stigmatisation et à la discrimination aux États-Unis, au Brésil et en Israël (résumé et lien vers article).....	3
<i>Michèle Lamont, Université Harvard</i>	
Fondation (CSN), une trajectoire inscrite dans une transition sociale et écologique comme espace d'émergence et de reconnaissance (version préliminaire)	4
<i>Benoît Lévesque, Université du Québec à Montréal</i>	
Séance 2A - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion: modèles d'action et potentiel innovant des marges / Fight against poverty and exclusion : models for action	15
Nouer les savoirs, délier les pratiques, fabriquer l'égalité : le modèle d'innovation sociale d'Exeko et son laboratoire.....	16
<i>Nadia Duguay et William-J. Beauchemin, Exeko</i>	
Parole d'excluEs : croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs.....	24
<i>Jean-Marc Fontan, UQAM, IUPE et Isabel Heck, Parole d'excluEs, service de la recherche, IUPE</i>	
Public Action and Social Innovation: dilemmas of democratic governance in the System to Guarantee Children and Adolescents Rights (SGDCA) in Florianópolis city, Brazil.....	37
<i>Aghata Karoliny Ribeiro Gonsalves et Carolina Andion, Universidade do Estado de Santa Catarina</i>	
Creating bonds and support through working together: Community-engaged Curriculum Design as a Collective Activity to Trigger Transformative Action in the Future	58
<i>Yahui Fang, Lawrence (Larry) Philbrook, Evelyn Philbrook, Institute of Cultural Affairs</i>	
Séance 2B - Innovation sociale et développement : de la coopération à la sécurité alimentaire / Social innovation and development : from cooperation to food security	74
L'innovation sociale dans la coopération internationale : le projet d'économie sociale et solidaire Québec-Haïti en agroalimentaire dans les régions de La Brousse et Rivière-Froide en Haïti (résumé)	75
<i>Christian Jetté et Stéphanie Tourillon-Gingras, Université de Montréal; René Lachapelle, Groupe d'économie solidaire du Québec; Gérald Larose et Yves Vaillancourt, UQAM</i>	
Le « Paysan urbain » à Kinshasa: de la subsistance d'autoconsommation à la subsistance marchande	77
<i>Alphin Mika Kaba-Kaba, Université de Kinshasa</i>	
La pertinence de l'innovation sociale comme facteur de revitalisation rurale : exemples québécois et kabyle. .	86
<i>André Joyal, Centre de recherche en développement territorial, Université du Québec et Kahina Chérifi, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou</i>	



Sécurisation alimentaire et agriculture en milieu rural québécois (résumé).....	96
<i>Mélanie Doyon, UQAM</i>	
Séance 2C - Articulation des innovations techniques et sociales en contexte de transition / Articulation of technical and social innovations in a context of transition	97
Transition énergétique et sociétale: comment favoriser l'émergence de projets collectifs sur nos territoires ? (résumé)	98
<i>Samuel Aubin, Collège des transitions sociétales et Bernard Lemoult, École des Mines de Nantes</i>	
La recherche comme accélérateur du pouvoir transformatif des initiatives locales ? Le cas du Pôle territorial de coopération économique TETRIS en Pays de Grasse.	100
<i>Philippe Chemla, SCIC TETRIS; Geneviève Fontaine, Université Paris-Est et Valérie Têtu, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse</i>	
La transition écologique au Québec : un état des lieux (résumé).....	109
<i>René Audet, UQAM</i>	
L'habitat participatif aux prises de l'impératif écologique : trajectoire(s) d'innovation.....	110
<i>Jeoffrey Magnier, Université de Lille 1, Clersé</i>	
Séance 2D - Co-production des services et nouveaux écosystèmes au service de l'IS / Co-production of services and new ecosystems supporting social innovation	120
Laboratoires vivants en santé et autonomie : repenser la participation pour un mode d'action plus collaboratif.	121
<i>Valentin Berthou, Université de Technologie de Troyes; Robert Picard, Livings Labs en Santé Autonomie et Éric Plantard, Paris-Est Marne-la-Vallée</i>	
La conceptualisation de la co-production et le secteur à but non- lucratif : Comprendre les divergences entre les traditions de participation anglaise et française.....	129
<i>Caitlin McMullin, University of Birmingham, School of Government and Society</i>	
Travail de soin et mobilisations en faveur de la « sagesse pratique ». Des réflexivités réformatrices encadrées dans des bureaucraties.....	137
<i>Florent Champy, CNRS, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)</i>	
Participation intersectorielle et Soins de santé primaires : étude de cas aux îles Canaries (Espagne) sur la construction en réseau d'un écosystème transformateur d'innovation organisationnelle.	145
<i>José Carlos Suárez-Herrera, KEDGE Business School et Université de Montréal</i>	
Séance 2E - Nouvelles formes d'organisation du travail et stratégies syndicales émergentes / New forms of work organization and emerging union strategies	155
Analyser les transformations de l'emploi dans un contexte de désalarisation : Étude de cas de trois coopératives formées par des travailleurs auto-employés.....	156
<i>Justine Ballon, Université Paris 7</i>	



La contribution des modèles de partage de technologies (coworking, living labs et fab labs) dans un contexte de transformation sociale (résumé).....	165
<i>Arnaud Scaillerez et Diane-Gabrielle Tremblay, TÉLUQ</i>	
Le régime de retraite des groupes communautaires et de femmes, une innovation sociale conçue et gérée par le secteur communautaire québécois.....	171
<i>Michel Lizée, Service aux collectivités de l'UQAM et Lise Gervais, Relais-Femmes</i>	
Innovations syndicales et immigration : l'accès problématique aux structures.....	183
<i>Sid Ahmed Soussi, UQAM</i>	
Séance 3A - Trajectoires des innovations sociales : une perspective historique / Social innovation paths : a historical perspective	194
L'économie sociale, vecteur d'innovation et de transformation sociales. Le cas du Québec à travers la revue du Ciriec-Canada (résumé).....	195
<i>Jacques L. Boucher, Université du Québec en Outaouais</i>	
De l'émergence à la reconnaissance des grappes d'innovation sociale. Trajectoire historique d'expériences coopératives en Picardie (1830-2014).....	196
<i>Sylvain Celle, Université Lille 1, Clersé</i>	
Return to the origins of the third sector makes redundant the concept of social innovation.	205
<i>Leslie Huckfield, Caledonian University et Yunus Center for Social Business and Health</i>	
Séance 3B - Système agro-alimentaire : de l'entrepreneuriat collectif à l'économie collaborative / Agri-food system : from collective entrepreneurship to collaborative economy	216
Le prix juste comme outil de performance d'une économie alternative. Cas de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Alter-.....	217
<i>Marion Maignan, Université Paris-Est Marne-la-Vallée</i>	
Mobilisations communautaires et innovations organisationnelles dans les entreprises sociales solidaires. Le cas de la coopérative COPAG.	227
<i>Youssef Sadik, Université Mohammed V</i>	
Services marchands de proximité: s'outiller pour la pérennisation des innovations coopératives.....	240
<i>Marie-Paule Robichaud et Cécile Pachocinski, Conseil québécois de la coopération et de mutualité (CQCM)</i>	
Perspective multidisciplinaire de l'économie collaborative en agro-alimentaire : entre tradition et nouveauté (résumé)	249
<i>Martine Vézina, Jonathan Deschênes et JoAnne Labrecque, HEC Montréal; Sophie Morin et Paul Sabourin, Université de Montréal</i>	
Séance 3C - Transition écologique et économie sociale et solidaire / Ecological transition and social economy.	251
Les initiatives collectives dans le domaine des ressources naturelles : un outil pour saisir les espaces d'innovation	252
<i>Guy Chiasson, Université du Québec en Outaouais et CRDT, Marie-José Fortin, Université du Québec à Rimouski et CRDT; Clara Dallaire-Fortier, Mélanie Pelletier et Caroline Dufresne, TIESS</i>	



Pôles territoriaux de coopération économique : quelle place pour l'ESS dans une perspective de réindustrialisation écologique ? (résumé).....	261
<i>Christopher Lecat, Université de Reims Champagne-Ardenne et Philippe Lerouvillois, Université de Lorraine</i>	
La coopérative forestière du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick (COFNO) : défis et opportunités	267
<i>André Leclerc, Omer Chouinard et Julie Guillemot, Université de Moncton</i>	
L'entreprise sociale, une innovation sociale conçue pour lutter contre la pauvreté au sein des territoires fragiles et menacés.	278
<i>Sylvain Mbongui Kialo, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Saturnin Ndotit-Manguiengha, Université Omar Bongo</i>	
Séance 3D - Les rouages des écosystèmes d'innovation sociale / The cogs of the social innovation ecosystems. 286	
Analyzing a Social Innovation Ecosystem: a case study in Florianópolis, Brazil.....	287
<i>Caroline Andion, Julia Graeff, Luciana Ronconi, Universidade do Estado de Santa Catarina et Benardete Bittencourt, Universidade de Aveiro</i>	
D'une culture de partage à l'innovation sociale : le modèle Sensorica (résumé).....	301
<i>Amina Yagoubi et Diane-Gabrielle Tremblay, TÉLUQ</i>	
Les dispositifs publics de soutien à l'innovation sociale en France : l'innovation sociale contre la transformation sociale ?	303
<i>Laura Douchet, Université de Bordeaux; Olivier Palluault et Christophe Lossot, Ellyx – Générateur d'innovation sociale</i>	
Les stratégies de financement de l'innovation sociale comme moyen de croissance et d'inclusion sociale, au Maroc	312
<i>Amina Kchirid et Ikhlasse El Aissami, Université Hassan II</i>	
Séance 3E - Parcours d'insertion et processus de capacitation / Insertion paths and capacitation process..... 329	
Les partenariats sociaux dans l'insertion par l'activité économique : une innovation sociale susceptible de réduire l'exclusion professionnelle ?.....	330
<i>Philippe Semenowicz, Université Paris-Est</i>	
Les défis du travail social dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.....	339
<i>Caroline Urbain, Nathalie Schieb-Bienfait et Danielle Bouder-Pailler, U. de Nantes; André Lebot, Emmanuelle Billi, Maud Buisson et Aurélie Fruchon, Restaurant social municipal de la Ville de Nantes</i>	
La reconfiguration des acteurs communautaires en contexte de réorganisation et « austérité ». Le cas des services aux jeunes du Bas-Saint-Laurent.	348
<i>Marco Alberio, Université du Québec à Rimouski et Salim Beghdadi, Université du Québec à Montréal</i>	
Plénière 3 - Innovation sociale : transformation de l'État et économie sociale / Social innovation : state transformation and social economy..... 359	
L'État social en mutation : nouvelles idées, nouveaux acteurs (résumé)	360
<i>Jane Jenson, Université de Montréal</i>	



L'Économie sociale et solidaire et l'écologie, de l'émergence antediluvienne à la banalisation. Le cas français. 361 <i>Alain Lipietz, ancien directeur de recherche au CNRS et ex-député au Parlement européen</i>	361
Plénière 4 - Trajectoires et effets transformationnels des innovations sociales / Paths and transformative effects of social innovation	374
Towards reflexive transdisciplinarity: integrating reflexivity on sustainability values and capacities for social transformation in partnership research.....	375
<i>Tom Dedeurwaerdere, Université catholique de Louvain</i>	
Le développement territorial émergent comme adaptation au modèle global (résumé).....	383
<i>Bernard Pecqueur, Université Grenoble Alpes</i>	
SÉANCE DE COMMUNICATIONS PAR AFFICHE / POSTER SESSION	384
The contribution of historical and dialectical materialism to the innovation of environmental education public policies in Santa Catarina (résumé).....	385
<i>Adriana Lima Moraes, Santa Catarina State Secretariat; Carlos Frederico Bernardo Loureiro, Federal University of Rio de Janeiro</i>	
Les acteurs impliqués dans la création d'une ville nouvelle afin d'éradiquer la pauvreté. Cas de Constantine. .	386
<i>Nadra Nait Amar, Université Constantine 3</i>	
L'innovation sociale comme moyen de lutter contre l'exclusion sociale : une application aux robots domestiques pour personnes âgées (résumé).....	396
<i>Sylvain Mbongui Kialo, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et Marat Bakpayev, Université du Minnesota</i>	
La lutte contre l'exclusion par l'initiative communautaire à Montréal. Un projet alimentaire mené par Parole d'excluEs (résumé).....	397
<i>Dario Enriquez, Université du Québec à Montréal</i>	
La participation et l'action des comités de parents à travers l'évolution sociohistorique des maisons de naissance québécoises (résumé)	398
<i>Roxanne Lorrain, Université de Montréal</i>	
Je partage donc je suis. Les perspectives d'inclusion sociale par les nouveaux modèles de propriété partagée des résidences principales (résumé).....	399
<i>Olivier Palluault et Christophe Lossot, Ellyx – Générateur d'innovation sociale</i>	
Le rôle de l'innovation sociale et des villes dans la lutte aux changements climatiques à l'ère post-Cop 21. Les stratégies et les pratiques de la société civile dans la mobilisation des autorités municipales et des parties prenantes dans la transition vers des villes neutres en carbone (résumé).....	400
<i>Joseph El-Khoury, Université de Montréal</i>	
Gentrification socialement acceptable, une transformation urbaine négociée (résumé).....	401
<i>Leila Ghaffari, Université du Québec à Montréal</i>	
Le développement local par l'intervention culturelle. Le cas du Cinéma Beaubien à Rosemont (résumé)	402
<i>Wilfredo Angulo Baudin, Université du Québec à Montréal</i>	



La mise en œuvre des pratiques d'intervention communautaire au sein des organismes communautaires en déficience intellectuelle à Montréal dans le contexte actuel d'austérité (résumé)	403
<i>Marlène Juvany, Université de Sherbrooke</i>	
Séance 5A - Innovation sociale et territoire / Social innovation and territory	404
Aux frontières de l'économique : territoire et valeur territoriale, des expérimentations à un nouveau modèle de création de valeur à partir d'une analyse des externalités	405
<i>Muriel Maillefert, Lyon 3 et Isabelle Robert, Lille 2</i>	
Des émergences à la reconnaissance : itinéraires et facteurs clés de pratiques innovantes en contexte de précarité (résumé).....	417
<i>Sambou Ndiaye, Université Gaston Berger de Saint-Louis</i>	
La contribution des innovations sociales au développement territorial d'un milieu rural fortement dévitalisé: le cas du JAL au Bas-Saint-Laurent (Québec) (résumé).....	419
<i>Majella Simard, Université de Moncton</i>	
Les territoires forestiers patrimoines mondiaux naturels : entre confinement et émergence des marges. Réflexion à partir du cas des communautés rurales et autochtones riveraines à la réserve forestière du Dja au Cameroun.....	421
<i>Fernanda Abanda, UQO</i>	
Séance 5B - Processus entrepreneurial et forme organisationnelle : entre mission et utilité sociale / Entrepreneurial process and organizational form: between mission and social utility	430
Les trois trajectoires de l'innovation sociale : entre marchandisation, reconnaissance et émancipation.....	431
<i>Jonathan Durand Folco, Université Saint-Paul</i>	
Entre innovation sociale et dérive de mission : réflexions à partir du processus entrepreneurial sur les défis des entreprises sociales hybrides.	441
<i>Vincent Angel, Université de Bordeaux et Julie Hermans, Université Catholique de Louvain</i>	
L'institutionnalisation des projets d'innovateurs sociaux : le difficile choix de la forme organisationnelle?.....	450
<i>Isabeau Four, Olivier Corbin-Charland, Maricarmen Mérino et France Lavoie, Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté, Collège de Rosemont.</i>	
Les dimensions déterminantes du capital social dans un contexte de franchise sociale (résumé).....	459
<i>Maude Léonard et Pascale Lagacé-Brunet, Université du Québec à Montréal</i>	
Séance 5C - Développement durable et transition écologique : le rôle de l'innovation sociale / Sustainable development and ecological transition : the role of social innovation	460
Les trajectoires d'innovation sociale à l'aune du Transition Management ? Le cas des couches lavables.	461
<i>Victor Bailly, IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture</i>	
Atténuation et adaptation au changement climatique dans la Péninsule acadienne : deux réponses régionales à la crise écologique.....	470
<i>Julie Guillemot, Université de Moncton</i>	



L'engagement des entrepreneurs au sein de dynamiques de développement territorial soutenable : la communauté territorialisée de la basse vallée de Suse.....	479	
<i>Marina Soubirou, Université Grenoble Alpes</i>		
Innovation sociale et développement touristique durable : des perspectives théoriques aux pratiques.....	489	
<i>Melissa Moralli, Université de Bologne</i>		
Séance 5D - Écosystèmes d'innovation sociale au service de la transformation sociale / Social innovation ecosystems for social transformation		500
Organisations structurantes de l'écosystème d'innovation sociale. Le cas d'une institution de la finance solidaire au Québec (résumé).....	501	
<i>Marie J. Bouchard, Maude Léonard, Sonia Tello-Rozas, UQAM; Damien Rousselière, Agrocampus Ouest.</i>		
Les écosystèmes territoriaux d'innovation sociale en France. Les apports d'une approche institutionnaliste de l'innovation sociale appliquée aux Pôles Territoriaux de Coopération Économique	503	
<i>Emmanuelle Besançon, Institut Jean-Baptiste Godin; Sylvain Celle, Université Lille 1; Nicolas Chochoy, Institut Jean-Baptiste Godin; Geneviève Fontaine, Université Paris-Est Marne-la-Vallée; Thibault Guiyon et Yannick Martell, Université Picardie Jules Verne</i>		
Les fondations philanthropiques face au cimetière de l'innovation sociale : du malaise des organismes financés à celui du bailleur de fonds	513	
<i>Sylvain Lefèvre, UQAM et Annabelle Berthiaume, Université McGill</i>		
Limites et perspectives des modalités contemporaines du financement de l'innovation sociale : une comparaison de l'écosystème français aux pratiques internationales.....	525	
<i>Fabienne Pinos, Université de Bordeaux</i>		
Séance 5E- Recherche partenariale et approches narratives : des outils pour appréhender les émergences / Partnership research and narrative approaches: tools for apprehending the emergences		538
The Practical Mechanism of Partnership Research in Taiwan's Social Innovation Context: A Case Study on University-Community Co-Working Space in an Indigenous Community of Eastern Taiwan.....	539	
<i>Muyi Chou, National Taiwan University; Tsung-Yi Chao, Tastubuqul tu Maduq Independent Publishing Studio</i>		
Révéler la complexité du soutien à l'action collective en partenariat. Des récits de pratiques d'accompagnement (résumé)	552	
<i>Ana Gherghel, Caroline St-Louis et Pierre Prévost, Avenir d'enfants</i>		
Approches narratives, production des savoirs et construction des sujets (résumé).....	554	
<i>Jacques Caillouette, Chantal Doré et Michèle Vatz Laaroussi, Université de Sherbrooke; Liliana Kremer, Université nationale de Cordoba; Carlos Canal Yáñez, Université nationale de Colombie; Linamar Campos-Flores, Université de Montréal</i>		
Enhancing social innovation in marginalised rural areas – a challenge of the SIMRA project (résumé).....	556	
<i>Maria Nijnik, David Miller, Carla Barlagne, Richard Hewitt, The James Hutton Institute</i>		
Séance 6A - Capacités transformatrices des innovations sociales et des communs / Transformative capacities of social innovation and commons.....		557



Étudier les capacités transformatrices des innovations sociales à travers leurs formes de dissémination.	558
<i>Kirsten Koop, Pierre-Antoine Landel et Marie-Christine Fourny, Université Grenoble Alpes</i>	
Entre innovation technique et innovation sociale, une tension révélée par l'approche communicationnelle, étude du cas de la société coopérative d'intérêt collectif Combrailles Durables.	568
<i>Nicolas Duracka, Université Blaise Pascal</i>	
Les conditions d'émergence de communs porteurs de transformation sociale.....	576
<i>Geneviève Fontaine, Université Paris-Est Marne la Vallée</i>	
L'approche émergente de l'École d'innovation sociale de l'Université Saint-Paul.....	585
<i>Philippe Dufort, Jonathan Durand Folco, Anahi Morales Hudon et Simon Tremblay-Pepin, Université Saint-Paul</i>	
Séance 6B - Mouvements sociaux et transformation sociale / Social movements and social transformation	594
Du « Printemps arabe » aux mouvements « Indignados » et « Occupy »: Déchiffrer la trame de fond d'une dynamique évolutionnaire globale de transformation sociale	595
<i>Morad Diani, Arab Center for Research & Policy Studies</i>	
Les rodas des mouvements antiautoritaires brésiliens comme levier de démocratisation du réseau de santé mentale de la ville de Campinas (État de São Paulo).	604
<i>Isabelle Ruelland, Université de Montréal</i>	
« Accord sur le terrain du désaccord » : les modalités de transformation sociale des projets « innovants » en question.....	615
<i>Yannick Martell, Université Picardie Jules Verne</i>	
Les conseils municipaux et la politisation des citoyens : quelles transformations des pratiques citoyennes ? ...	623
<i>Caroline Patsias, UQAM</i>	
<i>623</i>	
Séance 6C - Innovation sociale, développement et acteurs / Social innovation, development and actors	657
De la défense de la réputation comme effet pervers de leur domination : le cas des acteurs sociaux « Intermédiaires » (résumé).....	658
<i>Jean-Marc Lairaudat, Université Paris 1, IDHE</i>	
La transformation sociale par l'innovation sociale dans la lutte contre la précarité énergétique. Le cas de Réseau Éco Habitat.	660
<i>Emmanuelle Besançon, Université de Picardie, avec la participation de Franck Billeau, dir. de réseau Éco Habitat</i>	
Réseaux productifs localisés et perspectives d'innovation territoriale au Maroc : une réflexion à partir des modèles d'action publique (résumé)	670
<i>Khadija Askour, Institut supérieur international de tourisme de Tanger</i>	
Séance 6D - Conceptualisation et évaluation de l'économie sociale / The conceptualisation and evaluation of the social economy	671
Un cadre conceptuel pour l'entreprise sociale dans une perspective d'économie sociale et solidaire. L'exemple du Québec (résumé).....	672
<i>Marie J. Bouchard, UQAM; Paulo Cruz Filho, FAE Business School de Curitiba ; Tassadit Zerdani, UQAM</i>	



De la reconnaissance à la mise en œuvre d'un projet d'innovation sociale : pertinence de l'approche par les outils de gestion: le cas de l'association des Sorties Solidaires (France)	674	
<i>Nathalie Schieb-Bienfait, Caroline Urbain, Nicolas Antheaume, Université de Nantes – LEMNA; Catherine Vargues, Les sorties Solidaires</i>		
Performances des innovations sociales et évaluation de l'utilité sociale : Cas de L'Initiative de développement Humain au Maroc.....	687	
<i>Brahim Dinar, Université Hassan 1^{er} Settat</i>		
Évaluer la transformation sociale des innovations sociales : les apories de la Gestion axée sur résultat et les promesses du Temps du projet.....	700	
<i>Nicolas Chochoy, Institut Jean-Baptiste Godin - Centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale</i>		
Séance 6E - Art, culture et éducation: initiatives innovantes / Art, culture and education: innovative initiatives 711		
Culture de proximité et développement des communautés : élaboration et application d'une grille d'indicateurs de la vitalité culturelle des quartiers.....	712	
<i>Juan-Luis Klein, UQAM; Diane-Gabrielle Tremblay, TÉLUQ; Wilfredo Angulo, UQAM; Catherine Lareau, UQAM et Laurent Sauvage, TÉLUQ</i>		
L'intervention artistique en urbanisme : des expérimentations innovatrices portées par des entrepreneurs de méthodes.....	730	
<i>Elsa Vivant et Nadia Arab, École d'Urbanisme de Paris, Université Paris Est</i>		
The Art Hive Science Shop: Breaking New Ground in Community Research.....	739	
<i>Janis Timm-Bottos, Université Concordia, et Jailson Lima, Collège Vanier (Réseau des Ruches d'Art)</i>		
The strategies against poverty and social exclusion: the distance learning system for after-school learning in a rural community.....	750	
<i>Yu-Feng Wong, National Cheng Kung University</i>		
Plénière 7 - Le rôle de la recherche face à la transformation sociale / Social transformation : the role of science		764
La co-construction d'une épistémologie socialement innovante pour l'analyse du développement territorial. Réflexions sur vingt ans de recherche-action.....	765	
<i>Frank Moulaert, KU Leuven et Abid Mehmood, Cardiff University</i>		
Vers une analyse de l'effet transformationnel de l'innovation. : la base de données relationnelle du CRISES ...	783	
<i>Juan-Luis Klein, Marie J. Bouchard, Louise Briand, Benoît Lévesque, Catherine Trudelle, Valérie Michaud, Mathieu Philibert, Martin Petitclerc, Damien Rousselière et Alexandre Duchesne Blondin, CRISES</i>		
La contribution des sciences humaines et sociales à l'innovation sociale : entre consensus et quiproquo.....	795	
<i>Yannick Lung et Luc Paboeuf, Université de Bordeaux, Crisalidh</i>		



Conférence d'ouverture / Opening speech

Innovation sociale. Entre isomorphisme et changements institutionnels (résumé)

Jean-Louis Laville, Conservatoire national des arts et métiers, CNAM

De plus en plus il apparaît que l'innovation sociale revêt deux significations contrastées. La première centrée autour de l'entrepreneuriat vise à présenter l'hypothèse d'un capitalisme à but social qui permettrait de résoudre un certain nombre de problèmes de pauvreté mais il accentue ce faisant la croyance en un modèle unique d'économie. L'autre acception articule étroitement l'innovation sociale à la question du changement institutionnel. Elle met donc l'accent sur des notions d'économie et de démocratie plurielles. La communication mettra en évidence combien la confusion entre ces deux approches entretient l'ambiguïté autour de l'innovation sociale et comment il est nécessaire de sortir de celle-ci en distinguant bien ces deux approches.



Plénière 1 - Des émergences à la reconnaissance : nouvelles avenues pour l'innovation sociale / *From emergences to recognition : new paths for social innovation*



Obtenir le respect : répondre à la stigmatisation et à la discrimination aux États-Unis, au Brésil et en Israël (résumé)

Michèle Lamont, Université Harvard

En s'appuyant sur des interviews conduites par des membres de groupes stigmatisés vivant aux États-Unis, au Brésil et en Israël, ma communication met en lumière les différents types d'événements stigmatisant ou discriminant rencontrés par ces individus, la façon dont ceux-ci répondent à de tels incidents et ce qu'ils considèrent comme les meilleures stratégies - qu'elles soient individuelle ou collective, misant sur la confrontation ou l'amélioration. Cette étude comparative, repose sur plus de quatre cents entretiens approfondis avec des hommes et des femmes de classes moyenne et ouvrière résidant à l'intérieur et à proximité de villes multiethniques - New York, Rio de Janeiro et Tel Aviv – de façon à comparer les expériences discriminantes des Afro-Américains, des Brésiliens noirs, des Palestiniens citoyens d'Israël, des Israéliens Juifs d'origine éthiopienne ainsi que des Juifs de Mizrahi (Séphardim). Notre analyse révèle des différences significatives dans les récits à propos du comportement. Nous expliquons ces différences par les contextes socio-historiques des conflits intergroupes et les idéologies nationales, et autres types de récits auxquels ces individus ont accès. Dans notre analyse, nous considérons également les similitudes et les différences entre la classe moyenne et la classe ouvrière, entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les personnes âgées et les jeunes, pour comprendre dans quelle mesure l'identité raciale prend le pas sur les expériences quotidiennes des groupes stigmatisés dans divers contextes.

Référence :

Lamont, M. (2016). « Getting Respect : Responding to Stigma and Discrimination », *The Sociologist*, May, p. 3-5,

<<https://nebula.wsimg.com/579e8f4932ac8c7d8cc4c022a5711601?AccessKeyId=4AF53050945A358544AA&disposition=0&alloworigin=1>>, consulté le 28 mars 2017.



Fondation (CSN), une trajectoire inscrite dans une transition sociale et écologique comme espace d'émergence et de reconnaissance (version préliminaire)

Benoît Lévesque, Université du Québec à Montréal

Introduction

La transition sociale et écologique comme processus visant le développement durable (DD) représente un nouvel espace d'émergence et de reconnaissance pour les innovations sociales orientées vers la transformation. C'est ce que je voudrais illustrer à partir d'une étude d'un cas, celui de *Fondation le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi*. Pour ce fonds de travailleurs, le développement durable est « sa raison d'être » même s'il est un fonds généraliste d'investissement dans les entreprises québécoises.

Il est inhabituel pour moi de présenter une étude de cas dans une plénière d'ouverture d'un colloque, mais je dois ajouter que Fondation représente un cas pleinement en phase avec la thématique « Émergences et reconnaissance ». Ce fonds est « représentatif » (à mon avis) d'une nouvelle génération d'entreprises innovantes qui s'inscrivent dans une transition sociale et écologique clairement orientée vers la transformation, au moins dans le meilleur des cas. De plus, ce fonds d'investissement est en interface avec le modèle québécois de développement de 2^e et de celui de 3^e génération, ce dernier en émergence affirme la nécessité d'une transition sociale et écologique alors que la première génération est celle du modèle de la Révolution tranquille des années 1960 (Lévesque et Bourque, 2009 ; Bourque, 2000). Ma présentation s'appuie sur une recherche qui porte sur l'émergence et les phases de développement de Fondation, recherche¹ que j'ai réalisée au cours des quatre dernières années (à paraître sous la forme d'un livre). Ma recherche a été complétée par deux recherches thématiques : l'une réalisée sous la direction Marie-France Turcotte portant sur Fondation comme entrepreneur institutionnel dans le domaine de la finance responsable, l'autre par Gilles L. Bourque sur les impacts et les retombées de 20 ans d'actions.

La trajectoire de Fondation est celle d'un travail institutionnel à partir des dimensions cognitive, normative et de régulation qui donnent à Fondation une reconnaissance et une influence de plus en plus fortes. Ma recherche a été inspirée par des approches théoriques non explicitées dans mon étude de cas, celles du CRISES (nouveaux mouvements sociaux, école de la régulation et théorie des conventions), celles d'approches complémentaires, soit les perspectives multi-niveaux (Geels et Schot) et multi-acteurs (Avelino et Wittmayer), celle de l'acteur-réseau (Callon et Latour) et celle du travail institutionnel (composante de la reconnaissance) (Lawrence et Suddaby). Après une longue émergence au sein de la CSN, qui a duré une dizaine d'années, la trajectoire de Fondation est marquée par un travail institutionnel continue à travers trois phases de développement qui apparaissent aussi comme autant de phases d'institutionnalisation et de reconnaissance.

¹ Notre recherche est basée principalement sur 33 entrevues auprès principalement d'administrateurs et de gestionnaires de Fondation, entrevues réalisées entre 2012 et 2017 avec Michel Rioux pour la plupart, sur les 20 rapports annuels de 1996 à 2016 et les 6 rapports de développement durable depuis 2006, de divers documents produits par Fondation et, pour les origines et la période d'émergence, de documents provenant des archives de Fondation, de la CSN et de Me Jean Morency (avocat ayant rédigé plusieurs esquisses de la loi constitutive de Fondation et qui a fait partie du comité des collaborateurs pour le pré-démarrage).



1. Émergence d'un fonds de travailleurs à partir de la CSN (1985-1995)

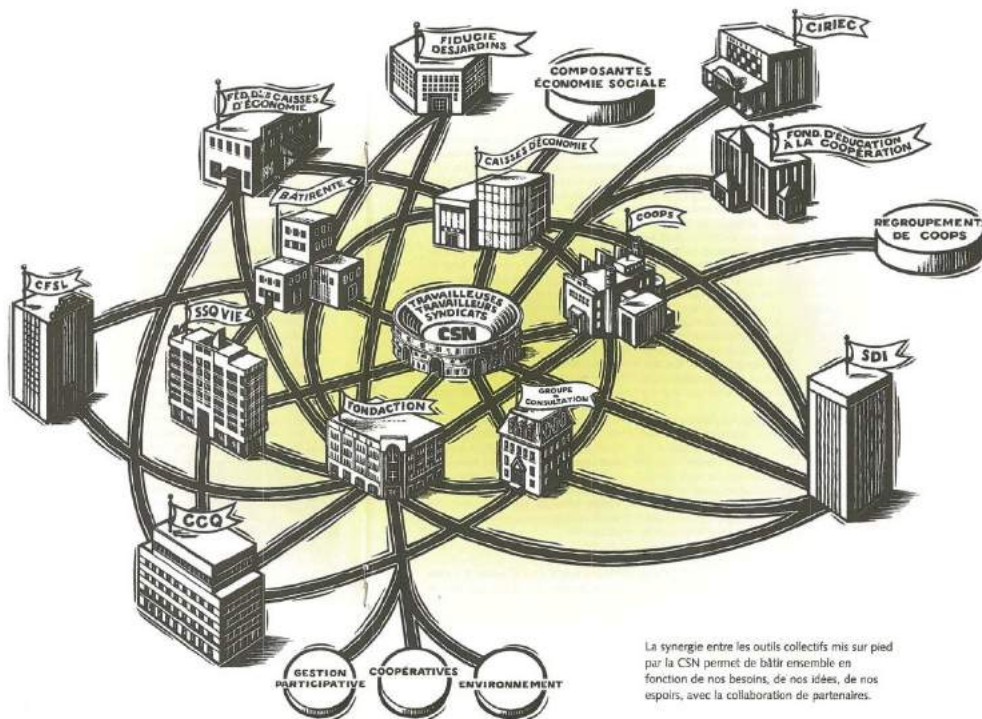
L'émergence de Fondation résulte d'une longue période de gestation dont le point de départ est le contexte de récession et de fermeture d'entreprises du début des années 1980. Les taux d'intérêt s'élevèrent jusqu'à 18% et le chômage à 14%, la plupart des PME sont en difficulté. La FTQ met sur pied en 1983 le premier fonds de travailleurs, une grande innovation, de l'inédit voire de l'impensable. À partir d'un fonds de capital de risque, la plus grande centrale syndicale québécoise décide d'investir dans des PME pour sauver ou créer des emplois et favoriser en même temps l'épargne-retraite, même si la plupart de ces entreprises sont non syndiquées (Lévesque et alii, 2000). Certains militants de la CSN, la centrale alors la plus combattive au Québec, sont spontanément très critiques à l'égard ce nouveau fonds. En congrès en 1984, les membres de la CSN décident d'organiser un congrès spécial pour l'année suivante afin de trouver des solutions à la crise tout en mettant de l'avant la démocratisation de l'économie. De ce congrès, on peut relever entre autres trois grandes orientations: 1) contrôler l'épargne-retraite et la canaliser dans des projets favorables aux travailleurs – ne pas laisser les décisions au seul patronat; 2) créer des organisations autocontrôlées (coopérative de travail) et 3) se donner l'expertise et les compétences pour soutenir ces entreprises. Pour atteindre ces objectifs, la création de nouveaux outils collectifs d'intervention économique est proposée, comme cela s'est fait dans le passé avec certaines caisses d'économie et comme le gouvernement du Québec l'a fait à une autre échelle avec la création de sociétés d'État telle la Caisse de dépôt et de placement. Dans les deux années qui suivent ce congrès, deux outils collectifs sont créés en 1987 : Bâtirente, un fonds de retraite pour les travailleurs de la CSN qui n'en ont pas, et le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi (MCE conseils).

Fondation fait partie des projets de la CSN, mais il ne sera créé que dix ans plus tard. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour créer l'outil collectif le plus puissant? D'une part, le Parti libéral alors au pouvoir à Québec sera très réticent à autoriser un second fonds de travailleurs, d'autant plus qu'il met de l'avant des politiques néolibérales (voir le « comité des sages » présidé par Paul Gobeil dont le rapport est déposé en juillet 1985). D'autre part, les objectifs génériques d'un fonds de travailleurs, notamment l'investissement dans des entreprises pour la plupart non syndiquées pour la création d'emploi, ne répond pas au projet de démocratisation économique et à la « culture organisationnelle » de la CSN. Au cours des années qui suivent, la proposition de la CSN se construit à partir d'au moins trois sources d'inspiration : 1) celle de l'expérience de la Caisse des travailleurs réunis du Québec (un caisse misant sur l'autogestion et une finance solidaire dont l'un des deux co-fondateurs, Léopold Beaulieu, est devenu trésorier de la CSN par la suite), 2) celle du développement durable, notamment le rapport Brundtland (le trésorier de la CSN, Léopold Beaulieu, représentait la CSN lors du lancement de ce rapport à Genève en 1987) et 3) celle de la coopération, notamment avec la publication d'un rapport portant sur l'économie solidaire (Aubry et Charest, 1995).

Les diverses esquisses d'un Fonds CSN préciseront les trois objectifs spécifiques de ce fonds, soit investir dans 1) des entreprises autocontrôlées (dont le type idéal est la coopérative de travail), 2) des entreprises qui favorisent la participation à la gestion et à l'organisation du travail (syndical), 3) des entreprises soucieuses de la qualité de l'environnement (CSN, 1988, 1988a, 1985 et 1984). Le développement durable fournira la clé de voûte permettant de relier les trois univers que sont le monde syndical (démocratie économique), le monde coopératif et d'économie sociale (gestion participative) et le monde du développement durable (avec ses trois dimensions de reddition de

compte ce qui suppose une gestion participative, y incluant les parties prenantes). Même avec ces objectifs, la proposition de Fondation ne s'est pas imposée sans débats voire de résistance syndicale. Comme le président de la CSN de l'époque, Gérald Larose, le reconnaît lors du lancement de Fondation au début de 1996, c'est Léopold Beaulieu, dit-il, « qui a porté cette idée envers et contre toutes les adversités, qui a su vaincre les résistances à tous les niveaux, qui a su convaincre les indécis donner de l'ardeur à ceux qui en doutaient » (Gérald Larose, 1996, Discours du lancement, Archives Fondation, Historique). Enfin, l'arrivée au pouvoir du PQ en septembre 1995 lève la résistance qu'on retrouvait au gouvernement du Québec.

Figure 1.1 Les outils collectifs de la CSN (1996)



Source: CSN, 1996

La figure précédente laisse bien voir comment la CSN concevait les outils collectifs d'intervention économique au moment où Fondation est créée en 1995. La CSN se voit au centre non pas comme une entreprise mais comme un espace de délibération entouré des quatre outils collectifs qu'elle a alors mis sur pied (Caisse d'économie solidaire, Bâtirente, Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi et Fondation). Ces outils sont entourés de partenaires (coopératives et composantes de l'économie sociale, société d'État telle la Société de développement industriel et même une entreprise privée) qui constituent également des outils collectifs dans la perspective de la CSN. Cette esquisse d'un écosystème d'investissement dans les entreprises est orientée vers les trois objectifs spécifiques que sont la gestion participative, les coopératives et l'environnement.



2. Trois phases de développement et d'institutionnalisation : vers une reconnaissance de plus en plus forte

La loi constitutive de Fondation adoptée le 22 juin 1995 reprend les objectifs spécifiques tels que proposés par la CSN. Ces objectifs sont explicités dans les attendus à la loi et ils sont présents aussi dans les articles de la loi, notamment ceux concernant les investissements dans les entreprises et la gouvernance de ce fonds. De cela, on peut conclure que la période d'émergence a permis de poser les bases d'une auto-institutionnalisation qui s'est construite à partir de la CSN en liaison avec la Fédération des caisses d'économie et la Caisses des travailleurs réunis de Québec, sans oublier les deux autres outils collectifs d'intervention économique déjà en place (Bâtirente et le Groupe de consultation). Autrement dit, une grande partie de la loi constitutive de Fondation a été écrite par le groupe de travail de la CSN qui avait posé les bases de l'institutionnalisation au cours des années précédentes.

2.1 La première phase de développement (1995-2000), celle du pré-démarrage et du démarrage, a été difficile. Elle a été qualifiée par ceux et celles qui l'ont vécue comme phase « héroïque », marquée par le militantisme. Au départ, une absence de moyens financiers et de ressources propres oblige à faire appel aux partenaires, la CSN et la Fédération des caisses d'économie qui prêtent du personnel et fournissent des services avec le soutien de plusieurs autres partenaires. Par la suite, c'est la première campagne de souscription en direction principalement des travailleurs syndiqués de la CSN. Il a donc fallu faire un lien plus explicite encore entre l'engagement syndical et le nouvel engagement pluriel que sollicite Fondation. Outre quelques employés, ce sont 700 militants syndicaux qui seront mobilisés et formés pour recruter des actionnaires dans les lieux de travail. S'il y a une bien une dimension cognitive, c'est la dimension axiologique qui s'impose à cette occasion. Comme les actes doivent suivre les paroles, la gouvernance adoptée mise sur la participation des employés et des bénévoles et sur la coopération des partenaires. En quatre ans et sept mois, Fondation réussit à recruter 26 000 actionnaires et à réunir 126 millions \$ dont 54,5 millions sont investis dans des entreprises qui s'approchent du profil identifié. Cette opération s'est faite sans endettement significatif.

2.2 La deuxième phase qui va de 2001 à 2010 en est une de très forte croissance (31,8% par année de l'actif et de 18,7 % par année du nombre d'actionnaires), mais de rendements le plus souvent très décevants pour Fondation. Pour les actionnaires, les rendements seront meilleurs en raison des crédits d'impôt. Des mesures correctives sont apportées pour améliorer le rendement et réduire les charges d'exploitation, mais plutôt que de rentrer dans le rang en faisant comme les autres (et donc de se banaliser) Fondation choisit d'affirmer sa différence et d'approfondir ses objectifs spécifiques en liaison avec le développement durable, la responsabilité sociétale des entreprises et la financement socialement responsable. On assiste à partir de 2002 à un travail intense de conceptualisation, de recherche et de régulation (politiques, mesures, règles). À partir de 2004, la co-habitation de la plupart des outils collectifs dans un même édifice, le Carrefour financier solidaire, une initiative de Fondation, facilite les échanges entre les membres (ce qui n'exclut pas quelques tensions). À l'interne, Fondation se donne une politique environnementale et s'engage dans une triple reddition de compte en suivant les lignes directrices de la *Global Reporting Initiative* (GRI) pour produire son premier rapport de développement durable en 2006. Il est l'une des premières institutions financières au Canada à le faire de la manière la plus exigeante. À cette fin, il se donne l'expertise nécessaire et s'approprie les outils



pour y arriver en devenant partie prenante organisationnel de la GRI (*Organizational Stakeholder*) (RADDi 2008-2010 :36). Enfin, Fondation s'engage dans la traduction en français de documents de la GRI (Global Reporting Initiative, 2006).

De même, en ce qui concerne l'investissement responsable, Fondation réalise un travail de réflexion avec des chercheurs universitaires pour bien distinguer l'investissement (dans les entreprises) du placement (Gendron et Bourque, 2003). Ces notions sont discutées à l'interne dans un comité de travail qui réunit des représentants de certains outils collectifs. La finance socialement responsable est alors définie comme « des pratiques financières qui prennent en compte des critères sociaux et environnementaux en plus des critères financiers », en bref: une intégration des critères de la RSE au secteur financier. Dans ce domaine, notamment celui de l'investissement responsable dans les entreprises, Fondation s'affirme comme un pionnier dont l'expertise est rapidement reconnue, notamment par la SDI, une société d'État, qui a un volet d'investissement pour les coopératives et l'économie sociale (sur le CA de cette société un représentant de Fondation y siège depuis de nombreuses années, Léopold Beaulieu et maintenant Geneviève Morin, chef de l'investissement).

Au cours de cette phase, où les rendements sont décevants au point où d'autres entrepreneurs collectifs moins convaincus se seraient découragés, Fondation se donne une identité spécifique clairement affirmée alors qu'il fait preuve d'une grande résilience qui lui donne par la suite une confiance presque inébranlable quant à son avenir. La structure de gestion participative se consolide sur la base de modules réunissant des équipes de travail plutôt que de départements comme dans les entreprises traditionnelles. De plus, cette gestion participative est à la base des opérations de planification stratégique, mettant à contribution tous les employés et les principales parties prenantes. Cette opération de planification est par ailleurs continue dans la mesure où elle est remise à jour à tous les ans, dégagant ainsi une intention stratégique, soit les principaux enjeux stratégiques pour l'année. Cette façon de faire donne lieu à la production d'un itinéraire stratégique qui laisse bien voir la complexité d'une organisation qui mise sur l'horizontalité et la nécessité d'en prévoir les modalités de fonctionnement. En somme, dans sa gouvernance comme dans ses investissements, Fondation s'applique à lui-même ce qu'il recherche chez ses partenaires et ce qu'il demande aux entreprises dans lesquelles il investit.

2.3 La phase actuelle qui débute en 2011 en est une de croissance modérée et de rendements satisfaisants alors que les charges d'exploitation ont baissées à 2,2% de l'actif. L'actif de Fondation atteint maintenant 1,5 milliards \$ dont les deux tiers sont investis dans plus de mille entreprises alors le nombre d'actionnaire s'élève à plus de 131 417. Ce qui caractérise cette phase, c'est la fois la maturité et une reconnaissance qui s'impose plus largement.

La gestion participative repose toujours sur des modules et des équipes de travail alors que Fondation compte 128 employés en 2016 dont 87% d'entre eux sont syndiqués. La gestion participative intègre « un comité de relations de travail qui recherche des ententes sur une base consensuelle pour les mandats qui lui sont confiés » (Ibid :56). Les différences entre le salaire d'entrée des diverses catégories d'emploi (gestionnaire, professionnel, personnel technique, personnel de soutien) sont relativement réduites puisque celui de la plus haute catégorie ne représente qu'un peu plus de trois



fois celui de la catégorie la moins élevée (RADD², 2014-2016 :57). Enfin, aucun employé de Fondation ne reçoit de rémunération sous la forme de commissions liées à la vente ou à la performance.

Tous les modules sont sensibles à la finance socialement responsable, mais particulièrement le module « développement organisationnel et système d'information » pour mettre en place des outils, qui ouvrent de nouveaux sentiers d'innovation organisationnelle, et le module investissement qui s'est donné des orientations stratégiques favorisant une plus grande cohérence des investissements par rapport aux objectifs spécifiques. Ce module a identifié 77 créneaux dits « vertueux » où il est possible d'avoir à la fois des rendements financiers et des rendements sociaux satisfaisants. Une grille d'analyse permet d'arrimer les secteurs d'activité avec les thématiques sociales. De plus, l'analyse multicritère et la mise en place d'une banque de données (160 indicateurs) permettent de faire des choix conformes aux valeurs qui soient en même temps des choix éclairés. Au plan de la réflexion, on parle de « haut rendement sociétal » et d' « intentionnalité sociétale ». C'est comme si Fondation cherchait à transformer les entreprises, dans lesquelles il investit, en entreprises sociales sans confondre ces dernières avec l'économie sociale et solidaire. Quelques membres du module investissement nous ont avoué que maintenant : « on ne rit plus de nous ». En somme, même s'il est différent, Fondation est reconnu par les autres institutions financières comme un chef de file dans le développement durable.

La reconnaissance de Fondation est facilitée par le fait que Fondation est devenu un acteur-réseau (dans le sens donné à ce terme par Callon et Latour) engagé dans la construction d'un écosystème financier responsable. Ainsi, Fondation a identifié neuf groupes de parties prenantes, tels les actionnaires, les entreprises du portefeuille de Fondation, les fonds partenaires, les représentants de la CSN et de ses organisations affiliées, les organisation du Carrefour financier solidaire, les responsables Fondation (RF) et responsables Fondation régionaux (RFR), les salariés de Fondation, les gestionnaires de Fondation et le conseil d'administration de Fondation (Ibid : 21). Au total, ce sont des milliers d'individus et d'organisations qui sont reconnus comme parties prenantes dont un grand nombre d'entre elles est informé et consulté. De plus, Fondation a identifié une autre catégorie de parties prenantes, qu'il désigne comme des « engagements externes » (soit une participation à un CA ou un comité des organisations). Ces 40 engagements sont regroupés dans les catégories suivantes : les outils collectifs (N = 9), l'économie sociale (N = 5, de la recherche (N =3), la finance et le développement économique (N =9), le développement durable (N= 7) et les principes et les initiatives (N =7). Ces engagements externes, dont les principes et initiatives (ex. GRI, Pacte mondial, Principes d'investissement responsable), fournissent des connaissances et de l'expertise tout en constituant en même temps une incitation pour une reddition de compte conforme aux objectifs spécifiques, notamment la finance socialement responsable (jouant ainsi un rôle que certains pourraient appeler chien de garde).

Les retombées des activités de Fondation, qui sont multiples, existent à plusieurs niveaux ou échelles. Ainsi, à l'échelle micro, les investissements directs en entreprises de même que dans les fonds partenaires permettent une influence et des retombées en direction des objectifs spécifiques à travers notamment la sélection des entreprises, la participation au CA et leur accompagnement. Dans les fonds spécialisés, les modalités sont variables selon moment de l'investissement et la hauteur du montant. À l'échelle des secteurs et des régions, les investissements peuvent être regroupés en trois grandes

² RADD pour Rapport de développement durable.



catégories : 1- l'économie sociale et solidaire (23,4% des investissements), 2- les assurances et les finances (37,6%) y apportant une « biodiversité entrepreneuriale, sans oublier une présence dans des regroupements tels la grappe Finance Montréal et le Réseau capital, 3- les technologies propres (entreprises à faible intensité de carbone). Enfin, à l'échelle du Québec, c'est non seulement 32 103 emplois créés ou maintenus au 31 mai 2016 (une croissance de 6,4% par année depuis 2011), mais aussi des retombées intangibles, tel le renforcement de conventions d'identité et de coopération de l'économie québécoise (Gilles L. Bourque).

Pour Fondation comme pour ses investissements, ce qui est recherché c'est une trajectoire où la triple reddition de compte (économique, sociale et environnementale) permet d'identifier les points forts et les améliorations à faire, surtout lorsqu'on se place dans la perspective d'une transition et d'amélioration continue. Jusqu'ici, Fondation a opté pour une conception forte du développement durable et de la responsabilité sociétale. Dans une étude comparative d'un échantillon d'entreprises dans le même domaine, la recherche réalisée sous la direction de Marie-France Turcotte révèle que Fondation se distingue des autres entreprises de son domaine par la priorité qu'il accorde, dans ses communications, aux travailleurs et à l'environnement alors qu'ailleurs ce sont les actionnaires qui arrivent en tête. Au plan de la transition sociale et écologique, nous faisons l'hypothèse que Fondation ne se limite pas à remettre en question le laisser-faire (scénario néolibéral qui s'en remet exclusivement au marché et à la technologie pour réaliser la transition) mais qu'il se situe en interface aux deux autres scénarios de transition écologique : celui de la modernisation et de l'écocoefficience faisant appel au marché et à des innovations technologiques avec des incitatifs des pouvoirs publics dans le cadre d'une économie plurielle et celui d'une soutenabilité forte en mobilisant à la fois l'État et le non-marchand dans la perspective d'une finance solidaire. Sa participation au « Cap finance, réseau de la finance responsable et solidaire » en témoigne comme d'ailleurs ses investissements dans des fonds partenaires tel Filaction. En somme, Fondation est outillé au plan cognitif, des valeurs et des engagements pour établir des passerelles entre la finance responsable et la finance solidaire, sans les confondre.

La reconnaissance de Fondation s'est élargie encore au cours des dernières années. La décision du gouvernement conservateur en 2013 de faire disparaître les crédits d'impôt du fédéral a été un révélateur, à la fois une menace et une opportunité. Dans ce contexte, les fonds fiscalisés³, dont Fondation fait partie, ont dû envisager leur avenir sans les crédits d'impôt fédéraux. En même temps, tous les grands acteurs sociaux au Québec, y compris tous les partis politiques à l'assemblée nationale du Québec, se sont mobilisés pour soutenir ces fonds d'investissement dans leur lutte pour changer cette décision du gouvernement fédéral. De plus, à Ottawa, les deux grands partis politiques de l'opposition ayant des chances d'accéder au pouvoir, le Parti libéral du Canada et le Nouveau Parti Démocratique, ont promis de rétablir ces crédits si les électeurs les choisissaient pour former le prochain gouvernement (ce qui fut fait avec le PLQ maintenant au pouvoir). Cette reconnaissance peut être relevée dans la presse économique, au moins au Québec. Des prix pour leur performance dans le domaine de l'environnement ont été attribués à Fondation, à son PDG, Léopold Beaulieu, et aux deux édifices construits pour se loger avec les outils collectifs. Enfin, dans son budget de 2015, le

³ Les fonds fiscalisés qui étaient touchés par la décision du gouvernement conservateur étaient les deux fonds de travailleurs, Fonds de solidarité (FTQ) et Fondation (CSN), et le Fonds Desjardins, coopération et développement régional.



gouvernement du Québec a ajouté un crédit d'impôt supplémentaire de 5% pour la contribution de Fondation au développement durable du Québec.

Conclusion

Si Fondation nous semble remarquable comme fonds d'investissement orienté vers la finance socialement responsable, on peut se demander s'il est transférable ailleurs dans le monde. Je serais porté à répondre très difficilement voire négativement. Alors que Fondation (CSN) existe depuis 20 ans et le Fonds de solidarité (FTQ) depuis plus de trente ans, aucun pays à l'extérieur du Canada n'a réussi à mettre sur pied un tel fonds, à l'exception du Sénégal qui a expérimenté la formule avec le soutien du Fonds de solidarité (FTQ) (Caron, 2004). De plus dans le reste du Canada, la plupart des 60 fonds de travailleurs, qui ont été mis sur pied, ont échoué, en raison principalement du faible engagement des grands syndicats canadiens et de l'absence d'objectifs spécifiques qui leur donnent une signification pour les syndicats.

En revanche, nous pensons que plusieurs des éléments qui expliquent la reconnaissance de Fondation peuvent être inspirants pour des initiatives de la société civile dans la finance socialement responsable et même dans d'autres domaines. D'ailleurs, lorsqu'on présente les fonds de travailleurs ailleurs dans le monde, la formule suscite beaucoup de l'intérêt. Parmi les éléments qui caractérisent Fondation, relevons la constitution d'un acteur-réseau engagé à la construction d'un écosystème dans son domaine d'activité où sont interpellés divers « mondes » (dans le cas de Fondation, ce sont les mondes syndicaux, coopératifs et écologiques). En deuxième lieu, mentionnons une saine gouvernance et une structure de gestion qui misent sur la participation, la délibération et la planification stratégique continue. En troisième lieu, l'engagement dans une transition sociale et écologique pour l'atteinte d'un développement durable représente une clé de voûte qui réunit ce qui est trop souvent séparé (économie, social et environnement), élargissant ainsi l'espace d'émergence et de reconnaissance des innovations. Dans cette perspective, les activités principales, celle de l'épargne-retraite et celle de l'investissement dans les entreprises, sont poussées à l'innovation, notamment par une triple reddition de compte qui exige une participation réelle des principales parties prenantes pour être faite sérieusement. Enfin, ce qui favorise également la reconnaissance, c'est l'inscription d'un acteur-réseau et son écosystème dans un modèle de développement où la transition sociale et écologique est reconnue comme nécessaire (même s'il existe des désaccords sur les moyens d'y arriver).

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, le cas de Fondation est lourd d'enseignements pour une meilleure compréhension de l'importance de l'émergence et de la reconnaissance. L'émergence de Fondation s'est faite sur dix ans mais elle a permis de poser les bases d'une auto-institutionnalisation, notamment des éléments cognitifs (justification et objectifs) et axiologiques (y compris l'intégration de nouvelles valeurs et de nouvelles sensibilités), sans oublier des règles, des engagements et des mécanismes devant assurer un positionnement dynamique misant sur la distinction. Dans ce processus relevant de l'émergence, le développement durable a permis de faire le lien avec les objectifs génériques (création d'emploi par l'investissement dans les entreprises et épargne-retraite plus accessible et abordable pour les travailleurs), qui justifient les crédits d'impôt, et des objectifs spécifiques qui permettent de mobiliser une diversité de « mondes » (syndicats, coopérative et écologique) sensibles aux innovations que suppose une transition vers un développement durable (ce que les pouvoirs publics commencent également à reconnaître). Dans la perspective d'une transition sociale et écologique, l'institutionnalisation devient un processus continu



comme d'ailleurs les innovations. Cette reconnaissance n'est jamais définitivement acquise, notamment du fait que chacune des phases de développement présente des défis différents, sans oublier l'alternance politique pour les gouvernements concernés.

En terminant, je dois reconnaître que le cas Fondation peut apparaître en décalage par rapport à certaines versions de l'entrepreneuriat social. Ainsi, quand j'entends certains entrepreneurs sociaux dire spontanément mais avec grande conviction: « 1-2-3 Go, on change le monde ». Je suis à la fois admiratif (surtout s'il s'agit des jeunes) et dubitatif (surtout s'il s'agit de plus vieux). La trajectoire de Fondation nous invite à ne pas craindre de mettre de l'avant de grandes ambitions, mais aussi à se faire modeste et persévérant et surtout à se donner des moyens appropriés dont une gouvernance en cohérence avec les objectifs avancés. Fondation comme entreprise relevant de l'économie sociale a réussi jusqu'à un certain point à changer d'échelle comme les Centres de la petite enfance (CPE) (Lévesque, 2014) l'ont fait dans le développement social. Pour ces deux cas, on peut affirmer : « 1-2-3 décennies, on a fait des pas très significatifs ». En même temps, il faut toujours demeurer vigilant car l'avenir n'est jamais complètement assuré, même lorsqu'une grande reconnaissance et une performance remarquable en termes de processus et de résultats semblent acquises.

Éléments de bibliographie

- AUBRY, François et Jean CHAREST (1995), *Développer l'économie solidaire: éléments d'orientation*, Montréal, Nouvelles CSN, 50 p. (Document déposé au Conseil fédéral de la CSN).
- AVELINO, Flor et Julia M. WITTMAYER (2016), « Shifting Power Relations in Sustainability Transitions: A Multi-actor Perspective », *Journal of Environmental Policy and Planning*, Vol 18 no 5, pp. 628-649
- BEAULIEU, Léopold et André LAURIN (1972), *Pour une société plus juste, un socialisme coopératif*, Québec, Caisse d'économie des travailleurs réunis de Québec, 14 p.
- BOURQUE, Gilles L. (2017, à paraître), « Fondation : les impacts de 20 ans d'actions », B. LÉVESQUE (dir.), *FONDACTION, un fonds de travailleurs pleinement engagé dans la finance sociale et responsable*, chapitre 6.
- BOURQUE, Gilles L. (2000), *Le modèle québécois de développement, de l'émergence au renouvellement*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 274p.
- CALLON, Michel (1999), « Le réseau comme forme émergente et modalités de coordination : le cas des interactions stratégiques entre firmes industrielles et laboratoires académiques », CALLON, Michel, COHENDET, Patrick, CURIEN, Nicolas et alii (Dir.), *Réseau et coordination*, Paris, Economica, pp. 13-64
- CALLON, Michel et Michel FERRARY (2006), « Les réseaux sociaux à l'autre de la théorie de l'Acteur-Réseau », *Sociologies pratiques*, no 13, pp. 37-44.
- CARON, Normand (2004), « Un Fonds de solidarité au Sénégal, une nouvelle institution au service du développement », FAVREAU, Louis, LAROSE, Gérald et Abdou SaLAM FALL (Dir.), *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 243-253.
- CSN (1996), *Nos outils collectifs*, Montréal, CSN, 24 p. CSN (1988) auteurs? *Un fonds pour des emplois autogérés. Le sens de l'implication et de l'appui de la CSN*, Montréal, 8 p.



CSN (1988), *Notre présence syndicale auprès des coopératives de travail*, Montréal, CSN (soumis au Conseil fédéral). 34 p..

CSN (1988a) ,*Un fonds pour des emplois autogérés. Le sens de l'implication et de l'appui de la CSN*, Montréal, 8 p.

CSN (1985), *Avec le monde. Rapport de l'exécutif*, Septième Congrès spécial ,28-21 mars 1985, Québec, CSN, 80 p. (exécutif composé de Gérald Larose, Michel Gauthier, Léopold Beaulieu, Monique Simard, Roger Valois, Christophe Auger).

CSN (1984), *Comité pouvoir populaire*. Rapport d'étape soumis au comité-synthèse du Congrès d'orientation, Montréal, 31 p.

DEDEURWAERDERE, Tom (2014), *Sustainability Science for Strong Sustainability*, Cheltenham (UK) et Northampton (Mass.), Edward Elgar, 167 p.

FONDACTION (2016), *Donner du sens à l'argent : les 20 ans de Fondation* », Montréal, Fondation, 2016 (publié à l'occasion du 20 e anniversaire, rédacteur principal Michel Rioux).

GADREY, Jean (sd), « La transition écologique et sociale : enfin une approche vraiment plurielle », Alternatives économiques (disponible : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2011/06/16/la-transition-ecologique-et-sociale-enfin-une-approche-vraiment-plurielle/>)

GEELS, Frank (2011), « The multi-level perspective on sustainability transitions: Responses to seven criticisms », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, vol 1, n°1, pp. 24-40.

GEELS, Frank W. et Johan SCHOT (2010), « The Dynamics of Transitions: A Socio-Technical Perspective », in GRIN, John, ROTMANS, Jan and Johan SCHOT (in collaboration with Frank Geels and Derk Loorbach), *Transitions to Sustainable Development. New Directions in the Study of Long term transformative change*, , New York/London (Routledge) 2010, pp. 11-17.

GENDRON Corinne et Gilles L. BOURQUE (2003), « Une finance responsable à l'ère de la mondialisation économique. », *L'Économie politique* 2/2003 (n.18), pp 50-61 (URL : www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2003-2-page-50.html DOI : 10.3917/leco.018.0050)

GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI) (2000-2006), *Les niveaux d'application du cadre GRI (AL)*. Version RG 3.0/Version finale (version français assurée conjointement ORSE et AFNOR. Amsterdam, 5 p. (Traduction assurée par Claude Normand, Fondation (CSN), Geneviève Labrie-Beaudoin, Investissement Québec, Qussai Samak, Neuvaction, et Pierre Habbard, Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

ISENBERG, Daniel (2014). « What an Entrepreneurship Ecosystem Actually Is », *Harvard Business Review*, mai 2014 (<https://hbr.org/2014/05/what-an-entrepreneurial-ecosystem-actually-is>).

HAUSKNOST, Daniel and William HAAS (2013), *The role of innovation in a socio-ecological transition of the European Union, (Austria)*, Neujobs working paper no. D 1.4 april 2013 (Institute of Social Ecology), 34 p. - http://www.neujobs.eu/sites/default/files/NEUJOBS_Del1.4.pdf



HAXELTINE, A., AVELINO, F., WITTMAYER, J. KEMP, R., WEAVER, P., BACKHAUS, J. AND T. O'RIORDAN Transformative Social Innovation: A Sustainability Transitions Perspective on Social Innovation, *Social Frontiers. The next edge of social innovation research* (<http://kemp.unu-merit.nl/pdf/Haxeltine%20et%20al.%202013%20TSI%20Transition%20Perspective.pdf>)

LAVILLE, Jean-Louis (dir.) (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 334 p.

LAWRENCE, T.B. ET SUDDABY, R. (2006). Institutions and institutional work. Dans Clegg S. R., Hardy C., Lawrence T. B. et Nord W.R. (dir.), *Handbook of organization studies* (2nd éd., p. 215-254). Londres: Sage.

LAWRENCE, T., SUDDABY, R. ET LECA, B. (2011). Institutional Work: Refocusing Institutional Studies of Organization. *Journal of Management Inquiry*, 20(1), 52-58.

LAURENT', Éloi et Philippe POCHET (2016), *Pour une transition sociale-écologique. Quelle solidarité face aux défis environnementaux*, Paris, Les petits matins (avec [matins](#) avec la collaboration de l'[Institut Veblen pour les réformes économiques](#)).

LÉVESQUE, Benoît (2016), « Économie sociale et solidaire et entrepreneur social : vers quels nouveaux écosystèmes ? », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 54 | 2016, mis en ligne le 01 mars 2016, consulté le 14 mars 2016. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/2802>

LÉVESQUE, Benoît (2014), « L'institutionnalisation des services québécois de garde à la petite enfance à partir de l'économie sociale: un processus qui s'échelonne sur plusieurs décennies », LÉVESQUE, Benoît, FONTAN, Jean-Marc et Juan-Luis KLEIN (2014), *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 267-302

LÉVESQUE, Benoît et Gilles L. BOURQUE (dir.) (2009), « Repenser le modèle québécois de développement », dans *Revue vie économique*, vol. 1, no 1 (2009) (http://www.eve.coop/mw-contenu/revues/1/3/RVE_vol1_no1_Levesque-Bourque.pdf).

LÉVESQUE, B., P. R. BELANGER, BOUCHARD, M. J., GENDRON, C., MENDELL, M. , LAVOIE, A. et R. ROUZIER (2001), *Le Fonds de solidarité FTQ, un cas exemplaire de nouvelle gouvernance*, Montréal, Fonds de solidarité, 107 p.

LÉVESQUE, Benoît, Paul R. BELANGER, Marie J. BOUCHARD, Marguerite MENDELL, André LAVOIE, Corinne GENDRON et Ralph ROUZIER (1999), *Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), un cas exemplaire de nouvelle gouvernance*, Montréal, CRISES, 120 p.

TURCOTTE, Marie-France, HERVIEUX, Chantal, CARON, Marie-André, CLERMONT, Étienne et Marie-Claude ALLARD (2017, à paraître), « Fondation - Entrepreneur institutionnel, dans le domaine de la finance responsable », B. LÉVESQUE (dir.), B. LÉVESQUE (dir.), *FONDACTION, un fonds de travailleurs pleinement engagé dans la finance sociale et responsable*, chapitre 5.

ZERDANI, Tessadit (2015), *Gouvernance de réseaux interorganisationnels, Cas d'un réseau d'organisations sociales et collectives*, Montréal, thèse de doctorat en Administration (UQAM), 477 p. (l'auteur mobilise les théories de l'entrepreneur institutionnel).



Séance 2A - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion: modèles d'action et potentiel innovant des marges / *Fight against poverty and exclusion : models for action*



Nouer les savoirs, délier les pratiques, fabriquer l'égalité : le modèle d'innovation sociale d'Exeko et son laboratoire.

Nadia Duguay et William-J. Beauchemin, Exeko

INTRODUCTION

Les fils invisibles qui nous traversent et nous lient les uns aux autres varient en forme et en substance : autant de manières de faire communauté, par des symboles, des regards, des mots, des gestes de tout ordre. Tissés selon une variété de techniques et d'usages, ces différentes composantes du lien social forment des motifs complexes, superposés et diversifiés – des configurations sociales. Sans doute, ce qu'on appelle le tissu social ne peut prendre vie que dans l'articulation de telles configurations, elles-mêmes ainsi composées par les médiations de tout ordre venant permettre à des humains et à des humaines d'entrer en relation⁴.

Aujourd'hui, force est de constater que ce tissu est abîmé, les fils sont rompus à de nombreux endroits. Des pans se resserrent jusqu'à devenir rigides, et d'autres se relâchent jusqu'à n'avoir plus rien à quoi s'attacher. Le tissu se désagrège, peu à peu, conséquence des transformations propres à ce qu'on pourrait appeler, d'un souffle, la postmodernité⁵. Comment œuvrer, sinon à coudre de nouveau la vie sociale, du moins à raccommoder les trous qui s'y sont formés? Ce texte se propose de survoler une tentative de réponse à cette question, telle que portée par Exeko, un organisme dédié à l'inclusion sociale et à l'émancipation intellectuelle.

Cette réponse prend la forme d'une *praxis*, c'est-à-dire une pratique transformative tentant de résoudre certaines sources d'injustices par l'articulation de modèles théoriques et d'actions concrètes (Feenberg, 2016). Il s'agit en quelque sorte d'agir en tant qu'artisans et artisanes prenant pour matière ce tissu social. Affublé au métier, on tente de nouer les savoirs dispersés, les intelligences isolées, les idées encapsulées et les personnes éloignées. On essaie tout autant, dans la diversité de nos projets, de dénouer les regards et les pratiques figés afin de leur redonner de la mobilité. Surtout, avec tant d'autres dans tous les coins de ce tissu aux formes inégales, on s'évertue à y fabriquer l'égalité : tâche sisyphienne, jamais accomplie, mais qu'on peut toujours remettre à l'ouvrage.

La logique de présentation de cette praxis prendra son point de départ dans trois ensembles théoriques. Tout d'abord, nous exposerons les grandes lignes d'une vision politique et d'une posture éthique aux orientations normatives. Puis, nous présenterons l'articulation de nos approches à

⁴ La métaphore textile utilisée ici remplit une fonction heuristique pour désigner à un haut niveau de généralité l'imbrication multilatérale des relations sociales (Elias, 1939, p.20-40; Ascher, 2005, p.43-44).

⁵ Phénomène complexe débutant au cours des années 1970, les transformations postmodernes à l'origine de cette désagrégation du tissu social comprennent tout autant l'effritement culturel et politique du sens commun et des repères collectifs (Lyotard, 1979), la précarisation et la flexibilisation économique des rapports sociaux (Harvey, 1990) et l'individualisme marchand poussant chacun à être entrepreneur de soi-même (Jameson, 1992).



différents niveaux d'intervention sociale selon une théorie de la transformation sociale. Finalement, nous exposerons brièvement deux actions, mettant en œuvre et transformant les théories et approches mobilisées.

1. VISION POLITIQUE ET POSTURE ÉTHIQUE

Trois champs de réflexion théorique et conceptuelle viennent donner sens à cette praxis. Les deux premiers, par un rapport critique à l'ordre social actuel, proposent des orientations normatives à appliquer à l'échelle sociale et personnelle. Tout d'abord, la vision utopique d'une société inclusive, créative et réflexive à laquelle nous aspirons donne une direction à cette praxis. Ensuite, la posture éthique correspondant à une présomption d'égalité des intelligences anime les manières de la mettre en œuvre. Le troisième champ correspond à une théorie de la transformation sociale, c'est-à-dire à une série de réflexions stratégiques pour réaliser cette vision et diffuser cette posture, que nous détaillerons dans la prochaine section.

La vision a un caractère idéal : elle pointe vers une société égalitaire et émancipée, constituée à l'intersection d'institutions sociales inclusives et de pratiques réflexives et créatives. Des institutions inclusives sont nécessaires pour tendre vers un réel égalitarisme, en développant des voies de participation adaptées à la multitude des différences⁶. Une telle inclusion étendue à l'ensemble de la société permet l'atteinte d'une parité de participation à la vie sociale dans toutes ses dimensions politiques, culturelles, intellectuelles et économiques (Fraser, 2000, p.82). L'émancipation, à notre sens, implique l'intégration transversale et l'articulation de pratiques réflexives et créatives. Les pratiques réflexives - pensée critique, analyse sociale, délibération – favorisent l'exercice d'une pensée autonome, approfondie et résistante aux dogmatismes. Les pratiques créatives – arts, formes d'expressivité, innovation – favorisent quant à elles la curiosité, le dépassement de soi et la découverte de nouvelles solutions aux problèmes rencontrés.

La posture éthique que nous adoptons correspond à une présomption d'égalité des intelligences (Rancière, 1987). Elle s'ancre tout d'abord dans un constat : il existe des mécanismes sociaux de discrimination et d'exclusion spécifiquement liées à la notion d'intelligence, qui côtoient, s'appuient sur et renforcent d'autres formes d'exclusion matérielle, culturelle et institutionnelle. À partir de la littérature critique contemporaine, nous avons établi une typologie provisoire de ces mécanismes en y distinguant trois modes d'action principaux : une infériorisation fonctionnant selon le principe d'une hiérarchie présumée des intelligences (Darré, 2011, Bourdieu, 1984, Le Blanc, 2009), une décrédibilisation agissant en décapitant la prise de parole d'acteurs sociaux marginalisés (Fricker, 2007, chapitre 1; Rancière, 1987, chapitre 4) et l'imposition normative de codes sociaux dominants (Young, 1990, p.60; Bourdieu, 1997, chapitre 5; Fricker, 2007, chapitre 7). Une présomption d'égalité des intelligences prend le contre-pied de tels mécanismes en soulignant l'absence d'une définition universelle - ou au moins consensuelle et opérationnelle - de l'intelligence qui viendrait justifier de tels

⁶ Une prise en considération sérieuse de la diversité humaine implique effectivement de dépasser une conception formelle de l'égalité, pour plutôt se concentrer sur la mise à disposition effective des moyens nécessaires à chacun et chacune, selon ses spécificités, pour accomplir les mêmes choses (Sen, 2000, p.145-149).



effets (Goodey, 2011) et en y substituant un présupposé pratique, celui d'une égalité intellectuelle entre tous les êtres humains. Cette égalité n'implique pas une uniformité des savoirs, des expertises ou des moyens d'expression privilégiés, mais le partage universel présupposé d'une capacité, celle de penser, de réfléchir, d'avoir des idées, de changer d'idées et d'agir selon celles-ci. Cette présomption repose sur une efficacité pratique, c'est-à-dire qu'en présupposant une égalité intellectuelle, celle-ci risque davantage de se manifester ou de se réaliser qu'en partant de l'attente inverse. Concrètement, nous opérationnalisons cette posture dans une série de dispositions que nous tentons d'adopter et que nous invitons les participants et participantes à nos projets à appliquer : une suspension des préjugés et une ouverture aux potentiels comme dispositions d'esprit, et une honnêteté intellectuelle et une valorisation des savoirs en tant que dispositions relationnelles.

Ensemble, vision et éthique forment en quelque sorte la mission organisationnelle que se fixe Exeko, celle aussi que la praxis présentée ici se donne. Cette mission pourrait être articulée en une formule synthétique : la créativité intellectuelle et artistique au service d'une transformation sociale inclusive et émancipatrice.

2. STRATÉGIES ET MODÈLES D' ACTIONS

Sous l'intitulé de théorie de la transformation sociale, c'est tout un champ de réflexions stratégiques sur la manière de tendre vers la réalisation de cette mission qui est en jeu. Ces réflexions stratégiques s'inspirent de plusieurs domaines : analyses conjoncturelles, théories critiques, modèles sectoriels d'innovation sociale, etc. En constante construction, nous présenterons ici quelques éléments qui y participent et qui offrent des modèles d'actions qui agissent comme intermédiaires entre nos visées et postures normatives et les actions concrètes déployées. Quatre types d'actions sont mises de l'avant : la création ou le renforcement de voies de participation sociale pour des personnes à risque, en situation ou à expérience vécue d'exclusion sociale, l'ouverture d'espaces de mixité sociale, la collaboration avec d'autres organisations et l'investissement de milieux institutionnels.

Comme le montrent ces quatre types d'actions, il ne s'agit pas pour nous de ne travailler qu'avec des populations subissant de l'exclusion sociale. Il s'agit plutôt d'œuvrer, avec des moyens et stratégies adaptés, à plusieurs niveaux d'intervention sociale afin de promouvoir l'inclusion et l'émancipation des populations particulièrement vulnérables, mais également de tout un chacun. Dans cette section, nous tenterons de croiser ces niveaux d'interventions sociales – les situations, les milieux, les institutions – à des stratégies de transformation sociale agissant par rupture, par infiltration interstitielle ou par infiltration symbiotique (Wright, 2010, troisième section). La première stratégie vise à casser radicalement les dynamiques sociales problématiques pour les substituer par des modèles opposés. La seconde consiste à insérer dans une multiplicité d'espaces propices de nouvelles dynamiques côtoyant celles qui sont jugées problématiques. La troisième renvoie plutôt à une participation directe aux instances de pouvoir afin de transformer les dynamiques « de l'intérieur ».

Premièrement, le cœur de notre praxis s'ancre dans un travail direct avec des populations marginalisées : jeunes précarisés, autochtones en milieux urbains ou ruraux, personnes en situation d'itinérance, personnes vivant avec des enjeux de dépendance ou de santé mentale, personnes issues



de la neurodiversité, et ainsi de suite. Afin de travailler avec ces populations diversifiées, aux besoins et intérêts divergents, nous avons développé une pratique contextuelle nommée la médiation intellectuelle. Cette pratique vise à créer des situations égalitaires de réflexion collective et d'analyse sociale afin de favoriser un usage autonome de l'intelligence de chacun et chacune. Ces situations se déploient par des propositions libres et ouvertes, où des équipes de médiateurs et médiatrices utilisent une boîte à outils regorgeant de techniques visant à créer des expériences ludiques, philosophiques et sociales favorisant l'exercice de compétences et capacités réflexives, expressives et démocratiques⁷. Ces exercices sont en eux-mêmes des manières de prendre part à la vie intellectuelle, culturelle et politique de la société. Les thèmes abordés peuvent être variés, mais tournent tous autour de l'esprit critique, de l'analyse sociale et de l'action citoyenne (Exeko, 2015).

En créant de telles expériences, les équipes de médiation tentent de produire des « événements⁸ » à un niveau microsociologique, c'est-à-dire des situations où les logiques habituelles d'actions, d'interactions et de rapport à soi présentes dans le milieu d'intervention sont rompues pour faire place à de nouvelles logiques sociales plus inclusives et égalitaires. Ces nouvelles logiques sont fondées en grande partie sur la posture éthique présentée plus haut. En proposant également, par une série d'exercices ludiques et insolites, des manières renouvelées d'entrer en relation avec des objets cognitifs et esthétiques (savoirs et œuvres) et de prendre part à des pratiques intellectuelles et artistiques (philosophie, sciences sociales, création artistique), il s'agit aussi de rendre accessibles un patrimoine culturel commun et de mettre à disposition des modes de subjectivité souvent absents des milieux où nous intervenons. En tant que stratégies, la création de ces événements ne fonctionne pas toujours, et la modularité de la pratique de la médiation intellectuelle permet d'expérimenter diverses propositions pour l'adapter au contexte spécifique de médiation pouvant se décliner sous forme d'ateliers, de rencontres informelles, de dispositifs présents dans l'espace, ou encore d'accompagnement dans une visite ou un projet.

Deuxièmement, ces situations sont créées dans deux types de milieux sociaux. Premièrement, elles le sont dans des milieux fréquentés par des populations marginalisées, dans le but de favoriser la participation réflexive et créative de ces personnes à la vie sociale. On peut nommer ici des refuges, des centres communautaires, des écoles, des centres de santé, ou encore directement l'espace urbain public. Deuxièmement, elles sont créées dans des milieux où on peut constater un déficit d'inclusion auquel des solutions adaptées sont possibles : nous pensons ici aux institutions culturelles (musées, salles de concert, bibliothèques, etc.), aux universités (événements scientifiques, colloques, etc.) et aux instances politiques (civiques, municipales, provinciales, etc.). Il s'agit alors pour nous de travailler directement avec les différentes structures organisationnelles présentes dans ces milieux afin de s'assurer d'un renforcement mutuel de nos actions.

⁷ Voici quelques exemples de techniques : théâtre-forum, délocalisation des ateliers, ajout de signalétiques dans l'espace, jeu de rôle, processus émergents, etc.

⁸ Dans la littérature critique contemporaine, l'événement désigne un processus de rupture avec les dynamiques sociales et subjectives quotidiennes et hégémoniques. Nous mobilisons ce concept dans ce sens critique, tout en y attachant aussi la dimension esthétique des *happenings* artistiques (Keucheyan, 2010 p.214-242; Rancière, 2012, p.113-131).



Typiquement, la stratégie d'infiltration interstitielle utilisée au niveau du milieu consiste à débiter par une analyse collaborative avec ces organisations. Nous pouvons alors identifier un lieu présent dans le milieu particulièrement propice à la création de situations de médiation intellectuelle. Par l'investissement de ce lieu, et par les discussions initiées avec les participants et participantes, nous pouvons ensuite repérer d'autres lieux et espaces propices à la création de situations de médiation intellectuelle qui pourraient être investis. Par exemple, à partir de sorties culturelles occasionnelles avec des travailleurs précaires, on constate la pertinence de cycles d'ateliers au sein de l'organisme pour lequel il travaille. Fonctionnellement, il s'agit ainsi pour les équipes de travailler à partir de trajectoires fortement malléables, c'est-à-dire qu'elles peuvent être altérées en fonction des divers espaces qui s'ouvrent et qui forment des interstices propices aux logiques sociales proposées. En tant que stratégie, cette infiltration interstitielle rencontre plusieurs défis : complémentarité parfois difficile à atteindre avec certains organismes, rigidité des logiques à l'œuvre au sein de divers espaces des milieux, ou encore manque de ressources pour créer de nouvelles zones d'action.

Troisièmement, nous mobilisons aussi une stratégie d'infiltration symbiotique, c'est-à-dire de participation directe au sein de différents comités externes à Exeko afin de mettre concrètement à l'agenda les questions entourant l'inclusion sociale et l'émancipation, ainsi que pour déblayer de nouvelles voies de participation par un travail d'influence auprès des décideurs, décideuses et d'autres personnes en situation de pouvoir. Nous multiplions donc également les activités de représentation politique, scientifique et médiatique, ainsi que de transfert de pratiques et d'approches, afin de présenter et souligner l'importance d'œuvrer à une société inclusive et émancipée. Cette stratégie est particulièrement importante pour découvrir les opportunités d'actions conjoncturelles qui se présentent et pour établir des alliances stratégiques avec des acteurs dans divers secteurs sociaux.

Ainsi, parmi les réflexions stratégiques en cours au sein d'Exeko, nous croyons au potentiel d'articuler trois stratégies de transformation sociale à différents niveaux d'intervention. En résumé, il s'agit d'agir pour rompre localement certaines logiques sociales inégalitaires, pour introduire dans une multiplicité d'espaces de milieux sociaux de nouvelles logiques inclusives et d'intégrer des actions de représentation afin de modifier les politiques et approches institutionnelles et gouvernementales⁹.

3. ACTIONS ET PROJETS

Comment ces modèles d'actions stratégiques, orientés vers la réalisation de notre vision et la diffusion de la posture éthique, s'inscrivent-ils dans des actions et projets concrets ? Deux exemples de projet permettront d'illustrer cette mise en œuvre et l'impact qu'elle a sur nos réflexions : le déploiement de nos actions à la Maison du Père et le laboratoire Culture inclusive.

⁹ Notons que ce modèle est un modèle organisationnel et qu'il ne peut être perçu comme universalisable pour une lutte collective vers notre vision. Nous croyons à ce niveau que la convergence avec d'autres formes d'actions visant l'émancipation est nécessaire. Pour contraster notre approche micro- et méso sociologique d'articulation de ces stratégies avec une approche plus macrosociologique, voir (Durand-Folco, 2013)



En mars 2013, nous avons débuté des ateliers hebdomadaires faisant partis du programme idAction¹⁰ à la Maison du Père, un refuge pour hommes en situation d'itinérance. Dès le début, nous avons identifié avec les intervenants de l'organisme que le souper collectif était un lieu pertinent à investir en amont de chaque atelier. Ainsi, l'équipe de médiation, comprenant des bénévoles contribuant à la mixité sociale des actions de médiation, mange avec les participants et amorce des exercices de réflexion autour du thème de l'atelier, servant à la fois de mobilisation des participants et de situations ayant une valeur en elles-mêmes. Après plusieurs mois d'ateliers et de discussions autour de soupers, on remarque qu'une collaboration pourrait être renforcée au niveau de la bibliothèque présente dans la salle commune. Ainsi, nous décidons ensemble d'ouvrir une bibliothèque faisant partie du réseau de bibliothèques d'Exeko, Bibliolibre¹¹. Il est ensuite décidé d'en ouvrir une autre dans une section de l'organisme réservé aux usagers en réintégration sociale, séparé des usagers du refuge de première ligne. Des livraisons prétextes autour de cette nouvelle bibliothèque, où des médiateurs déballent des boîtes de livres en invitant des participants à participer à la classification et à la manipulation des livres, fait émerger la possibilité de tenir des cercles de lecture au sein de cette section. Ces cercles de lecture sont tout d'abord animés par une médiatrice, puis la bibliothèque est mise à jour par une bénévole. Parallèlement, suite à un passage dans une émission de radio à CIBL pour parler de ces projets, l'animatrice propose à la chargée de projet d'Exeko de construire une émission de radio d'une heure avec ces participants. Les ateliers hebdomadaires sont alors investis par ce projet, où l'équipe de médiation et l'équipe radiophonique proposent un accompagnement des participants dans la construction de la structure et des segments de l'émission, tout en l'ancrant dans un processus créatif et réflexif, permettant aux participants de représenter publiquement et médiatiquement un sujet de leur choix : l'itinérance.

Le Laboratoire Culture Inclusive prend naissance dans une action de représentation auprès du Groupe des Onze, constituée de onze des plus grandes institutions culturelles de la ville de Montréal. Récemment formé, le groupe cherchait alors un projet porteur leur permettant de cimenter leur collaboration. La proposition d'un projet de recherche participatif par Exeko est venue répondre à cette volonté, tout en faisant avancer la question de la participation de citoyens et citoyennes à risque d'exclusion culturelle dans les milieux institutionnels de la culture. Composé de volets de recherche création et de recherche comparative, le projet comporte aussi un volet où est intégré à des sorties culturelles des ateliers de recherche participative (Beauchemin et Ramos, 2016). Ces ateliers, tenus avec des participants et participantes vivants diverses formes de marginalisation culturelle débutent par la coconstruction d'une grille d'analyse sociale des milieux culturels à partir des anticipations des participants. Cette grille est ensuite confrontée à la réalité du milieu lors de sorties culturelles accompagnées d'une équipe de médiation. Un dernier atelier reprend cette grille pour la comparer à la réalité observée durant la sortie, effectuer une analyse réflexive du milieu visitée et formuler des recommandations spécifiques pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion en son sein. Les recommandations issues de ces ateliers seront mises en valeur au sein d'une charte d'accessibilité

¹⁰ Voir la description du programme en ligne : <http://exeko.org/idaction>

¹¹ Voir la description du programme en ligne : <http://exeko.org/biblio-libre>



culturelle, au terme d'un processus de corédaction auquel seront invités plusieurs des participants et participantes à ces sorties.

CONCLUSION

Ces deux exemples illustrent de manière succincte la manière dont sont appliqués concrètement les modèles d'actions stratégiques décrits plus haut : on navigue entre des situations où sont directement impliqués des personnes marginalisées, des collaborations stratégiques pour multiplier les actions et leur impact, ainsi que des actions de représentations permettant, sinon d'entendre directement la voix de ces personnes, au moins de mettre de l'avant la nécessité de trouver des manières de le faire. On espère ainsi contribuer à renouer certaines perspectives au tissu des idées et savoirs sociaux communs. On espère aussi participer à renouveler les pratiques d'accessibilité et d'inclusion au sein des différents milieux où nous agissons. En guise de conclusion, une question qui nous anime toujours, sans que l'on puisse y apporter de réponse définitive : comment, de fil en aiguille, l'infiltration de logiques égalitaires peut-elle mener à un renversement de l'inégalité?

BIBLIOGRAPHIE

François Ascher (2005), « La métaphore est un transport. Des idées sur le mouvement au mouvement des idées », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol.1, no 118, p.37-54.

William-J. Beauchemin et Sofia Ramos (2016). *Devis de recherche théâtral : Laboratoire Culture inclusive*, Montréal, Exeko. Disponible en ligne : https://drive.google.com/file/d/0B9_JZGxAbxhRzVzeF9DcnVsZEE/view

Pierre Bourdieu (1984). *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.

Pierre Bourdieu (1997). *Méditations Pascaliennes*, Paris, Seuil.

Jean-Pierre Darré (2011). *Le pouvoir d'initiative et d'invention. Nouvel enjeu des luttes sociales*, Paris, L'Harmattan.

Jonathan Durand-Folco (2013). « Des interstices à la rupture », *Raisons sociales*, Disponible en ligne : <http://raisons-sociales.com/articles/des-interstices-a-la-rupture/>

Norbert Elias (1939). *The society of individuals*, New York, Continuum.

Exeko (2015). *La médiation intellectuelle*, Montréal, Exeko. En ligne : https://drive.google.com/file/d/0BzOepHp-C_Ygb3N1aEsxRWY3cG8/view

Andrew Feenberg (2016). *Philosophie de la praxis*, Montréal, Lux.

Nancy Fraser (2000). «Repenser la reconnaissance », dans *Qu'est-ce que la justice sociale*, Paris, La Découverte, trad. par Estelle Ferrarese.

Miranda Fricker (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*, New York, Oxford University Press.



- C.F. Goodey (2011). *A History of Intelligence and "Intellectual Disability"*, Farnham, Ashgate.
- David Harvey (1990). *The conditions of postmodernity*, Oxford, Blackwell.
- Frederic Jameson (1992). *Postmodernism, or the Cultural Logic of Late Capitalism*, Duke University Press.
- Razmig Keucheyan (2010), *Hémisphère gauche*, Montréal, Lux.
- Guillaume Le Blanc (2009). *L'invisibilité sociale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Jean-François Lyotard (1979). *La condition postmoderne*, Paris, Éditions de Minuit.
- Jacques Rancière (1987). *Le maître ignorant*, Paris, Fayard.
- Jacques Rancière (2012). *La méthode de l'égalité*, Montrouge, Bayard.
- Amartya Sen, (2000). *Repenser l'égalité*, Paris, Seuil, trad. par Paul Chemla.
- Erik Olin Wright (2010). *Envisioning Real Utopias*, Londres, Verso.
- Iris Marion Young (1990). *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.



Parole d'excluEs : croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs

Jean-Marc Fontan, UQAM, IUPE et Isabel Heck, Parole d'excluEs, service de la recherche, IUPE

Initiée à l'aune de la crise financière de 2007, l'initiative locale *Parole d'excluEs*, inspirée de mouvements collectifs d'Amérique Latine, renoue avec les pratiques participatives et citoyennes québécoises des années 1960. Dans un contexte sociopolitique associé au désengagement de l'État, au néolibéralisme, à la dominance de l'individualisme et aux pratiques d'intervention tournées vers l'assistance individuelle, l'action collective initiée par des acteurs de la société civile maintient sa capacité innovante et propose des alternatives viables. Notre article explorera ce mouvement de recomposition à partir d'une étude de la collaboration qui a pris place entre *Parole d'excluEs* et des chercheurs d'un dispositif de recherche-intervention créé spécialement pour accompagner la démarche de l'organisation.

L'objet central de l'article portera sur l'étude de l'environnement de travail collaboratif qui a été mis en place. Dans un premier temps, nous présenterons le cadre d'émergence et de développement des modalités de recherche action prenant place entre *Parole d'excluEs* et l'Incubateur universitaire éponyme, et notamment l'internalisation de la recherche par la création d'un poste de chercheur en milieu communautaire. Dans un deuxième temps, nous analyserons cette collaboration, en prenant en considération les dimensions tenant au travail de médiation entre deux univers d'action-réflexion et aux postures découlant de cette mise en relation. Dans un troisième temps, nous porterons une attention particulière sur ce que signifie coconstruire des connaissances et le croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques en situation de transdisciplinarité et de trans-sectorialité.

La dernière section de l'article portera sur les enjeux et les défis qui se posent lorsqu'un organisme de la société civile appuyé dans la production de connaissances par le milieu universitaire est en mesure d'internaliser une capacité effective de recherche scientifique. En corolaire, nous nous pencherons sur les incidences et l'influence qu'une démarche de type *Parole d'excluEs* a sur la capacité de recherche universitaire et la transformation des pratiques au sein de la communauté de recherche universitaire.

Parole d'excluEs

Parole d'excluEs est une organisation à but non lucratif fondée en 2006 pour renouveler les pratiques pour lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté au Québec. Partant du constat que la pauvreté et l'exclusion sociale sont le produit de développements politiques, économiques et sociaux, *Parole d'excluEs* a développé une démarche qui part des besoins exprimés des personnes vivant en situation d'exclusion et de pauvreté pour construire des projets qui visent à transformer le système économique et politique afin qu'il soit producteur d'inclusion et non d'exclusion.



Avec ses partenaires, l'organisation a construit un modèle d'action de « mobilisation citoyenne par le logement communautaire » aujourd'hui déployé dans trois quartiers défavorisés de Montréal¹². Ce modèle mobilise des citoyens, des acteurs de la société civile ainsi que des chercheurs. Lorsque *Parole d'excluEs* s'établit dans un secteur d'intervention et y ouvre un local communautaire – ensemble avec une organisation qui y développe des logements communautaires (la SHAPEM¹³) et l'Accorderie¹⁴ – elle cherche dans un premier temps à écouter les citoyens du quartier. Sans projet ni domaine d'intervention prédéfinis, *Parole d'excluEs* propose une démarche aux citoyens, dont la première étape est de s'exprimer sur leur quartier et leurs conditions de vie. Avec l'aide de l'Incubateur universitaire de *Parole d'excluEs* (IUPE), une étude de terrain dégagant les besoins et aspirations des citoyens est réalisée. Celle-ci vise à systématiser le savoir citoyen sur le quartier pour en faire ressortir une vision commune et rassembleuse, qui constituera la pierre d'assise pour les actions à développer. Les résultats de cette étude sont ensuite validés par ceux-ci en assemblée publique. Puis, les citoyens sont invités à passer collectivement à l'action pour relever les défis identifiés dans l'étude. Ils se regroupent en formant un comité citoyen, distinct et autonome de *Parole d'excluEs*, qui est soutenu et accompagné par ce dernier. C'est alors que le développement de projets commence, en co-construction entre citoyens, acteurs de la société civile et chercheurs.

Au fil des ans, cette démarche a mené à des solutions inclusives dans des domaines aussi diversifiés que le vivre ensemble, l'économie et l'emploi, l'alimentation, la santé, l'exclusion numérique, la petite enfance, l'aménagement et la démocratie participative. Elle a mené, entre autres, à la transformation d'espaces désaffectés en espaces citoyens, à la création d'un modèle de Centre de petite enfance (CPE) ancré dans la communauté, au développement d'un système alimentaire basé sur la réciprocité et l'interdépendance et à la formation d'un Groupe informatique pour tous qui lutte contre l'exclusion numérique. Aujourd'hui, l'organisation compte environ 200 membres, plus d'une douzaine de salariés et plus d'une trentaine d'organisations partenaires impliquées dans des projets collectifs.

La démarche de *Parole d'excluEs* est caractérisée autant par la mobilisation citoyenne que par la recherche et la mise en œuvre de solutions collectives et transformatrices pour lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté. Réussir une telle démarche nécessite non seulement une forte capacité d'action, mais aussi une réflexivité.

L'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs* (IUPE)

Fondé en 2007 par Jean-Marc Fontan et Pierre-Joseph Ulysse, chercheurs associés à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et à l'Université de Montréal, l'IUPE a pour mission de croiser des savoirs afin d'accompagner, par la recherche-intervention, les démarches de *Parole d'excluEs*. L'Incubateur, au moment de sa création, se voulait un nouveau dispositif de recherche-action. Il a été mis sur pied en

¹² Les trois terrains d'intervention sont : l'îlot Pelletier à Montréal-Nord depuis 2007, le site de l'ancienne Biscuiterie Viau à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve depuis 2008, le Nord-Est de Montréal-Nord depuis 2013 (<http://www.parole-dexclues.ca/lieux/>).

¹³ Société d'habitation populaire de l'est de Montréal.

¹⁴ L'Accorderie a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion en proposant un système économique basé sur la monnaie temps qui permet des échanges de services (individuels et collectifs), en vue de renforcer le lien social, la solidarité et d'améliorer les conditions de vie (<http://accorderie.ca>).



réponse à une demande d'accompagnement adressée par l'idéateur de *Parole d'excluEs* à un agent de mobilisation des connaissances du Service aux collectivités de l'UQAM et au directeur du Regroupement québécois de recherche partenariale en économie sociale. Le dispositif de recherche a pris la forme spécifique d'un « incubateur universitaire » dans la lignée des pratiques collaboratives universitaires de recherche et de formation présentes au Brésil (Longtin, 2010) et qui soutiennent, sur des périodes de deux ans, des initiatives d'économie solidaire en milieu urbain ou rural.

La mission de l'IUPE se décline en deux grands axes de travail. Premièrement, l'Incubateur réalise des recherches-actions pour accompagner des interventions issues du modèle d'action de *Parole d'excluEs*. Deuxièmement, l'Incubateur produit une réflexion critique sur les fondements théoriques et méthodologiques propres au type de recherche-intervention qu'il effectue.

Le modèle d'action proposé par *Parole d'excluEs* pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à l'échelle d'un quartier repose sur la mobilisation de citoyens¹⁵, de représentants d'organisations de la société civile, d'agences publiques et de structures universitaires de recherche. Sur chaque site d'intervention, un « comité promoteur » est chargé de soutenir la mobilisation des citoyens. Des représentants d'organismes communautaires et institutionnels ainsi qu'un représentant de l'IUPE siègent sur chacun des comités promoteurs.

Les premiers travaux de recherche réalisés par l'IUPE¹⁶ sont issus des besoins identifiés par les membres des comités promoteurs actifs. De 2008 à 2011, une vingtaine de recherches-actions ont été réalisées. La moitié de ces recherches portaient sur des thèmes tels que la mobilisation citoyenne (Boisvert *et al.*, 2009), la mixité sociale (Leclerc-André, 2011), le modèle Accorderie (Rolandeau, 2012) et les pratiques d'agriculture en milieu urbain (Renaud et Royer, 2012). D'autres recherches ont permis de systématiser les connaissances sur les processus de travail qui furent mobilisés. À titre indicatif, une recherche se penchait sur la dimension innovante du modèle d'action implanté par *Parole d'excluEs* (Collectif *Parole d'excluEs*, 2010), une autre sur le processus utilisé pour impliquer les citoyens du site de l'ancienne Biscuiterie Viau dans les décisions d'aménagement de tronçons d'une ancienne voie ferrée adjacents au site d'intervention (Gauthier, 2012 ; Lévesque et Lambert, 2013).

D'autres visaient la production d'études de faisabilité pour l'implantation de projets précis : par exemple, pour accompagner la mise en place et le développement du Rassemblement pour l'emploi (Londono, 2012) ou pour appuyer l'implantation d'un groupe d'achats (Akartit, 2009 ; Enriquez, 2010).

Enfin, des études portaient spécifiquement sur l'identification des besoins et aspirations des citoyens (Fontan et Rodriguez, 2009 ; Boucher, Desrochers, Guignet, Longtin, Larocque et Ravard, 2011 ; Heck, René et Castonguay, 2015). Ces dernières constituent une étape essentielle de la démarche de *Parole d'excluEs* et de la méthode de recherche-intervention développée pour appuyer des démarches de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

¹⁵ Dans ce document, le masculin est utilisé comme générique dans le simple but de ne pas alourdir le texte.

¹⁶ Les rapports de recherche sont disponibles en ligne sur le site de l'IUPE : <https://iupe.wordpress.com/rapports-de-recherche/>.



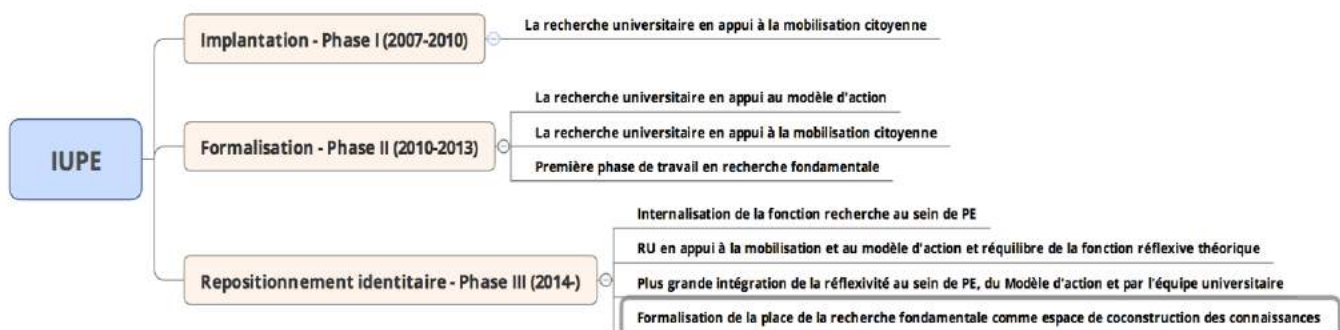
Trois étapes de travail dans la définition du *modus operandi* de l'IUPE

De 2007 à l'hiver 2010, l'IUPE regroupe deux chercheurs, des étudiant salarié et des stagiaires. Au cours de cette première étape d'existence de l'Incubateur, ce dernier est doté d'un mécanisme souple de gestion où les réunions prennent la forme de séminaires ouverts sur le terrain et de courtes réunions en petites équipes. L'informalité caractérise cette période où le lieu d'intervention est d'abord principalement situé dans le local communautaire de la rue Pelletier (de 2007 à 2008), puis dans ceux de Pelletier et de Viau (de 2009 à 2010).

Après la réalisation de la deuxième étude des besoins et aspirations (début 2010), le besoin s'est fait sentir de formaliser les travaux de l'IUPE. Une deuxième étape commence. La formalisation du *modus operandi* découlait du processus de dualisation qui s'opérait au sein de l'IUPE entre, d'une part, des actions extra murales de recherche visant la production de nouveaux savoirs en réponse aux besoins de recherche propres à *Parole d'excluEs* et les besoins intra muraux de recherche identifiés par l'équipe universitaire en termes de qualification théorique de la posture de recherche action adoptée et de systématisation méthodologique de la recherche intervention (Mauduit, 2011 ; Cormier, 2012).

La formalisation s'est traduite par un mode de gouvernance de l'IUPE qui regroupait des chercheurs, le coordonnateur de PE, les responsables à la mobilisation de l'équipe d'intervention de PE et des représentant d'organisations partenaires du modèle d'action : donc, une personne de la SHAPEM et une de l'Accorderie. Cette nouvelle formule a permis, de 2010 à 2013, de traiter de questions administratives tout en constituant un espace pour échanger, en mode coconstruction des connaissances, sur les différentes activités de recherche en cours. Les séminaires ouverts ont presque disparu et ont laissé place à des activités ponctuelles ou ciblées de valorisation ou de transfert de connaissances.

À partir de 2013, la multiplication des projets sur le terrain et l'obtention d'un financement important par *Parole d'excluEs* sont venus modifier considérablement le mode de gouvernance qui avait été adopté. D'une part, l'équipe de *Parole d'excluEs*, absorbée par la charge de travail sur le terrain, ne pouvait plus participer aussi largement aux réunions de l'Incubateur. D'autre part, le financement obtenu incluait une enveloppe spécifique pour la recherche action. Elle a permis, au sein de l'organisation, l'embauche d'une personne à temps plein dédiée à la recherche. Une chercheure en milieu communautaire ayant complété un doctorat en anthropologie à l'Université de Montréal a été embauchée et est devenue d'office la représentante de *Parole d'excluEs* à intégrer dans une structure de gouvernance de l'IUPE à repenser. Ce qui fut rapidement fait à l'hiver 2014.





Le troisième temps de développement de l'IUPE voit s'implanter une nouvelle structure de gouvernance, laquelle mobilise un représentant des quatre acteurs clé du modèle d'action de *Parole d'excluEs* (PE, Accorderie, SHAPEM et IUPE) et les chercheurs responsables des activités de recherche en cours. À partir de 2014, nous assistons à un élargissement du bassin de chercheur impliqués, à une diversification des projets de recherche sur le terrain et à une montée en importance d'activités de recherche entreprises par la chercheuse en milieu communautaire. Sous la gouverne de cette dernière, un foyer permanent de recherche action se constitue sur le terrain. Lentement, il s'est reconstruit un mode de repositionnement plus équilibré des identités et des rôles des parties prenantes. L'internalisation de la recherche au sein de *Parole d'excluEs* renforce la capacité réflexive de l'organisme. L'externalisation d'une partie de la recherche-intervention de l'épicentre universitaire favorise un renforcement de la dimension recherche fondamentale au sein de la composante universitaire de l'IUPE. Permettant, chemin faisant, l'adoption d'une position réflexive universitaire plus marquée et plus détachée de la pratique que dans la période précédente.

Quel sens et quelle compréhension donner au processus et à la dynamique relationnelle de coconstruction des connaissances ?

Le travail de croisement des savoirs et de coconstruction d'actions collectives repose sur une combinaison réfléchie des savoirs issus des interactions prenant place entre des citoyens, des professionnels de l'intervention et des chercheurs. Alors que le savoir citoyen est déterminant, voire le seul qui compte, dans l'identification de besoins, lorsqu'il s'agit d'élaborer des solutions, les aspirations des citoyens sont travaillées, croisées, et parfois mises à l'épreuve à partir d'autres savoirs, afin de faciliter la mise en mouvement de citoyens en situation de pauvreté ou d'exclusion et leur passage à l'action collective.

À titre indicatif, l'implantation d'un Système alimentaire pour tous à Montréal-Nord découle d'une réponse citoyenne développée par *Parole d'excluEs* en interaction forte avec des citoyens et une équipe de l'Incubateur relativement à un problème simple exprimé par des parents du secteur Pelletier : "*arrivés proche de la fin du mois, nous n'avons plus les moyens d'acheter de la nourriture, nos enfants ont faim*". Le constat d'une situation d'insécurité alimentaire, jumelée à des difficultés économiques et un faible lien social, rend hautement pertinent le passage à une action collective qui permettrait de faciliter l'accès à des aliments à un moindre coût. Pour répondre à ce problème d'accessibilité, à court terme, une recherche simple aurait pu être effectuée, laquelle aurait permis d'identifier toutes les ressources en dépannage alimentaire situées à proximité. Il aurait aussi été possible de faire une étude de marché pour instaurer une nouvelle ressource alimentaire, afin de développer un autre service de dépannage alimentaire. De concert avec les citoyens concernés, il a plutôt été décidé de mettre sur pied un groupe d'achat. L'identification de cette solution a demandé du temps. Il a fallu peser le pour et le contre des différentes façons de répondre au problème et surtout de voir ce qui serait le plus porteur à long terme. C'est en ce sens qu'un groupe d'achat a été mis sur pied, qu'un petit magasin de dépannage a été ouvert et que des repas ont été préparés à partir du modèle des cuisines solidaires. Ce sont autant là des formes d'action qui ont permis, via l'Accorderie de Montréal-Nord de mettre en mouvement les personnes concernées et qui ont permis le développement de solutions collectives qui font des citoyens des acteurs clés des solutions mises en place.



Quel fut le rôle de la recherche ? Il s'est agi essentiellement d'appuyer les processus décisionnels. Pour les citoyens, il s'agissait de comprendre les solutions qui existent et qui sont appliquées ici ou ailleurs et dont la mise en place pourrait se faire facilement sur le site Pelletier. Il s'est agi, dans un deuxième temps, de présenter un rationnel afin que le projet de groupe d'achat puisse être financé par des bailleurs de fonds. Cela a signifié, dans un troisième temps, de voir comment la question de la sécurité alimentaire et de l'agriculture urbaine était travaillée à Montréal et ailleurs dans le monde, d'identifier les pratiques les plus pertinentes afin d'appuyer une réflexivité entre les professionnels de *Parole d'excluEs*, d'autres intervenants et des représentants citoyens. Cette montée en réflexivité a conduit après plusieurs études et démarches citoyennes à l'identification du projet Système alimentaire pour tous et à l'implantation d'une Coopérative de solidarité en alimentation à Montréal-Nord.

Dans le cas décrit, le travail de croisement des savoirs a permis d'explorer des avenues de travail découlant d'un besoin exprimé, tout comme il a permis de vérifier la faisabilité de voir un des projets s'implanter. Il peut aussi s'agir de valider la résonance d'une proposition énoncée par un acteur extérieur à la communauté, et, si cette dernière est validée, de voir comment cette proposition "externe" peut être enrichie en fonction des besoins exprimés dans la communauté.

À titre indicatif de ce cas de figure, en 2015, *Parole d'excluEs* a été approché par la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) en vue de trouver un appui à Montréal-Nord pour y développer des services de santé complémentaires qui soient adaptés aux besoins de la population.

L'IUPE et PE venaient de publier une étude approfondie des besoins et aspirations des citoyens d'un secteur de Montréal-Nord (Heck, René et Castonguay, 2015), dans laquelle les services de santé furent à peine abordés par les citoyens. Le secteur recherche de PE a effectué une courte étude de terrain pour valider le besoin d'un nouveau service en santé et aussi de voir quelle couleur pourrait prendre ce dernier. Dans ce cadre, 61 citoyens, reflétant la diversité du quartier en termes d'origine, de sexe, d'âge et de situation familiale se sont exprimés lors de moments formels et informels. De plus, 14 intervenants sociaux et des professionnels de la santé travaillant dans le secteur ont également été rencontrés afin de recueillir leur point de vue sur la situation des services de santé dans le quartier et sur la venue possible d'un service complémentaire. Enfin, quatre chercheurs spécialisés sur les inégalités sociales et l'accès aux soins de santé ont participé à un focus group pour étayer des pistes de solutions. L'analyse fut effectuée par les chercheurs et enrichie et validée par un groupe mixte composé de citoyens, d'intervenants sociaux, de professionnels de la santé et de chercheurs. L'étude a permis de soulever des problèmes importants d'accès aux services (insuffisance de service, accès géographique et financier difficile, problème à l'accueil est d'attente, etc.). Elle a aussi fait ressortir une piste d'action : la création d'une "clinique de proximité ancrée dans la communauté et accessible et ouverte à tous", qui serait régie par quatre principes fondateurs : une clinique qui soit accueillante, accessible, inclusive dans laquelle les citoyens joueraient un rôle important dans le fonctionnement démocratique pour qu'elle reste arrimée aux besoins de la population.

Les résultats ont été présentés à une assemblée publique à Montréal-Nord. La création d'un Comité citoyen sur la santé s'en est suivie ainsi que la création d'un Comité de mise en œuvre du projet, lequel regroupe neuf organisations et regroupements. L'équipe de recherche sur le terrain continue à accompagner le projet qui est en pré-démarrage :



- elle documente et analyse le développement du projet et les dynamiques de co-construction ;
- elle contribue à la co-construction du modèle de la clinique par des recherches comparatives ;
- elle accompagne le comité citoyen sur la santé pour travailler l'appropriation des résultats de l'étude et de développer plus concrètement la réalisation des principes fondateurs de la clinique (creuser les besoins et pistes de solutions, sensibilisation à des enjeux de participation, s'inspirer d'exemples d'ailleurs).

Encore pour cet exemple, en quoi consiste la valeur ajoutée de croiser des savoirs ? Essentiellement, la démarche de recherche a permis de développer une proposition adaptée aux besoins et aspirations des citoyens et appropriée par la communauté, bien que basée sur une idée venue de l'extérieur. La posture mise de l'avant par *Parole d'excluEs* est qu'un besoin pensé pour le bien être d'autrui, même s'il fait d'emblée du "sens" pour le promoteur initial (la FIQ) demande à être validé de façon à ce que ce sens soit collectivement défini et bonifié en fonction de nouveaux apports : lesquels sont souvent "inévidents" pour le promoteur initial. Adaptation et appropriation collective deviennent alors des conditions intournables qui permettent de définir la pertinence sociale du projet. En fin de parcours, une idée d'un acteur externe devient un projet approprié et développé par la communauté.

Dans cet exemple, au cœur du travail, nous trouvons l'investissement en développement de connaissances et d'une "acceptabilité sociale" réalisés par l'équipe de recherche de *Parole d'excluEs*. Dans ce cas, l'équipe universitaire de l'IUPE s'est retrouvée à la marge d'une démarche qui a été totalement encadrée par l'unité de recherche interne à l'organisation. Cette dernière a mis de l'avant les principes du modèle de recherche-intervention promu par l'Incubateur, à savoir : rigueur scientifique ; approche critique à la définition d'un problème, d'un enjeu ou à l'énoncé d'une aspiration ; croisement de savoirs ; validation citoyenne et accompagnement engagé.

L'espace relationnel de croisement des savoirs exige de porter une attention particulière à la question du croisement des pouvoirs et des pratiques

Par croisement des pouvoirs dans un espace relationnel de type comité mixte de travail réunissant des universitaires, des professionnels et des citoyens, nous entendons le fait qu'il y a un regroupement de personnes disposant symboliquement ou institutionnellement de pouvoirs plus ou moins élevés inégalement répartis les uns par rapport aux autres. Concrètement, dans une discussion impliquant des connaissances abstraites, un représentant universitaire peut facilement prendre le leadership dans le débat et tout aussi facilement imposer un point de vue qui ne sera pas contesté par des citoyens, par peur de confronter une autorité dite bien pensante ou simplement par gêne d'exprimer un point de vue de façon moins bien articulée. Cette situation d'autorité implicite est observable aussi chez le professionnel d'une organisation ou d'une institution en fonction de l'expertise qu'il affiche. Des citoyens peuvent alors penser que leur point de vue est moins pertinent que ceux portés par le professionnel ou l'universitaire en présence. L'idée de croiser des pouvoirs consiste à porter attention à cette réalité d'un pouvoir inégalement réparti et souvent inégalement réclamé et de prendre les mesures et les attentions requises pour rendre plus accessible une prise de parole et une participation active aux décisions pour les personnes détenant d'emblée moins de pouvoir dans le groupe.



Sur un autre registre, par croisement des pratiques, nous entendons l'ensemble des façons de penser et d'agir, la présence de niveaux de langue différents, la diversité des modalités relationnelles et l'hétérogénéité des formes d'action utilisées pour qualifier une situation présente ou future. Comme nous venons de l'indiquer, croiser des savoirs, implique de porter attention à la gestion des relations implicites ou explicites de pouvoir qui sont présentes dans un groupe. Il s'agit aussi d'être attentif aux pratiques culturelles qui se s'entremêlent dans un espace collaboratif de recherche.

Concrètement, ces mises en garde se traduisent par le fait, à titre indicatif, de proposer un horaire adapté aux citoyens pour les rencontres, de prévoir un espace de garde pour les enfants, d'offrir des collations ou des repas, de proposer une démarche de dialogue qui permettent de glaner des idées, de sonder des consensus, de les imager pour en faciliter l'assentiment ou des demandes de modification ou encore de désaccords. Avant d'arriver à l'objectif visé d'identification d'activités à réaliser ou de décisions collectives à prendre, plusieurs rencontres de courte durée peuvent être exigées. Cette démarche permettra de se rapprocher d'une compréhension partagée et d'une réelle appropriation. La proximité des chercheurs avec le terrain, la familiarité et le lien de confiance qui se créent grâce à un engagement continu des chercheurs facilite l'instauration d'un environnement propice à la coconstruction et dans lequel les écarts de pouvoir sont atténués.

Dans cet univers relationnel de croisement de savoirs, des pouvoirs et des pratiques, se mélangent différentes postures idéologiques. Ces dernières demandent à être identifiées, comprises et pesées dans les prises de décision. Ces postures sont présentes au sein de chacun des groupes représentés dans un espace relationnel de recherche collaborative. Dès lors, l'espace relationnel de travail doit composer avec une hétérogénéité de postures, et bien évidemment, de jugements de valeurs et de préconceptions. Pour naviguer au sein de cette hétérogénéité de postures idéologiques, la méthode ethnographique a largement fait ses preuves. Elle permet une mise en suspens momentanée de la position culturelle située du chercheur et lui permet de revêtir de nouveaux appareils et d'adopter une sorte de mimétisme culturel du moment afin de bien cerner l'autre, individuel ou collectif, dans sa façon d'être, de penser ou d'agir. Elle ouvre aussi des espaces informels entre chercheurs, professionnels et citoyens dans lesquels les regards posés les uns sur les autres peuvent être resignifiés.

Malgré ces rapprochements, il demeure que l'espace relationnel dans lequel prend place la recherche-intervention laisse transpirer des moments de conflictualité.

À titre indicatif, la démarche initiée sur le site Pelletier, et qui a conduit à la mise sur pied d'un groupe d'achat, a rencontré une résistance forte de la part des citoyens. Ce premier moment de conflictualité passé, une fois la démarche réflexive amorcée autour de la mise en place d'actions collectives, il y a eu un débat entre les citoyens pour choisir un des trois modèles mis de l'avant par une étude de faisabilité de l'IUPE. Le fait d'avoir retenu un groupe d'achat plutôt qu'une épicerie communautaire, bon marché et variée en approvisionnement, laquelle idée faisait un large consensus, a représenté une déception.

Le choix de *Parole d'excluEs* de ne pas retenir la proposition qui avait récolté le plus d'appuis auprès des citoyens tenait au fait que nombre d'expériences de ce type - épicerie de proximité - avaient conduit à un échec de la démarche. Dans la majorité des cas qui furent recensés, lorsque des épiceries



à vocation communautaire s'implantent, leur espérance de vie s'est avérée limitée à quelques mois d'existence. D'où la réticence de professionnels de *Parole d'excluEs* d'entériner la proposition citoyenne.

Dans ce cas, le fait de trianguler les avoirs constitue un moment de la démarche de coconstruction d'une action collective, lequel moment demande à être complété, lorsque des choix difficiles s'imposent, par une démarche d'arbitrage, laquelle est parfois favorable au savoir expérientiel des citoyens et parfois leur est défavorable. Travailler au sein d'un espace relationnel de cette nature demande de tenir compte du fait que des décisions sont parfois propices à la mobilisation et peuvent parfois être démobilisantes. L'enjeu, à moyen et long terme, est de s'assurer qu'un équilibre favorable s'installe pour que la confiance citoyenne demeure au rendez-vous.

Défis et enjeux lorsque "croiser des connaissances" s'inscrit dans une posture de transformation sociétale

Le projet de *Parole d'excluEs* s'inscrit, comme nous l'avons indiqué, dans une action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui utilise la notion d'"habité" comme espace de mobilisation afin de favoriser une mise en mouvement de personnes pauvres et exclues en vue de développer des actions collectives porteuses de solutions à la précarité observée et vécue par ces dernières.

Le travail de l'organisme aurait pu se limiter à un effort de mobilisation et d'accompagnement des citoyens et de développement d'action collectives sur les sites d'intervention. Tel ne fut pas le cas. Dès sa mise en place, le projet *Parole d'excluEs* a pris en considération le fait qu'en se limitant à ce niveau d'intervention, l'effet démonstration recherché s'avèrerait insuffisant par lui-même et risquerait de faire "anecdote". Il fallait donc faire plus et ce faire viserait l'institutionnalisation de nouveaux modèles et de nouvelles pratiques. Il s'agissait donc d'avoir un impact positif à long terme sur la condition des personnes pauvres ou exclues, de façon à amoindrir ou carrément faire disparaître la pauvreté et l'exclusion sociale.

Dès lors, la mobilisation de connaissances, par le croisement de savoirs au sein de groupes collaboratifs de recherche, devait aussi permettre à l'espace collaboratif de conduire des activités de recherche-intervention en appui à cette volonté d'exercer une influence qui engendrerait des "transformations importantes à l'échelle sociétale". La science comme institution, l'université comme organisation et ses représentants chercheurs, par leur participation au sein du partenariat de recherche-action que représente l'IUPE, sont invités à contribuer une transition au plan sociétal, qui serait porteuse de solutions appropriées en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Si les parties prenantes adhèrent à ce grand objectif transformatif, le défi que représente l'opérationnalisation de ce deuxième grand objectif de *Parole d'excluEs* n'est en rien évident, ni pour l'organisation, ni pour les chercheurs qui sont mobilisés par le projet. L'idée de transformation sociétale est très abstraite et semble difficilement réalisable pour les citoyens concernés et impliqués dans le projet. Déjà là, un certain décalage a rapidement pris place dans l'appropriation des objectifs globaux portés par l'organisme *Parole d'excluEs*. Non pas qu'il y ait eu désaccord des citoyens sur l'importance de voir s'instaurer une société plus solidaire et plus juste, moins raciste et moins



discriminante, mais la démarche pour atteindre un tel objectif, à partir de leur réalité singulière ou collective, leur semblait plus relever de l'utopie que du réalisme.

Somme toute, la recherche a été mobilisée de façon à appuyer la réalisation de ces deux grands objectifs. Ce que nous découvrons, chemin faisant, et nous avons fait plus de progrès sur le premier objectif que sur le deuxième, c'est qu'une démarche de recherche-intervention représente une porte ouverte sur le développement de la recherche fondamentale, nécessaire pour permettre une réflexivité critique sur le fonctionnement de la société et sur les dynamiques et processus requis pour passer du réformisme à l'action plus radicale de transformation sociétale.

En d'autres mots et dans ce contexte précis, travailler en mode recherche-intervention ne signifie pas être limité à faire de la "recherche appliquée" et à mettre de côté la recherche fondamentale. Cela ne signifie pas non plus une division stricte du travail entre la recherche-intervention, une affaire entre professionnels, citoyens et chercheurs, d'une part, et, d'autre part, la recherche fondamentale (théorique et de synthèse) une affaire relevant uniquement du monde universitaire ou scientifique.

Au contraire, nous observons un décloisonnement, qui, sans faire perdre les identités respectives des citoyens, des professionnels ou des chercheurs, permet une coconstruction du substrat théorique et réflexif à partir d'apports qui seront différents selon les parties prenantes, compte tenu de leurs ressources et dispositions respectives. Certes, les professionnels seront moins enclins à l'écriture théorique et de synthèse et plus à l'aise avec une démarche de mise à l'épreuve de propositions théoriques ou de synthèse avancées par des universitaires. En corolaire, les chercheurs seront moins enclins à développer des solutions appliquées et concrètes et plus enclins à puiser dans le champ des connaissances pour illustrer des possibilités d'action. L'urgence d'agir qui motive l'acteur ou l'intervenant de s'investir en terrains inconnus représente un mode de travail moins évident pour les universitaires.

Conclusion

L'expérience menée au sein de l'IUPE peut difficilement être comprise et faire sens si elle est désencastrée du projet mené par *Parole d'excluEs*. L'espace relationnel de travail qui a été construit et qui sert de lieu de croisements de trois types de regards - expérientiels, professionnels et universitaires -, est un espace hybride où la mixité et le "trans" sont au rendez-vous.

- Mixité des genres du fait de cette volonté de travailler minimalement à partir de trois regards très distincts dans leurs pratiques, leur discours, leurs intérêts et leurs situations.
- Hybridité des processus et des mécanismes au sens où la recherche devient un moment de mobilisation ; où la mobilisation citoyenne requiert de la recherche action ; où la situation individuelle fait cheminer des citoyens vers l'action collective engagée et engageante ; où la recherche est intégrée dans un milieu d'intervention.
- "Trans" du fait particulièrement intéressant qu'une situation simple en théorie - ne pas avoir un logement adéquat, ne pas manger suffisamment, être isolé, se sentir discriminé... - représente, pour la recherche, autant de façon d'entrer dans la complexité du vivre ensemble. Via *Parole d'excluEs*, sont interpellées une diversité de disciplines universitaires, qui ne sont pas appelées à



travailler ensemble sur la base d'un appel à l'intérêt disciplinaire, mais sur la base d'un appel au développement d'une science du "commun", ou de la "communalité". De la même façon, le système d'acteurs mobilisés par *Parole d'excluEs* représente lui aussi un appel transectoriel au dépassement des intérêts particuliers des secteurs concernés et des organisations qui s'associent à la démarche. Le tout est réalisé en réponse à un appel au développement d'un "commun" qui se veut un moment particulier de production du sociétal pour en arriver à un vivre ensemble plus juste et plus égalitaire.

Dès lors, aux trois grandes questions posées par l'appel à réflexion : sur a) le statut/rôle accordé aux « praticiens » (participants, co-chercheurs, etc.) ; sur b) les liens entre collaboration, utilité et scientificité ; et sur c) la prise en compte des différences de nature entre connaissances des chercheurs et connaissances des praticiens ; nous sommes en mesure d'apporter les réponses suivantes.

L'espace relationnel que nous avons décrit accorde effectivement en théorie une place particulière aux parties prenantes. Chacun prend alors un rôle et un statut classique de "praticien", de "chercheur" et de "citoyen" témoin ou observateur.

Pour les "praticiens" et les "chercheurs", nous avons observé que la désignation initiale des rôles s'use ou s'érode avec le développement des collaborations. D'une part, une portion importante des activités de la recherche a été internalisée, créant ainsi un nouveau statut et une reconfiguration des rôles prenant place entre le chercheur en milieu social ou d'intervention et le chercheur du milieu universitaire. D'autre part, le chercheur universitaire a vu être reconfirmé son rôle de théoricien et la fonction de systématisation des observations du terrain vers la théorie afin de soumettre cette dernière à l'épreuve des faits. L'espace relationnel permet donc un enrichissement réciproque et une montée en réflexivité critique non seulement sur le terrain de l'intervention mais aussi sur le terrain de la science.

Pour les citoyens, l'usure est moins évidente et la position initiale bouge peu. S'il y a effectivement une plus grande présence de citoyens dans l'espace de recherche intervention, l'apprentissage qui en découle n'a pas encore permis une transformation significative du statut et des rôles du citoyen par rapport à l'activité comme telle de recherche. Par contre, nous avons observé comment le processus de recherche intervention induit des connaissances et des savoirs qui favorisent une plus grande participation des citoyens aux actions collectives qui émanent de la situation de recherche et qui révèlent une montée en pouvoir de la voix citoyenne sur la scène d'action déployée en aval des recherches qui ont été réalisées.

Sur la question de l'utilité et de la scientificité, l'espace relationnel de recherche intervention qui accompagne le projet *Parole d'excluEs* se veut pragmatique et rigoureux. Le pragmatisme qui découle des activités signifie tout au plus qu'à partir d'une recherche intervention, était visé une tentative de dépassement du niveau existant de connaissances sans nécessairement que cette production cognitive conduise à des actions innovantes. Toutes les recherches réalisées à l'IUPE ne se sont pas traduites par des avancées claires et nettes sur le terrain. De façon similaire, les conditions de réalisation des études qui ont été menées faisaient en sorte qu'elles n'ont pas toutes permis des avancées en termes de développement de nouvelles connaissances scientifiques. Malgré tout, l'enjeu de l'utilité et de la



scientificité guide les acteurs en présence dans la sélection des projets d'étude et la réalisation des enquêtes.

Sur le statut des connaissances qui se trouvent en situation de croisement dans une recherche intervention, au-delà de l'évidence qu'il s'agit de savoirs spécialisés, spécifiques et complémentaires, nous avons observé le fait que la constitution d'un collectif de travail et donc d'une circulation des idées génère un environnement qui enrichit les capacités réflexives portées par chacun des types de savoirs. En d'autres mots, lors d'échanges chauds où les idées s'entremêlent, il se produit des effets d'accélération ou de réduction des "certitudes" et des "incertitudes", effets qui déstabilisent parfois les expertises tout en les renforçant par moment. Il se crée alors des fenêtres de lucidité qui permettent des sauts qualitatifs dans la compréhension d'une situation ou d'un problème.

Références

Akartit, M. (2009). *Étude d'opportunité de mise en place d'un projet de sécurité alimentaire*. Montréal. Rapport de recherche de l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs*, 40 p.

Boisvert, F., Fontaine, C., Fontan, J.M., Klein, J.L., Mathieu, R. et Rodriguez, P. (2009). *Portrait d'initiatives québécoises de recherche ayant utilisé une méthode dite d'enquête citoyenne*. Montréal. Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, 50 p.

Boucher, M., Desrochers, F., Guignet, L., Longtin, D., Larocque, M.C. et Ravard, J. (2010). *Étude sur les besoins et les aspirations des résidents de l'îlot de l'ancienne biscuiterie Viau. Synthèse des recherches effectuées : présentation des résultats et des pistes d'actions*. Montréal, Étude sous la direction de Jean-Marc Fontan, Jean-François René et Patrice Rodriguez, Cahiers du Centre de recherche sur l'économie sociale, ES1101, 83 p.

Brutus, N. (2008). *Mobilisation par le logement communautaire. Projet pilote Îlot Pelletier. Rapport sur l'évolution de la mobilisation locale autour du projet pilote « Sélection des locataires »*. Montréal. Cahiers de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, RQ-04-2008, 47 p.

Cormier, J. (2012). *La philosophie pragmatiste de Dewey et Mead : quels fondements théoriques pour appuyer l'intervention universitaire sur le terrain ?* Montréal. Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales, ET1113, 77 p.

Dansereau-Bordelau, C. et Michael Daniel, R., (2009). *Évaluation des responsabilités civiles à la suite d'un incendie majeur dans un édifice de type conciergerie : étude réalisée dans le cadre du projet Parole d'excluEs de mobilisation par le logement social de l'avenue Pelletier*. Montréal. Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales, Projet Pro Bono, C-12-2009, 33 p.

Fontan, J.M. et Rodriguez, P. (2009). *Étude sur les besoins et les aspirations des résidents de l'îlot Pelletier. Synthèse des recherches effectuées : similitudes et différences des différents acteurs rencontrés*. Montréal, Cahiers de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, C-02-2009, 70 p.



Fontan, J.M., Rodriguez, P. et van Schendel, V. (2010). « *Parole d'excluEs*, une approche innovante en matière de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté ». *Vie économique*, vol. 1 n. 4, disponible en ligne : <http://www.eve.coop/?a=43>.

Heck, I., René, J.F. et C. Castonguay (2015). *Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal-Nord*. Montréal, Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales. ES-1503.

Longtin, D. (2010). *Revue de la littérature : la recherche action participative, le croisement des savoirs et des pratiques et les incubateurs technologiques de coopératives populaires*. Montréal. Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales, sous la supervision de Fontan, J.M., Mathieu, R. & René, J.F. ET11-2, 80 p.

Mauduit, J. (2011). *Susciter la démocratie à partir de l'université : les projets de University Settlement à l'Université McGill, 1889-1939*, Montréal, Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales. ET1107. 80 p.

Ouvrage collectif *Parole d'excluEs* (2010). *Le modèle d'action de mobilisation contre l'exclusion sociale par le logement communautaire de Parole d'excluEs*, Montréal, *Parole d'excluEs*, ont participé à la rédaction du rapport : Fontan, J.M., Pigeon, M.J., Rodriguez, P., Trottier, S. & van Schendel, V. avec la collaboration de Racette, J.P. et Yerochewski, C., 98 p.

Ruelland, I., Rodriguez, P. et van Schendel, V. (2007). *La lutte contre l'exclusion à travers des expériences au Québec, au Brésil et en Argentine : Bilan de la tournée du film Parole d'excluEs*. Montréal. Cahiers de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, C-13-2007.

Public Action and Social Innovation: dilemmas of democratic governance in the System to Guarantee Children and Adolescents Rights (SGDCA) in Florianópolis city, Brazil.

Aghata Karoliny Ribeiro Gonsalves¹⁷ et Carolina Andion¹⁸, Universidade do Estado de Santa Catarina

INTRODUCTION

After the fall of the military dictatorship, Brazil established a set of regulation for a system of participatory democracy. The Federal Constitution of 1988 institutionalized a wider concept of public sphere, recognizing civil society as a public actor. From then on, State and Civil Society are gradually closer, sharing the management of public policies and creating new instruments to implement participatory democracy.

In this context of confirmation of new rights, the debate around the organization of public policies and regulations towards the protection of children and adolescents emerges. In order to recognize this public as subjects of rights, the Federal Constitution of 1988 in the Article 227 established that:

Family, society and the State are together responsible to, with absolute priority, guarantee children and adolescents rights to life, health, food, education, leisure, professional training, culture, dignity, respect, freedom and family and community life, as well as guarantee children and adolescents are safe from every form of negligence, discrimination, exploitation, violence, cruelty and oppression (Brasil, 1988, Art. 227).

The Federal Constitution incorporated the international standards regarding children and adolescents rights declared by the United Nations. Thus, Brazil has guaranteed the principle of integral protection, recognizing the participation of society in this process. This principle was regulated in Brazil through the Child and Adolescent Rights Act (ECA) in Law n^o 8.069, of July 13, 1990, which is known worldwide as one of the most advanced legal pieces for this age population.

ECA aims for the integral protection of children (from 0 to 12 years old) and adolescents (12 to 18 years old). This means guaranteeing their physical, mental, moral, spiritual and social development, with freedom and dignity. In order to keep such rights, a shared governance system was created, involving several institutions in the management of this policy. Together with governmental agencies, of the executive, legislative and judiciary, other participative institutions share the responsibility for policy

¹⁷ Master in Public Administration by Santa Catarina State University (UDESC). Member of the Research Group on Social Innovation in the Public Sphere (NISP) of the Center on Administration and Socioeconomic Sciences (ESAG) at the State University of Santa Catarina (UDESC), Florianópolis, Brazil. Consultant for nonprofits institutional development at the Community Foundation for Greater Florianópolis (ICOM). E-mail: aghata.gonsalves@gmail.com.

¹⁸ Pós-doctor in Social Economy by València University, Spain. Ph.D. in Human Sciences by Federal University of Santa Catarina (UFSC). Professor of the Center on Administration and Socioeconomic Sciences (ESAG) at the State University of Santa Catarina State (UDESC), Florianópolis, Brazil, where she leads the Research Group on Social Innovation in the Public Sphere (NISP) (blogdonisp.com.br). E-mail: andion.esag@gmail.com

management: Children and Adolescents Councils at the national, state and city levels; Child Protection Agencies (*Conselhos Tutelares*); Childhood and Adolescence Fund; and nonprofit organizations working with this population (Brasil, 1988; Brasil, 1990).

According to Digiácomo (2011), 'connection' is one of the keywords of this policy, which demands collective and coordinated work of these actors in order to guarantee integral protection. Considering the challenges posed by the work of these different actors, in 2006 the System to Guarantee Children and Adolescents Rights (SGDCA) was established, as a strategy of the National Children and Adolescents Council (CONANDA) to strengthen the connection among the several players. The resolution 113/2006 launched by CONANDA, establishes that the SGDCA must promote the connection and integration of the governmental agencies and of the civil society organizations.

This Resolution states that the activities in this network must be operated based on three strategic lines: (1) *defense*; (2) *promotion*; and (3) *control* of the effectiveness of minor rights (Conanda, 2006). The line of the defense deals with the guarantee of access to justice, i.e, to count on the State and juridical mechanisms for legal protection of general and specific rights. The governmental agencies operating with justice are in this strategic line. The line of *promotion* of human rights is performed by the connection among the entire set of public policies. The strategic line of *control* is about the work of the government and civil society controlling through institutional mechanisms such as the Council of Children and Adolescents Rights and sectorial councils of elaboration and control of public policies and the agencies and powers (legislative, judiciary, executive) of internal and external control.

Although it is clear that there have been improvements brought by this legal framework, several challenges are observed when it comes to the application of the law. Since ECA came to force, Brazil improved in guaranteeing children and adolescents rights, decreasing the childhood mortality rate, increasing access to basic schooling, reducing rates of child labor and decreasing poverty rates in this section of the population (Unicef, 2014a). However, several problems persist and need to be overcome for the effective application of the policy.

According to Nogueira Neto (2009), ECA is not sufficiently clear on how the connection among these actors should happen. The Resolution 113/2006 released by CONANDA is also not clear on this topic. As the 5th most populated country in the world, counting 195 million inhabitants (IBGE, 2012), Brazil has 61.7 million children and adolescents (around 32% of the population). In 2010, 3.8 million were not in school (IBGE, 2010).

In 2014, Brazil registered approximately 14 cases of violence against children and adolescents per hour. The fact that several of these crimes are not denounced or registered aggravates this situation (Unicef, 2014). The homicides represent the biggest threat to adolescents' lives, primarily among the black population. In 2012, 9.106 deaths of adolescents between 15 and 19 years old were registered, which means that every hour, one adolescent is the victim of homicide in Brazil. This rate is four times higher in black boys, if compared to white boys (Unicef, 2014).

Several of these problems can be observed in the city of Florianópolis, capital of the State of Santa Catarina, Southern Brazil. In 2010, the city had 421,000 inhabitants and approximately 25% of the population (i.e. 105,000 people) were between 0 and 18 years old (Ibge, 2010). Although Florianópolis

is the city capital with the highest Human Development Index (HDI) in Brazil (Pnud, 2013), the reality of a large part of children and adolescents in the city is similar to what is found in other regions of Brazil.

According to a research conducted in the city (ICom, 2010), in 2009, 01 out of 05 children was living in poverty. Only 50% of the adolescents were in high school, and amongst them, there was a high rate of age-grade distortion. The local child protection agency (*conselho tutelar*), registered 7.687 complaints of violation of rights, and only 1.727 were responded to. Between 2001 and 2009, 482 cases of sexual abuse were responded to and from 2007 to 2009, 41 adolescents involved in drug trafficking were killed (ICom, 2010).

These indicators stress the contradiction present in the situation of children and adolescents in Brazil and in Florianópolis. Notwithstanding there is a legal framework with instruments like ECA, which is internationally recognized, this framework is neglected and not enforced by a large part of the population (Digiácomo, 2011). The law itself is not enough to promote social change, even though recognized by stating an excellent set of conditions, rules and practices. In order to effectively guarantee rights and respond to problems of public interest, the several actors involved in making, implementing and evaluating policies have to connect, engage, collectively learn and promote innovation.

Against this backdrop, this paper presents a theoretical-methodological proposal and debates the extent and limits of its application to understand a networked public policy. The proposal considers not only a structural and legal approach, but also a pragmatic perspective¹⁹. It seeks to understand how different players work and find solutions to guarantee children and adolescents rights observing practices, challenges and improvements of this networked public policy. The research question was: How does the actor-network *perform*²⁰ the SGDCA in Florianópolis?

To answer this question the paper starts with a theoretical debate on the field of public policies, clarifying the theoretical-analytical approach adopted. Thus, the methodology used in the research is presented, examining the different moments of the “public action” of the actors of the SGDCA in Florianópolis and exposing the main results. Finally, reflections of the extent, limits and lessons learned during the research are presented, in order to stimulate and offer bases for further studies to understand public policies as “public action”.

¹⁹ This study is part of a broader research developed by a group of Brazilian researchers from the Research Group on Social Innovation in the Public Sphere (NISP) of the State University of Santa Catarina (UDESC) with the title: “Civil Society and Social Innovation in the Public Sphere”. It was coordinated by Professor Carolina Andion (Andion et al. 2014; Moraes, 2014; David, 2014; Gonsalves, 2015). To know more about the epistemological, theoretical and methodological assumptions please access the work of Andion and Ronconi (2016), also presented at the 12th International Conference of the International Society for Third Sector Research.

²⁰ The concept of “perform” used here refers to an action as understood by the symbolic interactionism according to Mead (1934) and Goffman (1959). For the first, the individual action is a construction and not given. It is built by the individual through the perception and interpretation of the characteristics of the situations they live, and the intentions of other people. For the latter, the interaction is perceived as a “performance” oriented by the environment and the audience, built to provide to the others impressions, which are coherent to the actor’s goals. In the performance, there is the individual structure, relationships and intentions.

2. PUBLIC ACTION AND SOCIAL INNOVATION IN PUBLIC ARENAS: THEORETICAL FRAMEWORK.

This section starts discussing the field of study of public policies, presenting the main concepts and the theoretical framework. After that, the theoretical-analytical approach adopted in this work is explored, based on the pragmatic sociology that allowed research on the praxis of the SGDCA as public action. For this purpose, the paper discusses the debates on public action and social innovation understood as durable responses able to promote the guarantee of rights.

2.1 FROM PUBLIC POLICIES TO PUBLIC ACTION

The start of public policies as a specific field of study can be credited to the work of Henry Laswell who, in 1936 in his work *Who Gets What, When and How?*, defines the term 'policy analysis' as a way to reconcile scientific knowledge with the empirical experience of government. In 1951, in a publication entitled *The Policy Orientation*, Laswell and Daniel Lerner, named this field of study as a science of action (Policy Science), defining it as a multidisciplinary field of knowledge, focused on solving concrete problems (Souza, 2006; Secchi, 2013).

Throughout the first half of the twentieth century, embedded in the paradigm of the North American academy, public policies analysis aimed to improve government action, to make it more efficient and effective. Over the 1960s, studies based on "rational choice" have spread in the United States, using theories that addressed strategies of maximization of the interests, rationalization, and the principle of efficiency as the guiding element of government actions (Lascoumes and Le Galès, 2012).

The consolidation of public policy as a field of study resulted in more definitions and in a diversity of approaches. According to Lascoumes and Le Galès (2012), most public policy analysis models are influenced by the society taken as reference by the authors who produce the models, as well as the main paradigms of Social Sciences. This diversity shows that the field of public policy is not a cohesive body of knowledge, there is no single agreed definition.

When analyzing these definitions, it is possible to observe that some of them emphasize the set of decisions made by one or more political actors. Others consider that such decisions are embedded in broader cognitive sets, incorporating other actors, different dimensions and multiple disciplines in policy analysis (Souza, 2006; Lascoumes and Le Galès, 2012). From a literature review conducted by authors such as, Souza (2006), Lascoumes and Le Galès, (2012), Howlett, Ramesh and Perl (2013) and Secchi (2013), it is possible to identify three main debates.

The first one addresses *the main role in the process of establishing public policies*. There are two major trends of thought: the state-centric, which considers public policy as exclusive responsibility of State actors; and the multi-centric that extends the range of involved actors, including others such as private organizations, nonprofit organizations, public policy networks, citizens, etc. (Souza, 2006; Lascoumes and Le Galès, 2012; Secchi, 2013).

The second debate concerns the question '*what is 'public policy'?*' Public policy was traditionally understood to be linked to government action as a result of the intention of governmental agencies and actors. Dye (1976) was precursor of a new point of view when considering public policy as all that governments choose to do or not do. In this sense, public policy can also mean the omission, negligence or the decision not to act on a specific public problem (Secchi, 2013). In recent studies,

public policy has been associated with the idea of public action (Milani, 2008; Lascoumes and Le Galès, 2012; Boullosa, 2013) and its main role shall also be credit to other actors beyond the state.

The third debate refers to the *public policies scale of analysis*. Some theoretical approaches research the policies as strategic overall guidelines, while others consider both the strategic level and the intermediary and operational levels, taking into account that there is irrationality, paradoxes and inconsistencies between public policies scales (Souza, 2006; Lascoumes and Le Galès 2012; Secchi, 2013).

The plurality of the debates, in terms of epistemology, shows a multi-paradigmatic field, which gives place for different views on public policy. Considering this, Howlett, Ramesh and Perl (2013) identify two main paradigms in the field. The first, which the authors define as positivist, focuses on the traditional studies about public policies analysis. In this paradigm the public policy is expressed in the official records of government decision-making such as laws, acts, regulations and reporting, resulting in a top-down or hierarchical perspective. Here, the public policy studies must be able "to evaluate the effects of a policy and understand the reason why it is in place". Formal and neutral evaluation of outcomes is valued, rather than processes of the policy. Those authors study the gap between plan and implementation. They use more often quantitative methods for the collection and interpretation of data, and rationalistic approaches of analysis, discussing cost/benefit, evaluation or examination of policy risks (Howlett, Ramesh and Perl, 2013).

The second paradigm, defined by the authors as policy studies, is broader and involves more interpretive studies of public policy, taking into account the political process. The policy studies examine not only the effects of public policies and programs, but also assumptions and processes, from a bottom-up perspective. It focuses on the relationship of public policies with the political systems, the determinants and constraints of public policies or the analysis of the policy content that influences political systems (Howlett, Ramesh and Perl, 2013).

In Brazil, the first approach that focuses on studies of rational analysis of public policy is predominant. This rational instrumental tendency is due, in many ways, to the strong influence of North-American lines of thoughts in the country's business schools (Farah 2011; Andion, 2012; Boullosa, 2013).

However, other approaches differing from the Policy Analysis and Policy Studies have emerged more recently and are present in the discussions in the field of public policies (Lascoumes and La Galès, 2012; Boullosa, 2013). These approaches are inspired by the seminal work of John Dewey: "The Public and Its Problems", published in 1927, in which the author questions the preconceived notion of the State, inherited from classical Political Science. Dewey emphasizes the importance of public and its commitment to solve the problems and to form a Democratic State (Dewey, 1927). Dewey's work is a precursor because it challenges the concept of the State, bringing out the controversies and discussing content beyond the forms, i.e, bringing to the discussion another notion of public (Cefai, 2012).

According to Dewey, public is the space in which the consequences of the acts do not refer only to those who are directly affected, but to all. The author believes that forming the State is an experimental process that involves the formation of the public, learning a civic culture and the ability to find solutions to situations perceived as problematic (Cefai, 2012).

Thus, Dewey anticipated a discussion that is now present in the field of public administration, which is the reconfiguration of the contemporary State, a process that occurred after the 1970s, a period marked by the welfare state crisis (Duran and Thoenig, 1996; Pereira, 1998; Bernier, Levesque and Bouchard, 2003; Denhardt and Denhardt, 2003). There are many factors that will contribute to the loss of legitimacy of the classical model of State characterized by the centrality in providing public goods and services and strong economic intervention.

Indeed, public policies have been undergoing a process of deep changes, especially from a model where the State unilaterally controlled the policies design and implementation, to an idea of collective action, involving a plurality of actors. This implies greater fluidity, heterogeneity and fragmentation of political power, and major changes in public policy processes, as summarized in Table I.

Table I – Changes in the process of public policies

Dimensions	Centrality of the State	Multicentric Collective Action
Management <i>Locus</i>	The State's management follow principles of verticality and sectorialization (Top Down Model)	The management is territorialized and transversal, targeting problems that are common to the local collectives.
Action of the State	Theory of the Unitary State (regulation towards stability, centralized)	Processual public action (flow of challenges, heterogeneity of territories and political power.
Logic of the production of public services	Service production through service centers, technocratic and distributed in sectors.	Co-creation of public action: collective identification and delimitation of public problems. Collective creation of solutions and participation
Criteria for legitimacy	Technical, juridical and economical legitimacy	Political legitimacy. Capacity of coordinating, connecting and forming networks.
Central actors	Elected politicians and public servants	Multiple actors and interests (institutional poliarchy)
Relationship among actors	Logic of competition, political bargaining, compensation (secrecy and divergence between formal and informal, laws and facts)	Logic of negotiation and communication: public problems demand multiple expertise and shared risks.
Role of collective action	Local collectivity submitted to central State, as beneficiaries or clients	Local collectivity as subjects, actors and protagonists of public action
What is valued (evaluation)	Logic of success of the result based on efficiency and efficacy of the processes.	Logic of shared risks, action effectiveness, results and social impact generated

Source: Adapted from Andion, Becker and Victor (2012).

The public sphere becomes central for politics when shared governance is in place. It is important to observe that the public sphere is defined differently in comparison with classical conceptualization givens by authors such as Hannah Arendt and Jürgen Habermas. In such cases, they focused on the

public sphere delimitation and differentiation from the private sphere. On the other hand, currently public spaces are more hybrid, dynamic and virtual, characterized by multiple actors interacting.

According to Cefai (2012), an adequate idea is the notion of *public arena*, i.e. a space for confrontation and cooperation in which public problems are (re)signified and shared. It is a space where actors, at different levels and in addition to the State agencies and structure, connect and mobilize.

Considering the discussion above, this paper proposes an understanding of multi-centric public policy (which considers various actors as protagonists), resulting from a "public action", performed in public arenas. This idea seeks to connect practices, subjects, institutions and technical and legal mechanisms, in a process of constant interaction. Thus, public action is seen as the result of a collective action, i.e., initiative of collectives that aim to achieve a shared goal in contexts of cooperation and competition (Cefai, 2007). Therefore, this study is aligned with Lascoumes and Le Galès (2012, p. 32), who argue that public policies are "collective actions participating in the creation of a specific social and political order, of the direction of society, regulating its tensions, integration of groups and conflict resolution". However, how can we analyze and observe this public action? More than a "new concept", it is necessary to come up with "another way to look at" for this action, which will be discussed in the next section.

2.2 PRAGMATIC ANALYSIS OF PUBLIC ACTION WITH FOCUS ON SOCIAL INNOVATION PROCESSES

According to pragmatist authors (Chateauraynaud, 2009; Cefai & Terzi, 2012; Cefai, 2014), to analyze public policies as "public actions" means observing them while they are being produced. In other words, it implies observing the process of experimentation, the policy implementation flow. This is a pragmatic analysis of public policies, which allows focusing on the experience of the process for multiple actors at different levels and situations in public arenas, as well as taking into consideration the consequences of these experiences on public problems.

This convergence between a theory of society and the typical action of pragmatic sociology, redefines the concept of "social". It is not a special domain or an exclusive sphere, but a continuous flow of associations (Latour, 2012). More than explaining what is already in place, the task comes to understand the dynamics of the process of change, the process of social innovation that occurs at the intersection of the macro and micro social scales (Andion et al., 2014).

In this context, social innovation is understood as a process, i.e., as an engine of "social being built" (Latour, 2012). Thus, social innovation is not a result from an ongoing cycle, but a collection of adjustments, shortcuts and curves that mobilize a plurality of actors and, therefore, involves great levels of uncertainty. Social innovations would be elements of expansion of collectives (public) capacity and of society to reinvent itself, to create its own rules, conventions and new social practices, becoming more creative and more politically autonomous (Andion et al., 2014).

Understanding this dynamic in the context of public action requires connecting levels of analysis and concepts often considered dichotomy in classical sociology. First, it is important to understand the macro-structures of public action. In order to put the focus on the macro-structure level – trying to understand the process of configuration of public problems over time – the theoretical foundations of

the Actor-Network Theory (Latour, 2012), the Cartography of Controversies (Venturini, 2010; 2012; Venturini et al. 2015), and the Ballistics of Public Problems (Chateauraynaud 2009; 2012) were used.

These authors argue that it is important to retrace the path (non-linear) of public problems, using a longitudinal reading, in order to capture the force field in which public action occurs. To do that the analysis should consider the controversy present in the public debate because it makes it possible to highlight the arguments and commitments of different actors regarding situations understood as problematic. 'Controversies' are the discussions that are not stabilized. These are situations in which actors act publicly, when expressing and discussing their opinions, when they identify problems, raise awareness, engage in disputes and configure conflict issues. When these situations stabilize (for example due to new legislation), new cultural paradigms can lead to "black boxes" (Chateauraynaud 2009; 2012; Cefai, 2012; Venturini, 2010; Latour, 2012).

According to the authors, this macro-structural perspective must, however, be related to the description of the "field of experience" (Cefai, 2014) of the public working to respond to problematic situations, recognizing that the common practices and individual and collective experiences (re)interpret and (re)configure what was in place. In order to make this possible, the theoretical perspective of the Experience of the Public Problems (Cefai, 2007, 2009, 2011; Cefai & Terzi, 2012), was also taken into consideration to observe the public action in the situation.

According to Cefai (2012), the experience of public problems happens in the dynamic of collective action in processes of co-definition and co-domain of problematic situations. Its configuration permeates different processes involving disputes, conflicts and controversies, allowing experiencing the problem based on the context and the reality. As a result of these processes, different audiences may or may not reconcile their worldviews to connect effective responses to the common problem.

This process of interaction between humans and non-humans can be organized in flexible and mobile networks of individual and collective actors, connected by common concerns and joint activities. A pragmatic analysis of public action understands public policy in this "intercommunication web" which is built by coordinating experiences and social activities (Cefai, 2012). As stated by Duran and Thoenig (1996), today's public problems require multiple expertise and risk sharing. This requires from different actors involved in public arena communication, coordination and networking in order to face such problems. Based on these assumptions, in the next section, a methodological framework is presented, designed to allow performing the analysis at different levels of the public action on guaranteeing children and adolescents rights.

3. HOW DOES SGDCA PERFORM IN FLORIANÓPOLIS? RESEARCH DESIGN, METHODOLOGY AND SOME RESULTS

Considering the main objective of this research, which is to understand how SGDCA of Florianópolis 'performs', an analytical framework was developed allowing to observe three levels of public action researched: (i) macro level: mapping the public arena regarding the guaranteeing of children and adolescents rights in Brazil; (ii) medium level: field research with direct observation in several moments of connection of the actors related to the SGDCA; (iii) micro level: observing the ordinary practices of

Child Protection Agency of Florianópolis (*Conselho Tutelar*). The techniques and instruments adopted in each one of these levels and the main results found are discussed in the next section.

3.1 CARTOGRAPHY OF THE CONTROVERSIES IN THE PUBLIC ARENA OF GUARANTEEING CHILDREN AND ADOLESCENTS RIGHTS IN BRAZIL - MACRO SCALE

In order to understand the "field of the cause" of the guaranteeing of children and adolescents rights in Brazil, this work reviewed the history of this public problem from 1985 (start of the redemocratization in the country) to 2015. The adopted research strategy was document analysis, which Cellard (2008, p. 295) says can be used as a possibility to promote some sort of reconstruction of the past as the written document "allows to add the dimension of time to understand the social".

The research used "Cartography of Controversies" as a technique, which is appropriate to describe and interpret social debates or public disputes (Venturini, 2010; 2012; Venturini et al., 2015; Latour, 2014). Venturini (2010) points out three aspects that deserve attention when using the methodology: (1) the researcher should not use a single source for data collection, (2) must observe the maximum possible points of view about the issue and (3) must use the statements and phrases of the actors and those found in documents to interpret the phenomena. It is a craft exercise using different data sources (Venturini, 2010), which helps researchers to enrich their observation perspectives.

This study follows a methodological approach of a broader research in which this study is incorporated (Andion et al., 2014). The cartography was carried out in three fields: (i) political, using news about the public issue, during the period, found in the newspaper "O Globo"; (ii) scientific, with analysis of articles found in the databases Ebsco®, Scielo® and Web of Science® and (iii) legal, surveying and analyzing the key legal framework on the matter.

In the political field, the data collection was carried out by analyzing the news published in the newspaper O Globo²¹, through its digital database *Acervo O Globo*²². The research for news was performed twice using the exact term in Portuguese "direitos da criança" (children rights) and "direitos da criança e do adolescente" (children and adolescents rights). The criteria to filter the results was to consider the news published in the newspaper's section "O país", in the period from 1985 to July 2015. Excluding the repeated results, the search totaled 283 news items.

The analysis was performed with a preliminary assessment, as suggested by Cellard (2008). First, the news was organized by year and separated by decades: late 1980s (which included the years 1985-1989), the 1990s (years 1990-1999), the 2000s (years 2000-2009) and the 2010s (2010 to June 2015). The articles were prioritized and the relevant ones that dealt with controversies (Venturini, 2010) were grouped for the construction of the sample. There were 87 articles analyzed.

Regarding the scientific field, data collection was carried out through a systematic search in Ebsco®, Scielo® and Web of Science® databases with the term in Portuguese "direitos" (rights) and "crianças e adolescentes" (children and adolescents), in order to understand the scientific discourse on the

²¹ This media was chosen because the newspaper *O Globo* is one of the largest and most influential newspapers of the country, together with *Folha de São Paulo*, *Correio Brasiliense* and *O Estado de São Paulo* (ANJ, 2014), and *O Globo* offers a well-equipped online research platform that provides several filtering options.

²² *Acervo O Globo* is an online platform that allows access to the digital version of all pages and articles of the newspaper published since its first edition, in July 29, 1925. It is available at <http://acervo.oglobo.globo.com>.

subject, totaling 379 articles. The analysis of the articles was made using the software EndNote®, refining the references found, excluding repeated articles and keeping only articles of Social Sciences, Health Social Sciences and Education about the reality of Brazil.

Thus, 123 articles formed the sample and were organized in an Excel® spreadsheet containing the following items: year; authors; universities; title of the journal where it was published; journal's scientific area; research objective, theme and subthemes of the covered controversies.

In the legal field, data was collected with a review of the main laws regulating the issue of children and adolescents rights in Brazil. The search was carried out in September 2015, in the Federal Government Portal of Legislation²³, using the terms in Portuguese “criança *or* adolescente” (children or adolescent) from 1985 to 2015. The search yielded 262 results, including: 01 Federal Constitution; 01 Brazilian Child and Adolescent Rights Act (ECA); 184 decrees; 13 provisional measures; 02 constitutional amendments; and 61 ordinary laws. For the sample the Federal Constitution, ECA, the constitutional amendments and the laws were prioritized, resulting in a total of 65 legal documents.

For the organization, analysis and interpretation of the legislation found, an Excel® spreadsheet was used and the following items were considered: ID of the legislation; type of legal document; the president who signed; status (In force or revoked); content (summary of the law content) and theme of the controversy.

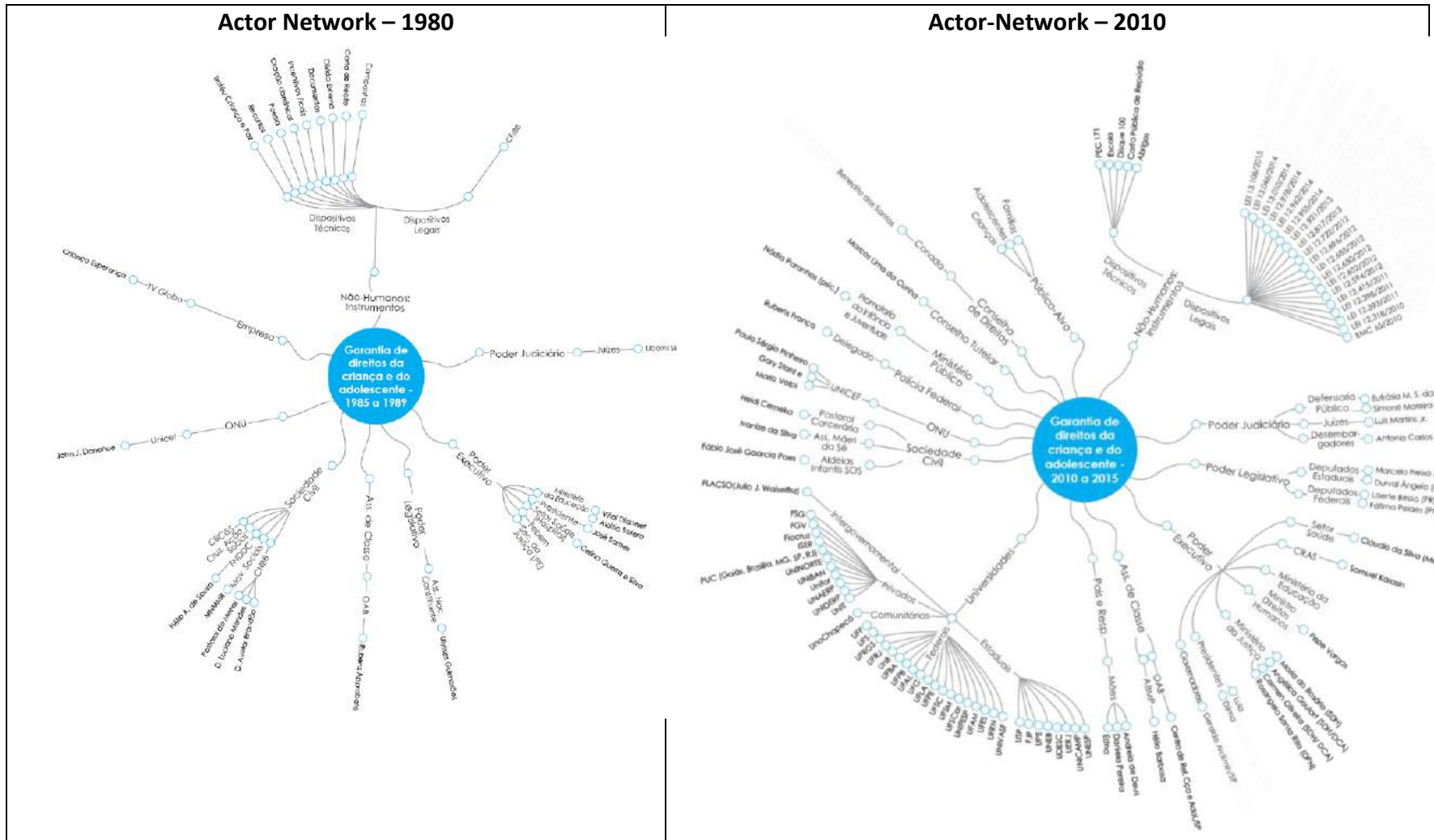
In order to connect these elements the methodology proposed by Venturini et al. (2015) was used. The method proposes possible analytical ways (that are flexible and the researcher is able to provide other interpretations) as well as suggests graphical representation for the analysis. For this study, the authors performed a non-linear movement, back and forth: from the themes of controversy to the identification of the actors-network; from the actors-network, to its main statements and themes of controversy; from the themes, to the interpretation of worldviews.

The analysis allowed to build a narrative about the trajectory of the public problem configuration, built for decades based on the main "trial situations" (Cefai and Terzi, 2012) faced by actor-network in the arena. The analysis also enabled the mapping of the main spokesperson, their statements, thematic of controversy and worldviews of the problem presented in the debate. In order to illustrate these moments, the study was inspired by the design of the “radial tree” to represent the actor-network and design of the “radial map” to represent the cartography of the controversies (Venturini, 2010; Venturini, 2012; Moraes, 2014; Venturini et al., 2015) and build mandalas with synthesis of each decade.

Figures 1 and 2 below seek to contrast two moments of debate, illustrating the actor-network spokesperson and the landscape of the cartography of controversies in the 1980s and 2010's, respectively. The analysis reveals in detail that there is a "specialization of the debate" and a clear movement for regulation.

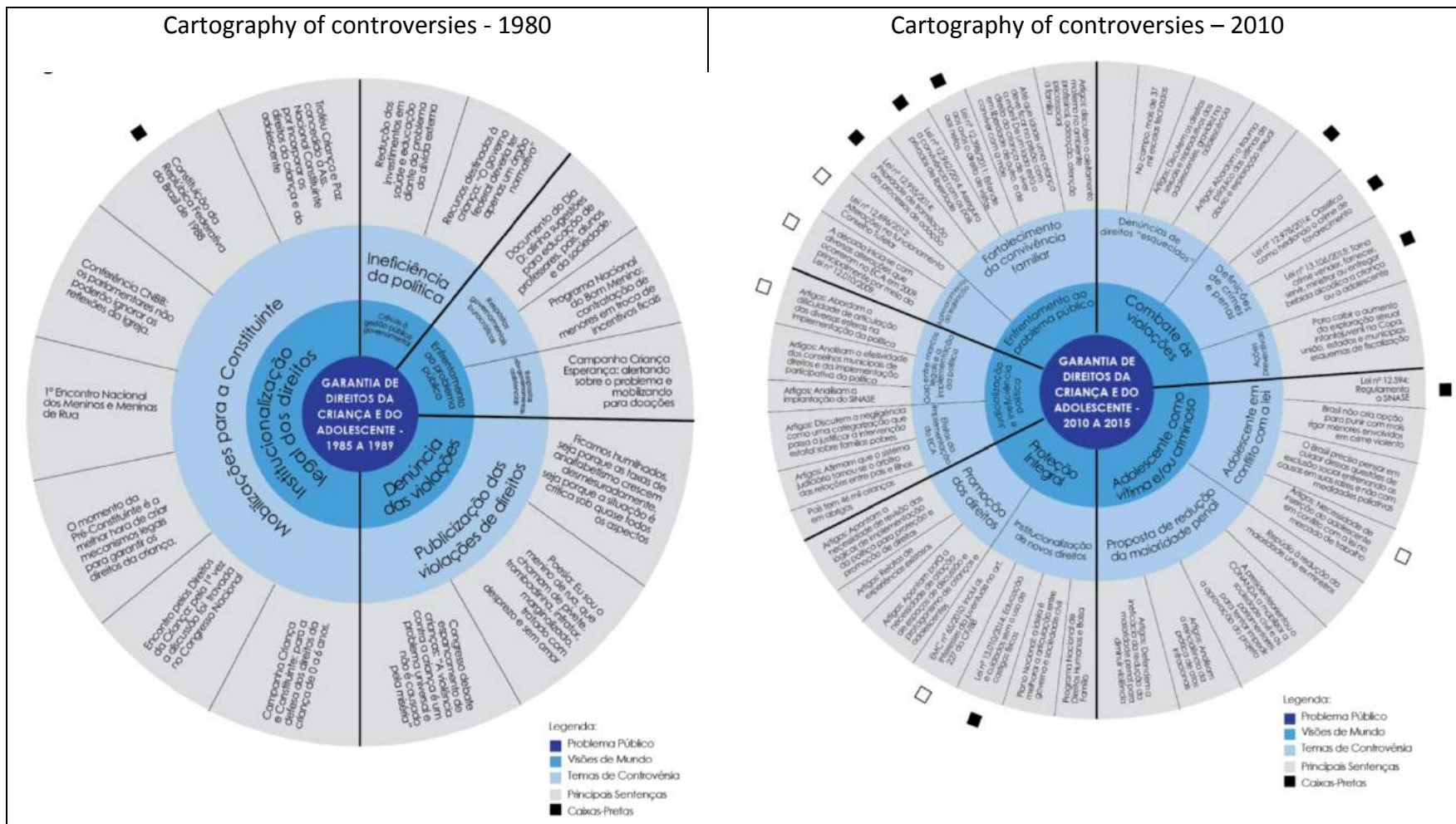
²³ Available at: <http://www.planalto.gov.br/legislacao>- Pesquisa de Legislação (Research legislation)

Figure 1: Representation of the spokespersons of the debate in the field of the Guaranteeing children and adolescents rights in Brazil



Source: Gonsalves (2015).

Figure 2: Representation of the “Controversy Cartography” of the debate in the field of the Guaranteeing children and adolescents rights in Brazil



Source: Gonsalves (2015)

The analysis shows that the three measures institutionalization, regulation and judicialization seem to be the main paths taken to address public problems and promote guaranteeing of children and adolescents rights. The effects of this choice led to numerous distortions that are now questioned, re-opening the 'black boxes' and generating new controversies on issues before stabilized (Latour, 2012). Among these effects are: (i) overestimation of institutional-legal apparatus facing the public problem, especially those related to violation of rights; (ii) treatment of children and adolescents as "beneficiaries" of the policies, seen either as victims or as perpetrators; (iii) a depreciation of the central role of families and communities in guaranteeing rights, as established by the Constitution; and (iv) a look at the guaranteeing of rights linked especially to combat violations in a more punitive conception than prevention or promotion.

Through the analysis it was possible to know and study the "field of forces" (Chateauraynaud, 2009) in which social innovations may or may not emerge and what influences and is influenced by local experience. But, how do local actors reinterpret and respond to these macro-structural challenges? To answer this question it was necessary to connect the findings of the macro level analysis with those in the medium and micro levels, as is explained below.

3.2 FOLLOWING THE PERFORMANCE OF ACTOR-NETWORK OF SGDCA IN FLORIANÓPOLIS – MESO SCALE

This part of the research aimed at understanding how actor-network performs in the SGDCA in Florianopolis. The main research strategy was to use a direct observation with an ethnographic approach. According to Chapoulie (1984), who is inspired by the work of Everett Hughes (American pragmatist sociologist), direct observation is a qualitative research strategy used for the study of collective action and social processes through direct interactions, by personally observing the studied phenomenon over a long period of time. The term *ethnographic approach* is used to refer to the contributions of ethnography as a method and as an epistemological approach to conducting research in the area of Public Administration (Andion; Serva, 2006).

The field research was performed from July 2014 to August 2015, a total of one year and one month of observation and immersion in the field. As the main research tool (unique to this research strategy), an electronic field journal was set up using the application Evernote® on iPad. The field journal was used to record the different times and situations experienced and, the information registered electronically helped to prepare, organize and interpret notes.

The observation process was developed through participation in extension activities promoted by the university in partnership with a local nonprofit. In addition the research team followed meetings and other opportunities where actors involved in SGDCA gather and connect. These moments will be explored briefly below.

3.2.1 Connection between Research and Extension

The link between research and extension was essential to build bonds of trust and allow long-term observation of the situations "*in vivo*" in the public arena of the guaranteeing of children and adolescents rights in Florianópolis. This was facilitated because of a Project for nonprofits Institutional Development (PDI), conducted in partnership by the Community Foundation for Greater Florianópolis

(ICom)²⁴, which is a local nonprofit; and the Extension Program “Esag Comunidade”²⁵ of the State University of Santa Catarina (UDESC). The project focus was on promoting institutional development of fifteen nonprofits registered in the City Council of Children and Adolescents Rights (CMDCA) and on strengthening the System to Guarantee Children and Adolescents Rights (SGDCA) in the city.

The activities of PDI were developed with 30 managers of the nonprofit over a year, between July 2014 and July 2015. The project offered a 04 hour integration meeting, 06 thematic meetings (08 hours each), and 06 workshops (04 hours each). This training process summed up more than 100 hours, and aimed to promote the institutional development of the participant nonprofits, working collaboratively with issues and management tools related to aspects such as identity, governance, fundraising, project management, communication and social innovation.

In addition to dealing with organizational aspects, the program focused on provoking the participants to reflect on their roles and their participation in the SGDCA. For this purpose, 04 thematic seminars were held throughout the year, for the participants of PDI and other actors representing different institutions and agencies that take part in the SGDCA. The seminars discussed the policy of integral protection, its management and challenges in the city. The first seminar was marked by the launch of the Project and addressed the network around the SGDCA. The second discussed the legal framework of the policy for children and adolescents rights. The third discussed the situation of CMDCA in Florianópolis, with the participation of representatives of the City Council of Itajaí, an important city in the State. The last seminar held a dialogue around the situation of children and adolescents in the city, gathering different Secretaries of City Hall related to the policy of integral protection (health, education, welfare and culture, sports and leisure). These seminars, in addition to discussing the issues, offered moments of debate, in which participants raised issues/challenges for strengthening the SGDCA in the city.

Based on these discussions and issues raised, the project PDI promoted a collaborative process to build an *Agenda for Strengthening the System of Guaranteeing Children and Adolescents Rights*²⁶, including diagnostic and proposed solutions. This agenda was created with the participation of more than 80 policy managers²⁷ and about 130 children and adolescents²⁸ from public and private schools in the city. This was done through 02 workshops that took place in April and June 2015 respectively. In these workshops, common problems (based on the topics discussed during the seminars) were listed and

²⁴ Please learn more about the organization at <http://www.icomfloripa.org.br/>

²⁵ The Esag Comunidade Program has been running since 2010 at the Center on Administration and Socioeconomic Sciences (ESAG) of the State University of Santa Catarina (UDESC). It is developed by the Research Group on Social Innovation in the Public Sphere (NISP) and aims to promote the institutional development of nonprofit organizations, promote civic participation and provide support for territorial sustainable development.

²⁶ Please check the complete document at http://www.icomfloripa.org.br/wp-content/uploads/2016/04/agenda_online-1.pdf

²⁷ Among them, representatives from the City Secretaries, Judicial System, members of the participatory councils (such as the Council for Children and Adolescents Rights, Council for Social Services), Child Protection Agency (*Conselho Tutelar*), Forum of Public Policies and several nonprofit organizations.

²⁸ Children and adolescents created a pre-diagnosis on facebook, using the CMDCA’s fanpage. They also helped elaborating the document participating in the meeting that took place in the city pre-conference.

prioritized and a participatory diagnostic was carried out. Solutions to these issues were then co-created involving several different actors of the system.

The systematization of the Agenda and the results of the process around creating the document were crucial during the analysis and interpretation of data in this momento of the research. This is because the Agenda was built collaboratively and make possible to legitimate and consider the opinions of the actors involved in the public action.

3.2.2 Public spaces of connection for the actors who perform the SGDCA

The researcher followed 08 meetings of the CMDCA, 06 meetings of the Public Policies Committee and 03 meetings of the Public Policy Forum of Florianópolis between November 2014 and August 2015. These are important spaces for connection and discussion about the policies to guarantee children and adolescents rights in city.

Photos and notes made in the field journal were used for data analysis and interpretation. Minutes of the meetings, reports and other documents of the CMDCA also were analyzed.

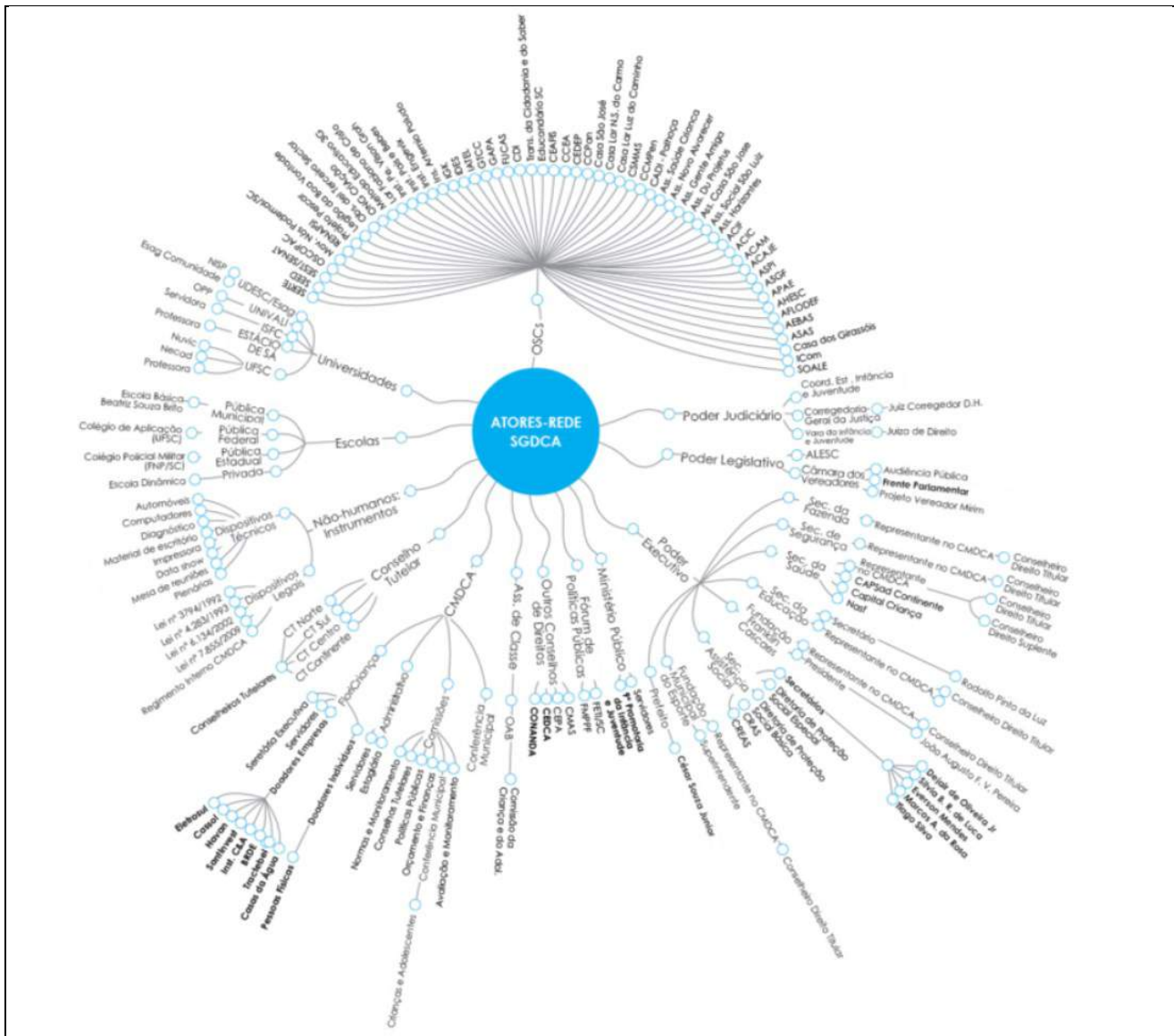
The analysis of this meso scale identified the main actor-network and their relationships in the policy operation, summarized in Figure 6 below. However, as well as identifying these actors, observing research scenes allowed capturing the issues around which policy managers, and children and adolescents mobilize and engage. This made it possible to have a better idea about how they interpret, build judgment and act on the issues. Thus, this approach helped to understand the “field of experience” (Cefaj, 2014) of the policy of children and adolescent protection in the city and its challenges, from the point of view of the actors themselves.

It was possible to observe that the co-production of solutions does not happen exclusively because of sharing collaborative and convergent views. It takes an arena of debate and dispute. This public arena in the city is not a simple space overlapping and reproducing national concerns, but it re-interpret aspects discussed at the national level. Although it is clear that local and national levels present the same trend – greater attention on protection than promoting rights, which indicates a more reactive perspective – local actors showed a great concern for the "means of operationalization of the policies", with greater emphasis on forms of organization, processes and resources to put the policy into practice.

The main controversies raised by policy managers are: (i) low participation of the city government as part of the CMDCA; (ii) lack of coordination between the actors of the network and between policies; (iii) asymmetry in the relationship between the city government and the nonprofits; (iv) the absence of an accurate research about the situation of children and adolescents living in the city; (v) conflicts in the relationship between CMDCA and the child protection agency (*conselho tutelary*); (vi) lack of transparency in the Childhood and Adolescence Fund; and (vii) low degree of involvement of the legislative power in the SGDCA.

It is noteworthy that the issues that mobilize managers are far from the concerns of children and adolescents. The latter advocate for a policy that gives them more voice and respond to the difficult situations they face on a daily basis such as bullying and violence in schools, dull and unattractive lessons in school, police violence, lack of opportunities to enter in the labor market and preparation for adult life.

Figure 3: Representation of the actors involved in the network of SGDCA in Florianópolis



Source: Gonsalves (2015).

Finally, mapping the meso scale allowed to understand how local actors are positioned nowadays and how they build opportunities for the future. It was clear that there is a clear gap between the legal framework and the policy regulation, the practices and real consequences in the lives of children, adolescents and their families. Considering this context, a question was raised: how do actors deal with this gap in their daily lives? In order to answer this question, the authors performed an ethnography with the child protection agency (conselho tutelar) of Florianópolis and the lessons learned are discussed below.

3.3 FOLLOWING THE EXPERIENCE OF THE CHILD PROTECTION AGENCY (*CONSELHO TUTELAR*) - MICRO SCALE

The third part of the research took place with the systematic observation of activities of the child protection agency (from now on referred to by the Portuguese name “*Conselho Tutelar*”) responsible for the northern region of Florianópolis. *Conselho Tutelar* is a permanent and autonomous body, created by ECA and called to act whenever there is a threat to or a violation of rights. One of the main roles of *Conselho Tutelar* is to remove from the judiciary system those cases that do not require, *a priori*, a judicial decision and can be solved in the community and administratively (Assis et al., 2009).

The field research started with 04 visits to explain and present the purpose of the study, so the organization authorize to start the fieldwork. Since then, the systematic observation of the activities started in February 2015 and continued until July 2015. The visits were carried out at least three times a week.

During this time, the researcher observed the services provided, as well as the daily routine of the professionals such as documentation, filling forms, organization of the cases and report of the situation in each one. In addition, the researcher participated in meetings with other representatives of the network to discuss the referral of cases and specific situations of rights violation, always using the field journal to register and involving the researched subjects in various moments of the work.

As a result of the process, it was possible to observe and describe the “field of experience” of the *conselho tutelar*, marked by a deep precariousness of conditions to work on solving the problems faced. The reality of the *conselho tutelar* is marked by a high demand and a low service capacity and resoluteness. This creates huge frustration for the professionals and also for children, adolescents and families served. There is pent-up demand in the follow up of several families and delays in access to the service. For example, a child suffering sexual abuse, could only access the service of regular counseling more than six months after the incident due to the lack of professionals who carry out this service. Approximately 35 new cases per month were distributed to one single professional for follow up, and the professional was solely responsible for the service (which has a long-term duration) and for promoting the necessary connections to get a resolution.

In this context, although the *Conselho Tutelar* role is to negotiate and resolute conflicts avoiding the judicial processes in order to guarantee rights, in practice their professionals end up acting as promoters of the judicial cases. In most cases, the main strategy available as alternative for resolution (due to the complete lack of means to a more preventive action) ends up being the judicial case, which is referred to be resolved by the Judiciary and Public Ministry. Therefore, *conselho tutelar* is perceived essentially as a supervisory and punitive agency and its action in many cases, reinforce this perception. Because it focuses primarily on the effects of violations – without promoting actions against its causes – the children and adolescents served are often stigmatized and suffer the precariousness of the policy.

Observing the practices of the *conselho tutelar* allowed understanding of the experience and feelings of the actors involved with the “problematic situations” targeted by the public action. It was possible to observe the wide gap between the legal and institutional framework and the consequences of this

action that seems to result in the opposite of what is intended: a connected network that promotes the integral protection of children and adolescents.

4. FINAL REMARKS: CHALLENGES AND LESSONS LEARNED

This paper introduced a theoretical and analytical approach and the lessons learned in its empirical application to understand the phenomenon of the public action, its improvements and limits when it comes to social innovation. Based on the French pragmatic sociology, the paper provided an analytical frame that allows relating different levels of public action to reach a better understanding of the phenomenon.

This was possible because the pragmatic studies focus on the “capacity of institution” (Cefaï, 2009) of collectives, advocating for a reflexive and consequentialist perspective of the politics. This implies observing how the dynamics for dealing with some public problems in different arenas (spatial and temporal) are produced. In this way, it is possible to see how actors do or do not produce their “ability to criticize” (Chateauraynaud, 2011), creating new repertoire of arguments and political action.

In addition, the most recent work of pragmatists are far from an optimistic point of view, which is characteristic of the American philosophers of the beginning of the XX century. Chateauraynaud (2011), Cefaï (2014) and Quéré and Terzi (2015), insist that democratization of political order is not a guarantee, but an achievement that does not happen under ordinary conditions. Thus, it is crucial to better understand the processes of “problematization” and of “publicization” that make it easier to establish “public investigation”, when facing problematic situations. Observing how to produce and what prevents “public research” and its consequences is an opportunity to unveil dynamics, limits and the extent of the social innovation processes in the public arena.

This research was an attempt to contribute in this sense, studying the public action in the SGDC network in Florianópolis. This case shows that public action is produced on the interface among the macro social configuration (which can encourage or limit); the capacity to coordinate the different actors (human and non-human) involved with the action; and finally, things that are independent and not determined (chance). Therefore, responses cannot be defined *a priori*.

Should focus be on means or ends of public policies? On the immediate results or on prevention? Who are the those responsible for guaranteeing rights: family, nonprofit organizations, government? All three? What are the main problems to be solved? These questions are controversial and answers depends a lot on the collective effort of argumentation and the capacity of criticism of the different public involved in building new legitimacy and new guidance for the policy.

So far, there are some clear movements of mobilization, collective action and successful experience, which shows the potential that acting politically can result in durable effects in the improvement of quality of life for all children and adolescents, especially those living in vulnerable communities. However, other forms of public action need to be created and implemented in order to improve these movements, and it seems that, despite the achievements, there is a long way to go for this to become a reality in Florianópolis and other parts of Brazil, the dream of intersectoral and networked public action.

REFERENCES

- Andion, C. (2012). Por uma nova interpretação das mudanças de paradigma na administração pública. *Cadernos Ebape. BR, 10*, 1-19.
- Andion, C., Becker, Y. and Victor, I. (2012). Is Private Social Investment a Form of Public Goods Coproduction? An Overview of the Brazilian Reality. *Annals of Public and Cooperative Economics, 83*, 407-433.
- Andion, C., Ronconi, L., Gonsalves, A., Moraes, R. and Brum, L. (2014). Sociedade civil e inovação social na esfera pública: proposta de um quadro teórico-metodológico com base na sociologia pragmática. In: *Encontro de Administração Pública e Governança – ENAPG*, Brasil, Minas Gerais, Belo Horizonte.
- Andion, C. and Serva, M. (2006). A etnografia e os estudos organizacionais. In: Godoi, C. K., Bandeira De Melo, R.; SILVA, A. B. (Org.) *Pesquisa qualitativa em estudos organizacionais: paradigmas, estratégias e métodos*, Saraiva, São Paulo.
- Assis, S. G. D., Silveira, L. M. B. D.; Barcinski, M. and Santos, B. R. D. (2009) *Teoria e prática dos conselhos tutelares e conselhos dos direitos da criança e do adolescente*. Educação a Distância da Escola Nacional de Saúde Pública Sergio Arouca. Rio de Janeiro, Fundação Oswaldo Cruz.
- Brasil. (1988). *Constituição da República Federativa do Brasil de 1988*. Brasília. Retrieved from http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/leis/l8069.htm
- Brasil. (1990). *Estatuto da Criança e do Adolescente*. In: Lei nº 8.069, de 13 de julho de 1990. Brasília. Retrieved from http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/leis/l8069.htm
- Bernier, L., Bouchard, M. and Lévesque, B. (2003). Attending to the general interest: New mechanisms for mediating between the individual, collective and general interest in Quebec. *Annals of public and cooperative economics, 74*, 321-348.
- Boullosa, R. F. (2013). Mirando ao Revés nas políticas públicas: notas sobre um percurso de pesquisa. *Pensamento & Realidade. Revista do Programa de Estudos Pós-Graduados em Administração-FEA*.
- Conanda. (2006). *Sistema de Garantia de Direitos de Crianças e Adolescentes*. In: Resolução nº 113, de 19 de abril de 2006. Brasília. Retrieved from <http://dh.sdh.gov.br/download/resolucoes-conanda/res-113.pdf>.
- Barthe, Y., Blic, D., Heurtin, J. P., Lagneau, E., Lemieux, C., Linhardt, D., and Trom, D. (2013). Pragmatic Sociology: A User's Guide. *Politix, 26*, 175 – 204.
- Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on?: les théories de l'action collective*. Découverte.
- Cefaï, D. (2009). Como nos mobilizamos? A contribuição de uma abordagem pragmatista para a sociologia da ação coletiva. *Dilemas: Revista de Estudos de Conflito e Controle Social, 2*, 11-48.
- Cefaï, D. (2011). Diez propuestas para el estudio de las movilizaciones colectivas. De la experiencia al compromiso. *Revista de Sociología, 26*, 137 – 166.

- Cefai, D. (2012). ¿Qué es una arena pública? Algunas pautas para un acercamiento pragmático. Cefai, D and Joseph I. (coord). *La herencia del pragmatismo. Conflictos de urbanidad y pruebas de civismo*. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube, 51-81.
- Cefai, D., and Terzi, C. (2012). *L'expérience des problèmes publics*. Paris, Perspectives Pragmatistes.
- Cefai, D. (2014). Investigar los problemas públicos: con y más allá de Joseph Gusfield. In: Gusfield, J. *La cultura de los problemas públicos*, Buenos Aires, Siglo XXI.
- Cellard, A. (2008). A análise documental. *POUPART, J. A pesquisa qualitativa: enfoques epistemológicos e metodológicos*. Petrópolis, Vozes, 295.
- Chapoulie, J. M. (1984). Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie. *Revue française de sociologie*, 582-608.
- Chateauraynaud, F. (2009). *Public controversies and the pragmatics of protest: Toward a ballistics of collective action*. Paris, EHESS.
- Chateauraynaud, F. (2012). Das disputas comuns à violência política: a análise das controvérsias e a sociologia dos conflitos. *Enfoques*, 11.
- Davi, L. (2014). *Organizações da sociedade civil e inovação social na esfera pública: a experiência do Instituto Padre Vilson Groh*. Dissertação (Mestrado em Administração), Universidade do Estado de Santa Catarina, Florianópolis.
- Dewey, J. (1927). *The public and its problems: An essay in political inquiry*. Pennsylvania: Penn State University Press.
- Denhardt, J. V., and Denhardt, R. B. (2003). *The new public service: Serving, not steering*. New York, ME Sharpe.
- Dye, T. R. (1976). *Policy Analysis: what governments do, why they do it, and what difference it makes*. Univ of Alabama Pr.
- DIGIÁCOMO, M. J. (2011). ECA: Estatuto da Criança e do Adolescente anotado e interpretado. São Paulo, FDT. Retrieved from http://www.crianca.mppr.mp.br/arquivos/file/conselhos_direitos/sistema_de_gantias_ea_na_escola_ii.pdf.
- Duran, P. and Thoenig, J. C. (1996). L'Etat et la gestion publique territoriale. *Revue française de science politique*, 580-623.
- Farah, M. F. S. (2011). Administração pública e políticas públicas. *Revista de Administração Pública (RAP) da Fundação Getúlio Vargas, Rio de Janeiro*, 45, 813 - 836.
- Goffman, E. (1959). *The presentation of self in everyday life*. Harmondsworth.
- GONSALVES, A. (2015) *Sistema de Garantia de Direitos da Criança e do Adolescente como Ação Pública: Uma análise multiescalar no município de Florianópolis*. Dissertação (Mestrado em Administração), Florianópolis, Universidade do Estado de Santa Catarina.
- Howlett, M., Ramesh, M., and Perl, A. (2013). *Política pública: seus ciclos e subsistemas: uma abordagem integral*. Francisco G. Heidemann (Trans), Rio de Janeiro, Elsevier.
- Ibge (2010). *Censo Demográfico*. Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística. Brasil.

- Icom (2010). *Sinais Vitais: Crianças e Adolescentes em Florianópolis*. Florianópolis.
- Lascoumes, P. and Le Galès, P. (2012). *Sociologia da Ação Pública*. Maceió, EDUFAL.
- Latour, B. (2012). Reagregando o social: uma introdução à teoria do ator-rede. *Salvador: Edufba*.
- Milani, C. R. (2008). O princípio da participação social na gestão de políticas públicas locais: uma análise de experiências latino-americanas e europeias. *Revista de Administração Pública*, 42, 551-579.
- Mead, G. H. (1934). *Mind, self and society from the standpoint of a social behaviourist*. Chicago, University of Chicago Press.
- Moraes, R. L. (2014). *Ação coletiva e inovação social na esfera Pública: análise da experiência do Movimento de Combate à Corrupção Eleitoral (MCCE) no Brasil*, Dissertação (Mestrado em Administração), Florianópolis, Universidade do Estado de Santa Catarina.
- Nogueira Neto, W. (2009). Por um Sistema de Promoção e Proteção dos Direitos Humanos de Crianças e Adolescentes. In: *Material Didático: Capacitação dos Assessores Locais do PAIR*. Brasília, Secretaria Especial dos Direitos Humanos da Presidência da República, 75-93.
- Quére, L. and Terzi, C. (2015). Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique. *SociologieS*.
- Pereira, L. C. B. (1998). Reforma do Estado para a cidadania: a reforma gerencial brasileira na perspectiva internacional. *Editora 34*.
- Pnud (2013). *Atlas do Desenvolvimento Humano no Brasil*. Retrieved from <http://www.atlasbrasil.org.br/2013>.
- Secchi, L. (2013). *Políticas públicas: conceitos, esquemas de análise, casos práticos*. São Paulo, Cengage Learning.
- Souza, C. (2006). Políticas públicas: uma revisão da literatura. *Sociologias*, 8, 20-45.
- Unicef. (2014). *A agenda pela infância 2015 – 2018: Desafios e propostas eleições*. Retrieved from http://www.unicef.org/brazil/pt/UNICEF_agenda2014.pdf.
- Unicef. (2014a). *Infância e adolescência no Brasil*. Retrieved from <http://www.unicef.org/brazil/pt/activities.html>.
- Venturini, T. (2010). Diving in magma: How to explore controversies with actor-network theory. *Public understanding of science*, 19, 258-273.
- Venturini, T. (2012). Building on faults: how to represent controversies with digital methods. *Public Understanding of Science*, 21, 796-812.
- Venturini, T., Ricci, D., Mauri, M., Kimbell, L., and Meunier, A. (2015). Designing Controversies and their Publics. *Design Issues*, 31, 74-87.

Creating bonds and support through working together: Community-engaged Curriculum Design as a Collective Activity to Trigger Transformative Action in the Future

Yahui Fang, Lawrence (Larry) Philbrook²⁹, Evelyn Philbrook³⁰, Institute of Cultural Affairs

It is a “mission impossible” to transform the local education in such a disadvantaged rural area. But this is the right thing to do. Let's keep at it!

-Local elementary school Principal

I. Introduction

This article documents the efforts of a project-based research team to ultimately reverse the effect of disproportionality, that is, a lack of learning opportunities for children, insufficient local medical service delivery, and brain drain in disadvantaged rural areas through community engagement, learning, and service delivery by campus-based faculty and staff.

To achieve these ends, a participatory action research (PAR; Chevalier & Buckles, 2013) approach was used for this university-scale project. The authors engaged in curriculum design is one of this project experiment to cross boundary between university and local community. Our approach started with recruiting key stakeholders to collaboratively inquire into knowledge that is created through university-initiated community engagement. The Change Lab (Engeström, Virkkunen, Helle, Pihlaja, & Poikela, 1996), based on activity theory, was designed to provide a methodology to expand the implementation of university–community engagement among faculty and staff through collaboration in community-engaged curriculum design directed toward interdisciplinary and trans-disciplinary curriculum

²⁹ Certified ICA ToP Facilitator (CToPF) and Assessor. IAF CPF 2007-2011. 2013 -2017. Named to the IAF Hall of Fame. He designs processes for teams and leaders in varied cultural settings for over forty years. Larry joined the ICA in 1972 and worked outside the US since 1977 doing extensive company and community-based projects in over 30 nations including 25 years as director of ICA Taiwan. Larry's key skill is in tailoring designs and facilitation processes to specific needs while helping to recover a sense of respect and trust as a basis for transformation.

³⁰on the board of ICA International, as Vice-President of Asia 2006-10. Evelyn was part of the UNDP Leadership for Social Artistry program in 2009 under the Jean Houston Foundation, USA and continued sharing Social Artistry work in Taiwan and across Asia. She is helping to guide and design a new program, the Profound Journey Dialogue with ICA Taiwan and “Wizard of Us” Mythic Facilitation Journey utilizing Social Artistry mind, body, spirit exercises.

approach orientations. The Lab was also oriented toward developing an innovative pedagogy and shaping a culture of inclusiveness in the institution under consideration by enabling participants to both lead the process and own it.

The purpose of this article is twofold. First, it examines the initial findings regarding the impacts of curriculum changes and thereafter the transformative changes in the rural area being considered. Then, more specifically, it addresses the following research questions: (1) in what ways did multiple stakeholders engage in the curriculum design process? (2) what is the pathway through which transformative vision or actions emerge?

II. Project Context and Engagement through Curriculum Design

The target of this study was a university in Tainan City, a medium-sized city of fewer than 180 million people in Taiwan. It has been ranked as the number one university in the southern region and as one of the top three in Taiwan. This urban university was established in the 1930s and is well known for its industrial and engineering departments.

2.1 Project Context in Higher Education and Challenges of Disadvantaged Rural Areas

The Humanities Innovation and Social Practice (HISP) project team carried out the university's mission for social responsibility involving engagement with communities in disadvantaged areas. The project team was supported by funding from the Ministry of Science and Technology, which supports indigenous research that creates real social impact and changes. The hope was that this project-based team would engage more faculty members from different disciplines to build capacity and ultimately trigger positive social change.

Among three regional areas where HISP is engaged, Zouzhen District, a declining rural region with an elderly ratio among the top five in Taiwan, has distinctive ethnic importance as a Siraya tribe. It comprises mostly small-scale agricultural economies and has limited wholesale channels, which both result in low incomes among the residents. What's worse, disproportionate accessibility to health services and educational institutions makes it even more difficult for the children in this community to access learning opportunities and for the elderly to obtain adequate health care.

2.2 Initiate community engagement work

Based on the community work done by the HISP project team, an intra-collegial networked alliance made efforts to organize development in systematic thinking and to create a positive loop, i.e. a

leverage solution. The purpose was to develop a solution to resolve the issues related to rural education and community rejuvenation as a whole.

2.2.1 Previous community work

The project team became engaged in this region initially by working with one community. The community researcher attempted three unsuccessful initiatives, and then started a distance learning service to support the local Presbyterian church's after-school learning program, which was organized by the church to provide learning courses for local children on weekends or in the evening on weekdays.

The team's pioneering efforts against poverty and social exclusion (actual engagement in a local rural area over a span of 3 years), have been intended to create the context and opportunity necessary for authentic participation among educational institutions and communities in the co-creation of meaning, knowledge and action leading to community transition. The aim is to move towards a sustainable developmental path that is political rather than simply engaging in a technical process. This work is focused on developing systemic engagement as a collaborative work between the university and local actors (the local community) to discover the current situation and to strengthen collaboration and a sense of community in order to effect change.

2.2.2 Organizing curriculum design action research

The first author is a full-time researcher on the HISP team who plays roles such as that of a boundary spanner to initiate asset-based community work and nurture the spirit of social entrepreneurial through the teaching and learning process as part of the school curriculum. The second and third authors both have more than 30 years of experience in Institute of Cultural Affairs (ICA)-community based development processes as facilitator, trainers, and developmental practitioners in Taiwan, China, Malaysia, Philippines, Kenya, India, Nigeria and the US. Lawrence Philbrook and Evelyn Philbrook's role in this process is as co-designers and facilitators to prepare the individuals and teams to interact with the community and with each other as well as being collaborators to help assess what core activities are being pursued within the original scope and beyond. These efforts are expected to support those who wish to be active in continuing the development of the change initiative.

2.3 Reformulating Curriculum for local development towards sustainability

Curriculum is defined broadly to include the totality of a learner's experiences that occur in the educational process, and furthermore, in this context, it highlights the problem-solving of community issues as an essential measure of the attainment of educational objectives. As in Capra's "systemic way," it is always the living system that specifies and directs structural change and opens new insights

into the planning and organization of educational action in terms of curriculum design (Giunta, 2015). However, according to Figueiró and Raufflet's systematic review on sustainability in higher education, very few studies have integrated teaching, program design, and learning. They commented that this lack of pedagogical integration has epistemological effects. (Figueiró and Raufflet, 2015, p.22,30)

2.3.1 Rationale of Community-Engaged Curriculum-Design

In order to achieve more complete and systemic adoption of sustainability into curricula, we firstly defined learning as an entrepreneurial process. We agree with Johannisson's relational perspective and Klien & Tremblay defined entrepreneurship for local development and identified personal networking, and more importantly local networking (the quality of the relationships between firms and institutions), as a coping capability that occurs in a turbulent and interconnected society (Johannisson, 2007; Klien & Tremblay, 2013).

Secondly, to curb disproportionality and to rejuvenate devitalized communities that are suffering from brain-drain and negative growth at the local level, local (economic) development is an alternative way to cope with the challenges of a globalizing world, where local leadership and entrepreneurship are defined as the outcome of change efforts. The efforts related to systemic engagement, starting with resolving and bridging the "different worlds" existing between the university and the community, transforming service-learning partnership relationships, enhancing learning and creating reciprocity, and engaging educational practitioners (project team, faculty and staff), had to be extended in terms of their zone of proximal development in order to develop work practices.

Systemic engagement (abbreviated as "SE") can push the boundaries of inclusion to incorporate the perspectives and a broad range of both community-based and university-based actors with a stake in the problems under consideration, explicitly including both local and indigenous knowledge and generalized university-based knowledge, both for understanding problems and generating the solutions required to manage them (Fitzgerald, Bruns, Sonka, Furco & Swanson, 2012). In order to achieve this end, curriculum orientation has to be interdisciplinary and must also be predicated on the need for a systemic and holistic approach; while at the same time, it must include trans-disciplinary approaches that better reflect real-world experience, include more diverse stakeholders, and recognize when new stakeholders emerge.

Thirdly, as the empirical basis, through initiating Transformative Scenario Planning and related participatory methodology and by incorporating participatory methods, the working team created a kind of social space for multi-stakeholders (students, community associations, facilitation volunteers and community leaders) to enact entrepreneurial activities that weave together relationships and resources (cultural and social capital, in particular) in both formal and in-formal learning settings.

Through field trips and data plotting in a mixed stakeholder group, community residents identified their indigenous wisdom related to local construction/production systems. Eventually, these efforts created and strengthened the local system of actors and local networks with the common objective of stimulating local communities. While members were situated in what Forester (2001) described as “a transformative theory of social learning” , this community-engaged curriculum served as a social container for a community of practices, helped to mobilize a communal identity leading to local development, and aided dialogic and deliberative rationality.

2.3.2 Research framework for engagement

Since October of 2015, the HISP team has tried to strengthen collaboration with local actors outside the school and conduct partnership research by inviting local actors as a curriculum-design committee to implement Transformative Scenario Planning (TSP) (Kahane, 2012) integrated with ToP methods³¹.

TSP is an approach developed by Adam and his colleagues at Reos Partners, an international social enterprise. It was created with the goal of helping stakeholder teams work together on their toughest problems. They provide a practical model that people can use to be proactive, shape the future, and bring about transformative change. Compared to Adaptive Scenario Planning, which uses stories about possible futures to study what could happen, TSP assumes that studying the future is insufficient, and so in addition to using stories about possible futures to influence what could happen, it also makes efforts to formulate a whole-system team and a strong container, a structured space that could physically, psychologically, and politically support the team experimenting with new ways of acting, relating, and being. TSP enables people to transform their problematic situations through building a strong alliance of actors who deeply understand each situation, one another, and what they need to do.

We began the engagement with the students and teachers using the methods accrued on their own journey into community development, as shown in Figure 1. This experience creates a different level of

³¹ ToP participatory approaches have proven to be particularly effective in certain areas. In some cases, up to 40 years of documentation is available to verify the obvious transformational effects, especially in such settings as:

- Areas where population size and demographics are changing at a rapid pace.
- Situations in which natural disasters require concerted effort by many organizations.
- Groups developing and implementing corporate social responsibility for the environment.
- Movements for engaging local people in various types of social change.
- Efforts to improve the quality of life for employees of for-profit enterprises.
- Communities of interest seeking to generate commitment and action.

understanding of the invitation being offered to the community. It shifts the We/They to We, where everyone's voice must be heard and respected and where each person brings his/her own grounded experience to the practice when he/she moves on site.

Step 1: Team Building. During the process, in addition to the class focus, the students and the community were invited into a process intended to bring different methods to help them in their exploration and with the process to help all stakeholders discern priorities and options, some shared and some diverse. For example, in Step 2: Observe what is happening: a field trip used to gather data, we offered a comprehensive screening of the community for the teams to explore and to allow them to document both externally and internally what the reality of the community was at that point. In the ICA's past work, this was the basis for a community needs analysis and comprehensive community development plan. In this case, the research was being interpreted based on each stakeholder's perception of needs while being pushed by the data and framework to begin to see a more systemic perspective.

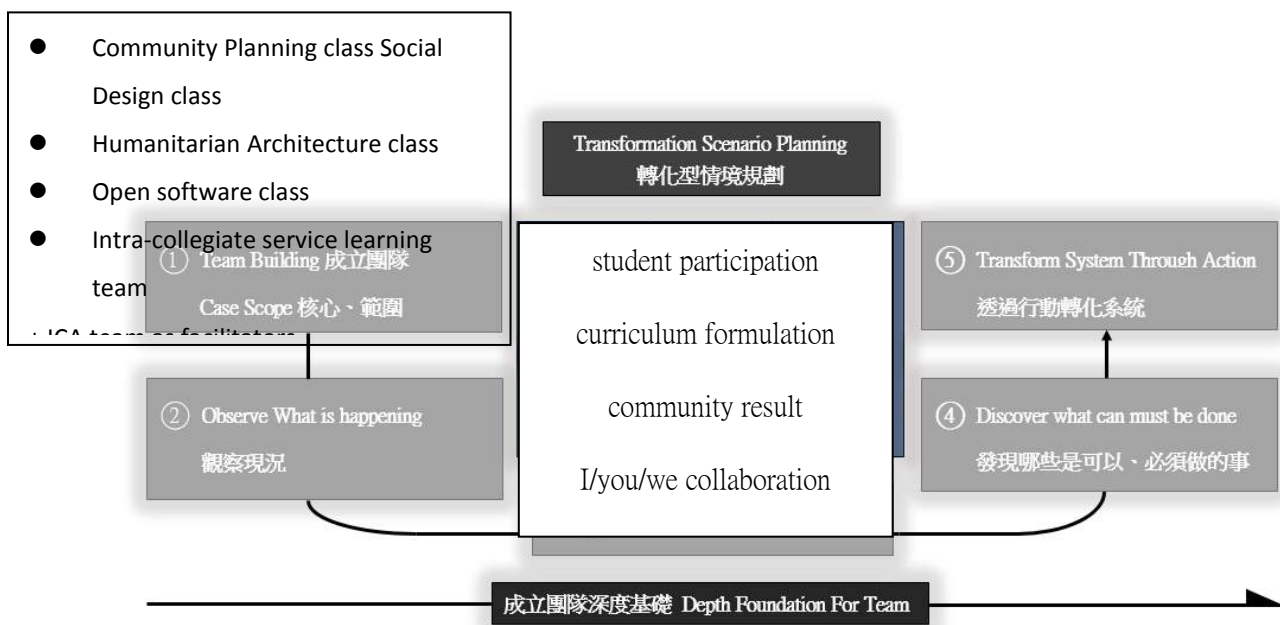


Figure 1. (TSP and alike) TOP process for Curriculum Design

Based on collective exploration of the current reality of the community and its region, Step 3: Future Scenario Planning, construct stories, was then used to engage all participants in creating future scenarios and identifying their collective vision for preferable scenarios (Step 4: Discover "what can be done" or "must be done"). We attempted to create a social space to co-create a shared vision and to invite people to use their shared vision to develop further actions and strategies, rather than using the resources on hand to develop these courses of action and strategies.

III. Implementing the transformative social process

The TSP approach utilizes the dynamics of diverse knowledge and intentions from different stakeholders in whole-system teams. It creates a clinical work or lab setting (Hillier, 2012) for all participants (community members, NPOs, teachers, staff members, and students) to arrive at the Zone of Proximal Development through examining the dialogic relationship between various professional-disciplinary identities to indigenous and experiential knowledge-based identities; therefore, they can collaboratively resolve problems “for real.”

The first whole-system stakeholders field research, which was titled “Discovering our community, telling our stories,” was launched at the end of April and ran through the first of May in 2016. Co-sponsored by the HISP team and the Community Development Association (CDA), the field research workshop engaged local actors from educational institutions, religious institutions, ethnic organizations, economic entities, members of the younger generation, residents, and the local government. Based on collective exploration of the current reality of the community and its region, future scenario planning was then be used to engage all participants in creating future scenarios and identifying their collective vision for preferable scenarios.

The comprehensive transformative social processes are listed in Table 1. The HISP works gradually to engage different disciplinary courses and stakeholders in order to better equip teachers, students and local actors to search for a sustainable developmental path.

Table 1. Collective activities for community-engaged curriculum design

Phase	Process	What’s happened	Period	What’s emerged
Phase 1 Internal organizing	1.Team building	<ul style="list-style-type: none"> ● Initial course implemented in Fall, 2015. ● Community Planning, Social Design, and Humanitarian Architecture were developed, and open software class teachers were recruited. ● Collaboration occurs with the intra-collegiate service learning team to integrate learning resources in campus. ● The ICA is invited to help develop the facilitative process. 	2015.10- 2016.02	How can teachers and students in different courses share their learning and work together?
	2. Observe what is happening	<p>Academic staff, teachers, course students worked together on current reality check on university curriculum</p> <p>Field trip was conducted to discover what is happening with the CDA.</p>		Courses with different disciplines need to work out ways to develop inquiry and data plotting methods to integrate local and indigenous knowledge in order to process problem-posing in a holistic way.

	3. Construct stories	<p>Co-creating of shared visions of teaching:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● student participation ● curriculum formulation ● community result ● I/you/we collaboration 		Local actors were invited to check their willingness to engage diverse stakeholders as curriculum partners.
	4. Discover what can be done	<ul style="list-style-type: none"> ● The CDA was invited to discuss people's need to engage (whole system perspective). ● A panel was arranged to present the adobe-style scale model and present the "wall of wonders" community narratives. ● There was a discussion on initiating a comprehensive community field trip entitled "Discovering our community, telling our stories." 	2015.11-2016.03	<p>"Wall of wonders" highlighted key events organized by the CDA and residents through collective efforts, including work-shared house building as their collective memory of the past.</p> <p>Three courses were planned that involve field trips through a facilitative workshop.</p> <p>A data collection process was formulated and the decision was made to use a sustainable community framework for data plotting to incorporate social/economic/cultural dimensions (and their interconnections).</p>
	5. transform system through action	"Discovering our community, telling our stories" field trip was initiated in collaboration with the CDA and local elementary school (Phase 2).	-	-
Phase 2 Searching for the core (with whole system)	1. Team building	<ul style="list-style-type: none"> ● Social design class students designed a local discovery program for children. ● Humanitarian Architecture team continued to record adobe-style buildings. ● A field trip was conducted to work on data-plotting from integrative social/economic/ environmental perspectives, and local stakeholders were invited to discuss what they would like to do next. ● Local school principals expressed their intentions to transform their educational systems. 	2016.04-07	<p>The Principal of the elementary school praised the local discovery program motivating children to learn actively.</p> <p>Only CDA people attended the workshop. There was insufficient representation from local actors.</p> <p>In order to raise more public awareness of community issues, community planning course students decide to curate a "Seeing Village" photo exhibition.</p>
	2. Observe what is happening	<ul style="list-style-type: none"> ● Curation of "Seeing Village" occurred, and children were used as local hosts to interact with the elderly. 	2016.06-07	The curation got little attention in the community. However, a more diverse range of people participated

		<ul style="list-style-type: none"> The local elementary school worked on developing a culturally-responsive educational program and reconstruction project for the school building devastated by 206 earthquakes. 		in the workshop on July 2 nd .
	3. Construct stories	<ul style="list-style-type: none"> Social design class students designed a future scenario program for children. The CDA and its local partners reviewed the data and discussed their preferred future and strategy for the next 5 years. 	2016.07	<p>Children developed 3 kinds of scenarios to express their preferred social space.</p> <p>The CDA and residents proposed "The Cohensive Village" as their vision (insights from the work-shared collective construction for adobe-style buildings)</p>
	4. Discover what can be done	<ul style="list-style-type: none"> A workshop for the HISP project team and intra-collegiate service learning staff was held to develop further community-engaged curriculum design action. Curriculum for new semester was discussed with the HISP local community researcher, the CDA, and the principal 	2016.08	The "find cultural roots and creation" theme was developed.
	5. Transform system through action	<ul style="list-style-type: none"> A cultural roots field trip was co-initiated with the CDA and the local elementary school (children and undergrads work as learning partners). The principal invited the course teacher to lead teachers' professional development (to develop indigenous culture courses). School teachers and undergraduate students participated in co-learning to develop culturally-responsive modules. Three hiding places were co-developed on campus with children using hands-on natural materials. The "Finding Cultural Roots and Creation" curation was initiated. Intergenerational dialogue was organized among the elderly and children. 	2016.10-2017.02	<p>A Siraya cultural activist was contacted in order to start Siraya language resurgence through collaborative teaching in a newly developed course.</p> <p>The elementary school (child-centered pedagogy) created a social space for intergenerational learning/ place-based learning, place-based learning, trans-disciplinary pedagogical innovation.</p> <p>An NPO worker, some students, and the principal were motivated toward "Design for Education" to experiment with a "learning-by-doing" pedagogy through a participatory design for the school.</p> <p>CDA successfully raised 2nd car for escort elderly to CDA center for daycare.</p>
Phase 3			March, 2017~	

4. Analysis and discussion

We used a traditional method to make the scale model. We did not have the professional skills required to make it. After many exhausting days, I felt bored. We had to do the same things again and again. It was so boring that we had to depend on each other insisting on making the model. However, it was the experience of sharing, communication, and even arguing during the activity that helped us become more acquainted with each other, and we eventually made a perfect work, hand in hand.

-Chen,2016.02.10-TA of Humanitarian Architecture (freshman in Master’s in Architecture program)

According to current praxis, enacting entrepreneurship by way of improvisation and personal networking occurs both on campus and outside of a school. They intensify each other and emerge from a new landscape of curriculum design quite different from that of previous rationalized curriculum practices. On the other hand, entrepreneuring at the community level deals with the interrelationship between the social and economic facets of communal life, the mobilization i.e. organization, of both internal, “local” and environmental and “global” resources (Johannison & Nilsson,1989).

4.1 Personal transformations that lead to becoming a social innovation actor

In the process of systemic change, all parts of the system can be affected toward a specific goal or target. The core emerges to create this goal, and other individuals or stakeholders are left behind (Table 2). We discovered in this process (using a broader approach with diverse targets from different stakeholders but with a common facilitated curriculum framework) that as individuals (like the elementary school Principal, undergraduates, teachers, and members of the academic staff) gained a new insight or clarity of intention, they felt empowered to move toward the intentions they discerned. In some cases, this meant the emergence of new coalitions or new stakeholders. Rather than seeing this as a difficulty, we realized this is a necessary element of core emergence in the TSP process.

Table 2. Agency and changes in diverse stakeholders (starting in 2015)

Stakeholders	Existing agency (interest/power/ capacity)	During the TSP participatory process (July 2 workshop as a check point)	Impacts of TSP on the participatory process
Local villagers	Survival issues (economics and tourism) Looking for medical services/lack of self confidence Low intensity of community engagement	Factors affecting community development identified Grouping "internal community building" as core target	Struck by typhoon (focus on survival issues) No obvious changes on intensity of engagement

Local CDA	Promoting local products as a resource to convince residents that they are capable of generating the resources needed to make change	Factors affecting community development were identified. Grouping "internal community building" as core target 5 years of strategy created (mainly on action plan level, not strategic level)	CDA secretary had more systemic thoughts about community development issues. less opportunities to co-created shared vision with other local leaders. Therefore CDA reinforced their prioritization of community development
Elementary school	Culturally responsive education	Students increased learning incentives/local knowledge through placed-based experiential program tailored for them.	The Principal invited the authors to engage in long-term collaboration on rural education (we have engaged in a teachers' professional community) Co-working on campus restoration with AHA Organizing teacher's professional development on place-based curriculum design
Students (NCKU)	Cross-disciplinary connections Doing projects on their own Some might look for credit only.	Learning and implementing the Social Design Process Self and group reflection Team work and conflict resolution Intercultural/generational communication skills	students become student coaches Nurturing the heart of social entrepreneurship
Teachers (NCKU)	Transforming professional education/ liberal education	Collaborative teaching Transforming a lecture class to the studio	Nurturing professional beliefs supporting the idea that they are self-equipped to engage in rural planning
Academic staff	Transforming service learning program/ doing something good	Intra-collegial boundary work (negotiate course engaged in the community)	Affirming authentic service learning ethics More engaged in boundary crossing work

The practice process revealed that students, teachers, and even local actors learn to identify different internal parts of themselves that may be in conversation with each another (whether in peer groups or with local actors) and can take responsibility for their own inner states and emotions. Inspired by societal practices related to the scale model and other humanitarian activities as well as the Design Thinking educational program for younger generations, the students and faculty deepened their understanding of social relationships and indigenous knowledge of traditional housing and construction. They are now making an effort to engage more in networking and regenerating the local production system after serious damage from a dramatic 6.4 scale

earthquake in early 2016. Their work in rural Tainan helped them and community members extend life beyond the present and caused the budding of the entrepreneurial spirit towards local development.

4.2 Pathways to transformation

Based on our praxis, we try to generate pathways to transformation as Figure 2 illustrated.

Stage 1:Entry point: education for future generation

In 2015, at the end of the semester, the HISP team curated an exhibition entitled *Impression of Village* at the abandoned Gong-lin Elementary School. With a scale model, animations and a song about the history of local Elementary school, and a quick sketch of their daily life, these activities echoed many deeper feelings and memories for community leaders and residents as well. The kids were outstanding, and their proud comments on their hometown (beautiful scenery and friendly people) impressed their parents particularly.

The elected community leader expressed his comments to all: "I remembered, in November last year, NCKU asked me: what is my future scenario of Village in 2025. I replied, this is the more difficult question. I felt afraid to respond. But, when I saw our kids could express their strong feeling and bonding with the community, I found they are our future."

The HISP team's working on children worked as an entry point for initiating TSP in April of 2016. Each person and structure enters separately and begins their journey. The University came with several intentions: learning for their students; research data on behalf of the different fields being explored; creating a connection structurally between the community and university and building a relationship for the students with communities in Taiwan.

The CDA with an intention that their community benefit in some ways through resource or strategies for improvement.

The authors work collaborate to learning and practicing methods in the community context; discovering the Transformative development core in their project context; supporting the curriculum to go beyond a "field trip" mentality to a collaborative and participatory process engaging the community, the students, the faculty and the facilitators; to explore new approaches to community engagement.

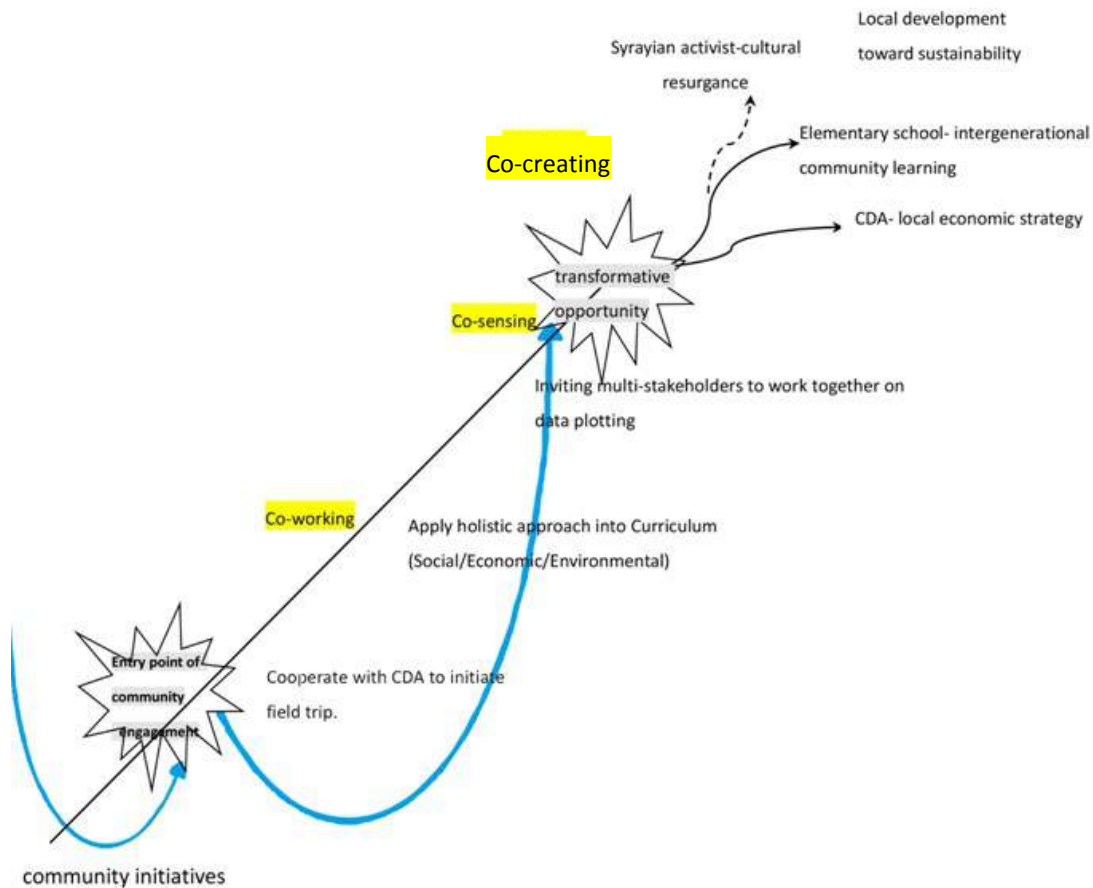


Figure 2. Pathways toward transformation

Stage 2: Co-working

Sharing with the students, faculty and some community members the methods of participatory process. Each step we did the key steps at the university with a pilot group first and then in the community. The context was fluid and participation included different people at different times.

Stage 3: Co-sensing

All participants worked together to gather and analysis more holistic perspectives on community current realities and needs, and evaluated critical driving forces(positive and negative)

Stage 4: Transformative opportunity to co-create visions

Transformative opportunity were co-created or emerged among stakeholders following the process of co-working and co-sensing. Eventually 3 key actors sketched out 3 different actions. The process of vision creation is still ongoing and need to track any possibilities of cross-fertilization.

4.3 Curriculum-mediated collective strategies for local development towards sustainability

Based on our integrated teaching, program design, and learning, the concept and practices of societal networking and organizing will create positive impacts on local communities.

Table 3 shows a series of pedagogical integration strategies that was launched with the staff, faculties and students, and local actors. Curriculum-mediated collective strategies for local development strengthen the partnership building between universities and community associations and other local actors through partnership research on community-engaged curriculum design. They therefore incubate an experience-based, problem-solving approach to transition design curricula. For example, the Humanitarian Architecture, Social Design and Community Planning course enrolled community members, students and teachers to co-learn and identify transition agenda. Efforts of courses contextually organized personal networks and environmental resources for traditional architecture and intergenerational community education.

Table 3. Curriculum-mediated collective strategies for local development (started from 2015)³²

Collective strategies for local development toward sustainability	The work of the NCKU HISP project	Tool development Through curriculum	Outcome
Enterprise clusters	Partnership building with CDA, Elementary School principal and other local actors	Dialogue on partnership building and problem identification (focused on disproportionality)	Invited local actors as committee to identify strategies for local development and to co-create curriculum
local production systems	Student and TA participation in Humanitarian Architecture class, Social Design class, with follow-up workshops and curation	Curriculum for "Design for Education"	Contextually organize personal networks and environmental resources on traditional architecture and community education
systems of innovation	Integrate local actors, NGOs, and conduct intra-collegial (staff and faculty) collaboration	Change Lab (Transformative Scenario Planning and ToP methods)	Creating a social space that engages "whole system" actors to co-sense and co-evolve future scenarios and actions based on societal concerns

³² Klein and Trembly (2013:232) identified three collective strategies driving local development as: enterprise clusters (networks of enterprises and intermediate organizations within a specific sector of production), local production systems (close collaboration between enterprise networks and the networks of social and political actors); systems of innovation (three-way relationships between research institutions, enterprises, and public authorities).

5. Conclusion: Transformation emerging through personal and community transition

For us, the pathway to transformation is an approach that is more cooperative and socially engaged than competitive and self-interested, as well as more holistic and reflexive than fragmented and argumentative, similar to our investigation of indigenous social networking for collective construction of adobe-style housing.

In the case study outline, it is suggested that a university-community partnership used to redesign curriculum requires addressing personal as well social transitions that have the potential to nurture entrepreneurship that leads to conviviality and thus contributes to building a more societal and sustainable future.

Eventually, a new concept of a "doing" curriculum emerged through this ongoing entrepreneurial networking (curation, project initiation from the community association, and multi-stakeholder dialogues) in the form of social "situatedness", which is embedded in the societal context between the community, the university and the larger society (urban-rural relationship). These efforts generated some specific outcomes: 1) strengthened community bonding in the local village, 2) promoted social inclusion and future competence through providing learning activities for local children, 3) empowered the competence and resilience of the community organization, and 4) inspired students' creativity in such a way as to lead to a self-motivated spirit of social entrepreneurship, therefore generating a positive loop that inspired teachers and members of the academic staff to commit more to scholarly entrepreneurship.

Declaration of Conflicting Interests

The authors declared no potential conflicts of interest with respect to the research, authorship, and/or publication of this article.

Acknowledgment

We wish to thank participating researchers in the NCKU's Humanities Innovation and Social Practice project and Institute of Cultural Affairs' (ICA Taiwan) volunteering facilitators for making this study possible. This study was supported and sponsored by the Ministry of Science and Technology under The Humanities Innovation and Social Practice Grant (MOST 105-2420-H-006-009 –HS1).

Reference

Chevalier, J. M., & Buckles, D. J. (2013). *Participatory action research: Theory and methods for engaged inquiry*. Oxford, UK: Routledge.

Engeström, Y., Virkkunen, J., Helle, M., Pihlaja, J., & Poikela, R. (1996). The change laboratory as a tool for transforming work. *Lifelong Learning in Europe*, 1(2), 10–17.

Figueiró, P.S. & Raufflet, E.(2015) Sustainability in higher education: a systematic review with focus on management education, *Journal of Cleaner Production*,106,22-33.

Fitzgerald, H.E., Bruns, K., Sonka, S.T., Furco, A. & Swanson, L.(2012). The centrality of engagement in higher education, *Journal of Higher Education Outreach and Engagement*, 16(3), 7-27.

Foster, J. (2001). Beyond dialogue to transformative learning: How deliberative rituals encourage political judgment in community planning process. *The Deliberative Practitioner: Encouraging Participatory Planning Processes*, 115-153.Cambridge,MA:The MIT Press.

Giunta, I. (2015). The systemic way for a new higher education form. Paper presented in 2015 PASCAL conference: connecting cities and universities as strategic frontiers, Catania, Italy (2015.10.07-10.09)

Hillier, Y.(2012).*Reflective teaching in further and adult education*.(3rd Edition).India: Continuum International Publishing Group.

Johannisson, B. & Nilsson, A.(1989). Community Entrepreneurs: Networking for Local Development. *Entrepreneurship and Regional Development*, 1(1), 3-19.

Johannisson, B.(2007).Enacting local economic development- theoretical and methodological challenges. *Journal of enterprising communities: People and places in economy in global economy*,1(1),7-26.

Kahane, A.M.(2012). *Transformative scenario planning: working together to change the future*.CA:Berrett-Koehler Publishers.

Klein J. and Trembly, P.(2013). The social economy: A springboard for local development projects? In Bouchard, M.J. (Ed).*Innovation and the social economy*, 239-254. Toronto: University of Toronto Press.

Séance 2B - Innovation sociale et développement : de la coopération à la sécurité alimentaire /
Social innovation and development : from cooperation to food security

L'innovation sociale dans la coopération internationale : le projet d'économie sociale et solidaire Québec-Haïti en agroalimentaire dans les régions de La Brousse et Rivière-Froide en Haïti (résumé)

Christian Jetté et Stéphanie Tourillon-Gingras, Université de Montréal; René Lachapelle, Groupe d'économie solidaire du Québec; Gérald Larose et Yves Vaillancourt, UQAM

La coopération internationale a fait l'objet de plusieurs critiques au cours des dernières années (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008). Les modèles imposés par les pays du Nord à ceux du Sud rendent compte d'une vision du développement axé sur un certain néo-colonialisme et l'imposition de conditions d'accès à des ressources liées à une libéralisation de leurs marchés. Cela se traduit par la mise en place de programmes de coopération déployés sans véritable consultation des communautés concernées, ce qui explique en bonne partie leurs insuccès étant donné le peu de participation qu'ils suscitent au sein des populations visées (Calvès, 2009). Toutefois, d'autres modèles de coopération plus solidaires et participatifs existent et sont expérimentés souvent à plus petite échelle (Cliche, 2014). C'est le cas du projet d'économie sociale et solidaire Québec Haïti en agroalimentaire, initié par le Groupe d'économie sociale du Québec (GESQ), l'Union des producteurs agricoles du Québec-division internationale (UPA-DI) et la Fondation pour le Développement Économique et Social (FODES-5) en Haïti. Ce projet se voulait au départ un projet alternatif au modèle de coopération dominant en faisant des partenaires haïtiens de véritables coopérants associés à une démarche de cuisines collectives et de cantines scolaires visant l'approvisionnement et la sécurité alimentaire de populations appauvries et marginalisées dans les régions de La Brousse et Rivière-Froide en Haïti. Ces cantines scolaires et cuisines collectives sont alimentées par des producteurs agricoles locaux et des associations paysannes favorisant des circuits courts de distribution.

Notre présentation vise dans un premier temps à rendre compte des facteurs ayant contribué à la crise de la coopération internationale afin de cerner certains critères d'innovation qui pourraient être associés de manière générale aux projets de coopération internationale : processus bottom-up, rapports plus égalitaires, émergence de capacités, participation réelle des communautés concernées, coconstruction des pratiques, prise en compte des dimensions environnementales... Dans un second temps, nous livrerons certains résultats de la recherche que nous avons menée qui ont permis de faire le point sur les conditions de participation et d'encadrement des femmes haïtiennes au projet de cuisines collectives et de cantines scolaires, ainsi que le rôle des associations paysannes et de FODES-5 (principale partenaire haïtien) dans le projet et leur rapport avec l'UPA-DI. Les résultats de la recherche montrent ainsi l'existence de pratiques novatrices et solidaires associées à des dimensions sociales (notamment l'adaptation locale du modèle de cuisines collectives, la création de lien social entre les participantes, et la prise en charge de populations vulnérables) qui vont au-delà de la sécurité alimentaire et des retombées socioéconomiques initialement prévues. Le projet reste toutefois à

consolider sur les plans des ressources financières, de l'encadrement des femmes dans les zones plus défavorisées et de son insertion au sein d'un réseau plus large d'ÉSS. Nous reviendrons en conclusion sur ces défis de consolidation dans le contexte de la société rurale haïtienne, de la place occupée par l'ÉSS dans le développement en Haïti et de l'absence de participation de l'État haïtien au projet.

Le « Paysan urbain » à Kinshasa: de la subsistance d'autoconsommation à la subsistance marchande

Alphin Mika Kaba-Kaba, Université de Kinshasa

RÉSUMÉ - Migrant en ville pour un emploi qu'il ne trouve pas, il reproduit son mode de vie rural et devient « paysan urbain » en pratiquant une agriculture traditionnelle. Il passe de la subsistance d'autoconsommation du milieu de provenance à la subsistance marchande en ville pour s'y maintenir.

En effet, la ville contient des préoccupations de type moderne, c'est-à-dire autres que celles de type agricole. C'est une agglomération relativement importante et dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées, notamment dans le domaine tertiaire (Petit Larousse illustré, 1990). Il s'agit d'agglomérations durables, d'un paysage qui n'est pas uniforme par opposition au paysage rural (monuments, hautes maisons, trottoirs) et d'une certaine densité et des activités **non agricoles**.

Les emplois en ville étant rares et introuvables, ces migrants ruraux pour se procurer un revenu leur permettant de se maintenir en ville, ont innové et reproduit une activité informelle, l'agriculture traditionnelle de subsistance. Le maraichage devient ainsi leur principale activité de survie en ville au lieu de mourir. Une classe sociale de « paysans urbains », caractéristique des milieux ruraux, apparaît en ville

Ce texte aborde le cas de la ville de Kinshasa où l'agriculture urbaine a pris de l'ampleur suite à la crise d'emplois et à la pauvreté que rencontrent ces migrants. Une nouvelle réalité sociologique apparaît à la périphérie de Kinshasa que nous qualifions de « paysannerie urbaine ». Les acteurs de cette agriculture urbaine sont des cultivateurs ruraux (hommes, femmes et jeunes) habitués à cette activité qu'ils transfèrent en ville.

Le paysan ne pouvant pas vivre principalement de ce qu'il produit comme dans la campagne, il entretient un rapport avec le marché pour vendre ses produits afin de se procurer un revenu de survie familiale. Il n'est pas capitaliste, il produit pour la subsistance de sa famille passant par le marché. Ainsi, nous parlons du passage de la subsistance d'autoconsommation, caractéristique des milieux ruraux, à la subsistance marchande.

INTRODUCTION

Le paysan, habitant et migrant de la campagne, devient « paysan urbain » en ville en pratiquant une agriculture de subsistance pour s'y maintenir. Cette nouvelle réalité sociologique serait un prolongement du mode de vie paysan des milieux ruraux en ville. Celle-ci est un phénomène économique essentiellement, un lieu de concentration des activités économiques industrielles et tertiaires, qui exige une occupation de l'espace commandée par la logique capitaliste.

Dans les pays développés, l'augmentation des emplois secondaires et tertiaires et sa contrepartie, la diminution des emplois agricoles, se traduit par un fort développement urbain qui entraîne l'exode rural. Dans nos pays sous-développés, on assiste à une vive croissance très récente : une explosion urbaine. Cette croissance, qui affecte tout particulièrement les grandes villes, n'exprime pas uniquement, comme dans les villes de l'Europe occidentale, la multiplication des emplois. On s'entasse dans des agglomérations urbaines dans l'espoir de trouver un travail qui ne se présente pas toujours (Tevoedjire, A., 1993).

La ville de Kinshasa n'échappe pas à cette situation ; elle est le théâtre de la prolifération des activités paysannes de subsistance comprises comme une réalité réactionnelle aux différentes crises multidimensionnelles que traverse la ville et/ou le pays. La ville devient ainsi un pôle d'attraction de la population rurale pour y pratiquer une agriculture de subsistance dans le Pool Malebo notamment.

Le paysan urbain ne pouvant pas vivre principalement de ce qu'il produit comme dans la campagne, entretient un rapport avec le marché pour vendre ses produits afin de se procurer un revenu de survie familiale. Il n'est pas capitaliste, il produit pour la subsistance de sa famille passant par le marché.

C'est ce que nous avons appelé avec Olivier de Sardan (1995, 116) : la logique de la « subsistance marchande ».

Qu'entend-on par la « subsistance marchande » ? Et comment le paysan migrant est-il passé de la subsistance d'autoconsommation à cette « subsistance marchande » ? Cette étude tente d'y réfléchir dans le cas de la ville de Kinshasa.

Elle est le résultat d'une enquête que nous avons menée au Pool Malebo où cette activité agricole est pratiquée avec ampleur. Nous la développons en trois points principaux. Le premier concerne le concept de « paysannerie urbaine » ; le deuxième est intitulé : de la subsistance d'autoconsommation à la subsistance marchande. Et le troisième et dernier point se penchera sur les enjeux de la subsistance marchande avant de conclure.

I. Du concept de « paysannerie urbaine »

I.1. Paysan et « paysan urbain ».

Le concept de paysan et de paysannerie occupent une place importante dans la littérature des sciences notamment en économie rurale, en anthropologie et /ou ethnologie, en histoire, en sociologie rurale, etc.

Redfield (cité par Y. Breton, 1979) définit paysan comme « faisant partie d'une société traditionnelle certes, vivant en milieu rural, mais en constante relation avec la culture d'un groupe élitique plus évolué ».

Pour E. Wolf « le paysan est un cultivateur rural dont le surplus de la production est transféré à une élite qui s'en sert pour sa reproduction et celle des autres individus qui, dans la société, doivent être nourris en retour de leurs produits et services » (cité par Y. Breton, 1979 : 307).

D'après J. Chonchol (1990 :170), le terme paysan désigne les exploitations agricoles familiales où la famille est le noyau essentiel de production et de consommation. Le dictionnaire français attribue à ce concept deux significations. Dans le premier sens, relatif au nom commun, un paysan est une personne qui vit à la campagne, de la culture et de l'élevage.

Cette définition tient compte de deux considérations. La première est d'ordre géographique où le paysan est assimilé à un habitant de la campagne, un rural. La seconde considération est, elle, d'ordre fonctionnel ou mieux professionnel. Elle tient compte de l'activité exercée par le paysan : la culture ou l'élevage. Ces deux activités peuvent être groupées en un seul mot : agriculture au sens large.

Le concept de paysannerie, lui, est compris comme un ensemble de paysans. Il sous-entend une culture, un mode de vie adopté par les paysans, et qui s'oppose à celui des urbains. On ne peut pas parler de paysan sans faire allusion à l'agriculture au sens large du terme, cette activité qui fait de lui ce qu'il est.

Mais actuellement, il existerait une « paysannerie urbaine » comme nous l'avons affirmé dans nos études antérieures : la pratique agricole des citadins au Pool Malebo, avec un mode de vie semblable au type rural, constitue une « paysannerie urbaine » (Kaba-kaba, M., 2013). Qui sont-ils ces « paysans urbains » ?

I.2. Du rural à l'urbain : la migration du paysan en ville

Les paysans urbains sont en général des migrants ruraux en ville pour chercher un emploi qu'il ne trouve pas ; ils reproduisent leur mode de vie rural en pratiquant une agriculture traditionnelle.

En 2030, écrit Laurent Delcourt(2007), les villes abriteront 5 milliards d'êtres humains sur un total de 8,1 milliards, soit deux tiers de la population mondiale. Si la croissance démographique urbaine se maintient au rythme actuel, les villes accueilleront encore chaque jour pas moins de 180.000 nouveaux citadins (nouveau-nés et migrants) ; la population rurale, quant à elle, commencera à décroître à partir de 2015. Les villes resteront voraces des migrants paysans.

Pour situer ce phénomène, comme l'écrit J.M. ELA(1983), il n'est pas inutile de noter que l'Afrique est le moins urbanisé de tous les continents. Cependant en Afrique noire, la croissance urbaine est la plus

spectaculaire, récente et très forte. Et pourtant dans la plupart des pays en développement, la population rurale représente plus de 80% de la population totale.

Celle de Kinshasa a connu et continue de connaître une forte augmentation due essentiellement à des migrations. La loi coloniale interdisant les déplacements non autorisés vers les villes n'est plus d'application après l'indépendance du pays. D'où l'inondation de la capitale avec des gens en situation irrégulière et difficile à contrôler par le pouvoir public.

Un grand nombre de ruraux quittent la campagne pour des raisons socioéconomiques : la ville présente plusieurs opportunités d'emplois non agricoles.

Dans le peuplement de la ville de Kinshasa, l'accroissement naturel ne suffit pas à expliquer à lui seul sa croissance exceptionnelle. Celle-ci s'explique surtout par les migrations notamment l'exode rural.

Après l'accession du pays à l'indépendance, la croissance reprend vigoureusement. La ville de Kinshasa connaît, comme toutes les capitales africaines, un boom démographique sans précédent de 1960 à 1970. Un afflux massif des gens originaires des campagnes et des villes secondaires attirées par la nouvelle fonction et le rayonnement politique de la première ville du pays se fait observer. Comme l'écrit J-M Ela (1983 :17) : « En Afrique noire, c'est surtout dans la capitale que se manifeste l'explosion urbaine... Ce mouvement était renforcé par le laxisme de la nouvelle administration qui a abandonné des formalités au départ et à l'arrivée des immigrants et aux rébellions.

Kinshasa enregistre donc la plus grande proportion d'immigrants : 39,3%, venus pour 65% de cas, des régions de Bandundu (33%) et du Bas-Congo (32%), écrit Bampinga (1994 :33), deux provinces à vocation agricole.

Cet exode rural vers Kinshasa a plusieurs causes et conséquences. Parmi les causes, on peut retenir :

- Écart des revenus entre les milieux urbains et les milieux ruraux ;
- Recherche d'un emploi rémunérateur non agricole;
- Attrait financier exercé par la culture industrielle de la ville ;
- Modernisation de l'économie et disponibilité du marché ;
- Relative pauvreté des milieux ruraux.
 - Guerres d'agression, rébellion, insécurité à la campagne ;

Ce mouvement de populations a beaucoup de conséquences tant sur la ville que sur le milieu rural lui-même. Entre autres ;

➤ La surpopulation de la ville, surtout sa périphérie, qui occasionne beaucoup de problèmes perturbant la bonne marche de la ville, à savoir :

Le chômage urbain ; La prolifération des activités informelles (fabriques des ustensiles en aluminium par exemple, commerce en détail, port des charges sur la tête, ...) ; **l'émergence des activités rurales** : agriculture et élevage traditionnels, ramassage, chasse et pêche artisanale, danses folkloriques, creusage et vidange des fosses septiques, services manuels bon marché, etc.

I.3. La « paysannerie urbaine », une nouvelle réalité sociologique

Les villes Africaines intègrent en leur sein beaucoup d'aspects qui caractérisent les milieux paysans. Comme le constate encore J-M Ela(1983), l'Afrique est habitée, en grande partie, par un peuple de paysans et de bergers. Parmi ces aspects paysans, nous citons l'agriculture urbaine. La pratique de l'agriculture urbaine à Kinshasa est donc fréquente.

L'émergence de cette agriculture traditionnelle peut être liée à la persistance de la crise économique, comme l'écrit M. PAIN (1984 : 92) : « l'une des difficultés les plus graves est, sans conteste, liée à la situation économique des individus. La majeure partie des habitants de Kinshasa vit dans des conditions précaires. L'emploi est toujours difficile à trouver et la vie est toujours chère. ». Cette appréciation est formulée par tous les gens qui viennent de l'intérieur, ajoute l'auteur.

Cette agriculture urbaine dans la ville de Kinshasa est devenue un mode de vie pour les « paysans urbains ». La pérennité de cette activité dans le Pool Malebo où l'espace agricole est disponible nous a poussé à réfléchir sur l'existence d'une « paysannerie urbaine », concept non encore admis dans la littérature sociologique. La « paysannerie urbaine » est donc une réalité dans la ville de Kinshasa. Elle engloberait beaucoup d'aspects de cette réalité, observables dans la ville. Il s'agit notamment de la nature de l'activité, du processus mis en œuvre pour produire (outils et main-d'œuvre), des rapports sociaux que ce processus génère, du mode de vie qui en découle.

Nous avons préféré parler dans cette réflexion de la subsistance marchande générée par l'agriculture qui la caractérise.

II. De la subsistance d'auto-consommation à la subsistance marchande.

Le concept « subsistance » est entendu comme un moyen de subvenir aux besoins essentiels d'une personne ou de plusieurs ; c'est aussi la satisfaction des besoins matériels (Dictionnaire Encarta 2009).

Au sens militaire, il signifie attachement administratif à une autre unité que celle à laquelle on appartient. Le premier sens de ce concept nous intéresse.

Ainsi, parlant du mode de production paysan, Olivier DE SARDAN(1995,119) distingue chez le paysan : des stratégies de subsistance de stratégies spéculatives ou capitalistes. Pour Les premières, le paysan cherche à acquérir du numéraire indispensable à la reproduction sociale. Quant aux secondes, c'est-à-dire spéculatives ou capitalistes, le paysan (commerçant) accumulent pour l'investissement.

De ce fait, la logique de la subsistance est transversale aux différents rapports de production dans lesquels le paysan est engagé. Pour désigner les formes que la logique de la subsistance prend selon qu'elle s'exprimait à travers tel ou tel rapport de production, il parle de :

- subsistance marchande : c'est la vente des produits agricoles pour avoir un revenu pour la survie familiale ;
- subsistance salariale : ici le paysan vend sa force de travail pour un revenu de survie ;
- subsistance d'autoconsommation : le paysan nourrit sa famille des produits de ses propres champs.

Ces trois formes caractérisent les principaux secteurs où la reproduction familiale est recherchée. Un même paysan joue sa subsistance avec des stratégies combinatoires. La logique de la subsistance s'exerce donc au sein de rapports de production variés, multiples.

Le concept de « logique de la subsistance » se situe dans une certaine tradition d'usage sociologique du terme de « logique », tout en s'en distinguant, ajoute l'auteur. En effet, parler de logique, au sens de logique d'action, c'est mettre l'accent sur l'acteur social et ce qui sous-tend son système d'action. Le terme « logique » reste associé à celui de « mode de production ». Tel mode de production aurait sa logique d'acteurs, renvoyant au système de normes associé au mode de production en question. La logique de subsistance ou de la sécurité serait ainsi consubstantielle (complémentaire et indissociable) au mode de production paysan ou féodal.

Dans le milieu rural, le paysan vit plus dans la logique d'autoconsommation. Les habitants mangent ce qu'ils produisent, les ustensiles domestiques et l'outillage agricole sont fabriqués par les artisans locaux, écrit J. Pouchepadas (1990, pp 91-109). Mais certains échanges avec l'extérieur demeurent inévitables, parce que le village a besoin de certains biens qu'il ne produit pas, et parce qu'il doit se procurer de la monnaie. Pour se procurer la monnaie dont il ne peut se passer, le paysan est contraint d'entretenir un certain rapport avec le marché. Ce contact avec le marché n'est pas synonyme d'agriculture commerciale.

A Kinshasa, le « paysan urbain » vit dans la même logique de la subsistance du mode de production paysan comme son homologue du milieu rural. En réponse à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, les ménages urbains ont adapté des stratégies de survie parmi lesquelles l'agriculture urbaine à travers l'activité du maraichage entre autres. Son mérite et l'utilité ne sont plus à démontrer car elle met à la disposition de la population des produits agricoles variés.

Kinshasa connaît, écrivent Kankonde et Tollens(2001,8), « ...une ration insuffisante et déséquilibrée...Pour juguler la crise et partant l'insécurité alimentaire, certains amoureux de la terre se sont investis dans les cultures maraichères pour l'auto-consommation et pour le marché. La production des légumes est devenue leur source principale de revenu grâce à la vente d'une partie de leur production sur le marché de Kinshasa ».

Cette agriculture urbaine ne permet guère de s'enrichir, c'est en fait une activité de survie. On lui reconnaît le rôle important d'améliorer la vie de ses acteurs. Quatre vingt et un pourcent (81%) des paysans urbains dans l'ensemble affectent l'argent gagné à la satisfaction des besoins vitaux de leur famille. Nous avons estimé ce revenu du paysan à 60\$ par mois, tout dépend du nombre de plantes bandes dont dispose chacun.

A Kinshasa, cette agriculture n'est ni une activité de loisir, ni d'amélioration du paysage pour les pratiquants comme en Occident. La production sert à satisfaire des besoins d'autoconsommation du producteur et sa famille passant par le marché.

L'enquête a montré que 91% des personnes interrogées consomment une faible partie de leur production et vendent le reste. Aucun « paysan urbain » ne consomme toute sa récolte. En effet, la production maraichère n'assure pas totalement l'auto-consommation des ménages des paysans urbains qui ne produisent pas les aliments dont ils ont l'habitude de se nourrir ; il faut passer par le marché pour obtenir de l'argent afin de couvrir les besoins alimentaires de leur ménage.

L'affectation de la production agricole à l'auto-consommation et l'échange du « surplus » sont une des caractéristiques principales de la paysannerie. En effet, comme le dit B. Muzingu (2004 :1), la crise se fait sentir au sein de toutes les couches de la population congolaise en général et celle de Kinshasa en particulier. Le péril alimentaire se vit tous les jours et guette près d'un tiers de la population de manière aiguë sur l'ensemble du territoire. Les ménages urbains en réponse à cette insécurité alimentaire et à la pauvreté pratiquent l'agriculture sous toutes ses formes : maraichage, élevage

traditionnel en divagation, ramassage des champignons, chenilles, grillons, pêche artisanale, chasse, etc. C'est une agriculture de subsistance comme celle pratiquée par des paysans des milieux ruraux.

III. Les enjeux de la subsistance marchande

L'agriculture urbaine par la subsistance marchande procure aux paysans urbains un revenu qui lui permet de nourrir sa famille, d'atténuer la **pauvreté** dans laquelle vit la majorité des habitants de Kinshasa. Elle occupe un bon nombre de chômeurs pouvant se livrer à la délinquance et constitue une sécurité alimentaire aux familles des paysans urbains et une innovation émergente en ville pour s'y maintenir.

Cependant non modernisée, l'agriculture urbaine traditionnelle serait à la base de l'urbanisation de pauvreté que connaissent la plupart des villes des pays en développement.

Conclusion

L'agriculture urbaine pratiquée à la périphérie de Kinshasa ne diffère presque pas de celle des paysans ruraux. Elle est une agriculture de pauvreté ou de subsistance pratiquée avec des moyens rudimentaires par des « paysans urbains », mais elle leur permet de passer de la subsistance d'autoconsommation à subsistance marchande. Cette agriculture urbaine à travers les cultures maraichères, est considérée comme un mode de vie des paysans urbains de Kinshasa les aidant de se procurer un revenu pour atténuer la pauvreté afin de se maintenir en ville. La plupart de ses exploitants ne semblent guère se préoccuper de la rentabilité de leur activité. Nombres des acteurs enquêtés âgés de 40 ans au moins (63,75%) et ayant un niveau d'études bas, primaire et secondaire incomplets (77%), considèrent cette agriculture urbaine comme leur mode de vie à l'instar des villageois. Septante trois pour cent (73%) des paysans urbains ont pratiqué cette activité ailleurs (aux villages) avant de le faire à Kinshasa et 62% le font depuis 18 ans au moins.

Une des conséquences visibles de cette « paysannisation » ou « ruralisation » de la ville est sans doute, malgré les quelques avantages observés, une « urbanisation de pauvreté » ou « urbanisation sans développement » où les populations vivent dans des conditions pires que leurs concitoyens ruraux.

L'agriculture urbaine peut contribuer de façon significative à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois à Kinshasa. Pour plus d'efficacité et de bénéfice à la population kinoise, productrices et consommatrices, il faut qu'elle quitte le niveau d'agriculture de subsistance vers celui de l'agriculture émergente.

Bibliographie Sommaire

1. BAMPINGA, M(1994), Essai d'estimation du chômage à Kinshasa pendant la transition : du 1^{er} mai au 31 décembre1993, mémoire en démographie, Unikin.
2. BEZY, F (1983), « La ville : pôle de croissance ? », dans Symposium : villes et campagnes. Problèmes du monde en développement, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'outre-mer, p.101-106.
3. BRETON, Y(1979), « Anthropologie sociale et paysannerie québécoise », dans Collectif, Perspectives anthropologiques. Un collectif d'Anthropologues québécois, éd. du Renouveau Pédagogique, Ottawa(Canada), p.305-316
4. CHONCHOL, J(1990), « Modernisation agricole et stratégies paysannes en Amérique –latine », dans Revue internationale des sciences Sociales, n°124, Unesco/ères, p.157-173.
5. DELCOURT, L (2007), « Explosion urbaine et mondialisation », dans Alternatives Sud, Vol 14-2007/2(Explosion urbaine et mondialisation Points de vue du Sud), éd. Syllepse, Louvain-la-Neuve(Belgique), p.7-30.
6. DUPRIEZ, H (1980), Paysans d'Afrique noire, éd. Terres et vie, Bruxelles.
7. ELA, J-M(1983), La ville en Afrique noire, éd. Karthala, Paris.
8. GRATTON, P(1972), Les paysans, éd. du Burin, Paris.
9. Kaba-kaba Mika, La paysannerie urbaine à Kinshasa.une nouvelle réalité sociologique en ville, éd. Presses Académiques Francophone, Saarbrücken(Allemagne), 2013.
10. NZUZI, L.F. et MBUYI, T.C(2004), Pauvreté urbaine à Kinshasa, éd. Cordaid, La Haye.
11. OLIVIER DE SARDAN, J.P (1995), Anthropologie et développement : un Essai en socio-anthropologie du changement social, éd.Karthala, Paris.
12. POUCHEPADAS, J(1990), « L'économie paysanne et le marché dans l'Inde moderne», dans Coquery-Vidrovitch, C., Sociétés paysannes du tiers-monde, éd. L'Harmattan, Paris, p.91-109.

La pertinence de l'innovation sociale comme facteur de revitalisation rurale : exemples québécois et kabyle.

André Joyal, Centre de recherche en développement territorial, Université du Québec et Kahina Chérifi, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Le monde rural québécois comprend environ 1 000 municipalités réparties sur un territoire relativement vaste. On comprendra que leurs conditions socio-économiques diffèrent grandement suivant leur localisation. Ainsi, Jean, Dionne et Desrosiers (2009) en prenant en considération la répartition des municipalités régionales de comté³³(MRC) sur l'ensemble du territoire proposent la typologie suivante :

_ Les milieux ruraux où se trouve une ville d'importance moyenne avec comme exemples : la MRC de Rimouski-Neigette, la MRC Lac-Saint-Jean Est, La MRC Arthabaska;

_ Les milieux ruraux péri métropolitains : La MRC L'île d'Orléans, La MRC Lac Jacques –Cartier, la MRC Vaudreuil-Soulanges.

_ Les milieux ruraux moins éloignés par rapport aux lieux densément peuplés : la MRC Charlevoix, la MRC Coaticook, la MRC Collines-de- l'Outaouais.

Si ces MRC ne se caractérisent pas des indicateurs de développement favorables, il en va autrement pour la dernière catégorie où la dévitalisation s'avère bien présente.

_ Les milieux ruraux éloignés ou périphériques exempts de centre urbains d'une certaine importance : la MRC La Haute-côte-Nord, la MRC Témiscamingue, la MRC La Haute-Gaspésie.

Le journal *La Presse* (2014) a consacré un dossier aux villages dévitalisés de la péninsule gaspésienne suite à la recommandation du président du Conseil du patronat d'orienter une partie des budgets versés à ces villages vers le financement d'une relocalisation de leurs populations. Or, le gouvernement

³³ Créées en 1979 avec pour mission de favoriser l'aménagement du territoire par l'implication de la population, les MRC sont administrées par les maires des municipalités qui composent chacune d'entre elles. Dépourvues du pouvoir de taxation, leurs moyens d'intervention demeurent très limités. Mais à travers les années, les acteurs locaux ont appris à développer un certain sentiment d'appartenance faisant de ces micro régions un lieu privilégié pour les fins du développement local et de gouvernance territoriale.

du Québec au pouvoir à l'époque ne cachait pourtant pas ses préoccupations envers la nécessité de relever le défi de la revitalisation comme on peut lire :

Le défi que représente la revitalisation des communautés en difficulté nécessite des moyens à la fois ciblés et souples pour qu'ils s'adaptent à leurs réalités multiples. Plusieurs milieux ont réussi à reprendre la voie de la revitalisation en étant portés par une volonté locale forte, à la fois politique et citoyenne d'inverser le cours des choses (Gouv. du Québec, 2014).

Inverser le cours des choses c'est ce que nous verrons avec des exemples québécois que devrait prendre en compte le village kabyle faisant l'objet d'une étude de cas. En s'y référant, nous faisons une démonstration par l'absurde : le danger que menace un territoire en l'absence d'innovation sociale, voire conventionnelle. En d'autres mots, nous cherchons à montrer en quoi les exemples québécois d'innovations sociales peuvent être profitables en un lieu tel ce village situé aux portes de Tizi-Ouzou qui a développé à travers les décennies une grande expertise dans le secteur de la vannerie en osier. Une activité appelée à périliter à défaut d'initiatives radicales. L'exemple du Québec résulte d'une observation des faits à travers la documentation existante alors que l'exemple kabyle est abordé à travers une étude de terrain assortie d'entretiens auprès d'acteurs locaux dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours.

1_ Lutter contre la dévitalisation dans le Québec rural

Le lien entre ces problématiques et l'innovation sociale se fait en sachant que pour Benneworth (2015) l'innovation sociale s'avère un précieux moyen pour faire face aux défis du XXI^e siècle. On trouve également le lien en se rapportant :

[...] aux nouveaux arrangements sociaux, organisationnels ou institutionnels ou encore de nouveaux produits ou services ayant une utilité sociale explicite résultant, de manière volontaire ou non, d'une action initiée par un individu ou un groupe d'individus pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution à un problème ou profiter d'une opportunité d'action [...] (Bouchard et *al.*, 2016, p. 135).

On considère ici des initiatives dotées de la double préoccupation associée à l'innovation sociale : la production d'outils théoriques et méthodologiques et une production de nature à favoriser le changement social. Lévesque, Fontan et Klein (2014) mettent en évidence quatre types d'innovations sociales : les rapports de production, les rapports de consommation, les rapports entre entreprises, et enfin, les nouvelles formes de gouvernance. Le village de Saint-Camille en Estrie se distingue par l'émergence de telles initiatives.

C'est ce que démontrent Klein et *al.* (2016) suite à des interventions de chercheurs du CRISES dans ce village de quelque 500 habitants de la MRC des Sources. Dévitalisé, à partir du milieu du siècle dernier, par l'essor de l'agriculture intensive qui a suscité la disparition de plusieurs unités de production, la population du village a décliné considérablement. Il fallait réagir en innovant :

[...] un élément central de l'ensemble du processus d'innovation expérimenté à Saint-Camille est le leadership : un leadership partagé orienté vers l'innovation sociale. [...] En fait, on assiste à Saint-Camille à un chassé-croisé des différents leaders qui peuvent passer d'une sphère à l'autre ou encore qui assurent une présence simultanée dans les différentes sphères (Klein et *al.* 2016, p.153).

C'est ce leadership qui a créé et qui fait progresser le centre culturel du P'tit Bonheur, considéré comme étant le «vaisseau-amiral» de la revitalisation du village. La création d'un laboratoire rural et des Ateliers de savoirs partagés comptent parmi ses initiatives les plus récentes.

Majella Simard (2016) donne des exemples similaires pour les milieux ruraux du Bas-Saint-Laurent. Ainsi, la Coopérative multiservices de Saint-Anselme, dans la MRC de Matane, mise sur pied en 2012, résulte de l'engagement de différents acteurs locaux ainsi que d'acteurs nationaux, entre autres, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale et le Centre financier aux entreprises Desjardins. L'achat d'un immeuble permet de louer des logements tout en offrant un comptoir postal, un service d'essence et un dépanneur. D'autres petites localités, telles Albertville et Trinité-des-Monts ont eu recours également à la formule coopérative pour offrir des services de proximité (essence, épicerie, casse-croûte).

De leur côté, Tremblay et Maltais (2014) abordent l'épineuse question de l'avenir des communautés rurales à partir de deux études de cas : Saint-André-du-Lac-Saint-Jean; Petit-Saguenay. On y trouve des exemples de projets communautaires qui contribuent au mieux-être des populations locales. Ainsi, les projets mis de l'avant font voir que les liens sociaux ont un impact sur la communauté et sur la prise en main du développement. Un constat qui permet de croire en la pérennité de ces communautés.

2_ Le pacte rural et le développement territorial

Cette vitalité de l'économie sociale dans les milieux ruraux québécois fut facilitée ces dernières années par la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité (PNR) mise en place par le gouvernement du Québec en 2002 et devant se répartir sur trois générations³⁴. Le «pacte rural», servant de pivot à la PNR, dans sa version originale implique fortement la participation de tous les acteurs dans l'adoption

³⁴ La troisième devant de 2014 à 2024 n'a pu voir le jour, le gouvernement libéral ayant abrogé cette politique peu de temps après son arrivée au pouvoir.

de projets appelés à être appuyés par les fonds associés au programme. Il s'agit de recourir à des principes telles la mobilisation et la consultation. Ce qui conduit à une sorte de proximité prenant une forme tripartite : Gouvernance – Entrepreneuriat – Culture.

La PNR de deuxième génération s'appuie sur quatre éléments fondamentaux :

- _ Une approche dite « du bas vers le haut », en ce sens qu'elle privilégie une prise en charge du développement rural par les communautés locales ;
- _ L'implication des institutions et des organisations locales sur la base des principes d'imputabilité et de reddition des comptes ;
- _ La ruralité perçue comme un tout où l'ensemble des ressources humaines et naturelles du territoire est mis en valeur ;
- _ Une approche participative de la population par laquelle les élus et les citoyens sont amenés à jouer un rôle déterminant.

Les organismes sans but lucratif (OSBL) qui ont réalisé le plus de projets (55 %), suivis par le milieu municipal constitué des municipalités, MRC et organismes municipaux (38 %) (PNR, 2007-2014, p 6).

On évoque la nouvelle gamme de produits associés aux produits de terroir tels de nouveaux fromages, les boissons artisanales, les élevages et les cultures spécialisées ce à quoi s'ajoutent les gîtes du passant, les tables champêtres, les auberges forestières, les nombreux festivals, etc. On parle ici des marques de commerce qui caractérisent la nouvelle ruralité québécoise (PNR, 2007-2014, 7) qui concerne des entreprises qui ne relèvent pas de l'économie sociale, mais qui peuvent en être des émanations indirectes. L'allusion aux produits du terroir permet de se rapporter à ce que Campagne et Pecqueur (2014) désignent comme étant une «rente territoriale» dégagée par la mise en valeur d'une ressource spécifique permettant à un territoire de se distinguer. Encore une fois, on se rapporte ici à une forme de synergie émanant des acteurs locaux conduisant à des initiatives entrepreneuriales reliées à cette rente territoriale.

Grâce au«pacte rural» une gamme variée d'initiatives ont peut voir le jour. Pour la 2^{ème}PNR, 91 «pactes ruraux» ont reçu un total de 161M\$ donnant lieu à des investissements lesquels grâce à l'effet de levier, ont généré ou préservé plus de 11 000 emplois. À titre d'exemples : la création d'une coopérative d'aide à domicile, sur la Côte-Nord ; la mise en place d'un marché public au Centre du Québec ; le démarrage d'une coopérative de développement et de mise en marché de produits ligneux en Haute-Mauricie ; l'essor d'un projet de pometiers décoratifs dans le Bas-St-Laurent ; la sauvegarde d'un bâtiment patrimonial en Gaspésie ; l'accueil aux immigrants en Montérégie. On souhaite continuer sur cette voie en respectant le principe de la reddition des comptes, la capacité des milieux à définir eux-mêmes leurs priorités en mobilisant au mieux leurs citoyens, et, enfin, en

finançant des initiatives communautaires reliées à l'économie sociale (et solidaire) (PNR, 2014, 33-34). Comme autres exemples on donne la Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la Minganie, la Coopérative de développement des produits forestiers non ligneux à St-Jean des Piles et à Gaspé une initiative de type patrimoniale qui ressemble à ce qui se fait à Saint-Camille.

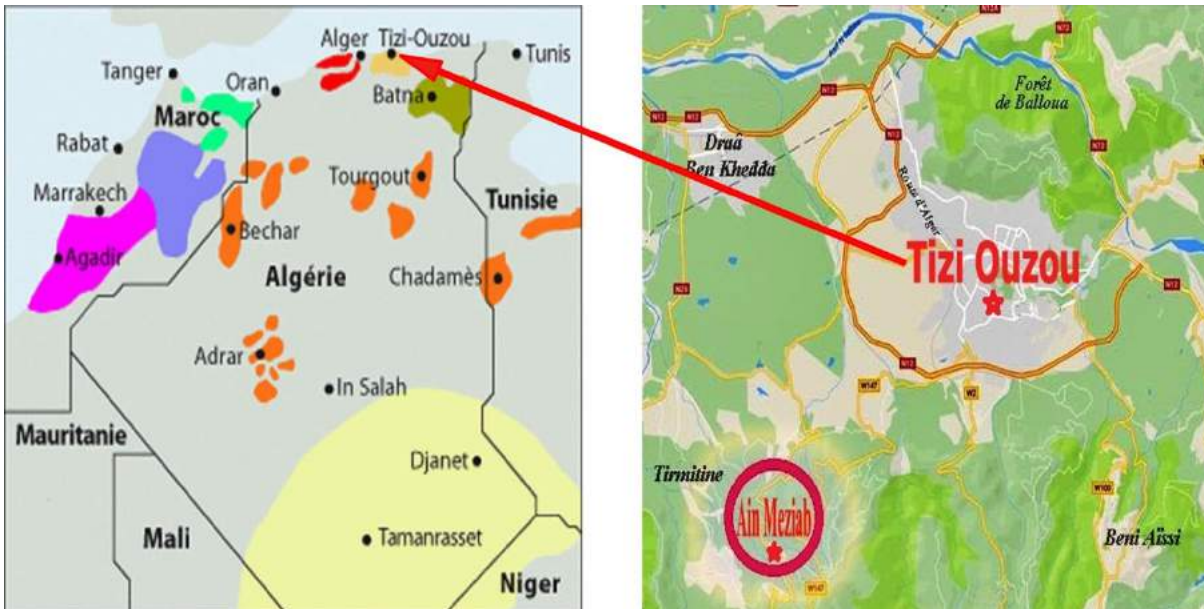
La Coopérative de solidarité Notre-Dame-de-Ham, une localité d'environ 440 habitants dans la MRC Arthabaska, se mérite une mention spéciale. Née du besoin de la population d'avoir des services essentiels de proximité tels l'accès à un poste d'essence, aux services d'un dépanneur et de restauration. Il était donc devenu essentiel pour la population de remédier à la situation en créant cette coopérative. Le projet a pris son envol en 2012. Depuis, six emplois locaux ont été créés et, en plus de répondre aux besoins de la population, la coopérative est devenue un lieu de rencontre très apprécié de tous et permet ainsi de briser l'isolement des citoyens du village (Solidarité rurale, 2013) La PNR de troisième génération devait s'étendre sur les années 2014-24 en ayant, entre autres, comme principe directeurs

- _ Encourager la participation citoyenne ;

- _ Préconiser une approche équitable et solidaire sur le plan territorial (Gouvernement du Québec, 2014, 28).

Si l'avènement d'un nouveau parti politique a rayé d'un trait ce que devait être la PNR pour la décennie à venir, heureusement, le «pacte rural» pour plusieurs MRC a pu survivre sous une forme différente tout en visant les mêmes objectifs que par le passé. Ainsi, en 2016, la MRC des Maskoutains a adopté une «Politique du Fonds de développement rural» remplace le Fonds du Pacte rural suite de la création du Fonds de développement des territoires (FDT) par le gouvernement du Québec. Parmi les quatre principes devant guider le choix des projets on signale : participer à la création d'emplois et soutenir l'entrepreneuriat collectif et l'économie sociale. Pour sa part, la MRC de Lotbinière a décidé de poursuivre les initiatives favorisées par le «pacte rural» en recourant au FDT en ciblant comme promoteurs admissibles les organismes à but non lucratif et les coopératives non financières. La MRC de l'Abitibi a décidé d'en faire autant en vue d'assurer la pérennité des communautés rurales en ayant comme clientèle possible, entre autres, les associations, les coopératives et les entreprises d'économie sociale. Ce ne sont là que quelques exemples. (Sources site web consulté le 25 janvier 2017).

3_ Ain Meziab (*Thadarth ikechwalen*) : Un territoire sans innovation



Carte

N°01 : Localisation du village d'AIN MEZIAB. Source : Réalisé par Houcem Eddine Remiki, Master 2 en Gestion des Villes et Développement Durable Université Oum el Bouaghi (Algérie)

Le village d'Ain Meziab se caractérise par un véritable savoir-faire sous la forme d'une concentration d'unités artisanales spécialisées dans la production de la vannerie en osier, d'où son appellation *Thadarth ikechwalen* qui signifie «le village des paniers». Ce village se trouve à 8 km du chef-lieu de la commune de Tizi-Ouzou, en Kabylie, et s'étend sur une superficie de 120 ha et compte près de 2580 habitants³⁵. À l'ouest, on aperçoit le profil du Djurdjura. Selon les villageois, Ain Meziab tire son nom d'une fontaine située dans la propriété de la famille Meziab³⁶. Le village dispose de peu d'infrastructures ; on y trouve cependant une maison de jeunes (transformée en cafeteria), quatre boutiques d'alimentation générale (de type informel), une école primaire, un collège et deux mosquées.

La production de la vannerie en osier s'appuie sur une tradition lointaine. En effet, l'origine de la vannerie en osier remonterait selon la légende (Benayou, Oussalem, 1990, p4) aux années 1860-80, quand un prisonnier de Cayenne ayant appris le métier en prison l'a importé à sa libération dans son village.

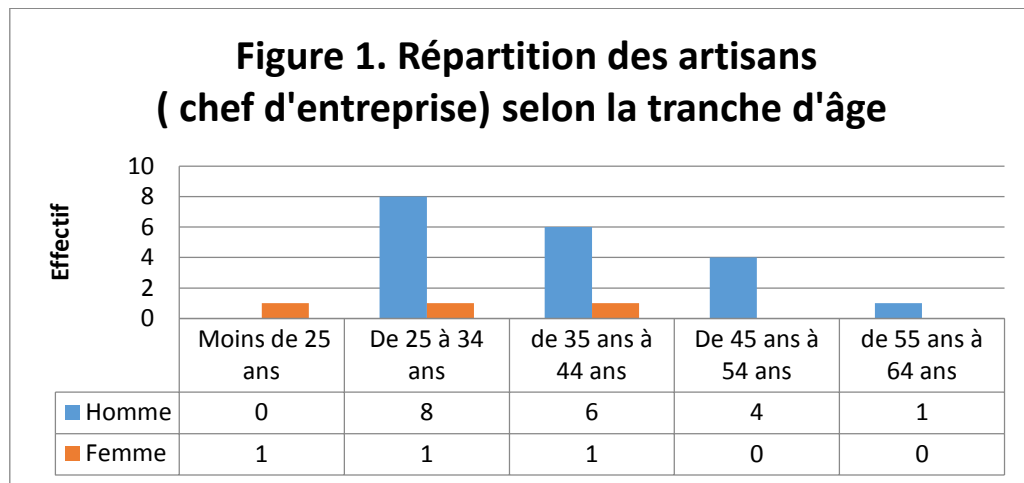
³⁵ Selon le comité du village d'Ain Meziab.

³⁶ Meziav signifie aussi « gouttière, canal, source d'eau ».

Compte tenu des contraintes imposées, nous avons choisi de limiter la taille de notre échantillon à 15 artisans chefs d'entreprises début décembre fin du mois de janvier 2017³⁷. L'enquête réalisée fournit, d'une part, des données quantitatives et qualitatives sur l'artisan vannier, sur les structures de production, ainsi que sur ses résultats économiques et ses relations avec son environnement professionnel. D'autre part, elle permet de dégager une certaine perception de l'avenir en ce qui a trait aux projets d'innovation en collaboration avec divers acteurs (les associations, les organisations et les institutions publiques) afin de sauvegarder un savoir-faire artisanal menacé de disparition.

La recherche a permis de constater que la majorité des artisans vanniers interrogés se présentent sous la forme d'artisans individuels œuvrant à une très petite échelle. On ne connaît pas la formule coopérative. L'apprentissage de l'activité vannière se fait par transmission familiale de façon informelle. Familiarisés dès leur plus jeune âge avec l'usage et la présence des vanneries qui les entourent dans leur vie quotidienne, les enfants apprennent à tresser en observant les adultes et en écoutant leurs commentaires, à la maison, à toute heure de la journée. La formation professionnelle via un centre de formation professionnelle fait défaut.

Si 4 artisans vanniers enquêtés exercent d'autres activités, les 11 autres en font leur principale source de revenus à côté de l'oléiculture de septembre à février. Parmi eux, 5 ont la carte d'artisan ou sont inscrits au registre de commerce. L'activité relève donc du secteur informel pour l'essentiel. Les 5 également déclarent être inscrits auprès de la CASNOS³⁸ et par conséquent être bénéficiaires d'une couverture sociale.



Source : Auteurs

³⁷ Plusieurs artisans ont refusé de se soumettre au questionnaire.

³⁸CASNOS : caisse d'assurance des non salariés.

Comme le montre la fig. 1, la majorité des artisans vanniers interrogés sont des hommes, il se dégage donc que l'activité est essentiellement masculine.

Le bassin local de travailleurs facilite le recrutement d'une main-d'œuvre peu scolarisée, mais jouissant de bonnes compétences techniques. Les entreprises artisanales bénéficient ainsi d'un environnement favorable et n'éprouvent pas le besoin de faire appel à des politiques de formation pour répondre aux besoins de leur personnel. L'innovation est absente compte tenu du recours à un travail intensif en main-d'œuvre dont le recrutement ne pose pas de difficulté. Le secteur informel étant dominant, il se caractérise par la faible dimension des unités de production et la faiblesse du capital productif, ce à quoi s'ajoutent la précarité des installations, la quasi-absence du recours à un système comptable et le non-respect des règles professionnelles, juridiques et fiscales.

Les artisans affirment ne pas bien comprendre le concept de partenariat. L'absence de vision d'ensemble et de lignes d'orientation s'avère évidente. Contrairement à ce qui s'observe au Québec, les artisans ne songent pas à créer une association ou à se réunir sous la forme d'une coopérative, un statut légal qui leur échappe totalement. De fait, l'artisan, attaché à son indépendance et jaloux des secrets de son métier, n'arrive pas à travailler dans un cadre coopératif. En effet, la plupart des artisans restent renfermés sur eux-mêmes. Personne ne favorise des occasions de se réunir. En cette absence de solidarité, on assiste à une concurrence exacerbée entre les unités artisanales. Cependant, les artisans nous ont révélé avoir une coopération informelle entre eux (on parle plutôt d'entraide) pour faire face à une commande importante ou pour la revente de matières premières aux artisans qui ne peuvent pas en importer. On constate que dans le métier de la vannerie, les relations passent beaucoup plus par la sous-traitance de capacité que par la sous-traitance de spécialité. Quant aux rapports avec les pouvoirs publics, ils sont pratiquement inexistantes, les artisans ont une vision négative d'un État vu comme le responsable de toute une série d'entraves (fiscales, administratives) à l'exercice de leur activité. Enfin, la présence d'un État encore très centralisé impose de nombreuses limites aux institutions publiques locales (chambre des métiers, direction des impôts, direction des petites et moyennes entreprises, centre de formation). En conséquence, les initiatives locales restent fortement dépendantes de l'État malgré les velléités de décentralisation mises de l'avant depuis près de vingt ans.

Pour ce qui est de la concurrence, la majorité des artisans interrogés reconnaissent l'existence des produits de concurrence (surtout des produits asiatiques) sur le marché. Le rapport qualité/prix est généralement défavorable aux produits locaux des artisans. Cela s'explique par le fait que les produits de concurrence sont mieux organisés pour l'approvisionnement et la commercialisation.

En ce qui regarde l'organisation et les approvisionnements, les carences se font trop évidentes. La matière première étant insuffisante, une minorité d'artisans les importent de...Chine. Quant à la vente,

elle se fait soit directement aux consommateurs, soit par l'intermédiaire des commerçants qui revendent les produits à d'autres commerçants. Les produits ne bénéficient d'aucune promotion nationale ou internationale. Or, la recherche des partenaires locaux et internationaux donnerait la possibilité aux artisans de s'ouvrir aux marchés extérieurs. Une mentalité conservatrice met en péril la survie d'une culture ancestrale.

4_ Conclusion

Au Québec, une forme de cogestion rattachée à la gouvernance territoriale s'est mise en place à travers différents programmes publics dont fait partie le «pacte rural». Une forme d'institutionnalisation se réalise vraiment que lorsque les parties prenantes s'engagent véritablement dans des actions reliées à des processus décisionnels collectifs. Ce qui fait grandement défaut, comme on vient de le voir, avec ce village kabyle. Pour ce faire, il importe d'agir en amont, à savoir, sur les conditions cadres de la synergie locale. Celle-ci repose sur la capacité des forces vives des milieux (État, privé, société civile et les organismes intermédiaires) à jouer leur plein rôle dans le système décisionnel local. De ce fait, une gouvernance synergique peut constituer alors un véritable catalyseur d'une culture entrepreneuriale (El-Batal, Joyal, 2009).

Du côté algérien, le désengagement de l'État n'a pas fait disparaître les lourdeurs bureaucratiques, les pratiques clientélistes des pouvoirs publics et autres lenteurs administratives qui constituent autant d'entraves aux initiatives locales. Ce à quoi s'ajoutent la complexité de l'arsenal législatif et réglementaire, l'absence d'accompagnement et de fourniture d'information en faveur des acteurs locaux. Un état de fait qui favorise l'engagement dans le secteur informel. En fait l'Algérie souffre d'un dysfonctionnement hérité du système socialiste et accentué par une pléthore de textes aussi complexes que contradictoires (Joyal, 2009). Reste qu'à espérer que l'innovation sociale à l'instar de ce qui se fait au Québec et ailleurs, parviendra à trouver place et exercer une influence favorable

Références bibliographiques

- Benyaou, M., et Oussalem, M.O. (1990). *L'artisanat traditionnel dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la vannerie*, Centre national d'études et d'analyses pour la planification « C.E.N.E.A.P », Atelier économie et développement, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou.
- Bouchard, M. et al. (2016). Base de données sur les études de cas en innovation sociale produite dans le cadre des études du CRISES, *Les Cahiers du CRISES*, no ET1602.
- Campagne, P. et Pecqueur, B. (2014). *Le développement territorial: une réponse émergente à la mondialisation*, Paris, Charles Léopold Mayer.

Jean, B., Dionne, S. et Desrosiers, L. (2009). *Comprendre le Québec rural*, Québec, UQAR Chaire de recherche en développement rural.

Lévesque, B., Fontan, JM. et Klein, JL., (sdl), (2014). *L'innovation sociale: Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Gouvernement du Québec, (2014). *Politique nationale de la ruralité*, Affaires municipales et régions.

Gouvernement du Québec, (2014). *Politique nationale de la ruralité 2014-24: Une approche intersectorielle pour agir ensemble au sein de la MRC*, MAMROT.

Joyal, A., Sadeg, M. et Torrès O., (sld), (2009). *La PME algérienne : l'état de la situation dans La PME algérienne face au défi de l'internationalisation*, Paris, L'Harmattan.

Klein, J.L., Pecqueur, B., Koop, K. et Soussi S. A., (sld), (2016). *L'innovation locale à l'épreuve du global : Un défi pour les acteurs*, Québec, Presses de l'Université du Québec, Collection Géographie contemporaine.

Lévesque, K. et Gagnon K., (2014). *Le portrait de la dévitalisation*, La presse, 10 avril.

Maltais, D., Tremblay, S., (sld), (2014). *Enjeux théoriques et pratiques en développement regional: 30 ans de recherche au GRIR*, Saguenay, GRIR-UQAC.

Moulaert, F., Nussbaumer, J., (2008). *La logique sociale du développement territorial*, Québec, Collection Géographie contemporaine, Presses de l'Université du Québec.

Simard, M., (2016). *La contribution de l'économie sociale au développement des milieux ruraux et urbains du Bas-Saint-Laurent : perceptions de gestionnaires d'entreprises*, Rimouski, Cahiers du GRIDEQ.

Solidarité rurale du Québec, (2013). *Grand prix de la ruralité*, 11 octobre.

Sécurisation alimentaire et agriculture en milieu rural québécois (résumé)

Mélanie Doyon, UQAM

Au cours des dernières années, nous avons assisté à la réémergence de la question de la sécurité alimentaire. Selon le FAO (1996), « [L]a sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». Différentes crises sanitaires et climatiques, mais aussi, les émeutes de la faim de 2008, ont replacé cette question et par le fait même, l'agriculture, à l'avant-plan sur la scène mondiale (Caron, 2008).

Le Québec est lui aussi confronté à ces enjeux. Cependant, si la sécurité alimentaire en milieu urbain a fait l'objet d'un intérêt soutenu par la documentation du phénomène ainsi que la mise en œuvre diverses solutions adaptées, les milieux ruraux n'ont pas suscité la même attention. Pourtant, tant les connaissances de la situation que les types d'intervention en milieu urbain sont apparus comme difficilement transposables aux milieux ruraux. De plus, ces derniers présentent une diversité importante quant aux éléments contribuant à l'insécurité alimentaire mais aussi aux solutions pouvant être mises en œuvre. En effet, les milieux ruraux en ce qui a trait à la production agricole et sa (dé)connexion au système agroalimentaire local, à l'offre et aux coûts des produits alimentaires, mais aussi au pouvoir d'achat des individus.

C'est dans ce contexte, mais aussi dans celui de l'adoption d'un nouveau dispositif de planification territoriale, le plan de développement de la zone agricole (PDZA), élaboré à l'échelle de la municipalité régionale de comté (MRC), qu'on assiste d'une part à une réaffirmation du rôle de l'agriculture pour relever les défis de la sécurité alimentaire en milieu rural et d'autre part à la mise en place de configurations nouvelles d'acteurs. On assiste dans certains territoires du Québec à la mise en place de solutions innovantes répondant à la fois à des impératifs de sécurité alimentaire et de (re)développement du secteur agricole. Ces solutions coconstruites donnent lieu à des configurations nouvelles d'acteurs ayant traditionnellement eu peu l'occasion de travailler à des objectifs communs.

Bibliographie

Caron, P. 2008. « La crise alimentaire n'en cache pas une autre, agricole... Mais repenser l'agriculture devient plus que jamais une priorité ! », *Cahiers Agricultures*, 7(5) : 423-425.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1996. *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation*, <http://www.fao.org/docrep/003/W3613F/W3613F00.HTM>

**Séance 2C - Articulation des innovations techniques et sociales en contexte de transition /
*Articulation of technical and social innovations in a context of transition***

Transition énergétique et sociétale: comment favoriser l'émergence de projets collectifs sur nos territoires ? (résumé)

Samuel Aubin, Collège des transitions sociétales et Bernard Lemoult, École des Mines de Nantes

Les objectifs ambitieux retenus en matière de transition énergétique visent à réduire d'ici 2050 d'une part la consommation finale d'énergie de 50% et d'autre les émissions de gaz à effet de serre de 75 %. Les trajectoires esquissées comptent en majorité sur des progrès en matière d'efficacité énergétique et d'innovation technologique visant également au retour de la croissance et de l'emploi. Or, cette approche technocentrée montre ses limites et la seule recherche de l'acceptabilité sociale des solutions techniques proposées masque la complexité du système sociotechnique dans lesquelles elles s'insèrent (Zélem, 2010). Alors que les grands déterminants de nos modes de vie et notamment les choix en matière d'aménagement du territoire ou encore d'organisation du travail conditionnent pour une large part nos consommations d'énergie, le choix d'une trajectoire pour la transition énergétique et les choix techniques associés sont d'abord des choix de société.

Si les pratiques sociales sont définies comme un type de comportement « routinisé » associant des objets et dispositifs matériels, des activités, des significations, des compétences, (Reckwitz, 2002) l'approche par les modes de vie (Maresca, 2014) vise à articuler, pour saisir les leviers de changement des modes de consommation, les dimensions collectives et structurelles d'une part et les dimensions plus individuelles d'autre part. Le développement de pratiques plus durables de consommation passe ici par la modification des cadres de vie mais aussi par la multiplication de nouvelles expériences collectives permettant de faire émerger et de faire partager de nouvelles motivations et habitudes individuelles.

Dans cette perspective, la communication cherchera à répondre plus particulièrement à la question : « quelles sont les initiatives porteuses de transformation sociale qui cristallisent les valeurs et les aspirations émergentes ? Quelles sont les nouvelles configurations d'acteurs et les nouveaux modèles d'action à l'œuvre ? »

Nous nous appuierons sur les travaux conduits dans le cadre de la recherche-action partenariale Transition Énergétique & Sociétale (TES). S'inscrivant dans une approche par les capacités (Dubois, 2008), elle porte sur les conditions d'une montée en capacité d'implication de la société civile sur les enjeux énergie-climat (Région pays de la Loire – France).

La communication visera à rendre compte d'une mise en commun de huit projets collectifs ayant émergés dans quatre milieux différents : projets agricoles, parc d'activités d'entreprises,

projets citoyens de production ENR, rénovation énergétique en co-propriété. Comment caractériser ces projets portés par des collectifs ? Comment émergent-ils ? Comment se développent-ils ? En quoi ces initiatives sont-elles porteuses d'un projet sociétal ? Quelles sont alors, dans une perspective de transformation sociale, les possibilités de mise en synergie entre les initiatives et d'articulation avec les partenaires publics ?

La recherche comme accélérateur du pouvoir transformatif des initiatives locales ? Le cas du Pôle territorial de coopération économique TETRIS en Pays de Grasse.

Philippe Chemla, SCIC TETRIS; Geneviève Fontaine, Université Paris-Est et Valérie Têtu, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Alors que les définitions des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), qu'elles émanent du Labo de l'ESS ou de la Loi de 2014, font une place à la recherche comme partie prenante de ces dynamiques collectives territoriales, les études de caractérisation des PTCE (Fraisie, 2015) montrent que la recherche y est, en pratique, peu présente. L'analyse du PTCE TETRIS nous amène à questionner avec J.L Laville (2015) la place de la recherche dans les dynamiques collectives ayant une forte aspiration de transformation sociale. Considérant que l'on ne doit pas imposer aux expériences et initiatives concrètes de renverser le système mais de construire localement une part d'émancipation et de démocratisation de l'économie, il assigne à la recherche un rôle d'accentuation des traits émancipateurs des alternatives pour en renforcer la crédibilité et le pouvoir transformatif. La place accordée à la recherche au sein de TETRIS contribue-t-elle à accentuer sa visibilité et son pouvoir transformatif ?

Issue d'une dynamique territoriale animée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, TETRIS se définit comme un PTCE d'économie solidaire ayant pour finalité la transition écologique territoriale. Son objectif est de contribuer au développement local durable entendu comme l'amélioration des capacités individuelles et collectives sur le territoire (A Sen), tant par ses activités que par son fonctionnement. L'ensemble de son projet stratégique repose sur un aller-retour permanent entre les activités socio-économiques des membres, l'accompagnement de projets dans une démarche d'innovation sociale et des activités de recherche appliquée en sciences sociales.

Après avoir présenté les caractéristiques du PTCE TETRIS, nous interrogerons dans une première partie l'appétence de ce PTCE à expérimenter des solutions porteuses de transformations sociale pour dans une deuxième partie montrer comment la recherche y joue effectivement un « rôle d'accentuation des traits émancipateurs ».

I – TETRIS, un Pôle Territorial de Coopération Economique avec une finalité de transformation sociale

En 2011, la communauté d'agglomération du Pays de Grasse se saisit de la politique régionale (Région Provence Alpes Côte d'Azur) de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour lancer et animer un Contrat Local de Développement de l'ESS (CLDESS) qui permet la rencontre et l'interconnaissance des acteurs du territoire dans une approche inclusive de l'ESS basée sur les pratiques. Approche qui fera l'objet d'une Charte co-construite entre les acteurs du territoire et la collectivité locale en 2012.

En 2013, un premier collectif d'acteurs de l'ESS, réunis par l'intermédiaire de la collectivité locale autour de l'association évaléco (association d'éducation populaire au développement durable), explore les coopérations envisageables autour de la gestion des déchets professionnels. Les attentes, besoins et capacité d'action des structures se révélant rapidement très hétérogènes, ce premier collectif se heurte à la difficulté à faire émerger un intérêt mutuel. Dans le même temps, d'autres structures de l'ESS du territoire se disent prêtes à expérimenter des coopérations mais ne se reconnaissent pas comme des acteurs des déchets. Evaléco propose alors d'élargir la finalité de l'action collective à la transition écologique territoriale pour permettre l'implication de nouvelles structures. Ce processus de définition de l'aspiration sociale commune, susceptible de permettre aux acteurs de dépasser la recherche de leur intérêt individuel pour définir un intérêt mutuel élargi au territoire, aboutit en 2015 à la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) TETRIS qui porte le PTCE éponyme.

Le tableau suivant présente les structures impliquées dès 2015 dans la construction du PTCE TETRIS :

Les acteurs	Leurs activités	Leurs attentes	Leur rôle dans la dynamique collective
Évaléco association	- Education populaire au développement durable et aux usages du numériques - Accompagnement de projets collectifs - organisme de formation	- travailler sur la coopération au service de la transition écologique du territoire - explorer la construction de communs	- Rôle de leader - lien avec la recherche en Sciences Sociales - nombreux bénévoles impliqués (réalisation des travaux, animation...)
Résines Esterel Azur Association	4 chantiers d'insertions - eco-maroquinerie - ébénisterie - boutique en centre-ville de Grasse. - traiteur bio et local	- trouver de nouvelles activités support pour les chantiers - accéder à des locaux permettant la création d'un nouveau chantier cuisine-traiteur.	- Rôle de leader de la Directrice de l'association mais peu de l'ensemble de la structure - chantiers d'insertion par l'activité économique
SES Collectes Recyclage SAS	Entreprise adaptée - collecte de papiers, livres, tissus, D3E - massification pour revente	- entreprise cherchant à s'implanter sur le territoire - recherche de complémentarités dans les exécutoires	- capacités de collectes - Accueil de personnes en handicap
Fleurs de Batié Association	Solidarité locale et internationale	- espace de stockage - recherche de synergies - mutualisation des moyens dont les ressources bénévoles	- nombreux bénévoles impliqués (réalisation des travaux, animations...)

Réseau TEDEE - association	Ré-emploi D3E	- chercher des synergies - - Locaux plus vastes	- projet incubé - support potentiel d'activités d'insertion
CHOISIR Association	- Promotion du vélo au quotidien- atelier participatif - Ré-emploi - vélo école	- recherche de synergies - accéder à des locaux - mutualisation des moyens dont les ressources bénévoles	- projet incubé - support potentiel d'activité pour les chantiers d'insertion
APESE Association	Création et animation d'une monnaie locale complémentaire	- recherche de synergies - accéder à des locaux - mutualisation des moyens dont les ressources bénévoles	- projet incubé
IRFEDD SCIC	Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable	- recherche de synergie sur la formation - recherche-action	- collège recherche - ingénierie de formation
CAPG EPCI	Collectivité locale en charge de l'intérêt général	- politique de soutien à l'ESS - développer les coopérations - répondre aux enjeux et besoins du territoire	- animation et gouvernance - implication personnelle des techniciens et élus dans le projet - levée des freins par le travail interservices - subventions

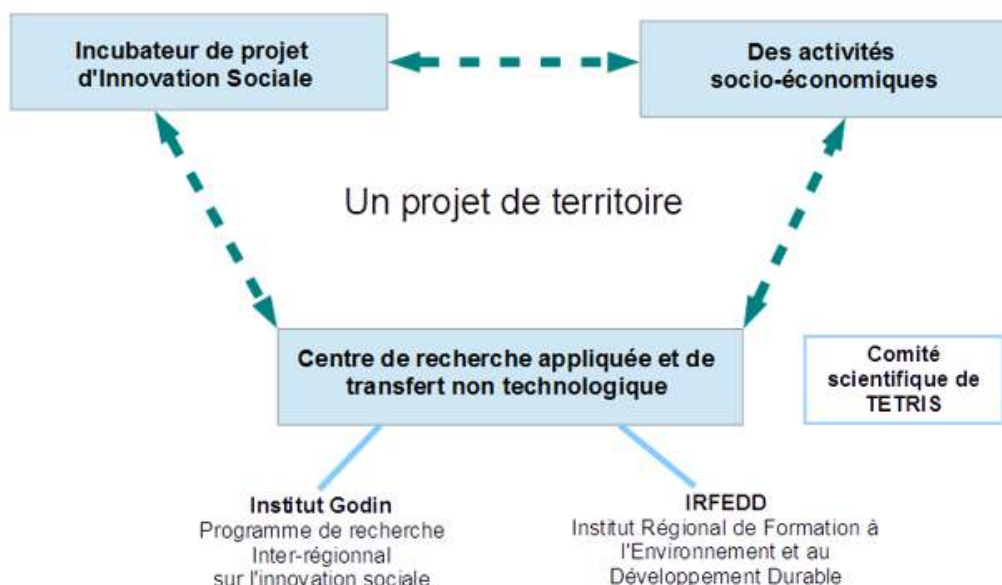
Les études de caractérisation des PTCE (Fraise, 2015 ; Matray et Poisat, 2013) soulignent la présence d'un ou plusieurs leaders influençant fortement la structuration du projet. Ce rôle leader est assumé par Evaléco. Il permet de structurer le projet à partir d'une approche systémique du développement local durable et d'une méthodologie participative inspirée d'Amartya SEN. C'est cette approche, avec les outils de l'éducation populaire, qui semble apporter au PTCE son appétence à l'expérimentation de solutions porteuses d'innovations sociales tant dans l'organisation et la gouvernance interne que dans le développement des activités.

Ainsi, les statuts de la SCIC prévoient que les personnes physiques sociétaires de la catégorie « bénévole » puissent au début de chaque assemblée générale choisir leur collège de vote en fonction de leur sentiment actuel de proximité plus ou moins forte avec le projet (seule la catégorie bénévole dispose de ce choix). Les sociétaires sont également invités à contribuer monétairement au-delà de la souscription de leurs parts statutaires pour constituer un pot commun permettant la mise en place de « parts suspendues » qui permettent à des personnes physiques le souhaitant, mais ne disposant pas des 100 euros nécessaires, de devenir sociétaire de la SCIC TETRIS. Ce dispositif de « parts suspendues » assure une accessibilité réelle de toutes et tous au fonctionnement et à la gouvernance du PTCE.

Une autre expérimentation de solutions porteuses de transformation sociale concerne l'approche des locaux mutualisés comme un commun (partage des surfaces par usages et non par structures). Cela se traduit par la construction de règles, suivant un processus d'essai-erreur, conduisant à la mise en place de plusieurs niveaux imbriqués de gouvernance et par la définition progressive des droits des différents appropriateurs. Mais la construction du commun autour des actuels locaux est elle-même approchée comme une expérimentation de la construction intentionnelle de communs autour d'autres ressources du territoire et s'inscrivant dans les 4 axes complémentaires et interdépendants qui structurent le projet opérationnel de TETRIS :

- 1 - Gestion des ressources et déchets pour une économie circulaire de territoire.
- 2 - Développement des mobilités : déplacements doux, mobilité socio-professionnelle, mobilité cognitive (formation tout au long de la vie).
- 3 - Produire et échanger autrement – (dont monnaie locale complémentaire).
- 4 - Développement d'une économie du numérique qui vise à mettre les outils et usages du numérique au service de projets à forte utilité sociale et environnementale.

L'aspiration sociale de ce PTCE s'objective dans son nom : TETRIS pour Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale qui définit également un mode d'agir commun plaçant la recherche au centre de la dynamique collective en organisant un va-et-vient permanent entre les activités socio-économiques, l'incubateur/générateur de projets collectifs porteurs d'innovations sociales et le centre de recherche appliquée. Dans ce sens, l'expérimentation porte également sur une nouvelle forme de centre de recherche appliquée et de transfert dont les activités seraient orientées par une finalité d'utilité aux initiatives porteuses de transformation sociale et réalisées par la co-production entre acteurs et chercheurs.



L'appétence de TETRIS à expérimenter des solutions porteuses de transformation sociale s'appuie également sur la posture de certain-es technicien-nes et élu-es de la collectivité locale qui valorisent et soutiennent les démarches expérimentales tant en interne (fonctionnement de la collectivité en mode projet) que dans les relations avec les parties prenantes du territoire. Alors que la Loi française de 2014 définit essentiellement l'ESS comme un mode d'entreprendre, les acteurs de TETRIS considèrent l'ESS avant tout comme un mode de développement territorialisé durable dans une perspective de justice sociale, et voient dans le processus d'innovation sociale un élément de ce mode de développement (Klein, 2014).

TETRIS est cependant une initiative récente dont les règles de fonctionnement se construisent progressivement et il en va de même pour le centre de recherche appliquée qui contribue à la réflexivité sur la construction des règles de TETRIS tout en étant lui-même une expérimentation devant faire l'objet d'une réflexivité. Nous devons donc avec J.L Laville (2015) questionner la place de la recherche dans TETRIS et sa contribution à l'accentuation de sa visibilité et de son pouvoir transformatif.

II – La place et le rôle de la recherche dans le PTCE TETRIS

Bien que la définition des PTCE fasse une place aux institutions de la recherche comme partie prenante de ces dynamiques collectives territoriale, les études de caractérisation des PTCE (Fraisie, 2015) montrent que les liens entre PTCE et recherche sont en pratique, peu présents. Le PTCE TETRIS se distingue donc par la présence en son sein d'un Centre de Recherche Appliquée en Sciences Sociale destiné à accompagner les initiatives (projets émergents et activités socioéconomiques déjà existantes) dans une démarche d'innovation sociale propice au développement local durable.

Les éléments suivants permettent de caractériser le fonctionnement de la recherche dans le PTCE TETRIS :

Origines de l'expérimentation	<p>Le Centre de Recherche de TETRIS est issu de la rencontre en 2012 entre l'association évaléco et l'Institut Godin. Evaléco développe une méthodologie participative et non normative d'amélioration continue des pratiques de développement durable conçue à partir du terrain et cherche à l'enrichir par les apports de la recherche. L'Institut Godin a mené une recherche appliquée sur les pratiques solidaires et cherche à développer des outils de transfert, à aller vers le terrain. De cette complémentarité et des séminaires réguliers entre évaléco et l'Institut Godin, naît l'idée d'un essaimage par traduction du processus de co-construction de l'Institut Godin. Le PTCE et la SCIC TETRIS constituent le champ expérimental de cet essaimage sur le territoire du Pays de Grasse.</p>
Qui ?	<ul style="list-style-type: none"> - Une des actrices de TETRIS – doctorante – chargée de mission de l'institut Godin, dirige le centre de recherche - Des chercheurs en SHS (9) rattachés à l'Université de Nice, de Paris-Est ainsi que l'équipe de l'Institut Godin constituent le cercle rapproché et interviennent très régulièrement sur des

	<p>projets ou sur l'ensemble de la dynamique. Ils ne se contentent pas de prendre TETRIS comme objet d'étude mais peuvent être considérés comme des acteurs à part entière de TETRIS.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un comité scientifique réunit une quarantaine de chercheurs issus de 8 universités et de disciplines variées (SHS mais aussi biologie, physique, informatique). Ils sont mobilisables par TETRIS sur des questions de recherche et participent au colloque annuel « Innovation sociale et territoires ». - Des étudiants dans le cadre de stages imposés ou volontaires, de mémoire ou de voyages apprenants. - Dans la logique de l'éducation populaire, des personnes physiques, bénévoles des structures et/ou sociétaires de TETRIS peuvent participer aux travaux de recherche sans avoir forcément de statuts de chercheurs.
Types de recherche	<p>Le centre de recherche de TETRIS est conçu comme une interface entre la recherche universitaire et les acteurs des territoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche y est avant tout une recherche appliquée visant à appuyer les acteurs dans leur finalité de transformation sociale. Elle a actuellement 2 modalités d'activation : Soit la recherche est mobilisée à partir d'un besoin, d'un point de blocage ou d'une opportunité identifiés sur le territoire. Soit le centre de recherche informe les acteurs du terrain des projets de recherche en cours et leur fait des propositions d'expérimentation. - Cette recherche appliquée s'appuie sur une recherche fondamentale (travail de thèse et recherche collective en partenariat avec l'Institut Godin) avec deux axes : les communs et l'innovation sociale. - Elle se concrétise aussi dans des développements (y compris R&D technologique) visant l'émergence de nouvelles activités socio-économiques et dans des transferts (création d'outils) vers les acteurs dont la collectivité locale. - La recherche appliquée nourrit également des travaux de recherche fondamentale (sur les PTCE, les conditions d'émergence des communs, les communs de capacité, les écosystèmes territoriaux d'innovation sociale, l'évaluation de l'impact collectif...). Il s'agit donc d'une sorte de fertilisation croisée entre recherche appliquée, recherche fondamentale et activités socioéconomiques.
Liens avec les acteurs (structures et personnes)	<ul style="list-style-type: none"> - Une des attentes des acteurs est que les chercheurs qui interviennent sur TETRIS acceptent à minima qu'ils influencent la dynamique et contribuent à sa finalité de transformation sociale en organisant du transfert vers les acteurs. - Les acteurs sont légitimes à participer aux travaux de recherche s'ils le souhaitent. - Les chercheurs et étudiants qui travaillent sur TETRIS ou sur un projet précis sont toujours mis en contact avec plusieurs acteurs et invités à s'immerger pour découvrir l'ensemble des personnes et des projets qui composent TETRIS afin d'en saisir le caractère systémique.
Liens aux différents types de savoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de savoirs (vécus, praticiens, théoriques) sont considérés comme égaux en dignité et complémentaires, et comme les ressources de l'intelligence collective. - Les savoirs théoriques peuvent se nourrir des savoirs praticiens et vécus mais ils ont aussi leurs apports propres qu'il faut prendre en considération. - Le rôle de la recherche au sein de TETRIS est donc d'apporter et de rendre accessible les savoirs théoriques pour alimenter l'intelligence collective, et de se nourrir des autres types de savoirs et des savoirs collectifs générés par la dynamique pour produire de nouveaux savoirs théoriques. Le tout dans un respect de l'égale dignité des personnes, savoirs et structures.

Le projet de TETRIS se construit sur un réseau de liens avec des acteurs, des institutions et le monde universitaire. Le processus passe par la construction d'une légitimité multiple de ce projet : légitimité en termes de reconnaissance de l'utilité aux acteurs et au territoire par les acteurs eux-mêmes et par les collectivités locales et autres institutions – légitimité académique par la création de liens interpersonnels puis institutionnels avec les centres universitaires – légitimité institutionnelle par la reconnaissance du rôle de TETRIS dans le développement local et de la R&D de territoire comme un investissement immatériel y concourant. Ces légitimités se construisent dans l'action par la création de relations de confiance et de réciprocité.

Les travaux de recherche réalisés à partir de TETRIS et leur diffusion par des communications dans des colloques universitaires et des publications ont permis de faire connaître et reconnaître l'initiative par des acteurs au-delà de son territoire et de construire rapidement une légitimité académique. Le projet de TETRIS, notamment sa visée transformatrice, semble répondre aux attentes de certains chercheurs qui s'agrègent progressivement en une communauté agissante comme en témoigne l'évolution du nombre de chercheurs régulièrement impliqués.

La présence régulière de cette communauté de chercheurs et les temps collectifs d'échange (afterworks de la recherche, comités de pilotage de TETRIS, colloque annuel sur « innovation sociale et territoires »), offrent aux acteurs (dont les élus et techniciens impliqués) des temps réguliers de réflexivité qui favorisent une appropriation des enjeux, facilitent l'identification des freins et peuvent renforcer la visée transformative des expérimentations et des projets. Ainsi, le travail de transfert réalisé par le centre de recherche sur les communs a permis à la majorité des acteurs impliqués de saisir les spécificités et les potentialités d'une gestion en commun non seulement des locaux mais aussi d'autres ressources du territoire.

- La recherche intervient ainsi actuellement dans l'élaboration du projet Multi'Pass, projet multipartenarial et multi-activités autour de la mobilité douce, de la gestion des déchets et des économies d'énergie en centre-ville de Grasse (Quartier Prioritaire de la Ville), en proposant de le compléter par l'introduction de la monnaie locale complémentaire comme outil d'implication des habitants. En utilisant la monnaie locale comme vecteur de redistribution, auprès des habitants des quartiers paupérisés, d'une partie de la valeur générée par leurs pratiques de tri des déchets, les chercheurs (économistes, sociologue, sciences de gestion) proposent de tester l'augmentation du pouvoir transformatif de cette expérimentation non seulement en élargissant ses impacts à la lutte contre les inégalités mais surtout en augmentant son pouvoir émancipateur puisque les habitants deviendraient des contributeurs de la transition écologique territoriale dans une logique de commun.

- Dans le projet Zone Blanche, la recherche a permis aux acteurs de changer de regard sur la faible couverture en téléphonie mobile des zones rurales à revitaliser du Pays de Grasse jusque-là vécue

comme un handicap pour la considérer comme une ressource à protéger et à gérer en commun permettant à la fois de lutter contre la généralisation de la surexposition aux ondes électromagnétiques et venir en aide aux électro-sensibles (maladie environnementale émergente) mais également de favoriser le développement de nouvelles activités et d'emplois autour d'une nouvelle forme de tourisme de « déconnexion ».

Pour certains acteurs, élus ou techniciens, la crédibilité de ces projets innovants est renforcée par l'implication directe et continue de chercheurs. Cependant ces projets génèrent également des postures de rejet en raison des changements de représentation et de pratiques qu'ils véhiculent. La construction de la légitimité institutionnelle de TETRIS repose, en fait, fortement sur le rôle de médiateur joué par certain-es technicien-nes et élu-es fortement impliqué-es dans TETRIS vis-à-vis de leurs pairs et des institutions. Le partage des travaux de recherche et les contacts réguliers avec des chercheurs permettent à ces personnes relais de décrypter ces postures de rejet et de construire des argumentaires à même de dénouer les situations de blocage.

Conclusion

Le Pôle Territorial de Coopération Economique TETRIS porté par la SCIC éponyme rassemble des acteurs (structures et personnes) qui partagent une visée de transformation sociale, abordent l'ESS comme un mode de développement et l'innovation sociale comme un élément d'un développement local durable. L'association évaléco, par son rôle de leader, introduit dans ce PTCE un fort apport de l'éducation populaire qui renforce l'appétence des acteurs, y compris des élus et techniciens de la collectivité locale impliqués, à expérimenter des solutions porteuses de transformation sociale.

Une de ces expérimentations consiste en la création d'un centre de recherche appliquée et de transfert qui fait partie de la dynamique collective et dont les activités sont réalisées par la co-production entre acteurs et chercheurs. En générant l'implication effective de chercheurs, TETRIS permet à la recherche de jouer un rôle d'accentuation des traits émancipateurs des projet et d'en renforce le pouvoir transformatif (Laville, 2015) en enrichissant la réflexion collective et en outillant les acteurs dont les personnes relais auprès des institutions. La recherche assure également une plus forte visibilité et crédibilité à TETRIS.

Si cette initiative récente et encore très fragile semble montrer que la recherche peut participer de la visée de transformation sociale des PTCE, reste entière actuellement en France la question du financement de cette recherche et développement territoriale extra-universitaire.

Bibliographie

FRAISSE L (2015), « Caractériser les Pôles Territoriaux de Coopération Economique, premiers résultats », disponible sur le site du Labo de l'ESS, octobre 2015.

KLEIN J-L. (2014), "Innovation sociale et développement territorial", in Juan-Luis Klein et al., L'innovation sociale, ERES "Sociologie économique", 2014, p.115-142.

LAVILLE J-L. (2015), « La théorie critique : de l'impasse au renouveau. Ecole de Francfort, sociologies pragmatiques et publiques, épistémologies du Sud », dans. B. FRERE, *Le tournant de la théorie critique*, DDB, 2015, p. 407-433.

MATRAY M et POISAT J. (2013), « Les pôles de coordination de l'économie sociale et solidaire dans un territoire au service de l'innovation sociale et de l'émergence de nouveaux projets : deux exemples dans le Roannais », 4th CIRIEC International Research Conference on Social Economy, octobre 2013.

La transition écologique au Québec : un état des lieux (résumé)

René Audet, UQAM

Le thème de la transition écologique fait aujourd’hui irruption tant dans l’espace public que dans la recherche scientifique. Décliné alternativement en « transition écologique », en « transition vers une économie sobre en carbone » ou vers « l’économie verte » ou encore en « villes en transition », le terme est dorénavant consacré tant dans les discussions internationales sur l’environnement que dans les expérimentations concrètes de divers acteurs sociaux. Au niveau scientifique, l’émergence récente des *sustainability transitions studies* a engendré une véritable convergence interdisciplinaire croisant des perspectives sociologiques, économiques et technologiques sur la dynamique de l’innovation sociale et écologique dans les nécessaires transformations structurelles des sociétés contemporaines. En somme, l’émergence de cette catégorie se répercute sur la manière d’appréhender la « question environnementale », c’est-à-dire la représentation de la crise et des solutions à y apporter, notamment à travers l’innovation. Elle donne lieu par ailleurs à un réarrangement des alliances traditionnelles du mouvement vert et des acteurs qui se réclament « de la transition ». Dans cette nouvelle évolution du discours environnemental, le Québec ne fait pas exception. Après 3 années de recherche sur le discours de la transition écologique au Québec, cette communication vise à faire un état des lieux des différentes tendances et alliances qui se jouent actuellement. Elle permettra aussi d’envisager les transformations en cours à travers la nouvelle « science des transitions ».

L'habitat participatif aux prises de l'impératif écologique : trajectoire(s) d'innovation

Jeffrey Magnier, Université de Lille 1, Clersé

Introduction

Habitat participatif, habitat partagé, habitat groupé, cohousing. Ces appellations renvoient à de multiples formes d'habiter que les tenants associatifs français ont décidé d'unifier grâce à une appellation unique, en 2010, pour gagner en visibilité sur la scène publique : habitat participatif. Ces formes d'habitats novatrices (comparativement à la normativité du modèle standard de construction) semblent faire l'objet de multiples émergences temporelles que l'on peut corrélérer historiquement, en France, à des périodes de transformations sociales importantes. Là où ce que nous pouvons appeler la « première génération » (1970 jusqu'au début 1990, D'Orazio, 2012) s'attachait à l'autogestion en préférant rester en marge pour préserver cette valeur fondatrice (ce qui aboutit à un sommeil profond du début des années 1990 au milieu des années 2000), la seconde génération émergente (l'émergence étant entendue ici comme processus long de constitution) s'ancre dans une quête de reconnaissance des pouvoirs publics pour un titre de « 3^e voie » dans le domaine de l'habitat, ayant pour effet d'interroger (et de redéfinir) les règles et les normes de l'urbanité.

Avec un encouragement des pouvoirs publics à ce type d'initiative et des professionnels qui investissent activement ce domaine (D'Orazio, 2010), l'habitat participatif semble voguer vers un modèle adapté aux problématiques sociétales actuelles, entre « vivre ensemble », participation (Blondiaux, Sintomer, 2002) et surtout, habitat durable (avec des choix de construction à hauts standards énergétiques), s'éloignant de sa vocation génésiaque autogestionnaire (Bonnin, 1983) mettant en avant sa capacité d'innovation. Pour autant, en faire une vitrine de la performance énergétique semble être un objectif biaisé, car l'équation entre coût nécessaire aux performances énergétiques et possibilité d'investissement est, en l'état, fondamentalement déséquilibrée. En effet, avec la montée en nombre des projets adossés à un bailleur social à destination de logement en accession ou location sociale, les fortes contraintes du bailleur en termes budgétaires s'abattent sur le groupe à la façon d'un coup de Jarnac et oblige à des compromis assez forts de la part du collectif habitant. Cela aboutit à une reconfiguration constante des stratégies et des savoir-faire des acteurs investis : professionnels de la construction, institutionnels comme habitants. Finalement, cela nous incite à relativiser les conditions de reconnaissance de ce mouvement par l'État s'apparentant, dans certains contextes locaux, à une instrumentalisation politique de ces innovations sociales et « urbaines ».

C'est ce déséquilibre et ses répercussions sur le groupe que nous souhaitons mettre en débat pour tenter de démystifier l'utopie participative (Villechaise-Dupont, Rui, 2006) et ses possibilités présupposées vastes, et questionner la potentielle reproductibilité de ces opérations et ainsi, sa nature innovante. Pour cela, nous fonderons notre propos sur notre terrain de thèse incluant l'étude fine du territoire de la métropole de Lille à travers une opération avec bailleur social issu d'un appel à projets municipal, permettant de situer l'habitat participatif dans le processus d'innovation et ainsi mettre en avant les recompositions des jeux d'acteurs. Puis nous puiserons dans les résultats fournis par une étude réalisée en Suisse, afin de mettre en exergue les dissemblances en matière d'émergence et de reconnaissance de ces deux contextes nationaux, en prenant la question écologique comme cas d'école.

1. L'HABITAT PARTICIPATIF AU PRISME DU CONCEPT D'INNOVATION SOCIALE

Interroger l'habitat participatif sous l'angle de l'innovation semble être, au vu de la littérature actuelle, un non-dit présent dans une bonne partie de la littérature traitant de cet objet mais reste rarement formalisé dans les termes. Face à un concept aussi polysémique, le sociologue (et le chercheur en général) doit s'imposer un exercice de réflexion théorique afin d'articuler les nombreuses dimensions et disciplines pouvant toucher cet objet polymorphe : action publique, famille, environnement, habitat, économie sociale et solidaire, juridique. La première partie de notre démonstration consistera à contextualiser notre objet à l'aune du concept d'innovation, ce qui nous permettra de situer l'habitat participatif dans le processus d'innovation.

1.1. Aborder l'innovation sociale sous l'angle de la sociologie

Le concept d'innovation brille, pour le sociologue, par son caractère polysémique et on ne peut qu'être spectateur de l'invasion du terme sur la scène publique. Cette notion que l'on retrouve à la croisée des discours politiques, sociaux, professionnels et scientifiques, parfois dans des conceptions très différentes les unes des autres, peut être considérée comme en cours d'appropriation (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012) mais connaît actuellement un sursaut dans son usage, particulièrement depuis que l'économie sociale et solidaire s'est imposée comme un tiers secteur viable de l'économie (soit depuis le milieu des années 2000). Souvent considérée comme synonyme de progrès dans un contexte économique soutenu, porteuse d'une évolution dans le bien-être social, les décideurs politiques

semblent tenir dans « l'innovation » la solution aux crises économiques que la société connaît actuellement. Néanmoins, dans le cas de l'innovation technologique, cette dernière n'est pas garante – au contraire – d'un bien-être social accru, preuve s'il en est de la dépendance actuelle d'une partie de la population aux technologies informatiques et de la communication. Ces effets sont souvent négligés du fait de la conception presque sacralisée de la technologie et du progrès qui interviendrait nécessairement par cette dernière. L'innovation sociale peut aussi être soumise à de tels effets.

L'innovation a fait l'objet d'une classification opportune (technologique, organisationnelle et sociale)³⁹ mais elle ne permet pas d'appréhender l'ensemble des processus qui se jouent dans les transformations des représentations individuelles et collectives, tout comme les reconfigurations dans les pratiques des acteurs. Nous adoptons ici la notion de l'innovation d'Alain Penven, à savoir : « un processus social de la conception à l'usage. C'est une construction sociale qui est localisée, dans une organisation, un réseau, un territoire, et qui apparaît dans une situation où des acteurs décident d'expérimenter de nouvelles combinaisons, de connaissances et d'actions, pour répondre à des besoins collectivement identifiés »⁴⁰. Fontan, Klein et Tremblay (2004) posaient déjà cette perspective de processus social et insistaient sur l'importance et l'imbrication des logiques économiques et sociales des contextes nationaux et locaux, pour favoriser l'innovation. L'innovation, aussi créatrice que destructrice (Shumpeter, 1935), peut être porteuse de réponse à des problématiques identifiées de façon collective mais va rendre obsolètes les conceptions et les dispositifs antérieurs. Cela aboutit, chez les différents acteurs, à des positionnements allant de la promotion de l'innovation à la résistance de sa diffusion. C'est donc l'ensemble des acteurs intervenant de la « conception à l'usage » (soit de l'inventeur à l'usager) qui intervient dans le processus d'innovation.

1.2. Les enjeux de l'innovation sociale sur les questions urbaines

Du point de vue de la ville et de ses politiques, l'innovation semble être l'un des piliers de développement des espaces urbains, que ce soit sur le déploiement des actions locales (avec des politiques de concertation que l'on dit parfois innovantes sur la méthode), sur l'aménagement du territoire ou encore sur les pratiques et procédés des acteurs institutionnels. Cette quête de l'innovation dans les méthodes semble faire écho aux enjeux de marketing et d'attractivité territoriale, car un territoire qui innove attire de nouvelles populations. On retrouve aisément la rhétorique de

³⁹ Même si ces dernières sont souvent imbriquées dans des processus complexes. Par exemple, les innovations technologiques en termes d'informatique et de communication sont moteurs à des innovations organisationnelles et sociales.

⁴⁰ <http://alainpenven.blogspot.fr/2012/06/linnovation-est-sociale.html> (consulté le 14 mai 2015)

l'innovation dans les schémas des politiques de divers domaines : sécurité (avec des dispositifs « intelligents » (télésurveillance, identification biométrique, etc), habitat (mixité d'usage des espaces, nouvelles frontières espaces privés et espaces publics), social (expérimentation de politiques sociales type Revenu de Solidarité Active à l'époque du gouvernement Sarkozy, aujourd'hui des zones expérimentales « zéro chômeur » dans la métropole lilloise). Cette rhétorique, souvent articulée à l'idée de développement positif et de prospérité du territoire, semble faire fi des effets destructeurs de l'innovation (en termes d'emploi, de concurrence exacerbée ou encore de la préservation de la vie privée) et omet également de mentionner le type de croissance ici visé, souvent situé entre compétitivité économique du territoire (discours concurrentiel) et développement durable, leitmotiv imposé aujourd'hui dans les capucinades politiques.

L'implication des pouvoirs locaux dans l'habitat participatif paraît participer de cette quête d'innovation et d'attractivité des collectivités locales, car si elle ne sert pas les objectifs numériques de production de logement, elle sert les objectifs qualitatifs de production de l'habitat avec des valeurs soutenues par ses opérations à la croisée de l'habitat durable, de la solidarité sociale et générationnelle, mais également de mixité sociale. Dans notre conception de l'innovation comme processus social à la croisée de divers acteurs et aboutissant à des reconfigurations dans les pratiques et les conceptions, nous observons aujourd'hui les effets de cet investissement et cette normalisation du mouvement de l'habitat participatif avec une montée en compétences des habitants pour maximiser les marges de négociation face aux acteurs professionnels (Khromer, 2006), une organisation associative sous forme de lobby pour la promotion de l'habitat participatif à une échelle plus large et une structuration de réseaux professionnels et institutionnels. A tel point que l'habitat participatif a atteint aujourd'hui une phase dite « d'institutionnalisation » (Devaux, 2015), qui semble être un point charnière dans la définition du mouvement.

1.3. L'institutionnalisation de l'habitat participatif par le pouvoir politique

Nous partons du constat qu'au fil des décennies (une quarantaine d'années depuis les premières expériences dans les années 1970), les associatifs en faveur de l'habitat participatif et les habitants impliqués ont noué des liens complexes (au sens multiples et évolutifs) avec le pouvoir politique local et national. La constitution progressive du mouvement associatif en faveur d'une quête active de reconnaissance par le pouvoir politique, pour l'obtention de moyens financiers, pour obtenir une visibilité publique, a abouti à une normalisation par le déploiement d'outils réglementaires (inscription dans la loi Alur avec publication de nouveaux statuts, développement des appels à projets). Les pouvoirs publics semblent alors vouloir capter les innovations de la société civile dans le but de

perfectionner, compléter, actualiser ses propres politiques existantes. Cette quête de légitimité auprès des pouvoirs publics se caractérise par une banalisation progressive du procédé et voit, bien souvent, la naissance et la diffusion des fameuses « bonnes pratiques » au sein des acteurs professionnels et institutionnels.

A l'échelle de l'habitat participatif, cette institutionnalisation et cette recombinaison des pratiques et des perceptions ont eu des effets à trois niveaux :

- En premier lieu, une remise à plat de la configuration relationnelle entre savoir d'usage, capacité de mobilisation et primat décisionnel des acteurs (notamment professionnels) ;
- En second lieu, un investissement important de l'ensemble des acteurs impliqués pour faire évoluer les savoir-faire et s'appropriier ces nouvelles façons de fonctionner, se manifestant par la construction de réseaux organisationnels (consacrés à chaque type d'acteur) visant à se former collectivement et à développer des outils collectifs face aux problèmes rencontrés ;
- Enfin, on a pu observer, au niveau politique local, une mise à niveau constante des référentiels par l'appropriation progressive des principes d'action en phase d'expérimentation sur le territoire.

Notre effort de contextualisation de l'habitat participatif par le biais du concept d'innovation sociale, bien que succinct du fait du format de l'exercice, nous a permis de valider l'habitat participatif comme innovation sociale à part entière, au même titre que d'autres politiques urbaines dites novatrices. La distinction de l'habitat participatif se fait ici sur le plan de l'initiative car si les innovations dans les politiques publiques relèvent souvent d'une démarche descendante, la démarche de l'habitat participatif est généralement ascendante, même si l'institutionnalisation de ce dernier tend à nuancer cela avec des projets lancés par des promoteurs immobiliers ou initiés par des municipalités. Nous proposons à présent une étude critique de l'impératif de durabilité dans le contexte de ces opérations innovantes, faisant parfois intervenir des bailleurs sociaux, contexte dans lequel le rapport entre idéaux de construction et possibilités concrètes nous interroge dans sa réalité et ses fluctuations au fil du projet. Pour élargir notre horizon, nous mènerons cette étude en regard de la situation de l'habitat participatif dans le Canton de Genève. En effet, bien que faisant l'objet d'appropriations diverses à l'échelle des pays, l'habitat participatif peut être considéré dans une perspective d'innovation à l'échelle européenne qu'il est intéressant d'étudier ici pour mesurer l'influence des contextes d'émergence.

2. L'HABITAT PARTICIPATIF COMME INNOVATION ET L'IMPÉRATIF DE DURABILITÉ

Comme vu plus tôt, le processus d'innovation fait intervenir une variété d'acteurs et oblige, au fil du temps, à des recompositions de pratiques et de représentations. L'habitat participatif se situe d'après notre travail, en France, à la charnière des deux dernières étapes du processus d'innovation selon Alain Penven (Penven, 2013), la cristallisation et l'appropriation. Consécutives à la genèse et l'expérimentation, ces étapes finales consistent en la formalisation par la production d'unités à l'essaimage en faveur d'une « reconnaissance sociétale » et se caractérise par le passage des résultats concrets (et des premières conclusions) à des accords, une notoriété croissante, de la concurrence et des controverses menées par des acteurs variés : des animateurs, des élus, des collectivités publiques. Une période charnière qui se décline par des différenciations au niveau local avec des territoires plus en avance dans le processus que d'autres (on peut opposer ici Strasbourg pour les plus actifs à Marseille pour les plus réfractaires). La trajectoire française est différente à celle du Canton de Genève, où la tradition coopérative dans l'habitat semble avoir joué en faveur de l'émergence de l'habitat participatif qui, si elle a été plus tardive (courant des années 1990), a fait l'objet d'une appropriation bien plus rapide qu'en France grâce au soutien actif du pouvoir politique cantonal. Cette appropriation a néanmoins amené à des recompositions dans les rôles et les pratiques que nous allons étudier ici, au prisme de la question de l'habitat durable, aux échelles politiques, professionnelles et habitantes.

2.1. Un positionnement primordial des institutions politiques

La région Hauts-de-France (comme la plupart des régions françaises) mène activement une politique de « transition énergétique » et cette dernière s'inscrit pleinement dans un revirement de la production urbaine avec pour but d'obtenir des labels participant à l'attractivité des territoires en matérialisant leur capacité d'innovation (Semal, Szuba, 2009). Cette déclinaison locale d'un objectif national s'inscrit dans une logique de subventions et d'aides financières dédiées aussi bien aux bailleurs qu'aux particuliers souhaitant réaliser la rénovation énergétique de leur logement. Les groupes d'habitat participatif s'inscrivent également dans une course aux subventions (souvent par l'intermédiaire du bailleur qui souhaite modérer le coût de l'opération), afin de compenser le surcoût occasionné par leurs objectifs écologiques. Ainsi, afin de trouver leur place dans un cadre de plus en plus politisé, les porteurs de projet d'habitat participatif ne doivent pas uniquement souhaiter la construction d'un habitat durable, ils ont l'injonction de raisonner leur projet dans cette perspective de

durabilité. Les institutions politiques locales mettent en place diverses facilités, notamment financières, afin d'encourager les membres des groupes dont les revenus économiques sont, en général, moyens voire modestes. Les groupes dépendent donc des subventions car si le pouvoir politique n'a pas besoin de l'habitat participatif pour remplir ses objectifs d'aménagement durable, l'habitat participatif est tributaire du soutien politique pour s'étendre et répondre aux valeurs environnementales.

La quête des labels est un enjeu des collectivités territoriales (Villalba, 2010) car c'est un moyen de renforcer son action territoriale. Le Canton de Genève semble être assez exemplaire concernant ces croisements d'intérêts. La CODHA (COopérative D'HAbitation spécialisée dans la participation, la plus importante du Canton) a réalisé les *Zabouches* grâce à un droit de superficie stratégiquement accordé par le Canton de Genève, actif en termes d'habitat coopératif participatif, facilitant grandement le développement du mouvement. Ainsi, la CODHA a pu réaliser le premier logement construit sur la Ville de Genève répondant au label Minergie, axant le projet sur la consommation d'énergies renouvelables. Ce succès a participé de la visibilité européenne du Canton en matière d'excellence énergétique⁴¹.

2.2. Des intérêts divergents chez les professionnels, le cas du bailleur

Pour arbitrer les différents enjeux entre volonté habitante et projet immobilier, le bailleur social ajuste plusieurs variables. Dans le cas étudié, la principale est celle de la performance énergétique, car celle-ci a un coût important, facilement compressible, et ne remet pas en cause la finalité du projet. Cette logique d'action et de compression des coûts de la performance énergétique illustre une difficulté d'acculturation des professionnels à la question de l'habitat participatif dans un contexte d'exigence de rentabilité. Le cas Suisse nous a permis de mettre en lumière l'appropriation de l'habitat participatif et de ses enjeux, pour les professionnels. Là où les professionnels français, et plus particulièrement les architectes, tendent à travailler dans une logique coûteuse d'addition de logements individuels, les architectes suisses optent pour une standardisation des logements individuels permettant de réduire les coûts du bâti afin de mettre l'accent sur les performances énergétiques et les espaces communs.

⁴¹ En parallèle de son ambition de rejoindre les rangs des *Green cities* en signant la charte d'Aalborg avec pour objectif d'augmenter de 100 % l'utilisation des énergies renouvelables d'ici 2050

L'habitant est donc soumis aux choix du bailleur social dans la prestation énergétique du bâtiment. Si le projet s'inscrit initialement dans une dynamique de co-construction, la légitimité d'action revient implicitement à celui qui finance l'opération. Afin de préserver un projet dans lequel un bailleur a investi temps et argent, ce dernier peut aisément faire des compromis sur la qualité des équipements utilisés pour le bâtiment, car malgré ce bémol sur la qualité technique, cela s'inscrit toujours dans les maître-mots actuels des bailleurs sociaux : un habitat durable et accessible pour un meilleur vivre-ensemble. Finalement, le groupe se retrouve intégré dans un schéma de décision qui préexiste, une machine déjà calibrée et il doit s'adapter à ce cadre pour négocier avec ses partenaires, en adopter les temporalités, les exigences et les contraintes. Il semble alors pertinent d'interroger les stratégies et les représentations des habitants de la conception durable de leur logement, ce qui nous permettra de relativiser l'importance accordée, par ces derniers, au respect de l'environnement qui s'inscrit, pour eux, au-delà de la seule sphère du logement.

2.3. La montée en compétences des habitants au prix de l'utopie

L'intégration du groupe dans un schéma préexistant, où il est financièrement dominé, et l'apprentissage des habitants par la confrontation aux objectifs professionnels permet de constater comment une valeur théorique comme le respect de l'environnement est mise en pratique par le groupe, et fait l'objet d'un travail de négociation individuel et collectif. Même si le groupe se présente comme un ensemble relativement homogène dans la prise des décisions afin de peser dans les négociations, il n'en demeure pas moins une somme d'individualités dotées d'intérêts et de stratégies personnels plus ou moins prompts à la conciliation (Blatrix, 2002).

Cette priorisation des valeurs s'est réalisée, dans le cas lillois, avec l'encouragement de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, par la seule variable financière. Dans une logique de rationalisation budgétaire, ce dernier a laissé un choix simple au groupe : l'abandon d'un logement locatif très social (servant l'objectif social du groupe) ou la suppression d'équipements écologiques (matérialisant la teneur écologique du projet) pour résorber une partie du déficit⁴². Ce choix s'est posé au groupe et un compromis a été trouvé sur l'abandon d'un logement locatif très social, ce qui a valu le départ de deux ménages insatisfaits des orientations évolutives du groupe sur le volet social. En ce sens, on peut considérer ces habitants comme des utopistes rationnels ayant conscience, du fait de leur montée en

⁴² Chronologiquement, avant l'octroi de la subvention régionale

compétences, qu'ils ne dérogent pas aux contraintes financières et qu'ils doivent effectuer des compromis sur les envies individuelles.

Conclusion

Bien que la participation sociale soit au cœur du mouvement de l'habitat participatif, n'oublions pas que ce dernier se situe actuellement dans une dynamique complexe d'institutionnalisation de l'innovation qui fait cohabiter et collaborer étroitement, de façon inédite, plusieurs types d'acteurs : les institutions dont le soutien symbolique et financier est indispensable, les professionnels détenteurs d'une technicité et de capacités financières, et les habitants forts de leur maîtrise d'usage. Ce mouvement remet en question l'imaginaire prescriptif des techniciens de l'aménagement d'après-guerre en faveur d'une recherche de l'innovation sur deux plans : social et environnemental. Cette course à l'innovation est soutenue par un cadre formel de politique publique, à l'échelle nationale et locale pour une réduction des consommations d'énergie dans le logement et une lutte contre la précarité énergétique, créant une certaine attractivité pour les professionnels de la construction.

Ce schéma complexe fait interagir des stratégies propres aux acteurs et met parfois en opposition les intérêts de chacun d'entre eux, notamment en ce qui concerne les ambitions écologiques du groupe lorsqu'il est confronté aux contraintes économiques du financeur. Cela appelle à nuancer de façon assez large l'impact de la participation sur l'impératif actuel de durabilité. La forme de l'habitat participatif occasionne des évolutions dans la pratique des acteurs ainsi que des réappropriations, mais c'est elle, avec une action de lobbying associative, qui s'est intégrée dans des schémas décisionnaires préexistants, la plaçant à la collusion d'intérêts des groupes d'acteurs.

Bibliographie

Azan, W. et alii, (2006). Management des processus et construction de compétence collective. Une étude de cas - Logique de Création. Métamorphose des Organisations, l'Harmattan.

Blatrix, C. (2002). « Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective », *Politix*, vol. 15, n°57.

Blondiaux, L. et Y.Sintomer, (2002). « L'impératif délibératif. » *Politix*, vol. 15, n°57.

Bonnin, P. (1983) (dir.), *Habitats autogérés MHGA*, Paris, Alternatives Syros (AnArchitecture).

Devaux, C. (2015). *L'habitat participatif. De l'initiative habitante à l'action publique*, Presses de l'Université de Rennes.

D'Orazio, A. (2012). « La nébuleuse de l'habitat participatif : Radiographie d'une mobilisation. » *Métropolitiques*, <En ligne : <http://www.metropolitiques.eu/La-nebuleuse-de-l-habitat.html>>, Consulté 12 novembre 2013.

Fontan, J-M., J.L. Klein et D.G. Tremblay (2004). « Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation », *Géographie, économie et société*, n°6, pp.115-128.

Penven, A. (2013). « La fabrique du social, croisement des savoirs et apprentissages coopératifs », *Socio-logos*, <En ligne : <http://socio-logos.revues.org/2756>>, consulté le 23 décembre 2016.

Richez-Battesti, N., F. Petrella et D. Vallade, (2012), « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? » *Revue Innovations*, n° 38.

Schumpeter, J. (1935). *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz.

Semal, L. et S. Szuba, (2009). « Les Transition Towns : résilience, relocalisation et catastrophisme éclairé », *Entropia*, n°7.

Villalba, B. (2010). « L'écologie dans le jeu politique », *Sciences Humaines*, n°19.

Villechaise-Dupont, A. et S. Rui (2006). « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », *Espaces et sociétés*, n°123.

Séance 2D - Co-production des services et nouveaux écosystèmes au service de l'IS / *Co-production of services and new ecosystems supporting social innovation*

Laboratoires vivants en santé et autonomie : repenser la participation pour un mode d'action plus collaboratif.

Valentin Berthou, Université de Troyes; Robert Picard, Livings Labs en Santé Autonomie et Éric Plantard, Paris-Est Marne-la-Vallée

Introduction

La prise en charge de la vieillesse et de la perte d'autonomie qui l'accompagne est devenue un enjeu sociétal majeur des politiques de santé publique. Le phénomène du vieillissement touche de manière égale les populations d'Europe occidentale dont la démographie va connaître un pic du nombre de séniors à l'horizon 2050⁴³. La France a historiquement fait le choix d'encourager le maintien des personnes âgées à leur domicile⁴⁴, un choix qui fait écho aux attentes de la population qui s'affirme en ce sens⁴⁵.

Dans ce contexte, dans la santé comme dans d'autres secteurs, des Living Labs (LL) se développent depuis une dizaine d'années en Europe. Il existe actuellement une trentaine de Living Labs spécialisés en Santé & autonomie (LLSA) en France métropolitaine. Ils se proposent de redéfinir les manières de construire l'innovation et de produire de la connaissance et de la valeur, notamment en réconciliant des parties prenantes autour d'un travail plus collaboratif (Dubé *et al.*, 2014). Un living lab se réclame donc doublement de l'innovation ; à la fois comme producteur de solutions innovantes, mais aussi en tant que forme organisationnelle porteuse de nouveaux types de relations entre les acteurs de l'écosystème où il s'insère (Aguogé *et al.*, 2013).

En interrogeant le fonctionnement participatif des LLSA, qui demeure l'un de leurs traits les plus caractéristiques, nous chercherons à mieux identifier au prisme de l'innovation sociale un objet qui n'est pas complètement stabilisé. Le truchement de la technologie et d'une forme organisationnelle soumise à la contribution active des usagers, permet d'observer des dynamiques sociales agençant de nouveaux espaces d'action. Cette communication s'appuie sur de multiples retours d'expérience

⁴³ Statistiques Eurostat : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Population_structure_and_ageing/fr#La_structure_de_la_population

⁴⁴ Le rapport Laroque, publié en 1962, ne fait pas de l'objectif du maintien des personnes âgées à leur domicile un but prioritaire, mais il apparaît comme un moyen de prémunir ces populations de l'isolement social.

⁴⁵ Ce constat avait déjà été évoqué par le rapport Laroque en 1962 et a connu plusieurs confirmations au fil du temps, par exemple : Rapport Health and long-term care in the European Union : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_283_en.pdf

(projets menés en mode living lab, terrains de thèse, etc.) ainsi que sur les travaux d'un groupe de réflexion porté par le Forum LLSA. Ce collectif, véritable réseau de LLSA francophone, est reconnu par le ministère de l'Économie. Le Conseil général de l'économie de ce ministère en a initialisé le développement (Picard et Poilpot, 2011). Il en soutient la dynamique, en communiquant dans la communauté scientifique (Picard et Noury, 2015) et en contribuant à animer une communauté de praticiens⁴⁶.

Contexte institutionnel et problématique

Les LLSA sont ancrés au sein d'un paysage institutionnel de la santé caractérisé par un fonctionnement « en silo » des professionnels, mais également une diversité d'établissements spécialisés dont les modalités d'allocation de ressources ne favorisent pas la collaboration autour d'objectifs partagés. Cet environnement connaît depuis quelques décennies, notamment sous l'influence de l'arrivée massive des TIC, de profondes mutations. Ces changements concernent principalement les rapports entre les professionnels de santé et les patients avec l'apparition progressive de « patients-experts » mieux à même d'endosser un rôle actif dans le système de soin. La loi Hôpital Patients, Santé et Territoires (HPST) en 2009 et la loi sur le patient en 2002 confortent le rôle de l'utilisateur comme acteur central du système de santé. Ces dispositions juridiques et sociales semblent préfigurer la mise en place d'une certaine forme de démocratie sanitaire. Toutefois, la présence du patient dans le système actuel prend essentiellement la forme d'une représentation institutionnelle dans des comités ad hoc. Son rôle demeure encore assez largement consultatif, voire passif, dans la majorité des cas.

La dynamique living lab semble porteuse d'un modèle d'action nouveau et sensiblement différent dans le domaine de la santé publique. En effet, en proposant la mise en application de projets basés sur le rôle central de l'utilisateur dans le processus de co-conception, le LLSA entend mettre en œuvre une démarche collaborative novatrice. Son fonctionnement se conforme aux trois caractéristiques identifiées de l'innovation sociale (Laville, Klein et Mouleart, 2014, p. 15) : les LLSA fondent leur démarche sur une collaboration ouverte et souvent partenariale avec le monde entrepreneurial. Deuxièmement, on assiste à la mobilisation d'utilisateurs dans le fonctionnement de la structure. Et troisièmement, les LLSA se définissent par une gouvernance partagée.

Sans se revendiquer explicitement de l'économie sociale et solidaire (ESS), les LL prennent naissance de manière *bottom-up* dans un contexte institutionnel d'éparpillement des professionnels de santé et où se dressent des enjeux sociétaux complexes liés au vieillissement. En mobilisant des équipes parfois

⁴⁶. Plusieurs groupes de réflexions thématiques (« modèle économique », « aspects juridiques », « animation et SHS », etc.) ont été mis en place pour échanger sur les pratiques et faire naître une connaissance partagée fondée sur les retours d'expérience, les pratiques et les avancées académiques.

pluridisciplinaires et en s'appuyant sur un réseau d'acteurs externes, les LLSA tentent de répondre à ces problématiques en intégrant dans leur fonctionnement propre une diversité d'acteurs, gage d'une recherche de solutions plus efficaces. Ce mode de structuration singulier – le LLSA comme un acteur tiers dans le champ de la santé – nous questionne sur son rôle d'« incubateur » d'un nouveau modèle social, basé sur la construction collaborative des projets et la mise en réseau d'acteur pour affirmer une logique plus partenariale.

Le LLSA au carrefour des traditions : entre *codesign* et revendications citoyennes

Pour certains auteurs (Eriksson, Niitamo et Kulkki, 2005), le concept de LL est originaire des Etats-Unis et sa paternité a été attribuée à William J. Mitchell. Le LL est une démarche d'innovation « ouverte » postulant que la diversité des acteurs impliqués dans le processus d'innovation contribuera à la rendre plus robuste. Dans le cas du Living Lab, l'utilisateur est crédité d'un savoir nécessaire et est reconnu comme acteur de l'écosystème. A ce titre le LL déploie des méthodologies « centrée-utilisateur » (*user-centered*), qui se sont développées antérieurement, notamment dans le nord de l'Europe autour des activités de design participatif (*Participatory Design*) dans les années 60. Enfin, l'organisation est caractérisée par une gouvernance partagée, des partenariats faisant appel à des organismes publics et privés et s'insère dans un système multi-acteurs complexe. La forme organisationnelle du LL, tel qu'on l'observe aujourd'hui fait écho à des volontés multiples de mettre en scène le citoyen dans une logique plus participative.

On considère que l'innovation sociale est issue d'une double tradition (Laville, Klein et Mouleart, 2014) : d'un côté elle émerge dans les milieux industriels et entrepreneuriaux où la mise en échec des innovations technologiques oblige à un élargissement de l'assiette des usages, et c'est la redécouverte du social qui vient façonner l'innovation sociale. De l'autre, les mouvements sociaux et la société civile donnent naissance à des innovations sociales comme voix de résolution des problèmes sociaux. Les LLSA s'inscrivent à l'intersection de ces deux courants, de ces deux cultures.

Concernant le premier aspect, industriel et technologique : la plupart des LLSA marquent une rupture dans la manière de considérer la production d'innovations technologiques. Ciblent une population aux besoins et profils spécifiques (fragilité physique, dépendance, etc.), les LLSA se confrontent à la délicate appropriation de nouvelles technologies dont l'usage des outils numériques n'est pas natif. Les échecs de la mise sur le marché de produits dits innovants comme les piluliers connectés obligent les concepteurs à remettre en cause la manière de penser la conception de produits. En s'appuyant sur l'implication de l'utilisateur à différents stades de la conception (sourcing d'idée, prototypage, test de produit, etc.), les LLSA sont un creuset où se heurtent logiques d'apprentissage et les possibilités techniques des produits. La redécouverte de l'humain en tant qu'être doté de besoins, d'attentes et de difficultés d'appropriation conditionne les réalisations techniques possibles. La façon d'aborder

l'innovation dans les living labs est fortement basée sur un revirement du tout technique (que l'on peut aussi qualifier de *techno push*) vers une dimension plus systémique incluant de nouveaux acteurs et de nouveaux enjeux.

La deuxième composante intrinsèque de l'innovation sociale du living lab découle de leur contexte de développement et de structuration. Le début des années 90 est marqué par des revendications des associations de patients à l'encontre du système de soin. Ce mouvement social se cristallise autour de la volonté d'une meilleure prise en compte du malade. Ce dernier a même été considéré comme un « réformateur social » (Letourmy et Naïditch, 2009). Progressivement, les patients-experts apparaissent emmenant avec eux une volonté de démocratie sanitaire et un empowerment plus affirmé. La mise en place des LLSA, notamment par des institutions hospitalières ou des associations, apparaît dans la continuité de ce mouvement de revendication, comme la prise en compte institutionnelle d'une revendication sociale

L'usager, marqueur politique

L'accent mis sur la participation illustre un changement plus global qui s'opère dans nos sociétés, elles-mêmes marquées par une complexification des systèmes socio-techniques et des incertitudes qui l'accompagnent. Les LLSA apparaissent comme des laboratoires qui dé-confinent la science. Celle-ci se voit destituée de son statut monopolisé par les scientifiques et les experts pour se mettre en prise avec des enjeux de la démocratie technique (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001). Le « laboratoire vivant », tel qu'il est nommé au Québec, renoue avec un caractère désacralisé des pratiques scientifiques qui trouvent dorénavant dans les situations ordinaires un substrat de connaissance important. La confrontation aux contingences écologiques donne une tournure citoyenne aux living labs dans la mesure où la participation renforce l'ancrage démocratique de ces structures.

L'impératif démocratique se voit approfondi par la participation des usagers, ou de leurs représentants, aux instances de gouvernance des LLSA. La disparité des structures rend impossible la généralisation de ce point de fonctionnement tant les statuts juridiques et les formes organisationnelles sont différentes. Deux LLSA illustre cet aspect : Autonom'Lab (Limoges) où le président du CISS-Limousin⁴⁷ est partie prenante des processus de décisions en présidant le comité de suivi des projets ; le Diabète Lab (Paris) qui fait reposer ses actions directement sur l'Association Française des Diabétiques (AFD). Dans ce dernier cas, la naissance du living lab est symptomatique de la conjonction d'un besoin non assouvi et de la volonté de participation des bénéficiaires de l'association.

⁴⁷ Collectif Interassociatif Sur la Santé

Le fonctionnement « ouvert » du LL, au sens d'une meilleure représentation des différents types d'acteurs, propose un modèle où les connaissances profanes viennent se heurter au savoir des experts. Le LL est une instance dont le cadre propose un modèle organisationnel qui permette un dialogue entre des acteurs hétéroclites. Les coordinateurs du LL occupent ici un rôle tout particulier puisqu'ils se révèlent les garants d'un dialogue où la confrontation des intérêts, des points de vue et des cultures doit favoriser la recherche d'innovations consensuelles. Certains coordinateurs se voient donc comme de véritables médiateurs où la posture est dictée par la nécessité de traduction des intérêts et des cultures. Cette activité conduit de manière secondaire à un processus d'apprentissage des différents acteurs. On observe par ailleurs que certains LLSA se qualifient d'« organisations apprenantes » pour décrire un jeu de position et de connaissance non-stabilisé.

Adoptant des logiques de fonctionnement itératives dans les projets, le LLSA met à mal le caractère instrumental de la technique qui bute sur les aspirations des usagers et les processus d'appropriation. Plusieurs projets portés par des LLSA ont mis en évidence la nécessité de s'extirper d'un schéma inconscient indexé sur des logiques de solutionnisme technologique (Morozov, 2014). De plus, dans un contexte où les moyens financiers s'avèrent limités, les LLSA s'inscrivent dans une logique d'amélioration plutôt que de cibler la production d'innovation de rupture. La réunion des différentes cultures (technique lorsqu'elles sont véhiculées par des ingénieurs, sociales quand elles sont issues des acteurs de terrain, etc.) amène à la création de dispositifs socio-techniques plus mesurés.

Bien(s) commun(s) et mise en réseau

Les LLSA sont apparus de manière non coordonnée sur le territoire français et dans des contextes très hétérogènes (identité du fondateur du living lab, caractéristiques sociodémographiques du territoire, etc.). A la fois tiers de confiance, catalyseur d'acteurs ou structure totalement intégrée à une plus grande institution, le LLSA occupe une place particulière dans le champ institutionnel de la santé. Il n'est pas un tiers lieu au sens de la définition d'Oldenburg (1999) mais il revêt comme d'autres open labs, un caractère *bottom-up* dans son émergence qui atteste d'un changement politique plus profond.

Le processus de co-conception dans les LL peut être interprété comme la construction d'un modèle d'action collective basé sur le dialogue et la participation citoyenne. Mais il s'analyse aussi comme une reconfiguration dans les pratiques de la conduction de l'action de politique publique (en santé). L'Etat-stratège (Bezes, 2005), centralisateur et mettant en application des logiques d'action *Top-Down*, se voit relégué à une position d'Etat-réseau, un « gouvernement à distance » qui organise autant qu'il coordonne les activités plus locales. L'Etat n'est plus l'acteur planificateur et anticipateur, il endosse, en reconnaissant les actions publiques des LLSA, un rôle de partenaire ou de soutien comme en témoigner la place du Forum LLSA.

Encore relativement jeune, la dynamique LL est en pleine institutionnalisation à l'instar de certains LLSA qui la composent. Ce mouvement se caractérise par plusieurs éléments comme la mise en réseau des différentes structures, la recherche d'une identité collective pour être mieux identifié ainsi que des actions de groupe pour gagner en légitimité. Ces enjeux se reflètent dans les activités menées par le Forum LLSA qui s'est constitué comme le réseau principal de living labs en santé & autonomie. Il apparaît à la fois comme le catalyseur et le symbole de ce mouvement et peut être vu lui-même un commun émergeant.

La mise en marche d'une organisation réticulaire fait écho aux besoins rencontrés par les LLSA et le contexte institutionnel ambigu dans lesquels ils sont ancrés, car ils sont pris en tenaille entre deux formes de résistances antinomiques : d'un côté des acteurs territoriaux, même engagés dans les LL, réticents à jouer le jeu collectif de constitution de communs dépassant leur territoire ; et de l'autre des institutions nationales, privées ou publiques, qui ne sont pas disposées naturellement à faire une place à un collectif qu'elles ne maîtrisent pas, qu'elles n'ont pas décidé, dont elles comprennent mal les codes et les modes de fonctionnement.

Le Forum LLSA agit en miroir de l'action des living labs qui composent, entre autres, son réseau d'adhérents. Il se positionne comme la courroie de transmission dans le cadre du basculement d'un Etat-stratège vers un Etat-réseau entre les acteurs de terrain. Son fonctionnement est mimétique des LLSA puisqu'il repose sur la collaboration de ses membres et accorde une forte place à l'ouverture. Le Forum LLSA lui-même se considère comme une organisation qui repose sur les préceptes d'un living lab. L'inscription de ce réseau est multi-échelle, faisant le lien entre les structures locales et le niveau administratif et politique national, voire international.

Que ce soit le Forum ou les LLSA eux-mêmes, on observe une forte résonance avec une aspiration à de nouvelles formes démocratiques décrites par Rosanvallon (2008). Partant du principe que la démocratie connaît depuis quelques décennies un affaiblissement, et est en crise depuis les années 80, Rosanvallon fait désormais reposer la légitimité des objets démocratiques sur le triptyque suivant ; proximité, impartialité et réflexivité. Ainsi, le Forum LLSA se voit comme une nouvelle force politique, ancré dans l'administration par le soutien du Ministère de l'économie, mais autonome des changements de majorités politiques et capable d'amorcer des actions concrètes.

Les LLSA s'inscrivent directement dans le champ de la santé publique et tentent de dépasser une logique historiquement bipolaire entre une offre industrielle purement lucrative et des professionnels de santé qui seraient uniquement préoccupés par la santé des patients. Les LL attirent des industriels qui, par conviction ou par cynisme, écoutent l'utilisateur, le patient comme le professionnel. Et des professionnels, patients, aidants, qui pensent qu'ils doivent se mobiliser eux-mêmes pour résoudre les difficultés qu'ils rencontrent dans leur quotidien personnel ou professionnel. L'intention de

transformation des rapports historiques est plus ou moins explicite, mais le Forum LLSA contribue à la révéler, par son fonctionnement même (groupes pluridisciplinaires et pluri-géographiques), et par sa capacité à nommer les éléments communs des LLSA, dont précisément la dimension de dynamique sociale⁴⁸.

Conclusion

Face à la désaffection du processus démocratique classique qui passe par les urnes, les LLSA se constituent donc en modèle d'action plus direct et plus participatif. Ils sont très largement traversés par la volonté de mise en application d'une démocratie sanitaire. Nous analysons les LLSA comme une forme d'innovation sociale émergente. Ils nous informent sur les changements institutionnels à l'œuvre dans le domaine de la santé publique et nous servent de prisme pour analyser l'évolution des représentations et la revitalisation de l'engagement. Loin d'être des objets stabilisés, il faut cependant faire preuve de retenue quant à l'impact de ces organisations et à leur pérennité. Aujourd'hui, il n'existe aucune étude de grande ampleur capable d'évaluer leur poids et leur action à un niveau macrosocial. A ce titre, il convient donc, par prudence et par humilité, de les considérer tels qu'ils sont, c'est-à-dire des entités traversées par des pratiques collaboratives en rupture avec les manières de produire classiquement de l'innovation, mais aussi des objets frontières (Trompette et Vinck, 2009), hétérogènes et mouvants dont l'institutionnalisation progressive témoigne d'une vitalité importante, mais fragile.

Bibliographie

Agogué, M. *et al.* (2013). « Managing innovative design within the health ecosystem: the Living Lab as an architect of the unknown », *Management & Avenir Santé*, 1/2013 (N° 1), p. 17-32.

Bezes, P. (2005). « Le modèle de l'« Etat-stratège » : genèse d'une forme organisationnelle dans l'administration française », *Sociologie du travail*, vol 47, no 4, Octobre–Décembre, 2005, p. 431–450

Chesbrough, H.W. (2003). *Open innovation: the new imperative for creating and profiting from technology*, Boston, Mass, Harvard Business School Press.

Dubé, P. *et al.* (2014). *Qu'est-ce qu'un Living Lab ? Le livre blanc des Living Labs*.

⁴⁸ Sur la dynamique sociale, le groupe de travail éponyme a publié un document de synthèse sur le site du Forum LLSA : <http://www.forumlisa.org/nos-publications>

Hippel, von E. (2005). *Democratizing innovation*, Cambridge, Mass, MIT Press.

Eriksson, M., Niitamo, V.-P. et Kulkki, S. (2005). *State-of-the-art in utilizing Living Labs approach to user-centric ICT innovation – a European approach*, Centre for Distance-spinnig Technology (CDT) à Luleå University of Technology, Suède.

Laville, J.-L., Klein, J.-L. et Moulaert, F. (2014). *L'innovation sociale*, Toulouse, Erès éditions.

Letourmy, A. et Naïditch, M. (2009). « L'émergence de la démocratie sanitaire en France », dans *Santé, société et solidarité*, 2009, no 2, p. 15-22.

Morozov, E. (2014). *Pour tout résoudre, cliquez ici ! L'aberration du solutionnisme technologique*, FYP éditions.

Oldenburg, R. (1999). *The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Marlowe & Co.

Picard, R. et Poilpot, L. (2011). *Pertinence et valeur du concept de « Laboratoire vivant » (Living Lab) en santé et autonomie*, rapport CGIET, no 2010/46, juillet 2011.

Picard, R. et Noury, N. (2015). « The development of the Living Lab approach in the Health and Autonomy sector », *Proc. IEEE-Healthcom*, Boston, Oct. 2015, p. 171-177.

Richez-Battesti, N., Petrella, F., et Vallade, D. (2012). « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, vol. 38, no 2, p. 15-36.

Rosanvallon, P. (2008). *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil.

Trompette, P. et Vinck, D. (2009), « Retour sur la notion d'objet-frontière », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 1/2009, vol. 3, no 1, p. 5-27.

La conceptualisation de la co-production et le secteur à but non- lucratif : Comprendre les divergences entre les traditions de participation anglaise et française.

Caitlin McMullin, University of Birmingham, School of Government and Society

1 Introduction

Le concept de « co-production » a été développé dans les années 70 pour décrire la présence croissante d'une nouvelle forme d'innovation sociale où les habitants sont impliqués à la fois dans la *conception* et la *prestation* des services publics. La recherche sur la co-production a été menée par des chercheurs partout en Europe, aux États-Unis et en Australie, pour évaluer quand et comment la co-production entre en pratique et pour identifier des pratiques qui s'avèrent fructueuses. Cependant, l'existence du terme co-production semble être relativement plus rare en France où l'on parle plus volontiers de co-construction dans la mesure où l'accent est davantage mis sur l'implication des citoyens ou des associations à développer la politique publique, plutôt que sur la production des services.

Malgré le fait que de nombreuses études portant sur la co-production incluent des études de cas dans plusieurs contextes internationaux, ces études ont tendance à suggérer que le concept de co-production est compris partout de la même façon quels que soient le contexte et la langue. Il existe à ce jour peu d'analyses consacrées aux différentes conceptualisations qui traversent les frontières, si bien que l'on trouve des différences entre les discours et les pratiques de co-production. Ainsi, cette communication vise à répondre à la question suivante : Comment expliquer la différence entre la conceptualisation anglaise et la conceptualisation française de la co-production ? Je me centrerai sur la co-production entre les citoyens et les professionnels dans le tiers secteur, puisque ces organisations sont vues comme particulièrement habiles à co-produire les services avec les citoyens (Pestoff, 2006). Cette analyse se veut une contribution à la littérature sur l'innovation sociale en donnant lieu à une évaluation critique des définitions et des typologies courantes de co-production et en les développant dans un second temps en tenant précisément compte des variations liées aux contextes internationaux.

2 Co-production

Le concept de co-production est issu de l'œuvre d'Elinor Ostrom, qui a soutenu l'idée que les usagers ne sont pas que des bénéficiaires des services, mais que les services peuvent eux-mêmes bénéficier de l'implication des usagers dans le processus de prestation (Parks *et al.*, 1981 ; Ostrom, 1996). Ostrom a défini la co-production comme l'approvisionnement des services où les individus qui ne sont pas « dans » la même organisation (c'est-à-dire les professionnels et les citoyens) contribuent en termes de

temps et/ou de ressources. De même, Bovaird (2007) décrit la co-production comme « la prestation de services établie grâce à des rapports à long-terme entre les prestataires professionnels de services et les usagers ou d'autres membres de la communauté, où toutes les parties-prenantes sont contributeurs de ressources. » (p. 847) Bovaird décrit sept formes différentes de rapports entre les prestataires et les usagers. Aux deux extrémités de l'échelle qu'il décrit se situent, d'une part, la prestation traditionnelle reposant sur la concertation avec des usagers, et d'autre part, les activités communautaires auto-organisées. L'attribut déterminant de la « co-production intégrale entre les professionnels et les usagers » concerne l'intervention des deux pour parvenir à une production conjointe du service, qui comprend typiquement leur implication à la fois dans la conception et la prestation du service. Certaines définitions adoptent une perspective moins normative sur la nature transformatrice de l'implication des citoyens dans la conception et la prestation des services publics et suggèrent plutôt que la co-production est un trait intrinsèque des services publics (Alford, 2009).

Ce concept fait l'objet d'une attention importante au Royaume-Uni, où on trouve de nombreux ouvrages publiés par des associations, des think tanks et des pouvoirs publics qui appuient cette pratique pour améliorer la qualité et l'efficacité des services (Boyle et Harris, 2009 ; Hampson *et al.*, 2013 ; Horne et Shirley, 2009). Tandis que la plupart des premiers ouvrages portant sur la co-production ciblaient la collaboration entre les pouvoirs publics et les citoyens, les travaux plus récents reconnaissent la portée des organisations à but non lucratif apparaissant comme des prestataires de services publics et le fait qu'elles sont souvent mieux placées pour pratiquer une approche plus informelle et plus co-productive que les pouvoirs publics (Pestoff *et al.*, 2012). Au Royaume-Uni, les chercheurs ont fait une distinction entre l'implication des associations (ou '*voluntary and community organisations*') dans la co-gouvernance des services publics à travers le partenariat avec les pouvoirs publics, et la co-production qui veut dire l'implication dans la conception et la prestation des services (Osborne et McLaughlin, 2004).

Une des principales déficiences de la co-production en tant qu'outil conceptuel a à voir avec le fait qu'elle est utilisée par différents théoriciens pour décrire des activités très diverses relevant du domaine de l'innovation sociale. Bien que la plupart des chercheurs utilisent les définitions d'Ostrom ou de Bovaird pour comprendre la co-production, comme le démontrent Voorberg *et al.* (2014), plusieurs études sur la co-production, ou de « co-création », font état d'instances où des citoyens ne sont impliqués que dans la phase d'implémentation ou de conception. L'élément qui unit la majorité des usages du terme co-production est que l'accent est mis sur l'implication, en quelque sorte, dans la production des services, plutôt que dans l'élaboration d'une politique. Toutefois, ce manque de cohérence en ce qui concerne la définition du terme a sans doute rendu difficile l'établissement d'une

base de données convaincante sur la co-production ou de permettre les comparaisons internationales des pratiques de co-production.

L'analyse de la littérature francophone sur le sujet met en lumière les variations de conceptualisations de co-production. En France, le terme « co-production » est manifestement absent de la littérature consacrée au tiers secteur, aux services publics et aux usagers des services publics (dans la mesure où l'on parle de co-production comme signifiant l'implication des citoyens dans la conception et la prestation des services). Laville a recours à la notion de co-production dans le contexte précis des services solidaires et des services de proximité, et suggère que c'est une façon de décrire ce type de services plutôt qu'une façon de travailler qui peut être appliquée dans d'autres organisations et d'autres services (Laville 2005 ; 2010). Il remarque que la co-production pratiquée par des services solidaires correspond à la construction conjointe de l'offre et de la demande. Cette conceptualisation rappelle la suggestion d'Alford selon laquelle la co-production est un élément inhérent des services publics, mais Laville va plus loin en constatant que la co-production fait partie d'une tradition des rapports réciproques entre les usagers et les professionnels qui est fondée sur la notion de solidarité. Ainsi, l'accent qui est mis sur un éthos plus coopératif donne aux citoyens le pouvoir de devenir plus que de simples consommateurs de services, mais il ne vise pas à typologiser la participation concrète dans la conception et la prestation de services en tant que tels.

En France, il est nettement plus fréquent de parler de *co-construction*, qui est devenue une pratique soutenue par des pouvoirs publics et des associations (Kacza et Peigney, 2016). Dans la littérature francophone, l'idée de co-construction a été élaborée par des chercheurs québécois pour expliquer l'implication des citoyens et des associations plus en amont dans le processus visant à créer la politique publique. C'est en cela qu'elle se distingue de la notion de co-production qui est définie comme l'implication lors de la *mise en œuvre* de ces politiques (Vaillancourt, 2009 ; Jetté et Vaillancourt, 2011). La co-construction présente ainsi un lien plus étroit avec les idées de 'co-planification' ou de 'co-gouvernance' qui ont cours en Angleterre, où les citoyens prennent part au processus de décision relatif aux priorités à établir et contribuent à l'élaboration des politiques plutôt qu'à la prestation de services.

3 Culture politique et discours sur la co-production

Il est frappant de constater à quel point la divergence est grande entre l'Angleterre et la France en ce qui concerne la co-production des services publics. Bien que rien ne soit dit sur les types de co-production qui ont lieu en réalité, la différence entre les discours relatifs à la co-production – ou leur absence – est manifeste. La question se pose de savoir si la co-production est véritablement un concept universel qui présente une dimension normative dans des pays avec des traditions différentes de participation des citoyens et des modèles différents de prestation de services, ou si la culture

politique française facilite des instances de participation plus en amont dans le processus décisionnel. Je soutiens que cette divergence dans le langage et la cible de co-production et co-construction peut en partie être expliquée par des différences de culture politique et de contextes entre l'Angleterre et la France, en particulier (a) l'histoire et la conceptualisation du tiers secteur, (b) l'idée d'intérêt général et de bien commun, et (c) les différences dans la rhétorique des pouvoirs publics.

3.1 Co-production et tiers secteur

Une des distinctions essentielles entre les discours de co-production dans le tiers secteur en Angleterre et en France peut être liée à la manière dont le tiers secteur lui-même est conceptualisé dans chacun des deux pays. En France, le tiers secteur est issu de la tradition de l'économie sociale et solidaire, qui est comprise comme un ensemble d'organisations qui visent à améliorer la société, qui prennent une forme de gouvernance démocratique et qui privilégient les personnes plus que la capital (Defourny, 2001). Avec une influence forte du mouvement coopératif, l'accent est mis sur les opérations internes démocratiques des organisations de l'économie sociale, bien que l'élément démocratique ne soit exigé par la loi que pour les mutuelles et les coopératives. Les associations sont libres de concevoir leurs structures de gouvernance comme ils veulent, mais l'esprit démocratique reste important.

En revanche, le tiers secteur en Angleterre repose sur une trajectoire et un ensemble de valeurs un peu différents qui produisent des motivations différentes pour la co-production. Généralement regroupé avec la notion américaine de secteur à but non lucratif, le tiers secteur en Angleterre est défini par une tradition de philanthropie et de don caritatif (Salamon et Anheier, 1998). Le secteur est souvent appelé le secteur caritatif ou le '*voluntary and community sector*', ce qui tend à souligner le rôle dévolu au bénévolat, au don et à l'activité communautaire de base. Le concept d'organisation caritative émane du 1601 *Statute of Charitable Uses*, qui définit une organisation caritative comme étant tournée vers le bien commun, et en particulier le secours aux gens pauvres le progrès en matière d'éducation et de religion. L'approche caritative ou non-lucrative qui sous-tend le tiers secteur met donc l'accent sur la communauté et le don, tandis que l'approche de l'économie sociale est davantage influencée par l'idée de démocratisation de l'économie.

Vu de l'extérieur, les idées de solidarité et de communauté semblent être similaires et complémentaires. Néanmoins, il y a en réalité une distinction importante entre les deux idées qui peuvent fournir des approches différentes à la co-production dans le tiers secteur. En France, le terme « communauté » est perçu négativement, car il est lié au communautarisme, ou communautés culturelles divisés qui n'adhèrent pas nécessairement aux valeurs du 5^{ème} République (Genestier et Laville, 1994 ; Laville 2010). La différence locale est réprochée plutôt que célébrée. La solidarité en tant qu'idéal de l'économie sociale est ainsi une valeur qui est guidée par la notion française d'égalité

d'accès et d'opportunité protégée par la loi, même si elle permet des bénéfices collectifs par l'action des groupes. En ce qui concerne la co-production, cela peut expliquer en partie une préférence pour des modalités de participation à la gouvernance et à la prise de décision qui sont plus formelles et institutionnalisées qui sont en lien avec la co-construction, alors que la co-production se focalise plus sur le bénévolat et l'engagement communautaire, chose qui s'accorde plus avec l'approche du secteur à but non lucratif en Angleterre.

3.2 Intérêt général et bien commun

Les théoriciens de la co-production distinguent trois sortes de co-production : la co-production individuelle, où les citoyens contribuent aux services dont ils se servent ; la co-production des groupes, où les participants agissent ensemble pour en faire profiter à leur propre quartier ; et la co-production collective, où l'effort de co-production est entrepris collectivement par les citoyens au profit de la communauté ou de la société en général (Brudney et England, 1983). L'idée de co-production s'appuie sur une présomption normative selon laquelle les processus de délibération, de collaboration et de négociation entre les parties-prenantes peuvent produire des services qui sont plus efficaces, et qui répondent mieux aux besoins des usagers. Toutefois, il existe la possibilité que la prestation de services soit par conséquent différente d'un quartier à l'autre et que ces différences soient naturelles. Cette reconnaissance de la différence souligne la disparité entre la conceptualisation de l'intérêt général ou du bien commun dans les pays anglo-saxons et en France.

Dans la culture française, l'idée d'intérêt général se distingue de celle de bien commun, qui est le concept le mieux compris dans les pays anglo-saxons. En Angleterre, les services publics et l'élaboration de la politique sont guidées par cette idée de bien commun qui peut être définie comme une négociation entre de nombreux intérêts individuels et/ou collectifs concurrents. En France, en revanche, l'intérêt général est considéré comme une construction théorique qui va au-delà des intérêts individuels des citoyens: il est promu et protégé par l'État qui fait en sorte de dépasser les préférences partisans (Bacqué et Gauthier, 2011). Les services qui sont considérés comme relevant de l'intérêt général sont ainsi protégés par l'État, et l'accès à tous les citoyens est garanti. Cela inclut des services qui contribuent à la cohésion sociale, à l'insertion professionnelle, et à la santé et au bien-être.

Cette distinction théorique a des implications concrètes en ce qui concerne des discours de participation dans chaque pays. Tandis qu'en Angleterre, il y a une attention à la concertation, la délibération et du travail en partenariat depuis longtemps, les projets de participation sont moins fréquents et ils connaissent moins de succès en France. Les professionnels en France ont eu du mal à transposer la théorie de la démocratie participative dans la pratique, puisque cette adhésion à l'idée de

l'État comme gardien des droits et des intérêts des citoyens a rendu cette chose difficile (Donzelot et Epstein, 2006). Le discours sur la participation des citoyens s'oppose par conséquent à cette idée de protéger l'intérêt général de tous les citoyens.

3.3 Pouvoirs politiques et co-production

Un des facteurs qui explique l'attrait apparent de la co-production chez des chercheurs et des praticiens en Angleterre, et le fait que ce terme est moins utilisé en France, peut être dû aux différences des politiques publiques sur les services, le tiers secteur et la participation des citoyens. La co-production est devenue un mot à la mode au cours de la dernière décennie au Royaume-Uni, puisqu'elle s'accorde avec le discours gouvernemental sur la gauche et la droite au sujet du '*community empowerment*', suivi par l'idée de '*Big Society*' et de '*Localism*'. Comme je l'ai déjà mentionné dans la section précédente, de nombreux ouvrages publiés par des think tanks préconisent la co-production comme étant une bonne pratique dans la prestation des services, et ayant mené à la popularité de ce terme dans le tiers secteur en Angleterre.

En comparaison, le gouvernement français a commencé à promouvoir la participation des citoyens relativement lentement. La politique de la ville est un exemple important d'une politique publique française qui vise à renouveler la citoyenneté active et la revitalisation des quartiers défavorisés. Ce programme a introduit des conseils citoyens pour s'efforcer de mettre les procédures participatives au courant de l'élaboration des politiques locales. Sintomer et De Maillard (2007) soulèvent le fait que cette politique est loin d'atteindre ces objectifs, à cause de la culture politique française qui résiste à la démocratie participative. Le domaine de la démocratie participative est comparativement sous-développé en France, et les études de cas sont difficiles à évaluer puisqu'elles sont encore expérimentales (Bacqué et Gauthier, 2011 ; Blondiaux et Forniau, 2011). Récemment, l'introduction des conseils citoyens a tenté de remédier à cette lacune.

4 Conclusions

L'analyse du discours de co-production et de co-construction dans les littératures anglaise et française montre clairement que ces concepts sont différemment compris dans chaque culture, chose qui peut être en partie liée aux différences des cultures politiques, des politiques publiques et de l'histoire et de la conceptualisation du tiers secteur dans chaque pays. Cette analyse est marquante puisqu'elle nous aide à mieux expliquer comment des cultures politiques différentes peuvent avoir un impact sur la manière dont la co-production est comprise, interprétée et encadrée dans un contexte plus large qui est celui de la participation des usagers et du tiers secteur.

Tandis que l'analyse présentée dans cette communication se concentre sur la littérature universitaire des deux pays, elle ne prend pas en considération la manière dont les acteurs du tiers secteur – professionnels et bénévoles – conceptualisent la co-production ni le fait de savoir si ces différents discours délimitent la pratique sur le terrain. La recherche empirique sur les différences de co-production entre les organisations françaises et anglaises est en cours d'être entreprise, en portant un intérêt plus significatif sur les organisations de revitalisation de quartier, les coopératives de parents et les projets qui visent à réduire l'isolement des personnes âgées (McMullin, 2016). En utilisant un cadre analytique de logiques institutionnelles, ce travail développera davantage la comparaison des approches de co-production en Angleterre et en France.

Références

- Alford, J. (2009) *Engaging Public Sector Clients: From Service-Delivery to Co-production*, Basingstoke, UK: Palgrave MacMillan.
- Bacqué, M.-H. et Gauthier, M. (2011) « Participation, urbanisme et études urbaines », *Participations*, 1(1), 36-66.
- Blondiaux, L. et Fourniau, J.-M. (2011) « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie: beaucoup de bruit pour rien? », *Participations*, 1(1), 8-35.
- Bovaird, T. (2007) « Beyond engagement and participation: User and community coproduction of public services », *Public Administration Review*, 67(5), 846-860.
- Boyle, D. et Harris, M. (2009) *The Challenge of Co-production: How equal partnerships between professionals and the public are crucial to improving public services*, London: New Economics Foundation.
- Brudney, J. L. et England, R. E. (1983) « Toward a definition of the coproduction concept », *Public Administration Review*, 43(1), 59-65.
- Defourny, J. (2001) « From third sector to social enterprise » dans Borzaga, C. et Defourny, J., (dir.), *The emergence of social enterprise*, New York: Routledge, 1-18.
- Donzelot, J. et Epstein, R. (2006) « Démocratie et participation: l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, 7, 5-34.
- Genestier, P. et Laville, J.-L. (1994) « Au-delà du mythe républicain », *Le Débat*, 82, 154-172.
- Hampson, M., Baeck, P. et Langford, K. (2013) *By us, for us: The power of co-design and co-delivery*, London: Nesta.
- Horne, M. et Shirley, T. (2009) « Co-production in public services: A new partnership with citizens », London : Prime Minister's Strategy Unit.

- Jetté, C. et Vaillancourt, Y. (2011) « Social Economy and Home Care Services in Quebec: Co-Production or Co-Construction? », *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 22(1), 48-69.
- Kacza, D. et Peigney, F. (2016) *La co-construction entre l'état et les acteurs locaux au coeur de la gouvernance du renouvellement urbain*, Saint-Denis: Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).
- Laville, J.-L. (2005) *Sociologie des services: Entre marché et solidarité*, Toulouse: Éditions érès.
- Laville, J.-L. (2010) *Politique de l'association*, Paris: Seuil.
- McMullin, C. (2016) « How institutional logics shape co-production practices: Evidence from community regeneration organisations in England and France', présenté à *International Institute of Administrative Sciences: Study Group on Coproduction of Public Services*, University of Tampere, Tampere, Finland.
- Osborne, S. P. et McLaughlin, K. (2004) « The cross-cutting review of the voluntary sector: where next for local government–voluntary sector relationships? », *Regional studies*, 38(5), 571-580.
- Ostrom, E. (1996) « Crossing the great divide: coproduction, synergy, and development », *World development*, 24(6), 1073-1087.
- Parks, R. B., Baker, P. C., Kiser, L., Oakerson, R., Ostrom, E., Ostrom, V., Percy, S. L., Vandivort, M. B., Whitaker, G. P. et Wilson, R. (1981) « Consumers as coproducers of public services: Some economic and institutional considerations », *Policy Studies Journal*, 9(7), 1001-1011.
- Pestoff, V. (2006) « Citizens and co-production of welfare services: Childcare in eight European countries », *Public Management Review*, 8(4), 503-519.
- Pestoff, V. (2012) « New Public Governance, Co-Production and Third Sector Social Services in Europe: Crowding In and Crowding Out » dans Pestoff, V., Brandsen, T. et Verschuere, B., (dir.), *New Public Governance, the Third Sector and Co-production*, New York: Routledge, 361-380.
- Salamon, L. M. et Anheier, H. K. (1998) « Social origins of civil society: Explaining the nonprofit sector cross-nationally », *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, vol. 9, no 3, 213-248.
- Sintomer, Y. et De Maillard, J. (2007) « The limits to local participation and deliberation in the French 'politique de la ville' », *European journal of political research*, 46(4), 503-529.
- Vaillancourt, Y. (2009) « Social Economy in the Co-construction of Public Policy », *Annals of Public and Cooperative Economics*, 80(2), 275-313.
- Voorberg, W., Bekkers, V. J. J. M. et Tummers, L. G. (2014) « A Systematic Review of Co-Creation and Co-Production: Embarking on the social innovation journey », *Public Management Review*.

Travail de soin et mobilisations en faveur de la « sagesse pratique ». Des réflexivités réformatrices encastrées dans des bureaucraties.

Florent Champy, CNRS, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)

Par des réflexions sur leurs pratiques, des professionnels ont parfois participé à un travail de production de normes sociales (Champy, 2012) : engagements pour l'architecture moderne (Champy, 2009), les soins palliatifs (Castra, 2003) ou une éducation libérale, s'opposant aux modèles établis de l'architecture Beaux-Arts, de la médecine curative hyper-technicisée et d'une éducation plus autoritaire. L'autonomie des professionnels incluait ainsi une capacité à peser sur des choix sociétaux, même si le mandat ne leur en avait pas été explicitement donné.

Cependant, dans des contextes de travail toujours plus bureaucratisés (cf. le Nouveau management public), le travail des professionnels s'est technicisé. Il vise davantage à répondre fidèlement à des demandes précises, la réponse étant ensuite évaluée à partir d'indicateurs quantitatifs, qu'à proposer une réflexion sur ce qui est le plus adapté au(x) destinataire(s) du travail. Ainsi en France, l'éducation donne moins lieu à des débats sur ses finalités, comme pendant les années 1970, qu'à des débats sur les raisons pour lesquelles les élèves sont moyennement évalués dans PISA, ou, à l'échelle d'un collège, sur les taux de passage en seconde, considérés comme des indicateurs de la qualité du travail pédagogique ; dans les tribunaux, le temps de traitement des dossiers devient aussi important, sinon plus, que l'orientation qui leur est donnée. Ces évolutions ont une dimension générationnelle, de jeunes professionnels formés dans des écoles de plus en plus techniques ayant intériorisé les exigences managériales.

Cela n'implique cependant pas une dépolitisation générale du travail professionnel. La thèse défendue ici est au contraire qu'aux mobilisations anciennes en faveur de conceptions particulières de l'activité, succèdent des formes de mobilisations moins affirmatives quant au contenu précis de ce qu'il faut faire. Elles partent de la critique de cadres trop rigides et d'exigences gestionnaires impossibles à satisfaire, et dénoncent le risque de prises en charge inadaptées. Elles portent ainsi sur la défense de la possibilité d'un travail mieux ancré dans le concret, que l'on peut qualifier de « prudentiel » par référence au concept *phronesis*, habituellement traduit par prudence ou par sagesse pratique (Aubenque, 1963).

Ces mobilisations émanent généralement de professionnels en charge de personnes vulnérables : étrangers en situation irrégulière, SDF et souffrant de pathologies lourdes (Georges *et al.*, 2015) ;

enfants délinquants rejetés des institutions existantes (Lascar, 2016). Elles ont leur source dans les marges des institutions, mais ont une visée de transformation large, car elles proposent des façons de faire transposables ailleurs. Leur originalité est donc d'interroger l'organisation et les pratiques de grands ensembles bureaucratiques et de chercher des alternatives à leur fonctionnement actuel. Elles permettent donc de réfléchir aux conditions de l'innovation sociale dans des cadres bureaucratifiés. Pour aborder cette question, nous commencerons par présenter les rapports compliqués entre prudence et travail hospitalier. Puis nous présenterons le principal terrain de cette enquête, les permanences d'accès aux soins de santé (PASS), et un exemple précis d'innovation conduite dans une PASS. Nous nous interrogerons enfin sur la portée que pourraient avoir les innovations et l'expérience des soignants des PASS à l'échelle de l'ensemble de l'hôpital.

1- Sagesse pratique, médecine et travail hospitalier

La sagesse pratique est le mode de pensée requis pour agir dans des situations que leur singularité et leur complexité chargent d'irréductible incertitude (Aubenque, 1963). Elle s'oppose à l'application mécanique de règles trop abstraites (pensées sans référence aux situations concrètes auxquelles elles devront s'appliquer), de procédures formalisées, de savoirs scientifiques ou de routines. Elle requiert une attention particulière au concret, pris dans sa complexité et sa singularité. Mais l'analyse approfondie des cas ne permettant pas de lever toute incertitude, l'homme prudent doit parfois faire des paris qui, bien que lestés par l'expérience, peuvent se révéler malheureux. Il s'agit d'une limite inévitable : l'incertitude invalidant les démarches mécaniques prétendant à davantage de sûreté, la sagesse pratique est une rationalité modeste, mais réaliste et exigeante (Champy, 2017).

La médecine est l'activité prudentielle par excellence (Ricœur, 2001). Composant avec l'individualité des malades et la complexité de l'humain, elle illustre parfaitement les traits des activités prudentielles. Un traitement doit parfois être tenté sans diagnostic certain. La médecine ne relève donc pas de la seule technique (Champy, 2015). Le concept de sagesse pratique n'est cependant pas familier au monde hospitalier, où la médecine est pensée sur un mode toujours plus technique, à l'image de la biomédecine et de l'imagerie, moyens modernes de diagnostic et de soin. Mais ces progrès techniques contribuent à rendre la dimension prudentielle de l'activité invisible (*ibid.*). En outre, des évolutions organisationnelles constituent des obstacles à cette dernière : division croissante du travail, qui fait reculer la prise en charge globale au profit d'approches techniques, mise en place depuis 2008 d'une tarification à l'activité (T2A) valorisant particulièrement les actes techniques au détriment d'approches holistiques comme l'éducation thérapeutique et l'attention aux parcours de

santé pensés au-delà de la seule prise en charge des pathologies. La sagesse pratique est cruciale en médecine, mais méconnue et entravée⁴⁹.

2- Prises en charge médicale et médico-sociales : la médecine des PASS

Les services hospitaliers sont inégalement touchés par les obstacles à un travail prudentiel. Plus le travail est pluridimensionnel, plus la prudence est vulnérable. Il n'est donc pas étonnant que des innovations visant à redonner des marges de liberté pour des réflexions prudentielles émanent de services dont les malades nécessitent une prise en charge à la fois médicale et sociale, leur situation sociale risquant d'interférer fortement avec les traitements : les Permanences d'accès aux soins de santé, créées par une loi de 1998 de lutte contre l'exclusion, et chargées de prendre en charge des malades ne pouvant pas accéder au système de soin, faute d'assurance maladie, et présentant souvent d'autres sources de vulnérabilité : absence de domicile fixe, désocialisation, faible connaissance de la langue française, etc. Pour ces malades, des décisions purement techniques se heurteraient à des difficultés particulières : les conditions de vie peuvent faire que le traitement prévu au protocole ne serait pas supporté ; l'amélioration de ces conditions de vie est parfois un enjeu médical plus important encore que les traitements ; l'expatriation est un facteur de fragilité à considérer.

Malgré leur diversité⁵⁰, les PASS partagent des traits les distinguant d'autres services hospitaliers. D'abord la place importante de l'interprofessionnalité. Des infirmières et des assistantes sociales travaillent dans toutes les PASS. C'est vrai aussi d'autres services hospitaliers, mais ici le travail est plus horizontal, pour employer un terme des acteurs eux-mêmes. Les échanges informels sont plus fréquents. Par exemple, il est commun de voir des personnels de statuts inégaux déjeuner ensemble. Les infirmières et les assistantes sociales sont plus souvent associées à des réunions ou à des discussions sur les malades qu'ailleurs dans l'hôpital⁵¹. Ce trait s'explique par le fait que les PASS sont un lieu de rapprochement du social et du médical, dans le cadre d'une approche des malades où la perspective holistique est plus présente que dans les services spécialisés. Or cette dimension holistique est au cœur de la représentation par les infirmières de leur travail (Feyfant, 2016). Dans les PASS, les infirmières ont un rôle d'écoute et d'orientation des malades, dont elles se font raconter l'histoire.

⁴⁹ Sur les rapports entre médecine et sagesse pratique, voir aussi Champy 2015 et 2017.

⁵⁰ Par exemple leur taille, leur volume d'activité et leurs personnels varient beaucoup.

⁵¹ Cependant, dans d'autres services (soins palliatifs, réanimation néonatale par exemple), où le travail se heurte à des difficultés éthiques ou sociales, les échanges interprofessionnels peuvent aussi gommer un temps les différences hiérarchiques, même si elles réapparaissent à l'occasion de décisions difficiles prises par les médecins, voire par le seul chef de service.

Souvent, la réponse est essentiellement médicale, mais elle s'accompagne d'une écoute qui ne l'est pas. Comme ailleurs dans l'hôpital, les assistantes sociales ont pour rôle formel d'aider les malades se présentant sans couverture de leurs risques santé à en obtenir une (Couverture Maladie Universelle, Aide Médicale d'Etat), en sorte de limiter les factures impayées, dans l'intérêt de l'hôpital. Mais des médecins de PASS associent des aides-soignantes à une évaluation plus large de la situation des personnes accueillies. Il s'agit de réfléchir aussi aux conditions de vie de la personne et aux ressources extérieures mobilisables pour les améliorer, par exemple en cherchant un hébergement. L'étendue des questions abordées dans les PASS est ainsi une autre caractéristique de ces dernières.

Malgré l'organisation horizontale des PASS, le travail s'y heurte à de nombreux obstacles, notamment parce qu'il doit tenir compte de l'organisation bureaucratique de l'hôpital, et de règles qui n'ont pas été prévues pour une démarche holistique. Par exemple, il arrive que des traitements puissent être financés, mais que leur efficacité soit entravée par les conditions de vie du malade, que des dépenses moindres permettraient pourtant d'améliorer. En outre, la contrainte économique de l'absence de couverture maladie oblige à des choix difficiles.

Les personnels des PASS sont souvent démunis pour apporter seuls des réponses à ces difficultés. C'est pourquoi un dispositif original de décision a été mis en place à l'hôpital Saint-Louis⁵² : les Réunions de concertation pluridisciplinaire médicosociales et éthiques (RCP-MSE). Pensées sur le modèle de Réunions de concertation pluridisciplinaire d'oncologie, ces RCP-MSE sont cependant très différentes. Elles concernent un très petit nombre de personnes accueillies à la PASS, quelques dizaines par an, alors que les RCP d'oncologie peuvent traiter des dizaines de cas par mois. En effet, les finalités sont aussi très différentes, au point que le cas d'un malade puisse être examiné successivement par chacune des deux instances. La RCP d'oncologie, composée de médecins, traite exclusivement du problème médical : dans quel protocole faire entrer chaque personne, et si l'application d'un protocole n'est pas pertinente, comment définir un traitement adapté ? En revanche, une RCP-MSE est convoquée pour traiter de l'adaptation d'une décision médicale aux conditions de vie de la personne ou aux contraintes économiques.

Les RCP-MSE se distinguent aussi par leur composition, qui n'est pas que médicale. Chacune réunit normalement au moins un médecin de la PASS, un ou des médecins du service ayant pris en charge le malade (par exemple un oncologue), parfois d'autres médecins (comme le médecin de soins palliatifs), une ou des infirmières de la PASS, une ou des assistantes sociales, la cadre de travail social de l'hôpital,

⁵² Dans d'autres hôpitaux, des moments de décisions collectives sont aussi découplés du flux de l'activité, permettant des décisions difficiles où le social et le médical sont appréhendés ensemble.

et un représentant de la direction des Finances. Les RCP-MSE se distinguent ensuite par la temporalité du travail. Alors que les RCP examinent chaque dossier en quelques minutes, une RCP-MSE peut consacrer plus d'une heure à une personne. Tout concourt à cet allongement de la réunion : le nombre de participants, le fait qu'au rappel de la situation médicale du malade s'ajoute la présentation de sa situation sociale, de ses ressources et de son parcours de soin, et le caractère non systématique de la réponse : alors que la prise en charge des malades atteints de pathologies graves, notamment les cancers, passe souvent par l'application de protocoles de soins, les RCP-MSE s'en écartent plus souvent pour adapter la décision aux caractéristiques sociales des malades. Ainsi, se situer en marge de l'activité habituelle de l'hôpital, avec des contraintes économiques et sociales supplémentaires, neutralise certains automatismes devenus inadéquats et remplacés par une démarche plus interprofessionnelle, plus holistique et plus réflexive, bref plus prudentielle.

Parfois, à l'issue d'une RCP-MSE, la direction de l'hôpital s'engage sur un traitement, même cher. D'autres issues sont possibles : recommander aux médecins spécialistes en charge du malade un entretien avec un nouvel interprète, payé par l'hôpital, et non un militant d'une association de soutien aux personnes en situation précaire, pour être certain de la fidélité de la traduction ; chercher un hébergement auprès d'associations ; tenter d'adapter le traitement par rapport aux protocoles en vigueur, en sorte de tenir compte des moyens disponibles sans diminuer les chances du malade ; voire décider de s'entretenir avec un malade incurable de la possibilité de rentrer dans son pays pour mourir entouré des siens. Ces résultats peuvent sembler ténus. Mais ils ont une portée critique susceptible de modifier le regard que nous avons sur l'hôpital.

3- Encastrement et innovation sociale : les « entrepreneurs de sagesse pratique »

Les innovations conduites dans les PASS interrogent ce qui se fait ailleurs dans l'hôpital de deux façons, rendant cet exemple fécond pour une réflexion sur les conditions de possibilité des innovations sociales dans des milieux bureaucratiques. D'abord, les PASS sont encadrées dans l'hôpital, tributaires des ressources qu'il fournit (équipements, médecins spécialistes et ressources financières), ce qui les met sous la contrainte de règles et de normes (contrainte financière, routines techniciennes, règles bureaucratiques) pouvant faire obstacle à la recherche de solutions adaptées aux malades accueillis. Partant, le travail des soignants vise souvent à tenter de faire bouger le champ des possibles par rapport à ce que leurs interlocuteurs considèrent comme allant de soi. Ensuite, les questions traitées dans les PASS se posent ailleurs dans l'hôpital, même si elles sont moins accentuées et souvent invisibles. Il en est ainsi de l'utilité de certains traitements donnés dans le cadre de protocoles peu interrogés, ou des conditions sociales de construction d'une relation permettant un réel consentement éclairé des malades aux décisions les concernant, malgré des obstacles culturels, linguistiques ou

émotionnels. L'activité des PASS éclaire ainsi des limites des prises en charge essentiellement techniques, avec des malades qui sans être en situation de précarité, auraient aussi besoin de davantage d'accompagnement médical et social, d'attention à leur souffrance et leur histoire, et d'une prise en compte de leur situation globale.

Les propos d'un médecin à l'issue d'une RCP-MSE illustrent cette dimension paradoxale du travail en PASS. Il constatait, à propos d'un malade en fin de vie à qui sa situation allait être dite alors qu'elle est tue à d'autres, qu'il allait bénéficier d'explications dont les médecins n'ont pas toujours le courage. Ainsi, en évitant des routines consistant à réduire le malade à un problème technique ou à dispenser des soins coûteux sans réfléchir à leur pertinence, l'approche des PASS engage potentiellement la critique des automatismes techniques traversant l'hôpital. L'encastrement dans l'hôpital est certes une contrainte lourde pour le travail en PASS, mais il permet un regard aiguisé sur les autres services et leurs façons de faire.

La question se pose alors des débouchés et des effets possibles de cette critique. Elle n'est pas seulement théorique, mais aussi pratique, et des soignants des PASS s'en sont saisis. Face aux difficultés liées à l'encastrement de l'activité dans une organisation bureaucratique, ces personnels se sont organisés au sein d'une association, le Collectif des PASS, créé en 2011 et devenu en 2016 « Collectif national des PASS »⁵³. Son premier rôle est de défendre les intérêts des soignants des PASS, grâce à un partage d'informations et à un travail de représentation auprès de décideurs du système de santé. Mais il vise aussi à utiliser l'expérience constituée dans les PASS pour tenter de faire évoluer l'hôpital.

Comment des soignants occupant une position peu prestigieuse dans l'hôpital mais disposant d'une expérience singulière peuvent-ils espérer faire entendre leur point de vue et peser sur l'évolution générale de leur institution ? Des comparaisons avec des mobilisations antérieures de professions, évoquées plus haut : architecture moderne (Champy, 2009), soins palliatifs (Castra, 2003), éducation libérale... et avec des entreprises similaires, comme le travail social (Lascar, 2016), font ressortir trois ensembles de conditions, touchant à la critique du système professionnel en place, à l'élaboration d'une doctrine alternative, et à la constitution d'alliances.

Le collectif a ainsi engagé la critique systématique des dérives de l'hôpital dans des colloques annuels, dans un ouvrage (Georges *et al*, 2015), dans des groupes de travail, journées d'étude... De même, il

⁵³ Je suis membre de ce collectif depuis 2015 et de son conseil d'administration depuis juin 2016. Cet article n'engage cependant que moi.

tente de montrer ce que serait un modèle de soin alternatif à celui de la biomédecine hospitalière⁵⁴, mais adapté aux exigences actuelles du système de soin. Par exemple, la question de la maîtrise des coûts est intégrée à la réflexion des PASS, qui cherchent à promouvoir « le juste soin au juste coût » (*ibid.*): refuser le tout technique, c'est améliorer la prise en charge personnalisée et éviter des gaspillages. Enfin, les PASS invitent de nombreux autres acteurs (médecins engagés dans la critique de l'hôpital, chercheurs en SHS, directeurs d'hôpitaux, personnels du ministère de la santé et des agences de l'Etat) à participer à ses réflexions. La présidente du collectif, qui est aussi la responsable de la PASS de l'hôpital Saint-Louis, est engagée dans un travail de représentation auprès des décideurs publics. Ce travail se heurte bien sûr aux crédos de ces acteurs quant à la pertinence des solutions bureaucratiques et techniciennes. Mais il peut aussi s'appuyer sur l'expérience par ces mêmes acteurs des dysfonctionnements et de la rigidité apparemment insurmontable de l'hôpital.

Le concept de sagesse pratique aide à préciser certaines exigences de ce travail de diagnostic, de proposition et d'enrôlement. Des travaux antérieurs ont montré que les obstacles à la sagesse pratique traversent le monde social sans distinction d'ontologie des éléments traversés : sagesse pratique et obstacles sont en effet distribués entre la culture des acteurs, des règles et autres dispositifs techniques, la division du travail, des routines, etc. (Champy *et al.*, en évaluation). Cette « distribution » explique l'inertie du système à laquelle les soignants se heurtent, et les difficultés de leur entreprise. Mais elle donne aussi aux PASS un statut particulier, car, dans ce contexte, une stratégie de réforme par le haut (par exemple une unique grande loi) serait vouée à l'échec. Le travail des « entrepreneurs de prudence » ne doit pas consister à proposer une solution unique, mais jouer sur : la formation (les PASS accueillent des externes et des internes, et tentent d'intervenir dans les facultés de médecine) ; les règles et dispositifs techniques (en attirant l'attention des décideurs du système de santé sur les effets pervers de tel ou tel dispositif) ; la division du travail (les PASS promeuvent une organisation plus horizontale, et les RCP-MSE donnent l'occasion à des médecins d'autres services d'y participer)... Plus les obstacles à la sagesse pratique sont diffus, plus ce travail doit être ancré dans l'expérience la plus concrète possible.

Conclusion

En matière d'innovation sociale, la question théorique et pratique posée par les PASS est originale. Dans quelle mesure et de quelle façon peut-on espérer que leur travail et les réflexions qu'il suscite aient un effet, même limité mais cependant tangible, sur les hôpitaux en France ? Plus précisément, quelles sont les conditions de succès d'innovations encadrées dans des milieux qui opposent une

⁵⁴ Pour une présentation systématique de ces modèles, voir Serge Cannasse, « Au-delà du cure et du care », Carnet de santé, 2017, <http://www.carnetsdesante.fr/Au-dela-du-cure-et-du-care>. Serge Cannasse est journaliste et membre du Collectif national des PASS.

résistance d'autant plus forte que leurs caractéristiques principales sont l'intégration et la rigidité bureaucratique, et que leurs composantes ont généralement une dimension anti-prudentielle plus ou moins marquée ? L'intégration bureaucratique est une difficulté, mais l'encastrement des PASS est leur principal atout pour expérimenter un modèle d'activité visant à une prise en charge plus globale, des décisions dégagées d'automatismes ayant cours ailleurs, et l'évitement de gaspillages dus à ces automatismes, puis proposer des voies de diffusion de ces innovations ailleurs dans l'hôpital.

Références

Aubenque (1963). *La prudence chez Aristote*, Paris, PUF.

Becker H.-S. (1985). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

Castra M. (2003). *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*, Paris, PUF.

Champy F. (2009). « L'engagement des professionnels comme conséquence de tensions consubstantielles à leur pratique, l'architecture moderne entre les deux guerres », dans Champy F. et Israël L. (Dir.). « Professions et engagements publics », *Sociétés contemporaines*, n° 73, p. 97-119.

Champy F. (2012). « Activités professionnelles prudentielles et production de la société », dans Sainsaulieu I. et Surdez M. (Dir.). *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, p. 57-70

Champy F. (2015). « Pourquoi le soin n'est pas qu'une question de technique », dans Georges C., Astre H., Pierru F. (Dir.). *Soigner l'humain. Manifeste pour un juste soin au juste coût*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 165-179.

Champy F. (2017), « Une rationalité modeste, réaliste et exigeante », entretien avec Serge Cannasse, *La revue du praticien*, Janvier 2017, p. 6-7.

Champy F., Bourdin S., Gout M. et Pierru F. (en évaluation). « Conclusion générale. Prudence distribuée et nouveaux mandats professionnels », Dans Champy F. et Déplaud M.-O. (Dir.). *Les vulnérabilités du travail professionnel*, Paris, Editions de l'EHESS.

Feyfant V. (2016) « Ce que la dépendance fait au métier d'infirmière libérale. Ethnographie d'une épreuve de professionnalité », thèse de sociologie de l'Université Toulouse-2-Jean-Jaurès, 9 décembre 2016.

Georges C., Astre H., Pierru F. (Dir.), *Soigner l'humain*, Rennes, Presses de l'EHESP.

Lascar E. (2016). « Incasables ». *Une mise à l'épreuve de la protection de l'Enfance*, Mémoire final de recherche pour le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale, Institut Méditerranéen de Recherche en Travail Social, 2016, 112 p.

Pierru F. (2013). « Impératifs gestionnaires et *phronesis* médicale, esquisse sociologique d'un engagement éthique dans un grand hôpital parisien », *Quaderni*, 82, p. 67-82.

Ricoeur P. (2001). *Le Juste 2*, Paris, Esprit.

Participation intersectorielle et Soins de santé primaires : étude de cas aux îles Canaries (Espagne) sur la construction en réseau d'un écosystème transformateur d'innovation organisationnelle.

José Carlos Suárez-Herrera, KEDGE Business School et Université de Montréal

INTRODUCTION

Le processus de renouvellement démocratique des services sociaux et de la santé a inspiré à l'échelle internationale plusieurs initiatives de réforme organisationnelle aux cours des dernières décennies. La réorganisation des Soins de santé primaires a été axée, en conséquence, sur un discours institutionnel incontournable : celui de la participation de nombreux secteurs socio-économiques autres que celui de la santé (OMS-UNICEF, 1978).

Ces stratégies participatives de gouvernance sont actuellement en cours de réalisation au Brésil il y a plus de 25 ans, depuis la dernière réforme du Sistema Único de Saúde⁵⁵ (SUS). Dans ce pays, les conseils locaux santé (CLS) constituent un espace privilégié pour l'implication de tous les secteurs d'intervention au cœur du processus de réorganisation des soins de santé (Martins, et al., 2008). Par ailleurs, ce modèle de gouvernance participative du SUS a été adopté depuis 1999 par le Servicio Canario de Salud⁵⁶ (SCS), en Espagne. Dans ce contexte organisationnel particulièrement complexe en constante réforme, on observe graduellement une participation accrue d'un ensemble d'acteurs aux processus de gouvernance de différentes et nombreuses façons dans la poursuite d'intérêts et d'objectifs multiples et souvent divergents (Fuks, 2005; Labra, 2006).

Ces acteurs représentent de nombreux secteurs d'intervention autres que celui de la santé (Gerschman, 2004; Wendhausen, 2006), ce qui implique le développement d'arrangements de partenariat complexes et fort dynamiques, axés sur l'intégration organisationnelle des pratiques participatives dans les processus de gouvernance des CLS. Le changement organisationnel mis en œuvre par la participation propose initialement la redistribution de l'autorité et la responsabilité depuis les niveaux supérieurs de l'administration vers les autorités régionales, provinciales ou locales (Pomey & Dubois, 2007). Ceci renforce le développement des compétences décisionnelles des organisations territoriales locales ainsi que le potentiel d'émergence de nouvelles pratiques organisationnelles.

⁵⁵ Sistema Único de Saúde : Système Unique de Santé

⁵⁶ Servicio Canario de Salud : Service Canarien de Santé.

À la lumière des résultats empiriques de cette recherche, la discussion s'articule autour de la contribution relative des pratiques participatives au changement organisationnel prévu dans le cadre des politiques régionales de décentralisation des Soins de santé primaires aux îles Canaries (Espagne). On peut constater que les pratiques participatives intégrées dans les processus de gouvernance des CLS sont potentiellement porteuses d'innovation organisationnelle dans le sens où elles sont la condition et la conséquence de nombreux exercices de traduction essentiellement transformateurs. Or, pour qu'un tel changement puisse s'accomplir il faut aussi développer les compétences participatives pertinentes, ce qui amène les acteurs vers l'apprentissage de nouvelles formes d'action collective et la mise en réseau de tous les secteurs d'intervention.

PERSPECTIVE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Les fondements conceptuels du cadre théorique de cette étude relèvent principalement de deux courants épistémologiques appartenant à la sociologie des organisations et, plus spécifiquement, à la sociologie de l'action organisée. Il s'agit de l'*approche organisationnelle de l'action collective* (Crozier & Friedberg, 1977; Friedberg, 1997) et la *sociologie de l'innovation* (Callon, 1986; Callon & Latour, 1986).

En ce qui concerne l'*approche organisationnelle de l'action collective*, cette étude s'articule autour des principes de l'*analyse stratégique* (Crozier & Friedberg, 1977; Friedberg, 1997). L'*analyse stratégique et systémique* consiste à tenter de repérer, dans une situation donnée, les stratégies privilégiées pour chacun des acteurs impliqués, tout en repérant la manière dont les acteurs concernés régulent leurs stratégies et les mécanismes de coordination qu'ils se donnent pour faire fonctionner leur espace d'action collective.

En ce qui concerne la *sociologie de l'innovation*, cette étude s'inspire des principes de la *théorie de l'acteur-réseau*, aussi connue comme *théorie de la traduction* (Callon, 1986; Callon & Latour, 1986). Pour ces auteurs, la société est structurée en fonction des arrangements entre un ensemble d'acteurs qui s'organisent dans la constitution d'un *réseau sociotechnique*. Le cœur du social c'est la concertation, la constitution de l'action collective et l'ensemble des relations et les arbitrages qui unissent les acteurs. Cette mise en relation s'établit par une série de *traductions* ou de transformations successives par lesquelles les acteurs – individuels ou collectifs – se légitiment en tant que porte-paroles et représentent le mandat légal de leurs entités organisationnelles.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Le devis de recherche proposé est l'*étude de cas* (Yin, 2009), et plus spécifiquement l'*étude de cas multiples avec niveaux d'analyse imbriqués* (Contandriopoulos et al., 1990). Souhaitant recueillir le

maximum d'informations pertinentes au sujet du phénomène d'étude, j'ai voulu combiner plusieurs dispositifs de collecte de données (Deslauriers & Kérisit, 1997). De cette façon, la présente étude a eu recours à des *entretiens semi-structurés individuels* (Poupart, 1997), à l'*observation en situation* (Leininger & McFarland, 2002), aux *groupes de discussion* (Morgan, 1997), à l'*analyse documentaire* (Cellard, 1997) et aux *notes de terrain* (Jaccoud & Mayer, 1997).

Nous avons réalisé un total de 35 entretiens semi-structurés. Tous les entretiens ont été enregistrés avec le consentement signé des participants et transcrites intégralement par la suite. L'*observation en situation* a permis de mieux comprendre les expériences vécues par les acteurs concernés. Trois *groupes de discussion* ont été organisés au palier local du terrain de recherche avec les acteurs impliqués dans les processus de gouvernance du CLS. L'analyse des données traduit les fondements conceptuels du cadre théorique de cette étude, par une démarche d'analyse stratégique et systémique, dans des connaissances empiriques relativement aux pratiques participatives des acteurs concernés.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Je présente ici les caractéristiques essentielles du terrain de recherche ainsi que les résultats autour de l'intégration organisationnelle des pratiques participatives dans les processus de gouvernance du cas à l'étude.

Inspirés du modèle brésilien de décentralisation, les dirigeants responsables du SCS structurent depuis 1999 la participation aux décisions d'intérêt sociosanitaire par le biais de la mise en place des conseils locaux de santé (CLS). La participation citoyenne dans ces espaces est conçue comme un processus pédagogique et de contrôle social au sujet de la santé des populations. Aux effets pratiques, les CLS sont considérés aux îles Canaries comme des instances institutionnelles de formation d'opinion publique et de volonté politique et non comme des instruments de gouverne administrative du système de santé. Leur possibilité d'actuation est axée dans la capacité réelle d'influence de l'agenda organisationnel de l'administration centrale du SCS, dans la mesure où ils servent d'intermédiaires entre l'opinion d'intérêt collectif et les décisions prises par les cadres gestionnaires des instances des paliers central et municipal.

En ce qui concerne le réseau sociotechnique d'acteurs, cette étude permet d'identifier plusieurs entités organisationnelles impliquées dans les processus de gouvernance du CLS à l'étude, dont le déploiement s'opère en trois paliers d'influence organisationnelle. Le tableau 1 présente les différentes entités organisationnelles impliquées dans la gouvernance du CLS selon le palier d'influence et le secteur d'intervention :

Palier d'influence	Entité organisationnelle	Secteur d'intervention
Central	Département de planification stratégique, de participation et de coopération internationale (DPSPCI)	Santé et services sociaux
	Unité technique d'appui	Santé et services sociaux
Municipal	Conseil de durabilité municipale	Administration publique
	Centre de santé	Santé et services sociaux
	Ville	Administration publique
Local	Pharmacie	Milieu entrepreneurial
	Associations territoriales locales	Société civile

Tableau 1 : Acteurs impliqués dans les processus de gouvernance du CLS

Selon le cadre théorique de cette étude, l'intégration de la participation dans les processus de gouvernance des CLS est constituée par ses sous-dimensions stratégique et systémique, à savoir, les *rapports de pouvoir* et les *mécanismes de régulation*.

Tout d'abord, les *rapports de pouvoir* sont soulevés par la problématisation constante et les stratégies d'intéressement et d' enrôlement aboutissant, à un moment donné, à l'organisation d'un projet collectif de nature intersectorielle. La capacité de coopération et de mobilisation des acteurs des paliers municipal et local se dénote par l'émergence d'un point de passage obligé⁵⁷ qui prend forme autour d'un diagnostic communautaire de santé à l'échelle municipale. Ici, l'expertise technique des représentants du Centre de santé et de la Pharmacie ainsi que la maîtrise des informations des instances municipales, semble s'allier stratégiquement avec les Associations territoriales locales représentées dans le CLS.

Le réseau sociotechnique qui se tisse entre les acteurs municipaux et locaux autour d'un ensemble des priorités et des voies d'action collective aboutit dans la mise en place d'une *conférence de santé* comme projet innovateur du CLS, orienté vers l'identification de problèmes sociaux et de santé de la population ainsi que vers la mobilisation des ressources communautaires pour les résoudre. Il s'agit là d'un jeu stratégique d'intéressement et d' enrôlement qui implique le déplacement des logiques d'action initiales des acteurs concernés en fonction d'un ensemble de compétences où les acteurs impliqués seront porteurs de l'expertise technique et de la maîtrise des informations et des règles nécessaires pour assumer leur part de responsabilité. Les acteurs concernés par ce projet innovateur

⁵⁷ Point de passage obligé : C'est un lieu (physique, géographique, institutionnel) ou un énoncé qui se révèle être incontournable pour les acteurs impliqués dans le cadre d'un projet collectif.

doivent jouer en conséquence un rôle renouvelé par rapport à celui-ci qu'ils acceptent et qui est porteur de sens pour eux quant à leurs intérêts particuliers.

Par ailleurs, les *mécanismes de régulation* sont rendus par un processus de formalisation et de délégation explicite qui aboutit, à un moment donné, à des transactions locales au sein des processus de gouvernance du CLS. Il s'agit là d'un processus de mise en réseau des acteurs constitué par des forces de tension paradoxales amplement controversées et qui se tissent entre les différents groupes d'acteurs configurant le réseau sociotechnique constitué par le CLS.

D'une part, la formalisation de ce réseau sociotechnique prend en considération, de façon très large, les compétences des acteurs concernés des paliers municipal et central. Ici, les stratégies participatives qui se nouent entre ces acteurs sont fondés sur un processus de concertation intersectorielle entre le cadre gestionnaire du Centre de santé, la secrétaire exécutive du CLS et les instances municipales de la Ville. Ce processus porte sur la mise en action des principes directeurs du projet de territorialisation du SCS à travers l'organisation de la première conférence de santé à échelle municipale. Les différents sous-groupes d'acteurs impliqués dans les processus de gouvernance des CLS réussissent à développer une dynamique de régulation autonome fondée sur la concertation intersectorielle et un certain degré de coordination interinstitutionnelle.

D'autre part, la responsabilisation sur le plan municipal des normatives du palier central fait apparaître un processus de régulation de contrôle qui se matérialise cette fois-ci horizontalement entre les acteurs impliqués localement dans les processus de gouvernance du CLS. Les controverses sous-jacentes à leurs arrangements de partenariat peuvent prendre de l'avance par rapport aux relations de concertation intersectorielle mises en place pour l'organisation de la conférence de santé. Cet esprit compétitif semble diviser les opinions et les positionnements des trois sous-groupes d'acteurs à l'intérieur du CLS, ce qui facilite l'émergence de « zones d'incertitude ». Dans ce contexte concurrentiel, les mécanismes de régulation de contrôle développés par les acteurs du palier municipal déplacent l'intégration des stratégies participatives complémentaires vers d'autres instances municipales (le Conseil de durabilité municipale) et rendent ainsi possible la création d'un projet collectif innovateur, même si celui-ci n'est pas tout à fait conforme à celui prédit par les structures formelles d'encadrement du SCS.

DISCUSSION : UN REGARD SUR LES ENJEUX DÉMOCRATIQUES DE LA PARTICIPATION

La mise en action du réseau sociotechnique du cas à l'étude prend la forme d'un processus stratégique de production intersectorielle de connaissances à travers la création d'un point de passage obligé pour tous les acteurs concernés. Ici, les rapports de pouvoir qui se tissent de façon stratégique entre les acteurs des paliers municipal et local aboutissent dans la mise en place d'une conférence de santé

comme projet innovateur à échelle municipale. Ce projet collectif implique le déplacement des logiques d'action des acteurs concernés qui assument de nouveaux rôles en fonction de leur positionnement et du mandat légal des entités qu'ils représentent. Ici, la conférence de santé se présente comme une solution incontournable au besoin d'un diagnostic de santé communautaire identifié par les acteurs du palier central et confirmé par les acteurs municipaux et locaux impliqués dans les processus de gouvernance du CLS. L'organisation des conférences de santé est considérée par plusieurs auteurs comme un élément d'importance cruciale dans le processus de décentralisation participative du système de santé (Bispo-Junior & Sampaio, 2008; Wendhausen & Cardoso, 2007), ce qui représente une réussite importante dans le processus d'implantation des CLS aux îles Canaries.

Par ailleurs, on peut observer que l'interpénétration des jeux stratégiques qui se structurent entre les acteurs concernés fait émerger un réseau sociotechnique de nature intersectorielle s'appuyant sur un processus paradoxal de régulation conjointe. Ici, l'organisation du projet d'action collective prend toujours la forme d'un processus de délégation explicite qui émerge depuis les entités organisationnelles du palier central, mais la formalisation *in fine* du réseau sociotechnique prend forme à travers des mécanismes de régulation autonome de la part des acteurs des paliers municipal et local. Dans ce contexte, les acteurs impliqués dans les processus de gouvernance du CLS prennent la responsabilité, au niveau municipal, de l'organisation de la première conférence de santé de leur municipalité tout en visant le renouvellement du réseau sociotechnique en consonance avec les principes directeurs de territorialisation du SCS. Mais en même temps, la responsabilisation sur le plan local des stratégies centrales fait apparaître un processus de régulation de contrôle qui se matérialise à son tour dans un scénario d'alliances et de controverses dans lequel les mécanismes de délégation tacite développés par les responsables du CLS ne sont plus garants de la mise en place d'un projet d'action collective. L'émergence au niveau municipal d'autres réseaux d'acteurs agissant sur le secteur du développement durable complexifie encore plus un scénario où les acteurs de la société civile, face aux zones d'incertitude créées par les nouvelles alliances entre les sous-groupes d'acteurs du CLS, divisent leur affiliation vers l'un ou l'autre de ces sous-groupes ou s'engagent dans d'autres espaces d'action collective.

CONCLUSION : VERS UN VÉRITABLE ÉCOSYSTÈME TRANSFORMATEUR D'INNOVATION ORGANISATIONNELLE

À la lumière des résultats de cette étude, on peut constater qu'il existe une relation directe entre les pratiques participatives intégrées dans les processus de gouvernance des CLS et le changement organisationnel prévu dans le cadre des politiques de décentralisation des Soins de santé primaires. Le cas de cette étude apparaît comme un espace institutionnel de participation où de multiples acteurs

intersectoriels interagissent de façon réciproque dans un double scénario d'incertitude et de négociation qui s'actualise constamment. Au besoin, l'existence de ce scénario paradoxal de concertation intersectorielle peut dévier l'implication de certains acteurs, en absence de la mise en place d'un projet collectif intégrateur, hors du champ d'influence du réseau sociotechnique constitué par le CLS. En effet, même si dans un premier moment les forces de tension paradoxales existant entre les acteurs concernés se montrent potentiellement complémentaires, le regard systémique de leurs dynamiques stratégiques montre qu'elles peuvent aussi être une source de distancement entre les secteurs représentés dans le forum participatif créé par le CLS (Morita, et al., 2006).

Les résultats de cette étude laissent entrevoir l'émergence de configurations organisationnelles essentiellement asymétriques entre les acteurs concernés favorisant l'émergence de « silences organisationnels ». L'existence de ces non-dits peut favoriser la mise en place de pratiques stratégiques où les acteurs concernés vont privilégier une approche instrumentale de régulation axée quasi exclusivement sur des mécanismes de contrôle, ce qui entravera la prolifération des mécanismes de régulation autonomes capables de respecter la nature essentiellement délibérative des CLS (Labra, 2006). Ceci représente définitivement une menace accrue au projet de changement prévu dans le cadre des politiques régionales de décentralisation des Soins de santé primaires (Wendhausen, 2006).

Effectivement, les stratégies participatives configurant le processus d'intégration des pratiques participatives dans les processus de gouvernance du CLS de cette étude ont eu la tendance à s'appuyer sur des approches instrumentales de régulation de contrôle d'un réseau sociotechnique qui se montre très instable (Suarez-Herrera, Champagne & Contandriopoulos, 2010). Or, dans un tel contexte d'incertitude, ces jeux de pouvoir peuvent changer à partir du moment qu'un ou plusieurs acteurs acquièrent de nouvelles perceptions, soit sur les stratégies participatives des autres acteurs, soit sur les structures formelles d'encadrement de leur projet d'action collective.

Ici, les acteurs concernés ont dû mettre en pratique de nouveaux rapports stratégiques pour renforcer la mise en place de mécanismes de régulation plus intégrateurs. Mais afin qu'un tel changement puisse s'accomplir, il était également impératif pour eux de développer des compétences participatives et décisionnelles pertinentes, ce qui confère au changement une connotation d'apprentissage organisationnel de nouvelles formes d'action collective (Crossan & Berdrow, 2003; White, 2001). En effet, d'après Crozier et Friedberg (1977) le changement organisationnel implique de prime abord la transformation d'un système d'action. Dans ce sens, pour initier toute stratégie de changement, il a été nécessaire que le réseau d'acteurs constitué par les processus de gouvernance des CLS se transforme intégralement tout en envisageant une approche réconciliatrice des forces de tension paradoxales (Contandriopoulos, 2003).

La configuration en réseau des CLS – c'est-à-dire, comme un ensemble organisé d'acteurs qui traduit des multiples logiques d'action et qui apprennent mutuellement (Suárez-Herrera et al., 2013) – semble ainsi constituer un écosystème idéal pour le développement de nouvelles pratiques organisationnelles dans le secteur de la santé. Cette étude de cas permet de constater que les interventions des Soins de santé primaires s'inspirent aujourd'hui de nouvelles modalités de concertation intersectorielle visant des problématiques non seulement sanitaires et cliniques, mais également sociales, économiques et culturelles. De ce fait, les Soins de santé primaires interviennent dans un cadre territorial d'interaction à plusieurs échelles décisionnelles entre de multiples réseaux d'acteurs pouvant faciliter l'émergence d'un véritable écosystème transformateur d'innovation organisationnelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bispo-Junior, J. P., & Sampaio, J. J. (2008). Participação social em saúde em áreas rurais do Nordeste do Brasil. *Pan American Journal of Public Health, 23*(6), 403-409.
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. *L'Année sociologique, 36*, 169-208.
- Callon, M., & Latour, B. (1986). Les paradoxes de la modernité. Comment concevoir les innovations? *Prospective et Santé, 36*, 13-25.
- Cellard, A. (1997). L'analyse documentaire. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, G. Lionel-Henri, A. Laperrière, R. Mayer & A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 251-272). Montréal: Gaëtan Morin Éditeur Itée.
- Contandriopoulos, A.-P. (2003). Inertie et changement. *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé, 9*(2), 4-31.
- Contandriopoulos, A.-P., Champagne, F., Potvin, L., Denis, J.-L., & Boyle, P. (1990). *Savoir préparer une recherche. La définir, la structurer, la financer*. Montréal: Les Presses Universitaires de Montréal.
- Crossan, M. M., & Berdrow, I. (2003). Organizational learning and strategic renewal. *Strategic Management Journal, 24*(11), 1087-1105.
- Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Paris: Éditions du Seuil.
- Deslauriers, J.-P., & Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, G. Lionel-Henri, A. Laperrière, R. Mayer & A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 85-112). Montréal: Gaëtan Morin Éditeur Itée.
- Friedberg, E. (1997). *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*. Paris: Éditions du Seuil.

- Fuks, M. (2005). Participação e influência política no conselho municipal de saúde de Curitiba. *Revista de Sociologia e Política*, 25, 47-61.
- Gerschman, S. (2004). Conselhos Municipais de Saúde: atuação e representação das comunidades populares. *Cadernos de Saúde Pública*, 20, 1670-1681.
- Jaccoud, M., & Mayer, R. (1997). L'observation en situation et la recherche qualitative. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, G. Lionel-Henri, A. Laperrière, R. Mayer & A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 211-250). Montréal: Gaëtan Morin Éditeur Itée.
- Labra, M. E. (2006). Conselhos de Saúde. Visões “macro” e “micro”. *Civitas - Revista de Ciências Sociais*, 6(1), 199-221.
- Leininger, M., & McFarland, M. (2002). *Transcultural Nursing: Concepts, Theories, Research and Practice*. (3rd ed.). New York: McGraw-Hill Professional Publishing.
- Martins, P. C., Cotta, R. M. M., Mendes, F. F., Franceschini, S. d. C. C., Priore, S. E., Dias, G., et al. (2008). Conselhos de saúde e a participação social no Brasil: matizes da utopia. *Physis: Revista de Saúde Coletiva*, 18, 105-121.
- Morgan, D. (1997). *Focus groups as qualitative research, Second Edition*. London: Sage Publications.
- Morita, I., Guimarães, J. F. C., & Di Muzio, B. P. (2006). A participação de Conselheiros Municipais de Saúde: solução que se transformou em problema? *Saúde e Sociedade*, 15, 49-57.
- OMS-UNICEF. (1978). *Les soins de santé primaires*. UNICEF-OMS : Genève.
- Pomey, M.-P., & Dubois, C. A. (2007). L'analyse comparative des systèmes de santé: réformes et enjeux. In M.-J. Fleury, M. Tremblay, H. Nguyen & L. Bordeleau (Eds.), *Le système sociosanitaire au Québec. Gouvernance, régulation et participation* (pp. 133-156). Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, G. Lionel-Henri, A. Laperrière, R. Mayer & A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 173-210). Montréal: Gaëtan Morin Éditeur Itée.
- Suarez-Herrera, J. C. (2010). «L'intégration organisationnelle de la participation. Des enjeux locaux pour une santé publique globale», Thèse de doctorat. Montréal: Département d'administration de la santé (Université de Montréal).

- Suarez-Herrera, J. C., Champagne, F., & Contandriopoulos, A.-P. (2010). Les enjeux organisationnels de la participation communautaire dans un contexte de modernisation réflexive. Le cas des conseils locaux de santé au Brésil. *Nouvelles pratiques sociales*.
- Suárez-Herrera, J. C., White, D., & Battaglini, A. (2013). La recherche participative en CSSS-CAU : le cas du partenariat ARIMA comme réseau innovateur de traduction des savoirs. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 73-88.
- Thurston, W. E., MacKean, G., Vollman, A., Casebeer, A., Weber, M., Maloff, B., et al. (2005). Public participation in regional health policy: a theoretical framework. *Health Policy*, 73(3), 237-252.
- Wendhausen, Á. (2006). Relaciones de poder y democracia en los consejos de salud en Brasil: estudio de un caso. *Revista Española de Salud Pública*, 80, 697-704.
- Wendhausen, Á., & Cardoso, S. d. M. (2007). Processo decisório e Conselhos Gestores de Saúde: aproximações teóricas. *Revista Brasileira de Enfermagem*, 60, 579-584.
- White, L. (2001). 'Effective governance' through complexity thinking and management science. *Systems Research and Behavioral Science*, 18(3), 241-257.
- Yin, R. K. (2009). *Case Study Research : Design and Methods*, 4th ed. Thousand Oaks: Sage Publications.

Séance 2E - Nouvelles formes d'organisation du travail et stratégies syndicales émergentes / *New forms of work organization and emerging union strategies*

Analyser les transformations de l'emploi dans un contexte de désalarisation : Étude de cas de trois coopératives formées par des travailleurs auto-employés

Justine Ballon, Université Paris 7

« Ni dépendants, ni indépendants, les coopérateurs et coopératrices inventent au quotidien un cadre original où le rapport au travail est fondé sur un lien social et non sur un lien de subordination ou un rapport commercial. » explique Coopaname, une Coopératives d'Activités et d'Emploi francilienne.⁵⁸ Ces coopératives rassemblent des travailleurs autonomes salariés qui développent une activité économique autonome, dans une Société Coopérative et Participative (Scop). Depuis les années 1990, ces organisations se développent dans un contexte de transformations du travail et de l'emploi (Aglietta et Brender, 1984 ; Boyer, 2001 ; De Grenier, Lamarche et Bodet, 2013 ; Laurent et Mouriaux, 2008). En France, une centaine de CAE rassemblent 10 000 travailleurs en France⁵⁹. Elles se présentent comme une réponse à un mouvement de désalarisation et à la précarisation des travailleurs de la « zone grise de l'emploi ». Elles proposent la protection de l'exercice d'un métier en autonomie grâce au salariat, à la mutualisation de fonctions supports et à la construction d'espaces de coopérations, dans un cadre démocratique coopératif (Bureau et Corsani, 2014b).

Les rapports de production -qui organisent le travail de production des membres des CAE- s'hybrident entre l'entrepreneuriat (développement d'un projet entrepreneurial autonome), le salariat (contrat de travail de type CDI) et le sociétariat (contrat de société avec achats de parts sociales). La configuration de l'organisation du travail dans ces coopératives portant un projet de transformation sociale interroge la relation salariale. Dès lors, peut-on parler de rapport salarial dans les CAE ? (Bodet et de Grenier, 2012) Comment la double qualité (salarié et sociétaire) détermine-t-elle la relation d'emploi ? Cette communication vise à comprendre comment les règles et les pratiques structurant les rapports de production au sein des Coopératives d'Activités et d'Emploi permettent-elles d'aller au-delà de la relation salariale.

La démarche de recherche-action (Desroche, 1981 ; Draperi, 2007), articulée avec celle de l'enquête pragmatiste (Dewey, 1938) a permis de caractériser ces rapports de production dans une dynamique en boucle entre enquête de terrain (entretiens, observations participantes) et construction d'analyse théorique, permettant de tester nos hypothèses. Notre approche pluridisciplinaire permet d'enrichir

58

www.coopaname.coop/article/coopaname-cest-politique

59

<http://www.cooperer.coop/> et <http://copea.fi/>

notre construction théorique d'apports juridiques et sociologiques dans une perspective institutionnelle (Labrousse, 2006). Les trois CAE de l'enquête sont Coopaname, Oxalis, Arterréel.

Nous commençons par caractériser les rapports de production dans les CAE. Nous discutons ensuite de la manière dont s'articule le rapport salarial et les relations d'emploi dans le cadre des transformations du travail, en soulignant les caractéristiques propres aux Scop. Enfin, nous présentons un cadre d'analyse permettant d'appréhender l'hybridation des rapports dans une CAE.

2. Les Coopératives d'Activités et d'Emploi : une Scop de travailleurs autonomes

Construite comme un projet politique, en Scop, les CAE visent à accompagner des travailleurs qui développent leur propre activité, en intégrant une « communauté de travail » (Segrestin, 1980). Une coopérative se caractérise par la double qualité de ses membres (usagers et propriétaires de la coopérative), et le principe d'une personne est égale à une voix (Hérail, 2000 ; Hiez, 2006). La CAE se décompose entre une entité mutualisée et des activités économiques autonomes (activités artisanales, consulting, activités culturelles, etc.).

Organisée autour de la mutualisation de fonctions nécessaires pour le développement d'une activité entrepreneuriale (la comptabilité, l'accompagnement et la formation, l'animation coopérative, l'administration, la paye et la gestion des contrats), elle est principalement financée grâce à un pourcentage prélevé sur la marge brute des activités autonomes. Ces activités sont assurées par des salariés (majoritairement en CDI), environ 6% des membres des coopératives étudiées. L'organisation du travail de l'entité est assurée par la direction. Les salariés de l'entité sont recrutés pour des missions spécifiques avec un salaire fixe, déterminé par la direction. Les entrepreneurs développent leur activité de manière autonome : ils peuvent être accompagnés et se former. La coopérative porte la responsabilité juridique de leurs activités. Ils ont en outre la possibilité de réseauter lors d'événements conviviaux, d'intégrer des groupes métiers, de nouer des coopérations économiques.

Pour intégrer ces coopératives, les modalités sont variables : certaines sont dites « ouvertes », tandis que d'autres établissent des critères économiques à l'entrée. Dans un premier temps, l'entrepreneur signe un contrat de type commercial avec la coopérative d'une durée maximale de huit mois. Ce contrat lui permet de devenir membre de la coopérative et d'accéder aux fonctions mutualisées, de commencer à facturer. Dès qu'ils ont capitalisé suffisamment, ils signent un contrat de travail en CDI : le contrat d'entrepreneur-salarié-associé (CESA). La rémunération est déterminée en accord avec la coopérative, en fonction du chiffre d'affaires. Chacun est en charge de prospecter pour vendre ses produits, ses prestations. Le mode de sortie de la coopérative se fait principalement la rupture conventionnelle dans un accord commun entre l'entrepreneur et l'entité.

La CAE étant une Scop, ses membres ont vocation à devenir sociétaires au bout de trois ans, une obligation depuis la loi ESS 2014. La gouvernance est organisée autour de l'Assemblée Générale souveraine composée d'une majorité de salariés (en moyenne deux par an) pour valider les comptes, élire les nouveaux associés, définir les orientations stratégiques, etc. D'autres temps de délibérations sont organisés : information, réflexion collective permettant à la communauté de membres de réfléchir aux enjeux stratégiques de la coopérative.

Pour synthétiser, les différentes catégories de membres sont : les entrepreneurs en Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise, les entrepreneurs-salariés, les salariés de l'entité mutualisée, les sociétaires, auxquels peuvent s'ajouter des mandats de représentation du personnel ou d'administrateurs (selon les cas). Cette courte monographie atteste de la complexité et l'hybridation des différents rapports qui organisent le travail dans une CAE. Dès lors, « où s'arrête l'entrepreneuriat salarié, où commence le salariat classique ? » et où s'arrête « la frontière entre salariés classiques et salariés entrepreneurs se superpose-t-elle à la frontière du sociétariat ? » (Devolve et Veyer, 2009). Pour déterminer les caractéristiques de ces différents rapports, nous allons définir les relations salariales, et les rapports qui découlent de la double qualité en Scop.

3. Conceptualisation des rapports de production : apports et limites de la littérature.

Différents travaux sur les rapports de production des travailleurs autonomes, des intermittents du spectacle, sur la « zone grise de l'emploi » ou encore sur les auto-entrepreneurs nourrissent cette réflexion et représentent des points de comparaison intéressants pour étudier notre objet (Abdelnour, 2014 ; Bureau et Corsani, 2012 ; Cingolani, 2014 ; D'Amours, 2006 ; Dupuy et Larré, 1999 ; Supiot et al., 2016). Entrepreneurs indépendants ou salariés, ils développent une activité économique de manière autonome, réalisent des productions ou des prestations dans le cadre d'un contrat commercial avec une entreprise. Les rapports qui structurent leur travail se révèlent être proche parfois d'une forme de relation salariale. Y. Dupuy et de F. Larré montrent comment se réalise la mobilisation du travail à partir de deux dimensions : « organisation » et « risque » (Dupuy et Larré, 1999). N. Levratto et E. Serverin mesurent l'indépendance réelle des auto-entrepreneurs d'après trois critères : l'autonomie productive, de direction et des revenus (Levratto et Serverin, 2012). Comment se construisent les relations d'emploi pour des travailleurs autonomes ? Dans un contexte de mutations de l'emploi et de transformations du travail, comment le rapport salarial se décline au niveau macroéconomique pour des travailleurs qui s'auto-emploient ? Nous présentons ensuite les spécificités instituées et instituant des rapports dans les coopératives (Desroche, 1977).

Le travail salarié caractérise l'organisation majoritaire du travail dans les entreprises : il est institutionnalisé par un contrat de travail basé sur un lien de subordination en échange de la protection sociale. Dans la théorie de la régulation, le rapport salarial, au niveau macroéconomique recouvre

« l'ensemble des relations mutuelles entre différents types d'organisation du travail, le mode de vie et les modalités de reproduction des salariés » (Boyer, 1986). Cette approche montre la configuration particulière du salariat dans le système fordiste (Boyer, 2001). Néanmoins, les formes d'emplois se sont diversifiées comme le montre l'augmentation de travailleurs indépendants ou auto-employés (Laurent et Mouriaux, 2008 ; Supiot et al., 2016). Le développement du droit commercial tend désormais à réguler ces relations au détriment du droit du travail (Boyer, 2001 ; Supiot et al., 2016).

Ainsi, pour C. Laurent et M.-F. Mouriaux, le concept de rapport salarial ne permet pas de « saisir les recompositions qui s'effectuent entre formes d'activités, modes de vie et rémunérations du travail » (Laurent et Mouriaux, 2008, p. 38). Elles soulignent le développement de relations triangulaires et l'évolution des statuts d'activités (déconnexion entre statut professionnel formel et activités effectivement réalisées) (Laurent et Mouriaux, 2008, p. 37). Le « rapport social d'activité » leur permet d'appréhender les relations d'emploi des travailleurs « auto-employés » (Laurent et Mouriaux, 2008). Elles adaptent les cinq composantes du rapport salarial à ces nouvelles configurations d'emploi, prenant ainsi en compte le développement de relations triangulaires, l'évolution des statuts d'activités (déconnectant l'activité professionnel du statut). Le rapport social d'activité permet ainsi d'appréhender les tensions actuelles dans le travail dans le cadre des transformations de l'emploi et du travail, au niveau macroéconomique. Comme l'ont fait deux membres de Coopaname, il s'agit ici de comprendre comment ce rapport se met en place au sein d'une forme institutionnelle coopérative, soit à l'échelle d'une coopérative (Bodet et de Grenier, 2012).

La production d'une coopérative vise à répondre aux besoins des membres-usagers qui la constituent. Les coopératives poursuivent leurs buts socio-politiques « au moyen d'une activité économique organisée, au moyen d'une entreprise » (Fauquet, 1935). Une coopérative est une entreprise -elle réalise une production, une prestation en vue d'une accumulation- et un groupement de personnes - elle est formée pour répondre aux besoins de ses membres et vise à répartir collectivement le produit de la valeur ajoutée créée (Vienney, 1982). C'est une « technique d'organisation de la production » au service de la satisfaction des besoins d'une « communauté d'intérêts partagés », d'une association de personnes (Hérail, 2000 ; Draperi, 2007 ; Desroche, 1976). Cette combinaison se traduit par des liens réciproques à travers un rapport d'activités et un rapport de sociétariat. En particulier, les Scop fonctionnent « comme des organisations « à projet mixte » ou « projet dual » [car] elles articulent en leur sein un projet économique qui vise à la création de valeurs économiques par l'insertion sur un marché concurrentiel et à partir de laquelle seront distribuées les rémunérations [et] un projet socio-politique qui vise à la création de valeurs utiles socialement » (Boissin et al., 2015).

La double qualité de salarié-sociétaire dans les Scop crée un double rapport par l'activité économique (entreprise) et par le sociétariat (groupement de personnes) qui se synthétise dans un « contrat de

coopération », la « traduction juridique de ce principe de double qualité » (Hiez, 2006). Il ne s'agit pas de la juxtaposition d'un contrat de travail et d'un contrat de société, au contraire le contrat de coopération permet de qualifier plus exactement ce principe de double qualité. La relation n'est pas seulement salariale mais aussi « sociétariale ». C'est pourquoi est souligné le « caractère holiste de la coopérative par lequel le rapport social et le rapport de travail sont intimement mêlés » (Hiez, 2006). Cette approche invite à dépasser la vision binaire du rapport salarial et nous semble propice à analyser les rapports de production dans les CAE, en gardant cette perspective macroéconomique de rapport salarial, de rapport social d'activité.

4. L'imbrication des relations d'emploi dans les CAE

La complexité des CAE réside dans la diversité et l'imbrication de différents rapports de production, définis par des règles différentes. A partir de l'enquête de terrain réalisé et la littérature sur la thématique, un cadre d'analyse a été construit à partir de quatre composantes. Nous y avons distingué le rapport d'activité en lien avec le projet économique (l'entreprise) du rapport de société en lien avec le projet socio-politique. Cette construction idéale-typique intègre les différents statuts des membres, leur imbrication, la diversité des métiers, les motivations variées des membres à rejoindre la CAE, les liens d'appartenance à la coopérative et les usages faits par les membres, la question du rapport aux clients pour les entrepreneurs et enfin la question du cadre démocratique. Les quatre composantes identifiées sont : les modalités de construction d'appartenance à la coopérative, l'organisation du travail et les modes de production, les formes de division et de mutualisation du travail et la formation, les déterminants des revenus.

La première composante correspond aux différents liens (contractuels et identitaires) qui sont créés entre chaque membre et le collectif de la coopérative : de l'entrée, à la sortie, en passant par la vie professionnelle dans la coopérative. Il permet d'identifier les liens entre la coopérative -groupement de personnes et entreprise- et ses membres. La deuxième composante concerne la question de l'autonomie productive des membres, c'est-à-dire le degré d'autonomie dont bénéficient les membres pour organiser et réaliser leur travail. Nous lui donnons un sens plus large puisqu'elle concerne le projet socio-politique également. Elle permet d'identifier comment les membres organisent leur travail et leur capacité en tant que sociétaires à déterminer les règles qui vont la réguler. La troisième, intitulée division et mutualisation du travail, concerne les éléments mis en commun grâce au cadre de la coopérative par les membres pour réaliser leur travail. Elle nous a permis d'identifier la division du travail au sein de l'entité mutualisée et l'impact des coopérations économiques et des solidarités (mutualisation des risques) sur les activités autonomes. La quatrième composante permet d'appréhender la formation et les déterminants des revenus, y compris extérieurs à la coopérative : la principale différence étant le salaire fixe des salariés de l'entité et celui variable selon le chiffre

d'affaires des entrepreneurs et provenant d'autres emplois ou activités. Il a également été identifié les règles concernant la répartition des résultats de la coopérative.

Cette décomposition des rapports de production permet d'analyser la structuration de l'organisation du travail. Cette vision holiste est bâtie sur une organisation économique pour concrétiser un projet socio-politique (Hiez, 2006). Différentes tensions apparaissent dans le cadre de rapports de production caractérisés par leur asymétrie. Ainsi, quatre rapports ont été identifiés : le rapport entrepreneurial, la relation d'emploi et le rapport sociétarial qui forment le rapport coopératif d'activité. Le premier concerne les rapports des entrepreneurs avec leurs clients (délais de réalisation du travail, négociation des prix) et avec les salariés de l'entité mutualisée (accompagnement, détermination du salaire). Le deuxième s'applique à l'ensemble des salariés de la coopérative, questionnant la réalité du lien de subordination. Le rapport sociétarial concerne une majorité de salariés et d'autres sociétaires extérieurs à la coopérative : c'est l'ensemble des rapports liés aux prises de décisions collectives, à la stratégie économique et politique et à la répartition du résultat. Le dernier rapport vient caractériser ce rapport holiste à la coopérative au-delà de la distinction théorique entre projet économique et projet socio-politique : il qualifie le rapport de production propre aux CAE Scop. Le rapport coopératif d'activité caractérise les rapports entre l'ensemble des membres de la coopérative quel que soit leur statut. Certaines activités dépassent en effet les rapports propres à chaque statut : les temps communautaires, les temps de formation pour accéder au sociétariat ou bien les événements annuels coopératifs. Il souligne les liens à la communauté de travail, créés à travers les différentes activités de travail de la coopération au sein de la coopérative (Sangiorgio et Veyer, 2009). Les membres des CAE sont-ils des « co-entrepreneurs, [...] des entrepreneurs à part entière mais agissant ensemble » comme le défendait F. Espagne, des « co-salariés » (Bodet et De Grenier, 2011 ; Espagne, 2000) ?

6. Conclusion : le rapport coopératif d'activité, une innovation sociale

« Les CAE réinterrogent à la fois le modèle salarial et le modèle entrepreneurial. [...] Réhabiliter le travail dans la dimension émancipatrice est au cœur du projet politique de Coopaname » (Bodet et de Grenier, 2012). La réflexion sur les rapports de production au sein d'une CAE questionne un projet politique affirmé par les CAE. Cette analyse a permis d'identifier le caractère imbriqué des différents rapports de production dans une CAE. Chaque rapport de production se caractérise par des règles et des mises en pratiques distinctes créant des points de tensions différents. Ils s'intègrent dans une organisation socio-productive instituante, au niveau microéconomique, qui vise à répondre à des transformations du travail et de l'emploi au niveau macroéconomique. Le rapport coopératif d'activité qualifie un rapport holiste de travail composé du rapport entrepreneurial, de la relation d'emploi et du rapport sociétarial, propre à cette approche de la coopérative comme une organisation socio-productive au service d'un projet socio-politique défini par une communauté de travail, de type Scop. A. Corsani et M.C. Bureau qualifiaient la CAE comme « fabrique instituante » (Bureau et Corsani,

2014a, 2015). De fait, cette combinaison de rapports de production s'inscrit dans une dynamique de transformation sociale portée par les CAE-Scop et constituent une innovation sociale et organisationnelle (Fontan, 2011 ; Richez-Battesti, Petrella et Vallade, 2012). Il favoriserait la construction d'un rapport basée sur un « rapport mutuel de confiance » favorisant l'émancipation (Bureau et Corsani, 2015 ; Sangiorgio et Veyer, 2009).

Si certains déterminants des rapports sont institutionnalisés (légalement et statutairement), d'autres continuent à être bricolés. L'apport de cette analyse des rapports de production en CAE, avec des caractéristiques parfois en tension du fait de finalités différentes (individuelles ou collectives, économiques ou politiques, etc.), est de recomposer une forme des rapports de production hybride allant au-delà de la relation salariale. Un certain nombre d'éléments mériterait d'être analysé à l'avenir comme l'imbrication de ces rapports de production et l'émancipation effective des travailleurs autonomes : la mutualisation (coopération et solidarité) permet-elle de faire face à la dépendance au donneur d'ordre pour les entrepreneurs ? (Darbus, 2006). La question de l'articulation entre autonomie productive et lien de subordination mérite également d'être creusée à partir de ce rapport coopératif d'activité. En attendant, ce modèle d'analyse idéal-atypique du rapport coopératif d'activité démontre la capacité des coopératives à construire des formes organisationnelles hybrides innovantes qui contribuent à apporter des réponses au phénomène de désalarisation.

Bibliographie

Abdelnour S. (2014), « L'auto-entrepreneuriat : une gestion individuelle du sous-emploi », *La nouvelle revue du travail*, n°5.

Aglietta M. et Brender A. (1984), *Les métamorphoses de la société salariale: la France en projet*, Calmann-Lévy.

Bodet C. et Grenier N. de (2012), « La mutuelle de travail interroge le modèle salarial », *L'Expansion Management Review*, n°3, pp. 102–109.

Boissin O., Charmettant H., Juban J.-Y., Magne N. et Renou Y. (2015), « Les Scop : quels modèles d'entreprises ? des entreprises modèles ? », Equipe Projet Scop.

Boyer R. et Freyssenet M. (1999), « Glossaire des notions élaborées pour analyser les modèles productifs », *GERPISA, Paris*.

Boyer R. (1986), *La théorie de la régulation : une analyse critique*, La découverte.

Boyer R. (2001), « Du rapport salarial fordiste à la diversité des relations salariales - Une mise en perspective de quelques recherches régulationnistes », *Cepremap-CNRSC-EHESS*, septembre 2001.

Bureau M.-C. et Corsani A. (2012), *Un salariat au-delà du salariat ?*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy-Éditions Universitaires de Lorraine, 354 p.

- Bureau M.-C. et Corsani A. (2014a)**, « La fabrique instituante au sein de Coopaname », *Innovations sociales, innovations économiques : XXXIVes Journées de l'Association d'économie sociale*, n°4, pp. 365.
- Bureau M.-C. et Corsani A. (2014b)**, « Du désir d'autonomie à l'indépendance », *La nouvelle revue du travail*, n°5.
- Bureau M.-C. et Corsani A. (2015)**, « Les coopératives d'activité et d'emploi : pratiques d'innovation institutionnelle », *Revue Française de Socio-Économie*, n°15, pp. 213-231.
- Cingolani P. (2014)**, *Révolutions précaires : essai sur l'avenir de l'émancipation*, La Découverte.
- D'Amours M. (2006)**, *Le travail indépendant : un révélateur des mutations du travail*, PUQ.
- Darbus F. (2006)**, « Reconversions professionnelles et statutaires Le cas des coopératives d'emploi et d'activités », *Regards sociologiques*, n°32, pp. 23–35.
- De Grenier, Lamarche T. et Bodet C. (2013)**, « La coopérative d'activités et d'emploi à la recherche d'un modèle productif », *RECMA*.
- Desroche H. (1976)**, *Le projet coopératif*, Economie et Humanisme, Les éditions ouvrières.
- Desroche H. (1977)**, « Rapport de synthèse ou quelques hypothèses pour une entreprise d'économie sociale », *20 000 000 de sociétaires, 800 000 emplois : actes du colloque du Cnlamca*, pp. 33-59.
- Devolve N. et Veyer S. (2009)**, « De la coopérative d'activités et d'emploi à la mutuelle de travail : produire du droit pour accompagner un projet politique d'économie sociale », *Actes du Colloque Entreprendre en économie sociale et solidaire: une question politique*.
- Dewey J. (1938)**, *Logique, Théorie de l'enquête*, traduit par Deledalle G., 1967^e édition, Paris, PUF.
- Drapéri J.-F. (2007)**, « Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale », *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, n°303, pp. 67.
- Dupuy Y. et Larré F. (1999)**, « Entre salariat et travail indépendant », *Travail et Emploi*, n°77.
- Fauquet G. (1935)**, *Le secteur coopératif*, Institut des Etudes Coopératives, Paris.
- Fontan J.-M. (2011)**, « Innovation et transformation des sociétés : rôle et fonction de l'innovation sociale », *Économie et Solidarités*, vol. 41, n°1-2, pp. 9.
- Hérial M. (2000)**, « Le lien coopératif au sein des sociétés coopératives », *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, n°278, pp. 47–57.
- Hiez D. (2006)**, « Le coopérateur ouvrier ou la signification du principe de double qualité dans les Scop », *Recma*.
- Labrousse A. (2006)**, « Éléments pour un institutionnalisme méthodologique : autonomie, variation d'échelle, réflexivité et abduction », *Économie et institutions*, n°8, pp. 5–53.
- Laurent C. et Mouriaux M.F. (2008)**, « Secteurs, territoires, rapport social d'activités », *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*, pp. np.
- Levratto N. et Serverin E. (2012)**, « L'auto-entrepreneur, instrument de compétitivité ou adoucissant de la rigueur ? Bilan de trois années de fonctionnement du régime », *Revue de la Régulation*, n°12.
- Richez-Battesti N., Petrella F. et Vallade D. (2012)**, « L'innovation sociale, une notion aux usages

pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, n°38, pp. 15-36.

Sangiorgio J. et Veyer S. (2009), « Les coopératives d'activités et d'emploi : un exemple de construction d'une innovation sociale », *Projectics/Proyética/Projectique*, n°1, pp. 51–61.

Segrestin D. (1980), « Les communautés pertinentes de l'action collective : canevas pour l'étude des fondements sociaux des conflits du travail en France », *Revue française de sociologie*, vol. 21, n°2, pp. 171-202.

Supiot A., Casas M.E., Munck J. d, Hanau P., Johansson A., Meadows P., Mingione E., Heijden P.F. et others (2016), *Au-delà de l'emploi, transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe*, 2e édition, Paris, Flammarion (Essais), 320 p.

Vienney C. (1982), *Socio-économie des organisations coopératives*, Paris, Coopérative d'Information et d'Édition Mutualiste.

Sites internet

Coopaname. 2017. < <http://www.coopaname.coop/article/coopaname-cest-politique>>, consulté le 7 janvier 2017.

Coopérer pour Entreprendre. 2017. < <http://www.cooperer.coop/>>, consulté le 7 janvier 2017.

Copea. 2017. < <http://copea.fr/>>, consulté le 7 janvier 2017.

La contribution des modèles de partage de technologies (*coworking*, *living labs* et *fab labs*) dans un contexte de transformation sociale (résumé)

Arnaud Scaillez et Diane-Gabrielle Tremblay, TÉLUQ

Notre proposition de communication orale prend la forme d'une synthèse visant à regrouper et à mieux comprendre l'état des connaissances concernant les dimensions humaines associées aux nouvelles technologies, et plus particulièrement leur application dans des espaces de travail, et particulièrement les nouvelles formes d'organisation que sont les espaces de *co-working*, les *living labs*, les *fab labs*.

La synthèse permettra de déterminer les rôles que jouent divers acteurs dans ce contexte et comment les secteurs universitaire, public, privé et sans but lucratif peuvent contribuer à l'innovation, et notamment à l'innovation ouverte souvent visée dans ce type d'initiatives, de même qu'à une meilleure qualité de vie au travail (Jebli et Tremblay, 2015a,b ; Tremblay, 2015). Notre recherche sera concentrée sur le Canada, mais nous nous intéresserons aussi aux politiques et programmes mis en place ailleurs pour mettre en place de nouvelles organisations comme les espaces de *coworking*, *living lab* et *fab lab* (Europe, USA) afin de favoriser le développement de telles politiques ou stratégies au Canada.

De nombreux auteurs ont cherché à définir et à conceptualiser ces nouveaux espaces de travail collaboratifs que sont les **fab labs** ((Pownel 2004 ; Bevers, Seugnet-Blignaut, Mophuti 2014), les **espaces de co-working** ((Ruyter, Van Loenen, Teeven, 2007; Ruyter, Pelgrim, 2007; Loechel, Legrenzi, 2013; Murray, Caulier-Grice et Mulgan, 2010) ou les **Living Labs** qui ont même été formalisés et labélisés par l'association ENoLL (European Network of Living Labs, ENoLL, 2015), mais la synthèse reste à faire.

Bien que l'un des objets de cette recherche sera de tenter d'apporter une définition de ces nouveaux espaces de travail. Nous pouvons déjà apporter quelques éléments de réponse. Ainsi, on peut considérer que les **fablabs** sont des laboratoires communautaires propices aux échanges de connaissances et de ressources de diverses personnes appartenant à un domaine professionnel spécifique tel que ceux du web, des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), mais aussi de ceux des arts et des sciences par exemple. Les fablabs, qui sont la contraction de « *fabrication laboratory* » (laboratoire de fabrication), correspondent à des lieux où essentiellement des créatifs (les fabricants) se réunissent afin de développer des projets innovants. En somme, les fablabs mettent en commun les connaissances, les savoir-faire et les ressources techniques de leurs

membres dans le but d'élaborer des projets innovants et créatifs. La richesse de ces lieux repose d'ailleurs dans le mélange des genres entre les créateurs et les créatifs.

A l'instar des fablabs, le **living lab** est aussi un lieu de rencontre et d'échange avec comme objectif premier de développer un projet innovant en commun. Mais un living lab semble orienter sa réflexion non pas au travers des compétences de ses membres, mais davantage sur les besoins de ceux qu'ils servent (les bénéficiaires) puisque les projets sont portés par les usagers eux-mêmes. Un living lab peut donc davantage se résumer au travers d'une démarche méthodologique destinée à développer un projet élaboré par des acteurs très nombreux et portant sur des domaines très diversifiés. Il serait alors possible de définir le living lab comme un lieu d'appropriation et d'expérimentation collective, une communauté de **penseurs** et le fablab comme un lieu d'expérience et d'échange de pratiques entre **fabricants**. De plus, le produit attendu n'est pas nécessairement le même : un living lab aspire à élaborer un service, une approche (la démarche est réflexive) alors qu'un fablab recherche la fabrication d'un produit.

Les **espaces de co-working** s'approchent de la philosophie des deux lieux précédents par la démarche collaborative et les échanges souhaités par les membres (les co-workers), en revanche cette émulation de groupe et les partages de connaissances sont espérés sans pour autant être une obligation. Les co-workers peuvent travailler de concert sur des projets, mais s'ils ne le font pas, les espaces peuvent continuer à exister et à posséder une légitimité. De même, certains projets peuvent être tentés et échoués, sans pour autant que cela entérine la fin de vie de l'espace, il n'y a pas une obligation de résultat. Un espace de co-working justifie le sens de son action par la réunion de personnes aux compétences, métiers et expériences diverses, mais ne lie pas son action aux émulations suscitées, ni aux résultats obtenus. Chaque co-worker est libre de collaborer ou pas.

Ajoutons que de nouvelles aspirations et de nouvelles relations de travail se dessinent dans le contexte actuel : les jeunes générations, mais aussi l'ensemble des travailleurs de l'économie du savoir ou de la connaissance, semblent souhaiter moins d'encadrement et de niveaux hiérarchiques, une autonomie et une responsabilisation accrues. Les théories sur l'innovation ouverte appellent à une diminution des règles et des procédures pour stimuler la créativité et les initiatives. Elles invitent aussi au développement de la polyvalence pour pouvoir accomplir, avec plus de créativité, un ensemble de tâches professionnelles. Certaines entreprises vont « implanter » une partie de leurs salariés dans des espaces de *coworking* (travail collaboratif) des *fab labs* ou des *living labs* afin de leur permettre de profiter de l'ambiance de collaboration et de créativité en vue d'acquiescer une plus grande créativité et de mieux contribuer à l'innovation. Tout ceci commence à apparaître depuis environ deux ans, mais n'est pas documenté de manière systématique.

A ce nouveau contexte s'ajoute l'intégration rapide des nouvelles technologies du numérique qui se présente parfois comme une source d'avantages concurrentiels et dont les caractéristiques n'ont cessé d'évoluer au cours des dernières décennies, multipliant les formes d'organisation du travail possibles, et conduisant à ces formes auxquelles nous nous intéresserons dans cette synthèse. Or, au sein des milieux professionnels, le numérique et la distance peuvent modifier à la fois le contenu du travail et la relation de travail avec l'employeur dans le cas où les personnes sont salariées, ou le donneur d'ordre pour les travailleurs autonomes, en facilitant notamment la mise en place du travail à distance en *coworking* ou en télétravail (Tremblay, Taskin 2010). Une nouvelle perception du rapport au travail et de nouvelles attentes telles que la recherche d'une meilleure qualité de vie au travail (Jebli et Tremblay, 2015a,b) et une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée (Tremblay 2012) peuvent aussi inciter certaines personnes à vouloir se réunir dans des tiers-lieux comme les espaces de *coworking*. Ainsi, si les technologies permettent aujourd'hui ces nouvelles modalités d'organisation du travail, ces nouveaux espaces et ces nouvelles organisations renvoient aussi à un ensemble d'enjeux et de défis qui commencent à être documentés, mais dont la synthèse reste à faire.

En effet, s'il y a un ensemble d'écrits épars, la synthèse et la méta-analyse n'ont pas été réalisées à ce jour. Par contre, les divers écrits et recherches attestent de l'engouement de ces nouveaux lieux de travail et exposent des résultats intéressants quant à l'impact de leur implantation sur les territoires concernés et sur l'emploi (Scaillerez, 2015a,b,c,2014a,b ; Scaillerez et Tremblay, 2015a,b,c,d).

La synthèse proposée permettra de systématiser la collecte de données et d'analyser les résultats évoqués en termes d'innovation, de coconstruction de connaissances, d'emploi, de qualité de vie au travail et de développement local/régional notamment. A notre avis, les modèles de *coworking*, *living lab* et *fab lab* peuvent favoriser la collaboration, la créativité et l'innovation, tel qu'évoqué dans les divers thèmes de l'appel à communication relatif au colloque international du CRISES, mais pour cette proposition de communication, nous souhaiterions davantage centrer notre recherche sur la **question 2** à savoir :

Références bibliographiques

- Bever R., Seugnet-Blignaut A., Mophuti L. (2014). *Mobile Fablabs: Local and Rural Innovation in South Africa*, Journal of e-learning and knowledge Society, Vol. 10, n°2, May 24.
- European Network of Living Labs, ENoLL, (2015). Citizen Driver Innovation. A guidebook for city mayors and public administrators. [En ligne], Dossier spécial The -World Bank and the European

Network of Living Labs, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 18 novembre 2015. URL: http://www.openlivinglabs.eu/sites/enoll.org/files/Citizen_Driven_Innovation_Full%284%29.pdf

-Gillet, Anne et D.-G. Tremblay (dirs.-2016). *La recherche partenariale ; ses ancrages théoriques et ses défis*. (titre préliminaire). A paraître PUQ et PUR.

-Gillet, Anne et D.-G. Tremblay (2011a). « Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 19 novembre 2015. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1345>

-Gillet, Anne et D.-G. Tremblay (2011b). Introduction au dossier. *Sociologies* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011, Consulté le 19 novembre 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/index3681.html>

-Jebli, Fedwa et D.-G. Tremblay (2015a, à paraître). La qualité de vie au travail au Québec : enjeux, attentes et réalités organisationnelles. *Revue des conditions de travail*. vol. 1, no 3. Paris ; Agence nationale pour les conditions de travail. http://www.anact.fr/web/actualite/essentiel?p_thingIdToShow=39421649

-Jebli, Fedwa et D.-G. Tremblay (2015b, à paraître). Responsabilité sociale d'entreprise orientée sur la qualité de l'emploi; vers une nouvelle éthique en management ? dans Brasseur, Martine (dir.) *L'éthique et l'entreprise*. Paris : L'Harmattan.

-Jones, Kip (2004) "Mission Drift in Qualitative Research, or Moving Toward a Systematic Review of Qualitative Studies, Moving Back to a More Systematic Narrative Review", *The Qualitative Report* 9 (1), 95-112.

-Loechel A. et Legrenzi C. (2013). *Les Villes Numériques*, Best Practices Research.

-Murray, Caulier-Grice, & Mulgan (2010). *The Open Book of social innovation*. [En ligne], Dossier spécial The Young Foundation, mis en ligne le 01 mars 2010, consulté le 18 novembre 2015. URL: http://www.nesta.org.uk/sites/default/files/the_open_book_of_social_innovation.pdf

-Petticrew Mark and Helen Roberts (2006) *Systematic Reviews in the Social Sciences. A Practical Guide*, Blackwell Publishing

-Psyché, Valéry et D.-G. Tremblay (2011). Étude du processus de participation à une recherche partenariale : une étude de l'usage d'outils du web social dans une communauté engageant des partenaires sociaux et des universitaires. *Sociologies* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011, Consulté le 19 novembre 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/index3681.html>

- Pownel D. (2004). *From Drap Lab to Fab Lab: Using Classroom Control Software and Smartboards to Enhance Student Experiences in Computer Labs*, Society for information technology and teacher education international conference 2004, pp. 4237-4238.
- Ruyter B. (de), Van Loenen E. et Teeven V. (2007). « User Centered Research in ExperienceLab », *European Conference, 2007, Darmstadt, Allemagne, 7-10 novembre 2007* (LNCS volume 4794, printemps).
- Ruyter B. (de) et Pelgrim E. (2007). « Ambient Assisted Living Research in CareLab », *ACM Interactions*, Vol. 14, n°4, juillet-août.
- Scaillerez, Arnaud (2015a) *Les nouvelles formes d'emploi : Living Lab, co-working et télétravail*, participation au Congrès international des études sur le travail et l'emploi, Université Laval de Québec du 31 mai au 03 juin 2015.
- Scaillerez, Arnaud (2015b) *Le télétravail, comme nouveau mode de relance du travail dans les zones rurales québécoises et françaises*, participation au Congrès de l'ACFAS, Université du Québec à Rimouski, du 25 au 29 mai 2015.
- Scaillerez, Arnaud (2015c) *Les espaces de co-working en France et au Québec : la recherche d'une organisation de travail plus flexible et du développement des communautés innovantes*, participation au 16ème colloque annuel des étudiants du cycle supérieur organisé par le CRISES du 19 au 20 mars 2015, Université Laval de Québec.
- Scaillerez, Arnaud (2014a) *Le télétravail, comme nouveau mode de régulation de la flexibilisation et de l'organisation du travail : analyse et impact du cadre légal européen et nord-américain*, participation au 82ème Congrès de l'ACFAS, Université de Concordia, du 12 au 16 mai 2014, « La flexibilisation du travail peut-elle sauver le capitalisme ? ».
- Scaillerez, Arnaud (2014b) *L'implantation des télécentres, comme outil de (re)dynamisation territoriale du Massif central*, participation au 15ème colloque annuel des étudiants de cycle supérieur du CRISES, du 31 mars au 01er avril 2014, « La transformation sociale par l'innovation sociale ».
- Scaillerez, Arnaud, et Diane-Gabrielle Tremblay (2015a). *L'instauration du télétravail dans le milieu professionnel : une remise en cause du contrat psychologique ?* Soumis à la revue *Management et Avenir*.
- Scaillerez, Arnaud, et Diane-Gabrielle Tremblay (2015b). *Les espaces de co-working en France et au Québec : de nouveaux lieux pour une nouvelle organisation de travail plus flexible*. Article soumis à la revue *Interventions économiques*.

- Scaillerez, Arnaud, et Diane-Gabrielle Tremblay (2015c). *Usages du numérique et du télétravail en faveur du développement des territoires ruraux du Québec, soumis à la Revue Territoire en Mouvement/*
- Scaillerez, Arnaud, et Diane-Gabrielle Tremblay (2015d). Le télétravail, comme nouveau mode de régulation de la flexibilisation et de l'organisation du travail : analyse et impact du cadre légal européen et nord-américain. A paraître dans la *Revue des organisations responsables*. Numéro spécial sur la flexibilisation du travail.
- Tremblay, D.-G. (2015). Precarious Work and the Labour Market. In Dennis Raphael (2016, 3rd edition, forthcoming). *Social Determinants of Health. Canadian perspectives*. Toronto: CSPI Press.
- Tremblay, D.-G (2012), *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Québec : PUQ.
- Tremblay, D.-G et, L. Taskin (2010), « Introduction », *Gestion*, Vol. 35, N°1, Numéro thématique sur le télétravail. pp. 74-75.
- Tremblay, D.-G et L. Thomsin (2012), « Mobile work: an analysis of its benefits and drawbacks », *International Journal of Work Innovation/Journal of e-work*, Vol. 1, N°1, pp. 100-113.
- Tremblay, D.-G. et V. Psyché (2014). Recherche partenariale et communauté de pratique. Dans Fontan, JM., JL. Klein et D. Bussièrès (2014, dir.). *Savoirs croisés : le défi de l'innovation sociale partagée*. Québec : PUQ.
- Tremblay, D-G et J. Rochman (2016, à par.). Les recherches action/partenariales/collaboratives : quelles approches ? quelles analyses ? Dans Gillet, Anne et D.-G. Tremblay (dirs.-2016). *La recherche partenariale ; ses ancrages théoriques et ses défis*. (titre préliminaire). A paraître PUQ et PUR.

Le régime de retraite des groupes communautaires et de femmes, une innovation sociale conçue et gérée par le secteur communautaire québécois⁶⁰

Michel Lizée, Service aux collectivités de l'UQAM et Lise Gervais, Relais-Femmes

Introduction

Selon la définition du CRISES, l'innovation sociale est « une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin » (Bouchard et Lévesque 2014, p. 133). Le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF) correspond à cette définition. Mis sur pied en 2008 par un regroupement de groupes communautaires et de femmes avec l'expertise et l'appui éducatif du SAC-UQAM, il vise à répondre au double objectif de sortir les personnes salariées de la pauvreté à leur retraite et d'y maintenir leur niveau de vie. Cette institution financière est gérée par et pour le secteur communautaire et l'économie sociale.

Après une présentation du secteur, nous décrivons la mise sur pied du Régime et analyserons les caractéristiques et la gouvernance du Régime en termes d'innovation sociale.

1. Le secteur communautaire québécois et la retraite

Ce secteur d'emploi embauche au-delà de 185 200 salariés (CSMO-ESAC, 2015, p. 7), en grande majorité des femmes. Le salaire moyen est faible (36 287 \$ en 2015), soit 68 % du salaire industriel moyen. Ces personnes auront consacré leur vie à défendre les droits et améliorer la qualité de vie des populations vulnérables pour se retrouver pauvres à la retraite. Ainsi, une salariée gagnant un salaire de 37 000 \$ recevra des régimes publics un revenu de retraite de 20 187 \$, soit 55 % de son revenu avant la retraite. De plus, les premiers 8 500 \$ de revenu seront récupérés à plus de 75 %.

Le système de retraite canadien assigne aux régimes publics le rôle d'assurer un revenu minimal. Deux mécanismes privés, bénéficiant d'une aide fiscale, sont censés assurer un taux de remplacement adéquat : les régimes complémentaires de retraite mis sur pied par les employeurs et les REER. Ces derniers comportent de nombreuses limites : inefficients, coûteux, risqués. La couverture des régimes complémentaires diminue dans le secteur privé.

En 2004, le secteur communautaire avait un taux de couverture pratiquement nul puisque les employeurs sont de petites organisations, aux ressources limitées et variables, rarement syndiquées (CFP et Relais-Femmes 2005). Le sentiment souvent exprimé est que « nous n'avons pas les moyens; travailler dans le communautaire implique le deuil d'un régime de retraite. »

⁶⁰ Les auteurs remercient Marie Leahey pour son patient travail d'édition.

L'absence d'avantages sociaux (retraite et assurances collectives) entraîne deux conséquences. Les personnes salariées n'ont pas de sécurité du revenu et se dirigent vers une retraite pauvre. Les employeurs ne disposent pas d'un outil d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre : des personnes compétentes et motivées passeront dans le secteur parapublic pour acquérir un minimum de sécurité, même si le travail y est perçu comme moins motivant.

2. La démarche d'élaboration du RRFS-GCF

L'ouverture manifestée dans la Politique gouvernementale sur l'action communautaire d'« accompagner le milieu communautaire dans des démarches visant à s'enquérir de l'intérêt des organismes pour des régimes d'assurances collectives ou pour un régime de retraite » (Gouvernement du Québec 2001, p. 35) déclenche la réflexion.

Relais-Femmes et le CFP en profitent pour faire financer une recherche sur les avantages sociaux dans le secteur et amorcer un chantier de réflexion. Ils obtiennent du SAC-UQAM une personne-ressource expérimentée dans la formation des membres de comités de retraite. Un groupe de réflexion composé d'une quinzaine de personnes issues du secteur a le mandat de concevoir un régime adapté. La décision déterminante a été de s'appuyer sur l'expertise des groupes et miser sur leur empowerment, « qui se fonde sur le fait que les individus seuls ou en groupes peuvent acquérir les capacités pour réaliser les transformations nécessaires. » (Lallemant 2001, p. 43)

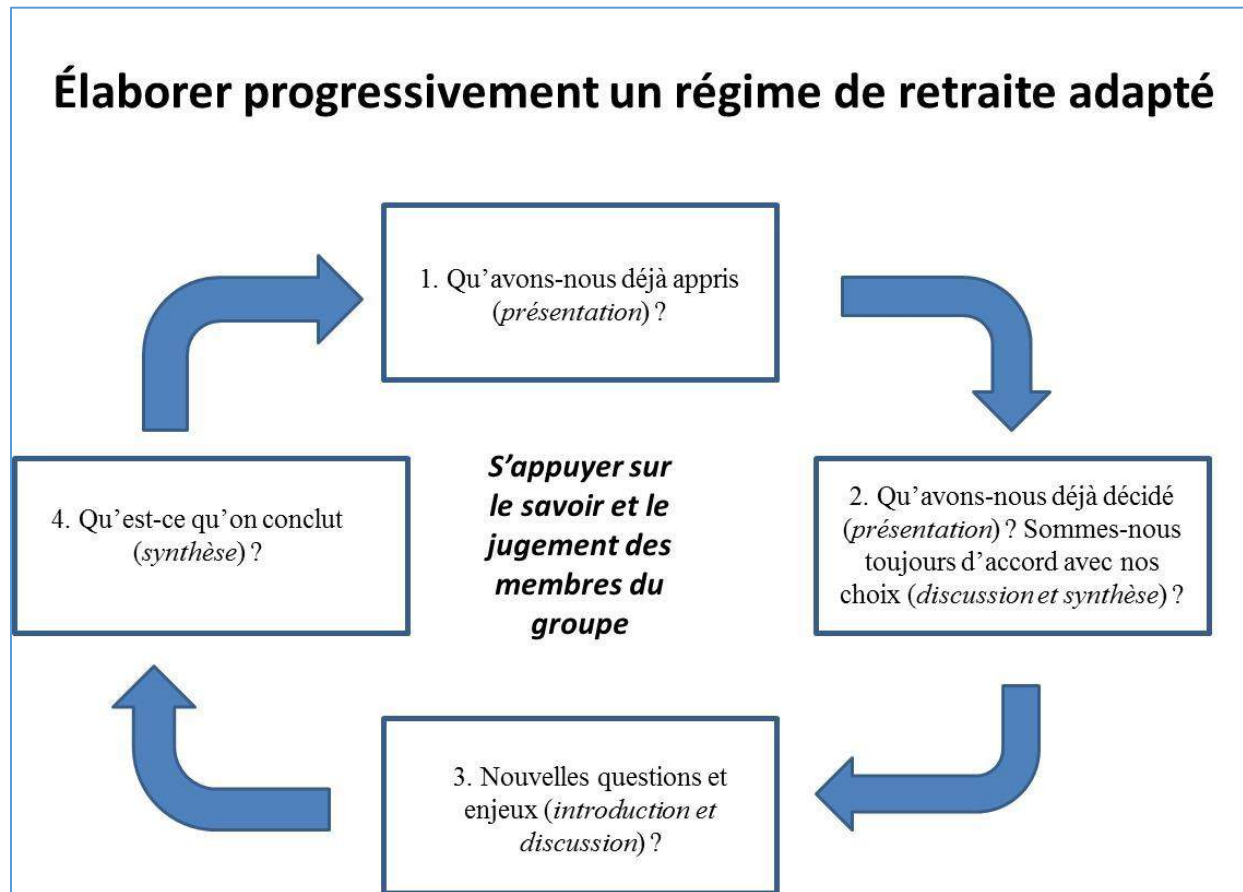
Convaincu « de ne pas avoir les moyens d'avoir un régime de retraite », le groupe a subi tout un choc lors de l'exposé initial sur les revenus modestes des régimes publics. Les membres seraient pauvres pour les vingt ou trente dernières années de leur vie. Une participante a dit « si je comprends bien, tu nous dis que nous n'avons pas les moyens de ne pas avoir un régime de retraite? » L'objectif devient alors l'instauration d'un régime répondant aux besoins et aux contraintes des groupes communautaires. Le défi? S'attaquer à un domaine inconnu qui, selon eux, relève d'experts. Il leur faut acquérir des connaissances, développer un empowerment et un sentiment d'efficacité personnelle, définis ainsi :

L'**empowerment** peut se définir comme une capacité d'agir concrètement ainsi que le processus par lequel un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir et développe les compétences et les outils pour l'exercer de façon autonome [...]

Le **sentiment d'efficacité personnelle** [...] concerne les croyances des gens dans leurs capacités à agir de façon à maîtriser les événements qui affectent leurs existences. » Ceci débouche entre autres sur une capacité à prendre des risques, parce que l'individu croit qu'il arrivera à changer ce qu'il souhaite.

Le groupe a conçu, **une question à la fois**, un régime de retraite soutenable basé sur sa réalité, son jugement et sa capacité collective d'apprendre. Animé par la ressource du SAC-UQAM, l'ordre du jour des rencontres était uniforme :

figure 1 : Ordre du jour d'une rencontre du groupe de réflexion



(Source : auteurs)

Chaque question se concluait lors de l'atteinte d'un **consensus**.

Le tableau suivant présente la démarche suivie par le comité.

Tableau 1. Concevoir un régime de retraite, une question à la fois

Question/Thème	Option retenue par le groupe de réflexion
Un régime par groupe ou un régime interentreprises?	<p>Un régime interentreprises où chaque groupe est libre d'adhérer.</p> <p>Un niveau de cotisation décidé par le groupe, selon ses ressources.</p>
Régime à cotisation déterminée? Prestations déterminées? Régime de retraite par financement salarial (RRFS)?	<p>Un régime de retraite par financement salarial à prestations déterminées, sécuritaire et adapté à la réalité de petits employeurs.</p> <p>Une cotisation fixe de l'employeur égale à au moins la moitié de la cotisation totale.</p> <p>Enjeu : caractère soutenable du régime et stabilité de la cotisation salariale.</p>
L'adhésion des groupes	<p>Les groupes communautaires et de femmes, les entreprises d'économie sociale, les OBNL du milieu culturel.</p> <p>Le Conseil d'administration doit être d'accord. L'accord du syndicat est requis. Dans un contexte non-syndiqué, pas plus de 30 % des personnes salariées ne doivent s'objecter.</p>
Admissibilité des personnes	<p>Un compromis se dégage entre le respect de l'autonomie des groupes et la protection toutes les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'employeur définit qui est un employé régulier et non régulier. • Un employé régulier doit adhérer après 3 mois. • Un employé non régulier doit adhérer au bout de 5 ans. • La Loi exige qu'un employé qui, en 2017, travaille 700 heures ou gagne 19 355 \$ ait le droit d'adhérer au 1^{er} janvier 2018. <p>Un employeur peut prévoir des conditions plus généreuses.</p>
Quelle formule de rente?	<p>Un régime à salaire carrière avec possible indexation au coût de la vie avant et après la retraite.</p> <p>Une formule de rente : 100 \$ de cotisation achète une rente annuelle garantie de 10 \$ à 65 ans, peu importe l'âge ou le sexe du participant.</p> <p>La cotisation annuelle finance la rente annuelle acquise et l'indexation au coût de la vie.</p> <p>Création d'une réserve pour indexation égale à environ 50 % du passif, servant de coussin lors d'un déficit actuariel. L'indexation est conditionnelle au niveau de la réserve.</p>
Âge de la retraite	<p>65 ans. La retraite anticipée (55 à 65 ans) ou ajournée (65 à 71 ans) possible avec ajustement à la baisse ou à la hausse</p>

Question/Thème	Option retenue par le groupe de réflexion
	de la rente.
Outils additionnels	Multiplication d'outils individuels pour augmenter la rente garantie. (voir la figure 2)
Gouvernance	<p>Une gouvernance respectueuse des valeurs communautaires : démocratie, transparence, intérêt prédominant des participants et bénéficiaires, placements reflétant ces valeurs.</p> <p>Un comité de retraite, administrateur et fiduciaire du régime, élu par les participants et employeurs à l'assemblée annuelle, avec une majorité de représentants des participants actifs et retraités. Un membre indépendant avec une expertise choisi par les autres membres du comité.</p>

(Source : auteurs)

Cinq raisons ont amené le groupe à choisir un régime à prestations déterminées :

- 1) Une rente de retraite **viagère**.
- 2) **En avoir plus pour son argent!** Un même niveau de cotisation verse un revenu plus élevé à la retraite qu'un REER. Une étude américaine (Almeida et Forna 2008, p. 1) concluait qu'un régime à prestations déterminées coûte 46 % de moins qu'un régime à cotisation déterminée ou un REER pour un même revenu à la retraite!
- 3) Les **risques** associés au **rendement** et à la **longévité** sont supportés collectivement.
- 4) Pas de gestion individuelle de portefeuille pour tenir compte des fluctuations du marché, des frais administratifs, du faible rendement.
- 5) Une **approche collective** reposant sur la mutualisation et la solidarité, correspondant aux valeurs du secteur.

2.1 Une panoplie d'outils pour les participants et les employeurs afin d'augmenter la rente garantie.

La cotisation totale moyenne actuelle de 5 % est insuffisante pour maintenir le niveau de vie à la retraite. Pour pallier, le comité a misé sur des outils individuels. Ceux-ci s'appuient sur l'efficacité du Régime et de la mutualisation des risques pour augmenter le revenu individuel garanti à la retraite.

Figure 2. Outils individuels compensant les ressources limitées des employeurs



(Source : auteurs)

2.2 Une tournée d'information et le démarrage du Régime

Le groupe présente ses conclusions lors d'une tournée d'information provinciale dans les différents réseaux. Une subvention du Secrétariat à l'action communautaire autonome permet de la réaliser, de procéder à certains travaux actuariels pour validation du modèle à long terme, et subvient aux frais de démarrage. Brisant avec la perception que les régimes de retraite sont des enjeux réservés aux experts, les formateurs et formatrices proviennent essentiellement des deux groupes initiaux, connus, crédibles dans les différents réseaux. Entre octobre 2007 et mai 2008, plus de 2 500 personnes sont rejointes. Les objectifs de la tournée sont atteints : 160 groupes embauchant 900 personnes confirment leur adhésion au régime. Celui-ci démarre le 1^{er} octobre 2008 et le groupe de réflexion se transforme en comité de retraite.

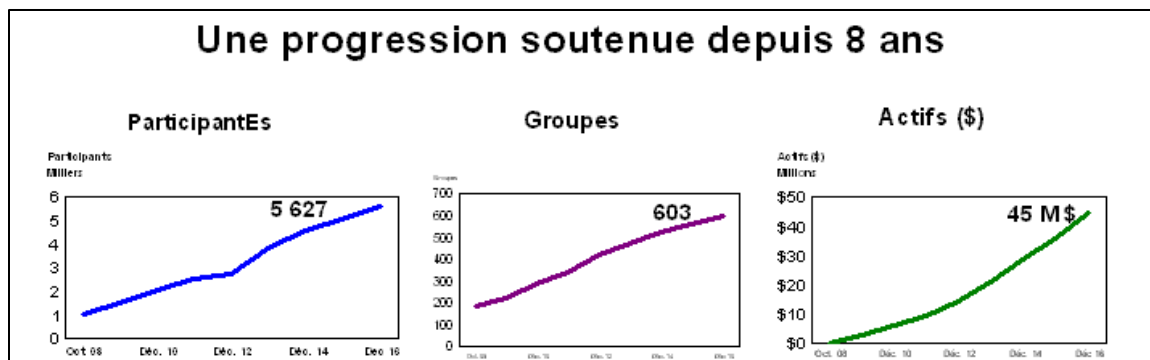
Le SAC-UQAM maintient son appui en termes de formation et d'expertise : rédaction et adoption du texte du régime de retraite, des politiques de financement et de placement, du règlement intérieur, des cahiers de charge pour l'embauche d'une firme d'actuaire ainsi que pour les placements. À travers ces formations, l'implication des membres et les décisions à prendre, ceux-ci apprennent à devenir administrateurs et fiduciaires d'un régime de retraite tout en apportant leur savoir et leur culture communautaire dans la façon de faire.

3. Un développement constant

La formation des fiduciaires et administrateurs du comité de retraite est essentielle au fonctionnement du comité. Le comité exécutif, sur certaines questions importantes, offre des options avec avantages/inconvénients afin que le comité développe sa capacité d'analyse des enjeux et prenne une décision éclairée. L'expérience de travail dans le secteur et un engagement envers les valeurs du mouvement communautaire ont été des critères déterminants pour la sélection du personnel du Régime. Ceux-ci sont essentiels pour bien communiquer avec nos membres; les connaissances techniques sur la retraite peuvent s'acquérir avec un mentorat adéquat assuré par la ressource universitaire, la firme d'actuaire et les autres employés du Régime.

La croissance du régime a été régulière et soutenue, comme l'illustre la figure 3.

Figure 3. Évolution du Régime depuis le 1^{er} octobre 2008

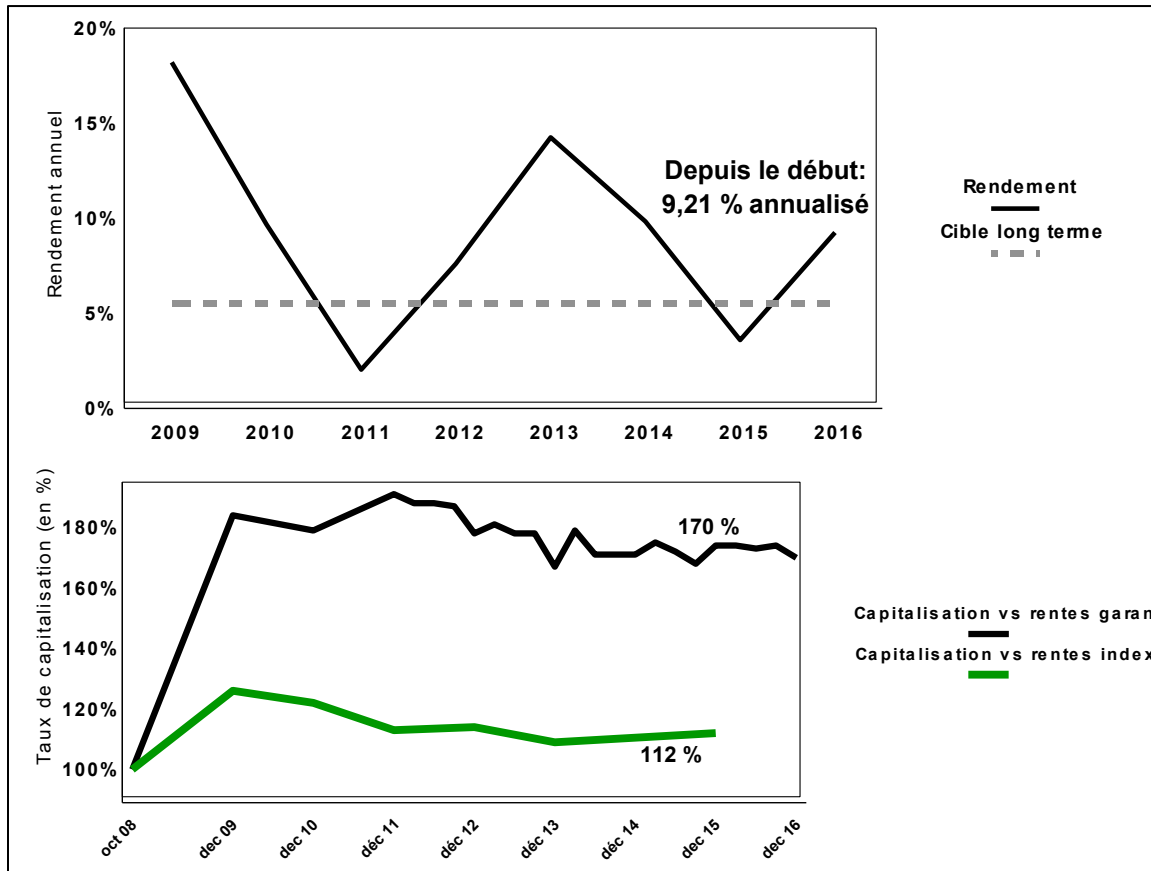


(Source : auteurs)

L'information et la formation des membres sont capitales pour développer une meilleure compréhension du Régime et une meilleure littératie en matière de planification de la retraite. En 2016, un total de 766 personnes a participé à des formations : présentation générale, préparation à la retraite, procédures administratives pour la gestion du régime chez un employeur. Le régime produit un bulletin de liaison, maintient un site Web et une page Facebook. L'assemblée annuelle, tenue dans quelques localités du Québec et par Webdiffusion, comprend une période de formation.

La performance financière et la capitalisation sont demeurées élevées avec 1,70 \$ en caisse pour chaque 1 \$ dû en rentes garanties au 31 décembre 2016; les participants peuvent avoir confiance dans la capacité du régime de verser les rentes promises et de les indexer. C'est ce qu'illustre la figure 4 :

Figure 4 : Taux de rendement annuel et taux de capitalisation trimestriel du Régime



(Source : Auteur)

4. Le Régime est-il une innovation sociale?

Notre régime constitue une innovation sociale puisque nous avons :

1. Implanté un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées pour des personnes ayant un salaire moyen très modeste (36 000 \$/an), très souvent non-syndiquées, éparpillées chez des petits employeurs aux moyens financiers limités. Ce régime sectoriel crée l'espoir d'échapper à la pauvreté et à l'exclusion et dote les employeurs d'un outil d'attraction et de rétention d'une main-d'œuvre compétente et motivée.
2. Conçu et créé un régime de retraite adapté aux besoins et aux contraintes du milieu communautaire par une démarche éducative s'appuyant sur l'expertise et le jugement de personnes issues de différents réseaux du secteur.

3. Mis sur pied un régime administré par des fiduciaires et un personnel issus du secteur communautaire qui ont développé une compétence en matière de retraite.
4. Déterminé une formule de financement flexible reconnaissant la précarité et la variabilité de la situation financière des groupes. Les groupes adhèrent à un taux modeste et l'augmentent en fonction de leurs moyens, démontrant ainsi une compréhension accrue des ressources requises pour assurer une retraite décente.
5. Contribué à la mise en place d'une réglementation qui repose sur la mutualisation et la constitution d'une réserve pour indexation et qui concilie efficacité financière, sécurité des prestations, stabilité de la cotisation et pérennité. Peu de régimes à prestations déterminées ont réussi à combiner cette équation alors que leur crise de financement les conduit plutôt à des clauses de disparité de traitement ou à leur terminaison.
6. Développé des outils individuels améliorant la sécurité du revenu des participants : rachat de service passé, transfert direct depuis un ancien régime ou un Compte de retraite immobilisé, conversion de cotisations volontaires en rente garantie lors du départ à la retraite, financement de la réduction lors d'une retraite anticipée. Ces outils sont également accessibles à un employeur pour sa gestion des ressources humaines : reconnaissance du travail d'une employée ou facilitation d'un départ à la retraite dans un contexte de réduction de la main-d'œuvre. Nous ne connaissons aucun régime à prestations déterminées qui combine délibérément tous ces outils collectifs et individuels en tirant profit de l'efficacité d'un régime collectif et de la mutualisation des risques au profit de ses membres.
7. Réussi à devenir une référence publique en éducation financière à la retraite et un interlocuteur reconnu en ce qui a trait aux régimes de retraite par financement salarial, à l'utilisation de réserves pour indexation afin d'assurer la sécurité des prestations, la stabilité des cotisations et la pérennité des régimes à prestations déterminées (Lizée 2015). Outre le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (interentreprises) d'autres régimes de retraite semblables ont été mis sur pied dans le secteur privé, dans le secteur municipal et même dans une grande entreprise. Cette approche est appelée à prendre une place plus importante au sein du système de retraite québécois.

Le CSMO-ESAC nous a décerné, en 2008, le prix « Initiative gagnante » parce que « la mise en place de ce régime de retraite constituera un élément structurant de développement durable du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire. »

Tim Rourke, vice-président, gestion des relations, CIBC Mellon, a résumé les motifs de la revue *Benefits Canada* (Faba 2010), pour nous décerner en 2010 le *Plan Sponsor Award*.

Grâce à son approche innovatrice dans le domaine de la contribution de l'employeur, de l'éducation des membres et de la gestion des excédents d'actifs, le Régime [...] a élaboré une solution qui répond au besoin aussi bien des employeurs que de leurs employés [...]

Le fait de bien comprendre les besoins spécifiques d'un régime de retraite interentreprises et de leurs participants a fait en sorte que le régime a pu mettre en place des politiques de financement et de placement prudentes et flexibles en ce qui a trait aux prestations et au financement du Régime. Ces politiques, combinées à la mise sur pied d'un comité de retraite composé de représentants des employeurs et des participants, démontrent l'engagement du Régime à fournir des solutions qui fonctionnent pour la collectivité et à s'assurer que chacun aura la possibilité de réellement planifier sa retraite.

Par ailleurs, King (1984) définit l'innovation sociale en fonction de son incidence aux plans économique, politique et social :

Social innovation can, above all, decisively influence the distribution of wealth and income and, in the long run, the balance of political power. We regard social innovation as an essential element of the development process.

It may well embrace new laws, new attitudes, new institutions, new codes of conduct. (Cité dans Cloutier 2003, p. 13)

Notre régime correspond bien à cette définition, en termes d'augmentation du revenu à la retraite de personnes salariées destinées à la pauvreté et du pouvoir collectif que le mouvement communautaire se donne en termes politiques, économiques et financiers. Avec des actifs plus importants, le Régime deviendra un investisseur stratégique pour le milieu communautaire, par exemple pour développer des infrastructures communautaires ou pour le logement social, retournant dans le milieu l'argent cotisé par les employeurs et les participants.

Conclusion

Notre initiative est une réelle innovation sociale dans le champ des produits financiers dédiés à la retraite. Dans la mise sur pied du régime, la présence de la ressource universitaire, avec son expertise en régimes complémentaires de retraite allait de soi, alors que la contribution d'acteurs du milieu communautaire dans ce domaine d'expertise réservé aux initiés semblait incongrue. Notre capacité d'innover s'est constituée par l'alliance entre l'expertise des régimes complémentaires de retraite et la connaissance fine du secteur communautaire.

Cette alliance fructueuse a dû relever un défi de crédibilité en raison de la présence importante des acteurs du secteur communautaire dans la gouvernance. Combien de fois n'avons-nous pas entendu

un cotisant au Régime nous avouer que « ce n'est pas qu'on n'avait pas confiance en vous, mais on se demandait si vous étiez capables... On a commencé par vous regarder aller et quand on a vu que ça marchait on a embarqué. »

Recenser les difficultés rencontrées serait trop long; nous les avons surmontées en gardant l'œil sur notre objectif initial : éviter que des milliers d'hommes et de femmes qui ont travaillé toute leur vie à l'amélioration de notre société se retrouvent sous le seuil de la pauvreté au moment de la retraite.

Nos outils ont été un questionnement constant sur la pertinence et l'efficacité de nos façons de faire;

le choix de nos partenaires : actuaires, gestionnaires d'actifs;

l'expertise, l'engagement et le savoir-être des salariées du régime et...

la persévérance... pour ne pas dire l'obstination!

RÉFÉRENCES

- Almeida, Beth, et William B. Forna. 2008. *A Better Bang for the Buck. The Economic Efficiencies of Defined Benefit Pension Plans*. Washington: National Institute on Retirement Security.
- Bouchard, Marie J., et Benoît Lévesque. 2014. « L'Économie sociale et l'innovation. L'approche de la régulation au cœur de la construction québécoise de l'économie sociale. » In *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*, edited by Benoît Lévesque, Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein. Québec : Presses de l'Université du Québec. P. 125-152
- Centre de formation populaire et Relais-Femmes. 2005., *Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère*. Enquête sur les avantages sociaux dans les organismes communautaires. Montréal : CFP et Relais-Femmes. 91 p.
- Cloutier, Julie 2003. *Qu'est-ce que l'innovation sociale?*, Collection *Études théoriques* : CRISES.
- Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ESAC). 2015. *Les repères en économie sociale et en action communautaire. Faits saillants enquête 2015, Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre*. : Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire.
- Dunberry, Alain. 2006. *Former pour mieux intervenir. Une évaluation du programme de formation de la FTQ sur la négociation et l'administration des régimes de retraite* : UQAM (CIRDEP /Service aux collectivités).
- Faba, Neil. 2010. Plan Sponsor Award. *Benefits Canada*, December 2010, p. 21.
- Gouvernement du Québec. 2001. *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

King, Alexander. 1984. « The need for social and institutional innovation. » In *Social innovations for development : a conference at Ulriksdal Palace*, edited by Carl-Göran Hedén et Alexander King, xvi, 167 p. Oxford Oxfordshire ; New York : Pergamon Press.

Lallemand, Dominique. 2001. *Les défis de l'innovation sociale*. Issy-les-Moulineaux : ESF Éditeur.

Lizée, Michel. 2015. Le fonds d'indexation et de stabilisation comme instrument de gestion de risque. In *Présentation au Colloque Régimes de retraite : tout n'a pas encore été dit!*, organisé par l'ENAP : Service aux collectivités de l'UQAM et Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes.

Innovations syndicales et immigration : l'accès problématique aux structures

Sid Ahmed Soussi, UQAM

INTRODUCTION

Ce document expose les résultats d'une recherche consacrée d'une part aux conditions d'intégration des travailleurs d'origines ethnoculturelles diverses – dits aussi « issus de l'immigration » – dans les organisations syndicales et d'autre part à l'accès aux postes de représentation et de décision dans ces organisations.

Le Québec, comme la plupart des sociétés occidentales, déploie des politiques d'immigration en grande partie destinées à compenser les effets du vieillissement de sa population. Les flux migratoires constituent un défi autant en termes d'insertion dans les milieux du travail et du syndicalisme qu'en termes d'intégration sociale et de citoyenneté. Ils contribuent à une reconfiguration sociologique de la main-d'œuvre et du membership syndical. L'insertion professionnelle est donc d'une importance déterminante tant pour les travailleurs d'origines ethnoculturelles diverses que pour la société d'accueil en ce sens qu'elle constitue un préalable à l'intégration sociale et citoyenne de ces travailleurs.

Au Québec, le déficit démographique interpelle la société tout entière et touche de façon tangible le marché de l'emploi. Certaines régions se retrouvent dans le cercle vicieux de la baisse démographique et de l'exode. L'arrivée de travailleurs issus de l'immigration modifie la composition de la force de travail et a des impacts particulièrement importants dans certains secteurs de l'économie aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre. L'intégration des minorités issues de l'immigration sur le marché du travail n'est qu'un aspect de l'insertion de ces populations dans la société (Soussi, 2010).

Il existe des causes structurelles qui réduisent les possibilités qui s'offrent aux nouveaux arrivants sur le marché du travail. Plusieurs secteurs d'activité abritent des emplois très mal rémunérés (notamment certains secteurs de services). De plus, certaines études (en Europe notamment) montrent que le niveau d'organisation syndicale est nettement moindre chez les populations issues des minorités.

Pour les organisations syndicales (OS), ces enjeux sont primordiaux. Au-delà des taux de présence syndicale, relativement importants au Canada, surtout au regard des cas américains ou français par exemple (Soussi, 2015), les syndicats ne peuvent espérer consolider leur capacité d'action sans tenir

compte de la globalisation des flux migratoires du travail et de leurs impacts locaux en termes de diversification ethnoculturelle des milieux du travail et donc de reconfiguration de leur membership.

1. Les syndicats face à l'immigration : état des lieux dans la littérature

Peu nombreux sont les travaux consacrés à cette question du rapport syndicalisme/immigration, priorité étant donnée à d'autres enjeux liés à l'immigration (discrimination, insertion, droits sociaux). Certaines études canadiennes se distinguent par leur intérêt pour les enjeux d'équité et de syndicalisation des « travailleurs issus de l'immigration » (Briskin, 2008, 2006 ; Hunt et Rayside, 2007; Reitz et Verma, 2004). Des différences remarquables peuvent être observées entre pays en raison des problématiques qui les distinguent en matière d'immigration (sélection, politiques d'insertion, composition, tensions historiques, discours) et de syndicalisme (crise ou stabilité, niveau d'institutionnalisation, culture syndicale). La littérature aux États-Unis semble plus abondante. Deux principales thématiques s'en dégagent par leur focalisation sur deux objets. Premièrement, les « taux et syndicalisation » et les facteurs qui en sont à l'origine. Ces travaux s'inscrivent dans une perspective institutionnaliste traditionnelle et mobilisent des approches caractéristiques du système de relations industrielles où la pertinence et la légitimité des syndicats se déclinent à travers le rôle d'agents de régulation de la conflictualité du travail que leur a assigné le modèle wagnérien depuis le *New Deal*. Deuxièmement, il y a la question du syndicalisme de transformation sociale, que plusieurs travaux mobilisent en tant que grille de lecture de l'action syndicale permettant de décrypter les stratégies de syndicalisation des travailleurs d'origines ethnoculturelles, des stratégies incompréhensibles hors du cadre idéologique et politique propre au syndicalisme de type « *social movement unionism* » (Munck, 2010; Soussi, 2012).

Le premier courant mobilise des études quantitatives et se concentre sur la propension des immigrants à se syndiquer en fonction de leur capacité de mobilité sociale et de positionnement dans le marché de l'emploi. Le premier emploi, par exemple, risque de ne pas être syndiqué, alors que les suivants ont plus de chance de l'être. Ces études laissent un angle mort quant au rapport des travailleurs immigrants à l'action syndicale et à leur engagement dans les structures syndicales (Rosenfeld et Kleycamp, 2009; Defreitas, 1993).

Le deuxième courant, manifeste surtout depuis la fin des années 1990, appelle à des efforts d'innovation sociale qui conjugueraient dé-bureaucratization, diversité, coalitions, contestation et politisation des luttes. Considérant le syndicalisme comme acteur de changement social, ces travaux soulignent la nécessité pour les organisations syndicales de s'emparer des enjeux de la diversification ethnoculturelle de la main-d'œuvre et des effectifs syndicaux pour assurer une jonction stratégique

avec les organisations de la société civile et de doter l'action syndicale d'une vision sociopolitique allant au-delà de la seule régulation de la conflictualité du travail.

Les tenants de cette mouvance visent clairement une rupture avec le « syndicalisme d'affaires » ou *Business Unionism* (Paquet et coll., 2004) perçu comme bureaucratique, statique, centralisé, dominé par les *WASP* (*white anglo-saxon protestant*). Les syndicats seraient appelés à se convertir en véritables agents de changement, stimulés par les catégories sociales historiquement marginalisées, mais qui forment le fer de lance des collectifs du travail, à même de redynamiser le syndicalisme américain. Les syndicats doivent pour cela mener des campagnes de syndicalisation massives et faire irruption dans des secteurs non traditionnels de l'économie, où s'active une majorité d'immigrants, surtout récents (Milkman, 2006 ; Ness, 2005 ; Milkman et Voss, 2004 ; Bronfenbrenner et Hickey, 2004).

Les facteurs déterminants de l'attitude des nouveaux immigrants par rapport à l'action syndicale et qui ont été identifiés dans ces études se déclinent en trois volets : les structures et conditions du marché du travail; l'étendue et la nature de leurs réseaux de contacts avec la société en général; le niveau de solidarité ethnique (au sein des communautés ethnoculturelles). Ces facteurs se conjuguent avec un constat récurrent : la plupart des immigrants sont affectés à des emplois non qualifiés et confinés dans des enclaves ethniques durables (Waldinger 2005; Schrover et coll., 2007) qui favorisent les rapports intracommunautaires où l'identité communautaire prime sur l'appartenance aux collectifs du travail.

Au Canada, la littérature (hors-Québec) met davantage l'accent sur les politiques syndicales en matière d'équité, de diversité et d'immigration. De nombreux travaux se basent sur des données empiriques recueillies auprès du Congrès du travail du Canada (CTC) et de ses affiliés nationaux (Briskin, 2008; Hunt et Rayside, 2007). Ils s'inscrivent clairement dans la tendance identitaire : féminisme, *gay studies*, *black studies*, *jewish studies*, etc. On retrouve aussi chez nombre de ces auteurs la théorie du *social movement unionism*, notamment le besoin pour les syndicats de faire des ponts avec les mouvements sociaux ou groupes de pression identitaires dans la société, ce que Briskin appelle « *cross-constituency organization* » : « la construction de coalitions à l'intérieur des syndicats *entre* et *au-delà* des groupes de revendications pour l'équité » qu'elle considère comme des « véhicules pour la construction de solidarités et l'avancement d'un syndicalisme d'équité » (Briskin, 2008 : 224).

2. Problématique et méthodologie

L'objectif de cette recherche est de recenser et comprendre les principaux besoins et enjeux auxquels sont confrontés les milieux du travail syndiqués, notamment au niveau d'une importante centrale syndicale du Québec, en matière de diversité ethnoculturelle. Il s'agit plus précisément de faire un état

des lieux des pratiques d'intégration des travailleurs issus de l'immigration, mises en œuvre par les instances syndicales de la centrale étudiée au niveau des milieux du travail que dans le cadre des structures organisationnelles : centrale, syndicats affiliés et sections locales.

Il s'agit donc d'une recherche partenariale fondée sur une enquête, visant partie à produire des résultats destinés à l'élaboration de pratiques d'action. La démarche adoptée a été articulée autour de deux grandes phases. La première est descriptive et vise à *identifier et comprendre* ces pratiques dans les espaces du travail et dans les instances syndicales. La deuxième est analytique et consiste à dégager ensuite les principaux enjeux devant servir de références aux politiques et aux pratiques à promouvoir par les différentes instances syndicales pour mieux répondre aux principales interrogations dégagées par la recherche.

2.1. Pertinences sociale et politique de la recherche

Il s'agit d'une recherche en grande partie exploratoire parce que, à notre connaissance, peu d'études ont été menées sur la base de ces préoccupations et de la méthodologie mise en œuvre ici. Cela à un moment où les enjeux et les préoccupations sociopolitiques relatifs à la diversité ethnoculturelle au Québec provoquent de nombreux débats autour de questions pour le moins sensibles comme la question des accommodements raisonnables; l'équilibre entre les droits de la personne et les contraintes de la laïcité selon les conceptions des uns et des autres (laïcité ouverte, fermée, inclusive ou autre); les risques potentiels encourus par l'identité québécoise face à un phénomène perçu comme une menace identitaire; ou encore la question du « modèle d'intégration » à l'ordre du jour actuellement et qui réinterroge les choix politiques du Québec en la matière à partir d'un débat sur le multiculturalisme, le pluriculturalisme, l'interculturalisme, pour ne citer que les plus récurrents (Soussi, Icart, 2010).

Cette recherche prend ainsi une signification particulièrement importante dans le contexte sociopolitique actuel, notamment au regard de la pertinence sociale et politique attachée à ce double paradoxe.

2.2. Une enquête de terrain ciblée sur un groupe de discussion

Cette recherche s'appuie sur une méthodologie qualitative et sur un modèle d'analyse empirico-inductif dans la mesure où aucune hypothèse de départ n'a été postulée. Cet objectif est voulu, car il s'est agi de donner la parole aux principaux acteurs concernés pendant la durée de l'enquête, en leur accordant toute la marge d'expression possible autour des préoccupations de la recherche, mais dans le cadre d'une méthodologie étroitement balisée par les deux principales interrogations de recherche exprimées au préalable.

Nous avons choisi d'articuler la partie empirique de cette recherche autour d'un groupe de discussion ciblé sur la base d'un échantillonnage pointu des participants. En deuxième lieu, nous avons retenu l'organisation d'une journée de réflexion au cours de laquelle des débats sont tenus à partir d'une grille de questions élaborées en fonction des objectifs de la recherche.

Ce choix méthodologique répond à une contrainte spécifique. Cette journée de discussion avec des travailleurs membres de la CENTRALE, issus de l'immigration a eu comme objectif de produire des données complémentaires sur :

- L'identification et l'analyse des difficultés et des obstacles auxquels doivent faire face les personnes immigrantes dans les milieux du travail;
- Sur les pratiques à développer en matière d'intégration de ces personnes et de leur participation aux activités syndicales;

Le but global clairement établi est ici d'identifier les meilleures conditions « pour un meilleur C'est pour dresser un portrait précis des difficultés auxquelles les personnes immigrantes nouvellement arrivées au Québec sont confrontées, que la composition du groupe de discussion a été modulée en fonction de la configuration sociodémographique des flux migratoires récents accueillis au Québec au cours des 10 dernières années.

Les membres du groupe de discussion ont été sélectionnés à partir de critères d'échantillonnage précis : l'origine ethnoculturelle, le secteur d'activité (public, privé et manufacturier, en plus d'une diversification au sein même de ces secteurs), le statut migratoire, la durée d'établissement au Québec, le genre, l'âge, la formation (niveau de qualification). Il est à noter que les participants sont établis principalement dans la région métropolitaine de Montréal, surtout en raison du fait que la plus grande partie (87 %) de l'immigration nouvellement arrivée au Québec s'établit à Montréal.

Cette enquête a été articulée, empiriquement, autour d'une « journée de réflexion » réunissant, pour les mettre en interaction :

- 1) certains responsables syndicaux de la CENTRALE et
- 2) des travailleurs Québécois d'origines ethnoculturelles diverses, simples adhérents, militants actifs, ou responsables syndicaux à divers niveaux. Ces membres, constitutifs du groupe échantillon, sont donc tous représentatifs, à un ou plusieurs titres de la diversité ethnoculturelle et professionnelle au sein de la CENTRALE.

3. Synthèse des résultats

3.1. La sous-représentation

Un des enjeux récurrents au cours de cette journée est celui de la déqualification et de la non-reconnaissance des acquis des travailleurs immigrants. Pour les participants, voir les syndicats s'engager dans ce dossier en projetant ces questions dans l'espace politique et le débat public serait un témoignage éloquent de leur volonté de travailler sur les problématiques qui les touchent plus particulièrement. Ce n'est cependant pas la seule raison de leur sous-représentation dans les structures syndicales. À ce niveau, les deux voies possibles ne sont pas mutuellement exclusives : on peut tenter d'y remédier par un meilleur accès aux structures professionnelles, par exemple par des campagnes ciblées pour motiver des personnes externes et principalement des personnes issues de l'immigration. On peut aussi, en même temps, cibler des membres dans une optique de responsabilité au niveau local et encourager le potentiel déjà existant en matière de représentation.

3.2. La CENTRALE face à la question de la diversité ethnoculturelle au travail

Les préoccupations du mouvement syndical au Québec et de la CENTRALE concernant les enjeux de l'intégration des travailleurs québécois d'origines ethnoculturelles diverses ne sont pas nouvelles. Cette recherche s'inscrit dans la continuité de plusieurs initiatives prises ces dernières années en la matière. Deux d'entre elles retiennent l'attention, car elles exposent les grandes orientations de la CENTRALE en la matière. Ces dernières y sont clairement exprimées en fonction des auditoires ciblés : les milieux du travail et les syndicats de la CENTRALE d'une part, et d'autre part, l'État, la société civile et les autres partenaires sociaux concernés.

Pour des raisons de cohérence nous évoquerons d'abord la dernière initiative, celle datant de 2006 et qui renvoie au mémoire présenté par la CENTRALE à la Commission de la Culture, en réponse à la consultation générale proposée par le Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC). Ce mémoire présente les principaux « commentaires de la CENTRALE » en matière de politiques publiques à mettre en œuvre pour agir contre le racisme et la discrimination.

Ce document note que « les syndicats ont un rôle essentiel à jouer dans l'accueil, l'intégration et le maintien en emploi des communautés culturelles » et que « les syndicats ont la responsabilité de s'assurer, avec l'employeur, qu'il n'existe pas de clauses dans les conventions collectives et de pratiques discriminatoires qui aient pour effet d'exclure des membres de certaines communautés » (p. 17). Pour cela, la CENTRALE propose :

- « Que la politique gouvernementale contre le racisme et la discrimination recommande le développement, de concert avec la commission des partenaires du marché du travail, d'une stratégie d'intervention à l'égard des travailleurs des communautés culturelles en portant une attention

particulière à la situation des communautés visibles et en développant des mesures qui leur sont spécifiques.

- Que dans l'élaboration de cette stratégie soient associés des représentants de ces diverses communautés ainsi que le Comité d'adaptation de la main d'œuvre-Personnes immigrantes (Camo-PI). »

- Ce document engage la CENTRALE à plusieurs niveaux dans son rôle d'acteur sociopolitique, notamment en vertu de son action dans le rapport Travail/État/Capital tel qu'il est conçu au Québec. Ce document prend une importance particulière au regard des débats actuels autour des accommodements raisonnables, de l'identité québécoise, de la question nationale et donc autour des enjeux majeurs de politiques publiques que ces questions soulèvent inmanquablement : interculturalisme ou pluralisme/multiculturalisme, communautarisme ou intégration citoyenne, rapport du droit des communautés et contraintes de laïcité, etc.

Ces débats ont provoqué de nombreuses prises de position récemment et les acteurs du mouvement syndical, comme la CENTRALE, sont naturellement interpellés et ne peuvent se permettre de continuer à s'en tenir à ce silence... assourdissant, alors même que les organisations syndicales de ce pays ont figuré, depuis les débuts de la Révolution industrielle, parmi les principaux artisans de l'entrée dans la modernité de la société et de l'État du Québec.

L'autre initiative, précédant celle du mémoire auprès du MICC et datant de mai 2005, est celle de la production et la publication d'un guide (CENTRALE, 2005) « à l'intention des comités exécutifs des syndicats ». Ce guide énonce les orientations générales de la CENTRALE en matière « d'intégration et en maintien en emploi des immigrantes et immigrants et des personnes des communautés culturelles et des minorités visibles » en vue « d'apprendre à travailler ensemble ». Deux principaux constats s'imposent, qui montrent que cette initiative a un avers et un revers.

Quelques remarques critiques

Au niveau des concepts, comme l'indiquent les termes contenus dans le titre principal et les sous-titres, ce guide évoque indifféremment les « immigrants-es », les « personnes des communautés culturelles », les « personnes des minorités visibles » et même les membres de « communautés visibles » (Mémoire pour le MICC, p. 17).

Au niveau des grands enjeux sociaux, le guide traite à la fois de « questions d'immigration » et de « relations interculturelles ». Que peut-on en conclure?

Ce sont là autant d'enjeux économiques, sociaux et politiques dont la CENTRALE se préoccupe légitimement, mais qui paradoxalement fragilisent la pertinence et la fonction initiale d'un guide qui, finalement :

- évacue *de facto* tous les enjeux directement reliés aux espaces du travail et des milieux des entreprises et, du même coup,
- se trompe de cible, car le public visé — exécutifs, base militante et acteurs de terrain — ne peut instrumentaliser le contenu et les choix exprimés dans le document et qui sont manifestement destinés à la société civile et à l'État.
-

3.3. Des stratégies syndicales en déphasage avec les enjeux sociaux et politiques de la diversité ethnoculturelle au travail?

Question : Les pratiques à promouvoir par la CENTRALE — en tant qu'organisation syndicale et acteur sociopolitique — en matière d'intégration syndicale des travailleurs d'origines ethnoculturelles diverses doivent-elles être nécessairement mises en relation avec des questions sociétales et politiques plus larges comme : la régionalisation de l'immigration, l'évolution démographique ou encore la francisation des entreprises (politique et enjeux reliés, sur le plan sociohistorique à la domination anglophone, et sur le plan politique à la question nationale)?

Ces questions se situent manifestement au niveau sociopolitique de l'action syndicale et donc à mener en direction de l'État, du Capital et/ou de la société civile, et non pas au niveau de l'action syndicale sur le terrain du travail où les enjeux de représentation collective, de négociation, militance, d'organisation et de développement syndical, impliquent une action locale et un discours en cohérence avec ces mêmes enjeux. Le problème se pose donc moins au niveau du discours que de la cible visée.

Cibler le lieu privilégié de l'action syndicale : le travail et ses espaces! Car c'est là que se construisent les rapports sociaux porteurs d'intégration

Les constats soulignés ici ne remettent pas en question la pertinence des enjeux sociétaux (régionalisation de l'immigration, enjeux linguistiques et question nationale par exemple). Ils soulignent le fait que ces enjeux soient déployés non pas dans l'espace public (là où se discute ce type d'enjeux de société), mais dans les espaces du travail et en direction d'exécutifs de syndicats locaux. Ces acteurs — militants de base et exécutifs de section et affiliés — peuvent certes recevoir et comprendre ces discours, mais ils ne sont pas moins conscients que ces discours ne répondent en rien aux préoccupations quotidiennes concrètes qui sont les leurs dans les milieux du travail et des organisations syndicales. Cela, parce que cette question d'intégration de leurs collègues de travail et camarades de militance implique une politique, des pratiques et un discours syndicaux conçus et adaptés à la mesure de ces espaces, et donc à la réalité de ce monde du travail où ils vivent.

En d'autres termes, il ne s'agit pas ici de négliger, par exemple, un enjeu aussi important que la question nationale et les positions politiques de la CENTRALE en la matière, bien au contraire.

Les espaces sociaux du travail comme lieux structurants de la socialisation professionnelle

Il est par ailleurs clair que ces interrogations sur les grandes questions de la société québécoise sont en lien direct avec les conditions dans lesquelles se réalise la socialisation professionnelle (notamment par la syndicalisation et l'engagement dans l'action collective) des travailleurs québécois d'origines ethnoculturelles diverses dans les milieux du travail. C'est-à-dire là où l'action syndicale se déploie non seulement institutionnellement, mais également informellement en offrant un cadre orientant les conditions de cette socialisation :

- Intégration dans les structures syndicales (engagement et participation aux décisions);
- Sensibilisation aux enjeux sociolinguistiques attachés au travail (enjeux de francisations, etc.);
- Conscientisation par rapport à la Question nationale;
- Lutte contre le racisme et la discrimination (dans les milieux du travail notamment).

Bref, il s'agit d'intervenir dans les espaces mêmes du travail et des rapports sociaux qu'il structure, et donc sur les paramètres les plus déterminants de l'intégration socioprofessionnelle.

Au fond, les constats que nous tirons ici ne sont pas étrangers aux conclusions produites par cette recherche, dans la mesure où les premiers expliquent en grande partie les secondes.

Choix d'orientation

En dernière analyse, s'il y a une leçon principale à extraire de l'analyse globale des documents des prises de position de la CENTRALE de même que de l'enquête qui vient d'être réalisée, ce serait la suivante.

La responsabilité et le rôle de la CENTRALE, comme celui des autres composantes du mouvement syndical, n'est pas d'élaborer une politique d'intégration de communautés, de minorités ou de quelque groupe organisé que ce soit. La fonction sociale, économique et politique — qu'elle s'est historiquement forgée par la lutte et qui a fait d'elle l'actrice qu'elle est devenue — lui commande de :

- fonder ses pratiques et ses politiques en matière de diversité culturelle et/ou ethnoculturelle, sur l'intégration d'individus travailleurs, et non pas de personnes perçues comme membre de différentes communautés et qu'il s'agit d'« intégrer » en bloc sur la base des critères de leur appartenance communautaire;
- d'adopter le principe de la primauté du rapport de classe sur les rapports sociaux communautaristes : les rapports de force dans les milieux du travail ne sont pas structurés par les rapports communautaires, mais par les modes d'organisation du travail et les nouvelles stratégies des organisations (le Capital), tout cela sous l'arbitrage de l'État, dans le cadre du rapport institutionnel Travail/État/Capital que le mouvement syndical, et la CNS au premier chef, ont intérêt à préserver et à renforcer.

-
Cette approche est majeure pour l'orientation politique de l'action syndicale. Elle apparaît comme le fondement de la légitimité et de toutes les pratiques que le mouvement syndical pourrait déployer dans les deux principaux espaces : 1) les milieux du travail (et face à l'État dans le cadre du rapport institutionnel Travail/État/Capital) et 2) le champ politique de la société civile où il est appelé à s'exprimer et à construire des solidarités élargies pour soutenir son action dans les espaces du travail et de l'emploi.

Une telle posture la mettrait également à l'abri d'errements stratégiques. Il s'agit d'envisager une critique de ses pratiques actuelles non pas par la question « comment faire plus », mais « comment faire autrement ».

BIBLIOGRAPHIE

- Briskin, Linda. [2008]. Cross-constituency Organizing in Canadian Unions, in *British Journal of Industrial Relations*, juin, pp. 221-247.
- Briskin, Linda. [2006]. *Union Leadership and Equity Representation*, Paper for the Union Module of the Gender and Database, avril. Consulté le 5 février. En ligne : http://www.genderwork.ca/Briskin_Leadership_Paper_April_2006.pdf
- Bronfenbrenner, Kate et Robert Hickey. [2004]. Changing to Organize : A National Assessment of Union Strategies, in Milkman, Ruth et Kim Voss (dir.). *Rebuilding Labor. Organizing and Organizers in the New Union Movement*, Ithaca/London, Cornell University Press, pp. 17-61.
- Defreitas, Gregory. [1993]. Unionization among Racial and Ethnic Minorities, in *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 46, no. 2, janvier.
- Hunt, Gerald. [2007]. Introduction, in Hunt et Rayside [Dir.]. *Equity, Diversity and Canadian Labour*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, pp. 3-24.
- Milkman, Ruth. [2006]. *L.A. Story. Immigrant Workers and the Future of U.S. Labor Movement*, New York, Russel Sage, 244 p.
- Munck, Ronaldo. [2010]. « Globalization, Migration and Work: Issues and Perspectives ». *Labour, Capital & Society*, vol. 43, no 1, p. 155- 177.
- Ness, Immanuel. [2005]. *Immigrants, Unions and the New U.S. Labor Market*, Philadelphie, Temple University Press, 230 p.
- Paquet, Renaud. [2004]. « Des théories du syndicalisme : synthèse analytique et considérations contemporaines ». *Relations industrielles*, vol. 59, no 2, p. 295- 320.
- Reitz, Jeffrey G. et Anil Verma. [2004]. Immigration, Race, and Labor : Unionization and Wages in the Canadian Labor Market, in *Industrial Relations*, vol. 43, no. 4, octobre, pp. 835-854.

- Rosenfeld, Jake et Meredith Kleykamp. [2009]. Hispanics and Organized Labor in the United States, 1973 to 2007, in *American Sociological Review*, vol. 74, no. 6, décembre, pp. 916-937.
- Schrover, Marlou, Joanne Van der Leun et Chris Quispel. [2007]. « Niches, labour market segregation, ethnicity and gender ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 33, no 4, p. 529- 540.
- Soussi, Sid Ahmed. [2010]. « Conflictualité sociale, syndicalisme et diversité ethnoculturelle ». *Conjonctures*, no 48-49 Été-automne, p. 49- 82.
- ———[2012]. « Les rapports Nord/Sud dans le mouvement syndical international : le poids de l’histoire et la rigidité des structures ». *Revue québécoise de droit international*, vol. Hors-série, no novembre 2012, p. 102- 127.
- ———[2015]. « L’action internationale des organisations syndicales québécoises ». *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, no 52. En ligne. <<http://interventionseconomiques.revues.org/2498>>. Consulté le 3 mars 2015.
- Soussi, Sid Ahmed et Jean-Claude Icart. [2010]. « Diversité ethnoculturelle au travail et syndicalisme : pour une culture syndicale de l’agir ensemble. Rapport de recherche ». *Les Cahiers de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC), UQAM*, no 34. En ligne.
- Waldinger, Roger. [2005]. « 12 Networks and niches: the continuing significance of ethnic connections ». *Ethnicity, Social Mobility, and Public Policy: Comparing the USA and UK*, p. 342.

Séance 3A - Trajectoires des innovations sociales : une perspective historique / *Social innovation paths : a historical perspective*

L'économie sociale, vecteur d'innovation et de transformation sociales. Le cas du Québec à travers la revue du Ciriec-Canada (résumé)

Jacques L. Boucher, Université du Québec en Outaouais

L'économie sociale est très souvent présentée par ses protagonistes et ses analystes comme potentiel d'alternatives (Lévesque, Joyal et Chouinard, 1989) par rapport à l'économie capitaliste de marché et à l'économie publique. Par ailleurs, elle est souvent désignée comme un tiers-secteur, en milieu anglo-saxon particulièrement, laissant entendre qu'elle représente un secteur complémentaire ou subsidiaire aux deux autres. Par contre, elle est très généralement présentée comme inventive, innovante sous différents plans et dans différents secteurs (Bellemare et Boucher, 2006 ; Lévesque, 2006), proposant des réponses réelles à des besoins où l'économie de marché n'identifie pas de rendement potentiel suffisant pour les intérêts privés ou que le secteur public n'arrive pas à assumer adéquatement. En même temps, elle de plus en plus considérée comme économie plurielle, particulièrement dans la perspective d'une économie solidaire (Laville, 1994) et du développement local et territorial (Favreau, 1999). Nous pouvons donc nous demander si l'économie sociale comporte effectivement un potentiel continu d'innovation dans des contextes en mouvance permanente. Plus, est-elle porteuse de transformation sociale, tant sur le plan économique que social et culturel, ce qu'en espèrent généralement ses protagonistes ?

Cette communication portera sur le potentiel transformateur de cette forme particulière d'activité économique, basée sur l'entrepreneuriat collectif et visant souvent l'intérêt général, à partir du cas du Québec. Elle s'appuiera sur la littérature pertinente par rapport à cette question et plus particulièrement sur la revue du Ciriec-Canada, un témoin important du rôle de l'économie sociale sur la société québécoise. Cette revue paraît sous le vocable *Économie et Solidarités* depuis tout près de 20 ans. Au départ, en 1967, on la désignait comme la *Canadian CIRIEC Review / Revue du CIRIEC canadien*. Entre 1985 et 1996, elle portait le nom de *Coopératives et développement*. Ce changement de vocable est déjà indicatif de l'évolution de sensibilités et de pratiques du développement des milieux en lien avec la coopération et plus largement avec l'économie sociale. Or, cette évolution dépasse largement les vocables de désignation de la revue pour traverser le contenu des contributions et leurs thématiques, rendant compte de changements dans la perspective tant analytique que pratique du développement des collectivités et de leurs territoires.

De l'émergence à la reconnaissance des grappes d'innovation sociale. Trajectoire historique d'expériences coopératives en Picardie (1830-2014).

Sylvain Celle, Université Lille 1, Clersé

Depuis plusieurs années en France, l'innovation sociale est régulièrement mobilisée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et les pouvoirs publics comme un moyen d'apporter des solutions concrètes à la crise et aux défis sociaux et environnementaux du XXI^e siècle. Cette notion *a priori* nouvelle qui s'est récemment imposée dans le paysage institutionnel français n'en reste pas moins une notion polémique et polysémique (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012 ; Buccolo, Fraisse, Moisset, 2015). Une mise en perspective historique peut s'avérer intéressante pour éclairer l'ESS à travers l'innovation sociale en prenant soin de la situer dans le temps long et le changement institutionnel (Laville, 2013). L'histoire montre en effet que les grappes d'innovations sociales de l'ESS ont contribué aux transitions (innovations réparatrices) et aux transformations (innovations transformatrices) nécessaires pour sortir des grandes crises du capitalisme (Lévesque, 2012). À partir d'une approche institutionnaliste des innovations sociales de l'ESS (Bessis et Hillenkamp, 2012), ce papier étudie l'évolution de trois expériences coopératives et associatives en Picardie depuis le XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui dans les grandes phases d'innovation sociale de l'ESS au sein du capitalisme français (voir tableau ci-dessous). Ce papier s'intéresse d'abord à l'histoire du Familistère de Guise (1830-1880), puis à l'Union coopérative d'Amiens (1890-1940), et enfin à l'histoire contemporaine des Ateliers de la Bergerette (1960-2010).

Période	Phases innovantes de l'ESS (Draperi, 2014)	Phases du capitalisme (Boyer, 2015)	Expériences étudiées
XIX ^e	Utopie micro-république communautaire (associations de production et sociétés de secours mutuel)	Capitalisme libéral (régulation à l'ancienne à concurrentielle)	Familistère de Guise (1830-1880)
Fin XIX ^e et premier XX ^e	Utopie macro-république coopérative (coopératives de consommation, mutuelles et associations d'usagers)	Capitalisme hybride (régulation concurrentielle à administrée)	Union coopérative d'Amiens (1890-1940)
Deuxième XX ^e et début XXI ^e	Utopie méso-république territoriale (associations et coopératives multisociétaires et plurifonctionnelles)	Capitalisme administré (régulation administrée à financiarisée)	Ateliers de la Bergerette (1960-2010)

Une expérience associationniste : le Familistère de Guise (1830-1880)

Puisant ses racines dans les solidarités d'Ancien Régime, les premières associations (sociétés de secours mutuel, associations ouvrières, etc.) émergent au début du XIX^e siècle en Europe occidentale

en réponse à la question sociale. Le mouvement Associationniste qui se développe en France est au cœur des révolutions démocratiques de 1830 et de 1848, avant d'être réprimée au début Second Empire (1852-1870) et de renaître dans le mouvement coopératif naissant (Gueslin, 1998). Dans cette ébullition associationniste, et plus particulièrement dans la nébuleuse fouriériste (Desroche, 1975), JBA Godin (1817-1888), un ancien ouvrier devenu industriel à la tête des célèbres « poêles Godin », par ailleurs député et conseiller général de l'Aisne sous la Troisième République, est à l'origine du Familistère de Guise.

C'est au cours des années 1830-1840 que Godin découvre la misère ouvrière en France et s'engage dans le socialisme. Influencé aussi par diverses idées (féminisme, hygiénisme, républicanisme, etc.), il propose une série de réformes pour apporter des solutions concrètes à la question sociale. Fouriériste, Godin estime que le socialisme « n'est applicable que par voie d'expérimentation⁶¹ » et propose d'apporter les « équivalents de richesse » aux classes laborieuses. Entre 1840 et 1880, son petit atelier est devenu une grande manufacture d'appareils de chauffage de plus d'un millier de salariés. Soucieux d'améliorer les conditions de travail des ouvriers, Godin propose de réaliser la démocratie industrielle par l'association du capital et du travail afin de « remplacer l'arbitraire du salaire par un droit de participation proportionnel au concours que le travail apporte dans l'œuvre de la production » par la répartition équitable des richesses entre « Capital, Travail et Talent » (Godin, 1871, p.45). S'inspirant du phalanstère, Godin expérimente dès les années 1860 un nouveau système de répartition des richesses pour favoriser la participation aux bénéfices des ouvriers par le vote et les primes, puis une nouvelle organisation du travail pour redonner le pouvoir aux travailleurs et favoriser les innovations grâce aux groupes, unions et conseils élus. Même si ces expérimentations ont plutôt échoué et ne mobilisent guère, les statuts de 1880 en fixent les règles de fonctionnement (Lallement, 2009).

Grâce aux bénéfices de son usine, Godin construit le Familistère ou Palais social au cours des années 1850-1880, un habitat unitaire en brique accueillant près de 2000 familistériens. L'habitation selon Godin doit « être un lieu de liberté, de calme, de paix, de tranquillité [...] entourée de tout ce qui est commode et agréable [...] surtout rapprocher les hommes et les unir dans une même pensée d'intérêt général » (Godin, 1871, p. 259). Influencé par le fouriérisme et l'hygiénisme, Godin conçoit un ensemble architectural particulièrement innovant pour l'époque (bâtiment, éclairage, ventilation, etc.) et développe un système de services collectifs (économats, monnaie locale, lavoirs, nourricerie, écoles primaires, piscine, bibliothèque, théâtre, etc.) et de protection sociale (caisses de secours, d'assurance maladie, etc. unifiées dans les Assurances mutuelles de l'Association en 1880) collectivement géré par les familistériens. Le Familistère est ainsi conçu pour favoriser la proximité et renforcer les vertus de

⁶¹ Godin, J.B.A. (1874). *Les Socialistes et les droits du travail*, Librairie de la bibliothèque démocratique, Paris, p. 22 ; cité par Lallement (2009, p. 72).

solidarité, de travail et d'hygiénisme. Les règles organisant la vie quotidienne dans le Familistère restent en partie informelles (malgré la surveillance réciproque, le charisme de Godin et le rôle des commissions) jusqu'aux statuts rédigés par Godin et adoptés en 1880 de l'Association coopérative du capital et du travail chargée de la gestion du Familistère et de l'usine (Lallement, 2009).

Si les statuts de l'Association consacrent juridiquement l'idéal d'abolition du salariat et de solidarité de Godin, les travailleurs et familistériens restent méfiants et s'y engagent difficilement. Ces innovations sociales, qui favorisent l'autonomie des travailleurs et des femmes ainsi que des rapports de production et de consommation plus solidaires et démocratiques face aux dérives du rapport salarial concurrentiel et du capitalisme libéral, véhiculent aussi les valeurs méritocratiques de Godin et tendent à reproduire les inégalités de classe et de genre dans l'usine et le Familistère. Malgré les tensions internes, les crises économiques et guerres mondiales, cette expérimentation a perduré après la mort de Godin en 1888 jusqu'à la dissolution de l'Association en 1968 (Dos Santos, 2016). Menacé par la ruine dans les années 1990, le Familistère accueille depuis 2010 un musée qui retrace son héritage.

Une expérience coopérative : l'Union d'Amiens (1890-1940)

L'économie sociale qui se met en place au tournant du siècle est divisée sur le plan idéologique (socialistes, solidaristes, libéraux, etc.) et juridique (coopératives, syndicats, mutuelles, associations). Sous la Troisième République (1870-1940), les mouvements mutualiste et coopératif regroupent des millions d'adhérents et participent à la mise en place d'une propriété sociale sous l'égide de l'État (Gueslin, 1998). Les coopératives de consommation connaissent un essor important au sein du salariat pour lutter contre la « vie chère », aspirant à l'avènement d'une République coopérative, elles s'organisent progressivement dans le premier XXe siècle au sein de la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation (FNCC) et ses organismes (Furlough, 1991). L'Union d'Amiens, une petite coopérative de consommation créée en 1892 par quelques syndicalistes et devenue la troisième plus grande coopérative de France dans les années 1930 (120 000 sociétaires, 160 000 000 francs de chiffre d'affaires, 360 succursales en Picardie), illustre assez bien la trajectoire du mouvement coopératif durant cette période⁶².

Influencés par l'associationnisme picard et surtout par le développement de la coopération socialiste dans le Nord et la Belgique, quelques syndicalistes amiénois créent en juillet 1892 « L'Union, société civile coopérative anonyme ouvrière de consommation et de prévoyance d'Amiens, fondée sous le patronage des syndicats ouvriers ». Deux conceptions pour les statuts s'affrontent – créer une coopérative syndicale pour améliorer le quotidien des ouvriers-syndiqués, ou créer une coopérative socialiste pour financer la propagande du parti – mais le modèle syndical est majoritairement adopté.

⁶² Sources : archives municipales d'Amiens et archives départementales de la Somme, Cozette (1921), Choquet (1935).

Le conseil d'administration (CA) d'abord composé de 18 membres élus par les syndicats (mouleurs, tisseurs, typographes, cordonniers, teinturiers et ouvriers en voiture) se réunit chaque semaine pour discuter et gérer l'Union. Les statuts évoluent régulièrement, et l'Union passe en 1912 d'un modèle syndical où seuls les ouvriers syndiqués pouvaient être sociétaires (art.9), à un modèle rochdalien plus classique ouvert à tous les consommateurs (principe de la porte ouverte). Après la Guerre, l'Union devient une société de développement en absorbant et multipliant ses succursales en Picardie⁶³ et participe activement aux organismes coopératifs nationaux. Son CA s'élargit aux coopérateurs de succursales et non-syndiqués tandis que ses assemblées générales (AG), qui rassemblaient plusieurs milliers de personnes au début du siècle, sont délaissées par les sociétaires. C'est le conseil administratif (12 membres élus par le CA) et le directeur général et ses deux administrateurs délégués qui dirigent l'Union. Une gouvernance plus gestionnaire, revendiquant sa neutralité au détriment de l'esprit syndical et socialiste des premiers temps, qui illustre le développement de l'Union.

Malgré des débuts difficiles – « Le matériel était des plus modestes : un comptoir, représenté par deux volets posés sur des tréteaux ; pour casiers, quelques caisses vides alignées et superposées contre les murs » (Cozette, 1921, p. 9) –, l'Union développe son activité commerciale (épicerie, boulangerie, charbon, charcuterie) financée par sa Caisse d'économie (1901) et les emprunts et aides des syndicats et coopérateurs. Durant la Guerre, la coopérative ravitaille la population devenant « ainsi un service public de toute première utilité » (Cozette, 1921, p. 34) reconnue par les pouvoirs publics. Face à la concurrence du commerce capitaliste durant l'entre-deux-guerres, l'Union multiplie ses succursales coopératives en Picardie et son chiffre d'affaires, ses amortissements et immobilisations. Entre ses magasins, boulangeries, entrepôts et bureaux, l'Union emploie plus de 500 salariés dans les années 1930 qui profitent de conditions de travail et de droits sociaux favorables (salaires, horaires, retraite, congés payés, allocations maladies, etc.). Surtout, outre la ristourne aux sociétaires, l'Union développe des « œuvres sociales » qui s'élargissent au fil des années – protection sociale (caisses de secours, maladie, chômage, retraite, etc.), activités culturelles (sociétés de loisirs et sportives, centre d'études coopératives, bibliothèque, colonie de vacances, etc.) – et elle soutient aussi activement les luttes sociales⁶⁴ ainsi que les syndicats et groupes socialistes – tout en gardant son indépendance). Symbole de cette économie morale qui s'organise autour des activités économiques, sociales et

⁶³ L'Union d'Amiens devient l'Union du département de la Somme (1920), l'Union de la Somme, du Laonnois et du Beauvaisis (1932), les Coopérateurs de Picardie (1963), les Coopérateurs de Normandie Picardie (1990) avant d'être intégrée au Système-U-Nord-Ouest (2009).

⁶⁴ Par exemple, lors de la grève des ouvriers-boulangers d'Amiens en août 1906 concernant l'application de la loi sur le repos hebdomadaire, l'Union a baissé le prix du pain et soutenu les grévistes pour faire pression contre les patrons récalcitrants.

culturelles de l'Union, la Maison de la Coopération inaugurée en 1922 à Amiens accueille un magasin de vente, une brasserie, divers services et bureaux, des salles de réunions ouvertes à tous, une bibliothèque et un théâtre de 1500 places (Choquet, 1935).

Un des fondateurs et dirigeants de l'Union, Garbado, souligne en 1902 que « l'Union devrait être, dans la pensée de ses fondateurs, autre chose qu'une maison d'épicerie, autre chose qu'une imitation du commerce ; sans cependant négliger le côté matériel, [...] elle devait devenir quelque chose comme la forteresse des syndicats ouvriers en même temps qu'une œuvre de solidarité et d'éducation ouvrière⁶⁵ ». L'Union a participé à la démocratisation de la consommation matérielle et culturelle des classes populaires à Amiens et en Picardie, institution de régulation du marché et de protection sociale, elle a permis avec le mouvement coopératif d'amortir les contradictions du régime d'accumulation intensive sans consommation de masse du premier XXe siècle. Les femmes ont cependant été écartées de la gouvernance de l'Union tandis qu'une bureaucratie ouvrière plus réformiste s'est formée au détriment de la démocratie coopérative et des aspirations socialistes. L'Union et la coopération de consommation en général se sont progressivement banalisées dans le second XXe siècle avec le développement de la grande distribution et de l'État social. Aujourd'hui, l'Union n'est plus qu'une friche industrielle oubliée des mémoires collectives.

Une expérience autogestionnaire : Les ateliers de la Bergerette (1960-2014)

Durant les « trente glorieuses », la banalisation des mouvements coopératif, mutualiste et d'associations gestionnaires les poussent à affirmer une identité commune dans l'économie sociale (reconnu officiellement en 1981), institutionnalisation critiquée par l'économie alternative (années 1970-1980) puis l'économie solidaire (années 1990-2000). Une institutionnalisation qui se poursuit avec une loi-cadre en 2014 reconnaissant une économie sociale et solidaire unifiée malgré les tensions avec des mouvements proches comme l'entrepreneuriat social et les communs (Duverger, 2016). Entre les « crises » du compromis fordiste puis du compromis néolibéral, l'ESS depuis les années 1960 est souvent perçue comme un terreau d'innovations sociales cherchant à contester ou accompagner la « modernisation » du capitalisme et de l'État français. Première recyclerie de France, les Ateliers de la Bergerette n'ont cessé depuis plus d'un demi-siècle, entre tiers-mondisme et décroissance en passant par l'autogestion, de promouvoir des innovations sociales en donnant une autre valeur aux déchets⁶⁶.

⁶⁵ Cité par Choquet (1935, p. 30)

⁶⁶ Sources : entretiens avec les Ateliers de la Bergerette et l'ADEME Picardie, site Internet (<http://www.ateliers-bergerette.org>), articles de presse.

À la fin des années 1960 à Beauvais, quelques membres d'un Comité de jeunes contre la faim décident de créer l'Association des Jeunes pour l'Entraide et le Développement (AJED) pour récupérer des déchets (au cri de « Papier, chiffon, ferraille ») et financer des projets solidaires dans le Tiers-monde. Dans les années 1970, élargissant la solidarité au « Quart monde » avec des bibliothèques de rue et prêts solidaires, l'AJED prend aussi conscience de la crise écologique et du gaspillage. L'association, portée par plusieurs dizaines de bénévoles, achète une ferme rue de la Bergerette à Beauvais en 1975 qui devient un véritable espace communautaire (non sans tensions) à l'origine de nombreux projets associatifs. Dans les années 1980, quelques membres décident de renouveler le projet associatif autour de l'éducation populaire à l'environnement et au gaspillage par l'activité de récupération de déchets, et créent les Ateliers de la Bergerette en 1984. Avec la crise du bénévolat et pour pérenniser et professionnaliser leur activité, les Ateliers redonnent « le pouvoir aux travailleurs » (une quinzaine) dans l'association en promouvant l'autogestion. Au milieu des années 1990, les Ateliers attirent de nombreux porteurs de projets et collectivités locales, profitant d'une aide de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et du Conseil régional de Picardie, ils conceptualisent et modélisent le modèle de « recyclerie », avant d'impulser en 2000 un Réseau des Recycleries & Ressourceries⁶⁷ (qui compte aujourd'hui 140 adhérents). Une structuration en réseau qui permet de préserver leur organisation autogestionnaire tout en facilitant la diffusion et l'appropriation du modèle des recycleries. Dans les années 2000, les Ateliers participent au Réseau d'Échanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires (REPAS), s'ouvrent vers des thématiques comme la décroissance et le réemploi et se rapprochent des collectivités territoriales sur leur compétence déchet.

Aujourd'hui, l'activité des Ateliers s'organise autour de « Collecter, valoriser, revendre et sensibiliser ». En 2014, les Ateliers ont collecté plus de 400 tonnes de déchets (apports volontaires et collectes) dont plus de 90% revalorisés (15% réemployés, 75% recyclés, 10% enfouis) alors que les déchets restent encore essentiellement enfouis ou incinérés en France. Avec un chiffre d'affaires de 229 730 €, le modèle économique basé à 70% sur l'autofinancement et 30% sur des aides publiques permet d'assurer une certaine indépendance et la pérennité de l'activité et des emplois. Les objets réemployables sont mis en vente dans trois magasins, dont le « Recycl'à Brac » à la Bergerette, dans lequel sont vendus à prix réduit des meubles, livres, pièces détachées, etc. La sensibilisation par l'éducation populaire permet d'agir à la source du déchet auprès d'un public varié (animations scolaires, personnes en insertion, événements publics, etc.) tout en s'élargissant avec des soutiens publics à de nouveaux dispositifs de sensibilisation sur la rénovation énergétique. « Il ne s'agit pas seulement de ramasser pour revendre » souligne un fondateur, car « c'est l'éducation qui permettra d'arriver au but politique de la recyclerie : la décroissance » (Labouret et Mercier, 2005) et changer

⁶⁷ A la suite d'échanges avec des recycleries du Nord-Pas-de-Calais et le Réseau des ressourceries du Québec.

durablement les comportements individuels et collectifs. L'organisation autogestionnaire permet de lutter contre la précarité et professionnaliser le travail du déchet, les salariés ont des salaires égaux, partagent les responsabilités et les prises de décisions (les salariés sont majoritaires dans le CA mais la gouvernance évolue actuellement), et partagent les tâches communes (accueil, collecte, etc.) et plus spécifiques (ateliers de valorisation, animation, etc. Cette aspiration autogestionnaire qui n'est pas sans difficulté au quotidien, n'échappe pas non plus aux rapports sociaux inégalitaires entre salariés, comme aux évolutions récentes de l'économie du déchet (lourdeur réglementaire et concurrence capitaliste).

Le tiers-mondisme, l'autogestion et l'écologie au cœur des Ateliers apparaissent comme autant de réponses à l'internationalisation inégalitaire du capitalisme, à la crise du rapport salarial fordiste puis néolibéral comme à la crise écologique. Mais ces aspirations, d'abord contestatrices, ont été progressivement récupérées dans les dynamiques du capitalisme contemporain. L'autogestion et le réseau ont permis de développer une nouvelle organisation du travail source de précarité pour les travailleurs (Boltanski et Chiapello, 1999), la crise écologique est devenue source d'inégalités environnementales et de profits croissants (Keucheyan, 2014), outre la marchandisation des déchets (des chiffonniers à Veolia Propreté), le réemploi participe aussi d'un nouveau capitalisme de l'enrichissement (Boltanski et Esquerre, 2017). L'État joue aussi un rôle ambigu et participe à la récupération capitaliste de certaines activités non lucratives de l'ESS, malgré l'espoir d'une économie alternative du déchet plus respectueuse des travailleurs et de l'environnement.

En réponse à la question sociale et écologique depuis deux siècles, l'ESS a tenté d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grandes crises du capitalisme. Organisée de manière volontaire et collective sur des principes solidaires et démocratiques, l'ESS a contribué à porter des changements institutionnels localisés et ascendants pour transformer les rapports sociaux et compromis institutionnalisés en faveur des groupes sociaux subalternes et de modèles de justice alternatifs. L'avènement de l'État social au XXe siècle est par exemple intimement lié à la généralisation d'innovations sociales de l'ESS. Mais l'histoire ambiguë des expériences picardes (des « modèles » sans « écoles ») et de leurs utopies invite à relativiser la capacité des innovations sociales à réduire les inégalités (classe, genre, race, écologique) et à transformer la société dans une perspective plus démocratique et solidaire. L'histoire de l'ESS montre souvent une récupération (plutôt qu'une contagion) des innovations sociales par le capitalisme (en lien avec l'État) en vue de nouvelles sources de profit.

Bibliographie

- Bessis, F. et Hillenkamp I. (2012). « L'innovation sociale par l'économie solidaire en Bolivie : une démocratisation des conventions de production et de genre », *Innovations*, 2/2012, n° 38, p. 85-105.
- Boltanski L. et Chiapello E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Boltanski L. et Esquerre A. (2017). *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Paris, Gallimard.
- Boyer, R. (2015). *Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*, Paris, Découverte.
- Bucolo E., Fraisse L. et Moisset P. (2015). « Innovation sociale, les enjeux de la diffusion », *Sociologies pratiques*, 2/2015, n° 31, p. 1-6.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Choquet, A. (1935). *L'Union coopérative d'Amiens*, Paris, Librairie technique et économique.
- Cozette, E. (1921). *L'Union d'Amiens. Société coopérative de consommation et de prévoyance. Historique de la Société. 1892-1920*, Amiens, Imprimerie Nouvelle.
- Desroche, H. (1975). *La Société festive. Du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués*, Paris, Seuil.
- Dos Santos, J. (2016). *L'utopie en héritage. Le Familistère de Guise (1888-1968)*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais.
- Drapéri, J.F. (2014). *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*, Paris, Dunod
- Duverger, T. (2016). *L'économie sociale et solidaire. Une histoire de la société civile en France et en Europe de 1968 à nos jours*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Furlough, E. (1991). *Consumer Cooperation in France: The Politics of Consumption 1830-1920*, Ithaca, Cornell University Press.
- Godin, J.B.A. (1871). *Solutions sociales*, éd. de 1979, Quimperlé, La Digitale.
- Gueslin, A. (1998). *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle*, Paris, Economica.
- Keucheyan, R. (2014), *La nature est un champ de bataille*, Paris, Découverte.
- Labouret, A. et Mercier, A. (2005). « Les Ateliers de la Bergerette. Des déchets pour la décroissance », *S!lence*, n° 330, décembre 2005.
- Lallement, M. (2009). *Le travail de l'utopie. Godin et le familistère de Guise*, Paris, Belles Lettres.

Laville, J.L. (2014), « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique », *L'innovation sociale*, Toulouse, ERES, p. 45-80.

Lévesque, B. (2012), « Crises et innovation sociale », *La Revue Nouvelle*, mai-juin 2012.

Richez-Battesti, N., Petrella, F. et Vallade, D. (2012). « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, 2/2012, n° 38, p. 15-36.

Toucas, P. (dir.) (2005). *Deux siècles de pratiques coopératives*, Paris, Editions de l'Atelier.

Return to the origins of the third sector makes redundant the concept of social innovation.

Leslie Huckfield, Caledonian University et Yunus Center for Social Business and Health

Overlooking 1970s and 1980s Innovative Structures Empirical Background

Neglect of and misunderstanding about origins and antecedents from the 1970s onwards has not only miscast the role of social enterprise and third sector organisations but also undermined their socially innovative role, especially in the UK. Many current academic contributions on social innovation overlook the emergence of innovative third sector structures during the 1970s and 1980s, throughout the voluntary and community sector. Many have been more recently “colonised” during academic discourses which promotes their conversion into vehicles for low cost public service delivery.

Little Understanding of Social Innovation Required

Many earlier third sector organisations, including worker cooperatives, community enterprises and local regeneration structures were essentially socially innovative in the face of massive job losses through large scale deindustrialisation. Cripps provides a context and background to third sector structures’ social innovation, “By the end of 1980, the UK’s total output of manufactures had fallen back to the level achieved in 1967 and the volume of production of many individual industries was back to the 1950s. Employment in most was back to the level of the 1940s and some to levels not experienced since before the Second World War” (Cripps 1981). Confronted with this scale of problems, many local community structures had no alternative but to be innovative.

Hudson summarises job losses over a longer period (Hudson, 2010) “In particular, there has been a dramatic process of deindustrialisation with UK employment in manufacturing decreasing from 7,053,000 in 1979 to 2,730 000 in 2009”. Despite the 1967 devaluation of Sterling as a Reserve Currency (Godley, May 1977), the collapse of manufacturing (Rowthorn and Ramaswamy, 1997) the need to reduce public expenditure (Robinson and Wilkinson, 1977), the collapse of the Keynesian welfare state and the onset of a ‘Schumpeterian Workfare Postnational Regime (Jessop, 2002) also presented a context of for the introduction of Urban Policy.

It appears difficult to many contributors to realise the scale of the change from the pre 1970 Golden Age (Lipietz et al., 1990) with its tide of deindustrialisation and job losses that resulted. Lipietz (Lipietz, 1997, p. 4) summarises that the “1980s did not favour those who made the most consistent efforts

towards flexibilisation”, since these countries “suffered simultaneous deindustrialization and a deepening deficit in the balance of payments for manufactured goods”.

Different Interpretations

Moulaert and Ailenie provide a good definition of social innovation which provides a basis for distinguishing between French and Anglo Saxon approaches. (Moulaert and Ailenie, 2005, p. 2037)

“Social innovation in the economy is mainly about the (re)introduction of social justice into production and allocation systems. Although current literature on the social economy addresses the challenge of bringing social justice values back into the economy— for example, by combating social exclusion, fostering development in particularly deprived localities and reinventing solidarity in production relations—it says little, and that inadequately, on the analytical questions arising from current social economy practice”

Godin and Benoit also describe differences between Anglo Saxon and French approach (Godin, Benoit, 2012, p. 40) “To many writers, in France but also elsewhere, the concept is placed within a left-wing ideology, either explicitly or implicitly. Social innovation privileges the non-institutional, the ‘alternative’ and the ‘marginal’.

The UK academic agenda is dominated by the EMES (Emergence of Social Enterprise) focus on a narrow marketised part of the social economy, much of which is not conducive to social innovation. Social enterprise is defined in market and business terms so that it represents only a portion of the wider social enterprise community (Fecher and Levesque, 2015, p. 184). Their analysis shows the European Union has move in the same direction:

“The conceptualizations of academics limit themselves here to the comparison of the social economy advanced by CIRIEC (Chaves and Monzon) with the social enterprise’ proposed by the research network EMES (Borzaga, Defourny and Nyssens)..... According to the proposed analysis, the conceptualizations of the European Union and its various bodies will tend in the direction of the social enterprise rather than that of the social economy, even if these conceptualizations are considered evolutive”

De Cuyper et al complain that EU (and UK) definitions are dominated by the narrower view offered by EMES (De Cuyper et al., 2015, p. 273)

“EMES-researchers use the term ‘social enterprises’ (Borzaga and Defourny 2001, Defourny and Nyssens 2010, 2013) to refer to ‘those organizations that are at the

crossroads of market, public policy and civil society' (Nyssens 2006). According to Monzon and Chaves (2012) it refers to the market sub-sector of the social economy".

They also complain that this has hindered the development of the social economy in Flanders (De Cuyper et al., 2015, p. 268) "a restricted view on the social economy coupled with a silo-approach in the development of supportive policy measures is still hindering the development of the field..."

Social Innovation Marginalised by Marketisation

Though not frequently recorded, there were considerable numbers of local organisations practising social innovation in the 1970s and 1980s (Knight and Hayes, 1982, p. 10)

"The community work service of the London Voluntary Service Council knew of 31 similar voluntary sector projects in London in December 1980. The Greater London Council located some 50 producer cooperatives in London....the London Voluntary Service Council conducted a postal survey of employment projects in London in the summer of 1981 and found 130".

And though, as shown later, barely recognised in Government policy, many of these projects were beginning to deliver results (Knight and Hayes, 1982, p. 101): "the projects in our sample are tangible examples of a new order. Some people are making connections between social and economic and community goals. They are trying to make capital work for people instead of people work for capital"

Richardson also describes what was taking shape (Richardson, 1986, p. 81) "Paul Hodson from the Urban Unit of the National Council for Voluntary Organisations (NCVO). estimated that there were presently about 4,500 different voluntary groups receiving some £78mn in Urban Programme (UP) funding. As well as providing a major source of income the UP was seen to have given the VS an opportunity to influence local government policy making.

In a wide ranging survey of structures across the UK, Gostyn et al (Gostyn, Hudson et al. 1981) described "established community/voluntary organisations establishing commercial subsidiaries, generally take the form of companies limited by guarantee or companies which are limited by shares, with the shares wholly owned by the host organisation". Before further local authority funding in the 1980s, most of these socially innovative emerging structures across the UK, were supported by the Calouste Gulbenkian Foundation (Thomas 1996, Hewison, Holden 2006) to become established in local communities.

Bennington gives a description of other emerging socially innovative community structures (Bennington, 1986, p. 16) “centres against unemployment, women's employment projects, industry-wide campaigns against closures, trade union and community resource centres, welfare rights campaigns and training projects for young people, women and ethnic minorities”

No UK Concept of the Social Economy

There is a long French History of the social economy, including Dunoyer (1830), August Ott “Traite d'economie sociale” (1851), Charles Gide and Leon Walras 1896. (Moulaert and Ailenei, 2005, p. 2040). “The social economy ... could be defined in the strict sense: the study of all efforts made to improve the condition of the people (Gide, 1912, p. 10)”. Moulaert and Ailenei continue (Moulaert and Ailenei, 2005, p. 2042)

“According to the approach used by Levesque et al. (1999), there exists a ‘third sector’, different from the traditional public ‘general interest serving’ and the private market sectors, that combines: formal and informal elements at the level of organisation (market, state, volunteering, self-help and the domestic economy), market and nonmarket-oriented production and valorisation of goods and services, monetary and non-monetary resources at the level of funding”

There is a significant difference in the history of the Regulation Approach in France. While in 1981, Aglietta, Boyer, Coriat and Lipietz became advisers to a Union to la Gauche Government in France, in 1983 a Labour Government with a similar manifesto (Labour Party, 2003) was heavily defeated. While the Mitterand Government “pursued old-style Keynesianism in one country (a return to an already exhausted mode of regulation), together with a more productivist restructuring programme to make French industry more competitive, based on technological modernisation” (Jessop, 1997, p. 509), overwhelmed by Reagan and Thatcher, the UK Labour Party then headed in the direction of “market socialism” (LeGrand and Estrin, 1989).

Lipietz is clear on the composition of the “third system) of (Lipietz et al., 1996, p. 141) “intermediate agencies of socially useful work”

As later Regulationists, Moulaert and Ailenei also describe this (Moulaert and Ailenei, 2005, p. 2041) “In the 1970s, the initiatives in the field of social economy were, on the one hand, reactions to the crisis of the mass-production system and, on the other hand, responses to the overburdening welfare state”.

They refer to “the goal was to establish a collective well-being and recreate social bonds between the people within their communities” (Lipietz, 2003) and the need to “seek solutions for the crisis of employment by the creation of enterprises d’insertion and of worker-owned co-operatives” (Mellor et al., 1988).

Jessop described this approach “This theoretical agenda found its political expression in an alternative economic strategy for France that could be pursued by a relatively autonomous state in order to promote a new class compromise and new structural forms and norms of production and consumption appropriate to the new economic circumstances” (Jessop, 1995, p. 504)

Mayer later describes (Mayer, 2003, p. 124) “third sector and social economy programmes that aim to compensate for the simultaneous fragmentation of the traditional structures of market and state”. Pierson (Pierson, 1996, p. 151) describes how “maturing social programs develop new bases of organized support that have substantial autonomy from the labour movement.”

Gradual Marketisation and Subordination to the State

The UK has witnessed many of the socially innovative organisations above brought to the market or become servants of the state. “The project of navigating the social becomes entirely one of discerning, affording, and procuring a personal solution to every socially produced problem” (Brown, 2006, p.704)

Brenner and Theodore provide more context for this introduction of neoliberalism and its transition from Reagan and Thatcher to Clinton, Shroeder and Blair (Brenner and Theodore, 2002, p. 359) “The transition from the orthodox, radically antistatist neoliberalisms of Reagan and Thatcher in the 1980s to the more socially moderate neoliberalisms of Blair, Clinton, and Schröder during the 1990s.”

Though some literature contributions describe the 1980s difficulties of third sector organisations under the top down and centralised approach of City Challenge and Single Regeneration Budget Challenge Funds (Foley, Hutchinson et al. 1998, Fordham, Hutchinson et al. 1999), Fordham and others recognised that these would not succeed without active community involvement (Fordham 1993).

For the wider voluntary sector, the Wolfenden Committee on the Future of Voluntary Organisations in 1977 reported on a substantial number of voluntary and community structures: Brandsen et al (Brandsen, Kendall et al. May 2008) describe Wolfenden’s Report as “a turning point in a number of senses”, including its “justification for strengthening a horizontal policy architecture centred on the

idea of 'intermediary bodies' at the local and national levels". All this meant that third sector organisations were not only becoming policy drivers, but agents of Government policy. Rochester reports (Rochester, 2013, p. 49) that as early in the process as 1981, a working party on 'Improving Effectiveness in Voluntary Organisation', set up by NCVO and chaired by the management 'guru' Charles Handy, pointed to the need for the sector to embrace the management practices of business and led to the establishment by NCVO of a Management Development Unit (National Council for Voluntary Organisations, 1981).

All this meant that despite a large number of local institutions, third sector capacity for social innovation was already becoming limited. By 1993, though public service delivery by these structures was not yet commonplace, Knight in the comprehensive Centris Report was already describing a "first and third force": "It acts philanthropically on sub-contract from the state. It is organised through not-for-profit companies that must conform to agreed criteria of operation..." (Knight 1993). McLaughlin (McLaughlin 2004) later suggested that the Centris Report foretold of a 'third force' of voluntary organisations which would make a "Faustian Pact" with the state as financier.

The UK approach gradually led to the marketised approach described above. Thatcher and Major Governments built on this "first force". Ross and Osborne (Ross, Osborne 1999) describe a "new public management agenda" (Hood 1991, Ferlie et al 1996), with its (p51) "ability to introduce service providers, especially the VCO sector, to the discipline of the market" (Mackintosh,1992).

Before the advent of New Labour in 1997, because Thatcher and Major Conservative Governments were wary of further involvement in the voluntary sector, the National Council of Voluntary Organisations itself took the initiative to set up a Commission on the Future of the Voluntary Sector under Nicholas Deakin (Deakin 1996). The Commission's key recommendation was a Concordat between the voluntary and community sector and Government, which later formed a basis for New Labour's channelling increased funding into the sector "by recommending that partnership could actually be operationalised through a Concordat between the third sector and the state" (Kendall, Knapp 1995). New Labour built on this.

Lewis describes these processes, with the state driving the third sector into delivery of public services with a gradual reduction of state funding and voluntary sector participation. (Lewis, 1999, p. 10) "Voluntary organisations may be in the process of becoming alternative, rather than supplementary or complementary, providers of welfare, but in a situation in which the state determines the conditions of provision without taking responsibility"

This “mobilisation” is also described by Peck and Tickell (Peck and Tickell, 2002a, p. 388) “..the neoliberal project itself gradually metamorphosed into more socially interventionist and ameliorative forms, epitomized by the Third-Way contortions of the Clinton and Blair administrations”

Jessop identifies (Jessop, 2002, p. 460) “growing reliance on partnership, networks, consultation, negotiation, and other forms of reflexive self-organization, rather than on the combination of anarchic market forces and top-down planning associated with the postwar “mixed economy”

Any third sector capacity for social innovation was rapidly disappearing. By 2000 the social economy as described by Leveque et al (Levesque, Benoît et al., 1999) that “combines: formal and informal elements at the level of organisation (market, state, volunteering, self-help and the domestic economy), market and nonmarket-oriented production and valorisation of goods and services, monetary and non-monetary resources at the level of funding” (Moulaert and Ailenei, 2005, p. 2042) was already disappearing

The situation described by Fecher and Levesque had already come to pass, with the wider social economy losing its relevance (Fecher and Levesque, 2015, p. 180) “the ways and means of State financing have changed radically: for one thing contracts are now tending to replace subsidies; for another, the financing of inputs (of supply) is yielding to financing of the output (of demand)”

Fuller and Geddes are dismissive of Labour’s “localisation” of the state (Fuller and Geddes, 2008, p. 275): “The contradiction of roll-out neoliberalism lies, therefore, in its subordination of the “social” to the market”. Most capacity for social innovation had all but disappeared.

Social enterprise and third sector structures now provide platforms for the implementation of “roll out neoliberalism”, especially during the 1997 New Labour administration (Peck and Tickell, 2002b). By the time of the Department of Trade and Industry’s social enterprise definition as “a business” in 2002 (Department of Trade and Industry 2002) much third sector territory had been completely transformed. This process was completed by the Treasury’s Cross Cutting Review (HM Treasury, 2002). Osborne and McLaughlin argue (Osborne and McLaughlin, 2004, p. 580) that the Review “encapsulates a future for a targeted part of the VCO (Voluntary and Community Organisation) sector as a professionalized and modernized service delivery agent for local public services, within a new agenda for the government of selective engagement with these targeted VCOs”.

Amin, Cameron and Hudson provide a good description of the result (Amin et al., 1999, p. 2044) “Without changes in the structure of current funding arrangements or the opening up of private investment to permit the development of longer term planning and the accumulation of community-

owned capital, however, the social economy offers few prospects for becoming economically independent of the state”.

Academia and Social Innovation

Social innovation has become relegated to an academic construct. The role for universities is highlighted by in the Report by Oxford Said Business School (Mulgan et al., 2007, p. 31) “through the employment of heads of social innovation and social transfer, running social laboratories or incubators to connect users and innovators, or setting up ‘social science parks’.”

Social Innovation has also been reinvented as a way of saving failing public service delivery. In Italy, Ferragina and Grisolia complain that this is inadequate to salvage a failing healthcare system (Ferragina and Grisolia, 2015, p. 9). They continue (Ferragina and Grisolia, 2015, p. 9) “social innovation might soon reveal itself as a convenient buzzword, an eclectic concept to dissimulate political choices, legitimated by the doctrine of budgetary constraints”

Fougere, Martin et al restate basic problem for social innovation (Fougere, Martin et al., 2017, p. 2)

“it is tempting to see Social Innovation policy discourse not so much as ‘an ideological reaction against an economistic and technologist view of socioeconomic and socio-political development’ (Moulaert et al., 2013: 14–15) but rather as a discourse that is largely in line with contemporary neoliberal hegemony (see, for example, Peck and Tickell, 2002)”.

Social Innovation has become First Aid

Berkhout gives a description of how social innovation now works in practice (Berkhout, Remko, 2014) “And so the social innovation community gets busy devising ingenious volunteering schemes in hospitals and facilitating communities to re-organize their depleted assets”. Scaling up is the problem (Berkhout, Remko, 2014) He continues “little deep digging is happening in the social innovation world to get at the underlying factors that perpetuate inequality and plunder the planet”.

Conclusion

Unless there is a recognition that, especially in the UK most social enterprises and third sector organisations were not formed to operate in a fully marketised economy as public service deliverers, any role in social innovation will be severely limited.

REFERENCES

- Amin, A., Cameron, A., Hudson, R., 1999. Welfare as Work? The Potential of the UK Social Economy. *Environ. Plan. A* 31, 2033–2051. doi:10.1068/a312033
- Benington, J., 1986. Local economic strategies: Paradigms for a planned economy? *Local Econ.* 1, 7–24.
- Berkhout, Remko, 2014. Irresistibly biased? The blind spots of social innovation [WWW Document]. OpenDemocracy. URL <http://www.opendemocracy.net/transformation/remko-berkhout/irresistibly-biased-blind-spots-of-social-innovation> (accessed 1.18.17).
- Brenner, N., Theodore, N., 2002. Cities and the Geographies of Actually Existing Neoliberalism? *Antipode* 34, 349–379.
- De Cuyper, P., Jacobs, L., Gijssels, C., 2015. More Than Work Integration Strategy for the Delimitation of a Population of Social Economy Actors for a Monitor of the Social Economy in Flanders. *Ann. Public Coop. Econ.* 86, 267–290. doi:10.1111/apce.12081
- Fecher, F., Levesque, B., 2015. PRESENTATION: SOME CURRENT ISSUES AND CHALLENGES IN THE SOCIAL ECONOMY. *Ann. Public Coop. Econ.* 86, 179–189.
- Ferragina, E., Grisolia, F., 2015. Social Innovation on the Rise: yet another buzzword in a time of austerity? *Salute E Soc.* 2015, 165–175. doi:10.3280/SES2015-001013EN
- Fougere, Martin, Segerctantz, Beata, Seeck, Hannele, 2017. A critical reading of the European Union's social innovation policy discourse: (Re)legitimizing neoliberalism. *Organisation* January 09 2017, 1–15. doi:10.1177/1350508416685171
- Fuller, C., Geddes, M., 2008. Urban Governance Under Neoliberalism: New Labour and the Restructuring of State-Space. *Antipode* 40, 252–282.
- Godin, Benoit, 2012. *Social Innovation: Utopias of Innovation from c.1830 to the Present*.
- Gregory, Dan, D., 2016. That New Car Smell: Social Innovation, Maintenance and Civil Society. [WWW Document]. URL <https://static1.squarespace.com/static/56a8e2fca12f446482d67a7a/t/5701a88022482eac5261c7ba/1459726466018/That+New+Car+Smell.pdf> (accessed 1.18.17).
- HM Treasury, 2002. *The Role of the Voluntary and Community Sector in Service Delivery: A Cross Cutting Review*. HM Treasury, London.
- Hudson, R., 2010. The Changing Geography of Manufacturing and Work: made in the UK?, in: Coe, N., Jones, A. (Eds.), *The Economic Geography of the UK*. Sage, London, pp. 139–152.

- Jessop, B., 2002. Liberalism, Neoliberalism, and Urban Governance: A State Theoretical Perspective. *Antipode* 34, 452–472.
- Jessop, B., 1997. Twenty years of the (Parisian) regulation approach: The paradox of success and failure at home and abroad. *New Polit. Econ.* 2, 503–526. doi:10.1080/13563469708406326
- Jessop, B., 1995. The regulation approach, governance and post-Fordism: alternative perspectives on economic and political change? *Econ. Soc.* 24, 307–333.
- Knight, B., Hayes, R., 1982. *The Self Help Economy: Social and Economic Development in the Inner City* (No. 0 901171 33 6). London Voluntary Service Council, London.
- Labour Party, 2003. “New Hope for Britain” Labour Party Manifesto 1983 Public and Cooperative Enterprise.
- LeGrand, J., Estrin, S., 1989. *Market socialism*. Clarendon Press, Oxford.
- Levesque, Benoît, Malo, Marie Claire, Girard, Jean Pierre, 1999. *L’ancienne et la Nouvelle Économie Sociale : Deux Dynamiques, Un Mouvement ? Le Cas Du Québec* [WWW Document]. ESG UQAM. URL <https://chaire-ccgb.uqam.ca/la-recherche/cahiers-de-recherche/11-cahiers-de-recherche/104-l-ancienne-et-la-nouvelle-economie-sociale-deux-dynamiques-un-mouvement-le-cas-du-quebec.html> (accessed 2.26.17).
- Lewis, J., 1999. The voluntary sector in the mixed economy of welfare, in: Gladstone, Derek (Ed.), *Before Beveridge: Welfare before the Welfare State*. THE IEA HEALTH AND WELFARE UNIT, London, pp. 10–17.
- Lipietz, A., 1997. The post-Fordist world: labour relations, international hierarchy and global ecology. *Rev. Int. Polit. Econ.* 4, 1–41. doi:10.1080/096922997347841
- Lipietz, A., Catterall, B., Hutton, W., Girardet, H., 1996. The third sector: resolving the crisis of the welfare state. *Cityanalysis Urban Trends culture theory policy action* 1, 141–144.
- Lipietz, A., Glyn, Andrew, S.A., Hughes, Alan, Singh, Ajit, 1990. *The Golden Age of Capitalism: Reinterpreting the Postwar Experience*.
- May, J., Cloke, P., Johnsen, S., 2005. Re-phasing Neoliberalism: New Labour and Britain’s Crisis of Street Homelessness. *Antipode* 37, 703–730.
- Mayer, M., 2003. The onward sweep of social capital: causes and consequences for understanding cities, communities and urban movements. *Int. J. Urban Reg. Res.* 27, 110–132.

- Moulaert, F., Ailenei, O., 2005. Social Economy, Third Sector and Solidarity Relations: A Conceptual Synthesis from History to Present. *Urban Stud.* 42, 2037–2053. doi:10.1080/00420980500279794
- Mulgan, G., Tucker, S., Ali, R., Sanders, B., 2007. *Social Innovation: What it is, Why it matters and How it can be accelerated.* Oxford Said Business School, Oxford.
- Osborne, S.P., McLaughlin, K., 2004. The Cross-Cutting Review of the Voluntary Sector: Where Next for Local Government Voluntary Sector Relationships? *Reg. Stud.* 38, 571–580.
- Peck, J.A., Tickell, A., 2002a. Neoliberalizing Space. *Antipode* 34, 380–404.
- Peck, J.A., Tickell, A., 2002b. Neoliberalizing Space. *Antipode* 34, 380–404.
- Pierson, P., 1996. The new politics of the welfare state. *World Polit.* 48, 143–179.
- Richardson, P., 1986. The urban programme what has it achieved? *Local Econ.* 1, 79–82.
- Robinson, J., Wilkinson, F., 1977. What has become of employment policy? *Camb. J. Econ.* 1, 5–14.
- Rochester, C., 2013. *Rediscovering Voluntary Action: The Beat of a Different Drum.* Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- Rowthorn, R.E., Ramaswamy, R., 1997. *Deindustrialization: causes and implications.* IMF working paper, Washington DC.

Séance 3B - Système agro-alimentaire : de l'entrepreneuriat collectif à l'économie collaborative /
Agri-food system : from collective entrepreneurship to collaborative economy

Le prix juste comme outil de performance d'une économie alternative. Cas de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Alter-

Marion Maignan, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

1. Contexte de la recherche

Le modèle de production, consommation et distribution agro-industriel fait l'objet depuis les années 1970 de critiques portant sur son impact environnemental, économique et sociétal. En réponse à ces enjeux, s'est développée depuis les années 60 au Japon, 80 aux États-Unis, et plus récemment en France, une diversité d'initiatives socio-économiques visant à soutenir une agriculture plus respectueuse des hommes et de la planète. Basées sur des organisations innovantes et orientées vers des échanges économiques plus justes, ces initiatives associent de manière variée des modes de production respectueux de la planète (agriculture biologique, agro-écologie, permaculture). Elles s'appuient par ailleurs sur des organisations ancrées dans l'économie sociale et solidaire : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, coopératives, commerce équitable local. Ces expériences proposent de reconsidérer les finalités et les modalités de l'activité économique, questionnent la nature des relations marchandes et visent à mettre en place des liens de proximité entre acteurs des filières agricoles. La question de l'équité dans l'échange, incarnée par la recherche d'un prix juste, est centrale pour ces initiatives.

Dans ce contexte, cette communication analyse la construction d'un prix juste au sein d'une coopérative multisociétaire, engagée dans une démarche de commerce équitable local. Elle s'appuie sur le suivi, pendant trois ans, de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Alter-Conso⁶⁸. Cette coopérative distribue chaque semaine 1800 paniers de produits agricoles locaux dans 14 lieux de distribution de l'agglomération lyonnaise. Elle est organisée autour de 8 filières de production : fruits, légumes, pain-goûter, produits laitiers, œufs, viande, alcools et épicerie. La coopérative propose 4 tailles de paniers, associées à 4 niveaux de prix (de 4,40 à 18,70 euros). Par son statut de SCIC, elle réunit une diversité de parties-prenantes organisées en 4 collèges de votes : producteurs, salariés, consommateurs sympathisants. La prise de décision est démocratique et se décline dans la fixation des prix. Le projet d'entreprise est orienté vers une finalité sociale (accès pour le plus grand nombre à une

⁶⁸ Les SCIC sont des sociétés commerciales (SA, SARL, SAS), qui se caractérisent par un objet social d'intérêt collectif (réponse aux besoins collectifs d'un territoire dans une logique de développement durable) et une gouvernance par le multisociétariat. Leurs statuts exigent qu'elles comptent parmi leurs sociétaires au moins trois catégories d'acteurs : salariés, usagers ou bénéficiaires du service, et contributeurs (collectivités, entreprises, bénévoles, associations, particuliers), organisés en collèges de vote.

alimentation locale et de qualité, création d'emplois de qualité) et un ancrage fort dans le territoire (engagement dans les de développement de l'agriculture locale *via* l'ESS). L'activité marchande est ainsi le support d'un projet avant tout sociétal et politique.

2. Problématique

La fixation des prix au sein de la coopérative apparaît comme le résultat d'un **processus organisationnel**, marqué par une **exigence de justice**. La question qui se pose dès lors est la suivante :

« **Quels sont les enjeux et pratiques de fixation d'un prix juste au sein d'une coopérative multi-parties-prenantes, participant d'un système agro-alimentaire alternatif ?** »

Elle se décline en deux principales sous-questions :

1. Quels sont les critères de définition du juste mobilisés par les acteurs dans la fixation d'un prix considéré comme juste?
2. Quels sont les processus de fixation du prix juste au sein de la coopérative? Sur quels outils d'évaluation et quelles pratiques s'appuient-ils?

3. Méthodologie

Cette recherche s'appuie sur une démarche ethnographique (Weber et Beaud 2010), fondée sur des méthodes compréhensives (Paillé et Mucchielli 2012). Il s'agit de comprendre le sens que revêt la notion de prix juste pour les membres de la coopérative, et d'observer les processus qui mènent à le construire. La recherche fait appel à une diversité de matériaux empiriques (Tableau1). Le travail d'analyse des données s'est fait suivant un processus de codage inductif et itératif, à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo.

Tableau 1 : Matériau empirique mobilisé

Type de matériau	Cohérence avec les questions de recherche
Entretiens compréhensifs (41)	Comprendre le sens que les acteurs attribuent à leur vécu → Définitions individuelles de la justice du prix
Notes d'observation, participante et non participante (57 heures)	Relever les arguments échangés → Normes et référentiels communs, points de tension Caractériser les processus et outils de fixation des prix
Documents (compte-rendu de réunion, communication interne et externe)	Saisir la culture de l'organisation Accéder aux données comptables

Source : auteure

4. Éléments théoriques

4. 1. De la construction sociale des prix ...

Cette recherche appréhende les prix comme résultats d'une construction sociale, dans la lignée des travaux en sociologie et en économie qui questionnent les approches mécanistes de la formation des prix et des marchés. Ces travaux soulignent notamment le trop grand degré d'abstraction et de naturalisation des modélisations économiques, qui passent sous silence les déterminants sociaux, politiques et éthiques de l'échange (Chiffolleau et Laporte, 2004). Callon et Muniesa (2003) mettent ainsi l'accent sur les outils utilisés par les agents pour qualifier, comparer et évaluer les biens, et sur les supports organisationnels de la rencontre entre parties-prenantes de l'échange. A travers la notion d'agencement marchand, Callon (2013) définit le prix comme résultat d'un travail permanent de qualification et de re-qualification des biens, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Le prix apparaît alors comme un construit social qui mobilise à la fois les représentations et attentes des parties-prenantes de l'échange et des outils d'évaluation et de calcul. Les récents travaux sur la notion d'agencement marchand appellent à multiplier les analyses empiriques sur la construction de l'échange, et à en étudier les dimensions éthiques (Trompette et al., 2014). Se pose alors la question de la capacité des acteurs socio-économiques à produire de nouvelles configurations organisationnelles, susceptibles de moduler les règles dominantes de l'échange et d'intégrer une préoccupation autour du juste dans la formation du prix.

4.2...à la performance d'une économie alternative

En parallèle, les travaux récents sur les approches critiques en management (Critical Management Studies, CMS) appellent à analyser la manière dont les acteurs d'organisations alternatives contribuent à questionner et transformer les théories, outils et pratiques de gestion. Ces travaux s'appuient notamment sur la notion de performativité critique (Spicer et al., 2009). La notion de performativité suggère que « *les théories, et en particulier la théorie économique, influencent les phénomènes qu'elles décrivent* » (Cabantous et Gond, 2012, p. 62). Il existe une longue tradition d'analyse des marchés en termes de performativité (e.g. : Mackenzie et Millo, 2003; Muniesa et Callon, 2008). Toutefois, la manière dont des ressources cognitives alternatives peuvent être mobilisées pour modifier les pratiques organisationnelles a très peu été explorée pour le moment (Cabantous et Gond, 2012). La notion de « performativité critique » (Spicer et al. 2009) appelle alors à identifier le lien entre les valeurs et principes d'organisations de l'ESS ou de l'économie alternative et les éventuelles pratiques « pratiques critiques » en management. Dans cette approche, la construction du prix juste apparaît comme une lentille, un révélateur à la fois du projet et des valeurs portés par les acteurs d'une organisation alternative, et des pratiques mises en œuvres pour les transformer en réalité sociale.

5. Résultats : Le prix juste comme outil de performance d'un modèle économique alternatif

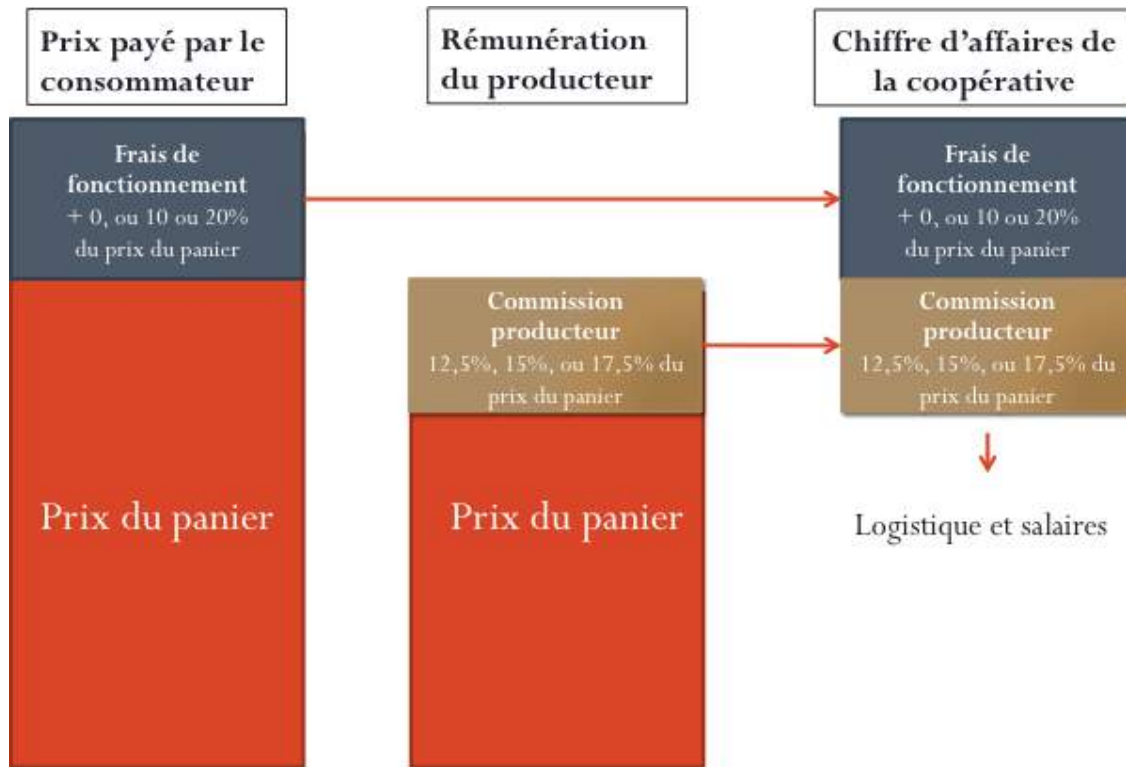
Cette section présente les principaux résultats de la recherche. Elle présente dans un premier temps quelques éléments descriptifs permettant de comprendre comment s'effectue la fixation des prix au sein de la coopérative Alter-Conso. Elle montre ensuite que la définition du prix juste renvoie à trois formes du juste. Elle montre finalement que la construction du prix au sein de la SCIC peut être analysée comme un outil de performance d'un modèle économique alternatif, au service d'un projet de transformation sociale.

5.1. La construction du prix au sein de la SCIC Alter-Conso : éléments descriptifs

Lorsqu'un consommateur adhère à la coopérative, il s'engage pour 6 à 12 mois, et s'abonne à un ou plusieurs paniers hebdomadaires (correspondant aux différentes filières de production). Il paie un premier chèque, qui correspond au prix des produits et qui est versé directement au producteur. Ce dernier restitue à la coopérative une « commission producteur », qui représente 12,5 à 17,5% du montant perçu, en fonction du lieu de livraison des produits. Le consommateur verse également un second chèque, correspondant aux « frais de fonctionnement », qui sont échelonnés de 0 à 20% du prix du panier en fonction du niveau de revenu du consommateur. Commission producteur et frais de fonctionnement permettent de faire fonctionner la coopérative (logistique, camion, loyer) et de rémunérer les salariés. La figure 1 présente une représentation graphique de la décomposition du prix.

Lors de la création de la coopérative, les prix étaient proposés par les producteurs et généralement acceptés par les salariés et les consommateurs, engagés dans une relation de confiance. Avec le temps, en l'absence d'un cadre formalisé de fixation et d'évolution des prix, des tensions récurrentes sont apparues, et ont conduit la coopérative à engager un travail autour de la construction d'un cadre collectif de fixation du prix juste. Le montant global des paniers est désormais réévalué tous les 3 ou 4 ans, avec 4 niveaux de prix en fonction de la taille du panier. La dernière évaluation a défini, en 2015, des prix allant de 4,40 à 18,70 euros. Le prix de chaque produit contenu dans le panier est discuté deux fois par an au sein de chaque filière de production, et est fixe pour la saison à venir. Les réunions de filière réunissent producteurs, salariés, et, si possible, consommateurs.

Figure 1 : Décomposition du prix au sein de la SCIC Alter-Conso



Source : auteure

5.2 : Le prix juste à la croisée des formes de justice

La définition du prix juste par les membres d'Alter-Conso renvoie à trois formes de justice.

- La **justice procédurale** est associée aux procédures et méthodes de fixation du prix. Pour les membres de la coopérative, le prix juste doit être transparent (sa composition, et la répartition de la valeur au long de la filière doit être clairement expliquée). En outre, ses modalités de fixation doivent être discutées dans un espace démocratique faisant intervenir un débat rationnel, qui s'oppose en cela à un rapport de force. Enfin, il doit s'appuyer sur un calcul de coûts de production des produits, validé par l'ensemble des membres de la coopérative et constituant une base de discussion.
- La **justice distributive**, quant à elle, concerne la répartition des richesses économiques et sociales, en prenant en compte les inégalités entre participants à l'échange. Cette fonction distributive est ici illustrée par la définition de trois niveaux de participation aux frais de fonctionnement (0%, 10%, 20%), dépendant du niveau de revenu des consommateurs (étudiants et bénéficiaires des minima sociaux, non imposables, imposables).
- La **justice commutative**, enfin, porte sur l'équivalence dans l'échange et la satisfaction réciproque des participants à la transaction. Elle tient compte, d'une part, d'une dimension de

juste rémunération pour le producteur et de salarié, et d'autre part, de critères multidimensionnels autour de la **qualité des biens**. Il s'agit à la fois de critères intrinsèques (fraicheur, goût, diversité des produits), et de critères extrinsèques (qualité sociale et environnementale des produits).

5.3. Le prix juste comme outil de performance d'un modèle économique alternatif

5.3.1. Le prix comme mise en œuvre de principes et valeurs non capitalistes

Les modalités de fixation du prix au sein de la coopérative renvoient par ailleurs à un ensemble de références cognitives et de principes organisationnels relevant d'une économie non capitaliste. L'engagement dans une démarche de décroissance, l'adhésion aux principes de l'économie sociale et solidaire (solidarité, démocratie), ou la promotion d'une consommation responsable sont ainsi déclinés dans les modalités de fixation du prix.

Tableau 2 : Un modèle économique alternatif décliné dans la fixation des prix

Un modèle économique alternatif...		...décliné dans la fixation du prix
Valeurs et cadres cognitifs	Décroissance	Non-lucrativité : pas logique de profit
	Consommation responsable	Valoriser les caractéristiques sociales et environnementales des biens (label bio et agriculture paysanne)
	Solidarité	Reconnaître les besoins réciproques des membres de la coopérative
Gouvernance	Démocratie	Des espaces et temps collectifs de fixation du prix (ateliers de réflexion, réunions de filière, conseil de coopération, assemblée générale)
	Multisociétariat	
Organisation du travail	Limitation du temps de travail	Un enjeu de juste rémunération pour les producteurs et les salariés
	Salaires décents	

Source : Auteure

5.3.2. Un prix alternatif au prix de marché

La fixation du prix au sein de la coopérative vise à mettre les participants à la transaction à l'abri des mécanismes du marché. En définissant des prix fixes et des volumes écoulés sur la saison, il s'agit ainsi

de garantir un revenu pour le producteur. Le système d'abonnement permet par ailleurs à des consommateurs à faibles revenus de connaître à l'avance leurs frais alimentaires et de mieux gérer leur budget.

Le cas de cette coopérative met en évidence une conception alternative de la fixation du prix en gestion (Tableau3). D'une part, la finalité de la coopérative n'est pas la maximisation du profit, mais la recherche d'un équilibre satisfaisant pour l'ensemble des membres de l'organisation. Ainsi, le prix au sein de la coopérative ne porte pas uniquement sur un échange ponctuel et bilatéral. En intégrant l'impact pour l'ensemble des acteurs de la filière, il renvoie à un échange multipartite, qui vise à distribuer équitablement la valeur pour l'ensemble des membres de la coopérative.

Enfin, le rapport à la concurrence est également modifié : en raison de ses pratiques d'essaimage, la coopérative Alter-Conso crée sa propre « concurrence ». Elle ne fixe pas ses prix de manière à obtenir un avantage compétitif vis-à-vis de ses concurrents directs, mais de manière à permettre à l'ensemble des organisations partageant ses valeurs et contribuant à la diffusion du modèle agricole qu'elle souhaite promouvoir d'exercer leur activité. Elle s'inscrit alors dans un rapport marchand de coopération plutôt que de concurrence.

La finalité d'optimisation économique pour l'entreprise laisse ainsi la place à une logique d'équité et de co-création de valeur pour l'ensemble des acteurs de la filière. Finalement, le prix n'est pas envisagé ici comme un vecteur d'information en vue de l'allocation la plus efficace des ressources, mais comme un outil de cristallisation d'un débat démocratique autour du juste, qui fait appel à l'engagement et aux compétences de l'ensemble des membres de l'organisation.

Tableau 3 : Une remise en question des approches classiques de fixation des prix

Approche classique	Alter-Conso
Calcul des coûts pour optimisation pour l'entreprise	Calcul des coûts pour une juste rémunération dans toute la filière
Concurrence	Essaimage et coopération
Acceptabilité du prix	Participation du consommateur à la définition du prix
Prix comme vecteur d'informations en vue de l'efficacité	Prix comme outil de cristallisation des conceptions du juste

Source : Auteure

5.3.3. Un prix juste comme outil de transformation sociale

Le prix juste apparaît comme un outil de soutien à un projet politique et sociétal qui dépasse l'intérêt individuel des participants à la transaction (transformation des pratiques de production et de consommation alimentaire, accès pour tous à une alimentation locale et de qualité). Il s'agit alors pour les membres de la coopérative de fixer un prix qui soit à même d'assurer la pérennité du projet coopératif et le développement de sa mission sociale.

Le débat autour du prix juste est en outre un support pour rappeler et rediscuter les fondements et valeurs de la coopérative. En effet, le prix cristallise une diversité d'éléments tels que le temps et la qualité du travail, l'implication des membres dans la vie coopérative, la qualité environnementale et sociale des biens, ou encore l'organisation de la distribution. Le débat autour de la fixation des prix permet de réaffirmer les rapports de solidarité réciproque entre membres et l'engagement dans le projet collectif, mais aussi d'exprimer, autour d'un objet précis, les éventuels rapports de force ressentis. En ce sens, la construction de l'outil donne à voir les représentations des acteurs et leurs attentes vis-à-vis de la coopérative, et permet, par une interrogation récurrente, de contribuer à la définition et à mise en œuvre du modèle d'économie alternative.

Bibliographie

- Allen, P. L., & Sachs, C. E. (1991). The social side of sustainability: Class, gender and race. *Science as Culture*, 2, 569–590.
- Austin, J. L. (1975). *How to do things with words*. Oxford university press.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. La découverte.
- Béji-Bécheur, A., Pedregal, V. D., & Ozcaglar-Toulouse, N. (2008). Fair Trade-Just How "Fair" Are the Exchanges? *Journal of Macromarketing*, 28, 44–52.
- Berry, E. C., & Karlen, D. L. (1993). Comparison of alternative farming systems. II. Earthworm population density and species diversity. *American Journal of Alternative Agriculture*, 8, 21–26.
- Butler, J. (1997). *Excitable speech: A politics of the performative*. Psychology Press.
- Cabantous, L., & Gond, J.-P. (2012). Du mode d'existence des théories dans les organisations. *Revue Française de Gestion*, N° 225, 61–81.
- Callon, M. (1998). Introduction: the embeddedness of economic markets in economics. *The Sociological Review*, 46, 1–57.
- Callon, M. (2006). What does it mean to say that economics is performative? In *Do economists make markets? On the performativity of economics*. Princeton University Press: MacKenzie D., Muniesa F., Siu L.

- Callon, M. (2013). Qu'est ce qu'un agencement marchand? In M. Callon, Akrich, Madeleine, Dubuisson-Quellier, Sophie, Grandclément, Catherine, Hennion, Antoine, Latour, Bruno, ... Rabeharisoa, Vololona, *Sociologie des agencements marchands, Textes choisis* (Presses des Mines, p. 482). Paris.
- Clarke, N. (2008). From ethical consumerism to political consumption. *Geography Compass*, 2, 1870–1884.
- De Pelsmacker, P., Driesen, L., & Rayp, G. (2005). Do consumers care about ethics? Willingness to pay for fair-trade coffee. *Journal of Consumer Affairs*, 39, 363–385.
- Diamantopoulos, A., & Mathews, B. (Brian P.). (1995). *Making pricing decisions : a study of managerial practice / Adamantios Diamantopoulos and Brian Mathews*. London: Chapman & Hall.
- Fournier, V., & Grey, C. (2000). At the critical moment: conditions and prospects for critical management studies. *Human Relations*, 53, 7–32.
- Friedmann, H. (1993). After Midas's feast: alternative food regimes for the future. *Food for the Future: Conditions and Contradictions of Sustainability*, 213–33.
- Garcia, M.-F. (1986). La construction sociale d'un marché parfait [Le marché au cadran de Fontaines-en-Sologne]. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, 65, 2–13.
- Gendron, C., Lapointe, A., Champion, E., Belem, G., & Turcotte, M.-F. (2006). Le consumérisme politique: une innovation réglementaire à l'ère de la mondialisation. *Revue Interventions Économiques. Papers in Political Economy*.
- Gendron, C., Turcotte, M.-F., Audet, R., De Bellefeuille, S., Lafrance, M.-A., & Maurais, J. (2003). La consommation comme mobilisation sociale: l'impact des nouveaux mouvements sociaux économiques dans la structure normative des industries. *Cahier de La Chaire de Responsabilité Sociale et de Développement Durable*, 15, 1–21.
- Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie: entre faits et normes*. (R. Rochlitz & C. Bouchindhomme, Trans.). Paris: Gallimard.
- Heiskanen, E., & Pantzar, M. (1997). Toward sustainable consumption: Two new perspectives. *Journal of Consumer Policy*, 20, 409–442.
- Hjorth, D. (2005). Organizational Entrepreneurship: With de Certeau on Creating Heterotopias (or Spaces for Play). *Journal of Management Inquiry*, 14, 386–398.
- Latour, B. (1996). Que peuvent apporter l'histoire et la sociologie des sciences aux sciences de la gestion?(The use of science studies to renew a few questions of organization theory). *Proc. 1996 XIII Journées Nationales Des IAE, Toulouse*.
- Le Velly, R. (2016). La promesse de différence des systèmes alimentaires alternatifs: la place du projet dans la structuration de l'action collective.

- Leca, B., Gond, J.-P., & Cruz, L. B. (2014). Building “Critical Performativity Engines” for deprived communities: The construction of popular cooperative incubators in Brazil. *Organization*, 21, 683–712.
- MacKenzie, D. A., Muniesa, F., & Siu, L. (2007). *Do economists make markets?: on the performativity of economics*. Princeton University Press.
- Mackenzie, D., & Millo, Y. (2003). Construction d’un marché et performance théorique. *Réseaux*, 122, 15–61.
- Magdoff, F., Foster, J. B., & Buttel, F. H. (2000). *Hungry for Profit: The Agribusiness Threat to Farmers, Food, and the Environment*. NYU Press.
- Muniesa, F., & Callon, M. (2008). La performativité des sciences économiques. Retrieved from http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/25/81/30/PDF/WP_CSI_010.pdf
- Orr, D. W. (1992). *Ecological literacy: Education and the transition to a postmodern world*. SUNY Press.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L’analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Reinecke, J., & Ansari, S. (2015). What is a “fair” price? Ethics as sensemaking. *Organization Science*, 26, 867–888.
- Robert-Demontrond, P. (2008). Mesurer le juste prix des produits issus d’une filière « commerce équitable local » : principes, enjeux et limites épistémologiques d’une approche par évaluation contingente. *Management & Avenir*, 20, 216–239.
- Simon, H., Bandilla, K., Jacquet, F., & El Fassi, H. (2006). PROCESSUS DE PRIX: Un nouveau levier de rentabilité des entreprises. 33–41.
- Sloterdijk, P. (1987). Critique de la raison cynique, trad. fr. H. Hildenbrand, Paris, Christian Bourgeois, 292.
- Spicer, A., Alvesson, M., & Kärreman, D. (2009). Critical performativity: The unfinished business of critical management studies. *Human Relations*, 62, 537–560.
- Taskin, L., & Nanteuil-Miribel, M. de. (2011). *Perspectives critiques en management : pour une gestion citoyenne* (Vols. 1–1). Bruxelles [Paris]: De Boeck.
- Thøgersen, J. (2005). How may consumer policy empower consumers for sustainable lifestyles? *Journal of Consumer Policy*, 28, 143–177.

Mobilisations communautaires et innovations organisationnelles dans les entreprises sociales solidaires. Le cas de la coopérative COPAG.

Youssef Sadik, Université Mohammed V

Résumé - Dans le présent article, nous tenterons de montrer comment le mode communautaire basé sur les liens de solidarité mécaniques (Durkheim, 1830) peut être un facteur clé de la performance économique des structures de l'économie sociale. Ainsi, à partir du cas de la coopérative agricole Coopérative des Primeurs et d'Agrumes (COPAG) au sud du Maroc, devenue l'un des principaux producteurs et distributeurs des produits laitiers du pays, nous proposons une analyse de sa trajectoire pour en déceler les piliers de sa fulgurante réussite socio-économique (Askour et Sadik, 2014).

Introduction

Notre objectif à travers cette réflexion est de comprendre comment la coopérative COPAG a pu, à partir de la mobilisation sociale (confiance et réseaux sociaux de proximité), réaliser des résultats économiques et financiers importants en optant pour deux formes d'organisation innovantes (Caillé, 2006). En effet, deux formes d'organisation semblent cohabiter pour donner lieu à ce modèle : d'un côté l'on peut parler d'une organisation « communautaire », de l'autre, d'une organisation de type innovante-adhocratique (Mintzberg, 1982).

Nous cherchons ainsi à répondre à la question suivante : **Comment la coopérative COPAG a pu, à partir de la mobilisation sociale et communautaire, mener un véritable changement organisationnel lui assurant des résultats économiques et financiers probants?**

Pour répondre à cette question nous avons réalisé une étude de cas basée sur l'analyse de la trajectoire institutionnelle de la coopérative COPAG. La pertinence de l'étude de cas comme stratégie de recherche se justifie par la visée de l'objet de recherche. En fait, nous cherchons à comprendre comment la logique sociale peut contribuer à l'essor et à la réussite économique. C'est ainsi que l'étude de cas présente pour nous la stratégie la plus appropriée pour étudier un phénomène contextuel (Yin, 2003).

Le présent article traite d'abord de l'entreprise sociale solidaire, vers une nouvelle perspective des études en Économie Sociale et Solidaire, puis, des entreprises sociales solidaires interpellées par l'impératif de l'innovation pour passer ensuite aux formes de développement du cadre institutionnel de l'ESS au Maroc, avant de s'attarder sur le modèle de la COPAG.

1. L'entreprise sociale solidaire : vers une nouvelle perspective d'analyse

L'économie sociale insiste sur l'identité commune de ces différentes formes d'organisation à savoir les statuts associatifs, coopératifs et mutualistes. « *Ce qui se joue avec l'émergence de l'économie sociale, ce n'est pas la reconnaissance de l'associationnisme, mais sa réorganisation au profit de nouvelles tutelles* » (Laville, 2016, p 314).

L'article de J-L. Laville et *all.* (2016) « Théorie de l'entreprise sociale et pluralisme : L'entreprise sociale de type solidaire » interpelle les définitions et les concepts circulants en termes d'ESS. En Europe, par exemple, le réseau EMES propose une sorte d'idéal-type, construit sur la base de données européennes datant de la fin du XX^e siècle, et ce à partir de l'élargissement des formes d'entreprise sociale intégrant la solidarité comme logique et valeur fondamentale dans des actions collectives à dimension non seulement socioéconomique, mais aussi sociopolitique. A partir de là, l'article propose, sur la base de recherches identifiées dans le champs de l'économie solidaire, une élaboration préliminaire d'un idéal-type d'entreprise sociale dans une perspective d'économie solidaire.

Ainsi, dans un premier temps, les auteurs discutent les deux principales approches de l'entreprise sociale. L'approche nord-américaine et celle européenne, tout en soulignant les limites de chacune. Dans un second temps, les auteurs se penchent sur le cas des entreprises sociales de type solidaire en déterminant leurs critères de définition à travers l'identification d'indicateurs économiques, sociaux et politiques, permettant de construire l'idéal-type selon une méthodologie comparable à celle adoptée pour la définition d'EMES. Au sein des approches de l'entreprise sociale Laville et *all.* (2016) distinguent deux principaux courants :

- Les Courants Nord-américains, qui se positionnent plutôt par rapport au marché et à l'innovation sociale.
- Les Courants Européens (EMES), qui ont pour originalité de combiner la finalité sociale de l'entreprise avec sa structure de gouvernance interne.

D'un côté, les points communs entre ces différents courants concernent la finalité sociale, l'autonomie et la prise de risque économique. De l'autre côté, deux principales différences les séparent. Dans la contribution européenne, l'importance octroyée à des modes de gestion plus démocratiques crée une distance par rapport aux modes de gestion du secteur privé à but lucratif. Aux États-Unis, la diffusion de l'innovation sociale est considérée comme étant le fruit de l'expansion ou de la multiplication des entreprises sociales, contrairement à l'approche européenne où l'attention est portée à des critères de démocratie économique interne.

Ceci dit, les deux approches (européenne et nord-américaine) présentent une limite. Les auteurs notent à cet effet, qu'elles considèrent dans l'ensemble l'entreprise sociale comme une organisation privée alors que celle-ci se situe entre sphères privée et publique (Laville et *all.* 2016).

Au final, sur la base de ces constats, Laville et *all.* proposent un idéal-type construit selon une méthodologie comparable à celle adoptée pour la définition d'EMES, axée sur l'identification de critères qui représentent des indicateurs de différentes dimensions constitutives de l'idéal-type de l'entreprise solidaire comme construction abstraite. Ainsi, tout en précisant qu'en pratique ces critères de définition se recoupent, ils ont été pour des fins analytiques catégorisés par les auteurs comme suit :

a. Les indicateurs économiques qui visent à caractériser l'organisation de la production et des échanges et les relations de travail dans l'entreprise solidaire idéale typique. Les auteurs en ont spécifiés trois :

- La pluralité des principes économiques et l'existence d'une logique de solidarité qui constitue une originalité essentielle des entreprises solidaires à travers laquelle celle-ci tend à substituer au principe d'autosuffisance dominant dans l'économie populaire une réciprocité volontairement instituée sur une base d'égalité;
- La cohérence de l'engagement économique, social et environnemental : Ce critère mesure l'engagement à la fois économique social et environnemental des créateurs d'entreprises. Et ce en concordance avec les agendas internationaux;
- La valorisation du travail : Par son ancrage dans l'économie populaire du travail, l'entreprise sociale solidaire se positionne à l'encontre de la division sociale entre capital et travail.

b. Les indicateurs sociaux qui portent sur le sens de l'action et sur le type de relations sociales, tant internes qu'externes à l'entreprise. Les auteurs en ont définis trois, il s'agit de :

- Une double finalité de transformation et de réparation qui se concrétise par la volonté d'aller vers un autre monde plus égalitaire et de résoudre des urgences.
- Une solidarité démocratique au sein de l'entreprise solidaire : Etant donné que c'est la volonté de démocratisation exprimée en pratique par des solidarités construites depuis la base qui entretient et légitime la finalité de ces entreprises.
- L'autonomie : un principe de structuration qui se base sur l'auto-organisation à travers des logiques qui mélangent dynamiques d'entraide et de transformation sociale.

c. **Les indicateurs politiques** rendent compte de la dynamique instituante des entreprises solidaires et de leur participation à la sphère publique. Trois indicateurs ont été envisagés par les auteurs :

- Dimension publique : L'entreprise solidaire participe de la formulation de problèmes publics.
- Espaces publics intermédiaires : Vu l'importance de la dynamisation de micro-espaces publics autonomes et d'espaces publics intermédiaires pour des stratégies économiques non capitalistes, prises en charge par les acteurs de la société civile.
- Entrepreneuriat institutionnel et encastrement politique : c'est-à-dire les interactions entre initiatives de la société civile se référant à un bien commun et les législations et politiques publiques.

Considérée comme une entreprise caractérisée par la poursuite d'impacts sociaux, à travers la promotion en même temps des dynamiques entrepreneuriales et des finalités sociales, le concept d'entreprise sociale vient enrichir (dans le cadre d'une approche plus intégrée), la notion d'économie sociale liée principalement aux coopératives (offrant une production ciblant le marché) et aux associations dont les activités apparaissent peu économiques et les ressources non marchandes).

Dans ce sens, la plupart des écrits se rattachent à trois écoles de pensée (Defourny et Nyssens, 2010): l'école de la commercialisation des organisations sans but lucratif, l'école de l'innovation sociale et l'école des dynamiques entrepreneuriales dans l'économie sociale et solidaire. Certains travaux aux Etats-Unis (Emerson, 2006) soulignent la nécessité de faire converger *L'école des ressources marchandes et L'école de l'innovation sociale* autour de quelques critères centraux : La poursuite d'impacts sociaux, l'innovation sociale, la mobilisation de recettes marchandes ainsi que l'usage de méthodes managériales, et ce quel que soit le statut légal de l'organisation – à but lucratif ou non lucratif, privé ou public.

En Europe, un contexte différent, marqué par la création des coopératives sociales en Italie, des entreprises d'insertion en France...ces différents types d'initiatives, ayant impulsés des dynamiques participatives en coordination avec des autorités publiques locales, seront développées au sein d'un réseau européen (EMES) qui cherchera à établir un idéal-type de l'entreprise sociale en combinant des critères de nature économique et sociale. Il s'agit d'un nouveau cadre conceptuel, synthétisant les caractéristiques principales du nouvel entrepreneuriat intégrant deux organisations : la coopérative du secteur marchand et l'association du secteur non marchand avec une finalité sociale : piliers de l'économie sociale.

Le critère différenciant l'organisation de l'économie Sociale des autres organisations productive, réside dans l'existence de limites à l'appropriation privée des bénéfices réalisés.

Il s'agit d'une forme particulière de capitalisation n'offrant aucun avantage individuel ni en terme de prise de décision ni de redistribution des bénéfices. « *Les composantes fondamentales de l'économie sociale sont les coopératives, les mutuelles et les associations à vocation gestionnaire* » (Laville, 2016, p 286).

Selon la définition de H. Desroche, il s'agit de trois composantes : l'entreprise coopérative, l'entreprise mutualiste et l'entreprise associative. Quatre autres composantes périphériques sont à considérer également, se situant à la frontière du secteur privé –entreprise participative- et du secteur public – entreprise communale, et du secteur syndical–entreprise paritaire et du secteur communautaire – entreprise communautaire-

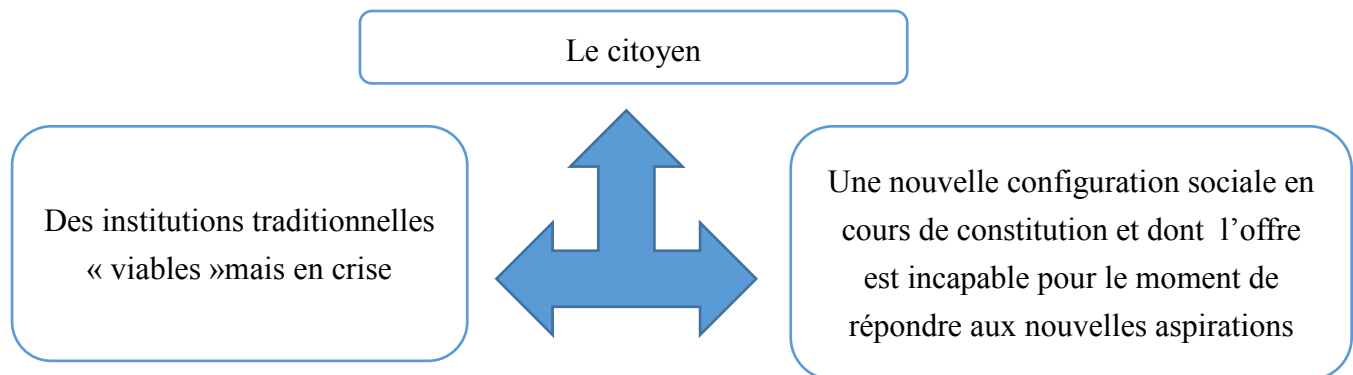
Même si les entreprises sociales prennent essentiellement la forme de coopératives ou d'associations, d'autres formes peuvent se développer selon les dispositifs juridiques offerts par les législations nationales : en ce qui concerne les coopératives, deux types sont à identifier : les coopératives de services et les coopératives d'intégration.

2. De la communauté à la société : le social une source de réussite économique

Au Maroc, les institutions traditionnelles ont et continuent à assurer des actions de solidarité. Dans le monde rural par exemple les paysans continuent à faire appel aux institutions traditionnelles comme la *Touiza*, la *Jema* et l'*Agadir* : des actions collectives pour mutualiser les efforts, réduire les coûts et consolider l'esprit communautaire. Cependant, ces institutions et ces pratiques sont affaiblies par une forte mobilité géographique vers les centres urbains avec une forte tendance vers la nucléarisation de la structure familiale et une individualité de plus en plus affichée des rapports sociaux.

Dans le sillage de ces transformations, les choix sociétaux sont tiraillés par deux principales logiques :

Figure 1 : Logiques de développement du cadre institutionnel de l'ESS au Maroc



Source : Auteur

Dans ce contexte, l'économie sociale et solidaire est « réhabilitée » comme une nouvelle perspective dont l'objectif est d'atténuer les effets néfastes de ce développement inégal et de remédier aux processus de marginalisation social et territorial. Des associations comme des coopératives se sont mobilisées contre cette tendance en tentant de se procurer un nouvel espace productif et coopératif tout en préservant les valeurs et les principes traditionnels de la solidarité.

Ces structures ont fait preuve d'innovation et de créativité à plus d'un registre. Tout d'abord, elles tentent de concilier des valeurs considérées par le capitalisme comme antinomiques. Elles ont pu consolider des communautés et réhabiliter des territoires. Par ce genre d'actions, les populations sont devenues de plus en plus « critiques » vis-à-vis des politiques de développement à l'échelle locale comme nationale.

A ce qui précède, l'on peut retracer les principales contraintes qui caractérisent le champ de l'ESS au Maroc en deux niveaux, à savoir :

Un premier niveau d'ordre institutionnel et légal :

- Absence d'une stratégie nationale de développement social cohérente ;
- Interférences des attributions des départements ministériels et absence d'un seul interlocuteur pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- Le cadre légal régissant les institutions de l'ESS est très contraignant, figé, peu motivant et moins innovant : malgré un discours officiel très préoccupé, peu de choses ont vu le jour sur le plan de l'institutionnalisation et des politiques publiques.

Un deuxième niveau socio-culturel :

- Un taux d'encadrement très bas et le professionnalisme est dans son état embryonnaire;
- Les acteurs de l'ESS ont des difficultés à travailler et à intégrer des réseaux nationaux et internationaux.
- Des problèmes de gouvernance sont également et systématiquement relevés dans les diagnostics que nous avons élaborés

3. Le modèle COPAG

3.1. Une trajectoire institutionnelle atypique

L'ouverture de l'économie marocaine et la montée de la concurrence génèrent une sélection des territoires les plus dynamiques des producteurs qui ont des moyens de production et une grande marginalisation des petits producteurs. Cet enjeu a engendré une nouvelle tendance caractérisée par la mobilisation des petits producteurs dans l'objectif d'affirmer leur potentiel productif, de mutualiser leurs ressources et de répondre à leurs besoins.

Dans ce contexte et particulièrement en 1987, un certain nombre de producteurs d'agrumes (39 Producteurs) dans la Région *Souss Massa Draa*⁶⁹ ont décidé de se regrouper dans une coopérative appelée COPAG (membre du Top 5 des industries agroalimentaires au Maroc). Cette coopérative a pu, au fil du temps, prendre sa place dans l'économie marocaine comme le deuxième opérateur laitier national (avec une part de marché lait et ses dérivés de 25% et une part de marché de 20% pour les agrumes et primeurs).

S'il y a un facteur de la réussite de la COPAG, c'est bien celui de l'esprit communautaire qui est au centre de cette initiative locale. La conception communautaire se reflète ainsi dans la prééminence du groupe sur l'individu, dans la solidarité que ce soit matérielle en termes de biens ou immatérielle en termes de services ou de soutien, et également dans l'organisation quotidienne de la coopérative par une réalisation des activités communes (forte intégration des 21 membres dans la gestion de la coopérative) et une parfaite réciprocité au niveau de l'agir.

Un deuxième facteur s'avère intéressant, il s'agit de la confiance mutuelle entre les membres, qui crée une très grande stabilité au sein de la coopérative et un conseil solidaire autour d'un seul président (promoteur et fondateur de la COPAG). Ce dernier a un parcours très rare dans le domaine des coopératives marocaines caractérisé par sa capacité de mobilisation et par un engagement personnel transformé en succès collectif.

Le deuxième vice-président de la COPAG, explique ce système de confiance réciproque par l'esprit de responsabilité des producteurs. Chaque producteur est responsable de ce qu'il produit chez lui parce que le lait des producteurs est mélangé pour le revendre au marché et la réussite de chacun dépend du savoir-faire et aussi de la moralité des autres.

La COPAG est alors un essor coopératif riche de confiance et d'appropriation communautaire. Ce constat attire de nouveaux adhérents, à savoir les coopératives et les petits et grands producteurs (qui

⁶⁹ Actuellement appelée Région Souss-Massa

comptent actuellement plus de 14000 petits producteurs, regroupés en 72 Coopératives dont 3 coopératives féminines, et 108 moyens et grands producteurs).

L'appropriation communautaire peut être illustrée à partir des statistiques sur la répartition de la production des adhérents (83 % des producteurs ayant une production de lait de moins de 50 litres par jour et 54% des adhérents produisent moins de 500t d'agrumes par an et 33% des producteurs ne dépassent pas 300 t de primeurs par an).

Face à ce niveau élevé d'innovation organisationnelle et de renforcement des rapports avec l'extérieur (les partenariats avec l'État, les institutions financières et les acteurs nationaux et internationaux), la COPAG a réussi à mobiliser des financements importants pour des investissements (1,7 Milliards de DH) visant à améliorer la production animale et végétale. En effet, elle a investi dans la construction et le renouvellement de 31 complexes et unités. Il s'agit notamment de : La production et conditionnement d'agrumes et primeurs, production et transformation de lait et produits laitiers, production de jus de fruits, élevage de bovin (viande rouge), complexe d'aliments de bétails, Unité d'engraissement (11000 têtes) , laiterie de la ville de Larache 300T/J, abattoir - atelier découpe et complexe dédié aux services des adhérents (encadrement technique, approvisionnement en agrofournitures, utilisation en commun du matériel agricole).

La COPAG possède actuellement plus de 16 agences commerciales, 500 circuits de distribution, 53 000 points de vente, 22 marques et 100 références et réalise un chiffre d'affaire de 3,23 Milliards de DH.

Figure 2 : Le réseau des coopératives et points de collecte de Copag dans la Région Sous-Massa



Source : Présentation de Copag

Dans ce sens et pour assurer ses choix stratégiques à l'horizon 2020, COPAG a créé plus de 5800 emplois directs et de 50 000 emplois indirects, et adopte une gestion moderne de ses compétences à travers un encadrement permanent de son personnel par des experts nationaux et internationaux.

La COPAG dispose d'une certification de GLOBALG .A.P pour sa gamme « CopagDelight » destinée à l'exportation. A ce niveau, elle exporte plus de 120 000 t par an à différents pays internationaux (Canada, Pays d Golf, USA, Union Européen, pays d'Afrique).

La distribution de production végétale et animale de la coopérative se fait grâce à un parc de 1 050 véhicules de toutes catégories pour assurer la collecte et la distribution des produits bruts, finis et semi-finis. La COPAG est alors un leader reconnu au niveau national et dotée d'une conscience territoriale et communautaire qui favorise ses capacités de mettre en œuvre des actions en réseau, de s'adapter aux opportunités que présentent le marché national et international et de profiter d'un apprentissage progressif.

3.2. La communauté : Une source d'innovation organisationnelle

L'intérêt suscité par l'expérience de la première coopérative marocaine, COPAG, au cours de ses trois décennies, qui ont été particulièrement fertiles en innovations de toutes sortes , se justifie par le fait que ce modèle de coopérative est basé sur une appropriation communautaire et sur des liens sociaux favorisant une identité collective et une fierté d'appartenance de la part des adhérents et des employés, ce qui permet de poursuivre collectivement la mission globale. D'où l'importance d'évaluer la portée des innovations mises en avant au vue des orientations stratégiques établies par les dirigeants et les phases de développement des entreprises.

Comme l'ont montré Malo et Vézina, (Malo et Vézina, 2004; Malo, 2001; Vézina, 2003), les entreprises coopératives, comme d'ailleurs bon nombre d'entreprises et d'organisations d'économie sociale, traversent au moins trois phases de développement :

- Celle de la création de l'entreprise, qui constitue une innovation en soi;
- Celle de la diffusion de l'innovation;
- Celle où l'évolution se fait selon les trois directions suivantes : celle de la focalisation par spécialisation dans des services peu standardisés pour un segment de ses clients-usagers, ce qui représente un retour à l'innovation ; celle de la standardisation qui résulte d'une stratégie d'imitation des entreprises capitalistes et donc peu innovante ;et enfin celle de l'hybridation où les dirigeants recherchent une sorte d'équilibre entre focalisation et standardisation.

Dans cette forme d'organisation dite communautaire, les relations entre les responsables de la coopérative et les membres et les producteurs se caractérisent par l'importance accordée aux rencontres et aux discussions informelles sur l'état financier de la coopérative et ses problèmes. Contrairement aux principes wébériens, les événements familiaux (mariages, fêtes, etc.) sont ici investis comme lieux de régulation, de gestion des conflits et de consolidation des principes et des valeurs de solidarité communautaire (Sadik, 2011). Ce réseau social mobilisé persiste sur une période de plus d'une vingtaine d'années, en profitant d'un système de gouvernance transparent, simple mais très efficace. Ce qui explique la loyauté des membres de la coopérative.

Effectivement, en partant d'un petit groupe d'éleveur et d'agriculteur de la région Taroudant, COPAG a pu construire un réseau social solide basé sur des principes de proximité et de confiance. Ces principes ont conféré à COPAG un avantage concurrentiel inimitable et durable. Dans une communauté plus au moins fermée au sud du Maroc, la coopérative ne rompt pas avec les autres formes d'échange social : des rôles sociaux se transforment, d'autres se diluent pour donner naissance à une nouvelle configuration sociale. Sans assurer les mêmes fonctions du chef de la tribu, le président de la coopérative mobilise les mécanismes et les symboles ; l'assemblée générale de la coopérative peut constituer le prolongement de la *Jemaa*⁷⁰.

Quelques éléments d'explication :

Deux formes d'organisation semblent cohabiter pour donner lieu à ce modèle :

- D'un côté l'on peut parler d'une organisation « communautaire » (Sainsaulieu, 1997) mais très rapprochée du monde domestique (Boltanski et Thévenot, 1991);
- De l'autre, d'une organisation du type adhocratique innovante (Mintzberg, 1982).

Pour revisiter Durkheim⁷¹, l'on peut dire que le modèle COPAG propose une conciliation des solidarités mécaniques et organiques. Autrement dit, dans un même cadre institutionnel, les initiatives relevant de l'économie sociale peuvent se donner un espace d'innovation plus ou moins restreint selon les choix stratégiques qu'ils adoptent à l'égard de l'État et du marché et selon l'importance qu'ils accordent à la démocratie participative, à la multiplicité des parties prenantes, les rapports aux

⁷⁰ Des réunions informelles où les participants prennent des décisions, résolvent des problèmes et les conflits.

⁷¹ Dans le présent travail, nous tenterons de montrer comment le mode communautaire basé sur les liens de solidarité mécaniques (Durkheim, 1830) peut être un facteur clé de la performance économique des structures de l'économie sociale.

usagers, aux travailleurs, aux femmes, aux territoires. Il apparaît également que les statuts juridiques adoptés par ces organisations (associations sans but lucratif, coopératives d'usagers, coopératives de travail et coopératives de solidarité) traduisent déjà des choix d'autant plus déterminants qu'ils sont plus rigides encore que les seuls choix stratégiques adoptés par la suite.

Ainsi, il serait hasardeux de vouloir rendre compte du potentiel d'innovation de l'économie sociale sans tenir compte du cadre institutionnel (micro et macro), des secteurs d'activités et des générations d'associations et de coopératives. C'est ainsi qu'il faut prendre avec circonspection des recherches quantitatives comme celle réalisée par Osborne (1994) sur les organisations volontaires et non orientées vers le profit (VNPO) dans le domaine de la santé et des services sociaux en Angleterre.

3.3. La professionnalisation au service du social

A côté de la logique communautaire qui gouverne les relations entre les responsables de COPAG et le réseau des producteurs, celle-ci entretient une organisation souple et dynamique dans la mesure où la division des tâches, la gestion, la production et la commercialisation épousent les mêmes pratiques des entreprises performantes. Néanmoins, les relations entretenues au sein de l'organisation se ressource d'un registre de confiance, de solidarité communautaire et de voisinage. Ce qui n'est pas antinomique, pour les responsables, avec la rigueur, le contrôle et l'évaluation régulière des résultats.

La deuxième forme d'organisation, plus professionnelle, ne concerne que le staff administratif, les fournisseurs et les clients. La structure moderne qui s'appelle coopérative basée sur la logique de la société, intègre des logiques organisationnelles modernes qui lui permettront de se positionner économiquement dans un secteur de monopole. La nomination des jeunes diplômés de la région, par exemple, dans des postes de responsabilité au sein de la coopérative passe par les canaux de la confiance (historique de la famille du candidat et son image sociale) sans négliger pour autant l'impératif de la compétence. Dans cette nouvelle perspective, l'économie sociale nous donne l'exemple d'une véritable « imbrication » entre deux logiques jusque-là considérées comme « inconciliables » selon les perspectives wébériennes (Weber, 1922).

Le recrutement en présente un exemple très parlant : la coopérative recrute dans le bassin d'emploi local sur la base des réseaux de connaissance des responsables et des adhérents. En fait, l'engagement de la coopérative est le plus souvent attesté par une volonté de la part des recrutés d'honorer leur engagement professionnel mais aussi moral envers la communauté.

La nomination dans des postes de responsabilités passe aussi bien par l'impératif de la compétence que par les canaux de la confiance. Ainsi une imbrication des deux logiques s'avère nécessaire dans ce cas de figure.

Ainsi, le modèle proposé par COPAG a pu générer un certain nombre d'avantages pour la région comme pour les acteurs de l'ESS :

- Un effet positif sur les revenus des ménages et sur la qualité de vie des populations concernées par les projets COPAG ;
- Une fixation de la population dans la région (notamment des jeunes et des diplômés) ce qui génère une croissance notable en matière d'encadrement des autres structures (associations, clubs, etc.), et plus d'intérêt pour l'entrepreneuriat et pour l'investissement scolaire ;

Bibliographie

Askour, KH. Sadik, Y. (2014). L'entreprise coopérative innovante et le rôle du réseautage : le cas de Copag au Maroc. in Ketilson L. H., et M.-P. Villettaz R. (sous la direction de), Le pouvoir d'innover des coopératives : textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques (p. 881- 893). Lévis : Sommet international des coopératives.

Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). De la justification. Les économies de la grandeur, Gallimard, Paris.

Caillé, A. (2006). Le capital social. Performance, équité et réciprocité, Paris, Editions la Découverte MAUSS.

Defourny, J. et Nyssens, M. (2011), Approches européennes et américaines de l'entreprise sociale: une perspective comparative. [Revue internationale de l'économie sociale](#), n°319, p. 18–35.

Defourny, J. (2004), L'émergence du concept d'entreprise sociale, Reflets et Perspectives de la vie économique n°3 (Tome XLIII), p. 9-23. DOI 10.3917/rpve.433.0009, Edition du Seuil,

Durkheim, E. (1983 [1830]). De la division du travail social, Paris, Alcan.

Cartier, J-B., Naszalyi, Ph., Pigé, B. (2012). Organisations de l'économie sociale et solidaire : quelle théorie de la gouvernance? in Bayle E. et J-C Dupuis. Le Management des entreprises de l'Economie sociale et solidaire - Identités plurielles et spécificités, pp.47-69.

Laville, J-L. et *all.* (2016), Théorie de l'entreprise sociale et pluralisme : L'entreprise sociale de type solidaire Revue Interventions économiques, numéro 54.

Laville, J-L. (2011), L'économie sociale et solidaire, Pratiques, théories, débats. [Revue internationale de l'économie sociale](#)

Malo, M.-C. (2001). La restructuration de Desjardins comparée à la Caixa : vers une fédération ou une coopérative unique ? , dans A. G. Gagnon et J.-P. Girard, Le mouvement coopératif au cœur du XXI^e siècle, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec,

Malo, M-C., et Vézina, M. (2004). Governance and management of collective user based enterprises: Value creation strategies and organizational configurations. *Annales de l'économie publique, sociale et coopératives / Annals of Public and Cooperative Economics*, Vol. 75, N° 1.

Mintzberg, H. (1982). *Structure et dynamique des organisations*. Editions d'Organisation.

Sadik, Y. (2011). Confiance et capital social. Les cheminots marocains à l'épreuve des réseaux sociaux in *Travail et dons*. Ouvrage sous la direction de Jacquot L. avec la collaboration de Charles KRAEMER, Presses Universitaires de Nancy.

Sainsaulieu, R. (1997). *Sociologie de l'entreprise. Organisation, culture et développement*. Paris 2^e édition.

Vézina, M. (2003). Les grandes coopératives et leur institutionnalisation. *Économie et Solidarités, Revue du CIRIEC-Canada*, Vol. 34, N° 2,

Weber, M. (1995 [1922]). *Economie et Société. Les catégories de la sociologie*, Tome 1. Paris, Plon.

Yin, R. (2003). *Applications of case study research (2e éd.)*. London : Sage.

Services marchands de proximité: s'outiller pour la pérennisation des innovations coopératives.

Marie-Paule Robichaud et Cécile Pachocinski, Conseil québécois de la coopération et de mutualité (CQCM)

Introduction

Les petites communautés font face à la perte de leurs commerces de proximité soit par manque de rentabilité (il est difficile de rentabiliser un commerce en alimentation dans un bassin de population de moins de 2000 habitants), soit par manque de relève, ou une combinaison des deux. Lorsque la situation se présente, quatre scénarios sont observés : la fermeture définitive, le rachat par un nouvel entrepreneur ou une entreprise existante, la prise en charge par la municipalité via un OBNL ou la prise en charge collective par une coopérative de services marchands de proximité.

L'engouement pour le développement des coopératives de services marchands a été soutenu par les stratégies de développement territorial intégré du Québec qui étaient relayées par un tissu serré d'acteurs d'appuis au développement ancrés localement. Solidarité rurale a notamment contribué à propager le modèle en favorisant la formation des agents ruraux sur le modèle. La PNR a joué également un rôle important tant en terme de support au déploiement d'innovations coopératives de commerce, tant que sur la reconnaissance de le rôle des coopératives dans la construction de projets de territoires, intégrant les facteurs tant humains, qu'économiques (Aubry, 2015). Dans cette mouvance, le bilan des laboratoires ruraux de 2015 fait ressortir l'importance des expérimentations en matière de commercialisation des circuits courts :

La commercialisation et la mise en marché constituaient un volet assez important de plusieurs laboratoires, et ce autant dans les domaines agricoles, forestiers, énergétiques ou culturels. La popularité croissante des concepts de circuit court et des économies de proximité jumelée à la volonté de stimuler l'économie locale ont orienté l'action de ces laboratoires. De prime abord, l'idée de développer un marché pour une production locale, produit de niche, du terroir ou de spécialité séduit. (Aubry 2015, UQAT).

Toutefois, dans le bilan 2015, pas de laboratoires ruraux dédiés aux services marchands de proximité. Le grand nombre d'initiatives déjà en place et la perspective d'abord locale des coops de services marchands de proximité pourrait sans doute expliquer ce choix.

Innovations sociales de commerce de proximité : définition, problématique théorique et pratique

- Définition

Bien que faisant appel à une préoccupation pour le local, à la mobilité et au flux des consommateurs, les services marchands de proximité ne sont pas des circuits courts de commercialisation. Sur certains points des caractéristiques se ressemblent, comme la limitation des intermédiaires, une préoccupation pour la mobilité et l'analyse des circuits de déplacement de la population.

Dans un circuit court, au maximum un intermédiaire intervient entre l'entreprise de production ou de transformation et le consommateur. Ainsi, les circuits courts regroupent deux grands types de commercialisation : la vente directe et la vente indirecte. La commercialisation en circuit court va bien au-delà d'une simple transaction commerciale. Elle se caractérise d'abord par la relation entre le producteur et la population : perception des attentes des consommateurs et de leurs besoins, amélioration continue des produits, etc. De plus, elle se démarque par le dynamisme que ces échanges commerciaux génèrent sur le territoire⁷².

Les services marchands de proximité ne se définissent pas non plus par la mise en relation entre le producteur et la population. Il ne s'agit pas de mettre en marché, et en valeur, des produits issus de l'agriculture locale, mais plutôt de gérer et de maintenir localement un service de commerce pour la population. Comme mode de distribution des produits dits « essentiels », la visée du service marchand de proximité s'inscrit dans une dynamique de développement territorial. Celle-ci a pour caractéristique une préoccupation dès le démarrage pour les besoins locaux et plus spécifiquement les usagers. Elle met de l'avant l'accessibilité à un commerce d'alimentation, prend en compte la mobilité pour définir l'usage, tout en maintenant l'exigence d'un chiffre d'affaires à la hauteur des investissements fournis⁷³. Définies comme suit, les coopératives de services marchands de proximité tirent leur origine dans une volonté du milieu de vitaliser l'économie locale, de tendre vers un développement territorial durable.

(...) il est un point sur lequel les spécialistes de la ruralité sont unanimes. Les services et les commerces contribuent à la structuration des localités rurales. Parce qu'ils exercent un effet modérateur sur le développement local, les services de proximité contribuent non seulement au

⁷² Définition du MAPAQ : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/estrie/Profil/commercialisation/Pages/Commercialisationencircuitcourt.aspx>

⁷³ Dans le cas du modèle coopératif, ceux-ci sont autant humains que financiers.

développement économique mais aussi à la localisation des individus et des entreprises (Simard 2005)

Plus précisément, les actions et les travaux de recherche et développement en cours s'intéressent aux coopératives qui répondent aux caractéristiques suivantes :

1. Être en opération, c'est-à-dire qu'elles doivent fournir des services marchands.
2. Être une coopérative de solidarité ou de consommateurs.
3. Offrir au moins un des services suivants : épicerie, dépanneur, quincaillerie, essence.
4. Offrir au moins un service marchand qui n'est pas disponible autrement dans une municipalité ou une communauté.
5. Être dans un bassin de population (municipale ou sectorielle) de moins de 4000 habitants

Comme commerces à impacts sociaux et économiques pour les localités et comme « stratégies-leviers » de développement économique, plus majoritairement des milieux ruraux, les coopératives de services marchands de proximité ont connues une grande popularité, voir un boum un peu avant et autour des années 2000. Au fil des ans, leur croissance est par la suite restée stable⁷⁴.

Figure 1 : Répartition des coopératives de services marchand de proximité actives par date de constitution



* 8 autres projets sont en démarrage mais ils n'avaient pas débuté leurs opérations en juin 2016.

⁷⁴ Note historique tirée des données collectées par la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec : 1937-1942 – première vague de création de coop d'alimentation – une centaine à travers le Québec; 1952-1982 – développement d'une marque coop et opération d'un grossiste coop – fermeture en 1982; 1983-1989 - Le nombre de magasins COOP passe de 124 à 87. Durant la même période, le nombre de clubs de consommation passe de 106 à 36. Vers l'an 2000, une nouvelle vague de création de coopératives dans des milieux qui perdaient leurs services d'épicerie et de dépanneur. Première grande vague au BSL au début des années 2000 puis des initiatives partout au Québec par la suite.

La nature de l'entreprise joue ici un rôle important puisque pour atteindre l'équilibre elle doit combiner gestion associative et sa visée de rentabilité économique. Bien qu'à notre connaissance il n'existe pas d'étude ayant mesuré l'impact des coopératives de services marchands de proximité de façon systématique, et cela pour un portrait global à l'échelle du Québec, les travaux sur les coopératives, le développement territorial et la coopération, ou encore l'économie de proximité (ARUC-DTC, 2014), sont assez nombreux pour que nous soyons en mesure de mettre de l'avant les retombées primaires et secondaires qu'elles génèrent :

- ✓ création d'emplois directs et indirects;
- ✓ maintien et développement du tissu social (« effet centre de village »);
- ✓ rétention et/ou attractivité des jeunes familles et des personnes en situation de précarité;
- ✓ partenariats porteurs pour la vitalité entrepreneuriale et commerciale du milieu;
- ✓ climat de confiance pour les investisseurs, etc.

L'adoption par le gouvernement du Québec d'un indicateur sur la présence des commerces aux détails dans les municipalités de moins de 1000 habitants pour suivre l'occupation et la vitalité des territoires corrobore ces constats (MAMOT, 2017).

- Problématique théorique

Ainsi définies, les coopératives de services marchands de proximité participent d'un processus de transformation sociale. Lévesque (2011) distingue deux grands types d'innovation : les innovations organisationnelles et les innovations institutionnelles, bien que distincts, tous deux entretiennent des rapports avec le cadre institutionnel. Selon l'auteur, les transformations organisationnelles et institutionnelles peuvent être plus ou moins radicales.

Les innovations et les transformations sociales concernent deux types de relations constitutives de tout système social : 1) des relations de travail entre des acteurs associés dans la production d'un bien et d'un service (dans la tradition de la sociologie du travail et des organisations); 2) des relations de services, des relations entre producteurs et consommateurs dans une activité à caractère instrumental (industrie-client) ou communicationnel et réflexif (ex. soins de santé-usagers) (Habermas, 1978; Offe, 1985; Gadrey, 1990, 1992 et 1996). Cette analyse vaut autant pour l'organisation du travail dans les services collectifs et dans les entreprises que dans l'ensemble de l'économie. (Bouchard et Lévesque 2010).

Les coopératives de services marchands de proximité, en tant que distinctes des circuits courts agroalimentaires de commercialisation comme nous l'avons vu, semblent s'inscrire dans le champ des innovations sociales de type organisationnel et qui se définissent par les rapports de consommation, plutôt que par les rapports de production. Toutefois, « la notion de rapport de consommation est proche de celui de *rapports sociaux de services* (Gadrey, 1990 et 1992), de co-production des services de proximité par les producteurs et les usagers (Laville), (...) » (Bouchard et Lévesque 2010).

Encadré 1. L'innovation sociale au CRISES⁷⁵

Définition de l'innovation sociale

« Une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles »

Types d'innovations sociales

-Rapports de production : implication et participation des travailleurs, nouvelles formes d'OT, création d'entreprises autogérées, fonds de travailleurs, entreprises d'insertion

-Rapports de consommation : implication et participation des usagers, co-production de services aux personnes, consommation responsable, loisir et tourisme responsable,

-Rapports entre entreprises : coopération et concurrence; interdépendances non marchandes (externalités), responsabilité des entreprises

-Configuration spatiale des rapports sociaux : nouvelles formes de gouvernance, développement économique communautaire.

- Problématique pratique

En ce sens, dans le cas de ces coopératives, le consommateur/usager est producteur de l'offre de services de proximité, faisant du modèle d'affaire le siège de l'innovation et de la créativité locale par la modulation du panier de services en fonction du besoin et de la demande (emprunte locale, identitaire et culturelle). L'offre de services est également modulée en fonction de la proximité géographique des usagers, de la concurrence et du potentiel de rentabilité.

Méthodologie

Les coopératives de services marchands sont approchées comme une filière par les réseaux coopératifs.

⁷⁵ Bouchard et Lévesque (2010).

L'analyse économique par filière, c'est l'analyse de l'organisation, à la fois sur un plan linéaire et complémentaire, du système économique d'un produit ou d'un groupe de produits; C'est l'analyse de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit. Ce produit peut être indifféremment agricole, industriel, artistique, informatique, etc. (Terpend, 1997)

L'intérêt qui guide ces recherches sur les services marchands de proximité est le développement d'un modèle d'affaire viable. L'analyse documentaire, les études de cas et le développement de bases de données permettent au réseau d'acteur impliqué de valider et de construire leurs connaissances pour pérenniser les entreprises et le modèle. Ce sont à la fois les données individuelles des coopératives, l'analyse du groupe, les informations de l'environnement qui sont prises en compte pour guider les priorités d'action. Les interventions réalisées en continues avec des entreprises concernées permettent un transfert et une vulgarisation des connaissances de même qu'une rétroaction sur l'utilité des connaissances et l'identification de nouveaux besoins.

Résultats

Analyse du secteur

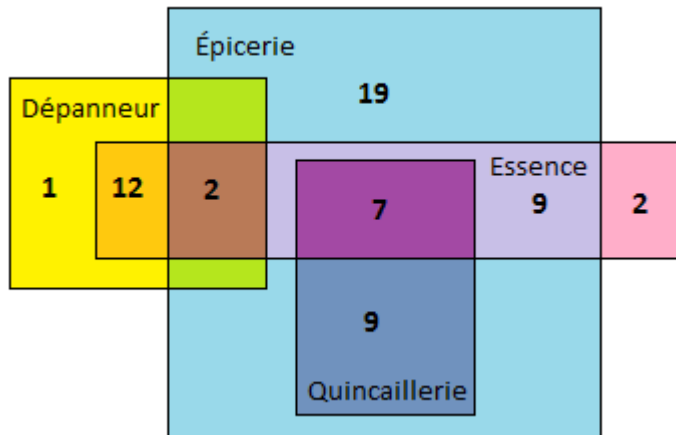
Les coopératives de services de proximité marchands sont présentes sur tout le territoire, avec une plus grande concentration dans le Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches (CQCM, à publier). On en compte près de 62, ce qui représente 2% de l'ensemble des coopératives du Québec, tous secteurs confondus⁷⁶. Combinant plusieurs services dans leurs paniers, ces coopératives offrent pour la plupart des services de dépanneur, d'épicerie et d'essence. Dans certains cas s'ajoutent la restauration et la quincaillerie. (Figure 2) En réponse aux besoins locaux les services peuvent aussi inclure la location d'espaces commerciaux, des services aux personnes, des partenariats avec des services municipaux comme la bibliothèque, gouvernementaux ou financiers, des services culturels, etc. Sur l'ensemble, 60% de ces coopératives se considèrent comme à risque ou en difficulté (CQCM, à publier). Ce haut taux de coopératives en situation difficile est préoccupant, surtout dans le contexte où le modèle est souvent privilégié par les communautés et les municipalités pour relever le défi de la perte de services marchands de proximité. Les difficultés documentées sont multiples et variables, elles sont en lien, soit avec la rentabilité, la gestion, la mobilisation ou la gouvernance.

Cette analyse du secteur d'affaire, le constat des difficultés rencontrées par les coopératives et le danger pour plusieurs communautés d'échouer dans le maintien de leurs services marchands ont conduit les acteurs du mouvement coopératif à définir des priorités d'action collectives. Les priorités

⁷⁶ 3 300 coopératives et mutuelles.

sont de renforcer les coopératives existantes et de proposer des modèles d'affaires viables aux nouvelles coopératives. Les moyens mis en œuvre sont l'identification de pratiques d'affaires gagnantes au sein des coopératives existantes, l'intervention intersectorielle auprès des coopératives en difficultés et le développement de modèles d'affaire innovants.

Figure 2 : Profil des services offerts par les coopératives de services de proximité



Discussion : L'enjeu de la pérennité

Pérennité des commerces

La sauvegarde d'un commerce de détail dans les petits milieux ne peut être considérée comme une bataille gagnée. Au démarrage, la mobilisation de la communauté autour du service, présence accrue de bénévoles, accès à du service conseil et à du soutien financier particulier fournissent un environnement favorable au développement de l'entreprise. Celle-ci fait face aux défis du démarrage des opérations, du développement de la clientèle, de l'ajustement de l'offre de services et de la rentabilité. Une fois l'engouement initial et la période de rodage passés, les coopératives font face au défi de maintenir l'achalandage et doivent remplir pleinement leurs obligations financières ne bénéficiant plus de toutes les conditions facilitantes du départ. C'est à ce moment que les compétences de l'équipe en place (employés et administrateurs), la rentabilité et le montage financier initial jouent un rôle crucial. Une fois le commerce bien établi dans sa communauté, une saine gestion, une relation soutenue avec la communauté et la planification de la relève sont nécessaires pour assurer sa pérennité.

Avec l'évolution du secteur de commerce au détail et le contexte socio-économique des municipalités, la rentabilité et le développement de ces commerces reste un défi. Les commerces locaux font face à la concurrence territoriale du marché, auquel s'ajoutent les nouvelles modalités de consommation du

commerce en ligne (MAPAQ, 2015). La concentration des commerces de détails dans les grands centres augmente leur attractivité. Le consommateur étant plus avisé, il recherche également le meilleur prix et la diversité, au détriment de la proximité. À l’opposé du spectre, on observe encore toute l’actualité du besoin et de la demande pour la proximité des services marchands qui continue d’apparaître comme un besoin des populations, particulièrement les personnes les plus vulnérables (INSPQ, 2013; Lebel, 2015).

Pérennité du modèle

Bien qu’un grand intérêt ait été démontré pour les coopératives de services marchands de proximité et qu’un grand nombre ait été démarrées, on peut se demander si le besoin est bien toujours mesuré et balancé avec ses risques associés au démarrage. En effet, les chiffres sur la fermeture des coopératives dans ce secteur témoignent de l’ampleur du défi qu’on souhaite relever. Ce sont 27 coopératives de services marchands de proximité qui ont ouvert et fermé leurs portes depuis 2000. Entre utopie et réalité, le besoin est urgent d’un pragmatisme réaliste face à l’échec non pas seulement de l’entreprise, mais de l’ensemble du tissu social et économique qui s’est mobilisé autour du service. L’impact de la présence d’un commerce de détail sur les perceptions et l’attractivité pourrait-il être plus important que le service lui-même? S’il s’agit dans certains cas de beaux succès collectifs ou commerciaux, quand il s’agit d’échecs, ceux-ci sont préjudiciables pour tout un village, discrédite la formule coopérative, et finalement pénalise un modèle de développement qui a fait ses preuves. Quelles sont les retombées réelles du maintien d’un service par rapport aux impacts de mener un projet non-viable?

Références

Aubry, 2015. Bilan des apprentissages des laboratoires ruraux, Chaire de recherche en développement des petites communautés, UQAT, 86 pages. Disponible ici : https://depot.erudit.org/bitstream/004042dd/1/Aubry_Bilan_laboratoires_ruraux_aout2015.pdf

Bouchard et Lévesque, 2010. Économie sociale et innovation. L’approche de la régulation, au cœur de la construction québécoise de l’économie sociale, Cahier du CRISES, 46 pages. Disponible ici : <https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/ET1103.pdf>

CQCM, à publier. Portrait sommaire des coopératives de services marchands de proximité.

CQCM, à publier. Inventaire des coopératives de services marchands de proximité.

CQCM, 2008. Services marchands de proximité : Guide d’accompagnement. Disponible ici : http://cqcm.coop/site/assets/files/1496/guide_accompagnement_services_de_proximite-_version_telechargeable.pdf

INSPQ 2013. Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions. Disponible ici : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf

ISQ ,2016. Bulletin d'analyse : Indice de vitalité économique des territoires. Disponible ici : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/bulletin-indice.pdf>

ISQ, 2016. Proportion des municipalités de moins de 1000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail. Disponible ici : http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/services_proximite_01.pdf

Lebel, A. 2015. L'identification des déserts alimentaires en milieu rural. Disponible ici : http://www.agencesss12.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Feuillet_deserts_alimentaires_2015-03-27-VF.pdf

MAMOT, 2017. Occupation et vitalité des territoires. Disponible ici : <http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/index.html>

MAPAQ, 2015. Bottin statistique de l'alimentation Édition 2015. Disponible ici : https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Bottin_Statistique2015.pdf

Terpend, N. 1997. Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes. Revue et Collection «Aliments dans les villes». FAO. Disponible ici : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/003/X6991F/X6991F00.pdf>

Perspective multidisciplinaire de l'économie collaborative en agro-alimentaire : entre tradition et nouveauté (résumé)

Martine Vézina, Jonathan Deschênes et JoAnne Labrecque, HEC Montréal; Sophie Morin et Paul Sabourin, Université de Montréal

Cette communication se veut une réflexion sur les défis que pose l'émergence de nouvelles formes de modèles économiques et d'affaires en lien avec l'économie circulaire et ce, à partir d'une lecture de l'innovation sociale comme perspective de transformation sociale. Plus spécifiquement, nous nous intéressons aux modèles de circularité en agro-alimentaire qui ont pour cible les enjeux de gaspillage et de sécurité alimentaire.

L'économie circulaire, et avec elle ses diverses stratégies (économie collaborative, de fonctionnalité, de service, etc.) suscite de nombreux débats. Elle est tantôt une solution au défi écologique par ses effets limitatifs sur la consommation et sur l'utilisation des ressources non renouvelables et tantôt «pure extension de l'hyperconsommation» et potentiellement source de démantèlement de certains acquis sociaux contribuant à des déséquilibres sociaux. Propulsée par des tendances de fond de nature tout autant technologique, économique (mondialisation) que socio-politique (déréglementation, démographie), l'économie circulaire n'en serait pas moins vouée à occuper une place centrale dans l'économie. Les effets de certaines de ses stratégies seraient tels que l'ÉC pourrait questionner certaines institutions (ex : l'organisation comme forme d'échange, la fiscalité, la propriété, le marché), voire même être un vecteur de dissimulation fiscale et de concurrence déloyale, générant une nouvelle exploitation et de nouvelles dépendances. Les effets environnementaux positifs de l'économie circulaire pourraient même être surévalués et n'être au final qu'un ressort de plus dans la monétisation des solidarités. Enfin, la question de la propriété pourrait présenter les limites les plus importantes de ce modèle économique. En somme, les tensions semblent s'incarner dans une vision d'une économie de circularité de compétition ou de coopération.

Pourtant, s'agissant de certains secteurs économiques, l'économie circulaire constitue tout à la fois un ancien et un nouveau mode d'organisation économique. Il en est ainsi du secteur de l'agro-alimentaire. Pour des raisons de nature sociale (besoins de base), économique (impacts sur les régions), technologique (conservation des aliments) et culturelle (aliments comme expression des spécificités culturelles), ce qu'il est aujourd'hui convenu de qualifier d'économie circulaire a été historiquement fortement marquée à la fois par les modes de production (partage des équipements agricoles), de transformation (coopératives), de distribution et de mise en marché (système de gestion de l'offre, marchés publics) ainsi que de consommation (échange, troc, partage de biens et services) du secteur.

Pourtant, sous l'effet de tendances observées précédemment, de nouvelles formes et modèles (circuits courts, intersectorialité) apparaissent qui révèlent des rapports nouveaux entre circularité et concurrence, entre propriété privé et collective, entre types d'acteurs du processus de circularité (producteur/consommateur, intersectorialité) soulignant des modèles plus hybrides et traversés par des tensions en lien avec des logiques d'intérêt général (public), d'intérêt collectif mais également d'intérêt individuel. Avec pour cadre empirique l'agroalimentaire et dans une approche multidisciplinaire mobilisant les travaux en droit (entre autres, propriété, cadre juridique du travail, rôle du droit), en sociologie économique (commons, économie du don) et en gestion des organisations (gouvernance, modèles organisationnels de développement, distribution et chaîne de valeur, consommation éthique), nous souhaitons proposer une réflexion (conditions, processus, acteurs et effets) reposant sur une conception de l'économie circulaire comme innovation sociale porteuse de transformation sociale (inclusion, habilitation, vivre ensemble, vision écologique, etc.).

RÉFÉRENCES

- Botsman, R. et R. Rogers (2010), *What's Mine Is Yours: The Rise of Collaborative Consumption*, Simon & Schuster.
- Demailly, D. et A.-S. Novel (2014). *Économie du partage : enjeux et opportunités pour la transition écologique*, Studies N°03/14, IDDRI, Paris, France, 32 p.
- Moati, P. (2016) *La Société malade de l'hyperconsommation*, Odile Jacob.
- Demil, B. et Lecocq, X. (2006). *Neither Market nor Hierarchy nor Network : The Emergence of Bazaar Governance*. *Organization Studies*, vol. 27, n°10, p. 1447 - 1466.
- D. Massé, Carbone V., Acquier A. (2016). *L'économie collaborative : fondements théoriques et agenda de recherche*. PICO Working paper, Paris, France, 16 p.

Séance 3C - Transition écologique et économie sociale et solidaire / *Ecological transition and social economy*

Les initiatives collectives dans le domaine des ressources naturelles : un outil pour saisir les espaces d'innovation

Guy Chiasson, Université du Québec en Outaouais et CRDT, Marie-José Fortin, Université du Québec à Rimouski et CRDT; Clara Dallaire-Fortier, Mélanie Pelletier et Caroline Dufresne, TIESS

Ce texte propose une grille d'analyse permettant de cerner le potentiel d'innovation des initiatives d'économie sociale québécoises dans le secteur des ressources naturelles. La contribution de l'économie sociale québécoise à l'innovation sociale a déjà été démontrée à maintes reprises (Bouchard, 2011). Si l'économie sociale est plutôt bien documentée dans certains secteurs (logement, services sociaux, santé), elle fait beaucoup moins l'objet de travaux de recherche dans les grands secteurs de ressources naturelles (forêt, mines, hydroélectricité, etc.) qui occupent une place névralgique dans le développement de plusieurs régions du Québec. Pourtant, comme en fait foi l'expérience des coopératives forestières (Tessier, 2003; Gingras et Carrier, 2006), l'économie sociale n'est pas complètement absente de ces secteurs et il devient pertinent de mieux saisir ses contributions potentielles à l'innovation. Dans le présent texte, nous nous centrons plus précisément sur la question des outils d'analyse qui permettent de mieux cerner et caractériser ce potentiel d'innovation des initiatives d'économie sociale. Comme nous voudrions le montrer dans une première section, les chercheurs et les acteurs ne disposent pas vraiment d'outils d'analyse adaptés à la réalité particulière des ressources naturelles et aptes à clarifier le potentiel d'innovation des initiatives d'économie sociale. Dans une seconde section, nous présenterons les contours d'une grille d'analyse développée en partenariat par les chercheurs et des acteurs membres de notre équipe alors que la troisième section présentera les résultats d'une première mise à l'épreuve de cette grille auprès d'un premier échantillon de cas.

1. L'innovation sociale dans les ressources naturelles : l'absence de repères

Au Canada, les secteurs de ressources naturelles ont souvent été analysés par la perspective des « staples », un cadre d'analyse en économie politique dont les origines remontent à Harold Innis dans les années 1930. Le concept de « staples » réfère à des ressources primaires, tels que la fourrure, la morue, le bois, le minerai qui ont formé à des époques distinctes la colonne vertébrale de l'économie canadienne. Innis, comme les analystes qui vont le suivre, va montrer la structuration de l'économie canadienne à l'exportation de ces *staples* et conséquemment sa dépendance au marché britannique et plus récemment américain. Pour Innis, l'économie politique canadienne signifie également une relation centre-périphérie à l'intérieur même du Canada alors que les grands centres (Montréal,

Toronto, Vancouver) s'approprient les fonctions de commande de l'exportation du *staple* alors que les périphéries sont largement confinées aux activités d'extraction.

La théorie des *staples* a mis en évidence un modèle de valorisation des ressources centré sur l'extraction des ressources primaires et leur exportation massive par de grandes entreprises privées. Même si ce modèle a été assez peu mobilisé par les chercheurs francophones, les grandes tendances du modèle (extractivisme, domination de grandes entreprises privées, exportation de produits peu ou pas transformés) caractérisent assez bien plusieurs secteurs de ressources québécois (Fournis, Fortin, et al, 2013). La théorie des *staples* est une perspective macro qui s'intéresse aux tendances d'ensemble des grands secteurs de ressources. Par conséquent, la théorie des *staples* que l'on peut considérer comme le « récit » dominant sur les ressources naturelles au Canada (Thorpe et Sandberg, 2007) s'intéresse peu à ce qui se passe à des échelles plus locales. Or, même si cela passe sous le radar de la théorie des *staples*, on voit émerger dans les territoires québécois des initiatives plus collectives, souvent mais pas exclusivement portées par des réseaux d'acteurs issus de l'économie sociale, qui visent la valorisation des ressources comme le bois et ses résidus, ou encore le vent. Telle est notre hypothèse de départ, à savoir que ces initiatives renferment un potentiel d'innovation sociale qui est occulté par la théorie des *staples* et les cadres d'analyses essentiellement macro-économiques. Non pas que la théorie des *staples* n'est pas sensible à l'innovation. En particulier, les travaux plus récents (Howlett et Brownsey, 2007) montrent comment dans le contexte d'un marché international des ressources de plus en plus difficile, de nouvelles formes d'extraction avec des technologies nouvelles et certes innovatrices se développent (par exemple les gaz non conventionnels comme le gaz et le pétrole de schiste). Mais, par son focus à peu près exclusif sur les grandes entreprises extractrices, la théorie des *staples* passerait sous silence tout potentiel d'innovation sociale dans les secteurs à l'étude.

Mieux documenter et caractériser le potentiel d'innovation que renferment ces initiatives, nous semble important pour la recherche mais également pour appuyer l'action. Le nombre assez restreint de recherches sur les formes collectives dans les secteurs de ressources naturelles, font en sorte que les acteurs du terrain ont relativement peu d'outils pour les aider à se tailler une niche dans ces secteurs alors que la courbe d'apprentissage est très forte. En particulier, les acteurs ont assez peu de repères pour voir dans quelle mesure ce qu'ils font débouche sur de l'innovation sociale. Des retours d'expériences sur diverses initiatives seraient plus qu'importants pour appréhender les défis et les embûches à l'innovation et pour favoriser des échanges et apprentissages. Dans la section suivante, nous présentons les contours d'une grille d'analyse qui a comme ambition à la fois de rejoindre les besoins de connaissances de la recherche et éventuellement de servir aux acteurs impliqués dans les projets de prise en charge collective de certaines ressources.

2. Analyser entre l'extractivisme et le territoire

Si la théorie des *staples* ne permet pas de mettre en exergue toute la complexité contemporaine des secteurs de ressources québécois, elle reste un point de repère important pour l'analyse. Cette théorie permet de cerner les contours d'un modèle de valorisation des ressources naturelles que l'on peut qualifier « d'extractiviste » et articulé autour de six principales variables. Ce modèle se caractérise d'abord par le faible ancrage des secteurs dans les territoires d'extraction des ressources. D'une part, la transformation y est quasi inexistante, car la ressource est destinée à l'exportation à l'état brute et de surcroît, les marchés visés sont éloignés de ces mêmes territoires. D'autre part, quatrième variable, les entreprises sont souvent exogènes, avec une gouvernance ayant peu d'attaches locales ou régionales.

À l'instar de certains analystes (Gingras et Carrier, 2006), nous considérons que le potentiel d'innovation dans les ressources naturelles passe par des activités de mise en valeur des ressources mieux ancrées dans le territoire. C'est pourquoi la grille d'analyse que nous proposons ici (voir tableau 1) met en opposition deux modèles de valorisation des ressources naturelles : le modèle extractiviste et un modèle que nous qualifierons de « territorial ».

Tableau 1 : Grille d'analyse du potentiel d'innovation des initiatives collectives dans les secteurs de ressources

Caractéristiques	Modèle extractiviste (<i>staples</i>)	Modèle territorial
Marché visé	Vente axée sur un marché d'exportation	Vente destinée aussi aux marchés de la région
Type de valorisation de la ressource dans les territoires	Extraction de la ressource avec peu de transformation sur les territoires et centrée sur un créneau unique	Transformation et valorisation de la ressource au niveau du territoire et créneaux diversifiés
Prise de décision	Gouvernance par un individu ou un groupe d'individus (actionnaires)	Gouvernance territoriale (processus horizontaux impliquant une diversité de parties prenantes)
Rapport avec les autres acteurs locaux	Position parallèle aux mouvements sociaux et les collectivités locales	Ancrage culturel et écologique
Finalités poursuivies	Critères de rentabilité comme finalité	Critères de rentabilité au service de finalités sociales ou environnementales
Engagement dans le développement de la communauté	Abdication par l'initiative de responsabilités et devoirs au détriment de la communauté	Répartition des responsabilités et des devoirs aux différents membres de la communauté et élaboration de partenariats

Les deux modèles qui composent notre grille doivent être vus comme des idéaux-types à partir desquels les initiatives collectives de valorisation des ressources naturelles peuvent être comparées. Pour être considérées comme « innovatrices », les initiatives doivent se rapprocher du modèle territorial. Comme en témoigne le tableau 1, dans notre grille nous avons identifié plusieurs variables (marché visé, type de valorisation locale de la ressource, type de prise de décision, rapports avec les autres acteurs du territoire, finalités poursuivies et engagement dans le développement de la communauté) pour chacun des deux modèles. Cela suppose que ces initiatives peuvent être équivoques et donc qu'elles peuvent se rapprocher d'un modèle (territorial ou extractiviste) sur certaines caractéristiques et s'en éloigner sur d'autres. Nous pensons ainsi que cette déclinaison des deux modèles permet de faire une lecture fine des initiatives et de leur potentiel d'innovation sociale à l'échelle des territoires.

3. La grille mise à l'épreuve

Afin de tester le potentiel heuristique de cette grille d'analyse, nous y faisons appel ici pour analyser trois séries d'initiatives collectives⁷⁷ : les coopératives forestières, les projets de valorisation de biomasse forestière et l'éolien communautaire. On peut noter que notre analyse de ces cas ne s'appuie pas sur des recherches empiriques nouvelles mais plutôt sur des descriptions d'initiatives déjà documentées dans nos travaux antérieurs. Cette disponibilité est d'ailleurs la raison principale pour avoir choisi ces cas en particulier.

Les coopératives forestières

Les coopératives forestières ont une histoire longue – les premières coopératives forestières remontent aux années 1930 (FCFQ, n.d.) - que les initiatives de valorisation de la biomasse forestière et les projets d'éolien communautaire discutés plus avant. Cette particularité incite à faire appel à notre grille pour regarder l'évolution de ces coopératives dans le temps. Patrick Gingras et Mario Carrier (2006) distinguent trois phases dans l'évolution des coopératives forestières. Une phase initiale qui va des années 1930 jusqu'aux années 1970 voit émerger de nombreuses expériences de coopératives de travail forestier. Mais dont plusieurs se butent « au système de concessions forestières consenties à la grande industrie qui limitait, de ce fait, leur autonomie » (p. 361). La seconde phase en est une de « consolidation » puisque le gouvernement québécois va, à compter de la fin des années 1970, favoriser de diverses façons la participation des coopératives aux travaux forestiers (récolte, sylviculture et reboisement) sur les terres publiques (FCFQ, n.d.). La troisième phase (1990 jusqu'à aujourd'hui) serait caractérisée par une diversification de la production de certaines coopératives qui

⁷⁷ Ces trois cas ne relèvent pas tous de l'économie sociale mais ils nous semblent pertinent pour tester la grille d'analyse.

cherchent à occuper de nouveaux créneaux de production (service-conseil, deuxième et troisième transformation, etc).

Notre grille d'analyse suggère une lecture nuancée de cette évolution en trois temps. D'une part, les coopératives forestières sont très majoritairement des coopératives de travailleurs ce qui veut dire, bien entendu, que les travailleurs-membres ont le contrôle démocratique de leur entreprise et de leur travail. Par contre, ce contrôle démocratique tout en n'étant pas négligeable, peut être assez limité dans la mesure où les activités des coopératives sont largement des sous-traitants de grandes entreprises forestières et partagent une logique extractiviste avec ces dernières. La seconde phase et à plus forte raison la troisième phase ouvrent des possibilités pour les coopératives de s'éloigner du pôle « extractiviste » de notre modèle. Gingras et Carrier (2006) montrent en effet que lors de cette troisième phase, certaines coopératives semblent vouloir innover en s'éloignant du modèle de la sous-traitance qui a longtemps encadré leurs activités. Le potentiel d'innovation s'observerait tant au niveau de la diversification des partenaires (État, grandes entreprises forestières, MRC, etc.) que du développement de nouveaux créneaux de production qui s'éloignent de l'extraction de la matière première. De façon intéressante, ces auteurs observent également que les coopératives qui innovent du point de vue de la production, sont aussi celles qui sont le plus disposées à s'investir dans leur communauté d'appartenance et cela à travers de nombreuses mesures pour les membres et pour la communauté (Gingras et Carrier, 2006, p. 70 et suivantes).

Par contre, si dans la troisième phase, certaines coopératives semblent s'éloigner du modèle extractiviste, ce n'est pas le cas pour toutes qui s'inscrivent toujours dans ce modèle. Cela est d'autant plus vrai avec la profonde crise que va vivre le milieu forestier à compter du milieu des années 2000. Des études sur deux coopératives forestières dans les franges plus périphériques de l'Outaouais et dans la région du Nord du Québec (Chiasson et Andrew, 2013) ont montré l'important défi que représentait, pour ces dernières l'intégration de nouveaux créneaux de production plus spécialisés au-delà des activités traditionnelles de coupe et de sylviculture. De même, des travaux de Sara Teitelbaum et Saumure (2010) soulignent des limites à la gouvernance locale des forêts au Québec dû au mode d'allocation des terres forestières aux sociétés d'exploitation. Ce mode limiterait la participation citoyenne directe dans la prise de décision des entreprises. Teitelbaum et Saumure (2010) observent dans certains cas des difficultés au niveau de la capacité des communautés et des travailleurs à réagir aux décisions de fermeture d'usine ou de délocalisation des lieux d'approvisionnement.

La biomasse forestière

Le critère de transformation et de valorisation des ressources, plutôt que de leur simple extraction, crée une rupture importante avec la façon traditionnelle de comprendre le secteur. Historiquement, le secteur des ressources naturelles a considéré l'extraction comme partie prenante de ses processus

(Watkins, 1963) et il s'ensuit une identification de ses activités et des ressources naturelles potentielles par ce même critère extractif. On peut donner l'exemple des minerais, du gaz et du pétrole. Si l'on considère la valorisation et transformation des ressources, on en vient à inclure un plus grand éventail d'activités dans le secteur et du fait même, une visibilité est donnée à certaines initiatives d'économie sociale. L'exemple du projet de biomasse en Matapédia illustre cette considération plus large de la relation avec la ressource.

Un réseau d'experts, d'entreprises et d'organismes locaux a été mis en place afin de développer connaissances et infrastructures en matière de biomasse forestière résiduelle. Il s'ensuit un processus de production d'énergie renouvelable dans la région. Celui-ci fonctionne grâce à une chaîne ayant comme maillons des entreprises locales de production, d'approvisionnement et d'utilisateurs i.e. la Municipalité de Causapscal ou le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (Réseau Biomasse). Yoland Légaré, président du Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière, mentionne le rôle du réseau pour la création d'une fierté en l'expertise locale, ainsi que l'impact positif sur l'emploi local. Le modèle de la biomasse s'inscrit dans un effort populaire de transition énergétique (Levesque, 2014). Dans le processus en Matapédia, de l'énergie est produite en brûlant des résidus de bois. Pour le moment, les projets de biomasse dans la région ne sont rendus opérationnels que par la diversification des finalités du projet. En plus de la production énergétique, la mise en valeur ou autres débouchés comme l'éducation sont visés. Cette diversité assure un accès à certaines subventions, une répartition des risques et un profit grâce à certaines activités. Ces difficultés de viabilité économique sont partagées par plusieurs initiatives en économie sociale. Il serait pertinent d'examiner ce constat en relation avec les structures de financement du secteur et voir si les critères de financement sont construits selon une définition extractive des ressources.

L'éolien « communautaire »

À l'échelle mondiale, la croissance de la production d'énergie éolienne est exponentielle depuis 15 ans. Un modèle domine largement pour soutenir son implantation, clairement situé du côté du modèle extractiviste de notre grille. Soutenus par des politiques et arrangements publics prenant des formes variées (tarifs fixes, appels d'offres), de grands équipements sont mis en place par de vastes consortiums financiers. L'électricité produite est mise à disposition dans un réseau centralisé pour être redistribuée et utilisée dans des lieux inconnus (Sarka, 2007). Ce modèle a été repris par le gouvernement du Québec qui investit de façon importante dans cette nouvelle forme d'énergie complémentaire à l'hydroélectricité, depuis le début des années 2000. Ce choix rompt cependant avec le modèle historique symbolisé par la grande société d'état Hydro-Québec, du moins sous l'angle du promoteur et propriétaire de l'équipement. Des critiques de la privatisation de la ressource (Prémont, 2016) ont ouvert la porte à certaines brèches dans ce modèle. Sous la pression conjuguée de citoyens et de l'élite gaspésienne, l'instrument de l'appel d'offres a été recalibré pour favoriser des projets dits

«communautaires». Pour l'attribution des derniers 950 MW de puissance installée, les promoteurs privés ont dû s'associer à des partenaires du territoire, soit des municipalités, MRC ou communautés autochtones. En plus de recevoir une part des bénéfices issus de la vente d'énergie, les effets territoriaux sont multipliés par la réinjection de ces nouveaux revenus dans des fonds de développement administrés par des comités souvent mixtes et redistribués à des projets locaux de nature diverse (services communautaires, activités culturelles, projet entrepreneurial, etc.). Ces nouveaux revenus ont même permis de soutenir une nouvelle organisation remplaçant la défunte Conférence régionale des Élus (CRÉ) dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Ces projets répondent ainsi aux revendications pour augmenter les retombées économiques dans les communautés d'accueil, mais pas à toutes, dont les impacts sur le paysage. Il ne s'agit donc pas d'une remise en cause complète du modèle extractiviste qui, sous ces autres aspects, demeure. Néanmoins, il importe de souligner cette évolution du modèle, même modeste (Fournis et *al.*, à paraître). D'une part, on peut ainsi apprécier les facteurs requis pour forcer l'adaptation du modèle aux exigences sociales des acteurs territoriaux, comme la mobilisation des élus, soutenue par des professionnels aux expertises variées oeuvrant tant dans les instances régionales comme la CRÉ-GÎM et CRÉ-BSL que dans des ministères à Québec. Tous ont été engagés dans une dynamique d'action collective pour d'abord être en mesure de générer un consensus autour d'un problème, inscrire celui-ci à l'agenda gouvernemental, proposer des pistes de solutions et les traduire dans des instruments adaptés.

Conclusion – perspectives d'utilisation de la grille d'analyse

Le présent texte a permis de rendre compte d'une première étape dans une démarche plus longue visant à co-construire un outil d'analyse qui se veut le plus utile et utilisable dans la perspective d'aider les acteurs à situer l'innovation sociale dans les secteurs de ressources naturelles. Nous avons ainsi testé la grille auprès de cas déjà étudiés de gestion ou d'exploitation des ressources naturelles. Ce test nous apparaît assez concluant dans la mesure où il nous a permis de souligner le potentiel de l'outil pour éclairer les formes de l'innovation dans les conditions assez particulières des secteurs de ressources naturelles. Suite à cette première démonstration les prochaines étapes dans notre démarche vont dans le sens de rendre cet outil utilisable par les acteurs, y compris par les promoteurs en amont de la mise sur pied de projets. Il s'agira plus précisément de développer un guide d'utilisation de la grille visant à la rendre la plus conviviale et facile d'utilisation pour les acteurs/promoteurs de projets et ensuite, au courant de l'été 2017, de tester et d'améliorer, cette fois sur le terrain, l'outil et son guide d'utilisation.

Références

- Bouchard, M. (dir.) (2011) *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Chiasson, G. et C. Andrew (2013). « Les coopératives forestières ou les difficultés du développement 'à la périphérie de la périphérie' », dans G. Chiasson et É. Leclerc (dir.), *La gouvernance locale des forêts publiques québécoises : une avenue de développement pour les régions périphériques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 147-168.
- Fédération québécoise des coopératives forestières (s.d.), *Historique*, En ligne <http://www.fqcf.coop/federation-quebecoise-cooperatives-forestieres/histoire/>
- Fournis, Y., M.-J. Fortin, M.-C. Prémont et P.-H. Bombenger (2013). « Le sous-secteur éolien et la gouvernance du vent », dans Y. Fournis et M.-J. Fortin (dir.), *La transition des régimes de ressources au prisme de la gouvernance : les secteurs forestier, porcine et éolien*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, p. 53-104.
- Lévesque, J. & St-Laurent Samuel, A. (2014) 'Biomasse forestière : vitalisé des communautés'. *Lutte contre les changements climatiques*. Nature Québec.
- Prémont, M.-C. (2016) « C'est un grand art que de vendre du vent, ou le développement de la filière éolienne au Québec », dans Fortin, Fournis et L'Italien (dir.), *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 123-161.
- Réseau Biomasse Forestière: expertise & valorisation. <http://www.reseau-biomasse.com/>
- Szarka, J. (2007) *Wind power in Europe: politics, business and society*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire; New York, N.Y, Palgrave Macmillan, 228 p.
- Teitelbaum, S. et E. Saumure (2010). *L'arbre est dans ses feuilles, et la forêt dans sa communauté, Guide sur la foresterie communautaire*. Solidarité rurale (série action), disponible en ligne <http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/guides/2309 - serie action - foresterie francais final.pdf>
- Tessier, I. (2003). *L'économie sociale en milieu forestier : les coopératives forestières et les organismes de gestion en commun dans le développement des régions-ressources du Québec*, mémoire de maîtrise en géographie, UQAM.

Thorpe, J. et L.A. Sandberg (2007). « Knotty Tales: Canadian Staples and Post-Staples Forest Policy Narratives in an Era of Transition from Extractive to 'Attractive' Industries”, *Canadian Political Science Review*, vol. 1, no 1, p. 57-72.

Watkins, M. H. (1963) 'A Staple Theory of Economic Growth' *The Canadian Journal of Economics and Political Science / Revue canadienne d'Économique et de Science politique*. Vol. 29, No. 2, pp. 141-158

Coop en biomasse <http://www.facf.coop/biomasse/>

Vision Biomasse Québec http://visionbiomassequebec.org/wp-content/uploads/2015/03/Brochure_Vision-Biomasse-Qu%C3%A9bec.pdf

Régie de l'énergie <http://regieenergieqim.net/>

CQCM pour Coop biomasse <http://www.facf.coop/>

Pôles territoriaux de coopération économique : quelle place pour l'ESS dans une perspective de réindustrialisation écologique ? (résumé)

Christopher Lecat, Université de Reims Champagne-Ardenne et Philippe Lerouillois, Université de Lorraine

Dans le contexte de crise économique, la puissance publique française cherche à mobiliser l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans la prise en charge de situations de détresse plutôt que dans de nouvelles activités économiques visant à satisfaire des besoins sociaux non couverts, et encore plus rarement comme levier de réindustrialisation des territoires. Mais l'ESS a-t-elle des propositions spécifiques à faire valoir, qui lui permettrait de dépasser un enfermement dans des secteurs comme les services à la personne, participant de l'érosion des caractéristiques fordistes de l'emploi (BOYER, 2009) et la tendance à la destruction ou la délocalisation des activités industrielles (COLLETIS, 2010) ? En Europe nous observons chez les acteurs se référant à l'ESS, une référence spontanée à une problématique de réindustrialisation écologique (*socio-ecological reindustrialisation* dans d'autres pays⁷⁸), comme un levier de réindustrialisation des territoires, ou inversement une référence au rôle possible de l'économie sociale dans la transition écologique chez des auteurs travaillant sur cette dernière question (FAVREAU ET HEBERT, 2012).

Nous souhaitons explorer le lien entre transition écologique et ESS, plus particulièrement à travers la configuration de Pôle territorial de coopération économique (PTCE). Ayant acquis une reconnaissance institutionnelle par son inscription dans la loi ESS de 2014, le PTCE se définit « comme un groupement d'acteurs sur un territoire qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable »⁷⁹ - ce qui placerait *a priori* par définition l'ensemble des PTCE dans une démarche de développement durable...

Néanmoins, au-delà des principes énoncés, les PTCE peuvent être aussi vus à la fois comme des structures visant à favoriser des « polarisations stratégiques » pour construire des entités économiques de taille viable, et comme le produit d'une pression institutionnelle destinée à opter pour des *business models* de création de valeur économique. L'économie verte (OCDE, 2012 ; Banque Mondiale, 2011 ;

⁷⁸ *Socio-ecological reindustrialisation* est un concept avancé par la think-tank européenne Green European Foundation : <http://gef.eu/gnd/socio-ecological-reindustrialisation-local-and-high-tech/>

⁷⁹ Loi n°2014-856 du 31 Juillet 2014 relative à l'ESS, article 9-I.

PNUE, 2010a, 2010b, 2011) va donc représenter un champ d'opportunités pour des acteurs de l'ESS que l'on peut considérer comme entrepreneurs collectifs, avec les mêmes difficultés et problématiques qu'un entrepreneur « classique », auxquelles on peut ajouter la volonté de création de valeur sociale et environnementale.

Dans un premier temps, nous proposons un éclairage sur les différentes dynamiques nationales et internationales de transition vers une « économie verte ». Au niveau des instances internationales chargées des problématiques environnementales (ONU, OCDE, PNUE, Banque Mondiale), la reconnaissance des ressources naturelles comme « capital vert » incite les gouvernements à appréhender les problèmes environnementaux en termes d'externalités de marché. Les gouvernements ont alors à leur disposition une batterie d'instruments de politique environnementale (taxe, normes, droits de propriété et permis de marché) pour l'internalisation des externalités environnementales. Nous caractérisons l'économie verte comme la création de nouveaux espaces marchands, administrés voire de *quasi-marchés* lorsqu'ils s'appuient sur la commande publique, et dans lesquels les acteurs économiques sont incités s'emparer de certains segments rémunérateurs de la problématique environnementale. L'étude de la législation environnementale de deux secteurs particuliers, le traitement des déchets et l'éco-construction, jugés prioritaires par la Puissance publique (MEDDE, 2013), nous permettra de décrire les opportunités qu'elle ouvre pour des acteurs. Ces réglementations favorisent ainsi, en ce qui concerne le secteur du traitement des déchets, le développement de stratégies de niches sur des déchets complexes (déconstruction des fenêtres, traitement des huiles usagées, etc.). Les firmes vont alors arbitrer entre le recours à des grands acteurs nationaux (Sita, Dekra, Veolia etc.) ayant les capacités de traiter une masse importante de déchets ou la mobilisation d'acteurs locaux s'appuyant sur une main d'œuvre plus importante, ceci permettant une gestion plus fine, en sélectif, des déchets et *in fine* une meilleure valorisation des déchets.

Dans un second temps nous proposerons une analyse des stratégies d'intégration de deux PTCE à vocation industrielle inscrits dans des démarches de transition écologique. Bien que la plupart des PTCE se revendiquent du développement durable - le PTCE même est défini par le Labo de l'ESS comme projet de développement local durable -, nous avons retenu les PTCE développant une activité productive à vocation industrielle. Les travaux de caractérisation des PTCE initiés par le Labo de l'ESS (notamment Fraisse, 2015) montrent que la composante industrielle est relativement faible. Parmi les 23 pôles lauréats de l'appel à projet interministériel, nous avons repéré 7 pôles ayant développé des activités productives. Dans cet ensemble, seuls trois PTCE sont explicitement inscrits dans des secteurs de l'économie verte : Florange Écologie Industrielle et insertion (Fe2i) ; ARDAINES et le PTCE Éco-matériaux des Hautes-Alpes. Nous avons fait le choix de retenir les deux premiers⁸⁰, que nous étudions

⁸⁰ Pour une analyse du PTCE Éco-matériaux, voir Richez-Battesti et Bourbousson (2015)

depuis plusieurs années et dans lesquels on peut observer la formation tangible de patrimoine productif : Fe2i et ARDAINES.

Nos premières observations permettent de dessiner deux stratégies d'intégration dans les filières industrielles de l'économie verte. D'une part, une logique de décomposition des chaînes de valeur et de prise en charge des segments de filière (Fe2i, dans le secteur du traitement des déchets) atteignables à partir des compétences des structures de l'IAE. D'autre part, une logique de constitution d'un assemblage inter-filière territorialisé à partir du chaînage des ressources locales (ARDAINES, dans le secteur de l'écon-habitat).

Mais à chaque endroit, la question de la stratégie d'intégration des PTCE dans les chaînes de valeur industrielle se pose, car on peut penser, suite à nos observations (Gianfaldoni, Lerouvillois et Lecat, 2014), que les acteurs de l'ESS ne peuvent se positionner que sur les parties de la chaîne de valeur que leurs déléguent les acteurs « classiques ».

Or, les dynamiques étudiées ne se caractérisent pas seulement par des dispositifs de saisie des opportunités de marché. Dans les deux cas, les activités d'insertion par l'activité économique servent en effet d'incubateur de projets, et sont toujours en amont des filières ou à la base des réseaux d'entreprises. Ceci nous amène à penser le PTCE comme un outil d'exploration collective qui, s'il a investi les espaces d'opportunité produits par la réglementation environnementale, se doit de construire des outils collectifs de développement englobant de la R&D. Par ailleurs, les pôles étudiés peuvent agir comme outil de réduction de la concurrence à la fois entre les structures de l'ESS et les firmes classiques mais également entre les structures de l'ESS elles-mêmes (notamment les organismes d'insertion). D'une part, si les acteurs travaillent à coopérer, les relations de concurrence passées, existantes, ou potentiellement sont, de fait, neutralisées. D'autre part, le pôle est également le lieu de production d'un compromis entre les structures de l'IAE pour leurs positionnements le long des chaînes de valeur en fonction des compétences nécessaires et de leur plus-value pour atteindre les seuils de rentabilité des différentes opérations.

Dans les deux cas, les PTCE se caractérisent comme des démarches de construction de patrimoines productifs collectifs fondées sur des stratégies d'apprentissage de trois types : institutionnel, industriel et technologique (cf. Tableau 1, ci-dessous, à partir de nos premières recherches). Tous ces apprentissages ont vocation à perdurer dans le temps et à accumuler des ressources matérielles et immatérielles, marchandes et non marchandes. L'apprentissage institutionnel renseigne les stratégies déployées par les pôles pour renforcer la légitimité de leurs actions vis-à-vis des élus locaux. L'apprentissage industriel a trait à l'organisation des activités productives. L'apprentissage technologique est relatif à la recherche d'innovation. Enfin, l'apprentissage coopératif transcende les

autres trajectoires est nous permet d’observer la capacité des acteurs à porter et faire partager un projet de territoire.

Tableau 1 : Typologie des différentes trajectoires d'apprentissage des PTCE

Trajectoires d'apprentissage	Fe2i	ARDAINES
Institutionnelle	Travail avec les élus locaux pour l'inscription de clauses sociales dans les appels d'offre des lots déchets, stratégie de positionnement sur les marchés publics	Travail de mobilisation des élus ardennais par le pôle pour faire reconnaître une situation de précarité énergétique
Industrielle	Mise à disposition de dispositifs de logistique et de traitement des déchets, diagnostics d'EIT	Développement des compétences de sciage du bois et construction de bâti à ossature bois à partir du partenariat avec la foncière Chenelet
Technologique	Partenariat avec les laboratoires lorrains pour le développement de technologie des valorisations des déchets (notamment fermentescibles)	Rapprochement avec une Plateforme technologique sur l'optimisation des techniques de découpe et les fonctions thermiques des matériaux
Coopérative	Capacité à construction un réseau d'acteurs sur un territoire, investissement en temps et en énergie des acteurs dans des relations de confiance qui dépasse la relation marchande client-fournisseur	

Source : Réalisé par nos soins.

L’enjeu de notre travail est double. D’une part, il s’agira de poursuivre l’investigation de deux PTCE dans la continuité des travaux menés avec P. Gianfaldoni (GIANFALDONI, LEROUVILLOIS, LECAT, 2014) par l’application d’une grille de lecture des pôles (en insistant sur la caractérisation de leur modèle économique), et d’autre part explorer le concept émergent de réindustrialisation écologique et la possible place de l’ESS dans cette problématique. On insistera donc sur les différences d’élaboration des uns (schémas de transformation globale, représentation en partie utopique d’une petite industrie relocalisée en circuits courts) et des autres (insertion dans une concurrence sur des chaînes de valeur avec lesquelles les acteurs de l’ESS cherchent à composer).

Bibliographie

- ARCHIPEL DES RÉGIONS, 2012, L'enjeu d'une réindustrialisation écologique. Le développement durable en Lorraine, n°6. Disponible à l'adresse <http://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/economie/l-enjeu-d-une-reindustrialisation.html>
- BARBIER E.B., 2009, « Global Governance: the G20 and the Green New Deal », *Economics The open-access e-journal*. Disponible à l'adresse <http://www.economics-ejournal.org/economics/journalarticles/2010-2>
- BOYER R., 2009, « Feu le régime d'accumulation tiré par la finance : La crise des subprimes en perspective historique », *Revue de la régulation, Capitalisme, Institutions, Pouvoirs*, vol. 5.
- CN CRES, 2014, Panorama de l'ESS en 2014, Dalloz, 202p.
- COLLETIS G., 2012, *L'urgence industrielle !*, Paris, Le Bord de l'Eau, 200p.
- CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE, 2005, Désindustrialisation, délocalisations, La Documentation française, Paris, 394p.
- DEMAILLY D., 2013, « The aspirations of the green industrial revolution: a historical perspective », *Green European Journal*, pp. 22-32. Disponible à l'adresse http://www.greeneuropeanjournal.eu/wp-content/uploads/2013/10/GEF-Journal-06_28-10.pdf
- FAVREAU L. et HÉBERT M., 2012, *La transition écologique de l'économie. La contribution des coopératives et de l'économie solidaire*, PUQ, Québec, 160p.
- GIANFALDONI P. et LEROUVILLOIS P., 2014, « Concentration et Partenariat en ESS : La figure émergente de Pôle territorial de coopération économique », XIVe Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, Lille, 21 - 23 mai 2014
- GIANFALDONI P., LEROUVILLOIS P. et LECAT C., 2014, « La configuration en pôle territorial de coopération économique. Quatre études de cas pour initier une démarche comparative », 11^{ème} conférence annuelle Territoire, Espace, Politique Publique, Université de Nantes, 25 et 26 septembre 2014.
- GREEN EUROPEAN FOUNDATION, 2009, « A Green New Deal for Europe », *Rapport de la Green European Foundation*, 90p.
- GREEN EUROPEAN FOUNDATION, 2013, « A third sector in welfare. Green response to privatization of welfare services across Europe », *Rapport de la Green European Foundation*, 55p.
- GROU P., MERTENS-SANTAMARIA D., RADJA K. & SCHEMBRI P., 2012, Pour une nouvelle industrialisation des régions françaises, L'Harmattan, 101p.

- JÄNICKE M. et JACOB K., 2009, « A Third Industrial Revolution? Solutions to the crisis of resource-intensive growth, Solutions to the Crisis of Resource-Intensive Growth », FU Berlin, 35p. Disponible à l'adresse <http://ssrn.com/abstract=2023121>
- JOHNSSON F., 2014, « A third sector in welfare. Green Responses to privatization of welfare services across Europe », *Green European Foundation*, 55 p. Disponible à l'adresse http://gef.eu/uploads/media/A_Third_Sector_-_Privatisation_Report.pdf
- LIPIETZ A., 2001, *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment*, La Découverte, La Documentation française, 154p.
- LIPIETZ A., 2009, *Face à la crise : l'urgence écologique*, Les Éditions Textuel, 141p.
- LIPIETZ A., 2012, *Green Deal*, La Découverte, 15p.
- LIPIETZ A., 2013, « Fears and hopes: The crisis of the liberal-productivist model and its green alternative », *Capital & Class*, vol. 37, pp. 127-143.
- POMPILI B., 2012, Conclusion du colloque « Et si la réindustrialisation passait par l'écologie ? », Paris, 25 avril 2013. Disponible à l'adresse <http://barbarapompili.fr/et-si-la-reindustrialisation-passait-par-lecologie-conclusion-du-colloque/>
- SAVALL H. ZARDET V. et BONNET M., 2013, « Réindustrialisation et dynamisation multisectorielle », *Economica*, 272p.
- VELTZ P. et WEIL T., 2015, « L'industrie, notre avenir », Eyrolles, 344p.
- WEINSTEIN O., 2014, « Comprendre les communs : Elinor Ostrom, la propriété et la nouvelle économie institutionnelle », *Revue de la régulation, Capitalisme, Institutions, Pouvoirs*, vol.14.

La coopérative forestière du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick (COFNO) : défis et opportunités

André Leclerc, Omer Chouinard et Julie Guillemot, Université de Moncton

INTRODUCTION

Suite à la crise forestière et la dernière récession, la place de l'industrie forestière dans l'économie du Nouveau-Brunswick a fortement décliné. Depuis 2011, l'industrie demeure instable. On observe des variations en dents de scie de l'emploi dans ce secteur (Ressources naturelles Canada, 2017). Plusieurs défis contribuent actuellement à cette instabilité. Mentionnons d'abord l'incertitude reliée aux visées protectionnistes dans les relations commerciales avec les États-Unis (Bouthillier, 2016; Filion, 2017). Rien n'assure que les provinces maritimes pourront conserver leur traitement préférentiel dans un nouvel affrontement commercial. D'autre part, le réchauffement climatique global devrait affecter davantage le Canada vu sa position géographique. Cela aura des conséquences sur l'industrie forestière.

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette recherche sur une expérience de prise en charge par la communauté du développement durable d'activités forestières. Elle est la poursuite de nos travaux sur l'impact des coopératives dans le développement territorial des ressources naturelles en Acadie du Nouveau-Brunswick (Beaudin, 2016; Guillemot, 2016; Leclerc, 2015; Leclerc et al., 2014, Leclerc et al., 2013; Leclerc, 2010). Elle s'intéresse spécifiquement à l'expérience de la Coopérative forestière du Nord-Ouest (CoFNO).

À travers une étude de cas, nous cherchons à documenter les apports mais aussi les limites de cette expérience collective au développement durable d'un territoire forestier au nord-ouest du N.-B. Cette recherche se concentre sur trois questions de nature organisationnelle (apport du projet au développement territorial, forces de l'organisation et contraintes) et trois de nature stratégique (représentation des défis commerciaux et environnementaux, partenariats et retombées locales).

Ce texte est structuré en trois sections. Après quelques indications méthodologiques, nous présentons brièvement le cheminement du projet pour en arriver ensuite à nos six préoccupations.

L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Au plan méthodologique, cette recherche est une analyse qualitative de l'évaluation des décisions de la coopérative par les membres et les gestionnaires. Elle s'inscrit dans le champ de *l'innovation sociale* telle qu'adoptée par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) (Bouchard, 2011 : 7). Trois sources d'information sont exploitées : les archives de la CoFNO, des entrevues semi-dirigées (Savoie-Zjac, 2016) des administrateurs de la CoFNO et d'informateurs clés dans le territoire du Madawaska/Victoria et les ressources documentaires scientifiques et journalistiques.

Notons également que cette recherche s'appuie sur le concept de *développement territorial*. Comme le souligne Guillemot et al. (2008 : 522), « le développement territorial reflète la capacité des acteurs à mettre en valeur les ressources locales, en exploitant leurs dimensions historiques, naturelles, économiques et sociales ». Le territoire est alors perçu comme un espace d'interaction entre activités et groupes sociaux au sens de Boiffin (2006), c'est-à-dire comme un construit social. Ce processus de développement local ancré dans un territoire spécifique correspond bien à celui que nous voulons décrire dans cette recherche. En effet, comme le soulignait Guillemot et al. (2008 : 522), pour réussir leur stratégie de développement territorial, « les acteurs doivent s'organiser et se fédérer autour de projets communs, ce qui suppose que le milieu a la possibilité de gérer les conflits relatifs à l'usage des ressources ».

LA NATURE DE L'ORGANISATION

La CoFNO opère dans un territoire situé dans la région du nord-ouest du N.-B., à la frontière du Québec et du Maine. Ses membres fondateurs ont des activités forestières et agricoles dans les comtés de Madawaska et Victoria. Elle est formée d'entrepreneurs issus à la fois du mouvement coopératif et de l'engagement communautaire. En 2017, elle regroupe 169 membres dont 100 producteurs de lots boisés, 13 acériculteurs, 8 producteurs de camerises en plus de membres associés, de membres de soutien et de membres travailleurs. Il s'agit d'une coopérative à partenaires multiples, en l'occurrence une coopérative de solidarité impliquant propriétaires de lots boisés, agriculteurs, travailleurs, membres de soutien et membres privilégiés.

La coopérative avait comme mission initiale d'offrir à ses membres un service d'aménagement durable multiressource des lots boisés privés. Son incapacité à financer cette stratégie va la contraindre à cesser ses opérations de ce domaine. D'un côté, le gouvernement provincial diminue son appui à l'aménagement des lots boisés privés, de l'autre le financement disponible est réservé aux agences de mise en marché des produits forestiers. Elle devra réorienter sa stratégie.

Les membres décident de miser sur la transformation locale des produits forestiers. L'accès à la ressource représente un premier défi. Le tableau 1 présente la part de la matière ligneuse forestière absorbée par les grandes entreprises manufacturières de la région. En 2012, ces usines transforment 98,4 % de la matière ligneuse utilisée dans la région. Cela laisse peu de place à des entreprises qui voudraient développer un projet en exploitant la ressource forestière traditionnelle. Pour la CoFNO cela impliquait la recherche de produits forestiers sous exploités comme les PFNL.

Le financement des investissements représente un autre défi majeur. L'expérience de Boisaco (Toulouse, 2011) sera une nouvelle fois source d'inspiration. On décide alors de créer une coopérative d'investissement pour recueillir du capital de démarrage en appui au développement coopératif dans la région (Coopérative d'Investissement du Nord-Ouest) (Le Madawaska, 2012). La CoFNO et la coopérative d'investissement se sont associées dans la diversification de la production régionale en se lançant dans la transformation du sirop d'érable et de la camerise. La CoFNO a commencé la culture de la camerise, dont les produits dérivés sont fort en demande, dans la région de St Hilaire. Pour

développer l'érable, la CoFNO a acquis en 2014 des terres à Clair, dans le Haut-Madawaska, afin d'y établir une usine de sucre granulé qu'elle prévoyait produire à la hauteur de 200 000 livres par an (Duval, 2014). En mars 2015, la CoFNO avait déjà acheté la matière première et a débuté la production du sucre granulé à l'automne, une initiative qui permettrait tout comme celle entourant l'exploitation de la camerise de créer des emplois dans la région (Duval, 2015).

UNE COOPÉRATIVE EN DÉVELOPPEMENT

Nous avons dans l'introduction identifié six questions nous permettant de mettre l'accent sur les différents aspects originaux du modèle coopératif mis de l'avant par les promoteurs de la CoFNO. Cette section est structurée sur la base de ces questions. Elle exploite l'information recueillie lors des entrevues avec certains intervenants. Pour respecter nos engagements envers la confidentialité ces informateurs privilégiés, ils sont identifiés à l'aide de numéro.

a) Apports du projet au développement territorial du Nord-Ouest

Les membres de la CoFNO se sont fixés comme mission de « promouvoir et faciliter la mise en valeur d'une agriculture et d'une forêt vivante, prospère et durable » (CoFNO, 2016). Cette mission s'articule autour d'un mandat contenant trois éléments. Le premier est d'offrir du travail de qualité à ses membres travailleurs et autres employés. La dimension salariale est un paramètre important du mandat. La coopérative veut offrir à ses employés un salaire leur permettant de vivre décemment. Elle respecte ainsi l'engagement de mettre en œuvre le concept de « living wage » dont certaines organisations ouvrières et coopératives font la promotion.

La seconde composante du mandat est de « fournir à ses membres différents services de formation leur permettant une exploitation optimale des secteurs agricoles et forestiers ». Deux approches sont utilisées par la coopérative pour réussir son mandat. Elle organise sur une base régulière des visites sur le terrain pour montrer aux membres et aux participants, par exemple, les pratiques d'aménagement sylvicole adoptés par les membres actifs. L'animation des assemblées annuelles et l'organisation d'activités thématiques est la deuxième approche.

Le troisième objectif est de « produire, transformer et mettre en marché[sic] les produits de l'agroforestier ». La transformation locale des produits des membres est l'une des clés du discours des promoteurs de la CoFNO. Puisque les petits producteurs membres de la coopérative sont des agriculteurs, acériculteurs et propriétaires de lots boisés privés, la coopérative leur apparaît comme un outil pour accroître la richesse générée par la transformation locale de leur production. Pour réussir cette stratégie, la coopérative a choisi de mettre sur le marché des produits novateurs. Après l'échec dans le projet de l'aménagement multiressource des lots boisés des membres de la coopérative, les membres ont choisi 2 secteurs prioritaires pour relancer les activités de l'organisation : la transformation des produits acéricoles et la culture de la camerise (Informateur n° 1).

Dans le secteur acéricole, deux produits ont été développés en collaboration avec une équipe de recherche appliquée du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, le Centre précommercial de technologies en bioprocédés (CPTB) opérant à Grand-Sault. Il s'agit d'un sucre d'érable granulé et d'un nuage à l'érable, une barbe-à-papa produite à l'aide du sucre granulé. Du côté de la camerise, un jus a été lancé sur le marché en l'automne 2016. Une production de 2500 bouteilles a été tirée de la première récolte des membres de la coopérative (Informateur n° 6). Ce jus a lui aussi été développé en collaboration avec l'équipe du CPTB. Le travail de développement des produits novateurs se poursuit.

b) Forces de l'organisation

Comme le souligne Malo et al. (2012), dans la phase d'émergence d'une coopérative, on observe un leadership fort des promoteurs. Il s'agit d'un des facteurs de succès identifiés par Leclerc et Doiron (2012). Durant cette phase, il y a confusion entre la structure de gouvernance et de gestion. Dans le cas de la CoFNO, cela représente une force pour l'organisation. En effet, les promoteurs du projet possèdent tous une longue expérience du monde des affaires ce qui crée une forte relation de confiance entre les membres du conseil d'administration et entre le conseil et les membres. Cela est possible en autant que le lien d'usage entre les membres et la coopérative est intense. Le lien d'usage correspond au lien que les membres entretiennent avec leur coopérative. Pour le membre, c'est un aspect crucial se situant au cœur de sa relation et de son lien d'appartenance avec la coopérative (Girard et Langlois, 2008).

Quelques membres du conseil sont impliqués à temps complet dans la gestion du projet. Ce travail est fait bénévolement (Informateurs n° 6 et 7). Pour une organisation en phase d'émergence, il s'agit d'une contribution exemplaire.

Un autre aspect structurel qui correspond à une force de la coopérative est sa décision d'acquiescer elle-même le statut de producteurs. Cette décision ne concerne pas la production de sirop d'érable mais plutôt celle de camerise. À l'été 2014, la CoFNO a loué d'un de ces membres quelques hectares de terrain pour y aménager un premier verger de camerisiers. Un second sera planté à l'été 2016. Lorsque les plans auront atteint leur pleine maturité, la coopérative aura alors une capacité de production annuelle de 54 600 kg de camerise (RCGT, 2016). Tous les informateurs ne sont pas en accord avec cette interprétation. Selon les défenseurs de la position inverse, la coopérative devrait s'en remettre en entier aux membres pour l'approvisionnement en matière première. Ils craignent qu'en devenant producteur de camerise, la coopérative provoque une baisse du degré de fidélité des membres producteurs (Informateur n° 3).

c) Principales contraintes

Nous avons souligné plus haut le peu d'espace laissé par les grands transformateurs forestiers dans l'utilisation de la matière ligneuse traditionnelle. Dans ce contexte, les promoteurs qui désirent pousser plus loin la création de valeur ajoutée à partir de l'exploitation des ressources forestières sont condamnés à innover. Il s'agit d'une contrainte majeure puisqu'elle exclut une démarche de développement par imitation, stratégie largement utilisée par les nouvelles entreprises. Cette contrainte peut devenir un facteur de réussite si on réussit à innover (Informateur n° 3).

L'accès au capital de risque demeure une contrainte importante surtout dans le secteur coopératif. C'est cette réalité qui a conduit les promoteurs de la CoFNO de s'impliquer dans la mise sur pied d'une coopérative d'investissement en 2012. Celle-ci s'est impliquée dans le financement des services spécialisés nécessaires à la conception et la réalisation du projet de construction de l'usine de transformation du sirop d'érable dans la municipalité de Clair au Nouveau-Brunswick et du bac de cuisson utilisé dans la production du sucre d'érable granulé. Le financement additionnel est venu de l'investissement des membres, d'un prêt commercial obtenu de Centre de financement aux entreprise d'UNI Coopération financière et de programmes d'appui à l'investissement des gouvernements (Informateurs n° 4 et 5).

d) Défis commerciaux et environnementaux

L'historique de la coopérative a montré que cette démarche de développement territorial tire son origine d'une réflexion sur la coupe abusive sur les lots boisés privés du nord-ouest du Nouveau-Brunswick. La volonté première de promoteurs de la coopérative d'offrir aux membres un service d'aménagement multiressource durable de leurs lots illustre la préoccupation environnementale de l'équipe. Ces valeurs sont toujours présentes parmi les membres de l'équipe actuelle. Ils espèrent un jour trouver le montage financier qui leur permettrait de revenir à cette activité.

Le défi actuel de la coopérative se situe davantage du côté commercial, i.e. de la mise en marché de la production. Nous avons vu plus haut que la coopérative avait opté pour le développement de produits novateurs. Il s'agit de produits haut de gamme, fabriqués, pour les produits acéricoles, avec du sirop de première qualité. La même logique s'applique aussi au jus de camerise. Ces produits de niche s'adressent à une clientèle aisée. La coopérative le reconnaît. Elle a choisi la marque de commerce ExlPure pour bien positionner ses produits dans la gamme des produits naturels à qualité élevée.

La mise en marché se fait à l'aide d'une équipe de représentants connaissant bien les différentes niches visées : ménages asiatiques aisées, industrie des produits alimentaires, micro-brasseries, rayons de produits locaux des supermarchés, etc. Cette équipe doit faire connaître les nouveaux produits et leur qualité. Cela exige beaucoup d'efforts et de temps, et crée de la pression sur l'équipe de direction qui doit rassurer les membres (Informateurs n° 4 et 5).

e) Tisser des partenariats pour son développement

La coopération est une stratégie de développement partenariale. Dans la coopérative traditionnelle, le partenariat est sectoriel, il se structure sur une relation d'usage simple avec un sociétariat homogène dans la coopérative unifonctionnelle (approvisionnement ou écoulement) ou hétérogène dans une coopérative bifonctionnelle (approvisionnement ou écoulement). La coopérative à partenaires multiples ou de solidarité a modifié la nature du partenariat. Elle a permis l'ajout des travailleurs et des membres de soutien au sociétariat et à la structure de gouvernance.

La CoFNO a éclaté le modèle encore davantage en ajoutant un quatrième intervenant au sociétariat : les membres privilégiés. Les règlements administratifs de la coopérative définissent ce type de membre de la façon suivante : « Une personne morale ou une coopérative, qui font l'achat des parts sociales qui sont nécessaires pour la continuité des activités et les opérations de la Coopérative. Cette

catégorie de membre peut acheter jusqu'à 10 000 parts sociales, à la discrétion du Conseil d'administration » (CoFNO, 2016).

Il est clair le membre privilégié représente un investisseur important. La plus grande contribution au financement du capital social de la CoFNO d'un investisseur unique est de l'ordre de 750 K\$ (Informateur n° 1). Étant toujours dans sa phase d'émergence, la coopérative a besoin d'avoir accès à du capital patient. Ce type de capital est peu présent au Nouveau-Brunswick. Il faut se rappeler qu'un investissement dans une coopérative n'était pas admissible au crédit d'impôt provincial à l'investissement dans une petite entreprise avant 2017.

f) Retombées locales pour ses membres et le territoire

Jusqu'à ce jour, les retombées locales des activités de la coopérative sont limitées. Étant donné qu'elle n'a pas dégagé de surplus, aucune ristourne n'a été versée aux membres et aucun intérêt n'a été payé sur les parts sociales de surplus⁸¹. Depuis sa création, la CoFNO offre donc à ses membres des occasions d'écoulement de leur production ou de leur temps de travail.

Dans le but de maintenir une relation d'usage la plus intense possible avec ses membres, la coopérative s'est jusqu'à maintenant exclusivement approvisionnée auprès de ses membres. En contrepartie, les membres ont accepté d'investir en capital social un pourcentage des revenus générés par leurs activités avec la coopérative. Cette pratique a pour effet de développement un fort sentiment d'appartenance envers l'organisation. Elle représente un fort potentiel à cet égard et pourrait ainsi inspirer d'autres coopératives à faire de même.

CONCLUSION

Plusieurs facteurs ont incité un groupe de propriétaires de lots boisés privés à entreprendre une démarche de prise en charge par l'action coopérative. Suite à un échec dans le domaine de l'aménagement durable multiressource des lots boisés, le sociétariat de la coopérative s'est élargi pour permettre à l'organisation de réorienter sa stratégie vers la transformation de la production locale de certains produits forestiers non ligneux. Le premier, le sirop d'érable, représente une production déjà bien établie dans la région. Le second, la camerise, est cultivé ailleurs au Canada mais n'est pas présent dans la région du nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Il faut donc partir de zéro.

Le choix du modèle coopératif est évident pour les promoteurs du projet. Ils veulent adopter une démarche collective et inclusive. Des rencontres avec différents intervenants, dont un dirigeant fondateur de Boisaco à Sacré-Cœur au Québec, confirment leurs choix et orientent leur stratégie : importance de la transformation locale des ressources naturelles, besoin de développer un outil de financement du capital de démarrage et intégration des travailleurs dans la propriété et la gouvernance de la coopérative. La coopérative de solidarité est le modèle tout désigné.

⁸¹ Nous utilisons le concept de parts sociales de surplus parce qu'au Nouveau-Brunswick la Loi sur les associations coopératives ne permet pas la vente de parts privilégiées. Tout investissement des membres au-delà des parts sociales d'adhésion se fait donc dans des parts sociales de surplus.

Le contexte amène les dirigeants de la coopérative à choisir le chemin le plus difficile, celui de la mise en marché de produits novateurs. Ils perçoivent l'innovation comme le seul moyen d'asseoir leur réussite tout en sachant qu'elle nécessitera plus de temps. L'accès à du capital patient est alors un élément crucial pour assurer la réussite de l'organisation. Heureusement, certains membres croient en la capacité de la coopérative à réussir son pari. La difficulté à percer les marchés rend cependant les agences gouvernementales plus frileuses envers les projets de l'organisation. Cela contraint la coopérative à adopter une démarche de financement de plus en plus autonome.

Dans une région où une part importante des produits forestiers exportés sont des produits de première transformation, il s'agit d'une démarche audacieuse. Il faudra continuer de suivre cette expérience encore quelques années pour en évaluer l'impact global sur le développement territorial au nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

Tableau 1. Consommation et provenance de la fibre ligneuse des usines du nord-ouest du N.-B., 2012

	Office de commercialisation	m3	Terres industrielles en franche tenure	m3	Permis de coupe sur les terres de la Couronne	m3	Importations	m3	Total
Groupe Savoie Inc. (St. Quentin)	CVC, MAD, NSH, SENB, SNB, YSC	22 081	Acadian Timber, J.D. Irving Ltd., NAFP	50 880	1, 3, 9	365 581	ME, QC	20 532	459 074
J.D. Irving, Ltd	CVC, MAD, NSH, YSC	109 364		589 934	1, 3, 5, 7, 8, 9	553 106	ME, ME PTF, QC	634 937	1 887 341
Twin Rivers Paper Company	CVC, MAD, NSH, YSC	92 980	Acadian Timber, J.D. Irving Ltd., NAFP	325513	3, 7, 8, 9	252 221	ME, QC		670 714
Sous-total		224425		966327		1 170 908		655 469	3 017 129
% du total		98,5%		98,9%		99,1%		96,5%	98,4%
Autres transformateurs	MAD, CVC	3 338	Acadian Timber, H.J. Crabbe, AV Nackawic, J.D. Irving, Ltd.	10 268	1, 7, 8, 9	10 777	ME, QC	23968	48 351
% du total		1,5%		1,1%		0,9%		3,5%	1,6%
Total		227 763		976 595		1 181 685		679 437	3 065 480
Légende									
Offices de commercialisation	CVC = Carleton-Victoria, MAD = Madawaska, NSH = North Shore, SEN = Sud-Est du N.-B., SNB = Sud du N.-B., YSC = York-Sunbury-Charlotte								
Terres industrielles en franche tenure	PTF = Private tenure freehold								
Permis de coupe sur les terres de la Couronne	1 = Upsalquitch, 3 = Nepisiguit-Miramichi, 5 = Kent, 7 = Queens-Charlotte-Fundy, 8 = York, 9 = Carleton-Restigouche-Tobique								
Source : Nouveau-Brunswick, Ressources naturelles. Gestion des forêts (2012). <i>Rapport sur l'utilisation du bois au cours de l'exercice 2012</i> , Fredericton: GNB, no de dossier 813-09-0004.									

BIBLIOGRAPHIE

Beaudin, M., Chouinard, O., Guillemot, J., Leclerc, A., Simard, M. (2016). L'entrepreneuriat collectif et le développement des territoires : études de cas en Acadie du Nouveau-Brunswick. In Éric Glon et Bernard Pecqueur (dir.). *Au cœur des territoires créatifs ? Proximités et ressources territoriales*, Partie 3 – *Proximités, territoires, nouvelles formes d'organisation agricole, nouvelles ruralités*. Presses Universitaires de Rennes, chap. 12, pp. 173-183

Bouchard, M.J. (2011). Introduction, L'innovation sociale en économie sociale. In *L'économie sociale vecteur d'innovation : l'expérience du Québec*. PUQ.

Bouthillier, L. (2016). L'heure de pointe <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/808093/accord-bois-oeuvre-industrie-forestiere-inquiete>. Radio-Canada, 11 novembre 2016. Site visité le 5 février 2017.

Boiffin, J. (2006). Conclusion et perspectives, dans A. Mollard et al. *Territoires et enjeux du développement régional*, Versailles : Éditions Quæ, p. 221-224

Canada. Ressources naturelles. (2017). Données statistiques sur les ressources forestières. <http://scf.rncan.gc.ca/profilstats>. Site visité le 23 mars 2017.

Chouinard, O. Leclerc, A. et Guillemot, J. (2016). La coopérative forestière du nord-ouest au Nouveau-Brunswick (COFNO) : leçons apprises de la forme associative à l'entreprise coopérative. In *La reconnaissance du savoir en innovation sociale : vers une transformation sociale axée sur l'intérêt général*, Colloque organisé par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada Congrès de l'ACFAS, Enjeux de la recherche # 30).

Coopérative forestière du Nord-Ouest. (2016). Règlements administratifs, s.l. : CoFNO.

Duval, G. (2014). Exploiter le potentiel de l'érable et de la camérisse », *L'Acadie Nouvelle*, 17 novembre, 9.

Duval, G. (2015). Retard pour l'usine de fabrication de sucre d'érable granulé, *L'Acadie Nouvelle*, 23 mars, 9.

Filion, G. (2017) Oui, le bois d'œuvre fait partie de l'ALENA : 5 questions pour comprendre, *RDI Économie*, Radio-Canada, 7 février 2017.

Geoffrion, P. (2016). Le groupe de discussion. In B. Gauthier et I. Bourgeois, Recherche sociale de la problématique à la collecte de données, 6^e édition, chap. 15, pp.421-425.

Girard, J.-P. et Langlois, G. (2008). *Les coopératives de solidarité : une forme organisationnelle pour renforcer la cohésion sociale? Synthèse d'une recherche*. Cahier de l'ARUC-ÉS C-04-2008, <http://www.aruc-es.ugam.ca/Portals/0/cahiers/C-04-2008.pdf>.

Guillemot, J., Chouinard, O., Leclerc, A., Beaudin, M., Simard, M. (2016). Ressources naturelles et entrepreneuriat collectif : études de cas en Acadie du Nouveau-Brunswick. In Marie-José Fortin, Guy Chiasson, Maude Flamand-Hubert, Yann Fournis et François L'Italien. Chap 9, Éditions du GRIDEQ : Tendances & débats en développement régional pp. 165-185.

Guillemot, J., S. Plante et J. Boisjoly. (2008). Gouvernance et développement territorial en milieu insulaire : le cas de l'Isle-aux-Coudres (Québec-Canada). *Revue canadienne des sciences régionales*, 31, 521-538

Leclerc, A., Guillemot, J., Chouinard, O., Lessard-Couturier, Z. (2015). Prise en charge et mise en valeur des produits forestiers : le cas de la coopérative forestière du Nord-Ouest (COFNO). Rimouski : Colloque du Groupe de recherche interdisciplinaire de l'Est du Québec, (GRIDEQ), UQAR, 18/11/2015.

Leclerc, A., Chouinard, O. Simard, M., Simard, D., Brideau, M. (2014). La contribution du capital socio-territorial et de l'innovation sociale au développement local progressiste en milieu rural néo-brunswickois : le cas de la coopérative des travailleurs forestiers de McKendrick, Nouveau-Brunswick, Canada, *Revue Géographie, économie et société*. Volume 16 N°3 - Juillet-Septembre 2014 p. 315-338

Leclerc, A., Chouinard, O. Simard, M., Simard, D., Brideau, M. (2013) Crise forestière et ancrage territorial : le cas de la Coopérative des travailleurs forestiers de McKendrick. In Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives, Faculté d'administration, Université de Moncton, Campus d'Edmundston. 59 p.

Leclerc A. et Doiron, M. (2012). Les facteurs de réussite en développement coopératif : analyse de la perception des leaders du mouvement coopératif acadien. Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives, Université de Moncton, Moncton, http://www.umoncton.ca/umcm-ccpagc/files/umcmccpagc/wf/wf/pdf/facteurs_de_reussite_en_dev_coop_2012.pdf.

Leclerc, A. (2010). Impact socio-économique du secteur coopératif au Nouveau-Brunswick. Document préparé pour la Coopérative de développement régional – Acadie et le New Brunswick Co-operative

Enterprise Council. Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives, Faculté d'administration, Université de Moncton, Campus d'Edmundston, 17 p.

Le Madawaska. (2012). La relance économique de la région passe par l'esprit coopératif selon la CoVESTNO, 20 octobre, 1B.

Malo, M.-C., Vézina, M. et Audebrand, L. (2012). Dynamiques relationnelles et tensions dans le cycle de vie des coopératives. In Brassard, M.-J. et Molina, E. (sous la direction). L'étonnant pouvoir des coopératives : textes choisis de l'appel international de propositions, <https://www.sommetinter.coop/fr/cdn/farfuture/P-coZS7wQLGnmqNHuR-le659RLM85yY87Pr1JRg0oqw/mtime%3A1435690379/sites/default/files/article-scientifique/files/36-malo.pdf>.

Raymond Chabot Grant Thornton. (2016). Coopérative forestière du Nord-Ouest Ltée. Plan d'affaires. Clair : RCGT.

Savoie-Zjac (2016). L'entrevue semi-dirigée. In B. Gauthier et I. Bourgeois, Recherche sociale de la problématique à la collecte de données, 6^e édition, chap. 13, pp. 337-362

Toulouse, S. (2011). *Boisaco, la force d'une collectivité et le pouvoir mobilisateur d'une idée : 25 ans de coopération*, Cahiers de l'ARUC – Développement territorial et coopération, Série «Étude» n° 5, <http://biblio.uqar.ca/archives/030258968.pdf>.

L'entreprise sociale, une innovation sociale conçue pour lutter contre la pauvreté au sein des territoires fragiles et menacés.

Sylvain Mbonqui Kialo, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Saturnin Ndotit-Manguengha, Université Omar Bongo

Introduction

La pauvreté devient, plus que par le passé, une préoccupation majeure à l'échelle mondiale, tant pour les pays en voie de développement que pour les pays industrialisés. Dans un rapport publié en 2015, l'Organisation des Nations Unies estime que 836 millions de personnes sont dans une situation d'extrême pauvreté et que, dans les pays en développement, un habitant sur cinq vit avec moins de 1,25 dollar par jour. Ce phénomène de grande ampleur est la conséquence de plusieurs facteurs dont les plus importants sont le faible niveau d'instruction, le mauvais état sanitaire, les conflits armés, l'accès à l'eau potable, la mauvaise gouvernance, l'inégalité entre hommes et femmes dans l'accès aux actifs de production, à l'emploi et aux services sociaux, etc.

Les théories économiques destinées à régler le problème de la pauvreté sont bel et bien vouées à l'échec, non seulement parce qu'elles sont par nature inefficaces, mais, surtout, parce qu'elles ne prennent pas en compte les questions sociales au sens large, en introduisant notamment les dimensions d'entrepreneuriat sociale et d'innovation sociale. Souhaitant apporter une réponse pratique au problème de pauvreté, la commission européenne a proposé le 6 octobre 2011 un règlement établissant un programme pour l'innovation sociale dont un des objectifs visait à stimuler l'emploi et l'inclusion sociale en augmentant la disponibilité et l'accessibilité du microfinancement pour les groupes vulnérables et en améliorant l'accès au financement pour les entreprises sociales. Loin d'être une proposition purement théorique, c'est une véritable stratégie sociale que la commission européenne souhaite mettre en place pour expérimenter des nouvelles choses et valoriser les initiatives locales *via* les entreprises sociales. Car, non seulement, le principal objectif de ce genre d'entreprise est d'avoir une incidence sociale plutôt que de générer du profit pour ses propriétaires, mais elle est aussi soumise à une gestion responsable et transparente qui milite pour la prise en compte des problèmes de toutes les parties prenantes.

La littérature (Hewitt, 2002 ; Zahra et al., 2009 ; Defourny et Nyssens, 2011 ; Klein, 2011) apporte un éclairage pertinent sur le mode de fonctionnement et les domaines d'action des entreprises sociales, mais elle reste tout de même floue ou incomplète sur les réponses à apporter pour réduire la pauvreté dans les territoires fragiles et menacés. L'objectif de cet article est donc de porter une attention toute particulière aux initiatives ainsi qu'aux individus qui les mettent en œuvre, pour mieux comprendre

comment les entreprises sociales peuvent contribuer à réduire la pauvreté dans un territoire menacé. En agissant ainsi, ce travail souhaite aller bien au-delà et donner non seulement la lecture d'un phénomène de société, permettant de mieux le comprendre, mais aussi pourrait fournir des clés d'actions et d'accompagnement pour améliorer les conditions de vie des populations défavorisées.

Notre papier est structuré de la façon suivante. Dans la première partie, après avoir défini et analysé l'entreprise sociale, nous proposons de la conceptualiser comme une innovation sociale pour mieux comprendre son apport potentiel à résolution des problèmes de pauvreté. Dans la deuxième partie, nous présentons une étude qualitative réalisée au sein d'un territoire considéré comme un véritable laboratoire d'expérimentations et malheureusement, victime de l'action humaine et des politiques publiques inadaptées. Enfin, la troisième partie présente et analyse les principaux résultats de notre étude.

1. Cadre théorique

Notre revue de littérature nous permet de définir et conceptualiser l'entreprise sociale comme une innovation sociale dans la finalité de mieux la situer par rapport au phénomène de pauvreté et proposer un cadre d'analyse à la réduction de la pauvreté.

1.1. L'entreprise sociale : définitions et gouvernance

L'entreprise sociale est un concept récent qui a vu le jour aux États-Unis dans les années 1990, grâce notamment à la *social enterprise initiative* lancée par la Harvard Business School. C'est un concept qui est encore loin de faire consensus dans la littérature académique. Car, c'est une notion à la fois polysémique et polymorphe. Selon Hewitt (2002), contrairement aux autres types d'entreprises dont la rentabilité constitue leur raison d'être, l'entreprise sociale a pour principal objectif la satisfaction d'un besoin social. Elle renvoie à un vaste éventail d'organisations, qu'elles soient à but lucratif ou non lucratif pourvu qu'elles déploient une activité marchande dans les secteurs délaissés en vue d'une finalité sociale. Ce type d'entreprise, généralement issue d'actions collectives, peut être soit initiée *ex nihilo*, soit correspondre à un nouvel esprit entrepreneurial susceptible de contribuer à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Defourny, 2004). En guise d'illustration, on peut citer le Fonds Régional d'Investissement Solidaire (localisé à Montreuil en France) dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises et créer des emplois pour des personnes en situation de précarité. Avec ce type d'initiative, l'entreprise sociale peut permettre de réduire la pauvreté grâce aux emplois créés et ainsi améliorer la cohésion sociale et promouvoir des comportements responsables (Fontan et al., 2005 ; Gadrey, 2006). Finalement, elle permet non seulement de mettre la performance économique au service de l'intérêt général, mais aussi de remplacer le versement de dividendes à quelques actionnaires par une plus-value sociale profitant à toute la collectivité. Sa principale vocation est, dès

lors, la création de recettes financières afin de financer et conduire des actions culturelles, sociales, philanthropiques et environnementales (Lipietz, 2012).

La gouvernance peut être reliée à deux formes d'organisation : le *corporate model*, qui se prête bien aux théories contractuelles, et le modèle communautaire qui correspondrait mieux à la théorie des parties prenantes. Ainsi, le modèle de gouvernance qui conviendrait à ce type d'entreprise est celui qui milite pour l'intégration de l'ensemble de parties prenantes au sein de la structure de gouvernance (Defourny et Nyssens, 2011). Car, les défis rencontrés par les entreprises sociales conduisent vers des modèles de gouvernance adaptés à la dimension sociale et qui permettent des arrangements formels et informels (Le Galès, 1995). En ce sens, l'entreprise sociale n'abritera pas de relations hiérarchiques classiques où un acteur tout puissant exerce un pouvoir contraignant sur tous les autres. Le modèle de gouvernance doit plutôt encourager les efforts de collaboration entre les différentes parties prenantes pour un traitement équitable des intérêts des uns et des autres. Car, la recherche permanente de compromis est nécessairement afin de faire émerger des dispositifs collectifs capables de construire des arrangements raisonnables. L'idée, dans ce genre de modèle, est établir des relations plus égalitaires et valoriser les compétences de façon complémentaire pour aboutir à une relation de confiance et non de méfiance. Mais pour que cette relation de confiance perdure, il faudra développer chez tous les acteurs un sentiment d'appartenance à l'entreprise sociale pour qu'ils s'impliquent naturellement.

Dans leurs travaux, Defourny et Nyssens (2011) ont suggéré trois indicateurs qui constituent de traits majeurs d'un mode de gouvernance dédié à l'entreprise sociale (cf. **Tableau 1**).

Tableau 1 : Les indicateurs de la structure de gouvernance d'une entreprise sociale

Indicateurs	Explications
Un degré élevé d'autonomie	Les entreprises sociales sont créées par un groupe de personnes sur la base d'un projet propre et elles sont contrôlées par ces personnes. Elles peuvent dépendre de subsides publics, mais ne sont pas dirigées, que ce soit directement ou indirectement, par des autorités publiques ou d'autres organisations. Elles ont le droit tant de faire entendre leur voix que de mettre un terme à leurs activités.
Un pouvoir de décision non basé sur la détention de capital	Ce critère renvoie généralement au principe « Un membre, une voix », ou tout au moins à un processus de décision dans lequel les droits de vote au sein de l'assemblée détenant le pouvoir de décision ultime ne sont pas répartis en fonction d'éventuelles participations au capital.
Une dynamique participative impliquant	La représentation et la participation des usagers ou des clients, l'exercice d'un pouvoir de décision par diverses parties prenantes au projet et une gestion participative constituent souvent des caractéristiques importantes des entreprises sociales. Dans bon nombre de cas, l'un des objectifs des entreprises sociales est de promouvoir des dynamiques démocratiques au niveau local.

Source : réalisé à partir des travaux de Defourny et Nyssens (2011)

1.2. Conceptualisation de l'entreprise sociale comme une innovation sociale

La littérature nous apprend que Taylor (1970) et Gabor (1970) auraient été les premiers à utiliser le terme d'innovation sociale dans une perspective de développement territorial pour agir sur les conditions de vie des populations vulnérables. De façon plus concrète, elle se matérialise d'une part par de nouvelles façons de faire les choses (new ways of doing things) dans le but explicite de répondre à des besoins sociaux, par exemple : la pauvreté et la délinquance (Taylor, 1970, p.70), et d'autre part par la prise d'initiatives pour répondre à des attentes sociales émergentes (Cloutier, 2003) ou encore proposer des solutions dans la finalité de lutter contre les inégalités économiques et sociales (Gabor, 1970). C'est un véritable catalyseur du changement susceptible de créer de nouvelles réalités sociales et de participer à l'amélioration des conditions de vie des communautés délaissées grâce à la mise en place d'initiatives pour lesquelles le profit économique n'est pas primordial. À ce titre, l'innovation sociale est porteuse des caractéristiques de l'entreprise sociale dont l'objectif est de changer les règles de l'entrepreneuriat afin d'établir des conditions propres à favoriser l'émergence des initiatives locales et supporter directement (ou indirectement) le développement économique et social des territoires sensibles (Hewitt, 2002 ; Defourny et Nyssens, 2011). Souhaitant se différencier de l'entrepreneuriat traditionnel dont les objectifs et le mode de fonctionnement n'accordaient aucun intérêt à la dimension sociale, l'entreprise sociale a pour vocation, entre autres, d'améliorer les conditions de vie des communautés défavorisées et participer à la protection de l'environnement. De ce point de vue, elle peut être considérée comme une innovation sociale qui a apporté des changements considérables dans la façon d'organiser les activités économiques et commerciales, tout en introduisant une dimension sociale et solidaire. Sa finalité sociale et son ancrage dans la société civile sont particulièrement mis en avant par trois indicateurs : un objectif explicite de service à la communauté, une initiative émanant d'un groupe de citoyens et une limitation de la distribution des bénéfices (Hewitt, 2002 ; Defourny et Nyssens, 2011). Gurvitz et Sirieix (2013) identifient trois critères caractéristiques de l'innovation sociale: a) le caractère novateur ou hors norme; b) l'objectif général de répondre à des besoins sociaux; et c) la coopération entre différents réseaux d'acteurs. Ces trois critères répondent plus largement aux attendus de l'entreprise sociale tels qu'ils sont présentés dans la littérature, c'est-à-dire contribuer à lutter contre la pauvreté et l'exclusion (Defourny, 2004), limiter la distribution des bénéfices (Defourny et Nyssens, 2011) et satisfaire un besoin social (Hewitt, 2002) et invite à la construction d'actions collectives (Klein, 2011 ; Lipietz, 2012). Ainsi, caractériser l'entreprise sociale comme une innovation sociale permet d'éclairer les problèmes de pauvreté et de mieux comprendre comment l'entreprise sociale peut participer à la réduction de la pauvreté.

2. Démarche méthodologique

Une stratégie de recherche qualitative par études de cas a été définie en raison du caractère exploratoire de l'étude (Yin, 2003). Selon Hoang et Antoncic (2003), la littérature plaide pour une

approche qualitative parce qu'elle permet d'étudier des phénomènes complexes. C'est particulièrement le cas de l'étude de l'entreprise sociale et de son rôle quant aux réponses qu'elle pourra apporter aux problèmes de pauvreté. Notre investigation présente les résultats d'une étude dont la collecte des données a été possible grâce à 34 entretiens semi-directifs administrés auprès d'une diversité d'acteurs opérant dans le parc national de Pongara au Gabon. C'est un territoire fragile victime de l'action humaine et l'arrivée de plus en plus massive des touristes nuit profondément à l'intégrité d'un territoire resté jusqu'à ce jour très rural. Désavantagées à cause du chômage chez les jeunes et d'un manque d'infrastructures, ce parc national se caractérise par une baisse démographique, une population sans emploi et un environnement naturel sans cesse dégradé (dégradation des plages, mise en danger de la faune, non-respect de certaines croyances locales, etc.). Enfin, dans le cadre de la présente recherche, l'approche interprétativiste a été privilégiée, car elle est apparue la plus à même de répondre au mieux aux objectifs de la recherche et elle construit une articulation progressive entre la théorie et l'empirique.

3. Présentation et analyse des résultats

L'analyse des entretiens montre que les répondants sont unanimement d'accord sur les conséquences dues aux arrivées massives des touristes dans le parc national. *A priori*, rien de mal sur ces arrivées dans la mesure où on pourrait imaginer qu'un afflux massif de touristes induit un afflux massif de recettes financières, donc l'accroissement de l'industrie touristique et, logiquement, plus de travail. Malheureusement, le discours de la plupart des interviewés permet de constater que c'est le contraire qui se produit. Tout ceci s'explique par l'accaparement du territoire lui-même par les entreprises capitalistes qui ont davantage le souci des clients que celui des populations locales et de l'environnement naturel. La présence des touristes dans le parc contribue à le fragiliser davantage. Le point de vue de cet interviewé illustre bien le manque de comportements responsables qui se traduit par une dégradation de l'environnement et une accentuation de la misère des populations locales : « *Le parc connaît d'énormes problèmes à cause de l'activité humaine. Les plages et l'environnement naturel sont très affectés aujourd'hui. Les touristes et les professionnels de l'hôtellerie sont les premiers responsables de cette situation déplorable* » (Responsable d'une association locale). A titre d'exemple, certains touristes érigent des tentes en bordure des plages pour y passer la nuit, y allument des feux un peu partout et transforment les plages en vaste décharge publique au grand dam de la nature et plus particulièrement des sites de nidification des tortues marines.

Face à cette situation déplorable qui impacte négativement la vie des populations rurales en détériorant un peu plus leurs conditions de vie, plusieurs ONG et associations locales ont décidé d'agir pour améliorer les conditions de vie des populations délaissées dans un territoire fragile et menacé par un système capitaliste impitoyable. Pour cela, les parties prenantes éthiques constituées des ONG et

des associations locales ont décidé de conduire deux projets complémentaires de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement. Premièrement, ils mettent en place des programmes de formation destinés aux communautés locales. « *Nous formons les jeunes du coin aux métiers de guides, mais pour être plus correct avec le référentiel de nos formations, nous les formons aux métiers d'éco-guides* » (Responsable d'une ONG). C'est une initiative qui permet aux jeunes chômeurs d'être formés à un métier en relation direct avec la survie de leur territoire d'une part, et d'autre part c'est une opportunité qui leur est donnée pour améliorer leurs conditions de vie. Deuxièmement, les parties prenantes éthiques ont décidé de proposer une autre initiative visant à impliquer tous les acteurs présents dans le parc national. Cette initiative susceptible de faciliter la convergence de positions est la création d'une entreprise sociale qui a pour mission la collecte et la gestion des ordures dans tout le territoire pour répondre à un besoin à la fois économique, sociale et environnemental. Concrètement, cette nouvelle structure permet de collecter des déchets auprès des structures hôtelières en contrepartie du versement d'un montant forfaitaire destiné aux caisses de la communauté : « *c'est une activité intéressante pour nous en tant qu'association. Non seulement elle permet d'occuper nos membres, mais aussi elle permet de protéger notre environnement. C'est finalement une activité rentable à la fois pour les villageois et pour les opérateurs économiques qui font appel à nous pour leur débarrasser de tous ces déchets* » (Responsable d'une association locale). *In fine*, elle permet de fournir aux populations un revenu tout en offrant un cadre de vie convivial aux touristes. Il y a donc là, une sorte de conciliation d'activités entre la nécessité de maintenir la rentabilité des entreprises locales et le besoin de protéger l'environnement naturel et l'amélioration du bien-être des communautés. Pour les associations, les ONG et les populations locales, la mise en place de cette entreprise sociale va aider à réduire les inégalités en créant de l'activité et des emplois et devenir un véritable acteur social dans un territoire victime du chômage et de l'égoïsme des opérateurs économiques. Dans ce contexte, elle offrira la possibilité de générer un bénéfice social à plusieurs niveaux. Tout d'abord, elle permettra aux populations défavorisées de revivre, c'est-à-dire se sentir à nouveau utiles dans une société qui les rejette, et de pouvoir rendre service à la communauté. Finalement, en plus de la création d'emplois, de la formations des chômeurs, et de la protection de l'environnement pour garantir un cadre de vie sain aux populations, l'entreprise sociale semble avoir également un rôle « humanisant », c'est-à-dire qu'elle va « ré-humaniser » le territoire en incitant les entreprises à but lucratif à s'aligner sur ses valeurs, et à financer les initiatives à vocation sociale qui militent pour la solidarité et l'amélioration des conditions de vie des communautés. Car, le financement est un élément essentiel pour l'aboutissement et la réussite de cette nouvelle innovation sociale : « *Nouer des partenariats avec les hôtels et restaurants nous permettra de pérenniser les activités. Car, ça va aider les associations et les gens qui vivent ici d'avoir une petite activité rémunérée leur permettant de faire vivre leurs familles* » (Responsable d'une association locale). Au-delà d'une collaboration entre toutes les forces en présence

pour accompagner l'innovation sociale, la grande majorité des répondants (y compris les acteurs du secteur privé) milite pour l'instauration d'une taxe qui sera facturée sur les différents achats effectués dans le parc : une sorte de taxe sociale de solidarité pour financer les initiatives locales, et par extension aider à réduire la pauvreté à l'échelle du parc.

Conclusion

La présente étude a permis de comprendre que l'entreprise sociale peut être considérée comme une innovation sociale capable d'agir en faveur de la réduction de la pauvreté. En effet, l'entreprise sociale mise en place semble avoir un impact positif sur la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi et délaissées par les pouvoirs publics, la création de nouveaux emplois, la protection et la préservation de l'environnement, la formation des communautés locales, et l'humanisation des acteurs du secteur privé. Néanmoins, pour être efficace en matière de réduction de la pauvreté, il est primordial de mobiliser toutes les parties prenantes opérant dans le parc national. L'innovation sociale étant territorialisée, la collaboration de tous les acteurs constitue un préalable qui doit être pris en compte de manière systématique par les entrepreneurs sociaux. Car, comme les autres innovations sociales qui suscitent des mouvements de contestations, l'entreprise sociale, pour devenir une solution crédible aux problèmes de pauvreté et de détérioration des conditions de vie des communautés locales, doit être acceptée par un réseau constitué d'acteurs prêts à construire collectivement des actions au sein d'un système de gouvernance territorial.

Bibliographie

Cloutier, J. (2003), *Qu'est-ce que l'innovation sociale?* Montréal: CRISES, ET0314.

Defourny, J. et M. Nyssens (2011). « Approches européennes et américaines de l'entreprise sociale: une perspective comparative », *Revue Internationale de l'Economie Sociale : Recma*, 319, 18-35.

Defourny, J. (2004). « L'émergence du concept d'entreprise sociale », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n°3, 9-23.

Fontan, J.-M., Klein J.-L., Tremblay, D.-G., (2005), *Innovation socio-territoriale et reconversion économique*, Paris, L'Harmattan

Gabor, D. (1970), *Innovations: scientific, technological, and social*, Londres, Oxford University Press.

Gadrey, J. (2006), « L'utilité sociale en question : à la recherche de conventions, de critères et de méthodes d'évaluation », dans J.-N Chopart et al. (dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La découverte, p. 237-279.

- Gurviez, P. et L. Sirieix (2013). « La résistance à une innovation sociale, cadre d'analyse des problèmes de diffusion du commerce équitable », *Recherche et Applications en Marketing*, Vol.28, n°2, p.25-45.
- Hewitt, P. (2002), *Social Enterprise. A Strategy for Success*, Department of Trade and Industry, London (www.dti.gov.uk/socialenterprise/strategy.htm), consulté le 10 septembre 2016.
- Hoang, H. et B. Antoncic (2003). "Network-based research in entrepreneurship: a critical review", *Journal of Business Venturing*, Vol.18, n°2, p.165–187
- Klein, J-L. (2011), « Economie sociale et territoire en contexte de mondialisation. Le développement par l'initiative locale », dans Bellemare G., Klein J-L. (dir.), *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques*, Québec, Presses Universitaires du Québec, p.175-194.
- Le Galès, P. (1995). « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, Vol.45, p.57-95.
- Lipietz, A. (2012), *Green Deal. La crise du libéral productivisme et la réponse écologiste*, Paris, La Découverte.
- Taylor, J.B. (1970). "Introducing social innovation", *Journal of Applied Behavioral Science*, Vol.6, p.69-77.
- Yin, R. (2003). *Applications of case study research* (2e éd.). London : Sage.
- Zahra, S. A.; Gedajlovic, E.; Neubaum, D. O. et J. M. Shulman (2009). "A typology of social entrepreneurs: Motives, search processes and ethical challenges", *Journal of Business Venturing*, Vol.24, n°5, p.519- 532.

Analyzing a Social Innovation Ecosystem: a case study in Florianópolis, Brazil.

Caroline Andion, Julia Graeff, Luciana Ronconi, Universidade do Estado de Santa Catarina et Benardete Bittencourt, Universidade de Aveiro

1. Introduction

Nowadays, cities are perceived as the main locus to promote changes in development standards and in building solutions to face the challenges posed by the complexity of the contemporary public problems. In this context, the city is a set of co-scaling socio-ecological-technological systems “that govern diverse resource stocks, flows and ecosystem services” and it is crucial then “to empirically explore how institutions, discourses, actor constellations and practices avoid or embrace this hybrid reality of cities” (Wolfram; Frantzeskai, 2016:12).

Therefore, studying how the Social Innovation Ecosystems (SIEs) emerge and develop in cities and their impact in the public sphere is a relevant theme. It means to understand in what extent the actors operating in the ecosystems’ socio-technical network (whether they are support agents or promoters of social innovation) stimulate dynamics that favor or inhibit the elaboration of solutions for the city’s public problems, in a perspective of promote more sustainable development styles.

This is the focus of this paper that aims to present a theoretical approach and an analytical and methodological framework to mapping and reading SIEs. This approach is a work in progress and it is being developed in the city of Florianópolis, in a research conducted thanks to the interaction between areas of teaching, research and extension of the State University of Santa Catarina. The city of Florianópolis is recognized in Brazil as a city that brings together different groups, organizations and institutions (private, governmental or civil society) that have been promoting initiatives of social innovation. The expectation of the research is that, by using the theoretical approach and the analytical and methodological framework presented here, it will be possible to map and understand how these initiatives are interacting and to what extent this network promotes changes in the urban context.

The theoretical approach presented in this paper promotes a dialogue between the recent studies on SIEs (TEPSIE, 2014; Stam, 2015; Lévesque, 2016; Pelka and Tertriesp, 2016) and the sociology of public problems (Dewey 1927; Cefaï 2009, Chateauraynaud 2011; Cefaï and Terzi, 2012; Quéré and Terzi, 2015). This dialogue makes it possible to emphasize aspects that are not often considered in the current debate on SIEs, such as the multi-scale dynamics of social innovation, its sociohistorical inscription and its relationship with public arenas.

On the other hand, it is possible to relate this debate to the discussions on sustainable territorial development (Andion, Serva and Lévesque, 2006; Vieira, 2009; Lévesque, 2009) and more particularly on cities and sustainability (Wolfram and Frantzeskaki 2016: 1). This connection is possible because the experience of public problems in cities can generate “conditions, resources and opportunities for

change – as well as for inertia and stagnation” in terms of promoting new forms of development. In other words, cities can be seen as barriers or drives for achieving sustainability.

The next three sections will briefly present the theoretical approach and the design of the analytical and methodological framework used in the research conducted in Florianópolis. Section 2 presents a brief literature review on social innovation ecosystems, highlighting the gaps in this debate and advocating for new theoretical approaches and methods that can account for the different form of SIEs and the paths followed in their development. In addition, the section 2 will discuss the need for new lens that can show the SIEs influence in the public sphere and in terms of economic, technical, political and ecological dynamics, especially in developing countries. Section 3 presents the theoretical assumptions from which we started and their relationships, proposing the analytical statements on which the study was founded. Section 4 portrays the methodological framework in different moments, and highlights the lessons learned. Finally, some considerations are drawn in order to contribute to advance the debate and inspire further research.

2. Scientific debate on Social Innovation Ecosystem: perspectives and gaps

The debate on social innovation ecosystems is very recent and still lacks a more robust theorization. As discussed by Lévesque (2016) the concept has its origin related to the studies on the innovation ecosystems (IE) that have developed mainly in the fields of management and economy since the 1960s. These studies focused their analyzes mainly on business ecosystems (Moore, 1993) or on entrepreneurial ecosystems (Isenberg, 2011), following a Schumpeterian tradition.

The studies on IEs make improvements in comparison to the studies on the traditional concept of Innovation System (IS). This is because the IE studies consider that the dynamics of innovation and entrepreneurship can be influenced by a series of interconnected factors, of which the cultural/institutional context and the support networks (financial, human capital, infrastructure, among others) are key components.

The term “innovation ecosystem” is also related to the environment and not only to the core of innovation. The concept considers the investments and (infra) structures that enable innovation, as well as the more qualitative and subtle interrelations that affect innovation. Innovation ecosystems are complex and comprise a large number of interacting agents that affect innovation (suppliers, consumers, support organizations, among others). Its impact is strongly determined by how well the players interact and respond to the demands of the broader socioeconomic system (CE, 2017).

The discussion about “ecosystem” is still incipient in the field of social innovation. As shown by Fulgencio and Le Fever (2016), who provide a systematic review on this subject, “Social Innovation System” (SIS) is the term traditionally used. The authors argue that the concept of SIS has been imported from the innovation system theory in the 1980s. They affirm that "social innovation system concept is an inter-connection of things or actors in developing, diffusing, and utilizing innovation targeting social issues or needs" (op. cit: 445). In this definition and in the review provided by Fulgencio and Le Fever (2016) of 15 articles identified through Google Scholar database from 2000 to 2012, it is possible to observe that the concept of SIS appears as an adaptation of the notion of SI to the social

field. The studies look upon social innovation system using three levels of analysis: institutional, organizational or societal and emphasizing the economic and technical dimensions of innovation.

Thus, the researches that focus particularly on “Social Innovation Ecosystems” (SIE) are still very recent and scarce, as observed in a literature review of the recent production carried out in scientific databases⁸². When analyzed as a whole, it is possible to see that most of the references – including the oldest ones (Cameron, 2012; Ariza-Montes and Muniz, 2013; Bouges, 2015), which follow the tradition of Bloom and Dees (2008) – consider SIEs as support networks and a set of environmental conditions that foster social entrepreneurship. The role of the entrepreneur is considered crucial and the centrality of companies or social businesses in the composition of SIEs is emphasized. There is a clear dialogue with studies on business ecosystems, using normative (with pre-established categories) and universal exploratory models, which offer little contribution in terms of understanding the dynamics and consequences of the different SIEs.

Only recently, some studies have presented a broader and more complex approach when analyzing SIEs. These works stand out because they are not limited to focusing on the elements that favor social entrepreneurship or social businesses. They also bring new agendas to the debate and allow understanding other dimensions of SIEs besides the economic or technical. North and Longhurst (2013), Calzada, Chauton, Di Siena (2013) and Wolfram and Frantzeskaki (2016) discuss the importance of social innovation dynamics to promote changes in the development of the cities. These authors emphasize a multi-scale and multidimensional logic in order to analyze SIEs.

Another set of recent studies promote a comprehensive analysis of initiatives mapping social innovation, discussing their scope and limits and providing important clues for future research. Pelka and Terstriep (2016), for example, present and analyze 17 projects that map social innovation and analyze the progress and gaps of these projects. The article shows that mapping social innovation is now a trend, especially in developed countries. The number of initiatives have increased in recent years, using different methodologies and exploring comparative analysis, which allows a greater reach in terms of results in research. However, the authors raise important gaps that should be explored further. According to them, each new project is based on its own definition of social innovation, often focusing on one dimension, niche or specific actor. In this sense, multidimensional and multi-scale perspectives are little explored.

The authors also point that there is little dialogue with the target audiences involved in social innovation initiatives. In this sense, the studies have been based on a normative logic and on methodologies that give little opportunity to explore particularities of the dynamics and the vision/regimes present in each of the analyzed regions/territories. On the other hand, most projects focus on general and universal problems, such as unemployment, demographic and climate changes,

⁸² Searches on 19 September 2016 through the ISI database considering the field of social sciences from 2012 to 2016 and using the term “Social Innovation Ecosystem”, resulted in 19 articles. Only 04 mentioned studies on Innovation Ecosystems. When searching on Google Scholar, the research carried out on 26 February 2017 using the same term and considering the same period (2012-2016), resulted in 85 references, from which only 08 referred to studies on social innovation ecosystems.

paying less attention to understanding specific demands of each territory. Finally yet importantly, according to Pelka and Terstriep (2016), the debate has left aside the consequences of these initiatives, i.e., their influence in the analyzed territories.

Authors that discuss nowadays theoretical models to analyze SIEs share many of these findings. Stam (2015) and Lévesque (2016) agree that most studies are based on the literature on business ecosystems and import their models for the social field. In this way, they end up focusing mainly on the offers of the ecosystems (i.e. support institutions and social innovation initiatives), leaving aside the relationship of the ecosystems with the demands (i.e. the public problems or social needs on which the actors of SIEs aim to promote impact). In this sense, the authors call attention to the need for less normative frameworks that avoid the trap of establishing standard solutions or tautological models to explain social innovation and its consequences.

Considering the advances and shortcomings observed, the next sections present the theoretical assumptions and the methodological framework that a team of researchers of the Center of Research on Social Innovation in the Public Sphere (NISP) at the State University of Santa Catarina is working on, in order to map and analyze the social innovation ecosystem in Florianópolis, Brazil.

3. A Pragmatic look at the Social Innovation Ecosystem: assumptions and dimensions of analysis

According to the approach presented by Andion et al (2017), this work is based on a pragmatist view of the social innovation processes, connecting them to the dynamics of social change promoted by the mobilization and participation of different collectives in the solution of public problems. Considering this background, the studies on social innovation should investigate the process of co-definition and co-dominium of problematic situations by observing the “day-to-day politics” of the different collectives mobilized around them (Cefaï and Terzi, 2012), as well as observing the consequences of such problems. In this sense, mapping SIEs becomes a strategy to understand how different publics in a given territory engage, interpret, discuss, publicize and/or promote solutions to the public problems they face, through processes of “public inquiry”.

As Quéré and Terzi (2015: 2) explain, the analysis of activities related to the emergence of problems and their publics offers a privileged way to understand the “political forms while they are being constructed” and their dynamics of change. It is a situational analysis of social being constituted or an examination of the public facts while they are developing (Chateauraynaud, 2011). For this, understanding the emergence, the constitution and dynamics in the public arenas becomes the main challenge. The question is then: how do ordinary actors transform social reality? (Andion et al, 2017: 10)

In the context of cities, this is even more important as Wolfram and Frantzeskaki (2016) point out, because cities are positioned as the main locus where, in time and space, complex relations can be produced between economic, social, technological and ecological dynamics that accelerate or hinder forms of more sustainable development. In this sense, the authors emphasize the importance of looking at the city as a space of multiple “regimes”, “configurations” or “public arenas” (Cefaï, 2002) in which to build a possible future. As highlighted by Cefaï (2002) and Chateauraynaud (2011), public

arenas can be seen as “political laboratories” formed by individual, organizational and institutional actors who commit themselves to a collective effort to identify and manage public problems. Therefore, it is not a place of consensus, but a patchwork of ways to judge, to see the world, and to exist (Andion et al, 2017).

In this perspective, understanding social innovation ecosystems demands a particular analytical approach that allows to access these different “public arenas”, to capture their relations and to retrace this reticular network formed by different individuals, collectives, organizations, institutions and objects of different sectors. These different actors living in the city form the SIE, which can contribute (or not) to produce dynamics of change in the territory (Lévesque, 2016).

As already developed by Andion et al (2017) – from a dialogue with some of the lines of thought of the pragmatic sociology, particularly the Actor-Network Theory (Callon and Latour, 1981; Law, 1999; Latour, 1994, 1999, 2012) and the Sociology of Public Problems (Cefaï, 2002, 2009, 2012 and 2014; Chateauraynaud, 2011; Cefaï and Terzi, 2012; Quéré and Terzi, 2015; Frega, 2016) – this work is based in four assumptions summarized bellow. These assumptions inspired the conception of the analytical and methodological framework discussed in next section.

Assumption 1: *Social innovation ecosystems are embedded in a long history of framing public problems in specific territories (presenting an insertion in time and space).* Thus, it is crucial to consider the social and historical background as well as the institutional and territorial context of the SIEs. In addition, the demands or public problems of the territory must be taken into consideration because they are collective and historically built (macro scale)

Assumption 2: *The social innovation dynamics are processes of change (incremental or deeper changes) that produce outcomes and that emerge from associations made among multiple human and/or non-human actors (individuals, collectives, organizations, institutions, technology, methodology, etc.) in public arenas.* Therefore, the SIEs are formed from a reticular network of interconnections present in the public sphere. It is crucial to understand those interactions and their features in time and space (meso scale).

Assumption 3: *Social innovation dynamics emerge in fields of experiences in which different publics are engaged in the solution of problems and in processes of “public inquiry”.* In this sense, the analysis of SIE must go beyond a reticular or macrostructural perspective and seek to follow the situations experienced within the public problems. This means to observe closely the processes of justification and criticism produced by the actors themselves and the consequences resulting from these processes. This assumption refers to the condition each of the “publics” present to deal with problems: identifying, interpreting, learning and proposing solutions (micro scale).

Assumption 4: *In order to analyze the impact and the consequences of the social innovation dynamics, it is necessary to reconnect the dynamics to the wider processes of social change, relating the macro, meso and micro dimensions.* In this sense, it is important to observe practices, because practices reconcile creative acting with social regularity and considers the multiple paths of emergence of collectives and the long processes through which the ‘establishment’ comes to change. The practice

seeks to connect, in a systematic way, the observation of the specific situations to the more general considerations regarding the macro-social configurations.

4. Methodology and moments of its application in the context of the Observatory of Social Innovation of Florianópolis

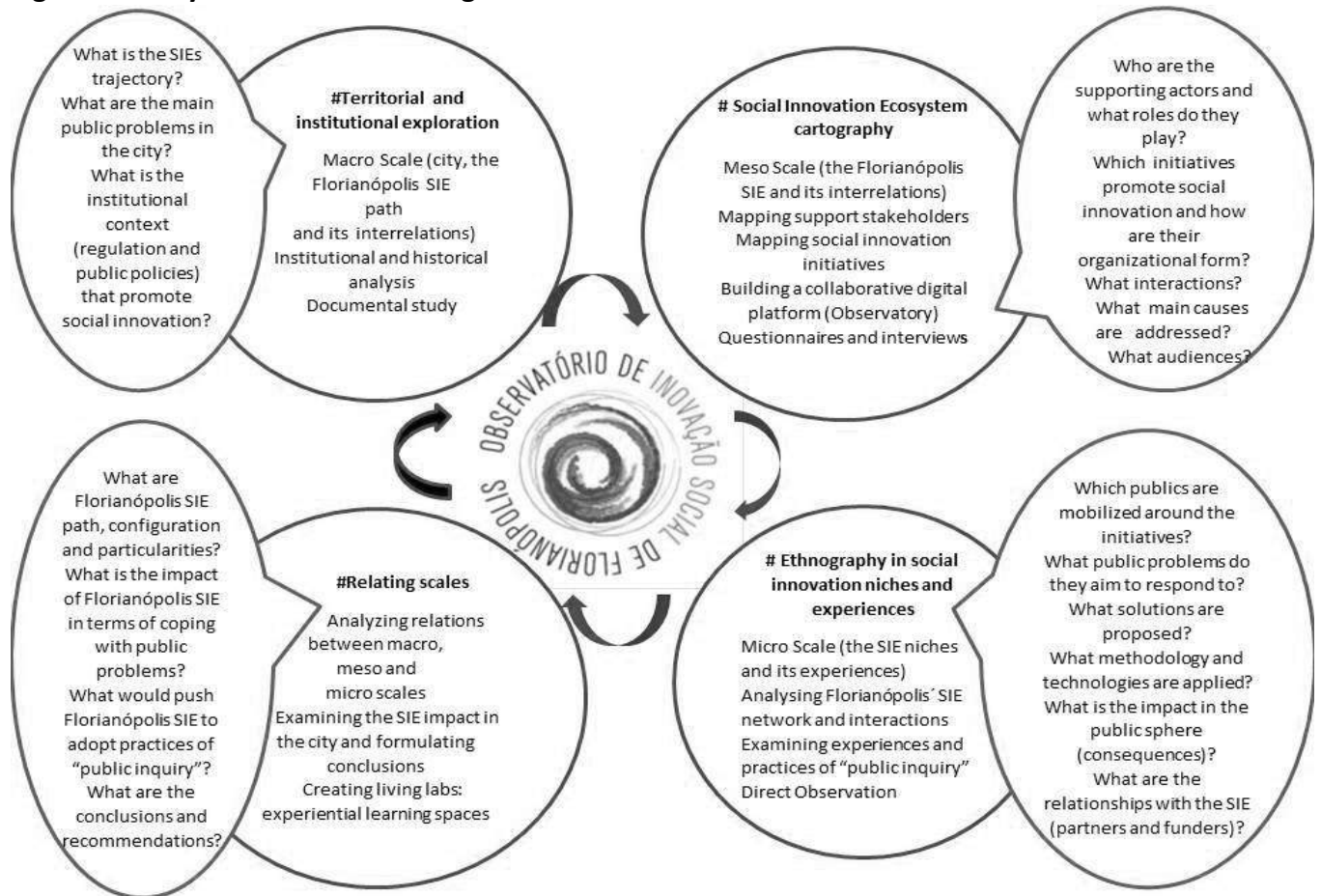
Aligned with the assumptions highlighted above, the analytical and methodological approach presented in this paper was built in the context of a research project that aims to collaboratively implement a digital platform called *Observatório de Inovação Social de Florianópolis* (OBISF) (Observatory of Social Innovation of Florianópolis) (www.observafloripa.com.br). The platform is an open and collaborative space promoting experiential learning, involving actors of the social innovation ecosystem (either support agents or social innovation initiatives). The establishment of the Observatory has taken place through a process of co-creation between the university researchers and the actors that form the SIE of Florianópolis. Together these actors are shaping the ecosystem and producing information, reflections and knowledge about their practices.

The establishment of the Observatory has been possible because of the interaction between teaching, research and extension, as well as the interdisciplinary dialogue between the courses of public management and management of the State University of Santa Catarina (UDESC). This has been possible thanks to the involvement and partnership of the coordinators of two research centers – NISP and Strategos – who have been piloting the project together with a postdoctoral student, two professors and also involving undergraduate, masters and doctoral students.

Some aspects were crucial to build the analytical and methodological framework of this project, considering the discussion presented in previous sections: (1) A multi-scale and multidisciplinary perspective, understanding the SIE as a nexus of practices involving multiple sectors (government, business and civil society) and various segments or causes (education, health, environment, children and adolescents rights, among others); (2) A longitudinal and socio-spatial analysis, through the georeferencing and longitudinal monitoring of different initiatives in the city of Florianópolis, a city recognized nationally and internationally as a source of social innovation and in which is located the headquarters of UDESC and the research centers mentioned; (3) A collaborative and experiential learning approach, creating spaces in each of the moments so that the actors themselves build their own explanation and theories about their practices in terms of social innovation, stimulating processes of “public inquiry” (Dewey, 1927; Cefai, 2014; Quéré and Terzi, 2015).

Considering these preliminary aspects, the analytical and methodological framework adopted in the research project is structured in four main moments, which are not being developed in a linear way in the case of the Observatory. The four moments are summarized in Figure 1 and described below.

Figure 1: Analytical and Methodological Framework



Source: Elaborated by the authors

Territorial and institutional exploration

This moment involves examining the institutional infrastructure (laws, regulations, policies and public programs) to support social innovation in the city. The starting point to conduct this task is documental and content analysis in order to identify the current regulations, programs and policies to promote social innovation in the city. These documents were accessed after a search made on the governmental websites (at the federal, state and municipal levels) where this information is made available, considering the exact terms "social innovation", "innovation", "sustainability" and "social". Once the documents had been gathered, a content analysis was completed to identify their relevance and degree of impact in terms of support for social innovation. This data will be available on the online platform and the information will be used for further analysis, in order to better understand this institutional environment in support of social innovation in the city.

The territorial dimension and the history of the SIE are also taken into consideration in this momento. The research raises aspects about the SIE emergence and development, as well as about the territorial dynamics of Florianópolis, with an emphasis on identifying the main public problems. The researchers interviewed key actors involved in the SIE and documents that identify the main current challenges of the city will be mapped in a next stage of the study. These documents include three main reports: (1) the report *Desafios de Florianópolis* (Challenges of Florianópolis), proposed by the *Floripa Te Quero Bem* movement (2012), which deals with themes such as urban planning, health, education, safety and mobility; (2) The report *Sinais Vitais 2015* (Vital Signs) (2015), proposed by the Instituto Comunitário Grande Florianópolis – ICOM, civil society organization that connects and train other nonprofit organizations; and (3) The *Relatório Dinâmico do Portal Objetivos do Milênio* (2016) (Dynamic Report of the Millennium Development Goals Portal), which assesses the city's challenges in relation to the 8 Millennium Development Goals. These reports will be analyzed and synthesized in major themes and the information will be available on the Observatory of Social Innovation platform, to be used as references in future analysis.

Thus, with this preliminary information about the city and its main problems, as well as about the establishment and development of the SIE and the institutional infrastructure supporting social innovation, this effort will provide a panorama of what is being called macro scale. The socio-historical, territorial and institutional dimensions of the phenomenon will be considered in order to relate this macro scale to the meso and micro scales

Social Innovation Ecosystem cartography

Initially this step involved the mapping of the actors supporting social innovation in the city. The technique of semi-structured interviews and snowball sampling was used. Therefore, an initial interview was held with a key actor among the support organizations. This actor suggested the name of 14 other actors supporting social innovation. Up until that moment there were no categories previously defined in terms of the role played by these actors in the ecosystem. From the texts of Murray; Caulier-Grice and Mulgan (2010), Isenberg (2011), TEPSIE (2014), Stam (2015), Lévesque (2016) and the first interviews, 10 categories of actors supporting social innovation were identified: (1) educators; (2) promoters of social entrepreneurship; (3) research and extension centers; (4) funders; (5) technical supporters; (6) connectors; (7) spaces for information exchange, dialogue, reflection and communication; (9) accelerators; and (10) certifiers.

In a second moment, still following the technique of the snowball sample, 134 actors supporting social innovation in Florianópolis were identified. In addition to their contact information and information on how they operate in the social innovation ecosystem of the city, other information is being collected, through a questionnaire, in order to identify the initiatives they support or finance, as well as the other actors of the ecosystem with which they establish a relationship. The questionnaires (134) were sent to the mapped actors and so far 20 responses have been returned. In order to increase engagement, from May 2017, with the public launch of the Observatory online platform, the questionnaires will be included in the platform and the actors will be able to complete them online. In this way, a georeferenced map of the support actors will be designed and the interrelations between them and the social innovation initiatives will be known.

The mapping of the initiatives was done from the questionnaires and interviews with the social innovation support actors (which indicated initiatives supported by them). To date, 53 social innovation initiatives have been identified. In this first phase, the research gathered free access information on these initiatives, including legal format, causes they work on, main target audiences, and the contact for georeferencing. In this case, a second mapping (with more detailed information) will be done through the Observatory. This information will be filled online by the initiatives themselves. In this way, a second map of the initiatives of social innovation will be built and it will be possible to visualize their interrelations with the support actors.

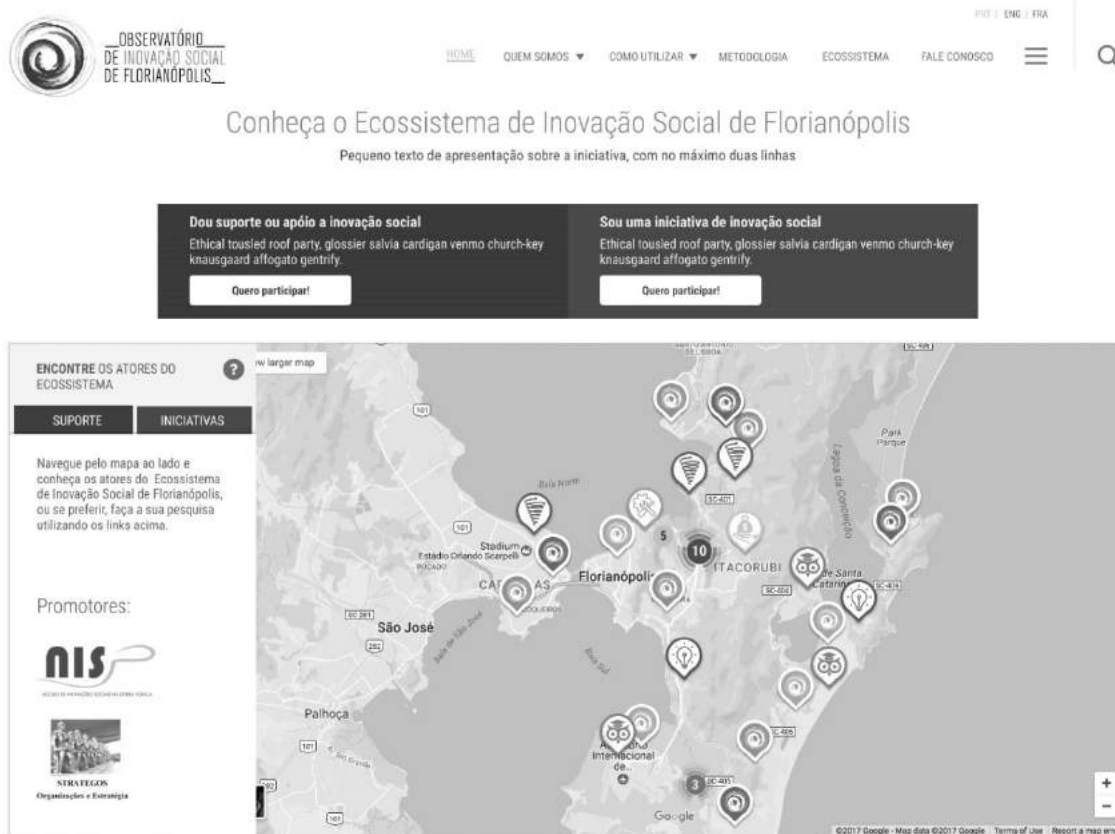
All this information forms a meso scale of analysis that will be inserted on the online platform of the Observatory (Figure 2). The data will be validated together with the actors of the ecosystem (support institutions or social innovation initiatives) and from then on, they will be able to access and modify their information in a collaborative digital space, in which new actors will be able to register, keeping the system updated. In this way, the Observatory will be a free access online tool that can be used both by the SIE actors and by society in general to access information and resources related to social innovation in the city.

Ethnography in social innovation niches and experiences

To follow the “fields of experience” of Florianópolis’ innovation initiatives, fieldwork using ethnographic approach will be carried out to study initiatives with the greatest impact in terms of social innovation in specific niches. The aim is to closely observe the process of “public inquiry” developed by those initiatives identified in a previous survey as those with greater potential of incidence in their cause. The research will investigate more closely how the actors perceive and

interpret the public problem, how they approach the problem, what are the proposed solutions, what are the methodology and technology used, and what are the scope and limits of those solutions in terms of consequences in the public arenas they influence. These initiatives will be followed in the long-term, through longitudinal studies that can closely examine their development within the addressed causes.

Figure 2: Image of the online platform



Source: Elaborated by the authors and Bergmann and Assunção Desenvolvimento de Softwares Ltda, 2017

Relating macro, meso and micro scales

The purpose of the research project is to promote a multi-scale and longitudinal reading of the SIE of Florianópolis, relating its historical, territorial and institutional dimensions (macro scale), with an analysis of its network of associations, forms of cooperation and interaction (meso scale). The research will also analyze the actors' practices (micro scale) and the consequences of the practices in the public sphere. The research will observe in loco how SIE is formed in the interface between the already

established institutions and the creative potential of the different actors. In this sense, the goal at the end of this effort is to consolidate a kind of 'living lab' (Almirall; Wareham, 2011) with an emphasis on promoting learning through experience in public arenas. The focus is to promote spaces for problematization, publicization, exploration and collective experimentation in coping with public problems and struggles related to democratic living, by monitoring and supporting experiences mapped.

5. Final Considerations

This paper briefly presented the theoretical approach and the analytical and methodological framework that are guiding the implementation of the *Observatório de Inovação Social de Florianópolis*. The paper discussed the most recent studies on social innovation ecosystems, the gaps and possible paths for future research, as well as the assumptions that base the theoretical approach presented. Subsequently, the paper introduced the analytical and methodological framework and discussed each of its moments. In this research, the actors who are part of the SIE of Florianópolis were heard, during the exploratory research and this allowed refining the methodology design exposed in Figure 1.

As preliminary results from this research, it is expected: a) to co-construct a collaborative digital platform that maps social innovation initiatives and support actors and their connections; b) to create the potential for more visibility; and c) to promote spaces for collective reflection about the features of the SIE and its impact in the city of Florianópolis. More than a structural analysis of the SIE, its network and form of interactions among the actors, the final objective of the research project is to strengthen and disseminate the public inquiry practices in the context of the city, contributing to reinforce dynamics of experimentation of democracy and promotion of change towards more sustainable styles of development.

6. References

- Andion, C.; Ronconi, L.; Moraes, R.-L.; Gonsalves, A. K. R.; Serafim, L. B. D. (2017). « Civil society and social innovation in the public sphere: a pragmatic perspective », *Revista de Administração Pública*, vol. 2, nº XX, p.XX-XX. (in press).
- Andion, C.; Serva, M.; Lévesque, B. (2006). «O debate sobre economia plural e sua contribuição para o estudo das dinâmicas de desenvolvimento territorial sustentável», *Rev. Eisforia*, Florianópolis, vol. 4 nº especial, p. 199-221.

Almirall, E., Wareham, J. (2011). «Living Labs: Arbiters of Mid- and Ground- Level Innovation. » *Technology Analysis and Strategic Management*, 23(1), 2011 pp. 87-102

Ariza-Montes, J.-A.; Moniz, N. M. (2013). «Virtual Ecosystems in Social Business Incubation», *Journal of Electronic Commerce in Organizations (JECO)*, vol. 11 nº 3, p. 27-45.

Bloom, P. N.; Dees, G. (2008). «Cultivate Your Ecosystem», *Stanford Social Innovation Review*, v. 6 n. 1, p. 45-53.

Bouges, A. (2015). *Support Structures in Social Entrepreneurship Ecosystems: Comparing the Swedish and the French Environments*. Master thesis in sustainable development. Published at Department of Earth Sciences, Uppsala University (www.geo.uu.se), Uppsala.

Callon, M.; Latour, B. (1981). «Unscrewing the big leviathan: how actors macrostructure reality and how sociologists help them do so», K. Knorr-Cetina; A. V. Cicourel (Org.). *Toward an integration of micro and macro sociologies*. Londres: Routledge, p.277-303.

Calzada, I.; Chautón, A.; Di Siena, D. (2013). *Macro Meso Micro: Systemic Territory Framework from the Perspective of Social Innovation*. Published by Igor Calzada, Domenico di Siena and Adolfo Chautón.

Cameron, H. (2012). «Social Entrepreneurs in the Social Innovation Ecosystem», A. Nicholls and A. Murdock (eds). *Social Innovation. Blurring Boundaries to reconfigure Markets*. Reino Unido: Palgrave Macmillanp, p.199-220

Cefaï, D. (2014). «Investigar los problemas públicos con más y allá de Joseph Gusfield». J. Gusfield. *La cultura de los problemas públicos*. Buenos Aires : Siglo XXI, 11-54

Cefaï, D. (2009). «Como nos mobilizamos? A contribuição de uma abordagem pragmatista para a sociologia da ação coletiva», *Dilemas. Revista de Estudos de Conflitos e Controle social*, v. 2, n. 4, p. 11-48.

Cefaï, D. (2007). *Porquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. Paris: Éditions La Découverte.

Cefaï, D. (2002). «Qu'est-ce qu'une arène publique? Quelques pistes pour une approche pragmatiste», dans Daniel Cefaï; Isaac Joseph, (Org.). *L'héritage du pragmatisme*. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme. Paris: La Tour d'Aigues; Éditions de l'Aube, p. 51-82.

Cefaï, D.; Terzi, C. (2012). *L'expérience des problèmes publics*. Paris: Perspectives Pragmatistes.

Chateauraynaud, F. (2011). *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*. Paris: Petra.

Dewey, J. (1927). *The public and its problems*. Chicago: Swallow Press.

European Comission (CE). (2017). *Era Progress Report 2016. The European Research Area: Time for implementation and monitoring progress*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

Floripa Te Quero Bem (2012). *Desafios de Florianópolis. Subsídios para o plano de metas*. Floripa te quero bem, Florianópolis, p-1-58.

Frega, R. (2016). «Quést-ce qu'une pratique?» F. Chateuraynaud; Yves Cohen (Org). *Histoires pragmatiques. Raisons pratiques*. Paris: Editions de l'EHESS, p. 321-347.

Fulgencio, H.; Le Fever, H. (2016). «What is the social innovation system? A state-of-the-art review», *Int. J. Business Innovation and Research*, vol. 10 nº 2/3, p.434-452.

Instituto Comunitário Grande Florianópolis (ICOM) (2015). *Sinais Vitais Florianópolis. Checkup 2015*, p.1-63.

Isenberg, D. (2011). *The Entrepreneurship Ecosystem Strategy as a New Paradigm for Economic Policy: Principles for Cultivating Entrepreneurship*. Conference in Institute of International European Affairs, 11 May. Dublin. Disponible: <https://www.slideshare.net/DanIsenberg/the-entrepreneurship-ecosystem-strategy-for-economic-growth-policy-ieee-dublin-2011-1>

Latour, B. (1994). *Jamais fomos modernos: um ensaio sobre antropologia simétrica*. São Paulo: Editora 34.

Latour, B. (1998). «On recalling ANT», J. Law; J. Hassard (Eds.). *Actor network theory and after*. Oxford: Blackwell Publishing, p. 15-25.

Latour, B. (2012). *Reagregando o social: uma introdução à teoria do ator-rede*. Salvador: Edufba.

Latour, B.; Weibel, P. (2005). *Making things public: atmospheres of democracy*. Cambridge: MIT Press.

Law, J. (1999). «After ANT: complexity, naming and topology», J. Law; J. Hassard. *Actor-network theory and after*. Oxford: Blackwell, p. 1-14

Lévesque, B. (2009). «Economia plural e desenvolvimento territorial na perspectiva do desenvolvimento sustentável: Elementos teóricos de sociologia econômica e de socioeconomia», *Política & Sociedade*, v. 8 nº 14, p. 107-144.

Lévesque, B. (2016). «Économie sociale et solidaire et entrepreneur social: vers quels nouveaux écosystèmes?» *Revue Interventions économiques*, [En ligne], 54 | 2016, mis en ligne le 01 mars 2016, consulté le 07 mars 2016. URL: <http://interventionseconomiques.revues.org/2802>

Moore, J. F. (1993). «Predators and Prey: A new ecology of competition», *Harvard Business Review*, v. 71, nº 3, p. 75-86.

Murray, R; Caulier-Grice J.; Mulgan, G. (2010). *The Open Book of Social Innovation*. The Young Foundation. NESTA, Innovating public services.

North, P.; Longhurst, N. (2013). «Grassroots Localisation? The Scalar Potential of and Limits of the 'Transition' Approach to Climate Change and Resource Constraint», *Urban Studies*, vol. 50 nº 7, p.1423-1438.

Pelka, B. ; Terstriep, J. (2016). «Mapping Social Innovation Maps. The State of Research Practice across Europe», *European Public & Social Innovation Review*, vol. 1 nº 1, p. 3-16.

Portal dos Objetivos do Milênio (2016). Relatórios dinâmicos, indicadores de monitoramento. Acessado em julho de 2016, disponível em www.portalodm.com.br.

- Quéré, L.; Terzi, C. (2015). «Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique. Quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'ethnométhodologie». *SociologieS*. [en ligne]. Dossiers. Pragmatisme et sciences sociales: explorations, enquêtes, expérimentations, p. 1-18.
- Stam, E. (2015). «Entrepreneurial Ecosystems and Regional Policy: A Sympathetic Critique», *European Planning Studies*, vol. 23 n° 9, p. 1759 – 1769.
- TEPSIE. *Building the Social Innovation Ecosystem*. A deliverable of the project: “The theoretical, empirical and policy foundations for building social innovation in Europe” (TEPSIE), European Commission – 7th Framework Programme, Brussels: European Commission, DG Research.
- Wolfram, M.; Frantzeskaki, N. (2016). «Cities and Systemic Change for Sustainability: Prevailing Epistemologies and an Emerging Research Agenda», *Sustainability* vol. 8 n° 2:144, p. 1-18.
- Vieira, P. F. (2009). «Do ecodesenvolvimento ao desenvolvimento territorial sustentável» *Política & Sociedade*, v.8, n.14, p.27-75.

D'une culture de partage à l'innovation sociale : le modèle Sensorica (résumé)

Amina Yaqoubi et Diane-Gabrielle Tremblay, TÉLUQ

L'importance d'une culture de partage semble aujourd'hui défier les règles du capitalisme. Plusieurs initiatives voient le jour, dont les Living labs, des organismes novateurs, etc., ayant pour objectif de revisiter les idéaux sociétaux. Ces nouvelles communautés de partage, collaboratives, rejoignent un vaste mouvement planétaire dans lequel les frontières sont abolies et les échanges possibles grâce aux technologies nouvelles. Notre communication présente un incubateur de transformation, Sensorica, qui véhicule plusieurs de ces valeurs de collaboration et de coconstruction, et qui, en tâtonnant, cherche à établir un véritable projet de société. Inventant une nouvelle structure organisationnelle, l'écosystème sur lequel repose le Sensorica est organisé autour de trois piliers permettant plus de flexibilité dans son fonctionnement : une association, un groupe d'entreprises et le réseau Sensorica. Comme l'indique un adhérent, « *SENSORICA est à la fois un fab lab, un maker space, un incubateur, un accélérateur, ça combine des éléments de toutes ces formes dans une nouvelle structure cohérente qu'on appelle Réseau de Valeur Ouvert* » (T3). Une infrastructure en peer production (P2P) permet à un lab d'innovation open source de partager des projets entre adhérents. Le crowdsourcing (ubber, airbnb, etc.) prend alors un toute autre sens, il est remplacé ici par le terme : *crowdprocess* différent du « *crowdsourcing dont tout le monde parle et qui est du capitalisme de plateforme ou né-tarchique* » (T3). Des collaborations se développent autour de projets : « *un individu propose un projet et d'autres adhèrent [...] et le tout se déroule en p2p... [Tandis que] les plateformes de crowdsourcing sont des intermédiaires entre des compagnies et le crowd. C'est très centralisé et pas collaboratif ! C'est une forme d'innovation ouverte, mais la encore, "ouverte" avec petit "o"* » (T3). Le terme plate-forme est aussi critiqué, remplacé par celui d'infrastructure car : « *la plate-forme a cette connotation de contrôle, quelqu'un la possède et les autres sont des membres. C'est comme une corporation qui offre des plates-formes pour des activités économiques. Une infrastructure P2P comme le blockchain n'a pas cette connotation. Il faut bien distinguer entre P2P et le capitalisme de plate-forme ! Personne ne peut contrôler, acheter ou vendre le réseau Bitcoin* » (T3).

Dès lors les théories des économies évolutionnistes (Richard Nelson, Sidney G. Winter) nous donnent l'occasion d'investir les propriétés dynamiques des économies caractérisées par l'introduction régulière de différentes formes d'innovations, de processus décentralisés de production et de mécanismes collectifs de sélection (Coriat et Dosi, 1995). L'innovation est alors appréciée selon un processus (Freeman, 1982), non linéaire, fondée sur la résolution de problèmes (Dosi, 1988, 2010). Ce processus inclue l'idée d'une trajectoire sociale, une innovation sociale dans un environnement en

transformation. Le modèle Sensorica nous permet de discuter de cet ensemble de paradigmes reposant sur l'idée de repenser le lien social et des actions pour imaginer la société solidaire de demain.

En lien avec l'appel à communications du Crises, notre étude du fonctionnement du cas Sensorica porte attention « aux initiatives et émergences sociales ainsi qu'aux acteurs et actrices qui les mettent en œuvre ». L'analyse du cas vise « à participer à la construction d'une telle approche. En effet, il en appelle à un regard sur les initiatives non reconnues par le discours dominant parce que ne s'inscrivant pas dans sa logique élitiste, développementaliste, hiérarchique, universaliste ou productiviste (Santos, 2016). » Le cas Sensorica est tout le contraire d'un modèle hiérarchique, productiviste, élitiste, ou universaliste, car il appelle à la participation des adhérents aux projets, laisse libre cours à leur imagination et créativité, sans imposer de logique productiviste ou élitiste, ou universaliste. De plus, nous croyons qu' « il en appelle également à s'intéresser aux possibles, aux potentialités, aux capacités sociales ou encore aux utopies réelles et réalisables (Olin Wright, 2010) qui sauront inspirer et animer de nouveaux imaginaires », car il s'agit d'un modèle tout à fait innovant d'organisation du travail, d'innovation sociale et de transformation sociale, que nous souhaitons analyser et mettre en valeur comme modèle possible pour l'avenir, dans une perspective de transformation sociale.

Les dispositifs publics de soutien à l'innovation sociale en France : l'innovation sociale contre la transformation sociale ?

Laura Douchet, Université de Bordeaux; Olivier Palluault et Christophe Lossot, Ellyx – Générateur d'innovation sociale

Introduction

Si l'innovation sociale peut se définir comme des initiatives issues de la société civile et ayant trouvé preneur auprès des institutions, des organisations, des communautés (Bouchard, 2005), le développement des politiques publiques de soutien à l'innovation sociale à partir des années 2000 en France constitue un mouvement inverse, dans lequel les pouvoirs publics cherchent à mobiliser la société civile et les entreprises pour prendre en charge la réponse à des besoins sociaux variés. Un espace spécifique est donc en train de se structurer autour d'usages pluriels (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012). Producteur de sens, cet espace influence la façon dont les acteurs sont mis en capacité d'innover et la nature même de leurs innovations. La promesse de transformation que porte l'innovation sociale doit donc être mise en regard de la constitution de cet espace identifié, balisé et dédié. Quel sens les politiques publiques de soutien à l'innovation sociale donnent-elles aux innovations sociales, c'est-à-dire comment les définissent-elles, comment les orientent-elles et à quelles fins ?

En nous basant sur l'étude de cas d'une entreprise mobilisant des dispositifs de soutien à l'innovation sociale⁸³, notre contribution se propose de revenir sur les éléments de caractérisation de l'innovation sociale à l'œuvre dans différents dispositifs de soutien à l'innovation sociale, de manière à envisager leur portée effective en terme de transformation sociale. Ce cas d'étude a été choisi parce qu'il permet d'aborder, au travers des dispositifs variés, les articulations entre un projet particulier et les cadres dans lesquels il s'insère au titre de l'innovation sociale.

Nous défendons ici l'idée⁸⁴ selon laquelle les modalités de caractérisation de l'innovation sociale ainsi que les dispositifs publics de soutien ne permettent et n'incitent pas une transformation sociale. Nous définissons transformation sociale comme transformation pratique, normative et cognitive d'un

⁸³ Dans le cadre de l'enquête le cas d'étude analysé fait l'objet d'une anonymisation. Pour faciliter la lecture, nous l'appellerons « Agévie »

⁸⁴ Cette contribution est une des composantes analytiques d'un travail de thèse mené entre septembre 2014 et 2017 qui repose sur des cas d'études de structures dans des champs d'activité variés. Il se déroule en immersion au sein de l'agence qui accompagne ces structures.

référentiel incluant l'ensemble des acteurs qui le produisent ou agissent en le mobilisant, qu'ils soient publics ou privés⁸⁵. Une telle approche amène ainsi à relativiser les effets des dispositifs actuels.

1. La transformation sociale : un acte politique

1.1. L'entreprise : un acteur privilégié de l'innovation sociale ?

L'innovation sociale est aujourd'hui activement promue et soutenue par les pouvoirs publics à différentes échelles⁸⁶. En France, la définition légale retenue vise prioritairement les entreprises et pose la question de leur rôle dans la société en les positionnant sur la réponse aux besoins sociaux que ni les politiques publiques ni le marché ne prennent en charge.⁸⁷ Elle interroge ainsi les distinctions entre public et privé, Etat et entreprise, économie et politique, et c'est à ce titre qu'elle peut être analysée comme un objet proprement politique. La distinction de sphères dans la société, marchande, politique, citoyenne, familiale, culturelle et de modes de régulation qui leur sont propres est en effet un travail à la fois descriptif, politique et moral, qui interroge en dernier ressort la construction de la société.

Ce contexte d'émergence est présenté comme tributaire d'une situation où les pouvoirs publics ne sont plus en capacité de répondre aux demandes qui leur sont adressées et où la protection sociale publique s'affaiblit. Les cadres institutionnels et politiques existants se révèlent notamment insuffisants pour prendre en charge les conséquences de politiques économiques inspirées par les principes néolibéraux appliqués depuis les années 1980, résultant en une fragilisation de la cohésion

⁸⁵ Par transformation sociale, nous entendons en effet un changement qui va au delà d'un simple changement d'instrument ou d'usage, constituant un changement de cadre normatif et cognitif (voir Hall, 1993 et Muller, 2005)

⁸⁶ Le rapport Vercamer (2010) propose d'ouvrir à l'innovation sociale les dispositifs existants (OSEO, Crédit Impôt Recherche, dispositifs territoriaux). Des dispositifs de financement, des appels à projets ou des appels à manifestation d'intérêt dédiés sont lancés à l'échelle nationale, régionale ainsi qu'au niveau des collectivités territoriales. L'innovation sociale peut intégrer dans certaines régions la Stratégie Régionale d'Innovation en vue d'une Spécialisation Intelligente (SRI-SI) et faire l'objet de financements européens FEDER.

⁸⁷ Se référer à l'article 15 de la *LOI n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire*, en ligne, Journal officiel, n°0176 du 1 août 2014. Disponible sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id> (Consulté le 15/08/2015)

sociale (Klein, Laville, Moulaert, 2014). En proposant de nouveaux arrangements entre acteurs publics et privés, l'innovation sociale se construit comme une réponse à différents « problèmes publics »⁸⁸ à travers lesquels l'action des pouvoirs publics est présentée comme inefficace ou inadaptée. Les solutions strictement marchandes ne peuvent pas non plus prendre en charge ces enjeux, conduisant à affirmer un besoin d'innovation qui repose en partie sur le renouvellement des rapports entre acteurs publics et privés.

1.2. Le rôle politique des entreprises en question

Pour comprendre comment des changements peuvent advenir au sein des différentes sphères de la société, et dans leur articulation au sein d'un référentiel global, nous nous appuyons sur l'analyse cognitive des politiques publiques (Muller, 1995, 2000, 2015). Dans ce cadre, la transformation sociale peut renvoyer aux efforts de mise en sens global de la société. Cette mise en sens du monde repose sur des médiateurs, experts et praticiens, en capacité de produire ou de mettre en pratique ces référentiels d'action publique. L'innovation sociale faisant l'objet d'approches variées, ses médiateurs doivent parvenir à en faire un espace plus ou moins bien délimité, au sein duquel leur approche fait sens, et qui s'articule à un référentiel global en charge de produire l'unité de la société dans son ensemble.

Pour faire le lien entre un niveau d'analyse, celui de l'élaboration des politiques publiques, et un cas concret d'une entreprise porteuse d'un projet d'innovation sociale, il importe donc d'appréhender l'entreprise comme acteur politique. Les analyses des processus de politisation, d'élaboration de problèmes publics, d'élaboration de l'action publique font état de l'implication d'acteurs variés comprenant des acteurs économiques (Hassenteufel, 2008). Il n'en reste pas moins que la nature politique des projets portés par ces acteurs est largement ignorée par les cadres qui tendent à construire l'économique comme séparé des autres sphères de la vie sociale et notamment du politique. Comment dès lors parvenir à rendre compte des activités politiques portées par les acteurs économiques ? Pour cela, nous retenons la définition du politique (*politics*) proposée par Andy Smith : « l'action de transformer ou maintenir les institutions en mobilisant explicitement des valeurs, ou pour

⁸⁸ Nous employons ce concept dans le sens qui lui est donné par Muller et Surel pour désigner le processus de problématisation d'une condition perçue comme devant faire l'objet d'une action pour changer les choses. Bien que l'innovation sociale se présente généralement comme une solution, elle peut constituer un problème public dans le sens où elle qualifie une situation particulière (les capacités d'innovation des acteurs et les innovations non technologiques ne sont pas assez soutenues par exemple), « susceptible d'appeler l'attention d'un acteur public » (Muller et Surel, 2000, p.57)

les faire taire » (Smith, 2016, p.10). Ainsi, il n’y a pas de distinction essentialiste entre politique et économique. La nature des acteurs économiques n’est pas non plus déterminante : nous ne présumons pas une spécificité donnée des entreprises relevant de l’économie sociale et solidaire par rapport à d’autres statuts, quand bien même elles peuvent construire des positionnements socio-économiques spécifiques et distincts.

2. Etude de cas : changer la société lorsqu’on est une entreprise

Encadré 1

Les caractéristiques socio-organisationnelles de la structure

Créée en 2011, Agévie est une entreprise sous statut SARL qui prend la forme d’une holding animatrice de deux filiales.

L’offre de service s’articule principalement autour de la formation, de l’accompagnement et du logement, en Etablissement d’Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), et à domicile. Elle est basée sur l’intervention d’une équipe pluridisciplinaire de 25 thérapeutes et 19 formateurs, intervenant à l’échelle régionale.

2. 1 Le projet de transformation sociale porté par Agévie

Agévie inscrit ses valeurs dans un positionnement stratégique qui cherche à transformer les institutions et le référentiel de son secteur, jusqu’au référentiel global dans laquelle elle évolue. De là, son projet s’inscrit dans une volonté de transformation sociale et ceci à plusieurs titres :

(1) Faire changer les pratiques des professionnels en gérontologie : considérer la personne âgée avant tout comme une personne implique un repositionnement en terme de métier⁸⁹, « *un schéma à déconstruire au profit d’une nouvelle vision plus humaniste que sanitaire* »⁹⁰. Les praticiens deviennent ainsi chercheurs-acteurs dans le cadre du programme de recherche-développement mis en œuvre.

(2) Susciter un changement dans les institutions au sein desquelles ou par lesquelles ils interviennent, un impératif pour atteindre leur objectif selon eux. Les modes de fonctionnement des EHPAD, les modalités de remboursement et de financement prévus par la Sécurité Sociale sont interrogés.

⁸⁹ Ils s’inspirent en cela de la méthode Cameron Camp

⁹⁰ Entretien avec le co-directeur d’Agévie

(3) Changer le regard de la société sur la vieillesse : les dirigeants partent du postulat selon lequel à l'échelle de la société, les personnes âgées sont perçues comme dépendantes avant même d'être considérée en tant que personnes. Ils soulignent que ce cadre produit « *une discrimination claire, affichée, massive à l'égard des personnes âgées, qui ne dérange personne.* »⁹¹ Leur analyse est que les politiques publiques et les projets entrepreneuriaux se construisent autour de l'image « personne âgée dépendante », liant paradoxalement leur développement à l'augmentation de la dépendance à laquelle ils cherchent à faire face. Selon eux, l'évolution des pratiques dépend du renouvellement de cette compréhension du problème.

Ces éléments nous permettent de considérer la structure comme porteuse d'un projet de transformation sociale, cherchant à transformer la société et ses modalités de régulation, au-delà des frontières de l'entreprise. On note bien que l'entreprise se positionne sur un secteur spécifique réunissant des acteurs économiques, sociaux, publics, para-publics et privés tout en cherchant à agir à l'échelle de la société dans son ensemble, échelle à laquelle s'articulent les différentes visions du monde relative à l'âge et au vieillissement au sein d'un référentiel global.

2.2 Agévie investie en tant qu'acteur économique et politique pour transformer la société

Agévie n'a pas été pas immédiatement accompagnée au titre de son projet d'innovation sociale. La structure a intégré un incubateur régional qui les a principalement accompagnés sur la structuration du projet en terme de management, de communication et de démarche entrepreneuriale. Ils ont eu recours par la suite à un cabinet d'expertise comptable, audit et conseil pour définir leur statut juridique. Par ailleurs, la structure bénéficie également de soutiens de collectivités, d'une université pour organiser un cycle de conférences annuel. Enfin, une demande de financement FEDER a été obtenue pour le prototypage d'outils de sensibilisation aux pathologies du vieillissement. Au cours des premières années du projet, l'existence des cadres relevant de l'innovation sociale ou de l'économie sociale et solidaire, ou leur pertinence, n'a donc pas été perçue. D'une manière générale, la dimension d'utilité sociale n'a pas été au cœur des accompagnements et financements.

Au moment où Agévie se pose la question de son changement d'échelle, l'innovation sociale leur apparaît comme un levier opportun. La structure sollicite des soutiens à l'innovation sociale (structures spécialisées, conseil). Ils sont simultanément identifiés pour leur action par différents acteurs (réseaux, agences, responsables politiques) et sont encouragés à mobiliser ces dispositifs de soutien à l'innovation sociale. Ils structurent un programme de recherche ouvrant l'accès à des financements dédiés à la recherche. Ils obtiennent une aide dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt

⁹¹ Entretien avec le co-directeur d'Agévie

Innovation Sociale en 2016. Ils engagent également une démarche de CIS, Contrat à Impact social⁹², mais choisissent de ne pas la mener à bien.

Aujourd'hui, ils construisent un partenariat en direct avec une Agence Régionale de Santé, en charge du pilotage régional du système de santé, pour développer leur projet. Ce cadre d'action se révèle moins contraignant selon eux pour un résultat similaire. L'innovation sociale apparaît ainsi comme une modalité nouvelle de valorisation des projets dans un paysage en comprenant d'autres. Ce parcours souligne un cheminement complexe qui a des impacts sur la structuration du projet, les moyens mis en œuvre pour le développer et la perception que les différents acteurs peuvent en avoir, cheminement au cours duquel le projet n'est pas nécessairement pris en compte en tant que porteur de transformation sociale.

3. Le potentiel de transformation sociale : le point aveugle des dispositifs de soutien à l'innovation sociale ?

3.1 Un espace en tension

L'émergence de la notion d'innovation sociale entraîne la mobilisation de ressources aussi bien financières qu'en terme de légitimation, de reconnaissance, d'appui. Des rapports de forces se jouent entre acteurs d'univers variés qui sont amenés à défendre leurs causes, conserver ou renforcer leur position. Des professionnels de l'innovation sociale émergent, acteurs publics ou privés, au sein de cabinets de conseil, d'agences d'innovation spécialisées, d'administrations publiques et parapubliques, par la création de postes de chargé d'innovation sociale ou de services dédiés. Les raisons pour lesquelles l'innovation sociale est mobilisée sont à ce titre extrêmement variées :

- en tant que ressource politique, elle est un levier de communication fort,
- en tant que ressource stratégique, elle permet de délimiter des zones d'influence,
- en tant que ressource financière, elle ouvre l'accès à des financements dédiés.

Les dispositifs de soutien à l'innovation sociale ont de plus à faire la preuve de leur pertinence en même temps qu'ils sont expérimentés⁹³. Ils reposent sur des montants alloués relativement faibles et peu structurants comparativement à ce qui peut être investi sur des projets d'innovation technologique ou de développement industriel et font souvent le pari que des projets émergeront sans

⁹² Dispositif financier visant à encourager l'investissement privé, rémunéré par la puissance publique en fonction de l'impact social généré par les projets financés

⁹³ S'inscrivant en cela dans les logiques expérimentales au sein de l'action publique, avec les difficultés qu'elles peuvent rencontrer en terme de déploiement et d'évaluation. Voir par exemple Allègre, 2013.

pouvoir le garantir. Il est néanmoins difficile de voir en quoi l'innovation sociale se distingue des cadres d'intervention habituels de la puissance publique, à travers les politiques sociales ou les politiques économiques. Il est également difficile de voir en quoi elle se distingue (si elle s'en distingue) de stratégies d'acteurs privés visant à faire émerger dans l'espace public des enjeux les concernant en les construisant comme problèmes publics. Ces éléments de distinction sont partiellement à chercher dans un référentiel de l'innovation sociale que ces dispositifs contribuent à faire émerger.

3.2 Un référentiel d'innovation sociale en train de se constituer

Des enjeux de qualification et d'évaluation de l'innovation sociale sont partagés par les différents dispositifs. Des critères, des modalités de sélection spécifiques, un ensemble de références sont actés. Par le biais d'une analyse des documents disponibles (règlements d'intervention, littérature grise, etc.) et d'une immersion auprès d'acteurs qui mobilisent ces dispositifs, notre analyse met en lumière différents points :

- Une logique d'expérimentation est affirmée dans les différentes modalités de soutien proposées. Le lien avec les acteurs de la recherche est encouragé.
- Une attention forte est portée sur la qualification de projets en terme d'innovation sociale. Des grilles de lecture sont construites pour évaluer le caractère socialement innovant des projets.
- Le critère « local » est également un enjeu. Les innovations sociales apparaissent comme des solutions pour créer des activités non délocalisables, adaptées aux réalités territoriales qui les ont vues émerger.
- Le processus, notamment dans ses aspects participatif ou inclusif, est mis en avant. La présence d'acteurs variés autour du projet est perçue comme le signe ou la condition d'une innovation sociale.

L'émergence de ces dispositifs relèverait davantage d'une fenêtre d'opportunité que d'un intérêt global et partagé à tous les niveaux. Pour un porteur de projet, cela peut se révéler problématique. Plusieurs des structures étudiées font appel à des cabinets spécialisés pour s'assurer que leur proposition étaient bien conforme aux critères, ces critères étant perçus comme non dérogoires. Les aides obtenues dans le cadre de ces dispositifs peuvent également constituer un frein par la suite pour obtenir de nouveaux financements. Le processus de sélection ne garantit pas de bonne compréhension des projets par les pouvoirs publics : le dossier présenté ne fait état que des besoins et impacts pouvant s'inscrire dans les règlements de chaque dispositif, souvent limités. Les projets ne peuvent donc pas être appréhendés dans leur globalité. Les dispositifs dédiés à l'innovation sociale ne mettent pas au cœur de leur soutien la dimension de transformation sociale ou d'innovation sociale : c'est parce que la structure est considérée comme innovante socialement qu'elle est aidée, elle n'est pas

accompagnée pour le devenir. Agévie déploie aujourd'hui d'autres moyens pour porter son projet de transformation sociale, en dehors des dispositifs de soutien à l'innovation sociale.

Notre étude montre ainsi que ces dispositifs, si différents soient-ils, ne permettent qu'une entrée technique, en apparence plus concrète, partageable et identifiable, dans un secteur dont les enjeux sont également normatifs et politiques. Ces dispositifs amènent ainsi à faire reconnaître l'innovation sociale par une entrée spécifique, autorisée en marge, sur des actions à la fois contraintes et peu structurantes, limitées dans le temps et en volume. Ces cadres en construction pourraient ainsi amenuiser la question du contenu politique, en l'incluant comme un passager clandestin dans des grilles de caractérisation.

Conclusion

L'innovation sociale se construit comme un espace circonscrit à plusieurs titres : fortement lié à l'ESS en France, en marge des dispositifs classiques de soutien à l'innovation, conditionné par une approche où les critères d'ancrage territorial ou de participation des bénéficiaires et parties prenantes renvoient en arrière plan des considérations en terme de transformation sociale. En se constituant comme espace, l'innovation sociale se couperait de la possibilité de porter un travail d'autoréflexivité, de production de sens et de normes à l'échelle de la société. Face à l'innovation sociale, les acteurs publics se positionnent davantage en financeurs ou en garants des cadres qu'en partenaires d'un projet de transformation sociale qui les concernent pourtant en premier lieu. Paradoxalement, les critères actuels permettant d'identifier et de soutenir l'innovation sociale pourraient limiter ses capacités de transformation sociale. A ce titre, l'enjeu de la transformation sociale repose moins sur l'émergence d'un espace balisé que sur la capacité commune à différents secteurs de penser différemment les problèmes et de penser différemment leur articulation globale. Dans cette perspective, il peut être intéressant de penser une innovation sociale « de rupture », à partir de ces pistes exploratoires :

- Une logique de soutien à la recherche et développement plutôt que d'expérimentation, permettant à des projets d'être conçus à une échelle pertinente par rapport aux enjeux auxquels ils entendent répondre, y compris lorsqu'un déploiement à échelle plus réduite constitue une première étape ;
- Une attention forte portée aux finalités comme construction d'un horizon politique pour la société dans son ensemble, permettant de choisir les processus pour les atteindre ;
- Le local pensé comme lieu de mise en sens du global, favorisant l'implication des pouvoirs publics, l'évolution des politiques règlementaires et des cadres d'intervention à différentes échelles ;

- Une prise en compte de la teneur transformative des projets, pour ne pas cantonner la participation à la phase d'élaboration et favoriser des fonctionnements durablement collectifs.

Bibliographie

Bouchard, M. J. (2005). « De l'expérimentation à l'institutionnalisation positive, l'innovation sociale dans le logement communautaire au Québec », *Les Cahiers du CRISES*, collection études théoriques.

Hall, P.-A. (1993). « Policy Paradigme, Social Learning and the State, the Case of Economic Policy in Britain », *Comparative Politics*, p. 275-296.

Hassenteufel, P. (2008). *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin

Klein, J.-L., Laville, J.-L., Moulaert F. (2014). *L'innovation sociale*, Toulouse, ERES

Muller, P. (1995). « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde », dans F. Faure et al. (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, l'Harmattan, p.153-179

Muller, P. (2000). « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue Française de science politique*, volume 50, n°2, p. 189-208

Muller, P. (2005). « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue Française de science politique*, 1(Vol.55), p. 155-187

Muller, P., Surel Y. (2000). *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 2° édition (1998)

Muller, P. (2015). *La société de l'efficacité globale*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF)

Richez-Battesti, N., Petrella, F., Vallade, D. (2012). « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, n°38, p. 15-36

Smith, A. (2016). *The Politics of Economic Activity*, Oxford, Oxford University Press

Vercamer, F. (2010) *Rapport sur l'Economie Sociale et Solidaire*, en ligne, <<http://www.vercamer.fr/pdf/2010/04/rapport-ess-f-vercamer.pdf>> (consulté le 10/06/2015)

Les stratégies de financement de l'innovation sociale comme moyen de croissance et d'inclusion sociale, au Maroc

Amina Kchirid et Ikhlassa El Aissami, Université Hassan II

Résumé - L'innovation sociale au Maroc est un moteur de croissance et d'inclusion sociale qui prend des formes variées qui ne partagent pas les mêmes caractéristiques mais qu'ont des fins communes. L'économie sociale et solidaire et l'entreprise sociale ainsi que les différentes initiatives au Maroc s'inscrivent en partie dans cette démarche.

Dans cet article nous intéressons aux différentes expériences qu'a connu le Maroc pour faire émerger et développer ce concept, nous cherchons aussi à mieux comprendre l'écosystème de l'innovation sociale et l'impact qu'apporte le financement dans la réduction de la pauvreté, le chômage, l'aide à l'insertion des jeunes et l'employabilité. Comment elle a été une voie vers la croissance et la réponse à des problèmes sociaux auxquels le pays est défié depuis plusieurs années.

Dans ce contexte, le secteur de l'économie sociale et solidaire dans toutes ses formes ; composantes et aspects (Associations de Micro finance, Mutuelles, Coopératives, ONGs, Fondations, Entreprises sociales...), joue un rôle important dans la création, l'expérimentation et la diffusion de l'innovation sociale et l'inclusion à travers l'appui financiers et techniques de ses acteurs.

Nous clarifions le concept de l'innovation sociale au Maroc à travers trois expériences déjà expérimentés et qui ont apporté leurs résultats dans la mise en place de l'inclusion sociale, l'autonomisation des individus et dont les acteurs sont diversifiés à savoir, le secteur de la Micro finance, l'INDH et l'Entrepreneuriat social.

Introduction

Godin (2004), grands chercheurs de l'histoire de l'innovation, définit l'innovation social comme étant un principe général lié aux capacités du cerveau humain et de la société à créer ou trouver des solutions nouvelles. Cette innovation touche à divers domaines tels que les technologies, l'agriculture, les sciences humaines et techniques, l'économie, de l'environnement et du social.

Selon El Ghoufi & Arib,(2015), l'innovation est perçue comme un remède face à la crise systémique, à la fois économique, sociale et environnementale à laquelle sont confrontées les sociétés. L'attention

accordée à l'innovation a augmenté énormément puisque elle est devenue un vecteur de dépassement des périodes de crise (Richez-Battesti et Vallade, 2012: 5).

Selon (Bouchard, 2006 : 145), L'innovation sociale permet « de rendre compte des initiatives prises pour répondre à des attentes sociales, à des besoins peu ou mal satisfaits, sans forcément faire l'objet d'idées neuves, mais bien d'une conception différente ».

L'innovation sociale s'inscrit également dans le cadre d'une approche participative et une dynamique collective engageant et impliquant les différentes parties prenantes pour la conception et la mise en place des solutions novatrices répondant aux besoins de la communauté et de la population cible. Cet aspect est retrouvé dans la définition adoptée par le réseau EMES (2013) qui voit l'innovation sociale comme le résultat d'un procédé qui inclut toutes les parties prenantes (dont les bénéficiaires) dans une structure ou la dynamique participative est mise en valeur.

Les initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire à leurs tour, et à travers ses différents acteurs : les mutuelles, les coopératives, les associations, auxquelles sont venues se joindre les fondations puis, très récemment, l'entrepreneuriat social, sont novatrices dans leurs réponses aux crises sociales qui en découle : multiplication des initiatives créatrices d'activités et d'entreprises, nouvelles formes de financement (micro crédit), nouvelle culture de l'entreprendre, nouvelles formes de l'entrepreneuriat, nouvelles réponses aux nouveaux besoins nés de la crise (lutte contre l'exclusion, insertion par l'économique, besoins sociaux).

L'ESS regroupe également des entreprises sociales et solidaires relevant d'activités telles que l'insertion par l'activité économique, les finances solidaires ou le commerce équitable. L'organisation de l'économie sociale et solidaire revêt ainsi différentes formes.

Après un effort important en direction de l'ESS, le retour à la croissance « ordinaire » renvoie le secteur et les politiques de développement local au « non prioritaire ».

Il faudra attendre la nouvelle crise du capitalisme (2008) , cette fois-ci, crise mondialisée, pour que les réflexes de prévention et les réponses des années 80 soient de nouveau d'actualité.

Une nouvelle fois, on prend conscience que la globalisation ne couvre pas tous les champs de l'activité économique et que, dans le processus de développement, le développement lié à la proximité a toute sa place : services à la personne, lutte contre la précarité, tourisme durable, développement des TPE et micro entreprises.

L'approche Américaine celle qu'a construit Bill Drayton, économiste ayant créé le premier réseau d'entrepreneurs sociaux Ashoka, en 1980, l'entrepreneur social en est une personne qui possède le potentiel de changer le monde.

Muhammad Yunus prix Nobel de la Paix a développé une autre approche, fondée sur des apporteurs de capital, pour la création de la Grameen Bank, le « Social business », qui est une entreprise sociale qui lutte contre la pauvreté, ne verse aucun dividende, les profits sont entièrement réinvestis dans l'activité du Social business.

Harvard Business school a été la première a parlé de l'entrepreneuriat Social en 1990 , depuis plusieurs grandes écoles ont créé un cursus de l'entrepreneuriat social , comme HEC et l'ESSEC. Le Maroc a aussi investi l'ESS en matière de formation depuis quelques années.

Les crises économiques récentes ont renforcé l'idée qu'il est question d'inventer un nouveau modèle économique, une nouvelle manière d'entreprendre.

Pour relever le défi, les initiatives issues du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) apportent des solutions en plaçant les enjeux humains et environnementaux au centre du développement économique et en étant vecteur de cohésion sociale.

Compte tenu des besoins en matière de création d'emplois et de voie alternative à destination, notamment, des jeunes et des femmes l'ESS se révèle être un des axes d'action et de collaboration pour construire des territoires économiquement intégrée et durable.

L'ancrage territorial constitue, avec le fonctionnement démocratique et la solidarité économique, l'une des caractéristiques majeures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les trois concepts permettent de suivre une finalité sociale claire à travers la satisfaction des besoins sociaux et/ou environnementaux mal comblés ou non satisfaits en vue d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des populations cibles. Et d'autre part, ils mettent L'homme au centre de leurs intérêts et ils se basent sur une approche participative basée sur l'implication

L'émergence du secteur de l'ESS, sous une forme structurée et organisée est relativement récente. Les organisations de l'économie sociale, particulièrement les associations, ont rapidement pris du terrain dans plusieurs domaines longtemps réservés à l'État tels que la lutte contre l'analphabétisme, la création des services de base sociaux, la création et l'accompagnement de projets de développement, la promotion et l'intégration de la femme dans le tissu économique.

Les coopératives ont contribué à la réalisation de plusieurs plans sectoriels de développement notamment dans le secteur céréalier et laitier ainsi que dans le domaine de l'approvisionnement en matière première de l'artisanat.

Elles ont marqué aussi le domaine de l'habitat en permettant à de nombreuses personnes d'accéder à la propriété, en plus récemment le service tel que La gestion, la comptabilité et les télécommunications, répondant ainsi aux besoins particuliers des femmes et des jeunes diplômés ;

Le secteur mutualiste au Maroc est dominé par les mutuelles de santé, on note aussi l'existence des mutuelles d'assurance et les sociétés de cautionnement.

Les différents départements ministériels sont concernés par l'ESS , ils ont développés des stratégies ou des plans d'action dédiés aux composantes de l'Économie Sociale et Solidaire qui relèvent de leur champ d'activité (pilier 2 du Plan Maroc vert concernant l'agriculture solidaire qui prévoit la constitution de 8000 coopératives à l'horizon 2020, vision 2015 de l'artisanat au profit des mono artisans, vision 2010 puis vision 2020 du tourisme en matière de développement de niche et tourisme rural et du tourisme solidaire , Plan Halieutique 2020 qui développe toute une panoplie de mesures incitatives au profit de la pêche artisanale, ...).

D'autres établissements publics comme les différentes agences de développement, l'ODCO l'entraide nationale, la maison de l'artisan qui agissent chacun selon ses prérogatives dans l'objectif du :

- Contribution à la création des unités de l'ESS;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- L'Insertion sociale par l'Économie;
- L'Appui local aux programmes sociaux nationaux.

Par l'INDH, L'initiative nationale pour le Développement Humain (INDH), sa majesté a donné une nouvelle impulsion aux entreprises de l'économie sociale et solidaire puisqu'elle les a placés au centre du processus de développement humain, en les impliquant pour :

- L'identification des besoins des populations,
- l'exercice et l'encadrement des projets, l'organisation des populations bénéficiaires des projets,
- la participation aux organes de gouvernance,

Par le développement du secteur de la Micro-finance et par l'émergence de l'entrepreneuriat social

1. L'inclusion sociale, au Maroc par le micro crédit

L'acte de naissance de la microfinance au Maroc a été donné en 1993 par l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED), qui a octroyé le premier micro-prêt à une femme. Largement inspiré du modèle de la Grameen Bank, des associations spécialisées en micro crédit sont créées. Des acteurs de la société civile s'engagent sur ce chemin. Nouredine Ayouch créera par exemple l'association Zakoura en 1995. Al Karama suivra en 1996 ; Al Amana et la Fondep verront le jour en 1998. Le programme MicroStart du PNUD s'implique à partir de 1998 dans le développement de ces associations, et leur offre de l'assistance technique et financière. L'USAID s'implique également, et octroie une aide de 16 Millions de Dollars aux ONG, dont profitera essentiellement Al Amana. La loi de 1999 régissant la microfinance, impose aux ONG généralistes d'isoler leurs activités de micro crédit, afin de mieux maîtriser les risques, et d'assurer leur viabilité financière. En 2000, l'Etat réalise l'impact de l'activité des AMC sur la réduction de la pauvreté, et décide, via le fonds Hassan II, de subventionner le secteur à hauteur de 100 Millions de DH, permettant ainsi aux AMC d'accroître le nombre de bénéficiaires et des montants des prêts accordés.

En Octobre 2001, la création de la Fédération des Associations de Micro Crédit (FNAM), par une volonté de rationalisation des activités et de création d'un interlocuteur unique porte-parole de tout le secteur pour mieux s'adapter aux besoins du terrain, ainsi qu'aux exigences des bailleurs de fonds. Au 31 mars 2003, le secteur faisait état d'un encours de 537 millions de MAD prêtes à 307 523 personnes, dont 75 % de femmes. 1,5 millions de personnes ont été

bénéficiaires d'un microcrédit depuis l'émergence du secteur au Maroc. Le taux de remboursement est supérieur à 99 %. Depuis sa création en novembre 2007, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité a placé le développement durable au cœur de sa stratégie. Ainsi, plusieurs actions visant l'insertion des démunis dans le circuit économique ont été menées.

Aujourd'hui le secteur marocain de la microfinance est une industrie relativement diversifiée avec 13 Associations de Microcrédit (AMC) :

- 4 grandes AMC d'envergure nationale : Al Amana, FONDEP, fondation Attawfiq et ARDI
- 2 AMC ont une couverture régionale : AMSSF, INMAA
- Al Karama, qui était au départ une AMC régionale, et qui a développé son réseau pour avoir une dimension nationale

- 5 AMC se veulent des associations locales : Fondation du Nord, ATIL, Ismailia, Tawada et AMOS
- Bab Rizk Jameel (BRJ) dont les activités ont démarré en 2010, se positionne principalement en zone rural avec une ambition nationale

Un Observatoire nationale de la microfinance a été créé dans le cadre du partenariat entre la FNAM (Fédération Nationale des Associations de Microcrédit) et le Centre Mohamed VI de soutien à la microfinance solidaire. Il comprend une cellule de veille dont la mission est de suivre les évolutions du secteur. Ils éditent les chiffres suivant : fin 2012 l'ensemble des AMC de la zone marocaine dessert 810 712 clients pour un encours de crédit de 4 603 994 milliards de Dirhams marocain.

Selon la même source, le secteur est à l'origine de 6 000 emplois directs permanents et de milliers d'emplois indirects. On comptabilise plus de 1 300 points de vente sur l'ensemble du territoire ; soit par analogie, plus que les grandes banques de la place (1 000 agences). Le taux de couverture de la population est estimé à 60% dans les zones urbaines et près de 40% dans les zones rurales ; plus de 52,7% des points de vente sont localisés en milieu urbain et 47,3% en milieu rural. Les AMC sont implantées pratiquement dans toutes les régions du pays et notamment là où le taux de pauvreté est élevé.

De plus en plus, de nouvelles offres voient le jour, avec le développement du crédit logement, d'innovations de produits de prêt en milieu rural, et à l'augmentation constante des crédits individuels. Malgré tout, les AMC ne servent que 10% à 20% du marché cible. Les populations qui pourraient bénéficier de microcrédits représentent un potentiel client de 3,2 millions.

Le secteur de la microfinance au Maroc a connu une belle croissance suivie d'une crise et on peut dire qu'il est aujourd'hui dans une forme de maturité.

L'expérience montre que la microfinance peut aider les pauvres à :

- augmenter leur revenu,
- créer des entreprises viables,
- sortir ainsi de la pauvreté.

Elle peut également constituer un puissant instrument d'émancipation en permettant aux pauvres, et en particulier aux femmes, de devenir des agents économiques du changement. En effet, en donnant accès à des services financiers, la microfinance joue un rôle important dans la lutte contre les nombreuses dimensions de la pauvreté. Par exemple, les revenus générés par une activité non

seulement permettent à cette activité à se développer mais ils contribuent également au revenu du ménage, et par là même à la sécurité alimentaire, à l'éducation des enfants, à la prise en charge des soins de santé etc.

Le client type des services de micro finance est une personne dont les revenus sont faibles il exerce souvent une activité indépendante dans l'économie informelle ce qui ne lui permet pas d'aller vers les banques et des autres institutions financières officielles et institutions financières formelles faute de pouvoir remplir les conditions exigées par ces institutions.(documents d'identification, garanties, dépôt minimum etc.). Il mène généralement une petite activité génératrice de revenus dans le cadre d'une petite entreprise familiale comme de petits magasins ou de petites échoppes, ou vendent des objets d'artisanat qu'ils fabriquent chez eux.

- Dans les zones rurales, ce sont souvent de petits paysans et de petits fermiers ou des personnes possédant une petite activité de transformation alimentaire produits agricoles ou un petit commerce.
- Dans les zones urbaines, la clientèle est plus diversifiée : petits commerçants, prestataires de services, artisans, vendeurs de rue, etc.

On les dénomme généralement sous le terme de micro entrepreneur et la plupart de ces micros entrepreneurs travaillent dans le secteur informel ou non structuré, souvent juste en dessous ou au-dessus du seuil de pauvreté, les femmes constituant la majorité des emprunteurs.

La microfinance au Maroc a prouvé son impact de lutte contre la pauvreté et d'inclusion financière avec la création de près d'un million d'emplois dont 6 000 emplois directs dans le secteur avec les 13 Associations de Microcrédit (AMC).

Depuis leur création fin des années 1990 jusqu'à 2007 et malgré cette apparition tardive par rapport aux autres pays du monde, les AMCs au Maroc offraient des prestations de microcrédit aux ménages à faibles revenus et aux micro-entreprises exclus du système bancaire classique. Elles se sont développées rapidement puisqu'elles ont opéré dans un environnement relativement non compétitif où le niveau de demande potentielle non satisfaite demeurait élevé.

Durant cette période, le secteur du microcrédit marocain a connu des taux de croissance élevés grâce à la performance des AMCs soutenues par les autorités locales et les bailleurs de fonds internationaux.

Devenant ainsi un secteur économique clé du royaume et un acteur majeur dans la lutte contre la pauvreté par l'inclusion financière et la création d'emplois, totalisant 900.000 clients et environ 5 Mdhs d'encours

Les IMF peuvent, sans aucun doute être qualifiées d'organisation d'économie sociale et solidaire en tant qu'opérateurs permettant une forme de « solvabilisation » de franges de populations fragiles, exclues du système financier, et en tant que stimulateur des AGRs potentiellement ME, TPE en devenir, voire PME, la microfinance joue un rôle fondamental comme Sas d'entrée indispensable vers l'inclusion financière.

Par ailleurs, le microcrédit est le fait d'institutions non lucratives en ce sens que Les résultats consolident la durabilité et l'investissement dans de nouveaux produits inclusifs comme la micro-assurance les services d'accompagnement... et qu'il s'agit d'associations/entreprises dont leur leadership institutionnel est gratuit (les membres des organes sociaux sont militants et bénévoles) et leur technostucture professionnelle de qualité est moins onéreuse par comparaison aux établissements de crédit classiques.

De plus, le niveau d'engagement des salariés est en général fort, étant donné la vocation porteuse de sens social de ses institutions et la motivation de réussite des projets de leurs clients qui caractérise le travail de proximité des agents de crédit

L'inclusion financière par le micro crédit :

L'impact des IMC sur l'inclusion est manifeste en tant que sous-secteur financier émergent, en considération de la population cible de leurs activités et de leur impact socioéconomique sur la condition des micro-entrepreneurs :

Tableau 1 : l'émergence du sous-secteur financier de la microfinance

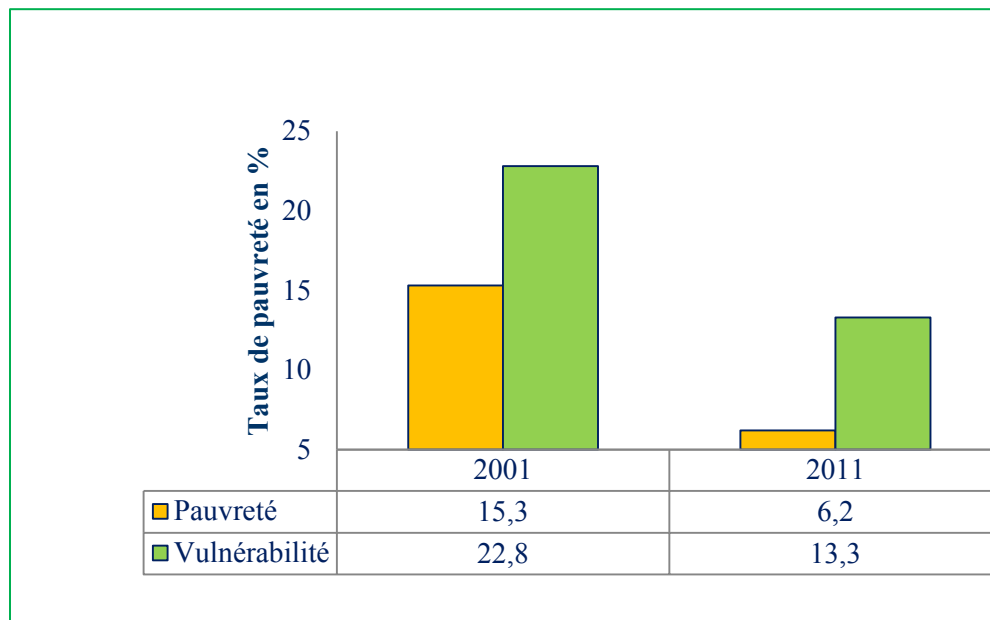
ANNEE	2011	2012	2013	2014
Nombre de clients actifs	785.486	805.109	819 357	863 071
% de femmes	49,84%	51,10%	49,07%	(ND)
Encours (en MDH)	4.595	4.603	4877	5440
Total Effectifs du secteur	5.548	5.735	6.266	6.094
Agents de crédit	4.816	4.950	5.511	5.360

Parallèlement au rôle joué par les IMFs en matière d'appui technique et financier aux AGRS (Activités Génératrices de Revenus), le Maroc, s'est engagé à répondre aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui, grâce à leur intégration dans les programmes de développement, ont réveillé l'intérêt des décideurs et des planificateurs pour une intégration de la lutte contre la pauvreté, notamment en faveur des populations vulnérables comme les femmes.

2. Les politiques pour la réduction de la pauvreté

Si la croissance économique reste la priorité du gouvernement pour atteindre les objectifs du développement conformément aux axes retenus par les OMD, l'évaluation des actions entreprises indique des chiffres à la hausse pour montrer les progrès matériels en termes de logement décent, accès à l'emploi, aux soins, à l'éducation, et aux infrastructures de base.

Figure 1 :Tendance de la pauvreté et de la vulnérabilité



En 10 ans, entre 2001 et 2011, l'on enregistre un taux de pauvreté relative qui a été réduit de plus de moitié (de 15,3%), et un taux de vulnérabilité qui a diminué de plus de 2/5 (41,7%).

Par ailleurs, 3.1 millions de Marocains vivent dans des ménages multi-dimensionnellement pauvres, dont 86,3% sont des ruraux. De même, les 10% les plus riches totalisent 33,8% de la masse globale des dépenses de consommation, contre 2,6% pour les 10% les plus pauvres.

Le profil de ces populations montre que le milieu rural n'abrite que 42% de la population marocaine, mais regroupe 67,5% des pauvres. Ainsi, la pauvreté, selon ses différentes formes, est nettement plus élevée dans le rural que dans l'urbain (2011).

Par ailleurs, 3.1 millions de Marocains vivent dans des ménages multi-dimensionnellement pauvres, dont 86,3% sont des ruraux. De même, les 10% les plus riches totalisent 33,8% de la masse globale des dépenses de consommation, contre 2,6% pour les 10% les plus pauvres.

Le profil de ces populations montre que le milieu rural n'abrite que 42% de la population marocaine, mais regroupe 67,5% des pauvres. Ainsi, la pauvreté, selon ses différentes formes, est nettement plus élevée dans le rural que dans l'urbain (2011).

Tableau 2 : Taux de pauvreté au Maroc

Forme de pauvreté	Rural	Urbain	Rapport
Pauvreté absolue	4,5%	1,1%	4,1
Pauvreté relative	10%	3,5%	2,9
Pauvreté multi-dimensionnelle	18,3%	7,4%	2,5
Pauvreté subjective	51,5%	33,1%	1,6

Source : Rapport des OMDs 2012 du HCP

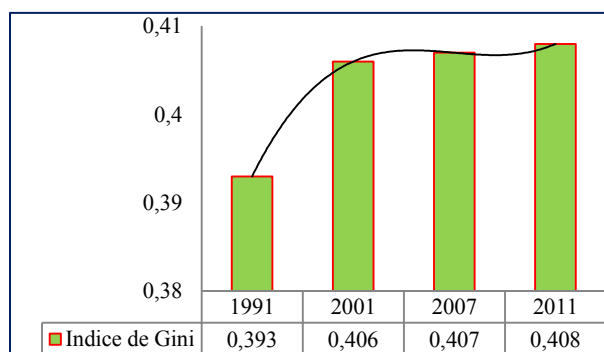
Tableau 3: La pauvreté sévit inégalement selon les régions

Forme de pauvreté	Casablanca	Tadla - Azilal	Gharb - Chrada
Pauvreté relative	2,3%	5,9%	10,7%
Pauvreté multi-dimensionnelle	1,2%	16,9%	10,8%

Source : Rapport des OMDs 2012 du HCP

En plus, et comme le montre le graphique suivant, on remarque une hausse lente mais continue des inégalités sociales qui menace les acquis dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

Figure 1: Evolution de l'inégalité de la consommation des ménages -Indice de Gini- 1990-2007



➤ **L'Initiative Nationale du développement Humain et l'inclusion sociale au Maroc**

L'INDH, Initiative Nationale de développement Humain, lancée par l'état en 2005, constitue un apport notable en matière de politiques publiques pour la lutte contre la pauvreté. En effet, durant la période 2005-2010, l'INDH a enregistré des résultats encourageants qui ont contribué à la réduction de la pauvreté dans les zones ciblées et à l'atténuation de l'exclusion sociale des populations touchées. Les chiffres enregistrés montrent que le Maroc a réalisé des progrès en matière de lutte contre la pauvreté, grâce entre autres, à l'INDH qui a joué un rôle important dans l'amélioration des indicateurs sociaux.

Cette initiative (INDH) s'est proposée de soutenir des projets locaux dans les régions les plus pauvres et au service des plus pauvres. La philosophie d'action de l'INDH s'appuie sur une approche participative et une gouvernance de proximité. Ainsi, les projets doivent avoir une justification en termes de développement humain et avoir des effets, tant sur la réduction de l'exclusion sociale en milieu urbain que sur celle de la pauvreté en milieu rural. L'ensemble des programmes INDH, y compris le phénomène de l'exclusion, a fait l'objet d'une première évaluation par l'ONDH, dans son rapport annuel de 2008, complété par le rapport de 2009.

L'évaluation de l'INDH a démontré que sur la période 2005 - 2010, près de 23.000 projets ont été initiés dont 84% sont opérationnels, achevés ou en voie d'achèvement. Les 8,7 milliards de dirhams engagés ont entraîné, par un effet de levier de 40,5%, un montant supplémentaire de 5,9 milliards de dirhams. Il y a eu aussi une augmentation de 20,3% du revenu moyen des ménages dans les zones rurales ciblées, dans le milieu rural. En revanche, en milieu urbain, les résultats ne permettent pas de conclure à un impact statistiquement significatif de l'INDH sur les revenus des ménages ciblés.

L'INDH apparaît aujourd'hui comme un dispositif novateur permettant d'agir de manière intégrée dans les communes rurales les plus pauvres et les quartiers urbains les plus défavorisés. Des faiblesses ont marqué ses premières années de mise en œuvre.

Cependant, l'expérimentation a permis de faire évoluer le programme et l'approche d'intervention. L'évaluation de l'INDH a mis en évidence, la nécessité d'une stratégie de lutte contre l'exclusion qui privilégierait trois axes : la mise à niveau des infrastructures de base et l'amélioration de l'accès aux services socio-éducatifs et de santé, la promotion d'activités génératrices de revenus et d'emplois, en

ciblant notamment les femmes et les jeunes, et, en troisième lieu, l'accompagnement social des personnes en situation de grande vulnérabilité.

- **Le ciblage**

Le mode de gouvernance adopté par l'INDH a permis de toucher l'ensemble des populations démunies sur le territoire national.

Le ciblage des zones rurales s'est basé sur la répartition des taux de pauvreté (carte de la pauvreté 2004). Ainsi 403 communes rurales présentant un taux de pauvreté égal ou supérieur à 30% avaient été retenues. Pour la phase 1 ce seuil a été abaissé à 14% et le nombre de communes rurales ciblées est passé à 701. Le ciblage en milieu urbain a concerné 264 quartiers urbains relevant des villes et des agglomérations urbaines dont la population dépassait 100.000 habitants lors de la phase 2, lancée par sa majesté en juin 2011

L'identification des quartiers urbains cibles s'est faite en phase 1 sur la base d'une série de critères tels que le taux de chômage, la taille de la population bénéficiaire, l'existence et l'amplitude de l'habitat insalubre, le déficit en infrastructures et services publics de base, la complémentarité avec les programmes de développement local et l'implication budgétaire des partenaires.

L'INDH a été conçue, au départ, avec une mise de fonds publics de dix milliards de dirhams pour la période mi-2005 à 2010, et dix milliards de dirhams dans la seconde tranche (2010-2015) Le montant moyen alloué par projet serait de l'ordre d'un million de dirhams. Il s'agit donc de mini-projets, mais qui devraient toucher plusieurs millions de personnes et être menés rapidement.

Pour la phase 2, les villes et agglomérations urbaines ciblées ont une population comprise entre 20 000 et 100 000 habitants, le nombre de quartiers cibles est passé à 530. Les critères suivants ont été pris en compte pour un ciblage plus affiné à savoir la proportion de la population pauvre, la taille de la population bénéficiaire, la complémentarité par rapport aux programmes de développement local en cours ou envisagés, le niveau de qualification des jeunes, le taux d'abandon scolaire, le taux d'exclusion des femmes et des jeunes, les opportunités de formation et d'insertion (centres, associations spécialisées).

À cet effet, mobilisant un investissement global de 14 milliards de MAD (environ 1,3 milliards d'EUR), l'INDH a permis de concrétiser pas moins de 22.000 projets, actions et activités au profit de plus de 5 millions de bénéficiaires. La démarche s'est fondée sur le principe de participation des populations ainsi que sur le recours aux diagnostics participatifs, d'identification, de montage, de réalisation et de

suivi des projets. Dans la même perspective, ce sont près de 3.700 projets relevant des activités génératrices de revenus (AGR).

La stratégie repose également sur le Pacte social, annoncé dans la déclaration générale du Gouvernement et concrétisé par le plan stratégique 2008- 2012 du Ministère du Développement Social, de la famille et de la solidarité, vise à traiter les grandes préoccupations des citoyennes et des citoyens (incluant entre autres la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité, les inégalités de genre, l'accès à une vie décente pour toutes et tous). Celui-ci s'inscrit en complémentarité avec les grands programmes nationaux sectoriels (Programme d'approvisionnement groupé en eau potable des populations rurales (PAGER), Programme d'électrification rurale global (PERG), Programme national des routes rurales (PNRR II), les programmes liés à l'éducation et la santé, les programmes de protection de l'environnement, de développement du secteur agricole avec le « Plan Maroc Vert »,

« La vision de l'artisanat à 2015 » et celles conduites par les politiques de la ville et du logement social. Il faut y adjoindre, celles qui se mettront en place avec l'élaboration des Plans Communaux de Développement, ainsi que « la vision des collectivités territoriales à 2015 ».

L'objectif central est de s'intéresser concrètement au sort des populations défavorisées, initier une nouvelle forme de gouvernance qui devrait modifier en profondeur la gestion des affaires publiques.

4 axes d'intervention, ont été au cœur du programme de l'INDH :

- Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain
- Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural
- Programme de lutte contre la précarité
- Programme transversal

Dans la seconde tranche de l'INDH (2005-2010), l'état a poursuivi son implication et son engagement à la fois par les fonds alloués à ce programme et par le suivi et une approche de proximité dans la gestion du programme.

Une fois les infrastructures de base réalisées, le programme de l'INDH, demande un apport personnel des porteurs de projets à hauteur de 20 %, le reste est financé par le programme de l'INDH.

➤ **Une stratégie de financement en faveur des TPMEs**

Les acquis en matière de développement, les transformations de la société marocaine, notamment le développement de l'esprit de l'entrepreneuriat, ont permis aux autorités publiques de poursuivre la stratégie d'appui en matière de financement pour favoriser la croissance.

Un statut de l'auto entrepreneur, avec des procédures simples et des avantages fiscaux intéressants, a été adopté, il prévoit la déclaration de 3 millions d'auto entrepreneurs. L'état a poussé les banques à concevoir des offres financières adaptées aux autos entrepreneurs.

L'économie du Maroc est composée à 95% de PME (3500), TPE (2 millions) et ME (1 million), avec un potentiel de développement important.

Plusieurs Banques et IMFs, ont conçu des offres financières en faveur des micros entrepreneurs et des TPEs.

Ils existent actuellement plusieurs possibilités de financement en faveur de la PME, TPE, ME et des auto-entrepreneurs

- 50 produits à la fois pour financer des projets d'investissement et de fonctionnement des micro-entrepreneurs
- 30 produits, en faveur de la TPE, dont 2 produits publiques offerts par la caisse centrale de Garantie
- 80 produits, en faveur de la PME, en offre publique et privée

L'État, à travers, la Caisse Centrale de Garantie, appui le financement, par l'octroi de garantie

Malgré la crise économique et financière internationale qui s'est enclenché depuis 2008 et dont les effets sont encore visibles et papables dans différents pays, le Maroc fait face à ce contexte, avec un taux de croissance, qui est certes plus faibles que dans les années passées, mais qui reste encore positif

Les principaux indicateurs :

- Une croissance économique en 2015 à 4,3% et à 2,6% en 2016.
- Accroissement de la valeur ajoutée des activités non agricoles de 2,5% en 2015 et de 3,1% en 2016;
- L'inflation, appréhendée par le prix implicite du PIB, en tendance haussière passant de 0,2% en 2014 à 1% en 2015 et à 1,3% en 2016.

3. L'Entrepreneuriat social nouveau vecteur de croissance inclusive, au Maroc

Le concept de l'entrepreneuriat social au Maroc s'inscrit dans l'approche francophone sous la houlette de l'ESS, ancrés dans la tradition de l'économie sociale et solidaire, les deux secteurs se rejoignent et partagent une finalité commune qui consiste à assurer une croissance inclusive de la population.

Émergé depuis les années 2000 et bénéficiant des acquis du secteur de l'ESS et des opportunités offertes à la population à travers le lancement de l'INDH, L'entrepreneuriat social a gagné également en intérêt grâce aux efforts de plusieurs organisations internationales et entrepreneurs sociaux qui ont introduit le concept au Maroc. À L'introduction de l'organisation ENACTUS en 2004 au Maroc et son action dans plus de 67 universités, instituts et écoles d'enseignement supérieur a permis de développer l'esprit d'entrepreneuriat social chez des étudiants qui développent et mettent en place des projets à fort impact social pour favoriser le progrès sociétal et environnemental.

Le British Council Maroc a également joué un rôle important à travers un ensemble d'actions (formations, recherche, compétitions,...) pour la sensibilisation et le développement de la conscience par rapport à l'importance de ce créneau pour le Maroc.

En plus de l'action des organismes internationaux, des organisations nationales engagées dans la promotion et le développement de l'entrepreneuriat social dans le pays ont vu le jour, comme le Centre Marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat Social en 2012, une institution qui se charge de sensibiliser les jeunes au Maroc à l'importance de l'entrepreneuriat social et à la fortification des opportunités favorisant l'émergence des entreprises sociales et des projets à fort impact sociétal durable.

L'entrepreneuriat social est présent dans le paysage économique et social du pays mais son émergence et sa place reste faible dans les politiques publiques et son poids dans le développement économique et sociétal est difficilement estimable, notamment sur l'inclusion sociale.

Il est à noter l'absence de chiffres et des données précises sur le secteur, ce qui s'explique par plusieurs raisons dont l'absence d'un cadre juridique qui délimite sa raison sociale et aussi d'une stratégie nationale identifiant une vision claire sur les grandes orientations et étapes pour son implémentation. Cependant, les entreprises sociales ainsi que les structures d'appui à la création d'entreprises sociales ne cessent de se développer en dépit de la problématique majeure dont les entrepreneurs sociaux font face qu'est la problématique d'accès au financement. Plusieurs incubateurs et accélérateurs sociaux ont vu le jour durant les deux dernières années : Dare Inc. du Moroccan CISE, Eiréné4Impact de NUMA Casablanca, Espace Bidaya du Groupe SOS, Green Business Incubator et bien d'autres organisations

proposent aujourd'hui des programmes d'incubation et d'accompagnement aux jeunes porteurs de projets ayant un fort impact social et/ou environnemental.

Les entreprises sociales bénéficient aujourd'hui de l'émergence des marchés de l'impact investing et du financement participatif qui offrent aux entrepreneurs de nouvelles formes de financements plus adaptées à leurs besoins. Selon Lütjens-Schilling et Scheck (2015) l'impact investing au Maroc présente de fortes chances de croissance et de contribution au développement socio-économique si les acteurs publics, privés et de la société civile collaborent activement pour créer un écosystème soutenu.

Par rapport à la forme juridique, en plus des structures classiques de l'ESS (coopératives, associations, mutuelles), les entrepreneurs sociaux marocains recourent aujourd'hui à des formes d'entreprises commerciales (SARL, SA, SNC...), cette option est généralement adaptée par les porteurs de projets d'entrepreneuriat social ayant un modèle marchand. Quant aux secteurs d'activités, l'entrepreneuriat social dans le pays touche à différents champs d'action, citons par exemple : le commerce équitable, l'artisanat, le tourisme responsable, l'agriculture biologique, la valorisation des produits de terroir, le développement d'infrastructures, l'accès aux services sociaux et les technologies d'information et de communication. L'écosystème de l'entrepreneuriat social au Maroc se développe dans un perpétuel changement, plusieurs acteurs composent cet écosystème (Entrepreneurs sociaux, structures d'appui, incubateurs/accélérateurs, financeurs et bailleurs de fonds, pouvoirs publics..).

Conclusion

Grâce à ses expériences modestes en innovation sociale inclusive, le Maroc peut faire de ses expériences dans ce champ une transformation systémique et créer non pas une rupture avec l'existant mais plutôt une continuité vers une créativité inhérente. Et ce à travers l'encouragement du financement qui stimule la croissance inclusive et durable de l'écosystème.

Faire de l'innovation sociale un vecteur porteur de la stratégie de l'innovation nationale afin de maximiser les retombées.

Renforcer les partenariats dans ce domaine par l'appui financier et technique des experts nationaux et internationaux.

Créer un environnement réglementaire et fiscal favorable aux démultiplications des expériences.

Adopter une stratégie de financement des innovations sociales claire qui touche les secteurs concernés.

Bibliographie

Bouchard, M. 2006. De l'expérimentation à l'institutionnalisation positive : l'innovation sociale dans le logement communautaire au Québec. *Annals of Public and Cooperative Economics*. Vol. 77. n° 2. pp.139-166

El Ghoufi, D. & Arib, F., (2015). L'innovation : Moteur du développement territorial durable. 7èmes journées scientifiques internationales du FEM. Marrakech.

Lütjens-Schilling, L., & Scheck B., (2015) "Mapping the market: conditions and potential for building an impact investment market in morocco". Impact Investing Policy Collaborative.

Richez-Battesti N. & Vallade, D., (2012). Éditorial. Innovation sociale, normalisation et régulation. *Innovations* 2/2012 (n°38), p. 5-13

Enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages 2006-2007, Rapport de Synthèse / Haut-Commissariat au Plan

Synthèse du Rapport Économique et Financier 2012 / Ministère de l'économie et des finances

Rapport Économique et financier 2013 / Ministère de l'économie et des Finances

Rapport pour une nouvelle charte sociale / Conseil Économique et Social (Janvier 2012)

Rapport Économique et financier 2013 / Ministère de l'économie et des Finances

Étude sur les Produits Subventionnés dans le cadre du Système de Compensation / Caisse de Compensation (Juin 2012)

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) – Rapport de 2011et 2012

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) – Rapport National 2009 (Mars 2010)

Rapport annuel du CES 2014 o Rapport de l'évaluation de l'INDH 2016

Rapport des actes des assises de l'ESS de novembre 2015

Liste des Tableaux

- L'émergence du sous-secteur financier de la microfinance
- Taux de pauvreté au Maroc
- La pauvreté sévit inégalement selon les régions

Liste des Figures

- Tendance de la pauvreté et de la vulnérabilité
- Evolution de l'inégalité de la consommation des ménages -Indice de Gini- 1990-2007

Les partenariats sociaux dans l'insertion par l'activité économique : une innovation sociale susceptible de réduire l'exclusion professionnelle ?

Philippe Semenowicz, Université Paris-Est

1. Problématique

La loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions définit l'insertion par l'activité économique (IAE) par trois critères. Tout d'abord, elle **s'adresse à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières, et qui de ce fait ne sont pas susceptibles d'être embauchées par les entreprises « classiques »**. Ensuite, elle offre à ces publics des **contrats de travail à part entière, et non des stages de formation professionnelle ou de simples occupations rémunérées par un pécule**. Enfin, elle propose également à ces publics des **modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement visant à résoudre les difficultés auxquelles ils sont confrontés**. L'IAE recouvre au sens large une **grande diversité d'organisations, qualifiées de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)**, dont le point commun est de reposer sur une mise en situation de travail des personnes en difficulté dans le cadre de la production de biens et/ou de services.

Leur mission principale étant l'insertion, les SIAE sont généralement qualifiées d'entreprises sociales (Gardin *et al.*, 2012). Leur activité de production se situe dans des domaines variés : bâtiment, maraichage, restauration, logistique, services à la personne... Elles opèrent donc sur des marchés où évoluent également des entreprises classiques, qui peuvent selon les cas constituer des clients, des concurrents ou des partenaires. Ce sont précisément les collaborations nouées par les SIAE avec les entreprises classiques qui constituent l'objet de notre recherche. Pour désigner ce type de relation entre secteurs à but lucratif et sans but lucratif, c'est le concept de « partenariat social » qui s'est progressivement imposé dans le champ académique (Waddock, 1988 ; Selsky et Parker, 2005 ; Seitanidi, 2010 ; Crane et Seitanidi, 2014).

A priori, les partenariats sociaux ne vont de soi ni pour les SIAE, ni pour les entreprises classiques. Par exemple, les premières peuvent faire le choix de ne pas privilégier les transactions avec les entreprises classiques mais plutôt d'avoir comme clients les ménages ou les pouvoirs publics. De même, les secondes peuvent s'adresser pour leurs achats à une multitude de prestataires spécialisés dans les services aux entreprises, dont les SIAE ne constituent qu'une minorité. Initialement les relations entre SIAE et entreprises classiques se sont avérées conflictuelles. L'ambition des pionniers de l'IAE était bien

souvent de créer une économie alternative considérée comme nécessaire face aux dysfonctionnements de l'économie capitaliste. Par nature, cette perspective écartait donc toute collaboration avec les entreprises classiques. De leur côté, ces dernières ont également réagi avec méfiance voire hostilité. Bien que les SIAE soient peu nombreuses et concentrées sur un nombre limité de secteurs d'activité, elles auraient exercé une concurrence déloyale du fait des aides publiques dont elles bénéficient.

Au contraire, depuis une dizaine d'années se développent entre ces deux types d'acteurs des partenariats sociaux visant à réduire l'exclusion professionnelle. Ils constituent une innovation sociale au sens que lui donne l'école de Stanford, qui met l'accent sur la co-production entre secteurs : « une solution nouvelle à un problème social, plus efficace, efficiente, durable ou juste que les solutions existantes, et dont la valeur ajoutée concerne en premier lieu la société dans son ensemble plus que les individus » (Phills *et al.*, 2008, p. 36). Le principe même de ces collaborations peut toutefois laisser perplexe. Comment des organisations aussi différentes que les entreprises classiques et les SIAE peuvent-elles parvenir à collaborer, alors que leurs objectifs semblent a priori inconciliables ?

2. Cadre théorique

La littérature sur les partenariats sociaux se partage principalement entre deux types d'approches, fonctionnalistes et dialectiques (Semenowicz, 2014). Les analyses fonctionnalistes permettent d'expliquer le développement des partenariats sociaux, en mettant en évidence ce qu'ils apportent à chacune des parties. Il peut s'agir d'un moyen pour réduire les coûts (O'Regan et Oster, 2000) ou accéder à des ressources (Austin, 2000 ; Austin et Seitanidi, 2012). De multiples retombées positives sont alors censées « ruisseler » au sein des organisations partenaires voire au-delà, profitant ainsi à l'ensemble de la société (Kolk *et al.*, 2010). A l'opposé, les analyses dialectiques insistent sur les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des partenariats sociaux. Empruntant le cadre de la sociologie néo-institutionnelle, ces analyses soulignent la menace d'un isomorphisme (Huybrechts et Nicholls, 2013) débouchant sur une dérive des entreprises sociales par rapport à leur mission (Herlin, 2015). Une voie médiane a été explorée par des travaux fondés sur le principe d'un pluralisme institutionnel (Di Domenico *et al.*, 2009 ; McInerney, 2015). Ils ouvrent la voie à une analyse plus nuancée, se centrant sur les compromis soutenant les partenariats sociaux. Toutefois leur examen des compromis reste sommaire, faute de s'appuyer sur un cadre théorique permettant d'en explorer la variété.

Afin de pleinement réaliser cette tâche, nous proposons d'analyser les partenariats sociaux à partir du cadre théorique de l'économie des conventions (EC) qui s'est développé en France depuis les années

quatre-vingt, en s'efforçant d'articuler valeurs, coordination et rationalité (Eymard-Duvernay, 2006). Dans la perspective de l'EC, la coordination ne se limite pas à un pur ajustement marchand comme dans l'économie standard, mais fait intervenir une pluralité de rationalités (*Revue économique*, 1989). L'objet principal de l'EC consiste dans les mécanismes assurant la coordination des agents, ce qui rejoint nos interrogations quant aux modalités par lesquelles SIAE et entreprises classiques parviennent à collaborer.

L'EC considère l'entreprise comme un espace politique où différentes conceptions du bien commun sont en concurrence. Selon Eymard-Duvernay (2004), il existe en effet une « pluralité des conventions constitutives d'entreprise » (2004, p. 75), chacune constituant « des ressources de coordination » (2004, p. 72). Il distingue ainsi quatre conventions constitutives d'entreprise : industrielle, marchande, domestique et de réseau. Les entreprises sociales auxquelles appartiennent les SIAE se caractérisent selon nous par une cinquième convention constitutive que nous qualifions de « civique ». Les SIAE ont en effet pour objectif de remédier à l'exclusion professionnelle d'une partie de la population active. Ceci s'incarne tout d'abord dans le fait d'organiser les activités de production à partir des besoins des personnes en insertion. Cela se traduit également par l'existence d'un accompagnement social et professionnel. Dans les SIAE, la finalité sociale de l'entreprise favorise donc l'adoption de la convention civique comme mode de coordination interne.

Le cœur de notre travail consiste dans les modalités de détermination, entre les SIAE et les entreprises classiques, d'un accord concernant le contenu du terme d'insertion. Notre thèse est que les SIAE et les entreprises classiques peuvent se coordonner sur une pluralité de conceptions concernant l'insertion. Lorsque SIAE et entreprises classiques collaborent, elles doivent donc s'entendre sur le contenu qu'elles donnent à l'action d'insertion qu'elles vont mener conjointement. Leurs représentations respectives doivent converger vers une convention d'insertion mutuellement partagée. Celle-ci peut prendre plusieurs formes recouvrant des conceptions plus ou moins exigeantes en matière d'insertion. La mise en œuvre de ces partenariats sociaux suppose que soit trouvé un compromis par lequel SIAE et entreprises classiques s'accordent concernant l'insertion. Afin de préciser la variété de ces compromis, nous avons élaboré une typologie des conventions d'insertion qui peuvent soutenir les partenariats sociaux dans l'IAE.

La convention constitutive marchande repose sur le principe supérieur commun de la concurrence que se livrent plusieurs entreprises pour satisfaire des clients. Dans le cas des collaborations ici étudiées, les clients sont les entreprises classiques qui font appel à des SIAE pour effectuer une prestation : fourniture d'un bien ou d'un service, mise à disposition de personnel... Les entreprises classiques choisissent par ailleurs de recourir aux SIAE du fait de leur dimension sociale. Dans ce cas la visée de

l'entreprise classique est double : obtenir une prestation satisfaisante et participer à une action de nature sociale. L'insertion consiste alors à faire travailler des personnes éloignées de l'emploi sur des activités précises où les SIAE opèrent comme fournisseurs des entreprises classiques. La SIAE n'est cependant pas ici en mesure d'instaurer une relation approfondie permettant d'impliquer l'entreprise classique dans la construction de parcours d'insertion. La convention civique-marchande envisage l'insertion comme la simple mise en emploi temporaire de personnes en situation d'exclusion professionnelle.

La convention constitutive industrielle correspond au modèle de l'entreprise fordiste dans laquelle l'efficacité constitue le principe supérieur commun. L'entreprise classique se caractérise par sa stabilité, tant du point de vue de ses produits que de ses effectifs. Les fonctions y sont bien définies et les salariés sont évalués sur leur capacité à occuper leur poste avec efficacité. L'entreprise classique peut néanmoins se trouver confrontée à des difficultés dans la gestion de ses ressources humaines : pénurie de main-d'œuvre, turn-over, absentéisme, démotivation... Elle est donc à la recherche de salariés qualifiés et fiables. L'insertion suppose alors de préparer les personnes à exercer un métier déterminé et les SIAE jouent pour cela le rôle de formateurs. La personne en insertion étant destinée à être embauchée en emploi durable, on vise l'apprentissage d'un savoir-faire qui sera mobilisé en interne par l'entreprise classique une fois le parcours d'insertion achevé. La convention civique-industrielle envisage l'insertion comme un processus de qualification.

La convention constitutive connexionniste correspond au modèle de l'entreprise en réseau qui s'est développée depuis une quarantaine d'années (Boltanski et Chiapello, 1999). Dans le monde connexionniste, la production repose sur la recherche d'une organisation flexible par les entreprises classiques. Dans cette perspective, les SIAE interviennent comme des partenaires des entreprises classiques. Les transactions s'inscrivent dans la durée de sorte que les SIAE se trouvent en mesure d'impliquer les entreprises classiques dans la construction de parcours d'insertion. Dans un monde connexionniste, l'enjeu majeur pour les salariés est en effet d'enchaîner les emplois sur un marché du travail rendu instable par le développement des contrats atypiques. L'insertion suppose que les personnes acquièrent des compétences transférables d'un emploi à l'autre. A l'occasion de sa collaboration avec la SIAE, l'entreprise classique doit mettre en œuvre les conditions permettant aux personnes en insertion d'acquérir les compétences nécessaires à leur évolution ultérieure sur le marché du travail. La convention civique-connexionniste envisage l'insertion comme un développement de l'employabilité.

Les différents types de conventions d'insertion

Nature de la convention	Civique-marchande	Civique-industrielle	Civique-connexionniste
Principe supérieur commun organisant l'entreprise classique	Concurrence	Efficacité	Réseau
Perception de la SIAE par l'entreprise classique	Fournisseur	Formateur	Partenaire
Attentes de l'entreprise classique vis-à-vis de la SIAE	Réalisation d'une prestation	Résolution d'un problème de pénurie de main-d'œuvre qualifiée	Participation à une organisation flexible
Attentes de la SIAE vis-à-vis de l'entreprise classique	Contrats commerciaux permettant de faire travailler les personnes en insertion	Embauche de la personne en insertion à l'issue de son parcours	Implication dans l'acquisition de compétences transférables par les personnes en insertion
Contenu de la convention d'insertion	Mise en emploi temporaire de personnes en situation d'exclusion professionnelle	Qualification à un métier dans l'optique d'un recrutement en interne	Développement de l'employabilité par accumulation d'expériences professionnelles

Source : Auteur

4. Méthodologie

La méthodologie que nous avons employée est généralement qualifiée de compréhensive. Elle se fonde sur l'abduction qui repose sur une logique de la découverte, distincte de la déduction comme de l'induction. Le point de départ de la recherche est la mise en évidence de faits surprenants que les théories existantes ne permettent pas d'interpréter et qui vont conduire à la formulation d'un cadre théorique nouveau. Le fait surprenant à l'origine de notre recherche résidait dans le développement de collaborations entre SIAE et entreprises classiques. Ceci nous a conduit à engager une enquête de terrain qui s'est déroulée sur une période de trois ans, de novembre 2011 à décembre 2014. Elle a consisté en deux temps. Tout d'abord, nous avons mené une enquête exploratoire, au cours de laquelle nous avons cherché à saisir les enjeux relatifs aux collaborations entre SIAE et entreprises classiques. Ceci a nécessité une présence régulière lors de diverses réunions et manifestations relatives à l'IAE, à l'entrepreneuriat social et à la RSE. A cette occasion ont été effectuées des observations directes visant à nous repérer parmi les différents acteurs concernés et à cerner leurs préoccupations respectives. Cette immersion s'est également traduite par la lecture de la littérature professionnelle sur le sujet, émanant des différents réseaux de l'IAE ainsi que des entreprises classiques via leurs clubs

de réflexion, leurs regroupements ou leurs fondations. Enfin nous avons réalisé quatre entretiens exploratoires avec des acteurs issus de l'IAE, des entreprises classiques et des pouvoirs publics.

Ensuite nous avons réalisé trois monographies de SIAE fortement engagées dans des partenariats sociaux. L'investigation a été facilitée par la phase exploratoire qui nous a permis de repérer des expériences emblématiques et de nous introduire auprès des milieux professionnels concernés. Si les SIAE entretiennent toutes des relations avec les entreprises classiques, elles le font à des degrés très divers. Les trois structures que nous avons enquêtées se distinguent par le fait que les collaborations avec les entreprises classiques y sont centrales. En aucune manière elles ne doivent être considérées comme représentatives de l'ensemble des SIAE. Au contraire, chacun de ces terrains a été choisi pour son caractère « exemplaire » car incarnant une « réussite » qui aurait vocation à être dupliquée. Une fois accepté au sein de ces SIAE, nous avons analysé leur documentation interne afin de mieux en comprendre le fonctionnement et la place occupée par les collaborations avec les entreprises classiques. Nous avons ensuite réalisé quarante-neuf entretiens semi-directifs, aussi bien avec les dirigeants, administrateurs et salariés permanents de ces SIAE qu'avec leurs partenaires des entreprises classiques et divers agents du service public de l'emploi. Il s'agissait ainsi de cerner le potentiel des partenariats sociaux, les difficultés qu'ils engendrent et les compromis qui les soutiennent. Au total ont été étudiés vingt partenariats sociaux.

5. Résultats

Trois conceptions de l'insertion sont envisageables, chacune sous-tendant une convention à partir de laquelle SIAE et entreprises classiques peuvent se coordonner. Ce constat laisse toutefois inexpliqué comment ces organisations aboutissent à se coordonner à partir de telle convention plutôt que de telle autre. Résoudre cette question revient à traiter de la formation des compromis ce qui réclame une prise en compte des institutions. Ceci est indispensable pour incorporer les règles qui régissent les organisations et ainsi comprendre pourquoi s'impose dans la collaboration le choix de telle ou telle convention d'insertion.

Les organisations que sont les entreprises classiques et les SIAE ne peuvent agir n'importe comment : elles doivent tenir compte des règles qui structurent leur action. On retrouve l'idée selon laquelle l'institution va à la fois limiter et influencer les conventions qui seront adoptées par les acteurs car comme l'indique Salais, « si elle offre de fait des ressources, elle tend en même temps à orienter l'action et la coordination, favorisant ou freinant l'accès à telle ou telle possibilité » (2008, p. 166). Les milieux institutionnels respectifs dans lesquels évoluent SIAE et entreprises classiques influent sur la convention d'insertion qui sera adoptée dans leurs collaborations. Ils ne la déterminent pas pour

autant, des marges de manœuvre restant à la disposition de ces organisations. La convention d'insertion incarne un compromis entre SIAE et entreprises classiques, mais les trois types que nous avons identifiés ne sont pas tous accessibles dans l'ensemble des partenariats sociaux. En effet, en fonction des règles auxquelles sont soumises chaque entreprise classique et chaque SIAE, certains compromis s'avèrent praticables et d'autres pas. Il apparaît alors que l'ensemble des « conventions d'insertion » que nous avons identifiées sont présentes au sein de chacune de nos monographies mais dans des proportions variables, en fonction des milieux institutionnels dans lesquels évoluent SIAE et entreprises commerciales.

Dans nos monographies, les collaborations reposant sur la convention civique-industrielle sont largement minoritaires. Même dans un secteur comme le BTP pour lequel est souvent pointé le caractère structurel des pénuries de main-d'œuvre, celles-ci se révèlent en fait conjoncturelles comme le montre l'exemple du GEIQ dans la troisième monographie. La convention civique-industrielle apparaît alors fragile comme fondement de l'insertion car les besoins en main-d'œuvre qualifiée des entreprises classiques et donc leurs perspectives de recrutement en emploi durable s'avèrent fluctuants. A l'inverse, notre analyse fait nettement apparaître la prégnance de la convention civique-marchande qui est ambivalente. D'une part, elle présente le risque de voir l'IAE se limiter à un « second marché du travail », dans lequel des personnes en situation d'exclusion professionnelle exécutent temporairement, sous un statut dérogatoire au droit commun, des tâches sous-traitées par les entreprises classiques. Mais d'autre part, la convention civique-marchande permet malgré tout aux SIAE de se financer et de proposer une activité aux personnes en insertion. Les tâches assurées dans le cadre de la convention civique-marchande offrent un support à partir duquel construire un parcours d'insertion articulant les mises en situation de travail avec un accompagnement social et professionnel. On peut néanmoins ici avoir le sentiment d'une implication très limitée des entreprises classiques, celles-ci se contentant de permettre la mise au travail de personnes en situation d'exclusion professionnelle, sans apport supplémentaire.

Plus ambitieuse, la convention civique-connexionniste consiste à impliquer les entreprises classiques dans l'acquisition de compétences transférables par les personnes en insertion, au-delà du simple fait de leur permettre une mise en situation de travail. La convention civique-connexionniste apparaît comme la plus susceptible de se pérenniser du fait de sa nature intermédiaire. Elle constitue à la fois un dépassement de la convention civique-marchande dans la deuxième monographie et un avatar de la convention civique-industrielle dans la troisième monographie. On peut également noter qu'elle soutient les collaborations les plus solides dans la première monographie. La convention civique-connexionniste permet en effet aux entreprises classiques comme aux SIAE de respecter leurs objectifs réciproques. Lorsque les entreprises classiques n'ont pas d'emploi à proposer en interne aux

personnes en insertion à l'issue de leur passage par l'IAE, elles peuvent néanmoins faire valoir leur contribution à un apport en compétences susceptible d'être valorisé en externe. De même, les SIAE parviennent ainsi à préserver le modèle du sas bien qu'il ne passe plus forcément par un accès direct à l'emploi durable : à défaut les personnes en insertion sont au moins censées avoir été équipées pour évoluer sur le marché du travail.

Laville a mis en garde contre la conception de l'innovation sociale véhiculée par l'école de Stanford : elle ne correspond selon lui qu'à une « solidarité faible », dans la mesure où elle se limite à apporter des « mécanismes correcteurs internes à l'économie marchande, lui permettant de produire des antidotes aux maux qu'elle engendre » (2014, p. 70). Notre recherche valide ce constat, le processus de capacitation se bornant ici à restaurer l'employabilité sans envisager de transformation sociale. Les différentes conventions d'insertion correspondent néanmoins à une solidarité plus ou moins faible.

Bibliographie

Austin J.E. (2000), « Strategic collaboration between nonprofits and business », *Nonprofit and voluntary sector quarterly*, vol. 29, n°1, p. 69-97.

Austin J.E., Seitanidi M.M. (2012), « Collaborative value creation: a review of partnering between nonprofits and businesses », *Nonprofit and voluntary sector quarterly*, vol. 41, n°5, p. 726-760.

Boltanski L, Chiapello E. (1999), *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

Crane A., Seitanidi M.M. (dir.) (2014), *Social partnerships and responsible business*, Abingdon-on-Thames, Routledge.

Di Domenico M.L., Tracey P., Haugh H. (2009), « The Dialectic of social exchange: theorizing corporate-social enterprise collaboration », *Organization studies* n°30, p. 887-907.

Eymard-Duvernay F. (2004), *Economie politique de l'entreprise*, Paris, La Découverte, collection Repères.

Eymard-Duvernay F. (dir.) (2006), *L'Economie des conventions – méthodes et résultats*, Paris, La Découverte.

Gardin L., Laville J.L., Nyssens M. (dir.) (2012), *Entreprise sociale et insertion*, Paris, Desclée De Brouwer.

Herlin H. (2015), « Better safe than sorry: nonprofit organizational legitimacy and cross-sector partnerships », *Business & society*, vol. 54, n°6, p. 822-858.

Huybrechts B., Nicholls A. (2013), « The Role of Legitimacy in Social Enterprise-Corporate Collaboration », *Social Enterprise Journal*, vol. 9, n°2, p. 130-146.

Kolk A., Van Dollen W., Vock M. (2010), « Trickle effects of cross-sector social partnerships », *Journal of Business Ethics*, n°94, p. 123-137.

Laville J.L. (2014), « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social : une mise en perspective historique », in Klein J.L., Laville J.L., Moulaert F. (dir.), *L'innovation sociale*, Toulouse, Eres, p. 45-80.

McInerney P.B. (2015), « Walking a fine line: how organizations respond to the institutional pluralism of intersectoral collaboration », *Social currents*, vol. 2, n°3, p. 280-301.

O'Regan K.M., Oster S.M. (2000), « Nonprofit and For-Profit Partnerships: Rationale and Challenges of Cross-Sector Contracting », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 29, n°1, p. 120-140.

Phills J.A., Deiglmeier K., Miller D.T. (2008), « Rediscovering social innovation », *Social Innovation Review*, automne, p. 34-43.

Revue économique (1989), « L'économie des conventions », vol. 40, n°2.

Salais R. (2008), « Conventions de travail, mondes de production et institutions : un parcours de recherche », *L'Homme et la société*, n°170-171, p. 151-174.

Seitanidi M.M. (2010), The Politics of partnerships: a critical examination of nonprofit-business partnerships, Netherlands, Springer.

Selsky J.W., Parker B. (2005), « Cross-sector partnerships to address social issues: Challenges to theory and practice », *Journal of Management*, vol. 31, n°6, p. 1-25.

Semenowicz P. (2014), « Collaborer avec le secteur lucratif », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, n°333, p. 78-90.

Waddock S.A. (1988), « Building Successful Social Partnerships », *Sloan Management Review*, été, p. 17-23.

Les défis du travail social dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.

Caroline Urbain, Nathalie Schieb-Bienfait et Danielle Boudier-Pailler, U. de Nantes; André Lebot, Emmanuelle Billi, Maud Buisson et Aurélie Fruchon, Restaurant social municipal de la Ville de Nantes

Dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, à quelles tensions le travailleur social est-il confronté ? Comment peut-il les appréhender ? Cette question mérite d'être à l'ordre du jour car, malgré la production sans précédent de richesses économiques, la pauvreté, ainsi que l'accroissement des inégalités, sévissant dans nombre de régions du monde,⁹⁴ devient un défi sociétal. Elle érige non seulement des obstacles directs et indirects d'ordre financier mais développe aussi des vulnérabilités sociale et psychologique qui, dans un processus de *disqualification sociale*⁹⁵ (Paugam, 2006 ; 2012), dégradent l'image de soi et la vie sociale (Castel, 1991 ; Paugam, 1991, 2012 ; Châtel, 2003). Le regard de la société occidentale sur la pauvreté, accentué par le culte de la performance (Ehrenberg, 1991) est de l'ordre, aujourd'hui encore, de la compassion ou de la culpabilisation (Paugam, 2012). Finalement, « le pauvre » n'est toujours pas considéré comme une personne en tant que telle vivant une situation particulière mais est attaché à une catégorie définie par une relation d'assistance. Ce constat, apparu dès le début du 20^{ème} siècle (Simmel, 2005), se retrouve encore dans les injonctions professionnelles issues des choix politiques et du pilotage des institutions publiques en charge de l'action sociale (cadres réglementaire et administratif, politiques publiques, modes de relation avec les publics, cadres de travail, contenus des missions, modes d'évaluation...). Dès lors, comment les professionnels du travail social dans ce champ abordent-ils et vivent-ils leur mission lorsqu'ils se donnent pour ambition non seulement la nécessaire réparation face aux situations sociales générées par la pauvreté mais aussi, et avant tout, la transformation sociale inhérente à une « requalification sociale » des personnes touchées ?

Cette question émane de la première étape d'une recherche-accompagnement (Bréchet et al., 2014) menée avec le Restaurant Social Municipal (RSM) de la ville de Nantes (France) (Urbain et al., 2014). Il est apparu notamment que l'hybridation des ressources, des activités et des missions des différents acteurs impliqués, nécessaire pour co-construire une offre de services avec les personnes en situation

⁹⁴ En France en 2013, selon l'Insee, 14.3% de la population française métropolitaine se situait en deçà du seuil de pauvreté évalué à 987€/mois ; fin 2014, 2.5 millions de personnes étaient allocataires du RSA - 509€/mois pour une personne seule au 01/09/2014 - selon le Ministère des affaires sociales et de la santé.

⁹⁵ Entendue comme « le processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu avec la société au sens de la perte de la protection et de la reconnaissance sociale ».

de pauvreté questionne les pratiques du travail social (Urbain et al., 2014, 2016), La recherche s'est alors poursuivie sous différentes formes⁹⁶ : observations participantes, entretiens individuels et collectifs avec les travailleurs sociaux, séances de travail réflexif sur leurs pratiques. Ces séances les ont notamment conduits à une modélisation de leur démarche professionnelle, discutée, analysée et débattue avec les chercheurs, constituant ici la première partie de l'exposé de la recherche, afin d'en montrer quelles peuvent être les approches conceptuelles susceptibles de l'éclairer, objet de la seconde partie. Ce cheminement aboutit à montrer les apports d'une telle approche en termes méthodologique, conceptuel et pratique.

1 Le travail social au RSM : de la réparation à la transformation

La finalité du projet social revendiquée par le RSM, qui sert de fil directeur des décisions et des pratiques, est *l'accès aux droits entendu comme le moyen d'être auteur de sa vie*. Avec une clé d'entrée qui est l'offre de repas, la mission du RSM est de « restaurer », via des espaces d'expression et d'information et un système d'offres de services (santé, loisirs, culture...), le statut de citoyen abîmé par la situation de pauvreté vécue (Urbain et al., 2014). Cela donne au travail social effectué au RSM un objectif de transformation défini par l'ensemble de l'équipe et la direction de la façon suivante : *prendre et faire prendre conscience des potentiels et des limites ou freins pour stimuler et développer les forces créatrices, innées et motrices présentes en chacun pour être reconnu dans la société*. Le défi est formulé par l'équipe ainsi : *amener la personne à se poser la question « est-ce que je compte pour quelqu'un ? » et pas simplement « puis-je compter sur quelqu'un ? »*. Il en résulte une dynamique de travail qui oscille entre des approches individuelles versus collectives et formelles versus informelles. Cette dynamique s'appuie sur des éléments-clés qui constituent le cadre d'action du travail social du RSM, depuis *la création d'un espace des possibles jusqu'à la proposition de possibles via des outils de médiation* (schéma 1).

1.1 Un repérage des possibles

La pauvreté a pour effet de rendre vulnérable (Castel, 1991 ; Châtel, 2003) en réduisant les périmètres de vie et d'action (économique, social, psychologique, géographique) ; le travail social au RSM consiste alors, par l'observation, l'écoute et le dialogue, à trouver des interstices, à desserrer ces barrières, à

⁹⁶ Méthodologiquement, cette étape a été un moment-clé de la recherche-accompagnement : l'équipe des travailleurs sociaux du RSM, informée de l'appel à communication du CRISES pour 2017, s'est reconnue dans la thématique proposée (« Des émergences à la reconnaissance, Trajectoires d'innovation ») et a invité les chercheurs à approfondir une réflexion commune.

repérer et mobiliser des ressources, des forces de telle sorte qu'apparaissent des espaces de décisions et d'action. Partant d'une situation qui empêche la personne, il s'agit de créer un espace de possibles dans lequel les travailleurs sociaux et la personne concernée pourront agir et interagir.

1.2 Un lien dynamique très engageant

Cette création d'un premier espace d'action configure le lien qui s'amorce, se transforme, se noue, se dénoue, se construit entre le travailleur social et la personne. Pour ne pas être rompu, celui-ci demande à être tissé dans une permanence et avec une juste distance qui assurent, pour chacune des parties prenantes, la dignité au sens du respect de la personne, sans condition, du fait même de sa nature de personne. Le rôle du travailleur social, entendu selon le sens de la psychologie sociale comme un ensemble de comportements attendus et jugés appropriés (Guimont, 1994), apparaît donc crucial dans la mesure où celui-ci se trouve dans une situation de travail impliquant à la fois l'intimité de la personne et sa propre intimité. Il s'en suit alors un va-et-vient dans la bienveillance entre, d'une part la nécessité d'une réponse à une quotidienneté, d'autre part la nécessité, qui peut devenir opportunité, d'appréhender autrement des problématiques spécifiques ou à caractère exceptionnel (tant par la situation que par la réponse à construire), ce qui conduit à expérimenter et à innover.

1.3 Une méthode *ad hoc*

Cette dynamique repose sur trois leviers interdépendants. Le premier porte sur la structuration, formelle ou non selon le cas, d'un travail d'équipe à plusieurs niveaux : au sein de l'équipe du RSM et entre cette équipe et les partenaires extérieurs dont il faut mobiliser les ressources et compétences. Ce travail s'appuie, en même temps qu'il le produit, sur un réseau d'acteurs internes (le personnel du RSM) et externes, à géométrie variable selon la situation à aborder. L'objectif en est double : comprendre et interagir. Il s'agit en effet (1) de produire un diagnostic partagé de la situation de la personne et de ses spécificités afin d'identifier les problématiques multifactorielles en atténuant les subjectivités individuelles et les ambiguïtés que peuvent générer la situation et les relations interpersonnelles ; (2) de mobiliser, par une concertation continue, spontanée et réactive, les ressources et les compétences nécessaires au fur et à mesure de l'évolution des problématiques à aborder.

Le deuxième levier est le système d'information nécessaire à l'appréhension des environnements conjoncturels et structurels dans lesquels se situent ces problématiques. L'objectif, réactif et proactif, est triple : (1) générer une connaissance de ces environnements et de leur évolution et en disposer afin d'y inscrire l'action sociale du RSM ; (2) être en capacité de répondre à l'urgence sociale ; (3) être en capacité de concevoir des propositions par des approches *ad-hoc* ou inédites. Penser ce système demande aussi d'explicitier la notion de veille sociale : depuis l'information sur les cadres

règlementaires et sur les dispositifs susceptibles d'être mobilisés jusqu'à la connaissance des acteurs publics et privés susceptibles de concourir aux réponses à apporter et de leur mode de fonctionnement. Pour ce faire, il convient de disposer d'outils organisationnels (informations institutionnelles, formations, observatoires, partage d'informations...) et interpersonnels (relations avec des personnes ressources) mobilisables au sein de l'équipe.

Le troisième levier concerne le cadrage des réponses apportées aux problématiques abordées. Étant donné l'objectif qui est de créer les conditions pour que la personne soit « auteur de sa vie », le choix est fait d'une absence de contractualisation formelle pour permettre le libre arbitre et l'appropriation des possibles. Il s'en suit un accompagnement à la carte sans prédétermination qui se traduit par une proposition de possibles via des outils de médiation au service du projet explicite ou implicite (offre de services, mise en relation...) (Urbain et al, 2014, 2016).

2 Les tensions dans le travail social : temporalités, rôle et reconnaissance

L'analyse de la mise en modèle des pratiques du travail social par l'équipe des travailleurs sociaux du RSM montre que leur travail s'inscrit dans un jeu de relations entre *a minima* le travailleur social et l'équipe, la personne accompagnée, son entourage social et les institutions ou partenaires parties prenantes de l'accompagnement. A l'examen de leurs propos, on constate que ce jeu est générateur de tensions, depuis des temporalités divergentes, des conflits de rôle jusqu'à un manque de reconnaissance, tensions avec lesquelles ils doivent « faire ».

2.1 Des temporalités divergentes

Dans quelle mesure ce qui appartient au temps intervient-il dans les tensions ressenties dans le travail social ? A cet égard, deux types de tensions, au moins, liées à des temporalités divergentes apparaissent. Le premier type, qui peut sembler évident, relève des situations d'urgence sociale. Celles-ci demandent une réactivité de court terme pour des réponses souvent difficiles à concevoir et à mettre en œuvre, non seulement du fait de l'absence de solutions (ex : manque de places d'hébergement de nuit) mais également eu égard des temporalités des décisions et des actions nécessaires (inertie, longueur des processus de décision, temps de coordination...).

Le second type de tensions est inhérent à l'objectif de transformation visé par le travail social au RSM. Il s'agit en effet de resituer la personne au cœur d'un processus de vie en repérant les points d'ancrage et les freins, en construisant un lien de confiance et en (s')accordant le droit à l'erreur. Comme le soulignent les travailleurs sociaux, ceci demande de reconnaître, afin de les accorder ou de les négocier, des temporalités divergentes issues des histoires de vie des personnes accueillies et des

professionnels qui les accompagnent, des objectifs et du fonctionnement des institutions administratives et des partenaires, du contexte social...

La mise à jour de ces divergences temporelles invite, pour les comprendre, à mobiliser la notion d'identité pouvant être entendue comme « la définition de la personne dans la perspective de la référence identifiante [], de l'agent dans le cadre de la sémantique de l'action » (Ricoeur, 1990, p.137). Les situations de pauvreté ainsi que l'action du travail social qui vise la transformation provoquent des « changements qui affectent un sujet capable de se désigner lui-même en signifiant le monde » (Ricoeur, p.138), autrement dit affectent « l'identité personnelle ». Or, selon P. Ricoeur (1990, p.138), « l'identité personnelle » ne peut précisément s'articuler que dans la dimension temporelle, d'où la nécessité de prendre en compte « le fait de la personne dont on parle, que l'agent dont l'action dépend, ont une histoire » (Ricoeur, 1990, p.137).

On peut ainsi penser que la forte prégnance dans le travail social des tensions liées aux temporalités divergentes puisse être liée au fait que ce qui s'y joue est de l'ordre de l'identité des parties prenantes et la perturbe. Travailleur social, personne accompagnée, institutions tutélaires se retrouvent face aux mêmes questions essentielles : qui suis-je ? que suis-je ? que fais-je ?

2.2 Des tensions de rôle

Quel est l'attendu dans le travail social ? Par qui ? Y a-t-il dans ce champ professionnel des spécificités relatives aux tensions de rôle ? L'analyse par les travailleurs sociaux du RSM de leurs pratiques montre en quoi les tensions entre réparation et transformation accentuent les tensions de rôle dans le travail selon leurs trois dimensions – conflits – ambiguïté - surcharge (Commeiras, 2009) : (1) les conflits de rôle sont générés par l'intersubjectivité de la relation avec la personne accompagnée, les demandes institutionnelles divergentes et les temporalités différentes ; (2) l'ambiguïté de rôle est liée au manque de clarté du contenu de la mission ou d'informations pour l'accomplir ainsi qu'aux définitions et aux changements de priorités ; (3) la surcharge de rôle (quantitatif ou qualitatif) est produite par la nécessité de réponses de court terme à des personnes de plus en plus nombreuses, par le poids des contraintes administratives et les injonctions paradoxales. Ces tensions de rôle sont inhérentes à la duplicité et au paradoxe qui animent le travail social : de l'assistance à l'émancipation, il est constitué d'une « logique de gestion » et d'une « logique de projet » et doit « dire ce que la société ne veut pas entendre et dire ce qu'elle ne veut pas voir » (Arès, 2013, p.240).

2.3 La reconnaissance du travail social

A la croisée de ces tensions, comment le travail social peut-il être reconnu ? Telle est la question posée par les travailleurs sociaux du RSM dans cette recherche-accompagnement. De façon pratique, leur énoncé fait apparaître la question de la reconnaissance comme un angle mort générant une tension,

voire donnant le sentiment d'être en lutte. Ils font face au double défi que pose, au-delà de la réparation, l'objectif de transformation. Premier défi : piloter leur mission avec un objectif permanent qui est de créer les conditions pour que la personne accompagnée se reconnaisse et soit reconnue en qualité de personne, tout en gérant des situations d'urgence. Le chemin des conditions aux effets est tortueux, ardu, parsemé d'événements perturbant un travail en creux dans la mesure où il s'ancre précisément sur des carences, des manques de reconnaissance. A quel moment, selon quels indices, peut-on considérer que l'objectif de transformation est atteint ? Comment interpréter, accompagner des signaux d'avancée, de revirement, de « retour en arrière » ? Second défi : obtenir non seulement l'approbation, voire l'autorisation d'agir de la part des institutions de tutelle, mais aussi d'y introduire de nouveaux cadres de pensée et devenir contributeur de la construction d'un projet social visant, pour les requalifier, à reconnaître les personnes en situation de pauvreté dans la société.

Les travailleurs sociaux considèrent donc la question de la reconnaissance comme cruciale. On la comprend bien à l'aune des travaux appuyés sur l'approche du philosophe Axel Honneth (*La lutte pour la reconnaissance*, 2000) : la validation de soi par les autres, le besoin de reconnaissance, participe de la construction de l'identité (Loriol, 2011, p.6). Tout d'abord, qui sont les autres dans le champ du travail social ? Les pairs, la société dont les destinataires du service (Loriol, 2011) ainsi que la hiérarchie et les institutions. Le travail social interroge aussi les trois formes complémentaires de la reconnaissance : la sphère de l'amour ou de l'amitié, la sphère du droit et la sphère de l'estime sociale (Loriol, 2011 ; Renault, 2007). La première « est liée à la constitution et à la confirmation de la valeur de notre existence en tant qu'être d'affects et de besoin ; c'est l'amour au sens large qui permet d'obtenir cette reconnaissance [...] qui peut être associée aux exigences normatives du care (ce mixte de sollicitude, de soucis et de soin...) » (Renault, 2007, p.123). La deuxième, reconnaissance morale et juridique, est liée à la constitution et à la confirmation de la valeur de la liberté (Renault, 2007, p.124) pour la personne accompagnée et pour le travailleur social. La troisième est liée à la reconnaissance de la valeur sociale des facultés c'est-à-dire de la capacité d'être utile à la société dans son ensemble ou à des groupes sociaux particuliers, « indissociable d'une revendication de solidarité » (Renault, 2007, p.123).

Cet impératif de reconnaissance fait jour dans la mesure même où est ressenti un manque de reconnaissance, c'est-à-dire un manque de validation (affective, éthique ou sociale) du travail social par autrui. Qui est autrui dont on attend la validation ? Le manque est-il lié à un déni de la valeur du travail ou à un conflit entre des injonctions et des aspirations ? Quelle relation entre le déni et le conflit ? Autant de questions qui montrent que les travailleurs sociaux du RSM sont engagés dans une lutte de reconnaissance. D'une certaine manière, ils sont dans une relation d'assertion vis-à-vis d'un « ennemi » doté de capacités éthiques qui résiste et par là-même les amènent à chercher à « arracher

leur statut de changeur du monde » (Ferrarese, 2009), autrement dit à être légitimes pour repenser la solidarité. On peut penser que la mise en débat sur les porteurs et les composantes de cette résistance (remise en cause de rapports de force ou de rapports de pouvoir, perturbations des représentations sociales de la pauvreté, incapacité à mesurer les extrants directs et indirects du travail...) serait susceptible de contribuer à la reconnaissance du travail social et à celle de ses auteurs.

Conclusion

Face aux défis de la requalification sociale des personnes en situation de pauvreté, la question de départ de cette recherche-accompagnement était de l'ordre du « comment » les travailleurs sociaux du RSM abordent-ils et vivent-ils leur mission. L'apport principal de cette recherche réside sans doute sur le choix méthodologique initié par le groupe de travail du RSM. En effet, au-delà de l'objectif formatif et professionnalisant des groupes d'analyse des pratiques professionnelles (Fablet, 2004), l'approche réflexive et critique de leur travail, par une modélisation et une confrontation au regard des chercheurs, a ouvert sur la compréhension de leurs pratiques et leurs questionnements. D'une part, l'explicitation de leur démarche et de leurs a permis de repérer la nature des tensions qu'ils vivent et gèrent, consubstantielles du caractère paradoxal du travail social. Il ressort bien que ces tensions jouent en permanence sur trois registres : des pratiques symboliques, un rapport à l'éthique et une situation d'expérience (Autès, 2013, p.241-259) ; autrement dit, très brièvement, dire ce qui doit être tu, agir entre le droit et le juste, agir ici et maintenant. D'autre part, ce choix montre la capacité des travailleurs sociaux à conceptualiser leur travail en sollicitant et en s'appropriant la connaissance théorique y afférent, ce qui répond pour partie au manque souligné par S. Karsz (2011, p.7 : *le travail social manque de la théorie de ses pratiques*). Au-delà du *comment faire*, cette recherche, qui traduit l'approche et les pratiques du RSM, aborde le *pourquoi faire, pour qui, contre qui et avec qui*.

Enfin, la modélisation du travail social (schéma 1) proposée dans cette recherche peut être apparentée à une proposition d'ingénierie sociale pour conduire une stratégie de requalification sociale des personnes en situation de pauvreté. Ceci étant dit, faire valoir cette approche comme une forme de technologie sociale⁹⁷ (Monchartre, 2007) nécessite deux conditions pratiques au moins : d'une part la remise en question des indicateurs d'évaluation utilisés par les organismes de tutelles ; d'autre part la

⁹⁷ « Nous définirons la technologie sociale comme un instrument de codification de l'informel. Cette définition nous est donnée par N. Herpin (1973), pour qui elle désigne « un savoir-faire enseignable », venant se substituer à des « phénomènes qui, traditionnellement, ont été l'objet de pratiques de type charismatiques » (1973, p. 49). Avec elle, la résolution des problèmes sociaux ne passe plus par l'intervention de personnalités remarquables ou de bonnes volontés mais par des dispositifs basés sur une théorie scientifique et mobilisant des professionnels. »

reconnaissance des compétences à mobiliser en intégrant cette approche dans les formations des professionnels de l'action sociale en charge de la lutte contre la pauvreté.

Bibliographie

Bréchet J.-P., S. Emin, N. Schieb-Bienfait (2014), « La recherche-accompagnement : une pratique légitime ? », *Revue Finance Contrôle Stratégie*, vol.17, n°2.

Castel R. (1991), De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, in Donzelot J. (dir.), *Face à l'exclusion, le modèle français*, Paris, Esprit, p. 137-168.

Châtel V. (2003), Agir en situation de vulnérabilité : un essai de problématisation, in Châtel V. et Soulet M.H. (dir.), *Agir en situation de vulnérabilité*, Les Presses de l'Université Laval, p. 1-27.

Commeiras N., A. Loubès et C. Fournier, (2009), « Les effets des tensions de rôle sur l'implication au travail : une étude auprès des managers de rayon », *Management international*, vol. 13, n° 4, p. 73-89, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/038586ar>

Ehrenberg A. (1991), *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy.

Dominique Fablet D. (2004), « Les groupes d'analyse des pratiques professionnelles : une visée avant tout formative », *Connexions*, vol.2, n°82, p. 105-117, DOI 10.3917/cnx.082.0105

Ferrarese E. (2009), « Qu'est-ce qu'une lutte pour la reconnaissance ? Réflexion sur l'antagonisme dans les théories contemporaines de la reconnaissance », *Politique et Sociétés*, vol.28, n°3, p. 101-117.

Guimond S. (1994), « Le groupe comme agent de socialisation », dans R.J. Vallerand (dir), *Les fondements de la psychologie sociale*, Québec, Gaëtan Morin Editeur, p.669-683.

Marc Lorient M. (2011), « Sens et reconnaissance dans le travail », traduction d'un texte de Marc Lorient publié (en grec) dans le *Traité de sociologie du travail*, p.43-67, <halshs-00650279>

Monchartre S. (2007), En quoi la compétence devient-elle une technologie sociale ? Réflexions à partir de l'expérience québécoise, *Revue Française de Sciences Sociales, Formation et Emploi*, 99, juillet-septembre, p.29-46.

Paugam S. (2006), *La disqualification sociale – Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France.

Paugam S. (2012), « Les formes contemporaines de la disqualification sociale », CERISCOPE Pauvreté, [en ligne], consulté le 28/10/2015, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part5/les-formes-contemporaines-de-la-disqualification-sociale>.

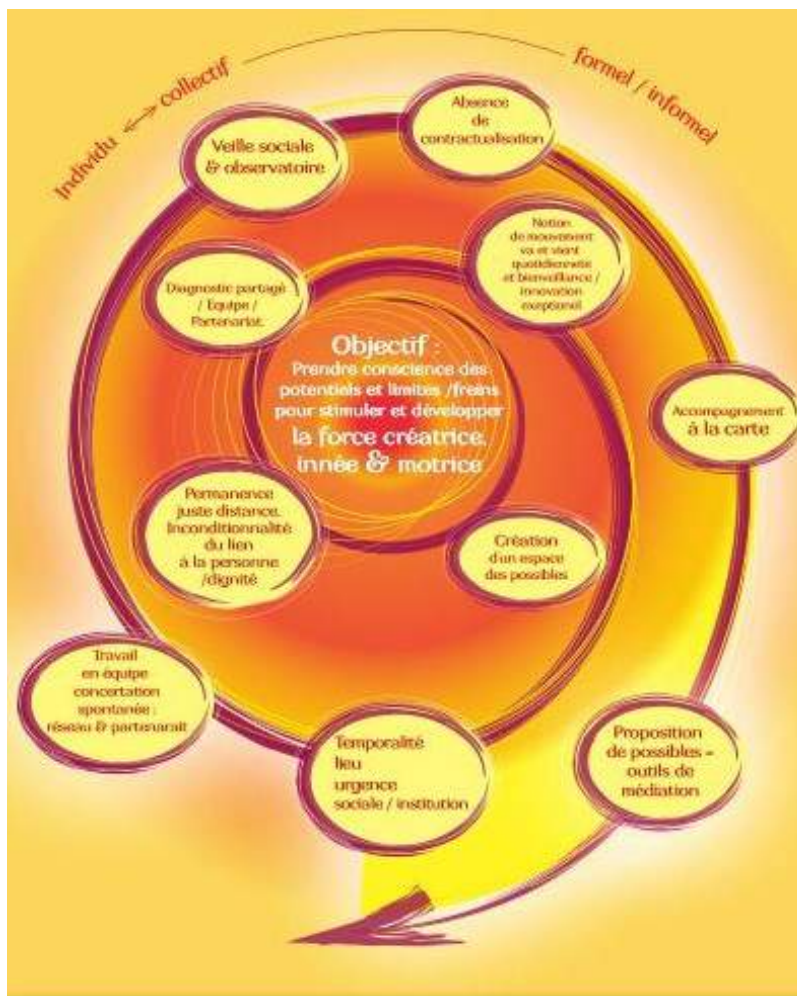
Renault E. (2007), « Reconnaissance et travail », *Travailler*, vol.2, n° 18, p. 119-135.

Simmel G. (2005), *Les pauvres*, article original paru en allemand en 1907, Paris, Presses Universitaires de France, collection Quadrige.

Urbain C. et al. (2014), *La construction d'une offre de services publics par hybridation des ressources, des activités et des missions des acteurs : le cas d'un restaurant municipal*, actes du 4^{ème} colloque international du Centre de Recherche sur les Innovations Sociales, 3 et 4 avril, Université Québec à Montréal, Québec, Canada.

Urbain C. et al. (2016), « La construction d'une offre de services publics innovante par hybridation des ressources, des activités et des missions des acteurs : le cas d'un restaurant social municipal », dans J.-L., Klein A. et al. (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.313-318.

Annexe 1 : Modélisation du travail social au restaurant social municipal Pierre Landais



FINALITE = Accès aux droits
Être auteur de sa vie.

La reconfiguration des acteurs communautaires en contexte de réorganisation et « austérité ». Le cas des services aux jeunes du Bas-Saint-Laurent.

Marco Alberio, Université du Québec à Rimouski et Salim Beghdadi, Université du Québec à Montréal

1. Introduction et problématique :

Dans cet article nous nous intéresserons à la reconfiguration du secteur communautaire à travers l'exemple bas-laurentien (MRC de la Mitis) où, comme partout ailleurs au Québec, les acteurs sont confrontés aux multiples contraintes de la « rationalisation » des dépenses, plus connue sous le nom d'austérité.

Dans un contexte socioéconomique dans lequel le nombre de personnes en situation de vulnérabilité semble être en constante augmentation, garantir une offre de services de qualité questionne bien évidemment la responsabilité des pouvoirs publics, souvent relégués au rang de gestionnaires comptables par le système capitaliste (Esping-Andersen 2002 ; Lévy-Vroelant et al., 2015).

Pour réaliser ce travail, nous nous appuyerons notamment sur des données collectées auprès d'intervenants qui travaillent avec des jeunes (16-35 ans) en milieu rural dans la région du Bas-Saint-Laurent. Au besoin, nous pourrions croiser ces récits avec ceux des jeunes concernés par leurs services et interventions. Notre objectif sera ainsi de retracer les mécanismes à travers lesquels les mesures d'austérité peuvent affecter la mobilisation des acteurs et la gouvernance territoriale. En analysant les réponses des acteurs locaux, nous porterons simultanément une attention marquée à ce que nous pourrions qualifier parfois d'innovations sociales. Cette recherche, mais aussi nos différentes rencontres avec les acteurs du milieu communautaire, (débat et séminaires tels que le Forum Social Mondial ou d'autres recherches), nous permettent d'observer la validation quasi unanime d'un nouveau paradigme dans le domaine de l'intervention sociale. Il semblerait en effet que le secteur communautaire soit aujourd'hui plus que jamais confronté à des défis majeurs qui le poussent à se repenser en profondeur. Ces défis concernent d'abord la restructuration du rôle de l'état et les conséquentes coupures de ressources. Il s'agit d'un phénomène s'inscrivant en effet dans une dynamique de permanence et de changement : « [...] la question de la "fonction de base et du nouveau rôle des pouvoirs publics" est toujours d'actualité. Le néolibéralisme a, sans doute, réalisé une fonction historique bien précise : celle de remettre en question le paradigme de l'État qui avait cours jusqu'alors, mais il n'a pas réussi à fournir un nouveau paradigme dont la légitimité se serait imposée largement, voire quasi naturellement [...] » (Lévesque, 2003, p. 490 cité dans Alberio 2015). De plus, ce « nouveau » paradigme questionne en profondeur le rôle et la responsabilité individuelle

des intervenants ainsi que celle des bénéficiaires. Quel est ce phénomène auquel nous assistons actuellement ? Quelle en est la signification ? Et, pour finir, quelles en sont les implications du côté de l'intervention ?

Il y a quinze années de cela s'éteignait Pierre Bourdieu, l'un des plus grands penseurs de l'histoire de la sociologie, et, avec lui, un certain regard critique sur le monde social. Cette disparition allait parallèlement coïncider avec la consécration d'une nouvelle posture d'analyse dont l'objet serait la réflexivité des acteurs. Dans un monde où la doctrine néolibérale dans sa « toute puissance » fait de l'individu l'élément central du système, lui faisant porter la responsabilité de ses échecs on se retrouve aujourd'hui : « (...) dans la deuxième vague, celle des tables de l'initiative individuelle, de la soumission à l'égard de normes de performance : l'initiative individuelle est nécessaire à l'individu pour se maintenir dans la socialité. » (Ehrenberg, 2008, p. 245). Il devenait essentiel donc pour la sociologie d'aller plus loin dans la compréhension des acteurs et se pencher sur leur véritable potentiel de changement social dont ils sont porteurs. Mais également de souligner en même temps tous les limites de cette posture.

Le vide laissé par la sociologie critique allait ainsi être comblé par un paradigme davantage centré sur la construction sociale de la réalité et le pouvoir d'agir. Une sociologie qui ne vise donc pas la critique en surplomb des institutions, mais qui s'intéresse essentiellement à la puissance réflexive des acteurs : « les structures n'existent [donc] qu'actualisées dans des actions concrètes et particulières qu'elles informent ; en ce sens elles dépendent des accomplissements » (Quéré, 2000, p. 167). Les constats de cette sociologie horizontale, qui trouve ses racines dans le pragmatisme et la phénoménologie sociale, sont multiples, mais le principal étant peut-être que, face à la domination capitaliste, peut s'ériger une *vita activa* citoyenne. Entre conservation des acquis et innovations sociales, les acteurs sont capables de faire autrement pour faire encore.

Notre objectif est en fait d'observer la recomposition des acteurs au niveau local et national, ainsi que la (ré) organisation de leur action collective. Nous allons surtout nous concentrer sur les initiatives encore porteuses de transformation sociale qui cristallisent les valeurs et les aspirations émergentes, ainsi que sur les nouvelles configurations d'acteurs et les nouveaux modèles d'action à l'œuvre, pouvant aussi se développer.

De plus, dans une perspective de développement territorial, nous allons enfin nous questionner pour comprendre si tous ces changements de gouvernance (et de budget) risquent ou pas d'augmenter les difficultés des régions les plus éloignées et les mettre encore plus à risque de dévitalisation.

2. Le contexte :

L'accès aux services communautaires est une problématique territoriale fondamentale (Doré et al., 2011 ; Alberio, 2015). En effet, certains milieux ruraux peuvent se caractériser par leur isolement, et cet isolement sera d'autant plus fortement ressenti à des conditions de mobilité réduite. Par exemple lorsqu'on ne possède pas de voiture ou que l'on n'a pas de moyens économiques suffisants pour utiliser régulièrement les taxis et les transports publics avec leurs limites en terme d'horaire, fréquence et accessibilité.

De ce fait, dans le cas particulier des jeunes, ils risquent de se retrouver doublement exclus, d'un côté parce-que les services qui leur sont offerts dans les milieux ruraux sont souvent sous-développés, de l'autre parce que les points de services sont concentrées seulement dans certaines localités, ce qui impose aux jeunes de se déplacer. Ceci pouvant représenter un problème surtout pour les profils plus vulnérables.

Notons de plus que les enjeux sociaux liés à la mobilité et à l'accès aux services ne se rapportent pas seulement aux problématiques psychosociales mais bel et bien à l'ensemble des services aux jeunes, ces services étant plus difficiles et coûteux à mettre en place du fait de l'isolement.

D'abord il est important de souligner une relation importante entre services et isolement territorial. Ce dernier augmente les coûts pour les ressources et peut clairement nuire à la mise en place de points de service facilement accessibles aux jeunes. Il peut aussi nuire à la diversité des interventions mises en place par du personnel qualifié (Bourke, 2003; Dixon et coll., 2011; Sercombe, 2006). Ce manque de diversité des services peut affecter directement l'accès aux ressources et par conséquent l'intégration sociale et professionnelle des jeunes.

De plus, les organismes ne disposent pas toujours de locaux ou de points de service dans toutes les localités. Ce fait peut fortement influencer la connaissance que les ressources ont des différentes réalités des jeunes et des autres services disponibles (importance du référencement d'un organisme à l'autre). Ces conditions structurelles, déjà présentes, peuvent être à notre avis exacerbées en période d'« austérité », quand les financements sont soumis à des contraintes et à des évaluations de courte période. La question des temporalités de l'intervention et de la reddition des comptes est un autre élément fondamental. En période d'austérité les interventions sont souvent plus courtes et les évaluations ont lieu avec des « fenêtres temporelles » plus rapprochées ; tandis que l'intégration sociale et professionnelle des individus en situation de vulnérabilité demande toujours une perspective de long terme, souvent à travers plusieurs expériences d'insertion.

Ainsi, les réductions budgétaires et les coupures de subvention risquent d'affaiblir les actions de différents acteurs communautaires qui visent à rejoindre les populations les plus marginalisées.

Ajoutons pour finir que les jeunes ne sont pas un groupe homogène et qu'il est question de financements capables de différencier les actions afin de supporter les besoins variés en éducation, loisirs et intervention socioprofessionnelle.

Quand il s'agit de populations en situation de vulnérabilité les institutions (CISS, Emploi Québec etc.) et les intervenants du secteur associatif et communautaire auront beaucoup de travail à accomplir en amont afin de rejoindre les jeunes en milieu rural. Un travail qui n'est pas à sous-estimer et qui demande également de ressources (humaines et financières) mais qui n'est souvent pas pris en considération et prévu dans les budgets des actions et projets d'intervention. Le premier obstacle auquel se trouvent confrontés les intervenants est celui de la confiance. En effet, les pouvoirs publics doivent d'abord et avant tout ouvrir le financement à des projets capables d'inverser une dynamique négative afin de rétablir la confiance chez les jeunes : l'isolement et le manque d'accessibilité aux services et aux mêmes opportunités disponibles en milieu urbain font en sorte que les jeunes de milieu rural se sentent désavantagés par les politiques locales (R.A. Malatest & Associates Ltd. 2002; Perdrix, 2008 ; Alberio, 2015 ;). De plus, cette perception peut augmenter en contexte d'austérité. Or, sans l'instauration d'un lien de confiance, l'isolement ne pourra être rompu.

Ce point est capital car, comme l'indique la recherche de Sanchez-Mazas et Tironi (2008), la participation des jeunes à la politique locale influence fortement le développement des territoires. Avec un taux de vieillissement supérieur à la moyenne québécoise et une faible population entrante, le Bas-Saint-Laurent subit indéniablement un ralentissement socio-économique de son activité sans l'apport des plus jeunes.

3. Des acquis communautaires à conserver :

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous faut procéder à une brève présentation non exhaustive des initiatives entreprises dans la MRC de la Mitis afin de rejoindre les jeunes. Nous retrouvons tout d'abord des organismes œuvrant dans le développement local et dans le soutien aux projets professionnels. Il est notamment question de stimuler l'entrepreneuriat individuel et collectif et la mobilisation des acteurs locaux. Dans plusieurs cas, ces organismes tels que les Centres Locaux de Développement (CLD) ont été récemment mis sous la responsabilité des MRC.

Il y a plusieurs organismes spécialisés dans l'éducation populaire et la lutte des droits (Alberio, 2015).

Au niveau pédagogique et scolaire, la Mitis dispose d'une commission scolaire, d'un centre de formation pour adultes, d'un centre de formation professionnelle et des centres de petite enfance, à quoi il faut ajouter un centre de lecture, écriture et de formation.

Pour finir, la Mitis offre aussi plusieurs ressources relatives à la santé et aux services sociaux (accompagnement psychosocial, travail de rue, traitement des dépendances, prévention du suicide, aide aux démunis), mais aussi des services tournés spécifiquement vers les jeunes : favoriser la participation des jeunes à la communauté ou leur venir en aide (lutte contre les agressions sexuelles ou les violences conjugales).

Une organisation très importante dans le domaine communautaire pour intervenir auprès des jeunes et qui réunit plusieurs des acteurs mentionnés est le partenariat COSMOS de la Mitis. Les partenaires de COSMOS ont décidé d'unir leurs forces pour améliorer la santé et le bien-être des jeunes et de leur famille. L'objectif principal est l'amélioration des parcours et des conditions de vie des jeunes en agissant sur quatre enjeux : entrée scolaire réussie, persévérance scolaire, intégration socioprofessionnelle et saines habitudes de vie (COSMOS, site internet).

Il est ainsi possible de constater que même si l'éventail des organismes en faveur des jeunes est moins important que dans des milieux urbains, la MRC de la Mitis renferme malgré tout un ensemble de services plutôt complet. Cependant, le maintien de ces services ne se fait pas sans difficulté.

4. Rejoindre les jeunes et répondre à leurs préoccupations :

Malgré l'offre de services proposée, les décideurs politiques locaux (représentants des municipalités) ont conscience qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour rejoindre une partie des jeunes. Un représentant municipal affirme, par exemple, d'avoir réservé 10 % de son budget pour le service des loisirs auprès du public « jeunes ». Dans certains cas, il faut en effet un minimum de 30 minutes pour se rendre au cinéma ; ainsi, ce qui peut être une sortie tout à fait banale pour un jeune urbain prend subitement les allures d'une expédition pour un jeune en milieu rural. Il n'est donc pas surprenant que la réduction de l'isolement soit la seconde préoccupation des jeunes pour l'avenir, comme il émerge du volet quantitatif de cet recherche.

Néanmoins, la première préoccupation des jeunes dans la MRC de la Mitis reste l'emploi. Ces deux enjeux, l'isolement et l'emploi sont bien sûr intimement liés. Si les personnes (jeunes et intervenants) interrogées reconnaissent des opportunités d'emplois non qualifiés dans la MRC de la Mitis, les entrevues soulignent cependant un manque plus important en ce qui concerne les emplois spécialisés. La lutte contre l'isolement territorial apparaît donc comme importante, car l'isolement va avoir un impact significatif sur la construction des réseaux sociaux et professionnels des jeunes. D'autre part, la distance à parcourir pour se rendre au travail peut du même coup devenir problématique dans certaines situations. Ainsi, nos données quantitatives soulignent que 30 % des jeunes ayant quitté la MRC l'ont fait avant tout pour des raisons professionnelles.

La troisième préoccupation des jeunes interrogés est elle aussi en lien avec les deux précédentes puisqu'il s'agit de l'accès aux services. Les personnes interrogées font notamment référence au manque d'accès aux commerces de proximités, cependant le problème de l'accès aux services va bien au-delà sachant qu'une personne qui manque d'autonomie se retrouvera automatiquement isolée. Il est intéressant de noter que les jeunes avec les moins bonnes conditions socio-économiques étaient ceux qui n'ont jamais quitté la MRC.

5. Les défis du secteur communautaire :

Bien que les services puissent être moins développés et surtout moins étalés sur le territoire par rapport aux villes, les jeunes ayant répondu au questionnaire de l'étude s'accordent pour dire que la MRC de la Mitis a une bonne présence de services en matière de santé et santé mentale, insertion professionnelle. Le même constat est fait par les intervenants. Cependant, le problème se pose dès lors que l'on tente de mettre en relation ces services avec les besoins réels de la population et plus particulièrement des jeunes de la Mitis. En effet, eu égard à leurs difficultés pour rejoindre les jeunes, les intervenants font l'hypothèse qu'une partie des services de la MRC de la Mitis serait sous-utilisée.

Nous entrons ici définitivement dans la problématique qui est la nôtre, car les intervenants sont constamment à la recherche de moyens pour dépasser les limites auxquelles ils sont confrontés sur le terrain : « L'échange d'information, le réseautage, la mise en commun des forces aussi... de voir de façon globale les enjeux parce que souvent, la problématique quand tu es au sein d'une organisation, tu travailles surtout en silo... parce que tu travailles sur la mission de base de l'organisation... par contre y'a d'autre organisation qui font des activités complémentaires puis qui puisse venir enrichir ta démarche, tu peux créer des liens ou des activités communes avec eux... » (Coordinatrice de COSMOS).

Selon les intervenants interrogés, il serait par exemple nécessaire de ne pas se placer dans une position passive ou attentiste avec les jeunes mais d'aller à leur rencontre afin de promouvoir les services qui leur sont offerts. Évidemment des ressources sont essentielles à ce but et les coupures et les financements irréguliers ne semblent pas favoriser ce genre d'approche. Il ressort de cette recherche que les intervenants font face à des défis complexes. Ils doivent être capables 1) de faire connaître les services proposés aux jeunes 2) de changer les perceptions négatives que ces derniers peuvent avoir à l'égard des institutions comme cela a été évoqué précédemment. Il y a donc un double défi à relever pour les intervenants et cela passe, selon nous, par la capacité des intervenants à communiquer autour de leur démarche avec le langage des jeunes eux-mêmes.

Même si les entrevues menées auprès des intervenants font état de constructions de sites internet, de page Facebook, de kiosques dans les écoles, d'ateliers de sensibilisation, il ressort malgré tout que seul un tiers des organismes de la Mitis possède un site internet. De plus, il ne suffit qu'un organisme se

dote d'un site internet ou d'une page Facebook pour voir son public augmenter, car il faut encore des ressources et des animateurs capables de travailler à rendre ses outils vivants pour les publics jeunes. Il ne suffit pas de se doter d'une grammaire jeunes pour communiquer avec les jeunes, mais il faut évidemment être capable de leur transmettre un message compréhensible, auquel ils peuvent faire confiance, afin d'amorcer un échange sur le long terme. Il faut, en somme, être capable d'envisager l'intervention autrement, à partir également des médias sociaux. Cela pose parallèlement la question des compétences et des moyens qui peuvent être mis en œuvre afin d'atteindre ces objectifs. Il ressort ainsi de l'étude que l'achat de cellulaires intelligents, précisons-nous, pour les intervenants serait, par exemple, un atout pour rejoindre les jeunes et garder le contact avec eux, mais cela constituerait une dépense financière supplémentaire à la charge des organismes.

6. Le poids écrasant de la logique gestionnaire :

La question du financement est une question centrale, car comme nous venons de le voir, il faut un supplément de moyen et de formation afin que les services offerts puissent trouver leur public cible. Or, comment prévoir de nouveaux projets ou initier de nouvelles démarches quand, selon notre questionnaire, un tiers des intervenants s'attendent à des coupent budgétaires pour l'année suivante ? Dès le départ, le problème est posé et la marge de manœuvre des organismes très limitée. La boucle est ainsi bouclée puisque cela pourrait finalement avoir pour effet de renforcer le manque de confiance des jeunes dans les institutions, et donc de rendre encore plus difficile la possibilité de les rejoindre.

Les subventions sont attribuées sur la base de résultats quantifiables, mesurables, observables. Les enjeux qualitatifs du travail accompli semblent être plutôt placés en retrait par rapport au nombre de fréquentation, de « réussites », de progrès accomplis par les usagers des ressources... Il n'est plus alors question d'intervention sociale, mais de valorisation des résultats obtenus afin d'obtenir un renouvellement de subvention.

Poussée à son paroxysme, l'esprit gestionnaire devient le premier obstacle aux problèmes qu'il prétend pouvoir résoudre : des problèmes relationnels, communicationnels, humains, qui nécessitent empathie, sensibilité, ouverture d'esprit et adaptation. Un autre constat peut être établi : celui de l'impact négatif de cette pression financière trop pesante pour les épaules des intervenants, et les effets pervers de cette logique froide et mécanique ne seront pas simplement matériels mais bel et bien moraux. Nous estimons que l'austérité apporte un climat de compétition n'étant pas favorable au principe de collaboration et réseautage entre les acteurs locaux qui a été souvent défini comme étant la clé du succès des actions socialement innovantes (Klein et al. 2011). Comme le dit cet intervenant : « Les questions financières deviennent périlleuses en terme de concertation dans les milieux locaux. Il y a rien de pire que de mettre peu d'argent autour d'une table pour tuer une concertation. Ça fait qu'il

faut faire attention, il faut être très délicat. Surtout quand ces ressources sont insuffisantes. Pour moi en tout cas, le partenariat, la mobilisation des acteurs, est essentielle, s'il n'y en a pas, je ne travaille plus. Il y a plus rien qui va se passer » (CISS et membre de COSMOSS).

Cependant, les intervenants semblent aussi répondre activement à cette situation et bien qu'il existe des difficultés, ils vont compenser les lacunes du système en essayant de mettre quand même le plus possible au centre le concept de collaboration entre organismes et intervention intégrée. La volonté de collaboration des partenaires de COSMOS, que nous avons déjà mentionné, peut à cet effet servir comme exemple. Ce genre d'approche aurait notamment pour effet d'améliorer l'accessibilité des services. Quand les horaires des organismes deviennent une limite pour intervenir : les organismes peuvent notamment se relier afin d'assurer un service continu. Néanmoins, il va de soi que de tels dispositifs, qui nécessitent des mises à jour et des mises en relation permanentes, vont surcharger encore davantage les intervenants dans un contexte d'austérité. Ces derniers, manquant souvent de moyens mais forcés malgré tout d'agir par eux-mêmes afin de remédier aux limitations gestionnaires, payent parfois au prix fort leur engagement personnel contre un système aux fondements contradictoires. Cela va entraîner tout ce que l'on peut imaginer en termes de fatigue, de roulement de personnel et de *burn out*.

Autre problème qui découle des précédents constats, les situations où l'intervenant se retrouve avec des dossiers pour lesquels il n'a pas de compétences. Cela est d'autant plus problématique qu'il s'agit de dossier complexes relevant le plus souvent de la santé mentale : « C'est les services sociaux qui manquent, sont débordés », dira un intervenant. En conséquence de quoi, un jeune pourrait attendre plusieurs mois voire plusieurs années avant que sa situation soit prise en compte. Phénomène qui ne va bien évidemment pas dans le sens du rétablissement de la confiance entre les jeunes et les institutions gouvernementales.

Pour les intervenants interrogés, cette situation découle directement des coupes budgétaires amorcées par le gouvernement au pouvoir. Le manque de budget, et les problèmes qui en résultent, est indéniablement un frein à toute amélioration des services. La logique en place va donc ralentir le bon fonctionnement des organismes, au point que cela devienne parfois une menace pour les usagers, les intervenants et les citoyens dans leur ensemble.

7. À la recherche de solution pour amener vers une transformation sociale :

En attendant des financements appropriés, les intervenants interrogés tentent de dépasser les obstacles qui se présentent à eux. Des plans d'action conjoints sont ainsi élaborés et des partenariats sont scellés afin d'aller vers plus de prévention dans les écoles primaires, plus de formations à la citoyenneté, plus de publicité des services, plus de collaboration intersectorielle. Le principal défi

auquel les organismes sont confrontés est encore une fois de rétablir le manque de confiance avec les usagers, alors même que les intervenants manquent souvent de moyens pour accomplir leur mission. Nombreux sont évidemment les problèmes qui découlent de l'aspect relationnel de l'intervention sociale, *a fortiori* lorsque les intervenants se retrouvent débordés et dans l'obligation de traiter des dossiers qui dépassent amplement leur cadre de compétences.

Afin de pallier aux problèmes posés par la logique gestionnaire, les résultats de la recherche invitent notamment les intervenants à s'appuyer sur les caractéristiques du milieu rural : les liens familiaux forts, qui sont parfois un obstacle à l'intervention, peuvent aussi devenir une force, si la famille est incluse dans un processus d'accompagnement ou de prise en charge.

Au niveau matériel, les intervenants essayent d'améliorer leur accessibilité en proposant du covoiturage ou en se rendant disponible à l'extérieur de l'organisme, afin de briser la méfiance envers les institutions et pouvoir faciliter les liens avec les jeunes. L'autre point important lorsqu'il y a des ressources matérielles limitées est bien évidemment d'éviter les dédoublements pour ne pas encore multiplier les démarches. Cela sous-entend la nécessité pour les organismes de maintenir une collaboration constante et efficace dans le partage des tâches et des responsabilités. Une telle efficacité ne pourrait pas être atteinte sans une mise à jour des intervenants dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Tant pour rejoindre les jeunes avec davantage de facilité et maintenir le contact, que pour renforcer la coopération entre organismes, les technologies de l'information et de la communication semblent incontournables à l'intervention de demain.

Au-delà de ces considérations concrètes, nous pouvons supposer que la logique gestionnaire amènera l'intervention à se reconfigurer pour se focaliser sur de petites réussites quantifiables plutôt que sur de grands projets fédérateurs. La force des intervenants face à de telles situations est de permettre l'instauration d'une véritable démocratie participative qui va inclure les citoyens, jeunes et moins jeunes, dans les processus décisionnels. Les coupes budgétaires pourront plus difficilement se faire avec le soutien des populations locales, et même si elles se font, les citoyens auront encore leur mot à dire sur la manière d'utiliser les budgets qui leur sont alloués.

Pour finir, la reconfiguration de l'intervention ne peut qu'aller vers un travail de proximité constant afin de rétablir les liens de confiance entre citoyens et intervenants. Le principe de base de ce paradigme est que toute action, même la petite qu'il soit, peut conduire à de grands changements.

8. Conclusions :

Au fil de ce travail, nous avons pu explorer les enjeux relatifs au désengagement des pouvoirs publics dans le domaine communautaire, avec des conséquences affectant à plusieurs niveaux la qualité des services offerts aux jeunes. Il n'est donc pas surprenant que les trois préoccupations majeures des jeunes soient l'isolement régional, l'emploi et l'accès aux services, ces dimensions étant bien évidemment liées, comme nous l'avons montré précédemment. Les régions ont pourtant besoin des jeunes pour se développer, or il ne semble pas possible de les rejoindre en l'état actuel des choses du fait d'une défiance de leur part à l'égard des institutions. Cette situation problématique décrit parfaitement les obstacles auxquels se trouvent confrontés les intervenants communautaires. Ces derniers ont la lourde charge de rétablir une relation de confiance avec les jeunes et les citoyens quand les pouvoirs publics préconisent une rationalisation des dépenses poussée à l'extrême. Il en résulte tout ce que l'on a souligné en termes de surmenage, de *burn out* et de manque des effectifs.

L'intervention communautaire est ainsi appelée à se reconfigurer en multipliant les partenariats et en sortant des cadres préétablis, mais elle est aussi amenée à aller de l'avant grâce aux technologies de l'information et de la communication. L'intervention dépend en effet de sa capacité à rejoindre son public, et les intervenants doivent aujourd'hui plus que jamais redoubler leurs efforts pour sensibiliser, médiatiser et mobiliser les citoyens, car tout repose sur les citoyens en définitive.

Bibliographie :

Alberio M. (2015). Les besoins des jeunes âgés de 16 à 35 ans dans la MRC de La Mitis. Rapport de la recherche partenariale Université du Québec à Rimouski - COSMOSS.

Alberio, M., (2016). Initiatives locales et les défis des acteurs du milieu face aux coupes et aux changements actuels, *Organisation et territoire*, Vol. 25. numéro 3, p. 53-60.

Doré G., Restier M. et Sadon C. 2011). Services en milieu rural (accessibilité, organisation et gouvernance territoriale) : l'apport des Pays. *Pour*, vol 1, n° 208, 186 pages.

Ehrenberg,(1998), *La fatigue d'être soi*, Odile Jacob.

Esping-Andersen, (2002), *why we need a welfare state*, Oxford.

Klein J-L, Fontan J-M et Tremblay D-G., (2011), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, Presses Universitaires du Québec.

Lévesque, B. (2003), Fonction de base et nouveau rôle des pouvoirs publics : vers un nouveau paradigme de l'État ». *Annals of Publics and Cooperatives Economics*, vol. 74, p. 489-514.

Lévy-Vroelant C., Joubert M. et Reinprecht C. (sous la dir.) (2015), *Agir sur les vulnérabilités sociales*. Presses universitaires de Vincennes, 368 pages.

Malatest, R.A. and Associates Ltd., (2002), *Jeunes des régions rurales, phase II. La migration des jeunes ruraux : Explorer la réalité derrière les mythes. Un document de travail sur les jeunes des régions rurales*, Ottawa : Gouvernement du Canada, 45 p.

Perdrix, C., (2008), « Jeunes ruraux, un engagement spécifique ? », *Projet*, n° 305, p. 58-61

Quéré L., (2000), « Singularité et intelligibilité de l'action », dans Barbier J-M., (sous la dir. de), *L'analyse de la singularité de l'action*, Paris, PUF, p. 147 à 170.

Plénière 3 - Innovation sociale : transformation de l'État et économie sociale / *Social innovation : state transformation and social economy*

L'État social en mutation : nouvelles idées, nouveaux acteurs (résumé)

Jane Jenson, Université de Montréal

Si l'État québécois a fait appel depuis les années 1970 au secteur communautaire et l'économie sociale de façon très visible et même politisée, ceci n'était pas toujours le cas ailleurs au Canada et en Europe. Toutefois, depuis maintenant plus d'une décennie, sous le vocable d'innovation sociale et avec le soutien de l'Union européenne, la restructuration de l'État social dans plusieurs pays se fait avec les entrepreneurs sociaux considérés comme des « partenaires » pour la mise en place et la gestion des politiques et mesures désormais reconnues sous le nom d'investissement social. L'intervention abordera les modalités et les conséquences de ces mutations dans les rapports État-société civile.

Pour plus de détails : Jenson, Jane (2013). « Social innovation: redesigning the welfare diamond », *Social Frontiers. The next edge of social innovation research*, Glasgow Caledonian University London campus in Shoreditch, East London on the 14 and 15 of November 2013 – Article complet : <http://www.transitsocialinnovation.eu/content/original/Book%20covers/Local%20PDFs/100%20SF%20Jenson%20Social%20innovation%20redesigning%20the%20welfare%20diamond%202013.pdf>

Jane Jenson, "Social Innovation. Redesigning the Welfare Diamond". In Alex Nicolls, Julie Simon and Madeleine Gabriel (dirs). , *New Frontiers in Social Innovation Research*. London: Palgrave Macmillan, 2015 - <http://www.palgrave.com/us/book/9781137506795>

L'Économie sociale et solidaire et l'écologie, de l'émergence antediluvienne à la banalisation. Le cas français.

Alain Lipietz, ancien directeur de recherche au CNRS et ex-député au Parlement européen

Ce que l'on appelle aujourd'hui « économie sociale et solidaire » (l'ESS) émerge au XIX^e siècle avec le mouvement ouvrier. Les historiens désignent les associations, coopératives et mutuelles comme « associationnisme ouvrier ». Il se banalise au milieu du XX^e siècle. Mais à la fin du XX^e siècle, il semble se renouveler en liaison avec l'émergence de l'écologie, avant de se banaliser de nouveau.

En 1983, l'ensemble de ces institutions est réuni sous le nom officiel d' « économie sociale ». On commence à appeler « tiers secteur » les nouvelles structures empruntant ces statuts qui éclosent en réaction à l'issue libérale qui s'impose à la crise (Lipietz, 1984). Sous le gouvernement de Lionel Jospin, première coalition socialistes-communistes-écologistes, le vocable « économie sociale et solidaire » est adopté dans un rapport officiel (Lipietz, 2001) et un secrétaire d'État vert est nommé pour suivre ce dossier. Par la suite, les élus municipaux ou régionaux en charge de « l'ESS » sont assez systématiquement choisis parmi les écologistes.

C'est ce lien de double reconnaissance et de banalisation parallèle de l'écologie et de l'ESS que nous allons explorer ici. Nous commencerons par quelques mises au point sur la désignation des mouvements sociaux, puis nous pencherons sur ces mouvantes réalités, à partir de la chute du modèle de développement de l'Après guerre (le fordisme), et conclurons en pointant quelques problèmes actuels, en particulier leur banalisation.

I. Mouvements sociaux et institutions : les pièges rétrospectifs

En temps normal, des institutions et des habitudes inculquées aux individus permettent la reproduction des rapports sociaux selon un « modèle de développement ». Mais l'insatisfaction à l'égard de l'ordre établi s'exprime par des mouvements sociaux, plus particulièrement dans les moments de grande crise de ces modèles, quand « on ne peut plus continuer comme avant », pas nécessairement sous forme de révolution violente...

Les mouvements sociaux sont marqués à la fois par le modèle qu'ils contestent et par « *le rêve qu'ils ont dans la tête* » (Marx, 1843). Ils n'imposeront pas leur rêve, mais des compromis institutionnalisés, avec les forces matérielles et sociales qui s'y opposent : un nouveau modèle de

développement. C'est le processus de base de l'innovation sociale (Klein, Laville et Moulaert, 2014). Des organisations apparues comme structures de lutte à la fin d'un modèle en crise vont ainsi se cristalliser en institutions adaptées au compromis institutionnalisé, qui sembleront bien souvent, aux yeux des premiers militants, une trahison de rêve : une banalisation.

«*Les sociétés ont la conjoncture de leur structure* » (Labrousse 1944). Les mouvements sociaux dépendent eux aussi du modèle de développement auxquels ils s'opposent. Il est donc important d'avoir conscience des rapports sociaux et des compromis déjà cristallisés pour comprendre la portée des mouvements sociaux transformateurs.

a- Essor et banalisation de l'associationnisme ouvrier

On dit souvent que ce mouvement, qui couvre la mise en place du capitalisme industriel et libéral, exprime une révolte des prolétaires contre la norme considérée comme fondatrice du caractère bourgeois de la Révolution Française : la loi Le Chapelier (1791). Son auteur la défend en ces termes : « *Il n'y a plus de corporation dans l'Etat ; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu, et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation.* »⁹⁸

L'individu non propriétaire se retrouverait ainsi totalement isolé face à l'État et au Marché. Face à ce double isolement, « l'esprit », non de corporation, mais de coopération, présidera à la naissance des mutuelles, coopératives, associations, syndicats, bourses du travail.

Cette interprétation n'est vraie... qu'aux deux-tiers. Le troisième tiers contre lequel se développe l'associationnisme ouvrier occupe ce que Fernand Braudel (1979) appelle « le premier étage de la civilisation matérielle ». Et la Révolution Française, l'Empire puis la Restauration ont laissé cet étage entre les mains de la famille et l'Église. Or les prolétaires, dans la situation d'extrême précarité décrite par Engels (1845), n'ont plus les moyens de se marier : ils se mettent « en ménage ». Et ils perçoivent l'Église comme une ennemie, partie de l'État bourgeois, en charge de son secteur « socio-médical » et éducatif.

L'associationnisme ouvrier se développe *aussi* en opposition au patronage et aux œuvres sociales ecclésiastiques ou patronales. Pourtant, Charles Gide (1900) regroupe l'ensemble sous le vocable d' « économie sociale ». C'est qu'ils s'occupent de la même chose : le soin – le *care* – des corps

⁹⁸ Discours de Le Chapelier devant l'Assemblée Nationale, in "Bulletin de l'Assemblée Nationale" du 14 juin 1791, reproduit dans : *Réimpression de l'Ancien Moniteur*, volume 8, p. 661 (disponible sur Google-Livres)

et des âmes. Mais alors que l'associationnisme ouvrier vise à l'auto-organisation des intéressés, le patronage est une forme de contrôle et de régulation de l'ordre établi.

L'Histoire de l'économie sociale au début du XXe siècle sera celle d'une reconnaissance au prix d'une banalisation : la reprise des anciennes fonctions de l'Église. La fin du XIXe siècle voit la reconnaissance des différentes formes juridiques issues de l'associationnisme (mutuelles, coopératives, syndicats, associations), mais en segmentant ce qui se voulait réuni par les Bourses du Travail, creusets d'une « alternative ». La loi de 1901 reconnaissant la liberté d'association prévoit un statut associatif pour les congrégations religieuses, qui assurait encore l'essentiel de l'Assistance Publique (sociale et médicale). Avec la loi de 1905, séparant l'Église et l'État, les fonctions sociales de l'Église vont ainsi tout naturellement se retrouver sous le statut des associations... conformément à l'ambiguïté de « l'économie sociale » au sens de C. Gide.

L'Église était traditionnellement l'institution du patriarcat où les femmes poursuivaient à l'échelle sociale les tâches qu'elles assumaient de manière privée au sein de la famille. À leur tour, ces associations issues de l'Église, dans son rôle d'appareil spécialisé dans le médico-social, vont reprendre en charge des fonctions assumées gratuitement depuis des millénaires par les femmes dans le cadre du patriarcat : s'occuper des enfants, des convalescents, des vieillards...

La montée du féminisme, en tant que révolte contre le multiséculaire travail gratuit des femmes, va considérablement élargir le champ de ces activités « féminines », externalisées hors du ménage : le « *care* » et le « *clean* » (Devetter et Rousseau, 2011). Encore aujourd'hui la somme des heures effectuées gratuitement par les femmes dans le cadre du travail domestique excède la totalité des heures salariées des hommes *et* des femmes, on mesure le champ d'extension potentielle de ces emplois, et les problèmes que va poser le rapport ambivalent entre politiques du *care* et mouvement féministe (Gilligan 1982, Sevenhuijsen, 1996).

b – De quoi l'écologie est-elle le nom ?

Venons-en enfin au mouvement écologiste. La difficulté est que le nom que l'on donne à un mouvement social, et surtout le nom qu'il se donne, peut varier au cours du temps. Or cette auto-désignation est très importante : par elle un mouvement social se définit comme acteur historique, constitue ses porteurs en identité collective, inscrit les problèmes qu'il soulève à l'agenda politique, en agglomérant un « bric-à-brac » de pratiques, y compris en recyclant des questions inscrites par d'autres sujets historiques sur la scène des représentations politiques⁹⁹. Ainsi : la « sécurité sociale »

⁹⁹ Ces considérations doivent beaucoup à des discussions avec Jane Jenson.

s'affirme en France au tournant du XXe siècle principalement comme un nœud conflictuel entre État, Église, et associations ou mutualisme, et non comme un conflit de classe entre capital et travail, et il faudra tout le génie d'un Jean Jaurès pour l'inscrire dans le « logiciel » du mouvement ouvrier français.

L'écologie apparaît sur la scène des questions politiques, en pays anglo-saxons, comme « la question de la nature », maltraitée par le modèle industriel (Carson, 1962). Mais en Europe elle « démarre » comme mouvement pacifiste (contre les euromissiles) en Allemagne et en Italie, comme mouvement contre le faim dans le monde en France avec Dumont, partout comme « prophétie anti-nucléaire » (Touraine et al. 1980), souvent comme féministe (en Allemagne, où les Grünen engagent la lutte pour la parité), bien sûr comme défense de l'environnement et d'une économie « alternative », une « autre façon de produire et de consommer ».

Ces mouvements vont pourtant finalement se reconnaître comme « verts », convergence auto-déclarative qui n'avait rien d'évidente. Elle est le produit d'une volonté politique de rapprochements, et il faudra aux intellectuels organiques de ces mouvements tout un travail théorique pour dégager le tronc commun, le « paradigme » écologique derrière ce foisonnement hétéroclite - mais pas plus que le socialisme à l'époque où Marx et Engels (1848) en dressent un tableau cinglant.

c – L'écologie « antédiluvienne »

Ce paradigme écologique, on peut le résumer ainsi. Il y a un rapport triangulaire entre les individus, l'activité organisée en société de ces individus, et l'environnement que cette activité produit. De « mauvais » rapports sociaux sont donc la raison d'un rapport malsain entre les individus et leur environnement social et naturel. Mais si on accepte cette définition, alors l'écologie politique a connu une existence « antédiluvienne » précédant son auto-désignation, au sens où Marx parle de l'existence « antédiluvienne » de la valeur, avant la généralisation des rapports marchands.

De l'écologie, il y en a, dès lors que pose problème l'effet d'un rapport social sur l'environnement des individus. Cela porte d'abord sur leur nourriture, leur santé, puis leur qualité de vie, la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel auxquels ils prêtent une valeur.

Il y a eut sans doute dès l'Antiquité des mouvements de résistance à une déforestation excessive, mais ils ne brandissaient pas le drapeau vert. L'effet du développement capitaliste sur les conditions de vie des ouvriers au XIXe siècle en Europe est le sujet même des rapports des médecins de la Couronne, dont Engels (1845) s'est nourri pour décrire la condition ouvrière en Angleterre : le développement de la chimie industrielle a rendu les prolétaires malades bien avant que l'on se soucie des oiseaux.

Et qui s'en souciait, en cette période « antédiluvienne » ? Les médecins et autres officiers de santé, et les syndicalistes. C'est à dire le mouvement « hygiéniste » : celui qui va imposer la limitation du travail des enfants, la lutte contre les taudis, etc. Jusque dans les « nouveaux pays industrialisés » des années 1980, on retrouvera cette même alliance.

Tandis qu'une partie du mouvement populaire du XIXe siècle s'échinait à construire les contre-institutions de l'économie sociale pour « vivre et travailler autrement », une autre, bataillait pour améliorer le sort du prolétariat dans le cadre même de l'économie capitaliste et du salariat. Mais ni les uns ni les autres ne se disaient écologistes. Aujourd'hui le militantisme des seconds se poursuit dans les « Comités d'hygiène et de sécurité » mais il hésiterait toujours à se dire « écologiste », alors que de nombreux animateurs de l'ESS n'ont aucune réticence à se déclarer tels.

Plus généralement : tel mouvement social, qui va influencer sur ce que l'on peut appeler « économie sociale et solidaire » peut être inclus ou non, selon les cultures et les conjonctures, dans le paradigme « écologie politique ». Et cela, qu'il s'y reconnaisse ou pas, et c'est vrai aussi pour le féminisme, « *mère et sœur jumelle de l'écologie politique française* » (Comte et Lipietz, 2008).

II. La crise du fordisme et la seconde naissance de l'économie sociale et solidaire

. La seconde guerre mondiale opposa les diverses solutions à la grande crise du libéralisme des années trente (Karl Polanyi, 1944). C'est « la gauche » qui l'a gagnée, du New Deal rooseveltien au stalinisme, et les vaincus s'alignèrent : plus de place à la régulation étatique de l'économie, et plus de place aux syndicats dans les relations professionnelles. Ces compromis institutionnalisés offriront les modes de régulation du modèle de développement « fordiste », assurant une consommation de masse pour une production de masse.

a - Naissance du fordisme, éviction de l'économie sociale et de l'écologie

Que faire alors des conquêtes de l'économie sociale du XIXe siècle? Elles furent subordonnées au triptyque État – syndicats – patronat, en particulier en France, dans l'édification du système de sécurité sociale. Au mutualisme, on concéda une « couverture complémentaire » sur le risque maladie, mais pas sur la retraite, qui resta le monopole du paritarisme patronat-syndicats.

Quant au puissant mouvement associatif, il fut aiguillé vers les services sanitaires et sociaux (cliniques, centres de vacances), selon une « vocation » post-ecclésiastique prolongeant aussi les œuvres sociales patronales.

Quant aux coopératives, elles furent de plus en plus intégrées dans le fonctionnement « normal » du capitalisme, surtout dans l'agriculture où « la profession » cogérait avec l'État la politique publique correspondante.

Le résultat de ces compromis de 1945 (toujours en vigueur) fut la transformation de l'associationnisme ouvrier en « économie sociale instituée », avec son immense personnel (10% de l'emploi en France), ses notables, ses chambres professionnelles, et surtout sa rupture avec le mouvement social qui lui avait donné naissance, le mouvement ouvrier socialiste.

Les torts sont partagés ! Les dirigeants de l'économie sociale, comme le syndicalisme, ont globalement conservé des liens avec les partis de gauche. Mais fondamentalement, le compromis fordiste implique l'accès progressif de la classe ouvrière à la société de consommation, en échange de sa totale subordination au patronat dans le cadre de la production de masse, le tout régulé par l'État. Cela impliquait de déléguer aux spécialistes les questions qu'on allait dire plus tard « écologistes », et en particulier les problèmes liés à la santé. On confiait au progrès scientifique et technique et à ses répercussions économiques l'amélioration générale des conditions de vie et de travail, qui de fait sortirent de l'espace des représentations politiques.

Ainsi, les questions clés de l'écologie sociale, qui sous une forme « antédiluvienne », avaient préoccupé le mouvement ouvrier au XIXe siècle, se trouvaient réduites à des paramètres quantitatifs et monétaires du rapport salarial : taux des cotisations sociales, durée du travail, âge de la retraite, primes d'insalubrité... Du coup, les aspects écologistes du contenu et de la forme de la production ne pouvaient renaître que *contre* ce compromis capital-travail, et notamment contre les syndicats qui y adhéraient le plus profondément.

En France, l'écologie se trouvait d'autant plus exclue du consensus en matière de progrès que la philosophie des Lumières et la Révolution elle-même avaient glorifié le rôle démiurgique de la Raison instrumentale masculine. Le féminisme en fut « exclu » pour la même raison (Fraisie, 1989). Le poids d'un Parti Communiste particulièrement stalinien renforçait cette double exclusion.

Les innovations majeures des années de la Reconstruction, issues directement du mouvement social et que l'on peut qualifier d'économie sociale et solidaire « antédiluvienne », comme l'éducation populaire et le logement social coopératif (Les Castors, Emmaus) furent vite résorbés dans deux secteurs de l'économie sociale instituée : le mouvement HLM (habitations à loyer modéré) et celui des MJC (Maisons des jeunes et de la culture).

b – L'écologie contre le mouvement ouvrier ?

L'innovation sociale se remet en branle *contre* le modèle. Ce fut l'onde de contestation mondiale « soixante-huitarde », qui se déploie au long des années soixante-dix : contre la technocratie étatique, l'organisation du travail parcellisée, la croissance de la consommation comme mesure du progrès, la domination masculine, l'écrasement des cultures régionales.

L'écologie mène toujours, en ces années 70, une existence antédiluvienne, les luttes régionalistes et le féminisme occupant l'avant-scène des nouveaux mouvements sociaux, rejointes par les luttes anti-nucléaires. Et même quand ils se réclament du « vivre et travailler autrement », tous ces mouvements, selon une tradition bien française, se polarisent sur l'affrontement à l'État, sans se préoccuper de créer leurs propres contre-institutions.

Ces nouveaux mouvements sociaux français se démarquent aussi bien du syndicalisme que de l'économie sociale instituée. L'écologie politique se développe sous la forme d'un environnementalisme plutôt scientifique, ou comme solidarité avec le tiers-monde : une écologie de lanceurs d'alerte. Elle ne cache pas son hostilité envers le compromis unissant les ingénieurs et technocrates et les syndicalistes et partis de gauche autour de l'équation : « progrès technique = croissance économique = progrès social ».

On ne retrouvera donc pas tout de suite l'alliance entre syndicalisme et écologie «antédiluvienne» du XIXe siècle, car hormis la Cfdt (syndicat d'origine chrétienne qui fera une place à la contestation des « dégâts du progrès»), les syndicats font référence soit à l'*American Way of Life*, soit au modèle productiviste soviétique.

A la fin de la décennie, la thématique écologiste s'affirme comme synthèse de la contestation du modèle de développement fordiste... au moment même où, pour des raisons proprement économiques, il entre en crise et où la gauche socialiste accède au pouvoir. Celle-ci tente aussitôt une relance du modèle en crise, puis, sous la pression de la concurrence internationale, se rallie au nouveau modèle libéral qui triomphe aux États-Unis et en Grande Bretagne.

c. Transition néo-libérale et renaissance de l'économie solidaire

Nous ne reviendrons pas ici sur les raisons de ce ralliement, ni sur le détail du nouveau modèle de développement que j'ai appelé ailleurs libéral-productivisme (Lipietz 1984, 1996). Il se caractérise principalement par une flexibilisation du rapport salarial, avec remise en cause des compromis institutionnels en matière de protection sociale, percutant l'articulation entre l'économie sociale

instituée et l'État. Il poursuit le processus de parcellisation du travail, étendant le taylorisme jusqu'au secteur tertiaire. En fragilisant la situation des salariés, il freine l'autonomisation des femmes. Pour la France, mal positionnée dans la hiérarchie internationale, il se traduit avant tout par une montée du chômage, jusqu'ici plutôt bien indemnisé, et qui le sera de moins en moins.

Or les mouvements sociaux post-soixante-huitards se caractérisent à la fois par la solidarité et par la volonté de d'autonomie. Le ralliement des élites au libéral-productivisme entre donc en collision avec leurs aspirations, et va enfin déclencher en France une tentative de traduction des nouvelles aspirations en contre-institutions économiques. On voit ainsi fleurir les initiatives des jeunes adultes qualifiés, qui créent leurs propres entreprises, souvent sous forme coopérative. Le retrait de la couverture sociale du chômage suscite la volonté de s'impliquer soi-même dans la création d'activités en faveur des chômeurs.

Ce mouvement ¹⁰⁰ s'auto-désigne comme « Économie Alternative et Solidaire » et se dotera dans les années quatre-vingt de son réseau : le REAS. S'appuyant soit sur l'épargne volontaire et des subventions des collectivités locales ou des grandes institutions de la politique sociale, il crée des associations et entreprises « intermédiaires » pour offrir une activité aux chômeurs, mais aussi pour répondre à de nouveaux besoins. Lesquels résultent soit du recul des services publics, soit du recul du travail gratuit de femmes sous les coups de la contestation féministe : entretien d'espaces collectifs, aide à domicile, spectacle vivant, etc. Bref, ils réoccupent l'espace des « biens communs », domaine que l'écologie politique commence à proclamer sien.

Mais, comme toujours, le Nouveau aspire à l'institutionnalisation. Jaurès (1903) avait eu la formule : « *L'État démocratique est la coopération suprême, avec laquelle tendent, comme vers leur limite, toutes les autres coopératives.* » La nouvelle économie sociale réclame à son avantage les fonds destinés aux actions que l'État ne veut plus prendre en charge, ou qu'il consacre à l'indemnisation du chômage. Du point de vue macro-économique, cette revendication se justifiera comme « activation des dépenses passives du chômage ».

Dès 1984 apparaît ainsi la perspective d'un « tiers secteur » (Lipietz, 1984) : entre le public et le privé, c'est-à-dire s'insérant dans l'économie marchande, mais subventionné au nom des fonctions sociales qu'il assume. Jacques Delors, artisan du tournant social-libéral devenu président de la

¹⁰⁰ Pour une brève histoire de ce qui suit, la transition de « l'économie alternative et solidaire » à « l'économie sociale et solidaire », voir Lipietz (2001)

Commission européenne, l'encourage quant à lui *via* une direction de la Commission, dite «du « troisième secteur » qui regroupe aussi l'économie sociale instituée.

Car les classes dominantes, à l'échelle mondiale ne rejettent pas totalement ces innovations. Ainsi, la Banque mondiale, qui avait largement participé à briser, dans les années soixante-dix, les tentatives de compromis fordistes dans les pays du tiers-monde, comprend dès les années 1980 qu'elle est allée trop loin dans les « plans d'ajustement structurel ». Or, en particulier en Amérique latine, les militants avaient été particulièrement actifs dans la mise en place d'une économie solidaire de résistance, assumant finalement de façon beaucoup moins coûteuse les fonctions de la politique sociale (Lipietz 2010). Ces institutions de lutte pouvaient, aux yeux des démocrates modérés succédant aux dictatures après 1985, jouer le rôle des anciens patronages au prix de modestes subventions.

Cette même *politique sociale du libéralisme* fut appliquée en France. On subventionna des « emplois d'insertion » dans des « entreprises sociales », compris non comme une ébauche d'économie alternative mais comme un tremplin vers l'emploi « normal ». Mais sous la pression des plus libéraux, on trouva encore plus pertinent de subventionner non les producteurs, mais les usagers. Au modèle, développé par l'économie alternative, de coopératives subventionnées offrant des services aux ménages dans un cadre négocié (Croff 1994), est préféré le subventionnement des « chèques emploi-service » pour embaucher des femmes de ménage. C'est-à-dire que l'on favorise le modèle de la domesticité, en subventionnant de fait les classes moyennes pour y avoir recours (Devetter et Rousseau 2011).

À peine née, l'économie alternative et solidaire se trouve menacée d'institutionnalisation, comme pourvoyeuse de « petits boulots » (Eme et Laville, 1988).

III. La crise du libéral-productivisme et les promesses de l'ESS

Trente ans après le fordisme, le libéral-productivisme entre lui-même mondialement en crise en 2007. Outre les crises financières récurrentes, propres au libéralisme, s'affirme une double menace écologique : crise énergie-climat, crise alimentation-santé (Lipietz 2012). Elle est largement reconnue, des instances onusiennes aux forces politiques locales : au moins à gauche, tous les partis se disent aujourd'hui écologistes. Cette banalisation vaut-elle aussi pour l'ESS ?

Dès 1997, les socialistes français, revenus au gouvernement avec Lionel Jospin dans le cadre d'une « majorité plurielle », en alliance avec les écologistes et sous leur pression, entament deux importantes réformes : la réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures, et la réouverture du chantier de l'économie sociale.

Le ministre des Finances Dominique Strauss-Kahn lance un plan d'embauche de 350 000 « emplois jeunes » dans le secteur public ou dans l'économie sociale, et avec l'intention d' « explorer de nouveaux besoins ». Martine Aubry, ministre de la Solidarité, me commande un rapport sur les entreprises à vocation sociale. L'enquête est menée en s'appuyant sur la Direction interministérielle à l'innovation sociale de Hugues Sibille. Elle mobilise environ 4000 acteurs et révèle aussi les forces universitaires dorénavant investies dans ce domaine.

Assez vite est fait le pari d'une alliance entre l'économie sociale instituée et l'économie alternative et solidaire. Nous proposons que les différentes branches de l'économie sociale et solidaire (c'est ainsi que nous rebaptisons le « tiers secteur ») soient clairement définies par un label auxquelles elles adhèreraient de façon déclarative mais contrôlée par les pairs, et ouvrant droit à des subventions ou abattements fiscaux (Lipietz 2001).

Ces conclusions, consensuelles parmi les acteurs, ne seront pas retenues dans la deuxième moitié de la mandature Jospin (et ne seront que très partiellement reprises dans la loi Hamon, votée 14 ans plus tard lors d'un retour des socialistes français aux affaires). Mais la mobilisation massive de différentes générations d'acteurs a fait apparaître la puissance d'un mouvement social capillaire. On y perçoit la montée en puissance des coopératives et associations s'impliquant dans les domaines plus spécifiquement écologistes : l'entretien des biens communs. Parmi les « emplois jeunes » (au sens de D. Strauss-Kahn), le cabinet de la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, en propose un contingent considérable.

Au long des années 2000, le champ de l'ESS s'élargit encore, en se territorialisant. La proximité territoriale est par excellence la condition des « effets externes positifs » de l'économie sociale et solidaire (le « halo sociétal », Lipietz 2001) pour lesquels elles ne sont pas rémunérées, à moins qu'elles ne bénéficient de subventions. Au fondement macroéconomique des subventions au « tiers secteur » (la « mobilisation des dépenses passives du chômage ») s'ajoute donc un argument microéconomique : l'internalisation des effets externes positifs.

Cette internalisation territoriale du halo sociétal atteint son plein effet dans les « régies de quartier », associations qui embauchent des chômeurs locaux pour entretenir l'espace commun local. On comprend dès lors le poids des militants et élus écologistes dans toutes les institutions s'occupant d'ESS : le territoire est en quelque sorte leur « cœur de métier ».

Cette territorialisation n'est d'ailleurs pas une condition strictement nécessaire. Enercoop, l'un des principaux fournisseurs alternatifs d'électricité (ni carbonée, ni nucléaire) est une coopérative de

dimension nationale. Les associations de l'agriculture biologique se multiplient un peu partout pour répondre à la demande des « alterconsommateurs » (G. Pleyers, 2011) et, de plus en plus, à celle la restauration scolaire. Les AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) font de la proximité un objectif en soi.

Mais en même temps, la nécessité de répondre à la nouvelle explosion du chômage, dans une conjoncture de restriction des budgets publics, pousse les collectivités locales à imposer, via la concurrence pour les marchés publics, des emplois de plus en plus précaires et mal payés, exacerbant la concurrence entre une économie alternative fondée sur la réciprocité, et les « entreprises sociales » au sens anglo-saxon (*business in community*), souvent plus efficaces à court terme, participant à la course aux subventions en s'appuyant sur un salariat plus précaire mais encadré par de jeunes cadres bien formés à la gestion.

L'économie sociale et solidaire, qui vise à renforcer les liens sociaux fondés sur la réciprocité (« je sers la communauté, parce que j'ai confiance que la communauté m'aidera quand j'en aurai besoin »), s'en trouve largement instrumentalisée en politique sociale du libéralisme. Ce n'est pas le seul problème. En voici quelques autres.

- Le parti-pris des technocrates en faveur de l'option « subventionner les personnes et non les structures » pénètre aussi l'ESS. Beaucoup de structures fonctionnent en embauchant des « contrats aidés », ce qui est stigmatisant pour les salariés.
- Face à la crise énergétique, les gouvernements subventionnent en priorité le matériel (largement importé) et le prix de l'énergie « propre » produite, et non les structures locales de l'ESS impliquées la lutte contre la crise énergie-climat.
- L'ESS est appelée à occuper le large champ laissé vacant par la crise du patriarcat déstabilisé par le féminisme, l'individuation et le vieillissement de la population. Ce champ confond le *clean* et le *care*, l'entretien des biens et le soin aux personnes. Dans le premier cas, la « cliente », la maitresse de maison, est absente quand l'aide domestique travaille – le lien social est fui. Dans l'autre cas, c'est la présence et le lien, substitués à l'antique présence familiale, qui est recherchée (Devetter et Rousseau, 2011). Une clarification s'impose...
- La bonne volonté des alterconsommateurs rencontre actuellement l'engagement des producteurs bio dans un cadre associatif. Mais dès lors qu'une transition alimentaire sera généralisée, il faudra prévoir de lourds investissements logistiques, et passer des associations aux coopératives de production et de distribution. Or la coopération fut, dans les années 1960, le vecteur de l'industrialisation de l'agriculture, expropriant même les paysans-

coopérateurs. Comment créer de nouvelles structures qui ne dépossèdent pas (trop) les paysans « bio » ?

- Enfin : le fait que l'accès « libre » à l'environnement et le travail gratuit des femmes ont séculairement servi d'auxiliaire à l'accumulation capitaliste, justifiera-t-il encore longtemps de ne pas rémunérer correctement celles et ceux qui auront dorénavant à rendre les mêmes services dans le cadre du salariat, sous prétexte qu'il est « social, solidaire et écologiste » ?

Autant de débats - et bien d'autres - auxquels l'économie sociale et solidaire ne pourra échapper.

Bibliographie

Braudel, F. 1979, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin

Braudel, F. *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 1985

Carson, R. 1962, *Silent Spring*, Boston, Houghton Mifflin

Comte F. et Lipietz, A. 2008, « Écologie et féminisme », *EcoRev* n°30.

Croff, B. 1994, *Seules. Genèse des emplois familiaux*, Paris, Métailié

Devetter, F-X. et Rousseau, S. 2011, *Du balai. Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*, Ivry, Raisons d'agir

Eme B., Laville JL. 1988, *Les petits boulots en question*, Paris, Syros

Engels, F. 1845, *La situation de la classe ouvrière en Angleterre*, trad. de l'allemand par Badia G. et Frédéric J., Paris, Éditions sociales, 1961

Fraisse, G. 1989, *Muse de la raison, démocratie et exclusion des femmes en France*, Paris, Alinea

Gide C. 1900, *Rapport sur le Palais de l'Économie sociale de l'exposition universelle de 1900*, extrait reproduit dans *Revue Internationale d'économie sociale RECMA*, n°275-276, Avril 2000

Gilligan C. 1982, *Une voix différente. Sur une éthique du care*, Cambridge Mass., Harvard U.P., trad. Kwaitek A., Paris, Flammarion 1986

Jaurès, J. 1903, « Critique de 'l'économie sociale' », *La Petite république socialiste*, 24 février, reproduit dans *Revue Internationale d'économie sociale RECMA*, n°275-276, Avril 2000

- Klein, J.L., Laville, J.L. et Moulaert, F., 2014, *L'innovation sociale*, Toulouse, Érès
- Labrousse, E. 1944, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien régime et au début de la Révolution*, Paris, P.U.F.
- Lipietz, A. 1984, *L'audace ou l'enlèvement*, Paris, La Découverte
- Lipietz, A. 1996 *La société en sablier*, Paris, La Découverte
- Lipietz, A. 2001, *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi, comment ?*, Paris, La Découverte-La Documentation française, Paris.
- Lipietz, A. 2010, « Les politiques sociales en Amérique latine : laboratoire mondial », *Pachamama, Revue d'écopolitique internationale*, n°2, août 2010. Traduction en espagnol par Benitez B. : <http://lipietz.net/spip.php?article3069>
- Lipietz, A. 2012 *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, Paris, La Découverte
- Marx, K. 1843 *Seconde lettre à Ruge*, septembre, <http://www.karlmarx.fr/marx-correspondance-ruge.php>
- Marx, K. Engels, F. 1848, *Manifeste du Parti Communiste*, trad. de l'allemand par Bruhat J. et Kiintz M., Ed. Sociales 1973
- Macpherson C.B. 1962, *The Political Theory of Possessive Individualism*, Oxford, Clarendon
- Pleyers, G. *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation locale et conviviale*, Paris, Desclée de Brouwer
- Polanyi, K. 1944, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, trad. française de l'anglais par Angeno M. et Malamoud C., Paris, Gallimard, 1983
- Sevenhuijsen, S. 1996, *Citizenship and the Ethics of Care*, trad. du néerlandais par Savage L., Londres, Routledge, 1998
- Touraine A. et al., 1980, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil.

Plénière 4 - Trajectoires et effets transformationnels des innovations sociales / *Paths and transformative effects of social innovation*

Towards reflexive transdisciplinarity: integrating reflexivity on sustainability values and capacities for social transformation in partnership research¹⁰¹

Tom Dedeurwaerdere, Université catholique de Louvain

1. Introduction

The last decades have witnessed a growing interest in sustainability research. However, the mainstream scientific methodologies are often poorly equipped to deal with complex social and environmental problems. In particular, solving sustainability problems involves decisions on values that require civic participation and the building of broad social legitimacy for proposed transition pathways to sustainable societies.

In this context, sustainability scientists have increasingly recognized the need to move from interdisciplinary approaches to transdisciplinary collaborations, which bring together scientific and extra-scientific expertise. Jahn et al. (2012) have defined transdisciplinarity as a “critical and self-reflexive research approach that relates societal with scientific problems; it produces new knowledge by integrating different scientific and extra-scientific insights; its aim is to contribute to both societal and scientific progress”.

2. The challenge of organizing transdisciplinary research for strong sustainability

The under-consideration of reflexivity on assumptions and values – as well the social norms and practices that sustain them – has been highlighted as a key problem in transdisciplinary sustainability research by an increasing number of scholars. Several authors (Wiek et al., 2012; Jernek et al., 2011) have argued that phenomena do not become relevant to the sustainability scientist as value-neutral facts. On the one hand, normative commitments are embedded in the description of facts to the point that “evaluation and description are interwoven and interdependent” (Putnam, 2002). On the other hand, theoretical analysis is guided, explicitly or implicitly, by a normative agenda focused on intervention and change. It is not simply the object of inquiry (e.g. a particular ecosystem) that structures the research process around it; rather, it is a particular problem (e.g. biodiversity loss in a particular ecosystem) that requires theoretical and practical action (explanation, prediction, and intervention). As a consequence, issues of global climate change or biodiversity loss, for instance, do not enter the scientific realm as neutral objects of inquiry; they are from the very beginning (that is,

¹⁰¹ For an extended version, cf. Popa et al. , *Futures*, 2015.

from the phase of problem definition) value-laden and guided by a transformational perspective (envisaged progression towards a more desirable state of affairs).

3. Developing a pragmatist perspective on reflexivity

A first approach to increasing reflexivity on normative and representational framings in sustainability research is based on public deliberation. In this approach, social reflexivity is organized through public deliberation on values and understandings.

The second key approach to the role of reflexivity in sustainability research is based on philosophical pragmatism (Putnam, 2002; Dewey, 2012). In a pragmatist perspective, scientific development is not based on predefined, context-independent criteria of rational acceptability of scientific processes or deliberative procedures. Rather, it is rooted in a collaborative process of concrete problem-solving in which participants are led to question and jointly reframe their values and understandings (Sabel, 2012; Schön, 1984).

In this perspective, reflexivity does not denote a passive reflection on the assumptions and values implicit in one's own understanding, but rather a creative process whereby participants co-generate new meanings. Indeed, the simple acknowledgement of assumptions, ideologies and power structures does not offer by itself an orientation for change. To realize the full potential of criticism, it also needs a transformational dimension based on a reasoned, jointly-agreed normative orientation. Thus critical awareness needs to combine with critical action in order to turn science into a vector of social change and emancipation.

To address the risks and failures of non-reflexive research practice discussed in the previous section, it is useful to summarize the discussion of deliberative and pragmatist approaches to reflexivity by distinguishing four main aspects of reflexivity. The first aspect emphasizes the importance of collaborative deliberation in building a shared understanding of the overall epistemic and normative orientation of research. The second, also related to the deliberative approach, underlines the importance of reflexive processes in the socially relevant framing of research problems. The next two aspects are more explicitly influenced by the pragmatist perspective and go beyond a consensus-based deliberative understanding of reflexivity. The third aspect emphasizes the role of social experimentation and social learning processes in generating reflexive reflexivity on values and understandings in concrete problem-solving contexts. Finally, the fourth aspect deepens this pragmatist perspective by emphasizing the critical and transformational aspects of research. The latter includes not only an acknowledgement of the values, ideologies and power structures that shape the organization of the research process, but also an attempt to clarify and build agreement on an explicit agenda of social change and sustainability transitions

4. Implications of the pragmatist framework: from complex systems theory to reflexive sustainability research

This section presents a typology of transdisciplinary approaches, with the view to explicitly assess the role of reflexivity in transdisciplinary research. The typology is based on two distinctions proposed in the current literature. The first distinction refers to two possible orientations of transdisciplinary research, which are often combined in practice: a descriptive-analytical orientation, for example based on a complex systems approach based on advanced modelling tools, and a transformational approach, based on a collaborative problem-solving process with the view to directly contributing to the transition process towards more sustainable societies. Along with Forrester et al. (2002), a second distinction can be made between a social and an epistemic role of stakeholder involvement in transdisciplinary research. The social role emphasizes the dimensions of democratic participation, social relevance and legitimacy-building (Gibbons, 1999; Nowotny et al., 2001). The epistemic role focuses on extending the peer community in order to better address complexity, uncertainty and value commitments (Ziman, 1991, Funtowicz and Ravetz, 1993; Ravetz, 2004).

On the basis of this double distinction between epistemic vs. social roles and descriptive-analytical vs. transformative orientations, four ideal types of transdisciplinarity can be distinguished. This typology helps in mapping the conceptual space of transdisciplinarity and in assessing the role of the various aspects of reflexivity in sustainability research (Table 1).

Table 1. Typology of transdisciplinary approaches in sustainability research

	Descriptive-analytical	Transformational
Epistemic	Complex systems approach	Technocratic transition management
Social	Extended peer community	Critical-transformational

The first type, labelled the “complex systems approach” focuses on descriptive-analytical modelling of complex sustainability problems, with the view to build a more appropriate knowledge base. From the analytical modelling perspective of sustainability, theoretical attempts to describe social-ecological systems have evolved from fairly simple models focused on human-ecological interactions towards dynamic complex systems (Holling, 2001; Ostrom, 2009). These models offer a conceptual framework that is both general enough to accommodate a diversity of types of social-ecological systems and specific enough to provide relevant, applicable knowledge for various sustainability stakeholders. They aim to diagnose and address system vulnerabilities in collaboration with stakeholders (Ostrom et al., 2007), based on the assumption that “a better understanding of the problem offers the solution to the problem” (Wiek et al.,2012).

The second type of transdisciplinarity, labelled “technocratic transition management”, adds a transformative dimension to the complex systems approach. It recognizes the interconnection of understanding and use of knowledge and therefore it emphasizes the need to combine theoretical construction with a solution-oriented approach for implementing various transition pathways. Given its reliance on scientific knowledge to solve practical problems (Geels, 2005), it could be properly characterized as technocratic. Consequently, even though it is based on collaborative problem solving, scientific and technical knowledge are seen as the core element in informing and guiding policy making and social action.

The third type, labelled “extended peer community”, combines the analytical-descriptive and social aspects. It offers a widely-shared characterization of transdisciplinarity, understood as integrating scientific and extra-scientific expertise from the relevant stakeholder communities and linking scientific problems with societal problems (Jahn et al., 2012). This type is well illustrated by the ‘post-normal science’ approach developed at the beginning of the 1990s by Funtowicz and Ravetz (1993), who argue for extending the scientific peer community and for integrating multiple legitimate perspectives into the scientific analysis .

Finally, the fourth type, critical-transformational transdisciplinarity, grounds the transformational dimension of research in the deliberative and learning practices of people engaged in a joint epistemic process. This last type emphasizes the need to couple the public debate on values and objectives with a critical inquiry into the intellectual and value commitments of the dominant scientific discourse, and on the institutional and power structures supporting it (Johansson and Lindhult, 2008).

5. The promise and challenges of reflexive transdisciplinarity in sustainability research

Although all four types mobilize, to a certain extent, reflexive processes in structuring collaborative knowledge building, each of them focuses on some – not all – aspects of reflexivity, as illustrated in table 2.

Table 2

Summary of the qualitative evaluation of the four types of transdisciplinarity in terms of different aspects of reflexivity. The numbers refer to the numbering used in the text.

	Complex systems approach	Technocratic transition management	Extended peer community	Critical-transformational transdisciplinarity
(1) Deliberation on the overall normative and epistemic orientation of the research	low	medium	high	medium
(2) Deliberation on the socially relevant framing of research problems	medium	medium	high	high
(3) Generation of reflexivity on values and understandings in concrete problem-solving and social experimentation processes	low	medium	low	medium
(4) Generation of reflexivity on normative commitments and ideological orientations in social transformation processes	low	low	medium	high

The complex systems approach scores low on the first, third and fourth aspects, the only exception being its interest in moving from an analysis of value-neutral objects to a more comprehensive explanation of complex interrelated social– ecological research problems involving complex research framing issues (the second aspect of reflexive science). Explanatory models based on the complex systems approach (for instance Redman et al. 2004) integrate normative aspects as features of the investigated phenomena (values of social actors under study, institutions and social norms, political and economic influences). However, they do not match this interest in the problem under consideration by a comparable interest in the way the research process is itself shaped by researchers’ own values and beliefs, as well as institutional arrangements and power structures. Yet, without a prior clarification of these values (e.g. social justice, intergenerational equity, intrinsic value of nature, etc.), sustainability research risks confusion or ambiguity in its choice of methods, criteria of performance and normative orientation.

The technocratic transition management approach scores moderately on the first three aspects of reflexivity, concerning deliberation and mutual learning in socio-technical transitions, reflexivity on problem-framing, and reflexivity generated through problem-solving in social innovation and experimentation (the first three aspects of reflexive science). A representative example is the transition management approach, a governance model of sustainable development that focuses on reflexive

deliberation, co-evolution, learning and adaptation to long-term structural change. This approach is specifically applied to persistent, long-term problems in socio-technical systems, which include not only infrastructures, technologies and policies, but also cultural norms and behavioural patterns. It considers sustainability problems in their societal, economic and environmental aspects and develops solutions for managing social change through a series of transitions. These processes are considered in a multi-level environment including actor practices (taken as the micro level), product regimes, regulatory regimes, science and research regimes (at meso level) and infrastructures, values and social norms at macro level. The main weakness of the approach lies in its lack of critical reflexivity on normative/ideological orientations guiding social transformation processes (the fourth aspect). Indeed, transition approaches, even if they have mainly been used in a sustainable development context, essentially develop a general theory of socio-technological transitions, and not a theory of strong sustainability or integrated social– ecological relations.

The extended peer community approach, best illustrated by post-normal science, scores high on the first two aspects and moderately on the last two aspects of reflexive science. Its basic principle is that the relevant scientific peer community needs to be extended to include extra-scientific stakeholder expertise, in order to deal with radical uncertainty, divergent social values and multiple legitimate perspectives. However, for many complex sustainability problems the value commitments and background assumptions are not predefined but generated jointly with the scientists in the process of inquiry itself. Therefore, the approach scores low on the social innovation and experimentation criteria. A good example of the latter is the emergence of the theme of “traditional knowledge” in ethno-botanical research in the late 1980s (Posey et al., 1990). The innovative partnerships set up by this research community, based on prior informed consent agreements with leaders of indigenous communities, have led to the recognition of different possible epistemologies and a co-generation of the criteria of valid ethno-botanical research. However, this would not have been possible if the involvement of the indigenous actors had remained at the level of consultation on (and validation of) a predefined research agenda, which does not enable collaborative experimentation of new ways of doing science.

Lastly, the critical-transformational type scores high on the second and fourth aspects of reflexivity, related to clarifying the shared normative orientation for research, integrating multiple perspectives into problem-framing and clarifying the normative and transformational agenda of research. However, it scores moderately on the first and third aspects, which focus on the processes of deliberation, social experimentation, learning and innovation that contribute to building a shared orientation for transdisciplinary research. In contrast with the complex systems approach, it explicitly construes research as a collaborative process based on mutual adjustment of beliefs and values through

deliberation. In contrast with technocratic transition management, it takes more seriously the collaborative and deliberative aspects of research in an extended peer community, as well as the critical and emancipatory potential of participation. And lastly, in contrast with the extended peer community approach, it acknowledges the need to specify the concrete conditions under which extended social participation can add to the quality of interdisciplinary collaboration. It aims at establishing a form of collaboration which empowers participants to actually influence the agenda and to question and possibly modify the dominant structures and understandings which guide epistemic processes.

6. Conclusion

The key argument of this short contribution is that scientific reliability, social relevance and social legitimacy are not distinct requirements on knowledge, to be traded off against one another. In a reflexive transdisciplinary approach, the descriptive- analytical and transformational dimensions of research are understood as entangled and mutually reinforcing aspects.

Cited references

- Dewey, J. 2012. *The Public and Its Problems: An Essay in Political Inquiry*. Pennsylvania: Pennsylvania State University Press.
- Forrester, J., Potts, L. and Rosen, P. 2002. Creating science's new social contract. *Conference Paper at EASST - European Association for the Study of Science and Technology*. New York.
- Funtowicz, S.O. and J.R. Ravetz. 1993. Science for the post-normal age. *Futures* 25: 739–755.
- Geels, F.W. 2005. *Technological Transitions and System Innovations: A Co-Evolutionary and Socio-Technical Analysis*. Cheltenham and Camberley, UK: Edward Elgar Publishing.
- Gibbons, M. 1999. Science's new social contract with society. *Nature* 402 (Suppl.): C81–C84.
- Holling, C.S. 2001. Understanding the complexity of economic, ecological, and social systems. *Ecosystems* 4: 390–405.
- Jahn, T., Bergmann, M. and Keil, F. 2012. Transdisciplinarity: between mainstreaming and marginalization. *Ecological Economics* 79: 1–10.
- Jerneck, A., Olsson, L., Ness, B., Anderberg, S., Baier, M., Clark, E., Hickler, T., Hornborg, A., Kronsell, A, Lövbrand, E. and Persson, J. 2011. Structuring sustainability science. *Sustainability Science* 6: 69–82.
- Johansson, A.W. and Lindhult, E. 2002. Emancipation or workability? Critical versus pragmatic scientific orientation in action research. *Action Research* 6: 95–115.
- Nowotny, H., Scott, P.B. and Gibbons, M.T. 2001. *Re-Thinking Science: Knowledge and the Public in an Age of Uncertainty*. Cambridge, UK: Polity.
- Ostrom, E. 2009. *Understanding Institutional Diversity*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Ostrom, E., Janssen, M. and Anderies, J. 2007. Going beyond panaceas. *Proceedings of the National*

Academy of Sciences of the United States of America 10: 15176–15178.

Popa, F., Guillermin, M. and Dedeurwaerdere, T. 2015. A pragmatist approach to transdisciplinarity in sustainability research. *Futures* 2015 (65): 45–56.

D. Posey, W. Overall (Eds.), *Ethnobiology: implications and applications*, Proceedings of the First International Congress of Ethnobiology, 1988, Museu Paraense Emílio Goeldi, Belém, Brazil, 1990.

Putnam, H. 2002. *The Collapse of the Fact/value Dichotomy: And Other Essays*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

Ravetz, J. 2004. The post-normal science of precaution. *Futures* 36: 347–357.

C.L. Redman, J.M. Grove, L.H. Kuby, Integrating social science into the long-term ecological research (LTER) network: social dimensions of ecological change and ecological dimensions of social change, *Ecosystems* 7 (2004) 161–171.

Sabel, C. and Dewey, J. 2012. Democracy and Democratic Experimentalism. *Contemporary Pragmatism* 9(2): 35–55.

Schön, D.A. 1984. *The Reflective Practitioner: How Professionals Think in Action*. New York: Basic Books.

Wiek, A., Ness, B., Schweizer-Ries, P., Brand, F. and Farioli, F. 2012. From complex systems analysis to transformational change: a comparative appraisal of sustainability science projects. *Sustainability Science* 7: 5–24.

Ziman, J. 1991. *Reliable Knowledge: An Exploration of the Grounds for Belief in Science*. Cambridge: Cambridge University Press.

Le développement territorial émergent comme adaptation au modèle global (résumé)

Bernard Pecqueur, Université Grenoble Alpes

Le développement territorial est une stratégie de développement de type méso économique dont les caractéristiques émergent au gré des politiques urbaines et des « innovations sociales » telles qu'elles sont notamment analysées par les travaux de chercheurs de CRISES (Klein et Harrisson, 2007). L'objet de la communication porte sur l'analyse du sens de cette émergence comme réponse aux défis de la globalisation.

En premier lieu, le modèle global sera examiné à travers les éléments récents qui montrent les limites de son fonctionnement du fait de la montée de l'inefficacité (coûts cachés, nouvelles concurrences, etc.). L'inefficacité croissante remet en cause l'efficacité globale du système.

En second lieu, la communication montrera que, les réponses néolibérales sont inadaptées aux évolutions récentes de l'économie globale. On observe en effet une obsolescence rapide des solutions proposées ainsi que des impasses dans la poursuite du vœu productiviste.

Enfin, la communication s'efforcera de montrer comment les concepts de l'économie territoriale peuvent constituer des pistes de régulation du processus de globalisation. On s'appuiera sur des travaux récents en France et ailleurs, Brésil, Québec, etc. (E. Glon et Pecqueur, 2016) mais aussi sur des études sur le bassin méditerranéen qui développent la notion de « ressource territoriale » (Campagne et Pecqueur, 2014). On utilisera également les travaux issus d'un séminaire (2015-2016) qui réunit des chercheurs de PACTE et des chercheurs de CRISES sur les nouvelles formes d'économie collaborative (Fab Lab et Living Lab notamment). Le papier ambitionne en effet, de rendre compte des coopérations engagées par les deux laboratoires depuis quelques années (Klein, Pecqueur et alii, 2016).

L'objectif final de la communication est de contribuer à l'élaboration d'une théorie de l'économie territoriale (Courlet et Pecqueur, 2013).

références :

Campagne P. et Pecqueur B., 2014, *Le développement territorial, une réponse émergente à la globalisation*, éditions Léopold Mayer, Paris.

Courlet C. et Pecqueur B., 2013, *L'économie territoriale*, Presses universitaires de Grenoble.

Glon E. et Pecqueur B., 2016, *Au cœur des territoires créatifs, proximités et ressources territoriales*, Presses universitaires de Rennes.

Klein J.L. et Harrisson D., 2007, *L'innovation sociale*, PUQ

Klein J.L., Pecqueur B., Koop K. et Soussi S., 2016, *L'innovation locale à l'épreuve du global*, PUQ

The contribution of historical and dialectical materialism to the innovation of environmental education public policies in Santa Catarina (résumé)

Adriana Lima Moraes, Santa Catarina State Secretariat; Carlos Frederico Bernardo Loureiro, Federal University of Rio de Janeiro

This communication aims at discussing the contribution of historical and dialectical materialism to a critical analysis of the materiality of phenomena related to public policies of the Environmental Education Department of Education of the State of Santa Catarina, in Brazil. This epistemological and methodological approach allows us to undertake an investigation into the contradictions between the design of critical education embodied in the proposed education of this office and the materiality of public policies on environmental education, pointing to the most general determinations which have limitations that hamper an educational activity that promotes social innovation. To conceptualize Public Policy, State, and Civil Society, the contribution of Gramsci can be adopted as a conceptual and analytical reference, extending the application of their theoretical and methodological production to other categories, hegemony, the balance of forces and sociability. In terms of relevance, this methodological approach can help for a critical look at the work and the role of the secretariat as manager and promoter of public policies for environmental education and help with the actors working in this office, for an understanding of all these processes, identifying the advances and dilemmas, and can thus produce significant learning, to promote the adoption of new strategies, concepts and innovative solutions.

Les acteurs impliqués dans la création d'une ville nouvelle afin d'éradiquer la pauvreté. Cas de Constantine.

Nadra Nait Amar, Université Constantine 3

Contrairement aux pays développés, ceux en voie développement connaissent une urbanisation accélérée liée, non pas à la croissance de leur économie, mais plutôt à des facteurs qu'ils ne parviennent pas à maîtriser : forte démographie, exode rural massif généré, d'une part, par la faiblesse de la production agricole, de la répulsion de la campagne qui n'offre pas suffisamment de ressources pour une vie décente et d'autre part, de l'attraction de la ville considérée comme un lieu de promotion par rapport au milieu rural et exerce un effet magnétique sur les populations des campagnes. Elle leur semble une destination privilégiée pour construire un avenir meilleur : 'emploi, gîte, distractions... D'autres phénomènes douloureux (guerres, crises économiques, famines, ...) incitent les ruraux à tout abandonner et à mettre pied à terre dans la ville où ils trouvent un refuge plus sécurisant.

1.LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI.

L'espace de Constantine a vécu une crise qui est la conséquence de facteurs cités précédemment conjugués aux crises économiques post coloniales, le terrorisme et quelques spécificités propres à cette ville que la capitale de l'Est ne pouvait ni prévenir, ni affronter. Ces paramètres confirment que l'urbanisation anarchique de la ville n'est pas récente et remonte bien dans le temps.

Chef-lieu de wilaya de même nom, carrefour et nœud de rencontres très importants, cette cité au site très contraignant (construite sur un rocher) n'offrait aucune possibilité d'extension, toutes les poches restantes ayant été urbanisées. Ce site, au relief escarpé, n'offrant plus aucune possibilité d'urbanisation, a mené vers une situation embarrassante, voire inquiétante : un parc logement marqué par un déficit de plus de 40 000 unités (recensement de 2001 réalisé par les services de la Direction de l'urbanisme et de la construction) ainsi réparties :

- Vétusté du vieux bâti : 3 500 logements pour la médina à elle seule, les immeubles hausmaniens n'étant pas compris) (La vieille ville est le quartier le plus densément peuplé de Constantine ; le nombre de pièces par ménage était faible ; souvent, il existait une seule pièce pour 5 à 8 personnes)
- Bidonvilles estimés à 8 461 baraques environ (une baraque pouvait abriter près de deux familles et même plus) ;
- Habitat informel ou non réglementaire : plus de 10 000 logements.

A tous ces besoins, il y a lieu d'adjoindre les nombreuses demandes formulées par les ménages occupants une seule pièce dans des immeubles construits durant la Guerre de Libération Nationale dont l'exemple le plus frappant est celui de la cité El Bir. D'autres situations accentuent encore la pression : des ménages vivants, certes, dans des logements décents mais dans une promiscuité extrême (deux à trois ménages dans un appartement. L'accroissement de la population qui a évolué très rapidement est aussi une cause essentielle dans la prise en compte des réalisations. En effet, la population algérienne de Constantine qui était estimée en 1919 à 36 783 individus est passée en 2008 à 418 072.

De ce fait, tous ces phénomènes et toutes les déficiences conjugués à l'insignifiance, durant plusieurs décennies, de programmes d'habitat qui ont dirigé, tout droit, les populations, à partir de la période coloniale, vers la vieille ville et aussi vers l'habitat insalubre et aussi non réglementaire, ont interpellé les pouvoirs publics, à procéder, devant la forte pression des populations en difficulté, à la construction, à la périphérie, de grands ensembles, sans âme (ZHUN) Dépourvus d'équipements et autres commodités. Les objectifs n'ayant donc pas été atteints malgré l'apparition de ces immenses cités qualifiées de petites villes « tractées » par la ville mère appelèrent une autre solution. Celle-ci a consisté, à transférer les activités encombrantes, le surplus de populations et les extensions de Constantine vers les quatre communes limitrophes. Par leur voisinage et leur proximité formèrent un ensemble appelé « les communes du groupement de Constantine ». Or, leur proximité de ce grand centre urbain avait fait de ces communes des cités suburbaines attachées à celui-ci. La croissance rapide des communes du groupement n'était pas due au seul fait de l'exode rural ou de la démographie mais, en grande partie par le report de l'excédent de la ville mère.

Par ailleurs, cette proximité conjuguée à l'évolution de l'urbanisation accélérée et sauvage, avait mené droit vers une véritable conurbation, l'espace agricole ayant été sérieusement menacé. Mais dans le souci de prévenir cette conurbation, voire même la juguler et de ne pas hypothéquer l'avenir des populations et le « grenier » du groupement dans son ensemble qui a subi le poids de la ville mère, les pouvoirs publics locaux prirent la décision de réaliser une ville nouvelle *ex-nihilo* sur le plateau d'Ain El Bey à une vingtaine de km au sud de Constantine.

Qualifié de bouée de sauvetage tant par les autorités locales que par la population et arrivé à un moment où toutes les potentialités avaient été épuisées, particulièrement à Constantine, ce projet avait pour objectif d'apporter une solution aux nombreux problèmes qui se posaient au chef-lieu de wilaya.

2.NAISSANCE DE LA VILLE NOUVELLE ;

Elle est née sur une initiative locale pour décongestionner la ville de Constantine saturée, de répondre à ses besoins et aux communes du groupement, notamment El Khroub qui a subi le poids le plus lourd du chef-lieu de Wilaya.

2.1.CHRONOLOGIE ET TEXTES LEGISLATIFS

Tableau n°1 : chronologie des faits marquants et des textes législatifs ayant conduit à la réalisation de cette ville et les principaux intervenants ;

PERIODE	TEXTES LEGISLATIFS ET PROCESSUS DE REALISATION DE LA VILLE NOUVELLE
1974	L'évocation d'une ville nouvelle sur le plateau d'Ain El Bey est apparue dans le PUD de Constantine dont l'élaboration a été confiée par les pouvoirs publics locaux à l'ex CADAT (Caisse Algérienne de Développement et d'Aménagement du Territoire). Le PUD un instrument de planification urbaine introduit par la législation coloniale dans le sillage du plan dit « Plan de Constantine » promulgué en 1958. est resté en vigueur jusqu'en 1990.
1982	Approbation, par les pouvoirs publics locaux, du PUD qui situa l'implantation d'une ville nouvelle sur le plateau d'Ain El Bey, site actuel de la ville nouvelle. Mais devant l'absence de textes législatifs et réglementaires relatifs à la création de villes nouvelles en Algérie, le projet a été, de ce fait, converti en une simple ZHUN accompagnée de quelques équipements.
1983	Reprise des études sur décision du Conseil des Ministres réuni le 28 mai 1983. Les études confiées à l'URBACO désignèrent le site comme périmètre de la future agglomération urbaine. En se référant au PUD. l'URBACO a présenté une variante d'aménagement de la ville nouvelle.
1987	Promulgation de la loi n° 87-03 du 27 janvier 1987 relative à l'aménagement du territoire qui stipule dans ses articles 8 et 9 ce qui suit : <ul style="list-style-type: none">- Article 8 : l'aménagement du territoire vise à éliminer les causes structurelles du déséquilibre régional selon les régions en termes de contenu et de rythme.- Article 9 : L'aménagement des Hauts Plateaux se réalise par : la promotion des agglomérations existantes et la réalisation de villes nouvelles.- La lecture de ce texte fait apparaître clairement l'absence de création de villes nouvelles dans le Nord du pays et entre autre à Constantine. C'est ce texte qui a du guider les autorités centrales à considérer Ain El Bey comme une agglomération urbaine sans toutefois le statut de ville nouvelle.- Cette loi a défini la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire à travers :- Le SNAT (Schéma National d'Aménagement du Territoire) : il est initié par l'Etat, il régule la distribution des activités, fonctions et peuplements (occupants, réseaux routiers) au niveau national. Il a une importance stratégique du fait qu'il permet de présenter des données sur tous les secteurs sensibles. Il est basé sur une étude faite par des spécialistes, notamment des topographes, des géologues.- Le SRAT. (Schéma Régional d'Aménagement du Territoire) : il est également initié par l'Etat à l'échelle inter wilaya, afin de responsabiliser les différentes régions du pays. Il répartit les activités par région, localise les infrastructures et équipements et régule l'armature régionale des réseaux.- Le P.A.W. (Plan d'Aménagement de Wilaya) : Il est initié par la wilaya (et est applicable dans ses limites administratives) suivant les grandes orientations du SNAT et du SRAT. Il détermine les vocations de chaque commune ; il identifie la hiérarchie urbaine de la wilaya (communes rurales et urbaines). Il fixe le rythme de l'urbanisation, détermine les aires de planification

	intercommunales et localise les zones d'activités économiques avec les zones à mettre en valeur.
1988	Approbation des études d'aménagement contenues dans le PUD par arrêté interministériel n°16 du 28 janvier 1988 sans que l'option de ville nouvelle ne soit mentionnée.
1988/ 1989	Lancement d'un programme de réalisation de 2000 logements sur le plateau d'Ain El Bey.
1990	<ul style="list-style-type: none"> - Le 1^{er} octobre 1990, les autorités locales chargèrent le bureau d'études URBACO de réaliser une autre étude de ville nouvelle en vue d'affecter des terrains à des promoteurs pour la réalisation d'un nombre important de logements sociaux et promotionnels. - Promulgation de la loi n°90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière. Elle a pour objectif de mettre un terme aux dispositions des réserves foncières communales et de garantir le droit de propriété et l'indemnisation juste et équitable en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. - Promulgation de la loi n°90-29 du 1^{er} décembre 1990 : relative à l'aménagement et à l'urbanisme et détermine les instruments d'aménagement et d'urbanisme : le PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) en remplacement du PUD qui présentait beaucoup d'insuffisance et le POS. (Plan d'Occupation des Sols) - Ces deux instruments doivent coïncider avec les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire et répondre aux besoins des collectivités territoriales en prenant en charge leurs programmes et ceux inscrits pour le compte de l'Etat. - Ces deux instruments sont adoptés par délibération de ou des assemblées communales (APC) dans le cas où ils couvriraient plusieurs communes. - Le PDAU, scindé en deux étapes de 10 années chacune, est approuvé, pour le cas du groupement de Constantine par décret exécutif, les communes formant cette entité ayant plus de 500 000 habitants. Quant au POS, il est approuvé par délibération de ou des APC.
1991	<ul style="list-style-type: none"> - Promulgation du décret exécutif n°91-175 du 28 mai 1991 définissant les règles d'aménagement, d'urbanisme et de construction. - Promulgation du décret exécutif n°91-176 du 28 mai 1991 fixant les modalités d'instruction et de délivrance des certificats d'urbanisme, du permis de lotir, du permis de construire, du certificat de conformité et du permis de démolir. - Décret exécutif n°91-177 du 28 mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du PDAU. Il est prescrit par délibération du ou des présents d'APC et notifié au wali territorialement compétent - Adoption du PDAU du Groupement des communes de Constantine et des POS conformément aux dispositions contenues dans la loi sus visée.
1992	<ul style="list-style-type: none"> - En dépit de l'absence d'un cadre juridique, les travaux de la ville nouvelle furent lancés en 1992. Certes, le PDAU sur lequel se sont appuyées les autorités locales fait force de loi, mais il devait respecter les principes et les objectifs de la politique d'aménagement et du plan de développement définis par le SNAT, le SRAT et le PAW. - Publication par la wilaya de l'arrêté n°2 du 28 mars 1992 portant création du comité de suivi des opérations.
1993/ 1998	Lancement des premiers travaux qui consistaient en la réalisation de 1500 logements et 1000 autres dans le cadre des programmes CNEP. (Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance).
1995	<p>L'adoption du PAW de Constantine inclut cette nouvelle entité mais ne la retient pas dans le programme des villes nouvelles.</p> <p>Par ailleurs, de la lecture du rapport général sur les villes nouvelles élaboré par le CNES. (Conseil National Economique et Social), chargé entre autre d'émettre des appréciations sur la création des villes nouvelles (séance plénière d'octobre 1995), il ressort que le dossier de celle d'Ain El Bey ne leur a pas été soumis. Il est précisé, dans ce rapport que « ce point est très perceptible dans l'analyse des documents examinés où la relation ville nouvelle-armature urbaine n'apparaît nullement à tel point que les métropoles</p>

	régionales, Oran, Constantine, Annaba totalement évacuées. Il souligne que ces métropoles qui connaissent des phénomènes d'hypertrophie et de détérioration de l'environnement semblables à ceux d'Alger sont totalement ignorés ».
1998	Validation du PDAU du groupement des communes de Constantine par les autorités supérieures de l'Etat : décret n°98-83 du 25 février 1998 reconnaissant le projet non pas en tant que ville nouvelle mais en tant qu'agglomération urbaine. Lancement des travaux de 530 logements attribués suivis de 1770 autres.
1999	Délocalisation des programmes sectoriels sur le site d'Ain El Bey. A la fin de l'année, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique arrêta pour Constantine un grand programme d'infrastructures devant répondre aux besoins de son secteur. Il consistait en la réalisation de 20 000 places pédagogiques, 10 000 lits et des infrastructures d'accompagnement. Ces structures furent renforcées (plan quadriennal 2005/2009) par un nouveau programme totalisant 52 000 places pédagogiques et 20 000 lits. Deux universités et plus d'une quinzaine de cités universitaires sont déjà fonctionnelles.
	OFFICIALISATION DU STATUT DE VILLE NOUVELLE
2000 et 2002	Attribution du nom d'Ali Mendjeli à la VILLE NOUVELLE AIN EL BEY, EL KHROUB (Wilaya de Constantine) : DECRET PRESIDENTIEL N°2000-217 DU 5 AOUT 2000 DANS LEQUEL IL EST FAIT MENTION DE VILLE NOUVELLE ; Promulgation de la loi n°02-08 du 8 mai 2002 relative aux conditions de création de villes nouvelles. L'article 4 stipule que la création de villes nouvelles ne peut intervenir que dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud. Néanmoins, à titre exceptionnel et en vue de réduire la pression sur les grandes villes d'Alger, Oran, Constantine, Annaba, la création de villes nouvelles peut intervenir dans le Nord du pays.

Source : Auteure, travail de synthèse

2.2.LES PRINCIPAUX INTERVENANTS :

Un projet de cette dimension appelle l'engagement de bons nombres d'institutions et d'entreprises ayant de grandes capacités d'action. Mais l'intervenant principal et direct est bien l'Etat. En effet, il dispose de moyens colossaux, notamment dans la prise en charge financière d'une grande partie de projets dont le logement social qui a bénéficié de la quote-part la plus importante et les équipements. On distingue trois types d'intervenants : les intervenants publics, privés locaux et étrangers.

A.Les intervenants publics :

Les institutions de l'Etat.

- **LE WALI** : conformément à la loi n°90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya, le Wali, en sa qualité de représentant de l'Etat et de délégué du gouvernement de la wilaya, anime, coordonne et contrôle l'activité des services de l'Etat chargés des différents secteurs d'activités dans la wilaya dont l'urbanisme et l'habitat. Il définit le plan d'aménagement du territoire et contrôle son application et participe aux procédures de mise en œuvre des opérations d'aménagement du territoire, de portée régionale ou nationale. Il initie ou participe à la promotion de programmes d'habitat. Il est donc au centre de la décision de toute nature et est le maître de l'ouvrage, qualité qui lui permet, également, de faire le choix des entreprises de réalisation, d'inspecter, d'orienter et en cas de cas de carence de prendre, par les voies règlementaires, les décisions qui s'imposent.

- **L'Assemblée Populaire Communale** : Le Président de l'APC est chargé de veiller aux normes et prescriptions en matière d'urbanisme. Dans le cas de la ville nouvelle, la commune de Constantine a pris en charge l'aménagement de l'assiette foncière et les VRD.

- **La Direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC)**. Cette entité met en œuvre, au niveau local, la politique d'urbanisme et de construction. Elle veille à l'étude, à la mise en œuvre des instruments, au suivi, au suivi des moyens d'études et de réalisations. Elle est aussi chargée, sous la direction du Wali, de l'acquisition et de l'affectation des terrains. Elle est tenue d'assurer la coordination des travaux et d'effectuer, au nom du Wali, des contrôles réguliers et communiquer, à celui-ci, toutes les informations susceptibles de l'éclairer sur l'état d'avancement des travaux, des carences et autres anomalies.

- **La Direction du Logement et des Equipements Publics (DLEP)** : a pour mission d'assurer la gestion des opérations des équipements publics dont le suivi, la collecte et l'exploitation des opérations d'études et réalisation. Elle veille à l'application de la réglementation en vigueur relative à la comptabilité publique, marchés publics et de maîtrise.

- **La Direction des Travaux publics**. Comme son nom l'indique, cette institution est chargée dès la réalisation des routes. La réalisation des grands boulevards de la ville nouvelle lui ont été confiés.

- **La Direction de l'Hydraulique**. A travers l'établissement public, l'ADE, placé sous sa tutelle, cette direction est chargée de mobiliser les ressources en eau et l'alimentation en eau potable des agglomérations. Elle réalise, également, les châteaux d'eau et les réseaux d'AEP.

Les Bureaux d'Etudes Publics

- **L'ex CADAT**. (Caisse Algérienne de Développement et d'Aménagement du Territoire). Fondée en 1956, elle avait, à l'origine, pour mission la promotion de l'activité industrielle et l'aménagement des zones industrielles. Elle disposait d'un important patrimoine foncier. Elle était destinée à alléger les procédures d'acquisition de terrains nécessaires aux opérations programmées dans le plan dit « Plan de Constantine » (1958).

Elle avait été chargée, à partir de l'année 1971 de poursuivre l'étude du PUD de 13 villes de l'Est du pays dont Constantine (1974). Dissoute par le décret (n°80-275 en date du 22.11.1980, elle a été remplacée par le CNERU. (Centre National d'Etudes et de Réalisation en Urbanisme) créé par le décret n°80-276 en date du 22.11.1980.

- **L'URBACO** (Centre d'Etudes et de Réalisations en Urbanisme). Créé à la suite de la dissolution du CNERU. Prononcée par le décret n°83-154 en date du 5.3.1983, les attributions de cet établissement public sont définies par le décret n°83-171 du 5.3.1983. Il exécute pour le compte de l'Etat, des collectivités locales et organismes publics, l'étude et l'élaboration des plans d'urbanisme. Il mène toutes études se rapportant au développement des agglomérations urbaines, réalise des études relatives aux zones d'habitat, assure le suivi et le contrôle des travaux qui lui sont confiés et la

coordination de toutes les actions relatives aux projets qui lui sont confiés. Il a eu entre autre mission, l'élaboration du PDAU du Groupement des Communes de Constantine (approbation par le décret exécutif n°98-85 du 25.2.1998) qui a conduit à la création de cette entité nouvelle et des POS des U.V: 2, 15, 17, 20. Il effectue aussi des études de VRD et d'ouvrages/conception. Il accomplit des opérations d'acquisition et de cession de terrains ainsi que des opérations de promotions immobilière et foncière.

B. Les établissements publics de contrôle.

- **Le CTC.** (Organe national de contrôle de la construction). Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°71-85 du 29 décembre 1971 cet organisme a pour mission principale la normalisation des risques de la construction dans le cadre de la prévention des aléas techniques susceptibles d'être rencontrés dans tout type de réalisation dont les bâtiments et les ouvrages de génie civil. Il donne un avis au maître de l'ouvrage sur les difficultés d'ordre technique portant notamment sur le respect des normes et sur la solidité de l'ouvrage.

C. Les établissements à caractère commercial

- **L'ADE.** (L'Algérienne Des Eaux) Régie par le décret n°01-101 du 21 avril 2001, elle vise à assurer, des prestations qui lui sont confiées par la direction de wilaya de l'hydraulique. Elle vise à assurer l'eau potable à tous les foyers en procédant à l'exploitation des systèmes et installations permettant la production, le traitement, le transfert, le stockage et la distribution. Elle réalise pour son propre compte ou pour des tiers, tous les travaux d'installation et assure l'entretien des canalisations.

- **L'ONA.** (Office National d'Assainissement). Il est chargé de la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage ainsi que de l'exploitation des infrastructures d'assainissement qui relèvent de son domaine de compétence, notamment la gestion, l'exploitation, la maintenance, le renouvellement, l'extension et la construction de tout ouvrage destiné à l'assainissement des agglomérations. Il prend en charge l'élaboration et la réalisation de projets intégrés portant sur le traitement des eaux et l'évacuation des eaux pluviales.

- **LA SONELGAZ** (Société Nationale d'Electricité et du Gaz). Conformément à la législation en vigueur, elle a pour principal objet : la production, le transport, la distribution et la commercialisation de l'électricité (raccordement des constructions : habitat, équipements, institutions, unités économiques et les voies publiques) et des installations de gaz et l'entretien

D. Les établissements publics chargés de la réalisation et du financement.

- **L'AADL.** (Agence d'Amélioration et du Développement du Logement). Créée par le décret n°91-148 du 12.5.1991, elle assure une mission de service public dont l'objet consiste en la production et en la promotion des programmes de logements financés sur fonds publics que sont le logement location-

vente, le logement promotionnel. Cette entreprise s'est distinguée, malgré les retards, par la qualité des logements réalisés.

- **L'OPGI.** (Office de Promotion et de Gestion Immobilière). Conformément au décret exécutif n°91-147 du 12 mai 1991, Il est chargé, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat, la production et de la promotion de service public en matière de logement notamment pour les catégories sociales les plus défavorisées (résorption de l'habitat précaire, les habitations dont la vétusté est très avancée, les habitations touchées par les glissements de terrain), de satisfaire les demandes des ménages les plus démunis. Le financement des logements qu'il gère sont financés par l'Etat.

- **L'EPLF** (Etablissement de Promotion du Logement Familial) (Production). Sa mission s'inscrit dans la dynamique de développement du tissu urbain en proposant aux citoyens des logements de qualité supérieure pour tous segments de revenus. De ce fait, il réalise toutes opérations destinées à l'accession de la propriété du logement familial et personnel.

Le financement :

- **Le FNPOS.** (Fonds national de péréquation des Œuvres Sociales (Financement)). Conformément aux principes de répartition équitable et de solidarité entre les travailleurs salariés, cet organisme vise à soutenir tout salarié qui cotise à la sécurité sociale pour financer l'accession à un logement. Il participe également au financement de projets entrepris par les organismes et institutions chargés des œuvres sociales. Il s'assure de la réalisation effective des projets auxquels il participe à leur financement.

- **La CNL.** (Caisse Nationale du Logement). (Financement) Conformément aux dispositions contenues dans le décret exécutif n°91-146 du 12.5.1991 portant modalités d'intervention de la CNL. En matière de soutien à l'accès à la propriété du logement, la .CNL prend en charge les avantages accordés aux ménages à bas et moyens revenus :

- Aide financière (non remboursable). Cette aide est régie par l'arrêté interministériel du 15.11.2000 modifié et complété du 09.04.2002 ;

- Allongement de la durée de remboursement de prêts ;

- Bonification du taux d'intérêt.

Il s'agit d'un dispositif mis en place en partenariat avec les banques qui interviennent dans crédit immobilier : BNA. (Banque Nationale d'Algérie), BDL. (Banque de Développement Local), CNEP. Le CPA. (Crédit Populaire d'Algérie) et qui consiste en la mobilisation d'une aide de l'Etat, non remboursable, au profit des bénéficiaires d'un crédit.

- **La CNEP.** Production et financement. Elle octroie des crédits aux citoyens disposant d'un compte ouvert auprès de ses agences. Le financement accordé est destiné, surtout, au logement promotionnel, logement location-vente et le logement social participatif.

- **Les coopératives immobilières.** (Production) Conformément à l'ordonnance n°76-92 du 23.10.1976, la coopérative immobilière a pour mission la production, la promotion et l'accèsion à la propriété du logement. Elle a aussi pour objet la construction, l'acquisition auprès de l'OPGI d'ensembles immobiliers composés d'immeubles collectifs ou de maisons individuelles. La participation à la réalisation de logements de secteurs divers, au profit de leurs adhérents a été effective : FNPOS. : 520 logements ; DGSN. (Direction Générale de la Sûreté » Nationale) : 300 logements ; SONELGAZ : 312 logements ; Postes et Télécommunications : 100 ; Syndicat UGTA. : 65 logements ; la Wilaya : 55 logements ; les services financiers n°22.

- Financement étranger

- **Le FSD.** (Fonds Saoudien de Développement) : ce fonds est destiné à venir en aide aux pays arabes en voie de développement. Les crédits alloués sont affectés à des opérations à caractère social.

- Les intervenants locaux privés

- Les bureaux d'études forts nombreux effectuent des études d'aménagement.

- Des entreprises de réalisation dont les mieux nanties sont : SONATIBA, ECOTEC et ESTE qui, n'ayant l'envergure des grandes entreprises étrangères, ont accusé un retard considérable dans la réalisation de 1500 logements (de 1993 à 1999).

- Une multitude de petites entreprises.

- Les entreprises étrangères dont les principales sont : l'entreprise chinoise CSCEC et la turque ASLAN.

- La cellule de suivi : La réalisation d'un tel projet a nécessité, en l'absence d'une entité de gestion, la désignation d'une cellule de suivi qui a joué un rôle prépondérant dans la mise en œuvre et le suivi des différents chantiers. Ses missions ont été définies par l'arrêté du wali n°2 du 28 mars 1992. Elle était chargée d'initier et de diriger les actions d'études et de réalisation de la ville nouvelle en relation avec les principaux acteurs. Elle suivait l'état d'avancement des travaux et assurait une coordination très étroite entre les différents acteurs impliqués dans ce projet.

3.STATUT ET IDENTITE DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI.

Tous les textes pris dans le cadre de la réalisation de cette ville ne l'ont dotés ni d'un statut ni d'une mission. Importante par l'envergure qui lui a été donnée (300 000 habitants), cette ville dont la capacité en habitants et en équipements dépasse largement celle des communes qui l'administrent (El-Khroub et Ain Smara) n'est toujours pas dotée d'un statut administratif. Attribuer à cette nouvelle entité une autonomie administrative lui permettra de prendre en charge son propre destin, de rapprocher l'administration de l'administré et d'échapper à la tutelle d'El Khroub et d'Ain Smara.

Dans les mêmes textes, n'a pas été également prévue une ou plusieurs fonctions. «La ville est un assemblage de fonctions. Ilo n'y a pas de ville utilisée uniquement pour l'habitat. Elle a des fonctions variées qui permettent son existence ». Si cette fonction n'a pas été examinée dès sa mise en chantier,

elle est devenu, avec le temps et les grandes réalisations, un pôle universitaire par excellence (deux universités, plusieurs cités universitaires, un centre hospitalier universitaire). Elle peut être qualifiée de ville commerciale très prisée par les Constantinois.

Sortie du néant et, au départ, en situation irrégulière par rapport au SNAT, au SRAT et au PAW, n'ayant eu aucune vocation, elle s'est quand même construite. L'objectif assigné, avant sa mise en œuvre, consistait en la recherche de terrains urbanisables pour implanter des logements destinés à accueillir le trop plein de Constantine et des communes du groupement. Grande ZHUN, sans identité et sans fonction, elle semble se diriger vers un centre de connaissance, de formation et de culture, grâce à l'implantation d'un pôle universitaire important (deux universités, plusieurs résidences universitaires et un centre hospitalier universitaire). Certes, des imperfections ont été relevées : une architecture sans architecture, l'absence de plusieurs équipements et aussi d'unités économiques créatrices d'emplois qui permettent de stabiliser les habitants. Pour corriger les carences et les défauts, d'importants crédits ont été débloqués, par l'Etat, pour sa mise à niveau et la rendre encore plus attractive.

Bibliographie :

- BOUSSOUF CE, (2008). Les acteurs de la mise en œuvre de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Sous la direction du Prof B Belabed Sahraoui, 220p.
- KASSAH LAOUAR I. (2007). La ville nouvelle Ali Mendjeli, Acteurs et gouvernance dans le processus d'édification. Université Mentouri de Constantine. Sous la direction du Prof S.E. Cherrad, 169p.
- NAIT AMAR. N, (2005). Ali Mendjeli, ville nouvelle seule alternative aux problèmes d'urbanisme de la ville de Constantine. Université Mentouri de Constantine. Sous la direction du Prof M.S. Zerouala, 267p.
- SIGNOLES. P (Dir), 1999. L'urbain dans le Monde Arabe – Politiques Instruments et Acteurs, CNRS Editions Paris, 373p.

L'innovation sociale comme moyen de lutter contre l'exclusion sociale : une application aux robots domestiques pour personnes âgées (résumé)

Sylvain Mbongui Kialo, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et Marat Bakpayev, Université du Minnesota

La durée de vie moyenne a augmenté de plus de 20 ans au cours du dernier demi-siècle. L'une des conséquences de cette évolution démographique est qu'en 2040, la part des plus de 60 ans dans la population mondiale, actuellement de 10 %, devrait grimper à 21 %. Cette situation devrait créer un véritable « problème social » en raison de la fragilité des personnes âgées et des coûts économiques qui s'y attachent. Dans ce contexte, plusieurs experts indiquent que les robots domestiques pour personnes âgées peuvent permettre d'assurer un meilleur traitement au long cours grâce à un suivi à distance, d'alléger les fardeaux des aidants, de renforcer la sécurité et de rompre l'isolement affectif. En dehors des travaux qui cherchent à comprendre le rôle des technologies dans la vie des personnes âgées, rares sont les recherches qui considèrent les robots domestiques pour personnes âgées comme des innovations sociales capables de répondre de manière positive aux problèmes du vieillissement de la population. Pourtant, les robots domestiques pour personnes âgées sont porteurs d'une véritable espérance en contribuant de manière légitime au bien-vieillir de cette catégorie de la population. L'objectif de cette communication est de montrer comment les robots domestiques pour personnes âgées permettent de lutter contre l'exclusion sociale en résolvant les problèmes sociaux causés par le vieillissement de la population.

La lutte contre l'exclusion par l'initiative communautaire à Montréal. Un projet alimentaire mené par Parole d'excluEs (résumé)

Darío Enriquez, Université du Québec à Montréal

Cette communication porte sur les actions de lutte contre l'exclusion menées à Montréal par des acteurs communautaires. L'exclusion est vue ici comme l'un de enjeux majeurs de la « nouvelle pauvreté » liée en partie aux changements de conditions du marché du travail et à la précarisation de l'emploi, aux lacunes dans la protection sociale, à la désintégration de la structure familiale et à la perte d'efficacité des mécanismes qui assuraient l'intégration sociale sous la société keynésienne et fordiste. Dans ce contexte, l'exclusion fait référence à l'insuffisance de ressources tant en termes monétaires qu'en termes d'accès aux services et équipements collectifs qui contribuent à la qualité de vie des personnes et des communautés. Cette communication mettra l'accent sur la lutte à l'exclusion avec des projets qui concernent la sécurité alimentaire.

La participation et l'action des comités de parents à travers l'évolution sociohistorique des maisons de naissance québécoises (résumé)

Roxanne Lorrain, Université de Montréal

Cette communication par affiche porte sur la participation des usagères dans les maisons de naissance du Québec. En analysant l'évolution sociohistorique des maisons de naissance, cette recherche s'intéresse au point de vue des femmes qui s'engagent dans les comités de parents. Cette recherche qualitative menée auprès de femmes membres de comités de parents (actuels et passés) permet de comprendre comment les groupes s'organisent et développent des moyens d'action concrets, novateurs, propres à leur réalité et pour leur collectivité respective. Cette communication par affiche propose de situer la problématique à l'étude en abordant les contextes historique, politique, juridique et institutionnel, ainsi qu'en présentant la pratique sage-femme. Les résultats de recherche, analysés selon un cadre conceptuel de la participation, permettent d'identifier le désir des femmes de s'engager dans une maternité respectée, pour elles-mêmes et leur collectivité ; de dégager une typologie des comités de parents et de leurs activités ; de cerner les défis rencontrés et les stratégies déployées par les usagères ; et, enfin, d'aborder leurs perspectives sur leur participation au sein des comités.

Je partage donc je suis. Les perspectives d'inclusion sociale par les nouveaux modèles de propriété partagée des résidences principales (résumé)

Olivier Palluault et Christophe Lossot, Ellyx – Générateur d'innovation sociale

Il n'y a pas tant une crise « du » logement qu'une crise « par » le logement, reposant sur le creusement des inégalités sociales entre les détenteurs de biens immobiliers d'une part, et ceux qui ne le sont pas et ne pourront jamais le devenir, d'autre part (Piketty, 2013). Cette dynamique prend racine dans la possibilité d'acquisition (ou non) d'un bien immobilier, et dépasse largement les seuls enjeux relatifs à l'habitat : elle est intimement liée aux problématiques de pouvoir d'achat, et se retrouve au cœur des processus sociaux d'inclusion et d'exclusion dans la société (Yché, 2011). À partir d'une théorisation de la crise liée au logement et d'une lecture critique des solutions issues de l'économie collaborative ou de l'économie sociale et solidaire (notamment sous la forme de l'habitat participatif), cet article présente les promesses d'une expérimentation en cours portant sur la propriété partagée des résidences principales. Au regard de trajectoires sociales spécifiques, cet article vise à montrer comment la propriété partagée pourrait utilement servir à des franges de la population (étudiants, « salariés pauvres » ou familles monoparentales...) pour recréer le logement comme espace de vie sociale et collective et comme levier économique pour sortir des nouvelles formes de précarité.

Le rôle de l'innovation sociale et des villes dans la lutte aux changements climatiques à l'ère post-Cop 21. Les stratégies et les pratiques de la société civile dans la mobilisation des autorités municipales et des parties prenantes dans la transition vers des villes neutres en carbone (résumé)

Joseph El-Khoury, Université de Montréal

Les villes occupent une position centrale et essentielles à la mise en actions des objectifs de l'Accord de Paris COP21 (Bulkeley, 2015), qui fixe l'objectif d'un monde neutre en carbone d'ici 2050 (Unfccc, 2015)¹. Le projet est une recherche participative au sein de la Coalition Climat Montréal², une organisation de la société civile regroupant plus de soixante groupes et communautés. Basé sur la théorie des Sustainability Transitions³, le projet de recherche consiste à identifier qui sont les acteurs impliqués dans la transition écologique à Montréal, quelles sont les caractéristiques de leurs relations de pouvoir multi-acteurs, comment ces relations de pouvoir évoluent, et comment le pouvoir et les acteurs sont encadrés et contestés à de nombreux niveaux de logiques institutionnelles (Avellino Et Wittmayer, 2016). Le défi est de mieux comprendre les tensions entre gouvernance démocratique et les changements radicaux jugés nécessaires à la transition, ou comment les nouveaux comportements sociaux et les nouvelles politiques luttent et rivalisent avec les « régimes » sociotechniques dominants qui existent déjà (Stirling, 2011). Le véritable potentiel des villes face aux changements climatiques n'est pas de se conformer aux cadres et aux modes de fonctionnement existants au sein des institutions internationales de la politique climatique, mais d'éclairer comment d'autres voies sont possibles (Bulkeley, 2015). La visée appliquée du projet de recherche est de contribuer à éclairer la pratique des initiatives citoyennes de transition à Montréal, dans le but de les rendre plus effectives (Markard, Raven et Truffer, 2012).

Gentrification socialement acceptable, une transformation urbaine négociée (résumé)

Leila Ghaffari, Université du Québec à Montréal

Dans cette affiche, nous allons montrer comment les acteurs d'innovation sociale luttent contre la gentrification dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et comment cela se manifeste dans les médias. Nous basons notre recherche sur la théorie de Hirschman (1970) sur la réaction des gens dans une situation insatisfaisante. Selon lui, dans une situation insatisfaisante, la communauté peut réagir dans deux manières ; elle peut se retirer de la situation (exit), ou bien elle peut prendre la parole (voice) pour l'articulation de son intérêt. La prise de parole est définie comme « toute tentative de changement, plutôt que d'échapper » (Hirschman, 1970: 30) à la situation défavorable. Il faut noter que le retrait (exit) peut devenir influant quand l'acteur qui se retire possède un pouvoir politique établi dans le quartier et sa sortie de la situation peut devenir couteuse pour les décideurs. L'acceptabilité sociale de la gentrification s'inscrit dans un processus de transformation sociale négociée ; et dans un contexte des contraintes budgétaires et des économies dirigées par le marché, l'acceptabilité sociale de la gentrification devient un enjeu important d'innovation sociale. Et les médias, en tant qu'agent de socialisation, dessinent le portrait de ses réactions sociales.

Le développement local par l'intervention culturelle. Le cas du Cinéma Beaubien à Rosemont (résumé)

Wilfredo Angulo Baudin, Université du Québec à Montréal

Cette communication portera sur le cas du Cinéma Beaubien (Rosemont), un projet culturel porté par une coalition d'organisations de la société civile en vue de favoriser la revitalisation d'un quartier qui a été affecté par la crise des années 1980. Ce cas nous permettra de mieux comprendre l'effet des projets culturels et créatifs sur les quartiers, lesquels sont mis en œuvre par des organisations locales où les organismes communautaires agissent comme des parties prenantes importantes en partenariat avec des acteurs sociaux, des instances publiques et l'entreprise privée. Notre recherche vise à montrer que les projets communautaires ancrés dans le secteur culturel créatif donnent à voir des nouvelles aspirations et font émerger des utopies qui mobilisent les citoyens qui deviennent ainsi des co-acteurs des transformations sociales de leur quartier. Ils s'inscrivent dans un modèle de développement où se conjuguent l'échelle locale et l'échelle métropolitaine et où se croisent la perspective sectorielle (la création) et la perspective territoriale (milieu de vie). La recherche essaye de donner une réponse à la question suivante : Dans quelle mesure les initiatives locales de nature culturelle et créative mises en œuvre par les acteurs locaux peuvent-elles favoriser le développement social et économique local et contribuer à mettre en place un cadre urbain approprié pour le « bien vivre » de l'ensemble de la communauté ? Les résultats de cette recherche apporteront une contribution importante afin de comprendre l'effet des projets ancrés dans les secteurs créatifs et culturels dans la reconstruction des collectivités locales brisées par la crise de la société industrielle. Dans cette opportunité, nous allons présenter les résultats de la recherche empirique réalisée sur le cas du Cinéma Beaubien.

La mise en œuvre des pratiques d'intervention communautaire au sein des organismes communautaires en déficience intellectuelle à Montréal dans le contexte actuel d'austérité (résumé)

Marlène Juvany, Université de Sherbrooke

De nos jours, en raison de la mise en œuvre de politiques d'austérité par le gouvernement du Québec, les pratiques d'intervention communautaire connaissent de profonds changements. Ce, tant en raison des besoins accrus des personnes vivant avec une déficience intellectuelle que des financements plus difficiles à obtenir par les organismes. Ainsi, notre projet de recherche vise à étudier et rendre compte des pratiques d'intervention communautaire de promotion de la participation et la reconnaissance sociales des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, réalisées par des intervenants d'organismes communautaires du champ de la déficience intellectuelle. L'étude porte une attention particulière à l'environnement social pouvant conditionner ces pratiques, environnement comprenant le milieu public, les organismes communautaires, et le contexte sociopolitique et économique. En cherchant à identifier comment et sous quelles formes se déploient les pratiques d'intervention communautaire, nous voulons aussi voir comment le nouveau contexte d'austérité prévalant influence ces pratiques. Notre objectif est, selon la perspective vécue des participants à l'étude, de voir et de comprendre comment, ces années-ci, évoluent les pratiques d'intervention communautaire visant la défense et la promotion de la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle, le tout selon une optique de lutte pour la reconnaissance des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Aux frontières de l'économie : territoire et valeur territoriale, des expérimentations à un nouveau modèle de création de valeur à partir d'une analyse des externalités

Muriel Maillefert, Lyon 3 et Isabelle Robert, Lille 2

On assiste depuis une petite dizaine d'années à une effervescence des recherches sur des formes renouvelées de création de richesse sur les territoires. Economie circulaire, écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, circuits courts sont autant de modèles qui sont mis en regard des formes économiques concurrentielles et territoriales. Ces formes sont analysées en fonction des ressources utilisées, notamment par rapport à la question de la transition énergétique. Notre approche vise plus précisément à identifier la potentialité pour ces modèles de créer de nouvelles valeurs par des processus d'innovation territorialisés co-construits et pérennes. Cette innovation répond aux caractéristiques proposées par Besançon et Chochoy (2014, p 5-6) qui s'inspirent des travaux du Crises : « le processus d'innovation sociale est territorialisé, il s'exprime au travers d'une gouvernance élargie et participative qui intègre les différents réseaux territoriaux, sans oublier les usagers ainsi que les salariés. Ceci se traduit par un modèle économique pluriel, autrement dit une hybridation des ressources (marchandes, redistributives, réciprocatrices) issue de la coopération d'acteurs diversifiés. L'innovation sociale peut également s'inscrire dans une « logique de service », proche de l'économie de la fonctionnalité », modèles auxquels nous ajoutons l'économie circulaire et l'écologie industrielle et territoriale. Ces "nouveaux modèles économiques"¹⁰² (NME) répertoriés comme tels par des instances officielles comme l'ADEME en France proposent, au-delà de pratiques productives plus ou moins renouvelées, des formes innovantes de création de valeur.

L'objectif de ce travail est d'identifier les liens entre le résultat attendu de ces modèles (la durabilité territoriale) et les leviers pour les atteindre (les externalités), à partir d'une analyse de quinze modèles économiques dans la région Hauts de France.

1. L'émergence de nouveaux modèles économiques dans un contexte de durabilité territoriale

Souvent adossés au courant de l'économie écologique (Jackson, 2009) ou associés à l'innovation responsable (Ingham, 2011), de nouveaux modèles économiques soutenable émergent depuis les années 2000. Ces modèles économiques également dénommés « *business models soutenables* » ont un point commun : le lien entre création de valeur et soutenabilité. Par opposition aux approches RSE dites utilitaristes ou opportunistes (Capron et Quairel, 2006), souvent définies en périphérie de

¹⁰² Répertoriés également comme modèles d'affaires ou business models dans la littérature.

l'activité de l'entreprise, l'intégration des enjeux de durabilité dans le modèle économique de l'entreprise est censée modifier en profondeur la vision et la stratégie de celle-ci (Bocken et al, 2014 ; Boons et Lüdeke-Freund, 2013, Strubbs et Cocklin, 2008). Par une action collective et collaborative singulière, ces modèles ont pour objectifs à la fois de réduire les externalités sociales et environnementales négatives et d'accroître les externalités positives dans ces mêmes domaines. Dans cette dynamique, de nouvelles matrices et typologies de NME dits soutenables ont vu le jour visant à créer une valeur partagée (Porter et Kramer, 2011), une valeur client-élargie (Lüdeke-Freund, 2010) ou une valeur sociétale (Ingham, 2011). Ces NME soutenables construits dans une logique de triple bottom line (Elkington, 1997) reposent sur des innovations technologiques, sociales ou organisationnelles visant à réduire l'empreinte écologique des produits et services, faisant référence au système industriel en boucles fermées, au modèle serviciel basé sur la vente d'un usage ou sur une approche circuit court ...) (Bocken et al, 2014)

Nous nous intéressons à la potentialité, pour ces modèles de s'inscrire dans les attendus de la durabilité territoriale (croissance économique alternative, développement social et limitation des impacts environnementaux) si possible forte (c'est-à-dire comprenant une dimension de co-construction élevée, promouvant par exemple des formes de capabilité territoriale) (Buclet, 2015). Dans cette perspective, l'ancrage territorial devient une caractéristique endogène du projet.

Les travaux sur le territoire et sa construction sont maintenant largement développés autour de la question des ressources, de leur activation ou de leur spécification (Pecqueur, 2009 ; 2014). Parallèlement, de nombreux travaux autour des coordinations, de la proximité (Torre et Beuret, 2012) et de l'action collective (Herbert et al., 2009) mettent l'accent sur les acteurs et la question de la construction d'un projet dans cette démarche territoriale. Le territoire est ainsi considéré comme un construit d'acteurs autour d'un projet de développement, dont les composantes sont à chaque fois singulières (Maillefert et Schalchli, 2010).

Laganier et al. (2002) proposent de définir le territoire par trois dimensions : identitaire, matérielle et organisationnelle. Les nouveaux modèles économiques interpellent chacune de ces dimensions dans leur manière de « faire territoire ».

Inscrire la durabilité dans le territoire suppose souvent de répondre à un enjeu antérieur de non durabilité. C'est le cas dans la Région Hauts-de-France avec la question du déclin industriel qui a laissé une situation économique dégradée et un environnement très pollué (Zuindeau, ed, 2010). Le projet de durabilité qui nous intéresse s'inscrit dans la lignée des efforts pour redévelopper le territoire. S'il est circonscrit autour des modèles économiques soutenables, il n'en reste pas moins difficile à définir. Il convient ainsi de mieux expliciter les attendus de cette durabilité territoriale.

En premier lieu, la durabilité territoriale est vue comme une déclinaison du développement durable à l'échelle des territoires (Laganier et al., 2002). La notion de développement durable étant elle-même floue et considérée comme un « concept normatif sans normes » (Theys, 2002), c'est dans l'opérationnalisation que vont se construire les différentes figures de la durabilité. Notre approche vise à proposer des pistes pour encadrer la compréhension de la durabilité territoriale, et en déduire des critères d'application à travers une méthodologie. La démarche n'est donc pas celle d'une inscription territoriale de critères nationaux de durabilité (Cardebat et Sionneau, 2012), mais bien d'une démarche de construction de la durabilité à l'échelle territoriale. En second lieu, notre idée est de dépasser la démarche courante centrée sur les effets positifs des démarches territoriales : ancrage, création d'emplois par exemple (Courlet et Pecqueur, 2013). D'où la nécessité de proposer une définition originale et idéale-typique de la durabilité territoriale, qui sera confrontée aux expérimentations réelles. Parler de durabilité territoriale nécessite d'élargir le champ d'analyse pour couvrir l'ensemble des richesses locales que les démarches autour des NME peuvent contribuer à développer, dans une logique processuelle : ancrage des activités économiques pour répondre aux besoins des habitants, structuration de filières de proximité, qualité des emplois créés....

Au-delà de la création d'une nouvelle activité, les démarches des NME portent un enjeu de pérennisation : la durabilité territoriale demande que les entreprises soient dotées d'une capacité à faire face aux risques et aléas productifs. Cela peut être rendu possible par la construction collective de ressources matérielles et immatérielles autour du projet productif et/ou territorial. Ceci implique une modification profonde des comportements et des modes de faire qui met en avant la question des acteurs, des usages et des coopérations. Les acteurs, les réseaux et leur gouvernance deviennent ainsi le centre névralgique des démarches.

Deux éléments apparaissent ici fondamentaux dans la construction de la durabilité territoriale (Boyer et al., 2016) :

- La capacité, grâce à l'action collective, pour les acteurs, à définir et faire vivre un projet de développement pérenne et viable qui concilie la dimension de mise en valeur durable et la dimension d'équité. La mise en commun de ressources permet la co-construction d'une capacité territoriale autour de réseaux, de filières, de valeurs (Buclet, 2015, Boyer et al., 2016).
- La dimension territoriale doit également tenir compte d'une potentialité de réversibilité du modèle. Cette propriété concerne sa capacité à évoluer et à faire face à différents risques ou chocs en fonction des ressources activables par le territoire (connaissances communes, innovations, complémentarité

des compétences...). Partagées et enrichies, elles constituent un patrimoine commun pour les acteurs. Cette propriété des NME leur permet, contrairement aux modèles antérieurs de conserver une capacité d'évolution face aux transformations du besoin ou du projet.

Le support de la durabilité est l'émergence et la valorisation d'externalités territoriales. Elles se structurent autour de différentes variables : leur nature (économique, sociale, environnementale), leur origine (relationnelle, ressourcielle, cognitive..), leur mode d'émergence et de captation. Les externalités qui nous intéressent ne sont pas nécessairement celles déjà répertoriées par la littérature. Elles concernent des domaines plutôt sociaux, sont co-construites dans l'action collective et s'organisent souvent, mais pas exclusivement autour de biens communs, non totalement appropriables par les entreprises, les acteurs publics ou les usagers (Maillefert et Robert, 2014). Ces externalités vont être identifiées à travers des études de cas sur le territoire Hauts de France. Une des difficultés du travail consiste alors à les classer, pour ensuite comprendre la manière dont elles produisent une nouvelle valeur pour les entreprises ou le territoire à travers l'action collective.

2. Contexte et méthodologie

Cette recherche s'inscrit dans un contexte territorial singulier tant au niveau économique, patrimonial, que culturel. La région « Hauts de France »¹⁰³ et plus particulièrement les départements du Nord et du Pas de Calais ont connu de nombreux bouleversements économiques occasionnés par deux grandes révolutions industrielles : celle du charbon et son corollaire l'industrie sidérurgique et celle de l'industrie textile. Bien que les maux de cette ère industrielle soient particulièrement présents sur ce territoire, un véritable tournant durant la décennie 80 s'opère dans la nature des politiques publiques afin de se libérer des séquelles du passé mais surtout afin de développer de nouvelles activités tournées vers l'avenir. Ce virage a été initié sous le prisme du développement durable.

Initialement basées sur des politiques incitatives à l'égard des entreprises et d'attraction territoriale classique, les politiques publiques environnementales ont connu une véritable mutation en se dotant de dispositifs régionaux transversaux dans les années 90 visant à modifier en profondeur le comportement des acteurs (Maillefert, 2009). La Région Nord Pas de Calais devient alors un véritable lieu d'expérimentations diverses en matière environnementale. En 2012, une nouvelle étape est franchie dans les politiques publiques sous l'égide de la Région Nord Pas de Calais et de la Chambre de Commerce et d'industrie avec l'ambition d'adapter la vision de Jeremy Rifkin (2011), « la troisième

¹⁰³ La région « Hauts de France », dénommée auparavant Nord Pas de Calais, est issue d'une fusion entre les régions Nord Pas de Calais et Picardie, créée par la réforme territoriale de 2014.

révolution industrielle » aux enjeux du territoire et de déployer un modèle de développement industriel soutenable. Matérialisée par la publication d'un Master Plan et par son appellation porteuse « Rev3 », cette politique publique reprend l'idée avancée par Jeremy Rifkin (2011) selon laquelle la troisième révolution industrielle découlera d'une synergie entre l'essor des énergies renouvelables et la diffusion des nouvelles technologies d'information et de communication numérique.

Basée sur une méthodologie dite des « récits de vie » ou d'entretiens narratifs (Bah et al, 2015), notre recherche se centre sur les chefs d'entreprise qui ont initié une modification disruptive de leur modèle économique et ont opté pour un modèle économique soutenable incarné par l'économie de la fonctionnalité, l'économie circulaire, l'écologie industrielle ou une approche circuit-court. Elle se couple à des récits autobiographiques et des entretiens qualitatifs classiques menés auprès des parties prenantes appartenant à l'éco-système des entreprises. Quinze récits de vie ont été collectés auprès de chefs d'entreprise dans des secteurs d'activité distincts (alimentation, emballage, énergie, cartonnerie...) ainsi que vingt entretiens qualitatifs auprès de leurs parties prenantes. Souvent menée auprès individus, la méthode des récits de vie a également été expérimentée auprès d'artisans, de chefs d'entreprises,... visant à analyser le sens des pratiques et des processus sociaux (Bertaux, 1980). Ces interviews auprès des parties prenantes ont été menées soit de façon classique, soit sous format narratif. Pour appréhender le lien entre NME et durabilité territoriale, nous avons choisi de procéder par des entretiens narratifs longs (McCracken, 1988) d'une durée moyenne de 2h à 3h. Ces entretiens ont été menés entre juillet 2016 et février 2017. Ils ont permis d'identifier les externalités et de montrer les trajectoires de passage entre l'entreprise et le territoire.

3. La genèse d'externalités territoriales

La notion d'externalité a été popularisée dans la littérature économique par la question de la pollution des entreprises à travers les travaux de Pigou (1920). Les économistes désignent par « externalité » des bénéfices ou des coûts générés par une activité de production ou de consommation d'un agent économique qui affectent le bien-être d'agents économiques tiers sans que ces derniers soient contraints de payer ou de recevoir un dédommagement. Par définition, ces externalités sont « hors marché » car elles ne sont pas reflétées par les prix du marché. Les agents économiques concernées peuvent être à la fois des individus (consommateurs, salariés, riverains) ou des organisations (entreprises, collectivités territoriales, associations...). L'étude des externalités est également liée à la question des biens collectifs dont Samuelson (1954) a dressé une typologie de référence. Il différencie en effet, les biens selon le croisement de deux propriétés : la rivalité et l'exclusion. Aux cas polaires (privé et collectifs) s'ajoutent des cas plus difficiles à identifier dont les biens communs (non exclusifs

mais rivaux) dont l'analyse fondatrice mais controversée a été proposée par Hardin (1968). Notre intuition est qu'il existe une potentialité d'étendre la notion d'activation (Pecqueur, 2014) à ces biens communs, qui sont territorialisés. A la différence de la littérature sur les externalités, focalisées sur leurs effets négatifs, nous nous concentrerons dans cet article sur l'identification des externalités positives générés par ces NME soutenables.

Notre recherche fait ressortir une grande variété d'externalités positives issues des modèles économiques soutenables (qui visent originellement à réduire leur impact environnemental) (C.f tableau 1). Tout d'abord et classiquement, nous retrouvons les externalités dites sociales, qui ont pour objectifs d'améliorer le bien-être des individus au sein de l'entreprise: ces externalités peuvent être internes à l'entreprise ou externes. On entend par interne des externalités classiquement étudiés dans une approche RSE reposant sur des critères sociaux tels que la formation, l'employabilité, le bien-être au travail, la diversité, la non-discrimination (insertion de personnes en difficulté, handicapés)... Ces externalités sont généralement bien répertoriées dans les méthodologies RSE (Gouiran, 2012 ; Essid et Berland, 2013) mais également dans les travaux plus spécifiques sur l'analyse du cycle de vie sociale (Falque et al, 2013). Ainsi, dans les récits de vie des chefs d'entreprises, bien-être, collaboration des salariés, décision collective sont souvent associés à la culture de l'entreprise ancrée dans des enjeux de durabilité. Outre cette orientation des entreprises vers un management collaboratif, la grande majorité des cas étudiés se focalise sur l'insertion de personnes fragilisés sur le marché du travail (handicapés, bénéficiaires des dispositifs de l'école de la seconde chance, seniors, migrants...).

On répertorie également des externalités socio-spatiales économiques ou sociétales, en lien direct avec le bien être territorial incarnées par la contribution de l'entreprise à la création d'emplois locaux par exemple. Outre ces externalités classiques, des externalités centrées sur la qualité de vie ont été identifiées. Elles peuvent être catégorisées selon les sphères fonctionnelles qu'elles affectent (habitat, santé, alimentation...) et renvoient à la notion de « solutions contribuant à prendre en charge des enjeux de développement territorial durable en matière d'habiter, de mobilité, d'alimentation, de santé » (Gaglio et al, 2011 ; Club Economie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC)¹⁰⁴.

Ces externalités sociétales peuvent également cibler des personnes fragiles et visent à réduire des inégalités socio-spatiales (avec pour objectif par exemple le maintien des personnes âgées à domicile, la lutte contre la précarité énergétique, l'accès pour des personnes défavorisées à de nouveaux biens ou services plus écologiques.

¹⁰⁴ <https://www.club-economie-fonctionnalite.fr/>

On observe également l'émergence de nombreuses externalités contribuant à créer des liens sociaux et plus globalement à développer la cohésion sociale sur le territoire. Par exemple, un des chefs d'entreprise interrogés souhaitait que son magasin biologique, orienté circuits courts, devienne une sorte de « tiers lieu », un lieu de rencontre, d'animation et d'échanges entre citoyens et associations. Des externalités de patrimonialisation ressortent également des entretiens, avec pour objectif une volonté des chefs d'entreprise et des parties prenantes de participer pleinement à la valorisation du paysage, du patrimoine, de la culture locale voire à contribuer à développer un imaginaire collectif de la région.

On repère une troisième catégorie d'externalités que l'on qualifie d'externalités relationnelles. Ces externalités peuvent être scindées en trois sous-groupes : les externalités informationnelles ou de connaissance, les externalités éducatives et les externalités de coopération et de solidarité entre acteurs. Les premières sont de même nature que celles identifiées dans la littérature économique sur l'innovation ou l'économie du savoir (D'Aspremont et Jacquemin, 1988; Bouchez, 2014). Ces externalités informationnelles issues des acteurs économiques, associatifs ou institutionnels permettent par un phénomène de pollinisation de diffuser les bonnes pratiques en matière de durabilité et de transmettre à la fois de nouvelles techniques de production, organisationnelle ou d'apprentissage. Ainsi, par exemple, la constitution d'un club d'entreprises orienté économie de la fonctionnalité (Club Noé) permet une diffusion rapide des connaissances, relayée par des acteurs institutionnels, ce qui conduit les entreprises à s'interroger sur la façon dont elles appréhendent les besoins sociaux de leurs clients.

Nous avons également identifié des externalités dites éducatives, de nature informationnelle mais formellement orientées client ou consommateur. Dans ces MNE étudiés, la dimension éducative est fortement prégnante. Les exemples sont multiples : éducation au recyclage (par le réapprentissage de la consigne), à la biodiversité (via l'implantation de ruches sur le site des entreprises), à la santé (par la promotion de produits alimentaires frais et de saison), éducation culturelle par la diversité des lieux de distribution choisis....

Dans le registre des externalités informationnelles, on recense également des externalités de coopération et de solidarité qui se caractérisent par la mise en commun de ressources ou de compétences entre entreprises partageant des valeurs communes et portées par les mêmes enjeux de durabilité. Ces externalités ne peuvent être assimilées aux externalités classiques de réseau recensées dans la littérature car elles dépassent le seul intérêt économique des entreprises. Elles se traduisent dans nos études de cas par la construction par exemple d'un réseau de « jeunes pousses » dont l'ambition est de s'apporter mutuellement savoirs et expériences dans le domaine de la durabilité.

Les dernières externalités recensées sont des externalités environnementales positives issues des NME et non voulues originellement. L'exemple de l'entreprise Poccheco traduit parfaitement ce type d'externalités. Entreprise centrée sur l'économie circulaire, elle a développé un verger conservatoire, de maraude, destiné aux habitants et impulsé toute une réflexion sur la biodiversité dans la région.

Tableau 1 : Typologies des externalités territoriales

Externalités sociales	Externalités socio-spaciales économiques ou sociétales					Externalités relationnelles			Externalités environnementales
Externalités centrées sur la formation, l'employabilité, le bien-être au travail, la diversité...	Externalités socio-économiques (emplois locaux)	Externalités centrées sur des sphères fonctionnelles (Habitat, santé, mobilité, alimentation ...)	Externalités visant à réduire les inégalités sociales	Externalités de cohésion sociale	Externalités de patrimonialisation	Externalités informationnelles	Externalités éducatives (consommateur et/ou citoyen)	Externalités de coopération, de solidarité	Externalités environnementales positives : contribution à la biodiversité

Sources : Auteurs

En somme, l'ensemble de ces externalités recensées permettent d'appréhender la notion de capacité territoriale. Elles émanent originellement de l'action des entreprises mais sont révélées grâce à une action collective hybride. Certaines de ces actions collectives vont ainsi engendrer une nouvelle valeur, qui relève d'une capacité territoriale ou capacité collective prenant en compte la soutenabilité (Buclet, 2015). Il convient ainsi de mieux appréhender la nature de l'action collective conduisant à la formation de cette capacité.

4. Des externalités généralement révélées par une convergence entre le projet entrepreneurial et la dynamique territoriale institutionnalisée, portée par des acteurs hétérogènes

Les externalités positives créées par les entreprises sont identifiées, dans la majorité des cas étudiés, lorsque le projet de l'entreprise coïncide avec une dynamique territoriale allant dans le même sens. Mais ce n'est pas toujours le cas lorsque les projets entrepreneuriaux se tiennent à l'écart, voire se déploient contre des dynamiques collectives existantes.

Un cas emblématique concerne une question directement territorialisée : la précarité énergétique. L'action collective se construit alors en s'appuyant sur les dispositifs existants (par exemple des aides financières), et le réseau personnel de l'entreprise sert de relais pour le développement de l'action. Les externalités sont activées par les proximités institutionnelles (Torre, 2014). Dans un autre cas, comme celui de la construction d'une filière énergétique autour de la récupération d'huiles usagées, l'appui se situe du côté des réseaux institutionnels locaux et économiques : centres de recherche (Université) ou

fournisseurs d'huiles. L'appui sur le réseau territorial est plus fragile car l'équilibre économique dépend de chaque maillon de la chaîne de valeur, dont la logique n'est pas territoriale mais économique. Il y a un mélange de proximité institutionnelle (réseaux territoriaux) et organisationnelle (à l'intérieur de la filière). Enfin, il peut exister des cas dans lequel le projet entrepreneurial se construit à côté, voire contre les réseaux existants, même si le projet rencontre une question d'intérêt territorial (par exemple le développement de circuits courts). L'action collective est alors contrainte de reconstruire des liens nouveaux avec ce projet territorial dans ce cas, par les acteurs productifs mobilisés et les clients qui adhèrent au projet.

Les externalités s'appuient également sur des relations spécifiques entre les acteurs, qui supposent une hybridation des logiques d'action collective et la mobilisation de nouvelles ressources comme par exemple l'activation de ressources territoriales immatérielles relevant de la sphère économique, sociale et environnementale. Les attentes des différentes parties-prenantes vont ainsi s'hybrider pour former le processus d'activation qui va conduire à la production du bien ou du service. Le bien ne peut se réaliser que lorsque les parties prenantes adhèrent au projet et la pérennisation dépend de manière conjointe de l'acceptation par les destinataires de la proposition de valeur (que l'on peut symboliser à travers la notion de prix ou de qualité des produits et des services proposés) et l'acceptation par l'organisation de l'évolution du modèle économique (cette évolution peut impliquer une prise de risque importante pour cette organisation).

A chaque fois, le bien support de la nouvelle valeur est ainsi co-produit et co-utilisé/réparti par les différents acteurs que sont les entreprises, les ménages, les habitants et les acteurs publics, avec des degrés différents d'intégration avec un projet territorial. Cette mise en valeur spécifique à partir d'une co-construction de l'offre et de la demande a des caractéristiques différentes du modèle traditionnel : outre la dimension temporelle et l'ancrage territorial, la pérennité du modèle dépend en premier lieu de l'équilibre entre les différents ingrédients du modèle de co-création de valeur.

Conclusion

Les NME que nous étudions portent en germe l'émergence d'un nouveau modèle de développement par des formes d'action collective hybrides menées par des acteurs hétérogènes. Centrées autour de la réponse à un besoin territorial non satisfait (mais pouvant être considéré comme une action opportuniste de la part des entreprises), ces actions offrent la potentialité d'un renouvellement fondamental de la création de valeur sur un territoire.

Le modèle repose principalement sur la révélation/captation d'externalités non plus seulement économiques ou environnementales, mais sociales et sociétales. Ces externalités révélées produisent elles-mêmes, par une action collective hybride, une capacité territoriale. La pérennisation du modèle va dépendre de la compatibilité entre la valeur pour l'entreprise (dont la valeur économique, mais aussi qui correspond aux attentes des salariés) et la valeur pour le territoire (y compris dans le cas où les acteurs initiaux du territoire ne soutiennent pas le projet).

Références

- Bah, T., Ndione, L. C. et A. Tiercelin (2015). *Les récits de vie en sciences de gestion: orientations épistémologiques et méthodologiques*. EMS.
- Bertaux, D. (1980). L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, p.197-225.
- Besançon E., et N. Chochoy (2014). « Les Marqueurs d'Innovation sociale : un exemple de recherche partenariale contribuant à l'amorce de trajectoires nouvelles d'innovation », 4ème Colloque international du CRISES, *La transformation sociale par l'innovation sociale* Université du Québec à Montréal, Canada 3 et 4 avril 2014. Bocken, N.M.P, Short, S.W., Rana, P., Eva, S.S. (2014). «A literature and practice review to develop sustainable business model archetypes», *Journal of Cleaner production* 65, pp 42-56
- Boons, F. et F. Lüdeke-Freund (2013). «Business models for sustainable innovation: state-of-the-art and steps towards a research agenda», *Journal of Cleaner production* 45, p. 9-19
- Bouchez, J. P. (2014). « Autour de «l'économie du savoir»: ses composantes, ses dynamiques et ses enjeux. *Savoirs* », (1), p. 9-45.
- Boyer, N., Buclet, N., Brulot, M., Lavoisy, P. et M. Maillefert (2016). « réflexion sur la durabilité territoriale ». Projet OREE Elipse, mimeo.
- Buclet N. (dir). (2015). *Essai d'écologie territoriale*. L'exemple d'Aussois en Savoie. CNRS Editions.
- Capron, M. et F. Quairel (2006). « Evaluer les stratégies de développement durable des entreprises : l'utopie mobilisatrice de la performance globale », *Revue de l'organisation responsable*, Vol 1, p 5-17.
- Cardebat, J. M., et B. Sionneau (2012). « Quelle évaluation de la durabilité des territoires: enjeux et pistes de proposition ». *Marché et organisations*, (2), p 21-52.
- Courlet C., et B. Pecqueur. (2013). *Economie territoriale*. PUG, 142 p.
- Elkington, J. (1997), *Cannibals with Forks: the TBL of the 21st century Business*: Oxford, Capstone.
- Hardin G., (1968), "The Tragedy of the Commons" , *Science* 13, , vol. 162, Issue 3859, p. 1243-1248.

- D'Aspremont, C., et A. Jacquemin (1988). "Cooperative and non cooperative R & D in duopoly with spillovers". *The American Economic Review*, 78(5), p. 1133-1137.
- Essid, M., et N Berland (2013). « Les indicateurs de la RSE dans les entreprises françaises. La complexité responsable », *Revue française de gestion*, 39(234), p. 27-41.
- Falque, A., Feschet, P., Garrabé, M., Gillet, C., Lagarde, V., & Loeillet, D. (2013). *ACV sociales: Effets socio-économiques des chaînes de valeurs*. Fruitrop Thema, CIRAD.
- Gaglio, G., Lauriol, J., & Du Tertre, C. (2011). *L'économie de la fonctionnalité: une voie nouvelle vers un développement durable?* (p. 198). Éditions Octares
- Gouiran, M. (2012). *Les indicateurs clés de la RSE et du développement durable*, AFNOR éditions
- Herbert, V., Maillefert, M., Petit, O., et B. Zuindeau (2009), « Risque environnemental et action collective : l'exemple de la gestion du risque d'érosion à Wissant (Côte d'Opale) », *Vertigo*, vol. 9, n° 3, décembre, URL : <http://vertigo.revues.org/9303>
- Ingham, M. (2011). *Vers une innovation responsable, Pour une vraie responsabilité sociétale*, Paris, De Boeck.
- Jackson, T. (2009). *Prosperity Without Growth: Economics for a Finite Planet*, Earthscan
- Laganier, R., Villalba, B., et B. Zuindeau (2002). « Le développement durable face au territoire: éléments pour une recherche pluridisciplinaire. » *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 1).
- Ludeke-Freud, F. (2010). « Towards a conceptual framework of business models for sustainability », *ERSCP-EMU Conference*, Delft, The Netherlands: 1-28
- McCracken, G. (1988). *The long interview* (Vol. 13). Sage.
- Maillefert, M. (2009). « Action collective territoriale et modèles de développement régionaux: Le cas de trois sites de la région nord-pas de calais ». *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 9(2).
- Maillefert M, Schalchli P., (2010), « Prérequis pour la construction d'une méthodologie pour l'implantation d'une démarche d'écologie industrielle à l'échelle d'un espace territorial », dans Maillefert M, Petit O, Rousseau S (dirs.), *Ressources, Patrimoine, territoires et développement durable*, Peter Lang, Ecopolis, 281 p.
- Maillefert, M. et Robert I. (2014). « Coopération et construction des territoires : quels leviers communs autour de l'écologie industrielle et de l'économie de la fonctionnalité ? », *Colloque Coleit*, Troyes, 9-10 oct.
- Pecqueur B. (2009). « La ressource territoriale comme nouvel atout des stratégies de développement économique territorial », *séminaire CERTU*, 9 avril.
- Pecqueur B. (2014). « Esquisse d'une géographie économique territoriale », *L'Espace géographique*, vol 3, 43, p.198-214.

- Pigou A.C., (1920). *The Economics of welfare*, <http://www.econlib.org/index.html>
- Samuelson P.,A. (1954) , « The Pure Theory of Public Expenditure », *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 36, No. 4., Nov., p. 387-389.
- Porter, M.E. et Kramer, M.R. (2011), «Creating Shared Value». *Harvard Business Review* 89, 1-2, p.1-17
- Rifkin, J. (2012). *La troisième révolution industrielle: comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*. Editions Les liens qui libèrent.
- Stubbs, W et Cocklin, C. (2008), «Conceptualizing a "Sustainability Business Model"», *Organization Environment* 21, 63, p. 103-127
- Theys, J. (2002). L'approche territoriale du " développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 1).
- Torre A ., et J-E Beuret (2012). *Proximités territoriales*, Economica, Anthropos.
- Torre, A. (2014). « Relations de proximité et comportements d'innovation des entreprises des clusters. » *Revue française de gestion*, (5), p. 49-80.
- Zuindeau B., ed, (2010), « *Développement durable et territoire* », Presses universitaires du septentrion.

Des émergences à la reconnaissance : itinéraires et facteurs clés de pratiques innovantes en contexte de précarité (résumé)

Sambou Ndiaye, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

La présente communication présente quelques résultats du concours national sur les pratiques innovantes en développement local¹⁰⁵ en vue de retracer l'itinéraire et les éléments à la fois récurrents et singuliers ressortis des trajectoires d'innovation en contexte de précarité mais également de transition.

La première expérience analyse l'aire communautaire protégée (ACP) de Sindia (région de Thiès) qui couvre 19 villages. Les femmes de ce territoire confronté à la pauvreté et à la déforestation, se sont mobilisées avec l'appui d'une ONG et des services de l'Etat dans cette initiative qui cherche à combiner gestion durable des ressources, promotion du genre et économie solidaire. L'ACP forme une superficie de 54 ha regroupant 18 pépinières villageoises et une pépinière centrale. Elle permet à 1325 femmes issues de 19 groupements d'avoir accès à la propriété foncière et améliorer sensiblement leurs revenus à travers la production et la commercialisation de dérivés des produits forestiers. Toutefois, la viabilité des ACP reste compromise du fait de la forte pression foncière dans la zone résultant de l'implantation de grands projets de l'État et d'entreprises minières, mais également de la faiblesse des revenus tirés (expressive de la difficile conciliation entre défis environnementaux et exigences de survie).

L'expérience de l'union interprofessionnelle des agro-pasteurs de l'arrondissement de Rao (UIAPR) permet d'analyser le passage d'une micro entreprise familiale agropastorale à l'entrepreneuriat communautaire mobilisé autour du développement territorial. L'expérience démarre en 1989 à Guélakh, un village proche de Saint-Louis au cœur des problématiques d'exode rural, de paupérisation et de vulnérabilité. Vingt-cinq ans plus tard, l'évolution de la forme organisationnelle débouche sur l'élargissement du territoire d'intervention, du membership et des domaines d'intervention. Actuellement l'Union mobilise 145 riziculteurs, 137 agro-éleveurs, 113 femmes transformatrices et 60 pêcheurs. Ses principales activités traversent l'éducation (du pré scolaire au lycée et à la formation professionnelle) et l'économie (40ha rizicoles, 13 fermes d'élevage intensif, aviculture, horticulture, transformation de fruits, de légumes et de produits laitiers). Les innovations organisationnelles, économiques, techniques et sociales ont pu être réalisées grâce à une conjonction de facteurs multiples : l'intégration de l'agriculture et de l'élevage, la démarche de soutien à l'autonomisation socio-économique en lieu et place d'un simple appui financier, la

¹⁰⁵ Organisé en 2014-2015 par l'Etat sénégalais avec l'appui de la coopération italienne, il concernait les organisations communautaires et les collectivités locales.

conciliation entre biens commun, public et privé, l'approche inclusive et auto gérée, l'ancrage territorial marqué et le partage d'un idéal commun, le leadership sobre et humble. Toutefois, de réelles menaces subsistent telles : la concurrence de l'agrobusiness, le faible soutien de la collectivité locale, la dispersion des activités en décalage avec les capacités humaines, techniques et financières de l'union, le conflit de positionnement entre les nouveaux membres et la micro entreprise familiale initiatrice.

La troisième expérience concerne une innovation portée par des collectivités locales autour de la valorisation du bas fond de Ndinderleng qui a subi au fil du temps une forte dégradation liée à la pression des terres de culture, aux feux de brousse et à la surexploitation des ressources. L'initiative est portée par un comité de gestion mis en place par la commune de Keur Samba Gueye (région de Fatik) en relation avec les territoires environnants (22 villages) avec l'appui de l'USAID et de l'Etat. Cette initiative a permis de régénérer 500 ha de terres pour la culture du riz et le maraichage en contre saison, en plus de la réserve naturelle communautaire. Cette pratique a pu prospérer du fait entre autres de l'existence d'une convention locale qui a facilité une gestion concertée des usages du bas-fond entre ses différents utilisateurs (éleveurs transhumants, résidents, apiculteurs, pêcheurs, artisans, chasseurs, tradipraticiens) et de la mise en place d'un comité de gestion inter villageois autour d'une exploitation économiquement rentable et écologiquement rationnelle du bas fond. La solidité de la dynamique organisationnelle, la faiblesse en équipements et en matériels agricoles, l'appropriation sociale de la convention locale constituent les défis qui interpellent cette innovation institutionnelle, organisationnelle, économique et sociale.

Si certaines initiatives restent dans une attitude d'adaptation aux contraintes, d'autres développent leur capacité de résilience en transformant les contraintes en opportunités socio-économiques. Il reste à signaler que dans la plupart des cas, une débauche d'énergie est constatée dans les expériences locales mais avec des résultats perceptibles que sur le moyen et long terme dans un contexte de précarité. L'enjeu de l'efficacité, de l'autonomisation et de la pérennisation des initiatives innovantes reste un défi de taille. De même, les contraintes de viabilité, de sénilité précoce, de vulnérabilité à la présence d'un partenaire technique et financier, de gouvernance organisationnelle, de faible appui des pouvoirs publics n'aident pas beaucoup à entretenir la mobilisation sociale. Enfin, du point de vue épistémologique, la recherche en sciences sociales en Afrique rencontre de grands trous noirs en vue de la saisie de l'intelligibilité intrinsèque de ces pratiques innovantes du fait du décalage entre le cadre de référence de ces dernières et les outils de collecte et d'analyse de données

La contribution des innovations sociales au développement territorial d'un milieu rural fortement dévitalisé: le cas du JAL au Bas-Saint-Laurent (Québec) (résumé).

Majella Simard, Université de Moncton

En raison de l'ampleur exceptionnelle que ce mouvement social a suscitée au tournant des années 1970, le JAL est intimement lié à l'histoire du développement régional au Québec. S'inscrivant dans le cadre des Opérations-Dignité, ce mouvement est issu d'initiatives prises par des leaders locaux ayant conduit au regroupement de trois municipalités (St-Juste-du-Lac/Lots-Renversés, Auclair et Lejeune) considérées comme «marginales» sur le plan socio-économique et, par conséquent, condamnées à la fermeture. L'un des objectifs poursuivis consistait à élaborer un plan d'action visant à donner un second souffle aux activités relevant de l'industrie forestière dans la perspective d'un aménagement intégré des ressources (forêt, agriculture, tourisme, artisanat, formation professionnelle) et adoptant les principes du développement communautaire. Il s'en est suivi l'émergence de nombreuses innovations sociales dont la plupart relevaient de l'économie sociale et, plus particulièrement, du mouvement coopératif. Comment ces innovations sociales ont-elles évolué avec le temps? Dans quels domaines d'activité et types d'économie les retrouve-t-on? Sont-elles porteuses de développement territorial? Telles sont les principales questions auxquelles nous tenterons de répondre dans le cadre de cette communication dont l'objectif consiste, d'une part, à effectuer une recension des innovations sociales qui ont vu le jour dans les trois localités du JAL au cours de la période 1971-2015 et, d'autre part, à évaluer leur contribution en matière de développement territorial.

Notre cadre conceptuel repose sur les notions d'innovations sociales et de développement territorial que nous mettrons en exergue avec le modèle de renforcement des capacités. Notre corpus s'appuie sur 518 innovations sociales que nous avons répertoriées à partir d'une recension de journaux entre le 1^{er} janvier 1971 et le 31 décembre 2015. L'analyse est aussi menée sous l'angle des représentations sociales des acteurs dont les propos ont été recueillis dans le cadre de dix entrevues semi-dirigées.

Parce que les différents projets qui ont émané à l'époque du JAL visaient à répondre à des besoins que ni le marché ni l'État ne permettaient de combler, ces initiatives peuvent être considérées, à bien des égards, comme des innovations sociales. Particulièrement nombreuses au cours de la période 1981-1990, celles-ci étaient issues de plusieurs sphères de l'activité humaine et ayant l'économie sociale comme point d'ancrage. Si aujourd'hui, ces innovations semblent plus diversifiées, leur portée apparaît toutefois beaucoup plus limitée, celles-ci gravitant surtout autour des services à la personne, le récréotourisme et la culture. Eu égard au dépouillement que nous avons effectué, des secteurs comme la transformation des ressources, la foresterie et le développement communautaire afficheraient,

depuis les 20 dernières années, une diminution notable du nombre d'innovations. Sans être complètement absente du paysage socio-économique, l'économie sociale semble avoir exercé un rôle plus marginal dans le cas de Lots-Renversés. St-Juste-du-Lac s'est démarqué quant au nombre d'innovations que nous avons relevées alors qu'Auclair se distingue sur le plan de leur diversité. À l'inverse, elles se sont avérées moins nombreuses à Lejeune et à Lots-Renversés, les efforts de développement étant davantage tournés vers le secteur industriel. Mais dans tous les cas, aucune innovation n'a permis d'inverser le processus de dévitalisation rurale auquel le JAL est assujetti depuis près de 50 ans.

Les territoires forestiers patrimoines mondiaux naturels : entre confinement et émergence des marges. Réflexion à partir du cas des communautés rurales et autochtones riveraines à la réserve forestière du Dja au Cameroun.

Fernanda Abanda, UQO

Résumé - Cette contribution porte sur la capacité des marges et confins à créer de nouveaux arrangements spatiaux et institutionnels au détriment du centre lorsqu'elles font face à des politiques de gestion des ressources territoriales imposées du haut. Elle s'intéresse particulièrement au potentiel innovant des communautés à travers l'exemple des actions mises en place par les communautés locales et autochtones du Dja au Cameroun, pour faire reconnaître leurs représentations et identités dans la gestion et l'usage des sites forestiers classés comme patrimoines mondiaux naturels à proximité desquels ils vivent.

Introduction

La mobilisation des communautés locales pour la défense de leur environnement est devenue la forme d'action environnementaliste la plus répandue. Partout dans le monde émerge un mouvement local, qui a pour but une prise de contrôle sur le cadre de vie au nom de la communauté locale (Manuel Castells, 1999 : 145). Ce mouvement ne s'oppose pas seulement à l'implantation de projet industriel ayant un impact sur l'état de l'environnement. Il se confronte aussi à la matérialisation de certaines politiques de gestion de l'environnement construites du haut qui ne s'accordent pas toujours aux modes de vie locaux. Le classement d'espaces forestiers à la catégorie de patrimoine mondial ou de réserve de biosphère, tout comme la création d'aires protégées font parties de ces stratégies de protection de l'environnement qui semblent ne pas toujours s'accorder aux intérêts des communautés locales. Pourtant ces outils de protection qui se revendiquent des avatars du développement durable sont présentés comme des moteurs de l'innovation territoriale et donc des ressources pour le développement local (Landel et Senil, 2009 ; Nieddu et al. 2009 ; Marcotte et Bourdeau, 2010). Dans ce sens, les territoires forestiers classés comme patrimoines mondiaux naturels seraient des lieux de projets et de mobilisation qui participeraient à la dynamisation et à la différenciation des espaces ruraux. Mais c'est sans oublier que leur valorisation s'adosse essentiellement à des processus d'appropriation et de construction collective dans lesquels le rapport au changement joue un rôle particulier (Heritier et Laslaz , 2008 ; Cormier-Salem, 2014).

Ceci s'explique par le fait que les territoires forestiers sont aux prises avec des enjeux multiples et contradictoires qui complexifient leur gestion. Bien qu'étant des ressources importantes pour les communautés, ils font face à une diminution de leur biodiversité (FAO, 2016). Situation qui impose l'élaboration de stratégie et la mise en œuvre de stratégies permettant de sauvegarder et de restaurer cette biodiversité. Pourtant, la plupart des approches de conservation font aujourd'hui face à de nombreuses critiques quant à leurs impacts sociaux. Les études récentes qui évaluent les aires protégées les qualifient d'échecs (Pyhala et al, 2016) ou encore d'obstacles à la conservation (Mathevet et al. 2016). Les territoires forestiers classés comme patrimoine mondial naturel n'échappent pas à cette controverse. La limitation des droits des communautés et le dénie de leurs représentations sont entre autres illustrations qui expliquent le manque de légitimité de ce processus au niveau local.

C'est justement sur cette logique contradictoire de la mise en patrimoine mondial naturel des forêts et les dynamiques territoriales qu'elle impulse que porte cette communication. Elle s'intéresse à l'innovation dans les territoires forestiers classés comme patrimoines mondiaux naturels. Notamment au potentiel innovant des communautés locales souvent mis en marge de la construction et de la gestion de ce patrimoine. Il s'agit de rendre compte de ce qu'Aranguiz qualifie de dynamique indirecte de l'innovation c'est-à-dire un contexte où certaines pratiques des dominés exercent une pression induite sur les institutions existantes, les obligeant à modifier de façon sensible non seulement leurs opérations ponctuelles, mais leur fonction même (Aranguiz et al., 2004 : 19). Aussi à partir du cas des communautés locales et autochtones vivant dans et autour de la réserve du Dja au Cameroun, nous pouvons cerner la capacité des marges et confins à créer de nouveaux arrangements spatiaux et institutionnels au détriment du centre lorsqu'elles font face à des politiques de gestion des ressources territoriales imposées du haut. Ici, l'innovation sociale recouvre ici tant la solution novatrice apportée aux problèmes que le processus mis de l'avant pour produire cette solution (Cloutier, 2003).

Pour décrire le processus d'émergence de ces communautés mis à l'écart dans la construction et la territorialisation des politiques de gestion de leur espace de vie, plusieurs sources de données ont orienté notre analyse. Des données documentaires retraçant l'histoire de la gestion de cet espace, l'évolution du cadre institutionnel et normatif régulant les droits et usages, ainsi que les représentations immatérielles et matérielles que les communautés ont de cet espace démontrent que la mise en patrimoine mondial de ce territoire forestier bien qu'ayant pour objectif la conservation de la biodiversité pour un bien-être intergénérationnel a exacerbé la marginalisation des communautés qui y vivent. Les entrevues semi-directives menées sur le terrain (communautés, ONG locales et internationales, institutions étatiques) attestent de la dynamique insufflée par la mobilisation locale.

Cette émergence permet peu à peu aux communautés riveraines d'imposer leur identité et de se positionner dans la gestion de ce territoire.

1. LES TERRITOIRES FORESTIERS PATRIMOINES MONDIAUX : ESPACES DE DURABILITÉ OU ESPACES DE MARGINALISATION ?

1.1. La recherche de la durabilité au fondement de la mise en patrimoine mondial naturel et le classement des sites forestiers en réserves de biosphère

La patrimonialisation mondiale de la nature et le classement des sites naturels en réserves de biosphère sont 2 approches de gestion de l'environnement consacrées par l'UNESCO¹⁰⁶ il y'a plusieurs décennies. Ils ont pour buts de concilier la conservation de la biodiversité biologique, la quête vers le développement économique et social et le maintien des valeurs culturelles associées, tout en sauvegardant un héritage mondial commun intergénérationnel (UNESCO, 2012). Ainsi, le bien-être des communautés reste au fondement de ces approches qui étaient pratiquées bien avant d'être institutionnalisées au niveau international. À travers la protection des biens et sites exceptionnels, la promotion de ces labels vise aussi la promotion du tourisme. Le patrimoine mondial naturel qui nous intéresse ici est constitué des éléments de la nature (paysage, forêts, habitat de la faune et d'espèce végétale.) Strictement délimités pour la conservation ayant une valeur universelle exceptionnelle.

La plupart des biens classés à ces catégories sont initialement des parcs nationaux. Certains de ces parcs ne bénéficient toujours pas d'une légitimité au niveau local et communautaire (Heritier, 2007; Gillot, 2008; Katembo Vikanza, 2011). Aux prises avec des revendications territoriales, ces parcs nationaux sont souvent perçus comme des modes de soustraction des composantes des territoires, ou encore des stratégies de confiscation territoriale. Par exemple, pour Heritier et Laslaz (2008), au niveau historique, la création des parcs en Amérique du Nord, en Australie ou en Afrique correspond à « une stratégie territoriale (contrôle et maîtrise du territoire par un État nation en construction), autant qu'à la légitimation de la supériorité d'une civilisation sur une autre dont la souveraineté territoriale avait été niée par des traitées injustes » (Héritier et Laslaz, 2008, P. 20). Ce lien historique qui subsiste entre certains parcs naturels et la construction politique des territoires rappelle que, dans certains cas, la protection des ressources peut entraîner un « gel des territoires » (ibid., p. 20) c'est-à-dire un dénie des dynamiques sociales de ces espaces qui se traduit par la mise à l'écart des populations qui y ont

¹⁰⁶ Le 16 novembre 1972, la *Convention sur le patrimoine mondial* est adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO. Cette convention compte 191 États partis en date du 6 avril 2015 : <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties//> la stratégie de Séville initié dans le cadre du programme Man and Biosphere de l'UNESCO a été formalisée en novembre 1995.

longtemps vécus. Cette situation de crise et de conflit est vécue dans le monde entier (Gagnon, 1996), mais elle est plus insidieuse dans les pays en développement (Rodary, 2008b). C'est notamment le cas dans la réserve du Dja.

1.2. La réserve du Dja : une forêt habitée d'une richesse exceptionnelle

S'étendant sur la région du Sud et de l'Est Cameroun, la réserve du Dja est une aire protégée d'envergure où vivent depuis toujours de nombreuses communautés locales. Établie en 1950 par l'arrêté n° 319 du 26 juin 1950 du Haut-Commissaire français du Cameroun comme réserve forestière et de chasse, la réserve du Dja est l'unique aire protégée jouissant d'un triple statut (Réserve de Faune, Réserve de Biosphère et Site du Patrimoine mondial). Elle fait partie des nombreux espaces qui ont été qualifiés de terres vacantes et sans maîtres durant la colonisation, et qui seront appropriés pendant l'indépendance dans le domaine national de l'Etat malgré la survivance de droits coutumiers. Elle a été classée en 1981 par l'UNESCO comme réserve de biosphère avant de devenir, en 1987, un site du patrimoine mondial naturel. La réserve de biosphère du Dja s'étend sur 1 500 000 hectares, dont 526 004 hectares sont classés comme réserve de faune et patrimoine mondial naturel. La réserve est également ceinturée par plusieurs titres d'exploitation forestière et minière qui amplifient la pression sur les ressources en occasionnant une superposition titres. Au moins 24 000 personnes vivent dans et autour de la réserve du Dja (MINFOF, 2004). Elles sont pour la plupart membres des communautés locales autochtones Baka et des communautés locales Nzimeh, Bulu, Fang, Badjoué et Kaka.

Comme réserve de faune, la réserve de faune du Dja fait partie des forêts domaniales et est mise à part pour la conservation. À ce titre, elle relève du domaine privé de l'État ce qui impose une réglementation rigoureuse des droits d'usages et d'accès qui peuvent être limités, voire même interdits.

1.3. La mise en marge des communautés locales dans la patrimonialisation de la réserve du Dja au Cameroun

La labélisation d'un espace en patrimoine mondial naturel ou en réserve de biosphère est un processus politique et juridique qui impose le respect de certains préalables en matière de gestion des ressources naturelles. La participation des communautés est au fondement de ceux-ci. Elle est une garantie de l'agir commun de cette approche. Les décisions du Comité du patrimoine mondial confirment d'ailleurs la nécessité « de garantir que les populations autochtones et les communautés locales soient impliquées dans les premières étapes des différents processus du patrimoine mondial » (UNESCO, 2015 : 34). La convention sur la diversité biologique insiste sur le rôle essentiel des communautés dans la création, la gestion et la surveillance des aires protégées. Au Cameroun, la loi forestière de 1994 et

le code l'environnement de 1996 réaffirment cette obligation d'information, de consultation et de participation des communautés lors du classement d'un espace naturel pour conservation. La participation des communautés permet à celle-ci d'y inscrire ses représentations, de négocier quant à la survivance de ses pratiques culturelles et surtout de s'approprier de ce concept pour le contextualiser. Le territoire forestier mis en patrimoine mondial devient ainsi un territoire de projet où s'ajustent les intérêts et représentations des différentes forces en présence.

L'analyse des données sur la patrimonialisation de la réserve du Dja affiche pourtant la continuité de l'approche centraliste impulsée dès l'époque coloniale. Les communautés riveraines à la réserve du Dja sont unanimes sur leur mise en marge dans la construction de ce patrimoine mondial. Elles affirment n'avoir jamais été informées du processus de création de l'aire protégée ni impliquées dans la procédure de son classement en patrimoine mondial naturel. Un chef traditionnel affirme : « *ils sont venus un jour nous dire qu'on ne devait plus faire nos activités là-bas ni y aller parce que c'était déjà la réserve. Ensuite, nous avons appris lors d'une visite de l'UNESCO que cette forêt appartenait déjà au monde entier, qu'elle était un patrimoine mondial* » (E.13). Cette absence de consultation a entraîné des conflits entre les communautés et les gestionnaires du parc. Il s'agit à la fois de conflits de représentation et d'usage. La forêt est la principale source de nourriture pour ces communautés qui pour la plupart y ont leurs principales activités. Notamment, la chasse, la cueillette, la pêche, l'agriculture et la pratique d'activité culturelle. La forêt devient alors le socle sur lequel ces populations construisent leurs identités.

Avec la création de la réserve de faune, les communautés ont vu leurs droits d'usage restreints. Par ailleurs, les nouvelles activités proposées par les ONG internationales et les gestionnaires de la réserve pour compenser l'expropriation d'une partie de ce territoire et permettre aux communautés d'assurer leur survie n'ont pas survécu. Non seulement la plupart de ces activités sont méconnues des traditions locales (élevage d'aulacodes, pisciculture.), mais en plus elles sont construites du haut en déni total de la volonté des communautés.

De même, la mise en marge des communautés riveraines à la réserve du Dja s'est longtemps manifestée par l'absence de leur participation à la gouvernance de cet espace. D'après les entrevues, une collaboration réelle a émergé lorsque les communautés se sont organisées et qu'une action collective s'est amorcée.

2. L'ÉMERGENCE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS LA GESTION DE LA RÉSERVE

La réaction des communautés face à leur mise à l'écart dans la construction et la gestion du site forestier patrimoine mondial naturel a été évolutive. Elle est passée d'un déni total à la construction de

mécanismes permettant de se faire reconnaître et de participer à la gestion de ce territoire. Nous qualifions cette mutation de processus d'innovation sociale. Le concept d'innovation sociale recouvre, tant la solution novatrice apportée aux problèmes que le processus mis de l'avant pour produire cette solution (Cloutier, 2003). Elle se développe à travers plusieurs étapes qui vont de l'émergence dès la formulation du problème et le développement des stratégies par un acteur, à l'appropriation de la nouvelle pratique ou projet par plusieurs acteurs (Harrisson, 2012).

Dans le cas de la réserve du Dja, cette recomposition s'appréhende à travers l'émergence d'une action collective locale organisée dont les idées proposées s'imposent et s'institutionnalisent peu à peu.

Depuis une dizaine d'années, le nombre d'organisations locales autour de la réserve s'est multiplié de façon exponentielle. On est passé d'une organisation locale traditionnelle constituée uniquement de chefferies traditionnelles et de quelques associations destinées à l'entraide et l'épargne, à plus d'une centaine d'ONG locales centrées spécifiquement sur le développement des communautés et la gestion durable des ressources forestières. Selon les têtes de file de ce mouvement, cette dynamique organisationnelle qui date d'une vingtaine d'années est née pour faire face aux tandems État-industries et État-organisations internationales de conservation qui s'étaient imposés depuis des décennies dans la gestion de leur territoire forestier. L'ancien directeur du CIAD¹⁰⁷, première ONG locale créée à cet effet souligne que c'est avec la conférence de Rio et les informations acquises auprès de certaines organisations internationales (l'UICN et la coopération néerlandaise) que s'est fait la prise de conscience sur leurs droits et pouvoir : « *il était important que nous nous réveillions et nous nous organisons pour faire face à ceux qui étaient venus s'installer et gérer nos forêts sans nous avertir et nous impliquer* » (E25). Depuis lors on compte plusieurs organisations locales qui jouent chacune un rôle dans la gestion du territoire forestier. La promotion des droits des communautés autochtones, la valorisation des produits forestiers non ligneux, l'éducation la sensibilisation des communautés sur la gestion durable des forêts, la conservation et la promotion du tourisme local sont entre autres actions de ces organisations. Pour renforcer leur action et se positionner comme des acteurs structurants dans la gestion de la réserve ces organisations se sont regroupées pour former un réseau. Le Réseau d'Organisations locales du Dja (ROLD) a ainsi pour rôle de promouvoir le développement durable dans et autour de la réserve.

Ainsi, d'une absence complète de mobilisation, le territoire forestier du Dja est passé à une multitude d'organisations locales construites et gérées par les communautés riveraines pour défendre leurs droits et faire reconnaître leur identité dans la gestion de cet espace. Les actions portées par ce

¹⁰⁷ Centre international d'appui au développement durable

mouvement ont produit de nombreux effets. Certaines initiatives et plaidoyers locaux ont depuis lors été institutionnalisés.

L'action collective locale dans et autour de la réserve du Dja se matérialise surtout par des plaidoyers initiés pour dénoncer les abus et les impacts de la réserve de faune sur le mode de vie des communautés. Les actions les plus significatives sont relatives à la réappropriation du territoire forestier par les communautés locales et autochtones. Celles-ci ont conduit à la révision en 2007 du zonage de la réserve (MINFOF 2016), ce qui a permis aux communautés riveraines de se voir rétrocéder une partie de l'espace initialement prévu pour la conservation. De même, les communautés s'approprient peu à peu de l'idée de sauvegarder cet espace. Du moins, « *elles ont compris qu'il est important de démontrer à l'État et aux organisations internationales qu'au fond elles ont toujours été des partenaires de la protection de la forêt... même leurs traditions l'ont toujours imposé* » (E11). A cet effet, les organisations de la société civile locale ont été les premières à dénoncer l'installation des sociétés minières, et agro industrielles ainsi que des infrastructures hydrologiques telles que le barrage de Mekin, dans les périphéries de la réserve. Cette dénonciation a eu une incidence importante sur le statut mondial de la réserve (UNESCO-UICN, 2016). Celle-ci a été menacée de voir son statut de patrimoine mondial naturel déclassé par la commission mondiale pour le patrimoine mondial. Les communautés se sont également organisées avec l'appui d'une ONG nationale pour la surveillance de la réserve contre les braconnages.

L'action des communautés s'étend désormais à la collaboration avec les autres acteurs de la gestion de la réserve. Les ONG locales comptent d'ailleurs parmi les acteurs qui ont initié la formalisation de cette collaboration. Cette initiative a conduit à la création d'un forum des acteurs du Dja où participent tous les intervenants de la zone : les sociétés d'exploitations forestières, minières, les représentants de l'administration, le conservateur, les ONG internationales, les ONG locales, les collectivités décentralisées... ce réseau d'acteur ambitionne la mise en place d'un système de suivi évaluation participatif des activités menées dans le Dja et sa périphérie.

Par ailleurs, pour faire face à la résorption des droits d'usage dans leur territoire forestier, les organisations locales ont initié des projets pour créer de nouvelles activités génératrices de revenus. C'est ainsi que plusieurs forêts communautaires ont été créées dans la périphérie de la réserve. Une zone de chasse communautaire est sur le point de voir le jour. On compte également plusieurs initiatives d'écotourisme initiées par les habitants des villages : la promotion des activités touristiques culturelles Baka et le tourisme de vision de primates.

CONCLUSION

Cette contribution visait à présenter un cas d'émergence d'une communauté mis en marge de la gestion des ressources territoriales. Les communautés de la réserve du Dja classée comme patrimoine mondial naturel et situé au Cameroun arrivent peu à peu à s'imposer dans la gestion de ce patrimoine. Ce territoire forestier longtemps perçu comme un milieu confiné se présente désormais comme un espace d'action, d'interaction et d'innovation pour ces communautés locales. En se constituant comme acteur, elles ont pu revendiquer un questionnement sur « ce qui fait patrimoine pour les habitants » et rejeter de ce fait la définition holiste et conventionnelle du patrimoine qui légitime, à leurs yeux un ordre socio-spatial établi, qui promeut les rapports de domination hérités (Auclair et Hertzog, 2015). Toutefois, cette dynamique impulsée par les organisations de la société civile de l'entrée ouest de la réserve s'est répandue au Sud, mais semble peu appropriée par les communautés du Nord de la réserve. Elle demeure toutefois un processus centré sur le territoire de la réserve.

Bibliographie

- Aranguiz et al. 2004. « Innovations sociales et conditions de vie ouvrières. Quelques réflexions issues d'une mise en perspective historique », in Y. Comeau, *Innovations sociales et transformations des conditions de vie*. (Actes du colloque tenu à l'Université Laval, le 16 avril 2004), Cahier du CRISES no ET0418, pp. 17- 27.
- Auclair, Élisabeth et Anne Hertzog. 2015. « Grands ensembles, cités ouvrières, logement social : patrimoines habités, patrimoines contestés. » <http://echoqeo.revues.org/14360>. n° 33, daté juillet/septembre 2015
- Bredif, Hervé et Christin, Didier. 2009. « La construction du commun dans la prise en charge des problèmes environnementaux : menace ou opportunité pour la démocratie ? » *Vertigo*, vol 9 n° 1, p. 1-8.
- Castells, Manuel. 1999. *Le pouvoir de l'identité*. Paris, Fayard.
- Cloutier, Julie. 2003. Qu'est-ce que l'innovation sociale. *Les cahiers du CRISES*. Collection études théoriques, novembre 2003.
- Cormier-Salem, Marie. 2014. « Représentations sociales de la biodiversité et implications pour la gestion et la conservation » Dans Gauthier, Clerc et al., (dir). *Sciences de la conservation*, De Boeck, pp 96-106.
- Harrisson, Denis. 2012. Quatre propositions pour une analyse sociologique de l'innovation sociale. *Cahiers de recherche sociologique*. Numéro 53, 2012 , P 195-214
- Heritier, Stephane et Lionel Laslaz. 2008.« Les parcs nationaux dans le monde : protection, gestion et exigences d'acceptations sociales ». Dans Heritier et Laslaz (dir.) *Les parcs*

nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable, Carrefour, Éditions, pp. 12-31

- Landel, Pierre-Antoine et Nicolas Senil. 2009. « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement ». *Développement durable et territoires* [En ligne]. Dossier 12 | 2009.
- MINFOF. 2004. Plan d'aménagement de la réserve de biosphère du Dja
- MINFOF. 2016. Rapport sur la réserve de faune du Dja.
- MINFOF/UICN (2015). Caractérisation de la population de grands et moyens mammifères dans la Réserve de Faune du Dja : Potentiel et menaces. Yaoundé, Cameroun : 31 pages + annexes.
- Marcotte Pascale et Laurent Bourdeau. 2010. « La promotion des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ? », *Management & Avenir*, 4/2010 (n° 34), p. 270-288.
- Mathevet, Raphael et al. : Protected areas and their surrounding territory: social-ecological systems in the context of ecological solidarity. *Ecological Applications* 26(1):5-16 · January 2016
- Nieddu, Martino; Oliver, Petit et Frank.-Dominique, Vivien. 2009. « Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable. » *Développement durable et territoires* [En ligne] Dossier 12.
- Pin, Benoit ; Sylvain, Rode et Sylvie, Servain. 2013. « Processus de construction d'une ressource territoriale valorisant le patrimoine naturel et culturel en Loire tourangelle ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], hors série 16 | juin 2013, mis en ligne le 23 mai 2013, consulté le 30 septembre 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/13713> ; DOI : 10.4000/vertigo.13713
- Pyhala et Al. 2016. Les aires protégées dans le bassin du Congo : un échec pour les peuples et la biodiversité ? Rainforest foundation, UK.
- UICN-UNESCO.2015. *Rapport de mission de suivi réactif conjointe UNESCO-UICN à la réserve de faune du Dja*, République du Cameroun 28 novembre-05 décembre 2015.
- UNESCO. 2015. Engager les communautés locales dans la gérance du patrimoine mondial. Méthodologie fondée sur l'expérience de COMPACT. *Cahiers du patrimoine mondial*, UNESCO
- UNESCO. 2012. *36e session du comité mondial*. Saint Petersburg, juin 2012.
- UNESCO.1996. *Réserves de Biosphère : la stratégie de Séville et le cadre statutaire du réseau mondial*. UNESCO, Paris.
- UNESCO. 2008. *Patrimoine mondial naturel d'Afrique Centrale*. Rapport de l'atelier de Brazzaville 12-1 Mars, 2008.

Séance 5B - Processus entrepreneurial et forme organisationnelle : entre mission et utilité sociale /
Entrepreneurial process and organizational form: between mission and social utility

Les trois trajectoires de l'innovation sociale : entre marchandisation, reconnaissance et émancipation.

Jonathan Durand Folco, Université Saint-Paul

Introduction

À l'instar de notions en vogue comme participation, *empowerment*, transition, collaboration ou co-construction, le terme « innovation sociale » reçoit de multiples significations selon les acteurs, les institutions et les discours qui mobilisent cette idée pour différents usages : répondre de manière créative à un besoin, financer des projets novateurs, mesurer des impacts, accélérer le changement, etc. Or, l'hybridation des pratiques et la multiplication des partenariats, qui favorisent les croisements entre économie sociale et entrepreneuriat, espaces de *coworking* et initiatives solidaires, subventions publiques et fondations privées, organisations communautaires et culture *startup*, rend difficile l'analyse adéquate de cette notion et l'évaluation des effets plus ou moins transformateurs des projets qui s'en réclament.

Loin de représenter un « signifiant vide » ou un concept purement équivoque, nous désirons dégager trois grandes conceptions de l'innovation sociale : le modèle néolibéral, social-démocrate et émancipateur. À partir de différents travaux, nous désirons mettre en évidence, au-delà des discours sur la bonne gouvernance, les *relations de pouvoir* entre la sphère économique, politique et associative. Ces trois idéaux-types, qui reposent sur un développement inégal et combiné du marché, de la redistribution et de la réciprocité (Laville, 2007), correspondent à des configurations sociopolitiques spécifiques qui déterminent – ou du moins influencent en bonne partie – la nature, le rôle et la fonction de l'innovation sociale au sein de la société. Bien plus, les relations de pouvoir sur le plan économique, politique et social dessinent des *trajectoires* au sein desquelles les acteurs, innovations et organisations sociales évoluent. Autrement dit, il ne s'agit pas de proposer une typologie de trois modèles statiques, mais d'esquisser un schéma dynamique afin de cartographier les formes actuelles et les devenirs des innovations sociales qui s'incarnent toujours dans des contextes sociohistoriques déterminés.

Tandis que la logique néolibérale contribue à la marchandisation de l'économie sociale, et que l'approche social-démocrate préconise la reconnaissance institutionnelle d'un nouveau secteur afin de favoriser le développement d'une « économie plurielle », la vision émancipatrice, émergente et encore méconnue, consiste à fédérer les « utopies réelles » dans une perspective de transition basée sur les communs (Dardot et Laval, 2014). Il va sans dire qu'une théorie critique de l'innovation sociale, visant à souligner les rapports de domination et les logiques sous-jacentes à de multiples discours, vise à

éclairer les différentes trajectoires historiques du changement social, que celui-ci prenne la forme d'une pénétration croissante du marché dans la société, du renouvellement de l'État social, ou encore de la co-construction d'une véritable économie post-capitaliste (Bauwens, 2010).

Quelques considérations théoriques

Avant d'aborder plus directement l'innovation sociale, il est nécessaire de clarifier quelques notions théoriques. Tout d'abord, notre analyse suppose une conception générale de la société moderne constituée en trois principales sphères : l'économie, l'État et la société civile. Cette différenciation fonctionnelle, qui laisse de côté la sphère familiale (Habermas, 1987), permet de mettre en relief différentes formes de pouvoir et de propriété. Ainsi, le pouvoir économique découle du contrôle des moyens de production et de la possession de ressources économiques, le pouvoir politique est défini comme la capacité d'imposer des lois et des régulations sur un territoire donné, tandis que le pouvoir social réside dans la capacité de mobilisation citoyenne et d'action collective (Wright, 2010). Chaque sphère peut également être associée à différentes formes de propriété : privée, publique, collective ou commune (Dardot et Laval, 2014).

Cette conception tripolaire de la société permet de conceptualiser différents secteurs d'une économie plurielle – économie privée (à but lucratif), économie publique, économie sociale – ou encore l'économie marchande, non-marchande et non-monétaire (Laville, 2007). Outre les droits de propriété, la principale différence entre ces types d'économie renvoie à des « formes d'intégration » ou des logiques sociales distinctes : échange, redistribution et réciprocité (Polanyi, 2008). Contrairement à certains discours visant à trouver un équilibre entre les pôles privé, public et collectif (Mintzberg, 2016), une analyse systémique des *structures économiques* met en relief les configurations de pouvoir et de domination au sein de la société. Par exemple, le *capitalisme* définit une structure sociale où la propriété privée des moyens de production et la coordination des activités économiques par le marché donne un pouvoir prépondérant aux classes dominantes. Par contraste, l'*étatisme* définit une structure où l'État et la planification centralisée contrôlent la production, alors que le *socialisme* repose sur des formes de propriété collective et le pouvoir de la société civile, dans une perspective de démocratisation générale des institutions politiques et économiques (Olin Wright, 2010).

Évidemment, ces structures économiques constituent des idéaux-types, et il existe de nombreuses formes hybrides telles que la social-démocratie ou le capitalisme d'État. De plus, il ne faut pas considérer ces formes de société comme des structures figées, mais comme des configurations historiques sujettes à différentes transformations, évolutions et régressions. Dans sa relecture originale des travaux de Polanyi, Nancy Fraser propose de distinguer trois grands mouvements à l'œuvre dans les sociétés modernes : la marchandisation, la protection sociale et l'émancipation (Fraser, 2012). De son côté, la *marchandisation* découle du développement d'une économie de marché

comme sphère autonome, séparée et autorégulée. Le « néolibéralisme » représente à ce titre à un retour de la Grande Transformation du XIX^e siècle, par une extension générale de la logique marchande comme forme de régulation des institutions et relations sociales, que ce soit par la dérégulation financière, les traités de libre-échange, la privatisation des services publics, etc. (Polanyi Levitt, 2013). Il va sans dire que ce mouvement représente un renforcement du pouvoir des élites économiques, des échanges marchands et du capitalisme.

Comme la marchandisation expose la société à différents risques (montée des inégalités, érosion de la cohésion sociale), celle-ci amène un contre-mouvement de *protection sociale* visant à préserver les liens sociaux et garantir un certain degré de sécurité pour les individus, que ce soit par des régulations politiques, programmes sociaux, etc. (Fraser, 2012). La protection sociale est liée historiquement au pôle de la redistribution, l'État-providence et la reconnaissance institutionnelle des droits sociaux. Or, Fraser remarque que les multiples formes de protection sociale ne sont pas immunisées contre les rapports de domination et de subordination. C'est pourquoi elle identifie une troisième catégorie, *l'émancipation*, qui consiste à soumettre toutes les normes et institutions au filtre de l'examen critique et du critère de justice comme non-domination (Fraser, 2012). Historiquement, diverses luttes et mouvements pour l'émancipation (ouvrier, féministe, noir, homosexuel, etc.) ont misé sur les principes d'égalité, de réciprocité, de coopération et d'auto-organisation pour favoriser l'action collective en vue du changement social.

Nous pouvons donc associer chaque mouvement à une sphère particulière et un principe d'intégration économique, politique et social : la marchandisation renvoie à l'extension du pouvoir économique et de l'échange marchand, la protection sociale repose sur la reconnaissance institutionnelle du pouvoir étatique, alors que l'émancipation est favorisée par la mobilisation des acteurs et des mouvements sociaux au sein de la société civile. Ces considérations théoriques visent à situer l'émergence de l'innovation sociale à l'intérieur d'une analyse historique sensible aux rapports de pouvoir, aux formes de propriété, aux environnements institutionnels, ainsi qu'aux interactions entre les acteurs et les organisations qui évoluent au sein de la société.

Le modèle néolibéral

Bien que l'usage du terme innovation sociale remonte au XIX^e siècle (Godin, 2012), celui-ci a connu une large diffusion depuis les années 1980 jusqu'au début du XXI^e siècle avec l'arrivée en force du néolibéralisme et des mesures d'austérité. Selon Frédéric Hanin, « *la construction même du concept d'innovation sociale au Québec, associé au CRISES, commence avec la crise de l'emploi au milieu des années 1980, une époque où on parlait beaucoup d'austérité. On le sait aujourd'hui, les crises économiques déconstruisent le tissu social. Elles sont toujours associées à une perte d'acquis, de droits et de programmes sociaux. C'est à travers les mouvements de contestation que vont se construire les*

solutions, qui par la suite seront institutionnalisées » (Alarie, 2015). En effet, les crises constituent des contextes propices pour l'émergence d'innovations sociales, qui visent à répondre à des besoins sociaux non satisfaits par des solutions nouvelles.

Si des coupures dans les dépenses publiques et le démantèlement de l'État-providence présentent un terreau fertile pour l'innovation sociale, cela ne signifie pas que cette notion soit ipso facto néolibérale. Néanmoins, il faut préciser que le néolibéralisme ne consiste pas d'abord en un simple désengagement de l'État au profit du secteur privé, mais en une transformation du rôle des institutions (rationalité politique) et l'instauration d'une norme de vie (subjectivation). « Cette norme enjoint à chacun de vivre dans un univers de compétition généralisée, elle somme les populations d'entrer dans en lutte économique les unes contre les autres, elle ordonne les rapports sociaux au modèle du marché, elle transforme jusqu'à l'individu, appelé désormais à se concevoir comme une entreprise » (Dardot et Laval, 2009). Ainsi conçue, la logique néolibérale a pour effet de mouler l'innovation sociale selon la logique marchande et entrepreneuriale, en préconisant l'entreprise sociale comme modèle privilégié.

Évidemment, il y a une différence importante entre la grande corporation ou l'entreprise privée traditionnelle – dont la seule responsabilité sociale consiste à augmenter ses profits (Friedman, 1970) – et l'entreprise sociale développée dans le but explicite de répondre à des problèmes sociaux, culturels ou environnementaux. Mais il faut noter également l'extension très large du social business qui inclut à la fois les entreprises à but lucratif et sans but lucratif, la différence principale avec l'entreprise « normale » résidant dans sa finalité « sociale » (Abu-Saifan, 2012). Disons pour l'instant que le modèle néolibéral de l'innovation sociale préconise la création de nouvelles entreprises à visage humain pour répondre aux enjeux sociaux et répondre à des besoins non encore comblés par le marché et les entreprises traditionnelles.

Contrairement au néolibéralisme classique qui mise exclusivement sur la compétition et l'intérêt privé, le néolibéralisme social propose une logique d'« activation » prenant racine dans la transformation de l'État-providence qui invite les citoyens de la société civile à combiner leur intérêt économique et leur engagement pour la communauté afin de prendre en charge la solidarité sociale (Rosa et al., 2017). Dans un contexte d'austérité, cette responsabilisation des individus – qui les appelle à créer des entreprises sociales pour compenser les lacunes du marché et de la redistribution – participe à une marchandisation des demandes sociales. À la « validation sociale des travaux privés » analysée par Marx, nous passons à la validation privée des besoins sociaux. Cette logique paradoxale se construit comme un double mouvement d'humanisation de l'entreprise et d'entreprisage du social (Solé, 2008 ; Abraham, 2016).

Sur le plan normatif et institutionnel, le modèle néolibéral de l'innovation sociale prendra donc la forme de l'importation de la logique marchande, des théories de management et du lexique de l'entreprise privée au sein des organisations de la société civile. Nous pouvons donc concevoir l'émergence du champ de l'innovation sociale comme une zone de confluence et d'hybridation entre le champ de l'économie sociale et des organismes communautaires d'une part, puis des pratiques de l'entrepreneuriat (social) d'autre part. Ce mélange des principes de réciprocité et d'échange marchand, de solidarité et de culture startup, s'incarne notamment par le développement des espaces de coworking, des incubateurs et accélérateurs d'innovations sociales, puis l'émergence de l'économie collaborative avec toute l'ambivalence de cette nouvelle économie au carrefour de la marchandisation, la flexibilisation et la précarisation des conditions de travail (Durand Folco, 2016a). Les méthodes de financement par les fondations privées et les subventions publiques préconiseront l'introduction de dispositifs de mesures d'« impact social » chiffrés et des indicateurs de performance afin de bien mesurer la rentabilité sociale et économique des investissements.

Évidemment, il s'agit là d'un idéal-type, lequel demanderait une recherche empirique plus approfondie pour identifier les discours, les pratiques et les dispositifs mobilisés par les acteurs et les organisations qui se réclament de l'innovation sociale. Néanmoins, l'hypothèse de cet article consiste à situer les usages de ce concept à l'intérieur d'une trajectoire complexe dans laquelle la marchandisation joue un rôle important. En reprenant le vocabulaire de l'isomorphisme institutionnel (DiMaggio et Powell, 1983), nous pouvons dire que le champ économique dominé par l'entreprise privée contribue à diffuser ses valeurs, normes, règles et croyances au sein d'organisations similaires (dont les entreprises sociales), lesquelles s'inspirent de ce modèle, mobilisent ses ressources et se plient à ses exigences de financement pour assurer leur survie et leur expansion (Defourny et Nyssens, 2014). À l'instar d'autres concepts comme la participation et l'empowerment, le modèle néolibéral peut aisément reprendre la notion d'innovation sociale « dans une logique de gestion de la pauvreté et des inégalités, pour permettre aux individus d'exercer leurs capacités individuelles et de prendre des décisions « rationnelles » dans une économie de marché » (Bacqué et Biewerner, 2013).

Le modèle social-démocrate

Alors que le modèle de l'entreprise sociale semble largement répandu dans le monde anglo-saxon (Royaume-Uni et Amérique du Nord), le modèle social-démocrate de l'innovation sociale repose plutôt sur la reconnaissance institutionnelle de l'économie sociale et solidaire. Cette tradition plonge ses racines au XIX^e siècle, alors que le développement du capitalisme industriel contribue à la montée des inégalités et la paupérisation de la classe ouvrière. S'y développent alors différentes initiatives d'entraide, fondées sur la réciprocité, la coopération et l'auto-organisation, mais aussi la philanthropie et la charité. Jean-Louis Laville distingue à ce titre l'économie solidaire ancrée dans une tradition

associationniste du mouvement ouvrier et socialiste, et l'économie sociale qui repose davantage sur « une volonté de conciliation entre économie et morale orientée vers la compassion et le bienveillance », et un accent sur le statut juridique des organisations : mutuelles, coopératives, associations (Laville, 2011).

Par la suite, le développement du capitalisme avancé et de l'État-providence a déplacé la prise en charge de la solidarité vers des mécanismes de redistribution et de protection sociale. L'apparition des grandes entreprises privées s'est accompagnée d'un secteur public fort et d'une intervention croissante de l'État au détriment des organisations de l'économie sociale. Les coopératives et organismes à but non lucratif ont bien sûr continué d'exister, mais leur contribution effective à l'économie n'a été reconnue que tardivement vers la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle. Le modèle social-démocrate s'inscrit donc dans cette démarche de reconnaissance du « tiers secteur », considéré comme un pilier essentiel d'un modèle social plus général (Vaillancourt, 1999).

Tandis que l'approche néolibérale représente une conception plus microsociale (voire individualiste) qui met l'accent sur le rôle de l'entrepreneuriat et de l'entreprise sociale comme moteur de changement et d'innovation, la vision social-démocrate considère plutôt l'économie sociale comme une façon de compléter les services publics, d'assurer la cohésion sociale et de renouveler le rôle de l'État. Celui-ci « serait présent moins comme grand planificateur qu'à titre de partenaire avec les secteurs privés et d'économie sociale. [...] Dans ce contexte, l'État est appelé à jouer un rôle de catalyseur favorisant la multiplication des ententes entre partenaires économiques et non économiques » (Lévesque, 2003).

Dans cet esprit de concertation entre le secteur privé, public et associatif, le modèle social-démocrate consiste à reconnaître l'économie sociale (et solidaire) par des lois, des politiques publiques, des régulations ou des formes durables de financement. Nous pouvons donc dire que cette conception s'inscrit dans une démarche plus large de reconnaissance institutionnelle et de protection sociale qui ne repose pas d'emblée sur le modèle de l'entreprise privée. Par exemple, la loi québécoise sur l'économie sociale n'admet que les coopératives, mutuelles, associations dans sa définition, alors que la loi française sur l'économie sociale et solidaire modifiée en 2014 élargit timidement sa portée en incluant les entreprises solidaires, les entreprises d'insertion et les sociétés commerciales d'utilité sociale qui se conforment à certains critères comme une gouvernance démocratique et une lucrativité limitée.

Cette compréhension de l'économie sociale se reflète dans la conception de l'innovation sociale, laquelle « consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers » (CSESS, 2011). Ainsi, il ne s'agit pas de transformer l'ordre établi, mais d'offrir d'autres produits et services, de répondre à des enjeux concernant le logement, la pauvreté, l'exclusion ou l'environnement, dans une logique de

partenariat, de bonne gouvernance, de participation citoyenne, pour sortir de la crise économique et surmonter les travers du néolibéralisme (Favreau et Molina, 2011).

Le modèle émancipateur

Outre le modèle néolibéral associé au processus de marchandisation des demandes sociales, et la conception social-démocrate qui privilégie un modèle de concertation entre différents secteurs pour assurer la cohésion sociale, un troisième modèle plus « radical » s'inscrit dans une démarche d'action collective visant un changement social plus profond. Le principe sous-jacent n'est plus le marché ou l'entreprise privée, ni la reconnaissance publique ou le pouvoir étatique, mais l'auto-organisation des acteurs sociaux et des groupes défavorisés, c'est-à-dire le pouvoir social évoqué plus haut. L'objectif de l'innovation sociale n'est pas *seulement* de résoudre des problèmes par des solutions nouvelles, mais de transformer les conditions d'existence des communautés et de mettre en échec les structures de domination. En d'autres mots, le but n'est pas uniquement de subvenir à ses besoins, mais d'orienter les pratiques sociales dans le sens d'un projet d'émancipation.

« L'objectif d'émancipation individuelle et collective débouche sur un projet de transformation sociale qui, dans les approches les plus radicales, repose sur une mise en question du système capitaliste. Schématiquement, cette conception de l'*empowerment* prend sens dans une chaîne d'équivalences qui lie les notions de justice, de redistribution, de changement social, de conscientisation et de pouvoir, celui-ci étant exercé par ceux d'en bas. » (Bacqué et Biewener, 2013). Contrairement à l'économie sociale classique, le modèle émancipateur de l'innovation sociale prolonge la tradition associationniste du mouvement ouvrier et de l'économie *solidaire*, laquelle vise une démocratisation plus large de l'économie (Laville, 2011). De manière plus générale, les innovations sociales ne sont pas vues d'abord comme le produit de l'entrepreneur ou d'un tiers secteur répondant aux besoins non satisfaits par le marché et l'État, mais comme l'expression de *mouvements sociaux* préfigurant de nouvelles formes d'organisation, d'échange, de production et de consommation.

Cette forme encore minoritaire d'innovation sociale prolonge à certains égards les expériences des mouvements autogestionnaires des années 1960-1970, par l'attention portée sur les rapports de pouvoir, leur souci démocratique, et la visée d'un nouvel ordre social post-capitaliste (Durand Folco, 2016b). La résurgence du principe des « communs » (Dardot et Laval), de même que l'économie pair-à-pair (Bauwens, 2010) sont vu comme autant de façons d'inventer des formes de vie plus résilientes, écologiques et égalitaires. Le mouvement des villes en transition, de même que les communautés intentionnelles et d'autres projets de relocalisation solidaire de l'économie participent ainsi d'une nébuleuse qui mélange la culture contestataire, autonome et alternative visant à « changer le monde sans prendre le pouvoir » (Holloway, 2007). Par exemple, le portail *Horizons gaspésiens* rassemble à lui seul une multitude d'initiatives de résilience collective en Gaspésie, lesquelles

évoquent plus le mouvement de la décroissance que la culture entrepreneuriale des incubateurs d'innovations sociales.

Évidemment, les conceptions néolibérale, social-démocrate et émancipatrice représentent des idéaux-types qui admettent une pluralité d'hybridations et de croisements de toutes sortes. Néanmoins, il n'est pas rare d'observer lors de forums d'innovation sociale des cultures et acteurs aux horizons fort divers, qui développent des projets avec des trajectoires souvent divergentes. Enfin, le but de cet article ne consistait pas tant à juger de façon explicite ces trois représentations d'un point de vue moral, mais à départager des pratiques, des logiques et des significations imaginaires qui dessinent des horizons contrastés de cette notion aux contours multiformes.

Bibliographie

- Abraham, Y.-M. (2016). « Sortir de l'entreprise-monde », *Possibles*, vo. 40, no. 2, p. 102-116.
- Abu-Saifan, S. (2012). *Social Entrepreneurship: Definition and Boundaries*, *Technology Innovation Management Review*, p. 22-27.
- Alarie, M.-H. (2015), *L'innovation sociale à l'heure de l'austérité*, *Le Devoir*, 21 mars.
- Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2013). *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Paris, La Découverte.
- Bauwens, M. (2015). *Sauver le monde. Vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*, Paris, Les Liens qui Libèrent.
- Caillé, A. (2011). *Pour un manifeste du convivialisme*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire (2011). *Rapport de synthèse du Groupe de travail Innovation Sociale*, France.
- Coriat, B. (dir.) (2015). *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les Liens qui Libèrent.
- Dardot, P. et C. Laval (2009). *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte.
- Dardot, P. et C. Laval (2014). *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.
- Defourny, J., Nyssens, M. (2014). « Social innovation, social economy and social enterprise. What can the European debate tell us? » dans Moolaert, F., MacMullan, D., Mehmood, A., Hamdouch, A. (dir.), *The International Handbook of Social Innovation*, Northampton, Edward Elgar, p. 40-52.
- DiMaggio, P. J. et Powell, W. W. (1983). « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, vol. 48, no. 2, p. 147–160.
- Durand Folco, J. (2016a), *Polanyi contre Uber*, *Le Devoir*, 27 février.

- Durand Folco, J. (2016b), « Repenser l'autogestion : la transition basée sur les commun(e)s », *Possibles*, vol. 40, no. 2, p. 175-190.
- Fravreau, L. et Molina, E. (2011). *Économie et société. Pistes pour une sortie de crise*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Fraser, N. (2012). « Entre marchandisation et protection sociale. Les ambivalences du féminisme dans la crise du capitalisme » dans *Le féminisme en mouvements. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte.
- Friedman, M. (1970). *The Social Responsibility of Business is to Increase its Profits*, New York Times, 13 septembre.
- Godin, B. (2012). *Social Innovation: Utopias of Innovation from c.1830 to the Present. Project on the Intellectual History of Innovation*, Working Paper no. 11.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- Holloway, J., (2007). *Changer le monde sans prendre le pouvoir. Le sens de la révolution aujourd'hui*, Montréal, Lux.
- Horizons gaspésiens : Portail des initiatives de résilience collective en Gaspésie, <http://horizonsgaspésiens.net/>
- Laville, J.-L. (2007). *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Hachette.
- Laville, J.-L. (2011). *Agir à gauche. L'économie sociale et solidaire*, Paris, Desclée et Brouwer.
- Lévesque, B. (2003). *Vers un modèle québécois de seconde génération ?*, Les Cahiers du CRISES.
- Mintzberg, H. (2016). *Rééquilibrer la société. Pour un renouvellement radical au-delà de la gauche, de la droite et du centre*, Montréal, Somme toute.
- Moulaert, F., D. MacCallum, A. Mehmood et A. Hamdouch (dir.) (2013). *The International Handbook on Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.
- Polanyi, K. (2008). « L'économie en tant que procès institutionnalisé », dans *Essais de Karl Polanyi*, Paris, Seuil.
- Polanyi Levitt, K. (2013). *From the Great Transformation to the Great Financialization. On Karl Polanyi and Other Essays*, Halifax, Fernwood Publishing.
- Rosa, H., Dörre, K., Lessenich, S. (2017). « Appropriation, Activation and Acceleration: The Escalatory Logics of Capitalist Modernity and the Crises of Dynamic Stabilization », *Theory, Culture & Society*, vol. 34, no. 1, p. 53–73.
- Scholz, T. et Schneider, N. (dir.) (2016). *Ours to Hack and to Own. The Rise of Platform Cooperativism, a New Vision for the Future of Work and a Fairer Internet*, New York, OR Books.
- Solé, A. (2008). « L'entreprisisation du monde », dans Chaize, J. et Torres, F. (dir.), *Repenser l'entreprise*, Paris, Le Cherche midi, p. 27-54.

Vaillancourt, Y. (1999). « Tiers secteur et reconfiguration des politiques sociales », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 11, no. 2, p. 21-39.

Wright, E. O. (2010). *Envisioning Real Utopias*, New York, Verso.

Entre innovation sociale et dérive de mission : réflexions à partir du processus entrepreneurial sur les défis des entreprises sociales hybrides.

Vincent Angel, Université de Bordeaux et Julie Hermans, Université Catholique de Louvain

La présente communication discute les conditions de l'émergence de l'innovation sociale au travers des caractéristiques commune avec la dérive de mission. Nous discuterons cette question au travers du processus entrepreneurial en particulier. Une question qui pourrait se poser est de savoir si le phénomène de dérive de mission peut nous informer sur le processus d'innovation sociale.

1. Introduction

L'innovation sociale est un concept multidimensionnel définissant des ruptures dans les pratiques et les normes sociales. Elle implique une série d'opérations pour identifier, évaluer et exploiter des opportunités s'apparentant au processus entrepreneurial (Shane et Ventakaram, 2000). Ces opérations contribuent à la fois à la reproduction des logiques et des pratiques mais également à l'innovation (Alt et Craig, 2016). Dans les entreprises sociales hybrides la recherche de sens face à une opportunité d'affaire peut mener à une oscillation des logiques voire à la disparition de la mission initiale menant à une dérive de mission (Jones, 2007). Dans cette contribution, nous examinons le rôle du processus entrepreneurial dans la (re)production ou la dérive des logiques qui animent les entreprises sociales, dont le pluralisme des logiques peut, parfois, mener à une dérive de mission (Smith, Gonin, et Besharov, 2013). Cette complexité fait courir à ces entreprises un risque qui leur est propre, le risque de perdre de vue leur mission initiale, ce pourquoi elles ont été créées, au point que certaines n'assument plus leur rôle initial et a fortiori ne produisent pas ou plus l'innovation sociale attendue. Ce phénomène qui n'est pas nouveau est cependant étudié à part entière depuis relativement peu de temps (Mersland et Strøm, 2010). Là où les auteurs ayant discuter des conditions d'apparition de l'innovation sociale ont mis en évidence l'importance de la pluralité des parties prenantes, nous verrons que celle-ci est également un déterminant de la dérive de mission. La compréhension de ce qui tantôt produit de l'innovation sociale, tantôt produit de la dérive de mission semble cruciale. Si par essence l'innovation sociale reste un phénomène peu maîtrisable et peut-être rare, le phénomène de dérive de mission pourrait nous renseigner a minima sur ce qui l'empêche.

2. Les déterminants de la dérive de mission

Depuis de nombreuses années, les entreprises du tiers-secteur sont marquées par un mouvement constant de rationalisation et marchandisation (Ebrahim, Battilana, et Mair, 2014). Les Entreprises Sociales (ES) dont la mission première est l'atteinte d'un objectif social (Defourny et Nyssens, 2013) adoptent de plus en plus souvent des pratiques managériales et commerciales issues du monde marchand (Tuckman et Chang, 2006 ; Young et Salamon, 2002). C'est dans ce contexte qu'émerge le phénomène de dérive de mission, définie comme le détournement des ressources financières, matérielles et humaines (Jones 2007) allouées aux objectifs sociaux non-lucratifs et légitimes, vers des objectifs financiers répondant à des préoccupations de soutenabilité financière (Fowler, 2000).

Selon Weisbrod (2004), toute activité non-reliée à la mission (ex. commerciales), va nécessairement causer un désinvestissement (temps, énergie et argent) dans la mission sociale. Manager la tension entre les objectifs sociaux et financiers (le *quoi* dont les décideurs sont responsables) qui peuvent être en conflits, et les intérêts potentiellement divergents de leurs bailleurs/partenaires (le *vis-à-vis de qui* les décideurs sont responsables) est un enjeu de gouvernance important. Les responsables vont décider des activités et des ressources allouées en interne en fonction des informations sur ce qui est fait et à faire mais également du succès ou à l'échec des actions réalisées sur le plan social et financier. L'évaluation du succès ou de l'échec repose sur la définition de la performance. Or, il y a des outils standardisés existant pour la performance financière mais pas pour la performance sociale (DiMaggio, 2002 ; Ebrahim et Rangan, 2010 ; Paton, 2003). Ce différentiel entre les niveaux de précisions des mesures et des définitions de la performance sociale et de la performance financière peuvent contribuer à des biais dans les prises de décisions soutenant une innovation ou au contraire une dérive de la mission. La responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de ses bailleurs est une source d'innovation ou de dérive importante (Ebrahim et al., 2014) car ils ont leurs agendas à respecter et risquent d'orienter les priorités des entreprises sociales. Plus il y a de bailleurs différents, plus le maintien de la mission initiale serait rendu difficile. Par extension, on peut plus largement avancer que la dépendance de l'entreprise sociale à toute forme de bailleur, qu'il soit public ayant son propre agenda politique ou gestionnaire, ou privé ayant son agenda de création de profit, est potentiellement source d'une dérive.

Les processus qui mènent à la dérive de mission diffèreraient selon les entreprises hybrides sont intégrées ou différenciées. Dans les premières, les bénéficiaires sont aussi les clients les entreprises de microfinances dont les clients emprunteurs sont les personnes à sortir de la pauvreté. C'est aussi le cas des supermarchés coopératifs dont les clients sont également des membres, et dont l'objectif est de rendre accessible à une population diverse des produits habituellement chers. Les entreprises hybrides différenciées sont quant à elles des entreprises qui mènent au moins une activité sociale et une activité commerciale mais avec des moyens et des objectifs séparés. Les revenus dégagés par l'activité

commerciale permettent alors de soutenir l'activité sociale non-rentable, présentée comme la mission principale (ex. le cas de MobilSchool). Si Ebrahim et ses collègues (2014), considèrent que la dérive n'existerait pas dans les entreprises sociales hybrides intégrées (HI), il suffirait cependant de changer le type de bénéficiaires pour atteindre les plus rentables pour que cette dérive soit effective (Armendáriz et Szafarz, 2009 ; Dart, 2004 ; Woller, 2007 ; Morduch, 2000). Lorsqu'on cherche à identifier la présence d'une dérive ou d'un risque de dérive de mission, il faut donc voir si la mission et les moyens pour l'atteindre sont définis par l'entreprise ou par des parties prenantes extérieures (Jones, 2007).

3. Distinguer les formes et les dimensions de la dérive de mission

La dérive de mission concerne par essence la modification des buts et des valeurs de l'entreprise, quelles que soient les sources d'influences et la structure de l'entreprise sociale. En soi, ce changement pourrait ne pas être un problème s'il ne se faisait le plus souvent à l'insu des parties prenantes auprès desquelles les responsables sont redevables comme les bailleurs, les membres et les bénéficiaires. Augmenter la responsabilité vis-à-vis des bénéficiaires est d'ailleurs envisagée comme un moyen pour réduire la dérive (Twersky, Buchanan, & Threlfall, 2013). En outre, cette dérive peut produire des tensions chez les membres, devant modifier leurs pratiques bien qu'en désaccord avec les nouvelles modalités d'actions et leurs objectifs. Le risque est important que la performance de l'entreprise soit directement affaiblie par l'inefficacité des pratiques, l'émergence de comportements contre-productifs, mais également par les difficultés à trouver des employés ou bénévoles formés ou en adéquation avec le nouveau projet (Brolis & Angel, 2016). Ce risque était déjà identifié par les sociologues qui s'intéressaient aux rapports entre les buts et les valeurs des individus et ceux des organisations (Selznick, 1949 ; Weber, 1952). La dérive de mission revêt donc différentes formes et a des conséquences multiples au-delà du changement de mission.

Les conséquences de la dérive de mission s'appréhendent donc soit directement par la mesure du niveau de priorité des buts déclarés, soit indirectement par la mesure de l'allocation du temps, de l'énergie, des ressources financières, matérielles et humaines à l'une ou l'autre des activités associées à un but. Si les bailleurs influencent la dérive de mission, celle-ci pourra alors s'exprimer également par leur influence sur les pratiques formalisées en termes de planification stratégique, d'audit, et d'évaluation des procédures et de la performance (Brest, Katz, Peeler, et Stangler, 2012 ; Hwang et Powell, 2009). Mais l'application de ces pratiques relève des décisions stratégiques des responsables de l'entreprise qui priorisent les buts définissent comment les atteindre. Une conséquence directe du changement des priorités sera une modification dans les stratégies de gestion des ressources humaines puisque les conditions d'emploi, la définition des postes, les outils et les pratiques des salariés et des

bénévoles découlent directement des systèmes de valeurs de l'organisation (Garza et Morgeson, 2012). De plus, nous pouvons anticiper que l'organisation cherchera alors à recruter de nouveaux collaborateurs qui seront mieux en adéquation avec les nouveaux objectifs et tâches à réaliser. Ainsi, la dérive de mission devrait avoir un impact sur l'environnement de travail, et les choix et priorités en termes de recrutement. De nombreuses entreprises sociales du secteur de l'emploi ont ainsi diminué l'accompagnement individualisé au profit d'un suivi administratif des bénéficiaires. Les aspirations, les compétences et les valeurs recherchées par ces entreprises ont évolué en conséquence. Enfin, la typologie des bénéficiaires peut également renseigner sur la réalité de la dérive. Certaines entreprises et leurs employés sont amenés à sélectionner les bénéficiaires en fonction de leur potentiel au regard de la performance attendues par les clients ou bailleurs. De cette façon, les bénéficiaires les plus en difficultés et pour lesquels les moyens à engager pour le succès de la mission peuvent paraître trop coûteux, seront écartés. Les salariés adoptent alors des comportements non-éthiques ou ne respectant pas la mission initiale sous la pression des nouvelles normes et la peur de perdre leur emploi (Petersen et Dietz, 2008). Comprendre à quel niveau du fonctionnement et de la gestion d'une entreprise, et à quel moment de gestion d'une entreprise, intervient la dérive de mission, permettrait selon nous également de comprendre ce qui fait que l'innovation sociale est permise ou empêchée. Nous suggérons que l'étude du processus entrepreneurial permettrait d'articuler ces éléments.

4. Dérive de mission et processus entrepreneurial

Dans une étude récente, Kuosmanen (2014) a montré le poids normatif qui pèse sur les salariés et les responsables des entreprises sociales, qui participent à la (re)définition des logiques au sein de leur entreprise. Battilana, Sengul, Pache, et Model (2014) identifient le rôle essentiel du fondateur dans l'impression d'une logique dominante au sein de l'entreprise sociale au moment de sa création. Alt et Craig (2016) identifient les opportunités d'affaire comme une occasion de façonner les logiques dominantes des entreprises. Le processus entrepreneurial définissant les processus de décision concernant le choix des opportunités nous semble donc essentiel pour comprendre la reproduction, et la modification, des logiques organisationnelles.

Les trois étapes d'identification, évaluation et exploitation de l'opportunité. initialement proposées (Shane et Venkataraman, 2000) ont été complété récemment par les phases d'attention et d'évaluation (voir Figure 1) pour mieux comprendre leur articulation (McMullen et Shepherd, 2006) Bien que ce découpage ne soit pas sans défaut, nous suggérons qu'il fournit un prisme riche pour l'étude de la dérive et plus largement de la reproduction des logiques organisationnelles.

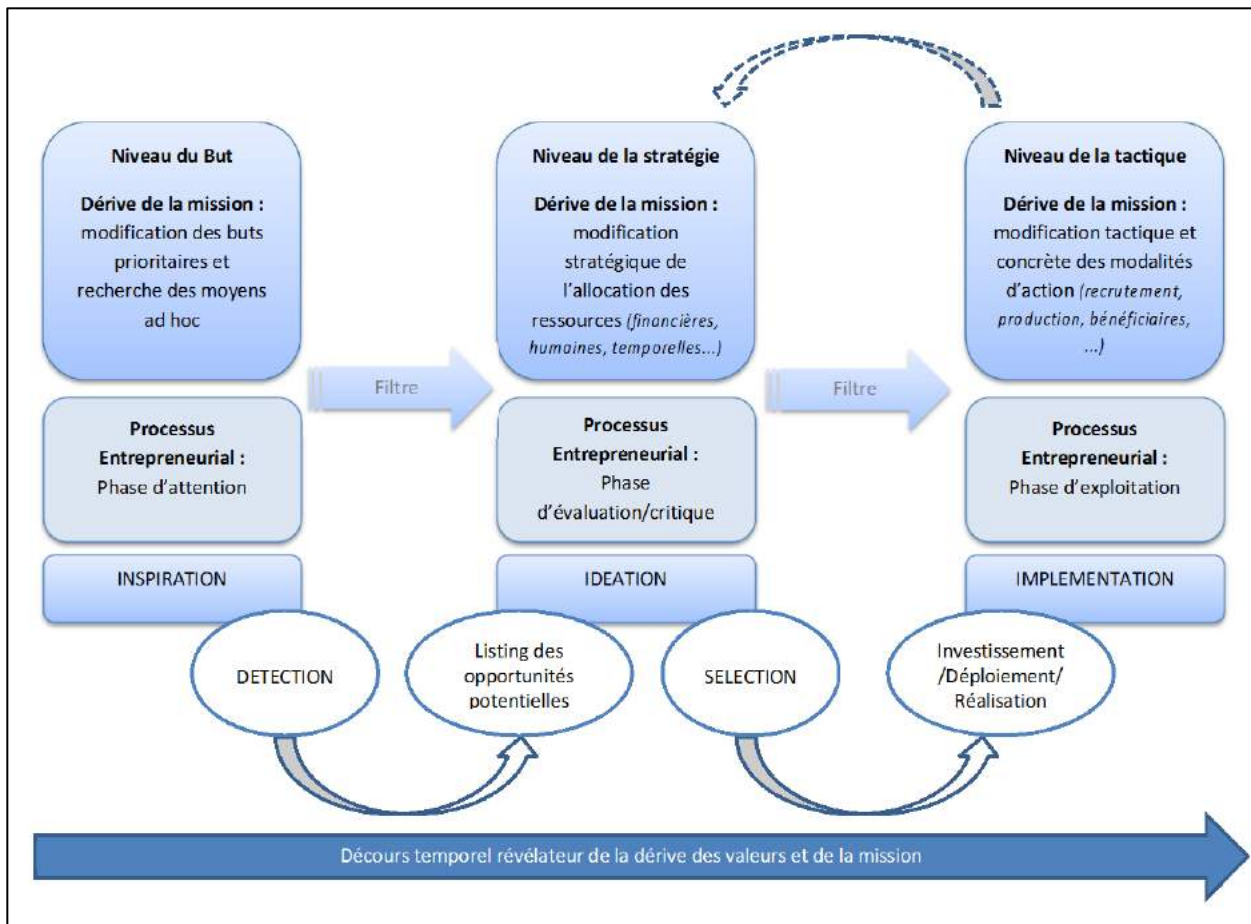


Figure 2 Modèle intégratif de la dérive de mission et du processus entrepreneurial

L'action entrepreneuriale passe par une première phase d'attention où l'entrepreneur est confronté aux stimuli de son environnement externe et organisationnel. Deux mécanismes essentiels à l'œuvre seraient: la mise en correspondance entre les stimuli de l'environnement et les schémas de pensées de l'individu (Gaglio et Katz, 2001), et la mise à jour des schémas de pensées (Fiske et Taylor, 1991). Le rôle de l'expérience passée de l'entrepreneur (Cohen et Levinthal, 1990 ; Grégoire et al., 2010) et de sa socialisation au sein de l'entreprise sociale dans la mise en correspondance est central (Kogut et Zander, 1992). Cependant, elles augmentent également le risque de ne pas détecter les changements dans l'environnement externe (Rensink 2002) telle une myopie stratégique comme dans le cas Polaroid (Shepherd et al., 2016). L'entrepreneur peut également détecter les changements environnementaux qui ne seraient pas cohérents. Il adaptera alors ses schémas de pensée organisationnels en termes d'opportunités possibles et évitera alors la myopie stratégique. L'analyse des opportunités, comme l'absence d'opportunités liées à la mission sociale, pourrait correspondre à un indicateur de dérive.

Avec l'identification d'une « idée d'opportunité » débute la phase d'évaluation (voir Figure 1). L'entrepreneur élabore l'opportunité et la confronte aux parties prenantes. Les différentes composantes (ressources, marché, proposition de valeur, ...) sont évaluées en termes de gain ou succès, et faisabilité et désirabilité, pour l'entrepreneur, son organisation, les parties prenantes. De ce fait, cette phase met en évidence les schémas de pensées dominants et l'éventuelle (re)production des logiques. Des logiques alternatives peuvent être mobilisées, mais c'est la sélection ou la révocation de l'opportunité comme faisable et désirable qui cristallisera la logique dominante. Dans ce cadre, une dérive de mission est plus facilement identifiable, non seulement au travers des discours et des justifications mobilisés.

La phase d'exploitation est sans doute la phase la moins développée dans la littérature en entrepreneuriat. Néanmoins, des effets de dérive spécifiques peuvent émerger lors de cette phase. Une entreprise d'insertion, par exemple, pourrait sélectionner les demandeurs d'emploi ayant une plus de chance d'insertion, augmentant la performance sociale, alors que la mission de départ considérait les personnes les plus éloignées du monde du travail. En se concentrant sur la phase d'exploitation, le chercheur mettrait à jour des effets de dérive qui n'étaient pas identifiables lors des discussions sur la légitimité de l'opportunité. Ce phénomène peut toucher tant la gestion des ressources humaines (i.e. définition des tâches, définitions des postes, recrutement et promotion) que le choix des bénéficiaires. Un autre enjeu est le renforcement des effets de dérive. En effet, les décisions stratégiques dans les entreprises sont de plus en plus fondées sur des pratiques d'évaluation standardisées de la performance (Brest et Harvey, 2008 ; Ebrahim et al., 2014 ; Hwand et Powell, 2009) fixant les indicateurs du succès et de l'échec.

5. Conclusion

Dans ce travail, nous nous sommes interrogés sur les mécanismes de la dérive de mission, envisagée comme l'opposée de l'innovation sociale recherchée dans l'action entrepreneuriale. Cette réflexion pose notamment la question des multiples niveaux d'observation de la dérive, depuis l'identification des « bonnes » opportunités d'affaire à leur exploitation opérationnelle. Au travers de cette analyse, nous avons tenté de situer les enjeux à différents niveaux d'analyse concernant la redéfinition de la mission, des moyens alloués, de l'activité et des pratiques, de la sélection des personnels et même des bénéficiaires. A ces différents niveaux, nous avons vu que la définition du succès pose des questions en termes d'évaluation des performances, et en particulier de performance sociale. Or il apparaît que les conditions de la dérive et les niveaux de la dérive sont autant de lieux d'une innovation sociale empêchée. La question reste ouverte donc sur les mécanismes et processus qui régule l'influence

positive ou négative de la multiplicité des parties-prenantes. En effet, les prescriptions normatives qui découlent des jeux de pouvoirs entre parties prenantes, vont participer tantôt de l'innovation sociale, tantôt de la reproduction, la conservation ou l'isomorphisme, tantôt de la dérive de mission. Nous pensons que penser le processus d'innovation au travers du processus de dérive peut contribuer à l'avancée de la recherche dans le domaine. Comment expliquer les décisions des entrepreneurs sociaux aboutissant à la dérive de mission ? Pouvons-nous prévenir la dérive de mission ? Certaines réponses peuvent être apportées par l'examen des processus socio-cognitifs présidant à l'action entrepreneuriale. Ainsi, l'évaluation de la désirabilité et de la faisabilité dépend de la distance temporelle et du niveau d'abstraction de l'objectif (Trope et Liberman, 2010). De même, l'étude des processus d'autorégulation (Higgins, 1998) permettrait de mieux comprendre la façon dont les décideurs individuellement et collectivement fixent leurs objectifs et sélectionnent leurs stratégies. Ebrahim et ses collègues (2014) proposent une analyse « désincarnée » de la responsabilité de la gouvernance dans la dérive de mission. Nous proposons pour notre part une analyse des processus socio-cognitifs des décideurs afin de comprendre comment ces décisions sont prises.

Références

- Alt, E., et Craig, J. B. (2016). Selling issues with solutions: Igniting social intrapreneurship in for-profit organizations. *Journal of Management Studies*.
- Armendáriz, B., et Szafarz, A. (2009). Microfinance Mission Drift. *Solvay Brussels School, Centre Emile Bernheim, Working Paper*, 9, 015.
- Battilana, J., Sengul, M., Pache, A. C., et Model, J. (2014). Harnessing productive tensions in hybrid organizations: The case of work integration social enterprises. *Academy of Management Journal*, 34, 81-100.
- Brest, P., Katz, S., Peeler, H., et Stangler, D. (2012). A decade of outcome-oriented philanthropy. *Stanford Social Innovation Review*, 10(2), 42-47.
- Brolis, O. et Angel, V. (2016). Workers' Motivation and Managerial Practices in Non-For-Profit Social Enterprises. *EMES Conferences Selected Papers series*.
- Cohen, W. M., et Levinthal, D. A. (1990). Absorptive capacity: A new perspective on learning and innovation. *Administrative science quarterly*, 128-152.
- Dart, R. (2004). Being "business-like" in a nonprofit organization: A grounded and inductive typology. *Nonprofit and voluntary sector quarterly*, 33(2), 290-310.

- Defourny, J., et Nyssens, M. (2013). Social co-operatives: When social enterprises meet the co-operative tradition. *Journal of Entrepreneurial and Organizational Diversity*, 2(2), 11-33.
- DiMaggio, P. (2002). Measuring the impact of the nonprofit sector on society is probably impossible but possibly useful. In *Measuring the impact of the nonprofit sector* (pp. 249-272). Springer US.
- Ebrahim, A., Battilana, J., et Mair, J. (2014). The governance of social enterprises: Mission drift and accountability challenges in hybrid organizations. *Research in Organizational Behavior*, 34, 81-100.
- Ebrahim, A. S., et Rangan, V. K. (2010). The limits of nonprofit impact: A contingency framework for measuring social performance. *Harvard Business School General Management Unit Working Paper*, (10-099), 10-099.
- Fiske, S. T., et Taylor, S. E. (1991). *Social cognition*, 2nd. NY: McGraw-Hill, 16-15.
- Fowler, A. (2000). NGOs as a moment in history: Beyond aid to social entrepreneurship or civic innovation? *Third World Quarterly*, 21, 637– 654.
- Gaglio, C. M., et Katz, J. A. (2001). The psychological basis of opportunity identification: Entrepreneurial alertness. *Small business economics*, 16(2), 95-111.
- Garza, A. S., & Morgeson, F. P. (2012). Exploring the link between organizational values and human resource certification. *Human Resource Management Review*, 22(4), 271-278.
- Grégoire, D. A., Barr, P. S., et Shepherd, D. A. (2010). Cognitive processes of opportunity recognition: The role of structural alignment. *Organization Science*, 21(2), 413-431.
- Higgins, E. T. (1998). Promotion and prevention: Regulatory focus as a motivational principle. *Advances in experimental social psychology*, 30, 1-46.
- Hwang, H., et Powell, W. W. (2009). The rationalization of charity: The influences of professionalism in the nonprofit sector. *Administrative Science Quarterly*, 54(2), 268-298.
- Jones, M. B. (2007). The multiple sources of mission drift. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 36(2), 299-307.
- Kogut, B., et Zander, U. (1992). Knowledge of the firm, combinative capabilities, and the replication of technology. *Organization science*, 3(3), 383-397.
- Kuosmanen, J. (2014). Care provision, empowerment, and market forces: The art of establishing legitimacy for work integration social enterprises (WISEs). *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 25(1), 248-269.

- McMullen, J. S., et Shepherd, D. A. (2006). Entrepreneurial action and the role of uncertainty in the theory of the entrepreneur. *Academy of Management review*, 31(1), 132-152.
- Mersland, R., et Strøm, R. Ø. (2010). Microfinance mission drift?. *World Development*, 38(1), 28-36.
- Morduch, J. (2000). The microfinance schism. *World development*, 28(4), 617-629.
- Petersen, L. E., et Dietz, J. (2008). Employment discrimination: authority figures' demographic preferences and followers' affective organizational commitment. *Journal of Applied Psychology*, 93(6), 1287.
- Rensink, R. A. (2002). Change detection. *Annual review of psychology*, 53(1), 245-277.
- Selznick, P. (1949). *TVA and the grass roots: A study of politics and organization*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Shane, S., et Venkataraman, S. (2000). The promise of entrepreneurship as a field of research. *Academy of management review*, 25(1), 217-226.
- Shepherd, D. A., McMullen, J. S., et Ocasio, W. (2016). Is that an opportunity? An attention model of top managers' opportunity beliefs for strategic action. *Strategic Management Journal*. (en presse - disponible en ligne)
- Smith, W. K., Gonin, M., et Besharov, M. L. (2013). Managing social-business tensions: A review and research agenda for social enterprise. *Business Ethics Quarterly*, 23(03), 407-442.
- Trope, Y., et Liberman, N. (2010). Construal-level theory of psychological distance. *Psychological review*, 117(2), 440.
- Tuckman, H. T., et Chang, C. F. (2006). Commercial activity, technological change and nonprofit mission. In W. W. Powell et R. Steinberg (Eds.), *The nonprofit sector: A research handbook* (pp. 629–644). New Haven, CN: Yale University Press.
- Twersky, F., Buchanan, P., et Threlfall, V. (2013). Listening to those who matter most, the beneficiaries. *Stanford Social Innovation Review*, 11, 41-45.
- Weber, M. (1952). *The Protestant ethic and the spirit of capitalism*. New York, NY: Scribner.
- Weisbrod, B. A. (2004). The pitfalls of profits. *Stanford Social Innovation Review*, 2, 40–47.
- Woller, G. (2007). Trade-offs between social et financial performance. *ESR Review*, 9(2), 14.

L'institutionnalisation des projets d'innovateurs sociaux : le difficile choix de la forme organisationnelle?

Isabeau Four, Olivier Corbin-Charland, Maricarmen Mérino et France Lavoie, Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté, Collège de Rosemont.

Introduction

Devant les crises économiques, écologiques et sociales auxquelles les institutions traditionnelles semblent pouvoir difficilement répondre, des acteurs sociaux se mobilisent (Klein, Fontan, Harrisson, Lévesque, 2010). Interpellant un nombre important d'acteurs (citoyens, exclus, entrepreneurs, etc.), on voit se dessiner une multitude de modèles d'action pour intervenir sur ces enjeux sociétaux. On peut nommer, entre autres, ceux du monde coopératif ou associatif, ceux de l'économie sociale et solidaire ou encore ceux de l'entrepreneuriat social. Ces modèles sont tous en recherche de légitimité et de financement, enjeux particulièrement importants dans un monde structuré par une économie capitaliste (Fontan, Klein et Crevier-Lajeunesse, 2004). Cette légitimité passe, entre autres, par l'accès à des formes organisationnelles et juridiques qui permettent de diminuer la tension entre la mission sociale et les activités économiques. Or le choix de cette forme est en partie conditionné par des enjeux financiers (Fontan et al., 2008).

C'est à la lumière de ces défis que le CÉRSÉ a été interpellé par des acteurs¹⁰⁸ œuvrant au cœur des enjeux de légitimité et de financement de l'innovation sociale pour étudier, notamment, la question du choix de la forme organisationnelle d'entrepreneurs sociaux. L'apparition de nouvelles formes d'institutionnalisation de l'innovation sociale, comme les certifications d'impact social positif (B corp), de statuts juridiques dédiés à l'entrepreneuriat social (comme en France, en Colombie-Britannique ou encore dans plusieurs états américains) et la montée de la responsabilité sociale des organisations (RSE) alimentent également le questionnement des acteurs de l'entrepreneuriat social, qu'il s'agisse des entrepreneurs eux-mêmes, de leurs accompagnateurs ou encore des chercheurs. Si la tension entre les activités économiques et la mission sociale structure les activités de l'entrepreneur social, elle pousse les chercheurs et les organismes qui le soutiennent à se questionner sur les fondements identitaires de l'entrepreneur social, le processus d'entreprendre et le mode de gouvernance. C'est au

¹⁰⁸ Projet de recherche financé par : le Programme d'aide à la recherche et au transfert du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Caisse d'économie solidaire, Le Réseau d'investissement social du Québec, les Pôles d'économie sociale des Laurentides et de la Mauricie et le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal.

travers ces questionnements que le CÉRSÉ a étudié, dans trois régions du Québec, les défis auxquels font face des entrepreneurs sociaux.

Problématique et cadre théorique

Il est difficile de parler de l'entrepreneur social sans aborder la notion de l'entrepreneur. Cet acteur social et économique est étudié par de nombreux auteurs - majoritairement issus des sciences de la gestion - et il est défini de plusieurs façons. Les travaux fondateurs de Schumpeter qui ont influencé les théories sur l'entrepreneuriat sont porteurs de deux idées toujours utilisées aujourd'hui : l'innovation et le développement économique (Schmitt et al, 2016). Baumol (1993), dans la lignée des travaux de Schumpeter, met l'accent sur la rationalité économique de l'entrepreneur et la recherche de la rente. D'autres auteurs (Kirzner, 1978; Kao et Stevenson, 1985; Timmons et Spinelli, 2008, Janssen et Surlemont, 2016; Brossard, 2010) insistent davantage sur le fait que l'entrepreneur est un acteur qui sait identifier des opportunités. McClelland (1961) et Shapero et Sokol (1982) le définissent comme une personne qui aime prendre des risques. Plusieurs de ces dimensions sont reliées et, en ce sens, ces nombreuses compréhensions de l'entrepreneur se rejoignent, notamment le désir d'innover, la recherche de la rente, la détection d'opportunité et la prise de risque qui accompagne les projets de création. Autant de caractéristiques que nous associerons à l'entrepreneur qualifié de « classique ». Cet entrepreneur est associé *de facto* à l'organisation de type incorporation.

L'entrepreneur social tout comme l'entrepreneur classique identifie une opportunité, ils cherchent tous deux à créer du nouveau et à agir en dehors des cadres habituels, les deux ont également le désir de changer les structures existantes ou, à tout le moins, de bousculer ces mêmes structures (Fontan et al., 2008; Schumpeter, 1926). Malgré ces ressemblances, d'importantes différences subsistent entre l'entrepreneuriat classique et l'entrepreneuriat social, la principale se situant au niveau de la recherche de la rente pour le premier et de l'impact social désiré pour le second. Toutefois, cette différence ne permet pas de définir l'entrepreneuriat social. Or, s'arrêter sur une définition satisfaisante et consensuelle de l'entrepreneuriat social est difficile. Si l'ensemble des auteurs s'entendent sur la finalité du projet porté par l'entrepreneur social centrée sur l'atteinte d'objectifs sociaux (Abu-Saifan, 2012 ; Fontan et al., 2008; Brouard *et al*, 2010; Hervieux et al., 2013, : Zahra et al., 2008), plusieurs écoles de pensées coexistent; certaines sont centrées sur les ressources marchandes et l'importance de financer la mission sociale par des activités économiques, d'autres mettent plutôt l'accent sur le caractère novateur et l'importance des impacts sociaux (Défourny et Nyssens, 2011) et enfin certaines sont axées sur la gouvernance considérant que la « spécificité sociale s'appuie sur une gestion démocratique » (Fontan et al., 2008 : 42). Ces différentes conceptions de l'entrepreneuriat social qui témoignent des tensions entre les modes de gouvernance préconisés ainsi qu'entre les activités

économiques et la mission sociale sont centrées sur un idéal plus favorable à certains types organisationnels et statuts juridiques.

Des questionnements importants semblent reliés aux caractéristiques des entrepreneurs sociaux. Quelle forme juridique cadre le mieux avec ses valeurs tout en lui permettant d'aller chercher du financement? Laquelle lui permet d'atteindre ses objectifs sociaux et économiques? Ces questionnements interpellent ce que certains auteurs ont nommé l'écosystème entrepreneurial, cette toile d'acteurs, de dispositifs et de mécanismes formels et informels qui favorisent ou freinent l'essor de l'entrepreneuriat (Isenberg, 2011, Lévesque, 2016, Moore, 1993). Afin de mieux saisir ces enjeux et les logiques qui les sous-tendent, le modèle des économies de la grandeur de Boltanski et Thévenot (1991) a été mobilisé par Hervieux et al. (2013) dans une étude portant sur la RSE et l'entrepreneuriat social, il permet, entre autres, de mieux saisir la tension principale que vit l'entrepreneur social. Dans ce modèle, les auteurs opposent la logique commerciale centrée sur la concurrence, l'intérêt personnel et l'opportunisme, à la logique civique, centrée sur le bien collectif, la conscience sociale, la démocratie et le renoncement à l'individualisme.

Méthodologie

L'objet de ce projet étant l'exploration d'un phénomène relativement récent et donc peu étudié, soit les pratiques des entrepreneurs sociaux, il requiert une approche méthodologique flexible que permet la perspective qualitative. La recherche a été structurée autour d'entrevues individuelles semi-dirigées auprès d'entrepreneurs sociaux. Il est difficile dans le cadre d'une étude empirique de bien identifier les individus appartenant à la catégorie mouvante de l'entrepreneuriat social, ses frontières variant selon les écoles de pensée, les enjeux économiques et politiques. Dans cette recherche, les partenaires ont contribué à l'élaboration de l'échantillon qui comprend autant entrepreneurs sociaux collectifs (milieu associatif et coopératif) que privés (incorporation) issus de trois régions du Québec, les Laurentides, la Mauricie et Montréal. Les entreprises étaient issues de divers domaines d'activités et sélectionnées afin d'obtenir une diversité tant au niveau du genre de l'entrepreneur, de la taille de l'entreprise, de la forme juridique, du chiffre d'affaires et de la date de fondation. Au final, 18 entreprises ont été retenues. Les entrevues ont été conduites avec des personnes au cœur des activités de l'entreprise (les fondateurs ou des repreneurs). Ces entrevues semi-dirigées permettent d'utiliser des questions ouvertes, propices pour recueillir des réponses nuancées et pour susciter une richesse d'interactions et de discussions (Geoffrion, 2003). L'entrevue était structurée autour des défis qu'ils ont rencontrés dans l'élaboration de leurs projets, en portant une attention particulière aux éléments suivants : leurs valeurs, leurs motivations, le choix de la forme organisationnelle/juridique, l'accès aux outils de financement et les formes de soutien et d'accompagnement. Les données recueillies dans les entrevues individuelles ont été traitées selon la méthode de l'analyse thématique, méthode appropriée

pour analyser un corpus relativement restreint de données tout en restant centré sur les objectifs de recherche (Paillé et Muchielli, 2003). Elles ont été traitées de façon systématique, au travers des matrices et croisements, à l'aide du logiciel d'analyse textuelle Nvivo version 10 (QSR., 2012).

Résultats

Dans le cadre de l'étude, quatre principales formes de structures juridiques ont pu être identifiées chez les entrepreneurs sociaux sondés : la coopérative, l'organisation sans but lucratif, l'entreprise incorporée et enfin, des organisations qualifiées d'hybrides, car elles rassemblent plusieurs des formes précédemment mentionnées. Par ailleurs, certains d'entre eux ont changé la forme juridique de leur organisation durant son existence. Lorsqu'interrogés sur le choix du statut juridique pour leurs organisations, les entrepreneurs ont mentionné de nombreux éléments et facteurs ayant influencé leurs décisions, ils peuvent être regroupés en trois thèmes principaux : l'accès au financement et le développement d'activités économiques, les enjeux liés à la gouvernance et enfin, l'influence de l'écosystème.

L'accès au financement et le développement d'activités économiques sont des éléments importants dans le choix de la forme juridique. En effet, le fait que certaines sources de financement - pensons par exemple à des subventions gouvernementales visant des initiatives sociales ou environnementales - ne soient dédiées qu'à un seul type de forme juridique (le statut d'OBNL) influence le choix de certains entrepreneurs. L'accès à du financement de démarrage disponible que pour des organisations ayant adopté une forme juridique de coopérative ou d'OBNL est également un incitatif important pour plusieurs participants. L'entreprise sociale avec un statut d'incorporation, quant à elle, bénéficierait d'une plus grande reconnaissance et légitimité dans le secteur bancaire non coopératif selon les entrepreneurs sociaux sondés, et serait donc mieux perçue par les acteurs de ce milieu. L'incorporation permettrait également d'aller chercher des fonds pour supporter l'innovation technologique et son développement. Ces avantages liés à la forme juridique et au financement sont cependant mitigés par un facteur important. En effet, l'ensemble des participants ont mentionné avoir dû financer eux-mêmes leurs organisations lors de la phase de démarrage (fonds personnels, marges ou cartes de crédits, hypothèques ou encore aide financière de proches). À cet égard, les efforts consentis pour aller chercher du financement auprès d'instances officielles semblent moins fructueux que ceux fournis auprès du réseau social de l'entrepreneur, l'impact du choix de la forme juridique sur l'accès au financement s'en trouve grandement diminué. Ces résultats font écho à ceux obtenus par Bosma et Levie (2010) qui ont pu déterminer, à l'aide de la base de données du Global Entrepreneurship Monitor, que les sources de financement les plus importantes pour les entrepreneurs classiques sont les amis, la famille, des étrangers et les entrepreneurs eux-mêmes. Malgré les limites du financement institutionnel et afin, notamment, mais pas seulement, de contourner les obstacles du financement liés

au choix de la forme juridique, plusieurs entrepreneurs ont décidé de changer de statut ou encore de créer plusieurs véhicules juridiques pour accéder aux divers fonds disponibles. Par ailleurs, le choix de la forme juridique est également perçu comme important lorsqu'il est question des activités économiques. Plusieurs entrepreneurs mentionnent la légitimité dont bénéficient les entreprises privées dans le domaine de la vente de biens ou de services. À l'inverse, selon d'autres, le fait d'être une entreprise sociale collective produisant des biens ou de services, rend cette dernière plus légitime auprès des acteurs des milieux communautaires, des autres organisations à but non lucratif et, plus largement, auprès de la communauté qui craignent alors moins que cette entreprise soit principalement motivée par la recherche de profits. Ces points illustrent bien les enjeux et défis que vivent les entrepreneurs sociaux dès lors que la forme organisationnelle semble conditionner l'accès à du financement et/ou à un marché.

Les enjeux de gouvernance sont aussi d'importants facteurs dans le choix de la forme juridique. Plusieurs participants ont affirmé que les formes juridiques collectives (OBNL et coopérative) étaient plus appropriées pour mener à bien un projet à visée sociale et/ou environnementale, ces formes juridiques permettant *de facto* une gouvernance tenant compte d'éléments sociétaux. Les deux modèles reposant sur le principe démocratique « d'un individu, une voix ». Dans les deux cas, une certaine horizontalité s'instaurerait. Toutefois, certains dispositifs de gouvernance, comme le conseil d'administration, peuvent être utilisés pour impliquer des experts (avocats, comptables, etc.), mais aussi pour inclure les membres de la communauté, comme les citoyens. En manque de ressources humaines et de fonds pour engager des experts, les entrepreneurs vont donc prioriser l'implication d'experts dans leurs C.A., plus faciles à mobiliser que les citoyens, et ce malgré l'objectif formalisé d'inclusion des parties prenantes de ce type d'instance. Certaines personnes sondées, lorsqu'on leur demandait ce pour quoi elles n'avaient pas choisi l'entreprise privée comme forme juridique, relevaient un inconfort à être associés à celle-ci et aux représentations qu'elles ont de ses principales caractéristiques, soit la recherche de profits et sa gouvernance qualifiée de hiérarchique. À l'inverse, d'autres participants ont plutôt mis de l'avant la liberté que permet l'entreprise incorporée, cette forme juridique serait moins contraignante au niveau de la gouvernance et permettrait donc aux entrepreneurs d'innover, de sortir des sentiers battus et ainsi tester de nouvelles façons de mettre en place une gouvernance démocratique, participative et horizontale, sans la lourdeur des prescriptions légales imposées par les formes juridiques collectives. Peu importe la forme juridique choisie, une gouvernance horizontale basée sur l'inclusion des parties prenantes reste un enjeu particulièrement présent dans la métropole, où les membres de la communauté concernée par les activités de l'entreprise sont souvent difficiles à identifier et à mobiliser, ce qui semble moins le cas en région. Il semble donc difficile d'associer systématiquement un type de forme juridique avec une gouvernance démocratique et horizontale ou hiérarchique, surtout considérant que plusieurs entrepreneurs

interviewés ont mentionné l'important défi qu'est l'inclusion des parties prenantes dans une organisation toujours en recherche de légitimité devant des instances et institutions qui valorisent surtout l'expertise.

L'écosystème dans lequel évolue l'organisation va aussi avoir un impact important sur le choix de la forme juridique. En effet, il apparaît que la forte présence d'organismes promouvant et soutenant les personnes désirant lancer des entreprises collectives, souvent des coopératives, influence la démarche de l'entrepreneur. Lors de la constitution de l'échantillon, certains accompagnateurs ont d'ailleurs eu de la difficulté à repérer des organisations ayant choisi le modèle privé. Le domaine d'activités va aussi marquer le choix de la forme juridique. Certains participants ont mentionné la difficulté que représente le choix de la forme coopérative dans leurs domaines d'activités spécifiques. C'est le cas des organisations spécialisées en réinsertion professionnelle, leurs principaux clients ne font que transiter par leurs services, il devient donc difficile de justifier l'imposition d'une implication de longue durée et d'un *membership*. Enfin, les organisations et partenaires œuvrant dans un domaine d'activités similaire peuvent aussi avoir une influence sur le choix de la forme organisationnelle, la prépondérance d'un type de forme juridique a poussé certains à envisager une forme plutôt qu'une autre.

Conclusion

L'élément qui semble sous-tendre l'ensemble des questionnements des entrepreneurs sociaux dans le choix de la forme juridique est la gestion des risques et la prise en compte de l'incertitude liées à la création d'un projet d'entreprise sociale et à sa pérennisation. Concernant les enjeux de financement et d'activités économiques, on relève que les formes collectives peuvent aider à mitiger le risque pour l'entrepreneur, tout particulièrement lors de la création de l'organisation. Toutefois, la pérennisation de l'entreprise passe souvent par une diversification des revenus et surtout, par le développement de revenus autogénérés. Ces types de revenus seraient plus faciles à générer à *priori* pour une entreprise sociale privée que collective, car ces premières seraient perçues comme plus légitimes de s'inscrire dans une logique commerciale (Boltanski et Thévenot, 1991, Hervieux et al., 2013). Mais dans un contexte de restrictions budgétaires et de retrait partiel de l'État, l'entrepreneur social collectif cherche lui aussi à avoir accès à des revenus autogénérés, ce qui peut engendrer une crainte de dérive de mission sociale.

Au travers des nombreux enjeux mentionnés tout au long de cet article, on voit apparaître la difficile conciliation d'objectifs sociaux et économiques, réifiés en diverses formes juridiques. Toujours pris entre ce que Boltanski et Thévenot (1991) qualifient de cité marchande (centrée sur la concurrence) et de cité collective (centrée sur la démocratie), l'entrepreneur social compose avec ces deux séries de logiques, de principes hétérogènes et les formes juridiques qui leurs sont associées. Il cherche des solutions, changeant de forme organisationnelle ou les hybridant au besoin, les adaptant aux

particularités de son organisation. Acteur d'un univers complexe, l'entrepreneur social - qu'il soit collectif ou privé - doit prendre en compte une multitude d'informations pour réaliser son projet d'entreprise, faisant face à des défis similaires à ceux de l'entrepreneur classique qui doit lui aussi : « [...] pouvoir s'ajuster à un environnement toujours plus turbulent, imprévisible et complexe. » (St-Pierre, 2016, p. 88). Devant l'impossibilité de détenir toute l'information pertinente pour faire un choix éclairé, l'entrepreneur social mobilise les ressources auquel il a accès et, au travers une pratique réflexive, prendra la décision qui lui semble la plus juste pour pérenniser son projet et atteindre ses objectifs.

Bibliographie

Abu-Saifan, S. (2012). « Social entrepreneurship: definition and boundaries », *Technology Innovation Management Review*, vol. 2, n°2, p. 22-27.

Baumol, W. J. (1993). *Entrepreneurship, management, and the structure of payoffs*. Cambridge, MIT Press.

Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.

Brossard, J., (2010). *Le défi de l'entrepreneuriat social : comment construire un business model à la fois pérenne et créateur de valeur sociale ?*, (Mémoire de fin d'études), Rouen Business School.

Brouard, F., Larivet, S, Sakka, O. (2010). « Entrepreneuriat social et participation citoyenne. », *ANSERJ - Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale / Canadian journal of nonprofit and social economy research*, n° 1, p. 46-64.

Defourny, J., Nyssens, M., (2011). « Approches européennes et américaines de l'entreprise sociale : une perspective comparative », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, no 319, p. 18-35.

Fontan, J. M., Klein, J. L., & Crevier-Lajeunesse, F. (2004). « La responsabilité politique du développeur sociocommunautaire. », dans D.-G. Tremblay et D. Rolland (dir.), *Responsabilité Sociale d'Entreprise et finance responsable: Quels enjeux?*, Québec, Presses de L'Université du Québec, p. 207-216.

Fontan, J.-M., Allard, J., Bertrand-Danserau & A., Demers, J., (2008). « Becoming a social entrepreneur in Canada. Enquête auprès d'entrepreneurs sociaux », *Cahiers occasionnels du Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale*, n°2, p.1-126.

Geoffrion, P. (2003). « Le groupe de discussion. », dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données*. (4^e. éd.). Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Hervieux, C. Gédajlovic, E. et Turcotte, M.-F. (2013), « Les logiques contradictoires de l'entrepreneuriat social », dans C. Gendron, C. et B. Girard, *Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise – L'école de Montréal*, Paris, Armand-Colin.

- Isenberg, D. (2011, Mai). « *The entrepreneurship ecosystem strategy as a new paradigm for economic policy: Principles for cultivating entrepreneurship.* », Communication présentée dans le cadre du Babson Entrepreneurship Ecosystem Project, Dublin.
- Janssen, F. et Surlemont, B. (2016). « Entrepreneuriat et économie. », dans F. Janssen (dir.), *Entreprendre, une introduction à l'entrepreneuriat*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 31-38.
- Kao, J. J., & Stevenson, H. H. (1985, juillet), « *Entrepreneurship, what it is and how to teach it: a collection of working papers.* », Communication présentée dans le cadre d'un colloque à la *Harvard Business School*.
- Kirzner, I. M. (1978). « Entrepreneurship, entitlement, and economic justice », *Eastern Economic Journal*, vol 4, n°1, p. 9-25.
- Klein, J. L., Fontan, J. M., Harrisson, D., & Lévesque, B. (2010). « L'innovation sociale dans le contexte du «modèle québécois»: acteurs, composantes et principaux défis ». *The philanthropist*, vol. 23, no°3, p. 235-246.
- Lévesque, B. (2016). « Économie sociale et solidaire et entrepreneur social: vers quels nouveaux écosystèmes? », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, no. 54, p. 1-44.
- McClelland, D.C. (1961). *The achieving society*, Princeton, NJ, Van Nostrand.
- Moore, J. F. (1993). « Predators and prey: a new ecology of competition. », *Harvard business review*, vol. 71, no°3, 75-83.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris.
- QSR (2012), NVivo qualitative data analysis Software; QSR International Pty Ltd. Version 10.
- Schmitt, C., Janssen F., Baldeger, R., Giacomini, O. (2016). « Entrepreneuriat et économie », dans F. Janssen (dir.), *Entreprendre, une introduction à l'entrepreneuriat*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 59-72.
- Schumpeter, J. A. (1926). *Théorie de l'évolution économique* (2^e. éd.). Dalloz, Paris.
- Shapiro, A., & Sokol, L. (1982). « *The social dimensions of entrepreneurship.* » *Encyclopedia of Entrepreneurship*, p. 72-90.
- St-Pierre, J. (2016). « L'innovation et la gestion des risques », dans F. Janssen (dir.), *Entreprendre, une introduction à l'entrepreneuriat*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 31-38.
- Timmons, J. A., & Spinelli, S. (1994), « *New venture creation: Entrepreneurship for the 21st century.* », Irwin/McGraw-Hill, Boston.

Zahra, S. A., Gedajlovic, E., Neubaum, D. O., & Shulam, J. M. (2009). « A typology of social entrepreneurs: Motives, search processes and ethical challenges », *Journal of business venturing*, n°24, p. 519-532.

Les dimensions déterminantes du capital social dans un contexte de franchise sociale (résumé)

Maude Léonard et Pascale Laqacé-Brunet, Université du Québec à Montréal

Parmi les différents types de stratégies de changement d'échelle spécifiques aux entreprises d'économie sociale, notre attention se pose sur celle de l'essaimage franchisé, ou dit autrement de la franchise sociale. Cette stratégie consiste pour l'entreprise initiale (franchiseur) à développer des antennes sur de nouveaux territoires (franchisés). Nous cherchons à circonscrire les conditions de réussite de cette démarche. Parmi celles-ci, nous souhaitons mettre l'accent sur les caractéristiques des relations interorganisationnelles entre le franchiseur et le franchisé. Pour interpréter nos résultats issus d'entrevues semi-structurées et d'observation participante, nous mobilisons à cet égard les dimensions structurelle, relationnelle et cognitive de la théorie du capital social. Les déterminants qui facilitent les relations entre le franchiseur et les franchisés renvoient à un amalgame de ressources nécessaires à la réussite de la franchise sociale.

Séance 5C - Développement durable et transition écologique : le rôle de l'innovation sociale /
Sustainable development and ecological transition : the role of social innovation

Les trajectoires d'innovation sociale à l'aune du Transition Management ? Le cas des couches lavables.

Victor Bailly, IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

Consommation collaborative, circuits courts alimentaires, coopératives citoyennes de développement des énergies renouvelables, habitat participatif, réutilisation ou gestion de proximité des déchets... Autant d'initiatives fréquemment qualifiées d'innovations sociales et qui tendent à transformer la nature des solutions que nos sociétés imaginent pour répondre à la crise écologique. Depuis une dizaine d'années, la notion d'innovation sociale est de plus en plus mobilisée par les milieux institutionnels et un enjeu de management public de ce flux d'initiatives semble émerger¹⁰⁹. Si les politiques publiques ont toujours constitué des fenêtres d'opportunité favorisant l'émergence et la reconnaissance¹¹⁰ de certaines innovations sociales, rares sont les travaux qui se sont attachés à décrire précisément ces trajectoires d'institutionnalisation. Comment une innovation sociale se développe et se structure-t-elle avant d'être progressivement appropriée et reprise en main par des acteurs institutionnels ? Surtout, de quels concepts et outils épistémologiques disposons-nous pour appréhender la trajectoire d'institutionnalisation d'une innovation sociale ?

En prenant l'exemple des couches lavables au sein de la politique française de prévention des déchets, nous présenterons la fécondité d'une fertilisation croisée entre la grille de lecture du *Transition Management* et des concepts issus de la sociologie de l'action publique.

I. LES ENJEUX D'UNE ARTICULATION ENTRE *TRANSITION MANAGEMENT* ET SOCIOLOGIE DE L'ACTION PUBLIQUE

Le *Transition Management* est un courant de recherche, initié par des chercheurs néerlandais et anglo-saxons depuis une vingtaine d'années, qui cherche à analyser la dynamique des systèmes sociotechniques afin d'élaborer un modèle de gouvernance de la transition écologique (Rotmans, Kemp & Van Asselt, 2001; Loorbach, 2010). Ses auteurs ont mis au point une grille d'analyse

¹⁰⁹ Par exemple, en 2015, l'ADEME (agence de l'environnement française) a lancé une plateforme en ligne afin de recenser les innovations sociales dans le domaine environnemental et faciliter leur accompagnement.

¹¹⁰ L'appropriation publique de l'innovation sociale constitue une forme de reconnaissance parmi d'autres. Alain Penven (2015) distingue appropriation organisationnelle (au sein de la structure qui développe l'innovation sociale et des réseaux professionnels qui la diffusent) et appropriation institutionnelle (régulation et pilotage de l'innovation sociale par des instruments d'action publique).

multiniveaux (Geels & Schot, 2007) qui s'intéresse aux interactions entre : i) des niches d'innovations vectrices de solutions nouvelles (ou alternatives) et plus durables portées par des petits réseaux d'acteurs (*outsiders*), ii) des régimes sociotechniques qui constituent un ensemble stabilisé de règles, de jeux d'acteurs (*insiders*) et de solutions techniques au sein d'un secteur donné (énergie, transport, agriculture, etc.) et qui sont généralement source d'inertie, iii) un paysage sociotechnique qui correspond à un contexte surplombant composé de grandes tendances sociétales (évolutions culturelles et changement de valeurs, conjoncture macroéconomique ou macropolitique). De façon schématique, les processus de transition prennent la plupart du temps appui sur une même chaîne causale : des changements dans le paysage font pression sur le régime en place et ouvrent des fenêtres d'opportunité à des niches d'innovation. Au sein de ces niches les expérimentations se multiplient et les acteurs se fédèrent en réseaux pour développer des apprentissages partagés et faire valoir collectivement leurs solutions. Les innovations qui se structurent vont alors tenter de s'inscrire dans le régime sociotechnique afin de contribuer à sa transformation. Si ce modèle a au départ été conçu pour analyser des niches d'innovation technologique et des processus de transition qui opèrent sur le long terme¹¹¹, la dimension alternative et la vocation transformatrice de ces niches n'est pas sans rappeler la conception du changement social développée par la littérature sur l'innovation sociale¹¹².

Les forces et les faiblesses de ce cadre résident donc tout à la fois dans son caractère structurel. D'un côté, il permet une lecture claire d'un enjeu complexe (la transition des systèmes sociotechniques) tout en tentant de croiser les enseignements de différents champs de recherches en sciences humaines et sociales. De l'autre, si les auteurs du *Transition Management* ont identifié les facteurs permettant d'envisager le passage d'une innovation de la niche au régime, ils ont peu analysé la nature précise des épreuves techniques, économiques et politiques dans les processus de mise en régime. En étudiant la trajectoire d'institutionnalisation des couches lavables dans le régime de gestion des déchets, nous cherchons à davantage détailler ces épreuves qui sont en grande partie pilotées par des acteurs publics. Si l'impact de l'action publique sur les processus de transition écologique a bien été identifié par les auteurs du *Transition Management* (au même titre que celui d'autres facteurs tels que les marchés, les technologies, les connaissances technoscientifiques, les stratégies industrielles...), la plupart d'entre eux ont tendance à peu spécifier et analyser les mécanismes à travers lesquels s'opère cette tentative de pilotage de la transition par les politiques publiques. De ce fait, l'introduction de

¹¹¹ Par exemple, le passage de la calèche à l'automobile ou du bateau à voile au bateau à vapeur (Geels, 2002).

¹¹² Malgré les nombreuses approches de l'innovation sociale qui coexistent (Cloutier, 2003), il est possible selon nous de retenir trois dimensions caractéristiques de cette notion : réponse alternative à un problème social non ou mal pris en charge par les pouvoirs publics et la sphère marchande, objectif de transformation sociale, place centrale de la société civile dans le processus.

concepts issus de la sociologie de l'action publique au sein de la grille de lecture du *Transition Management* nous semble être un excellent moyen de combler cet angle mort et de décrire la manière dont les acteurs publics tentent aujourd'hui de gouverner le processus de transition écologique.

II. LA COUCHE LAVABLE : GENÈSE D'UNE INNOVATION SOCIALE

A la fin des années 1960, la couche jetable fait son apparition sur le marché et devient la solution hégémonique en matière d'hygiène infantile en l'espace d'à peine quinze ans. On assiste alors au déclin brutal de l'utilisation de changes lavables, phénomène qui s'inscrit dans l'avènement d'une société de consommation notamment caractérisée par l'envahissement des produits jetables. Si la couche lavable disparaît presque totalement en France à partir des années 1980, elle parvient tout de même à conserver quelques parts de marché et revient même sur le devant de la scène dans certains pays anglo-saxons dotés d'une « culture » des *diaper services*¹¹³. Aux Etats-Unis, le change textile prend le statut d'innovation sociale à la fin des années 1980. Dans un contexte d'engorgement des décharges publiques américaines, des mouvements écologistes notent l'augmentation inquiétante des quantités de couches mises au rebut, dénoncent les conséquences environnementales et sanitaires d'un tel phénomène et font la promotion des couches lavables dans une démarche de consommation engagée (Dubuisson-Quellier, 2009). La couche lavable devient alors une alternative, portée par des acteurs de la société civile (associations de défense de l'environnement et citoyens-consommateurs), à un problème des déchets jusqu'alors non ou mal pris en compte par les sphères publique et marchande¹¹⁴.

Cette innovation sociale est importée en France à partir de la fin des années 1990 : quelques entrepreneurs tentent alors de développer des activités économiques autour de la question du change lavable en s'inspirant d'expériences étrangères (*diaper services* aux Etats-Unis, politiques municipales de soutien aux couches lavables en Allemagne). Néanmoins, c'est véritablement la naissance d'une communauté virtuelle de parents utilisateurs, fédérée autour d'un principe de précaution (risques liés

¹¹³ Un *diaper service* est un service qui prend en charge la collecte et l'entretien des couches pour le compte de particuliers ou de structures collectives (crèches, maternités...).

¹¹⁴ Cette rhétorique est très vite reprise par les représentants de la filière des *diaper services* qui commandent des rapports sur l'impact environnemental et sanitaire des couches jetables afin d'intéresser les autorités publiques. Une vingtaine d'Etats américains projettent alors d'instaurer des législations visant à limiter l'utilisation de couches jetables. Cependant, le lobby des produits d'hygiène à usage unique, contre-attaque par le biais d'une entreprise de verdissement de la solution jetable en lançant des études qui nuancent l'avantage environnemental des couches réutilisables (consommations d'eau et d'énergie plus importantes) et en érigeant des promesses technoscientifiques de réduction et de recyclage de leurs produits.

aux produits chimiques contenus dans les couches jetables) et de valeurs écologiques, qui conduit à l'émergence d'une filière française du change lavable au milieu des années 2000. Si cette niche s'est d'abord développée de façon autonome, ses acteurs ont ensuite tenté de profiter de fenêtres d'opportunité pour inscrire cette solution au sein des politiques publiques de prévention des déchets.

III. LA CONSTRUCTION DU RÉFÉRENTIEL DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'ouverture de fenêtres d'opportunité, qui favorisent le développement et la structuration de certaines niches d'innovations sociales, peut être lue au prisme des travaux sur la dynamique des politiques publiques. Si la vision évolutionniste du *Transition Management* conduit à considérer que des changements dans le paysage exercent de façon quasi-mécanique une pression sur le régime sociotechnique, l'exemple de la politique française de gestion des déchets montre plutôt que les évolutions du paysage - contestation sociale croissante vis-à-vis des installations de traitement - doivent faire l'objet d'une traduction en problème public par des entrepreneurs de causes (Cefaï, 1996). Aussi, la construction rhétorique d'une crise des déchets – sur fond de scandales sanitaires et d'augmentation exponentielle des quantités de déchets et des coûts du service public – par des représentants du forum de la société civile s'accompagne de la formulation d'un référentiel de la prévention qu'ils cherchent à faire circuler en direction des communautés de politique publique (Fouilleux, 2000). Alors que la loi du 13 juillet 1992 prévoyait avant tout d'agir « sur la fabrication et sur la distribution des produits », ceux-ci modèlent la prévention en « politique des petits gestes » visant à réduire les quantités de déchets collectées par le service public. Pour donner du crédit et intéresser les acteurs publics à ce nouveau paradigme, des expériences innovantes en matière de consommation durable ou de prise en charge autonome de certains déchets par les citoyens sont convoquées à travers la réalisation de benchmarks ou la publication de livres blancs. Ces innovations sociales, développées en France et à travers le monde, leur servent de ressources démontrant la faisabilité d'une politique de prévention des déchets.

Le référentiel de la prévention est alors progressivement mis à l'agenda politique¹¹⁵ (Kingdon, 1984) et profite de la fenêtre d'opportunité du Grenelle de l'Environnement (2007-2009) pour faire l'objet d'une mise en œuvre généralisée sur les territoires. L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) reprend en main ce référentiel et cherche à le piloter à distance à travers la mise en place d'un dispositif d'action publique qui déploie toute une gamme d'instruments réglementaires et contractuels (Gaudin, 1999; Lascoumes & Le Galès, 2005). Cette instrumentation crée un contexte favorable au développement d'un ensemble de niches d'innovations sociales sur les territoires qui ont pour point commun de contribuer à un objectif de réduction des déchets (ressourceries, compostage

¹¹⁵ Plan National de Prévention en 2004, Plan National de Soutien au Compostage Domestique en 2006.

de proximité, actions de lutte contre le gaspillage alimentaire...). Elle trace également les contours d'un parcours d'institutionnalisation jalonné d'épreuves à travers lesquelles chacune de ces innovations doit passer pour espérer s'inscrire durablement dans le régime de gestion des déchets.

IV. LE PARCOURS D'INSTITUTIONNALISATION DES COUCHES LAVABLES

Lors de la construction du référentiel de la prévention par des entrepreneurs de causes issus de mouvements environnementaux (notamment France Nature Environnement), les couches lavables avaient été identifiées (à partir d'exemples étrangers) comme une piste d'action pour les pouvoirs publics, au même titre que d'autres innovations sociales. En 2007, la deuxième campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères menée par l'ADEME met en exergue le caractère stratégique du gisement des textiles sanitaires (principalement composé de couches) qui est le seul à connaître une croissance soutenue sans pour autant faire l'objet de dispositifs de recyclage ou de réduction. A partir de 2009, la mise en œuvre de plans et programmes de prévention des déchets sur les territoires a constitué un contexte propice au lancement d'expérimentations sur les couches lavables (accompagnement d'établissements liés à la petite enfance, construction d'outils méthodologiques) par des professionnels du monde des déchets (structures de conseil aux collectivités, élus et techniciens locaux).

Au niveau national, le pilotage par l'ADEME de la politique de prévention à travers différents instruments fait apparaître un parcours d'institutionnalisation qui semble relativement standardisé.

Tout d'abord, l'innovation sociale doit traverser des épreuves de repérage, c'est-à-dire que les instruments de reporting ou de benchmarking mis en place par l'agence lui permettent d'identifier des initiatives de terrain dignes d'intérêt. Ainsi, constatant une multiplication de l'inscription d'actions « couches lavables » dans les programmes locaux de prévention, l'ADEME décide de recenser les expériences menées sur les territoires pour sonder l'ampleur du phénomène et caractériser ces expériences.

Dans un deuxième temps, elle cherche à juger l'intérêt d'inclure cette innovation sociale dans son répertoire prescriptif à travers des épreuves de validation. Ces épreuves ne sont jamais anodines puisqu'elles seront ensuite convoquées avec plus ou moins d'insistance pour justifier le positionnement de l'agence vis-à-vis de l'innovation sociale considérée. En l'occurrence, la solution du change textile est confrontée à une évaluation qui opère sur la base de critères environnementaux : l'ADEME réalise un état de l'art des analyses de cycle de vie comparant l'impact des couches jetables à celui des couches lavables. Elle reprend alors les résultats d'une étude controversée menée par l'*Environment Agency* du Royaume-Uni et conclue dans une note technique qu'« il n'est pas possible aujourd'hui de conclure à un intérêt marqué des couches lavables par rapport aux couches jetables vis-

à-vis de l'environnement. Si les couches lavables présentent un intérêt en termes de réduction des quantités de déchets, elles génèrent aussi des consommations d'eau et d'énergie plus importantes ». En réalité, cette conclusion, qui s'appuie sur des critères d'analyse relativement arbitraires et défavorables au change textile, a fait l'objet de vifs débats internes entre des ingénieurs convaincus par l'intérêt des couches lavables et des échelons hiérarchiques peu enclins à soutenir publiquement cette solution. Ce défaut d'appropriation est également palpable sur les territoires où l'inscription d'une action « couches lavables » au sein des programmes locaux de prévention s'appuie généralement sur le travail de conviction d'un technicien (ou plus rarement d'un élu) ayant expérimenté et adopté cette solution dans sa vie privée. En ce sens, cette inscription ne résulte presque jamais d'une décision politique mais est toujours le fruit d'un portage discrétionnaire par un agent de la collectivité qui doit constamment défendre la légitimité d'une action paraissant trop éloignée de la culture technique et du champ prescriptif propres à la compétence d'un service « déchets ».

Enfin, en fonction du degré d'appropriation qui résulte des épreuves de validation, l'innovation sociale est outillée de façon plus ou moins forte à travers la mise en place d'instruments (financements, guides, standards) destinés à accompagner la structuration de la niche et son essor sur les territoires. Cette troisième étape dans le parcours d'institutionnalisation d'une innovation sociale vise à favoriser un processus de diffusion. Contrairement à d'autres actions de prévention comme le compostage, les couches lavables n'ont pas fait l'objet d'un outillage spécifique de la part de l'ADEME qui s'est contentée de relayer les enseignements de quelques initiatives locales par le biais de la plateforme de partage d'expériences dédiée aux collectivités engagées dans un programme de prévention.

V. AUTOPSIE D'UNE NICHE D'INNOVATION SOCIALE

Si le récit que nous venons de faire du parcours d'institutionnalisation d'une innovation sociale permet de décrypter certains facteurs liés aux dynamiques d'action publique qui favorisent ou freinent le développement d'une niche, il serait abusif de se limiter à une telle perspective. Les auteurs du *Transition Management* ont identifié différentes dimensions qui permettent d'analyser la dynamique d'une niche d'innovation en relation avec à la fois des processus de structuration interne et un environnement technico-économique concurrentiel.

Tout d'abord, ils insistent sur la nécessité d'examiner les caractéristiques de la niche (Smith, Voß & Grin, 2010) : quel est le degré de verrouillage sociotechnique du dispositif face auquel l'innovation cherche à s'ériger en tant que solution alternative ? Quelle est la nature de la protection qui permet le développement de cette niche ? Existe-t-il des niches concurrentes susceptibles de lui porter atteinte ? Dans le cas qui nous intéresse, la couche jetable bénéficie d'un verrouillage sociotechnique très

puissant car cette solution s'inscrit dans l'évolution des normes sociales liées à la propreté et au confort du nourrisson tout autant qu'elle a contribué à les façonner. La puissance marketing du secteur industriel des produits d'hygiène à usage unique a rendu totalement obsolètes les couches textiles en s'appuyant sur des ressorts symboliques puissants qui, tout en jouant sur une rhétorique de libération de la femme par le progrès technoscientifique, ont alimenté une redéfinition des contours de la figure de la « bonne mère » alignée sur des standards techniques. Toutefois, avec les débuts d'internet, l'émergence de forums de discussion dédiés au change lavable a permis à des parents adeptes de partager leurs préoccupations sur le sujet, tant sur des aspects sanitaires qu'environnementaux. La niche française des couches lavables s'est donc appuyée sur la protection offerte par ces espaces numériques qui constituent à la fois un support de sociabilité anonyme entre pairs (échanges d'expériences sur une pratique souvent marginalisée par leur entourage) et une ressource pour certaines mères souhaitant développer une activité professionnelle dans le milieu. Elle a fini par donner naissance à une véritable filière composée de fabricants, d'accompagnants et de services d'entretien qui regroupe des acteurs variés (parents, entrepreneurs, associations, consultants du monde des déchets). Cette filière a connu un coup d'arrêt à partir de la fin des années 2000 avec l'arrivée sur le marché d'une niche concurrente : les couches biodégradables.

Ensuite, pour pouvoir se développer pleinement, une niche d'innovation doit s'appuyer sur différents mécanismes internes qui ont trait à la structuration de réseaux. D'un côté, ceux-ci permettent la circulation des expériences et le développement d'apprentissages collectifs propices à la maturation de l'innovation. De l'autre, ils favorisent le développement de visions partagées et d'objectifs communs entre des acteurs de la niche aux profils souvent hétérogènes. Différents réseaux ont vu le jour pour tenter de structurer la filière des couches lavables et se sont effondrés au bout de quelques années d'existence. Si des réseaux professionnels (formateurs, services d'entretien) ont connu des revers précoces, faute de marchés permettant le développement de leurs activités, un réseau de parents utilisateurs et de fabricants issu de la communauté virtuelle des couches lavables a joué un rôle actif dans le développement de la filière de 2006 à 2012. L'association « Bulle de Coton », en recensant les expériences menées en France, en informant et en accompagnant les parents, collectivités ou crèches qui envisageaient de passer au change textile, avait développé une expertise singulière et reconnue nationalement sur le sujet. Cependant, la tension croissante entre une logique d'entre-soi défendue par des membres historiques de l'association (dans le prolongement de formes de sociabilité virtuelle et d'activités de fabrication artisanales) et une logique de professionnalisation de la filière promue par de nouveaux membres a fini par mener à l'éclatement de l'association. Cet exemple laisse apparaître un enjeu spécifique à l'innovation sociale qui concerne le développement d'une vision partagée de la division du travail à mettre en place entre bénévoles et professionnels et, par là-même, des arbitrages à retenir entre objectifs fondateurs et capacité d'enrôlement de nouveaux publics. Ce compromis nous

apparaît central dans la mesure où il s’agit aussi pour les niches d’innovation sociale de concilier performance économique (grâce à une part de travail gratuit) et constitution d’une force d’expertise gage de crédibilité (à travers des formes de structuration des savoirs et grâce à l’émergence de professionnels reconnus).

Finalement, l’apport d’outils conceptuels issus de la sociologie de l’action publique au sein de la grille de lecture du *Transition Management* permet de prendre de la distance par rapport à une vision évolutionniste véhiculée par ses auteurs. L’exemple du secteur de la gestion des déchets en France nous montre que les pressions exercées par l’évolution du paysage sociotechnique sur un régime ne se manifestent pas mécaniquement. Au contraire, elles résultent toujours d’un travail de construction des problèmes publics et de formulation de nouveaux référentiels d’action publique mené par des entrepreneurs de causes qui mobilisent les innovations comme ressources. La mise sur l’agenda, puis la mise en œuvre de ces référentiels par les communautés de politique publique constitue une fenêtre d’opportunité pour un flux d’innovations sociales qui cherchent alors à s’institutionnaliser dans le régime de gestion des déchets. Cependant, l’exemple des couches lavables nous montre qu’un tel contexte public, *a priori* favorable, ne garantit pas le développement d’une innovation sociale. En effet, ce développement dépend à la fois du parcours d’institutionnalisation de l’innovation (repérage, validation et instrumentation par une agence publique), qui reflète le degré d’appropriation de la solution par les acteurs publics, et de phénomènes propres à la dynamique de structuration sociotechnique de la niche (verrouillage sociotechnique de la solution dominante, concurrence d’autres niches, structuration de réseaux et de visions partagées).

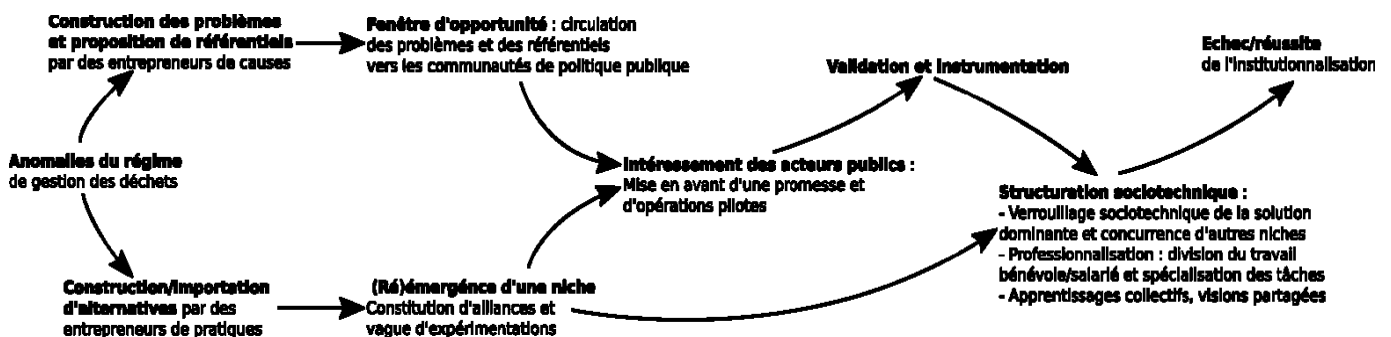


Schéma 1 – Trajectoire d’institutionnalisation d’une innovation sociale dans le régime de gestion des déchets. Source : auteur.

BIBLIOGRAPHIE :

CEFAÏ D., 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n° 75, p. 43-66.

CLOUTIER J., 2003, *Qu'est-ce que l'innovation sociale?*, Les cahiers du CRISES, 60 p.

DUBUISSON-QUELLIER S., 2009, *La consommation engagée*, Paris, Presses de Sciences Po, 143 p.

FOUILLEUX È., 2000, « Entre production et institutionnalisation des idées. La réforme de la Politique agricole commune », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, p. 277-306.

GAUDIN J.-P., 1999, *Gouverner par contrat l'action publique en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 233 p.

GEELS F. W., 2002, « Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study », *Research policy*, vol. 31, n° 8, p. 1257-1274.

GEELS F. W. & SCHOT J., 2007, « Typology of sociotechnical transition pathways », *Research Policy*, vol. 36, n° 3, p. 399-417.

KINGDON J. W., 1984, *Agendas, alternatives, and public policies*, New York, Harper Collins, 240 p.

LASCOUMES P. & LE GALÈS P., 2005, « Introduction : L'action publique saisie par ses instruments », *in, Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, p. 11-44.

LOORBACH D., 2010, « Transition management for sustainable development: a prescriptive, complexity-based governance framework », *Governance*, vol. 23, n° 1, p. 161-183.

PENVEN A., 2015, « Reconnaissance et institutionnalisation des innovations sociales dans le champ des politiques sociales », *Innovations*, vol. 48, n° 3, p. 129-150.

ROTMANS J., KEMP R. & VAN ASSELT M., 2001, « More evolution than revolution: transition management in public policy », *foresight*, vol. 3, n° 1, p. 15-31.

SMITH A., VOß J.-P. & GRIN J., 2010, « Innovation studies and sustainability transitions: The allure of the multi-level perspective and its challenges », *Research Policy*, vol. 39, n° 4, p. 435-448.

Atténuation et adaptation au changement climatique dans la Péninsule acadienne : deux réponses régionales à la crise écologique.

Julie Guillemot, Université de Moncton

Introduction

Imaginons la Péninsule Acadienne Autrement (IPAA) et le Projet Adaptation Péninsule Acadienne (PAPA) sont deux initiatives récentes qui visent à améliorer la prise en charge des enjeux climatiques dans la Péninsule Acadienne, au Nouveau-Brunswick (Canada). Dans les discours et les actions associés aux enjeux climatiques, on distingue les approches d'atténuation, qui visent la diminution des émissions de gaz à effets de serre (GES) causant le réchauffement climatique des approches d'adaptation. Pour ces dernières, il s'agit de mettre en œuvre des stratégies en réponse aux perturbations climatiques et environnementales actuelles et anticipées. Par exemple, si on prévoit une augmentation des épisodes de fortes pluies, des pratiques agricoles permettant de lutter efficacement contre le lessivage des sols contribuent à l'adaptation. Dans un premier temps, les approches d'adaptation visaient surtout un ajustement du système aux perturbations (Simonet, 2016). L'emphase est mise sur l'identification des vulnérabilités du système socioécologique et les réponses à y apporter. Par exemple, on évalue les effets des futures tempêtes sur les routes et on propose des solutions comme de reculer ces infrastructures ou de les protéger par des enrochements. Cependant, à cette recherche d'un « état d'adaptation », s'oppose une vision définissant l'adaptation comme un processus de transformation de la société, dans une perspective de développement durable, au sens fort de ce terme (Brown, 2011; Eriksen, Aldunce, *et al.* 2011). Si avec l'approche incrémentale, ou par ajustement, on vise surtout à protéger les activités et les pratiques, avec l'approche transformationnelle, on se préoccupe aussi des dynamiques institutionnelles et des fonctionnements sociétaux relatifs à ces activités et pratiques. Il s'agit, par exemple, non seulement d'adapter le labour des cultures, mais aussi de questionner le modèle de production agricole. Dans cette perspective, l'adaptation et l'atténuation au changement climatique (CC) sont davantage connectées.

Quel que soit l'angle adopté, répondre aux enjeux climatiques implique des innovations technologiques et sociales. À travers les diverses définitions de l'innovation sociale (IS), nous retenons celle qui nous semble s'appliquer le mieux aux enjeux de développement territorial durable sous-jacent à cette prise en charge, c'est-à-dire celle qui conceptualise IS comme « une initiative locale, ascendante, non gouvernementale qui vise la satisfaction des besoins humains » (Richez-Battesti et Petrella, 2016, p. 370). Ce type d'initiative implique le regroupement volontaire d'acteurs, visant à apporter des solutions à un problème en modifiant des relations sociales, en transformant un cadre

d'action ou en proposant de nouvelles orientations culturelles (Bourchard et Levesque, 2010). La discontinuité (ou la rupture), l'importance des apprentissages collectifs et institutionnels, la gouvernance participative et la diversité des parties, l'ancrage territorial ainsi que la transmission sont, alors, des caractéristiques importantes des processus d'innovation (Richez-Battesti *et al.* 2012, Besançon et Chochoy, 2016). En plus de la satisfaction de besoins humains et de l'amélioration des rapports sociaux, qui sont au cœur de cette conceptualisation de l'IS, Moulaert (2016) souligne l'importance du caractère politique de l'innovation sociale, à travers les processus de communication, de mobilisation et de prises de décision collective.

Les initiatives présentées sont très récentes (2012 et 2015), notre texte ne traite donc pas de trajectoires d'innovation, mais davantage de leurs émergences. Nous présentons ici quelques résultats issus d'une recherche exploratoire portant sur les visions et les objectifs affichés par chaque initiative ainsi que le fonctionnement de ces collectifs. Nous avons utilisé des documents comme les comptes-rendus de réunions, des rapports et autres documents de travail. Nous avons également participé à plusieurs rencontres pour chaque initiative (tableau 1). Des entrevues semi-dirigées doivent compléter cette collecte.

Tableau 1 : synthèse des activités de collecte de données

	Observation participante	Collecte documentaire
PAPA	10 réunions	8 comptes-rendus + documents de travail (ex : PowerPoint pour les rencontres, description du mandat du comité et ébauche du plan de communication)
IPAA	5 réunions du CA (3 sur le plan stratégique)	12 comptes-rendus; rapport du forum citoyen, demande de subvention (2), site Web

1) Présentation des deux démarches

Située au nord-est du Nouveau-Brunswick, la Péninsule est un territoire rural, tourné vers la mer et l'exploitation des ressources naturelles. Si l'extraction et l'exportation de plusieurs ressources comme les crustacés, la tourbe ou le bleuets génèrent d'importants revenus, la population, elle, décroît, ce qui entraîne une diminution des services. De plus, avec son long littoral, cette région est particulièrement vulnérable à certains effets du CC, comme l'érosion côtière et les inondations par submersion marine (Noblet *et al.*, 2016). C'est dans ce contexte qu'ont émergé les deux initiatives étudiées : le Projet Adaptation Péninsule Acadienne (PAPA) et Imaginons la Péninsule Acadienne Autrement (IPAA).

1.1 Adaptation et risques côtiers : PAPA

À partir du début des années 2000', des recherches portant sur les inondations et l'érosion côtière et incluant généralement un volet mobilisation d'acteurs locaux, ont été faites dans quelques

communautés de la région (Aubé et Kocyla, 2012; Chouinard *et al.*, 2006; Guillemot *et al.*, 2013; Hébert et Aubé, 2015). La possibilité de travailler à l'échelle régionale, commence à être discuté à partir de 2012, afin de consolider le financement et de favoriser la concertation entre les parties concernées. En 2014, le forum des maires¹¹⁶ signe une entente de collaboration avec l'Institut de recherche sur les zones côtières (IRZC), acteur déjà central dans le dossier de l'adaptation, pour formaliser l'idée d'un « plan régional de gestion des risques d'érosion et d'inondation reliés au CC dans la PA »¹¹⁷. Ce titre confirme le choix d'une approche par le risque et centrée sur les enjeux côtiers. Un comité consultatif, regroupant administrateurs ou élus municipaux, organismes environnementaux, citoyens et chercheurs, est formé en 2014 afin d'assister l'IRZC dans sa tâche. L'IRZC joue le rôle d'organisme frontière, favorisant le dialogue, la création et transfert de connaissances entre citoyens, chercheurs, élus et administrateurs territoriaux (Guillemot et Aubé, 2016).

1.2 IPAA une réponse citoyenne à la dévitalisation régionale : entre atténuation et adaptation transformationnelle

À la fin de l'année 2015, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) organise une tournée des régions, le « Sommet sur le développement des régions »¹¹⁸. Lors du passage de cette tournée dans la Péninsule un groupe de citoyen(e)s en profite pour diffuser un manifeste intitulé « Imaginons la Péninsule Acadienne Autrement » où l'on propose de transformer l'économie régionale afin que la Péninsule devienne un « territoire alimenté par l'énergie renouvelable et la production locale ». Un mois plus tard, dans le cadre de la COP 21, ces mêmes citoyen(e)s organisent une marche regroupant une centaine de personnes à l'issue de laquelle un comité de 20 personnes est formé. Le collectif est constitué d'acteurs venant du secteur communautaire ou artistique, de citoyens écosensibles et d'entrepreneurs privés. Une première subvention provinciale permet d'amorcer le travail de communication et de réseautage (site Web et page Facebook, organisation de conférences, forum citoyen), ainsi que l'établissement d'un état des lieux régional, inventaire des initiatives environnementales locales. Les résultats du forum citoyen servent alors à rédiger une seconde demande de subvention. IPAA souhaite une transition de l'économie régionale permettant de diminuer les GES, qui génèrera des emplois¹¹⁹ et favorisera la résilience des communautés. Ainsi, tout en visant l'atténuation à travers la diminution des GES, le collectif fait la

¹¹⁶ Regroupement des maires de la Péninsule acadienne ayant pour mandat de faciliter le cheminement des dossiers d'intérêt régional.

¹¹⁷ Cette approche est appelée plan d'adaptation régional, jusqu'en 2017 où, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de communication, le nom Projet Adaptation Péninsule Acadienne (PAPA) est adopté.

¹¹⁸ <http://regionsfortesnb.ca/index.php/fr/>

¹¹⁹ <http://www.imaginonspeninsule.ca/>

promotion d'approches contribuant à l'adaptation de type transformationnelle. Par exemple, soutenir la culture et la conservation d'aliments locaux vise à diminuer les coûts environnementaux liés à l'importation de nourriture, mais également la dépendance de la région envers ces importations.

2) Des approches porteuses d'innovations sociales

Les deux approches émergent en proposant des réponses à des besoins sociaux, pour lesquels ni l'action de l'État ni celles des entreprises privées ne semblent suffisantes ou adéquates. Sur le plan des pratiques, dans les deux cas on retrouve la volonté d'être inclusif et de tenir compte des besoins exprimés par les différents membres avant de faire des choix. De plus, chacune propose des activités favorisant les apprentissages collectifs et leurs transferts : colloque, forum, site Web ou Facebook. En ce qui concerne la possibilité d'introduire **une rupture** dans les façons d'aborder les enjeux du CC, IPAA choisit un angle novateur, le collectif propose de renouer avec la prospérité en négociant la transition écologique. Le PAPA, avec le choix du créneau des risques côtiers, a une approche plus conservatrice. Afin de s'ajuster à hausse du niveau marin, on cherche à ajouter ce nouveau mandat aux acteurs publics.

On retrouve, au sein des deux collectifs, le même questionnement concernant la place réservée aux **innovations technologiques** qui reflètent bien la tension entre ajustement et transformation, ainsi que les débats généraux à propos du rôle de la technologie dans le cadre de la transition écologique. Pour certains l'innovation technologique serait le moteur d'un développement durable, en phase avec notre modèle économique, alors que pour d'autres, un nouveau modèle est à inventer qui serait alors basé sur les principes de solidarité et d'égalité ainsi que les cycles naturels (Christen et Hamman, 2015). Au sein des deux démarches, des discours mettent au cœur du processus de changement des innovations d'ordre technologique (ex : voiture électrique, panneaux solaires, techniques de renforcement du littoral ou modélisation des impacts). Mais, on observe aussi que plusieurs acteurs se positionnent d'abord en faveur d'un changement culturel, pouvant s'accompagner d'innovations technologiques. On parle, par exemple, de modifier la manière d'utiliser le littoral en laissant davantage d'espace à la nature ou, plus globalement, de transformer les modes de consommation des biens et des ressources.

Finalement un des aspects les plus remarquables des deux démarches, est le choix de **l'échelle régionale**. Il s'agit au Nouveau-Brunswick, d'une innovation en soit puisque les territoires y sont divisés en communautés municipalisées et non municipalisés, sans qu'il n'y ait encore de mécanismes efficaces pour planifier le développement et coordonner l'aménagement du territoire à une échelle supramunicipale. Le gouvernement provincial a créé en 2013, les Commission des Services Régionaux (CSR) afin d'améliorer la desserte régionale des services, dont l'urbanisme, la sécurité et la gestion des déchets, renforçant du même coup le dialogue entre les diverses communautés incorporées et non incorporées. Cependant travailler à cette échelle reste un défi. Il n'y avait pas non plus d'organisme à

vocation environnementale régional, avant l'apparition des deux démarches. Ce choix d'échelle semble porteur. Ainsi le PAPA devient un exemple provincial. On retrouve dans le plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick, publié fin 2016, un engagement absent des versions précédentes mentionnant explicitement la possibilité d'intervenir régionalement par rapport aux enjeux d'adaptation et à travers les CSR¹²⁰, qui semble valider la stratégie adoptée dans la Péninsule. Les deux démarches sont ainsi à l'origine d'innovation organisationnelle, en améliorant ou en créant de nouvelle organisation pour promouvoir du changement (Castro-Spila et Unceta, 2016).

3) Comment durer ?

Les deux initiatives sont en cours d'institutionnalisation. Aucune n'est encore incorporée. Pour le PAPA, les acteurs du « noyau dur »¹²¹ ont, dès son émergence, délimité de manière assez restrictive le mandat du projet aux risques dans les zones côtières. Au plan organisationnel, ces acteurs ont choisi de viser l'intégration du regroupement aux instances déjà présentes soit la Commission des Services Régionaux (CSR)¹²². Le fonctionnement du projet repose actuellement beaucoup sur le leadership de l'IRZC qui assume largement les tâches de coordination, de recherche de subventions et de développement projets. L'intégration à la CSR permettra à l'IRZC d'intervenir davantage comme un exécutant sur les aspects d'accompagnement et de recherche. Pour IPAA, l'élaboration d'un plan stratégique, début 2017, aidera à circonscrire le mandat de l'organisation et son fonctionnement à moyen terme.

En 2017, les deux approches dépendent financièrement du même fond provincial : le Fonds en Fiducie pour l'Environnement (FFE). Ce fond attribue, sur concours, des aides annuelles, totalisant environ 6 Millions de \$ CAN, aux OSBL, municipalités ou chercheurs travaillant sur des enjeux environnementaux¹²³. Pour diversifier les sources de revenus une des options serait d'utiliser une fraction des taxes municipales collectées dans la région, mais les démarches faites en ce sens les deux

¹²⁰ « Le gouvernement provincial va : [...] 78 - Planifier des mesures d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle régionale et habiliter les commissions » p.19 (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2016).

¹²¹ Pour Fontan (2016) la formation du noyau dur est la première phase d'institutionnalisation de l'innovation.

¹²² À l'issue d'une réunion du comité consultatif, en septembre 2015, le choix a été fait de ne pas procéder à l'incorporation de l'organisme, mais de viser l'intégration du comité au sein de la CSR. La CSR peut ajouter à son offre de nouveaux services régionaux. De plus, elle gère les services d'urbanisme déjà impliqués dans le PAPA (planification en fonction du CC).

¹²³ À partir de 2008, les projets traitant du changement climatique et de l'adaptation ont été de plus en plus nombreux à être financés par le FFE. Cela correspond à un intérêt grandissant de la province pour ces enjeux (création d'un secrétariat au CC en 2005 et premier plan d'action provincial sur le CC en 2007).

regroupements ont jusqu'à maintenant été infructueuses. Cependant, l'éventuelle intégration du PAPA au sein de la CSR permettra d'avoir accès à des revenus de taxe¹²⁴.

L'innovation sociale a un préalable « la reconnaissance par le politique d'un besoin sociale et l'acceptation d'une solution novatrice par l'administration publique » (Dandurand, 2005, p.381). Pour ce qui est d'IPAA, les acteurs du collectif cherchent à arrimer un discours axé sur la transformation sociale, à des projets d'intérêt régional pour lequel des programmes gouvernementaux de soutien existent, en attendant de pouvoir éventuellement influencer ces programmes. Le PAPA s'est déjà positionné dans un créneau où, grâce à l'approche adoptée, il a fait figure d'exemple. De plus, dans le cadre de la consultation préalable au renouvellement du plan d'action sur les changements climatiques (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2016), un mémoire collectif a été déposé et des présentations ont été faites par plusieurs de ses membres. À ces représentations s'ajoute, début 2017, une stratégie de communication afin de renforcer l'intérêt de la population et des élus envers la démarche.

4) Transformation ou ajustement ?

Pour le PAPA, le choix d'aborder les enjeux de l'adaptation sous l'angle de la gestion des risques côtiers lui confère deux avantages : les acteurs expérimentent depuis plusieurs années les effets des inondations et de l'érosion et l'approche par le risque est bien connue. Cependant, l'entrée par le risque a l'inconvénient d'enfermer le processus d'adaptation dans une définition étroite des enjeux, ce qui peut être insuffisant compte tenu de leur complexité et des incertitudes entourant l'évolution du système social et écologique (Basset et Fogelman, 2013; Wise, Fasey *et al.*, 2014). On peut se demander si la démarche PAPA sera en mesure de renouveler le cadre d'action local et extra-local, afin de permettre une véritable prise en charge des enjeux d'adaptation (Guillemot et Aubé, 2016). IPAA, au contraire, en s'intéressant à la résilience des communautés introduit une rupture. Dans la littérature portant sur l'adaptation au CC, la résilience est souvent définie comme la capacité d'un système social et écologique d'absorber des chocs tout en maintenant, voire en améliorant, ses fonctions essentielles (Folke, *et al.*, 2002). En cherchant à dépasser le couplage adaptation/vulnérabilité, les approches par la résilience s'inscrivent davantage dans une perspective de transformation de la société (Berdoulay et Soubeyran, 2014). Mais à quelles conditions cette transformation pourra-elle se faire ? La mobilisation du capital social à l'échelle régionale (et locale) doit s'arrimer avec le développement d'actions facilitantes aux autres échelles d'action, notamment provinciales (Noblet *et al.*, 2016). Au Nouveau-Brunswick la mise en valeur des ressources et des territoires implique souvent de composer avec un cadre où l'intervention gouvernementale est minime

¹²⁴ En décembre 2016, le conseil d'administration de la CSR a adopté l'ajout de deux services : la promotion touristique dans le Nord-Est et les services de l'Aéroport de la Péninsule, ce qui s'accompagne d'une augmentation des taxes foncières dans toutes les localités pour couvrir les frais de ces ajouts de services.

ou favorise peu les initiatives ancrées dans les territoires (Guillemot *et al.*, 2016 ; Leclerc, *et al.*, 2014). Les mobilisations régionales étudiées, que leurs visées soient l'ajustement ou la transformation, doivent composer avec ce cadre.

Les deux démarches offrent néanmoins la possibilité d'accroître la capacité des acteurs d'agir collectivement, en s'appuyant sur les forces régionales et une solidarité territoriale allant au-delà des frontières des villes et villages. Le modèle d'action proposé reconnaît l'importance des savoirs et des voies plurielles autour des enjeux environnementaux. Cet aspect participatif et citoyen est important pour éviter que les enjeux environnementaux ne soient confinés à une variable technique et que l'action se résume à l'adoption d'offres clés en main, comme cela a pu être observé ailleurs (Christen et Hamman, 2015, p136). Dans un contexte où le secteur public intervient peu, ces deux approches contribuent au développement de réflexions et d'outils qui, tout en s'inspirant de modèles extérieurs, sont ancrés dans les réalités régionales.

Bibliographie :

Aubé M. et B. Kocyla (2012) *Adaptation aux changements climatiques : planification de l'utilisation du territoire à Shippagan, Le Goulet et Bas-Caraquet*, Institut de recherche sur les zones côtières inc./Commission Aménagement de Péninsule Acadienne, Fonds Fiducie de l'Environnement.

Basset, T. J. et C. Fogelman (2013) « Déjà vu or something new? The adaptation concept in the climate change literature », *Geoforum*, Vol. 48, p. 42-53.

Berdoulay, V. et O. Soubeyran (2014) « Adaptation, science de la durabilité et pensée planificatrice », *Natures Sciences Sociétés*, 2014/2 Vol.22, p.114-123.

Besançon, E. et N. Chochoy (2015) « Les marqueurs d'innovation sociale : une approche institutionnaliste », *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, n° 336, 2015, p. 80-93.

Bouchard M. J. et B. Lévesque (2010) « Économie sociale et innovation. L'approche de la régulation, au cœur de la construction québécoise de l'économie sociale ». *Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)*. Collection Études théoriques - no ET1103

Brown, K. (2011) « Sustainable adaptation: An oxymoron ? », *Climate and development*, Vol.3, No.1, p. 21-31.

Castro-Spila, J. et A. Unceta (2016) « Les modes d'innovation sociale et de gouvernance ». Dans *La transformation sociale par l'innovation sociale*, sous la direction de Klein, J-L, Camus, A., Jetté, C., Champagne, C. et Roy M. Québec : Presses de l'université du Québec, p. 91-102

Chouinard, O., Plante, S. et G. Martin (2006) « Engagement des communautés face au changement climatique : une expérience de gestion intégrée à Le Goulet et Pointe-du-Chêne au Nouveau-Brunswick », *VertigO*, Vol 7 numéro 3

Christen G. et P. Hamman (2015) « Associer les habitants à la transition écologique : quelle dimension participative des projets d'énergies renouvelables en Alsace ? », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 58, 2015, p. 119-137.

Dandurand, L., 2005, « Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative », *Revue française d'administration publique*, 2005/3 (no115), p. 377-382.

Eriksen, S., Aldunce, P. et al. (2011) « When not every response to climate change is a good one: Identifying principles for sustainable adaptation », *Climate and development*, Vol 3 No1, p. 7-20.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2016. *La transition vers une économie à faibles émissions de carbone : Le plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick*, 24 p. <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/env/pdf/Climate-Climatiques/LaTransitionVersUneEconomieAFaiblesEmissionsDeCarbone.pdf>

Guillemot, J.; Chouinard, O., Leclerc, A., Beaudin, M. et M., Simard. (2016). L'entrepreneuriat collectif pour construire un « intérêt général territorialisé » : études de cas en Acadie du Nouveau-Brunswick. Dans *Ressources naturelles, gouvernance et collectivités. Refonder le développement des territoires*. M-J Fortin, G Chiasson, M. Flamand-Hubert, Y Fournis, F L'Italien (dir.), Rimouski : éditions du GRIDEQ, collection tendances et débats en développement régional, UQAR, p. 165-186

Guillemot, J. et M. Aubé. 2016. « L'adaptation aux changements climatiques dans la Péninsule acadienne : rôles d'acteurs clés dans l'émergence d'un dialogue articulé à l'échelle régionale. » *VertigO*, Hors-série 23, <https://vertigo.revues.org/16664>

Guillemot et al., 2013, « La perception du risque et l'engagement dans des stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans deux communautés côtières de la péninsule acadienne », *VertigO*, Vol 14, <https://vertigo.revues.org/15164>

Folke, C., Carpenter, S., Elmqvist, T., Gunderson, L., Holling, C.S., Walker, B. (2002) « Resilience and sustainable development: Building adaptive capacity in a world of transformations », *Ambio*, 31, 5, p.437-440.

Fontan, J.-M. (2016) « L'innovation et la transformation sociales. Accompagner et qualifier l'extension du sociétal par la recherche partenariale ». Dans *La transformation sociale par l'innovation sociale*,

sous la direction de Klein, J-L, Camus, A., Jetté, C., Champagne, C. et Roy M. Québec : Presses de l'université du Québec, p.131-144

Hébert C. et M. Aubé (2015) *Relocalisation à Sainte-Marie-Saint-Raphaël, Cap-Bateau et Pigeon Hill*, Institut de Recherche sur les Zones Côtières/Fonds en Fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick, 49 p.

Leclerc, A., O. Chouinard, M., Simard, D., Simard et M. Brideau (2014) « Crise forestière et ancrage territorial : le cas de la Coopérative des travailleurs forestiers de McKendrick », *Géographie, économie, société*, Vol. 16 (3), p. 315-338

Moulaert, F. (2016) « Recommandations méthodologiques pour l'analyse de l'innovation sociale : une perspective critique sur l'épistémologie des systèmes d'innovation territoriaux ». Dans *La transformation sociale par l'innovation sociale*, sous la direction de Klein, J-L, Camus, A., Jetté, C., Champagne, C. et Roy M. Québec : Presses de l'université du Québec, p.65-78.

Noblet, M., Guillemot, J.; Chouinard, O (2016) « Rôle de l'action collective et du capital social dans les processus d'adaptation au changement climatique en zone côtière - Comparaison de deux études de cas au Nouveau-Brunswick (Canada) », *Développement Durable et Territoire* <https://developpementdurable.revues.org/11297>

Richez-Battesti, N.et F. Petrella (2016) « L'innovation sociale entre vogue et vague : une approche en terme d'objet-frontière ». Dans *La transformation sociale par l'innovation sociale*, sous la direction de Klein, J-L, Camus, A., Jetté, C., Champagne, C. et Roy M. Québec : Presses de l'université du Québec p.363-373.

Richez-Battesti, N., Petrella, F. et D. Vallade (2012) « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations* 2012/2 (n°38), p. 15-36.

Simonet, G. (2016) « De l'ajustement à la transformation : vers un essor de l'adaptation ? » *Développement durable et territoires*, Vol. 7, n°2, <http://developpementdurable.revues.org/11320>

Wise, R. M., Fazey, I. *et al.* (2014), «Reconceptualising adaptation to climate change as part of pathways of change and response », *Global Environmental Change*, Vol. 28, p.325-336.

L'engagement des entrepreneurs au sein de dynamiques de développement territorial soutenable : la communauté territorialisée de la basse vallée de Suse

Marina Soubirou, Université Grenoble Alpes

Cette communication propose d'analyser l'engagement des entrepreneurs au sein de dynamiques territoriales soutenables et innovantes, à travers une approche pluridisciplinaire. Elle est le résultat d'une enquête qualitative en immersion menée à l'automne 2016 auprès des entrepreneurs du Val de Suse¹²⁵. Caractérisant les valeurs et principes conventionnels alternatifs des habitants de ce territoire ainsi que les praxis de ses entrepreneurs, nous soulignerons ici tout d'abord l'intérêt d'une approche pluridisciplinaire de l'innovation sociale dans les territoires. Nous aborderons ensuite la diversité des modalités d'engagement des entrepreneurs au sein de dynamiques territoriales de développement soutenable et la dimension capacitante des communautés territorialisées.

1. La basse vallée de Suse : d'un territoire en lutte à un territoire innovant

Le Val de Suse est cette vallée italienne reliant Turin à la France. C'est une vallée étroite parfois de moins d'un kilomètre, entourée de sommets dépassant les 3000 mètres. Depuis la décennie 1990, la basse vallée de Suse – qui compte environ soixante-dix mille habitants – est entrée en résistance contre le projet de liaison ferroviaire à haute vitesse Lyon-Turin (TAV¹²⁶). Cette vallée est très fortement modelée par les infrastructures de transport (une ligne ferroviaire, une autoroute et deux routes nationales), mais aussi de production et d'acheminement énergétique (lignes électriques, barrages, conduites forcées et centrales hydroélectriques).

Le Val de Suse est une vallée historiquement industrialisée et agricole. L'industrie y a cependant pris le pas sur l'agriculture au cours du XX^{ème} siècle. Comme nombreux de territoires industriels en Europe occidentale, le Val de Suse a connu une désindustrialisation violente à partir des années 1970 avec la fermeture des aciéries et des usines textiles (Bertolo, 2009). Un maigre tissu industriel se maintient toutefois aujourd'hui encore – difficilement – dans la basse vallée autour notamment d'un chantier naval et d'activités de sous-traitance pour le groupe automobile FIAT installé dans la métropole voisine de Turin. Ces fermetures d'usines sont importantes car elles ont marqué le début d'un climat de lutte dans cette vallée qui n'a eut de cesse depuis de se renforcer. En effet, les années 1970 et 1980 sont

¹²⁵ Cette enquête a été réalisée avec le soutien financier du LabEx ITEM (ANR-10-LABX-50-01) dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir » géré par l'Agence Nationale de la Recherche.

¹²⁶ *Treno ad Alta Velocità* (train à grande vitesse).

marquées en Val de Suse par des luttes ouvrières contre la fermeture des usines qui vont marquer les prémices de luttes unitaires à l'échelle de la vallée. Vont se joindre aux syndicats les commerçants, l'Église ou encore des étudiants. A ces luttes ouvrières vont succéder des luttes habitantes dans les années 1980. Tout d'abord une opposition vaine à la construction de l'autoroute reliant Turin au tunnel routier du Fréjus, puis une lutte habitante victorieuse contre la construction d'une ligne électrique transfrontalière à très haute tension dans les années 1980 (Della Porta et Piazza, 2008). Il faut également signaler la présence en Val de Suse depuis la fin des années 1960 d'un groupe d'action non-violente très actif tant au sein de la société civile que des entreprises.

C'est dans ce contexte que naît au début des années 1990 le mouvement No TAV¹²⁷. Il s'agit à la base d'une lutte animée par la volonté de préserver l'environnement local. Cette résistance s'est peu à peu transformée en une lutte pour un autre modèle de société semblant par ailleurs aujourd'hui trouver écho en Europe. De cette lutte ont émergé de nombreuses initiatives qui dessinent aujourd'hui un ensemble de dynamiques territoriales soutenables¹²⁸ et socialement innovantes¹²⁹ très majoritairement valorisées au sein du territoire valsusain¹³⁰.

2. Une communauté territorialisée en basse vallée de Suse

2.1. Un nécessaire croisement théorique et méthodologique pour comprendre les communautés territorialisées

Nous avons tout d'abord tenté au cours de notre enquête de déterminer et comprendre les contours territoriaux et le système conventionnel de l'autoproclamé « peuple No TAV » de la basse vallée de Suse.

Pour ce faire, nous avons questionné les enquêtés quant à leur sentiment d'ancrage spatial au sein d'un territoire (Courlet et Pecqueur, 2014, p.40-41). Nous appuyant sur la grille d'analyse des économies de la grandeur (Boltanski et Thévenot, 1991), nous avons ensuite questionné les enquêtés

¹²⁷ *No Treno ad Alta Velocità* (non au train à grande vitesse).

¹²⁸ Nous entendons ici par développement soutenable un développement humain bienveillant à l'égard de l'environnement.

¹²⁹ Nous retenons ici l'innovation sociale comme une notion permettant de « *rendre compte des initiatives prises pour répondre à des attentes sociales* » (Bouchard, 2006), à des besoins peu ou mal satisfaits sans forcément faire l'objet d'idées neuves, mais bien d'une *conception* différente » (Richez-Battesti et Vallade, 2009).

¹³⁰ En témoigne notamment la victoire en 2014 d'une large majorité de listes alternatives et No TAV aux élections municipales dans le territoire.

quant à leur conception de l'intérêt général, à leurs croyances, afin de dessiner le système conventionnel auquel ils adhèrent. Nous leur avons également demandé si ce système conventionnel prévaut selon eux au sein de leur territoire. Nous avons analysé les récits des habitants à l'aide de trois catégories issues de cette approche :

- Les valeurs qui sont des idéaux abstraits : par exemple le respect de l'environnement ou la liberté,
- Les principes qui sont des prescriptions d'action pour atteindre les valeurs : par exemple éviter la violence ou encore partager les savoirs,
- Les pratiques qui sont des mises en œuvre concrètes de ces principes : par exemple améliorer l'isolation d'un bâtiment public ou développer une radio locale.

Lors de notre enquête, c'est une véritable communauté territorialisée qui s'est dessinée en basse vallée de Suse. Nous définissons celles-ci comme des formations socio-spatiales fortes et conscientes d'elles-mêmes¹³¹, lorsqu'une large majorité des habitants d'un territoire partage consciemment une représentation commune de l'ancrage spatial de leur communauté et un socle de principes et valeurs communs. Les communautés territorialisées jouissent ainsi d'une très forte cohésion et sont basées sur une forte interconnaissance de leurs membres.

Par la complexité de ces entités, l'analyse des communautés territorialisées appelle ce croisement théorique et méthodologique. Afin de les identifier et de comprendre leur émergence, nous proposons ici d'articuler l'approche territoriale et les économies de la grandeur à une approche socio-historique.

Nous avons ainsi également mené des recherches socio-historiques en archives (officielles et privées) et par entretiens avec des personnes âgées porteuses de la mémoire de la vallée.

2.2. Une communauté territorialisée en basse vallée de Suse

Il est tout d'abord ressorti de notre enquête un sentiment très clair d'ancrage spatial dans la basse vallée (de Suse à Avigliana). La haute vallée, Turin et les vallées voisines sont apparues comme des périphéries avec des fonctions parfois différentes (liées aux loisirs, à la culture, au travail) mais bien distinctes du territoire de la basse vallée dans les représentations des habitants.

¹³¹ Les formations socio-spatiales sont des « formations sociales, faites de rapports sociaux, de systèmes de représentation et de pouvoir dont la cohérence couvre parfois des territoires de la grandeur d'une aire locale, d'une région ou d'un État-nation » (Di Méo et Buléon, 2005, p.73).

Plus encore qu'un territoire, la basse vallée de Suse nous est donc apparue comme étant une communauté territorialisée. Dans les récits les enquêtés se présentent ainsi comme des membres d'une communauté d'habitants en réseau, inscrite dans le territoire, qui intègre des non-humains et qui a des valeurs et principes forts en partage.

Les enquêtés nous ont livré pêle-mêle des valeurs, principes et pratiques qu'ils considèrent comme collectivement admis d'intérêt général au sein de leur communauté. Nous avons complété ces données recueillies par entretiens par un corpus de productions numériques issues de diverses institutions du territoire (communiqués de presse des principales associations locales et programmes électoraux des listes élues aux dernières élections municipales).

Les récits qui nous ont été faits se retrouvent autour des valeurs suivantes : la proximité, le respect du territoire et de l'environnement, la solidarité, l'hospitalité, la dignité, la responsabilité, la conscience, la liberté et l'autonomie.

À ces valeurs correspondent des principes énoncés par les enquêtés :

- Relocaliser la prise de décision et l'économie,
- Avoir une empreinte écologique minimale,
- Tenir compte des limites de l'environnement,
- Préserver le patrimoine matériel et immatériel,
- Partager les savoirs et la culture,
- Rester unis dans la lutte,
- Venir en aide aux plus en difficulté,
- Éviter la violence,
- Avoir un esprit critique,
- Produire une information ou une expertise indépendante,
- Tenir compte des générations futures,
- Favoriser la prise de décision collective,
- Résister ou désobéir à l'autorité publique si cela est légitime...

Durant notre enquête, de nombreux indices sont venus appuyer le constat d'une très forte cohésion de la communauté valsusaine :

- L'inscription forte dans le paysage de l'identité No TAV (centaines de drapeaux No TAV aux bords des routes, banderoles No TAV aux balcons, inscriptions No TAV sur les ponts et les montagnes, très nombreuses productions artistiques No TAV, ...),

- La forte participation des habitants aux évènements No TAV (manifestations, fêtes...), mais aussi leur fort engagement associatif local au delà de cette lutte,
- L'identification de « grands » au sein de la communauté (les militants No TAV les plus engagés) et de « petits » (les Si TAV¹³²) : les discours sont très négatifs à propos des Si TAV, leur existence est parfois niée, il nous a été impossible de les rencontrer bien que nous les avons identifiés et sollicités. Leur vulnérabilité sociale semble forte,
- Et enfin l'existence d'une mythologie locale venant justifier dans les récits les valeurs énoncées (révoltes occitanes, résistance des « partisans » durant la Seconde Guerre mondiale, luttes ouvrières citées en introduction...). Cette mythologie est connue, revendiquée et racontée avec régularité par les habitants.

Il nous est enfin apparu que cette communauté territorialisée semble s'être forgée à travers les différents mouvements sociaux que la vallée a connu depuis les années 1960 et que nous avons évoqué en introduction. Ceux-ci ont ainsi amené divers groupes sociaux à coopérer mais ont aussi participé de la diffusion de certains principes et valeurs au sein des habitants de la basse vallée, tels que la non-violence ou la lutte unitaire par exemple. Ils ont enfin permis et accru l'interconnaissance et la confiance mutuelle entre les membres de la communauté.

3. Les praxis complexes des entrepreneurs de la basse vallée de Suse : réinsérer l'entrepreneuriat dans une rationalité axiologique

3.1. Un nécessaire croisement théorique et méthodologique pour comprendre les praxis

Selon Guy Di Méo et Pascal Buléon (Di Méo et Buléon, 2005, p.73) « la praxis est ce mélange d'actions, de pratiques concrètes et de réflexion, d'idées et de valeurs qui les accompagnent. Ces idées, ces valeurs précèdent la pratique, interfèrent avec elle, puis se trouvent modifiées par son commerce ». Liant les motivations, les contextes et les modes d'action, la théorie des capacités, une fois articulée aux économies de la grandeur, nous semble particulièrement adaptée afin de comprendre les praxis, leurs motivations et leurs contraintes (Sen, 2003).

¹³² Partisans du projet de Ligne à Grande Vitesse.

Nous avons tenté lors de notre enquête d'établir les contours des structures de capacités¹³³ des entrepreneurs valsusains. Nous avons ainsi questionné les entrepreneurs quant à leurs attentes par rapport à leurs entreprises. Nous les avons ensuite sollicités quant aux fonctions nécessaires à la bonne marche de leurs entreprises (production, vente, financement, recherche et développement...), aux acteurs impliqués dans ces fonctions et aux relations qu'ils entretiennent avec ces acteurs (coopération, dépendance, domination...). Nous les avons enfin interrogés quant à l'adéquation de leurs modes de fonctionnement et du système conventionnel auquel ils adhèrent ainsi que sur les conditions rendant possible leur engagement.

3.2. Un entrepreneuriat répondant à une rationalité axiologique

Nous avons mené nos entretiens auprès de diverses catégories d'entrepreneurs ancrés dans le territoire¹³⁴ : industriels, commerçants, artisans, consultants et agriculteurs.

Il en est ressorti tout d'abord que les entrepreneurs valsusains ancrent leurs entreprises dans une rationalité axiologique. Ils cherchent ainsi de façon systématique à faire coïncider leurs pratiques professionnelles et leurs principes et valeurs, développant des praxis complexes. Ils ont en conséquence le plus souvent conscience des pratiques dissonantes par rapports à leur système conventionnel et cherchent à les réduire le plus possible.

Leur engagement revêt ainsi des formes très différentes suivant les secteurs d'activité et tendent à une rationalité axiologique multidimensionnelle. Joséphine¹³⁵, agricultrice, a ainsi choisi de cultiver certaines espèces végétales tant pour leurs intérêts du point de vue écologique (faibles besoins en irrigation, valorisation complète des plantes) que pour leurs intérêts sociaux et économiques (emplois non-délocalisables, intérêts nutritionnels pour les consommateurs). De même Evan, consultant, a choisi de se consacrer aux questions énergétiques et de réduire la taille de son entreprise tant pour aider ses clients à réduire leur empreinte écologique et à utiliser des matériaux de construction locaux

¹³³ « Les capacités sont reliées les unes aux autres selon des rapports plus ou moins rigides qui font que certaines sont substituables et d'autres complémentaires. En cas de choc extérieur [...], l'agent joue sur cette structure pour remplacer certaines capacités détruites par d'autres suivant des rapports donnés, afin d'atténuer les conséquences de ce choc » (Bakshi et Dubois dans Dubois (dir.) et al., 2008).

¹³⁴ Notre étude n'a ainsi concerné que des entreprises de moins de cent salariés, les grandes entreprises implantées en basse vallée de Suse appartenant à des groupes internationaux.

¹³⁵ Les prénoms ont été modifiés.

que pour exercer un métier lui permettant de « *placer le bien-être de l'être humain au cœur de son activité* »¹³⁶ et de ne plus entretenir de rapports de domination avec ses collaborateurs.

A côté de ces formes d'engagement « directes » existent des formes d'engagement plus indirectes. Marcel, dirigeant d'une PME industrielle indique ainsi que son engagement passe par le soutien qu'il apporte à ses salariés engagés dans la lutte contre le TAV. Il indique ainsi ne pas sanctionner leurs absences lorsque ceux-ci vont tenir des barricades ou participer à des manifestations. De même Evan, Liam (artisan) et Philippe (artisan) indiquent tous trois que le contact qu'ils ont avec leurs clients est l'occasion pour eux de transmettre des bonnes pratiques et de diffuser leurs valeurs et principes auprès de ceux-ci, dans une logique d'apprentissage.

Au-delà de ces pratiques individuelles, l'engagement des entrepreneurs du Val de Suse passe très largement par des initiatives collectives. L'association d'entrepreneurs locaux Etnomia « Entrepreneurs éthiques pour les biens communs »¹³⁷, compte ainsi plus de trois cent entreprises valsusaines s'étant engagées à respecter dans leur activité une charte éthique alternative aux principes du régime conventionnel dominant et participant à de nombreuses initiatives territoriales collectives. Le foisonnement d'actions menées au sein d'Etnomia tend – à l'image des pratiques individuelles des entrepreneurs – à s'inscrire dans une rationalité axiologique multidimensionnelle. Nous pouvons citer à ce titre les actions suivantes :

- Cours « d'autodéfense bancaire » à destination des entrepreneurs et plus largement des habitants du territoire,
- Formations à l'agriculture biologique,
- Organisation de marchés locaux mettant en avant les productions « éthiques » des agriculteurs et artisans locaux,
- Réhabilitation du patrimoine bâti,
- Mise en réseau d'entrepreneurs pour offrir des pré-diagnostic énergétiques gratuitement aux habitants du territoire,
- Promotion du *Slow Tourism* dans le territoire...

Questionnés quant aux conditions ayant permis la mise en œuvre de tels engagements individuels et collectifs, les entrepreneurs interrogés ont souligné l'importance de l'interconnaissance, du partage conscient de principes et valeurs communs et des relations de confiance entre les membres de leur communauté.

¹³⁶ Traduit de l'italien.

¹³⁷ Traduit de l'italien « *Imprenditori etici per i beni comuni* ». Voir www.etnomia.org .

Ils ont toutefois indiqué être parfois limités dans leur capacité d'adopter une démarche axiologiquement rationnelle par des contraintes d'ordres divers tels que l'absence de fournisseurs de certaines ressources nécessaires à leurs productions dans le territoire, des difficultés de financement ou encore les exigences incompatibles avec leur système conventionnel d'une clientèle extérieure à leur communauté. Toutefois, là encore, des modes de fonctionnement alternatifs sont recherchés, qu'il s'agisse de processus de diversification de leur activité ou encore de la tentative de création d'une banque éthique locale par exemple.

Il convient enfin de noter que les entrepreneurs interrogés ne semblent pas considérer leur engagement comme un sacrifice de leur intérêt personnel au profit d'un intérêt commun mais plutôt comme participant d'une démarche de capacitation individuelle et collective.

4. La basse vallée de Suse : une réalité liminale ?

Nous pouvons nous questionner quant à la dimension liminale de la situation actuelle des valsusains. Leurs valeurs semblent correspondre à des valeurs actuellement émergentes en Europe. Le rapport à l'environnement des européens a ainsi par exemple profondément changé, l'écocentrisme dominant aujourd'hui en Europe (Bozonnet, 2014). De même, diverses initiatives alternatives de la société civile à travers le continent répondent aux mêmes principes que les pratiques valsusaines (Buclet, 2011) : *fablabs, Slow Food, Alternatiba...*

Si les valeurs alternatives semblent aujourd'hui clairement en partage au sein des citoyens européens, les principes semblent encore en transition. Des principes dominant sur le déclin et des principes alternatifs émergent semblent coexister. Les pratiques alternatives quant à elles sont encore souvent marginales bien que certaines soient désormais collectivement reconnues et mises en œuvre (pensons au tri sélectif).

La basse vallée de Suse peut donc de ce point de vue être considéré comme un entre-deux et une avant-garde, un territoire où la mutation des valeurs à l'œuvre en Europe a été catalysée par la confrontation à un projet d'aménagement qui - par les potentiels effets irréversibles qu'il pourrait avoir sur le territoire - a remis en cause la possibilité future de pouvoir choisir, de pouvoir changer de pratiques plus tard. En basse vallée de Suse les comportements déviant par rapport au régime conventionnel encore aujourd'hui dominant en Europe mais coïncidant avec les principes et valeurs alternatifs émergent sont ainsi normaux. À l'heure où les inégalités sociales et la détérioration environnementale font planer la menace de l'effondrement de nos sociétés, cet entre-deux semble une source d'information précieuse, tant pour les chercheurs que pour les citoyens.

Conclusion

Ce questionnement du territoire valsusain et des praxis de ses entrepreneurs nous a amené à opérer un nécessaire croisement théorique et méthodologique afin d'en saisir la complexité. Nous tenons tout d'abord à souligner l'intérêt de ce positionnement pluridisciplinaire associant approche territoriale, approche socio-historique, théorie des capacités et économies de la grandeur pour l'analyse des processus d'innovation sociale dans les territoires. Si cette enquête a constitué une première mise à l'épreuve, il nous semble toutefois nécessaire d'affiner et de renforcer cette approche en la confrontant à d'autres communautés territoriales plus anciennes mais aussi inscrites dans des contextes différents, notamment dans les pays du Sud, et de l'étendre à d'autres groupes sociaux. Nous proposons ainsi de poursuivre cette démarche dans les années à venir.

Cette enquête a également permis de souligner que le partage conscient d'un socle de valeurs et principes communs soutenable et d'une même perception de l'espace dans lequel est ancré leur communauté par les habitants d'un territoire - c'est-à-dire leur appartenance à une communauté territorialisée - semble réduire pour ceux-ci l'incertitude et les éventuels risques et coûts de l'adoption de pratiques coïncidant avec les normes du territoire mais déviantes par rapport au régime conventionnel encore aujourd'hui dominant. L'analyse du cas des entrepreneurs permet donc de constater que l'appartenance à une communauté territorialisée favorise la mise en place par ceux-ci de pratiques soutenable et ainsi leur participation à des dynamiques alternatives et innovantes de développement soutenable.

Bibliographie

Bakshi, P. et Dubois, J.-L. (2009). « Glossaire des termes » dans Dubois, J.-L. *et al.* (dir.). *Repenser l'action collective. Une approche par les capacités*, Paris, L'Harmattan, p. 259-265.

Bertolo, B. (2009). *Storia della Valle di Susa dall'800 ai giorni nostri*, Suse, Susalibri.

Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

Bouchard, M. (2006). « De l'expérimentation à l'institutionnalisation positive : l'innovation sociale dans le logement communautaire au Québec », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 77, n° 2, p. 139-166.

Bozonnet, J.-P. (2014). « L'écocentrisme en Europe : une mise en récit de la nature, post-industrielle et post-religieuse » dans Bréchon P. et Gonthier F. (dir.), *Les valeurs des européens. Évolution et clivages*, Paris, Armand Colin, p.89-104.

Buclet, N. (2011). *Le territoire entre liberté et durabilité*, Paris, Presses Universitaires de France.

Courlet C. et Pecqueur B. (2014). *L'économie territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Della Porta, D. et Piazza G. (2008). *Voices of the Valley, Voices of the Straits. How protest creates communities*, New York, Berghahn Books.

Di Méo G. et Buléon P. (2005). *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin.

Richez-Battesti N. et Vallade D., « Économie sociale et solidaire et innovation sociale : Premières observations sur un incubateur dédié en Languedoc Roussillon », *Innovations*, 2/2009 (n° 30), p. 41-69.

Sen (A.), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 2003.

Innovation sociale et développement touristique durable : des perspectives théoriques aux pratiques

Melissa Moralli, Université de Bologne

Résumé - Cette étude revient sur le rôle de l'innovation sociale dans les processus de développement territorial. A cette fin, on présentera le tourisme, et particulièrement le tourisme responsable, comme un phénomène agissant sur la participation de la communauté locale dans les processus décisionnels, sur la valorisation des pratiques durables ainsi que sur l'amélioration des relations socio-spatiales. En analysant un cas d'étude situé dans la ville italienne de Bologne, on démontrera qu'une valorisation responsable de l'innovation sociale peut améliorer les conditions de vie et l'attractivité des territoires.

1. Introduction

Le tourisme est un phénomène contemporain majeur. En 2015, l'organisation Mondiale du Tourisme recensait 1.186 milliards de touristes internationaux, on estime que ce chiffre atteindra 1,8 milliards en 2030 (OMT, 2016)¹³⁸. Ces valeurs augmentent lorsqu'on tient également compte du tourisme intérieur ainsi que des excursionnistes. Il apparaît donc nécessaire de s'interroger sur les conséquences économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales engendrées par cette progression. Si le tourisme peut conduire à l'amélioration de dynamiques économiques locales, à la valorisation du patrimoine anthropologique, historique et architectural, à la protection des milieux naturels et ruraux et à la création d'emplois (Hall, Richards, 2000 ; Higgins-Desbiolles 2010 ; Stroma, Nigel, 2010), les flux touristiques peuvent également avoir des conséquences néfastes. Différents auteurs (Doxey, 1957 ; Urbain, 2002 ; Mowforth et Munt, 2003 ; Sharpley et Telfer, 2008 ; Girod, 2011) se sont penchés sur les répercussions environnementales (pollution de l'air et de l'eau, destruction des écosystèmes locaux, dégradation du paysage, etc.), sur les inégalités liées à la création de richesse¹³⁹, sur les problèmes liés à la création d'emplois peu qualifiés et précaires, ainsi que sur l'émergence de conflits sociaux intergénérationnels.

¹³⁸ <http://www.eunwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284418145>.

¹³⁹ À ce propos, le phénomène du leakage (Sandbrook, 2010) lié à l'exploitation d'un lieu touristique par de grandes chaînes hôtelières occidentale, et renvoi au transfert de richesses produites par le tourisme vers des pays plus 'riches'. Par conséquent la population locale reste exclue des revenus générés par le tourisme mais se voit tout de même affectée par l'exploitation du territoire et de ses ressources environnementales, sociales et culturelles.

Dans ce contexte on présente l'approche du tourisme responsable et durable comme un moyen en mesure de réduire les impacts sur les territoires et de transformer le tourisme en une opportunité de développement (Goodwin, 2011 ; Musarò, 2013). Dans cette perspective, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2017 'Année internationale du tourisme durable pour le développement'.¹⁴⁰

Parmi les pratiques de tourisme responsable il existe des pratiques qui tentent de diffuser une capacité d'intervention directe dans les processus de développement local, de mobiliser des capacités collectives, d'améliorer les relations entre les sujets socioéconomiques locaux de même que leur relation avec les touristes, de répondre aux défis contemporains tels que les problèmes environnementaux, l'exclusion sociale, l'exploitation des ressources locales, etc. Le tourisme responsable est souvent représenté par des pratiques socialement innovantes, qui visent à résoudre ces enjeux et qui agissent par la mobilisation et l'apprentissage collectif, en intervenant à différents niveaux des structures sociales. Comme certaines études l'on montré (Hillier, Moulaert et Nussbaumer, 2004 ; Tremblay, Klein et Fontan, 2009 ; Klein, Laville et Moulaert, 2014), l'innovation sociale est fortement liée au développement local. Grâce à la satisfaction des besoins et des défis actuels (Moulaert *et al.*, 2013) à l'amélioration des relations sociales et économiques (marchandes et non marchandes), à la création de nouvelles formes de solidarité (Laville, 2014), et à la valorisation de la culture locale, l'innovation sociale intervient directement dans les dynamiques de développement territorial. Malgré que la littérature internationale consacrée à l'innovation sociale ait déjà répondu à un nombre croissant de questions théoriques et pratiques liées à cette relation, dans ce texte on tâchera de présenter une perspective analytique différente. On y envisagera le tourisme, et en particulier le tourisme responsable, comme un instrument analytique susceptible de nous révéler les rapports entre innovation sociale et développement territorial (Minca et Oakes, 2014). A cette fin le premier paragraphe se concentrera sur l'identification des relations entre initiatives socialement innovantes et processus de développement des territoires. On introduira ensuite la méthode du tourisme comme instrument analytique pour observer la réalité sociale. On se penchera enfin sur les rapports existants entre innovation sociale et tourisme responsable à travers l'étude empirique d'une ville italienne.

¹⁴⁰ Les Nations Unies ont déclaré l'importance du rôle du tourisme dans cinq grands domaines : Croissance économique inclusive et durable ; Inclusion sociale, emploi et réduction de la pauvreté ; Utilisation rationnelle des ressources, protection de l'environnement et changements climatiques ; Valeurs culturelles, diversité et patrimoine ; Compréhension mutuelle, paix et sécurité. <http://www2.unwto.org/fr/www2.unwto.org/fr/tourism4development2017>.

2. Innovation sociale et développement territorial : une relation complexe

Depuis les années 1980, les modèles de développement basés sur la croissance économique et l'innovation technologique ont commencé à être remis en cause. La création d'indicateurs internationaux conceptualisant le développement dans une perspective complexe et multidimensionnelle souligne ce changement de perspective (Human Development Report, 1990). L'introduction de concepts tels que la dignité humaine (Nussbaum, 2002), l'*empowerment* (Friedmann, 1992), les *capabilities* (Sen, 1985 ; Nussbaum et Sen, 1993), l'*agency* des acteurs socioéconomiques (Appadurai, 1996), a apporté les preuves de ce changement de paradigme lié à une différente conception du développement.

Au niveau local la théorisation de nouveaux modèles de développement territorial¹⁴¹ a démontré la nécessité de considérer, aux côtés de questions liées à la compétitivité des territoires et à la croissance économique, d'autres éléments tels que les processus d'apprentissage collectifs, les réseaux territoriaux, les dynamiques institutionnelles, l'échange des compétences, etc. Cependant, comme plusieurs auteurs le démontrent (Moualart and Sekia, 2003 ; Moualart et Mehmood, 2008 ; Tremblay, Klein et Fontan, 2009), ces modèles adoptent une vision réductionniste du développement qui considère ces éléments en termes fonctionnalistes par rapport à la compétitivité des territoires et à une croissance principalement définie selon un critère économique.

Par ailleurs, les changements actuels, notamment la crise du modèle fordiste et la modification des relations socio-spatiales au niveau global, ont conduit à la création de nouvelles problématiques sociales (p. ex : crise de l'État-Providence, individualisation, etc.). Il est donc nécessaire d'élaborer des nouveaux paradigmes afin de poser les jalons d'une interprétation en mesure de dénouer ces fractures et ces processus de déstructuration sociale (Lévesque, Fontan et Klein, 2014).

Dans ce contexte, l'innovation sociale peut représenter un facteur important de développement territorial en permettant d'observer la mesure dans laquelle la dimension sociale, mais aussi institutionnelle et culturelle, interviennent à l'intérieur des processus de développement (Klein *et al.*, 2016; Glon et Pecqueur, 2016). À l'intérieur d'un processus d'apprentissage collectif reposant sur des relations de solidarité locale et sur des actions collectives, l'innovation sociale peut comporter des changements organisationnels et institutionnels (Klein, 2014). Le rôle des acteurs territoriaux (privés,

¹⁴¹ Parmi ces modèles il est nécessaire de citer les districts industriels (Brusco, 1982 ; Beccattini, 1991), les milieux innovateurs (Aydalot, 1986), les grappes industrielles (Arthurs et al., 2009), les technopoles (Benko, 2007) et les nouveaux espaces industriels (Moulaert et Nussbaumer, 2014).

publics ou des organisations issues de la société civile), les relations sociales, les modes de gouvernance, ainsi que la culture et l'identité locale, y compris les conflits et les nouveaux arrangements sociaux, occupent une place centrale dans l'analyse du développement. De la même façon, chaque initiative d'innovation sociale est liée à un contexte territorial spécifique qui présente des structures socio-spatiales et institutionnelles déterminées, des trajectoires historiques (*path-dependency*), ainsi que des ressources et différents types de capital (*path-building*) (Fontan, Klein et Tremblay, 2008). Le rapport entre innovation sociale et développement apparaît ainsi comme un enchevêtrement complexe. De là, à notre avis, le besoin d'identifier dans notre prochain paragraphe un cadre analytique en mesure de faciliter la compréhension scientifique de ces relations.

3. Le tourisme come cadre analytique

Le tourisme représente une perspective analytique intéressante pour observer les changements sociaux contemporains. Comme Minca et Oakes (2014, p.295) le soulignent, le quotidien se vit de plus en plus en termes touristiques. Cette perspective implique qu'analyser le tourisme aide à comprendre les changements sociaux, mais aussi culturels et économiques, qui ont contribué à la définition de nouveaux processus et dynamiques territoriales : « the tourist lens allowed us to think about postmodern subjectivity in productive ways, as formed through an ongoing tension between the power of control and freedom, (...). we continue to find in tourism productive new ways to push undestandings of human subjectivity in relation to social processes ». Le tourisme est donc un outil analytique pour comprendre les changements sociaux (Minca et Oakes, 2011).

La perspective postmoderne (Lyotard, 1979 ; Harvey 1990 ; Giddens, 1991) nous a donné des clés d'interprétation concernant ces nouvelles expériences du réel. Selon cette approche la frontière entre temps et espaces quotidiens et temps et espaces du loisir devient de plus en plus poreuse, pour finir, dans la plupart des cas par se juxtaposer (Sheller et Urry, 2006). D'un point de vue ontologique, la réduction des distinctions conceptuelles entre les espaces du quotidien et les espaces touristiques tend à coïncider avec l'approche du tourisme responsable. Cette dernière considère les touristes comme des résidents temporaires et parallèlement les citoyens comme des touristes dépendamment du « gaze » (Urry, 1990 ; Rojek et Urry 1997) qu'ils décident d'adopter dans leur quotidien. Le tourisme, et en particulier le tourisme responsable, peut donc représenter un outil analytique intéressant afin de comprendre certaines pratiques et processus susceptibles de modifier les structures et les arrangements sociaux actuels, parmi lesquels les initiatives et les dynamiques d'innovation sociale.

4. L'innovation sociale et le tourisme responsable

Les défis posés par la progression des inégalités sociales, la marginalisation de groupes sociaux tels que les migrants, les problèmes liés à l'exploitation de l'environnement ou encore la crise de l'État providence, montrent qu'un nouveau paradigme est nécessaire. Comme l'avaient exprimé les intellectuels français des années 1970, il serait souhaitable de penser « autrement » (Chambon, David et Devevey, 1982).

Si on focalise l'analyse sur le phénomène touristique, ces changements peuvent être observés dans le passage d'un paradigme de développement touristique basé sur la pure croissance économique (où le tourisme est conceptualisé comme secteur économique), à celui d'un tourisme responsable. Cette perspective vise à considérer le territoire comme une construction sociale et historique caractérisé par un système d'acteurs, liés par des relations complexes, qui se situent à l'intérieur d'un espace physique (Benko, 2007 ; Lévesque, 2014). Par conséquent, la recherche concernant un développement fondé sur le tourisme responsable s'intéresse à des éléments tels que la participation de la communauté locale dans les processus décisionnel, la valorisation et l'utilisation partagée des ressources locales et externes, la durabilité sociale, culturelle, économique et environnementale du développement, l'amélioration des relations entre les acteurs qui participent aux dynamiques touristiques (y compris les touristes), l'accessibilité et l'inclusion des groupes sociaux marginaux (Déclaration de Cape Town, 2002)¹⁴².

Les relations entre innovation sociale et développement touristique responsable apparaissent claires lorsqu'on adopte un schéma d'interprétation qui utilise les trois dimensions de l'innovation sociale présentées dans *The International Handbook on Social Innovation* (Moulaert *et al.*, 2013). De l'intersection entre ces dimensions (la satisfaction d'un besoin qui n'est pas satisfait par l'État ou le marché, la modification de modes de gouvernance et l'amélioration des relations entre les acteurs socio-économique en termes d'*empowerment*) aux éléments qui caractérisent le tourisme responsable (Déclaration de Cape Town, 2002), on peut obtenir un schéma d'interprétation utile pour analyser empiriquement les rapport entre les initiatives socialement innovantes et les dynamiques de développement territorial.

¹⁴² Cape Town Declaration, <http://www.capetowndeclaration.org/>, visité le 03 février 2017.

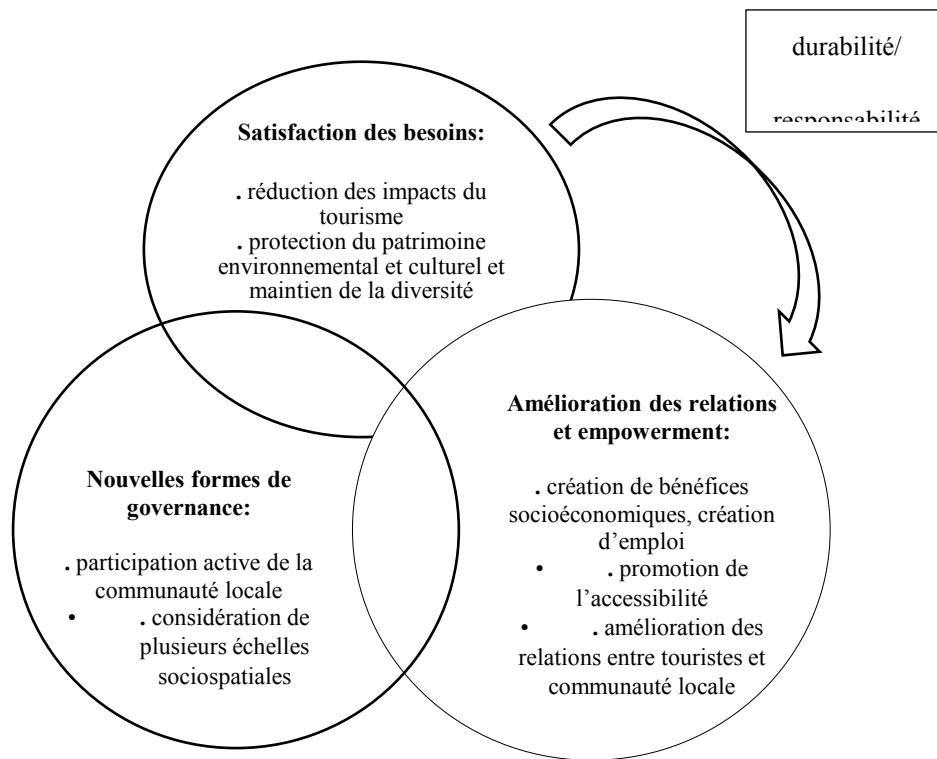


Figure 1. Relations entre innovation sociale et développement touristique responsable

5. De la théorie aux pratiques : le cas d' IT.A.CÀ

Les relations entre innovation sociale et développement touristique responsable apparaissent lorsqu'on se penche sur des pratiques empiriques. On présentera ici une brève analyse du festival du tourisme responsable IT.A.CÀ– Migrants et Voyageurs, en introduisant des exemples issus des pratiques innovantes développées au sein du festival dans la ville de Bologne, une ville métropolitaine située au centre-nord de l'Italie. Le festival est né en 2009 à Bologne grâce au travail de trois associations (Yoda, Cospe et Nexus Emilia-Romagna), qui ont décidé de mobiliser d'autres associations territoriales afin de promouvoir des réflexions et des projets liés au thème du tourisme responsable. Actuellement le festival implique neuf villes italiennes et plus de 150 réalités réparties sur l'ensemble du territoire national, entre tiers secteur, Université et centres de recherche, entreprises, organismes publics et organisations citoyennes informelles.

IT.A.CÀ s'est imposé comme une plateforme en mesure de créer des projets tout au long de l'année se structurant autour de cinq axes d'intervention : les rapports centre-périphérie, la promotion de la culture et de la créativité, la mobilité durable, l'intégration sociale et l'accessibilité. Notre analyse s'est

concentrée sur cinq dimensions analytiques à travers lesquelles analyser le festival. Elle se penchera également des exemples socialement innovants qui sont devenus des pratiques touristiques contribuant à l'augmentation de l'attractivité urbaine.

- *Relations entre les acteurs territoriaux* : le festival prend la forme d'un réseau enraciné dans le territoire local (quartier, petit village, espaces publics dans la ville etc.) et se propage sur des échelles supérieures. À l'intérieur de ce réseau, différents types d'acteurs (privés, publics, tiers secteur, etc.) coexistent et collaborent dans le but de construire des projets communs. Le laboratoire de collaboration sur la thématique de l'accessibilité urbaine et de la lutte contre l'exclusion des handicapés, créée à l'intérieur du festival, en est un exemple. Il repose sur la collaboration active entre une coopérative, des associations territoriales, un institut de formation pour handicapés, des organisations artistiques et l'Université de Bologne. Il vise à co-construire, à travers une discussion partagée et des expériences innovantes, des politiques facilitant l'accessibilité à certains espaces urbains.

- *La satisfaction des besoins actuels* : cette dimension caractérise tous les axes d'intervention du festival. L'axe de la mobilité durable, par exemple, apporte une réponse innovante à la nécessité de mobilité, tout en considérant les problèmes environnementaux liés aux transports polluants. L'axe concernant le développement culturel et touristique de la périphérie de la Ville Métropolitaine de Bologne vise quant à lui à valoriser les ressources des territoires ruraux et périphériques en adoptant une approche durable et partagée.

- *Les dynamiques institutionnelles et la gouvernance partagée* : IT.A.CÀ est né à Bologne grâce à la collaboration entre des ONG et des associations qui s'occupent de développement communautaire et culturel. Depuis le début il a réussi à fédérer des acteurs impliqués dans d'autres réalités territoriales jusqu'à comprendre des entreprises privées et des institutions publiques. À travers une collaboration entre les pouvoirs publics locaux et les associations territoriales, le festival s'est diffusé dans d'autres villes italiennes¹⁴³. Avec le temps ces associations ont commencé à travailler avec les institutions afin de co-construire des politiques innovantes pour répondre à des problématiques territoriales spécifiques. La ville de Rimini s'est intéressée à réduire la pollution sur la côte causée par les flux touristiques ainsi qu'à résoudre les conflits entre les résidents locaux et les touristes. Pour ce faire les associations territoriales, le CAST (Centre d'Études Avancés dur le Tourisme – Université de Bologne) et l'administration locale ont commencé à penser des politiques afin de promouvoir un tourisme plus

¹⁴³ Sa neuvième édition (2017) se tiendra ainsi dans dix villes situées dans le sud, le centre et le nord de l'Italie : Bologne, Rimini, Padoue, Ferrare, Cesena, Parme, Trente, Ravenne, Reggio d'Emilie, Rovigo et Asti.

responsable. À Bologne le festival et les réalités qui en font partie, jouent un rôle primaire pour co-construire les lignes politiques à suivre notamment lors de l'introduction de la nouvelle Loi régionale sur le tourisme (loi régionale n.4\2016)¹⁴⁴. Cette loi vise à promouvoir un développement touristique intégré en considérant les nécessités de la population locale et les synergies existantes entre les ressources du territoire.

- *La mobilisation des ressources et du capital territorial* : le festival valorise les ressources du territoire et les capacités individuelles et collectives à s'inscrire dans une approche de développement responsable. Même si le territoire local est considéré au centre des processus de développement, des ressources exogènes sont quand même utilisées. Le Mygrantour- Bologne est un cas intéressant. Ce projet réalisé dans les quartiers périphériques de la ville vise à intégrer des migrants à travers la création de tours guidés dans les quartiers ethniques gérés par des guides issus d'une association composée de migrants de seconde génération. Grâce à la participation au festival ce projet a eu accès à un réseau européen des Mygrantours ainsi qu'à leurs ressources (formation, support organisationnel, etc.). Il se diffuse désormais dans d'autres quartiers de la ville de Bologne.

6. Conclusion

La brève analyse de certains projets nés au sein du festival de tourisme responsable IT..ACÀ, montre qu'il est nécessaire de repenser les rapports entre initiatives locales et dynamiques de développement. D'un point de vue théorique les études liées à la compréhension du développement territorial doivent considérer non seulement la compétition entre territoires et l'impératif de la croissance économique, mais également les changements au niveau social, organisationnel et institutionnel. Ces changements modifient les relations entre les acteurs locaux ainsi qu'entre les différentes échelles territoriales (Klein *et al.*, 2016). Dans une perspective où l'innovation sociale est située au centre des dynamiques de développement, il est nécessaire d'adopter une approche scientifique interdisciplinaire et transdisciplinaire (Moulaert *et al.*, 2013) et ce afin d'inclure toutes les connaissances nécessaires pour comprendre ce changement.

D'un point de vue empirique et méthodologique, on a démontré que si le temps et les espaces du tourisme se mêlent avec le temps et les espaces du quotidien, alors le tourisme peut devenir un outil analytique pour comprendre les changements en cours (Minca et Oakes, 2014). En effet, adopter un regard spécifique nous permettra de mieux comprendre les changements structurels, relationnels et les différents arrangements sociaux contemporains (Klein *et al.*, 2016).

¹⁴⁴ <http://demetra.regione.emilia-romagna.it/al/articolo?urn=er:assemblealegislativa:legge:2016;4>.

Enfin cette analyse démontre un changement de perspective important. On illustre que ce n'est pas à travers des politiques qui visent à renforcer la compétitivité des territoires, l'innovation technologique, la croissance économique et l'amélioration de l'attractivité urbaine qu'on résoudra les problèmes sociaux actuels. Au contraire cette analyse démontre que les initiatives innovantes issues d'en bas et soutenues par le haut peuvent réellement agir sur le développement et l'attractivité des territoires. Il faut toutefois faire attention à ne pas adopter une approche fonctionnaliste de l'innovation sociale. Si l'innovation sociale agit dans les dynamiques de développement, il demeure nécessaire de promouvoir un développement durable des territoires. Le cas de Bologne et du festival IT.A.CÀ démontrent que des initiatives visant à promouvoir l'intégration sociale des migrants, la créativité, la mobilité durable et l'accessibilité urbaine contribuent activement au développement touristique responsable de la région.

Bibliographie

- Appadurai, A. (1996). *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*. Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Arthurs, D. et al. (2009). « Indicators to support innovation cluster policy », *International Journal of Technology Management*, vol. 46, no 3-4, p. 263-279.
- Aydalot, P. (1986). « Trajectoires technologiques et milieux innovateurs », dans R. Camagni et D. Maillat (dir.), *Milieus innovateurs : theories et politiques*, Paris, Economica, p. 201-41.
- Becattini, G. (1991). « Italian districts: problems and perspectives », *International Studies on Management and Organization*, vol. 21, no 1, p. 83-90.
- Benko, G. (2007). « Territoires et sciences sociales », dans X. Itçaina, J. Palard et S. Ségas (dir.), *Régimes territoriaux et développement économique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 105-112.
- Brusco, S. (1982). « The Emilian model: productive decentralisation and social integration », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 6, p. 167-184.
- Doxey, G. (1975). « A Causation Theory of Visitor-Residents Irritants », *Impact of Tourism*, Sixth Conference Proceedings, San Diego, Travel Research Association.
- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (2008). « Social innovation at the territorial level: from path dependency to path building », dans P. Drewe, J.-L. Klein et E. Hulsbergen (dir.), *The Challenge of Social Innovation in Urban Revitalization*, Amsterdam, Techne Press, p. 17-27.
- Friedmann, J. (1992). *Empowerment. The Politics of Alternative Development*, Oxford, Blackwell.
- Giddens, A. (1991). *Modernity and self-identity: Self and society in the late modern age*. Stanford, Stanford University Press.
- Girod, A. (2011). *Le tourisme de destruction massive*, Paris, L'Harmanattan.

- Glon, E. et B. Pecqueur (dir.) (2016). *Au cœur des territoires créatifs, proximités et ressources territoriales*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Goodwin, H. (2011). *Taking Responsibility for Tourism*, Oxford, Goodfellow Publishers.
- Hall, D. et G. Richards (2000). *Tourism and Sustainable Community Development*, London, New York, Routledge.
- Harvey, D. (1990). *The Condition of Postmodernity*, London, Blackwell.
- Higgins-Desbiolles, F. (2010). « Justifying Tourism: Justice through Tourism », dans C. Stroma et M. Nigel (dir.), *Tourism and Inequality: Problems and Prospects*, Wallingford, CABI.
- Hillier J., F. Moulaert et J. Nussbaumer (2004). « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, Économie, Société*, vol. 6, p. 129-152.
- Klein, J.-L. et al. (dir.) (2016). *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L. (2014). « Innovation sociale et développement territorial », dans J.-L. Klein, J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale*. Québec, Érès, p. 115-139.
- Klein, J.-L., J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.) (2014). *L'innovation sociale*, Toulouse, Érès.
- Laville, J.-L. (2014). « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique », dans J.-L. Klein, J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale*, Toulouse, Érès, p. 45-80.
- Lévesque, B. et F. Lajeunesse-Crevier (2014). « L'innovation dans le développement économique et le développement social », dans B. Lévesque, J.-M. Fontan et J.-L. Klein (dir.), *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'université du Québec, p.217-244.
- Lévesque B., J.-M. Fontan et J.-L. Klein (dir.) (2014). *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'université du Québec.
- Liotard, J.-F. (1979). *La condition postmoderne*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Minca, C. et T. Oakes (2011). *Real Tourism: Practice, Care, and the Politics of Contemporary Travel Culture*, London, Routledge.
- Minca, C. et T. Oakes (2014). « Tourism After the Postmodern Turn », dans A. A. Lew, C. M. Hall et A. M. Williams (dir.), *The Wiley Blackwell Companion to Tourism*, Oxford, John Wiley & Sons, p. 294-303.
- Moulaert, F. et al. (2013). *The International Handbook on Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.
- Moulaert, F. et J. Nussbaumer (2014). « Pour repenser l'innovation: vers un système régional d'innovation sociale », dans J.-L. Klein, J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale*, Toulouse, Érès, p. 81-113.

- Mowforth, M. et I. Munt (2003). *Tourism and Sustainability: Development and New Tourism in the Third World*, London, New York, Routledge.
- Musarò, P. (2013). « From Sustainable Tourism to Corporate Social Responsibility », *Quaderni di Ricerca Scientifica*, Napoli, Università degli Studi Suor Orsola Benincasa.
- Nussbaum, M. (2002). *Giustizia sociale e dignità umana. Da individui a persone*, Bologna, Il Mulino.
- Nussbaum, M. et A. K. Sen, A. (dir.) (1993). *The quality of life*, Oxford, Clarendon Press.
- Rojek, R. et J. Urry (1997). *Touring Cultures: Transformations of Travel and Theory*, London, New York, Routledge.
- Sandbrook, C. G. (2010). « Putting leakage in its place: the significance of retained tourism revenue in the local context in rural Uganda », *Journal of International Development*, vol. 22, no 1, p. 124-136.
- Sen, A. K. (1985). *Commodities and capabilities*, Amsterdam, North Holland.
- Sharpley, R. et D. Telfer (2008). *Tourism and Development in the Developing World*, London, New York, Routledge.
- Sheller, M. et J. Urry (2006). « The new mobilities paradigm », *Environment and Planning*, vol.38, p.207-226.
- Stroma C. et M. Nigel (2010). *Tourism and Inequality: Problems and Prospects*, Wallingford, CABI.
- Tremblay, D.-G., J.-L. Klein et J.-M. Fontan (2009). *Initiatives locales et développement socioterritorial*, Québec, Téléuq.
- Urbain, J.-D. (1991). *L'idiot du voyage. Histoires de touristes*, Paris, Plon.
- Urry, J. (1990). *The Tourist Gaze*, London, Sage Publications.

Organisations structurantes de l'écosystème d'innovation sociale. Le cas d'une institution de la finance solidaire au Québec (résumé)

Marie J. Bouchard, Maude Léonard, Sonia Tello-Rozas, UQAM; Damien Rousselière, Agrocampus Ouest.

Résumé

Les entreprises d'économie sociale (EÉS) se développent typiquement en marge des logiques économiques dominantes : acteurs alternatifs, activités émergentes, aspirations démocratiques, accessibilité pour des travailleurs exclus ou pour des consommateurs avant-gardistes, développement de localités fragiles sur le plan économique et social, etc. Ces créneaux sont peu attractifs pour la finance traditionnelle qui ne sait pas comment évaluer son risque dans de tels projets. Ainsi, les EÉS ont peu accès aux outils financiers traditionnels, qui sont peu adaptés pour les entreprises d'économie sociale, qu'elles soient en phase d'émergence ou de changement d'échelle.

Nous avons analysé le cas d'une institution de la finance solidaire (IFS) qui intervient comme prêteur de capital de développement auprès des EÉS. Notre étude s'intéresse au rôle et à la pertinence de cette IFS dans l'écosystème d'innovation sociale en économie sociale au Québec. À travers l'analyse des données provenant des différentes sources (dossiers de financement, données secondaires d'accès public et entretiens avec les acteurs concernés), nous avons étudié les effets des interventions de cette IFS sur les EÉS financées, notamment l'effet de sélection des projets, l'effet de traitement des dossiers et l'effet de mobilisation ou de levier sur les montages financiers associés aux projets. Nos résultats montrent que la sélection des projets cible des EÉS ayant des rôles typiques de l'économie sociale, soit la réponse à des besoins économiques et à des aspirations non comblés (Ben Ner et Van Hoomissen, 1991; Lévesque, 2012), la délégation de services publics (Hansmann, 1980; Weisbrod, 1988), la constitution de contrepouvoirs de marchés (Vienney, 1994). Le traitement des dossiers conduit des effets d'accompagnement des porteurs de projets, qui renforcent ce faisant l'équilibre stratégique entre la viabilité de l'entreprise et celle de l'association qui en assume la gouvernance (Desforge, 1980; Vienney, 1994). La mobilisation des partenaires financiers confirme le rôle de l'IFS étudiée sous l'angle de la faille de financement, mais aussi des effets de partenariat. Ces derniers étant nécessaires au fonctionnement d'un écosystème d'accompagnement et de financement de l'économie sociale (Rodert et Zvolská, 2015).

Cette étude montre l'effet systémique d'une IFS comme composante essentielle d'un écosystème d'institutions dédiées à l'économie sociale, notamment dans une perspective de développement local (Klein et al. 2012). Notre étude fournit des pistes en matière d'évaluation des impacts et des effets

systémiques de la finance solidaire sur les caractéristiques spécifiques des EÉS et sur l'environnement de soutien des EÉS propre à en conserver la nature distinctive dans le temps.

Références

Ben Ner, A. and Van Hoomissen (1991), Nonprofit Organizations in a Mixed Economy, *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 62. No 4, pp. 519-550.

Desforges, J.-G. (1980), Modalités de développement... «Stratégie et structure des coopératives», *Coopératives et Développement*, vol. 21, n°1, pp. 133-154.

Hansmann, H. (1980), The Role of Nonprofit Enterprise, *Yale Law Journal*, vol 89, n°5, pp. 835–901.

Rodert, A. et M. Zvolská (2015), *Avis du Comité économique et social européen sur le thème «Construire un écosystème financier pour les entreprises sociales» (avis exploratoire)*, Bruxelles, Comité économique et social européen, no INT770.

Klein, J. L, J.-M. Fontan, D. Harrisson et B. Lévesque (2012), The Quebec system of social innovation: a focused analysis on the local development field, *Finisterra : Revista Portuguesa de Geografia*, XLVII (94), pp. 9-28.

Vienney, C. (1994), *L'économie sociale*, Paris, La Découverte, Collection Repères.

Weisbrod, B. (1975), Toward a theory of the voluntary *non-profit sector* in a three-sector economy', in : *The Economics of Nonprofit Institutions : Studies in Structure and Policy*, New York, NY, Oxford University Press, pp. 21-44.

Les écosystèmes territoriaux d'innovation sociale en France. Les apports d'une approche institutionnaliste de l'innovation sociale appliquée aux Pôles Territoriaux de Coopération Économique

Emmanuelle Besançon, Institut Jean-Baptiste Godin; Sylvain Celle, Université Lille 1; Nicolas Chochoy, Institut Jean-Baptiste Godin; Geneviève Fontaine, Université Paris-Est Marne-la-Vallée; Thibault Guiyon et Yannick Martell, Université Picardie Jules Verne

Introduction

Si l'innovation sociale suscite un intérêt grandissant dans de nombreux pays, peu d'études s'intéressent à la manière dont cette catégorie se traduit concrètement dans des politiques publiques et législations en fonction des contextes nationaux dans lesquels elle s'actualise (Heilbron et Sapiro, 2000). En France, si la loi de juillet 2014 sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) apporte une définition de l'innovation sociale dans son article 15, dès 2013 pas moins de 17 Conseils régionaux affichaient une volonté de promouvoir « l'innovation sociale » à travers des modalités et des dispositifs variés : études et recherche, définition et caractérisation, capitalisation d'innovations sociales, sensibilisation et formation, dispositifs d'accompagnement et de financement, appels à projets, etc. Cette première phase d'institutionnalisation, se traduit à présent par la volonté affichée de certaines collectivités de mettre en place des écosystèmes d'innovation sociale partant du principe et de l'hypothèse que celle-ci émerge dans des écosystèmes spécifiques.

Cependant, s'il existe une littérature abondante sur les écosystèmes entrepreneuriaux (ou d'affaires), nulle étude ne vient renseigner les modalités d'émergence et de reconnaissance des écosystèmes d'innovation sociale (I). Pour enrichir les réflexions autour de cet objet nous proposons de resserrer la focale sur les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) français qui peuvent apparaître comme des écosystèmes territoriaux propices à l'émergence d'innovations sociales (Lévesque, 2016). L'étude de deux PTCE ayant mis en œuvre des processus d'innovation sociale peut faire apparaître des récurrences nous permettant d'avancer dans une caractérisation institutionnaliste des écosystèmes territoriaux d'innovation sociale (II) pour ensuite proposer des préconisations qui en facilitent l'émergence et le développement (III).

1. VERS UNE APPROCHE INSTITUTIONNALISTE DES ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX D'INNOVATION SOCIALE

Les récents processus d'institutionnalisation d'écosystèmes d'innovation sociale mis en œuvre dans le cadre de politiques publiques en France posent un certain nombre d'enjeux théoriques qui recourent en partie les différentes approches de l'innovation sociale (Richez-Battesti, Petrella et Vallade, 2012). On observe cependant que c'est aujourd'hui une approche entrepreneuriale des écosystèmes qui tend à s'imposer mais qui n'est pas sans limites pour aborder les écosystèmes d'innovation sociale.

La notion d'écosystème provient initialement de la biologie qui cherchait à mieux cerner les interactions et les échanges entre des organismes vivants et leur environnement. Elle s'est progressivement diffusée dans les sciences sociales, et plus spécifiquement en économie et en gestion, autour des notions d'écosystème d'affaire (ESA) – introduite par un consultant James Moore, en 1993 – et plus récemment d'écosystème entrepreneurial (ESE). Si cette notion d'ESA connut initialement un faible intérêt de la part des milieux académiques du fait de son imprécision conceptuelle, son « potentiel métaphorique » (Toutain et *al.*, 2014) lui assura un vif succès auprès des entreprises et praticiens managériaux (Fréry, Gratacap et Isckia, 2012).

La notion d'ESE qui émerge également dès les années 1990 (Blondel et Gratacap, 2016) commence à s'imposer au début des années 2010 (Levesque, 2016). Elle permet de « renouveler » les analyses existantes en économie industrielle et spatiale en mettant l'accent sur la figure de l'entrepreneur et sur les processus d'innovation : « il convient aujourd'hui de dépasser l'inscription spatiale pour s'engager sur la voie de l'innovation ouverte entre acteurs aux statuts hétérogènes. L'objectif ? Remettre l'entrepreneur au cœur du système ! » (Surlemont et *al.*, 2014, p. 6). Cette notion d'ESE est aussi aujourd'hui mobilisée pour aborder l'ESS, mais l'accent mis sur la figure de l'entrepreneur n'est pas sans limites pour appréhender des écosystèmes plus collectifs comme les écosystèmes d'innovation sociale. Lévesque pointe notamment deux principales critiques en s'appuyant sur les travaux de Stam (2015) :

1) leur sous-théorisation : les causes et les effets ne sont pas distingués, les analyses se contentent de produire des listes de composantes, piliers, ingrédients ou facteurs, sans théoriser les liens entre eux, ce qui conduit à produire des énoncés très généraux voire tautologiques ; « en somme, les causes fondamentales des écosystèmes entrepreneuriaux ne sont ni identifiées ni examinées » (Lévesque, 2016, p. 6) ;

2) leur périmètre d'analyse : d'une part ces analyses sont généralement cantonnées aux *High Growth Firms* ; d'autre part elles se concentrent sur des écosystèmes centrés sur l'offre et dont la finalité est la

création de valeur sur le marché, même si pour cela elle s'appuie sur tout un ensemble d'éléments non marchands.

Les politiques publiques et dispositifs de soutien à l'innovation sociale en France sont très proches de cette approche fonctionnaliste centrée sur l'offre, comme en témoigne le schéma « Ecosystème de l'innovation sociale entrepreneuriale » de l'Avisé (2015) qui distingue « ceux qui informent et orientent », « ceux qui financent » et « ceux qui accompagnent »¹⁴⁵.

Cette approche entrepreneuriale des écosystèmes apparaît ainsi limitée pour appréhender les initiatives « créant ou reconfigurant la demande » (Lévesque, 2016, p. 8) qui s'appuient sur des ressources plurielles et une gouvernance collective. Elle ne permet pas non plus d'aborder les innovations sociales et leur capacité de transformation sociale. C'est pourquoi il nous semble nécessaire de s'intéresser aux écosystèmes producteurs d'innovation sociale en s'appuyant sur les travaux institutionnalistes portant sur l'ESS et l'innovation sociale dans une perspective territoriale (Besançon, Chochoy et Guyon, 2013 ; Vallade, 2014).

A partir de la comparaison entre différents écosystèmes coopératifs, Levesque (2016) dégage des éléments comme l'aspiration sociale, l'ancrage territorial, le décloisonnement intersectoriel et la perspective de changement systémique qui sont aussi des éléments caractéristiques mis en avant dans les travaux institutionnalistes sur l'innovation sociale.

2. Analyse de deux écosystèmes territoriaux d'innovation sociale

Cette partie s'appuie sur deux études de cas de PTCE (observations participantes, entretiens, analyse des productions internes) pris comme des exemples de mise en place d'un écosystème local « visant non seulement le développement d'entreprises d'ESS mais aussi le développement local à partir surtout d'innovations sociales sans exclure pour autant les innovations technologiques » (Lévesque, 2016, p. 22) : le PTCE IDESOL en Bray porté par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Maison d'Économie Solidaire (MES) sur le Pays de Bray et le PTCE TETRIS porté par la SCIC éponyme sur le Pays de Grasse.

Pour ces deux PTCE comparables par leur structuration en SCIC, les coopérations territoriales et intersectorielles et la place accordée à la recherche, nous disposons d'études longitudinales permettant de caractériser leurs innovations sociales. La comparaison des éléments observés aux niveaux du contexte d'émergence, du processus et de la diffusion nous permet de mettre en évidence des récurrences au-delà des différences existantes entre ces deux PTCE : IDESOL est en territoire rural

¹⁴⁵ Voir la publication de l'Avisé (2015) « Mode d'emploi : L'innovation sociale ».

alors que TETRIS se situe sur un territoire urbain ; IDESOL est une dynamique ancienne (2004) alors que TETRIS est une dynamique récente (2013).

Dimensions de l'IS	MES / IDESOL	TETRIS	Récurrences
Contexte	Interconnaissances issues du travail mené par trois structures d'insertion présentes sur le territoire depuis 1992.	Interconnaissances issues de la politique publique de soutien à l'ESS. L'association évaléco (membre fondateur) animait un tiers lieu regroupant déjà des structures et collectifs citoyens aujourd'hui membres de TETRIS.	Expériences positives de coopération et d'interconnaissance.
	Création en 2004 de la SCIC Maison d'Économie Solidaire comme ensemble d'insertion. Début du projet de territoire « Demain le Pays de Bray ». Construction collective : autodétermination d'un avenir commun par les acteurs (sur environ 6 mois) : les trois structures fondatrices de la MES, des acteurs publics, des acteurs de l'ESS, des entreprises locales dont celles de l'artisanat et du tourisme.	En 2013, un premier collectif réunit autour de la gestion des déchets professionnels peine à définir un intérêt collectif. En 2014, l'association évaléco (structure d'éducation populaire au Développement Durable) propose d'élargir la finalité à la transition écologique territoriale. Construction d'un collectif plus large (associations d'éducation populaire, de solidarité, de l'insertion par l'activité économique, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse...) et création de la SCIC TETRIS en 2015.	Construction d'une aspiration sociale collective.
	Objectivation de cet avenir commun à travers 5 axes de développement territorial : tourisme vert et métiers liés à l'environnement, développement de l'artisanat, services à la personne, services aux entreprises et développement d'une zone d'activité dans la commune de Sérifontaine. Le projet « Demain, le Pays de Bray » qui a émergé en 2004 devient « Vers un Pays de Bray durable et solidaire » puis IDESOL en Bray pour Innovation et	Objectivation de l'aspiration sociale dans le nom du PTCE : TETRIS pour Transition Écologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale. Approche du développement territorial par les capacités. Forte préférence pour le futur des structures d'éducation populaire.	Définition d'une aspiration sociale à la transformation sociale en lien avec une certaine conception du développement territorial (développement durable, économie solidaire).

	Développement Solidaire en Pays de Bray.		
Processus	Dynamique qui croise plusieurs filières : déchet, services à la personne, éco-construction, artisanat, tourisme, et qui tisse des ponts entre elles.	4 axes d'activité qui permettent le décloisonnement sectoriel : économie circulaire de territoire, développement des mobilités, produire et échanger autrement et économie sociale du numérique.	Dynamique collective territoriale et intersectorielle.
	Les imprévus tels que les problèmes et opportunités rencontrés au fur et à mesure de la mise en œuvre sont traités collectivement en réunion axe par axe et au sein de la cellule de pilotage général.	Démarche de révélation des ressources du territoire à partir de ses vulnérabilités.	Culture de l'échec et prise en compte de la sérendipité du processus d'innovation.
	Recours à des compétences de recherche scientifique pour structurer et valoriser la démarche.	Va-et-vient permanent entre les activités socio-économiques, l'incubateur d'innovations sociales et les activités de recherche appliquée.	Place centrale accordée à la recherche dans le processus.
	La MES anime la cellule de pilotage général et l'animation des axes est confiée à d'autres acteurs du PTCE. Chaque réunion débute par le rappel de l'aspiration sociale du projet. Les axes sont fixes, leur contenu évolue au fil des années et opportunités.	Fonction de médiation territoriale assurée par la collectivité dont la posture locale varie de facilitatrice à co-productrice avec toutefois des tentations dominatrices de la part de certains élus.	Fonction de médiation territoriale (soit un acteur, soit la collectivité) pour garantir l'accessibilité au processus. Ce qui compte est l'aspiration sociale – le cap – le chemin s'adapte et reste ouvert.
	La SCIC MES est structurée par les 6 collèges suivants : salariés de la SCIC, coopérateurs usagers, coopérateurs partenaires extérieurs, coopérateurs collectivités locales, coopérateurs personnes physiques non salariés, soutiens non associés non coopérateurs.	Dans la SCIC TETRIS dont les leaders sont des structures d'éducation populaire, les bénévoles choisissent leur collège de vote.	Préoccupation partagée à prendre en compte les bénéficiaires – gouvernance élargie et participative.

	Rôle leader de la MES qui rassemble différents acteurs du territoire pour la construction et la mise en œuvre du projet. Obtention d'un financement européen conséquent, couplé aux ressources propres des structures et à la participation volontaire.	Rôle leader d'évaléco qui consacre au projet des ressources réciprocitaires très importantes, puis financement redistributif par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Enfin, efforts de R&D débouchant sur de premières activités sources d'autofinancement.	Impulsion réciprocitaires des acteurs en premier, puis redistribution comme levier de financement pour rendre possible le développement d'activités économiques sources de revenus.
Diffusion et changements	Appropriation de pratiques solidaires sur le territoire par les habitants, les acteurs publics et privés (nouvelles pratiques de consommation, nouvelles pratiques professionnelles).	Travail partenarial avec plusieurs grandes entreprises générant une évolution de leur posture vis-à-vis de l'ESS (de donneurs d'ordre à coopérateurs). Diffusion des pratiques de co-construction vers la collectivité locale avec évolution des pratiques professionnelles générant des réticences au changement.	Apprentissage – diffusion des pratiques solidaires sur le territoire du PTCE y compris en dehors des acteurs ayant participé au processus. Rôle de l'éducation populaire.
	Appropriation du processus et de la structuration du projet par des dynamiques naissantes sur d'autres territoires.		Traduction / essaimage par apprentissage : diffusion du processus de construction sur d'autres territoires et secteurs. « Compagnonnage territorial ».
	Nouveau référentiel en matière de construction/rénovation publique : intégration de l'éco-construction par la Communauté de communes.		Institutionnalisation de la pratique.

Source : auteurs

3. Préconisations pour l'émergence et le développement d'écosystèmes territoriaux d'innovation sociale

En nous appuyant sur les éléments de caractérisation des écosystèmes territoriaux d'innovation sociale ci-dessus, nous proposons à présent de structurer des préconisations en reprenant les grandes dimensions de l'innovation sociale.

Contexte d'émergence des initiatives

Les cas étudiés confortent le bien-fondé pour les pouvoirs publics de proposer et soutenir des espaces publics de proximité qui favorisent les coopérations et les apprentissages entre acteurs et secteurs. Ce rôle d'intermédiation permet de renforcer la proximité spatiale et relationnelle (Klein, 2014) et contribue à construire une aspiration sociale partagée.

La construction de cette aspiration sociale collective et la transformation du sentiment d'appartenance territoriale des acteurs en « conscience territoriale » (Klein, 2014, p. 128) qui permettent l'agir commun est un processus qui prend du temps (parfois plusieurs années comme en témoigne le cas de TETRIS). Cette phase nécessaire fait peu l'objet d'accompagnement et de financement dans le système français de soutien à l'innovation sociale. En s'inspirant de l'exemple de « Co-Create » à Bruxelles, il serait souhaitable de développer des dispositifs qui incluent deux phases de financements : la construction collective de l'aspiration sociale (4-6 mois minimum) puis la réalisation du projet (3-5 ans).

Les initiatives étudiées ont défini leur aspiration sociale à la transformation sociale à partir d'une conception du développement territorial basée sur les pratiques solidaires pour la MES et sur le développement durable pour TETRIS. Les dispositifs de soutien devraient appréhender l'innovation sociale comme un élément d'un « développement territorial durable dans une perspective de justice sociale » (Klein, 2014, p. 132) et inciter les acteurs à expérimenter d'autres manières de faire en ayant pour visée le bien-être et la justice sociale, avec une attention davantage centrée sur les vulnérabilités du territoire que sur ses forces. Un contre-exemple de cette préconisation peut être illustré par le cas français des PTCE : alors que l'article 9 de la Loi de 2014 sur l'ESS assigne aux PTCE une finalité de développement local durable, dans l'appel à projets interministériel de 2015, visant à accompagner l'émergence et la consolidation de ces initiatives, la finalité de développement local durable disparaît totalement au profit d'une approche gestionnaire.

Processus

Afin de favoriser les dynamiques collectives territoriales et intersectorielles, il est nécessaire de dépasser l'approche par les besoins, les politiques filières ou le fonctionnement en silos souvent constatés dans les politiques publiques (Manterola, 2016). Les deux PTCE étudiés se caractérisent par des activités diverses dont le développement s'appuie sur des synergies et coopérations inédites. Dans la même perspective, le financement de telles dynamiques devrait se faire selon une logique d'action collective, respectant ainsi l'investissement de chacune des parties prenantes du PTCE.

Par ailleurs, si l'on se réfère aux travaux de Stanford (Kania et Kramer, 2011), cela suppose d'adopter une posture « adaptative » et non « technique » pour traiter les problématiques de territoire. Face à

un problème complexe, une posture adaptative consistera à privilégier une approche systémique génératrice de changements basée sur l'action expérimentale d'un collectif d'organisations dans le cadre d'une vision et d'objectifs partagés. A l'inverse une posture technique consistera à privilégier l'action unilatérale d'une organisation à même d'apporter une solution connue à l'avance sur un problème bien défini. Cette posture adaptative s'incarne dans les deux PTCE notamment à travers la place accordée à la recherche.

Dans une optique adaptative, les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à tenir (définition des problèmes, co-construction des réponses à y apporter, voire portage de la fonction de médiation territoriale) et doivent donc être parties prenantes à part entière du PTCE, et pas uniquement en tant que financeurs (Cornu, 2016).

La fonction de médiation territoriale (Klein, 2014) doit être soutenue pour être opérationnelle, et portée de manière claire et lisible par un acteur qui peut être privé ou public. Celle-ci assure la mobilisation collective et la coordination, et garantit l'accessibilité de la démarche, en particulier pour les bénéficiaires, dans une logique de solidarité forte (Laville, 2014).

Si l'innovation sociale peut se traduire par la création d'activités économiques génératrices de revenus, les leviers de ce développement restent néanmoins non marchands. Chez TETRIS comme IDESOL, la réciprocité et la redistribution sont des ressources essentielles qu'il convient de reconnaître et de faire perdurer. La réussite des projets de territoire dont sont porteurs les PTCE nécessite un investissement, et donc des ressources redistributives sur le long terme. Or, les dispositifs existants insistent largement sur l'autofinancement à trois ans des initiatives. C'est au contraire lorsque celles-ci font leurs preuves que les financements devraient s'accroître pour amplifier les effets.

Diffusion et changements

La diffusion des innovations sociales est souvent perçue sous l'angle de l'essaimage des initiatives et de leur diffusion à grande échelle. Or, les PTCE étudiés montrent que la diffusion relève avant tout d'un processus de changement des pratiques et représentations des acteurs sur le territoire et d'un phénomène de « traduction » en fonction des configurations locales (Richez-Battesti, 2008). Il apparaît donc nécessaire de prendre en considération différentes modalités de diffusion de l'innovation sociale qui requiert, tout comme son émergence et sa consolidation, des financements spécifiques et ouverts afin de renforcer les dynamiques d'apprentissages à l'œuvre grâce à des ressources humaines et du temps dédié.

La sensibilisation, notamment par l'éducation populaire, les voyages apprenants, la recherche appliquée ou encore ce que l'on pourrait appeler le « compagnonnage territorial », apparaissent chez IDESOL et TETRIS comme des leviers de transformation sociale qui nécessitent un investissement

conséquent et à part entière. Il est également essentiel de rendre visibles ces démarches, d'en reconnaître l'intérêt, de favoriser les rencontres et les espaces collectifs propices à la diversité et aux apprentissages. On notera à ce titre le lancement en 2013 d'une communauté apprenante « PTCE Renouveau Productif » dont font partie la MES et TETRIS.

Au regard de ces éléments, il apparaît enfin que la diffusion de l'innovation sociale ne peut être appréhendée uniquement sous l'angle du marché. Ceci conduit en effet à occulter le rôle essentiel que jouent la réciprocité, dans les phénomènes d'apprentissage des pratiques ou encore de transmission des savoirs, ainsi que la redistribution, à travers la sélection des pratiques opérée par les pouvoirs publics (Besançon, 2015). Il est donc nécessaire d'adopter une conception plurielle de l'économie, sans laquelle les processus complexes d'émergence, de construction et de diffusion des innovations sociales ne peuvent être compris.

Bibliographie

Besançon, E., N. Chochoy et T. Guyon (2013), *L'innovation sociale. Du concept aux pratiques*, Paris, L'Harmattan.

Besançon, E. (2015), « La diffusion de l'innovation sociale, un processus de changement multiforme. Une illustration à partir d'une recyclerie », *Sociologies pratiques*, no 31, p. 31-40.

Blondel, F. et A. Gratacap (2016), « Entrepreneur, dynamique d'innovation et écosystème d'affaires », *Marché et organisations*, no 25, p. 15-28.

Cornu, S. (2016), « Les rôles des collectivités locales dans les dynamique de PTCE », *Repères du RTES*, juin.

Fréry, F., A. Gratacap et T. Isckia (2012), « Les écosystèmes d'affaires, par-delà la métaphore », *Revue française de gestion*, no 222, p. 69-75.

Heilbron, J. et G. Sapiro (dir.) (2002), « La circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 145, décembre, Paris, Éditions du Seuil.

Kania, J. et M. Kramer (2011), « Collective Impact », *Stanford Social Innovation Review*, p. 36-41.

Klein, J.-L. (2014), « Innovation sociale et développement territorial », dans Klein, J.-L., J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale*, Toulouse, érès, p. 115-142.

Laville, J.-L. (2014), « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique », dans Klein, J.-L., J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale*, Toulouse, érès, p. 45-80.

- Lévesque, B. (2016), « Économie sociale et solidaire et entrepreneur social : vers quels nouveaux écosystèmes ? », *Revue Interventions économiques*, no 54.
- Manterola, J.-J. (2016), « Vers un système territorial d'innovation sociale », *Cahiers du Centre Émile Durkheim*, no 18, juin.
- Richez-Battesti, N. (2008), « Innovations sociales et dynamiques territoriales : une approche par la proximité », in Zaoual, H. (dir.), *Développement durable des territoires*, Paris, L'Harmattan, p. 61-88.
- Richez-Battesti, N., F. Petrella et D. Vallade (2012), « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, vol. 2, no 38, p. 15-36.
- Stam, E. (2015), *Entrepreneurial Ecosystems and Regional Policy: A Sympathetic Critique*, Utrecht School of Economics, Tjalling C. Koopmans Research Institute, Discussion Paper Series, 15-07.
- Surlemont, B. *et al.* (2014), « Un espace d'observation et d'exploration de l'intelligence collective », *Entreprendre & Innover*, no 23, p. 5-9.
- Toutain, O. *et al.* (2014), « Dans quel Ecosystème Educatif Entrepreneurial vous retrouvez-vous ? », *Entreprendre & Innover*, no 23, p. 31-44.
- Vallade, D. (2014), « Problématiques de l'innovation socio-territoriale », in Boutillier S. *et al.* (dir.), *Principes d'économie de l'innovation*, P.I.E Peter Lang, p. 349-360.

Les fondations philanthropiques face au cimetière de l'innovation sociale : du malaise des organismes financés à celui du bailleur de fonds

Sylvain Lefèvre, UQAM et Annabelle Berthiaume, Université McGill

La promotion de l'innovation sociale est aujourd'hui très présente dans les orientations des grandes fondations philanthropiques au Québec¹⁴⁶. On pourrait même parler d'un impératif, tant ce vocable et le cadrage de leurs interventions sont liés à leurs interventions et aux subventions qu'elles accordent aux groupes financés. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour l'expliquer, dans le cadre d'une redéfinition plus large du rôle des fondations (Anheier, Hammack, 2010 ; Fontan, Elson, Lefèvre, 2017). En premier lieu, leur budget modeste, comparé à l'État, les incite à financer des initiatives émergentes ou des causes orphelines, plutôt qu'à redoubler les politiques publiques). En même temps, leur autonomie financière leur permet de prendre des risques et de miser sur des initiatives qui sortent des sentiers battus (Fleishman, 2009). En second lieu, le vocable d'innovation sociale, et plus encore d'« investissement social » ou d'« impact social » (très présent dans le courant d'une « philanthropie stratégique »), peut servir de trait d'union entre le monde des affaires et le monde philanthropique ; il « parle » à des élites économiques par sa dimension entrepreneuriale (à rebours d'un vocable en termes de subvention et d'assistance, ou bien d'une approche plus ouvertement politisée et clivante) (Salamon, 2014). En troisième lieu, l'usage de ce vocable permet de répondre à un souci du donateur sollicité : « faire une différence ». Contrairement au financement d'une cause globale, dont la contribution spécifique peut apparaître plus indistincte au contributeur, ou d'un financement à la mission et aux frais opérationnels de l'organisation, qui invisibilise encore davantage l'impact marginal d'un don, participer au développement d'une innovation sociale est beaucoup plus valorisé pour un donateur sollicité. En effet, cette innovation sociale peut être en soi objectivée, mesurée et séquencée (Frumkin, 2003). Enfin, en quatrième lieu, il faut souligner que le positionnement en faveur de « l'innovation sociale » convient bien à la recherche toujours délicate d'une légitimité et d'une acceptabilité sociale pour les fondations sur la scène publique. En s'engageant sur cette niche, les fondations ne concurrenceraient ni ne remplaceraient l'État ; elles se rendent indispensables sans être en première ligne.

¹⁴⁶ Nous écrivons « les fondations » ou « la fondation » quand nous parlons de cet acteur générique, de manière indistincte, mais « la Fondation », quand nous évoquons spécifiquement celle dont nous citerons les membres du comité de sélection en seconde partie.

De fait, les fondations philanthropiques jouent un rôle très important, notamment au Québec, dans le financement de l'innovation sociale. Mais pour nombre d'entre elles, le sous-texte de leur intervention est le suivant : si les innovations sociales financées réussissent, soit elles s'autonomiseront en développant un financement autonome (notamment quand elles prennent une forme proche de l'entrepreneuriat social ou quand elles offrent des services rendus sous forme contractuelle ou marchande), soit les pouvoirs publics les institutionnaliseront, via un cadre réglementaire et un soutien financier adéquat. À ce titre, les réussites des CPE ou des CLSC, dispositifs issus de la société civile puis institutionnalisés par l'État, sont fréquemment rappelés. Mais qu'arrive-t-il quand l'État ne joue plus son rôle d'institutionnalisation, finance de moins en moins la mission des organismes et de plus en plus par projet, ou encore que les tentatives d'autonomisation financière de ces initiatives se heurtent des verrouillages importants ?

Ces questions, loin d'être seulement théoriques, se posent aujourd'hui au quotidien pour les fondations philanthropiques. Elles font face chaque année à des demandes de financement d'initiatives sociales passionnantes et prometteuses. Au delà du financement, elles redoublent d'effort en créant des organismes pour accompagner ces innovations sociales, « maximiser leur impact », déployer des ingénieries de « *scaling up* » ou « *scaling deep* », les doter des outils managériaux de la collecte de fonds ou de la planification stratégique, ou enfin leur fournir des rétributions symboliques (prix, promotion dans la communication de la fondation) (Salamon, 2014). D'autres fondations, parfois les mêmes, se questionnent sur le caractère vain de leur contribution, quand elles constatent le peuplement de plus en plus dense du cimetière de l'innovation sociale, où s'entassent les initiatives asphyxiées financièrement, les ex-« champions » et leaders de l'innovation sociale, lassés de ne pouvoir pérenniser leurs initiatives et de compenser sans cesse par du bénévolat, des collectes de fonds *ad hoc* et la nécessité cyclique de se réincarner pour produire de l'innovation en permanence. Certaines fondations tournent alors leur regard vers l'État, accusé de ne plus jouer son rôle d'institutionnalisation et de soutien des innovations sociales. Paradoxalement, ce sont alors ces fondations, souvent accusées de « privatiser les politiques sociales », qui enjoignent l'État d'assumer plus fortement ses prérogatives sociales et économiques.

Cette communication propose de saisir la manière dont ces questionnements se posent et se vivent, pour les acteurs du milieu communautaire comme des fondations. Notre première partie repose sur des entretiens semi-directifs et des groupes-focus réalisés avec des groupes financés par des fondations. Même si certains ont des relations privilégiées ou plus tendues avec telle ou telle

fondation, ils produisent néanmoins fréquemment des discours globalisants sur « les fondations », voire « les bailleurs de fonds » (auxquels est inclus l'État). La seconde partie repose sur un travail de terrain mené dans le secteur des fondations au Québec depuis 2012 et comprenant des séquences d'observation directe des discours, stratégies et pratiques de plusieurs fondations. Nous avons notamment pu saisir des débats et réflexions internes lors de comités de sélection, de conseils d'administration, de réunions de travail entre membres d'une fondation ou entre représentant.es de plusieurs fondations, de lac à l'épaule, etc¹⁴⁷. Les propos rapportés dans cette seconde partie sont tirés de l'observation de cette réflexion au sein d'une fondation atypique, qui a la particularité d'avoir des membres sur ces différentes instances des membres ancrés dans les milieux financés (secteur communautaire, mouvement féministe, éducation populaire, etc.). Le fait que ces membres soient, structurellement, à la fois du côté de la fondation et du côté des groupes soutenus, leur offre un point de vue privilégié et une position parfois inconfortable ; ils sont donc bien disposés à une forte lucidité et auto-réflexivité. Leurs témoignages sont un excellent révélateur des débats sur les trajectoires d'innovation, souhaitées ou redoutés.

1. Vivre les impératifs de l'innovation : le point de vue des organismes financés

Pour plusieurs des groupes que nous avons rencontrés, le contexte actuel de coupes budgétaires à répétition et l'augmentation des besoins de la population sont des freins à la mise sur pied et à la pérennisation des initiatives. En effet, nombreux sont les organismes qui voient leur charge de travail augmenter sans pour autant que les ressources disponibles ne soient suffisantes. Dans ce cadre, le critère de l'innovation, valorisé autant par les philanthropes que par certains bailleurs publics, est souvent perçu comme une demande d'en faire davantage, sans en avoir les moyens. Selon un intervenant: «le gouvernement nous en demande toujours plus, mais avec toujours moins [...] C'est vraiment nous demander de faire beaucoup de nos missions, mais concrètement on nous impose d'en faire plus»¹⁴⁸. Bien souvent, la posture dans laquelle sont placés les groupes demandeurs ne leur permet pas d'exprimer cet essoufflement directement à leurs bailleurs de fonds: «les groupes ont

¹⁴⁷ Dans ces deux parties, étant donnée la forte interconnaissance au sein de ce milieu et le caractère facilement identifiable des locuteurs dès lors que sont précisés leur organisation, nous avons délibérément choisi de ne pas préciser « qui parle », afin de respecter l'anonymat requis.

¹⁴⁸ Sauf lorsque mentionné, les citations sont issues des entretiens que nous avons conduits dans le cadre de cette recherche. Ces citations sont des transcriptions littérales afin de rapporter le ton et les expressions de nos répondant.es, mais comportent donc aussi les scories de l'expression orale.

tellement besoin d'argent, personne n'a envie de se soulever ! Je suis allée dans un colloque, tout le monde parlait de ça (à l'extérieur), et dans une réunion, c'est silence, personne ne parle. C'est révélateur» nous raconte un intervenant, sur un ton à la fois frustré et désolé de la situation.

Or, en analysant les entrevues que nous avons menées, force est de constater que les intervenant.es et représentant.es des milieux demandeurs ont beaucoup à dire sur les pratiques de financement des bailleurs de fonds. Pour de nombreux organismes, le financement philanthropique n'est plus un supplément permettant de se renouveler et d'innover, mais joue maintenant *de facto* le rôle d'un financement de base pour assurer la poursuite de leur mission, voire la survie de leur organisation. En complétant leur budget par des financements par projets, par «patchwork», les organismes se retrouvent bien souvent dans la même situation à la fin de chaque projet, avec une certaine impression de faire du surplace : « c'est difficile de soutenir un projet innovant, si on s'arrête à la phase pilote », nous fait part une travailleuse. Une autre participante renchérit :

J'appelle ça la "condamnation à innover". On n'a jamais la chance de déployer nos projets sur une période assez longue pour démarrer, dépasser le temps de l'expérimentation et que nous on fasse suffisamment d'apprentissage pour démontrer la pertinence du projet

Ce constat conduit plusieurs représentant.es à remettre en question la possibilité de véritablement mettre en place et de consolider les conditions d'un changement social. «L'innovation se construit sur une période très longue, c'est pas vrai qu'en un an on innove!» Le financement de projets d'une durée d'un an permet-il de dépasser la logique de «saupoudrage» que plusieurs fondations rebutent ?

En même temps, puisque l'innovation nécessite par définition un espace de création permettant l'essai-erreur, plusieurs organismes recherchent une liberté d'action suffisante pour pouvoir expérimenter. Dans cette perspective, certains groupes ont évoqué l'aspect paradoxal des demandes des financeurs, à la recherche à la fois d'innovation tout en utilisant des mesures statistiques et la reddition de compte pour calculer les risques de leur investissement. Pour un organisme qui cherche à combattre la stigmatisation, par exemple, il est hors de question de jouer le jeu du calcul statistique pour codifier et catégoriser les personnes qui fréquentent l'organisme. Or, l'enjeu de la «catégorisation» est présent dès le moment où un organisme désire appliquer pour une demande de subvention, alors que plusieurs projets se situent sur les frontières des différents volets et priorités de financement. Ils sont alors désavantagés, ne rentrant pas précisément dans le cadre lié à telle ou telle priorité. Pour présenter un projet, «c'est très difficile en amont de poser toutes les bonnes bases, pour justifier cette innovation-là », nous explique une intervenante d'un groupe d'éducation populaire. «Même pour penser les perspectives de dépassement, de nouveaux projets, il faut avoir du temps»,

une ressource rare selon beaucoup de groupes. C'est dans cet ordre d'idées que plusieurs interviewé.es croient que les fondations devraient, elles aussi, prendre de plus grands risques dans la sélection des projets. Il s'agit là de tout un défi : celui d'arrimer ses objectifs d'innovation à la recherche d'un certain rendement, qu'il soit social ou financier. En ce sens, d'après ces enquêtés, une recherche d'innovation nécessiterait une prise de risque plus grande par rapport aux projets moins fixés au départ et plus susceptibles d'entraîner une part d'imprévisibilité. Cette attitude d'ouverture est également nécessaire au fil du projet, où certains changements, des détours inévitables, peuvent modifier le processus prévu initialement, le séquençage de l'échéancier, la nature des livrables prévus, etc.

À la lumière des nos entretiens, nous pouvons également constater l'aisance de certains à jouer avec le vocabulaire des bailleurs de fonds, afin d'utiliser les mots présumés attendus dans une demande de financement. En effet, une petite portion des organismes, notamment ceux qui sont le plus à l'aise avec le discours entrepreneurial, adoptent «l'approche cosmétique» en présentant ses activités en fonction des mots préférés par le bailleur convoité. «Pour écrire des projets et les présenter, il faut être comédien. Sans la jouer à la Vision mondiale, il faut s'écrire sa propre histoire, il faut la larme qui coule pour lui, et l'autre c'est ça, etc. [...] Scénarisons par étapes ou par actes, en fonction des bailleurs de fonds». L'innovation n'y fait pas exception; «on a choisi de se présenter de la manière que les gens veulent voir les projets», nous a confié une répondante d'un organisme plus jeune.

Même s'ils utilisent le vocabulaire privilégié par leur interlocuteur dans leurs demandes de financement, ces derniers sont aussi critiques de la tendance générale à la recherche d'innovation dans le monde des fondations. Les groupes dont la mission est liée à la défense des droits sociaux sont particulièrement mis à mal par l'imposition de cet impératif de l'innovation sociale, celui d'innover. D'ailleurs, certaines personnes interrogées vont jusqu'à poser une contradiction entre l'impératif d'innovation et les valeurs de justice sociale, de féminisme, de changement social affichées par la Fondation:

L'innovation sociale, c'est un terme à la mode. Il y a un problème. Ça pose la question; c'est quoi l'innovation, la finalité ou le moyen ? C'est à la mode comme finalité, il faut innover et s'est traduit par du financement qui démontre l'innovation. Mais, là-dessus, il y a une contradiction de (la Fondation), la finalité ne devrait pas être l'innovation, la finalité, ça devrait être le changement social !

Préoccupée par le manque de financement dans son organisme, une des intervenantes le dit dans ses termes:

Que les groupes d'affirmation de la citoyenneté se tiennent debout et continuent à croire qu'un autre monde est possible, et continuent à vivre au quotidien pour nous, c'est novateur. Mais avec (la Fondation), c'est comme s'il faut faire un nouveau projet pour illustrer ça, [...] des fois, on a plutôt besoin d'être soutenu dans ce qui se fait, dans ce qui est commencé, parce qu'on n'a pas le financement nécessaire pour la survie.

Enfin, durant nos entrevues de groupes, la question de l'innovation s'est aussi posée pour les bailleurs de fonds eux-mêmes. Dans un groupe en particulier, les interviewé.es semblaient tous en accord que la Fondation pourrait faire confiance et «prendre plus de risque» elle-même. Selon les participant.es, la Fondation devait également faire le propre bilan de ses apprentissages: «(La Fondation), elle apprend des choses [...], elle retire des enseignements. Ils nous ont financés parce qu'on était créateur et innovatif». Est-ce qu'ils ont gardé ça pour eux ? [...] Est-ce que c'est réinvesti?» Sinon, «s'il veut juste financer des projets, ce n'est pas assez d'avoir tout ça [de belles valeurs] !» Cette participante suggérait donc à la Fondation d'innover elle-aussi sur la formule de reddition de compte habituelle et plus largement sur la relation de financement. Dans une autre entrevue de groupe, les participant.es ont aussi souligné l' «échec du gouvernement à supporter l'innovation sociale». En ce sens, la recherche d'innovation chez les fondations correspondrait à un mal équivalent chez les bailleurs publics:

Comme organisation en démarrage, on se serait jamais imaginé d'avoir du financement de fondations, on pensait que c'était des contraintes. En plus dans une logique politique, on ne s'attendait pas à dépendre autant du privé pour exister. C'est l'échec du gouvernement à supporter l'innovation sociale. C'est une déception de voir que c'est si pire avec l'État. [...] Et je veux ajouter que faire des bonnes demandes de financement, ça demande des *skills* complètement différents que faire des projets, versus que des *skills* pour faire un projet. (...) C'est pas pareil être la bonne personne pour faire le projet et la bonne personne pour les demandes de financement. Et pendant qu'on fait ça, on n'est pas en train de consolider notre organisation.

2. Vivre avec ses contradictions : le point de vue d'une fondation

Dans la Fondation dont nous parlons plus précisément dans cette seconde partie, le critère de l'innovation prend aussi plusieurs formes et ne va pas sans ambiguïté. Dans les entrevues avec les membres du conseil d'administration de la Fondation, sont rappelés à la fois la liberté que la donatrice laisse à la Fondation, sa confiance et son injonction à innover et sortir des sentiers battus. Les multiples sens attribués à « l'innovation » se retrouvent également dans le processus de sélection où les chargées de projets et de les représentantes des milieux financés évaluent et choisissent les demandes

de subvention qui seront financées. En effet, malgré une méfiance à l'égard des «buzzwords» généralement galvaudés dans les formulaires (empowerment, changement social, partenariat), la mesure du critère «innovation» est incontournable dans la sélection des projets. Elle prime sur chacun des autres critères : l'appréciation de l'approche, de l'enracinement, de la capacité d'opérationnalisation, de la pertinence de la conjoncture, de l'impact et de la gestion financière du projet. Même si les résultats des grilles d'évaluation ne sont pas nécessairement divulgués lors des rencontres de sélection, la présentation des projets est souvent introduite en qualifiant l'innovation («l'innovation, je l'ai côté fort», «c'est moyen sur l'innovation»). Néanmoins, dans les discussions, c'est plutôt la visée et la capacité de transformation sociale qui est valorisée, bien davantage que l'innovation appréhendée sous son aspect le plus formel.

Dans cette perspective, l'ancrage des membres du comité de sélection, de l'équipe de travail et du conseil d'administration de la Fondation dans les milieux financés contribue à les garder à l'affût des critiques les plus courantes sur le milieu philanthropique. Durant un atelier collectif avec des membres du conseil d'administration et de l'équipe de la Fondation, plusieurs personnes participantes n'étaient donc pas surprises et se sont reconnues dans la «condamnation à innover» vécue chez une grande majorité des groupes ayant participé à notre recherche. D'ailleurs, la discussion sur le financement et l'innovation sociale revient sans cesse dans les instances de la Fondation. Un des membres du conseil d'administration la résume comme suit : «On n'est plus un tremplin vers une forme d'institutionnalisation. Il n'y a plus d'institutionnalisation.». Cela va donc le conduire à remettre en question le rôle de la Fondation. Doit-elle continuer de «soutenir les initiatives qui émergent», tel que le souhaitait la donatrice qui a créée de la Fondation ? Dans les rencontres de réflexions, toutes les questions sont sur la table : «Est-ce que c'est vrai ? Si c'est vrai, est-ce que ça veut dire que (la Fondation) n'a pas de valeur ajoutée ? Y'a plus personne qui soutient dans la durée ?»; «Comment on innove ?»; «C'est comme si on a manqué notre coup. C'est comme si, les philanthropes, la reddition de compte, c'est négatif en soi. [...] Comment ça se fait que c'est comme ça !?»; «Ça m'amène à penser à l'impact des programmes. Est-ce que tout ça contribue au changement social ?»

Motivée par des valeurs et des principes axés sur la transformation sociale, la Fondation cherche donc toujours à redéfinir ce qui la caractérise et ce qui la rendrait singulière par rapport aux autres approches traditionnelles de la philanthropie. Ce souci de se distinguer et de poser des assises solides en vue de «transformer le monde» se retrouve dans les discussions entourant les pratiques d'accompagnement que la Fondation souhaite instaurer. Pour innover, elle cherche à créer une relation avec l'organisme demandeur qui peut être le tremplin vers une transformation sociale. Cela passe notamment par le formulaire de demande de subvention, qui est présenté comme un outil

d'apprentissage : «On manque le bateau si le formulaire n'a pas la valeur pédagogique, c'est la même chose pour le rapport final. On doit revoir la production et l'innovation dans les rapports». D'un côté, les membres de l'équipe salariée, en lien direct avec les organismes demandeurs, sont particulièrement réticentes d'avoir des caractéristiques semblables à d'autres acteurs philanthropiques. Elles sentent bien la «méfiance sur la philanthropie» qui est témoignée. De l'autre, elles sentent que les outils d'accompagnement (formulaires, visites de pré-sélection, bilans, etc.) n'ont pas la même signification pour elles que pour les groupes. «On est victime de préjugés !» clame une chargée de projet durant une de nos rencontres.

En même temps, dans les réunions de sélections, l'absence de réponses à leurs questionnements crée parfois un malaise. Face aux résultats des votes lors de la sélection, le comité est bien souvent dans l'embarras, sachant que son choix joue un rôle important dans la réalisation ou non de certains projets. La déception de devoir rejeter certaines initiatives est souvent palpable. Les ambiguïtés liées à la définition de l'innovation s'exposent alors de plus belle dans les délibérations de ces rencontres. À propos d'une demande, une des chargées de projet s'exprime :

J'ai le sentiment qu'on est dans le financement de la mission, mais qu'ils ont besoin de nous pour tricoter quelque chose... Oui, il y a une mise à jour mais le projet est faible [...]
En contrepartie, leur mission est pertinente, surtout dans la conjoncture. Ils restent audacieux et à contre-courant [...] Mais j'ai pas le sentiment qu'il y a du neuf qui se déploie.

Plusieurs questions sur leur rôle par rapport à celui de l'État sont au cœur des débats: «Il y a déjà des programmes pour ça!»; «est-ce qu'on remplacerait l'État en finançant (cela) ?»; «est-ce qu'on est dans ce que (la Fondation) cherche à construire ?». Tout en se posant ces questions, les participant.es savent bien que de moins en moins de nouveaux projets, et encore moins ceux qui partagent les valeurs de la Fondation, reçoivent du financement public. En ce sens, le caractère novateur et l'approche de l'initiative sont les deux éléments les plus décisifs dans l'évaluation des demandes de financement. Cette dernière va peser dans la balance, comme dans l'évaluation de ce projet en sécurité alimentaire qui se distingue de projets plus misérabilistes: «Sont forts dans l'approche. [...] La vision, c'est "on peut faire quelque chose" et pas juste "vous êtes du pauvre monde et le gouvernement Couillard en a rien à *crisser* de vous autres"». Contre un projet de «culture de survie», les plus militantes du comité de sélection soulignent régulièrement la «radicalité» de l'analyse politique entourant un projet («sont où les classes sociales ?»). Le problème demeure par contre lorsque les projets plus «politiques» sont écartés parce qu'ils ne sont pas considérés comme suffisamment innovants.

Cette contradiction entre politique et innovation revient couramment durant les moments de réflexions. «Mon bémol, c'est le déficit démocratique de la privatisation des politiques sociales. On est tout petit. On n'influence pas. Mon souci, c'est que les fondations (Gates, etc.) veulent changer tout sans transparence et sans démocratie» témoigne une des administratrices de la Fondation. Comme ses collègues, elle se tourne vers l'État, qu'elle souhaiterait plus fort et en mesure de reprendre un rôle de leadership dans l'institutionnalisation des initiatives émergentes. Le contexte d'action dans les régions, «déstructurées par l'État» est d'autant plus criant et, à ce compte, personne au sein de la Fondation ne sent que les fondations ne peuvent remplacer le réseau public dans la prise en charge des services sociaux. Pour l'entourage immédiat de la Fondation, il est clair que le financement public doit être rehaussé pour subvenir aux nombreuses demandes dans les organismes. Du moins, c'est dans cette perspective («c'est le coeur qui nous a mené là») que la Fondation a initié la signature d'une lettre collective avec d'autres fondations au sujet des inégalités sociales croissantes au Québec¹⁴⁹.

Entre temps, la Fondation poursuit sa réflexion sur le rôle qu'elle peut jouer dans cette restructuration du paysage des services sociaux. Elle cherche une «alliance tactique et une alliance stratégique». Mais, son propre rôle et ses relations en tant de bailleur de fonds avec les milieux financés ne doivent pas être écartés non plus. «Faut prendre en considération ce qu'on est. On n'est pas un mouvement social» rappelle d'ailleurs un des sages du conseil d'administration. La question se pose régulièrement lors de la sélection des demandes de financement: «Est-ce qu'on remplace l'État ? Faut voir !» «Ah oui ! Ça, eurrk ...» de répondre une des chargées de projet signifiant sans gêne son dédain de jouer un rôle dans cette forme de privatisation des politiques sociales.

Conclusion

Nos remarques conclusives s'ordonnent autour d'un double paradoxe.

Le premier a trait à la manière dont l'innovation sociale s'incarne, entre objectivation *via* des instruments de mesure formelle et incarnation à travers des individus.

D'un côté, les bailleurs de fonds, et notamment les fondations qui promeuvent une philanthropie stratégique se sont attachées depuis une dizaine d'années à développer une mesure d'impact, des *metrics* et des instruments de reddition de compte, appliqués à l'innovation sociale qu'elles veulent voir advenir. Ceci n'est d'ailleurs pas sans susciter des critiques aujourd'hui, sur le mode du *mea culpa*

¹⁴⁹ Pour plus d'informations sur cette initiative, i.e. Berthiaume, Lefèvre (à paraître). D'ailleurs, avant que cette lettre ne soit publiée, une des personnes présentes durant une rencontre de réflexion espérait, presque sous la forme d'une prière, que le contexte d'austérité amène leurs homologues philanthropes à parler du rehaussement du financement à la mission par l'État.

des anciens promoteurs de cette vision devenue dominante (Buchanan, 2014 ; Fiennes, Berger, 2016). Ceux-ci appellent désormais de leur vœux un renouvellement des stratégies de la philanthropie afin de sortir d'indicateurs lourds, étouffants l'innovation et mal adaptés à un environnement mouvant (Buchanan, 2014 ; Kania, Kramer et Russel, 2014). Ils produisent néanmoins pour cela de nouveaux instruments, cadres d'analyse et normes.

De l'autre, on observe un cadrage de l'innovation sociale qui met l'accent sur les « champions », les « fellows », les « leaders », ces individus exceptionnels, dotés d'un charisme qui permettrait d'incarner, voire de diffuser (par la rhétorique, aussi répandue que fragile, de l'« exemple inspirant »), l'innovation et la transformation sociale¹⁵⁰. Si ce cadrage n'est pas sans affinité avec une vision enchantée de l'entrepreneur schumpétérien, il détonne néanmoins nettement avec le premier volet décrit, mettant l'accent sur la mesure formelle des retombées et avancées produites.

Le second paradoxe tient aux conditions collectives du soutien à l'innovation sociale. Il a un lien avec le point précédent, sur l'incarnation par le charisme individuel.

En effet, d'un côté, les fondations utilisent de plus en plus un vocabulaire de l'action collective, de l'impact collectif (Kania, Kramer, 2011), de la coproduction des savoirs, etc. Mais, dans le même temps, les acteurs rencontrés sur le terrain communautaire regrettent de voir disparaître des regroupements, des réseaux, des organisations qui étaient des points de contact et de structuration de l'action collective. De fait, comme nous l'avons décrit dans la première partie, ce type de structure, cheville ouvrière de toute mobilisation collective, est en soi ce qui est le plus difficile à faire financer par un donateur, soucieux de voir en quoi sa contribution « fait une différence » et « produit un impact ». On a donc un discours d'action collective, mais qui promeut dans la pratique le soutien soit à des instruments, soit à des individus, mais non à des organisations ; elles sont pourtant la mise en commun d'apprentissages, de mémoires, de compétences et d'expériences.

Ceci devrait *a minima* nous questionner sur ce qu'on construit collectivement et dans la durée, à mesure qu'on tient un discours de l'innovation sociale, qui garnit structurellement le cimetière de ses ambitions déçues. Ici aussi, la perspective schumpétérienne peut être problématique, sur le versant de la « destruction créatrice », lorsque la compétition entre entrepreneurs sociaux produit à la fois une émulation et une sélection des « meilleurs », mais aussi du gâchis (de ressources, de temps), du découragement, voire du cynisme, parmi les « innovateurs » qui ne voient jamais venir la

¹⁵⁰ Pour illustration, pour deux événements récents à Montréal : la présentation des « vireurs » (ou *shift disturbers*) dans le cadre des *CKX City Series* (<http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/events/cbc-montreal-celebrates-shift-disturbers-1.3929016>) ou encore celle des « licornes » (*unicorns*) dans le cadre d'une conférence «La philanthropie: un nouveau modèle d'affaires», à HEC Montréal (<https://www.youtube.com/watch?v=rk-ABoMKukM>, page consultée le 2 mars 2017)

« transformation sociale », par défaut d’institutionnalisation. Dans une période d’austérité budgétaire, où le financement public se retire de ce rôle pivot d’institutionnalisation, les fondations voient la valeur de leur « *seed money* » dévaluée et leur rôle, à la lisière de l’action publique, questionné. Mais à terme, c’est un problème plus crucial qui risque de se poser à elles. Car si elles peuvent fournir des ressources financières et matérielles aux acteurs de l’innovation sociale, elles ne peuvent néanmoins produire une ressource pourtant nécessaire, et néanmoins tarissable : le dévouement, l’engagement et la croyance dans le fait qu’une transformation sociale est possible.

Bibliographie

- Anheier, H. et D. Hammack (dir.) (2010), *American Foundations. Roles and contributions*, Brookings Institution Press, 2010.
- Berthiaume, A. et S. Lefèvre (à paraître, 2017). « Une mobilisation improbable : la prise de parole publique des fondations québécoises contre les inégalités », dans J.-M. Fontan, P. Elson, S. Lefèvre (dir.) *Les fondations philanthropiques : de nouveaux acteurs politiques ?* Presses de l’Université du Québec, chap.7.
- Buchanan P. (2014), « Five Myths that Perpetuate Poor Philanthropic Strategy », *Stanford Social Innovation Review*. URL : https://ssir.org/articles/entry/five_myths_that_perpetuate_poor_philanthropic_strategy, consulté le 15 mars 2017.
- Fiennes C., Berger K. (2016), “Oops: we made the non-profit impact revolution go wrong”, *Alliance Magazine*. URL: <http://www.alliancemagazine.org/analysis/oops-we-made-the-non-profit-impact-revolution-go-wrong/>, consulté le 15 mars 2017.
- Fleishman, J. L. (2009). *The Foundation: A great American secret; How private wealth is changing the world*, New York, Public Affairs.
- Fontan J.-M., Elson P., Lefèvre S. (dir.) (à paraître, 2017) *Les fondations philanthropiques : de nouveaux acteurs politiques ?* Presses de l’Université du Québec.
- Frumkin, P. (2003). Inside venture philanthropy. *Society*, vol.40, no 4, p.7-15.
- Kania, John & Kramer, Mark. (2011). “Collective Impact”. *Stanford Social Innovation Review*. URL: http://www.ssireview.org/articles/entry/collective_impact, consulté le 15 mars 2017.

Kania J., Kramer M., P. Russel (2014), "Strategic Philanthropy for a Complex World", Stanford *Social Innovation Review*. URL: https://ssir.org/up_for_debate/article/strategic_philanthropy, consulté le 15 mars 2017.

McCambridge R. (2016), "Sorry about All That "Impact Revolution in Philanthropy" Stuff", Non Profit News for Nonprofit Organizations, *Nonprofit Quarterly*. URL: <https://nonprofitquarterly.org/2016/03/04/sorry-about-all-that-impact-revolution-in-philanthropy-stuff/>, consulté le 15 mars 2017.

Salamon, L. M. (2014). *Leverage for Good. An Introduction to the New Frontiers of Philanthropy and Social Investment*, New York, Oxford University Press.

Limites et perspectives des modalités contemporaines du financement de l'innovation sociale : une comparaison de l'écosystème français aux pratiques internationales

Fabienne Pinos, Université de Bordeaux

La question du rôle de l'Etat dans le financement des transformations sociales imprègne toute l'histoire de la pensée économique. Dans les faits, le développement et la mise en œuvre du concept d'Etat-Providance, au fil du XXème siècle, ont organisé la fonction d'intermédiation des pouvoirs publics dans le financement des transformations sociales. Les travaux de Samuelson (1954) et de Musgrave (1959) ont en ce sens été fondateurs.

Sur de nombreux pans de l'action sociale, le désengagement des Etats interroge sur l'évolution du financement des innovations et transformations sociales à venir.

Si le sujet de la qualification comme celui des manifestations de l'innovation sociale ont déjà fait l'objet de riches contributions, la question de son financement reste plus rare dans la littérature académique. Or, elle s'avère fondamentale pour caractériser un écosystème favorable aux transformations sociales.

Cet article a pour objet de contribuer à l'étude des modalités contemporaines du financement de l'innovation sociale (IS) et de la responsabilité des politiques publiques à leur égard.

Nous proposons, premièrement, une revue de publications récentes, couvrant les Etats-Unis et l'Europe, puis plus spécifiquement la France, afin de mettre en évidence la variété et la multiplicité des circuits de financement actuellement en vigueur.

Nous étudions, en second lieu, en quoi les dispositifs observés et les motivations des financeurs peuvent correspondre aux besoins de financement de l'IS et accompagner une transformation sociale.

L'identification de risques induits par l'orientation actuelle des modalités de financement de l'IS amène à conclure sur une proposition de questions de recherche à consolider, afin de contribuer à la construction d'un écosystème propice à une transformation sociale collectivement souhaitable.

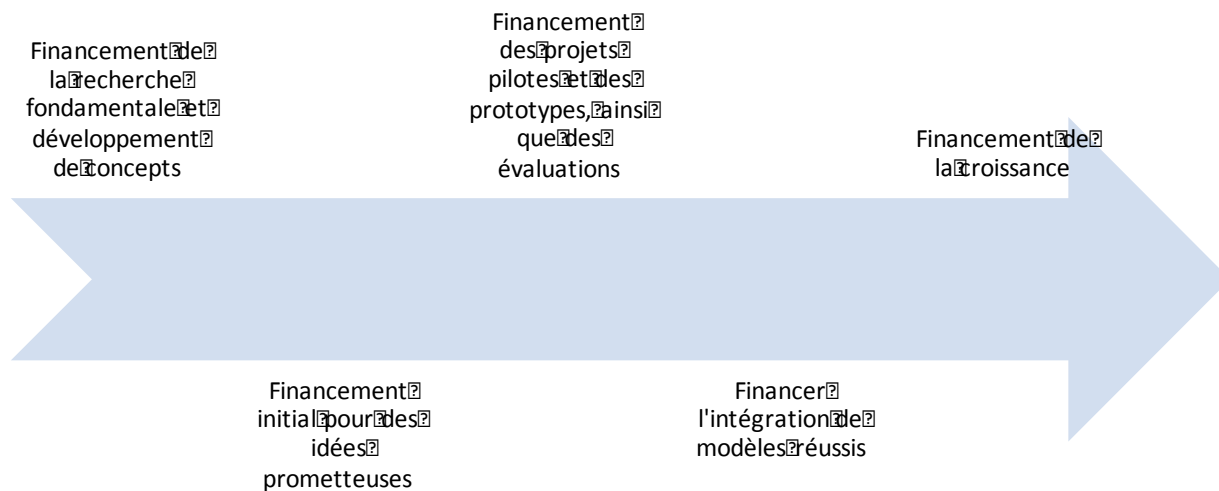
1. UN ECOSYSTEME FACONNE PAR DES MESURES PUBLIQUES

Pour la Commission européenne, favoriser l'innovation sociale peut contribuer à résoudre l'équation qui conjugue des défis sociétaux de grande ampleur et des budgets publics contraints ; l'IS doit

notamment faire éclore des partenariats novateurs visant à compléter les financements publics par l'apport de ressources privées (Pisano, Lange, Berger, 2015).

Comme l'innovation technologique, l'IS résulte d'étapes, ses besoins vont du financement de la recherche fondamentale au financement de la croissance.

Figure 3 : Besoins en financement des innovateur sociaux



Source : Auteur d'après Social Innovation Europe initiative (2012)

Ce processus innovant est caractérisé par l'incertitude, tant sur sa durée que sur ses résultats. Son orientation sociale indique qu'il vise à satisfaire des besoins non ou mal pourvus dans les conditions de marché actuelles, souvent au bénéfice de populations peu ou non solvables.

Financer l'IS signifie donc allouer des ressources financières sur une période de temps potentiellement longue, avec une perspective de risque fort quant aux impacts générés, et de rentabilité financière faible, **soit une inversion du rapport risque/rentabilité normatif.**

Paradoxalement, de nouvelles formes de financement apparaissent au profit du développement des IS. Ces constats interrogent sur les modalités qui incitent des capitaux privés à financer des projets *a priori* soumis à cette inversion normative.

D'un point de vue méthodologique, le périmètre précis du financement de l'innovation sociale est complexe à circonscrire car il recoupe ceux de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), de l'action sociale publique et de l'innovation au sens large. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous étudions ci-après les principales mesures, ciblées IS dans leur communication, mises en place aux Etats-Unis et en Europe.

1.1 Le monde anglo-saxon

Mi-2015, l'Accelerating Impact Initiative (AI3)¹⁵¹, dresse un panorama des moyens utilisés par le gouvernement fédéral américain pour l'incitation et la construction d'un écosystème favorable aux investissements à visée sociétale. Les auteurs (AI3, 2015) segmentent les interventions publiques en trois typologies selon qu'elles structurent l'action publique, orientent les marchés ou ciblent des objectifs spécifiques.

Les premières s'incarnent notamment par la création du Bureau de l'innovation sociale et de la Participation Civique (*Office of Social Innovation and Civic Participation*) en 2009. Chargé de soutenir les initiatives des associations, philanthropes et entrepreneurs sociaux, il disposait de deux leviers d'action : le Fonds pour l'Innovation Sociale¹⁵², doté d'environ \$ 100 millions et abondé par des acteurs privés, et le Fonds *Investing In Innovation* doté d'environ \$ 650 millions (Haskins, Baron, 2011).

Les secondes remodelent les conditions de marché par le développement de l'offre (*Community Reinvestment Act*), celui de la demande (*Community Development Financial Institution Fund*)¹⁵³ ou l'incitation fiscale (*New Markets Tax Credit*). Les troisièmes restent peu expérimentées, même s'il existe quelques dispositifs tel que le crédit d'impôt pour habitations à faible revenu.

Cependant, aux Etats-Unis, « il est généralement attendu que l'innovation sociale se propage par la croissance de l'entreprise sociale elle-même et donc par un changement d'échelle de son activité » (Gardin, Laville, Nyssens, 2012). Ce changement d'échelle nécessite l'apport de capitaux extérieurs, le plus souvent réalisé via l'intervention de fondations ou de fonds de capital-risque. L'intervention de l'Etat reste parcimonieuse.

Parallèlement, le Royaume-Uni se distingue par des initiatives originales. Précurseur en lançant en 2010, le premier contrat à impact social (CIS)¹⁵⁴, le pays dispose également d'une banque pour les investissements sociaux, la *Big Society Capital* initialement capitalisée par le transfert légalisé de £ 400 millions provenant de comptes dormants. Son fonctionnement est celui d'une banque marchande. Elle

¹⁵¹ L'AI3 a été lancée en 2013 pour susciter un dialogue national sur le rôle du gouvernement fédéral dans l'amélioration et l'expansion du marché des *impact investments* aux États-Unis.

¹⁵² Social Innovation Fund

¹⁵³ Fonds d'investissement dans le développement des collectivités

¹⁵⁴ Les CIS ou Social Impact Bonds sont des instruments où les rendements des capitaux investis sont conditionnés aux effets sociaux mesurables produits. Ce sont généralement des accords tripartites associant opérateur social, financeur privé et payeur au résultat.

finance des intermédiaires, eux-mêmes investisseurs auprès d'organismes de bienfaisance ou d'entreprises sociales. En pertes en 2014 et 2015 (figure 2), la banque communique néanmoins sur sa capacité à dégager des résultats positifs dans les prochaines années.

Figure 4 : Big Society Capital – Compte de résultat 2015

	2015 £ 000	2014 £ 000
Social Investment Portfolio		
Fair value adjustments on investments:		
- Management fees and expenses paid to intermediaries	(2,694)	(1,865)
- Valuation changes and income relating to underlying investments	(1,481)	(147)
Interest, fee and dividend income	721	486
	(3,454)	(1,526)
- Treasury Portfolio		
Fair value adjustments on investments	619	3,037
Interest income	1,739	1,354
	2,358	4,391
Staff costs	(2,655)	(2,376)
Other expenses	(2,998)	(2,187)
Loss on ordinary activities before taxation	(6,749)	(1,698)
Taxation	(31)	5
Loss for the financial year	(6,780)	(1,693)

Source : Big Society Capital (2015), *Annual review*

A l'aune de ces éléments, la question du rendement financier apparaît cruciale pour le financement de l'IS.

Cet enjeu s'affirme, tant aux Etats-Unis où l'écosystème s'attache essentiellement à rediriger des capitaux privés vers l'*impact investing*, des placements dits *double bottom-line* visant simultanément la génération de résultats sociaux - ou environnementaux - et de rendement financier, qu'en Angleterre pour assurer la pérennité du modèle porté par la banque marchande, promue par les défenseurs de la *Welfare Society* contre le *Welfare State*.

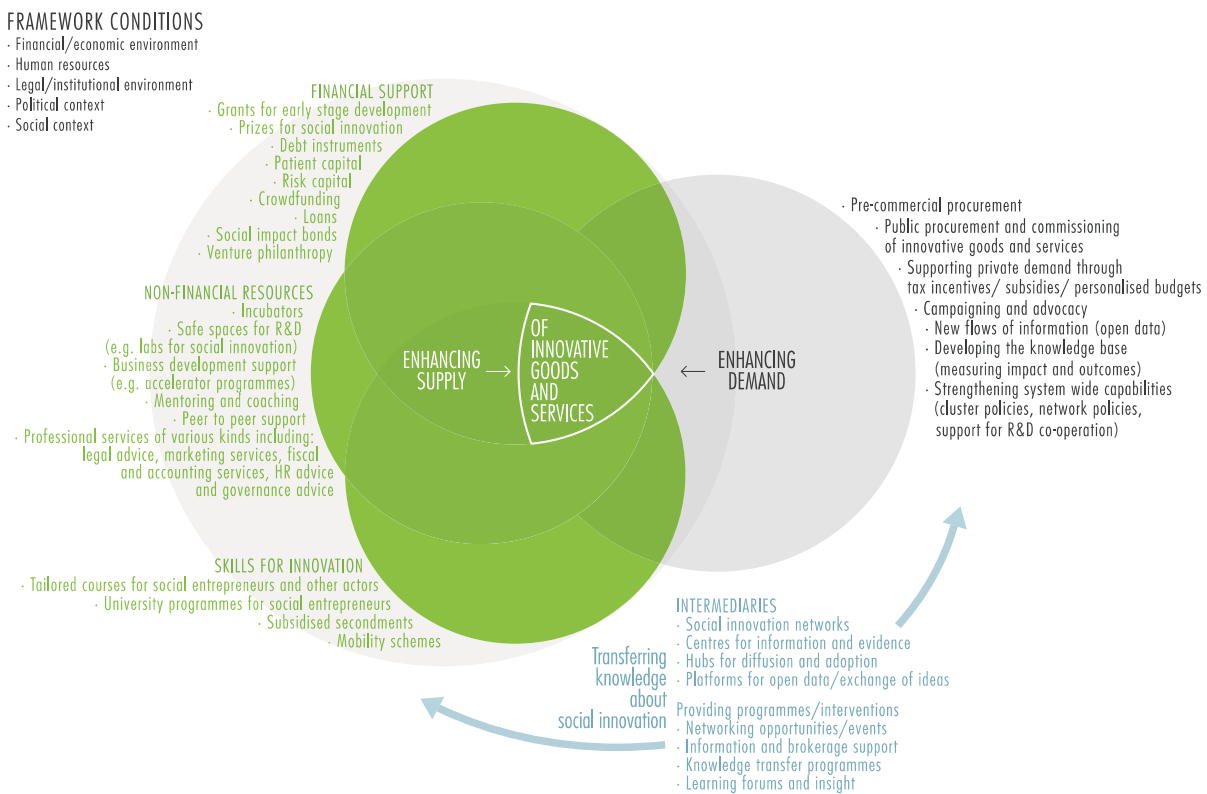
1.2 Le contexte européen

Pour les chercheurs européens, les supports à l'IS doivent être multiples : subventions en phase initiale, récompenses ou distinctions, titres de créance, capitaux patients, capital-risque, *crowdfunding*, prêts, contrats à impact social, mécénat (figure 2).

Au niveau communautaire, deux fonds structurels, le fonds social européen et le fonds européen de développement régional, soutiennent les politiques sociales locales et nationales. Sur la période 2007-2013, ils ont été dotés respectivement d'environ € 75 milliards et € 201 milliards. Un programme complémentaire de € 1,1 milliard pour l'innovation et la compétitivité, visait le financement d'entreprises au stade initial (Social Innovation Europe initiative, 2012).

Ces outils n'étaient pas originellement spécifiquement conçus pour le financement des IS. Néanmoins, cet objectif a été explicitement intégré comme axe central dans la réglementation des fonds structurels pour la période 2014-2020 (European Commission, 2013). En complément, pour les projets innovants de dimension européenne, un programme spécifique pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) doté de € 919 millions d'euros a été lancé.

Figure 5 : Un écosystème pour des organisations socialement innovantes



Source : Boelman, Kwan, Lauritzen, Millard, Schon (2014). *Growing Social Innovation: A Guide for Policy Makers*, European Commission – 7th Framework Programme, Brussels

Comparativement aux Etats-Unis, et bien que les périmètres ne soient pas rigoureusement superposables, l'ordre de grandeur des montants investis dénotent la conscience accrue des gouvernements européens quant au rôle majeur des politiques publiques pour défendre et

promouvoir la cohésion économique et sociale. Toutefois, les discours et expérimentations se multiplient pour renforcer ces moyens en s'appuyant sur des capitaux privés. En Europe, il s'agit à ce stade de venir soutenir les politiques publiques non de s'y substituer (Pisano, Lange, Berger, 2015).

1.3 Les spécificités françaises

De nombreux financements initialement affectés à l'innovation technologique (incitations fiscales¹⁵⁵, capital-risque), à la création d'emploi ou au soutien d'activités reconnues d'intérêt général (subventions, prêts d'honneur,...), font désormais entrer dans leur champ d'éligibilité les projets reconnus socialement innovants.

Les financeurs sont à la fois publics - Etat, régions, collectivités - et privés, mécènes¹⁵⁶ ou issus de la finance solidaire, labellisée ou non¹⁵⁷.

Par ailleurs, des dispositifs dédiés aux IS sont expérimentés. Depuis 2014, trois nouveaux financements publics sont gérés ou soutenus par Bpifrance¹⁵⁸ : un fonds d'investissement dans l'innovation sociale (FISO) doté de € 40 millions, des prêts pour les entreprises sociales et solidaires pour € 50 millions, un fonds de fonds destiné aux investissements en fonds propres dans les entreprises de l'ESS ou celles recherchant un impact social. En 2016, le gouvernement a franchi une nouvelle étape en signant deux premiers CIS expérimentaux.

Déjà investi dans le champ de l'ESS¹⁵⁹, l'Etat français tente de construire un écosystème conforme aux préconisations des experts européens (figure 2).

La rencontre de l'offre et de la demande ne relève pourtant pas de l'évidence. Théoriquement, la double caractéristique de l'IS ouvre l'accès aux financements spécifiquement dédiés à l'innovation comme à ceux spécifiquement dédiés à l'utilité sociale, soit un vaste éventail de possibilités apparentes en France. Cependant, les financeurs de l'innovation manquent encore d'expertise et d'outils pour intégrer dans leurs portefeuilles des projets au rendement financier incertain (Lehner, Nicholls, 2014 ;

¹⁵⁵ Crédit Impôt recherche, statut de jeune entreprise innovante...

¹⁵⁶ Fondations MACIF, AG2R, *crowdfunding*...

¹⁵⁷ France Active, Phitrust, Comptoir de l'Innovation, La NEF, SIPAREX...

¹⁵⁸ Banque publique d'investissement

¹⁵⁹ En 2013, les associations à but non-lucratif ont bénéficié de € 18,6 milliards de subventions publiques et de € 28,6 milliards de recettes d'activités publiques soit des ressources courantes en provenance de fonds publics à plus de 45%.

Source : Reynaert L., d'ISanto A., (2016), Enquête association 2014, Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié, *Insee Première*, n°1587

Geobey, Westley, Weber 2012). Quant aux financeurs, publics ou philanthropiques, de l'utilité sociale, aussi contraints aux arbitrages, la large littérature relative à la mesure d'impact démontre leur besoin de méthodes pour légitimer leurs choix d'affectation des ressources (Alix, Baudet, 2014). Par ailleurs, la lisibilité de l'offre reste perfectible. Ainsi, le guide « Entreprises sociales et solidaires, les solutions de financement » (France Active, DLA Financement, 2016) n'évoque pas spécifiquement les besoins de financement de l'IS. L'éligibilité n'assure donc pas l'accessibilité, même dans un contexte où l'impact social prime sur la contrainte de rentabilité (Guézennec, Malochet, 2013).

Bien qu'inégalement soutenue par les Etats, l'IS semble pouvoir prétendre à des financements variés. Aux cotés d'outils historiques, de nouveaux supports affichent désormais l'impact social comme objectif. Néanmoins, deux typologies de motivations se distinguent parmi les financeurs : certains attendent prioritairement un rendement financier des capitaux investis, d'autres visent prioritairement un maintien ou une amélioration du bien-être par une meilleure affectation des ressources. Le rapport risque/rentabilité normatif reste en vigueur pour les capitaux privés non philanthropiques.

Ces motivations amènent deux interrogations :

- ces objectifs sont-ils conciliables avec l'accessibilité des capitaux pour les innovateurs sociaux aux différents stades du processus innovant ?
- en quoi participent-elles à la transformation sociale ?

2. LES MOTIVATIONS DES FINANCEURS AU DEFI DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

Les innovateurs sociaux doivent le plus souvent auto-financer leurs innovations, soit en générant des revenus d'activité, pour les entreprises qualifiées de sociales mais opérant dans le marché, soit en collectant subventions et dons pour les structures, hors marché, agissant au profit de bénéficiaires plutôt marginalisés (TEPSIE, 2014). Bien que les sources de financement privées, *impact investing* et finance solidaire, soient en croissance et que les gouvernements prennent des mesures favorables à l'IS, de nombreux freins restent à lever pour améliorer les facteurs de transformation sociale.

2.1 Financer l'innovation sociale pour accroître ses revenus

Alors que l'Investissement Socialement Responsable se limite à sélectionner des actifs qui évitent les externalités négatives, l'*impact investing* se veut mieux-disant en intégrant l'impact social dans ses objectifs. Considéré comme une catégorie d'actifs à part entière (J.P. Morgan, 2010), l'*impact investing* constitue un nouveau marché pour les investisseurs et se construit en conséquence selon les mêmes

normes que les marchés d'actifs existant. Les profils des portefeuilles intègrent un critère supplémentaire, celui de l'impact social, au couple risque / rentabilité traditionnel.

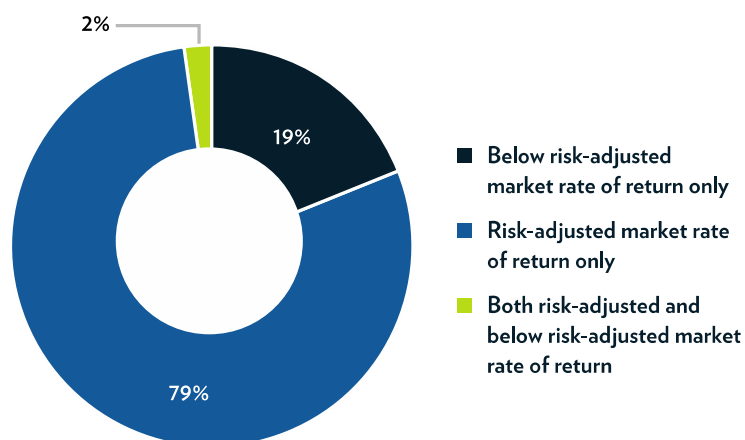
Or, « les taux de rentabilité attendus et affichés se situent dans une fourchette allant de 0 à 10-15 %, à l'exception notable des Etats-Unis où certains fonds d'investissement attendent des rentabilités allant jusqu'à 25 % » (Guézennec, Malochet, 2013).

En pratique, 79% des fonds recensés dans l'Impactbase¹⁶⁰ s'inscrivent dans un rapport risque/rentabilité de marché : sur ce nouveau marché moins de un investisseur sur cinq réduit ses exigences financières au bénéfice de l'impact social.

De plus, le choix des gestionnaires d'intégrer ou non une entreprise dans un portefeuille d'actifs dépend des indicateurs fournis par celle-ci ; « la logique *ex ante* prime : il n'y a pas de vérification réelle de l'impact dans les évaluations GIIRS¹⁶¹. L'information remonte par l'entreprise, pas par les bénéficiaires » (Alix, Baudet, 2014).

Si l'*Impact investing* peut servir le développement de nouveaux marchés rentables, de type *bottom of the pyramid*, ses exigences apparaissent incompatibles avec le financement des stades précoces de l'IS.

Figure 6 : Cibles de rentabilité des 403 fonds de l'Impactbase



Source: ImpactBase, Sept 2016

¹⁶⁰ ImpactBase recense les données de fonds d'investissement et de produits utilisés par plus de 2 700 investisseurs. www.impactbase.org

¹⁶¹ Global Impact Investment Reporting Standards, outil de rating. www.thegiin.org

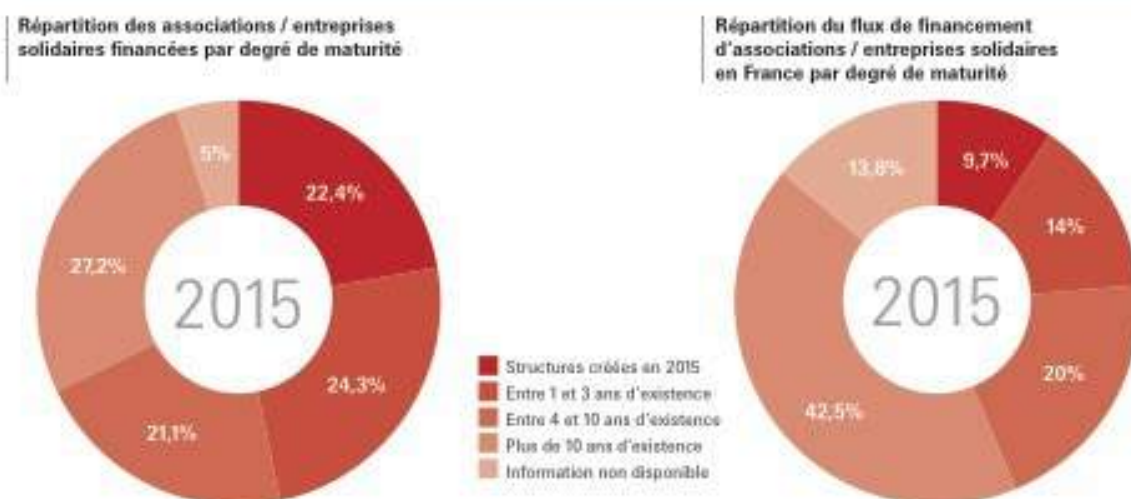
En France, la Finance Solidaire sous le label FINANSOL propose des produits d'investissement pour lesquels tout ou partie du montant placé doit financer des projets d'utilité sociale et/ou environnementale, et des produits de partage pour lesquels au moins 25% de l'intérêt généré doit être versé sous forme de dons à une association.

Fin 2015, l'encours d'épargne solidaire s'élève à € 8,5 milliards provenant pour 1/3 d'épargne bancaire rémunérée à moins de 2% et, à hauteur de 60%, d'épargne salariale à forte incitation fiscale. Cet encours a permis de dédier € 1,5 milliard aux financements solidaires et a produit sur l'année un flux de € 5,3 millions de dons destinés à 108 associations.

En dépit du faible rendement financier attendu, les financements vont majoritairement vers les structures matures, moins de 10% vont aux structures en création potentiellement innovantes.

Figure 7 : Répartition des structures financées en 2015

➤ Répartition des structures financées en 2015 par degré de maturité (hors financements Adie)



Guide de lecture : 24,3% des entreprises / associations financées avaient entre 1 et 3 ans d'existence. Elles ont bénéficié de 14% du volume de financement solidaire.

Source : Finansol (2016), *Zoom sur la finance solidaire*.

2.2 Financer l'innovation sociale pour mieux allouer ses ressources ?

C'est le pari des *payment by results* et *venture philanthropy*. Ces deux concepts d'origine anglo-saxonne importent des notions d'efficience propres au secteur privé au sein de l'action sociale.

Le paiement au résultat consiste pour un Etat à déléguer à un tiers une action sous sa compétence qu'il ne réglera qu'au constat de l'atteinte d'objectifs initialement spécifiés. La *venture philanthropy*

réoriente les dons et subventions privés classiques en appliquant les principes du capital-risque. Ces modalités de financement sont un nouveau lieu d'opposition idéologique.

Pour Schinckus (2015), s'agissant des CIS, les oppositions résultent de la confrontation de deux paradigmes éthiques. Les auteurs qui leur expriment de la défiance défendraient la perspective déontologique selon laquelle il est de la responsabilité de la sphère publique de soutenir le bien-être social ; leurs partisans se concentreraient davantage sur les résultats produits que sur les processus et moyens de leur production : le CIS serait « la meilleure solution pour résoudre un problème social spécifique qui n'aurait pu être résolu autrement ».

Processus et moyens orientent néanmoins les choix d'investissements. Delouette (2015) alerte sur le glissement du rôle de l'Etat qui tendrait à « s'assurer que les besoins de financement du champ social et sanitaire correspondent aux besoins d'investissement des institutions financières », quand Besançon *et al.* (2015) soulignent, entre autres externalités négatives, la focalisation sur l'adoption de pratiques de gestion issues du secteur privé. Celle-ci traduirait un isomorphisme institutionnel, perceptible tant dans les modalités du *payment by results*, dont les CIS, que de la *venture philanthropy*.

Alors que nous recherchions les motivations des capitaux privés à financer des projets *a priori* soumis à l'inversion de la norme risque/rentabilité, nous constatons une inflexion des financeurs historiques des activités sociales, pouvoirs publics et philanthropes, vers cette même norme. L'objectif d'optimisation d'allocation des ressources présente le risque de réduire l'IS à sa capacité à apporter un mieux-être social à moindre coût financier, donc le risque d'exclusion de projets à potentiel de transformation sociale qui ne pourraient démontrer cette capacité au stade de concept. Les choix des critères d'arbitrage restent décisifs pour les porteurs de projets aux stades précoces. Ces choix conditionnent également la non-standardisation des projets financés.

CONCLUSION

Sans rejeter les possibilités ouvertes par l'accès aux capitaux privés, mais au regard des risques d'exclusion induits par les orientations actuelles du financement des IS, il apparaît nécessaire de mieux investir ce champ de recherche, notamment dans l'identification de corrélations entre nature des financeurs, caractéristiques des financements et potentiel de transformation sociale.

La multiplication d'études de cas devrait permettre de mieux évaluer les effets de la diversité, tant dans les sources de financement que dans les critères de sélection des projets, au regard de la créativité nécessaire aux IS et des impacts sociétaux attendus.

L'Etat, régulateur et financeur, reste un acteur majeur dans le processus de transformation sociale. La question du financement de l'IS évoque ces « besoins auxquels répondent des services soumis au

principe d'exclusion et satisfaits par le marché dans la limite de la demande effective. Ils deviennent publics si leurs mérites sont tels que l'on considère que leur satisfaction peut être obtenue par le budget public au-delà de ce qui est pourvu par le marché et payé par des acheteurs privés » (Musgrave, 1959). Ces *merit wants* sont publics par choix politique et les modalités de leur offre évoluent selon les arbitrages politiques.

Nous pouvons émettre l'hypothèse que considérer le financement des IS comme un *merit want* participerait à la construction d'un écosystème favorable au bien-être collectif.

BIBLIOGRAPHIE

Accelerating Impact Investing Initiative (2015), *Financing Social Innovation: Analyzing Domestic Impact Investing Policy in the United States*,

<http://www.entreprisecommunity.com/resources>, consulté le 19/07/2016

Alix N. et A. Baudet (2014), La mesure de l'impact social : facteur de transformation du secteur social en Europe, *Working paper* CIRIEC, n°2014/15

Besançon E. et al. (2015), L'Investissement à Impact Social : vers une financiarisation de l'économie sociale et solidaire ? *XVe Rencontres du RIUESS*, Reims – 27-29 mai

Boelman, Kwan, Lauritzen, Millard, Schon (2014), *Growing Social Innovation: A Guide for Policy Makers*, European Commission – 7th Framework Programme, Brussels

Delouette I. (2015), La référence au risque et à l'assurance dans la légitimation du financement de la protection sociale, quelle application pour la dépendance ? *Working paper*, SEPOL, Clersé, Université de Lille 1-12 mars

European Commission, (2013), *Guide to Social Innovation*, http://s3platform.jrc.ec.europa.eu/documents/20182/84453/Guide_to_Social_Innovation.pdf/88aac14c-bb15-4232-88f1-24b844900a66

Finansol (2016), *Zoom sur la finance solidaire*, https://www.finansol.org/_dwl/zoom-finance-solidaire.pdf.

France Active, DLA Financement (2016), *Entreprises sociales et solidaires, les solutions de financement*, http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20161129/france_active_guide_financement_ess_2016.pdf

Gardin L., Laville J-L., Nyssens M. (2012), *Entreprise sociale et insertion : Une perspective internationale*, Desclée de Brouwer

Geobey, S., F. R. Westley, and O. Weber. (2012), Enabling Social Innovation through Developmental Social Finance, *Journal of Social Entrepreneurship*, 3 (2): 151–165.

Guézennec C. et G. Malochet, (2013), L'impact investing pour financer l'économie sociale et solidaire ? Une comparaison internationale, *Document de travail n°2013-02*, Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Haskins R., J. Baron, (2011), *Building the Connection between Policy and Evidence: The Obama Evidence-Based Initiatives*, U.K. National Endowment for Science, Technology and the Arts

J.P. Morgan, (2010), *Impact investments : an emerging asset class*, Global Research

Lehner O.M., A. Nicholls (2014), Social finance and crowdfunding for social enterprises: a public-private case study providing legitimacy and leverage, *Venture Capital*, 16 (3) : 271-286

Musgrave R. (1959), *The Theory of Public finance*, McGraw_Hill Book Company, New York

Pisano U., L. Lange et G. Berger, (2015), Social Innovation in Europe - An overview of the concept of social innovation in the context of European initiatives and practices, *ESDN Quarterly report*, (36) – p.10

Reynaert L., d'ISanto A., (2016), Enquête association 2014, Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié, *Insee Première*, n°1587

Samuelson P. A. (1954), The Pure Theory of Public Expenditure, *Review of Economics and Statistics*, 36 (4), 387_389

Schinckus C. (2015), Financial innovation as a potential force for a positive social change: The challenging future of social impact bonds, *Research in International Business and Finance*, (39) - B, 727–736

Social Innovation Europe initiative (2012), *Financing Social Impact Funding social innovation in Europe - mapping the way forward*, European Commission

TEPSIE, (2014), *Social Innovation Theory and Research: A Summary of the Findings from TEPSIE*, European Commission – 7th Framework Programme, p.28

Séance 5E- Recherche partenariale et approches narratives : des outils pour appréhender les émergences / *Partnership research and narrative approaches: tools for apprehending the emergences*

The Practical Mechanism of Partnership Research in Taiwan's Social Innovation Context: A Case Study on University-Community Co-Working Space in an Indigenous Community of Eastern Taiwan

Muyi Chou, National Taiwan University; Tsung-Yi Chao, Tastubuqul tu Madug Independent Publishing Studio

DRAFT- PLEASE DO NOT CITE

Abstract- In Taiwan, with dominant Han-culture and capitalist development approach reinforcing by compulsory education and mass media, diverse ethnic groups and their cultures are often underestimated and discouraged to practice. Rural areas are gradually marginalized and job opportunities are concentrated in cities. As a result, the devitalization of rural communities becomes the common challenge in Taiwan. In this paper, we will use a case study to illustrate how university builds partnerships with an indigenous community and how they co-construct new ways of living together by transforming market-oriented development model into one based on social economy logic. With this case, we will explain how to localize and operationalize the idea of social economy to fit the local context. Accordingly, the formation of local network will be analyzed and see how diverse groups of people contribute to community development. Starting from working with an indigenous young poet by co-building a working space in his hometown, this space has multi-functions. It is a publishing studio in publishing Bunun books. It is a library for children to learn indigenous culture and knowledge. It is an open classroom for people to learn about Bunun cultures and histories. In order to sustain and strengthen university-community partnership, the university team invites community partners to design practical courses in response to local needs, which serves as a mechanism to cooperate. The aim of this university-community collaboration is to activate local particularities out of culture and pursue collective well-being, which is the foundation of community development. We argue that university-community partnership can be the facilitator to initiate social innovation and reframe alternative way of local development.

Key words: partnership research, social innovation, social economy, local development

1. Introduction: Why Social Economy Matters in Taiwan?

In Taiwan, with dominant Han(Chinese)-culture and capitalist development approach reinforcing by policies, compulsory education and mass media, diverse ethnic groups¹⁶² and cultures are often underestimated and discouraged to practice. Rural areas are gradually marginalized by the trend of encouraging urbanization. Job opportunities are concentrated in cities, which discourages young people to live and work in rural areas. As a result, the devitalization of rural communities and their cultures becomes the common challenge in Taiwan. Moreover, capitalist market economy overly emphasizes on competition and utility, which violates the solidarity of community and leads to the negative effects on environment, ecology and social equality. Efficient and profit-oriented way of production simplifies value as money. As a result, price becomes the key to make an economic decision and discourages diverse alternatives. If economic behavior separates itself from local and cultural context, it is difficult to defend “value.” Bring the culture back is the key to create value and preserve social and cultural diversity (Clammer 2016, 10). Local development shall not be reduced to urbanization. Rural areas shall be treated as a complete entity rather than the periphery parts of cities. Thus, the local development should be a “situated practice” in response to local needs and take ethical consideration of community and environment when making economic decisions (Amin 2009, 11-14; Gibson-Graham 2013, xviii-xix).

Conventional discussion of local development strategies can be categorized into two main approaches. One is from exogenous perspective. This strategy is “problem-centered” and it diagnoses the lack of community and finds solutions from external assistances (Pun, Ku, Yan, and Koo 2016, xv). The other one is from endogenous perspective. Such strategy focuses on “the change of production mode” on the basis of local resources, assets and capacities in response to common needs. It is usually carried out by cooperation, mutual help, and democratic participation (Pun et al. 2016, xv). In this paper, we argue that community development can be beneficial by both approaches. The key is whether a community can exert its autonomy and solidarity toward external influences.

Inspired by theoretical and empirical practices of social economy and solidarity economy around the world, we wonder if it is possible for us to take different development strategy at rural community level and switch its marginalized and dependent role in prevailing development model. This paper focuses on how to initiate a social economy project in an indigenous community. We will illustrate how we link indigenous culture with the ideas of social economy to carry out a series of community-based activities.

¹⁶² The government officially lists 16 ethnic groups of indigenous peoples who constitute about 2% of Taiwan’s population. Han-ethnicity constitutes more than 90% of Taiwan’s population.

Universities form partnership with communities and respond to social problems and needs together especially those are neglected by the government and the market. The working process of university-community collaboration tends to be experimental and malleable according to the dynamic of the community demands. By this way, we try to fill the gap that the government and the market ignore and find alternative way of seeing and defining problems and development. With this in mind, we adopt CRISES's (Centre de recherche sur les innovations sociales) definition of social innovation as follows.

“An intervention initiated by social actors to respond to an aspiration, to meet specific needs, to offer a solution or to take advantage of an opportunity for action in order to modify social relations, transform a framework for action, or propose new cultural orientations.” (cited by Bouchard 2013, 8-9)

This definition not only includes the intention of responding social needs but also implies the aspiration of propelling social change, namely reframing the problems and finding new solutions accordingly (Bouchard 2013, 8; Gibson-Graham, Cameron, and Healy 2013, 7-10). It fits the context and the structural impasses that current Taiwan faces. The context of the state-society relations is explained as follows.

Taiwan has democratized since 1990s in terms of political procedure. The state-society relations become dynamic and lots of changes derived from civil society's efforts to get rid of the state's control and domination. Changes only in political sphere (i.e., party competition and election) are not sufficient to guarantee democratic society. The limitation of representative democracy shows that diverse interests are not fully reflected by decision-making process. A series of social movements regarding diverse social issues have happened since 2000. Aggregated social grievance led to a large scale of Sunflower Student Movement in 2014 because the ruling party forced to pass the cross-straits trade pact without abiding by democratic procedure. The government preferred introducing Chinese investment to boost Taiwan's economy, whereas many citizens worried about such extensive economic dependency on China would make Taiwan vulnerable to China's political interference. In other words, for many citizens, it is a trade-off between uncertain economic growth and democratic life. A group of students occupies the Legislative Yuan for a month and suspended the enacting of trade pact without deliberation. When there is no active civil society to counterbalance the state, the government can easily interfere or shape society by policies.

The government has upheld capitalist market-oriented development no matter which party is in the office. However, we rarely discuss the consequences of capitalist economy may be “dis-embedded”

in domestic society, such as pollution, inequality, and the ignorance of local needs (Pun et al. 2016, xiv). With this in mind, social movement serves as temporary channel to vent social grievance against injustice and misgovernment but social pressure does not necessarily cause the government to change. Social movement plays a significant role in “resistance.” Furthermore, civil society has to come up with alternative or “counter institution” to keep on pressuring the government to change (Roussopoulos and Benello 2005, 9). Many social actors disagree with neo-liberal economic strategies and start to think about alternative economies which take environment, local needs, and community into consideration.

The theoretical and empirical literature of social economy and solidarity economy around the world inspires a group of academic researchers who reconsider the role of university and his/her social responsibility. They turn it into action by establishing partnership with local communities to find alternative economy and development from the bottom-up. The “Humanity Innovation and Social Practice (HISP hereafter) project” has been launched since 2013 and financed by Ministry of Science and Technology (MOST). There are four universities implementing HISP projects in different regions of Taiwan. After Sunflower Student Movement, HISP teams¹⁶³ put more focus on finding alternative way of local development by working with local communities. One of the aims is to explore how social economy can be realized in Taiwan’s context. This paper will use a case study to illustrate our actions in-depth. We trace back local culture and seek to reframe it with new meaning and respond to the common needs by working together.

Social economy in Taiwan’s is in embryo stage and inspired by worldwide experiences. In this paper, we focus on how to localize these ideas and put into practice. The social innovation is shown as a new way of defining and finding solutions in response to social needs and seek to create a counter institution (e.g., social or community-based economy) that responds to social movement and propels social change in an aggregative way (Bouchard 2013, 8; Roussopoulos and Benello 2005, 9).

The content of this paper is structured as follows. First, we will use a case study to illustrate how a university builds partnership with an indigenous community and how they co-construct a new vision by

¹⁶³ There are four universities carrying out HISP project. Each of them has a HISP team, including cross-disciplinary professors, two post-doctoral fellows and at least four assistants. Regarding university participants, several terms shall be clarified as follows. In this paper, “HISP team” refers to members who conduct field research. They are financed by the MOST. “University members” refers to students and professors who participate in discussions of HISP project but do not necessarily engage in fieldwork. When mentioning “university” in general, it refers to both HISP team and university members.

transforming mainstream development model into one based on social economy logic, namely taking community-based and cultural elements into consideration. With this case, we show how the idea of social economy is translated into indigenous understanding and linked to their cultural practice. Besides, the network-building of local development will be analyzed and see how diverse participants no matter from outside or from within contribute to community development. Then we will discuss the implication of social innovation in this case as well as reflections and challenges of university-community collaboration.

2. A Case study on Bunch of Millet Bunun Independent Publishing Studio (BMBIPS) in Nakahila

Nakahila is an indigenous community in southern Hualien of eastern Taiwan. There are about 40 households living there. More than 90% of residents are Bunun people. Local economy relies on farming, which is mainly maintained by the aging residents. Most young people have no choice but move to cities for job opportunities. Thus, Nakahila is confronted by demographic decline and the loss of Bunun culture and language. With this in mind, the preservation of Bunun culture and language is the main task for the local development in this university-community collaborative project.

2.1 University-Community Partnership

Most universities in Taiwan uphold their task in research and teaching. Not until recently have universities included social responsibility as one of their important tasks. Here we refer to Wright's (2010, 7-21) argument in "the task of emancipatory social science" in *Envisioning Real Utopia*. He proposes the concept of "desirability, viability, and achievability" to envision economic alternatives of capitalism (Wright 2010, 13-17). We apply these three concepts to elaborate how universities establish partnership with local communities. Each participant university of HISP project forms cross-disciplinary research team and finds collaborative communities around the region where the university is located. HISP team visits communities to collect their needs and particularity and invites them to work together. Some communities have lots of needs but they are passive to act. They prefer universities doing favor for them. However, such relationship is hardly consolidated and easily to become a dependent relationship. Learning from trials and errors, the lasting collaborative communities are those who have some ideas and are willing to act. Thus, the relation between collaborative community and HISP team emphasizes on mutual trust and reciprocity from the very beginning stage of cooperation. When it goes into practice, HISP team has to identify the problem with community partners and confirms the willingness of collaboration. This is to make sure the "desirability" of participants and stakeholders to join the process of communication and action. At the same time, the university team is responsible for providing theoretical and institutional "viability" from different perspectives to respond to social problems and communicates these strategies with community partners. When it turns into action, it is about the operationalization of the conceptual ideas, turning it

from theoretical understanding into applicable practices. This “achievable” stage relies on local or experiential knowledge contributed by local partners. Their knowledge and skills are the keys to localize and transform theoretical ideas into a real practice embedded in contextual society (Chou, Xiong, and Chen 2015).

In this case, revitalizing indigenous culture and language to reframe value is the key concern for university-community collaborative project. It aims to counterbalance the domination of Han-culture and market-oriented approach of local development. The consequence of capitalism leads to the marginalization of rural areas and the wealth is concentrated on a small group of people. “Socioeconomic inequality” becomes larger and larger and as a result of “political inequality” (Merkel 2014, 117-123). Thus, we wonder if it is possible to carry out alternative economy? Moreover, social pluralism, local autonomous governance and diverse development shall be theoretically and institutionally guaranteed in a democratic regime. However, it is not necessarily so in reality. If rural area is always served as a periphery of mainstream economy, it hardly gets rid of the dependence on cities and the government. As a result, local autonomy is in name only. Furthermore, practices of social economy “make economic alternatives visible”, which takes local community, environment, and cultural context into consideration (Borowiak 2016, 29-34). By this way of local development, we can envision an embedded economy that enriches community resilience and empowers its capacity and switches its marginalized position into a better one to link to global network accordingly (Klein and Tremblay 2013, 232).

2.2 University-Community Partnership in Practice: Practical Courses and Multi-Function Co-Working Space¹⁶⁴

In the beginning, HISP team worked with local community development association (CDS). However, the director lost the following election of the CDS and replaced by his competitor who had no willingness to continue former projects. It made HISP team had to find other partners in community. They heard a Bunun young poet planned to return home so they contacted him. This Bunun young poet, Salizan, is from Nakahila of Jhuosi Township in Sothern Hualien County, Taiwan. However, where he lives and receives education is dominated by Han(Chinese)-culture, which makes him gradually distance himself from Bunun essentials. He is afraid of the loss of Bunun language. Thus, he starts to write poems, that is, turning his love and nostalgia to his tribe into words. In 2015, he went back to Nakahila and prepared to initiate “Bunch of Millet Bunun Independent Publishing Studio (BMBIPS hereafter).” With this chance, Salizan becomes the key person to work with and serves as the bridge between university and Nakahila. Culture is the common concern for both university and the

¹⁶⁴ This project is conducted by the HISP team of National Dong Hwa University.

community. Salizan has the knowledge and ability to investigate and collect Bunun culture while university has various methods of displaying culture. In other words, Salizan and Bunun people trace back Bunun culture from within and communicate with HISP team and university partners. University partners bring different disciplines and methods to amplify Bunun knowledge and culture to the public. This cultural linkage is the base for university-community cooperation in Nakahila.

The realization of the BMBIPS relied on collective efforts, including community people, Bunun intellectuals, HISP team and university members. University-community partnership was built by practical courses based on community demands. Through practical courses, professors and students contributed to art intervention into space renovation, collecting books for tribal library, wall paintings, and creative design of cultural products. These actions were not well planned in advance. Instead, many actions were created during the working process according to different composition of participants.

Salizan and HISP team mobilized several resources as follows. First, they renovated an unused building together. By working together, it created the tie and the sense of “us” among participants. This was realized by several practical courses conducted by the college of art and the college of indigenous studies at Dong Hwa University. Practical courses were designed by community partners and HISP team and related professors in order to ensure the practices is consistent with community needs. Community partners introduced the community history, environment, and Bunun culture to students and in exchange for students’ labor force and creativity to renovate and decorate the space. HISP team and students worked with community partners to ensure that the implementing process and result were embedded in local context.

Second, Salizan and university members invited people to donate books related to indigenous development and studies to the BMBIPS. By book donation activity, many scholars and cultural intellectuals around Taiwan knew the BMBIPS. The more important aim is to let children have a library to read and learn more knowledge about indigenous culture and development. However, Salizan has found that not many people came to read. In order to encourage community people to use the place, Salizan and HISP team planned extracurricular activity for children during summer vacation. Thus, the BMBIPS became a place for children to do activities and homework. Several university students who had taken practical courses volunteered to keep children company and assist their homework. By this activity, community people gradually knew more about the BMBIPS and its work. Ultimately, the renovation of this studio is completed in October 2015 and celebrated by Bunun traditional ceremony known as “sharing pork and feast.”

During co-working process, HISP team seeks to translate academic knowledge into indigenous understanding and investigate experiential knowledge in a systematic way. However, translation and

knowledge exchange is not an easy task especially at the early stage of cooperation. Cultivating cultural sensitivity is the key for outsiders who want to work with an indigenous community. Inspired by the Bunun traditional ceremony of sharing pork and feast to show the host's thanks, HISP team revised the way of cooperation and sought different means to work with community partners. Experiential knowledge embedded in their daily life enriches the means and prospects of university-community cooperation. Then, cultural learning course was designed according to abovementioned modification. The way of conducting courses was different from routine courses. It had flexibility in time schedule and in content. Community partners were teachers as well. The way of conducting the course was learning from indigenous community. Culture is derived from daily life. For example, millet is a staple food in Bunun culture. Many traditional Bunun ceremonies go along with the cultivation of millets, such as the ceremony of reclaiming land, throwing rocks, seeding, collecting tools, repelling birds, harvest, ear-shooting, and hunting gun. These ceremonies are taken place in line with four seasons, which shows the Bunun's humble attitude and respect to spirits and Nature. Nowadays, only a few people remain to grow millet due to it is quite labor-intensive. In order to revive such cultural food and ceremonies, cultural learning course was introduced to join the process of planting millet and learn the skills and cultural practices from the Bunun elderly. University students use their labor force in exchange for learning Bunun culture. They also helped to record the process by words, photos and films as supplements to the elderly's customary way of delivering knowledge by telling and doing.

In the beginning stage, the interaction of university and community focused on building relations and let community people know university partners. The next stage stepped into the core of cooperation, namely promoting Bunun culture and responding to community needs. The renovation of the BMBIPS has completed. However, it needs some creative design of activities to encourage more people to visit it. After the completion of the space, Salizan kept working on interviewing the elderly and recording Bunun history, tales, cultural practices, and language. These precious materials are collected and edited to become books which are conducive to the preservation of Bunun culture.

As for HISP team and students, they discussed with Salizan about the ideas of promotion and book launch party and assisted him to realize it. Students from the college of art contributed to typesetting, cover design, postcard making, and marketing. The related artwork of the BMBIPS no matter for the space or for books was mainly designed by Bunun cultural elements. Students tried to visualize their understanding of Bunun culture and turned it into products. A group of students planned a literature tour around Nakahila, which attracted people from different places to visit Nakahila and the BMBIPS. Salizan invited his friend, an Atayal poet, to talk about their poems and the inspiration to write. Several community people joined to arrange this tour and were responsible for guiding and hosting tourists. It was a two-day but in-depth tour for tourists to know Nakahila and experience Bunun culture. This trip

was a test to see if it is possible for community to organize a trip and if it is workable to use trip to promote Bunun culture. The answer is uncertain. The main challenge is understaffed. It may be supplemented by students temporarily but its sustainability is in doubt.

2.3 Networking of the BMBIPS

Not only community and university partners participated in activities of the BMBIPS, a group of young people who work and live in Southern Hualien are also very supportive to the BMBIPS. One of young partners helped practical course in Nakhila before and then stayed in Southern Hualien to work. She initiated a dinner party at the BMBIPS. People who joined the dinner were welcome to bring friends. It was an informal gathering and important for young people could have a place to make friends and share ideas. After that, they decided to hold dinner party every month. Each time had new friends to join and people exchanged what they do for job and what they are good at with each other. It became a small talent pool for future cooperation. Some of them helped to do the editing and proofreading of book manuscripts. One of them designed the book cover and posters for the BMBIPS. The others served as volunteers to organize book launch parties. Their participation enriched activities of the BMBIPS a lot.

Not only community people but also these young people around Nakhila contributed to the BMBIPS in different ways. Different people knew each other and interacted there. They came up with many interesting ideas and carried out together. This is the driving force for participants to visit and contribute to the BMBIPS continuously. The way of running the BMBIPS is very different from formal organizations. It is neither goal-oriented nor profit-oriented. Instead, its work and activities are “culture-based” and “community-based.” Different people with cultural diversity and capability gather at the studio and create fruitful results. The flexible way of working encourages participants to contribute creative ideas and make efforts to realize it. For them all, it is a process learned by trial and error. However, the good thing is people are not alone to face the challenge. They believe that working together makes “us” stronger. Through co-working process, participants create a sense of trust and belongingness among them. The particularities of Nakhila are from its culture as well as diverse participants and ways of enriching Bunun culture.

Through collective efforts, the BMBIPS has published five books in Bunun language since 2015. Two of them are portable dictionaries of two Bunun dialects which are very important to the preservation of Bunun language diversity.¹⁶⁵ In order to encourage more Bunun teenagers and children to learn

¹⁶⁵ There are five dialects remained in Bunun language, including Isbukun, Takbanuaz, Takivatan, Takibakha, Takitudu.

Bunun language, the BMBIPS plans to build on-line dictionaries with pronunciations. It has a primary framework of the webpage and is still going on.

With several book launch parties at Bunun communities, more and more Bunun people know the BMBIPS. When throwing book launch parties, local political figures, Bunun chief, the elderly, and the director of CDA would join and gave their blessings. The BMBIPS also becomes a place for schools nearby to learn Bunun culture. Moreover, some Bunun teachers and writers are willing to let the BMBIPS to publish their writings. It implies that many Bunun people think it is important to preserve culture and language and many of them have done it in their own ways for a long time. However, their writings rarely have the chance to be published by general press. Thus, the BMBIPS serves as an amplifier to make more people know about Bunun history and culture and also encourage more Bunun people to write their stories.

In 2016, the BMBIPS is registered as a limited company. It is an expedient choice at the moment because the requirement of such registration is easier to achieve. A formal organization is important for what the BMBIPS and its partners have contributed can be aggregated there. In the near future, Salizan hopes the BMBIPS not only serve as a publishing studio and book shop but also an indigenous library. The long-term purpose is to preserve Bunun culture and language and provide voices from the Bunun perspective.

The aim of a series of university-community collaborative projects in Nakhila is to explore local particularities. Some projects are related to community needs, such as space renovation and extracurricular activities. The others are related to “asset-based development” which activates community resources and capacities and expands the network of promoting Bunun culture, such as publishing books and holding literature tour (Gibson-Graham 2006, 145). In sum, the idea of social economy is similar to “sharing” and “labor exchange” embedded in Bunun culture during harvest time. The process of publishing books relies on collective efforts. In the early stage, the BMBIPS relies on “labor exchange”, “volunteers”, “university partners”, and “friendship” to minimize the money exchange during the publishing process. Some parts of the published books are gifts to community people who join the book launch parties. And the rest of them are for sale. The BMBIPS applies for grants from the government or foundations especially for the use of publishing. Although it is not financially stable now, the BMBIPS tries different ways to link and mobilize internal and external resources. Such dynamic and open attitude makes people enjoy working with it.

2.4. Social Innovation: Social Economy in Practice

According to CRISES, there are four types of social innovation, including “relations of production”, “relations of consumption”, “relationships between enterprise”, and “spatial configuration of social relations” (Bouchard 2013, 8-10). We adopt this framework to show what has changed in Nakahila due to university-community cooperation. University-community cooperation provides new services such as extracurricular activities and the new products such as literature tour and Bunun books. Such work provides new opportunity for community people to reframe the way of practicing economy and redefine value based on culture and amplify non-monetary exchange and reciprocity out of tradition and culture, such as sharing and labor exchange, gift, and so on. It also provides a possible way for young people to stay in rural areas and earn their living by collective entrepreneurship.

During the university-community cooperative process, the BMBIPS is formed by collective efforts in terms of alternative or non-capitalist way of contribution. The BMBIPS publishes Bunun books which make marginalized language have chance to be known and spread. It has a significant meaning in the preservation of Bunun culture. Thus, the BMBIPS’s influence and networking is beyond Nakahila and expands to other Bunun communities and people who are interested in Bunun culture.

The university-community cooperation creates a new way of conducting practical courses which are designed by community and university partners and carried out together. Through co-learning and co-working process, university and community learn from each other and strengthen trust between them for further cooperation. The people-centered rather than goal-oriented way of cooperation encourages diverse people to join and contribute their professions and ideas. The operation of the BMBIPS is not as efficient as formal organizations. However, its flexibility and open-minded attitude provides participants space and freedom to exert creativity which makes the BMBIPS and its work so unique and humane. This is the key that the BMBIPS sustains and continues to try new things and different ways of doing things.

3. Temporary Conclusion: Reflections and Challenges

The university-community partnership starts from renovating co-working space with Salizan in Nakahila. This space, namely the BMBIPS, has multi-functions. It is a Bunun independent publishing studio. It is an indigenous library filled with books related to indigenous cultures and studies. It serves as a public space where Bunun people can gather and consolidate their cultural values and practices and people from different places can learn about Bunun culture and history from Bunun perspective.

In order to sustain and strengthen the partnership with Nakahila, the university team invites community partners to design practical courses in response to local needs, which serves as a mechanism to link different academic disciplines to the community’s diverse demands and maintains

an open and resilient way of networking. The aim of university-community collaboration in this case is to activate local particularities out of culture and take them as the foundation of community development. We argue that university-community partnership can be the facilitator to initiate social innovation in respond to social problems and pursue an alternative model of local development.

In our case, the realization of the BMBIPS relies on collective contribution, including community people, university partners, and people who are interested in Bunun culture. Various ways of contribution include alternative or non-capitalist economic activities, such as donation, volunteer, labor exchange, gift, and government grants. Moreover, there are several interactions and translations worth mentioning. Regarding labor exchange, it is displayed between Salizan and the Bunun elderly. Salizan records the elderly's knowledge and skills and turns them into books for the preservation of culture and language. In order to make more Bunun children learn Bunun language, Salizan plans to build an on-line dictionary for younger generation to access it easier. It is a reciprocal process by building linkage across generations based on culture. Besides, labor exchange is also shown in practical courses. Students work with community people for cultivation and learn Bunun cultural practices from doing. Through multiple works done by the BMBIPS, it encourages the elderly to deliver knowledge and makes young people have multiple accesses to learn it. Moreover, HISP team and university partners reframe and translate community needs into funding agency's understanding to get financial aids. Community people learn from university partners about how to apply for grants and deal with bureaucracy and funding agencies.

In this case, the BMBIPS shows its flexibility and inclusion to work with different people by diverse ways. Although there are various activities, all of them are for the same purpose, namely creating more interactions between Bunun culture and people. This kind of alternative way of local development may be viewed as inefficient and lax. However, we think these gaps are important for cultivating culture and reframing the narratives of local development. In this case, the sharing and labor exchange embedded in Bunun culture makes the introduction of social economy possible. However, financial instability and understaffed situation are main challenges for sustaining. Although students and young people nearby are supportive and helpful, it remains uncertain. Furthermore, the organizational form of the BMBIPS also needs to be reconsidered. It is an organization beyond profit. Current status as a limited company is an expedient choice due to the requirement of this type is easier to achieve. However, the status of company does not fit what the BMBIPS exactly does and may weaken its publicity. Finally, regarding university-community partnership, the different working culture and pace between university and community still needs more patience and communication to narrow down the gaps.

References

- Amin, Ash. 2009. "Locating the Social Economy." In *The Social Economy: International Perspectives on Economic Solidarity*, ed. Ash Amin. London & New York: Zed Books. pp.3-21.
- Borowiak, Craig. 2016. "Mapping Social and Solidarity Economy: The Local and Translocal Evolution of a Concept." In *Social Economy in China and the World*, eds. Ngai Pun, Ben Hok-bun Ku, Hairong Yan and Anita Koo. New York: Routledge. pp. 17-40.
- Bouchard, Marie. J. 2013. "Introduction: The Social Economy in Quebec: A Laboratory of Social Innovation." In *Innovation and the Social Economy: The Quebec Experience*, ed. Marie J. Bouchard. Toronto: University of Toronto Press. pp. 3-24.
- Clammer, John. 2016. "Social Economies and Economic Anthropology: Challenging Conventional Economic Thinking and Practice." In *Social Economy in China and the World*. New York: Routledge. pp. 3-16.
- Gibson-Graham, J.K. 2006. *A Postcapitalist Politics*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Gibson-Graham, J.K., Jenny Cameron, and Stephen Healy. 2013. *Take Back the Economy :an Ethical Guide for Transforming our Communities*. Minneapolis; London : University of Minnesota Press.
- Klein, Juan-Luis and Pierre-Andre Tremblay. 2013. "The Social Economy: A Springboard for Local Development Project?" In *Innovation and the Social Economy: The Quebec Experience*, ed. Marie J. Bouchard. Toronto: University of Toronto Press. pp. 229-254.
- Merkel, Wolfgang. 2014. "Is capitalism compatible with democracy?" *Journal of Comparative Governance and Politics* 8 (2): 109-128.
- Muyi Chou, Huei-Lan Xiong, and Dung-Sheng Chen. 2015. "Social Innovation Network in Practice : A Case Study on The Humanity Innovation and Social Practice Project." Paper presented at Social Science in Action: Innovative Practices of University Outreach in Taiwan. Taipei: National Chengchi University.
- Pun, Ngai, Ben Hok-bun Ku, Hairong Yan and Anita Koo eds. 2016. *Social Economy in China and the World*. New York: Routledge.
- Roussopoulos, Dimitrios I. and C. George Benello. 2005. "Introduction." In *Participatory Democracy: Prospects for Democratizing Democracy*, eds. Dimitrios I. Roussopoulos and C. George Benello. Montréal; New York: Black Rose Books.
- Wright, Erik Olin. 2010. *Envisioning Real Utopias*. London; New York: Verso.

Révéler la complexité du soutien à l'action collective en partenariat. Des récits de pratiques d'accompagnement (résumé)

Ana Gherghel, Caroline St-Louis et Pierre Prévost, Avenir d'enfants

Les initiatives axées sur la mobilisation des communautés locales pour développer une action collective dans un domaine d'intérêt public amènent une transformation sociale importante qui met de l'avant l'acteur collectif et contribue à redéfinir le lien entre l'État et les collectivités. Des tels projets collectifs basés sur un modèle de mobilisation communautaire sont soutenus par Avenir d'enfants, un organisme qui soutient des programmations en petite enfance. Des nouvelles configurations d'acteurs collectifs (regroupements locaux de partenaires) se consolident ou émergent, alors que des instances régionales ou nationales sont également impliquées de différentes façons dans des projets collectifs visant à favoriser le développement global des enfants jusqu'à 5 ans. Pour soutenir ces mobilisations et renforcer les capacités d'agir des acteurs impliqués, une stratégie d'accompagnement des communautés locales est utilisée. Elle s'opérationnalise principalement par l'entremise d'agents d'accompagnement, présents auprès de ces regroupements locaux et des instances régionales. Comment pouvons-nous saisir les transformations du lien social dans le cadre de ce type de projet collectif ? Avec quels outils, moyens pouvons-nous capturer l'essentiel de cette expérience collective ? Les modèles d'analyse dont nous disposons sont-ils adaptés pour permettre de saisir l'émergence de ces nouvelles configurations et les transformations sociales qui s'ensuivent ?

Dans cette présentation, nous discutons l'apport d'une démarche basée sur des récits de pratiques d'accompagnement. Le récit de pratique est une méthode narrative utilisée pour documenter et comprendre des pratiques et des savoirs professionnels, des pratiques innovantes ou exemplaires, et des savoirs émergents dans un champ d'intervention (Desgagné 2005, Montgomery et al. 2013). Cette démarche axée sur le sens des pratiques, conçues comme processus continu et influencé par les contextes écologiques, permet de mettre en lumière comment les pratiques émergent, évoluent dans le temps et influencent, à leur tour, des patterns généraux, des normes et des structures de leur environnement (Patton 2015). Par ailleurs, Bertaux (2001) considère le récit un « *instrument remarquable d'extraction des savoirs pratiques* », lorsque la narration porte sur le vécu des professionnels et son contexte d'insertion.

Depuis janvier 2016, une étude par récits de pratiques est menée pour documenter la posture d'accompagnement développée par l'équipe d'agents d'Avenir d'enfants. Par une approche ancrée dans les pratiques développées par les agents d'accompagnement, la narration d'événements ou de

cas marquants représente le support d'un savoir professionnel porté quotidiennement, dans des interventions courantes des agents. Ce processus de *théorisation de la pratique* (Tilman 1996) sur la base de la narrativité sera examiné sous l'angle de l'apport potentiel à la documentation et à la reconnaissance des innovations sociales.

Approches narratives, production des savoirs et construction des sujets (résumé)

Jacques Caillouette, Chantal Doré et Michèle Vatz Laaroussi, Université de Sherbrooke; Liliana Kremer, Université nationale de Cordoba; Carlos Canal Yáñez, Université nationale de Colombie; Linamar Campos-Flores, Université de Montréal

Notre communication présente une recherche action mettant en œuvre, de manière croisée, des dialogues publics locaux et transnationaux. L'approche épistémologique s'ancre dans un paradigme narratif de la reconnaissance et de la construction identitaire (Ricoeur, 1990). Les stratégies de mobilisation et d'analyse de la recherche permettent l'émergence (question no 3) de voix/voies pour se nommer et se poser comme actrices de développement territorial. Elles tiennent également d'une sociologie des absences (Santos, 2016), en rendant visible l'invisibilité, audible l'in audible, en donnant corps et voix à des populations discriminées par des logiques économiques et sociales traversées par l'efficace de rapports de pouvoir de genre, de classes et de race (intersectionnalité). Notre propos se relie également ainsi à la thématique de l'expression du « potentiel innovant des marges » (question no 7) pour penser de manière renouvelée le développement territorial.

Nous présentons en fait les points essentiels du déploiement méthodologique et épistémologique d'une recherche collaborative internationale menée sur deux ans (2014-2016) et portant sur les rapports sociaux de genre, la diversité et la construction démocratique des territoires (Doré, Caillouette, Campos-Flores, Kremer, Vatz Laaroussi & Yáñez Canal, 2016). Cette recherche-action est caractérisée par une méthodologie d'approches partenariale (Caillouette & Soussi, 2014), participative et narrative. Centré sur une démarche collective et discursive d'échanges et au croisement de savoirs expérientiels, ce projet de recherche-action s'est fondé sur la construction de dialogues publics et la mobilisation des actrices et acteurs de la société civile afin de générer des réseaux et des stratégies concrètes de mobilisation tant sur les plans local, national que transnational.

Le métissage des savoirs au centre de cette recherche-action crée une démarche méthodologique novatrice et axiologiquement engagée dans une sociologie critique du changement et de l'engagement. Nos travaux se veulent également une contribution aux développements en cours au sein du CRISES et ailleurs sur le renouvellement la recherche action comme outil d'innovation et de transformation sociale. En prenant les approches narratives comme centre de construction de savoirs et de mobilisation des mouvements sociaux, les méthodologies de la recherche action discutée se rattachent aux grands courants de la phénoménologie, de l'herméneutique et des cadres symboliques et interprétatifs de l'action. La recherche présentée se comprend comme un itinéraire en même temps qu'une discussion à travers les divers terrains – au Québec, en Colombie et en

Argentine – d'action, d'observation et de réflexion-analyse mobilisés à cet effet. Nous analyserons ainsi la construction d'une narration continue se déroulant aux échelles locale et transnationale. La construction critique des savoirs ne peut se faire en dehors de processus d'interaction et de narration entre les chercheurs et les acteurs sur le terrain.

Enhancing social innovation in marginalised rural areas – a challenge of the SIMRA project (résumé)

Maria Nijnik, David Miller, Carla Barlaque, Richard Hewitt, The James Hutton Institute

The project 'Social Innovation in Marginalised Rural Areas' (SIMRA), funded by the EU's Horizon 2020 Research and Innovation Programme under grant agreement 677622, seeks to fill the significant knowledge gap in understanding and enhancing social innovation in marginalised rural areas (agriculture, forestry and rural development) with particular attention being paid to countries of Eastern and Southern Mediterranean. In marginalised rural areas, numerous local level challenges (e.g. infrastructure, housing and ageing population) intersect with global issues. These challenges demand urgent solutions; and the primary needs that social innovation via SIMRA is expected to deliver concern quality of life and human well-being in marginalised rural areas.

Séance 6A - Capacités transformatrices des innovations sociales et des communs / *Transformative capacities of social innovation and commons*

Étudier les capacités transformatrices des innovations sociales à travers leurs formes de dissémination.

Kirsten Koop, Pierre-Antoine Landel et Marie-Christine Fourny, Université Grenoble Alpes

Introduction

Comment construire une approche fédératrice et émancipatrice et faire avancer la théorisation dans les études des innovations sociales ? Nous proposons ici d'inscrire les études des innovations sociales d'avantage dans le jeune champ d'études de la transition (*sustainable transition studies*). Les notions élaborées par celui-ci offrent en effet une grille de lecture des processus, dont nous examinerons la pertinence pour comprendre le déploiement de l'innovation sociale, au travers de sa dissémination spatiale notamment.

Dans une première partie, notre communication tente de dessiner les contours d'un cadre conceptuel, résultat du croisement des études des innovations sociales et celles de la transition, et qui permet d'explorer l'articulation entre innovations sociales émergentes et le régime dominant. La question de la diffusion de valeurs et principes nouveaux conduit à spécifier cette relation. Elle amène à considérer cette articulation comme un espace liminal (Fourny, 2013) dans lequel l'innovation sociale peut transformer le régime dominant. Cet espace liminal, considéré au travers d'une approche spatiale, peut être caractérisé par différentes formes de dissémination des valeurs « alternatives ». Nous postulons ici que les formes spatiales que prend la diffusion de l'IS - multiplication de lieux ou extension de réseaux à multiples échelles – renseignent sur l'articulation entre innovations sociale et régime dominant, et permettent d'informer sur les formes de transformations en cours.

La deuxième partie illustrera ces propos à partir d'études de cas entrepris dans diverses régions montagnardes en France et en Italie, entreprises dans le cadre des projets de recherche 'TéliMep' du Labex 'Innovations et Territoires de Montagne (ITEM) de l'Université Grenoble Alpes et 'Med Inn Local' de l'Agence Nationale de Recherche (ANR) française. Il s'agit notamment de territoires abritant une concentration d'innovations sociales et ayant acquis une renommée de territoires 'alternatifs' : la Vallée de Suze (Italie), l'Ardèche méridionale, la vallée de la Drôme et le Trièves en France.

Dans une dernière séquence, nous revenons, sur la question du potentiel et des limites de cet apport théorique.

1. Emergence, dissémination et reconnaissance : conceptualiser les innovations sociales transformatrices

Depuis le début du 21^e siècle, les études des innovations sociales (IS) se sont instaurées comme nouveau champ interdisciplinaire en sciences sociales et humaines (Klein et Harrison 2007 ; Moulaert et al., 2013 ; Murray et al. ; 2010). Différentes disciplines telles que la sociologie, la géographie, le management ou encore l'économie régionale ont fait émerger une littérature abondante sur cette thématique. Les analyses portent surtout sur les caractéristiques, les phases de leur émergence et les conditions de succès des IS. Jusqu'à présent, la question de leur capacité à transformer nos systèmes sociétaux n'est que peu abordée explicitement. On observe, depuis peu, l'émergence de littérature sur leur dissémination (*scaling up*). Celle-ci approche la question de la capacité et du mode opératoire des IS à transformer le(s) système(s) dominants, mais elle semble encore manquer d'outils analytiques afin d'approfondir les questions des conditions et modalités des processus de transformation (Davies and Simon, 2013) ; (Dees et al., 2004) ; Moore et al. 2014).

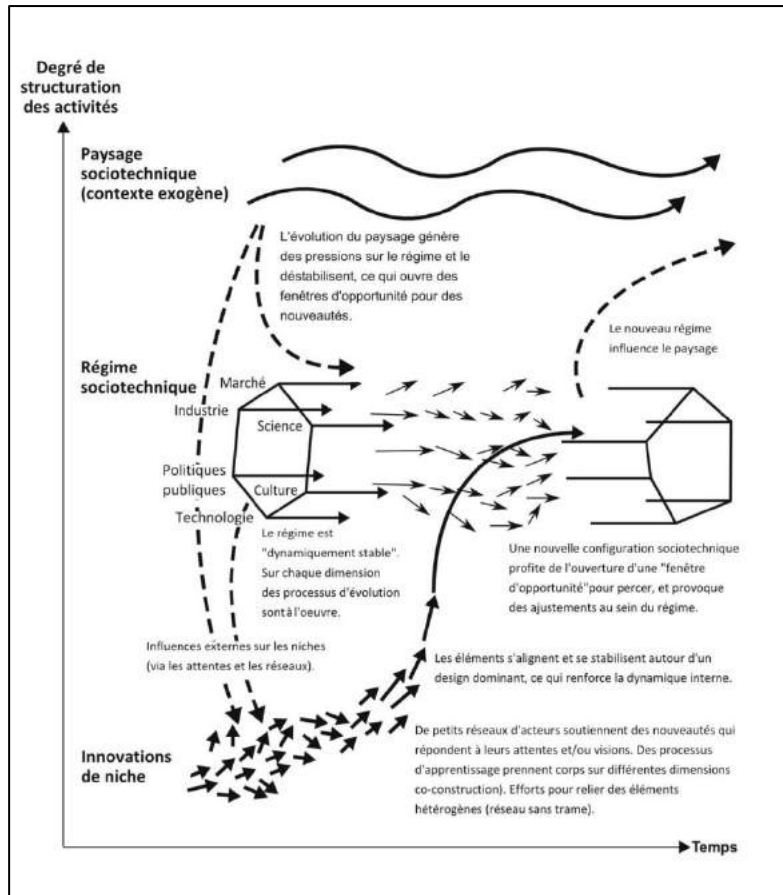
Consulter les cadres théoriques des études de la transition (Grin/Rotmans/Schot, 2010; Markard/Raven/Truffer, 2012), autre jeune champ interdisciplinaire émergent étudiant les changements structurels vers des sociétés soutenables, semble alors évident. Si l'on opère une « traduction » du langage conceptuel des *sustainable transition studies*¹⁶⁶, les IS constituent les « niches », des espaces à la marge ou dans les interstices du système dominant et qui fonctionnent comme incubateurs pour les innovations (sociales). Le système dominant peut être considéré comme le « régime », ensemble relativement stabilisé et cohérent d'infrastructures matérielles, d'organisations et de règles les reliant. A ce binôme niche-régime, aisément concevable et transférable dans les études des IS, s'ajoute le « paysage » : l'ensemble des facteurs macroscopiques, tels le contexte géopolitique ou macro-économique. Selon cette approche multi-niveaux (*multi-level-perspective* (Geels, 2002, Geels/Schot 2010)), un processus de transition résulte de la conjonction de processus à l'oeuvre sur chacun des niveaux, qui se lient et se renforcent. Lorsqu'une niche parvient à acquérir un certain niveau de développement, lorsque des problèmes surgissent à l'intérieur du régime et créent des tensions internes, et lorsque des changements au niveau du paysage mettent le régime sous « stress » (De Haan, 2011) et viennent renforcer les tensions internes, le régime est déstabilisé et s'ouvrent alors des « fenêtres d'opportunité », à travers lesquelles peuvent percer les innovations de niche si elles sont suffisamment développées.

Ce qu'apporte le rapprochement entre les études de l'innovation sociale et celles de la transition à l'analyse des capacités transformatrices des IS, est, tout d'abord, l'inclusion du niveau du « paysage ».

¹⁶⁶ Il s'agit notamment du concept de l'innovation socio-technique (Geels, 2010, Geels/Schot, 2010), et de l'approche multiscalaire (multi-level-perspective - MLP) (Geels, 2002).

Il révèle des formes de stress que les facteurs exogènes peuvent exercer sur le régime, tels qu'une crise financière, le changement climatique ou encore la crise de l'Etat-providence (De Haan, 2011). Le cadre théorique des *transition studies* nous invite donc à interpréter les transformations sociales non seulement à partir de pressions exercées par les innovations sociales, mais aussi à partir d'éventuelles pressions « d'en haut » sur le régime.

Figure 1: Le cadre théorique des *transition studies* : innovation socio-technique et perspective multi-niveau



Source : Geels/Schot (2010)

Le deuxième apport est indéniablement l'invitation à concentrer le regard d'avantage sur l'articulation entre les IS et le système dominant. Comment se déploie la dissémination des IS vers le système dominant ? Quelles dynamiques se créent au contact avec le régime ? Du fait de la confrontation de valeurs et principes divergents, émergent des espaces de conflits, de négociation et d'arrangements (Klein et al., 2016). C'est leur analyse qui renseigne sur les processus de transformation sociétale. Afin de mieux intégrer cette dimension dans les études sur les IS, des chercheurs du projet européen *Transformative Social Innovation Theory* – TRANSIT proposent le concept de l'innovation sociale

transformative (IST) (Avelino et al., 2014). L'IST se définit par sa contribution à la transformation sociétale en profondeur, aussi bien dans son intention que par les processus qu'elle engendre (Avelino et al., 2014, p.5), tout en changeant « les routines, les ressources et croyances du système social dans lesquelles elle est introduite » (Westley, 2013, dans Avelino et al., 2014, p. 5). Ce concept, transversal aux études des IS et aux *transition studies*, attire donc l'attention du chercheur sur la capacité des innovations sociales à transformer les valeurs, principes, normes et règles du système sociétal dominant. La notion de transformation permet tout particulièrement d'aborder la question de la reconnaissance. Celle-ci apparaît dans l'intersection entre IST et le régime dominant, et se manifeste dans les formes d'intégration de nouvelles valeurs, dont résulte la transformation des normes, règles et principes (nouveaux standards ; labellisation, certification de produits etc.) (De Haan, 2011).

Il reste à préciser que, malgré ces avancements conceptuels, les capacités transformatrices ainsi que les processus engendrés par les IS sont encore loin d'être éclairés. Par ailleurs, afin d'y répondre dans des futures études, les appels à des analyses avec une approche spatiale de la transition se multiplient (Elzen, 2012 ; Coenen/Benneworth/Truffer, 2015). C'est pourquoi nous procéderons, dans le chapitre suivant, à l'analyse des formes spatiales de dissémination d'innovations sociales, en nous appuyant sur le cadre théorique des études de la transition, pour contribuer ainsi à l'information sur les capacités transformatrices des IS. Notre hypothèse est que les formes spatiales dessinées par les processus de dissémination ainsi que les types d'espaces liminaux émergents dans l'intersection avec le « régime » peuvent rendre compte des processus de transformation territorial en cours.

2. Etudes de cas : Formes spatiales de dissémination et capacités transformatrices des innovations sociales

Notre étude se base sur l'étude de quatre territoires montagnards en marge, hébergeant tous un nombre important d'innovations sociales à visée alternative au système capitaliste, et dont une bonne partie des acteurs œuvrent activement pour une transition sociétale à l'échelle de leur territoire. Il s'agit de territoires ruraux, périphériques ou en marge, situés principalement dans l'espace alpin ou préalpin : la vallée de la Drôme, l'Ardèche méridionale, La Vallée de Suse et le Trièves. Entre 20 et 25 cas d'initiatives sociales par territoires ont été étudiées à partir d'enquêtes qualitatives et d'observations participantes.

Attractifs déjà dans les années 1970 aux dissidents voulant réaliser leur projet de vie hors du système capitaliste, ces territoires témoignent d'une croissance récente importante d'innovations sociales. Les projets émergents tournent autour d'éco-villages, de la permaculture, des circuits courts, du recyclage, compostage, de la monnaie locale, d'éducation alternative, de création artistique, de l'économie sociale ou encore des énergies renouvelables etc.. Dans nos entretiens, les acteurs, endogènes aux territoires ou « néos », insistent sur leur adhérence à des valeurs et des pratiques alternatives au

régime dominant, tels la sobriété, la solidarité, l'autonomie et les pratiques écologiques (Koop/Senil, 2016). Tous témoignent d'une volonté de « vivre autrement », et nos études de la mise en acte de leurs principes alternatifs montrent l'émergence de véritables de « mondes alternatifs » au sein des territoires (Koop/Senil, 2016). Par contre, la « volonté à contribuer en profondeur à la transformation du système sociétal », telle que le postulent Avelino et al. (2014) dans leur définition des innovations sociales transformatives, n'est pas toujours présente. Dans certains cas, elle se restreint à la communauté impliquée. Ce fait impactera sur les formes spatiales que prendra la dissémination des innovations sociales dans nos quatre terrains, comme nous le verrons par la suite.

Nos études ont discerné deux figures spatiales qui révèlent des formes de diffusion des initiatives alternatives dans les quatre territoires.

1. Le lieu

Il marque un enclavement, une fermeture en regard du territoire, de ses habitants et ses institutions. Le mode de vie alternatif est pensé pour soi, avec refus ou indifférence à une dissémination. A l'origine de ces lieux fermés sont les plus anciennes communautés des années 1970/80, visant à s'extraire de la société de consommation et de production de masse (Rouvière, 2015). Mais aussi une partie des projets des néo-ruraux plus récents visent plutôt l'épanouissement individuel ou à l'échelle du collectif que la dissémination active de leurs valeurs et principes. Certes, des liens avec le territoire existent - notamment à travers l'utilisation de ressources locales, le recours au savoir local, ou encore la participation à la vie de la commune en tant qu' élu – mais nos observations ne révèlent pas de processus de transformation. Le territoire sert d'avantage comme support ici.

Cette figure spatiale reflète donc plutôt le type d'IS non transformative. Il peut certes y avoir multiplication des initiatives dans certains territoires, mais celles-ci restent toujours « hors sol ». Les relations entre lieu alternatifs et territoire sont alors principalement déterminées par l'ignorance, voire la **tolérance**. Cette figure spatiale domine en Ardèche, mais est aussi présente dans tous les autres territoires étudiés. Les municipalités étudiés dans nos études de cas acceptent majoritairement des activités non conventionnelles dans leur territoire, tels que la construction de yourtes, des sites de formation en permaculture, d'ateliers de recyclage. La tolérance, qui est réciproque pas ailleurs, peut aussi être motivée par un gain mutuel. Ceci est le cas par exemple pour certains sites de formation en agro-écologie attirant des visiteurs qui contribuent à leur tour à l'économie touristique du territoire.

2. Le réseau

Cette figure spatiale marque l'ouverture, la mise en interrelations avec d'autres acteurs. Ce sont surtout les acteurs des initiatives plus récentes qui oeuvrent en réseaux à différentes échelles. Deux types de réseaux se laissent distinguer :

- **Les réseaux alternatifs « extra-territoriaux »**

Ils se définissent par l'interaction avec des acteurs d'autres projets alternatifs partageant les mêmes valeurs et principes. Les NTIC (tel que les sites web des mouvements de transition <http://www.transitionfrance.fr>; <http://transitionnetwork.org>), les événements collectifs (tels que les forum sociaux) permettent de tisser des liens à toutes échelles. Ces réseaux servent surtout à échanger du savoir-faire et à se faire connaître. Des lieux de formation (p.ex. stages et apprentissages du réseau français REPAS, du *Veil Audon* et de *Terre et Humanisme* en Ardèche, de *Terre Vivante* dans le Trièves), visant le transfert des valeurs et pratiques alternatives, permettent à des individus de s'initier, de s'intégrer et de créer à leur tour des lieux alternatifs. Il s'agit là de réseaux « idéologiques » en extension, et favorisant la démultiplication de lieux alternatifs à toutes échelles. Ils fonctionnent plutôt en vas clos, utilisant les territoires comme support, évoquant ainsi l'image des oasis¹⁶⁷, entre lesquelles vont se développer des relations, sans qu'il n'y ait beaucoup d'échanges avec les milieux environnants.

- **Les réseaux transformatifs intra-territoriaux**

Ils reflètent l'ouverture et la volonté des acteurs d'aller à l'encontre du territoire, de ses habitants et de ses institutions afin de les transformer. Dès le départ, les projets sont pensés à informer, intéresser et intégrer la population, voire à interagir avec les institutions publiques, porteurs des normes du régime conventionnel. Cette volonté peut s'exprimer de façons diverses : la localisation d'espaces d'expérimentation d'alternatives dans des lieux stratégiques, visibles et fréquentés par la population locale, la proposition de conférences-débats et de formations aux habitants (p.ex. en auto-réparation, jardinage ou compostage et la négociation de conventions avec les communes d'accueil (p.ex. pour la valorisations de matériel de déchetteries publiques, ou pour collecter des composts ménagers). Elle peut aussi se manifester dans des contestations de projets touchant les territoires en question, tels le projet d'exploitation de gaz de schiste en Ardèche ou le projet TGV Lyon-Turin risquant de marginaliser la Vallée de Suse). Nous sommes donc dans le cas de figure de l'innovation sociale transformative. – la niche exerce une pression sur le régime.

C'est dans l'intersection entre communautés alternatives et milieu environnant - entre niches et régime - que des processus de transformation du régime dominant peuvent être observés. Notre analyse de l'ouverture du régime aux valeurs, principes et/ou pratiques des niches révèle deux types de configurations :

¹⁶⁷ Le réseau inspiré par Pierre Rabhi, leader énigmatique du milieu alternatif en France, s'appelle, par ailleurs, « Les oasis en tous lieux » (voir http://www.passerelleco.info/rubrique.php?id_rubrique=83).

a. La « récupération » par le régime dominant

Ici, les institutions publiques du territoire s'approprient d'objets ou de pratiques alternatifs tout en les ajustant aux normes et valeurs du régime dominant. Ce cas de figure semble dominant dans la vallée de la Drôme, où la densité de projets d'agriculture biologique, d'agroécologie ainsi que de circuits courts instaurés par des acteurs « alternatifs » ont inspiré les collectivités territoriales à fonder l'image du territoire sur ces dynamiques, et de créer le label « Biovallée », qui est d'abord une marque déposée. Cette réaction a lieu dans un contexte extérieur où la vallée de la Drôme risque le déclassement par rapport aux dynamiques économiques de la Vallée du Rhône. Le régime est donc légèrement sous stress. Créer l'image « Biovallée » est pensé comme une capacité à augmenter la compétitivité et l'attractivité résidentielle face aux territoires avoisinants. Nous sommes dans le cas d'une reconnaissance (le régime s'adapte en s'arrangeant et en créant des dispositifs de soutien), mais avec le risque de « banalisation » des valeurs et principes alternatifs.

b. La « fécondation » du régime dominant

Dans le cas de la « fécondation », les institutions publiques territoriales épousent la cause des niches en transformant leurs objectifs et moyens. Il se laisse souvent observer dans des territoires où simultanément à la pression exercée par les acteurs des IS, le régime subit un fort changement du contexte extérieur, et se trouve ainsi dans un état de forte tension. Tel est le cas dans la basse Vallée de Suse, où le passage du TGV Lyon-Turin planifié risque de fragiliser et marginaliser le territoire. La contestation collective de la majorité de la population fut accompagné de réflexions sur le futur du territoire et a fait naître une multitude d'initiatives alternatives. Les lieux « alternatifs » foisonnent, se nourrissent d'idées et de savoir-faire transféré dans les réseaux idéologiques extra-territoriaux, et créent des réseaux politisés intra-territoriaux. Des espaces de délibération, les *présidios*, pensés tout d'abord comme lieux de l'organisation de la contestation contre le projet TGV, se sont transformés en des espaces dans lesquels les projets alternatifs sont imaginés, débattus, et où on leur donne cohérence. La contestation s'est transformée dans un projet collectif de transformation territoriale. Notre étude a révélé que les maires de nombreuses communautés épousent les nouveaux principes et œuvrent en leur faveur. La reconnaissance se traduit aussi par un changement des acteurs à l'intérieur des institutions. Ainsi, les *présidios* ont vu émerger des nouveaux parti politiques, tels que « citoyens en mouvement » à Sant'Ambrogio ou encore la « liste citoyenne » formé par le laboratoire civique à Almese, et qui ont largement remporté les élections municipales (Perros, 2015). Ainsi, la reconnaissance observée s'est opérée à travers le changement des acteurs à l'intérieur du régime dominant, ou en d'autres termes, par la prise du pouvoir décisionnel. Le tableau ci-dessous résume les situations observées dans nos quatre terrains d'études.

Figure 2 : Formes spatiales des processus d'innovation sociale et processus de transformation

	Ardèche méridionale	Drôme	Basse vallée de Suse	Trièves (Nord)
Contexte extérieur (paysage)	Léger stress <i>Territoire marginal, projet d'exploitation gaz de schiste</i>	Léger stress <i>Risque de perte de compétitivité du territoire</i>	Fort stress <i>Risque de forte marginalisation dans le future du territoire (projet TGV)</i>	Léger stress <i>Marginalisation économique du territoire, perte d'habitants</i>
Type d'IS (niches)	Projets majoritairement individuels/communautaires	Co-existence projets individuels/communautaires et projets à visée transformatrice	Dominance de projets à visée transformatrice Projet territorial porté par les contestataires de la ligne TGV (> 50% de la population)	Co-existence projets individuels/communautaires et projets à visée transformatrice
Types d'IS et formes spatiales dominantes des IS	Lieux, oasis	Lieux, oasis, réseaux infra-territoriaux	Oasis, réseaux extra- et infra-territoriaux	Lieux, oasis
Territoire (régime)	Peu de tension	Légère tension	Fort tension	Légère tension
Type de transformation du territoire (régime)	Pas de transformation <i>Reconnaissance sous forme de tolérance, gain mutuel</i>	Transformation « superficielle » <i>Reconnaissance sous forme de récupération</i>	Transformation profonde <i>Reconnaissance sous forme de fécondation du régime</i>	Pas de transformation <i>Reconnaissance sous forme de tolérance, gain mutuel</i>

Source : Les auteurs

Conclusion

Le tableau de synthèse des situations territoriales étudiées montre que l'introduction de concepts des *transition studies* dans les études des innovations sociales permet de déplacer le regard du chercheur et ainsi d'ajouter des facteurs qui expliqueraient les capacités transformatifs des IS. Ainsi, le « paysage » permet d'interpréter l'ampleur des processus de transformation du régime dominant non seulement en relation avec la pression exercée par les IS, mais aussi avec le contexte extérieur, qui peut fragiliser - exercer du stress sur - un territoire (voir le cas de la vallée de Suse). Le focus sur l'intersection entre les « niches » et le « régime » tire l'attention vers l'intersection entre les

innovations sociales et les territoires. Afin de discerner et qualifier des dynamiques de transformation territoriale, nous avons opté ici pour une approche spatiale. Nous avons tenté de clarifier des situations d'intersections à l'aide de trois figures spatiales la diffusion des IS, et notamment des valeurs et principes : le lieu, le réseau extra-territorial (l'oasis) et le réseau intra-territorial. Cette approche, combinée avec le regard sur l'effet du contexte extérieur ainsi que des IS sur le « régime (stress, pression) nous a permis de distinguer différents types d'interaction à l'intersection entre IS et territoire : la tolérance, la récupération et la fécondation. Nos études de cas laissent apparaître que les chances d'une transformation profonde du « régime » sont les plus fortes dans le cas de figure où les IS se veulent transformatives, collaborent en réseaux intra-territoriaux, sont politisés et que parallèlement, le régime soit fortement fragilisé par un contexte extérieur changeant. Nous ne sommes ici certes qu'au stade d'une hypothèse, qui nécessite approfondissement. Aussi, nous n'avons suivi qu'une piste parmi d'autres à l'intersection entre études des IS, des *transition studies* et approches spatiales. Nous espérons que cette esquisse ait montré la pertinence de ce croisement.

Bibliographie

- Avelino F, Wittmayer J, Haxeltine A, et al. (2014) *Game Changers and Transformative Social Innovation. The Case of the Economic Crisis and the New Economy*. TRANSIT working paper.
- Coenen, L., Hansen, T., The geography of sustainability transitions: Review, synthesis and reflections on an emergent research field, *Environmental Innovation and Societal Transitions* 17, p. 92–109.
- Davies A and Simon J. (2013) How to grow social innovation: A review and critique of scaling and diffusion for understanding the growth of social innovation. 5th International Social Innovation Research Conference. Oxford, 15.
- De Haan., J. (Hans) and Rotmans, J. (2011) Patterns in transitions: Understanding complex chains of change. *Technological Forecasting & Social Change* 78, 90–102.
- Dees, G., Battle, B. et Weiskillern A.J. (2004) Scaling Social Impact. Strategies for spreading social innovations. *Stanford Social Innovation Review*, 9.
- Elzen, B., Mierlo B. Van, Leeuwis C. (2012), Anchoring of innovations: Assessing Dutch efforts to harvest energy from glasshouses, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 5, p. 1- 18.
- Fourny, M.C. (2013), « La frontière comme espace liminal », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 101-2 | 2013, mis en ligne le 07 avril 2014.
- Geels, Frank W. (2002), Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study, *Research Policy* 31, p. 1257–1274.

- Geels Frank W. (2010) Ontologies, socio-technical transitions (to sustainability), and the multi-level perspective, *Research Policy* 39, p. 495–510.
- Geels, Frank W and Schot, Johan (2010) “The dynamics of transitions: a socio-technical Perspective”, in: Grin, John, Rotmans, Jan and Schot, Johan (eds.) *Transitions to sustainable development: new directions in the study of long term transformative change*. Routledge.
- Klein, J.-L. et Harrison, D. (2007), *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.L./Pecqueur, B./Koop, K./Soussi, A. (2016), *L'innovation locale à l'épreuve du global. Un défi pour les acteurs*, PUQ, Québec.
- Koop, K./ Senil, N. (2016), « Innovation sociale, improvisation et développement territorial : l'expérience ardéchoise », in Klein, J.L./Pecqueur, B./Koop, K./Soussi, A., *L'innovation locale à l'épreuve du global. Un défi pour les acteurs*, PUQ, Québec.
- Markard, J., Raven, R., Truffer, B. (2012), Sustainability transitions: An emerging field of research and its prospects, *Research Policy* 41, p. 955– 967.
- Moore, M.L, Riddell, D. et Vocisano, D. (2015), Scaling Out, Scaling Up, Scaling Deep. Strategies of Nonprofits in Advancing Systemic Social Innovation. *The Journal of Corporate Citizenship*, p. 67-84.
- Moulaert, F., D. MacCallum, A. Mehmood et Hamdouch, A., (dir.), 2013, *The International Handbook on Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Cheltenham/Northampton, Edward Elgar Publishing.
- Murray, R., J. Caulier-Grice et G. Mulgan., 2010, *The Open Book of Social Innovation*, Londres, The Young Foundation.
- Perros, R., 2015, Identification et analyse des processus d'innovation sociale, en parallèle de la lutte No TAV (LGV Lyon-Turin) dans la vallée de Suse, Italie. Rapport de recherche, Labex ITEM, projet TéliMep.
- Rouvière C., (2015), *Retourner à la terre, L'utopie néo rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire ».
- Westley, F. (2013) Key Note Lecture The History of Social Innovation, at NESTA Conference Social Frontiers: The Next Edge of Social Science Research, 14-15 November 2013, London UK.

Entre innovation technique et innovation sociale, une tension révélée par l'approche communicationnelle, étude du cas de la société coopérative d'intérêt collectif Combrailles Durables.

Nicolas Duracka, Université Blaise Pascal

Le cadre de cette étude s'appuie sur un programme de recherche-intervention effectué en partenariat avec la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Combrailles Durables. Innovante techniquement grâce à ses petites installations photovoltaïques, elle dispose par ailleurs d'un fort potentiel d'innovation sociale grâce à un statut favorisant l'implication des politiques publiques et l'expression citoyenne de la question des énergies renouvelables dans l'espace public. Dès lors, je souhaite montrer qu'une analyse des processus de communication d'une structure innovante révèle une tension entre ces deux formes d'innovation. Le haut niveau de compétence que nécessite la première engage le collectif sur la voie de la compétence et de la gestionnarisation de l'action dans un but d'efficacité. Une tendance qui limite les capacités de la seconde en fermant l'accès de cet espace public de proximité pour les individus les moins compétents. Je montrerai alors que c'est à une communication praxéologique que devrait faire appel un collectif comme celui-ci, soit la mise en place d'activités organisantes de perspectives partagées comme moteur du changement institutionnel.

La SCIC Combrailles Durables

En décembre 2008, lors d'une réunion d'information publique concernant un plan de zone de développement éolien imaginé par les politiques publiques du territoire de la communauté de communes de Manzat¹⁶⁸, Isabelle Gardères (instigatrice du projet) affirme avoir proposé la création « *d'une coopérative villageoise de production d'énergie* ¹⁶⁹ ». À cette proposition les responsables politiques demandent une formalisation. Huit jours après cette réunion d'information ce sont 30 personnes qui se sont réunies pour fonder l'association Combrailles Durables dans une volonté de « *s'engager collectivement dans des projets coopératifs et d'intérêt collectif* », en prenant en compte la « *préservation de l'environnement* » et un « *volet pédagogique* ». La démarche des protagonistes s'appuie alors sur les dynamiques nord européennes dont se sont inspirés les citoyens

¹⁶⁸ Région des Combrailles, zone rurale de moyenne montagne au nord ouest de Clermont-Ferrand (France)

¹⁶⁹ Entretien d'Isabelle Gardères, juin 2014. Isabelle Gardères est diplômée d'ingénierie agricole à l'ESAP de Toulouse en 1996, puis d'un Master d'affaires, gestion, marketing et services de soutien apparentés en 2002, et a terminé son parcours universitaire à la faculté de pharmacie de Clermont-Ferrand avec un DU 3ème cycle de nutrition santé, Nutrition humaine en 2014.

du pays de Vilaine dans le montage du projet *Begawatt* (Bretagne). Ce projet qui a vu le jour en 2005 a dû attendre près de 10 ans pour rassembler plus de 1000 citoyens, des Cigales¹⁷⁰, des collectivités locales, et des entreprises dans le but de financer la mise en place de quatre éoliennes pour un coût total de près de 12 millions d'euros. Mais très vite Combrailles Durables abandonnera l'idée du projet éolien et s'engagera dans la voie de la production d'énergie renouvelable d'origine solaire. Le 14 octobre 2010 était installée la première centrale photovoltaïque citoyenne sur le toit de l'école du village de Loubeyrat. Une centrale de ce type est un dispositif à haute technicité visant la [production d'électricité](#) grâce à des [modules solaires photovoltaïques](#) reliés entre eux, puis au réseau électrique grâce à des onduleurs qui permettent une alimentation en tension constante. L'électricité produite est rachetée à un prix subventionné par Electricité de France (EDF) pour être réinjecté dans le réseau français. C'est l'Etat qui verse à EDF, pour une durée de 20 ans, la différence entre le prix de rachat de l'électricité produite par les centrales photovoltaïques et le prix du marché. Une aide qui assure un retour sur investissement pérenne à la coopérative qui supporte l'achat d'un matériel onéreux puisqu'une petite centrale de 9kva (60m²) revient en moyenne à 20 000 euros. En installant ces centrales Combrailles Durables vise la « *montée en charge et à montrer notre capacité citoyenne à faire aussi bien que les entreprises privées*¹⁷¹ ». Un choix qui nécessita d'emblée de fortes compétences techniques et financières et un recrutement bénévole d'experts, à la différence des délais de co-construction à long terme qui avaient laissé aux bretons de Begawatts la possibilité d'avoir « *tout appris sur le tas, au fil des obstacles techniques, réglementaires, financiers*¹⁷². » Enfin, en 2013 l'association a été transformée en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) autour d'un conseil d'administration formé de 9 individus et d'une collectivité locale (la municipalité de Loubeyrat). En effet, c'est la particularité d'un tel statut, qui est de bénéficier de la présence au sein de l'exécutif, mais aussi au sein du capital, de la puissance publique. Aujourd'hui, Combrailles Durables a financé l'installation de 19 centrales photovoltaïques, pour un investissement total de 842 344€. Par ailleurs elle compte près de 290 coopérateurs qui ont mis à disposition une partie de leur épargne pour permettre le développement des projets. En plus de leur participation financière, une partie des coopérateurs participe bénévolement aux activités de la SCIC selon le principe : 1 coopérateur = 1 voix.

Une recherche-intervention

Ma première rencontre avec Combrailles Durables se fit durant l'été 2014 via la fondatrice Isabelle Gardères. Celle-ci m'intronisait ensuite face à l'ensemble des membres du conseil d'administration de

¹⁷⁰ Clubs d'investisseurs locaux au service du développement d'entreprises solidaires.

¹⁷¹ Entretien collectif avec le conseil d'administration en octobre 2014.

¹⁷² Mots de Michel Leclerq, membre fondateur de Begawatts (Source : <https://energie-partagee.org/projets/begawatts/>)

la SCIC¹⁷³. Je fus ensuite invité, entre octobre 2014 et octobre 2015, à participer comme observateur aux différents conseils d'administration et à donner mon avis sur les décisions à prendre. Très vite, je soulignais avec eux le risque isomorphique d'un glissement du collectif vers une logique marchande et gestionnaire. Par ailleurs, je mettais en exergue la nécessité pour le collectif d'engager un processus de communication plus impliquant pour les coopérateurs afin de raffermir la dimension coopérative du projet. Ces préconisations liminaires furent le fruit de ma posture méthodologique sur ce terrain d'étude. En effet, dans une démarche réflexive (Burawoy 2003) j'ai opté pour une posture de recherche faisant le deuil de l'objectivité au profit de ma propre subjectivité d'être social. Mon histoire personnelle faisant de mon militantisme un préalable à ma position de chercheur, j'ai décidé dans la voie de Philippe Corcuff (2002), de mettre à jour mes présupposés et de m'engager pleinement auprès des acteurs étudiés afin de raffermir le dialogue avec eux. Travailler à une analyse des processus de communication au sein d'un groupe cela veut dire avant toutes choses intégrer le groupe. Il s'agissait pour moi d'être présent, de me fondre entre ces individus, et de proposer à long terme une visée communicationnelle pour ceux-ci. Ainsi, en tant que membre à part entière, je fus régulièrement sollicité. À la suite de cette phase de négociation de ma présence au sein du collectif, et de la validation de la plus value que je pouvais potentiellement apporter au projet, Loïc Le Quilleuc (président) proposait au groupe : « *On aurait bien besoin d'un spécialiste de la com pour choper plus de coopérateurs, peut être que l'on pourrait demander à Nicolas de revenir régulièrement ?* ». Dans une démarche de recherche-intervention qui se voulait à la fois descriptive, explicative et prescriptive, et dans le but de produire autant de connaissances scientifiques que d'outils pratiques, ma mission était de « *faire connaître Combrailles Durables et convaincre de nouveaux coopérateurs de nous rejoindre*¹⁷⁴ ». J'ai donc décidé de débiter par un diagnostic identitaire du collectif pour proposer, par la suite, mes préconisations. Voici donc les résultats de cette procédure.

Entre impératifs gestionnaires et ambitions transformatrices, la communication comme révélateur de tension entre innovation technique et sociale

L'innovation technique et financière comme soubassement à une gestionnarisation de la communication

En 2009, les acteurs pionniers ont fait le choix de la performance économique en préalable à la lutte politique. Leur objectif était alors de crédibiliser leur action par la compétitivité citoyenne. Or, ce choix a imposé un haut niveau de technicité en termes de montage et de gestion des centrales

¹⁷³ Pour effectuer un entretien concernant leurs pratiques solidaires et innovantes sur la base des travaux de l'Institut Godin.

¹⁷⁴ Procès-verbal du conseil d'administration du 28 février 2015.

photovoltaïques, mais aussi en termes de construction des plans de financement. Dans cette dynamique la fondatrice parle alors d'un « *concours de bonnes pioches* », voyant se joindre au collectif de départ des individus comme Alain Pelé (administrateur) chargé de projets informatiques chez IBM qui selon la fondatrice a « *la technicité des suivis de projets* », mais aussi Loïc LeQuelleuc (actuel président), chargé de projets à l'ADEME¹⁷⁵ et détenteur d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en physique des fluides, Nelly Lafaye (administratrice) « *madame énergie de l'ADEME* », ou encore Eric Thibault (trésorier), à l'époque responsable du contrôle gestion pour la zone continentale Europe de l'entreprise Michelin. Ce dernier fut le cerveau des différents montages des schémas d'investissement dont on peut retrouver la schématisation ci-dessous (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Fig. 1 Modèle économique de développement de Combrailles Durables (Source : Combrailles Durables).

Mon approche de l'innovation est communicationnelle, c'est-à-dire que je m'intéresse avant tout aux dynamiques d'élaboration, dans l'interaction entre les individus dans un espace public, d'une trame symbolique partagée. Dès lors, je souhaite souligner que le haut niveau de technicité a inscrit dans l'ordre communicationnel symbolique en construction, une forme gestionnarisée de la communication interne à la coopérative. Comme le dit Loïc (Président bénévole) « *si on allait voir les élus en leur parlant de nos utopies en ne leur montrant pas ce que l'on a été capable de faire, les mecs ils te diraient oui, oui c'est bien* ». Or, cette quête de crédibilité en « *montrant ce que l'on sait faire* » afin de pouvoir atteindre l'objectif de « *retirer la perfusion* »¹⁷⁶ a poussé les acteurs de la structure à tendre vers un ensemble de pratiques gestionnaires et performatives. Cela se traduit par une réunion par mois du conseil d'administration, soit deux heures pour traiter un ordre du jour millimétré et une délégation par « pôles » (production, prospection, communication) pour mener à bien les tâches ordonnancées

¹⁷⁵ Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie.

¹⁷⁶ Soulignant ici la tendance des entreprises de l'économie sociale à dépendre pour partie des subventions publiques.

par cette réunion. Ainsi, bien que ces dernières soient ouvertes au public elles ne sont pas propices à la venue de personnes tierces, car les sujets traités sont, la plupart du temps, d'ordres financiers ou techniques. L'accès à ce genre d'échanges est donc réservé à des initiés, ou à des individus prêts à fournir un effort de mise à niveau, comme ce fut mon cas. Dès lors la régulation interne se rapporte à un échange entre spécialistes bénéficiant d'un background professionnel permettant l'accès aux discours. Enfin, étant constamment à la recherche de la performance, ces individus n'intègrent de nouveaux membres au conseil d'administration que par cooptation, la qualité première étant la compétence et la capacité à s'adapter à un discours pointu. L'un d'entre eux soulignera d'ailleurs qu'il existe effectivement des limites démocratiques à leur projet, car la spécialisation a fixé de grandes orientations qui ne laisseront pas beaucoup de place à un individu arrivant avec des désaccords. Une posture qui tend à exclure tout débat critique pour se centrer sur la résolution de problèmes techniques.

Dès lors, à l'externe, le discours des protagonistes pourrait se résumer ainsi : « *regardez, nous pouvons faire aussi bien qu'une entreprise* ». Le site internet s'ouvre sur les chiffres clés de la structure (coopérateurs, chiffre d'affaires, production, investissements), comme des valeurs de performance. C'est d'ailleurs l'un des traits essentiels de la communication de Combrailles Durables qui, lors des présentations publiques, s'adonne principalement à un catalogue des installations photovoltaïques et des investissements. Une communication qui s'appuie uniquement sur des termes très techniques, soit un discours très pointu, peu aisé d'accès, mais à l'apparence très professionnelle. Au total donc une forte tendance à préférer les valeurs performatives aux valeurs coopératives et transformatrices dans la communication externe. La performance qui devient un atout lorsqu'il s'agit de « *convaincre* » les différentes institutions et les futurs coopérateurs. Autrement dit, être performant et réactif est un argument qui permet de faire valoir leur crédibilité sur le marché. Par conséquent, avec Combrailles Durables, nous sommes en présence d'individus qui s'appuient habilement sur la dimension citoyenne de leur engagement dans la SCIC, mais aussi, de manière « voilée », sur la dimension performante de leurs expériences professionnelles. D'ailleurs, lors de l'enregistrement d'un débat, entre moi et les administrateurs, le 8 juillet 2015, je pointais du doigt la tendance isomorphique de la communication de la SCIC. Or, à cela, Alain (administrateur bénévole) s'interrogeait : « *On est déjà tellement innovants sur des tas de sujets pourquoi s'interdirait-on d'utiliser des trucs qui marchent ?* ». Le présupposé était ici tout à fait clair, pour lui les techniques de communication marketing sont des « *trucs qui marchent* ». Toutefois, bien que cela « *marche* » il était important pour ces acteurs de voiler ces techniques mettant en avant une stratégie de détournement. Isabelle Gardères affirmant alors : « *Moi ce que je trouve drôle, même très très drôle, c'est de dévoyer tout ça [...] d'utiliser ces outils pour des messages complètement décalés* ». Avant de clore le débat en proposant que nous travaillions enfin sur un « *plan de com* » car concernant la SCIC « *on utilise malgré tout un outil purement marketing, on*

fait du community management, mais néanmoins on a un truc qui est complètement décalé [...] les messages sont décalés, les finalités sont complètement décalées et je crois qu'on va récupérer du capital sympathie ». Ce que nous demandait le conseil d'administration était alors d'élaborer une stratégie afin de récupérer du capital sympathie, et de mettre en place un mix marketing facilitant la mise en publicité de l'action efficiente de la SCIC.

Sans praxis instituante, où est l'innovation sociale ?

A la suite du diagnostique identitaire¹⁷⁷, nous observons donc une tendance franche de certains des membres à mettre en avant les performances techniques et managériales de la coopérative. Or, je pense que la gestionnarisation de la communication est un mal profond des organismes de l'économie sociale et solidaire, et l'un des symptômes principaux de l'absence de dynamique innovante socialement. En effet, la communication managériale (interne) et marketing (externe), sont des techniques d'ajustement de l'offre et de la demande propres à la sphère entrepreneuriale (Dacheux 1998). Dès lors, elles ont un fort pouvoir isomorphique sur les initiatives citoyennes aux velléités transformatrices qui les rendent incompatibles avec le changement institutionnel que porte l'innovation sociale. Par conséquent, puisque certains membres de la SCIC s'interrogeaient sur la nécessité d'enclencher une véritable co-construction du projet citoyen autour d'une dynamique de renforcement du lien social et de mise en débat de la question énergétique, j'ai pris les devants. Le 8 juillet 2015, j'interpellais les acteurs de l'organisation sur la nécessité d'un changement de cap communicationnel en proposant la mise en place d'une démarche praxéologique de communication. En effet, si l'on a vu l'inefficacité des formes de communication instrumentales, c'est parce que celles-ci s'appuient essentiellement sur une forme discursive instituée (ex. le discours de la performance). Or, je crois que l'ensemble des représentations sociales dynamiques (l'institution) qui fabriquent l'institué, soit une représentation partagée qui crée un ensemble de normes et de règles communes aux acteurs sociaux, ne peuvent être travaillées que par des formes d'actions conjuguées des être sociaux. Autrement dit, l'approche praxéologique ne s'arrête pas au contenu immédiat de la communication, mais cherche à mettre en œuvre les principes utopiques du changement social, en s'appuyant sur des typifications d'actions réciproques. Dès lors, l'expression du modèle praxéologique *« consiste à considérer que l'expression est une manifestation incarnée dans des actions, ou dans des objets expressifs, d'un désir, d'une intention, d'un sentiment, etc., de telle sorte que ceux-ci n'existent pas préalablement à elle »* (Quéré, 1991, p.83). Par ailleurs, il faut se pencher sur l'intention communicative. Selon le sociologue français Louis Quéré, il faut *« faire la distinction entre ce que nous donnons à lire de nous-mêmes sans intention expresse de le communiquer, ou ce que nous*

¹⁷⁷ J'ai effectué ce travail en collaboration avec Benoit Montbabut, étudiant de master2 « Communication et Solidarité » alors en stage pour six mois dans la structure.

laissons transparaitre involontairement dans nos gestes et nos comportements, à ce que nous communiquons à proprement parler, c'est-à-dire intentionnellement » (Quéré 1991, p.83). Enfin, il faut s'intéresser à l'espace public, caractérisé par cette publicité¹⁷⁸ qui assure la « *visibilité socialement organisée et socialement construite* » (Quéré, 1991, p.82). En bref, ce qui se révèle être essentiel dans l'approche praxéologique proposée, c'est la mobilisation de l'espace public comme arène d'actions collectives co-construites, dans laquelle la communication est avant tout pragmatique. Alors, une forme de communication praxéologique met l'accent sur l'action comme mode de construction d'un monde commun et d'un sens partagé dans un espace public. Enfin, cette approche sublime, à mes yeux, les apports habermassiens d'une communication politique car, au-delà d'une visée d'intercompréhension enchâssée dans une matrice symbolique (la méta-communication), elle confère à l'échange entre les acteurs sociaux une valeur politique car elle postule que ce sont les pratiques quotidiennes d'un « public subalterne » (Fraser 1992), qui forge la trame institutionnelle complexe du monde social partagé.

Dans le cas de la SCIC Combrailles Durables il s'agissait alors de mettre en place un cycle de rencontres physique entre coopérateurs, futurs coopérateurs et élus locaux, autour de l'installation de centrales photovoltaïques afin d'en comprendre le fonctionnement et d'en acquérir les subtilités de gestion. En effet, le suivi des installations étant cantonné à l'œil expert de deux des acteurs de la coopérative, l'objectif était de démocratiser cette pratique en multipliant les actions conjuguées autour de ces outils techniques. Dès lors, la manipulation conjointe est une forme de co-construction de perspectives partagées qui génère une puissante démocratisation de la question photovoltaïque, et plus généralement de la décentralisation de la production énergétique. La typification d'actions réciproques et intersubjectives entre sujets sociaux aux connaissances inégales est une porte d'entrée étant, selon moi, un moyen pour constituer un socle symbolique commun vecteur de la circulation de la question dans l'espace public. Plus largement, ces actions répétées et partagées seraient typificatrices car elles instituent réellement la transformation des agents sociaux participants. Plus précisément, elles favorisent l'émergence d'un certain nombre de règles, normes et habitudes qui surgissent de ces nouvelles formes d'actions sociales, ce que j'appelle, avec Pierre Dardot et Christian Laval, la « praxis instituante » (Dardot et Laval 2014).

L'innovation sociale est une rupture, une dynamique collective et démocratique vectrice de changement institutionnel, qui se doit d'être diffusée par la praxis coordonnée des acteurs sociaux. Dès lors, au risque d'une communication instrumentale isomorphique doit se substituer la potentialité d'une communication praxéologique transformatrice. Dans le cas de Combrailles Durables, ces acteurs ont décidé de refuser ma proposition et ont jugé préférable de m'écarter de leur collectif. Ce rejet est

¹⁷⁸ Au sens kantien du terme.

selon moi une clé de compréhension du phénomène méthodologique réflexif. Etant pleinement partie prenante du projet j'en retire une substance scientifique conséquente mais je m'expose à l'incommunication, soit un processus qui laisse supposer aux acteurs de la communication qu'ils se comprennent alors qu'il n'en est rien. En effet, j'ai cru qu'il était temps pour ces acteurs de passer à une forme de communication transformatrice alors que le discours de ces derniers n'était qu'un voile dont ils sont eux-mêmes les prisonniers.

Conclusion

L'étude montre que lorsqu'une initiative comme la société coopérative d'intérêt collectif Combrailles Durables monte le curseur de l'innovation technique elle éprouve de fortes difficultés à communiquer la spécificité de son travail. Ainsi, elle hyperspécialise ses acteurs et écarte les potentiels protagonistes citoyens prêts à s'engager pour une cause politique. Sans un profond travail de mise en concordance des deux grands objectifs, la tendance isomorphique est puissante. Dès lors, j'ai montré que l'innovation sociale, dans ce schéma de tension institutionnelle doit se doter d'une démarche de communication adaptée. Ainsi, la communication praxéologique offre la capacité aux acteurs de la transformation sociale de mettre leur engagement à l'épreuve d'actions réciproques typificatrices dans l'optique de la mobilisation élargie d'un espace public citoyen. Mais toutefois, je mets en garde le chercheur en communication qui s'intéresse aux mouvements sociaux car une démarche ethnographique réflexive expose le scientifique militant à l'incommunication, et donc au risque d'inefficience du processus d'intervention.

Bibliographie

- Burawoy, M. 2003. « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain ». in *D. Céfal, L'enquête de terrain*. Paris: La Découverte.
- Corcuff, P. 2002. « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 ». P. 175- 194. in *in Lahire B. (dir.), À quoi sert la sociologie ?* Paris: La Découverte.
- Dacheux, E. 1998. *Associations et communication: critique de marketing*. Paris: CNRS Editions.
- Fraser, N. 1992. « Rethinking the Public Sphere. A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy ». in *in C. Calhoun (dir.), Habermas and the Public Sphere*. Cambridge: MIT Press.
- Mucchielli, A. 2006. *Etudes des communications - Nouvelles approches*. Paris: Armand Colin.

Les conditions d'émergence de communs porteurs de transformation sociale.

Geneviève Fontaine, Université Paris-Est Marne la Vallée

Les crises environnementales, sociales, économiques et démocratiques actuelles peuvent constituer un contexte favorable à l'émergence d'innovations sociales à la fois réparatrices, permettant de rendre la transition moins douloureuse, mais aussi transformatives, s'inscrivant dans la mise en œuvre d'un autre modèle de développement (Levesque B., 2012). Dans le même temps, la pensée et le cadre d'analyse développés par Elinor Ostrom inspirent des initiatives et alimentent de très nombreux travaux, notamment en France, qui interrogent l'apport de cette approche des communs à l'analyse de la propriété, des institutions, du développement ou de l'Economie Sociale et Solidaire. Le pouvoir transformatif des communs en tant qu'actions collectives instituant autour de ressources vécues comme vulnérables peut-il être questionné et renforcé par les analyses de l'innovation sociale ?

En s'inscrivant dans une approche dite « forte » de l'innovation sociale comme vecteur de transformation sociale (Bouchard M., 2015), nous envisagerons dans un premier temps les apports croisés des approches institutionnalistes de l'innovation sociale et des communs afin de caractériser des communs orientés vers la transformation sociale.

Les conditions d'émergence de l'innovation sociale semblant influencer leur pouvoir transformatif (Richez-battesti, Besançon, 2015) et la question de l'émergence des communs étant présente dans les travaux le plus tardifs d'Ostrom, nous pourrions alors chercher à déduire de ce cadre d'analyse les conditions favorables à l'émergence de ces communs innovant socialement. Sans remettre en cause l'approche institutionnaliste des communs proposée par Ostrom et reprise par Coriat (2015), il s'agit, comme le suggère O. Weinstein (2015), de s'appuyer sur son analyse pour dégager les conditions favorables à l'émergence intentionnelle de communs potentiellement porteurs de transformation sociale.

I – Approche institutionnaliste de l'innovation sociale et des communs : regards croisés

L'analyse développée par E Ostrom sur les communs s'inscrit dans une réflexion plus large visant à comprendre les systèmes humains complexes. Ces travaux débouchent sur l'élaboration du cadre IAD (Institutionnal Analysis and Développement) dont l'objectif est de définir un langage métathéorique, une « grammaire des institutions » permettant de croiser les données issues du terrain en provenance de champs disciplinaires variés afin d'analyser la diversité des situations d'interaction humaines. En référence explicite aux travaux d'Ostrom, nous proposons d'aborder les communs « comme des

ensembles de ressources collectivement gouvernées, au moyen d'une structure de gouvernance assurant une distribution des droits entre les partenaires participant au commun (commoneurs) et visant à l'exploitation ordonnée de la ressource, permettant sa reproduction sur le long terme. » (Coriat, 2015, p. 38-39). En tant qu'action collective instituante, les communs se caractérisent donc par trois critères additionnels : 1) la production et la gestion par un groupe d'une ressource (considérée comme vulnérable) mise en commun ; 2) l'établissement, par un processus d'apprentissage collectif, de règles définissant des droits distribués (d'usage, d'utilisation..., etc.) qui régulent notamment l'accès à la ressource ; 3) enfin, la gouvernance collective de la ressource qui inclut la résolution des conflits. Ostrom a ainsi défini un cadre d'analyse permettant de caractériser les communs, d'étudier les conditions favorables à leur pérennité, à leur efficacité ou les processus d'évolution des règles les régissant - mais sans avoir exprimé clairement de visée normative et sans analyser leur potentiel transformatif. Or c'est précisément ce potentiel transformatif qui fonde l'approche institutionnaliste de l'innovation sociale quand elle est définie comme « une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » (Bouchard M., 2015).

Quels sont les apports de l'approche institutionnaliste de l'innovation sociale à l'analyse des communs ? A quelles conditions, le processus instituant du commun peut-il relever de l'innovation sociale ?

Les travaux de l'Institut Godin (2013) ont permis de caractériser cette approche transformative de l'innovation sociale comme un processus socio-territorial :

L'innovation sociale est motivée par la volonté de répondre à un besoin social et/ou par une aspiration sociale (la visée d'un idéal social). Sa nouveauté réside dans la mise en œuvre de pratiques en rupture avec les pratiques habituelles dans un milieu donné. La dimension sociale prend forme dans un processus collectif marqué par des pratiques solidaires constitutives d'un ancrage territorial fort et de façon concomitante d'une gouvernance élargie et participative, se traduisant par un modèle économique pluriel. Ce processus aboutit à un résultat [...] se distinguant par son accessibilité et la logique de service qu'elle sous-tend. Processus et résultats sont porteurs d'impacts directs et de changements institutionnels multi-niveaux en ciblant les individus, les organisations, le territoire et les collectivités. Enfin, le déploiement de l'innovation sociale peut se faire de différentes manières [...].

On retrouve dans la construction d'un commun un processus collectif souvent territorialisé basé, selon Ostrom, sur des pratiques réciprocielles s'ancrant dans différentes formes de proximité et engageant une gouvernance élargie pour déboucher sur une pratique en rupture avec les pratiques habituelles. Le croisement avec l'approche socio-territoriale de l'innovation sociale nous amène à enrichir les critères d'analyse des communs sur plusieurs points pour en repérer le caractère transformatif.

- au-delà du besoin social de protection d'une ressource vécue comme menacée ou vulnérable, la motivation de l'agir communs des commoneurs peut reposer sur une aspiration sociale à la transformation sociale. Cette aspiration sociale transformative constitutive de l'agir commun peut selon Manterola (2016) être le cadre cognitif du développement durable approché par les capacités. En effet, l'innovation sociale dans son approche institutionnaliste et transformative peut être considérée comme facteur d'un développement local vu comme indissociable de l'accroissement général du bien-être et d'une promotion de l'idée de justice (Hillier *et al.*, 2004). Or la recherche du bien-être et de la justice sociale de manière comparative, contextuellement située, se retrouve dans l'approche par les capacités du développement proposé par Sen : « Un développement durable se doit d'améliorer les capacités de la génération actuelle sans compromettre le renforcement des capacités des générations futures ». (Sen, 2000).

- la prise en compte de l'accessibilité dans le commun doit dépasser la recherche d'arrangements institutionnels permettant aux commoneurs de sécuriser leur accès à la ressource pour intégrer un objectif en termes d'empowerment (ou de capacitation) individuel et collectif.

- la réflexion sur les changements institutionnels recherchés et induits au niveau territorial amène à questionner la place et le rôle des pouvoirs publics locaux dans la construction des communs. Des communs porteurs de transformation sociale privilégieront une posture de co-construction avec des pouvoirs publics devenant commoneurs à part entière.

- la référence aux pratiques solidaires se traduisant notamment dans un modèle économique pluriel, amène à questionner le type de solidarité recherché et mis en œuvre au sein du commun pour privilégier une solidarité forte (Laville, 2014) et des formes d'échanges réciprocielles ne renforçant pas la dissymétrie des positions sociales mais développant au contraire équitablement les capacités (Manterola, 2016).

En tenant compte de ces remarques et apports, et en croisant les analyses d'Ostrom, de Sen et celles sur l'innovation sociale institutionnaliste, nous pouvons proposer des éléments de caractérisation de communs de capacité porteurs de transformation sociale : Tableau 1.

Critères additionnels de tous communs selon Ostrom		
1) la production et la gestion en commun d'une ressource considérée comme vulnérable	2) l'établissement de droits distribués de propriété, par les commoneurs, qui régulent l'accès à la ressource.	3) la gouvernance collective de la ressource qui inclut la résolution des conflits.
Critères additionnels des communs de capacité		
4) Une aspiration sociale au développement équitable des capacités motive l'action collective		
5) l'objectif d'accessibilité réelle à la ressource à partir d'une finalité d'équité et une attention portée aux plus démunis et vulnérables se traduit notamment dans les droits distribués qui régulent l'accès à la ressource.	6) Le mode de gouvernance local et délibératif associant les personnes concernées (liberté procédurale) repose sur une solidarité démocratique fondée sur la reconnaissance de l'autre comme différent mais égal en dignité.	7) la ressource faisant l'objet d'un commun de capacité (« ressource sociale ») concoure aux capacités et fait l'objet d'un jugement partagé d'utilité, de désirabilité et d'un vœu de dotation équitable construit par la délibération.
8) Des pouvoirs publics qui, en sus de la reconnaissance méta-institutionnelle des règles du communs, favorisent la liberté procédurale des acteurs et adoptent une posture de co-construction.		

Source : Auteur

Nous définissons ainsi une version « forte » des communs comme vecteur de transformation sociale à l'image de la définition « forte » de l'innovation sociale portée par le CRISES.

Ainsi, lorsque les acteurs du médico-social du canton de Lorris (région Centre) - à savoir une association d'aide à domicile, un établissement pour personnes âgées dépendantes, une structure d'accueil de personnes en situation de handicap, les professionnels de santé, la pharmacie, les pouvoirs publics locaux - se mobilisent pour faire face à la raréfaction de l'offre de service de santé (désertification médicale) en définissant des arrangements institutionnels (un parcours sécurisé du médicament permettant de pallier au manque d'infirmier sur le territoire par exemple) négociés avec les instances de régulation, nous pouvons identifier une démarche de construction d'un commun de capacité autour de la santé potentiellement porteur de transformation sociale. Les acteurs de Lorris se revendiquent à la fois des communs et des Pôles Territoriaux de Coopération économique et en ce sens, leur dynamique relève également d'un processus d'innovation sociale.

En retour, l'apport essentiel de l'analyse des communs se situe dans l'introduction (déjà présente chez J Commons) d'une réflexion sur la propriété en termes de faisceau de droits construits et distribués entre les commoneurs. Le processus d'innovation social peut contribuer au développement local (Klein, 2014) parce qu'il génère un nouvel actif territorial et collectif en révélant et combinant des ressources. La question de la construction, au cours du processus d'innovation sociale, d'un ensemble

de règles définissant les droits (usage, utilisation, gestion, cession, aliénation) sur cet actif et de leur distribution entre les parties-prenantes actuelles et futures devient alors essentielle pour réfléchir la diffusion et le pouvoir transformatif de l'innovation sociale. Qui possède ce droit de diffusion ? Selon quelles règles ? En quoi influencent-elles l'ampleur des impacts et des changements institutionnels induits ? Voir l'innovation sociale comme un commun en construction permet d'interroger les risques d'enclosures et d'appropriation de la ressource-actif générée en commun, ce qui rejoint les analyses sur le risque d'isomorphisme des dynamiques d'innovation sociale vis-à-vis des pratiques de marché (Emin, 2016).

Les apports croisés de l'analyse des communs, de l'approche institutionnaliste de l'innovation sociale et d'une conception du développement territorial qui dépasse la question des besoins pour appréhender celle des libertés (Sen) semblent donc féconds pour chercher à accroître le pouvoir transformatif des actions collectives instituant territorialisées. Or, il ressort des analyses institutionnalistes de l'innovation sociale que les conditions d'émergence de la dynamique collective conditionnent le processus d'innovation sociale dans son ensemble (Richez-Battesti, 2015) et en particulier celui de sa diffusion (Besançon, 2015). Nous pouvons donc chercher à dégager les conditions favorables à l'émergence intentionnelle de communs potentiellement porteurs de transformation sociale.

II – Questionner les conditions d'émergence des communs porteurs de transformation sociale.

L'analyse d'Ostrom ne se limite pas, comme on le dit souvent, à la recherche des conditions de réussite de l'action collective d'un groupe permettant d'assurer la production, l'usage, la préservation voire le développement de la ressource par l'élaboration d'arrangements institutionnels. Elle définit ainsi des variables clés qui expliquent le degré de capacité d'auto-organisation d'un collectif. Dans sa description des attributs de la ressource (conditions matérielles et biophysiques), de la communauté et des participants, Ostrom présente des éléments qui relèvent de sa théorie des comportements et d'autres que l'on peut qualifier de structurels. S'y adjoignent des conditions favorables portant sur les règles exogènes qui nous donnent des indications sur la place et la posture des pouvoirs publics pour favoriser l'émergence de communs. Il est important de noter qu'Ostrom envisage ces variables comme étant interdépendantes et formant un système dynamique.

Nous avons regroupé ces conditions favorables à l'émergence de communs (Fontaine, 2016) issues du cadre d'analyse d'Ostrom dans la grille d'analyse suivante : Tableau 2

Attributs structurels de la ressource		
Vulnérabilité	L'idée de vulnérabilité renvoie à la menace sur le caractère durable de la ressource en lien avec une solidarité intergénérationnelle mais aussi à sa non accessibilité effective et équitable.	
Contexte d'incertitude	Les contextes d'incertitude, les changements rapides dans les caractéristiques physiques de la ressource, la non prévisibilité des bénéfices générés... incitent à la coopération.	
Accès à l'information sur la ressource	La coopération se construira si l'information sur les caractéristiques de la ressource est accessible et partagée.	=> facilité par l'existence d'espaces publics de proximité
Attributs structurels des acteurs		
Dépendance	La notion de dépendance recouvre une triple interdépendance des acteurs vis-à-vis de la ressource, de la ressource par rapport à des ressources complémentaires et des acteurs entre eux.	
Forte préférence pour le futur	C'est l'introduction du facteur temps qui permet la communication, le dialogue constructif et l'apprentissage. La présence d'acteurs s'inscrivant dans une temporalité longue est un facteur favorable à l'action collective.	
Attributs structurels du groupe		
Proximité	Ostrom conserve l'idée de la taille réduite du groupe comme une prédisposition à l'action collective mais face à la diversité des situations où paraissent pouvoir se développer aujourd'hui des communs, c'est la notion de proximité dans ses différentes acceptions que nous retenons.	
Homogénéité	Renvoie davantage à l'idée de perception commune de la ressource, des autres usagers, des règles de fonctionnement des institutions extérieures qu'à une caractéristique commune intrinsèque des communs.	
Variables issues de l'analyse comportementale		
Prise de conscience des dépendances	=> nécessite l'accès à l'information sur la ressource, les autres, l'histoire ...	=> nécessite l'existence d'espaces publics de proximité
Capacité à fixer de nouvelles règles	Le terme de <i>self governed</i> employé par Ostrom reflète, selon nous, un sentiment de légitimité des acteurs à définir des règles qui rendent possible le développement du commun. => dépend des règles externes et normes en vigueur	
Expérience	= attitude positive vis-à-vis des apprentissages	= pratiques coutumières de coopération ou d'entraide
	=> existence préalable de pratiques réciprocaires	
Confiance	La confiance est la condition de la décision initiale de coopérer. Elle repose pour Ostrom sur la réputation des participants et sur une anticipation positive de réciprocité néanmoins porteuse d'un risque de non-réciprocité.	
Leader charismatique	Ostrom souligne que les actions collectives façonnant les communs sont facilitées par des leaders charismatiques ou par un noyau actif à l'interface entre le groupe et son environnement.	
Règles et normes externes en vigueur		
Influençant la vulnérabilité de la ressource en permettant ou même en organisant sa surexploitation et son accessibilité.		
Permettant l'existence d'espaces publics de proximité afin de développer des schémas de pensée partagés.		
Favorisant les prédispositions individuelles à la coopération		
Favorisant la responsabilisation et l'autonomie		

Source : Auteur

On retrouve ici des conditions identifiées également comme favorables à l'innovation sociale et à sa diffusion : l'importance de la confiance, des intentions réciproques, de l'attitude face aux apprentissages, de l'autonomie des acteurs et de la présence de leader.

Mais peut-on identifier, à partir des analyses institutionnalistes de l'innovation sociale et de l'approche par les capacités du développement local, des conditions favorables spécifiques à l'émergence de communs dans leur version « forte » ?

Tableau 3

Attributs structurels de la ressource	
Une ressource « sociale » définie et délimitée par un processus délibératif local	La ressource mise en commun est sociale au sens où elle fait l'objet d'un jugement partagé d'utilité, de désirabilité et d'un vœu de dotation équitable construit par la délibération locale. L'accès effectif à cette ressource renforce les capacités individuelles et concourt au développement territorial durable dans une perspective de justice sociale (Klein, 2014) => renforce la nécessité de l'existence préalable d'espaces publics de proximité ou d'un rôle d'intermédiation entre les acteurs (Klein, 2014) pour renforcer la proximité spatiale et relationnelle avec une approche territorialisée mais aussi intersectorielle (Levesque, 2016).
Attributs structurels des acteurs	
Aspiration sociale transformative	Les acteurs sont mus par une finalité qui dépasse la recherche d'un intérêt mutuel pour chercher à agir sur les enjeux de société comme les inégalités ou le développement durable (Bouchard, 2015). Cette aspiration peut être le développement équitable d'égalité de capacités pour chacun. Elle renforce la préférence forte pour le futur des acteurs.
Responsabilité ex-ante	Les acteurs sont capables de ressentir et d'exercer une responsabilité ex-ante à la fois locale en tant que citoyen d'un territoire et universelle vis-à-vis d'autrui et des générations futures. Cette responsabilité ex-ante fonde un engagement des acteurs qui conditionne les processus d'apprentissages collectifs et la diffusion de l'innovation sociale (Richez-Battesti, 2015)
Attributs structurels du groupe	
Une proximité de projet forte	Un objectif partagé d'agir sur les facteurs de conversion individuels, sociaux et environnementaux - pour permettre un accès réel des individus à la ressource sociale - dessine une proximité de projet forte. Elle peut participer au passage d'une identité territoriale partagée à une conscience territoriale constitutive pour Klein (2014) d'un milieu dynamique apte à l'innovation sociale.
Variables issues de l'analyse comportementale	
Solidarité démocratique	Les acteurs basent leurs relations réciproques sur l'expression d'une solidarité fondée sur la reconnaissance de l'autre comme différent mais égal en dignité. Recherche d'une réciprocité émancipatrice par des actions collectives multi-partenariales entre acteurs hétérogènes.
Règles et normes externes en vigueur	
Des pouvoirs publics qui soutiennent mais laisse aux acteurs la possibilité d'être créatifs (Klein, 2014) voir qui développent leur capacité créatrice en adoptant une posture de partenaires, de co-production renforçant ainsi le pouvoir transformatif du commun par la création de liens systémiques avec l'innovation publique (Bouchard, 2015).	

Éléments conclusifs et mise en perspective

Les apports croisés de l'analyse des communs, de l'approche institutionnaliste de l'innovation sociale et d'une conception du développement territorial fondée sur les capacités apparaissent comme une piste de recherche à la fois pour chercher à accroître le pouvoir transformatif des dynamiques

collectives autour des communs et pour alimenter la réflexion sur le processus d'innovation sociale comme facteur de développement local. En ce sens, elle peut enrichir l'analyse, en France, des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE).

En les abordant comme des processus en cours de construction, la plupart des PTCE approchent plus ou moins des conditions qui les définissent comme des communs au sens d'Ostrom. Par contre, rares sont ceux qui réunissent les critères plus restrictifs des communs de capabilité qui supposent la mise en place de mécanismes rendant l'accès aux ressources équitables, notamment pour les personnes les plus vulnérables, et satisfaisant à une gouvernance délibérative entre les commoneurs (Defalvard et Fontaine, 2017). Lorsque c'est le cas, les PTCE sont structurés autour de l'accès à des biens fondamentaux tels l'emploi (Idesol), la santé (Lorris) ou directement autour d'une finalité de développement local durable (TETRIS). Cette grille d'analyse des communs de capabilité et des conditions favorables à leur émergence peut être utilisée pour guider la construction de PTCE afin d'en accroître le potentiel transformatif en tant qu'écosystèmes territoriaux d'innovation sociale (Levesque, 2016).

Bibliographie

BESANCON E., CHOCHOY N. et GUYON T., 2013, *L'innovation sociale. Du concept aux pratiques*, Paris, Harmattan

BESANCON E. (2015), "La diffusion de l'innovation sociale, un processus de changement multiforme. Une illustration à partir d'une recyclerie", *Sociologies pratiques* 2015/2 (n°31), p. 31-40.

Entretien avec M.J BOUCHARD réalisé par FRAISSE L. (2015), "Concevoir l'innovation sociale dans une perspective de transformation", *Sociologies pratiques* 2015/2 (N°31), p 9-14.

CORIAT B. (dir.) (2015), « Communs fonciers et communs intellectuels. Comment définir un commun ? » dans *Le retour des communs - La crise de l'idéologie propriétaire*, Les liens qui libèrent, p23-50.

DEFALVARD H. et FONTAINE G. (2017), « La place des pouvoirs publics dans les PTCE en tant que communs sociaux », communication au 27^{ième} colloque de l'ADDES, 26 janvier 2017, Paris.

EMIN S. (2016), "Innovation sociale, un détour par les communs", Communication lors du XVIe colloque du RIUESS, Montpellier, mai 2016.

HILLIER J et al. (2004), "Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial", *Géographie, économie, société* 2004/2 (Vol. 6), p. 129-152.

KLEIN J.L. (2014), "Innovation sociale et développement territorial", dans Klein J.L. *et al.* (dir.), *L'innovation sociale*, ERES, 2014, p.115-142

LAVILLE J-L (2014), « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique », dans *L'innovation sociale*, J-L Klein *et al.* (dir.) ERES, 2014.

LEVESQUE B. (2012), "Crises et innovation sociale", internet média<<http://www.eurozine.com/articles/2012-06-05-levesque-fr.html>>, consulté le 15 décembre 2016

LEVESQUE B. (2016), "Economie sociale et solidaire et entrepreneuriat social: vers quels nouveaux écosystèmes?", *Revue Interventions Economiques* [en ligne], 54/2016, mis en ligne le 01 mars 2016, consulté le 13 juillet 2016.

MANTEROLA J.J. (2016), "Vers un système territorial d'innovation sociale", Working Papers N°18, *Cahiers du Centre Emile Durkheim*, Sciences Po Bordeaux, juin 2016.

OSTROM E. (2011), « Plaidoyer pour la complexité », *Ecologie & politique* 2011/1, n°41, p 111-121.

RICHEZ-BATTESTI N. (2015), "Les processus de diffusion de l'innovation sociale : des arrangements institutionnels diversifiés ?", *Sociologies pratiques* 2015/2 (n°31), p. 21-30.

SEN A (2000), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Editions Odile Jacob, Paris, 2000.

WEINSTEIN O (2015), « Comment se construisent les communs : question à partir d'Ostrom », dans *Le retour des communs- La crise de l'idéologie propriétaire*, CORIAT B. (dir.), Les liens qui libèrent, p 69-86.

L'approche émergente de l'École d'innovation sociale de l'Université Saint-Paul.

Philippe Dufort, Jonathan Durand Folco, Anahi Morales Hudon et Simon Tremblay-Pepin , Université Saint-Paul

C'est une inquiétude partagée entre les membres du corps professoral fondateur de l'École d'innovation sociale de l'Université Saint-Paul qui aura inspiré la réflexion au cœur de cette présentation. Pour paraphraser Schumpeter (1999), nous sommes préoccupé-e-s par la « création destructrice » qu'entraînent trop souvent des espaces d'innovation sociale s'inscrivant dans une logique néolibérale et ayant pour effet d'inhiber le potentiel de transformation systémique du travail collectif prenant place dans les hubs, espaces de coworking, incubateurs, accélérateurs, carrefours, etc. qui se multiplient actuellement un peu partout dans le monde.

Conceptualiser le lien entre initiatives locales et changements systémiques représente l'une des questions transversales des débats caractérisant l'innovation sociale comme champ d'études et de pratiques émergeant dans les universités (Klein et al. 2013). Cet « enchaînement qui ne va pas de soi » (Lévesque, 2016, 21), entre innovation et transformation, peut toutefois être opérationnalisé depuis une approche émancipatrice. Cette communication présente une proposition praxéologique¹⁷⁹ s'étant développée durant le processus de mise sur pied du premier département universitaire canadien entièrement dédié à l'innovation sociale, l'École d'innovation sociale Élisabeth Bruyère de l'Université Saint-Paul à Ottawa. Il s'agit d'exposer les principes théoriques et normatifs sous-jacents à notre vision partagée de l'innovation sociale, laquelle se reflète dans la forme institutionnelle, la structure des programmes, l'approche pédagogique et les espaces de travail et de création qui seront au cœur de notre École.

L'argument que nous situons au centre de notre approche et que nous défendons ici est le suivant : la filiation entre innovations sociales et transformations systémiques émancipatrices dépend de trois chaînons :

- Chaînon 1 : la coproduction et le partage de pensées réflexives entre les acteurs ;
- Chaînon 2 : l'intégration des espaces et pratiques agissant sur les savoirs et pouvoirs ;

¹⁷⁹ Une pensée praxéologique, telle que nous l'entendons, vise à informer et guider l'action sociale. En ce sens, « la pensée n'est pas que relative aux circonstances et intérêts de la personne pensante: elle est aussi pragmatique dans le sens qu'elle est dirigée à l'accomplissement de son objet » (Carr 2001, 68, notre traduction).

- Chaînon 3 : le partage d'une éthique anti-oppressive et solidaire.

Ces trois chaînons permettent de rendre les pratiques et les espaces d'innovation sociale à la fois fertiles et égalitaires, afin de propulser des transformations sociales émancipatrices.

Afin d'élaborer cette proposition, nous nous tournerons dans un premier temps sur une présentation anecdotique puis une brève analyse de quelques expériences internationales qui auront inspirées notre réflexion sur la filiation entre espaces et pratiques de l'innovation sociale dans une perspective de transformation sociale. Dans un second temps, nous synthétiserons un modèle d'analyse et d'action permettant une filiation porteuse entre innovation et transformation. Cette dernière est fondée sur une épistémologie et une ontologie se voulant émancipatrices et intersectionnelles et se transpose en des concepts de gestion démocratique et anti-oppressive.

1. Potentiel transformationnel des pratiques en innovation sociale

Cette section vise, sans aucune prétention d'exhaustivité ni de représentativité, à exposer quelques réflexions face à des expériences et des espaces d'innovation sociale desquels s'est inspirée l'équipe de professeur-e-s d'innovation sociale de l'Université Saint-Paul. Nous présentons ici un survol des éléments caractérisant les lieux et les pratiques acceptées que nous souhaitons problématiser. Ceci afin de proposer une approche critique de la pratique de l'innovation sociale, laquelle repose trop souvent sur une domination insignifiante de l'esthétisme, au détriment d'une finalité émancipatrice multidimensionnelle.

1.1. Espaces et pratiques contemporaines de l'innovation sociale

L'école d'innovation sociale intègrera un Atelier d'innovation sociale, soit un espace de coworking qui permettra de croiser les projets étudiants et ceux émergeant de la communauté. Pour nous inspirer quant à la forme que pourrait prendre l'Atelier, une vingtaine de visites ont été réalisées au Québec, au Canada, en France, en Allemagne, en Italie et aux États-Unis. Cela nous a mené à esquisser certaines réflexions générales à la fois quant à l'esthétique et au rôle actuel de ces espaces et au potentiel de dépassement qu'ils laissent entrevoir.

À traverser tous ces espaces où se rassemblent des travailleurs autonomes, des contractuels et des petites entreprises, le premier abord laisse dubitatif. Voilà autant de travailleurs et de travailleuses, souvent employés à contrat par des firmes très profitables, qui ne bénéficient non seulement d'aucune sécurité ou stabilité d'emploi (ce phénomène n'est pas nouveau), mais qui, en plus, payent un loyer

pour travailler. L'externalisation des coûts fait un pas de plus, le travailleur individuel se pense de plus en plus comme une entreprise qui doit gérer ses coûts fixe et ses coûts variables, en complète phase avec la subjectivation néolibérale présentée par Dardot et Laval (2009: 409-454). À Berlin, on trouve dans les bureaux d'un espace de coworking le département d'innovation du constructeur de voiture de luxe Audi, qui paye d'ailleurs le même tarif par personne que s'il était un travailleur autonome. Lors de la visite on nous présente la chose comme gagnant-gagnant: des possibilités de contrat pour les membres de l'espace et, pour Audi, du « talent harvesting ». Bien sûr, un fois le talent utilisé, le corps qui le contient peut être aisément mis de côté... de toute façon il continuera à travailler dans la pièce d'à côté, disponible pour le prochain contrat.

Cette fluidité des relations de travail est doublée par une esthétique très particulière qui se répand à travers le monde et dont la constance à plusieurs milliers de kilomètres peut parfois surprendre. Le mélange est efficace, l'air décontracté du café de troisième vague rencontre le léché de la start-up informatique. Du verre et du bois, des hauts plafonds, de la lumière naturelle, beaucoup; une atmosphère de relax et de cool. Cependant, de plusieurs de ces espaces souvent magnifiques se dégage une certaine stérilité, comme si le lieu de travail était dans une bulle détachée des rapports sociaux et était plutôt en relation avec un imaginaire emprunté à la publicité, au cinéma ou même aux modélisations 3D. On fait place nette pour inclure tout le monde, mais cette propreté peut aussi paraître distante, voire mortifère pour la créativité. Certains lieux évitent cette stérilité par une approche plus organique: des plantes foisonnent, des éléments architecturaux surprennent, on installe du chaos, de la désorganisation, mais aussi de l'adaptation aux différentes réalités. Un tiers-lieu installé dans une ancienne gare du périphérique de Paris, donne rapidement l'impression qu'on y est chez soi, qu'on peut s'y poser pour penser, pour créer.

Les gens viennent travailler dans un espace de coworking un peu par contrainte économique et un peu parce que l'esthétique épurée des lieux les fait rêver. Pour que cet espace produise de l'innovation sociale, il semble que l'élément important ne soit pas tant les services ou le travail qu'on y fait, mais toutes les attentions humaines et les rapports sociaux qu'on peut y créer.

1.2. Des innovations sociales à la transformation systémique émancipatrice

Tel que Lévesque (2016) le souligne « l'enchaînement » entre innovations sociales et transformations ne vont pas de soi. Les innovations sociales sont souvent initiées par des entrepreneurs collectifs ou des organisations sociales dans un horizon à court terme alors que les transformations sont réalisées par des mouvements sociaux sur de longues périodes et à l'échelle sociétale.

Il existe donc des espaces qui, malgré qu'ils soient une possible conséquence du néolibéralisme, favorisent l'innovation. Des lieux où l'on démarre effectivement des projets sociaux qui ont un impact positif sur les communautés. Au cœur de leur capacité à stimuler l'innovation on trouve la collaboration entre les différents membres et groupes qui cohabitent dans les espaces. Nos visites nous laissent voir que cette collaboration est favorisée par plusieurs éléments. D'abord, la possibilité d'avoir une emprise sur son lieu de travail, le transformer, l'adapter à ses besoins, sans pour autant devoir consacrer trop de temps à en faire la gestion. Ensuite, une sélection et un accueil des nouveaux membres qui a pour objectif premier de structurer des collaborations. Enfin, des espaces et des moments qui donnent l'occasion de rencontres informelles et de plaisirs partagés: repas communs, bières, projections.

Au delà de ces pratiques favorisant des impacts sociaux positifs, il nous semble essentiel d'identifier et de mettre en place une série de « chaînons », liant innovation et transformation, qui permettront l'émergence des innovations sociales d'une nature foncièrement émancipatrice.

- **La coproduction et le partage de pensées réflexives entre les acteurs** : Pour rompre avec des espaces qui sont pensés comme des bulles détachées des rapports sociaux, nous croyons essentiel de favoriser la coproduction d'un savoir réflexif entre les acteurs impliqués. Par ceci, nous entendons une problématisation constante des idées et des pratiques—en fonction des compréhensions des rapports de pouvoir—et ce, dans des lieux favorisant la pensée critique et le dialogue libre.
- **L'intégration des espaces et pratiques agissant sur les savoirs et pouvoirs** : Nous pensons qu'autant des savoirs vernaculaires dits « mêtis » (Scott, 1998, 311-39) que des savoirs universitaires ont une place essentielle dans l'émergence d'innovations sociales émancipatrices. Les savoirs locaux, de nature itérative et expérientielle, permettent d'appréhender la depuis des idées orientées vers l'efficacité pratique et émanant d'un contexte particulier. Les savoirs et théories critiques universitaires, de nature souvent standardisées et à prétention universelle, permettent quant à eux d'appréhender les rapports sociaux oppressifs depuis une perspective holistique et peuvent inspirer une pratique réflexive. Une pédagogie fondée sur leur combinaison permet une praxis flexible et informée.
- **Le partage d'une éthique anti-oppressive et solidaire** : Nous ne pouvons présumer des visions qui inspireront les transformations sociales souhaitées par les actrices et acteurs impliqué-e-s. Nous suggérons toutefois que le partage d'une éthique de solidarité visant la l'élimination des

relations de pouvoir oppressives est porteur d'innovations et de transformations émancipatrices.

Ensemble ces chaînons permettent de passer du travail individuel « comme une entreprise » à la mise sur pied de pratiques, d'espaces et d'organisations collectives permettant aux individus de subvenir à leurs besoins tout en produisant un travail instrumental à une transformation systémique et ce, notamment, en soutenant l'émergence et la croissance de mouvements sociaux.

2. Exploration d'une pratique émancipatrice de l'innovation sociale @USP

Sur ces bases, notre proposition cherche à remettre en question l'approche individualiste de l'innovation (Schumpeter, 1999) et se fonde plutôt sur une compréhension des structures sociales et des expériences d'action collective comme étant les véritables porteuses de l'innovation (Klein et al., 2016). Nous pensons que notre approche face à la filiation entre innovation sociale et transformation sociale comble une lacune dans l'enchevêtrement partiel des théories sociologiques et des théories de l'innovation sociale (Lévesque, 2016, 21-22).

Notre approche problématise l'idée d'innovation sociale et vise à qualifier la nature des innovations depuis une théorie fondée sur l'émancipation. Elle permet de générer un modèle d'analyse dont l'ontologie inscrit les divers systèmes d'oppressions au fondement de l'action et de la pensée innovante tout en positionnant leur dépassement comme finalité de la transformation sociale.

2.1. Innovation sociale et transformations émancipatrices

Que signifie adopter une approche émancipatrice de l'innovation sociale? Tout d'abord, il s'agit de faire reposer cette perspective sur une *théorie critique*, laquelle peut être définie à la suite de Marx comme une « clarification opérée par le temps présent sur ses propres luttes et ses propres aspirations » (Marx, 1971, 300). Selon Nancy Fraser, la théorie critique « ne prétend à aucun statut épistémologique particulier », car elle se démarque essentiellement des théories traditionnelles, positives ou prétendument impartiales par son engagement politique en faveur de l'émancipation (Fraser, 2012, 31). Elle « structure son programme de recherches en observant les finalités et les activités des mouvements sociaux » dont elle embrasse les questions et les intérêts, tout en leur apportant des éclairages critiques par des conceptions larges et réflexives des sociétés et des mécanismes de domination.

De façon plus générale, une telle approche ne vise pas seulement à résoudre des problèmes immédiats et à agir pour contrer les *effets* de la pauvreté, de l'exclusion et des inégalités, mais à identifier les *causes* des injustices afin de *transformer* les structures et les institutions qui reproduisent différentes formes d'oppression. Une perspective critique ne peut donc qu'être historique et systémique, en remplaçant la figure détachée du savant (ou de l'entrepreneur) orienté sur un secteur partiel de la réalité sociale (à observer, manipuler ou valoriser), par un engagement en faveur de l'émancipation et d'une transformation sociale (Durand-Gasselin, 2012).

Évidemment, il existe de multiples voies pour favoriser et accélérer le changement social. Une approche critique de l'innovation sociale ne consiste pas à privilégier la rupture révolutionnaire au détriment des autres voies, mais à envisager ces multiples chemins de l'émancipation comme autant de niveaux à articuler dans une perspective générale de transformation sociale.

Une façon de situer notre approche de l'innovation sociale consiste à l'inscrire au sein des trois modèles du concept d'*empowerment* que distinguent Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener: le modèle radical, social-libéral et néolibéral. Le premier met l'accent sur les enjeux de pouvoir, de conscientisation, d'auto-organisation et de justice sociale, alors que le second préconise l'égalité des opportunités, la lutte contre la pauvreté et la bonne gouvernance ; enfin, le troisième modèle incite l'individu à « trouver sa place dans l'économie de marché et à devenir entrepreneur de sa propre vie » (Bacqué et Biewener, 2013, 15-17). Il va s'en dire qu'une approche critique se démarque des paradigmes centrés sur la gouvernance et la logique marchande. La notion de transformation sociale que nous retenons est donc construite sur son *telos* émancipateur, lequel est inséparable de la notion d'oppression.

2.2. Systèmes d'oppression, mouvements sociaux et perspective intersectionnelle

Inscrire l'innovation sociale dans une perspective critique et émancipatrice implique selon nous de situer notre compréhension des rapports de pouvoir dans une perspective intersectionnelle. L'apport de l'intersectionnalité comme outil analytique tel que proposé par Hill Collins et Blige (2016, 2) nous semble central : « Quand il est question d'inégalité sociale, les vies des personnes et l'organisation du pouvoir dans une société particulière sont mieux compris comme étant façonnés non pas simplement par un axe de division sociale, que ce soit la race ou le genre ou la classe, mais bien par plusieurs axes qui s'articulent et influencent mutuellement. En tant qu'outil analytique, l'intersectionnalité permet aux gens d'avoir un meilleur accès aux complexités du monde et de soi. » (*notre traduction*). Cela implique de comprendre et analyser les rapports de pouvoir comme étant articulés de manière complexe et

surtout comme étant situés dans le temps et l'espace. Ainsi les individus sont perçus comme étant positionnés différemment en fonction de l'interrelation de différents rapports de pouvoir.

Appréhender le social sous un angle intersectionnel nous oblige donc à penser la complexité des rapports sociaux mais aussi de repenser nos pratiques et actions visant la justice sociale. Il existe dans l'histoire des mouvements sociaux des groupes qui sont depuis longtemps ancrés dans une perspective qui cherche justement à penser d'autres possibles en fonction d'une prise en compte de cette complexité qui varie dans le temps et l'espace. Chacun à leur manière développe des discours et stratégies de mobilisation mais aussi des pratiques innovantes cherchant à transformer les dynamiques de pouvoir à différents niveaux. Nous croyons qu'il est important de reconnaître les savoirs et pratiques développés par ces groupes pour mieux penser de nouvelles initiatives. La richesse du savoir cumulé par les mouvements sociaux, au niveau tactique comme stratégique, nous semble être un élément essentiel d'un cursus et d'une pédagogie axés sur les pratiques innovantes émancipatrices. Les savoirs et théories en découlant, permettent l'explication, l'innovation et l'impulsion de transformations sociétales (Graicer, *à venir*; Polletta, 2002; McAdam, Tarrow et Tilly, 2001).

Situer l'innovation sociale dans une compréhension intersectionnelle de la réalité et aussi dans la reconnaissance des savoirs et expériences des groupes sociaux qui ouvrent pour la justice sociale permet d'éviter de tomber dans le danger d'une perspective a-historique et décontextualisée pour embrasser la diversité des expériences et aspirations.

2.3. Acteurs et pratiques de l'innovation sociale @USP

Au confluent entre l'action collective, les institutions, l'économie et les politiques publiques, la conception de l'innovation sociale mise de l'avant par l'École intègre recherche transdisciplinaire et action sociale (Moulaert et al., 2013). S'inspirant d'expériences locales (Venne, 2008) et internationales (Galbraith et Molinari, 2014), l'École souhaite donc mettre sur pied un incubateur, l'Atelier d'innovation sociale, où les étudiants-es pourront travailler avec des membres actifs de la communauté impliqués dans des projets innovants et émancipateurs.

Le programme de recherche ainsi que l'approche pédagogique qui seront mis de l'avant visent plus spécifiquement à imbriquer trois formes d'appréhension du social par le biais de la recherche action : la compréhension des structures d'oppression et leurs articulations, l'explication des changements systémiques par les mouvements sociaux et la gestion démocratique des organisations sociales.

L'approche choisie repose sur une pédagogie émancipatrice fondée sur trois dimensions du savoir et s'inscrivant dans les cycles de la recherche-action :

1. Le développement d'un rapport critique à la société et des systèmes d'oppression la caractérisant ;
2. L'acquisition d'un savoir dit tactique ou stratégique permettant d'expliquer le développement de rapports de force au niveau sociétal par l'action des mouvements sociaux ;
3. Le partage d'outils de gestion démocratique et de pratiques anti-oppressives permettant d'appréhender la quotidienneté de l'organisation au sein de collectifs et d'entreprises œuvrant en innovation sociale.

Le volet pratique de l'École reposera sur un lieu partagé avec les communautés 'non-académiques'. En asseyant l'École sur le principe de la recherche-action, dont l'objectif est de contribuer par des initiatives concrètes à rendre notre société plus juste tout en favorisant l'accomplissement du potentiel humain, l'Atelier permet de centrer la mission éducative sur la pratique du changement social et le croisement des savoirs populaires et savants. La mise sur pied de l'Atelier représente une opportunité de matérialiser les orientations présentées ci-haut et de créer un espace ouvert aux communautés afin de faire converger divers projets d'action collective. La recherche-action sera donc le véritable moteur d'une éducation émancipatrice, enracinée dans l'action, permettant aux membres des communautés d'acquérir l'autonomie nécessaire pour poursuivre leurs engagements par la transmission et le partage de pratiques et savoirs.

L'acteur de l'innovation sociale, ou « l'entrepreneur collectif », est donc ici compris de façon beaucoup plus large qu'il ne l'est souvent dans la littérature du champ de l'innovation sociale. Il inclut autant les initiatives citoyennes, les groupes activistes que les institutions publiques ou les entreprises qui s'engagent dans une pratique innovatrice et émancipatrice. Ce qui donne sa cohérence à l'approche émancipatrice de l'innovation sociale que nous développons est donc l'intégration des trois chaînons permettant de lier innovation et transformation à l'ensemble de nos pratiques en pédagogie, en recherche ainsi qu'en démarrage et gestion de projet.

Références

- Bacqué, Marie-Hélène, Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice?*, Paris : La Découverte, 2013.
- Carr, Edward Hallett. 2001. *The Twenty Years' Crisis 1919-1939: An Introduction to the Study of International Relations*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Dardot, Pierre et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde – Essai sur la société néolibérale*, Paris : La Découverte, 2009, 498 p.
- Durand-Gasselino, Jean-Marc, *L'École de Francfort*, Paris : Gallimard, 2012.
- Fraser, Nancy, *Le féminisme en mouvements. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, Paris : La Découverte, 2012, 332 p.
- Galbraith, Brendan et Francesco Molinari, *Social Innovation and Entrepreneurship: Case Studies, Practices and Perspectives*, Sonning Common: ACPIL, 2014, 156 p.
- Graicer, Ofra, « Self Disruption: Degrees of Freedom (DOF) and the Validation of Systemic Operational Design (SOD) », *Journal of Military and Strategic Studies*, (à venir).
- Hill Collins, Patricia et Sirma Bilge. 2016. *Intersectionality*. Cambridge, UK : Polity Press.
- Klein, Juan-Luis et al. (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Québec: Presses de l'Université du Québec, 2016, 494 p.
- Lévesque, Benoît, « Les innovations sociales et les transformations : un enchaînement qui ne va pas de soi » dans *La transformation sociale par l'innovation sociale*, édité par Juan-Luis Klein et al. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2016, pp. 21-34.
- McAdam, Tarrow, and Tilly, *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press, 2001, 387 p.
- Marx, Karl, et Engels, Friedrich, *Correspondance, Tome 1. 1835-1848*, Paris : Éditions sociales, 1971.
- Moulaert, Frank et al. (dir.), *The International Handbook on Social Innovation*, Cheltenham : Edward Elgar, 2013, 500 p.
- Polletta, Francesca, *Freedom is an endless meeting: democracy in American social movements*, University of Chicago Press, 2002, 283 p.
- Schumpeter, Joseph, *Théorie de l'évolution économique. Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, Paris : Dalloz, 1999, 371 p.
- Scott, James C. 1998. *Seeing Like State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. Yale University Press
- Venne, Michel (dir.), *Oser la solidarité*, Montréal : Fides, 2008, 162 p.
- Wright, Erik Olin, *Envisioning Real Utopias*, London : Verso, 2010.

Séance 6B - Mouvements sociaux et transformation sociale / *Social movements and social transformation*

Du « Printemps arabe » aux mouvements « Indignados » et « Occupy »: Déciffrer la trame de fond d'une dynamique évolutionnaire globale de transformation sociale

Morad Diani, Arab Center for Research & Policy Studies

INTRODUCTION

L'année 2011 a marqué un tournant dans l'histoire moderne des mouvements sociaux (Oikonomakis & Roos, 2013). Du « *Printemps arabe* » au mouvement « *Indignados* », aux mouvements « *Occupy* », « *Printemps érable* » ou « *Nuit debout* », une nouvelle dynamique sociale est en marche à l'échelle globale, rassemblant des centaines de milliers d'*indignados* dans des centaines de villes de par le monde (Albanel, 2013, p. 107), prenant des formes d'action réelle (campements, assemblées, marches...) et/ou virtuelle (réseaux sociaux, forums, communautés virtuelles...).

Si d'aucuns estiment qu'il est difficile, voire impossible, de comparer ces différents mouvements de protestation et/ou de révolte *situés* dans des contextes politiques, sociaux, culturels et économiques très différents et d'en dégager une dynamique commune, le continuum (direct ou indirect) est indéniable entre toutes ces révoltes ou manifestations (della Porta & Mattoni, 2013). En effet, lors de la mise en place du camping Zuccotti Park à New York, de nombreux pionniers de manifestations d'*Occupy* avaient à l'esprit les images contestataires des systèmes politiques dominants des *acampadas* à Madrid ou de *Tahrir Square* au Caire (Ibid.). On pouvait en effet y constater les mêmes pratiques, les mêmes tactiques et stratégies, les mêmes outils de médiation ou de communication.

Dédié à l'analyse de l'écosystème de ces nouveaux mouvements sociaux, ce papier part d'une perspective comparative qui transcende ces nouveaux mouvements sociaux pour se focaliser sur leurs dynamiques endogènes, réelles et/ou virtuelles, en cherchant à se saisir de leur nature profonde (§1), en s'interrogeant notamment en quoi sont-elles innovantes par rapport aux mouvements plus classiques pratiquant la désobéissance civile et la non-violence et en analysant ce qui en fait une « innovation sociale » qui se réplique dans des environnements hétérogènes (§2). Pour ce faire, ce papier propose une analyse évolutionniste mémétique lamarckienne de ces dynamiques sociales d'indignation et de révolte, en se focalisant sur leurs mécanismes micro-évolutionnaires sous-jacents en terme de *variation*, de *sélection* et de *réretention* (§3).

I. MYRIADE DE RÉGIMES D'INCITATION ET DIVERSITÉ DES MODES D'ORGANISATION

La forte dynamique de protestation sociale entamée en 2011, d'abord dans le monde arabe, puis en Europe et en Amérique¹⁸⁰, a beaucoup surpris, de par son intensité, son étendue globalisée et surtout, la longévité des mobilisations. Il faut ici souligner que derrière cette dynamique réside un creuset où se sont fondus des mouvements luttant contre les limites de la démocratie représentative et pour une véritable démocratisation à des mouvements luttant contre la mondialisation capitaliste néolibérale et pour la justice globale, notamment dans le contexte de la crise économique mondiale¹⁸¹, des coupes d'austérité, de la montée du chômage et de la détérioration des filets sociaux de sécurité pour les plus vulnérables.

1) Des incitations multiples

Aucun facteur ne saurait à lui seul expliquer, à l'orée de l'an 2011, l'irruption de ces nouvelles dynamiques sociales qui vont jouer un rôle de véritable levier de transformation sociale, notamment en transcendant les frontières à l'échelle globale. Néanmoins, la crise économique installée à partir de 2008 peut être considérée comme une des principales causes directes de la vague de ces soulèvements sociaux, notamment dans la mesure où elle s'est accompagnée d'une forte hausse des prix du pétrole et des produits agricoles.

L'immolation protestataire par le feu d'un jeune tunisien le 17 décembre 2010 allait ébranler l'énorme fatras persistant d'inertie et d'atrophie et jouer le rôle de catalyseur d'un immense mouvement de révolte dans les vingt-deux pays arabes, avec un point d'orgue sur *Tahrir Square* au Caire entre le 25 janvier et le 11 février 2011. S'en suivit une large vague de protestations où se mêlèrent des incitations purement économiques et sociales à des projets politiques de renversement des régimes arabes autoritaires en place.

Dans sa lignée, directe ou indirecte, le mouvement *Indignados*, né à la *Puerta del Sol* à Madrid, va quant à lui se développer à partir du printemps 2011 autour de nombreux slogans traditionnels ou improvisés (« *El pueblo unido jamas sera vencido* », « *Otro mundo es posible* », « *Democracia real ya* »,

¹⁸⁰ La filiation de tous ces mouvements avec le « printemps arabe » est indéniable, quoiqu'un certain ethnocentrisme, ou eurocentrisme plus exactement, basé sur les narratives néo-orientalistes, reste dans le déni de cet apport, voire même dans le déni de la capacité évolutionnaire de la région, et insiste davantage sur sa nature profonde stagnante et passive, voire chaotique et violente. Cf. à ce propos: Shihade *et al.*, 2012, p. 2 et suiv.

¹⁸¹ Avec l'antécédent par exemple de la « révolution des casseroles » intervenue à partir d'octobre 2008 en Islande. Il faut également souligner ici que les Islandais qui ont occupé la place *Austurvöllur* à Reykjavik tous les samedis du 11 Octobre 2008 au 14 Mars 2009, en frappant sur des casseroles, ont eux-mêmes fait écho au soulèvement de 2001 en Argentine.

« *Que se vayan todos* »...). Et même après la levée du campement de la *Puerta del Sol* en juin 2011, cette dynamique va se poursuivre via Internet, les sms et les réseaux sociaux pour essaimer un peu partout en Europe et aux États-Unis. En Grèce par exemple, le mouvement des *Aganaktismeni* (signifiant « en colère » en grec) touche diverses catégories de la population, protestant contre la corruption de la classe politique nationale et plus généralement contre une mauvaise gestion gouvernementale. Et surtout, le mouvement *Occupy* qui débute la même année et qui était présent en octobre 2011 dans plus de 95 villes à travers 82 pays et plus de 600 communautés aux États-Unis (Thompson, 2011).

Ce qui ressort donc de l'analyse comparative de tous ces mouvements, est qu'ils se fondent sur des incitations diverses : de l'élan révolutionnaire de peuples longtemps opprimés, au désir d'émancipation des catégories sociales sujettes aux discriminations, à la volonté d'en finir avec les « échecs du marché » et leurs externalités sociales et environnementales ravageuses, aux questionnements sur le bipartisme politique, la *ploutocratie* et le vivre-ensemble, à l'impératif d'une réforme du système économique et financier, aux desseins d'une révolution citoyenne qui réédifie une dignité rognée... Toujours est-il qu'il est possible, nonobstant leurs différences, d'y identifier nombre d'éléments d'une trame de fond commune, dans la mesure où tous ces mouvements participent d'une situation d'indignation, de rejet et de défiance des citoyens envers les autorités, d'un désir profond de justice sociale et de reconnaissance, De Wall Street à Athènes, les slogans sont divers, mais les manifestants se réclament de la même indignation face à une démocratie devenue l'arme d'un « pouvoir financier » omnipotent, en clamant les droits des 99 % du peuple.

2) Une pluralité des modes organisationnels

Cette diversité des incitations se répercutera sur les modes organisationnels et opératoires des différents mouvements des *Indignados*. Formés d'une galaxie composite de jeunes, d'intellectuels engagés, de retraités, de chômeurs, de salariés, ces mouvements ont ainsi adopté divers modes opératoires qui vont également fortement diverger suivant les contextes nationaux et/ou locaux.

Ainsi, les mouvements sociaux issus du printemps arabe (avant de connaître des désenchantements à partir de 2013) et les autres mouvements sociaux en Europe et en Amérique se baseront sur un mode d'organisation latéral marqué par une absence de leadership et une multiplicité des groupes de mouvements sociaux impliqués dans les manifestations et les revendications. Il y eut également de nouvelles formes d'action sociale protestataire réelle, avec les cercles limités *underground* et une créativité dans l'usage des lieux, marqué par une fluidité des mouvements et une fluidité organisationnelle. De nouvelles formes d'action sociale protestataire virtuelle sont également à l'œuvre avec les communautés sociales virtuelles et les réseaux sociaux. Ajouter à cela une multiplicité

des formes de protestation dans l'art, la culture, le discours créatif, qui voient également le jour marquant la spécificité et ubiquité de chaque mouvement...

Tous ces mouvements se basent donc sur une organisation horizontale, sur la non-violence et/ou la désobéissance civile, la mobilisation virtuelle, les forums et débats, l'esprit critique... Il est en résulté de nouvelles pratiques et images de la démocratie, de nouveaux processus de communication et de médiation ainsi qu'un renforcement des contacts directs (Drainage de citoyens qui n'étaient pas mobilisés avant) et indirects (électronique et/ou virtuels).

II. UNE INNOVATION SOCIALE MAJEURE ?

S'il est difficile de dégager une définition unique et/ou exhaustive de l'« innovation sociale », et au-delà des distinctions usuelles entre les applications ou les caractéristiques novatrices des idées et des pratiques communes à toute forme d'innovation, l'accent est le plus souvent mis sur le caractère systémique lorsqu'il est précisément question de l'innovation sociale : celle-ci, à la différence de l'innovation technique, ne peut pas se réaliser dans un contexte pauvre en interactions et en inter-individualités. Comme tout processus d'innovation et de changement, l'innovation sociale est ainsi plurielle et implique la participation, délibérée ou non, d'une pluralité d'acteurs (individus, groupes, communautés, institutions...). Ce caractère systémique l'autorise à devenir un moyen de changement visant la société dans son ensemble. Et comme tout processus d'innovation et de changement, l'innovation sociale est loin d'être un processus linéaire résultant d'une délibération *ex ante*. Les aboutissements d'une innovation sociale sont souvent inattendus et émergent *ex post* d'un contexte de crise et/ou de nécessité de changement (Cf. Andrew & Klein, 2010 ; PRP, 2010 ; Mulgan, 2007 ; Pue *et al.*, 2015).

Cette définition semble bien concorder avec ces nouveaux mouvements sociaux, de par leurs modes organisationnels novateurs soulignés *supra*, mais également de par la forte dimension de « transformation sociale » encadrée dans des modes contestataires très innovants à même de permettre une transformation profonde des sociétés et de pallier les insuffisances des modes sociaux classiques d'interaction.

Mallet (2013) illustre bien cette nature de la transformation des liens sociaux dans le processus du printemps arabe, notamment à travers le rôle qu'y ont joué des innovations sociales majeures comme les communautés sociales virtuelles. Dans une étude sur l'usage politique de Facebook, l'auteur établit en effet un parallèle entre les « amis » Facebook et la théorie de la force des « liens faibles » (Cf. Granovetter, 1973). Il apparaît évident que les communautés sociales virtuelles dans ces nouveaux mouvements sociaux ont augmenté la réflexivité des acteurs, sur le plan individuel comme sur le plan collectif (Hulin, 2012). Les liens sociaux développés sur Internet, sur les forums ou par

messagerie instantanée, sont en effet le plus souvent des liens faibles (Saucier, 2013). Une des principales caractéristiques qui fait la force des liens faibles soulevées par Granovetter (1973) réside dans le fait qu'ils peuvent, à eux seuls, être des passerelles, c'est-à-dire des liens faibles qui lient deux cercles sociaux qui, autrement, n'auraient aucun contact entre eux.

III. ANALYSE ÉVOLUTIONNISTE DES DYNAMIQUES DU MOUVEMENT DES *INDIGNADOS*

Dans une perspective évolutionniste dite « mémétique »¹⁸², en partant de l'idée que les « mèmes » jouent dans les mouvements sociaux un rôle analogue à celui joué par les gènes dans les mouvements biologiques, on cherche à décrire la dynamique interne de ces « structures mémétiques », que sont les nouveaux mouvements sociaux, et de leur interaction avec leur environnement. Le mouvement social peut être défini dans cette vision comme un « pool mémétique », un immense bassin de mèmes qui tentent de se reproduire. Certains périssent et d'autres se reproduisent. Les mouvements sociaux évoluent ainsi de manière cohérente parce que les mèmes qui les forment ont tendance à se répliquer plus que les mèmes similaires qui n'en font pas partie. La perspective mémétique autorise à une explication tripartite de la dynamique de l'évolution du mouvement social en termes de variation, de sélection et de rétention.

1) La variation

Le processus de la sélection mémétique à l'intérieur des frontières du mouvement social présume toujours l'existence d'une variation. Autrement dit, il doit y avoir une variété d'expressions du mème avec des combinaisons différentes de fonctionnalité, de capacité d'adaptation et de forme pour qu'une sélection évolutive puisse opérer. Dans la lignée de Weeks et Galunic (2002, p. 37), trois principaux mécanismes de variation mémétique au sein de ces nouveaux mouvements sociaux peuvent être considérés :

- (i) *La migration* : les mèmes peuvent migrer dans le mouvement social de l'extérieur (a) soit parce que les membres du mouvement social communiquent ou imitent à l'intérieur du mouvement social des expressions mémétiques dont ils ont pris connaissance à l'extérieur du mouvement ; (b) soit, à cause de la mobilité des agents entre plusieurs mouvements sociaux.
- (ii) *Les erreurs de réplication* : la possibilité de copier des erreurs dans les processus d'externalisation des mèmes et d'interprétation de leurs expressions est si élevée qu'elle peut être considérée comme étant la règle plutôt que l'exception. La reproduction parfaite est assez difficile avec les mèmes qui sont exprimés avec des langages qui ont une grande nature

¹⁸² Cf. Dawkins (1976, 1982); Weeks et Galunic (2002).

symbolique qui peut générer des ambiguïtés sémantiques, et encore plus difficile lorsqu'ils sont exprimés dans les comportements.

(iii) *La recombinaison* des mèmes existants dans le mouvement social.

2) La sélection

A travers la génération continue d'une variété d'expressions de mèmes au sein du mouvement social, une sélection évolutive peut prendre place. Les théories évolutionnistes se focalisent généralement sur la « sélection naturelle » par l'environnement et laissent peu de place aux processus de « sélection interne » au sein du mouvement social. Peu de réponses ont ainsi été apportées par les approches darwiniennes aux questions centrales de la concordance de la sélection interne à la sélection de l'environnement, c'est-à-dire de savoir comment les feedbacks de l'environnement, qui favorise certaines formes d'organisation sur d'autres, sont répercutées et adaptées à l'intérieur des frontières du mouvement social.

Dans la dynamique de sélection interne, privilégiée par la perspective lamarckienne, un mème est dit sélectionné dans un mouvement social quand un de ses membres énonce ce mème, consciemment ou inconsciemment, parmi ceux qu'il a intériorisés. Un mème est intériorisé par un membre du mouvement social quand il observe et interprète l'expression phénotypique qui correspond à ce mème (Weeks et Galunic, 2002, p. 27-28). Les pressions sélectives qui opèrent pour la sélection des mèmes dans le mouvement social peuvent être ramenées à trois critères : leur fonction, leur capacité d'adaptation et leur forme. Les considérations de fonctionnalité semblent cependant les plus prégnantes et les principaux moteurs du processus de sélection des mèmes au sein de ces nouveaux mouvements sociaux. Il ne peut donc s'agir que d'une « sélection naturelle » par l'environnement, mais d'une auto-sélection, d'un processus d'adoption spontanée d'une auto-organisation spontanée du mouvement social.

3) La rétention

La rétention correspond à tout processus par lequel un réplicant est produit, c'est-à-dire, une copie « exacte » (Dawkins, 1976, p. 16-17). La réplication ou la transmission des habitudes et des connaissances est un dispositif principal de l'évolution du mouvement social. Nous parlons de rétention ici principalement dans le sens suivant lequel les mouvements sociaux se reproduisent constamment (ou échouent à le faire). Les mouvements sociaux sont compris dans cette perspective non pas comme des structures fixes mais comme des modèles constants d'action qui reproduisent des mèmes spécifiques. Les mèmes dans le mouvement social persistent seulement à travers leur reproduction constante à travers des langages et des comportements.

Trois critères caractérisent la rétention des mèmes au sein du mouvement social : la *longévité*, la *fidélité*, et la *fécondité* (Weeks et Galunic, 2002, p. 39). La longévité du mème peut être assurée même en dépit d'une évidence d'échec. Le mème peut en effet avoir une longévité à travers des copies même si la copie individuelle a une durée de vie courte. La fidélité se reporte quant à elle au degré auquel les mèmes sont copiés correctement. Il y a une bonne raison de croire que les mouvements sociaux sont des mouvements hautement fidèles. Les éléments caractéristiques du mouvement social (ses modèles de comportement, de contrôle et d'identité) prévoient en effet la rétention des mèmes.

Or, les explications linéaires de diffusion et d'adoption des mouvements sociaux ne peuvent se saisir de la complexité et la multidirectionnalité des interactions entre les différents nœuds du réseau global des nouveaux mouvements sociaux et de la réplication de ces mouvements sur le moyen et long terme. La rétention des mèmes au sein du mouvement social constitue de cette manière un processus de renforcement basé sur la socialisation et la répétition fréquente. Elle vient ainsi confirmer et consacrer la sélection en introduisant de la consistance, de la continuité et de la persistance dans les pratiques (Miner, 1994) et elle se traduit par la création progressive d'une mémoire collective qui guide les membres du mouvement social et leur fournit des repères et des références dans leur activité quotidienne. Comment ont été résolus les problèmes par le passé et comment ont récompensés ou sanctionnés les variations introduites influence le comportement des agents au sein du mouvement social. Les « routines », les « trêves », les « narratives » ou « histoires de guerre » sont enfoncées dans la mémoire du mouvement social et déterminent les variations qui vont être introduites par la suite, jouant ainsi un rôle de « sélecteurs internes », et se répliquant dans d'autres mouvements sociaux faisant face aux mêmes contingences et défis de l'environnement, de manière globalisée et en transcendant les frontières.

CONCLUSION

Les nouveaux mouvements sociaux, ces mouvements des 99 pour cent des sociétés modernes qui se sentent exclues, marginalisées et en manque de reconnaissance, ont initié un véritable mouvement de transformation sociale en défiant la légitimité des relations de pouvoir dominantes en tant que telles.

Nous avons montré dans ce papier que les nouveaux mouvements sociaux poussent vers une transformation sociale profonde, dans la mesure où ils remettent en cause la prépondérance des systèmes totalitaires et/ou ploutocratiques qui sont en situation de pouvoir depuis des décennies. Car, comme le montre Castells (2012, p. 4), il s'agit de considérer le pouvoir comme une relation, toujours construite et reconstruite à travers le conflit et la négociation entre les acteurs, et cristallisée en dernière analyse dans les institutions. C'est pourquoi tout au long de l'histoire, le contrôle de la com-

munication et de l'information ont été des sources fondamentales de pouvoir et de contrepouvoir, ce qui deviendra encore plus vrai et plus marqué avec la révolution récente des technologies de l'information et de la communication.

Les sociétés contemporaines, devenues des « sociétés de communication », laissent ainsi une grande place aux mouvements sociaux structurés autour des réseaux de communication. Le contrôle des modes classiques de communication et l'innovation sociale de nouveaux modes de communication y jouent en conséquence un rôle central dans le processus du changement social, comme cela est clairement apparu au sein de ces nouveaux mouvements sociaux, du « *Printemps arabe* » aux mouvements « *Indignados* » et « *Occupy* ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Albanel, Philippe (2013). *Mobilisations citoyennes : Au service d'une économie sociale et solidaire*, Paris : Mon Petit Editeur.
- Andrew, Caroline & Juan-Luis Klein (2010). « Social Innovation : What is it and why is it important to understand it better, » *Les Cahiers du CRISES*, Collection Études théoriques, ET1003, April 2010, at : <http://bit.ly/2cb4thJ>
- Castells, Manuel & Gustavo Cardoso (eds.) (2005). *The Network Society : From Knowledge to Policy*, Washington, DC : Center for Transatlantic Relations.
- Castells, Manuel (2004). « Globalisation et identité. Les mouvements sociaux », *Les Cahiers du CRISES*, Collection Études théoriques, ET0503, at : <http://bit.ly/2bOnHdP>
- Danelciuc-Colodrovschi, Natașa (2014). « Le pouvoir décisionnel du peuple à l'ère du numérique : naissance de nouvelles alternatives de gouvernement ou véritable illusion ? », Communication au IXe Congrès mondial de droit constitutionnel « Défis constitutionnels : globaux et locaux », Oslo, 16-20 juin 2014.
- Dawkins, R. (1976). *The Selfish Gene*, Oxford: Oxford University Press.
- (1982). *The Extended Phenotype: The long reach of the gene*, Oxford: Oxford University Press.
- Gould-Wartofsky, Michael A. (2015). *The Occupiers : The Making of the 99 Percent Movement*, Oxford : Oxford University Press.
- Graeber, D. (2011). 'Occupy and Anarchism's Gift of Democracy'. *The Guardian*. November 15, 2011.

- Lévesque, Benoît (2014). « Les innovations sociales peuvent contribuer à de grandes transformations, mais cela ne va pas de soi », Communication à la 4^e édition du Colloque international du CRISES, 3 et 4 avril 2014.
- Oikonomakis, Leonidas & Jérôme E. Roos (2013), « Que No Nos Representan' : The Crisis of Representation and the Resonance of the Real Democracy Movement from the Indignados to Occupy, » Paper presented at the conference on 'Street Politics in the Age of Austerity :
- Planète Energies (2016), « L'évolution du cours du baril de pétrole brut, » *Décryptages*, 22 Janvier 2016, at : <http://bit.ly/1FASv3F>
- Pue, Kristen ; Christian Vandergeest & Dan Breznitz (2015). « Toward a Theory of Social Innovation, » Innovation Policy Lab White Paper No. 2016-01.
- Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) (2001). « Déclaration québécoise pour l'innovation sociale », Avril 2011, at : <http://bit.ly/2cba9sk>
- Thompson, Derek (2011). « Occupy the World : The '99 Percent' Movement Goes Global », *The Atlantic*, 15 octobre 2011.
- Weeks, J. & Galunic C. (2002). « A Theory of the Cultural Evolution of the Firm: The Intraorganizational Ecology of Memes », INSEAD working paper 2002/97/OB.

Les *rodas* des mouvements antiautoritaires brésiliens comme levier de démocratisation du réseau de santé mentale de la ville de Campinas (État de São Paulo).

Isabelle Ruelland, Université de Montréal

Au Brésil, les mouvements antiautoritaires engagés notamment dans la réforme psychiatrique participent à la création de politiques publiques et de dispositifs de participation sociale parmi les plus innovants sur le plan de la démocratisation. Depuis plus de trente ans, les réseaux locaux de santé mentale sont les scènes de discours et de pratiques qui mettent de l'avant la transparence et la distribution équitable du pouvoir entre les gestionnaires, les travailleurs et les destinataires dans l'organisation quotidienne des services. Les discours véhiculent une approche critique de l'administration des politiques publiques de santé mentale qui veut aller plus loin dans la démocratisation des organisations en proposant de remplacer le principe hiérarchique, perçu comme un facteur de rigidité, par un fonctionnement basé sur des espaces collectifs de prise de parole (Baremblytt, 1992 ; Campos, 2005 ; Carvalho, 2005 ; Ferreira Mendes, 2007 ; Lancetti, 2008 ; Merhy et Amaral, 2007 ; Merhy, 2012 ; Moffatt, 1997 ; O'Gorman, 1983 ; Paim, 2008 ; Wagner de Lima Gois, 2008).

La recherche sur laquelle porte cet article propose d'abord d'examiner les effets de cette organisation participative sur les rapports sociaux de pouvoir au sein du réseau de santé mentale de la ville de Campinas. En plus d'observer les rencontres au sein des dispositifs participatifs, cette ethnographie de plus de huit mois a permis d'accompagner différentes activités telles que des forums, des conférences et des manifestations qui ont eu lieu en 2012. Au cours de ces rencontres et de ces activités politiques, nous avons été témoins de l'émergence d'espaces collectifs de prise de parole que les différents participants nommaient des « rodas » (cercle en portugais). Cette notion fait référence aux situations au cours desquelles un petit groupe d'acteurs se réunit pour réfléchir, débattre et décider d'actions à mener en rapport à la santé mentale dans cette ville. Nous avons alors décidé d'orienter la recherche vers une compréhension de ces espaces collectifs uniques. S'agit-il d'un nouveau modèle d'action porteur de transformation sociale?

1. La *roda* comme configuration collective de la marge

Historiquement, la *roda* est mobilisée dans les contextes de l'esclavagisme et du totalitarisme en oeuvrant à transformer les organisations sociales. La *roda* subversive de la capoeira créée par les premiers esclaves afro-brésiliens peut être tenue pour une figure constitutive de cet imaginaire social

(Ickes, 2013). Durant la dernière dictature (1964-1989), des citoyens croient pouvoir contourner les logiques autoritaires en allant chercher, au niveau des interstices, le fonctionnement microsocial. Les *rodas* participe ainsi d'un déplacement de la représentation du lien social à l'échelle microsociale. Cette vision s'articule autour d'un point central, celui de la non-séparation entre les dimensions groupale, organisationnelle et institutionnelle (Rodriguez et Benevides, 2003). L'accessibilité et la flexibilité de la *roda* est garante d'une participation plus élevée, mais aussi d'une capacité accrue à traiter des conflits sociaux par des ajustements de proximité. Le sujet de la *roda* est ainsi confiant en sa capacité d'agir sur la gestion démocratique et sur la société.

Le territoire de la santé mentale devient un lieu de prédilection pour mettre en pratique cette utopie active des *rodas* (Baremlitt, 1992). Les institutions asilaires sont dénoncées comme disciplinaires et la *roda* est investi du pouvoir de transformation des institutions considérées comme oppressives et impersonnelles. Il s'agit de nouvelles expériences institutionnelles et sociales alternatives en santé mentale. La nécessité d'expérimenter en même temps que de résister donne forme à des engagements concrets menant à la construction d'une pluralité de réseaux municipaux de santé mentale. À ce titre, le réseau de la ville de Campinas demeure très évocateur (Trapé, 2010; Onocko Campos *et al.*, 2009).

2. Appropriation des *rodas* par les citoyens du réseau de santé mentale de Campinas

Claudia est une femme, dans la quarantaine qui travaille comme psychologue dans le réseau de santé mentale de Campinas depuis quinze ans. Elle a été interpellée par les valeurs démocratiques des mouvements « anti-asilaires¹⁸³ » lors de ses études à l'Université. Elle a commencé à travailler dans le réseau, au plus fort de la réforme psychiatrique à Campinas.

L'année 2001 c'est une marque, un diviseur d'eau dans la construction du réseau de santé, de santé mentale, parce que toute l'implantation du modèle alternatif d'aujourd'hui, se met en branle cette année-là. C'était un moment d'effervescence, parce que nous sommes devenus

¹⁸³ Les mouvements anti-asilaires brésiliens ont certains points en commun avec les mouvements antipsychiatries européens tout en s'en éloignant entre autres en ce qui concerne l'usage des mots « fou » et « folie » (moins tabou au Brésil) ainsi que la place des travailleurs et des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale dans la lutte. Il existe aussi des tensions, voire des oppositions au sein des mouvements anti-asilaires au Brésil notamment en lien avec ce dernier aspect. Nous reconnaissons ces tensions en mettant mouvements au pluriel.

plusieurs services alternatifs très rapidement. C'était très intéressant, parce que plusieurs personnes commençaient leur carrière professionnelle dans un projet alternatif avec une proposition nouvelle. La réforme psychiatrique ensemble au sein des rodas!

Parallèlement à cette vague d'embauches, se constituent des *rodas* entre des travailleurs, des coordonnateurs et des destinataires de différents services pour débattre et pour construire le projet de la réforme psychiatrique locale. À ce sujet, Victor un destinataire de services, explique que :

La construction du projet dans les espaces collectifs de discussion avait une force qui est cette même force que nous observons encore aujourd'hui. Donc c'était plusieurs rodas, des grandes rodas et des petites rodas. Ces rodas étaient les lieux de discussion du modèle de santé mentale, des utopies. Plusieurs sentaient qu'ils étaient en train de faire une réforme sociale liée au travail en santé, liée à leur travail. Il y a avait une militance, il y avait une mobilisation. Une autre perspective a été créée, pour soi, pour les autres, pour la démocratie, pour les droits en santé mentale, très forte avec des effets importants pour l'institution. C'est dans chacune de ces rodas, dans ce processus, que l'on construit. Depuis le temps que je suis usager, les rodas sont les espaces où l'on aborde franchement les enjeux où l'on construit en ayant la possibilité d'écouter davantage.

À Campinas, les *rodas* ont ceci d'innovant qu'elles émergent à la fois au sein et en dehors du réseau local des services de santé mentale. Ce ne sont pas comme tel, les dispositifs participatifs institués qui agissent sur la démocratisation du réseau, mais bien l'ouverture et l'engagement d'acteurs dans un projet social plus large qui se traduit par leur présence active au sein de *rodas*. La centration sur le petit groupe « [...] procède d'une redéfinition de la citoyenneté à partir d'une subjectivité partagée qui permette une accommodation entre être à la fois soi-même et être lucidement présent à la vie collective. » (Giust-Desprairies, 2015 : p. 137). Ainsi, l'appartenance à des *rodas*, réflexives et délibératives devient un projet politique de subjectivation (Rancière, 1998).

3. Les rapports sociaux de pouvoir traversant les *rodas*

Pour dicerner si la *roda* constitue une innovation sociale, Bourgeault (2003) nous invite à nous demander « qui décide? ». Cette question demeure centrale, d'autant que les acteurs clés pour mener une innovation démocratique au sein de réseaux de santé mentale se situent souvent hors des cercles professionnels et gestionnaires, du côté des destinataires (Corin, 1990 ; Guattari, [1989] 2012 ; Onocko Campos et *al.*, 2012). Maria, une destinataire du réseau de santé mentale de Campinas qui est très

active dans les *rodas*, nous explique comment sa participation avec les travailleurs et les gestionnaires l'affecte:

Avec toute cette implication, cette collaboration avec les travailleurs et les gestionnaires du réseau, je me demande quelle est ma place vraiment. Je suis usagère, travailleuse, militante? En fait, je me sens plus travailleuse parce que j'y arrive heureuse, les gens m'embrassent. Mais, pourtant, qui prendra soin de moi? Vais-je être capable de quitter le réseau de services? Puisque j'ai créé des liens, n'est-ce pas? Je veux étudier, et tout, et le temps est court! Aurai-je le courage?

Pour cette femme et pour la majorité des destinataires qui ont la possibilité de se joindre aux *rodas*, l'expérience aux côtés de travailleurs et de gestionnaires du réseau est d'abord et avant tout celle d'un partage d'affects. Un tel partage amène Maria à remettre en question sa place de « destinataire » au sein de l'organisation des services, tout comme sa place dans la société. L'expérimentation d'autres rapports à autrui que ceux proposés par les dispositifs institués de participation lui inspire-t-elle cette remise en question? Le partage d'affects entre des gestionnaires, des travailleurs et des destinataires dans une pluralité de *rodas* mène aussi parfois à la création d'un climat de complicité et de créativité tournée vers l'action politique et artistique (création de marionnettes, de banderoles, de slogans, de chansons, de musique et de danse).

Cette dimension subjective et créative ne doit pas faire oublier que les *rodas* s'inscrivent dans un contexte social marqué par de profondes inégalités sociales et économiques entre les participants. Tout comme la plupart des grandes villes du Brésil, Campinas fait face à la complexité et aux difficultés liées à la migration urbaine, à l'accroissement des quartiers bidonvilles (*favelas* en portugais), à la criminalité à la pauvreté qui approfondissent ces inégalités déjà très marquées. Celles-ci influencent les rapports sociaux de pouvoir qui se déploient au sein des *rodas* de diverses manières. À titre d'exemple, par manque de ressources financières, plusieurs destinataires et travailleurs au bas de l'échelle salariale du réseau (auxiliaire infirmier, agent de sécurité et préposé à l'entretien) nous confient devoir cumuler jusqu'à trois emplois dans divers établissements afin d'avoir un salaire qui convienne à leurs besoins. Ils n'ont donc pas le temps de suivre les *rodas* autant qu'ils le souhaiteraient. De surcroît, les destinataires et les travailleurs au bas de l'échelle n'ont pas accès à un véhicule et se déplacent en transport public. De par l'état précaire du système de transport de la ville, il leur est difficile, et surtout très long, de se rendre et d'aller d'une *roda* à l'autre. Devant ces limites d'accès, plusieurs renoncent à y participer. Une manière d'agir sur de telles inégalités au sein des *rodas* est sans doute d'offrir des

moyens pour favoriser la présence de tous en prenant en considération les différences, notamment sur le plan des disponibilités et des ressources financières.

Les *rodas* s'inscrivent aussi dans un contexte organisationnel, celui du réseau de santé mentale de la ville de Campinas. L'organisation quotidienne de tels services est fondée sur une division des pouvoirs entre les individus en fonction de leurs activités - de supervision, de gestion, d'intervention clinique, d'entretien ménager, etc. Cette division traverse de part en part les rapports sociaux de pouvoir des *rodas*. Elle se traduit notamment par les règles de participation aux dispositifs institués ainsi que par l'écoute et le temps de parole accordé à chacun.

Malgré ces inégalités instituées, nous avons observé comment, dans les échanges au sein des *rodas*, la position occupée dans l'organisation des services (gestionnaire, professionnel de santé, préposé, destinataire) devient secondaire à partir du moment où les activités militantes demeurent semblables. Par exemple, Fernando, un destinataire, reçoit une pension de vieillesse du gouvernement en plus de bénéficier d'un héritage de sa tante. Ce dernier prend le temps de participer à plusieurs *rodas*. Il est bien connu dans le réseau. Il a souvent des lifts pour aller d'une *roda* à l'autre. Son revenu, sa disponibilité et ses engagements lui permettent d'avoir accès à des informations privilégiées, de prendre part aux débats et aux prises de décision, en plus de tisser des liens d'affinité avec des gestionnaires et des professionnels de la santé. Selon lui :

Toute forme d'implication de notre part compte. Aujourd'hui, je vois que notre participation est très importante dans les rodas, parce que c'est impossible autrement... C'est comme ça, le fonctionnaire, le travailleur dit « ça et ça », mais si je suis là avec eux je vais parler et je dis que je bénéficie des services, alors je trouve que pour cela c'est une lutte à poursuivre. Je crois que le public est aussi dans notre esprit. Si tout le monde dit : «Le réseau ne vaut rien!» Alors, il faut lui donner de la valeur, donner notre témoignage: « Je suis comme ça et comme ça! Je suis bien après avoir reçu les services du réseau. » Alors, je trouve que c'est une lutte qu'il faut poursuivre de tous les côtés, autant par les personnes qui y travaillent que par celles qui font le traitement. Même si demain, ou le jour après, la personne se rend compte qu'elle n'a plus besoin de services, elle doit appuyer la cause et toujours encourager. Parce que comme dit l'autre: « Un ballon qui roule est toujours suivi par un enfant.» Donc, ça veut dire qu'il y aura toujours une autre personne qui aura besoin de services après nous.

C'est à travers leur participation active au sein de différentes *rodas* que des destinataires engagés, comme Fernando, ont la possibilité de vivre des rapports sociaux de pouvoir plus égalitaires avec les

travailleurs et les gestionnaires que ceux institués par l'organisation des services. D'autres n'ont pas l'occasion, les moyens et l'envie d'adopter des conduites militantes en participant aux *rodas*. Ils sont ainsi exclus de plusieurs échanges. Cette forme d'exclusion s'adjoint à celles produites par l'organisation des services et par les inégalités sociales et économiques. Malgré tout, aux yeux de Fernando, la participation aux *rodas* est une occasion de manifester son appui aux travailleurs, au réseau et à ses pairs qui auront besoin des mêmes services que lui un jour.

4. Les *rodas* comme affirmation du collectif malgré tout

Plusieurs études ont déjà exposé la manière dont l'organisation participative des politiques publiques impliquant une diversité d'acteurs – gestionnaires, professionnels, élues, chercheurs, destinataires - peut produire des contextes d'échanges aux contours élargis, ainsi qu'une perte de repères communs (Boltanski, 2009; Cantelli, 2009; Gaulejac, 2010; Génard, 2007). Par exemple, Cantelli (2009) remarque que les participants ne savent pas trop comment agir et comment s'organiser ensemble et que les normes et les méthodes de participation ne sont pas partagées par tous. Cela nécessite ainsi des efforts de recadrage de leur part, ce qui prend beaucoup de temps. A contrario, la présente étude à Campinas expose la manière dont des citoyens du réseau de santé mentale ont construit, au fil de nombreuses années de luttes antiautoritaires, des repères communs sur le plan normatif et sur le plan organisationnel autour des *rodas*. Ces repères ou, plus précisément, cette culture politique et ces pratiques collectives communes permettent à des individus de donner sens et forme à un projet de démocratisation de la santé mentale, et ce, malgré la fragilité de l'État social brésilien.

Nous avons été témoin de la constance et de la persévérance d'individus à mener des réflexions sociales et politiques afin de problématiser les enjeux sociaux au sein du réseau. Ils affirment tant bien que mal l'importance du collectif de citoyens et de l'espace public pour faire avancer la démocratisation de la santé mentale dans leur ville. Aux yeux de plusieurs acteurs du réseau, la démocratisation de la santé mentale passe par un engagement permanent au sein et en dehors des fonctions occupées au sein de l'organisation des services. Rien n'est gagné! Les menaces de l'autoritarisme, celles des coupures et du sous-financement des services sont constantes tout comme les besoins des populations défavorisées que seul le réseau public de santé mentale propose de desservir.

Chaque *roda* observée est le fruit d'actes d'individus qui cherchent, tant bien que mal, à vivre d'autres rapports sociaux de pouvoir que ceux induits par les positions occupées au sein de l'organisation des services de santé mentale, voire même au sein de la société. C'est notamment parce qu'ils ont

expérimenté de tels rapports ailleurs - comme dans les mouvements antiautoritaires - qu'ils cherchent à créer des *rodas* au sein du réseau de santé mentale. Au cours des échanges dans les *rodas*, les pratiques et les savoirs militants s'agencent aux pratiques et aux savoirs professionnels ainsi qu'aux expériences personnelles. Ces agencements de savoirs et de savoir-faire contribuent à la mise à plat de certains rapports hiérarchiques entre les différentes positions ou fonctions occupées au sein de l'organisation des services. Cette mise à plat s'observe surtout dans les rapports entre les gestionnaires d'unités et les professionnels de la santé, entre ces différents professionnels et entre tous les travailleurs et les destinataires activement engagés dans les *rodas*.

Les destinataires sont aussi parties prenantes dans la création et la mise en place des *rodas*. Ce sont souvent des initiatives qui visent par des actions critiques à réintroduire ces derniers comme des sujets ayant des droits. Contrairement à une tendance commune, leurs savoirs, leurs discours et leurs actions ne sont pas uniquement consacrés à donner du sens à leurs expériences pour eux-mêmes (Dubet, 2007). Un partage d'affects plus large favorise leur inclusion au sein des *rodas* observées. Il s'agit souvent d'échange d'expériences de la part de tous les participants, peu importe leur position. Ces différents rapports créent un climat chaleureux et ouvert au plaisir et à la créativité. C'est à partir d'une telle ambiance que se déploie une culture politique antiautoritaire, tournée vers l'innovation sur le plan de la démocratisation. « *La roda c'est là où je sens qu'il est possible de changer la machine à santé mentale avec les gens autour de moi.* » Nous confie Janete, une destinataire. Dans la *roda*, il demeure aussi possible pour les destinataires de problématiser les normes et les modes de subjectivation qui les définissent au sein du réseau de santé mentale. Cette problématisation les amène à reformuler la question de l'organisation des services pour la poser aussi en termes politique et social. Tous ces individus cherchent dans l'art du cercle citoyen de la *roda* un principe politique déterminant.

5. La portée politique des *rodas*

La *roda* constitue-elle *in fine* un acte politique effectif à même d'influencer et de transformer l'organisation des services de santé mentale de Campinas vers la démocratisation des rapports sociaux de pouvoir entre les citoyens impliqués? L'engagement au sein des *rodas* implique de sortir du cadre organisationnel afin de se rendre disponible et de pouvoir participer à de nouvelles formes d'« être-en-commun ». C'est là un enjeu clé pour comprendre l'influence que peuvent exercer les individus sur les rapports sociaux de pouvoir au sein des *rodas*.

Comme pratique citoyenne, la *roda* est le fruit d'individus qui dénoncent des contradictions et des injustices en santé mentale en dehors, mais aussi au sein des espaces institués de prise de parole. Ces individus ont développé des pratiques alternatives pour questionner en permanence ces espaces et leurs fonctions au sein du réseau de santé mentale. De telles pratiques collectives sont inspirées par un État social imprégné par de longues dictatures, par la constante nécessité de manœuvrer dans des conditions organisationnelles précaires ainsi que par le défi quotidien de faire face aux inégalités sociales et à la misère humaine. Ce contexte brésilien interfère constamment dans le processus d'exécution des fonctions au sein de l'organisation des services en altérant sa portée sociale réelle. Les *rodas* participent alors d'une appropriation de cette portée sociale des pratiques de l'organisation des services. De là naîtrait la possibilité d'agir vers la démocratisation en contexte organisationnel à partir des formes et des fonctions présentées comme « allant de soi » par les normes et les pratiques instituées. La présence de ces cercles citoyens démontre la possibilité d'une critique collective continue et ouverte à la créativité sociale à la fois au sein et en dehors de l'État.

L'étude de tels espaces citoyens semble d'autant plus prometteuse dans le contexte actuel, marqué par des États sociaux fragilisés par des mesures d'austérité. Alors que, d'un côté, on remarque un accroissement des modalités de gestion participative des services publics de santé mentale, de l'autre côté, on constate un accroissement des mécanismes de centralisation des pouvoirs ainsi que des dispositifs de contrôle panoptique. À rebours de cette tendance dominante dans l'étude des organisations, cette recherche permet en somme de reconnaître les capacités des *rodas* - une innovation sociale portée par des citoyens issus de la marge - à transformer la hiérarchie de l'organisation des services publics de santé mentale à Campinas. C'est en ce sens qu'elles participent de l'accroissement du pouvoir collectif vers l'activation du droit à la santé mentale pour tous. De tels constats nous invitent à aller de l'avant dans la coconstruction d'une approche de la recherche permettant non seulement une reconnaissance de ce type d'initiative citoyenne, mais également une théorisation par observation et mise en dialogue de ces initiatives en cours (Klein *et al.*, 2016).

D'autres recherches empiriques doivent être menées afin d'approfondir la compréhension des rapports sociaux de pouvoir impliqués dans l'émergence de tels espaces citoyens, ainsi que de leurs impacts sur les organisations contemporaines de services publics dans des contextes municipaux traversés par des tensions entre les mobilisations citoyennes et les modes de gestion de services publics en place. Il faut également identifier plus spécifiquement les points de tensions et les agencements entre des pratiques citoyennes et des pratiques de gestion participative en contexte organisationnel.

Bibliographie

- Baremblytt, G. (1992). *Compêndio de análise institucional e outras correntes teoria e pratica*, Belo Horizonte, Instituto Félix Guattari.
- Boltanski, L. (2009). *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- Bourgeault, G. (2003). *L'innovation sociale et ses implications : considérations éthiques*, Communication présentée à l'Association francophone pour le savoir, Sherbrooke.
- Campos, G. W. d. S. (2005). *Um método para análise e co-gestao de coletivos*, Sao Paulo, Hucitec.
- Cantelli, F. (2009). *Sensibilités pragmatiques : enquêter sur l'action publique*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Carvalho, R. S. (2005). *Saude coletiva e promoção da saude, sujeito e mudança*, São Paulo, Hucitec.
- Corin, E. (1990). *Comprendre pour soigner autrement : repères pour régionaliser les services de santé mentale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Gaulejac, V. (2010). « La NGP : Nouvelle gestion paradoxante », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 22, no 2, p. 83-98.
- Dubet, F. (2007). *L'expérience sociologique*, Paris, La Découverte.
- Ferreira Mendes, V. L. (2007). *Uma clinica no coletivo, experimentações no programa de saude familia*, Sao Paulo, Hucitec.
- Génard, J.-L. (2007). « Responsabilité et solidarité : État libéral, État-providence, État réseaux » dans M.-H. Soulet (dir.), *La souffrance sociale : nouveau malaise dans la civilisation*, Fribourg, Presses académiques de Fribourg, p. 75-95.
- Giust-Desprairies, F. (2015). « Penser le groupe enjeux historiques et théoriques d'un engagement social. » dans R. Kaës (dir.), *Crises et traumas à l'épreuve du temps : le travail psychique dans les groupes, les couples et les institutions*, Paris, Dunod, p. 132-160.

Guattari, F. ([1989] 2012). *De Leros à la Borde*, Clamecy, Lignes imec.

Ickes, S. (2013). *African-Brazilian Culture and Regional Identity in Bahia, Brazil*, Miami, University Press of Florida.

Klein, J.-L., et al. (dir.). *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Lancetti, A. (2008). *Clinica peripatetica*, Sao Paulo, Hucitec.

Merhy, E. E. (2012). « Saúde e Direitos: tensões de um SUS em disputa, molecularidades », *Saude e Sociedade*, vol. 21, no 2, p. 267-279.

Merhy, E. E., et Amaral, H. (2007). *A reforma psiquiatrica no cotidiano II*, Sao Paulo, Aderaldo et Rothschild.

Moffat, A. (1997). *Socioterapia para sectores marginados: Terapia comunitaria para grupos de riesgo*, Buenos Aires, Lumen-Hvmatinas.

O'Gorman, F. (1983). *Dinamica comunitaria nas palavras do povo*, Rio de Janeiro, Vozes.

Onocko Campos, R. et al. (2012). « Avaliação de estratégias inovadoras na organização da Atenção Primária à Saúde », *Revista de Saude Publica*, vol. 46, no 1, p. 43-50.

Onocko Campos, R., et al. (2009). « Avaliação da rede de centros de atenção psicossocial: entre a saúde coletiva e a saúde mental », *Saude Publica*, vol. 43, no 1, p. 16-22.

Paim, J. S. (2008). *Reforma sanitaria Brasileira, contribucao para a compreensao critica*, Rio de Janeiro, Fiocruz.

Rancière, J. (1998). *Aux bords du politique*, Paris, La Fabrique.

Rodrigues, H., et Benevides d. B., R. (2003). « Socioanalyse et pratique groupales au Brésil : un mariage hétérogène » *L'Homme et la société*, vol. 1, no 147, p. 55-70.

Trapé, T. L. (2010). *A agente comunitario de saude e a saude mental: faces e interfaces*, UNICAMP, Campinas.

Wagner de Lima Gois, C. (2008). *Saude comunitaria, pensar e fazer*, Sao Paulo, Hucitec.

« Accord sur le terrain du désaccord » : les modalités de transformation sociale des projets « innovants » en question

Yannick Martell, Université Picardie Jules Verne

Introduction

« L'innovation sociale » est de toute évidence la catégorie moderne qui a su s'imposer dans les champs administratifs, scientifiques et économiques pour désigner des activités autrefois qualifiées d'expérimentation sociale, « d'alternatives » ou plus largement héritières des mouvements du « vivre et travailler autrement » particulièrement étudiés par Geneviève Pruvost (2013). A l'interface entre le champ administratif et scientifique, cette catégorie désigne la recherche de solutions par le « bas »¹⁸⁴ (Klein, *et al.*, 2016, p. 2) - *ie.* la résolution des problèmes sociaux (économiques, climatiques, etc.) par les « citoyens » à l'échelle locale en proposant des « expérimentations », « des nouvelles idées qui fonctionnent », des « inventions sociales »¹⁸⁵ - en s'appuyant sur les qualités supposées de la « société civile » telles que l'innovation, la créativité, l'initiative, etc. (Lochak, 1986 ; Siméant, 2003).

En France, si cette catégorie est principalement publicisée par l'État à travers le relais des collectivités territoriales (notamment les conseils régionaux¹⁸⁶), le champ scientifique participe également à la visibilité de « l'innovation sociale » en s'intéressant principalement : à définir la catégorie, à en dresser des typologies, à lui donner une épistémologie propre, ou bien encore à réfléchir aux modalités de diffusion des « initiatives ». Parmi ces travaux, des recherches s'accordent pour doter les projets d'« innovation sociale » d'ambition de transformation sociale (Klein, *et al.*, 2016). S'il ne nous appartient pas d'évaluer quelles sont les « initiatives » porteuses de transformation sociale - ce qui reviendrait à trier le bon grain de l'ivraie – nous préférons nous demander qui sont les individus engagés dans la promotion d'une transformation sociale par le « bas » et quelle(s) conception(s) du changement social et des « innovations sociales » portent-ils ?

¹⁸⁴ Les auteurs précisent : « l'intérêt pour les innovations sociales s'inscrit dans un besoin de transformer les sociétés à **partir de la base** ». C'est nous qui soulignons.

¹⁸⁵ Les citations entre guillemets sont issues de l'ouvrage cité précédemment (Klein, *et al.*, 2016, p. 2-3).

¹⁸⁶ Sur ce point voir le panorama de l'Avise sur les politiques publiques d'innovation sociale des conseils régionaux :

<http://www.avise.org/ressources/panorama-des-actions-de-soutien-a-linnovation-sociale-en-region>. Consulté le 2 mars 2017.

Aussi, nous proposons de porter la focale plus spécifiquement sur un espace du monde social – dont l'un des enjeux est précisément de définir les modalités légitimes de la transformation sociale – : le champ militant¹⁸⁷ (Péchu, 2001).

Si la catégorie d'innovation sociale connaît actuellement un enthousiasme quasi-généralisé, son succès reste cependant plus moribond dans le champ militant qui lui préfère encore largement la catégorie « d'alternative ». C'est d'ailleurs précisément sous cette bannière qu'eurent lieu en France, durant l'année 2014 et 2015, de nombreux festivals Alternatiba¹⁸⁸. L'objectif de ces événements étaient de faire découvrir aux participants – à côté des conférences et des spectacles de rue – les multiples façons de « s'engager concrètement et au quotidien » contre le réchauffement climatique à travers la découverte de nombreux stands incarnant pour chacun d'eux une « alternative » (le transport à vélo, l'agriculture biologique, l'habitat partagé, le troc de vêtements, etc.) face à un problème plus général (le logement, l'alimentation, les transports, l'agriculture, etc.). Si le phénomène Alternatiba semblait ainsi donner la part belle aux « alternatives » et aux changements par le « bas »¹⁸⁹, l'enquête que nous avons menée sur le festival Alternatiba Lillois organisé en octobre 2014 nous permet de douter de l'hypothèse d'une vision partagée et homogène de la transformation sociale au sein du comité d'organisation de l'événement.

¹⁸⁷ Composante du champ politique, il se caractérise par le rejet de la recherche de l'autorité politique légitime du champ partisan en proclamant une logique du « militantisme pour le militantisme », et par conséquent a mise en place de « contre-pouvoirs » (Péchu, 2001, p.77).

¹⁸⁸ Alternatiba, à l'origine, est le nom qu'ont donné en 2013 les militants écologistes et altermondialistes de l'association bayonnaise *Bizi !* à leur festival de promotion des « alternatives » en vue de préparer la COP 21 de Paris. Parrainé par Christiane Hessel, cette dernière appelait dans le discours de clôture d'Alternatiba Bayonne à la construction de « 10, 100, 1000 Alternatiba partout dans le monde ». L'appel fut entendu, à en juger par la poussée des initiatives de l'année suivante : 9 villages se sont ainsi tenus en 2014 dans différentes villes du territoire, métropolitaines ou non. En 2015, 39 initiatives « Alternatiba » ont eu lieu en France, dont une à Paris, auxquelles il faudrait adjoindre 4 villages supplémentaires prévues dans des villes européennes (Bruxelles, Genève, Bilbao, Todmorden).

¹⁸⁹ Comme le stipule précisément les documents de communication d'Alternatiba : « Le parti pris global était de donner la part belle aux alternatives : nous voulions qu'Alternatiba donne ainsi cette impression générale qu'il existe déjà des centaines de solutions et qu'elles construisent une société plus désirable, afin que les gens sortent de cette journée en se sentant mobilisés, capables de changer les choses, et non pas atterrés par l'ampleur et le nombre des problèmes, et du coup impuissants et démobilisés. ». Kit méthodologique d'Alternatiba, p. 24. <https://alternatiba.eu/caen/alternatiba-caen-kesako/kit-comment-monter-alternatiba/>. Consulté le 2 mars 2017.

Plus généralement, nous souhaitons montrer dans cette communication que la promotion des « innovations sociales » - dès lors qu'elle est portée par un mouvement social - rencontre des *habitus* militants divers, qui vont structurer les luttes autour de la politisation (Lagroye, 2003) des « alternatives ».

Partant des résultats d'une enquête¹⁹⁰ par questionnaire (n=102) et d'entretiens réalisés auprès des militants les plus actifs dans l'organisation du village Alternatiba, nous tenterons dans un premier temps de situer socialement les individus qui s'engagent dans ce type de militantisme. Puis, nous montrerons dans un second temps que s'ils s'accordent sur la promotion des « alternatives » il existe des conflits sur ce que doit être une « alternative » et comment les promouvoir.

1. Alternatiba : les agents du changement par le « bas »

Afin de situer socialement les individus qui se retrouvent derrière la promotion des « alternatives », nous allons nous appuyer sur les résultats d'un questionnaire (cf. encadré n°1) passé dans le village lillois (n=102), afin de donner à voir les propriétés sociales, militantes et générationnelles des acteurs les plus impliqués dans le mouvement (c'est-à-dire ceux qui ont participé aux réunions d'organisations, n = 62).

Encadré n°1 : Structuration du questionnaire

Il s'agissait d'abord de récolter des informations précises sur les caractéristiques sociales (sexe, âge, lieu et mode d'habitation, situation familiale, origines sociales, etc.) et socioprofessionnelles (PCS niveau 2, secteur et champ d'activité, niveau et nature des diplômes, réseau de scolarisation, etc.) des participants et organisateurs du festival. Ensuite, il nous paraissait important de saisir leur univers symbolique (prise de position positive ou négative sur des notions (hiérarchie, Etat, militant, autogestion, etc.), et politique (classement de propositions politiques, affiliations à telle ou telle force partisane, etc.), celui-ci s'incarnant ou non dans des pratiques d'engagement qu'il nous est paru important de saisir également (adhésion ou non à un parti, à un syndicat ou à une association). Enfin, plusieurs questions nous ont permis de discerner au cœur de ces mobilisations les groupes d'entrepreneurs de mobilisation (à l'aide d'une variable permettant de mesurer le degré d'investissement dans l'action : direction/gestion, participation aux tâches, simple participant) afin de les caractériser également.

Pour compléter cette première passation – et pour obtenir davantage de réponses de la part des bénévoles et des organisateurs, très occupés pendant l'événement – nous avons procédé à l'envoi du questionnaire sous format numérique.

¹⁹⁰ Enquête menée conjointement avec Nicolas Brusadelli.

Si l'on ne tient compte, parmi les individus ayant répondu à notre enquête, que de ceux qui se sont engagés de manière bénévole dans la construction des villages (n=62), c'est leur jeunesse qui saute tout d'abord aux yeux, avec 70% de moins de 30 ans. Ils sont très fortement diplômés : plus de 80% des individus possèdent un bac + 3 ou plus ; le diplôme modal déclaré se situant à Bac + 5. Il faut souligner également que beaucoup sont titulaires des nouveaux diplômes¹⁹¹ professionnels de l'Économie Sociale et Solidaire, ils représentent ainsi les futurs cadres du monde associatif. Si l'on se penche sur les activités professionnelles déclarées par les répondants, on s'aperçoit d'abord que 40% d'entre eux sont « étudiants » ou « chômeurs ». Les étudiants (27% des répondants) étudient majoritairement à l'université et à des niveaux d'études déjà élevés. Les chômeurs (11% des répondants) quant à eux sont des chômeurs fortement diplômés (ils ont quasiment tous au minimum un Bac +3, le moins diplômé à un BTS). Les 60% restants qui ne sont ni étudiants ni chômeurs travaillent dans des professions appartenant aux classes moyennes cultivées : cadres du monde associatif surtout, cadres du public et enseignants dans une moindre mesure. Les classes populaires sont par contre quasiment absentes du collectif d'organisation, comme du public du village lillois d'ailleurs.

Ils sont très majoritairement originaires, si on prend la catégorie socioprofessionnelle du père comme indicateur, des couches supérieures de l'espace social : 21% des pères faisaient partie des « professions intellectuelles » (enseignants et artistes notamment) ; 19% étaient cadres (public et privé) et 6% des pères appartiennent aux professions intermédiaires de la santé et du social. Seuls 14% des répondants avaient un père employé ou ouvrier.

En observant, les expériences politiques des répondants on observe que ces derniers sont plus militants que la moyenne nationale. Ils sont 32% à être ou à avoir été syndiqués, 26% à être ou à avoir été membre d'un parti et plus de 80% à être engagés dans une association. Par contre, ces chiffres recouvrent une fracture générationnelle importante, les plus jeunes étant tendanciellement des militants associatifs et non des militants politiques ou syndicaux : par exemple, alors que les plus de 30 ans ne représentent que 30% du noyau organisateurs, ils représentent 65% des syndiqués. De plus, lorsque nous leur demandions de hiérarchiser, de 1 à 4, plusieurs propositions politiques, les plus jeunes optèrent majoritairement pour « changer le monde commence par se changer soi-même » à plus de 50% alors que les plus vieux ne sont que 30% à la choisirent en première position et les plus nombreux à la mettre en bas du classement.

¹⁹¹Beaucoup d'entre eux sont en effet en voie d'obtention de Master professionnels aux intitulés évocateurs :

« management de la vie sauvage », « sociologie et développement social », « action publique et économie sociale et solidaire », « outils de la gestion du territoire », etc.

Enfin, en, ce qui concerne leurs proximités partisanes, ils se disent soit désaffiliés (37% ne se sentent proches d'aucun parti) soit proches des partis de gauche : 37% à Europe Écologie Les Verts, 15% au Front De Gauche, 5% à l'extrême gauche, 5% au Parti Socialiste et 3% au centre.

Pour résumer ces principaux résultats, les militants lillois sont donc jeunes, militent et bien souvent travaillent dans des associations ou dans des milieux proches des associations (cadres du secteur public), et quand ils n'y travaillent pas ils s'y destinent pour nombre d'entre eux.

2. Accords et désaccords

La forte homogénéité sociale que nous avons soulignée dans la première partie de notre communication ne doit toutefois pas laisser présager que l'organisation de cet événement ne s'est pas déroulée sans heurts. En effet, les entretiens que nous avons menés après coup avec les membres du collectif d'organisation, nous ont appris que ce dernier a été le théâtre de conflits et de luttes. Ces tensions ont même provoqué le départ massif de militants comme ce fut le cas lors de l'organisation du festival Alternatiba à Lille. Deux enjeux nous semblent particulièrement significatifs des divergences qui ont animé l'événement de promotion des alternatives Lillois. D'abord, la définition légitime d'une « alternative » et ensuite, les modalités de sa promotion.

Même si les comptes-rendus des réunions d'organisation nous renseignent sur l'existence de quelques réflexions autour d'une définition collective d'une « alternative » au début de l'organisation de l'événement, il semble qu'elles n'aient trouvé de réponses définitives. Lors de nos entretiens, nous avons également questionné les militants les plus engagés dans l'organisation sur le *modus operandi* qui a présidé aux choix des alternatives. À cette question les personnes que nous avons interrogées dans le cadre de notre enquête ont eu du mal à nous répondre, voire on été surprises par cette question « *ça a pas très discuté c'est vrai* » parce « *c'était presque implicite* ». Cependant, et à y regarder de plus près, il s'avère que différentes conceptions de ce que devait être une « alternative » cohabitaient au sein de l'organisation de l'événement.

Par exemple, pour Diane, qui a 26 ans au moment de l'entretien, et qui compte parmi les trois militants fondateurs d'Alternatiba-Lille, il était important de présenter des initiatives « *positives qui proposent des solutions* », « *qui vont dans le bon sens* », et de mettre à distance celles « *qui ne sont pas véritables* ». Fille d'un directeur de bureau d'étude et d'une femme au foyer, elle est issue d'une famille catholique non pratiquante, plutôt orientée à droite. Sortant elle-même d'une école privée de réalisation cinématographique, elle touche le Revenu de Solidarité Active, bien qu'elle vive de petits contrats avec des associations. Elle avoue avoir « *des trains et des trains de retard* » sur le sujet quand on l'interroge sur ses engagements politiques, même si elle s'est engagée sans succès dans le

mouvement des Colibris¹⁹². Les ouvrages qui l'ont influencé politiquement sont eux aussi liés aux milieux écologistes mobilisant la catégorie d' « alternatives », comme le livre *Un million de révolutions tranquilles* de B. Manier ou encore les différentes publications de P.Rabhi. Se présentant volontiers comme une « rêveuse », elle trouvait formidable de pouvoir organiser un événement qui noue « l'aspect festif aux luttes pour que ça parle au plus grand nombre ». S'occupant de la communication de l'événement, elle s'efforcera de ne pas être « juste dans la critique », mais de rester « positive pour donner l'envie aux gens de se bouger ». En effet, pendant toutes les réunions, elle défendra sans cesse sa volonté de construire « un collectif ouvert à tous » ce qui impliquait selon elle de ne pas colorer politiquement le collectif d'organisation du festival « si on avait mis [anticapitaliste] on se serait mis à dos ou on se serait fermé à des personnes ». Par ailleurs, lors des coordinations européennes – qui devaient fédérer les festivals Alternatiba de l'année 2014 – elle nous avouera avoir été un peu déçue car « ça a parlé beaucoup de créer une grosse dynamique qui va faire pression le jour de la Cop 21 et moi j'avais plus la tête au local ».

Les prises de positions de Diane tranchent particulièrement avec celles de Catherine. Âgée de 55 ans au moment de notre entretien, cette dernière n'a pas participé au village lillois bien qu'elle ait participé aux premières réunions d'organisation. En effet, quelques semaines avant la tenue de ce dernier, elle quittera le comité d'organisation en claquant la porte. Fille d'un ouvrier de l'industrie et d'une ouvrière agricole, Catherine est aujourd'hui enseignante en mathématique. Élevée par une mère sympathisante de droite et un père sympathisant communiste, elle-même a « quelques heures de militantisme derrière [elle] » : ancienne syndiquée du Syndicat National des Enseignements de Second degré (SNES-FSU), Catherine a créé le groupe lillois des Objecteurs de croissance¹⁹³ et milite depuis plus de dix ans à l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC). Si Pour Diane, l'objectif était d'organiser un événement de promotion des « alternatives » concrètes et quotidiennes aux allures festives, pour Catherine le village devait être l'occasion de présenter ce qu'elle appelle de « vraies » alternatives ayant pour elle une dimension de rupture avec le

¹⁹²Le mouvement des Colibris, initié par Pierre Rabhi en 2006, se définit comme une « une plate-forme de rencontre et d'échange qui s'adresse à tous ceux qui veulent agir, cherchent des solutions concrètes ou développent des alternatives ». Tout comme la légende amérindienne du Colibri (devant l'incendie chacun doit « faire sa part »), le mouvement encourage les individus à agir au quotidien sur les problématiques climatiques.

¹⁹³Éléments de la nébuleuse de la « décroissance », les Objecteurs de croissance se veulent être un espace pour tous ceux qui « ne se reconnaissent pas/plus dans la forme « parti » ». Ils se revendiquent du socialisme utopique, de l'anti-productivisme, la promotion des alternatives concrètes et la fin « de la spéculation prédatrice et le mythe de la croissance infinie ».

Source : <http://www.les-oc.info/> consulté le 06/01/17.

capitalisme : « *Alternatiba* ce n'est pas qu'un salon où l'on expose quelques alternatives, c'est aussi le moment de construire la société de l'après capitalisme et de l'après pétrole ». Par ailleurs, elle conteste également « l'absence de cadre politique », ce qui selon elle a ouvert la porte aux « producteurs de vins bio qui sont venus vendre leur vin », « aux massages », ou encore « à la boboisation ».

Plus profond qu'une simple opposition entre deux militantes ou même entre deux groupes militants, le conflit incarné par Diane et Catherine donne à voir la cohabitation – en l'occurrence conflictuelle – de deux « sensibilités » parmi les populations mobilisant la catégorie d' « alternative » et ayant investi le projet de « village des alternatives ».

Conclusion :

L'enquête sur l'un des mouvements sociaux de promotion de « l'innovation sociale » ou des « alternatives » permet de rendre intelligibles les désaccords qui peuvent exister entre des militants aux trajectoires opposées, mais que les festivals *Alternatiba* ont permis de réunir. Si pour Diane, l'événement devait être festif et ne pas comporter de frontières politiques explicites - ce qui dans ses propos se caractérisent par la mobilisation d'un discours « sans adversaires » (Juhem, 2001) - pour Catherine le festival devait être le lieu de promotion d'initiatives sélectionnées sur des bases politiques. Partant de là, nous pouvons faire l'hypothèse qu'au-delà de l'opposition entre ces deux militantes, ces profils dessinent plus vraisemblablement un *continuum* social et idéologique qui oppose deux formes de conception des « alternatives » opposant un changement social qui passe par le changement des pratiques individuelles – autrement dit qui ne touche pas aux structures sociales – et une autre pour qui la question des alternatives doit être attachée à des questions politiques plus générales et structurelles.

Enfin, dernière hypothèse, ces divergences peuvent également être rapportées au fait que si pour beaucoup d'entre eux les « alternatives » représentent un espace d'investissement militant, il peut également être un futur espace professionnel¹⁹⁴ pour les plus jeunes, ce que semble confirmer les intitulés des diplômes préparés ou obtenus par certains. Ainsi, on peut comprendre la volonté de certains jeunes organisateurs de ne pas être associé à un mouvement au marquage politique trop explicite.

¹⁹⁴ Certains des enquêtés n'hésitant pas à inscrire leur expérience de bénévole à *Alternatiba* dans leur curriculum-vitae.

Bibliographie :

Brusadelli N., Martell Y., (2015) « Les jeunes entrepreneurs de mobilisation du « vivre et travailler autrement » : le cas du village lillois Alternatiba », Communication au Vie congrès de l'Association Française de Sociologie *La sociologie une science contre nature ?*, juin, Saint-Quentin-en-Yvelines

Brusadelli N., Martell Y.,(à paraître), « Les "villages des alternatives". Formes d'engagement en tension dans les classes moyennes salariées », dans L. Jacquot et J.P. Higélé (coord.), *Engagements*, éditions universitaires de Lorraine.

Juhem P., La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires. *Mots*, n°65, mars 2001. pp. 9-27

Klein J.-L., A. Camus, C. Jetté, C. Champagne et M. Roy (dir.) (2016). *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Lagroye J., (2003), (dir.), *La politisation*, Paris, Belin.

Lochak D., (1986), « La société civile : du concept au gadget », dans CURAPP, *La société civile*, Paris, PUF, p. 44-75

Péchu C., (2001), « Les générations militantes à droit au logement », *Revue française de science politique*, (Vol. 51), p. 73-103

Pruvost G.,(2013), « L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement », *Terrain*, n° 60, pp. 36-55

Siméant J., (2003), « Un humanitaire « apolitique » ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi » in Lagroye J., (dir.), *La politisation*, Paris, Belin.

Les conseils municipaux et la politisation des citoyens : quelles transformations des pratiques citoyennes ?

Caroline Patsias, UQAM

Texte préliminaire – ne pas citer, mais les commentaires pour amélioration sont les bienvenus. Merci par avance !

En novembre 2013, en pleine séance du conseil d'arrondissement de Parc-Extension, la mairesse, redoutant un conflit entre des commettants divisés sur la réponse à donner à la question d'un citoyen, affirma : 'je vous rappelle à l'ordre nous n'allons quand même pas faire de politique ici'. Jean-François membre du comité de citoyens qui assistait au conseil, se retourna vers ses acolytes, dubitatif : 'Mais où donc faire de la politique désormais' (Patsias, 2016) ? Cette recherche souhaite en quelque sorte répondre à cette question, *il s'agit de savoir si les citoyens tiennent des discussions politiques sur la vie en commun au sein des conseils municipaux et le cas échéant, la façon dont ils le font*. Plus précisément, l'analyse menée ici, de trois conseils d'arrondissement, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (NDG), d'Outremont et de Parc-Extension, à Montréal, constitue une partie d'une recherche plus vaste consacrée à l'observation de plusieurs conseils municipaux de l'île de Montréal. Via cette recherche, mon objectif est de savoir comment les citoyens définissent le politique lors de leurs interactions avec leurs représentants durant les conseils municipaux. Il s'agit de comprendre la façon dont les interactions entre les citoyens et les élus, au sein des conseils observés, contribuent à une politisation des discussions ou à un évitement du politique. Par là, je souhaite établir *une grammaire de la participation politique municipale* et souligner la façon dont les pratiques des citoyens redéfinissent les *conceptions théoriques traditionnelles* du politique.

Les études sur les transformations de la démocratie ont dévoilé l'émergence, en Amérique du Nord, d'une culture du scepticisme, caractérisée par une méfiance des citoyens à l'endroit du système politique (Bennett et al. 2013 ; Baiocchi et al. 2016). Les expressions de cette culture du scepticisme font cependant débat. Pour certains, elle nuirait à la politisation des enjeux et favoriserait un évitement du politique. Paradoxalement, plus les discussions se tiendraient en public, moins leur dimension serait politique (Eliasoph, 1998; Bentley, 2005). On assisterait ainsi à une politisation du privé et à une privatisation de l'espace public. Pour d'autres, le scepticisme des citoyens ne serait pas incompatible avec le maintien d'un engagement politique (Bennett et al. 2013; Baiocchi et al. 2016). Au-delà de leurs divergences, ces études soulignent un même rejet du conflit qui pourrait être préjudiciable à un discours politique en termes de défense des droits ou des inégalités. Ces analyses

ont cependant privilégié l'étude de la société civile ou de nouveaux objets politiques comme les budgets participatifs (Baiocchi et al. 2016; Baiocchi et Ganuza, 2015), conséquemment, elles s'attardent peu sur le rôle des institutions dans la politisation et encore moins sur celui des institutions au palier local (Breux et Bherer, 2011). Cette réflexion prend le contrepied des précédents points de vue. À travers l'observation de conseils d'arrondissements, je me penche sur des objets conventionnels de la science politique qui constituent des rouages de la démocratie représentative locale. Ce caractère conventionnel de tels objets et lieux du politique est un atout pour jauger des transformations contemporaines du politique et surtout pour mieux y appréhender le rôle des institutions. Que révèlent les institutions municipales sur l'exercice de la démocratie au sein même des instances de la démocratie représentative dans une période de scepticisme politique ?

Les grands débats sur la politisation et les transformations de la démocratie se sont construits loin du local. En prétendant que ces derniers sont un lieu de prédilection pour évoquer ces questions, il ne s'agit donc pas de limiter le propos à une étude de la démocratie locale montréalaise mais, plutôt, de mener une étude de la compréhension du politique au sein de la démocratie locale (Geertz 1983; Walsh, 2016). L'analyse ethnographique de conseils municipaux permet de souligner quels enjeux sont importants pour les citoyens dans leur vie quotidienne et la façon dont ces derniers politisent ou non ces enjeux dans leurs échanges avec leurs représentants. Ce travail participe donc d'une interrogation sur les lieux et la forme de l'expression du politique – où tient-on des discussions politiques et comment ? Pareille perspective présuppose que le périmètre de ce qui est politique n'est pas fixé à l'avance et que toutes les interactions ou conversation, y compris celles développées au sein des institutions politiques (ici les conseils municipaux), ne sont pas *derechef* politiques. Ces interactions peuvent le devenir à travers un processus de politisation mais ce processus relève du possible, non de la nécessité. Ces processus de politisation ou d'évitement du politique éclairent également comment s'élabore concrètement le vivre-ensemble. Même si j'admettais que les conseils municipaux sont uniquement des lieux de doléances propices à l'expression du ressentiment (Blondiaux, 2008), questionner ce ressentiment demeurerait indispensable pour examiner « les frictions » de la vie en commun et la façon dont les citoyens dessinent les limites du tolérable au quotidien et les « frontières » au fondement du vivre-ensemble (Lamont et Molnar, 2002).

En Amérique du Nord, les études sur le local ont souvent oscillé entre une vision idyllique de la démocratie locale, inspirée de Tocqueville (1969), et une vision purement administrative. Dans ce texte, j'argue que les conseils municipaux examinés ne sont pas des instances purement administratives, à savoir que les questions soulevées par les citoyens ne concernent pas simplement l'administration ni dans leur contenu, ni dans la façon dont les enjeux sont traités. Ces conseils témoignent d'une volonté de définir les enjeux du vivre-ensemble au sein de conversations

« politiques ». Celles-ci pâtissent cependant de trois éléments : la structure de la période de questions qui n'autorise pas le débat, le recours à un discours technique, et une volonté, particulièrement chez les élus, d'éviter le conflit. À cet égard, cependant, mon analyse souligne la nécessité de s'attarder sur la « nature » du conflit. Les acteurs redoutent moins la confrontation que la construction de certains clivages au sens de Gamson (1992), à savoir lorsque la définition d'intérêts ou d'identités divergentes renvoyant à une opposition entre « nous » et « eux ». De ce point de vue, la montée en généralité au cœur du processus de politisation pourrait être plus facile lorsque les formes de la démocratie, les droits et l'identité sont en jeu et plus ardue en matière d'égalité et de répartition des ressources.

I. Politisation, engagement et scepticisme politique

Les études consacrées à la politisation et la participation politique reconnaissent la montée d'un scepticisme, voire d'une méfiance à l'endroit du politique (ANES, 2010 ; Pew Research Center, 2010). Les analyses divergent cependant quant aux conséquences de ce scepticisme sur l'exercice de la démocratie. Pendant longtemps, dans la lignée des travaux de Putnam (1996, 2000), un lien a été établi entre méfiance à l'endroit du politique, incivisme et non participation. Ainsi, plusieurs analystes s'inquiètent que la méfiance ne corrode même les plus solides des démocraties (Bellah et al. 1985 ; Putnam, 2000 ; Wuthnow, 1994 ; Offe, 2006 ; Keane, 2009). D'autres, toujours dans cette même veine, craignent que les citoyens ne privilégient désormais la sphère locale au détriment des luttes autour des droits et de la redistribution du pouvoir et des richesses (Calhoun, 1998 ; Herbert, 2005). Enfin, certains soulignent le risque de voir des citoyens continuant à s'impliquer certes, mais d'une façon égoïste pour défendre leurs propres intérêts (Putnam, 1996 ; Macedo, 2005).

Depuis dix ans cependant, des études à la fois quantitatives (ANES, 2010; Pew Research Center, 2010; CNCS, 2006) et qualitatives (Bennett et al., 2013; Perrineau, 2005) pointent que le scepticisme et la méfiance des citoyens ne conduiraient pas à un retrait de ceux-ci de la vie politique. Si le constat semble s'imposer, les formes et les significations de la participation et de la politisation dans une époque de scepticisme demeurent encore en débat (Baiocchi et Ganuza, 2015). Les démocraties représentatives modernes ont été fondées sur une séparation entre sphère privée et sphère publique. À la première, les discussions intimes et personnelles sur la vie quotidienne, à la seconde, les discussions et les débats sur la chose publique. Les travaux de Nina Eliasoph (1998, 2003), entre autres, éclairent une altération de ces frontières : plus la sphère serait publique, moins les citoyens y tiendraient des discussions politiques. En d'autres termes, des lieux comme les partis politiques, les groupes de pression, les associations ne seraient plus le lieu privilégié pour l'expression d'une réflexion sur le monde que les citoyens préféreraient désormais formuler en privé. L'espace public serait marqué par un évitement du politique.

Ce point est cependant nuancé par d'autres enquêtes qui, plus qu'une privatisation du politique, soulignent plutôt un désaveu du politique chez les citoyens. Si ces derniers rejettent bien le politique, ils ne renoncent pas pour autant à leurs activités politiques qu'ils qualifient cependant, de civiques. Ce désaveu repose sur 3 émotions face au politique : une dénégation, une « pollution » (le politique est considéré comme un objet et un lieu sale ou corrompu) et une mise à distance. Ces trois émotions expliquent les paradoxes de l'engagement politique contemporain : 1) les citoyens veulent influencer les politiques tout en doutant des processus qui sous-tendent celles-ci et particulièrement des institutions ; 2) les citoyens s'engagent pour œuvrer au bien commun tout en étant convaincus que le politique sert les intérêts de quelques-uns ; 3) les citoyens veulent résoudre les problèmes « poliment » alors même que les organisations politiques sont marquées par le conflit.

Au-delà de leur divergence quant à la privatisation du politique (entendu comme l'absence de discours en termes politiques au sein des lieux publics), ces analyses s'accordent donc pour noter le rejet à tout le moins moral que suscite le politique et plus particulièrement, quant à sa dimension agonistique. Ce rejet s'avère problématique non seulement pour la possibilité d'une politisation des enjeux mais également pour la défense des droits ou la dénonciation des injustices économiques et sociales. Il est en effet difficile d'évoquer certains enjeux sans pointer des intérêts différents et des conflits entre ces intérêts (Baiocchi et al., 2016 ; Mouffe, 2000).

Si ces recherches ont contribué à mettre en lumière les conséquences émergentes d'une culture du scepticisme sur l'engagement (Bennett et al., 2013), elles souffrent encore de lacunes. D'abord, elles n'élucident que partiellement les conséquences d'un rejet du conflit sur l'émergence d'une discussion politique. Ensuite, alors même que la privatisation du politique fait débat, ces analyses restent pour la majorité d'entre elles cantonnées à l'étude de la société civile. Il est donc difficile de juger de la place du conflit au sein des institutions et de la possibilité d'y tenir une discussion en termes publics. Cerner le rôle des institutions et des représentants politiques dans la politisation est pourtant essentiel pour comprendre les transformations de l'exercice démocratique et éventuellement des transformations des lieux du politique. En outre ignorer les institutions conduit à laisser la seule responsabilité de la politisation ou de l'évitement du politique aux citoyens, alors même que les études soulignent le rôle des institutions dans la diffusion des modèles, des idées ou des catégories sociales (Douglas, 1999 ; Reicher, 2001).

Afin de compléter les recherches en cours, mon analyse s'est attardée sur les citoyens au sein des institutions via l'observation de conseils municipaux et d'arrondissements. Le palier municipal est des plus pertinents pour réfléchir sur la politisation, alors même qu'il a été le parent pauvre des analyses en science politique, particulièrement au Québec (Breux et Bherer, 2011, Patsias, 2011). Ce moindre intérêt à l'endroit de la question municipale s'explique peut-être par l'image ambiguë des

municipalités au Canada. Pour certains, elles ne seraient dédiées qu'à l'accomplissement de fonctions administratives (Tindal et Tindal, 2008 ; Belley et Lavigne, 2008), tandis que selon une vision toquevillienne ou les tenants du « Small is beautiful », elles constitueraient le lieu privilégié de l'expression citoyenne. Cette image ambiguë traduit une réalité. Les municipalités canadiennes sont bien les créatures des provinces (article 96 de la constitution) et leur tâche est surtout administrative, la politisation à ce palier politique est d'ailleurs plus faible qu'aux autres paliers comme le taux de participation le montre¹⁹⁵. Plusieurs études ont cependant souligné que l'implantation d'une même date pour les élections municipales et le développement des partis municipaux pourraient favoriser l'accroissement de la politisation. En 2016, les municipalités ont été reconnues comme de véritables gouvernements de proximité par la province du Québec (L, PL 122), leurs pouvoirs et responsabilités ont donc été augmentés. Un récent sondage en France¹⁹⁶ souligne que les maires restent les élus préférés des citoyens et résistent mieux que leurs homologues des paliers supérieurs à la critique d'une « pollution du politique » (Baiocchi et al. 2013). Au Québec, tous les conseils municipaux et d'arrondissements auxquels j'ai assisté témoignaient d'une audience respectable quand il ne fallait pas rajouter des sièges à l'extérieur de la salle (Parc-Extension) ou instaurer une file d'attente à l'extérieur (Outremont). Certains sujets municipaux ont aussi défrayé la chronique. À l'orée des années 2000, les fusions et les défusions nourriront un débat à l'échelle de la province sur l'exercice de la démocratie et l'appartenance citoyenne (Sancton, 2004), plus récemment les débats nationaux autour de la place du religieux dans l'espace public ont rejilli à l'échelle locale avec la décision de certains arrondissements montréalais de réglementer les lieux de cultes. Ces exemples soulignent que les municipalités sont au cœur des changements sociétaux. Le niveau local est le lieu où s'expriment les frictions concernant la vie quotidienne autour d'enjeux centraux qui mettent en jeu la répartition des ressources, le partage de l'espace et avec ce dernier celui des normes sociales (Turam 2013 ; Roché 1996). Cette double dimension des municipalités est donc un atout pour une recherche sur la politisation, elle permet de mieux cerner ce que les citoyens considèrent comme politique et les mécanismes de politisation à l'œuvre. Par exemple, le déneigement peut être présenté comme une simple opération technique ou comme un thème récurrent du « défoulement citoyen » (commentaire d'un maire d'un arrondissement de Montréal, conseil municipal de février 2015) alors qu'il met en jeu des principes éminemment politiques relatifs à l'imposition, à la distribution des ressources, à la décentralisation et

¹⁹⁵ Le taux de participation aux élections municipales de 2013 au Québec était de 47, 2 % pour 72, 3% lors des élections provinciales de 2014 et 68,3% lors des élections fédérales de 2015. Voir les pages (consultées le 21 février 2017) : <http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/je-minforme/resultats-anterieurs/>, <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/tableaux/historique-du-taux-de-participation.php>, <http://www.elections.ca/content.aspx?dir=turn&document=index&lang=f§ion=ele>.

¹⁹⁶ <http://viedemaire.fr/popularite.shtml> Page consultée le 21 février 2017.

finalement à l'équité de traitement entre les citoyens (Prémont 2005). Sans nier le poids des changements à des échelles macro, notamment dans la définition politique de l'urbain, le niveau local, lieu des frictions concernant la vie quotidienne (Turam 2013 ; Pharo 1985 ; Roché 1996), marque de façon privilégiée la politisation des enjeux ou l'évaporation du politique. Les conseils municipaux ou d'arrondissements, « institutions de première lignes » entre les citoyens et les commettants, sont donc un objet des plus révélateurs sur la façon dont les citoyens politisent ou non leurs situations quotidiennes et le rôle des institutions à cet égard.

Peu pour ne pas dire pas d'études, à l'exception de Berger (2015), ont étudié la politisation des conseils municipaux du point de vue de l'expression des citoyens au sein du conseil municipal. Cependant, alors que celui-ci se penche sur le traitement des citoyens considérés comme déviants, je souhaite ici étudier le citoyen « a priori lambda » qui se rend au conseil municipal pour y délivrer un discours articulé. Il s'agit de répondre à la question suivante : les citoyens et les élus tiennent-ils des discussions politiques au sein des conseils municipaux et le cas échéant sous quelles formes ? Pareille question permet d'interroger les transformations de la démocratie à la fois quant aux lieux du politique et à ses objets. À l'encontre des visions traditionnelles sur les conseils municipaux, j'argue que ces derniers constituent bien des lieux d'expression du politique, voire qu'ils demeurent pour certains citoyens, moins nantis que les autres, un lieu pour exprimer les injustices dont ils sont victimes et une vision de la vie en commun. Je pointe cependant des obstacles dans les processus de politisation lesquels sont dus à une conflictualisation difficile et à des visions contradictoires quant à l'exercice de la démocratie municipale.

Pour répondre à ma question principale et étayer le précédent argument, plusieurs sous-questions sont soulevées : les discussions entre les citoyens et les élus, au sein des conseils observés, favorisent-elles une lecture politique ou, au contraire, administrative des enjeux abordés ? Le cas échéant, comment s'effectue la montée en généralité des discussions ? Comment les citoyens et les commettants conçoivent-ils la communauté politique et le rôle des institutions ? Les élus, par leurs interventions, contribuent-ils à une politisation des discussions ou à un évitement du politique ? Les relations entre les citoyens et les commettants témoignent-elles de rapports de confiance ou de méfiance ? Quelle y est la place du conflit et assiste-t-on à une politisation des enjeux qui permettent de questionner les injustices sociales ?

II. Politisation, frontière et conception de la démocratie

L'enjeu du cadre théorique dans cette recherche est d'autoriser un questionnement à la fois sur les formes et le contenu de la politisation au sein des institutions municipales pour nourrir une réflexion sur les deux volets des transformations de l'exercice de la démocratie, à savoir les procédures et la substance des conversations démocratiques. À cette fin, je précise ma définition des processus de politisation et les critères auxquels ceux-ci renvoient. Plus spécifiquement, cette définition des processus de politisation ouvre à la façon dont les citoyens dessinent des frontières parmi eux et entre eux et le plus large monde. Elle permet enfin, de saisir comment les citoyens appréhendent l'exercice de la représentation et donc leur propre participation au sein des conseils municipaux.

a) Politisation

L'enjeu théorique majeur de cette recherche est de définir la politisation, laquelle désigne les processus qui rendent un événement, une situation, 'politique'. Restreindre la définition du politique à une référence au système politique ou aux institutions ne permettrait pas de saisir comment les procédures en leur sein, de même que les interactions entre les élus et les citoyens, peuvent favoriser un évitement du politique plutôt qu'une politisation des enjeux. Si le politique ne peut être limité aux institutions, il ne peut non plus être assimilé aux seules définitions des citoyens. Penser les transitions entre les expériences quotidiennes des citoyens et le politique serait alors impossible. Je considère donc que le politique peut se dissimuler dans n'importe quel sujet mais que n'importe quel sujet n'est pas toujours abordé en termes politiques (Fraser 1985 ; Young 1987 ; Eliasoph 1998). Il s'agit de savoir si les citoyens observés appréhendent les conséquences publiques de leurs discussions et imaginent que ce qu'ils disent importe à d'autres qu'eux-mêmes. Dès lors, l'attention est portée sur les processus autorisant un élargissement du champ des préoccupations des citoyens, i.e. une « **montée en généralité** » (Boltanski et Thévenot, 1991).

Deux éléments sont retenus pour définir cette montée en généralité :

- 1) Une conversation animée par « l'esprit public » au sens de Pitkin (1972), à savoir lorsque les citoyens s'expriment en termes de **justice**. Une telle conversation implique un passage du 'je veux' au 'j'ai droit à', revendication qui devient négociable en se référant à des normes publiques. Selon Pitkin (1972), ces conversations permettent aux citoyens de réfléchir aux normes elles-mêmes et aux intérêts qu'ils ont à l'existence de ces normes.
- 2) La possibilité d'une **conflictualisation** des enjeux avec la construction ou la mise en évidence de clivages (« moi » ou « nous » contre eux) (Boltanski et Thévenot 1991; Duchesne et al. 2007 ; Gamson 1992). Ces clivages renvoient à la définition de soi au sein d'un groupe, lequel s'oppose à

d'autres dans la revendication d'intérêts et de ressources, processus qui est au cœur de la régulation politique des sociétés (Gamson, 1992).

Cette définition du politique met en lumière les relations que les citoyens tissent avec l'extérieur, « the wider world » selon l'expression de Pitkin 1972. Ce « wider world » comprend un rapport avec les autres groupes et aux institutions. La référence à un *wider world* implique donc des citoyens qui se pensent et parlent comme membre d'une collectivité et qui envisagent l'influence des institutions sur leur vie quotidienne.

Cette définition pointe également que la montée en généralité, au cœur du politique, repose sur le dessin de frontières symboliques et sociales. Plus spécifiquement, la référence au juste et la conflictualisation des enjeux révèlent la façon dont des citoyens tracent des frontières symboliques et sociales entre eux-mêmes et les autres (nous et eux), dessinant ainsi les limites du nous et la façon de construire ce nous (Tajfel et Turner, 1985). Une frontière symbolique renvoie aux distinctions conceptuelles opérées par les acteurs lesquelles séparent les individus en des groupes particuliers et génèrent des sentiments de solidarité et d'appartenance aux groupes ainsi constitués. C'est seulement lorsque des frontières symboliques sont largement reconnues qu'elles peuvent revêtir une dimension contraignante devenant ainsi des frontières sociales (Douglas, 1999 ; Lamont and Molnár 2002:168 ; Thévenot et Lamont, 2001). Il ne s'agit pas d'affirmer que toute frontière symbolique et sociale est politique ou politisée mais plutôt de souligner comment la politisation s'effectue à travers la construction de frontières spécifiques et réciproquement comment certaines frontières sociales, pourtant objectives, par exemple celles entre les riches et les pauvres, les citadins et les ruraux peuvent ne pas être politisées. De ce point de vue, ma recherche peut mettre en lumière les perceptions des acteurs comme la réalité sociale derrière ces perceptions. Tout l'enjeu étant de saisir les relations entre les premières et les secondes.

Cette perspective théorique permet de souligner comment au quotidien les citoyens construisent des classifications et comment celles-ci évoluent ou sont l'objet de luttes. Par-là, la notion de frontière permet d'appréhender les fondements de l'ordre que les citoyens tentent d'imposer ou de défendre dans leurs relations sociales. Cet ordre peut reposer sur l'exigence de règles formelles à travers la défense ou la revendication de droits mais aussi engager des valeurs substantielles. À cet égard, les frontières symboliques et l'ordre social qu'elles dessinent ne se réduisent pas seulement à l'expression du texte de loi mais expriment également les limites du tolérable au quotidien, ce que les citoyens considèrent comme juste ou bien et les obligations qu'ils se fixent entre eux dans certaines situations. De ce point de vue, la montée en généralité nécessaire à la politisation éclairent « les petites façons » que les gens ont de trouver des accords ou du désaccord, de se construire au quotidien avec les autres

ou en opposition à eux au sein des institutions (Cefai, 2011; Pharo, 1985).

Ma définition du terme institutions renvoie à deux dimensions. Elle est d'abord entendue dans une dimension stricto-sensu qui fait écho aux catégories de la démocratie représentative. Dans cette acception, la notion renvoie donc principalement aux conseils municipaux, autres assemblées et organisations publiques, auxquelles les citoyens pourraient se référer dans leurs débats. Je considère que les élus représentent les citoyens et incarnent l'institution durant leur mandat (Manin 1995 ; Urfalino 2014). Sans réifier l'institution, ni confondre celle-ci avec les représentants politiques, je postule donc qu'une méfiance à l'égard des élus est tout de même significative d'une méfiance à l'endroit des institutions politiques (Hibbing et al. 2002, Walsh 2012, Perrineau 2003). Les conseils municipaux ou d'arrondissements sont considérés comme des lieux d'une démocratie représentative. À l'inverse d'une démocratie dite plus participative, la décision n'est pas partagée avec le citoyen de même que la période de questions entre les citoyens et les élus et entre les élus n'a pas pour but d'initier un débat fondateur d'une réglementation mais de permettre une reddition de compte devant les citoyens des règlements déjà initiés ou proposés (Manin 1995). Cette définition de la représentation constituera un critère de référence pour jauger la façon dont les citoyens s'écartent ou non d'un exercice représentatif de la démocratie à travers les processus de politisation utilisés.

La seconde dimension du terme institution est plus large, elle désigne non seulement les institutions et leurs règles de fonctionnement lesquelles constituent des contraintes pour les acteurs mais également les valeurs que les institutions diffusent (Scharf, Rosemary et Taylor, 1996 ; Scharpf 2000 ; Douglas 1999. Selon cette perspective, les institutions contribuent à produire des normes sociales et des comportements qu'elles corsètent (Elias 1973). Ainsi, les normes sociales sont le résultat des contraintes exercées par l'institution, comme réciproquement, les acteurs utilisent ces catégories sociales pour transformer le monde et les institutions. Pour reprendre le vocabulaire de Reicher et Hopkins (2001, 384), the social « categories reflect the external constraints on the ways in which we can act, as well [how] categories organize action to reconfigure the nature of constraints in our social world ». Plus spécifiquement, dans le cadre de cette réflexion, cette perspective permet de considérer que si les conseils observés partagent les mêmes règles officielles de fonctionnement, les fonctionnements routiniers de chacun à savoir les logiques de ce qui est approprié de faire en leur sein, peuvent varier d'un conseil à l'autre. Les conseils d'arrondissements examinés produisent des catégories sociales concernant ce qui est considéré comme politique et la façon de parler politique (Reicher et Hopkins, 2001). Ces conceptions sont façonnées sur le long terme via la répétition des interactions. Les interventions des citoyens sur le court terme souligne la façon dont ces derniers reprennent ou au contraire tente de reformuler ces catégories.

III. Méthode

En écho à mes ambitions de recherche, cette enquête repose sur une approche qualitative et compréhensive qui explique le choix d'une méthode ethnographique fondée sur l'observation participante des conseils. La méthode ethnographique est la plus adaptée pour examiner et expliquer les pratiques politiques in situ, au sein de scènes politiques particulières. Elle permet de ne pas séparer le contexte de l'expression des opinions et des comportements et ici de saisir comment ces opinions sont exprimées lors de relations entre les élus et les commettants au sein des institutions (Eliasoph et Lichterman, 2003 ; Auyero, 2006 ; Baiocchi et Connor, 2008). En raison de son attention à la fois envers les événements et les significations, une telle approche permet de comprendre comment les individus construisent leur propre vision du politique au sein des conseils municipaux. L'objectif est moins de saisir les valeurs et les opinions des acteurs (comme dans une enquête quantitative), que de comprendre la façon dont ces acteurs forgent des évaluations morales selon les contextes (Bennett et al. 2013; Silber 2003). Je considère donc que les citoyens s'engagent constamment dans le monde pour défendre une vision du bien dès lors l'enjeu est de comprendre comment "The good and reality are jointly engaged." (Thévenot 2001: 68).

Le format d'un chapitre de livre a imposé deux restrictions à mon analyse. D'abord, les résultats ne concernent que l'observation menée dans trois conseils d'arrondissements, Côte-des-neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Outremont et Parc-Extension, lesquels font partie d'une enquête plus vaste comprenant quatre conseils d'arrondissement montréalais en plus de la ville centre. Les conseils d'arrondissement condensent les problèmes qui se posent à l'échelle métropolitaine et leur donne une visibilité accrue. Ils sont des lieux dont la taille est assez large pour suivre les enjeux métropolitains mais assez modeste pour mettre en exergue les processus de politisation et la définition des frontières qu'effectuent les citoyens et les élus dans leurs interactions. Initialement, les cinq conseils considérés permettent de prendre en compte différentes dimensions concernant l'histoire des quartiers, la composition démographique, la culture politique. L'objectif de cette sélection de cas est de saisir la diversité des enjeux avec lesquels les métropoles doivent traiter et auxquels Montréal n'échappe pas : le développement économique, la répartition des richesses, la régulation des conflits entre citoyens (qui sont aussi des voisins) et plus généralement la cohabitation entre des populations d'origines différentes. S'attarder seulement à trois conseils constitue une limitation au propos tenu ici, cependant la représentativité des enjeux, précédemment évoquée, est préservée. L'arrondissement d'**Outremont** est une ancienne ville qui a fusionné avec la ville centre Montréal en 2002. Désormais parmi les arrondissements les plus riches de la métropole, il abrite deux communautés : la première, francophone, est composée de Québécois, et de Français et de Belges d'origines, la seconde est formée par des groupes de juifs hassidiques. La cohabitation entre les deux groupes peut être tendue.

Parc-extension est un des arrondissements les plus pauvres et les plus multiethniques de la métropole. Pour sa population qui a peu les moyens d'ester en justice, le conseil d'arrondissement est l'instance de première ligne pour défendre et exprimer ses intérêts. Certaines des associations du quartier se plaignent en outre du désintérêt des édiles de la ville centre à leurs égards (Patsias et Patsias, 2014). L'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce est lui aussi composé de multiples communautés, son conseil est en outre parmi ceux les plus attachés à un exercice représentatif de la démocratie municipale. A travers cette enquête, l'ambition n'est pas de réaliser une comparaison entre les trois conseils d'arrondissements afin de juger de l'influence d'une variable dépendante (l'appartenance à un groupe ethnique particulier, la richesse) sur une variable indépendante (la participation). Il s'agit plutôt de pointer la façon dont les citoyens politisent ou éludent la dimension politique des enjeux du quotidien.

Ensuite, la seconde restriction due aux impératifs formels requis par la rédaction d'un chapitre, concerne la restitution des données empiriques. J'ai opté pour ne pas décrire les séances des conseils dans leur entièreté, mais d'effectuer des recoupements selon les thématiques. Ce choix est certes une réduction de la dimension in situ et interactionnelle des observations (Cefai, 2011), mais il permet d'insister sur le traitement d'une question particulière. La forme d'un chapitre a également exigé de sélectionner parmi les enjeux présentés sur la période de l'observation. Cette période s'est étalée de 2015 au début de 2017 pour l'ensemble des conseils à l'exception de celui de Villeray – Parc-Extension – Saint-Michel qui, constituant le terrain de l'enquête préliminaire, a commencé en 2013. L'observation sur un plus long terme des conseils renvoie au cadre théorique qui sous-tend cette recherche. Selon cette perspective, les interactions sont cristallisées à travers des routines spécifiques à des contextes (ici les conseils municipaux) qui sont forgées sur le long terme. Mettre au jour les routines ou codes sociaux présidant à la formulation du politique ou à son évitement nécessitait donc une observation menée dans la durée. Celle-ci me permettait également de saisir les enjeux récurrents ou ceux qui avaient suscité une mobilisation particulière sur la période de l'enquête au sein des trois conseils considérés. Ainsi, ont été retenus les débats ou interventions sur la réglementation des lieux de culte. En plus d'avoir constitué un enjeu à l'échelle de la métropole, cette question est récurrente au sein des séances du conseil d'arrondissements d'Outremont. Elle a aussi suscité l'intervention des citoyens et des élus dans Parc-Extension. J'ai aussi examiné la présence de conflits territoriaux significatifs d'un problème de distribution des ressources et engageant une vision du développement. Enfin, une dernière thématique est consacrée à l'exercice de la démocratie au sein des conseils et aux revendications entourant celui-ci, car elle était exprimée par les édiles ou les citoyens à chaque séance.

J'ai observé les conseils municipaux considérés et écrit des comptes rendus « directement » lors de cette observation. Ces résumés ont été complétés par la visualisation des conseils en ligne. Je n'ai cependant pas effectué une vérification systématique du texte lors de chaque prise de note, mais uniquement lorsqu'un doute persistait sur la véracité de celle-ci. Ainsi un mot prononcé peut varier mais sans entraver le sens des propos. L'enjeu est donc de resituer le ton des propos, bref de rendre un contexte. C'est cette volonté, comme les présupposés de notre cadre théorique (*public life happens in public*, Eliasoph 1998), qui expliquent mon choix d'assister « physiquement » aux conseils observés. La caméra, lors des séances mensuelles, se fixe sur le citoyen ou les élus, elle ne filme pas la salle et ne rend donc pas compte des réactions des autres citoyens et d'une ambiance générale.

Ma **grille d'analyse** insiste sur trois éléments en écho à notre définition du politique : la référence à la justice, l'expression du conflit, la définition des frontières de la communauté. Ces trois éléments renvoient à trois thématiques qui elles-mêmes réfèrent à nos questions de recherche : **les sujets abordés et la façon dont ces sujets sont formulés, le rapport aux institutions et l'organisation et le déroulement du conseil**. Nous présentons dans le tableau ci-dessous les critères qui guideront l'analyse de la montée en généralité des propos échangés. L'organisation des séances pointerait le temps et le nombre de questions accordés aux citoyens. En effet, la nature des échanges diffèrera fortement selon que le citoyen dispose de la possibilité de poser plusieurs questions sur un même sujet, de rouvrir la discussion dans une seconde période de questions, ou encore si son temps de parole est de 7 à 10 minutes pour chaque question plutôt que limiter à deux.

Grille d'analyse des interactions entre les élus et les citoyens

Critères	Rappel théorique	Questions guidant l'observation
Références à la justice	Passage du « je » « au nous »	Les citoyens et les élus dans leurs questions et leurs réponses évoque-t-il une injustice ? Comment justifie-t-il cette injustice ? Évoque-t-il un « droit à » qui dépasse une simple personne ? L'élu répond-il lui-même aux questions ou fait-il répondre le fonctionnaire (argument technique versus discours sur le juste)
Conflictualisation des enjeux	- Moi vis-à-vis d'eux - Expression d'intérêts divergents	Définition des enjeux et des intérêts Évocation de conflits entre groupes derrière cet enjeu Les élus montrent-ils des conflits entre eux faisant écho à des intérêts différents

L'observation participante a été complétée par la lecture des comptes-rendus officiels des séances et de leur ordre du jour, j'ai aussi consulté les articles des journaux locaux sur les sujets évoqués dans les conseils. Ces derniers peuvent fournir des renseignements sur le sujet débattu utile à jauger des mécanismes de politisation et des perceptions des citoyens.

III. Résultats empiriques

En écho à la définition du politique qui me guide et au cadre méthodologique exposé ci-dessus, la présentation de la partie empirique est divisée en 3 thématiques : la définition du vivre ensemble (qui renvoie à la définition de frontières entre eux et nous), la justice et la redistribution des ressources et l'exercice de la démocratie et du débat.

a) Vivre-ensemble et politisation au sein des conseils municipaux

La définition du vivre-ensemble ou l'art de se garer convenablement. Du caractère philosophique et prudent des stationnements

Dans le conseil d'arrondissement Villeray – Parc Extension – Saint-Michel, la première question relative à la régulation des lieux de culte suite à un premier règlement édicté dans Hochelaga Maisonneuve fut soulevée par un citoyen lors du conseil du 3 février 2015 durant la période de questions. Celui-ci commença par rappeler les faits: « il semblerait qu'il y ait un iman qui ait voulu initier une activité communautaire à partir d'une activité religieuse et qu'il ait reçu une fin de non-recevoir ». Le citoyen continua son intervention en soulignant les traditions « séculaires » de Montréal qui avaient lié activités communautaires et religion à travers par exemple l'accueil Bonneau ou l'armée du salut. La décision réglementaire entachait donc l'héritage d'ouverture de la ville, il dit encore :

- Est-ce que c'est parce que le gouvernement veut se montrer favorable au gouvernement Harper ?

La mairesse le coupa : - votre question s'il vous plait.

Le citoyen continua cependant sans broncher, demandant si l'iman ne pouvait pas être invité à poursuivre ses activités dans l'arrondissement et pointant qu'il existait déjà une législation pour lutter contre la discrimination ou l'incitation à la violence. Dans sa réponse, la mairesse revint sur la mission d'un arrondissement et d'une municipalité qui n'était pas de « gérer ce que les gens disent ou pensent » mais plutôt de fournir un permis approprié à l'usage du bâtiment. Ainsi, si l'arrondissement avait refusé le permis c'était parce qu'alors que le site internet du groupe présentait des activités religieuses, le permis d'occupation concernait des activités communautaires. La mairesse précisa qu'il ne s'agissait pas d'agir contre une communauté mais de spécifier « le lexique du zonage » et les

activités qui y correspondaient. Cet objectif expliquait le moratoire établi dans l'arrondissement Parc-Extension sur les permis de lieux de culte. « On est un arrondissement parmi les plus inclusifs, 270 permis de lieux de culte et même des non autorisés. On accepte tout le monde, on ne juge pas ce qui est dit ». La mairesse étaya encore son propos en soulignant les dérives occasionnées par le flou des critères concernant la description de certaines activités. Ainsi nombre de salons de massages érotiques avaient profité d'une description très évasive du permis sur les « soins personnels ». Elle finit en affirmant que le zonage est un outil qui permet de « se pencher sur la qualité de vie. Il doit y avoir des endroits où on ne peut pas mettre des lieux de culte, on veut revoir ce qu'il y a sur notre territoire et harmoniser tout le monde et ça ce n'est pas sur le type de croyance mais sur le bâtiment car à partir du moment où on donne un permis d'occupation, il est très dur de le retirer.

Ici, le citoyen politise la discussion à travers une référence à une ouverture des citoyens, à une tradition d'accueil qui, historiquement, n'a pas été exclusive de la dimension religieuse. Pour autant l'argument n'est pas fondé uniquement sur la nécessité d'une charité envers d'autrui. L'idée d'ouverture renvoie bien à la défense de droits même si celle-ci demeure implicite et à une conception du nous. L'idée d'une injustice est sous-jacente. Le conflit est cependant absent du discours. Une seconde partie du discours du citoyen est une référence explicitement politique, dans le sens de partisan, i.e. une opposition au gouvernement Harper et à ses politiques, référence qui élargit le débat à un palier politique supérieur. Pour ce citoyen, le palier municipal n'est donc pas déconnecté des paliers politiques supérieurs et de leurs enjeux. La réponse de la mairesse souligne une politisation mais qui reste ténue. Sa réponse exprime une dimension libérale « nous acceptons tout le monde » en insistant sur le fait que la municipalité n'intervient pas sur les croyances des individus qu'elle ne s'en préoccupe pas. Si en rappelant la mission de la municipalité, la mairesse insiste sur une dimension administrative et d'efficacité (avoir des critères qui correspondent à l'activité exercée), elle reconnaît également que le zonage a pour objectif de réaliser une harmonie sociale. Ainsi pointe-t-elle que l'exercice du zonage est un outil pour définir collectivement certains critères du vivre-ensemble sans pour autant questionner, ouvertement, la place des croyances dans la cité.

La question du zonage des lieux de culte fut également un enjeu de discussion entre les élus durant la période d'adoption des nouveaux règlements lors de la même séance. Il faut souligner que dans l'arrondissement de Villeray – Parc-Extension – Saint-Michel, de telles discussions n'étaient pas la norme. L'ensemble des dossiers étant discutés en amont lors de la réunion préparatoire. Ce soir-là, le conseiller Ouellet du parti Projet Montréal s'abstint quant au nouveau règlement de zonage concernant les lieux de culte. Dans son argument, il soulignait qu'il était en accord sur le fond avec le projet de règlement et qu'il y avait une réelle nécessité d'éclaircir les critères de la réglementation afin que l'usage du bâtiment soit en adéquation avec le permis délivré. Il insistait encore sur la pertinence

d'éviter la présence de lieux de cultes sur certaines artères pour préserver leur vitalité commerciale. Cependant, il trouvait que le règlement sur le stationnement avec un ratio trop sévère était un moyen déguisé pour prolonger le moratoire sur les lieux de culte. Ultiment, une telle réglementation devait avoir lieu au palier de la ville centre afin d'éviter des réglementations trop différentes entre des arrondissements adjacents, ce qui aurait un impact sur l'équilibre de la répartition entre les lieux de culte. L'élu s'étonnait d'autant plus que cette voie de réglementation infra-municipale tranchait avec les visées centralisatrices du maire.

- La mairesse le coupa : Pouvez-vous revenir à l'ordre du jour ?

- L'élu : Mais c'est l'ordre du jour ! J'explique ma dissidence et la non pertinence du palier d'action car certains éléments ne relevant pas de notre palier, par exemple la fiscalité et le religieux non plus (...) M. Coderre [le maire de Montréal] centralise tout et il laisse aux arrondissements la responsabilité de gérer tout seul ce problème. Si réellement le vivre-ensemble était une préoccupation pour la mairie centrale, il organiserait comme je l'ai demandé une consultation publique en amont [une consultation publique entre les arrondissements]

Dans sa réponse, la mairesse affirma elle aussi la nécessité d'une discussion au palier de la ville centre :

- J'ose espérer moi aussi qu'un jour toutes ces décisions se prendront dans la ville parce que nous sommes une ville et pas 19 arrondissements, mais je ne veux pas lancer de débat ici, sur « une île et une ville » et sur ce qu'est une ville mais il est fort à parier que certains dossiers doivent être gérés centralement plutôt que localement. Elle continua en soulignant qu'au-delà de cette question, c'était la responsabilité des élus locaux qui était engagée car c'était bien auprès d'eux ou des bureaux de l'arrondissement que les citoyens venaient se plaindre pour un manque de stationnement ou du bruit. Selon la mairesse, il s'agissait d'une tâche d'imputabilité.

Les discours de la mairesse et de l'élu témoignent d'une montée en généralité. Ils questionnent tous deux l'organisation du pouvoir et son exercice à travers la décentralisation de l'enjeu concernant la régulation des lieux de culte au plus petit échelon politique. Selon l'élu Ouellet, cette décentralisation serait symptomatique d'une volonté des paliers politiques supérieurs de ne pas traiter le problème. L'édile précisera sa pensée dans l'article du *Journal Metro*¹⁹⁷ (18 décembre 2015) dans lequel il déclarera que déléguer un tel enjeu aux paliers de l'arrondissement permet de recourir au stationnement pour réguler la présence des lieux de culte en éludant le débat démocratique. En effet, le recours à l'argument technique contourne le sujet et un conflit potentiel entre différents groupes, il

¹⁹⁷ <http://journalmetro.com/local/villeray-st-michel-parc-extension/actualites/888952/le-conseil-darrondissement-impose-des-restrictions-sur-linstallation-de-lieux-de-culte/> Page consultée le 10 février 2017.

autorise aussi à ne pas avoir à juger des pratiques religieuses exercées au sein des lieux de culte. Il garantit donc un débat qui ne se prononce pas sur 'la substance' ou le contenu des pratiques des citoyens. De ce point de vue, la dimension administrative de la gestion du problème promeut également une vision libérale du politique où un jugement et un débat sur les valeurs ne sont pas requis. Enfin, dans le contexte politique montréalais, la décentralisation est aussi un élément de politique partisane. Le maire en place, soutenu par la mairesse de l'arrondissement, était favorable à une recentralisation des pouvoirs vers la mairie centrale, recentralisation dénoncée par le parti Projet Montréal auquel appartenait M. Ouellet. La joute sur cette question relevait donc aussi d'une lutte politicienne mais restait limitée du point de vue du débat politique puisque hormis une pique, le sujet est évacué de la discussion, l'arrondissement n'étant pas un lieu propice à une telle discussion même lorsque celle-ci demeure le fait des élus.

Referendum or not referendum ?

Un autre élément concernant la cohabitation entre les communautés aborda la forme choisie pour débattre de cette question. À l'inverse de Parc-Extension et suivant l'exemple d'un autre arrondissement montréalais, l'arrondissement d'Outremont a en effet opté pour un referendum. Suite aux vœux de fin d'année lors de la séance du 6 décembre 2016, l'élue du district Joseph-beaubien, Madame Forget, a remercié la mairesse « d'avoir initié un débat public et non derrière des portes closes, sur un sujet qui a amené des législations similaires. Ceux qui ont été tentés par la démagogie en soulignant des groupes opprimés devraient se raviser (...) vingt lieux de culte, aucune ville ne ferme la porte aux lieux de cultes mais dispose de compétences pour organiser les choses au mieux pour l'urbanisme ». Cet argument sera repris par un citoyen durant la période de questions qui tiendra lui aussi à remercier publiquement le conseil pour avoir initié un débat public via le referendum sur la question.

En réponse aux vœux de la précédente conseillère, Mindy Pollack, élue dans le district Claude Ryan et membre d'un des groupes hassidiques du quartier, souligna la création, suite au référendum, d'un comité de citoyens « pour le vivre-ensemble à Outremont » qui montre que « les citoyens sont prêts à s'asseoir et se parler j'espère ». La mairesse conclut en disant « ce n'est pas le temps d'un débat mais je vous remercie toutes les deux. Elle ne souhaitait donc pas débattre avec ces deux conseillères. Elle prit cependant la peine de répondre à l'interrogation dans la conclusion d'un échange assez vif avec un citoyen qui lui faisait la même remarque.

- La mairesse : Les membres ont voté un règlement pour interdire de nouveaux lieux de culte sur de petites rues commerciales, nous avons opté à majorité pour le faire de façon transparente démocratique dans une société de droit. On a suivi le processus de A à Z on peut me traiter de tous les

noms (le citoyen avait insulté la mairesse) on a proposé un règlement, on a suivi un processus démocratique, nous laisserons les citoyens choisir. (...) C'est la vie démocratique

Pourquoi j'ai pas opté pour décider derrière des portes closes ? Parce que je crois en la démocratie, je suis à l'aise avec. (...)

- Le citoyen : live together democracy is correct but live together involves to work together

La mairesse acquiesce qu'il faudrait une réflexion sur le vivre ensemble, mais selon elle cette réflexion a été menée, notamment à travers la presse et les différents groupes qui se sont mobilisés.

Ces arguments dénotent une montée en généralité, ils questionnent le referendum comme outil politique et témoignent de visions différentes de la démocratie. Il s'agit à vrai dire d'un débat ancien en la science politique (Papadopoulos, 1998). Certains voient dans le référendum un outil de dévoiement de la démocratie et de l'expression populaire, au service de régimes plus autoritaires. D'autres lui reprochent de ne pas permettre les amendements et de n'autoriser une réponse que négative ou positive. Au palier municipal, les referendums locaux ont été initiés par la LAU qui a permis aux citoyens récoltant un nombre suffisant de signatures sur un périmètre adjacent à un projet immobilier ou de zonage d'obtenir un referendum sur le projet. « La menace » du referendum a favorisé des négociations avec les citoyens et le développement des consultations publiques. Si le referendum implique en effet une réponse définitive à une question sans possibilité d'amendement, il conduit à la tenue d'assemblées réunissant citoyens et élus. Tel fut d'ailleurs le cas à Outremont où une séance de rencontre avec les citoyens de tous bords fut organisée avant la tenue du referendum. En 2002, le maire de Québec avait obtenu l'annulation des référendums « qui permettent à un groupe de citoyens de bloquer les projets » Paradoxalement, le parti de la conseillère Mindy Pollack, avait accusé le maire dans un discours de la conseillère Valerie Laplante, en septembre 2016¹⁹⁸, de vouloir s'attaquer à la démocratie municipale en supprimant les referendums locaux. L'argument de Mindy Pollack prône une vision plus consensuelle et a-conflictuelle du politique, le référendum est vu comme un outil de division et non de rassemblement. Il évoque une crainte du clivage et du conflit (la référence à l'harmonie entre les citoyens). La conseillère Mindy Pollack réitéra cet argument dans la presse :

« J'aurais espéré qu'elle [la mairesse] prenne le temps de réfléchir là-dessus », a-t-elle indiqué au Devoir. « Un référendum, c'est coûteux, pas juste en termes financiers, mais aussi en termes d'harmonie entre les citoyens. L'argent aurait pu être mieux investi ailleurs, comme sur les artères commerciales qu'on aimerait revitaliser. » (Le devoir 10 septembre 2016)

¹⁹⁸ Conseil de la ville centre de Montréal, 26 septembre 2016, période de questions des conseillers.

Cette seconde idée sur le coût de la démocratie fut également exprimée par un citoyen appartenant à la communauté hassidique qui demanda à la mairesse « le cout du referendum pour l'arrondissement »¹⁹⁹.

- Just a question about the lieux de culte what was the cost until now ? »

La mairesse traduit la question et passe la parole au fonctionnaire :

- La fonctionnaire répond en affirmant que les coûts pour la consultation publique seront rendus publics Certains montants sont déjà disponibles, cependant, elle n'en dispose pas ce soir.

On entend des échauffements dans la salle. Certains citoyens sont rappelés à l'ordre par la mairesse

Cette thématique renvoie implicitement à l'image du citoyen payeur de taxe dont le seul intérêt politique serait lié à cette question. Non seulement, à travers cet argument, la dimension de conversation publique du politique est évacuée en mettant de l'avant implicitement l'efficience comme fondement de la démocratie, mais l'utilité même de la discussion est remise en question. La discussion démocratique serait simplement une perte de temps et d'argent (qu'il vaudrait mieux consacrer aux enjeux eux-mêmes, ici la revitalisation commerciale). Cet argument du coût de la démocratie et de la conversation renvoie au débat classique en science politique entre action et discussion (Arendt, 2003), il est aussi régulièrement évoqué par les adversaires de la consultation publique (Rui, 2004; Dupuis-Deri, 2016). D'autres analyses pointent que l'argument des taxes peut entretenir un rapport plus complexe avec la dimension de politisation : le paiement des taxes engage aussi une appartenance à une communauté particulière et un sentiment de justice dans la redistribution des taxes. On paye d'autant plus volontiers ses taxes que l'on pense qu'elles sont destinées à « notre communauté » ou à des projets qu'on approuve et servant une juste répartition des ressources (Wong, 2010 : chap. 3; Walsh, 2016). Il est ainsi probable que si le referendum avait abouti à la construction d'une synagogue, le montant du référendum aurait été moins contesté. Néanmoins, l'argument n'est pas explicitement développé par le citoyen qui en reste à questionner les couts de l'élargissement de la participation.

À travers les précédents propos, notamment ceux de la conseillère Mindy Pollack, la dimension publique du débat est aussi jugée dangereuse car conflictuelle et potentiellement porteuse de dérives. La vision de la mairesse de la démocratie était représentative mais elle mettait l'accent sur l'importance de la transparence et de la publicité de la prise de décision, sans crainte des clivages et du conflit. À une journaliste qui la questionnait sur le danger de « séquelles », la première édile répondit :

¹⁹⁹ Mettre reference du conseil

« Mais bon, on n'est pas des enfants. Il faut agir selon nos convictions, aller de l'avant et vider la question. J'ai toujours cru qu'une rue commerciale devait être une trame continue de commerces, et on sait que les rues commerciales, en ce moment, ont de la difficulté. Alors, je ne vois pas pourquoi on n'irait pas de l'avant avec ça. » (le devoir 10 septembre 2016)

Le débat sur le referendum est un débat qui engage une réflexion sur la forme de la démocratie, mais il montre à plusieurs égards combien la forme et le fond sont liés. D'abord, comme le note Dupuis-Deri (2016), les citoyens ou les élus ont d'autant plus tendance à critiquer le choix de l'outil démocratique que la décision leur est contraire. À cet égard, la discussion sur l'outil peut aussi être un moyen d'une dépolitisation puisqu'elle évite d'aborder frontalement, à savoir en substance, le débat sur la place du religieux dans l'espace public ou le partage « moral » du territoire via l'urbanisme. Le dernier commentaire du citoyen est ici révélateur : plus qu'une décision commune, il faut un travail ensemble. La discussion est cependant tronquée (du moins au sein du conseil). S'il faut bien travailler ensemble, la prochaine question est comment et où ? Selon les propos de ce citoyen, en tout cas, la dimension publique du conseil était insuffisante à ce travail, l'échange ne permit cependant pas de préciser cette question.

b) Redistribution des ressources et politisation au sein des conseils municipaux

Où il est question d'érables de Norvège, de Paul Eluard et des luttes (feutrées) des classes sociales

Durant les années 2015 et 2016, les séances du conseil d'Outremont furent marquées par les discussions autour du boisé Manceau. Le conseil avait décidé de favoriser la construction d'un lotissement sur une partie de terrain qui devait donc être déboisée.

Lors de la séance de septembre 2016, le premier souci des opposants au projet était la préservation du boisé et particulièrement des huit érables de Norvège. Les discussions ne portèrent cependant pas sur l'argument écologique, mais plutôt sur la dimension technique et démocratique. Un premier lot de questions des citoyens souligna la nécessité de préserver la distance prévue entre le lotissement et la rue afin de préserver les Érables de Norvège.

Les citoyens opposés au projet questionnèrent la mairesse qui céda à de multiples reprises la parole au fonctionnaire. Il s'agissait de savoir où en était le projet et si les nouveaux amendements ne remettaient pas en cause l'espace entre le lotissement et le trottoir censé protéger les érables. Nombre de citoyens vinrent au micro pour pointer l'inefficience des personnes en charge du projet du lotissement et du groupe de ressources techniques chargés d'aider les citoyens à formuler leur projet de coopératives. Le fonctionnaire répondait précisant les étapes et les règles d'adoption entre mairie

centrale et mairie d'arrondissement. Le volet écologique était réduit à un exposé sur les érables de Norvège. Les citoyens en faveur du projet répondaient tout aussi techniquement, s'évertuant à souligner leur volonté de respecter les 8 mètres de la bande de protection. Non seulement cette discussion n'était pas politique, mais il était très difficile de discerner les raisons de l'opposition pour un spectateur assistant pour la première fois au conseil d'arrondissement d'Outremont, du moins avant la mention des érables de Norvège. Aucun de ces échanges ne faisait un lien entre le point de vue personnel défendu et une injustice quelconque, ou une vision du monde : pourquoi était-il nécessaire de conserver un boisé par exemple ? Quel était le but de la construction du nouveau lotissement sur cette parcelle de terrain. Qui souhaitait construire le lotissement ? De même, les questions ne soulevaient pas une opposition entre les pour et les contre. Aucun « autre », ni intérêt divergeant n'était pointé du doigt. Il convient de souligner que, dans un conseil d'arrondissement, les élus ne décident pas des questions à l'avance. Certes, l'ordre du jour spécifiait l'adoption d'un amendement mais les citoyens auraient pu questionner les raisons de cet amendement à travers une réflexion sur l'écologie ou dénoncer une vision du développement. Au lieu de cela, les citoyens respectaient la lettre de l'amendement. Si l'amendement spécifie 8 mètres alors discutons du 8 mètres...

La première montée en généralité fut effectuée par un citoyen qui questionna le respect de la démocratie à travers la formulation d'un nouvel amendement et par la même l'intégrité de la mairesse quant à ses promesses et la reddition de compte.

- Le citoyen : M. Girard[le patronyme du fonctionnaire], vous avez mentionné que vous étiez simplement à l'étape administrative (...) la résolution ce n'est pas des détails administratifs, c'est un chèque en blanc pour prévoir un aménagement qui va invalider le vote de juin 2015 puisque vous les conseillères en majorité acceptez cette résolution ce soir, c'est vous tirer dans le pied, dans le cœur et dans la tête, madame la mairesse puisque vous revenez sur une résolution démocratique

- La mairesse : vous y allez un peu fort

- Ce sont des images comme dit Éluard les mots ne mentent pas. En juillet, le fonctionnaire m'a dit que toute proposition concernant le plan du surois [le nom du lotissement] devrait respecter les résolutions précédentes du conseil. Comment se fait-il que la proposition 47 qui prévoit de raser 80 % du boisé (le citoyen conduit alors une démonstration en citant le rapport soumis par son groupe et réalisé par une ingénieure montrant que 37 peupliers vont disparaître) (...), c'est 82, 5 % du boisé qui disparaît. Comment se fait-il qu'une telle proposition qui ne respecte pas celle de juin 2015 soit même présentée au conseil d'arrondissement ?

- La mairesse : il y a des pourparlers entre la ville centre, les tenants du projets et l'arrondissement depuis le début et comme je l'expliquai à M. Jonka, je voulais être certaine que les résolutions ne

remettent pas aux calendes grecques ce dossier. (...) Nous devons trancher car sans l'ombre d'un doute les élus veulent que ce projet avance.

La mairesse passa alors la parole au fonctionnaire qui souligna qu'il ne s'agissait pas d'adopter le projet mais les conditions administratives à partir desquelles on discuterait le projet. Il termina en rappelant que tout abattage devra être justifié et minimisé

- Le citoyen : vous pensez que 80 % du boisé c'est minimisé
- Le fonctionnaire : faut quand même savoir lire, tout abattage d'arbre devra être minimisé
- Je sais lire mais dans vos propos, vous spécifiez uniquement la protection des 8 érables de Norvège, on est dans la précision de vos propos

La mairesse demande alors au citoyen de conclure et de poser le cas échéant la question corollaire

- Le citoyen : je pose la même question sur le plan politique
- La mairesse : J'ai répondu
- En reniant vos engagements

Dans son allocution, le citoyen commence par souligner que la dimension administrative recouvre en fait une dimension politique puisque à travers celle-ci se joue la mise à l'agenda du dossier. Par là, le citoyen pointe l'influence de la mécanique institutionnelle, de la procédure sur la possible « substance » de la décision. Pour ce citoyen, la dimension administrative n'est pas neutre. L'objet de la discussion n'est donc plus le respect des critères techniques mais les enjeux mêmes de ces critères. À cet égard la question corollaire du citoyen est révélatrice : « je pose la même question mais sur un plan politique ». Implicitement, la question n'avait donc pas à être changée, c'était son interprétation qui devait l'être, et donc la réponse à la question. Le citoyen reprochait au conseil et plus particulièrement à la mairesse de revenir sur ces engagements sans le mentionner. Par son intervention, le citoyen interroge l'exercice du pouvoir par l'élu et condamne le non respect des promesses formulées. La critique n'est donc pas une remise en cause du caractère représentatif mais condamne plutôt l'altération de ce caractère : les engagements ne sont pas tenus. Cette critique de l'exercice de la démocratie sera également exprimée par un jeune militant au sein d'un groupe écologique du quartier qui rappellera à la mairesse que celle-ci s'était engagée à protéger la forêt urbaine :

- C'est un engagement que vous avez réitéré à trois reprises lors de vos campagnes électorales. Les citoyens d'Outremont ont voté pour vous sur la base de vos engagements électoraux et ils comptent sur vous pour les respecter

Les oppositions des citoyens au projet conduisent à une réflexion sur l'exercice de la démocratie par les élus. Les précédents propos et particulièrement la référence à Eluard soulignent également une croyance dans l'importance du débat et des conversations, des mots dans le politique lequel n'est donc pas réduit à une dimension d'efficacité. Ils témoignent enfin d'un ton de confrontation. Ces deux citoyens ne pensent donc pas qu'au sein de l'espace public, la politesse nécessite d'éviter le conflit ou le désaccord, ni même un ton révélateur d'un mécontentement. Les interventions des citoyens dépassent la simple dimension personnelle pour exprimer un point de vue plus général sur l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté.

Pour autant, ce dialogue ne permet pas encore de lien entre une position personnelle et un argument structurel qui concernerait par exemple le rôle des institutions dans la défense de l'écologie ou ici, une indifférence à la cause écologique voire l'importance de l'écologie au palier municipal. Le jeune citoyen qui se présente, pourtant, comme un militant écologique, fournira un rapport d'expert sur la santé des arbres constituant le boisé, mais ne tentera jamais de justifier la nécessité d'un boisé en termes écologiques. De même, il n'établira aucun lien entre la qualité de vie des citoyens, un quelconque droit à la nature, ou à une meilleure santé et la présence d'un boisé. En revanche, il insistera sur le contenu du rapport qui « démontre » que les arbres sont viables. Le débat, qui a pris les atours d'un cours de science de la nature, est sur le terrain de l'efficacité et de la biologie lequel lamine la dimension politique du discours en privilégiant un registre technique. C'est la réponse de la mairesse au jeune militant écologiste qui tire le débat hors de l'ornière technique et a-politique.

- La mairesse : depuis huit ans on est très fier comme équipe, on a exigé que cents arbres par année soient plantés. Huit cents nouveaux arbres depuis huit ans, on a respecté notre volonté. Moi ce que je veux de façon intrinsèque c'est que ce projet se réalise, on doit respecter le cadre de l'entente du nouveau projet de l'UdeM qui demande que 30 % du logement soit du logement social. C'est un terrain qui appartient à la ville qui est cédé ou donné ou vendu pour faire du logement social ou des coop ou des résidences éducatives ou éventuellement du logement social parrainé. Donc je veux que ce projet se réalise, c'est une volonté. Il y a eu beaucoup d'embûche. Je vous crois sur parole, je crois avoir dit qu'il fallait respecter les arbres si vous le dites, je vous crois (...) je ne veux mettre de bâtons dans les roues de personnes mais je veux que le projet se fasse.

L'édile termine en rappelant encore qu'elle souhaite protéger les arbres tant que leur protection ne remet pas en cause le projet.

La mairesse sera la seule intervenante a souligné qu'il s'agit donc de construire une coopérative d'habitation dans un arrondissement qui a peu de logement de ce type, plutôt que de payer une rétribution à la ville centre. En d'autres termes, il s'agit de permettre à une population plus pauvre de s'installer dans l'arrondissement. Si le terme de « canopée verte » fut abondamment employé, favorisant du même coup, l'augmentation du vocabulaire de l'observateur, ceux de « pauvres » et de « riches », jamais, évaporés dans un discours d'expert sur les érables et la Norvège...À Outremont, la botanique et l'écologie avaient raison de la lutte des classes.

Cette évaporation fut aussi l'œuvre des défenseurs de la coopérative auxquels les paroles de la mairesse offraient pourtant une voie de montée en généralité. Cependant, jamais les partisans du projet n'évoquèrent une injustice envers des populations disposant de ressources différentes. Il n'y eut jamais eux contre nous, les pauvres contre les riches ou d'une façon moins frontale une discussion sur l'existence même d'un règlement autorisant les institutions municipales à déroger à la construction de logement sociaux. L'argument de la légitimité d'une mixité sociale ne fut jamais avancé. Les citoyens en faveur de la coopérative choisirent dans la période de question d'interroger les élus sur la dimension technique du projet (Où en était-on ? Quelles étaient les implications des amendements, une partie d'entre eux tentèrent aussi d'expliquer le retard du projet). Pareille stratégie dépolitisait le discours. Dans son livre *Avoiding politics*, Eliasoph (1998) décrit des fonctionnaires qui voient d'un mauvais œil des militants essayant de traiter les problèmes de façon plus politique en engageant un débat ouvert. Mais tel n'était pas le cas ici. La mairesse avait réalisé une ouverture « politique » qui ne fut pas exploitée par les participants. Elle passait sans cesse la parole au fonctionnaire car les questions mettaient de l'avant l'agenda du projet et la fameuse bande de huit mètres censée protéger les érables. Or ce discours technique rendait le raisonnement guidé par l'esprit public et tout raisonnement moral impossible. La seule connaissance technique ne suffit pas pour définir la citoyenneté. Ce registre est incapable d'interroger la dimension environnementale des inégalités sociales (Larrère, 2017). Dans le contexte, il conduisait à opposer l'écologie aux pauvres ou à imposer le coût de l'écologie aux pauvres, sans que ce choix (politique) ne soit questionné (Hermansson, 2007). Cependant, les citoyens présents semblaient avoir avalisé l'idée qu'un discours recevable dans l'espace public était celui de l'expertise et non celui de l'injustice.

À l'écoute des questions soulevées par les différents opposants, je me suis également demandé si l'argument écologique, celui de la protection des arbres, n'était pas un paravent pour dissimuler un effet NIMBY (not in my back yard) - des citoyens ne voulant pas de l'arrivée d'une population plus paupérisée dans le quartier. Outre le fait que l'idée même du NIMBY pose des problèmes philosophiques et normatifs (Hermansson, 2007), le militant écologique était profondément convaincu

de l'utilité de son action au sein de son association et de son quartier. Cependant l'absence d'une montée en généralité plus approfondie conduisait à opposer implicitement l'écologie à la redistribution des ressources. La mairesse fut la seule à exprimer un ordre des priorités, en pointant qu'elle entendait protéger les arbres sans toutefois remettre en cause la réalisation du projet. En insistant sur le nombre d'arbres à Outremont, elle rappelait que si l'arrondissement était parmi les plus verts de la métropole, il figurait également parmi les plus inégalitaires en termes d'accès au logement. Le discours technique des futurs habitants de la coopérative qui n'autorise pas une réflexion sur le juste et la répartition des richesses entre les groupes, les empêcha de saisir la « brèche politique » ouverte par la mairesse. À l'opposé du débat sur l'appartenance lequel renvoie aussi à une division morale du territoire (Pharo, 1985; Prémont, 2005), le débat sur la répartition des richesses n'est jamais formulé en tant que tel, à savoir politisé à Outremont.

L'exemple de la lutte des habitants du quartier Saint-Michel qui vinrent à la séance du 7 février 2013 de l'arrondissement pour s'opposer à l'implantation de l'usine de compostage des matières recyclables illustre la situation inverse. Les citoyens présents au conseil ne s'embarrassèrent pas de l'argument technique en pointant d'emblée une injustice sociale. Après avoir souligné que le quartier Saint-Michel abritait déjà « tout ce que les autres arrondissements de la ville » ne souhaitaient pas, par exemple la décharge municipale, la citoyenne au micro déclara :

- c'est pas parce qu'on est un quartier pauvre, qu'on doit tout accepter.

Non seulement, les citoyens n'utilisaient pas l'argument technique, mais lorsque la mairesse invoqua la nécessité d'attendre le résultat des études commandées par l'office de la consultation publique, la représentante de la coalition, alors au micro répliqua :

- Vous devez vous mettre à notre place, « oui oui on va attendre les études ». Pour nous, c'est non. On n'a pas besoin des études. C'est quoi que vous allez faire pour nous soutenir dans nos démarches ?

Après sa participation au conseil, la représentante fut aussi interrogée par une journaliste qui souligna la dimension durable du projet. Elle s'exclama :

- Nous sommes pour le traitement des matières organiques mais pas en dépit de notre santé et de notre sécurité (...) Allez voir ailleurs M. Tremblay [maire de Montréal en 2013] parce que notre cour est

déjà pleine. Un autre citoyen renchérit : Pour prouver qu'il n'y a pas de mauvaise odeur faites-le dans le centre-ville.

Dans ces dialogues, le groupe réfutait la dimension technique du problème, il ne s'agissait pas d'un problème d'expertise sur la qualité du compostage effectué mais de l'injustice d'un choix qui faisait porter le fardeau du développement durable bénéfique à tous, toujours aux mêmes citoyens, les plus pauvres. L'argument renvoyait ainsi l'accusation de NIMBY dans les cordes.

La mairesse d'arrondissement reprendra d'ailleurs le même argumentaire après l'adoption par la Ville-Centre du site de compostage dans Saint-Michel :

«Rappelons que Saint-Michel est l'hôte du plus grand centre de tri des matières recyclables de la métropole, le plus important site de dépôt des neiges usées et du centre régional de remorquage et d'entreposage d'automobiles. De plus, le quartier a été l'ancien dépotoir de déchets de la Ville durant de nombreuses années. C'est au nom de l'équité sociale que les Michelois se battent»²⁰⁰

Journal Villeray, Saint-Michel, Parc-Extension (8 février 2013)

Le discours écologique n'est pas par « nature » progressiste, il peut asseoir des politiques conservatrices ou renforcer les inégalités (McGurthy, 2007). Le coût de la dépollution ou de la dimension durable, lesquelles profitent à tous, peut être imposé aux quartiers pauvres dont l'opposition est dépeinte comme égoïste (McGurthy, 2007; Hermansson, 2007). Dans son exemple états-uniens, la sociologue McGurthy (2007) souligne que les habitants ont gagné leur cause contre l'implantation d'une décharge pour huiles usagées dans leur quartier lorsqu'ils ont cessé d'invoquer un argument technique pour mettre de l'avant un préjudice racial. Malgré la mobilisation des citoyens et la politisation de l'enjeu, le résultat de la lutte fut opposée à Saint-Michel où « l'éco-centre » fut bel et bien construit.

c) This is not a debate !!!

Les précédentes descriptions des dialogues entre élus et entre élus et citoyens soulignent la récurrence de la phrase « ce n'est pas un débat » ou « pourriez-vous poser votre question ». Ces phrases sont une invitation (et souvent une invitation ferme) à couper la discussion. Un des exemples les plus éloquentes ici est constitué par les séances du conseil CDN-NDG où un chronomètre égrène les minutes durant lesquelles le citoyen prend la parole, par souci d'équité selon les propos du maire d'arrondissement

²⁰⁰ <http://journalmetro.com/local/villeray-st-michel-parc-extension/actualites/611713/usine-de-compostage-a-saint-michel-larrondissement-mecontent/>

lors de la séance d'octobre 2016²⁰¹. Certains conseillers trouvaient d'ailleurs le maire trop « laxiste » quant au respect de l'ordre imposé par le chronomètre.

Ainsi, le conseiller Rotrand n'hésita pas à reprendre le maire :

- Please Mr Mayor, you are so permissive with this citizen, she speaks 9 minutes

Derrière le chronomètre se cachait le désir de ne pas éterniser les séances du conseil et de permettre à l'ensemble des citoyens de poser leurs questions, mais aussi une vision qui associait la période de question à un strict exercice de reddition de compte et non à l'émergence d'une conversation publique. Dans Parc-Extension comme dans Outremont, les élus coupaient parfois leur réponse en invitant les citoyens à venir les rencontrer à leur permanence. Mais si la rencontre peut être un moyen de mieux cerner et solutionner un problème d'un point de vue individuel, elle vide celui-ci de sa dimension publique (au yeux de tous) et collective (qui concerne potentiellement tous les citoyens). La discussion en tête à tête rend la nécessité de trouver une solution qui concerne la communauté dans son ensemble et de questionner les racines structurelles d'un problème moins visible.

Nombre des citoyens cependant contestaient l'ordre imposé par le chronomètre et l'idée de la démocratie qui lui était sous-jacente. Il y avait deux types de citoyens « délinquants » (pour reprendre le terme du conseiller Rotrand). Les citoyens du premier type, tout en douceur, remerciaient l' élu du rappel à l'ordre, faisant mine de s'en acquitter tout en continuant leurs phrases. Cette attitude était possible dans les conseils de Parc-Extension et d'Outremont mais impossible dans CDN-NDG où le contrôle (et surtout sa mise en œuvre) du temps de parole était plus rigide. Les citoyens appartenant au second type, plus directement frondeurs, refusaient ostensiblement d'arrêter de parler, invoquant explicitement leur droit de citoyen et l'absence de reddition de compte des élus. Ce fut le cas du dernier citoyen du conseil d'arrondissement d'octobre 2016 dans CDN-NDG qui interrogeait les édiles sur leur future politique quant à la sécurité routière des cyclistes. Face à la réponse du maire, le citoyen argua :

- You did not respect the list on the sanctions that has been created beforehand.”

- Le maire répondit (sur un ton très ferme) : “This is your second question. You ask two questions!”

²⁰¹ Le même chronomètre fut installé en 2016 dans le conseil de Parc-Extension. Il n'était pas présent dans le conseil d'Outremont.

Devant cette réponse, le citoyen ne se démonta pas, il répliqua en pointant le maire du doigt sur le même ton que celui du premier édile :

-Yes, because you do not answer my both first question

Il continua encore plus agressivement

-What was my first question? What was my first question? You do not answer me!"

Les citoyens n'étaient cependant pas les seuls à vouloir prolonger la discussion. Les élus souhaitaient parfois également discuter de façon plus approfondie entre eux ou avec les citoyens. Le précédent échange entre les élus Pollack et Forget sur le référendum d'Outremont coupé par la mairesse « ce n'est pas un débat mais merci de vos interventions » est significatif ici. Le même rappel fut adressé à la conseillère Elsie Lefèvre de Parc-Extension lors d'un long échange avec un citoyen membre du groupe de commerçants qui se plaignaient du réaménagement de la place Castelnau (séance du conseil d'arrondissement de Parc-Extension, 5 mai 2015).

Après avoir exprimé son sentiment de ne pas avoir été consulté, le citoyen demanda :

- Y a-t-il un plan ? Peut-on encore discuter et faire des commentaires à ce plan ?

L'édile souligna que comme le citoyen elle croyait dans la consultation publique. Selon elle, il s'agissait d'un projet de compromis qui avait créé un consensus. Des huées éclatèrent alors dans la salle

- Le citoyen : on n'a pas eu le dialogue auquel on s'attendait mais ce n'est pas ma question, je veux savoir chacune des étapes

- L'écu : vous avez une perception, nous en avons une autre on travaille ce projet depuis cinq ans avec les citoyens il y a eu des charrettes

[encore des huées dans la salle]

- La mairesse : s'il vous plaît, s'il vous plaît c'est une période de questions où chacun avait la possibilité de s'inscrire, il y a une réponse qui est donnée, vous pouvez ne pas être d'accord, le respect exige que vous l'écoutez

Non seulement, la conversation entre l'écu et le citoyen continuait, mais après l'intervention du fonctionnaire spécifiant les étapes à venir du projet, une autre élue demanda si une nouvelle

présentation de la transformation de la place devant les citoyens était prévue et quelle forme pourrait prendre cette présentation.

La mairesse visiblement énervée s'exclama :

- On ne va pas faire un débat la dessus, c'est une période de questions !

Cet échange souligne une soif de consultation des citoyens en plus du conseil d'arrondissement. Les formes de la reddition de compte prévue par la démocratie représentative municipale semblent insuffisantes aux citoyens du groupe de commerçants dont les propos illustrent une volonté de consultation et de participation au dessin même des projets. Ce dialogue éclaire également que pour les élus eux-mêmes, les formes de la période de questions (entendues comme une réponse brève à une question brève) pouvaient être aussi frustrantes. Les édiles pouvaient être désireux de préciser leurs actions et d'expliquer les fondements de leurs actions.

Conclusion et pistes de recherches futures

Cette observation de conseils d'arrondissement montréalais ne pointe pas une privatisation du politique. Lors des séances achalandées des conseils, les citoyens tentaient de politiser leurs revendications en dépassant leur simple intérêt personnel. Par exemple, dans le cas de la construction du lotissement sur le boisé, les citoyens témoignaient d'une préoccupation plus large à travers un souci écologique pour la protection des arbres dans l'arrondissement. De même, le discours sur la régulation des lieux de culte atteste chez les citoyens d'une volonté de définir un vivre-ensemble conforme à des valeurs propres à chaque groupe sur le territoire.

Cependant ces processus de montée en généralité sont restreints par l'argument technique. Ainsi, les interventions des citoyens peuvent tout à fait être de nature antagonique sans pour autant illustrer la construction de clivages autour de frontières sociales et symboliques existantes ou de clivages souhaitant reformuler ces frontières. Le recours à l'argument technique des citoyens soutenant ou s'opposant au projet d'un nouveau lotissement n'évite pas la dimension conflictuelle des discussions. Les citoyens venant au micro expriment fermement leur mécontentement et mettent en cause l'action voire la légitimité des élus. Ils attaquent la qualité de la démocratie représentative et soulignent parfois la nécessité de l'élargir. Cependant, ils ne questionnent pas directement, à l'opposé du cas dans Parc-Extension, les inégalités concernant la répartition des ressources entre les classes sociales. Ceci explique l'absence d'une discussion sur les valeurs devant guider le développement dans l'arrondissement et l'affaiblissement de la dimension sociale et politique du discours écologique. De même concernant la régulation des lieux de cultes, si des frontières et des clivages sont esquissés entre

des visions différentes du vivre-ensemble, « eux versus nous », les discussions interrogeant ces enjeux restent plus implicites au profit d'une discussion sur le coût du referendum, le niveau d'imposition dans l'arrondissement ou le stationnement. La réflexion sur une hiérarchie entre les valeurs organisant le vivre-ensemble ou la place de l'expression du religieux sont, bien que présentes, largement affadies et ne sont pas attaquées de front. De ce point de vue, le libéralisme, à savoir, le débat sur les procédures pourrait bien être une « ruse de la raison » au service d'une idée du bien, plus difficile à exprimer. Il faut cependant noter une différence dans le traitement des thématiques.

Concernant la régulation des lieux de culte, les citoyens souhaitent un débat, y compris dans des termes qui ne réfèrent pas uniquement à une conception en termes de droits, pour engager une conversation sur des valeurs plus substantielles. La montée en généralité via la construction d'un clivage selon la définition de Gamson est présente chez les citoyens, bien que celle-ci puisse être plus développée. Ce sont les élus qui instrumentalisent la référence technique pour contourner le débat. De ce point de vue, les propos du conseiller Ouellet sont significatifs. Le projet de Charte sur la laïcité au Québec, la montée de l'islamophobie et de l'islamisme ont rendu un débat sur l'expression du religieux et les conceptions de l'espace public plus épineux et sujets à des dérives. Ce contexte rend problématique la mise en discussion et le règlement des frictions sociales sur ces questions alors même que la rémanence de ces dernières alimente les tensions. La régulation au palier local facilite le recours à l'argument technique qui favorise un discours selon une matrice strictement libérale (nous organisons le culte sans discuter de son contenu, la mairesse de Parc-Extension) via le zonage. L'échange révèle aussi l'ambiguïté du zonage puisque ce dernier est, aussi, selon la mairesse un outil de l'harmonie sociale entre les différentes vocations de la ville. Les critères de cette harmonie ne sont cependant pas discutés. Si le clivage identitaire est effectué par les citoyens observés, l'esquisse de la frontière entre riches et pauvres renvoyant à l'existence de classes sociales semble être plus précaire. Mon analyse souligne qu'il faut nuancer l'argument selon lequel la volonté de rester polie et de ne pas créer de division explique la difficile émergence du discours sur les inégalités. Il conviendrait plutôt de distinguer la nature des inégalités abordées et le type de divisions impliquées.

Lors de notre enquête, les citoyens n'étaient pas les seuls à contester les limites de la démocratie représentative en souhaitant une période de question qui dépasse le simple exercice de la reddition de compte. Si certains élus demeuraient attachés à une vision strictement représentative de la démocratie municipale, d'autres, à l'instar des citoyens, témoignaient des regrets de ne pouvoir poursuivre le débat et d'approfondir la conversation.

Cette enquête montre donc des acteurs locaux politisés qui repoussent les traditionnelles bornes de la démocratie représentative dans ses formes, néanmoins la politisation des inégalités, particulièrement celles concernant la répartition des ressources semblent plus difficiles. Comme l'écrivent Baiocchi et Ganuza (2015), la politisation des inégalités sociales est difficile car elle implique à la fois une remise en question chez ceux qui disposent des privilèges et une capacité à nommer le stigmaté chez ceux qui le subissent. Or « Even poor neighborhood can be a difficult phrase to say out loud, especially in diverse compangny. L'étendue de cette enquête à seulement 3 conseils et sa durée ne m'a pas encore permis de percevoir le traitement des inégalités dans d'autres conseils et sur un temps plus long. Cependant, les présents résultats invitent à explorer non seulement l'émergence d'une conversation politique « en public », au sein des conseils municipaux, autour des inégalités mais aussi la possibilité d'un discours politique autour des inégalités économiques par rapport à d'autres discours sur les inégalités.

Références

- Arendt, H. 2003. *La condition humaine*. Paris : Calmann-Levy.
- Auyero, J. 2006. "Introductory Note to 'Politics under the Microscope.' " *Qualitative Sociology* 29, 3 : 257–59.
- Baiocchi, G, Bennett, E. A. Cordner, P. Klein et S. Savell, 2016. *Civic Imagination: Making a Difference in American Political Life*. NY : Routledge
- Baiocchi, G. et B. Connor. 2008. "The Ethnos in the Polis: Political Ethnographies in Sociology." *Sociology Compass* 1, 3.: 139–55.
- Baiocchi G. et E. Ganuza. 2015. Becoming a Best Practice : Neoliberalism and the Curious Case of Participatory Budgeting. In C. Lee et M. McQuarries, *Democratizing Inequalities. Dilemmas of the New Public Participation*, NY : NYU Press. Pp. 187-203.
- Bellah, R. Madsen, R., Sullivan, W., Swidler, A et S. Tipton.1985. *Habits of the Heart: Individualism and Commitment in American Life*. Berkeley et Los Angeles: University of California Press.
- Belley, S. et M.-A. Lavigne. 2008. « Apolitisme, partis politiques et prégnance des institutions : le cas de l'élection municipale de 2005 à Québec ». *Recherches sociographiques* 49(1): 47-68.
- Bentley , T. 2005. *Everyday Democracy*. Londres : Demos.
- Berger, M. 2015. « Des publics fantomatiques », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, mis en ligne le 23 février 2015, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/4935>

- Blondiaux L. 2008. *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.
- Boltanski, L. et L. Thévenot. 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Breux S. et L. Bherer (dir.) 2011. *Portrait de la démocratie urbaine au Québec : les élections municipales de 2009*. Québec : PUL. 59-84.
- Calhoun, C. 1998. «The Public Good as a Social and Cultural Project.» In *Private Action and the Public Good*, W. Powell and E. Clemens (eds). New Haven, Conn.: Yale University Press. 20–35.
- Céfaï, D. 2011. « Vers une ethnographie du politique. Décrire des ordres d'interaction, analyser des situations sociales ». In M. Berger, D. Céfaï, Gayet-Viaud (dir.). *Du civil au politique. Ethnographies du Vivre-ensemble*. Bruxelles : Peter Lang.
- CNCS (Corporation for National and Community Service). 2006. «Volunteer Growth in America: A Review of Trends since 1974.» Washington, D.C. http://www.nationalservice.gov/pdf/06_1203_volunteer_growth.pdf
- Douglas, M. (1999), *Comment pensent les institutions*. Paris : La Découverte-MAUSS
- Duchesne, S. and F. Haegel 2007. « Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk. » *British Journal of Political Science* 37: 1-22.
- Dupuis-Déri, F. 2016. *La peur du peuple : Agoraphobie et agoraphilie politiques*. Paris : Lux.
- Elias, N. 1973. *La civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy.
- Eliasoph, N. et P. Lichterman. 2003. «Culture in Interaction.» *American Journal of Sociology* 108, 4 : 735–94.
- Eliasoph, N. 1998. *Avoiding Politics: How Americans Produce Apathy in Everyday Life*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fraser, N. 1985. «What's Critical about Critical Theory ?» *New German Critique*. 35: 97-131.
- Gamson, W. 1992. *Talking Politics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Geertz, C. 1983. *Local Knowledge : Further Essays in Interpretative Anthropology*. New York : Basic Books.
- Hermansson, H. 2007. « The Ethics of NIMBY Conflicts ». *Ethic Theory Moral Practice* 10 : 23-34.
- Herbert, S. 2005. «The Trapdoor of Community.» *Annals of the Association of American Geographers* 95, 4 : 850–65.

- Hibbing, J. et E. Theiss-Morse. 2002. *Stealth Democracy: Americans' Beliefs about How Government Should Work*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Keane, J. 2009. *The Life and Death of Democracy*. New York: W. W. Norton & Co.
- Lamont, M. et V. Molnar 2002. « The Study of boundaries in the Social Science ». *Annual Review of Sociology* 28 : 167-195.
- Larrère, C. 2017. *Les inégalités environnementales*. Paris : PUF.
- Macedo, S. et alii, 2005. *Democracy at Risk: How Political Choices Undermine Citizen Participation, and What We Can Do about It*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.
- Manin, B. 1995. *Principes du Gouvernement Représentatif*. Paris : Flammarion.
- McCarthy, E. M. 2007. *Transforming Environmentalism : Warren County, PCBs and the Origins of Environmental Justice*. New Jersey : Rutgers University Press.
- Mouffe, C. 2000. *The democratic paradox*. Londres : Verso.
- Offe, C. 2006. «Political Disaffection as an Outcome of Institutional Practices ? Some Post Tocquevillean Speculations.» In *Political Disaffection in Contemporary Democracies*, M. Torcal et J. R. Montero (eds). London: Routledge. 23–45.
- Papadopoulos, Y. 1998. *Démocratie directe*. Paris : éditions Économica.
- Patsias, C. 2003 «Les pratiques de consultation dans les arrondissements de la nouvelle Ville de Montréal», *Rapport d'enquête*. Ville de Montréal, Chantier sur la démocratie, 1-15.
- Patsias, C. 2011. « Les élections municipales à Sherbrooke de novembre 2009 : les municipalités, un objet toujours ordinaires du politique ? ». In *Les élections municipales au Québec : Enjeux et perspectives*. L. Bherer et S. Breux (dir.). Québec : PUL. 59-84.
- Patsias C et S. Patsias 2014. « The Municipal Political Campaign in the District of Park-Extension in Montréal : How Représentatives Avoid Politics ». *Canadian Journal of Urban Research* (Special Issue on Municipal élection in Quebec (2013)) 23, 2 : 123-142.
- Patsias C. 2016. *Chronique de démocraties ordinaires : le politique au sein des comités de citoyens au Québec et en France*. Montréal : Presses de l'université de Montréal.
- Perrineau, P. 2005. « Le rapport à la politique : une crise de la démocratie représentative ? ». *Cahiers Français* 326, 48-53.
- Perrineau, P. (dir.) 2003. *Le désenchantement démocratique*, La Tour D'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Pharo, P. 1985. *Le civisme ordinaire*. Paris : L'Harmattan.

- Pew Research Center. 2010. «The People and Their Government: Distrust, Discontent, Anger and Partisan Rancor.» Washington, D.C.: Pew Research Center. <http://www.people-press.org/2010/04/18/distrust-discontent-anger-and-partisan-rancor/>.
- Pitkin, H. F. 1972. *Wittgenstein and Justice : On the Significance of Ludwig Wittgenstein for Social and Political Thought*. Berkeley: University of California Press.
- Prémont, M.-C. 2005. « Montréal face à Québec : la longue histoire des recompositions territoriales dans la région métropolitaine de Montréal ». In *Jeux d'échelle et transformation de l'État : le gouvernement des territoires au Québec et en France*, L. Bherer (dir.). Québec : Presses de l'Université Laval. 47-62.
- Putnam, R. 1996. «Robert Putnam Responds». *American Prospect* 25, (March) : 26-28.
- Putnam, R. 2000. *Bowling alone : the collapse and revival of American Community*. New York : Simon & Schuster.
- Reicher, S. et N. Hopkins, 2001. « Psychology and the End of History: A critique and a Proposal for the Psychology of Social Categorization ». *Political Psychology* 22, 2 : 383-407.
- Roché, S. 1996. *La société incivile*. Paris : Seuil.
- Rui, S. 2004. *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*. Paris : Armand Colin.
- Sancton, A. 2004. « Les villes anglophones au Québec. Does it matter that they have almost disappeared ? ». *Recherches sociographiques* 45, 3 : 441-456.
- Sassen, S. 2009. *La globalisation : Une sociologie* [« A Sociology of Globalization »]. Paris : Gallimard.
- Silber, I. F. 2003. «Pragmatic Sociology as Cultural Sociology: Beyond Repertoire Theory?» *European Journal of Social Theory* 6, 4 : 427-49.
- Scharpf, F. W., Hall, P. et R. C. R. Taylor 1996. « Political Science and the Three New Institutionalisms », *Political Studies* 44, 936-957
- Scharpf, F. W. 2000. « Institutions in Comparative Policy Research », *Comparative Political Studies* 33, 6-7 : 762-790.
- Silber, I. F. 2003. « Pragmatic Sociology as Cultural Sociology: Beyond Repertoire Theory? » *European Journal of Social Theory* 6, 4 : 427-49.
- Tajfel H et J. C. Turner 1985. *The social identity theory of intergroup behavior*. In S Worchel (ed.), *Psychology of Intergroup Relations*, WG Austin. Chicago: Nelson- Hall. 7-24.

- Thévenot, L. 2001. «Pragmatic Regimes Governing the Engagement with the World.» In *The Practice Turn in Contemporary Theory*, T. Schatzki, K. Knorr-Cetina, et E. Von Savigny (eds). New York: Routledge. 56–73.
- Thévenot, L. et M. Lamont, 2001. *Rethinking Comparative Cultural Sociology. Repertoires of Evaluation in France and the United States*. United Kingdom : Cambridge University Press.
- Tindal, R. et S. Tindal. 2008. *Local Government in Canada*. Toronto : Thompson Nelson.
- Tocqueville, A., [1831] 1969. *Democracy in America*. Garden City, N.Y.: Doubleday.
- Turam, B. 2013. « The Primacy of Space in Politics: Bargaining Rights, Freedom and Power in an Istanbul Neighborhood ». *International Journal of Urban and Regional Research* 37, 2 : 409-429.
- Urfalino, P. 2014. «Les conditions de l'obligation majoritaire. Règle de majorité et corps délibérant». *Raisons politiques* 1, 53 : 139-169.
- Young, I. 1987. « Impartiality and the Civic Public ». In *Feminism as Critique*, S. Benhabib et D. Cornell (eds). 1987, PAGES. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Walsh, K. Cramer 2016. *The Politics of Resentment Rural Consciousness in Wisconsin and the Rise of Scott Walker*. Chicago : Chicago University Press.
- Walsh, K. Cramer 2012. «Putting Inequality in Its Place: Rural Consciousness and the Power of Perspective». *American Political Science Review* 106, 3 : 517-532.
- Wong, J., Ramakrishnan, S. K, Lee, T. et J. Junn. 2011. *Asian American Political Participation: Emerging Constituents and Their Political Identities*. New York : Russell Sage Foundation.
- Wuthnow, R. 1994. *Sharing the Journey: Support Groups and America's New Quest for Community*. New York: Free Press.

De la défense de la réputation comme effet pervers de leur domination : le cas des acteurs sociaux « Intermédiaires » (résumé)

Jean-Marc Lairaudat, Université Paris 1, IDHE

La construction européenne, la réglementation et la montée au créneau de la concurrence dans le secteur de l'énergie, contraignent EDF et ses agents, à s'adapter aux règles du marché mais aussi, et plus récemment, à être remise en cause par une nouvelle menace extérieure : la réputation.

A partir de la création d'une « démocratie économique et sociale » en 1945,²⁰² un système de protection sociale s'est développé sous l'égide d'un Etat fort et centralisé. EDF, qui en a hérité, se trouve à présent confronté à un contexte de crise durable qui apporte avec lui un nombre grandissant de difficultés sociales. L'émergence d'une précarité énergétique caractérisée par une proportion croissante d'impayés s'accompagne, si rien n'est fait, de coupures. EDF, porteur d'une mission de service public, s'est doté d'organisations territorialisées pour décliner sa politique de solidarité envers les clients démunis. Ces entités locales ont, avec leurs professionnels, la charge de traiter indirectement cette menace extérieure en termes de risques de réputation auprès des acteurs locaux. Ainsi les groupes professionnels locaux (conseillers téléphonique, boutiques, solidarité ; agent ERDF de terrain, etc.) de la solidarité mettent en place des stratégies offensives en développant un travail réputationnel bien au-delà du périmètre de leurs métiers. Le capital social et symbolique de ces acteurs *Intermédiaires*²⁰³ (Rodden, 2006), « entrepreneurs » (Fine, 1996) de réputation, est utilisé comme « contre-dominance » pour se libérer de la construction d'une « domination réputationnelle » locale et imposée par des tiers (concurrents, médias).

A l'heure où l'Etat reconfigure l'espace de ses actions et où la zone d'actions de la réputation s'étend à un niveau « blogosphérique », nous étudierons la défense de la réputation comme effet pervers de la domination des acteurs sociaux *Intermédiaires*, faibles en statut mais forts de leur capital symbolique, à l'échelle de leur contexte local, le département. Pour cette communication et au vu des premiers terrains exploratoires, je propose de répondre à la question suivante : « dans leur contexte, et malgré leur statut de dominés, dans quelles mesures les actions innovantes de ces *Intermédiaires* conduisent-elles au succès réputationnel de la politique de solidarité d'EDF ? »

²⁰² Le CNR (Conseil National de la Résistance) a réutilisé le rapport de William Beveridge de 1942 pour jeter les bases de l'Etat-providence à la française. Cet Etat se devait alors d'être universel et pose donc les bases d'un minimum de subsistance pour tous.

²⁰³ Ils ont de part leurs positions organisationnelles et sociales médianes, c'est-à-dire entre l'entreprise et ses clients et entre différentes sphères sociales, des missions qui dépassent leurs missions.

Après avoir cartographié le processus complet de la coupure d'énergie et avoir réalisé un panorama complet du système d'acteurs en place, de leurs tâches et de leurs relations à l'échelle du département, nous procéderons aux entretiens qualitatifs sur cinq groupes professionnels *Intermédiaires*. Nous montrerons dans cette communication que la notion de domination est à rapprocher de la notion de réputation dans certains contextes sociaux et que les stratégies d'action souhaitées, ou moins souhaitées, des *Intermédiaires* aboutissent à ce que la réputation locale d'EDF dépende du potentiel innovant d'acteurs à la marge.

Références bibliographiques :

John Rodden, 2006. « Reputation and its Vicissitudes », *Society*, 43, 3, pp.75-80.

Gary Alan Fine, 1996. « Reputational Entrepreneurs and the Memory of Incompetence: Melting Supporters, Partisan Warriors, and Images of President Harding », *The American Journal of Sociology*, 101, 5, pp.1159-1193.

La transformation sociale par l'innovation sociale dans la lutte contre la précarité énergétique. Le cas de Réseau Éco Habitat.

Emmanuelle Besançon, Université de Picardie, avec la participation de Franck Billeau, directeur de réseau Éco Habitat

Cette contribution vise à montrer que l'innovation sociale transformatrice peut émerger dans des espaces qui sont au départ ceux de la réparation sociale, dès lors que les associations caritatives transforment leurs modalités d'action dans une logique plus structurelle (Ghys, Oosterlynck, 2016). Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'exemple de réseau Éco Habitat en Picardie (France), une initiative créée en 2014 en lien avec le Secours Catholique.

Dans un premier temps, nous discuterons des deux registres dans lesquels s'inscrit l'innovation sociale : la réparation sociale et la transformation sociale (Klein *et al.*, 2016 ; Lévesque, 2011). A la lumière des travaux de Ghys et Oosterlynck (2016), il nous sera possible d'appréhender plus spécifiquement le potentiel de l'innovation sociale en termes de transformation sociale dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Dans un deuxième temps, nous présenterons réseau Éco Habitat puis nous analyserons son potentiel en termes de transformation sociale.

1. L'innovation sociale entre réparation et transformation sociale

1.1 Paradoxe ou continuum

Alors que l'innovation sociale est généralement abordée comme une réponse nouvelle à des besoins sociaux non ou mal satisfaits²⁰⁴, de nombreux travaux de recherche, notamment francophones, insistent sur la transformation sociale dont elle serait porteuse (Klein *et al.*, 2016 ; Klein, Laville, Moulaert, 2014). Certains auteurs soulignent son inscription dans un double registre. D'un côté, l'innovation sociale serait porteuse d'un autre modèle de développement, durable et solidaire ; elle serait dans ce sens transformatrice. De l'autre, l'innovation sociale permettrait de prendre en compte les dégâts causés par le capitalisme ; elle serait dans cette perspective réparatrice, voire compensatrice. Ainsi selon Lévesque (2011, p. 12) :

Les innovations sociales se manifestent [...] tantôt comme des innovations réparatrices (réparant les dégâts des "destructions créatrices"), tantôt comme des innovations

²⁰⁴ C'est notamment la définition retenue dans la loi ESS du 31 juillet 2014 en France qui ne laisse apparaître aucune notion de transformation ou de changement.

transformatrices orientées vers un autre modèle de développement. Ce qui est commun aux innovations réparatrices et aux innovations transformatrices, c'est d'être non pas des "destructions créatrices" mais des "innovations créatrices" qui répondent à des besoins non satisfaits ou mal satisfaits et qui intègrent les conséquences sociales de leurs activités à partir notamment de la participation mieux reconnue des parties prenantes.

On retrouve cette même dualité chez Klein, Laville et Moulaert (2014) pour lesquels les innovations sociales « peuvent transformer la société et servir de base à un modèle plus démocratique et participatif, mais [...] peuvent tout autant conforter le capitalisme en vigueur (Peck, 2013) » (p. 9). S'il est possible d'identifier des initiatives s'inscrivant dans l'un ou l'autre de ces deux registres, il semblerait que réparation et transformation s'articulent bien plus qu'elles ne s'opposent. « En somme, les innovations sociales, notamment celles relevant de l'économie sociale et solidaire, se veulent assez spontanément des innovations réparatrices et, dans la mesure où elles sont entre autres poussées par des aspirations portées par des mouvements sociaux, des innovations potentiellement transformatrices » (Lévesque, 2011, p. 13).

Dans cette perspective, l'aspiration sociale n'apparaît plus seulement comme une caractéristique de l'innovation sociale (Bouchard, 2011) mais comme un élément clé de la transformation sociale. Il serait alors possible de distinguer les innovations sociales centrées sur le besoin de celles centrées sur l'aspiration sociale, pour lesquelles la réponse à un besoin n'est pas absente mais encadrée dans un objectif premier de transformation sociale.

Il ne s'agit pas simplement de répondre à des besoins, mais de répondre à des aspirations, d'où un nouveau paradigme du changement social qui inclut une réflexion sur les institutions intermédiaires ainsi que les médiations institutionnelles et politiques nécessaires pour que l'innovation sociale transforme le cadre institutionnel (Laville, 2016, p. 19).

Pour synthétiser, la distinction heuristique entre réparation et transformation présente l'intérêt d'appréhender le potentiel de transformation sociale des innovations sociales, en les situant sur un axe qui relèverait davantage du continuum que de l'opposition stricte. Les innovations sociales « sont à la fois transformatrices parce qu'elles témoignent d'une aspiration à un autre modèle de société et réparatrices parce qu'elles visent une amélioration des conditions de vie quotidienne » (Laville, 2014, p. 57). Cependant, les initiatives peuvent fondamentalement différer selon la logique privilégiée, ce qui s'illustre particulièrement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Ghys, Oosterlynck, 2016).

1.2 Innovation sociale et lutte contre la pauvreté et l'exclusion : quel potentiel de transformation sociale ?

Pour traiter cette question, un article de Ghys et Oosterlynck dans l'ouvrage *La transformation sociale par l'innovation sociale* (Klein et al., 2016) attire l'attention. Les auteurs proposent une « exploration conceptuelle » afin d'évaluer le potentiel de l'innovation sociale pour réduire structurellement la pauvreté. Ils appliquent leur grille d'analyse à un cas belge.

Selon eux « l'IS se tourne vers une définition relationnelle de la pauvreté comme étant un ensemble cumulé d'exclusions sociales ancrées dans un manque de ressources économiques » (Ghys, Oosterlynck, 2016, p. 278). On retrouve par ailleurs dans leurs propos l'idée que les innovations sociales peuvent être transformatrices ou non, selon qu'elles traitent de manière structurelle ou non la pauvreté.

Afin d'évaluer la capacité d'action structurelle d'une innovation sociale, et donc son potentiel de transformation sociale, les auteurs identifient quatre facteurs à analyser que nous synthétisons ici :

- « La mesure dans laquelle elle cible directement les causes structurelles de la pauvreté sur un plan systémique » (p. 282), en sortant de l'individualisation et la responsabilisation des pauvres, notamment par l'implication de différents acteurs institutionnels permettant de traiter différents aspects du phénomène.
- « L'influence qu'elle exerce sur la solidarité avec les pauvres dans la société » (p. 282) par la transformation des relations sociales et du regard porté sur les pauvres, ainsi que par une préoccupation pour la représentation politique de ceux-ci. L'organisation collective, la mobilisation et la sensibilisation permettent d'agir dans ce sens.
- Le troisième facteur est celui de *l'empowerment*. Les questions posées ici sont celles de l'émancipation, de la mobilité sociale, du pouvoir de contrôler ses propres besoins, etc. avec une attention particulière sur le risque d'aggraver la situation des pauvres, en les stigmatisant ou en accroissant leur dépendance par exemple.
- Le quatrième facteur correspond à l'échelle et aux poids des initiatives : « l'IS doit avoir un certain poids pour exercer un impact structurel sur la société » (Ghys, Oosterlynck, 2016, p. 284). Les stratégies de changement d'échelle et de diffusion, mais aussi la coordination et le soutien politique, constituent des éléments clés dans cette perspective.

Après avoir identifié ces quatre facteurs, Ghys et Oosterlynck applique leur grille d'analyse au cas des banques alimentaires en Belgique, qui ne se révèlent pas être une innovation sociale transformatrice puisqu'elles restent dans un registre de réparation sociale.

Nous proposons ici d'appliquer ce cadre analytique à une initiative œuvrant dans la lutte contre la précarité énergétique, réseau Éco Habitat. Cette initiative a attiré notre attention pour plusieurs raisons : en dépit de son émergence dans le milieu caritatif, elle évolue dans les sphères institutionnelles liées à l'innovation sociale et semble s'inscrire dans une logique de transformation sociale.

2. L'innovation sociale dans la lutte contre la précarité énergétique en France : le cas de réseau Éco Habitat²⁰⁵

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement définit la précarité énergétique de la manière suivante : « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». Il est d'usage de considérer que les ménages consacrant plus de 10% de leurs revenus à des dépenses d'énergie sont en situation de précarité énergétique. Celle-ci résulte, selon l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE, 2016), de la combinaison de différents facteurs : le prix de l'énergie, le niveau de ressources des ménages, la qualité de l'habitat et de l'équipement de chauffage, les pratiques des ménages. En 2013, cela concernait 5,6 millions de ménage, représentant plus de 12 millions de personnes, soit 20,4% des ménages français. La précarité énergétique concerne en premier lieu les personnes en situation de pauvreté, si bien que l'une et l'autre sont intimement liées.

2.1 Le contexte d'émergence de réseau Éco Habitat : d'une logique de réparation à une logique de transformation

Réseau Éco Habitat est une association Loi 1901 dont la mission est d'accompagner des ménages en situation de précarité dans la rénovation énergétique et écologique de leur logement. Elle émerge en 2014 sur le territoire picard, à l'initiative des antennes locales du Secours Catholique, suite à différents constats.

²⁰⁵ L'étude de cas repose sur l'analyse de documents, des entretiens et observations participantes.

Ces dernières années, les aides du Secours Catholique liées au recouvrement de factures d'énergie se sont accrues de manière constante dans les départements de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme. En 2015, 25 % des aides versées par l'association concernent des impayés d'énergie, et souvent des propriétaires occupants.

Tableau 1. Montant des aides accordées par le Secours Catholique pour des impayés d'énergie

Montant des aides accordées par le Secours Catholique pour des impayés d'énergie					
sur 473.454 €	2011	2012	2013	2014	2015
OISE	44 531	43 515	39 566	41 300	39 729
AISNE	9 089	11 030	14 426	23 800	31 285
SOMME	30 048	28 294	37 251	45 200	45 569
Total Picardie	83.668 €	82.839 €	91.243 €	110.300	116.583 €

Source : Secours Catholique

Si le Secours Catholique apporte des réponses à différents niveaux : aides financières, partenariat avec EDF, conseils sur les économies d'énergie, inscription dans le programme « Habiter mieux », le principal levier permettant aux personnes de maîtriser leurs factures d'énergie, la rénovation énergétique des logements, n'est pas abordé.

Par ailleurs, bien que des aides et dispositifs publics existent pour inciter et faciliter l'amélioration de l'habitat, la multiplicité et la complexité des financements, la méfiance réciproque entre les opérateurs publics, les entreprises et les ménages en situation de précarité, la peur de la stigmatisation ou encore le « reste à charge » constituent autant de freins à l'accessibilité de ces aides et dispositifs pour des ménages très modestes, ainsi qu'à l'action des bénévoles qui les accompagnent.

Réseau Éco Habitat émerge de façon à apporter une réponse globale à cette problématique, en partenariat avec le Secours Catholique qui ne porte pas directement l'initiative²⁰⁶. Les membres de l'association créée ont des profils divers et se retrouvent autour d'une aspiration commune : avoir une action durable, aussi bien économique, sociale mais profondément humaine, que environnementale – la dimension économique venant rompre avec l'aspect caritatif.

²⁰⁶ Le Secours Catholique est une association généraliste dont les missions sont l'accueil et l'accompagnement, l'action institutionnelle ainsi que la prospective pour apporter des réponses aux situations de pauvreté. Elle est à l'origine de nombreuses initiatives, comme des Foyers de Jeunes Travailleurs, des centres d'hébergement, des épiceries sociales etc., qui ont vocation à s'autonomiser ou à être reprises par la puissance publique.

2.2 Le potentiel de réseau Éco Habitat en termes de transformation sociale

L'implication des différents acteurs

L'action de réseau Éco Habitat (REH) consiste à accompagner des ménages en grande précarité dans leur projet de rénovation énergétique. En 2016, cela représente 15 chantiers réalisés et 62 foyers sont accompagnés début 2017.

Elle s'appuie pour cela sur un réseau de bénévoles formés du Secours Catholique, et vise à coordonner les différents acteurs du territoire à même d'apporter des solutions techniques et financières : opérateurs de l'amélioration de l'habitat, collectivités, entreprises du bâtiment, fournisseurs de matériaux écologiques, fondations, etc. Dans cette perspective, l'action n'est plus uniquement centrée sur les bénéficiaires mais vise à impliquer et coordonner l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la problématique. La dimension collective et la fonction de médiation apparaissent ainsi essentielles, elles permettent d'élargir le champ d'intervention de façon à générer des changements multi-niveaux et remédier de manière durable aux enjeux posés.

La transformation des relations sociales et la représentation politique

La place des bénévoles est essentielle dans le projet de REH. Ils signalent les situations d'urgence et accompagnent les ménages dans leur projet en faisant le lien avec REH qui gère les aspects techniques et financiers, en les aidant dans leurs démarches et les différentes étapes, en les rassurant et en leur donnant confiance. Si l'emploi a longtemps été considéré par les bénévoles comme l'élément clé face à une situation de précarité, c'est aujourd'hui la qualité de l'habitat qui est mise en avant comme levier d'insertion sociale.

En insistant et en montrant la capacité des ménages modestes à réaliser des travaux de rénovation énergétique, REH permet de dé-stigmatiser ces derniers auprès du grand public, mais aussi des entreprises et établissements publics. A l'inverse, l'accompagnement des personnes touchées par la précarité amène aussi ces dernières à changer de représentations, notamment sur l'institution (crainte de solliciter les services sociaux de peur que les enfants soient retirés par exemple). L'action de REH permet également de réconcilier les ménages, les entreprises privées et le service public, en montrant que les entreprises réalisent un travail de qualité, que le service public aide les personnes en difficulté, que nul ne « profite » des dispositifs. REH agit ainsi sur la confiance qu'ont les différents acteurs les uns envers les autres et permet de mener à bien un projet de rénovation énergétique là où il était

impensable au départ, notamment par suspicion réciproque. Les changements sont donc multiples et concernent plus largement l'ensemble des acteurs impliqués.

Concernant l'institution, l'enjeu est plus particulièrement de faire évoluer les normes de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), afin d'adapter son intervention non plus selon un plafond d'aide fixé en fonction du revenu fiscal de référence, mais selon la gravité de la situation et le réel besoin des ménages. Au-delà de soulager le reste à charge pour ces derniers, il s'agit également de prendre en compte l'impact positif de l'accompagnement, à la fois pour les bénéficiaires mais aussi pour l'ANAH qui ne peut toucher ce public sans la médiation de REH.

Sur le plan de la représentation politique, REH permet de toucher les publics les plus frappés par la précarité et de les rendre visibles auprès des institutions étatiques, comme l'ANAH ou le Ministère du logement (reçu à Compiègne en février 2017). Les communications que réalise l'association lors de colloques nationaux – dont le Forum « La France s'engage » en 2016 lors duquel REH a reçu le label du même nom – s'appuient sur des témoignages volontaires de personnes accompagnées (sous forme de films) et qui souhaitent contribuer au projet en témoignant dans les médias.

L'empowerment

Si l'action est centrée sur l'amélioration de l'habitat et favorise de ce point de vue l'accès aux droits, elle a plus largement des effets sur la vie sociale et familiale des personnes, leur santé, leur vie professionnelle, leur engagement. En témoignent plusieurs situations où les personnes, suite aux travaux de rénovation, reçoivent à nouveau leur famille chez elles, participent à la vie du centre social de la commune, s'inscrivent dans un parcours de soins, retrouvent un emploi ou augmentent leur activité à domicile, deviennent bénévoles pour accompagner d'autres foyers... Le projet de rénovation énergétique et son aboutissement apparaissent comme un levier d'*empowerment* dans la mesure où ils ont un impact sur différents aspects de la vie des personnes, au premier rang desquels le moral et l'envie, leur permettant de se reconstruire et de se projeter à nouveau.

La diffusion nationale

La diffusion de l'expérimentation menée par REH sur les trois départements de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme, est aujourd'hui portée par le Secours Catholique au niveau national. Il s'agit d'un enjeu pour 2017. Si la reconnaissance institutionnelle obtenue grâce au label « La France s'engage » a apporté de la crédibilité, le déploiement de l'initiative dépend tout de même de la multiplication des chantiers et de l'évolution des normes de l'ANAH.

2.3 Vers un nouveau référentiel d'action ?

L'émergence de REH et ses pratiques s'appuient sur une nouvelle modalité d'action qui peut aussi être appréhendée à la lumière des travaux publiés dans la *Stanford Social Innovation Review*. Plusieurs auteurs y ont développé des travaux autour des notions d'« *adaptive leadership* » (Heifetz, Kania, Kramer, 2004) et de « *collective impact* » (Kania, Kramer, 2011). Ils s'appuient pour cela sur une distinction entre « *technical problem* » et « *adaptive problem* » :

Some social problems are technical in that the problem is well defined, the answer is known in advance, and one or a few organizations have the ability to implement the solution. [...] Adaptive problems, by contrast, are complex, the answer is not known, and even if it were, no single entity has the resources or authority to bring about the necessary change. [...] In these cases, reaching an effective solution requires learning by the stakeholders involved in the problem, who must then change their own behavior in order to create a solution (Kania, Kramer, 2011, p. 39).

Partant de cela, pour trouver une solution face à un problème de type « adaptatif », il est nécessaire de mettre en place une démarche d'impact collectif (par opposition à l'impact isolé – « *isolated impact* ») : une approche systémique génératrice de changements basée sur l'action expérimentale d'un collectif d'organisations dans le cadre d'une vision et d'objectifs partagés. L'action ne porte plus uniquement sur les effets du problème, mais sur les causes du problème de manière plus structurelle. Cela requiert notamment la création d'une entité à but non lucratif, « *that have the skills and resources to assemble and coordinate the specific elements necessary for collective action to succeed* » (Kania, Kramer, 2011, p. 39).

Dans un article antérieur, les auteurs développent le concept d'« *adaptive leadership* » en s'appuyant sur l'exemple de fondations américaines ayant modifié leur mode d'intervention. Le leadership adaptatif consiste à substituer une approche adaptative à une approche technique d'un problème adaptatif, traditionnellement privilégiée par les fondations. « *Adaptive leadership achieves positive change by provoking debate, encouraging new thinking, and advancing social learning. It mobilizes the parties to work toward a solution, rather than imposing one* » (Heifetz, Kania, Kramer, 2004, p. 26).

Au regard des éléments mis en lumière précédemment, il nous semble que face à une problématique sociale complexe – la précarité énergétique – la création de réseau Éco Habitat s'inscrit pleinement dans une dynamique d'impact collectif, notamment par son rôle de mobilisation collective, de coordination et de médiation. Par ailleurs, REH incarne l'adoption par le Secours Catholique d'une

posture de leadership adaptatif en ce sens que son registre d'action s'est en partie déplacée vers une approche plus structurelle visant à agir directement sur les causes de la pauvreté et l'exclusion, en se donnant notamment un rôle plus proactif et incisif auprès des institutions publiques.

Conclusion

Comme l'affirme Laville (2016), « l'innovation sociale ne débouche pas par elle-même sur la transformation sociale, elle n'y arrive qu'à un certain nombre de conditions qui demeurent à préciser » (p. 20). Le potentiel de transformation sociale des innovations sociales dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, qui s'incarne souvent dans des démarches de réparation sociale, peut être appréhendé à l'aune des travaux de Ghys et Oosterlynck (2016). Les quatre facteurs qu'ils mettent en lumière pour évaluer la capacité d'action structurelle d'une innovation sociale dans ce champ sont clairement perceptibles chez réseau Éco Habitat. Cette initiative, qui émerge et se développe en lien avec le Secours Catholique, nous montre que l'intégration d'une logique d'action de nature adaptative apparaît comme un prérequis pour la transformation sociale. Les travaux de Stanford éclaire ainsi la posture que des acteurs, comme les organisations philanthropiques, peuvent adopter face à des problématiques sociales, en se donnant un rôle qui ne soit plus (seulement) celui de la réparation sociale.

Bibliographie

Bouchard, M. (dir.) (2011), *L'économie sociale vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, PUQ.

Ghys, T., S. Oosterlynck (2016), « L'évaluation du potentiel d'innovation sociale pour réduire structurellement la pauvreté : une exploration conceptuelle », dans Klein J.-L. *et al.* (dir.), p.277-288.

Heifetz, R., J. Kania, M. Kramer (2004), « Leading Boldly », *Stanford Social Innovation Review*, p.21-31.

Kania, J., M. Kramer (2011), « Collective Impact », *Stanford Social Innovation Review*, p.36-41.

Klein, J.-L. *et al.* (dir.) (2016), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, PUQ.

Klein, J.-L., J.-L. Laville, F. Moulaert (dir.) (2014), *L'innovation sociale, éères*.

Laville, J.-L. (2014), « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social », dans Klein, J.-L. *et al.* (dir.), p.45-80.

Laville, J.-L. (2016), « L'économie sociale et solidaire, l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale : une mise en perspective historique », dans Klein, J.-L. *et al.* (dir.), p.13-20.

Lévesque, B. (2011), « Innovations sociales et pouvoirs publics : vers un système québécois d'innovation dédié à l'économie sociale et solidaire. Quelques éléments de problématique », *Les Cahiers du CRISES*.

ONPE (2016), Les chiffres-clés de la précarité énergétique, Édition n°2, novembre.

Réseaux productifs localisés et perspectives d'innovation territoriale au Maroc : une réflexion à partir des modèles d'action publique (résumé)

Khadija Askour, Institut supérieur international de tourisme de Tanger

Les formes de réseautage productif d'acteurs, sous l'appellation générale du SPL (système productif local) et en référence au district d'Alfred Marshall, s'inscrivent dans un paradigme de recherche florissant. Le partage d'une valeur commune entre des entreprises et/ou des producteurs en coopération, et une meilleure spécialisation dans la production d'un produit ou d'un ensemble de produit, sont les éléments fondateurs de ce type de réseaux. L'entrepreneur schumpetérien solitaire se substitue à la coopération solidaire.

De nombreux travaux et colloques scientifiques mettent en avant la performance du SPL de par notamment les innovations qu'il permet mais aussi aux potentiels de développement territorial qu'il accorde. Au Maroc, cette perspective de production se distingue comme une alternative pertinente à envisager notamment pour des filières et territoires en mal de développement. Plusieurs réseaux de coopération productive sont identifiés (Askour, 2009, Courlet 20001) et aussi proposés par les acteurs publics. Certains en cours et d'autres en perspectives. L'objectif de cette communication est ainsi d'interroger les possibilités d'une politique de mise en œuvre de SPL mais aussi la nécessité d'encourager un tel modèle de production au Maroc.

Séance 6D - Conceptualisation et évaluation de l'économie sociale / The conceptualisation and evaluation of the social economy

Un cadre conceptuel pour l'entreprise sociale dans une perspective d'économie sociale et solidaire. L'exemple du Québec (résumé)

Marie J. Bouchard, UOAM; Paulo Cruz Filho, FAE Business School de Curitiba ; Tassadit Zerdani, UOAM

Depuis une dizaine d'années, de nouvelles entreprises combinant des objectifs sociaux et économiques apparaissent, s'adressant à des problématiques sociales ou environnementales émergentes. Certaines prennent un statut d'entreprise collective (coopérative, association), d'autres d'entreprises traditionnelles. On les regroupe souvent aujourd'hui sous le vocable d'entreprises sociales (Henning et al. 2016; Lindsay et Hems 2004). L'entreprise sociale est présentée comme une forme d'organisation innovante (Nicholls 2006; Yunus 2010). Elle est toutefois aussi l'objet de questionnements.

La montée de l'intérêt pour les concepts d'entreprise sociale et d'entrepreneuriat social peut surprendre notamment dans des milieux où l'économie sociale a obtenu une forte reconnaissance sociale (Roy, 2016). Ces concepts sont d'ailleurs encore sous théorisés et leur légitimité reste l'objet de débats entre différents acteurs, discours et logiques institutionnelles (Nichols 2010 ; Roy 2016). Les écrits montrent en outre que le rôle, l'intervention et la conception de l'entreprise sociale dépendent du contexte national dans lequel cette entreprise évolue (Kerlin 2010). Cette même littérature explique toutefois peu *comment* le contexte socio-économique et même politique joue un rôle dans l'apparition et l'utilisation de la notion.

Dans cette communication, nous analysons comment le concept d'entreprise sociale est utilisé au Québec, un territoire où le concept d'économie sociale est bien ancré et même institutionnalisé (Lévesque, 2013; Mendell, 2010). En nous basant sur les dimensions historiques, institutionnelles et la compréhension conceptuelle du courant de l'économie sociale dans le contexte québécois, nous explorons les définitions, la terminologie et les typologies utilisées au Québec à l'heure actuelle. Le terme d'entreprise sociale est encore aujourd'hui très peu utilisé, justement en raison de la forte reconnaissance (sociale et institutionnelle) de la notion d'économie sociale.

Or, toutes les entreprises ayant des objectifs sociaux ne répondent pas aux critères de la définition institutionnelle de l'économie sociale. Nous référant à la variété de formes organisationnelles (Hannan et Freeman 1989) pouvant se réclamer d'un double objectif social et économique, nous proposons un cadre conceptuel qui permet de comprendre les modalités organisationnelles de prise en compte d'objectifs sociaux dans les entreprises de l'économie sociale et aussi dans d'autres entreprises à vocation sociale. Nous suggérons que les «entreprises sociales» au Québec sont celles qui participent à des finalités sociales que vise l'économie sociale, sans partager nécessairement les caractéristiques

organisationnelles de base et institutionnalisées des entreprises d'économie sociale. Nous concluons par une réflexion sur la relation entre la prégnance du concept d'entreprise sociale et le degré d'institutionnalisation de l'économie sociale.

Références

- Commission Européenne (2011). *L'initiative pour l'entrepreneuriat social de l'Union Européenne*, Bruxelles : DG Marché intérieur et services.
- Hannan, M. T. & J. H Freeman. (1989). *Organizational ecology*, Cambridge: Harvard University Press.
- Henning, E., S. Mauksch, I.-L. Darkow and H. von der Gracht (2016). Heading Toward a More Social Future? Scenarios for Social Enterprises in Germany. *Business & Society*, 55 (1), pp. 56-89.
- Kerlin, J. (2010). A comparative analysis of the global emergence of social enterprise. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 21, pp. 162-179.
- Lévesque, B. (2013). How the social economy won recognition in Québec at the end of the 20th century, in Bouchard, M.-J. (ed.) *Innovation and the social economy: The Québec experience*. Toronto: University of Toronto Press, pp. 25–70.
- Lindsay, G. and Hems, L. (2004). Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif: The Arrival of Social Enterprise Within the French Social Economy. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 15, pp. 265-286
- Mendell, M. (2010). Reflections on the evolving landscape of social enterprise in North America, *Policy and Society*, 29, pp. 243-56.
- Nicholls, A. (2010). The legitimacy of social entrepreneurship: Reflexive isomorphism in a pre-paradigmatic field, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 34(4), pp. 611–33.
- Nicholls, A. (2006). *Social entrepreneurship: New models of sustainable social Change*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Roy, M. (2016). *Bilan des connaissances. L'entrepreneuriat social et l'entreprise sociale*, Montréal: Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS).
- Yunus, M. (2010). *Building social business*. New York, NY: Public Affairs.

De la reconnaissance à la mise en œuvre d'un projet d'innovation sociale : pertinence de l'approche par les outils de gestion: le cas de l'association des Sorties Solidaires (France)

Nathalie Schieb-Bienfait, Caroline Urbain, Nicolas Antheaume, Université de Nantes – LEMNA; Catherine Varques, Les sorties Solidaires

Si les innovations dans le champ social et culturel sont désormais reconnues²⁰⁷ (Pignot et Quilès, 2013), l'étude longitudinale de leur processus d'émergence et de structuration suppose l'analyse des dispositifs de gestion mis en place pour créer ce nouveau potentiel (March, 1991; Martinet, 1984), générateur d'une valeur multidimensionnelle et collective. La présente recherche porte sur l'étude longitudinale de la trajectoire d'une innovation sociale introduite par l'association *Sorties Solidaires* (France) –désigné par SOSO -, avec son abonnement culturel solidaire (ACS). Conjuguant à la fois une activité sociale et culturelle, cette association a fondé son innovation sur la mise en œuvre de modalités d'action différentes auprès et entre des publics en situation de pauvreté, des acteurs culturels, des travailleurs sociaux et des institutionnels pour favoriser l'accès à la culture.

Derrière une innovation sociale, se cache une dynamique complexe qui mobilise des acteurs, des objets, des procédés mais aussi des systèmes divers, qui supposent d'être agencés, instrumentés, coordonnés, pilotés (Bouchard (2013)). Rares sont les travaux abordant les innovations sociales par le prisme des outils de gestion et des dispositifs associés.

L'intérêt de cette recherche est précisément d'examiner ces dispositifs et outils de gestion (et notamment les outils technologiques) dans leur caractère à la fois habilitant et structurant de l'innovation sociale mais aussi dans leur caractère contraignant et limitant l'innovation sociale qui elle, est bien réelle. La présentation du terrain par les caractéristiques du projet associatif et de l'innovation sociale mis en œuvre, permettra d'exposer ce que recouvre la notion d'outil et dispositif de gestion dans le cas présent ainsi que les raisons de ce choix. L'analyse et la discussion montreront les apports et les limites de l'approche par les outils de gestion pour étudier la trajectoire d'une innovation sociale.

²⁰⁷ Cf. notamment les exemples et expérimentations présentées sur le site de l'AVISE (www.avise.org), d'Opale (<http://www.opale.asso.fr>)

1 LE TERRAIN « LES SORTIES SOLIDAIRES »

La trajectoire du projet associatif est marquée par une logique d'innovation sociale depuis sa genèse jusqu'à sa disparition.

1.1 La genèse du projet

Né en 2010, le projet associatif SoSo - *Sorties Solidaires*²⁰⁸ – se fonde sur trois constats empiriques de sa créatrice, professionnelle de la médiation et très au fait des obstacles et des enjeux liés à l'accès à la culture des personnes en situation de pauvreté : (1) le besoin ou l'envie de ces personnes de découvrir ou de renouer avec la sortie culturelle ; (2) l'importance de l'accès à la culture et aux loisirs dans les processus d'insertion sociale et le manque d'outils appropriés ; (3) les tarifs élevés des offres culturelles et le nombre de places en vente non pourvues.

L'activité de l'association s'articule autour de deux pivots constitutifs d'une innovation sociale majeure : l'abonnement culturel solidaire (ACS). Cette activité prend appui sur une double médiation - culturelle et sociale - et de type réticulaire, pour favoriser l'accès à des sorties culturelles pour un public en situation de pauvreté engagé dans un processus d'insertion sociale. L'offre de l'association est de proposer des invitations (gratuites) à des sorties culturelles de tout genre (payantes), à ces publics. Pour faire connaître l'offre dans l'écosystème social et culturel nantais, l'association s'est engagée dans la création et l'animation de partenariats avec d'une part des structures culturelles (pour obtenir des places, des soutiens et des ressources financières - notamment avec des dons de particuliers, du mécénat-), d'autre part des relais d'accompagnement social, pour faire connaître l'offre, imaginée de modalités d'accès à ces spectacles avec les acteurs du travail social.

Plus globalement, au-delà de diffusion de ces invitations gratuites, l'association poursuit trois objectifs principaux : (1) le soutien à l'action des travailleurs sociaux dans leur mission de « requalification » des personnes accompagnées ; (2) l'accompagnement des structures culturelles dans leur mission d'élargissement de leurs publics ; (3) la contribution à une réflexion collective visant à transformer les représentations et les approches de la pauvreté, à la fois auprès des acteurs culturels, des donateurs et autres publics fréquentant les lieux de diffusion culturelle.

L'ACS est donc au cœur de l'activité du projet associatif. Il a été rendu possible par la conception et mise en place de dispositifs et outils de gestion, avec la création de la structure organisationnelle et la mise en place d'un outil informatique spécifique.

²⁰⁸ *Sorties Solidaires* (ex. Cultures du cœur Loire Atlantique) est une association de loi 1901 créée en 2010, qui s'inscrit dans un réseau national déjà présent dans 40 départements en France.

1.2 L'abonnement culturel solidaire

Rappelons que cet abonnement a été imaginé de manière à se démarquer des pratiques dominantes. Dans un contexte où des propositions gratuites existent, où des structures proposent des tarifs préférentiels, force est de constater que des publics visés ne les connaissent pas et n'en bénéficient pas. La question de l'accès à ces publics et de leur engagement est donc clef dans ce projet, qui cherche aussi à concevoir de nouvelles voies de solidarité et de soutien, dans la mesure où la gratuité coûte cher aux institutions et à la société.

Rappelons que « *toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent* (article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948). Or, la pauvreté²⁰⁹, qui sévit et s'aggrave, entrave ce droit. Elle érige des obstacles directs d'ordre financier et développe aussi des vulnérabilités sociale et psychologique qui, dans un processus de *disqualification sociale* (Paugam, 2006), dégradent l'image de soi et la vie sociale (Castel, 1991 ; Paugam, 1991 ; Châtel, 2003). L'accès à des offres culturelles est essentiel, d'une part pour se reconnaître comme tout citoyen exerçant un droit, d'autre part pour renforcer à la fois la confiance en soi et les liens sociaux choisis (Dumazedier, 1974).

Si l'invitation SOSO repose sur des principes de la gratuité et de l'engagement, il permet à la personne de trouver sa place dans la société parmi les autres ; il transforme les représentations et les approches de la pauvreté en étant inclusive et en affirmant la consommation culturelle comme la réponse à un « besoin essentiel ».

Le principe fondateur de l'ACS est que la sortie culturelle est un plaisir essentiel partagé sans stigmatisation des positions sociales grâce à la gratuité. Cet abonnement se fonde (1) sur l'idée suivante : lors de la souscription à un abonnement pour une saison d'offres culturelles, les personnes se voient proposer de verser une participation financière libre destinée à financer une place (une invitation) pour une personne engagé dans un parcours d'insertion sociale. Cet abonnement suppose

²⁰⁹ En France (en 2013), selon l'Insee, 14.3% de la population française métropolitaine se situait en deçà du seuil de pauvreté évalué à 987€/mois ; fin 2014, 2.5 millions de personnes étaient allocataires du RSA - 509€/mois pour une personne seule au 01/09/2014 - selon le Ministère des affaires sociales et de la santé. Par ailleurs, le phénomène de la pauvreté s'est imposé dans le débat public et académique comme en témoigne un nombre croissant de publications à l'intention des entreprises (pour exemples : *l'Expansion Management Review*, « Servir les pauvres, un défi stratégique et économique », mars 2012 ; *Marketing Magazine*, novembre 2012, *Harvard Business Review France*, « Comment lutter contre la pauvreté dans les pays développés », février-mars 2015...), le Bas de la Pyramide (BoP, Bottom of Pyramid, Prahalad, 2004).

(2) **une médiation de proximité**, avec le **pilotage d'un chainage d'acteurs** en assurant la collecte, la gestion, le suivi des places, l'animation des rencontres entre les partenaires et les publics ; et enfin cet abonnement requiert (3) la **mobilisation d'une responsabilité sociétale collective** : auprès des publics en situation de pauvreté ou non, **partenaires** culturels et sociaux, collectivités territoriales et entreprises qui en sont parties prenantes²¹⁰

1.3 L'innovation culturelle et sociale au cœur du projet

A plusieurs titres, l'ACS peut être qualifié d'innovation sociale (Bouchard, 2013). Tout d'abord, parce qu'il considère l'accès à la culture comme un levier essentiel de lutte contre la pauvreté et d'insertion sociale : il vise à nourrir et libérer l'esprit, réconcilier les personnes en très grande précarité avec elles-mêmes et avec la société. Ensuite, il appréhende la gratuité comme une invitation, un geste rare, précieux et non un gâchis ou un assistantat ; cet accès à la culture est une reconnaissance (on compte pour quelqu'un), un stimulant. Enfin, il propose une nouvelle approche de la solidarité en considérant la culture comme un besoin essentiel et en reliant symboliquement des personnes (dans une salle, on partage une expérience sans savoir qui est invité qui est invitant). - l'ACS en effet répartit la responsabilité de la restauration d'un droit

Finalement, l'ACS restaure un droit constitutionnel et répond à un besoin collectif mal satisfait en contribuant à la transformation des représentations de la pauvreté, et des pratiques de solidarité. Il constitue une innovation sociale ouverte, en construisant une proposition collective par expérimentation et dissémination qui réunit différents acteurs respectant leurs identités, logiques, contraintes et priorités et répondant à leurs objectifs propres.

1.4 Du bilan très positif à l'issue des quatre premières saisons... à la cessation

En quatre saisons, les *Sorties Solidaires* ont permis à 2659 personnes en précarité d'assister gratuitement à des spectacles, dont 850 grâce à l'ACS²¹¹.

Ainsi sur la saison 4, 1 424 invitations avaient été mises à disposition, 1 138 réservations ont été effectuées ; 926 spectateurs (soit 81% de réservations honorées taux exceptionnel avec ce public), sur

²¹⁰ L'offre de services des Sorties Solidaires s'adresse aux familles ou aux personnes isolées allocataires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH...) et suivies dans le cadre d'un parcours de réinsertion ; elle s'appuie sur l'implication des acteurs sociaux et des institutions culturelles du territoire ligérien (France).

²¹¹ Saison 2011/2012 : 346 invitations / 261 spectateurs; Saison 2012/2013 : 956 invitations / 688 spectateurs; Saison 2013/2014 : 1059 invitations / 784 spectateurs; Saison 2014 / 2015 : 1424 / 926.

un ensemble de 161 spectacles (d'une très grande variété de styles, de genres²¹²). Il a mobilisé 70 relais sociaux et partenaires culturels et 500 abonnés solidaires (donateurs) auprès de 6 salles de spectacles sur l'agglomération de Nantes et sa périphérie. Toutefois, en juin 2016, actant le manque de soutiens publics (financiers et politiques) suffisants malgré des fonds privés en augmentation (plus de 50% de dons privés), le conseil d'administration prononce la cessation de l'activité, interrompant ainsi la trajectoire.

2. Les outils et dispositifs de gestion comme cadre théorique

Depuis plus de deux décennies, les recherches sur les dispositifs et outils de gestion se sont développées (Moisdon, 1997 ; Grimand, 2006, 2016), avec comme objectif de mieux comprendre les processus de structuration des dynamiques organisationnelles et des logiques d'acteurs. Rappelons que l'outil de gestion est un dispositif formalisé permettant l'action organisée (David, 1998). Hatchuel et Weil (1992) proposent de ne pas résumer l'outil de gestion à son substrat technique, formel, et de prendre en considération la philosophie gestionnaire qu'il engage, (c.-à-d. les intentions projetées sur l'outil, l'esprit dans lequel il a été conçu) et la vision simplifiée de l'organisation (l'outil étant conçu dans une perspective d'utilisation par certains acteurs). Le substrat formel est constitué par les éléments concrets qui rendent son utilisation possible. La philosophie de l'action reflète le modèle de l'action envisagé par l'organisation (modèle centré sur une théorie de l'efficacité et de la rationalisation ou sur la participation, la compétition, la décentralisation, etc). Enfin la vision implicite, idéale, de l'organisation, celle qui devrait exister pour que l'outil fonctionne parfaitement, partagée par les utilisateurs.

Dans le cadre de cette recherche accompagnement (Bréchet et ali, 2013), nous avons considéré les outils et dispositifs de gestion (Chiapello et Gibert, 2013), comme point d'entrée pour étudier le déploiement de l'innovation sociale (ACS). En effet, la création de la structure associative et de son outil informatique constituent des formalisations de l'activité organisée, nécessaires pour déployer l'innovation. Nous nous intéressons aux raisonnements et connaissances reliant de façon formelle un certain nombre de variables issues de son activité (partenariats, spectacles, dons, prix, quantités, disponibilité, localisation, nombre spectateurs...) et destinées à instruire les actes classiques de la gestion : prévoir, décider, contrôler (Moisdon, 1997).

L'outil se différencie du dispositif de gestion, concept plus englobant qui - selon Moisdon (1997)-, présente, pour un moment donné, les "types d'arrangement des hommes, des objets, des règles et des outils paraissant opportuns"; dans le cas présent il s'agit de la structure mise en place et des interactions avec le réseau de partenaires autour de l'ACS. En effet le lancement de l'ACS a supposé la

²¹² Des concerts, des spectacles de théâtre, de cirque, de marionnettes

création de la structure pour engager une action organisée et mettre en place un outil de gestion des abonnements, des offres culturelles et des spectacles choisis.

La recherche accompagnement

Le rapprochement entre la porteuse de projet et les chercheurs s'inscrit dans le cadre d'un entrepreneuriat social (Schieb-Bienfait et Urbain, 2004). La porteuse, en formation « Gestion des Associations » dans le cadre d'une recherche d'emploi, s'interroge sur les dispositifs à concevoir pour développer son projet associatif. Au sein de cette démarche, le travail sur l'ACS relève d'une recherche-action, avec pour le collectif de chercheurs (une intention de recherche) et pour l'entrepreneure (une volonté de changement), l'objectif étant de générer des connaissances pratiques et fondamentales utiles pour l'action (Liu, 1992 ; Liu, 1997aetb).

La démarche se fonde sur des allers-retours entre la littérature, la théorie et le terrain propices à la mobilisation de différents outils méthodologiques - entretiens individuels et collectifs de publics, de professionnels de l'action culturelle et de l'action sociale, des observations participantes de moments culturels ou de rencontres entre différents acteurs, des formations-actions à la médiation culturelle (Bouder-Pailler et Urbain, 2015), des rencontres avec les responsables publics - techniciens et élus au niveau communal, métropolitain, départemental et régional - de l'action culturelle et de l'action sociale. Ces échanges ont beaucoup contribué à concevoir le dispositif et à le faire évoluer, à repérer les points critiques dans la dynamique d'innovation.

Notre objectif est aussi de s'intéresser en profondeur, à des fonctions explicites et à des effets constatés de l'outil de gestion comme indiqué dans le tableau infra.

Tableau 2 sur les effets des outils (extrait de Chiapello et Gibert, 2013)

<p>(1) Effets épistémiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Véridiction • Valorisation 	<p>Les OG, convoyeurs d'une vision du monde qu'ils produisent et reproduisent. Ils proposent/imposent leurs savoirs aux humains.</p>
<p>(2) Effets pragmatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structuration • Sélection/Distribution 	<p>Habilitants et contraignants, ils équipent l'action du gestionnaire; en retour, ils norment, encadrent, dirigent, orientent les activités.</p>
<p>(3) Effets politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réification • Légitimation 	<p>Ils interviennent dans les rapports d'influence entre les personnes (même lorsqu'ils ne sont pas conçus à cette fin)</p>

3. Analyse- discussion des effets des outils de gestion sur la trajectoire de l'innovation

Dans cette analyse, il s'agit d'étudier des outils suivants et leurs effets : l'outil format (structure) et l'outil processus (outil informatique), constitutifs du dispositif de gestion des *SoSo*, en s'intéressant à la fois à la philosophie gestionnaire, au substrat technique et aux acteurs impliqués. L'analyse de la forme inscrite et située souligne combien l'outil informatique constitue un élément charnière de l'ACS. Il permet de se dégager des formes normatives utilisées dans la gestion et l'attribution de places de spectacles pour des publics précaires.

Malgré la portée de cet outil processus, les *SoSo* – en tant qu'outil format (structure associative) - peinent à se faire reconnaître et accepter en tant qu'acteur légitime pour porter cette innovation. Pour certains acteurs (entreprises privées), leur mécénat ne peut financer le fonctionnement de la structure, pour d'autres (acteurs institutionnels), l'action de l'association relève du service public. Ce projet est donc jugé comme innovant et socialement très utile mais les interlocuteurs sollicités précisent que leurs fonds ne peuvent financer le fonctionnement de la structure, compromettant ainsi sa pérennité. Revenons sur l'analyse des outils et de leurs effets.

La philosophie gestionnaire

L'outil format (structure associative) et l'outil processus (outil informatique) apparaissent comme les deux facettes piliers, constitutives du projet et vecteur de la rationalité de sa fondatrice / directrice et de son CA. Dès la création, ces outils servent l'activité dans une perspective progressiste, en imaginant de nouvelles utilités et fonctionnalités. Ils se fondent sur une démarche déviante (Alter, 2013) dans la médiation, mais aussi au regard des comportements pratiqués dans l'univers institutionnel - milieu culturel, travail social et collectivités territoriales- avec notamment le souci de transparence dans la gestion des places gratuites, dans l'appel et gestion des dons, dans la mise en relation des donateurs et des bénéficiaires...- avec le souci d'une proximité avec la sphère citoyenne.

Le substrat technique

A propos de l'outil processus, les *SoSo* souhaitent avoir un outil informatique autonome²¹³, pour disposer d'une connaissance précise des places proposées, des spectacles choisis, des publics concernés...autant d'informations appréciées des acteurs partenaires. La directrice veille à ce que la

²¹³ Avec le développement de site internet autonome (distinct de celui de Cultures du Cœur), avec l'aide financière de la Fondation Crédit Mutuel.

construction de cet outil s'inscrit dans un processus dynamique, avec des boucles de rétroaction et de révision des pratiques accompagnant le déploiement de l'innovation. Au fil des mois, l'outil perfectionné permet un chaînage et un fonctionnement en quasi temps réel, support des échanges et du reporting réalisés auprès des acteurs sociaux et culturels.

Peu à peu, l'outil processus occulte en quelque sorte l'outil format (la structure) ; il permet aux partenaires de suivre le déploiement de l'innovation. Il participe donc d'une transparence totale, valorisée par l'association auprès de ses parties prenantes. La portée de l'activité est tellement connue et reconnue, que certains tendent à réduire l'innovation à cet outil informatique, occultant en quelque sorte, les efforts de médiation, la réactivité déployés par l'outil format (l'association) auprès des partenaires (sociaux et culturels) souvent dans des délais très courts.

Les acteurs et leurs logiques

Pendant quatre ans, l'association cherche à montrer combien le dispositif de gestion (structure + outil + partenariats) permet une démarche d'exploration du réel, pour investiguer la portée des propositions de spectacles, la récurrence des sorties et explorer du nouveau (avec des spectacles différents ou auprès de nouvelles structures et publics). Si l'outil informatique aide au pilotage de l'ACS, le dispositif global donne d'autres éclairages sur la mise en visibilité de l'offre, sur le fonctionnement des acteurs sociaux, mais aussi sur l'accès et la réception de l'offre par les publics.

Toutefois, très vite se forment des tensions entre les acteurs, qui accusent les SoSo de se réapproprier la gestion d'une offre culturelle ... offre qui relèverait du service public !

L'association (par la voix de sa directrice et de son CA) démontre que ses pratiques participent d'un changement des mentalités en permettant aux acteurs institutionnels de mieux se situer et souligne l'importance du travail de médiation auprès de ces publics fragiles. C'est l'ensemble du dispositif de gestion qui permet d'obtenir une intelligence plus fine des freins et leviers dans l'accès à la culture pour les plus défavorisés. Il vise à développer de nouvelles compétences et connaissances avec l'ensemble des acteurs parties prenantes.

Si avec l'outil de gestion des places, l'innovation devient tangible et ancrée, il n'en demeure pas moins que l'appropriation par les autres acteurs du dispositif SoSo ne se fait pas. Paradoxalement, les acteurs institutionnels refusent l'outil structure, tout en s'intéressant à récupérer l'outil informatique, car il leur permettrait le travail de gestion des places et la traçabilité des sorties et des publics.

Les difficultés dans la diffusion de l'innovation

Reconnaissons que l'outil informatique a indéniablement servi au processus dynamique de diffusion de l'innovation, avec les informations et documents diffusés auprès des partenaires. Bien que cet

outil soit performant car il permet le suivi et évaluation de l'action, l'outil structure peine à devenir une réelle interface régulant les comportements et permettant de développer la confiance entre différents acteurs partenaires.

Ainsi, l'outil a soutenu la diffusion de l'innovation pendant 4 ans (auprès de nouvelles organisations culturelles et acteurs sociaux), avec un réel potentiel de changement, mais les effets politiques (conflits, tensions entre acteurs) demeurent, d'autant que la pérennité financière de l'association n'est plus assurée. Malgré la portée et la dimension pédagogique de l'outil, le dispositif de gestion ne parvient pas à devenir ce support de coopération entre les différents acteurs parties prenantes pour aborder différemment l'accès à la culture des personnes précaires, développer de nouvelles pratiques collectives et représentations à l'échelle du territoire.

Malgré son caractère habilitant et structurant de l'innovation, l'outil informatique se révèle contraignant et limitant, notamment dans l'interactivité avec les partenaires et dans les négociations avec ces derniers.

Les enseignements dégagés

Il semble que la centralisation de l'outil informatique au sein de l'association et son pilotage exclusif par les SoSo soient les ferments dont vont se saisir les opposants au projet pour freiner et entraver la pérennisation du dispositif associatif.

Si l'introduction de l'outil informatique participe d'une véritable posture professionnelle, il vient aussi modifier les équilibres de pouvoir entre les acteurs institutionnels - certains d'entre eux avaient défendu une offre culturelle concurrente beaucoup moins outillée et performante-.

Par ailleurs, plusieurs voix soulignent l'incongruité que cette innovation soit conçue et mise en œuvre par une entrepreneuse indépendante. Bien qu'elle soit très expérimentée dans les domaines de la médiation culturelle et de la médiation sociale, des opposants s'étonnent que cette entrepreneuse se crée son emploi avec ce projet, et que l'innovation sociale ne soit pas associée à la mobilisation de bénévoles (selon un schéma classique du fonctionnement associatif). La reconnaissance de la présence de bénévoles est pourtant effective, mais sur des missions de soutien (soutien dans le pilotage de l'association, expertise dans les dispositifs d'accès à la culture, dans la connaissance du comportement des publics et dans la démarche d'innovation sociale, soutien logistique pour l'accompagnement des personnes aux sorties qui se terminent tard, notamment les personnes isolées et éloignées des transports en commun).

Plus fondamentalement, c'est la philosophie gestionnaire de la fondatrice des SOSO, qui serait mise en cause. En souhaitant appréhender différemment les problématiques d'accès à la culture et aux loisirs

des personnes en situation de pauvreté, elle s'est montrée trop innovante en développant un outil professionnel et un modèle économique, en rupture avec les pratiques dominantes avec de surcroît un travail avec un collectif de chercheurs sur la place et la portée du travail de médiation.

Précisément ce travail de médiation est ignoré ou considéré comme dérisoire ou allant de soi par les acteurs institutionnels. Étonnamment, l'outil informatique devient « l'arbre qui cache la forêt », il nourrit une vision minimaliste de l'innovation sociale. Il favorise une forme de banalisation du travail de prospection, de négociation et de coordination, en ne permettant pas la reconnaissance des compétences fortes et de la solide expérience professionnelle requise pour accomplir les missions indispensables à l'action des SoSo, telles que la prospection des invitations (places payantes dont il faut négocier la gratuité) auprès des opérateurs privés, la gestion de la relation avec les opérateurs privés, la mise en place et gestion de la saison de l'Abonnement Culturel Solidaire, la gestion de la relation avec les relais sociaux, le suivi et l'impact de l'utilisation des places, l'animation du réseau de partenaires culturels et sociaux sur le territoire, la participation aux colloques, séminaires et ateliers professionnels, la gestion du fonctionnement des SoSo, la recherche de financement.

L'innovation.... phagocytée par l'outil de gestion ?

Les outils constitutifs du dispositif de gestion visaient à soustendre le déploiement de l'innovation sociale (pour piloter le projet, suivre le public adressé, proposer de nouvelles pratiques de médiation, gérer les places et spectacles, co-construire des partenariats), mais ce dispositif s'est trouvé confronté à des résistances dans un contexte de concurrence institutionnelle important, avec lequel il a fallu apprendre à composer, à négocier ou à renoncer (Klein et al., 2014).

L'étude des processus de diffusion de l'innovation souligne combien les outils et dispositifs ont permis de définir les contours de l'innovation sociale en structurant l'activité. Mais ces derniers ne sont pas neutres ; ils se sont aussi révélés contraignants par leurs effets politiques. Le dispositif de gestion des SoSo a participé de la génération de l'innovation sociale, mais les acteurs partenaires ne s'en sont pas appropriés, d'autant que ce dispositif était porteur de ruptures en se démarquant des cadres traditionnels de lutte contre les exclusions, dans la mesure où il intervenait aux confins de la sphère publique et d'enjeux culturels et sociaux (Hall et Lamont, 2009 ; Nicholls et al., 2015).

Conclusion

Cette recherche interroge la pertinence des outils / dispositifs de gestion comme cadre théorique pour se saisir de projet d'innovation sociale.

Les résultats de la recherche mettent en évidence un double constat : (1) les effets réducteurs d'une approche instrumentale / techniciste de l'outil dans cette phase d'émergence ainsi que les effets d'une conception « représentationniste » (Garreau et al., 2015), qui tendrait à confiner l'outil dans un rôle de

prescription des comportements des différentes parties prenantes dans l'innovation. Ici l'innovation sociale ne peut se limiter aux fonctionnalités de l'outil informatique qui la soutient, elle suppose aussi la reconnaissance de l'ensemble du dispositif de gestion (structure, outil, partenaires). L'intérêt porté à l'outil processus au détriment de l'outil format (structure) n'a pas permis d'appréhender l'intégralité du dispositif de gestion nécessaire, avec le travail de médiation déployé et les compétences spécifiques pour utiliser l'outil de gestion des places de spectacles. La mesure de l'innovation sociale à partir des seuls éléments quantitatifs livrés par l'outil occultait les activités sociales et médiatrices nécessaires pour accompagner l'ACS.

Dans ce projet d'innovation sociale, les différents acteurs – institutions et partenaires publics – ont préféré investir l'outil informatique pour mieux préserver leurs marges de manœuvre respectives (Crozier et Friedberg, 1977) et leurs positions concurrentielles. Pourtant, dans une perspective plus habilitante (ou « appropriative ») (Grimand, 2016), cet outil – élément majeur constitutif de l'innovation sociale – et le dispositif de gestion associé présentait des possibilités et aurait pu servir de support d'apprentissage pour les différentes parties prenantes. C'est précisément cette transformation sociale qui a échoué, transformation des représentations et pratiques dans l'accès à la culture des personnes en situation précaire. Pourtant Les *Sorties Solidaires* ont soutenu cette appropriation en enracinant l'outil dans l'action et de manière à ce que les différents acteurs l'investissent de sens.

Dans cette recherche, l'adoption de la double perspective – habilitante et contraignante- permet d'étudier et d'interroger le lien Outil / Innovation sociale : qu'est-ce que l'outil a permis, qu'est-ce que l'outil a freiné, entravé dans les interactions, dans les pratiques ? Dans quelle mesure l'outil a-t-il permis de repenser le rapport au projet initial d'innovation sociale ? Cette recherche permet de prendre conscience du rôle joué par les outils de gestion qui sont constitutifs et supports de l'innovation sociale. Cette approche par les outils et dispositifs de gestion ouvre sur de nouveaux cadres d'analyse (sociale, politique et technique) et montre l'intérêt d'aborder un projet d'innovation sociale inter-organisationnel par l'étude des dispositifs stratégiques multi-niveaux constitués d'acteurs et d'instruments

Bibliographie

Alter N. (2013); *L'innovation ordinaire*, Quadrige

Bouchard M.J. (2013). «Studying social innovation, lessons from the social economy», dans Marie J. Bouchard, *Innovation in the social economy. The Québec experience*, Toronto, University of Toronto Press, p. 273-280

Bréchet J.-P., Emin S., Schieb-Bienfait N. (2014), « La recherche-accompagnement : une pratique légitime ? », *Revue Finance Contrôle Stratégie*, 17, 2.

Castel R. (1991), De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, in Donzelot J. (dir.), *Face à l'exclusion, le modèle français*, Paris : Esprit, p.137-168.

Chiapello E., Gibert P. (2013), *Sociologie des outils de gestion*, La découverte

Crozier M., Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système*, Seuil, Paris.

David A. (1998), "outils de gestion et dynamique de changement", *Revue Française de Gestion*, n°120, septembre-octobre, p.44-59

Garreau L., Mouricou P., Grimand A. (2015), « Drawing on the Map : an Exploration of Strategic Sensemaking/Giving Practices using Visual Representations », *British Academy of Management*, vol., p.1-24.

Gorge H., Özçağlar-Toulouse (2013), Expériences de consommation des individus pauvres en France : apports du Bas de la Pyramide et de la *Transformative Consumer Research*, *Décisions Marketing*, octobre-novembre, 72, p.139-156.

Huet J.-M., Labarthe P., Abeille V., (2012), « Les promesses du « bas de la pyramide » », *L'Expansion Management Review*, mars, 144, p.10-21.

Grimand A. (2006), (dir.), *L'appropriation des outils de gestion*, Presses Universitaires de Saint-Etienne.

Grimand A. (2016), «La prolifération des outils de gestion : quel espace pour les acteurs entre contrainte et habilitation ? », *Recherches en Sciences de Gestion*, n°112.

Hall P.A. et Lamont M. (dir.) (2009), *Successful Societies: How Institutions and Culture Health*, Cambridge, Cambridge University Press.

Hatchuel A., Weil B. (1992), *L'expert et le système*, Economica, Paris

Lipovetsky G. (1992), *Le crépuscule du devoir - L'éthique des nouveaux temps démocratiques*, Paris : Gallimard, collection NRF Essais.

Liu M. (1992), Présentation de la recherche-action : définition, déroulement, résultats, *Revue Internationale de Systémique*, 6, 4, p. 293-311.

- Liu M. (1997a), La validation des connaissances au cours de la recherche-action, *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, 30, p.183-196.
- Liu M. (1997b), *Fondements et pratiques de la recherche-action*, Paris : L'Harmattan.
- Martinet A.C. (1984), *Management stratégique*
- Moisdon J.-C. (1997), *Du mode d'existence des outils de gestion*, Editions Seli Arslan.
- Nicholls A., Simon J., Gabriel M. (dir) (2015), *New Frontiers in Social Innovation Research*, Londres, Plgrave, MacMillan
- Paugam S. (2006), *La disqualification sociale – Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris : PUF.
- Paugam S. (2012), « Les formes contemporaines de la disqualification sociale », CERISCOPE Pauvreté, [en ligne], consulté le 28/10/2015, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part5/les-formes-contemporaines-de-la-disqualification-sociale>.
- Paugam S., Giorgetti C. (2013), *Des pauvres à la bibliothèque- Enquête au Centre Pompidou*, Paris : PUF.
- Pignot L., Quilès J.P. (2013) (sous la dir.), *Culture et territoires : vers de nouvelles coopérations des acteurs artistiques et culturels ?*, Librairie des Territoires – éditions de l'OPC.
- Prahalad C.K. (2004), *The fortune at the bottom of the pyramid : Eradicating poverty through profits*, USA, Prentice Hall.
- Schieb-Bienfait N., Urbain C. (2004), *L'entrepreneuriat social, une autre façon d'entreprendre*, *Revue internationale de l'économie sociale*, 293, juillet, p. 68-92.

Performances des innovations sociales et évaluation de l'utilité sociale : Cas de L'Initiative de développement Humain au Maroc

Brahim Dinar, Université Hassan 1^{er} Settat

RÉSUMÉ - L'objet de ce papier est de montrer comment l'évaluation de l'utilité sociale d'une structure peut rendre compte de la performance de la stratégie sociale innovante de cette structure. Nous mettons l'accent sur le processus évaluatif entamé au Maroc depuis 2005, dans le cadre de l'Initiative nationale de développement humain, en tant que stratégie socialement innovante. Nous soulignons les points forts du registre évaluatif accompagnant cette initiative ainsi que les faiblesses qui y sont inhérentes. Il importe également de préciser que l'évaluation de l'utilité sociale (US) en tant que telle n'est pas présente dans les actes d'évaluation. Elle demeure implicite et entachée d'ambiguïté et d'anomalies.

Mots clés: innovation- performance- utilité sociale- évaluation – initiative- développement humain

ABSTRACT - The purpose of this paper is to show how the evaluation of the social utility of a structure can report the performance of the innovative social strategy of this structure. We focus on the evaluative process initiated in Morocco since 2005, within the framework of the National Human Development Initiative, as a socially innovative strategy. We highlight the strengths of the evaluation registry accompanying this initiative and the weaknesses that are inherent in it. It is also important to specify that the evaluation of the social utility (US) as such is not present in the evaluation acts. It remains implicit and tainted with ambiguity and anomalies.

Keywords: innovation - performance - social utility - evaluation - initiative - human development

La crise de 2008, traduit la nécessité de réguler en profondeur le capitalisme désormais perçu comme responsable de tous les maux de la société (dégradation climatique, inégalité, précarité, criminalité, violence, concentration de la richesse, ..). Or, les efforts de réformes à eux seuls ne suffisent pas à faire du marché un secteur équitable, d'où la nécessité de chercher un consensus et un compromis avec des acteurs travaillant pour la lutte contre l'exclusion, la pauvreté, l'inégalité et réclamant les droits humains, sociaux et écologiques.

Ces initiatives ne sont pas comme le juge J.L.LAVILLE des palliatifs et des amendements à la marge de l'économie dite normale. C'est une composante de l'économie de demain **(1)**. Dès lors, depuis la fin des années 80, on assiste au début à une théorisation mettant l'accent sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement local et régional, le concept d'innovation sociale devient un passage

obligé dans les travaux interrogeant les questions de développement dans sa relation avec la gouvernance.

Les potentiels de stratégies socialement innovantes qui visent à améliorer la qualité de vie des populations vivant dans des zones économiquement et socialement défavorisées **(2)** se mesurent par les performances des politiques sociales.

Ce terme de performance caractérise un registre de l'évaluation des politiques publiques, dispositifs ou actions visant à apprécier leur efficacité, efficience ou / et cohérence, il rend cependant difficilement compte de la pertinence de ces politiques **(3)**. La notion d'utilité sociale trouve ici sa place car elle permet de recentrer le débat sur la performance. Ce concept a intéressé la société française d'évaluation (SFE) qui y voit une « convention socio-politique » soumise au débat contradictoire entre les diverses parties concernées, autrement dit, une construction sociale **(4)**. L'évaluation de l'utilité sociale permet de mesurer le contenu réel des stratégies sociales innovantes, autrement dit, elle permet de réinterroger le contenu réel de la valeur **(5)** au sens de biens à créer, dans l'intérêt des usagers sous la forme d'alternative économiques et sociales à base d'utilité sociale. Evaluer l'utilité sociale c'est évaluer le bien-fondé d'un programme, d'une action ou une politique, en un mot la plus value d'une action sociale.

Comment l'évaluation de l'utilité sociale d'une structure peut-elle rendre compte de la performance de la stratégie sociale innovante de cette structure? si le concept d'utilité sociale est généralement associé au champ de l'ESS (l'économie sociale et solidaire) cela ne signifie pas que le registre d'évaluation de l'utilité sociale est propre aux seuls acteurs de l'ESS. En effet, le fait social est également un objet de politique publique, selon Pierre MULLER « un fait social devient objet de politique publique comme résultat de deux processus : un processus de globalisation et un processus de domination »**(6)**. Il importe également de préciser que l'évaluation de l'utilité sociale (US) est un registre qui peut intéresser les acteurs de l'ESS et les décideurs de l'action publique. Je fais allusion ici à l'Initiative de Développement Humain (INDH) lancée au Maroc au début de l'An 2000.

Le plan de ce papier se structure de la façon suivante :

- Autour du concept d'utilité sociale.
- Utilité sociale et performance des innovations sociales.
- Performance et innovations sociales : quelle relation ?
- Evaluation de l'US un registre de l'innovation sociale
- Analyse critique du processus évaluatif dans le cadre de l'Initiative de développement humain (INDH) en tant que stratégie socialement innovante.

1. Utilité sociale de quoi parle t-on ?

En examinant les différents rapports et études consacrés à la notion d'utilité sociale, on peut dire qu'on est encore loin d'une définition qui fait l'unanimité. En raison de son importance cruciale, le concept d'utilité sociale constitue désormais un chantier d'investigation au sein de la société française d'évaluation(SFE). Ceci traduit, son approche pluraliste des méthodes évaluatives ainsi que la pluralité des points de vues formulés par les divers parties prenantes d'une politique publique (7).C'est donc un aspect scientifique et éthique versé au registre de l'évaluation.

Si le concept est incontestablement d'usage dans le domaine de l'ESS, certains cherchent à y pointer et explorer d'autres endroits en raison des catégories d'usage auxquels renvoient la notion, à savoir l'« utilité » et le « social ». Il ne va pas sans dire que la tentative d'appréhender le concept d'utilité sociale (US) fait courir le risque de le confondre parfois avec celui de l'intérêt général.

Selon B. Perret l'US porte sur un enjeu de reconnaissance, c'est une convention de langage par laquelle s'exprime une forme de dette de la collectivité vis-à-vis d'acteurs sociaux qui contribuent hors marché à la réalisation de certaines de ses finalités(8). Selon le même auteur, l'utilité sociale s'inscrit dans les évolutions récentes de la gouvernance des sociétés démocratiques. C'est un espace de transition entre l'intérêt général et les objectifs sociaux définis et portés par les acteurs particuliers(9).

Pour Gosset « l'utilité sociale peut concerner des besoins non satisfaits par le marché, des activités en direction de personnes exclues ou en voie d'exclusion ou être définie par les instances concernées ». Cette définition de l'utilité sociale semble être trop restrictive pour Gosset car elle cantonne l'utilité sociale à un public en difficulté (cela rejoint la position de La ville qui évoque le risque de confondre tiers-secteur et secteur pour personnes en exclusion)(10). *L'utilité sociale ne peut être réduite à un public.*

La notion d'utilité sociale doit donc servir à marquer un territoire en revendiquant des régulations spécifiques, juridiques et fiscales pour l'essentiel. D'où l'invention de l'utilité sociale comme convention émergente pouvant justifier de nouvelles régulations(11).

2. Le contenu concret de la notion d'utilité

En matière d'utilité sociale, la détermination du contenu concret de l'utilité sociale est une véritable problématique pour les acteurs. Certains auteurs se sont contentés de présenter une grille de

synthèse des dimensions et des critères rencontrés dans l'ensemble des travaux recensés. Cette grille est constituée de cinq « dimensions » possibles de l'utilité sociale. Pour chaque dimension, on mentionne les valeurs invoquées par les acteurs, les critères plus concrets cités, et certaines controverses ou contestations rencontrées (rubrique : « aspects problématiques ») **(12)** (tableau N°1).

Tableau N°1 : les dimensions de l'utilité sociale

Dimensions de l'utilité sociale	Les sous dimensions	Aspects problématiques
Dimension 1 : L'utilité sociale à forte composante économique	La richesse économique créée ou économisée par l'ESS	que faut-il imputer aux associations comme bénéfice collectif au titre de leur contribution à la réduction du chômage ?
	La dynamique de territoire,	
Dimension 2 : la lutte contre l'exclusion et les inégalités, du développement humain et du développement durable	Lutte contre l'exclusion et les inégalités, développement des « capacités »	les risques de désengagement de l'État dans des domaines où l'addition d'actions locales ne peut suffire
	Solidarité internationale et développement humain	
	Développement durable	risque d'oubli des inégalités, le risque d'inégalités persistantes entre territoires ou entre publics
Dimension 3 : Lien social de proximité et démocratie participative	Lien social de proximité	
	Démocratie participative (notamment locale)	
Dimension 4 : Innovation sociale et solidaire	Aucune	un "besoin émergent" peut n'être que le besoin de faire face à un retrait de l'État ou aux conséquences sociales négatives d'orientations publiques ou privées, dans des conditions qui ne sont pas socialement optimales.
Dimension 5 : Utilité sociale "interne", mais avec des effets possibles de "contagion"	Désintéressement, don et bénévolat, mutualisation (des ressources, des compétences, des risques)	échapper aux règles de contrôle jugées encore trop "démocratiques" des entreprises et de leurs comptes.
	Gouvernance alternative et plus démocratique	

***source** : confectionné par nos soins à partir, (J.L. Laville et A.D. Cattani (eds), Desclée de Brouwer, 2005). « Dictionnaire de l'autre économie », cité in Jean Gadrey,op.cit

3. Performance des innovations sociales et évaluation utilité sociale quelle relation ?

On parle d'innovation sociale dès lors que nous sommes confrontés à l'émergence de problèmes sociaux, exprimés bien entendu par des besoins d'ordre sociaux. L'approche par les besoins fait émerger l'importance de plusieurs acteurs publics, privés et institutionnels. Dans ce cadre, le concept d'innovation sociale a un sens puisqu'il intègre l'innovation dans les relations sociales et dans la satisfaction des besoins.

Selon le RQIS, « une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini », **(13)**. L'innovation sociale ne se définirait donc pas uniquement par son **objectif** et le **caractère novateur** des solutions apportées, mais également par son **processus**.

L'innovation sociale implique aussi de tenir compte des trajectoires de développement (ou de déclin) qui permettent de mettre en valeur la région sociale et ses potentialités **(14)**.

D'après *Chombart de Lauwe* (1976 In *Fontan*, 1998 p.17), l'innovation sociale est :

« Une action permettant la création de nouvelles structures sociales, de nouveaux rapports sociaux, de nouveaux modes de décision... En introduisant la notion d'**aspiration**, l'innovation sociale va au-delà de l'exigence de répondre à une situation jugée problématique et évacue du même souffle la notion de problème et l'idée de « processus de résolution de problème ». **(15)**

L'innovation sociale se distingue, ici, principalement par son **processus** ancré dans la participation des bénéficiaires et acteurs du milieu et la qualité des partenariats. À ce chapitre, le comité de pilotage du Forum sur les innovations sociales **(16)** a dégagé cinq (5) critères permettant d'identifier les innovations sociales :

1. Caractère novateur, expérimental dans un contexte donné ;
2. État d'esprit et prise de risque de la part des acteurs du projet ;
3. Impact sur les politiques sociales au niveau national ou local ;
4. Qualité du partenariat entre les acteurs habituels et les nouveaux ;
5. Participation des bénéficiaires, des bénévoles et des habitants du territoire concerné au projet

Dans la difficulté de trouver un schéma commun d'évaluation de la performance chez des acteurs innovants, nous pensons que les impacts des stratégies socialement innovantes passe par l'évaluation de l'utilité sociale ressentie par les usagers des initiatives innovantes.

L'émergence du débat sur l'utilité sociale peut s'interpréter comme la recherche d'une nouvelle convention sociopolitique(17) pour reconnaître le double encastrement politique et économique de la vie associative (18). L'utilité sociale traduit la reconnaissance et la valorisation de « la plus-value sociale », des « bénéfices collectifs », des « externalités positives »(19). D'où l'intérêt à favoriser la construction et l'expérimentation d'outils permettant d'identifier et de mesurer l'impact sociétal de leur activité sur leur environnement(20).

Du point de vue des associations, l'utilité sociale est souvent mobilisée pour résister aux obligations de performance imposées au nom d'une logique gestionnaire perçue à tort ou à raison comme réductrice. Elle relève d'un questionnement plus large et ouvert prenant en compte la diversité et le caractère systémique des effets produits par une activité sur son contexte social(21).

Il importe de distinguer utilité sociale et intérêt général, pour certains auteurs (22), utilité sociale et intérêt général partagent la caractéristique d'être indéfinissable pour eux mêmes, sinon « l'utilité sociale recouvre l'ensemble des besoins pris en charge ni par le marché, ni par l'Etat et l'intérêt et l'intérêt général peut se définir comme transcendant les intérêts particuliers » .

4. Evaluation de l'utilité sociale

Pour savoir si notre société se développe, il ne suffit pas de connaître son PIB (produit intérieur brut) mais également ses« Performances sociales ».

Evaluer l'utilité sociale c'est intégrer un modèle de développement dans lequel on s'intéresse à l'économie et au social(23).

D'une manière générale l'évaluation est un outil que se donnent les parties, convention par convention, pour apprécier la validité de leur objectif initial, des conditions de sa réalisation, des raisons éventuelles qui peuvent justifier des écarts entre le projet ou l'objectif initial et sa réalisation finale.

- Evaluer, c'est porter un *jugement* sur le niveau (la valeur) de l'exécution d'un programme (résultats) par rapport au processus que l'on s'était donné au départ (les objectifs).
- Evaluer, c'est *expertiser* la valeur des prestations réalisées, leur adéquation aux objectifs affichés.

L'évaluation permet d'apprécier si une politique, un projet est cohérent (dans sa conception et sa mise en œuvre), efficace (effets conformes aux objectifs), efficiente (coûts / avantages), effective (conséquence pour la société...), pertinente (objectifs en adéquation avec les problèmes qu'elle est supposée résoudre).

- L'utilité d'une évaluation peut être différente selon la nature du projet et de l'action qui en est l'objet.

Avant de définir l'évaluation de l'utilité sociale il importe d'abord de faire la distinction entre mesure et évaluation(24) : La mesure renvoie à l'évaluation par rapport à une unité de référence, elle implique une notion quantitative. L'évaluation renvoie à l'attribution d'une valeur à une activité. Dans le cadre de l'évaluation de l'utilité sociale, cette évaluation peut se faire à trois niveaux (Développement et Emploi, 2002) :

- **un contrôle** : vérifier que les règles sont respectées
- **une évaluation en continu** :
 - vérifier que les objectifs fixés (bénéficiaires intermédiaires et bénéficiaires ultimes) sont atteints (Résultats et impacts).
 - Faire évoluer le dispositif
- **une évaluation lourde à un moment T** : analyser à période régulière l'impact et la valeur ajoutée de l'activité par rapport aux finalités.

Lorsque nous évoquons donc l'évaluation de l'utilité sociale d'une entreprise associative, nous ne nous limitons donc pas à la seule évaluation de sa performance sociale, nous prenons également en compte son mode de fonctionnement.

5. L'évaluation de l'utilité sociale dans le domaine de l'INDH

L'évaluation de « l'utilité sociale » de l'INDH incombe généralement aux organismes publics tels que L'Observatoire National de Développement Humain (ONDH) qui est rattaché directement à la primature. L'évaluation se fait également en partenariat avec les organisations internationales telles que la Banque Mondiale.

Pour examiner le registre évaluatif de l'INDH nous avons pris comme appui les rapports élaborés sur la période 2005-2015. Notre méthode consiste à démontrer si l'évaluation répond

aux démarches développées dans ce papier. Il s'agit plus particulièrement de répondre aux questions suivantes :

- Est ce que les différentes dimensions de l'utilité sociale ont été prises en considération ?
- Dans ces rapports l'évaluation correspond –elle à l'évaluation de l'utilité sociale dont elle question dans ce papier ?

5.1 Le caractère innovant de l'INDH

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), est une initiative novatrice au Maroc pour réduire la pauvreté, l'exclusion sociale et la précarité, s'inscrit dans une vision globale du développement social et humain pour le pays. L'INDH est un programme de développement communautaire participatif, ce qui signifie que ce sont les habitants des communautés cibles, eux-mêmes, qui vont exprimer leurs besoins en matière d'équipements et de services sociaux, d'appui aux activités génératrices de revenus, de renforcement des capacités et d'animation sociale.

De nombreux acteurs interviennent également dans la mise en œuvre de l'INDH: associations et coopératives, élus locaux, services extérieurs, autorités locales, universités, secteur privé, partenaires techniques et financiers.

Parmi tous les acteurs cités, les associations et les coopératives occupent une place centrale car les financements des projets INDH passent obligatoirement par elles.

Centrée sur l'Homme, l'INDH se fonde sur les principes de participation, de concertation, de partenariat, de contractualisation et de transparence et, à ce titre, devrait constituer une référence en matière de bonne gouvernance. La question qui nous intéresse dans ce paragraphe est d'interroger les modalités d'évaluation de l'utilité sociale.

Il faut souligner que l'INDH est le premier programme social basé sur la participation, démarche innovante fortement appréciée par les populations comme en témoigne l'étude de perception réalisée par l'ONDH en 2008. En effet 92,3% de ces personnes se déclaraient prêtes à joindre leurs efforts à ceux de l'Etat, témoignant d'une forte prédisposition à adhérer à une action fondée sur l'approche participative(25).

Plusieurs facteurs expliquent le caractère innovant de l'INDH dont notamment :

- Définition d'un projet en référence avec le développement humain,
- Traitement de l'exclusion urbaine à égalité avec la pauvreté rurale,
- Introduction de nouvelles formes de gouvernance locale, susceptibles de transformer à terme, la gestion des affaires publiques,
- Ciblage géographique (carte de la pauvreté),
- Souci de convergence des programmes sectoriels,
- Volonté participative,
- Appui de l'Etat à tous les niveaux,
- Procédures administratives simplifiées.

5.2 Les dimensions de l'utilité sociale dans l'INDH

L'examen des différents rapports d'évaluation d'impacts de l'INDH (26) ne semblent pas évoquer le concept d'utilité sociale, mais on peut y déceler toutes les dimensions inhérentes à ce concept telles que ceux figurant dans le tableau ci-dessus.

Les activités de l'INDH **en milieu rural** ont pour objectif de réduire la pauvreté et l'exclusion de citoyens ruraux. Les objectifs **en milieu urbain** visent à renforcer l'insertion, la cohésion sociale et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations. Les actions prévues peuvent être regroupées sous quatre volets :

?? Soutien à l'accès aux infrastructures de base/aux services de proximité et aux équipements sociaux/urbains de base.

?? Dynamisation du tissu économique local par des activités génératrices de revenus/d'emploi

?? Soutien à l'action et à l'animation sociale, culturelle et sportive

?? Renforcement de la gouvernance et des capacités locales.

Des programmes de sensibilisation, de formation et de renforcement des capacités de gestion environnementale sont également programmés à chaque niveau de l'INDH.

Les dimensions de l'utilité sociale de l'INDH figurent dans le programme de 1,2 milliards de Dollars réparti sur quatre composantes sur la période 2005-2010, il s'agit de:

1. Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural,
2. Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain,
3. Programme de lutte contre la précarité,
4. Programme transversal de développement humain,
5. La promotion de l'égalité de genre dans la vie économique.

L'ensemble de ces éléments cadrent avec les dimensions de l'utilité sociale figurant au tableau ci-dessus. C'est autour de ces éléments que sont menées les évaluations de l'INDH.

5.3 L'évaluation de l'INDH

L'évaluation de l'INDH au Maroc ou mesure d'impact ou évaluation d'impact se fait soit par l'ONDH soit en partenariat avec la banque mondiale et quelque fois le tissu associatif. L'examen de tous les rapports d'évaluation ne fait aucune allusion à l'utilité sociale. Toutefois les trois niveaux d'évaluation de l'utilité susmentionnés sociale y sont présent tels que :

Un contrôle : vérifier que les règles sont respectées

- **une évaluation en continu** :

- vérifier que les objectifs fixés (bénéficiaires intermédiaires et bénéficiaires ultimes) sont atteints (Résultats et impacts).
- Faire évoluer le dispositif

-**une évaluation lourde à un moment T** : analyser à période régulière l'impact et la valeur ajoutée de l'activité par rapport aux finalités.

De point de vue méthodologique l'évaluation menée par l'ONDH porte sur l'examen des changements intervenus dans les conditions de vie de la population. Elle se base sur deux approches complémentaires, l'une descriptive et l'autre économétrique permettant d'isoler l'impact sur les populations cibles de l'INDH. Ces approches reposent sur la comparaison de deux groupes de ménages issus des zones ciblées par l'INDH et des zones similaires aux premières en matière de niveau de pauvreté, mais non ciblées par l'INDH.

Le référentiel d'évaluation contient un ensemble d'indicateurs et de critères qui cadrent le rapport sur le développement humain au Maroc (santé, pauvreté, exclusion, fragilité sociale, déperdition scolaire, la question genre....etc.). Ce sont les dimensions de l'utilité sociale évoquées précédemment.

L'analyse des différents programmes d'évaluation montrent que les temps d'évaluation y sont respectés, à savoir : *l'évaluation ex-ante- l'évaluation mi- parcours- l'évaluation ex-post et l'évaluation d'impact.*

En dépit des efforts d'évaluations consentis en matière d'évaluation , des insuffisances peuvent être soulevés:

- absence d'informations sur le suivi des projets, le fonctionnement des infrastructures ;
- absence d'informations sur l'impact des projets ;
- absence de mécanismes permettant aux bénéficiaires de donner leur avis sur la réalisation des projets, leur utilisation et leur satisfaction ;
- les dispositions spécifiques relatives à la composante vulnérabilité n'ont pas été activées;
- le système d'information, basé sur le web, n'a été que partiellement rendu opérationnel ;
- l'absence de suivi des projets après achèvement ;

On note également la présence du phénomène d'une asymétrie dans le processus évaluatif . En effet, les informations remontaient mais ne redescendaient pas et une bonne partie des informations et des propositions des rapports étaient principalement orientée vers les demandes des bailleurs de fonds et les besoins du gouvernement de suivre l'avancement de la mise en œuvre et des décaissements, plutôt que vers les intérêts des bénéficiaires ou des managers, qui auraient pu utiliser les données, comparer l'avancement par rapport aux benchmarks pour leurs projets et les plans de développement local de l'ILDH.

Conclusion

Il est difficile de trouver une définition consensuelle de l'utilité sociale. Le terme fait objet de débat. Les termes concurrents tels que : plus value sociale, bénéfice collectif, capital social, responsabilité sociale, sont loin de clarifier le débat. Dès lors on se limite aux dimensions et critères de l'utilité sociale. Cette ambiguïté conceptuelle pose des problèmes au niveau de l'évaluation de l'utilité sociale, puisque quelque soit les orientations retenues, l'évaluation, à travers l'identification et la mesure de l'utilité sociale, devient un instrument de la régulation publique de l'ESS et on doit donc clarifier l'appareil conceptuel relatif à cette évaluation. Ce problème se pose pour le cas de l'INDH au Maroc où le concept même d'utilité sociale n'a pas encore de place dans le registre évaluatif quoique ses dimensions sont là ceci marque un déficit flagrant dans le processus évaluatif de l'INDH.

Bibliographie

1. J.L.Laville, interview
2. Jean Hilliera, Frank Moulaert et Jacques Nussbaumer (2004). « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial » ; Géographie, économie, société » 2004/2 Vol. 6 | pages 129 à 152.
3. Offeredi C. (2010). « Itinéraire d'un questionnement de la notion d'utilité sociale en matière d'évaluation des politiques publiques », dans *La notion d'utilité sociale au défi de son identité dans l'évaluation des politiques publiques*, édition l'Harmattan, 2010, p 32
4. Guy Cauquil, (2010) « apprécier l'utilité sociale, un enjeu sensible pour la SFE », op.cit.
5. Selon l'expression de P.N.Giraud, in Claude Offredi et François Ravoux, la notion d'utilité sociale au défi de son identité.
6. Muller P. (1984). « le technocrate et le paysan » Editions Economie et Humanisme.
7. Guy Cauquil (2010). « apprécier l'utilité sociale, un enjeu sensible pour la SFE », in Claudine Offredi et Françoise Ravoux, op.cit. p11
8. B.Perret (2010). « Utilité sociale, évaluation et nouvelle conception de la gouvernance », in C.Offredi et F. Ravoux, p45-46
9. B .Perret, op.cit.
10. Travail assuré par Justine Forrière, sous la direction de D. Thierry et P. Gèze, Agence de Valorisation des Initiatives Socio-économiques, Avril 2003
11. Séminaire de l'IES (Institut d'Économie Sociale) Jeudi 10 février 2005, « Identification et mesure de l'utilité sociale de l'économie sociale et solidaire » Jean Gadrey
12. J.L. Laville et A.D. Cattani (eds), Desclée de Brouwer, (2005). « Dictionnaire de l'autre économie », cité in Jean Gadrey, *Identification et mesure de l'utilité sociale de l'économie sociale et solidaire*, Séminaire de l'IES (Institut d'Économie Sociale) Jeudi 10 février 2005
13. Luc Dancause, Ph.D. « guide pour développer vos indicateurs d'innovation sociale : Un document en évolution » v.1
14. Jean Hilliera, Frank Moulaert et Jacques Nussbaumer, Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial, Géographie, Économie, Société 6 (2004) 129–152
15. D'après Chombart de Lauwe (1976), In FONTAN, Jean-Marc (1998), « Innovation sociale et société civile québécoise ». *Possibles*, nol.22, no.3-4, p.116-135.
16. le Forum sur les innovations sociales est une initiative de l'Association nationale des assistantes, de service social (ANAS), cité in Julie Cloutier (2003), *Qu'est-ce que l'innovation sociale?* Les Cahiers du CRISES, Novembre 2003

17. J.Gadrey (2003). « l'invention de l'utilité sociale des associations en France : à la recherche de convention, de régulation, de critères et de méthodes d'évaluation » communication prononcée au colloque CIRIEC – Canada, Université de Québec à Rimouski, 20-22 mai.
18. J.L.Laville (2001). « les raisons d'être des associations », in J.L.Laville et al., association, démocratie et société civile, Paris, la découverte, Mauss/Crida.
19. Laurent Fraisse (2007). « L'utilité sociale et associations », in Brigitte Bouquet, Marcel Jaeger et Ivan Sainsaulieu, *les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, édition Dunod, Paris, p 41.
20. Laurent Fraisse (2007), op.cit
21. Bernard Perret (2010). « utilité sociale, évaluation et nouvelle conception de la gouvernance », in Brigitte Bouquet et Marcel Jaeger p 47
22. Fraisse, L. (2001). *Les enjeux politiques de l'évaluation, document de travail*
23. D. Thierry et P. Gèze, *L'évaluation de l'utilité sociale*
24. Etude de la perception de l'INDH (2008), l'Observatoire National du développement Humain.
25. Rapports Observatoire National de Développement Humain 2005-2014.
26. INDH « Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental »

Évaluer la transformation sociale des innovations sociales : les apories de la Gestion axée sur résultat et les promesses du Temps du projet.

Nicolas Chochoy, Institut Jean-Baptiste Godin - Centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale

Les récentes politiques publiques de soutien à l'innovation sociale mises en œuvre en France ouvrent aujourd'hui un débat centré sur les enjeux de l'évaluation. Ce débat prend place aussi bien autour des Appels à Manifestation d'Intérêt sur l'innovation sociale, que dans le cadre des politiques de soutien aux Pôles Territoriaux de Coopération Economique ou encore des nouveaux Contrats à Impact Social. Pour les initiatives porteuses d'innovation sociale, cette thématique de l'évaluation est donc un enjeu important qui tend de plus en plus à se poser dès l'émergence des projets.

Dans cette contribution nous partons du constat quelque peu étonnant que la plupart des méthodes d'évaluation de l'impact social proposées aujourd'hui par l'OCDE, la Banque Mondiale ou encore le GECES²¹⁴ reposent toutes sur une matrice de base qui n'est pourtant que très rarement citée : la Gestion axée sur résultat (GAR). Sa visée est de montrer le rendement social des initiatives à travers un lien causal entre les ressources investies et les résultats en termes d'impacts uniquement attribuables à une organisation. Si cette logique financière s'accorde avec les objectifs des acteurs financiers en apportant une forme de preuve du rendement des fonds investis par l'impact, elle apparaît néanmoins peu adaptée aux contextes et aspirations des dynamiques territoriales s'inscrivant dans une volonté de transformation sociale par l'innovation sociale. En plaçant l'aspiration sociale comme élément fondamental de l'évaluation, cette contribution envisage des pistes prometteuses en vue de construire un cadre d'évaluation qui pourra alimenter une approche institutionnaliste de l'innovation sociale (Hillier *et al.*, 2004; Richez-Battesti *et al.*, 2012). Trois parties structureront cette contribution. Nous présenterons tout d'abord les grands principes de la GAR pour ensuite présenter ses apories dans l'évaluation des innovations sociales. Nous nous appuierons alors sur Le temps du projet (Dupuy, 2012) pour proposer des hypothèses qui permettent de construire un cadre d'évaluation plus propice aux innovations sociales.

²¹⁴ Groupe d'experts de la Commission Européenne sur l'entrepreneuriat social.

1- Principes de la gestion axée sur résultat

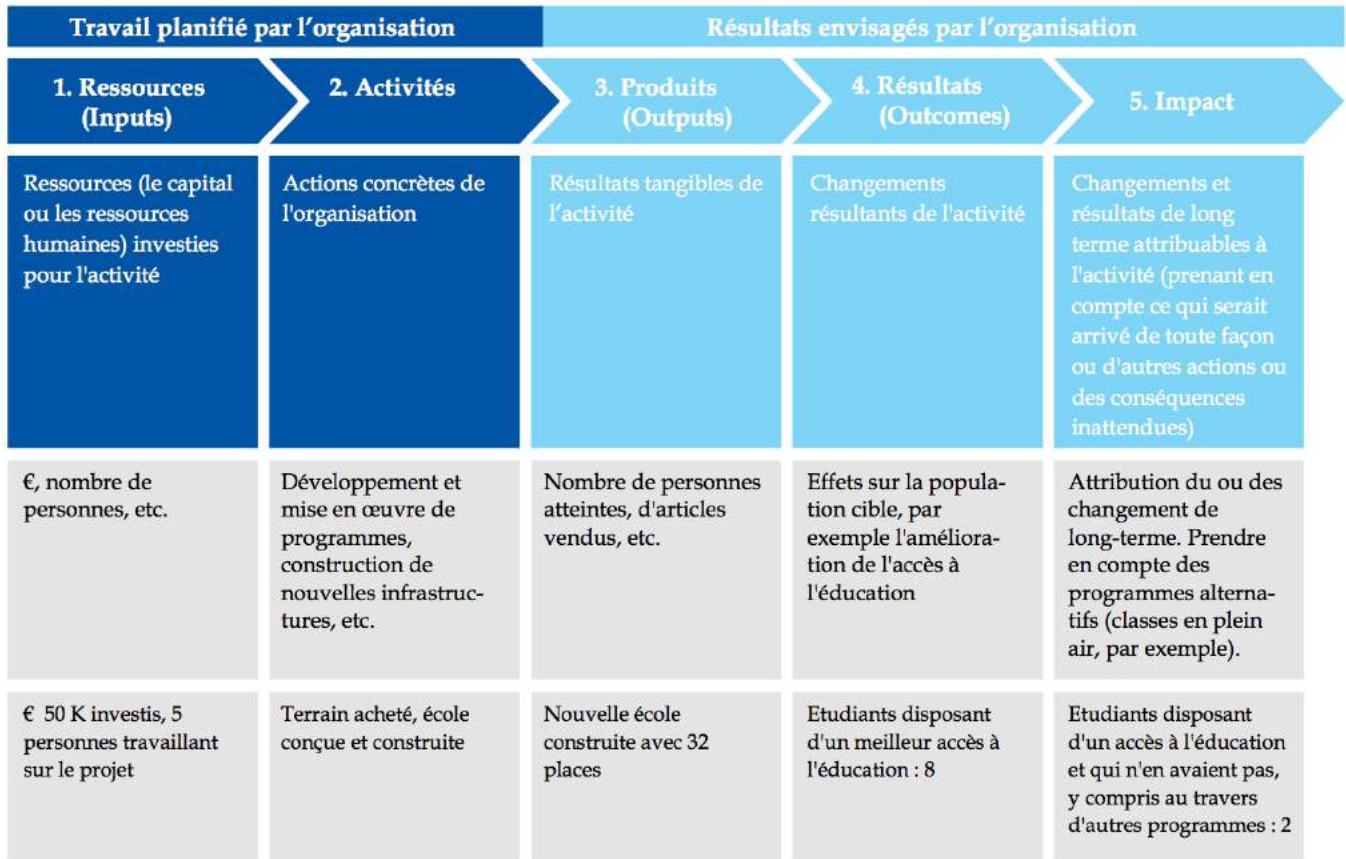
La gestion axée sur résultat constitue un cadre logique parfois appelé Théorie du changement. D'une manière globale, elle propose une évaluation de l'impact centrée sur la mise en évidence d'une relation causale entre les ressources investies et les résultats obtenus ou à obtenir. Cette relation causale constitue le cœur de la méthode car elle est au fondement même de la preuve qui doit être mise en évidence. Pour cela, la GAR repose sur cinq clés relatives à la mesure d'impact.

La première est celle des ressources ou intrants, il s'agit des ressources monétaires ou non monétaires mobilisables dans un projet. La deuxième est l'activité, c'est à dire la manière dont l'organisation va utiliser ces ressources. La troisième est la production ou la réalisation qui va décrire la manière dont l'activité touche les bénéficiaires du projet. La distinction entre la quatrième et la cinquième clé est subtile mais importante pour saisir une des spécificités de la GAR. En effet, les résultats constituent la quatrième clé c'est-à-dire l'ensemble des incidences obtenus par la réalisation de l'activité. Les impacts sont la cinquième clé. Il s'agit en quelque sorte des résultats nets c'est-à-dire les résultats uniquement attribuables à la mise en œuvre du projet indépendamment de tout ce qui s'est passé dans un même temps (comme les autres projets) et de tout autre changement survenu mais non imputable à l'action (changements de politique publique, changements personnels intervenus chez les bénéficiaires, etc.).

L'hypothèse fondamentale sous-jacente à la gestion axée sur résultat est qu'il est possible de déterminer une causalité directe entre d'un côté les ressources investies et les produits (la réalisation de l'activité) et d'un autre côté les résultats (les changements au sens large) et les impacts (uniquement attribuables à l'activité et à sa réalisation). Dans cette perspective, l'objectif de la mesure de l'impact est « de gérer et de contrôler le processus de création de l'impact social afin de maximiser ou d'optimiser ce processus (en fonction des coûts). (...) La chaîne de valeur de l'impact (...) illustre clairement les différences entre les ressources (*input*), les produits (*outputs*), les résultats (*outcomes*) et l'impact (EVPA, 2015, p.18).

La chaîne de valeur de l'impact reposant sur la gestion axée sur résultat peut être représentée ainsi :

Figure 1. La chaine de valeur de l'impact



Source : EVPA (2015, p.19)

Si ce cadre logique peut être approprié dans le management des actions qui s'insèrent dans un projet d'entreprise, comme la conception et la mise sur le marché d'un nouveau produit, nous souhaitons ici discuter de sa pertinence pour l'évaluation des innovations sociales. Ainsi, notre démarche n'est pas d'identifier des apories génériques valables à l'ensemble des cas d'application de la GAR. Plus modestement notre volonté est de mettre en lumière l'inadéquation et les paradoxes de l'application de ce cadre à l'évaluation des innovations sociales pour ensuite discuter d'hypothèses plus appropriées pour ces dernières.

2- Les apories de la GAR dans une perspective d'évaluation de la transformation sociale des innovations sociales

Sans être exhaustif, trois impasses peuvent être mises à jour.

2-1 L'excès de déterminisme causal : la réalisation d'un avenir planifié en terme causal

En soi, la causalité n'est pas un problème dans le sens où aujourd'hui est en partie la résultante des événements d'hier. Le problème est donc ailleurs, il peut être illustré de la manière suivante. Concrètement la GAR implique que le projet portera sur des bénéficiaires identifiables, par exemple des personnes âgées (1). L'action vise à permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible autonomes dans leur logement personnel par la réalisation quotidienne d'une activité sportive (2). Cette action a des effets positifs (changements et impacts) sur les bénéficiaires (3). L'excès de déterminisme causal prend une double forme.

Tout d'abord, par l'hypothèse suivante : si je fais cela (2) auprès de ces bénéficiaires (1) il se produira des effets (3) déterminés comme fixes, toute chose égale par ailleurs. Ensuite, ces effets étant posés comme certains, la méthode consiste à construire une batterie d'indicateurs qui guidera l'action. En d'autres termes, alors même que l'action n'est pas encore en marche, la GAR implique de prédéterminer des effets objectivables et des indicateurs liés qui deviennent le modèle que l'action doit suivre pour se conformer à ce qui a été prédéterminé. Les résultats et impacts deviennent la norme à suivre et la démarche d'évaluation consiste à vérifier la conformité à cette norme autodéterminée par les acteurs en présence.

Le problème posé par cette approche réside dans le fait que l'innovation est tout l'inverse. S'il est possible de déterminer des éléments porteurs d'innovation sociale sous la forme de Marqueurs (Besançon, Chochoy, 2016) ou encore d'un concept indice sous forme de capital socioterritorial (Tremblay *et al.*, 1998), il est impossible et paradoxal de vouloir prédéterminer la forme et les effets avant même la réalisation d'un processus d'innovation sociale. Non seulement l'innovation ne se décrète pas, mais elle émerge dans l'incertitude au cours des réalisations. Par ailleurs, les recherches menées ces dernières décennies sur l'innovation sociale dans une approche institutionnaliste ou socio-territoriale montrent que l'innovation ne se joue pas seulement à un niveau organisationnel, elle émerge aussi des relations multiples au cours de la réalisation des projets à l'échelle des territoires. Quel sens y a-t-il alors à vouloir déterminer uniquement les changements imputables à une organisation ?

2-2 Le problème du contrefactuel : la recherche du clone parfait

Ici aussi, le contrefactuel n'est pas un problème en soi dans une perspective d'évaluation des innovations sociales. L'évaluation d'une transformation fait notamment intervenir deux choses : le temps et un contrefactuel. Pour exprimer cette proposition simplement : on évalue dans le temps et pour ce faire on a besoin d'un repère fixe pour comparer une situation actuelle par rapport à une autre situation. Le contrefactuel est cette autre situation que l'on considère comme fixe et qui permet d'évaluer ce qui a été transformé. Concernant la GAR, en vue de vérifier la certitude présumée de la réalisation d'un effet provenant d'une action, les rapports étudiés²¹⁵ préconisent deux méthodes faisant intervenir un contrefactuel.

La première est fréquemment utilisée dans le cadre des démarches de couts évités. Il s'agit de construire une situation présente fictive reposant sur la modification d'un élément du passé, en un mot il s'agit d'une uchronie. Cela consiste à répondre à la question : que ce serait-il passé si l'action n'avait pas eu lieu ? Ce qui est pris pour fixe ici, c'est la situation de départ des bénéficiaires. L'hypothèse sous-jacente est que sans l'action, cette situation n'aurait pas bougé, toute chose égale par ailleurs. Le souci avec cette méthode est que, dans la réalité, rien n'est jamais égal par ailleurs.

La deuxième méthode est celle de la sélection aléatoire. Pour synthétiser, il s'agit de rechercher le clone des bénéficiaires de l'action mais de ne pas leur appliquer l'action. L'hypothèse sous-jacente est que plus le nombre d'individus dans une cohorte sera élevé et plus il y aura de chance d'obtenir deux cohortes homogènes en matière de caractéristiques socio-économiques. Ce qui est pris pour fixe ici, ce sont les bénéficiaires eux-mêmes à travers la comparaison des deux cohortes dans le temps. Si cette méthode a reçu de vives critiques sur la prétention de rigueur mise en avant par ces utilisateurs (Labrousse, 2010), elle pose aussi des problèmes lorsqu'elle est appliquée à l'évaluation des innovations sociales.

En effet, la première comme la seconde méthode reposent toutes les deux sur un schéma identifiant de manière distincte ceux qui mettent en œuvre l'action et ceux qui en bénéficient. Si ce schéma s'inscrit bien dans une perspective d'entrepreneuriat social, l'approche socio-territoriale de l'innovation sociale met en évidence des projets au sein desquels les praticiens et ceux qui bénéficient des actions sont parfois les mêmes, à l'image de certains Pôle Territoriaux de Coopération Economique.

2-3 Le problème de l'impact isolé

²¹⁵ Voir la bibliographie.

La gestion axée sur résultats repose sur une relation logique et causale entre les ressources investies et les impacts. Néanmoins comme nous l'avons vu dans la première partie, elle vise également à identifier cette relation dans un cadre plus restreint : celui du lien entre investissement initial et impacts uniquement attribuables à l'organisation. Si l'introduction du retour sur investissement peut être questionnée, nous souhaitons ici traiter du problème lié à l'imputabilité d'un effet à une organisation. Ce problème est double.

Tout d'abord cette imputabilité est délicate dans une configuration multi-acteurs. Cela reviendrait par exemple à demander à des parents d'évaluer l'impact de l'éducation qu'ils ont eue auprès de leurs enfants, indépendamment de toutes les interactions sociales que les enfants ont eues depuis leur naissance. Isoler l'éducation et son effet indépendamment de tout le reste est une opération périlleuse à mener dans le théâtre social dans lequel les enfants grandissent. Or non seulement l'innovation sociale s'insère dans un théâtre social, mais en plus elle en est un.

Ensuite, cette imputabilité est paradoxale. Les travaux menés dans une perspective institutionnaliste montrent l'importance du processus dans l'émergence des innovations sociales. Ce processus se structure autour de conventions et de modes de coordination collectifs irréductibles à une seule organisation. Si cette imputabilité et sa logique d'impact isolé s'inscrivent bien dans le schéma de l'entrepreneuriat social, la perspective du *collective impact* (Kania et Kramer, 2011, p.38) semble plus féconde pour l'approche socio-territoriale de l'innovation sociale.

3- Les promesses du Temps du projet

En tenant compte des travaux qui montrent le lien fort entre aspiration sociale et transformation sociale (Fontan, 2016; Lévesque, 2003), l'objectif de cette partie est de proposer des hypothèses qui permettent de construire un cadre évaluatif qui dépasse les impasses précédemment soulevées. Notre point de départ sera le temps et sa représentation.

3-1 Planifier l'avenir en terme de temps contrefactuel

Le temps du projet (Dupuy, 2012, p.234) est une représentation qui relie le passé et l'avenir par deux types de relation : une relation causale et une relation contrefactuelle. La relation causale est celle des pratiques et de leurs conséquences. Schématiquement, elle relie le passé vers l'avenir. Comme nous l'avons écrit précédemment d'une manière triviale : aujourd'hui est en partie la résultante des événements d'hier. Ainsi, dans un raisonnement causal l'avenir sera fait de ce que nous faisons aujourd'hui.

La relation contrefactuelle qui relie l'avenir vers le passé suit une tout autre logique. Elle consiste à penser une chose de l'avenir comme déjà présente, ou fixe, alors qu'elle ne s'est pas réalisée dans une relation causale. Telle est la logique qui vise à planifier l'avenir en suivant un raisonnement contrefactuel. Il ne s'agit cependant pas des futurs possibles en fonction des éléments présents ou passés (comme les ressources disponibles) mais des futurs souhaitables. Ceux-ci se construisent sur la base des aspirations à voir se réaliser un avenir causalement incertain mais contrefactuellement guidé par des idéaux. Une situation idéale à venir qui ne s'est pas encore concrétisée causalement mais qui peut guider les pratiques dans le temps. Si cette situation à venir semble assez souhaitable et assez crédible, elle peut agir sur les acteurs et pratiques qui provoqueront sa réalisation. Nous sommes donc toujours ici dans un schéma autoréférentiel, mais d'une tout autre logique que celui proposé par la gestion axée sur résultat.

La boucle autoréférentielle de la GAR repose sur une preuve de la relation causale entre les ressources investies et les résultats obtenus par rapport à une batterie d'indicateurs prédéterminée, c'est à dire construite sur des effets prévus mais qui ne se sont pas encore réalisés. La construction de la preuve demande alors de passer par un contrefactuel qui permet de comparer ce qui s'est passé et ce qui aurait pu se produire sans la réalisation de l'action. Ce qui est pris pour fixe ici, c'est la relation causale entre les ressources investies et les résultats. Dans un cadre d'évaluation construit sur le temps du projet, ce qui est fixe ne se situe pas dans la relation causale (toujours incertaine) mais dans la relation contrefactuelle : un idéal partagé par les acteurs en présence.

3-2 Passer de la logique du clone parfait aux futurs souhaitables par l'aspiration sociale

Si cette représentation du temps nous semble prometteuse en vue de construire un cadre d'évaluation des innovations sociales, c'est parce qu'elle s'inscrit dans la même logique que les aspirations sociales. Les travaux du CRISES soulignent le fait que si les innovations sociales répondent à des besoins sociaux, elles sont également motivées, alimentées par et pour des aspirations sociales. Comme le souligne Cloutier « l'innovation sociale existe et s'oriente vers l'atteinte d'une situation sociale désirée » (2003, p. 3-4). En partant du terrain, de leurs vécus et des problèmes partagés, les acteurs se construisent contrefactuellement une situation idéale qui provoquera et nécessitera des transformations dans les rapports sociaux, dans les normes, etc. pour advenir causalement. Cet idéal verra-t-il le jour ? Comme le montre Fontan (2016, p.131-144) rien n'est moins sûr. Cet idéal social peut être certain contrefactuellement mais demeurera causalement incertain. C'est là toute la pertinence d'un processus évaluatif : suivre dans le temps la plus ou moins grande correspondance entre ce qui a été imaginé et ce qui se réalise. Dans cette perspective, l'aspiration sociale construite et objectivée par les

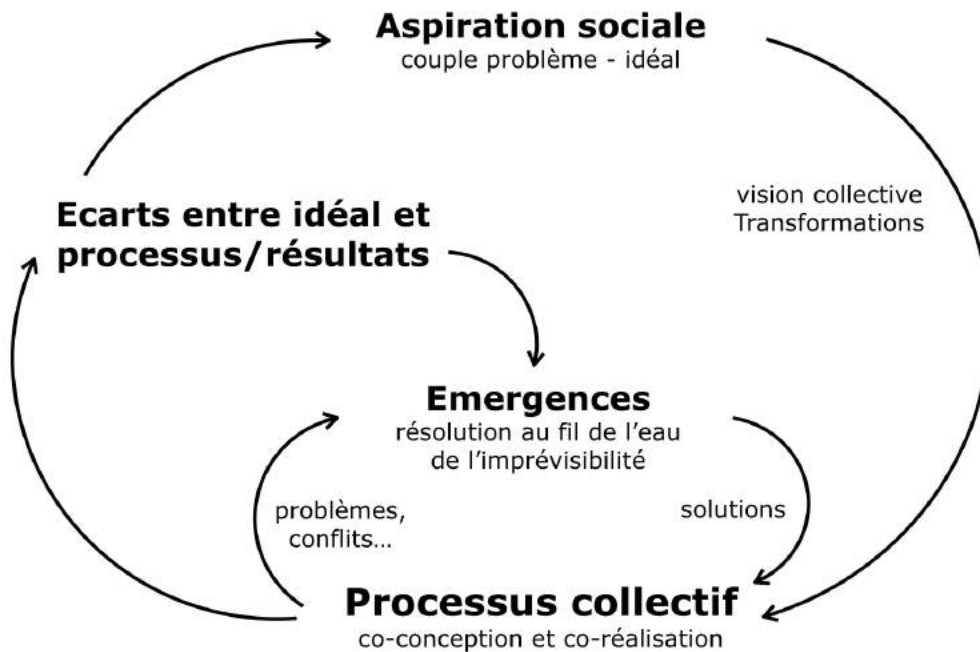
acteurs peut constituer un contrefactuel pertinent en vue d'évaluer la transformation sociale des innovations sociales.

3-3 Passer de l'impact isolé aux transformations collectives

Sur cette base, un processus évaluatif en quatre étapes non linéaires peut être formalisé. Ces quatre étapes se structurent autour du temps du projet et s'inscrivent dans la perspective du *collective impact* (Kania et Kramer, 2011, p.38). Ainsi, elles opèrent un changement de l'échelle de l'évaluation : cette dernière n'est plus menée au niveau d'une organisation mais à un niveau plus collectif, comme peuvent l'être les Pôles Territoriaux de Coopération Economique.

La première étape est celle de la co-détermination de l'aspiration sociale. L'objectif est de construire une convention entre les acteurs en présence qui objectivera une vision collective de l'idéal social. Cette vision n'est pas en soi la somme des intérêts individuels mais bien la construction d'un point de mire collectivement désiré et qui ne pourra être atteint par des acteurs isolés. La deuxième étape porte sur l'évaluation du processus collectif du projet. Les projets des acteurs sur lesquels nous avons travaillé à l'Institut Godin témoignent de pratiques de co-construction et de co-réalisation, d'ancrage territorial, de gouvernance élargie, d'hybridation des ressources, et d'accessibilité. L'objectif de cette étape est d'échanger collectivement et en continu tout au long du projet en vue d'apprécier les écarts possibles entre ces principes et les pratiques effectives. Cette phase peut s'appuyer sur des outils méthodologiques, par exemple en utilisant un tableau de suivi reposant sur les Marqueurs d'innovation sociale (Besançon, Chochoy, 2016). La troisième étape est une boucle de rétro-action présente tout au long de la deuxième étape. Elle porte sur un questionnement permanent liés aux apprentissages et aux adaptations continues. La relation causale est toujours incertaine, elle est constituée d'événements imprévisibles. Néanmoins s'il n'est pas possible de les prévoir avant même le début du projet, il est possible de prévoir que des événements imprévisibles verront le jour. De quelles manières les problèmes rencontrés sont-ils surmontés ? De quelles manières les opportunités sont-elles saisies ? La quatrième étape est une boucle autoréférentielle qui relie les étapes précédentes. Au regard de l'aspiration sociale collectivement construite, l'objectif ici est de se questionner en permanence sur le plus ou moins grand écart entre l'aspiration sociale objectivée et les réalisations pratiques du projet. La non linéarité de ces quatre étapes peut être représentée ainsi :

Figure 2. Cadre d'évaluation construit sur le temps du projet, dans une visée de « collective impact »



Institut Godin (2016), inspiré de : Cloutier, 2003; Dupuy, 2012; Fontan, 2016; Kania, Kramer, 2011

Conclusion :

Si les indicateurs ne sont jamais neutres, les cadres d'évaluation ne sont pas non plus déconnectés de modèles théoriques sous jacents et impliquant des modèles de société contrastés. La gestion axée sur résultat n'est pas qu'un simple outil de gestion. Son schéma autoréférentiel projette un avenir construit sur des effets à atteindre et peut placer les acteurs dans une dépendance de sentier borné par cet objectif et délaissant les grands idéaux pourtant à la base des projets. Deux paradoxes en ressortent : la non prise en compte de la sérendipité de l'innovation dans ce schéma et le rabattement organisationnel des impacts. Les transformations sociales sont toujours incertaines et leur réalisation à l'échelle d'un territoire quel qu'il soit est toujours collective. Ainsi, à l'encontre d'un modèle évaluatif basé sur une forme de preuve du rendement des fonds investis par l'impact, nous avons souhaité ici présenter des hypothèses prometteuses dans l'optique de construire un cadre évaluatif qui s'étaye sur les spécificités des innovations sociales. Cet enjeu, nous semble-t-il, porte tout autant sur la dimension technique des projets, au regard des outils à construire, que sur leur dimension politique, dans la perspective d'une production causale de leurs idéaux contrefactuels.

Références Bibliographiques :

Besançon E. et N. Chochoy, (2016), « Les Marqueurs d'Innovation sociale : un exemple de recherche partenariale contribuant à l'amorce de nouvelles trajectoires d'innovation », dans J.-L. Klein *et al.* (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, PUQ, p.105-112.

Cloutier, J. (2003), « Qu'est-ce que l'innovation sociale ? », *CRISES, Collection Etudes théoriques*, n° ET0314, novembre.

Dupuy J.-P., (2012), *L'avenir de l'économie*, Flammarion.

Fontan, 2016, « L'innovation et la transformation sociales. Accompagner et qualifier l'extension du sociétal par la recherche partenariale », dans J.-L. Klein *et al.* (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, PUQ, p.131-144.

Hillier J., F. Moulaert et J. Nussbaumer, (2004), « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, Economie, Société*, n°6, p.129-152.

Kania J. et M. Kramer, (2011), « Collective impact », *Stanford Social Innovation Review*, Volume 9, Number 1, p.36-41.

Labrousse A., « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *Revue de la régulation* [En ligne], 7 | 1er semestre / Spring 2010, mis en ligne le 29 novembre 2010, consulté le 03 janvier 2017. URL : <http://regulation.revues.org/7818>.

Lévesque B., (2003), « Mondialisation, démocratie plurielle et économie sociale et solidaire », *Économie et Solidarités*, PUQ, p.103-121.

Richez-Battesti N., F. Petrella et D. Vallade, (2012), « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, vol. 2(38), p.15-36.

Tremblay D.-G., J.-M. Fontan et S. Rousseau, (1998), « Capital socio-territorial et milieux innovateurs : pistes pour une recherche dans l'agglomération de Montréal », *Espaces en mutation*, p.119-133.

Rapports :

European Venture Philanthropy Association, *Un guide pratique pour la mesure et la gestion de l'impact*, EVPA, 2015.

GECES, *Approches proposées pour la mesure de l'impact social*, Commission européenne, 2014.

Gertler P.-J. *et al.*, *L'évaluation d'impact en pratique*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale, 2011.

OCDE, *Synthèse sur la mesure de l'impact social des entreprises sociales*, Union européenne / OCDE, 2015

Séance 6E - Art, culture et éducation: initiatives innovantes / *Art, culture and education: innovative initiatives*

Culture de proximité et développement des communautés : élaboration et application d'une grille d'indicateurs de la vitalité culturelle des quartiers²¹⁶

Juan-Luis Klein, UQAM; Diane-Gabrielle Tremblay, TÉLUQ; Wilfredo Angulo, UQAM; Catherine Lareau, UQAM et Laurent Sauvage, TÉLUQ²¹⁷

INTRODUCTION

Cette communication porte sur les activités culturelles et créatives et le développement des communautés locales. Il a été démontré par plusieurs travaux portant sur l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Amérique latine que les activités culturelles ont un impact sur l'économie locale et les milieux de vie, notamment sur le sentiment d'appartenance territoriale et sur les relations entre citoyens. Les écrits sur ce thème témoignent aussi de l'existence d'un lien fort entre les arts et la culture et un ensemble d'indicateurs de développement socioéconomique. Nous savons que les arts et la culture contribuent à la formation de citoyens créatifs, mieux intégrés et plus aptes à relever les défis des nouvelles sociétés dites du savoir. Il manque cependant, comme le précisent Martens et al. (2014), des outils permettant aux acteurs sociaux locaux d'évaluer la vitalité culturelle locale et son effet sur le développement plus global de leur communauté. Ce texte porte sur une recherche partenariale réalisée à Montréal qui vise à combler ce manque²¹⁸. Nous présentons d'abord une grille d'indicateurs de la vitalité culturelle des quartiers, ensuite les résultats de son application à un quartier de Montréal

²¹⁶ La réalisation du rapport de recherche dont s'inspire ce texte a été encadrée par un comité de suivi formé par des représentants de Culture Montréal (se sont succédés au comité : Anne-Marie Jean, Julie Calve, Isabelle Longtin, Marie-Claude Lépine, Valérie Beaulieu, Daisy Boustany), du RACRPP (Vincent Magnat), du TIESS (se sont succédés au comité : Vincent Van Schendel, Mélanie Pelletier, Geneviève Létourneau-Guillon) et du CRISES (Juan-Luis Klein).

²¹⁷ Juan-Luis Klein est professeur titulaire au département de géographie de l'UQAM, Diane-Gabrielle Tremblay est professeure à l'École des sciences de l'administration de TÉLUQ, Université du Québec, Wilfredo Angulo, Leila Ghaffari et Laurent Sauvage sont doctorants au programme d'Études urbaines à l'UQAM et Catherine Lareau est diplômée de la maîtrise en géographie de l'UQAM.

²¹⁸ Cette recherche a été réalisée avec la collaboration de Culture Montréal, des représentants du milieu artistique et créatif, et du TIESS, et s'inscrit dans un vaste projet sur la culture de proximité financé par le Conseil des recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC-Programme Savoir).

(Rosemont—La Petite-Patrie). Pour conclure, nous abordons le lien entre les activités culturelles et le développement socioéconomique local.

1. LE CONTEXTE: LES CHOIX DE LA CULTURE DE PROXIMITÉ

Les acteurs montréalais ont fait le choix stratégique de la culture, comme l'illustre le slogan « Montréal, métropole culturelle » adopté par la Ville de Montréal. L'aménagement du « Quartier des spectacles » au centre-ville de Montréal s'inscrit dans cette perspective (Darchen et Tremblay, 2013). Mais ce qui nous intéresse est une autre dimension du choix culturel montréalais. En 2007, les organismes « Culture Montréal », représentant le milieu des créateurs, le Chantier de l'économie sociale, représentant le milieu de l'économie sociale, et les Corporations de développement économique communautaire (CDEC), ont mis de l'avant une option décentralisée de la culture, nommée d'abord « Pôles culturels » et, par la suite, « Quartiers culturels ». Cette option a été soumise à une consultation et a suscité un vaste consensus à l'échelle des quartiers. L'ensemble des acteurs locaux s'y rallie (Tables de quartier, tables de concertation, organisations d'artistes, CDEC, etc.), en même temps qu'ils prônent une culture de proximité et qu'ils soulignent l'importance des activités locales dans les SCC.

Afin d'outiller les acteurs locaux dans leur démarche de soutien de la culture de proximité, en collaboration avec Culture Montréal, nous avons amorcé l'élaboration d'une grille d'indicateurs permettant de révéler la vitalité culturelle des quartiers montréalais. Un tel outil vise à permettre aux acteurs de mieux évaluer et connaître la vitalité culturelle des quartiers montréalais, de documenter les effets des arts et de la culture sur les communautés locales (milieux de vie), d'outiller les acteurs et administrateurs locaux dans leur démarche d'évaluation des impacts des arts et de la culture sur leur territoire.

L'élaboration d'une grille d'indicateurs de la vitalité culturelle s'inscrit dans le cadre du soutien au développement des quartiers culturels par Culture Montréal. À l'instar des autres grandes métropoles cosmopolites du monde, Montréal fait face à de grands défis de développement, tant en termes économiques que sociaux. Or, les arts et la culture agissent à la fois comme un levier de développement économique et comme un outil de cohésion sociale. Ce développement doit s'appuyer sur le travail de concertation de l'ensemble des acteurs concernés par cet enjeu et s'ancrer au cœur des communautés locales, en fonction des besoins et particularités de chacune d'entre elles.

2. LA PROBLÉMATIQUE THÉORIQUE

La recherche sur l'option de la culture de proximité face aux équipements centralisateurs doit être rattachée à la discussion sur ce qui est appelé « la nouvelle politique urbaine » (*New Urban Policy*; Swyngedouw et al. 2002) et son inflexion vers la culture. Cette inflexion s'inscrit dans une perspective de redynamisation économique dans le cadre des grandes villes et métropoles et a été accompagnée

par la réalisation d'un grand nombre de travaux académiques et débats stratégiques (Florida, 2005; Mommaas, 2004; Santagata, 2006; Landry, 2001; Markusen, 2008; Sacco, Blessi et Nuccio, 2008). Ces débats portent sur les politiques favorisant des milieux attractifs susceptibles de générer de la richesse (Tremblay et Tremblay, 2010) et s'inscrivent dans un contexte de remise en question des moyens mobilisés traditionnellement par les politiques publiques pour produire la croissance dans le cadre de ce qui est appelé l'État social (Mingione, 2014; Laville, 2014) et de l'incapacité de contrôler les investissements dans le domaine productif à cause de leur volatilité et leur mobilité (Sassen, 2006). En effet, plusieurs auteurs soutiennent que les transformations inhérentes à la mise en place d'un modèle économique qui repose sur la nouvelle économie informationnelle (et en particulier sur le « numérique »), sur les réseaux globaux, sur la concentration des fonctions de commandement dans les principales métropoles et sur les transformations du marché du travail rendent moins efficaces les interventions publiques classiques visant le développement économique et social des villes (Klein, Laville et Moulaert, 2014).

Ainsi, comme l'ont montré plusieurs exemples, les élites urbaines et les acteurs politiques se tournent vers la culture et l'industrie culturelle (Scott, 2010), mettant de l'avant des notions telles la cité créative (Markusen et Gadwa, 2010) et la ville créative (Bianchini et Landry, 1998; Darchen et Tremblay, 2013). Ce choix s'inscrit dans un contexte plus large qui comprend la gouvernance post-fordiste des villes, la transformation des économies nationales (économie du savoir) et l'émergence du marketing territorial en tant que stratégie de développement (Leriche et al. 2008). Cherchant à accroître leur place dans le concert de villes globales et à favoriser la créativité et l'innovation, et largement inspirées par la thèse des « classes créatives » (Florida, 2002; 2005), les nouvelles stratégies de développement des villes mettent en œuvre des politiques qui concentrent les activités culturelles afin d'accroître la compétitivité et l'attractivité des villes (Scott, 2010), les avantages concurrentiels des espaces centraux (Pecqueur, 2008) et la rentabilité des investissements privés et publics réalisés dans ces espaces (Swyngedouw *et al.* 2002).

Ces stratégies ont suscité des critiques importantes en ce qui concerne aussi bien leur efficacité en tant que déclencheurs de processus innovateurs (Shearmur, 2010; Peck, 2005; Peck 2013) que leurs conséquences pour les résidents des villes et les pour quartiers les plus dévitalisés (Marcussen, 2006a; Vivant, 2007; Hamdouch et Depret, 2009; Chantelot, 2010; Auclair, 2011). Ces conséquences sont connues : l'augmentation des prix du sol et la gentrification (Emelianoff, 2007), la déstructuration des quartiers, particulièrement des quartiers centraux et péri-centraux (Moulaert et al., 2004), la dévalorisation identitaire des résidents des quartiers situés à l'écart des zones d'intervention (Lafortune, 2007), et la perte de cohésion sociale à l'échelle de la ville et des quartiers (Novy et al. 2012).

Mais en même temps, le choix de la culture donne aux acteurs qui représentent la société civile la possibilité d'élaborer des stratégies alternatives, plus inclusives, et, c'est notre hypothèse, plus efficaces en termes d'attractivité car elles ont un effet positif sur l'engagement citoyen envers les quartiers et envers la ville dans son ensemble, sur l'augmentation des capacités collectives lesquelles ont une influence sur le capital social des collectivités (Markusen, 2006 b et c; André et Abreu; 2009), sur la construction d'identités positives qui mobilisent les citoyens (Rius-Ulldemolins et Posso Jimenez, 2016), et sur la cohésion sociale et le « bien vivre » dans la ville (Moulaert et Nussbaumer, 2008; Novy, 2013). C'est dans cette deuxième perspective, que nous désignerons comme « approche territoriale intégrée du développement local par les actions culturelles et créatives », que se situe le projet de recherche dont nous faisons état. Ce que nous prôtons dans le cadre de ce projet de recherche est une révision du concept de « ville créative » en mettant la créativité et l'innovation au profit du bien commun.

3. MÉTHODE: UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Les travaux d'élaboration de la grille d'indicateurs de vitalité culturelle des quartiers ont été menés de façon partenariale. Conçue conjointement avec Culture Montréal et le TIESS, la démarche a compté sur la participation de différents acteurs issus des communautés locales. Les partenaires ont participé à l'identification des indicateurs et à la mobilisation des acteurs locaux autour de ce projet. Un comité d'encadrement formé par des représentants de Culture Montréal, du TIESS ainsi que par les chercheurs s'est réuni régulièrement pour suivre la recherche. À certains moments, lorsque des validations plus larges ont été nécessaires, ce comité a été élargi à d'autres représentants locaux provenant de divers organismes et quartiers. Cette façon de précéder a permis de bonifier et de raffiner la démarche. Une fois que la grille d'indicateurs a été construite, elle a été appliquée dans un arrondissement de Montréal, à savoir Rosemont—La Petite-Patrie, en suivant toujours une démarche partenariale, avec la participation de Culture Montréal, du TIESS et du président du Regroupement Arts et culture Rosemont—Petite-Patrie

4. LA GRILLE D'INDICATEURS DE LA VITALITÉ CULTURELLE DES QUARTIERS

L'objectif de l'élaboration de cette grille d'indicateurs de vitalité culturelle pour les quartiers montréalais a été de permettre son appropriation par les acteurs culturels locaux (arrondissements, organismes culturels, regroupement d'artistes, organismes communautaires, entreprises d'économie sociale en culture, etc.) afin qu'elle puisse être utilisée pour évaluer la vitalité culturelle de leur quartier. Elle vise aussi à répondre à la question suivante : Comment la vitalité culturelle des quartiers contribue-t-elle à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens vivant sur ce territoire? Par vitalité culturelle on entend la présence d'artistes, d'organismes, d'actions et d'industries culturelles et créatives réticulées entre-elles et avec les autres champs d'actions locale. Elle est ancrée dans les

milieux de vie et s'articule autour de la relation culture-citoyen, tout en étant arrimée aux échelles régionale et nationale.

Les indicateurs se regroupent en 5 thèmes qui nous paraissent essentiels pour évaluer la vitalité culturelle d'un quartier, à savoir :

- 1) La présence d'activités artistiques et culturelles. Ce thème est vital et nous renseigne sur les actifs sur lesquels peuvent compter les acteurs et les citoyens en matière d'activités éphémères et permanentes dans le territoire.
- 2) Le leadership. Ce thème recouvre la capacité résiliente des leaders et des acteurs locaux à mobiliser et rassembler autour d'initiatives locales (culturelle, sociale ou économique) une pluralité de ressources culturelles et artistiques, endogènes et exogènes et de les combiner avec d'autres ressources afin de maximiser leurs retombées sur la vitalité locale.
- 3) La gouvernance. Ce thème nous renseigne sur la concertation des acteurs en vue d'arrimer des initiatives culturelles créatives à l'ensemble des initiatives visant le développement de la collectivité locale et sur la capacité d'une collectivité à orienter le développement vers des objectifs communs.
- 4) Les ressources. Ce thème englobe l'ensemble des moyens exogènes et endogènes, financiers, organisationnels, institutionnels et humains, que les acteurs culturels et artistiques ainsi que les autres acteurs, sont susceptibles de mobiliser, pour le développement des arts et de la culture sur le territoire.
- 5) L'identité. Ce thème permet de montrer l'existence d'identités territoriales positives favorisant l'engagement des acteurs locaux et leur capacité à créer un capital social, économique et culturel en lien avec l'histoire et le passé

Ces cinq thèmes recouvrent les 22 indicateurs présentés ci-dessous. Leur construction résulte de diverses rencontres avec des acteurs balisées par le comité d'orientation de la recherche.

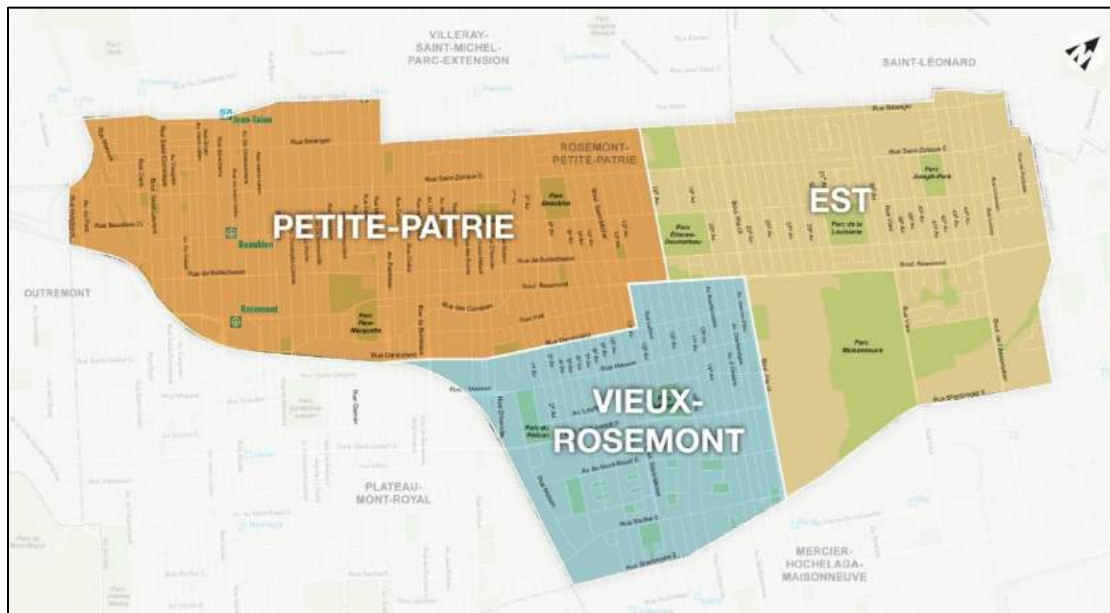
Thèmes	Indicateurs*
Présence d'activités artistiques et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de lieux formels et informels où se créé, se produit et se diffuse la culture.
	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'événements et d'activités culturelles et artistiques (formels et informels)
	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité citoyenne.
Leadership	<ul style="list-style-type: none"> • Vision des acteurs locaux du rôle de la culture dans la collectivité à long terme. (Perspective culturelle des jalons et des objectifs en fonction de la culture dans le quartier)
	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance et légitimité (interne – externe) dont bénéficient les acteurs qui mobilisent la culture à des fins de vitalité culturelle
	<ul style="list-style-type: none"> • Ralliement des acteurs du quartier autour de certains leaders ayant la capacité d'agir au profit de la communauté en mobilisant les ressources culturelles
	<ul style="list-style-type: none"> • Partage du leadership (présence de plusieurs leaders en interaction et ayant des champs d'action précis, agissant conjointement dans un objectif commun)
	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité des acteurs du milieu d'inscrire les activités culturelles et créatives dans une stratégie globale de développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité et adaptabilité des leaders
	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité du leadership
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de projets (collaborations, d'actions conjointes et de partenariats) favorisant la mise en place d'activités culturelles et créatives sur un territoire.
	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des acteurs locaux (artistes, citoyens) ayant un impact sur la vitalité culturelle (dynamique locale)
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation citoyenne dans les instances de concertation
	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des acteurs culturels dans les différentes instances de coordination
	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité des acteurs culturels à se regrouper entre eux
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de créateurs (principale ressource)
	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneuriat culturel local
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien public et privé
	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un savoir-faire artistique et culturel sur le territoire
	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des citoyens dans la mise en valeur des initiatives culturelles
Identité	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment d'appartenance et de fierté de la communauté
	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de porteurs et de passeurs (transmission) culturels qui renforcent ou transmettent le sentiment d'appartenance dans des institutions (écoles, CPE, résidences, organismes communautaires). Qui portent l'identité du quartier (écomusée du fier monde)

5. LE TERRAIN D’ESSAI: L’ARRONDISSEMENT ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

Rosemont—La Petite-Patrie constitue un arrondissement péricentral de la ville de Montréal qui a été affecté par des crises économiques consécutives depuis les années 1980, comme conséquence des transformations vécues par les économies industrielles. Cet arrondissement comprend des quartiers très affectés par ces crises en ce qui concerne aussi bien sa base productive que les artères commerciales et les services de proximité. Or, depuis la fin les années 2000, les organismes communautaires du quartier mettent en œuvre divers projets concernant les activités culturelles. Diverses initiatives portées par des coalitions d’acteurs croisent des objectifs de développement économique local avec des objectifs de développement culturel. Un exemple typique du lien entre l’activité culturelle et le développement local dans ce quartier est la réouverture du Cinéma Beaubien, un cinéma de quartier fermé par la chaîne qui en était propriétaire et qui a été repris en main suite à une intense mobilisation des acteurs socioéconomiques locaux (Tremblay, Klein et Rochman, 2014). Cette diversité d’actions culturelles et créatives dans ce quartier nous a amenés à le choisir pour la première application de la grille d’indicateurs afin de tester sa pertinence.

En associant les acteurs culturels à la définition et à l’utilisation des indicateurs de vitalité culturelle et à la collecte des informations, nous nous assurons de leur validité. En même temps, nous croyions favoriser l’émergence d’une vision partagée entre les acteurs culturels impliqués et les acteurs économiques.

Figure 1 : L’arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie à Montréal



Source : Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, réalisation CIMA+

6. LECTURE DE LA VITALITÉ CULTURELLE DE L'ARRONDISSEMENT ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE : UN TEST POUR LES INDICATEURS

L'application des indicateurs de vitalité culturelle à l'arrondissement de Rosemont— La Petite-Patrie nous a permis de dresser un portrait culturel de l'arrondissement. Celui-ci a été construit à partir des renseignements obtenus sur les organismes culturels présents dans l'arrondissement et des entretiens réalisés. La présentation du portrait sera faite selon la grille d'indicateurs utilisée.

6.1 Présence d'activités artistiques et culturelles

Un recensement, sur internet, dans l'arrondissement nous a permis de dénombrer 148 organismes, auxquels il faut ajouter 27 lieux extérieurs qui ont accueilli des activités culturelles en 2016 (rues, ruelles, places). Il s'agit de lieux de création et de formation, de diffusion dont des lieux de diffusion informelle (cafés, par exemple), de lieux dédiés aux pratiques amateurs et émergentes et des organismes de soutien (Regroupement Art et Culture Rosemont-Petite-Patrie, agents d'artistes...) ou de diffusion occasionnelle (les Sociétés de Développement Commercial).

La répartition de ces lieux et organismes est plutôt inégale sur le territoire. L'Est de l'arrondissement apparaît comme un désert culturel tandis que la partie ouest de l'arrondissement, la Petite-Patrie, accueille 66 organismes soit plus de 45% de l'ensemble des organismes culturels. Les deux districts centraux constitutifs de Rosemont (Étienne Desmarteau et Vieux-Rosemont) regroupent respectivement 32 et 37 organismes culturels soit 21% et 25% de l'ensemble des organismes culturels de Rosemont. À l'intérieur de chacun des quartiers. Il y a des concentrations d'organismes qui constituent des noyaux de vitalité culturelle. Ces concentrations se trouvent le plus souvent dans des zones d'activité commerciale (boulevard Saint-Laurent, Plaza Saint-Hubert, la rue Masson). Plusieurs organismes se regroupent également aux alentours du cinéma Beaubien, qui, comme on l'a vu, est devenu un équipement culturel important situé au centre de l'arrondissement.

Les entretiens que nous avons menés permettent de confronter ce recensement aux perceptions des acteurs locaux. Malgré l'absence de lieu de diffusion de grande envergure, les répondants décrivent une vie culturelle dynamique structurée autour de la présence de quelques équipements importants : le cinéma Beaubien et la bibliothèque Marc Favreau, la Maison de la Culture.

L'activité artistique et créative s'y décline au travers d'une myriade de petits lieux de diffusion, de production, de création, d'organismes et d'activités culturelles. La multiplication de ces petits lieux culturels et de ces événements spontanés contribue à une vitalité culturelle parfois difficilement saisissable. Bien que les acteurs interviewés utilisent différents termes pour parler des espaces où se

concentre la culture (pôles culturels, noyaux forts, artères commerciales), tous font référence aux mêmes espaces de vitalité culturelle identifiés dans par notre recensement.

6.1.1 Présence d'évènements et d'activités culturelles et artistiques

La présence d'évènements culturels sur le territoire revêt les mêmes caractéristiques que celles qui caractérisent les lieux culturels : la multiplication de petits évènements, parfois organisés de manière informelle. Les acteurs rencontrés ne mentionnent pas la présence d'évènements culturels d'envergure (grands festivals par exemple) mais évoquent un foisonnement d'évènements organisés en plein air (projection de films dans les parcs, par exemple) parmi lesquels les foires commerciales et certaines activités organisées par les Sociétés de Développement Commercial sont importants.

La présence d'œuvres d'art dans l'espace public (peintures murales, principalement) a été relevée par certains répondants. Toutefois, s'ils reconnaissent les effets d'embellissement de cette initiative, ils regrettent qu'elle soit le fruit d'une décision municipale qui a peu associé les acteurs locaux (artistes et citoyens).

6.1.2 Accessibilité citoyenne

Afin de permettre l'accessibilité des habitants du quartier, plusieurs programmes de médiation culturelle coexistent dans l'arrondissement. Un programme de la Ville-Centre est peu connu des acteurs interviewés. Les organismes municipaux - Maison de la culture et Bibliothèque Marc Favreau - mettent en place des activités de médiation culturelle dont la visibilité variable traduit la faiblesse des moyens alloués. Cependant, ces opérations réussissent parfois à établir des liens entre les habitants et les artistes du quartier.

D'autres initiatives de médiation ont été mises sur pied par les acteurs culturels du quartier et plus particulièrement dans la partie centrale de l'arrondissement, ce qui témoigne d'une différence de dynamique sensible entre la partie ouest du territoire (Surtout la Petite-Patrie) et la partie plus centrale. L'accès à l'information culturelle demeure un enjeu majeur et l'une des principales lacunes dans l'arrondissement. Diffusée par le journal de l'arrondissement pour les organismes municipaux et par le web ou via des affichettes distribuées dans les commerces pour les autres acteurs culturels, elle demeure largement morcelée et assez peu accessible.

6.2. Ressources

6.2.1 Créateurs et entrepreneuriat culturel local

Si elle est difficilement quantifiable, la présence significative d'une communauté artistique est relevée par les répondants. Elle se manifeste dans l'investissement par les artistes d'un certain nombre de lieux, des cafés par exemple, qui deviennent, non seulement, des points de rencontres pour la

communauté artistique vivant aux alentours mais également des lieux de diffusion, voire, dans certains cas, des lieux de création.

De plus, il existe, dans le quartier, un certain nombre de pôles de création dans lesquels travaillent artistes, artisans et organisations ou entreprises culturelles. S’y développent des réseaux d’entraide et de coopération informels ainsi que de collaborations plus formalisées entre artistes et créateurs. Au-delà de ces interactions informelles, un organisme, Scène Ouverte, a été créé dans le Vieux-Rosemont dans le but, entre autres, de mettre en commun un certain nombre de ressources (humaines et matérielles) pour les organismes membres.

La plupart des artistes et des acteurs culturels que nous avons rencontrés revendiquent un ancrage territorial très fort et ont à cœur de participer à la vitalité culturelle de leur quartier, et, pour certains, à y laisser des traces pérennes (œuvre d’art publique par exemple).

6.2.2 Soutien public et privé

Le soutien de la Mairie d’Arrondissement peut prendre plusieurs formes : aide à l’implantation d’organismes culturels par l’octroi d’un bail gratuit, mise en valeur de certains organismes lors d’évènements, facilitation de démarches administratives. Cependant, la plupart des interviewés, conscients toutefois du manque de ressources mobilisables par la Mairie, considèrent que ce soutien est faible. Selon eux, l’aide est insuffisante et strictement orientée vers les activités organisées par la ville.

En dehors de l’Arrondissement, les entreprises ou organismes sont également soutenus à d’autres échelles, notamment par le CAM, la SODEC, le CALQ, le RISQ, le ministère de la Culture et la BDC.

En dehors du soutien des secteurs publics, plusieurs acteurs de l’économie sociale et solidaire apportent leur aide à la vie culturelle de Rosemont—La Petite Patrie. La Caisse Desjardins De Lorimier-Villeray finance un certain nombre d’organismes et d’entreprises culturelles. La CDEC Rosemont—La Petite-Patrie a joué dans la création de plusieurs organismes et d’entreprises créatives. Enfin, la société de développement Angus est mentionnée comme une instance qui soutient le rôle de la culture dans la qualité de vie et dans le développement local.

6.2.3 Présence d’un savoir-faire artistique et culturel sur le territoire

Rosemont – Petite Patrie ne semble pas abriter de savoir-faire qui lui seraient propres bien que quelques spécificités marquent sa vie culturelle : d’une part, des liens très étroits unissent le milieu culturel au milieu communautaire dans la partie centrale de l’arrondissement ; d’autre part, l’identité particulière de la Petite Italie teint le milieu culturel d’une zone de l’arrondissement ; enfin, la colonisation des ruelles par des activités culturelles apparaît également comme un trait spécifique.

6.2.4 Engagement des citoyens dans la mise en valeur des initiatives culturelles

Les citoyens sont majoritairement perçus comme des consommateurs de la culture. Il y a peu d'espace et de ressources pour les initiatives culturelles citoyennes. Nous constatons néanmoins qu'il y a une volonté d'associer le citoyen aux initiatives culturelles dans certains organismes.

6.3 Leadership

6.3.1 Vision des acteurs locaux

L'ensemble des interlocuteurs interrogés attribue à la culture d'importantes fonctions. Selon eux, elle est omniprésente dans toutes les sphères de la vie des individus et elle est indissociable du développement durable. Elle est un ciment social et un important levier économique. Ainsi, pour les acteurs commerciaux, la culture contribue à l'achalandage, à l'arrivée de nouveaux clients, et entraîne d'importantes retombées commerciales.

Cependant, peu d'acteurs ont évoqué l'inscription de la culture dans les outils de planification des organismes locaux et des instances municipales. Certains iront même jusqu'à remettre en question l'utilité de cette intégration culturelle si elle n'est que cosmétique.

6.3.2 Reconnaissance et légitimité dont bénéficient les acteurs culturels

Le Regroupement Arts et Culture de Rosemont—La Petite-Patrie (RACRPP) assume un rôle essentiel dans la vie culturelle de Rosemont. Il fédère un nombre important d'acteurs culturels et incarne un leadership reconnu par la communauté culturelle. La prise en compte de ces leaders par l'administration municipale n'est pas contestée et se traduit par l'existence d'un dialogue construit sur des bases communes (importance de la médiation culturelle, de l'implication citoyenne ou de l'information culturelle).

6.3.3 Ralliement des acteurs du leadership

Même si d'autres acteurs culturels sont reconnus, le leadership culturel incarné par le RACRPP et les dirigeants qui se sont succédés à sa tête fait un large consensus parmi les acteurs locaux, qu'ils soient économiques, municipaux, communautaires. Dans le « cœur de Rosemont », la proximité géographique contribue à établir des liens étroits entre les organismes culturels, ainsi qu'entre les organismes culturels et les organismes communautaires. Le centre Lapalme abrite en effet un nombre important de ces organismes, dont le RACRPP. Cette proximité géographique favorise la création de liens étroits pouvant aboutir à la création de projets communs. A contrario, plus on s'éloigne, vers l'ouest, du centre Lapalme, plus le leadership du RACRPP tend à s'amenuiser.

6.3.4 *Partage du leadership*

Les entretiens révèlent la concentration du leadership autour du RACRPP qui a su fédérer les principaux acteurs culturels de l'arrondissement, développer le rassemblement des acteurs économiques et communautaires autour d'une vision partagée de la culture et d'un certain nombre de projets et apparaît comme un interlocuteur important pour les instances municipales. Toutefois, un certain nombre de personnes interviewées soulignent une divergence entre les politiques de l'arrondissement et la vision défendue par le regroupement des acteurs culturels. Les premières privilégieraient, entre autres, l'utilisation de la culture dans l'embellissement du quartier (par le financement de peintures murales par exemple) alors que la seconde souhaiterait une prise en compte des attentes du milieu culturel de Rosemont.

6.3.5 *Inscription des activités culturelles et créatives dans une stratégie de développement*

Le manque de stratégie globale pour le développement culturel de l'arrondissement semble résulter de la différence de vision entre la Mairie et le RACRPP et est soulevé comme étant un des plus importants points faibles du développement culturel de l'arrondissement.

6.3.6 *Stabilité et adaptabilité des leaders*

La vision portée par le RACRPP parvient à se maintenir sur le long terme malgré le changement de ses dirigeants. Cependant, plusieurs interlocuteurs craignent un essoufflement des leaders culturels, essoufflement qui pourrait résulter des difficultés que connaissent les artistes dans leur vie professionnelle, de certaines difficultés dans les échanges avec les pouvoirs municipaux et du manque de moyens provoqué par les compressions budgétaires des dernières années.

6.3.7 *Efficacité du leadership*

Si plusieurs répondants ont mentionné le rôle majeur des acteurs culturels dans le succès de mobilisations comme celles pour la sauvegarde du cinéma Beaubien ou pour sa capacité à rassembler le milieu culturel et créer des espaces de dialogue avec les autres acteurs de Rosemont (par exemple, lors des Rendez-Vous culturels), d'autres soulignent les difficultés posées par le manque de moyens pour faire aboutir, sans le relais de la mairie, un certain nombre de revendications pour le développement culturel de Rosemont.

6.4 Gouvernance

6.4.1 *Projets favorisant la mise en place d'activités culturelles et créatives*

La majeure partie des répondants conviennent que le RACRPP joue un rôle structurant pour la culture dans l'arrondissement. Nous avons déjà souligné la capacité de cet organisme à regrouper acteurs culturels, économiques et politiques du territoire.

Cependant certains acteurs culturels privés ne le connaissent pas et ne semblent pas intéressés à effectuer des ponts et entretenir des liens avec lui. On parle de deux réalités distinctes en ce qui a trait à la culture. Les acteurs privés ne se sentent pas soutenus par ce type d'organisations et restent ainsi en dehors de la gouvernance culturelle rosemontoise.

6.4.2 *Coordination des acteurs locaux ayant un impact sur la vitalité culturelle*

Au-delà de la coordination formelle assurée par le RACRPP, les entretiens ont pu mettre en valeur l'existence d'un certain nombre de coordinations plus spontanées autour de projets culturels. Par exemple, les SDC et les associations de commerçants sont au cœur de liens, d'interrelations et d'échanges qui se tissent entre les différents commerces de proximité et les organismes culturels. Pour plusieurs, ce tissu d'interactions est extrêmement bénéfique pour la vitalité et le dynamisme culturel local. Par ailleurs, beaucoup de cafés de l'arrondissement mettent en place des activités culturelles (exposition, concerts). Cette diffusion culturelle permet parfois de transcender les dynamiques de concurrence pour mettre en œuvre des dynamiques de collaboration.

6.4.3 *Participation citoyenne dans les instances de concertation*

La participation citoyenne dans les instances de concertation culturelle demeure faible. Elle semble d'ailleurs assez peu sollicitée par les acteurs de Rosemont. Les Rendez-vous culturels tenus à Rosemont sont perçus tantôt comme un moment de consultation citoyenne autour de la culture dans Rosemont—La Petite-Patrie, tantôt comme une vitrine du milieu culturel.

6.4.4 *Engagements des acteurs culturels dans les instances de coordination*

Les entretiens ont révélé une faible présence des artistes dans les tables de concertation. Par ailleurs, les artistes et les acteurs culturels ne sont pas consultés en amont de certains projets.

6.4.5 *Capacité des acteurs culturels à se regrouper entre eux*

Nous l'avons dit, l'existence du RACRPP témoigne de la capacité des acteurs culturels à se regrouper. De plus, plusieurs acteurs mentionnent l'importance des relations informelles tissées entre les individus. Les rapports sont très fluides et c'est à travers ceux-ci que s'établissent des rapports de confiance et que se développent de nouvelles collaborations artistiques. On mentionne à plusieurs reprises l'importance des relations informelles dans le tissu culturel du territoire notamment au niveau de la visibilité et la reconnaissance.

6.5 Identité

6.5.1 *Sentiment d'appartenance et de fierté*

L'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie présente de multiples identités. Lorsqu'on interroge un acteur issu de tel ou tel quartier, les réponses traduisent rapidement ces appartenances différentes. Ces discours permettent de distinguer trois zones plus ou moins clairement définies : à l'ouest de l'arrondissement, la Petite Patrie, dans la partie centrale (grosso modo, entre le boulevard Papineau et le boulevard Pie IX) Rosemont, et enfin à l'Est de Pie IX, une zone identifiée comme un désert culturel. Chacune de ces zones peut, à son tour se subdiviser en quartiers à l'identité marquée par les origines de ses habitants ou par les modes de vie. Soulignons que cette tendance au morcellement est plutôt caractéristique de la « Petite-Patrie » dont certaines zones sont clairement distinguées par les répondants : la Petite-Italie (distinction par les origines des habitants) et le Mile-Ex (distinction par les modes de vie d'un quartier qui peut être perçu comme un prolongement du Mile-End).

L'affirmation d'un fort sentiment de fierté d'habiter à Rosemont—La Petite-Patrie est un point commun pour la majeure partie de nos répondants. Ce sentiment de fierté se manifeste et se renforce aussi à travers les réseaux sociaux. Dans le « Cœur de Rosemont » ce sentiment d'appartenance et de fierté a pu se cristalliser dans la mobilisation des citoyens et d'un certain nombre d'acteurs locaux pour la sauvegarde du cinéma Beaubien ou pour la mobilisation autour des Shop Angus, des jalons importants dans l'histoire récente du quartier. Un certain nombre d'évènements y sont cités comme influençant l'imaginaire et les représentations collectives : le Festival des arts de la rue (la Rue Kitétonne) et l'Autre Saint-Jean. La Société d'Histoire de Rosemont—La Petite-Patrie, au travers des évènements qu'elle organise (conférences, visites), est identifiée comme un organisme mettant en valeur l'histoire et le patrimoine du quartier.

6.5.2 *Emblèmes culturels qui renforcent le sentiment d'appartenance*

Selon les répondants, il existe plusieurs icônes de l'identité culturelle de l'arrondissement : le cinéma Beaubien, la bibliothèque Marc Favreau et le marché Jean-Talon sont nommés régulièrement. Dans la Petite-Patrie, les répondants citent de manière régulière un certain nombre d'édifices patrimoniaux ou d'équipements qui revêtent une valeur symbolique. D'autres sont cités comme des emblèmes du quartier italien.

Par contre, dans le « cœur de Rosemont », c'est l'absence de bâtiments patrimoniaux emblématiques ou de lieux culturels rassembleurs qui permettraient de faire rayonner la culture du quartier en dehors de ses frontières qui est soulignée.

CONCLUSION

Au terme de ce travail, nous pouvons mettre en évidence quelques caractéristiques culturelles de Rosemont–La Petite-Patrie. S'il existe un certain nombre d'équipements culturels rayonnant au-delà des frontières de l'arrondissement et reconnus comme des pôles importants sur le territoire, le dynamisme culturel de Rosemont–La Petite-Patrie est construit sur la présence de nombreux lieux de diffusion et événements informels permettant une rencontre quotidienne entre l'art et les habitants. Il existe des liens forts entre les milieux culturel et communautaire sur lesquels peuvent se construire des partenariats, des réseaux d'entraide et qui peuvent contribuer à renforcer la participation des citoyens aux événements culturels. Les acteurs culturels du territoire ont su faire émerger un leadership fort, incarné par les représentants du Regroupement Art et Culture de Rosemont–Petite-Patrie (RACRP), portant une vision spécifique de la culture sur le territoire. Ce leadership est reconnu aussi bien par les autorités municipales, avec lesquelles un dialogue est engagé, que par les divers acteurs culturels. En ce qui concerne la gouvernance, les entretiens donnent à voir plusieurs formes de coordination entre les acteurs. La mairie d'arrondissement joue un rôle dans la gouvernance des activités culturelles, bien que certains répondants souhaitent qu'elle dispose de plus de moyens. Les constructions culturelles propres à l'évolution de l'arrondissement et à ses caractéristiques socio-économiques ont structuré divers noyaux identitaires. Plusieurs lieux emblématiques renforcent ces noyaux. Certaines réussites communautaires, comme celles du Technopole Angus et du Cinéma Beaubien, ont produit un sentiment d'appartenance et de fierté.

L'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie s'est donc avéré très approprié pour la validation de notre grille d'indicateurs. Il s'agit d'un arrondissement qui, dans l'ensemble, en 2017, se remet des conséquences de la crise vécue dans les années 1980. Les instances politiques sont sensibles à l'importance de l'activité culturelle et des organismes coordonnent l'action des acteurs culturels en interrelation avec les acteurs communautaires. Même si les activités culturelles se concentrent dans la Petite-Patrie et dans certains lieux de ce qu'on pourrait appeler le vieux Rosemont, où des foyers de vitalité culturelle se superposent aux zones d'activité commerciale, nous pouvons dire que, dans l'ensemble, la population du quartier est relativement homogène en regard de l'activité culturelle.

Bibliographie

- ANDRÉ, I. & A. ABREU, (2009) Social creativity and post-rural places: the case of Montemor-o-Novo, Portugal, *Canadian Journal of Regional Science*, XXXII(1), pp. 101-114.
- AUCLAIR, E. (2011) Revenir vers les habitants, revenir sur les territoires. *Développement durable et territoires*, Vol. 2, Num. 2. [En ligne]. <http://developpementdurable.revues.org/8946>. Page
- BIANCHINI, F. & LANDRY, C. (1998). The creative city. *Demos*, 57 p. [En ligne]. <http://www.demos.co.uk/files/thecreativecity.pdf>. Page consultée le 4 août 2014.
- CHANTELOT, S. (2009). « La thèse de la « classe créative » : entre limites et développement », *Géographie, économie, société*, Num. 11 ; pp : 315-334.
- DARCHEN, S. & D-G. TREMBLAY (2013). "The local governance of culture-led regeneration projects: A comparative analysis between Montreal and Toronto". *Urban Research & Practice*, Vol. 6, Num. 2; pp : 140-157
- EMELIANOFF, C. (2007). La ville durable : l'hypothèse d'une tournant urbanistique en Europe, *L'information géographique*, Num. 71 ; pp : 48-65
- FLORIDA, R. (2002) *The rise of the creative class and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*. New York: Basic Books.
- FLORIDA, R. (2005). *The flight of the creative class : the new global competition for talent*. New York, Happy Business.
- HAMDOUCH A. & DEPRET, M-H. (2009). Clusters, réseaux d'innovation et dynamique de proximité dans les secteurs high-tech. *Revue d'économie industrielle*, Num. 128 ; pp : 21-52.
- KLEIN, J.-L, J. L LAVILLE & F. MOULAERT (2014) (Dir.) *L'innovation sociale*, Toulouse, ÉRÈS, 205 p.
- LAFORTUNE, J.-M. (2007) Tentation et piège de la médiation culturelle en animation et recherche culturelles. *Cahiers de l'action culturelle*, Vol. 6, Num. 2, pp : 23-26
- LANDRY, C. 2001, *The creative city, a toolkit for urban innovators*. London, Earthscan Education Limited.
- LAVILLE, J.L. (2014) Innovation sociale, économie solidaire entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique. Dans Klein, J.-L., Laville, J.-L. et F. Moulaert (Dir.) *L'innovation sociale*, Toulouse, ÉRÈS, pp : 45-80

- LERICHE, F., DAVIET, S., SIBERTIN-BLANC, M. & J-M. ZULIANI, Dirs. (2008). *L'économie culturelle et ses territoires*. Toulouse. Presses universitaires du Mirail.
- MARKUSEN, A. (2006a) Cultural planning and the creative city. Paper presented at the annual meeting of the American Collegiate Schools of Planning. Fort Worth, Texas. November 12.
- MARKUSEN, A. (2006b) Building the Creative Economy for Minnesota's Artists and Communities, Center for Urban and Regional Affairs Reporter, Summer, 16p.
- MARKUSEN, A. (2006c) Urban development and the politics of a creative class: evidence from a study of artists, *Environment and Planning A*, Vol. 38: pp. 1921-1940.
- MARKUSEN, A. (2008). Les artistes au cœur du développement urbain : une approche par les métiers. Dans LERICHE, F., DAVIET, S., SIBERTIN-BLANC, M. & J-M. ZULIANI, (Dir). *L'économie culturelle et ses territoires*. Toulouse. Presses universitaires du Mirail, 217-242
- MARKUSEN, A. et GADWA, A. (2010). Arts and Culture in Urban or Regional Planning: A Review and Research Agenda. *Journal of Planning Education and Research*, 29(3), 379-391.
- MARTENS, B., DOBBELS, J., AMEZ, L. et W. YSEBAERT (2014). Culture et créativité : ébauche d'un instrument de mesure pour la métropole bruxelloise, In : *Brussels Studies*, Numéro 79, 8 septembre 2014, www.brusselsstudies.be.
- MINGIONE, E. (2016) L'innovation sociale face aux défis de la globalisation : Tensions et illusions. Dans Klein, J.-L., Camus, A. Jetté, C., et M. Roy (Dir) *L'innovation pour la transformation sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp :35-47
- MOMMAAS, H. (2004). Cultural clusters and the post-industrial city : Towards the Remapping of urban Cultural Policy, *Urban studies*, Vol. 41, 507-532.
- MOULAERT, F. & NUSSBAUMER, J. (2008) *Logique sociale du développement territorial*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- MOULAERT, F., DEMUYNCK, H. & NUSSBAUMER, J. (2004) Urban renaissance: from physical beautification to social empowerment, *CITY*, Vol.8, Num. 2; pp. 229-235.
- NOVY, A. (2013) Preliminary Reflections on an Eco-Social Civilization Model for the 21st Century. Dans Klein, J.-L. et M. Roy, *Pour une nouvelle mondialisation : le défi d'innover*. Québec, Presses de l'Université du Québec, pp : 211-324
- NOVY, A., COIMBRA, D. & F. MOULAERT (2012) Social Cohesion: A conceptual and Political Elucidation. *Urban Studies*, Vol. 49, Num 9; pp : 1873-1889

- PECK, J. (2005). « Struggling with Creative Class », *International Journal of urban and regional research*, Vol. 29; pp:740-770.
- PECK, J. (2013) *Social innovation...At the limits of Neoliberalism*. Dans Klein, J.-L. et M. Roy (Dir.) *Pour une nouvelle mondialisation : le défi d'innover*. Québec, PUQ, pp : 11-30.
- PECQUEUR, B. (2008). *Fondements théoriques et conceptuels du développement et de la gouvernance territoriale*. Dans Amadou Diop (Dir.) *Développement local, gouvernance territoriale enjeux et perspectives*, Paris, Édition Karthala.
- RIUS-ULLDEMOLINS, J. et POSSO JIMÉNEZ, L. (2016). *Cultura, transformación urbana y empoderamiento ciudadano frente a la gentrificación: Comparación entre el caso de Getsemaní (Cartagena de Indias) y el Raval (Barcelona)*. *EURE (Santiago)*, 42(126), 97–122.
- SACCO, P-L., BLESSI, G. & M. NUCCIO, (2008). « Culture as an Engine of Local development processes : System-Wide Cultural districts ». [En ligne]. http://www.sociologia.unimib.it/DATA/Insegnamenti/14_3680/materiale/wp_2008_05.pdf. Page consultée le 5 juillet 2014.
- SANTAGATA, W. (2006) . « Cultural district and economic development ». [En ligne]. http://www.eblacenter.unito.it/WP/2004/1_WP_Ebla.pdf. Page consultée le 3 août 2014.
- SASSEN, S. (2006) *A Sociology of Globalization*. New York, NY, W.W. Norton & Company.
- SCOTT, A. J. (2010) *L'économie culturelle et le champ créatif de la ville*. Dans Cary, P. et A. Joyal (Dir.) *Penser les territoires*. Québec, Presses de l'Université du Québec; pp : 197-226
- SHEARMUR, R. (2010) *L'aristocratie du savoir et son tapis rouge. Quelques réflexions sur les thèses de Richard Florida*. Dans Tremblay, D.-G. & R. Tremblay (Dir.) *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie: enjeux et défis*, Québec: Presses de l'Université du Québec pp. : 285-303
- SWYNGEDOUW, E., MOULAERT, F. & A. RODRIGUEZ (2002) *Neoliberal Urbanization in Europe: Large-Scale Urban Development Projects and the New Urban Policy*. *Antipode*. Vol. 34, Num 3; pp: 542-577
- TREMBLAY, R. et TREMBLAY, D-G (2010) *La classe créative selon Richard Florida : un paradigme urbain plausible ?* Québec: Presses de l'université du Québec et Presses universitaires de Rennes. 258 p.
- TREMBLAY, D.-G., KLEIN, J.-L. & J. ROCHMAN (2014) *Cahiers du CIRTES*, hors-série no 4. pp. 21-40.
- VIVANT, E. (2007). « L'instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines : un modèle d'action transposable ? », *Espaces et société*, Num. 131 ; pp : 49-66.

L'intervention artistique en urbanisme : des expérimentations innovatrices portées par des entrepreneurs de méthodes.

Elsa Vivant et Nadia Arab, École d'Urbanisme de Paris, Université Paris Est

Cette communication vise à montrer le rôle des entrepreneurs de méthodes dans l'introduction d'une innovation en urbanisme. Elle est focalisée sur l'investigation de quatre expérimentations²¹⁹ qui mobilisent des artistes non pour produire nécessairement une œuvre artistique mais pour contribuer à une réflexion sur l'espace urbain, tout en impliquant des professionnels de l'urbanisme et des usagers (riverains, habitants, employés...). L'intervention de l'artiste s'inscrit dans un cadre où des décisions doivent être prises, des actions conduites ou améliorées, des perceptions modifiées, des modes de faire interrogés : la co-conception d'un espace de rencontre (un jardin partagé) dans une logique *d'empowerment*) dans le cadre du projet de rénovation urbaine ; la représentation d'un parcours sonore pour alimenter les réflexions des urbanistes en vue de contribuer à définir les orientations du projet d'aménagement d'un campus universitaire ; l'expérimentation d'un protocole expérimental d'exploration d'un territoire, de créativité et de stimulation de pratiques collaboratives en amont d'une réflexion sur le développement d'une ville ; la production d'un spectacle de rue sur la thématique de la sensibilisation au risque inondation.

Les démarches étudiées réinterrogent les relations entre ville et création artistique et la mobilisation des artistes dans la transformation des territoires. Elles participent d'un mouvement en croissance mais encore mal connu : elles proposent que l'intervention de l'artiste puisse contribuer ou alimenter les réflexions de l'urbaniste, cherchent à intégrer des artistes à l'élaboration des projets urbains ou à les mobiliser pour transformer les pratiques mêmes de l'urbanisme. Elles sont expérimentales et explicitement pensées comme telles par leurs entrepreneurs, selon qui le recours à l'intervention artistique est présenté comme une réponse au besoin de renouvellement des pratiques professionnelles des urbanistes. Ils partagent le postulat que l'intervention artistique est une réponse au besoin de renouvellement des pratiques de l'urbanisme. Ils rejoignent l'invitation faite par certains théoriciens à explorer les voies de la créativité en urbanisme et dans les politiques urbaines, notamment au contact des artistes (Boren, Young, 2013, Kunzmann, 2005).

Ces expérimentations créent une situation inhabituelle pour leurs parties-prenantes ; elles ont en commun d'éprouver des méthodes, des outils, des démarches nouvelles et d'en tirer des

²¹⁹ Leur déroulement et leurs méthodes ont été l'objet d'enquêtes approfondies par entretiens avec les différentes parties-prenantes, d'analyses de documentation, et d'observations participantes (Arab, et al 2016).

apprentissages. L'élaboration et l'introduction de nouvelles méthodes se comprennent ainsi comme une grappe d'innovation en tant qu'elles participent ensemble, et parmi d'autres, dans une même temporalité, au même cycle de transformation des pratiques établies de l'urbanisme. Les opérateurs qui imaginent, mettent en place et promeuvent ces rencontres artistes-urbanistes peuvent, ici, être qualifiés d'entrepreneurs de méthodes (comme l'entrepreneur de morale (Becker 1963), de l'entrepreneur institutionnel (DiMaggio, 1988) ou des entrepreneurs de métropoles (Arab, Lefevre, 2011). Dans tous les cas, entreprendre revient à proposer quelque chose de nouveau, qu'il va falloir faire accepter, et même faire établir comme une nouvelle norme commune au champ concerné. Cette entreprise vient heurter un ordre existant dont il faut vaincre les résistances qui sont produites par les bouleversements qu'une nouveauté engendre nécessairement, qu'elle soit organisationnelle, de méthodes ou d'objet (Alter, 2000). Nous décrivons ces entrepreneurs et ce qui caractérise les innovations qu'ils introduisent. On verra que ces expérimentations s'inscrivent dans une filiation intellectuelle et militante mais que leurs conditions d'existence restent fragiles car les cadres de l'action urbaine (juridiques, financiers, politiques, conventionnels) contraignent la mise en œuvre de ces méthodes nouvelles. Nous nous pencherons enfin sur les modalités d'action déployées par ces entrepreneurs pour lever ces freins et faire advenir et perdurer la rencontre artistes-urbanistes dans le traitement des questions urbaines.

DES ENTREPRENEURS DE MÉTHODES RÉUNIS PAR UNE CONVICTION PARTAGÉE : RENOUVELER LES MÉTHODES DE L'URBANISME

Introduire de nouvelles méthodes et transformer les pratiques ne se décrète pas mais suppose l'intervention d'acteurs porteurs de ces processus de changement : les entrepreneurs de méthodes. Ils se caractérisent par une posture militante, engagée, et partagent la même conviction de l'impératif du renouvellement des méthodes de l'urbanisme dont ils font leur cheval de bataille. Ils rappellent la figure de l'entrepreneur qui se lance dans une action hardie comme un mode de réalisation de soi (Vérin, 1982) et qui assure la responsabilité de faire advenir la nouveauté et de la pérenniser (Gartner, 1988). Ils n'occupent pas les mêmes fonctions ou positions dans le système de production de la ville. Leurs profils sont diversifiés et ils appartiennent à différents types de structures professionnelles. Certains sont de jeunes professionnels de l'urbanisme et de l'architecture qui souhaitent développer une pratique différente de leurs métiers (proches de ceux étudiés par Macaire 2009). D'autres sont des opérateurs de production artistique qui développent une activité de conseil en urbanisme promouvant une dimension sensible, artistique et esthétique dans les études urbaines et la production de la ville. Une autre position concerne des professionnels de l'urbanisme d'une institution publique d'ingénierie territoriale qui cherchent à renouveler leurs méthodes. .

Ils sont tous convaincus de la nécessité d'inventer des méthodes de travail en rupture avec les pratiques de l'urbanisme actuel afin de répondre aux enjeux d'un développement urbain durable, de promouvoir une approche citoyenne de l'urbanisme, de favoriser la coopération dans des systèmes d'acteurs qui se complexifient. Ils partagent la conviction de voir dans le recours aux artistes et aux techniques et compétences artistiques un levier de ces ruptures. Les expérimentations étudiées portent sur des objets ou des problèmes distincts, mais sont fondées sur des partis-pris communs. Leurs entrepreneurs accordent une importance de premier plan à des démarches qui enracinent la découverte et l'analyse de l'espace dans des approches de terrain qui empruntent des méthodes connues de l'analyse urbaine (observation, entretien et marche) et mobilisent différentes techniques artistiques (mise en scène ou en récit), et d'animation (convivialité, jeux, etc). Ces démarches s'affranchissent des catégories d'analyse usuelles des professionnels de l'urbanisme (densité, morphologie, typologie du bâti...) et privilégient une approche subjective des espaces. Les techniques déployées pour en prendre connaissance braquent le projecteur sur l'individu-sujet, invitent les participants à quitter leur posture habituelle, à prêter attention aux dimensions et aux perceptions sensorielles des espaces (ouïe, odorat, touché, vue), à se comporter en usager ordinaire pour aborder le territoire. Approche de terrain et expression de la subjectivité individuelle composent les deux volets indissociables de ces expérimentations. Elles ont pour effet de conduire les participants à faire abstraction de leur statut et rôle habituels et à questionner leurs perceptions et leurs représentations de l'espace mais aussi d'eux-mêmes et des autres.

Dans ces démarches, les artistes sont mobilisés pour leur capacité supposée à faire vivre une expérience esthétique, à exprimer leur propre sensibilité et à activer les émotions des autres. La singularité de l'artiste dans sa capacité à faire percevoir le monde en tant que sujet, à activer sens et affect, est ce qui fonde l'innovation expérimentée par ces initiatives pour transformer les manières de s'intéresser aux questions urbaines par l'introduction de nouvelles méthodes d'appréhension de l'espace. Cela renvoie à l'idée selon laquelle l'innovation ne doit pas être réduite à l'invention de nouveaux objets ou services. L'innovation est ici une innovation de process, elle passe par des transformations de méthodes, de savoir et savoir-faire, et du système d'acteurs.

Un contexte d'action ouvert mais un cadre opérationnel incertain

Comme toute innovation, ces initiatives ne naissent pas de rien ni de nulle part. Elles s'inscrivent dans une mouvance qui met en avant la diversité des représentations de l'espace, insiste sur l'importance de la prise en compte des attachements psychologiques, émotionnels et existentiels des citoyens à l'espace urbain, et renouvelle les méthodologies sur la perception de l'espace par des démarches *in situ* et l'approche sensible. Les expérimentations étudiées se comprennent également en regard de la montée en puissance de l'urbanisme participatif, et des débats et insatisfactions suscités par les

pratiques en la matière. Enfin, certaines expérimentations font aussi référence à de nouvelles pratiques de l'urbanisme qui se déploient en dehors d'un cadre formel et institutionnel, que certains appellent urbanisme tactique. Pour nouvelles qu'elles soient aux yeux des participants, les approches étudiées s'inscrivent donc dans des filiations intellectuelles et/ou militantes. Elles se comprennent au regard d'une mise en question des méthodes de l'urbanisme partagée par certains professionnels, élus, chercheurs et citoyens. Ce contexte d'action contribue à leur émergence mais elles n'échappent pas aux difficultés inhérentes à toute innovation. Elles se heurtent en particulier aux cultures professionnelles et aux cadres juridiques et financiers en place et conçus pour d'autres pratiques.

Ces expériences supposent le déploiement de moyens humains, logistiques et financiers mais trouver des fonds est l'un des principaux problèmes rencontrés par leurs entrepreneurs. S'agissant de méthodes nouvelles, dont les process comme les résultats sont encore peu formalisés et dont la légitimité n'est pas encore acquise, il est difficile d'expliquer en amont aux partenaires les modalités d'intervention et leurs effets et de les amener à s'engager dans le financement des prestations proposées. Leur nature déroge aux cadres habituels de la contractualisation de l'action urbaine en matière d'études et de prestations intellectuelles. Cela se traduit par un faible niveau de contractualisation avec les partenaires commanditaires. Ce flou juridique apparaît comme une condition d'émergence des expérimentations, les professionnels étant, temporairement, détachés des contingences du contrat et peuvent prendre plus facilement des risques en mobilisant des méthodes bien éloignées de leurs codes habituels. La nature peu coercitive du partenariat facilite la possibilité de décrocher une commande mais a, pour corolaire, des engagements financiers très modestes qui ne couvrent pas ou peu les frais engagés. Une difficulté d'un autre type vient des méthodes elles-mêmes, tout particulièrement celles qui sont déployées pour activer la subjectivité et la perception sensorielle et émotionnelle des professionnels. Il s'agit de leur faire vivre une série d'expériences et d'activités tout à fait inhabituelles : marcher les yeux bandés, interpeller des passants, s'allonger au sol dans une salle avec ses collaborateurs, exprimer sa subjectivité publiquement dans un environnement professionnel, se livrer à une improvisation théâtrale devant ses collègues, voire ses subordonnés... autant de ruptures avec leurs comportements usuels. Comment convaincre les professionnels d'accepter des règles du jeu aussi étrangères à leurs pratiques ? Cette condition fragilise considérablement la diffusion de ces méthodes. Leur déploiement est subordonné à la capacité à enrôler commanditaires et participants. On retrouve l'importance de l'intéressement (séduire) et de l'enrôlement (attribuer un rôle à un acteur qui l'accepte), tels que définis par la sociologie de l'innovation (Callon, 1986).

Enfin, faire se rencontrer urbanistes et artistes consiste à confronter deux mondes professionnels aux modèles conventionnels divergents. L'un travaille au service des habitants et usagers en mettant en

œuvre un projet porté par des élus, auxquels il doit rendre compte ; ses marges de travail sont cadrées et régulées par un corpus législatif. L'autre évolue dans un monde où le principe d'autonomie domine, où la logique de la transgression fait référence, où ce qui est produit est d'abord reconnu comme le propos d'un individu singulier, loin de toute recherche d'utilité ou d'efficacité. Ces deux types de professionnels sont amenés à coopérer ensemble pour la première fois, en vue de la réalisation d'un objectif commun, et pour cela vont devoir s'entendre sur la manière de faire. Un cadre conventionnel *ad hoc* doit être construit, du moins temporairement, au croisement de l'art et de l'urbanisme, pour convenir de la finalité de l'intervention, du rôle de l'artiste dans ce cadre d'action, de ce qui peut être considéré comme une production artistique (ou ce qui fait œuvre) (Becker 1982). Si les professionnels de l'urbanisme sont invités à éprouver de nouvelles méthodes de travail et à se détourner temporairement de leurs fonctions habituelles, les artistes sont, eux-aussi, confrontés à des situations nouvelles, dont les logiques tranchent avec celles qui prévalent dans les mondes de l'art. Ils s'adressent ici à un public et coopèrent avec des intervenants dont ils ne partagent pas les conventions. Ils interviennent dans un cadre qui ne constitue pas une communauté interprétative (Becker 2009) constituée autour de conventions esthétiques. Les intentions esthétiques des artistes sont mises en tension avec les finalités opérationnelles des expérimentations. Or intention de l'artiste et finalité de l'organisateur ne se confondent, le plus souvent, pas.

Ces conditions d'existence fragiles mettent en évidence l'importance du rôle des entrepreneurs qui, pour lever les obstacles, développent différentes stratégies. La mise en œuvre des méthodes qu'ils promeuvent tient à leur capacité à construire un cadre d'action *ad hoc* formel (commande, forme juridique du partenariat) qui constitue le cadre conventionnel de l'expérimentation (sens de l'intervention, finalité de l'expérience).

Les modalités d'action des entrepreneurs de méthodes

Adopter une position de marginal sécant

Par leur trajectoire, les entrepreneurs de méthodes occupent des positions entre plusieurs mondes professionnels qui tendent à les rapprocher de la figure du marginal sécant (Crozier, Friedberg, 1980, Jamous 1969). L'un est architecte au parcours atypique : il a réalisé une thèse sur les outils de représentation en architecture comme objet intermédiaire de conception et a suivi un master en sociologie et développement des organisations. Dans un autre cas, de jeunes professionnels de l'urbanisme et de l'architecture se définissent par l'hybridation de leur trajectoire entre les mondes de l'art et de l'urbanisme : travail avec une troupe de théâtre, production d'événements artistiques dans l'espace public, pratique artistique amateur. Acquérir une position de marginal sécant relève d'une stratégie entrepreneuriale de la part des deux opérateurs culturels étudiés qui évoluent aux frontières du monde de l'urbanisme et du monde de l'art. L'un d'entre eux, par exemple, est dirigé par un

urbaniste dont l'activité principale est la production de spectacles dans l'espace public ; a candidaté à un prix d'urbanisme ; répond à des appels d'offre lancés par des aménageurs ; organise des évènements où il fait dialoguer représentants des mondes de l'art et de l'urbanisme, en investissant une fonction de médiation. Il milite en faveur de la reconnaissance du décloisonnement des frontières entre ces deux univers professionnels, tout en revendiquant pour lui-même cette double identité, se positionne comme partie prenante des deux systèmes d'action et semble plutôt reconnu dans cette position d'intermédiaire et traducteur.

Adopter une stratégie de marginal sécant permet aux entrepreneurs de méthodes d'augmenter leur capacité d'action par la maîtrise des relations avec plusieurs univers professionnels habituellement éloignés et par l'acquisition et la démonstration d'une légitimité à occuper une position d'interface, à la fois intermédiaire et traducteur des logiques d'action respectives. Dans un contexte ouvert au rapprochement entre monde de l'art et monde de l'urbanisme, acquérir une position de marginal sécant tend à rendre ces entrepreneurs difficilement remplaçables, au titre de leur double domaine de compétences et des relations formelles et informelles accumulées dans les deux mondes.

L'ancrage territorial comme levier d'action

Les entrepreneurs de méthodes interviennent sur des territoires qui leur sont déjà connus, où ils ont déjà travaillé voire sont implantés. Leur ancrage territorial est un instrument de l'encastrement de leurs activités dans un réseau social, professionnel et politique (Granovetter 2000). Le fait d'être installé sur tel territoire et de s'y être fait connaître, voire reconnaître comme l'un de ses acteurs, est une ressource de la capacité à innover et un élément de leur stratégie entrepreneuriale. Par exemple, un d'entre eux monte régulièrement, sur son territoire d'implantation, des projets artistiques dans l'espace public, liés à des problématiques urbaines qui font échos aux préoccupations des professionnels locaux. L'ensemble de ses activités construisent une reconnaissance progressive, contribuent à développer une relation de confiance avec les acteurs locaux et lui permettent d'asseoir un réseau d'interconnaissances, professionnelles et personnelles. L'ancrage territorial est un instrument de la capacité d'intéressement par les relations interpersonnelles qu'il facilite, et un levier des conditions d'existence des expérimentations développées et accélère leur avènement. Lorsque le territoire d'intervention est nouveau, les entrepreneurs de méthodes consacrent plusieurs mois à construire de telles relations de confiance pour rendre possible l'expérience. Pour autant une forte territorialité n'est pas une garantie suffisante de pérennisation. Dans un contexte où la légitimité de ces méthodes reste incertaine l'activité de ces entrepreneurs est dépendante de ces bonnes relations. Des changements de personnel, une conjoncture défavorable, une évolution dans les priorités des commanditaires potentiels, une évaluation critique des actions mises en œuvre, peuvent rapidement

montrer les limites des relations de proximité de l'ancrage territorial et devenir défavorables à l'expérimentation.

L'autosaisine et la construction de la légitimité

Les entrepreneurs de méthodes n'attendent pas qu'on fasse appel à eux pour mettre en œuvre leurs propositions méthodologiques. En l'absence de demande pour les méthodes qu'ils proposent et défendent, ils trouvent par eux-mêmes les ressources pour les expérimenter en contexte réel (subventions, croisement de financements...). L'ancrage territorial est aussi un moyen pour identifier des sujets de travail intéressants de possibles partenaires locaux pour obtenir leur collaboration et co-financement. Pouvoir identifier et saisir ces occasions est un élément clé de la capacité d'action de l'entrepreneur pour soumettre au jugement des autres les nouvelles méthodes dont il est le promoteur. C'est une étape indispensable dans la construction de sa légitimité. Elle s'accompagne d'un rapprochement avec le monde de la recherche : mobilisation de chercheurs (expertise sur la thématique, apport méthodologique, évaluation), financement par le biais de dispositifs de recherche. Cela contribue à asseoir la crédibilité des expérimentations et leur reconnaissance, par un effet de labellisation. Ce processus d'autosaisine s'accompagne de procédés pour intéresser les commanditaires potentiels. L'un consiste à proposer d'intervenir sur un problème auquel ces derniers sont confrontés mais qu'ils ne savent pas résoudre : mobiliser d'autres compétences et approches pour éclairer, si ce n'est résoudre, le problème posé.

Capitaliser et diffuser

Ces expérimentations s'accompagnent d'une intense activité de formalisation. Elle s'opère dans deux principales directions : elle peut avoir une vocation d'apprentissage tendue vers la réflexivité des professionnels organisateurs ou destinataires de l'expérimentation ; ou viser avant tout un objectif de diffusion. L'importance donnée à la formalisation n'est pas sans rapport avec le caractère expérimental des actions déployées. Il appelle un retour d'expérience pour appuyer la formalisation sur des bases empiriques et objectiver les connaissances ainsi produites. Mais cette formalisation est un exercice difficile, tributaire de l'assiduité et de la rigueur dans la mise en œuvre de méthodes *ad hoc*. Cet effort de formalisation est aussi lié à un enjeu de diffusion et de communication en mobilisant des traces centrées sur le déroulement de l'action et incluant une formalisation des méthodes testées. Les entrepreneurs de méthodes participent à des événements scientifiques ou professionnels au cours desquels ils viennent communiquer sur l'expérimentation et mettent en scène leurs démarches et leur structure. La valorisation auprès des milieux politiques et techniques est tendue vers la légitimation de l'expérimentation comme méthode reconnue et vers celle de son opérateur. Il n'est pas donc pas étonnant de constater que ces activités de capitalisation et de diffusion représentent une occupation importante des opérateurs rencontrés.

Conclusion : Vers une nouvelle communauté professionnelle ?

Le déploiement de ces nouvelles démarches nécessite l'investissement des entrepreneurs de méthodes : ils portent ces expérimentations, les co-élaborent, enrôlent les autres participants dans l'aventure et contribuent à la diffusion d'innovations méthodologiques. Mus par la conviction que les méthodes de l'urbanisme sont insuffisantes ou insatisfaisantes et/ou qu'elles doivent être augmentées par d'autres approches, ils mobilisent différentes ressources pour faire advenir l'innovation méthodologique qu'ils proposent. Ils produisent, introduisent et échangent une offre nouvelle qui tend/vis à se positionner sur le marché concurrentiel du conseil, de l'étude et de la production des savoirs en urbanisme. Malgré leur volontarisme, ils ne soulèvent pas tous les obstacles. Le déploiement de leurs activités à une autre échelle reste balbutiant et leur survie en tant qu'organisation fragile. La principale difficulté concerne l'impossible évaluation des expérimentations à l'aune de leurs effets opérationnels. La difficile traduction de ces démarches expérimentales en contexte opérationnel réel peut aussi s'expliquer par la difficulté dont les professionnels témoignent à se saisir par eux-mêmes des démarches, parce qu'ils ne s'en sentent pas capables ou compétents, qu'ils en discutent la légitimité, mais aussi, qu'ils considèrent que ces approches sont finalement peu opératoires pour l'urbanisme. Pour autant, les expérimentations laissent des traces auprès des participants qui les ont vécus. Tous témoignent d'une expérience singulière, dont ils se souviennent avec plaisir, en décalage avec le quotidien, qui renforce les liens et complicité préexistants avec d'autres professionnels.

Malgré les difficultés et alors que les expérimentations étudiées étaient disjointes, mises en œuvre sur des territoires différents par des opérateurs singuliers, l'enquête a révélé l'émergence d'un réseau structuré par une idée partagée sur l'art et ses relations à l'action urbaine. Ces réseaux de relations font entrer d'autres opérateurs dans le jeu, qui participent à la consolidation de la communauté et apparaissent comme des relais entre plusieurs membres du réseau. Les effets des mobilités professionnelles des individus sont repérables. Plusieurs intervenants interrogés ont, au cours de leur carrière, précédemment travaillé dans une des autres structures étudiées. Ces mobilités professionnelles personnelles contribuent à la diffusion des méthodes et à l'échange d'informations, et à des collaborations ponctuelles. Cela invite à penser à la structuration d'une communauté professionnelle, fondée sur le partage de convictions et d'un intérêt commun à légitimer et à institutionnaliser des nouvelles pratiques. En situation d'innovation, la structuration et l'intégration d'un réseau professionnel facilite l'accès et la circulation des savoirs, multiplie les apprentissages collectifs, accélère la pénétration et la diffusion des nouvelles méthodes, et ce faisant, structure une nouvelle communauté professionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

- Alter, N. (2000). *L'innovation ordinaire*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Arab, N., Lefeuvre, M.P. (2011). « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles : les « entrepreneurs métropolitains » », *Politiques et Management Public*, Vol. 28, n°4, pp. 399-415.
- Arab, N., Ozdirlik, B., Vivant, E. (2016). *Expérimenter l'intervention artistique en urbanisme*, Presses Universitaires de Rennes.
- Becker, H. S. (1963). *Outsider. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris, AM Métallié.
- Becker, H. S. (1982). *Les mondes de l'art*. Paris, Flammarion.
- Becker, H. S. (2009). *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*. Paris, La Découverte.
- Boren, T., Young, C. (2013). "Getting Creative with the "Creative City"? Towards New Perspectives on Creativity in Urban Policy." *International Journal of Urban and Regional Research* 37(5): 1799-1815.
- Callon, M. (1986). « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins dans la baie de Saint-Brieuc », *L'année sociologique*, n°36, pp.170-208.
- Crozier, M., Friedberg, E (1980), *Actors and Systems. The Politics of Collective Action*, Chicago, The University of Chicago Press, (the French original published by Éditions Seuil in 1977),
- DiMaggio, P.J. (1988). « Interest and agency in institutionnal theory » in L.G. Zucker (ed.), *Institutionnal Paterns and Organisations : culture and environment*. Cambridge MA Ballinger Publishing, pp. 3-22.
- Gartner, W.B. (1988). "Who Is an Entrepreneur ? is the wrong question », *American Journal of Small Business*, pp. 11-32.
- Granovetter, M. (2000). "The Economic Sociology of Firms and Entrepreneurs ». In Swedberg, R. (ed.), *Entrepreneurship: A Social Science View*, Oxford Management Readers, pp. 244-275.
- Jamous, H. (1969). *Sociologie de la décision*. CNRS.
- Kunzmann, K. (2005). "Creativity in Planning: a Fuzzy Concept?", *disP - The Planning Review*, n°162, pp:5-13.
- Macaire, E. (2009). « Des architectes dans le champ socio-culturel », in Bureau, M-C., Perrenoud, M., Shapiro, R., *L'artiste pluriel. Démultiplier l'activité pour vivre de son art*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion: 161-174.
- Schumpeter J.A. (1935). *Théorie de l'évolution économique*. Paris, Dalloz.
- Vérin, H. (1982). *Entrepreneurs, entreprise. Histoire d'une idée*. Paris, Classiques Garniers, collection Histoire des techniques (edition de 2011).

The Art Hive Science Shop: Breaking New Ground in Community Research.

Janis Timm-Bottos, Université Concordia, et Jailson Lima, Collège Vanier (Réseau des Ruches d'Art)

Abstract - An Art Hive is a special type of third space, located between the home and the university and between what is known and what is not known (Timm-Bottos & Reilly, 2014). This experimental space serves primarily as a free community art studio, and secondarily as a storefront university classroom, offering a “transitional space of creative investigation” (Farley & Mishra Tarc, 2014, p.50). In 2015, the Science Shop at La Ruche d'Art St Henri began offering in earnest, a venue for art and science engagement within the community. The “science shop” is based loosely on a model created in Europe (Living Knowledge, 2015) that brings scientists, artists, and other community members from diverse backgrounds together in a unique way that allows for purposeful interaction. The Science Shop serves as a safe, neutral place to engage in complex and often uncomfortable conversations. Steeped in the belief that citizens bring the missing and untapped creative capacity necessary to address social problems such as racism, social exclusion, food insecurity, and other social determinants of health (Mikkonen & Raphael, 2010), the Science Shop provides a space, materials, potential partnerships, and resources to support conversations and the co-creation of new knowledge.

1 Introduction

In an increasingly complex world, there is a need to build bridges to solve social and environmental issues, including how we can live peacefully together while we deal with rapid urban expansion and increasingly limited global resources. While colleges, universities, and other cultural institutions have created amazing spaces for competitive technology-informed research, teaching, and artistic entertainment, they often lack designated places to welcome the softer aspects of non-competitive collaborative engagement with the public, which may include information sharing, collegiality, caring relationships built over time, shifting identities, and socially and economically inclusive practices. In addition, while cultural and educational institutions play a significant role in shaping the vibrancy of urban life, less is known about whether or not civic engagement impacts social or environmental change or has any affect on the institutions themselves. In preparation for examining the exchange of knowledge through a community-based research lens, building a creative community conversational space was considered a prerequisite. Solving “life-world” problems may not only require new ways of working across disciplines, but also involve welcoming students and the public to the table. Another bridge that requires examination in preparation of addressing today’s challenges is drawing together the resources offered by the reconciliation of art and science.

For all of its presumed failures, postmodernity has secured the general agreement that Western science is a social construct and that diverse perspectives may offer greater understanding of the world around us. While the natural and social sciences are increasingly restrained by rigid disciplinary boundaries, it benefits us to remember that different eras in history held significantly different views, some of which may be useful to revisit. For example, prior to the Western separation of science from art, artisans were the first scientists (e.g., Leonardo da Vinci). “In the hermetic tradition, material nature was suffused with spirit; its understanding required the joint and integrated effort of heart, hand, and mind. By contrast, the mechanical philosophers who followed sought to divorce matter from spirit, and hand and mind from heart” (Keller, 1985, p. 44). The turn from hermetic traditions to modern mechanistic traditions of the natural sciences occurred only in the late seventeenth century. While this separation of head from hand and heart characterizes the currently popular approach of evidence-based research, we intuitively know that abandoning the arts compromises the ethics-of-care necessary when considering solutions to problems that exist in our communities.

It comes as no surprise, then, that in the 21st century, Western culture has persistently failed to recognize the importance of the creative arts in daily living. Educated adults have all but removed the making-of-things from the workplace, homes, schools, and community centers. The irony is that while the applied sciences and their associated technologies are privileged today, these areas of study have also experienced unnecessary mechanistic and reductionistic characterization, thus limiting their innovation potential by exploring creative solutions.

In her seminal work *Homo Aestheticus: Where Art Comes From and Why*, Dissanayake (1992) presents an impressive case for the biobehavioral necessity of art, which “originated and thrived for most of human history as a communal activity” (p. 61). She draws together the isolated worlds of the arts and sciences and offers a species-centered perspective of the satisfying and pleasurable art making throughout human existence. The need for “making special” through aesthetic responses provides an important biological basis in which to reimagine the arts’ role in science and serves to counteract “hyperverbal educations” in order to explore this era’s most intractable problems. “Far from being peripheral, dysfunctional, trivial, or illusionary, the arts have been part of human beings’ most serious and vital concerns. If they are not so today, we should perhaps look for the reason not simply in some flawed metaphysical status of the concept of art but rather in the way we live” (p. xvi). Now more than ever, argues Dissanayake (1992), “it is necessary to bring forward multiple ways of knowing including the arts, as well as the suppressed nonwestern and indigenous voices that have long gone unacknowledged” (p. xiv).

This paper will report on the first year of a multi-year partnership involving unlikely participants and a

growing relationship between the creative arts and education in the natural and social sciences that uses community engagement as a way to develop new methods of research. The goal of this project is to find a way to respond to what matters to citizens living in neighborhoods in Montreal and to include them in new research-project development. A transdisciplinary research perspective was chosen because it matched the principles of the Art Hives (inclusiveness, seeking a level playing ground) and takes into consideration the context in which the research takes place. Hadorn and colleagues identify three forms of transdisciplinary knowledge: “systems knowledge, target knowledge and transformation knowledge and reflects their mutual dependencies in the research process” (Hadorn et al., 2008, p.19). “Transdisciplinarity is problem-centered, or what Russell and colleagues call a collaborative method of ‘responsive problem solving’ and therefore ‘has much promise on bringing universities into line with new knowledge landscape and in meeting global challenges of the 21st century” (Russell, Wickson, & Carew, in Leavy, 2011, p. 52).

Giri aptly asks, if transdisciplinarity is a field built of relationships, “then what kind of preparation is required on the part of the self, discipline and department in order to partake in such a relationship?” (Giri, 2002, p.106). Understanding that relationships take time to build, we proceeded to circumscribe a team of professors from creative arts therapies, art education, the social sciences, and science education. Importantly, we had already developed a comfortable neighborhood venue, La Ruche d’Art: Community Studio and Science Shop, to draw in a willing and engaged public.

2 Defining terms

An **Art Hive** is a community art studio that welcomes everyone as an artist at no cost. Small and sustainable socially inclusive third spaces, Art Hives are located in neighbourhoods or in spaces at the edges of formal institutions, including schools, libraries, places of worship, museums, and mental-health facilities. Art Hives are grass-roots endeavours that are supported by universities and engaged scholars. Art Hives may also host “closed” studios that are held for special populations who may benefit from specially designated time at the studio, such as isolated seniors, cancer patients, veterans, youth, and street artists. The intention is for members of the “closed” studios to also participate in the community art-studio days. This concept was initiated through sustained practice research of the first author that began in 1994 with the founding of ArtStreet, located at Albuquerque Health Care for the Homeless (Timm-Bottos, 2011). This studio, followed by five other organizational studio models, provided a wide range of experiences from which to initiate an Art Hives Network (Boisse, 2015) in Montreal through Concordia University. This network has since grown to 102 Art Hives currently active across Canada, the U.S., and Europe (see www.arthives.org for more information about that project). Combining knowledge of the natural and social sciences within a community art studio serves to foster not only cross pollination of ideas that are stubbornly isolated in Western culture but also continues to

serve our mandate of increasing diverse participation within the studio community. La Ruche d'Art (St Henri), where the urban science shop launched its first year of public conversations, is located in a historic, working-class neighbourhood in Montreal, that has been distressed by two major infrastructure development projects: the rebuilding of the Turcott Interchange and the construction of a super hospital that houses five former hospitals.

Science Shop is a term used to describe a concept developed in the Netherlands and other parts of Europe in the 1970s. It involves using scientific research for the benefit of local citizens, free of charge. Topics are gathered from the community and then connected to a wide range of university disciplines. "There is not one dominant organisational structure defining a Science Shop. How Science Shops are organised and operate is highly dependent on their context" (About Science Shop, Living Knowledge, 2015) The term "science" is used in its broadest sense, incorporating social and human sciences, as well as natural, physical, engineering, and technical sciences.

3 Project Description

Over the 2015-16 academic year, a small team of professors and students explored the development of the Science Shop within the community art studio. There were three parts to the first year of engagement: (1) community-university science presentations and conversations held at the Art Hive, (2) facilitated art making in the CEGEP science lab, and (3) an end-of-the-year art exhibit.

The Art Hive Science Shop was launched as a series of public science presentations presented by CEGEP science teachers. Each session involves a specific topic explored by the presenters, art making, informal conversation, and refreshments. This monthly activity was considered a development of the studio's main purpose, which is to provide a free and inclusive arts space to see what emerges from the interests of the participants.

The first-semester (Fall 2015) meetings were held on a weekday evening each month. The four sessions were (1) Atoms, Molecules and Reactions: Big Ideas in Chemistry, (2) Take the Bitter with the Sweet, (3) Space Elevators: The Future of Going Up, and (4) CO₂ and You, and H₂O and O₂ too.

In the second semester (Winter 2016), aboriginal scientists and CEGEP students were invited to expand the diversity of the kinds of knowledge shared. *The Earth Speaks Series* was held on Sunday afternoons to increase the participation of families. The six sessions were (1) *Ohenton Karihwatehkwen* and the Close Kindred Realm of Our Feathered and Many-footed Relatives, (2) Biomimicry: Creative Solutions Inspired by Nature, (3) Now You See Me, Now You Don't: Mimicry, Camouflage and Warning Colours,

(4) Fighting Gravity in Style with Minimal Environmental Footprint, (5) Keystone Species: Ecosystem’s Fulcrum, and (6) *Sha'tetionkwatte'* Earth-based Human Relations.

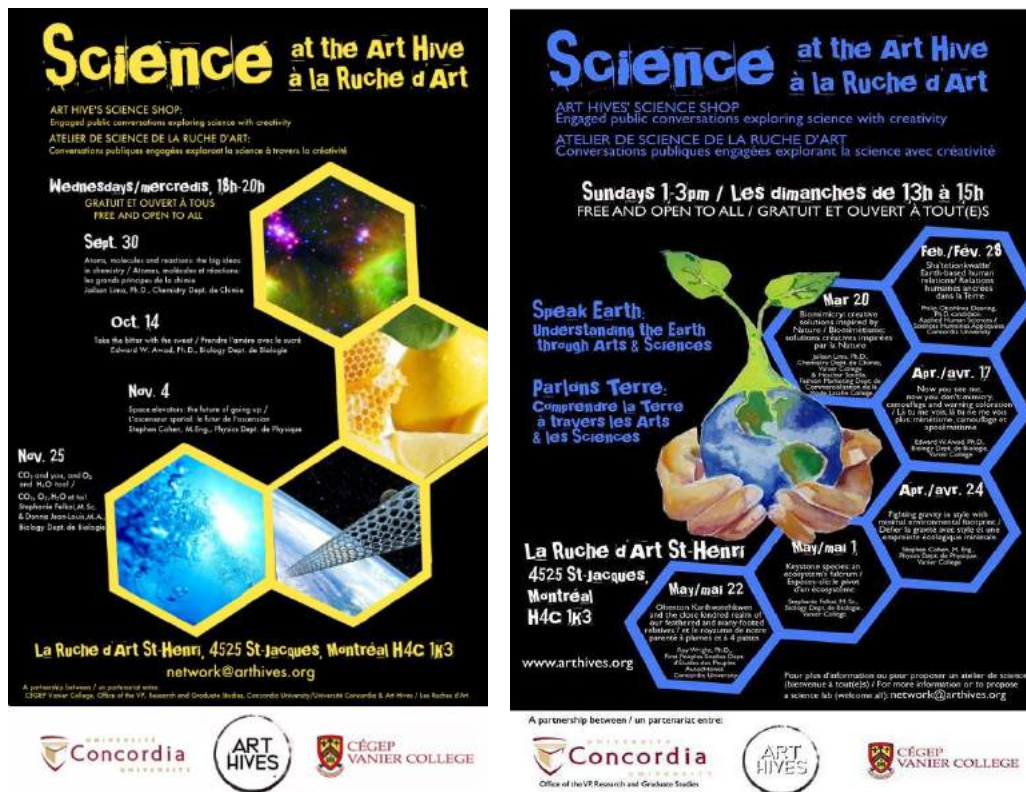


FIGURE 8 – ART HIVE SCIENCE SHOP (FALL 2015 AND WINTER 2016) POSTERS (DESIGNED BY R. CHAINEY)

WITHIN THE CONTEXT OF THIS PROJECT, THE CEGEP SCIENCE CLASSROOM INCLUDED THREE CHEMISTRY COURSES THAT ARE PART OF THE HEALTH SCIENCE AND PURE & APPLIED SCIENCE PROGRAMS AT VANIER COLLEGE IN MONTREAL, AS WELL AS THE COURSE “SCIENCE: HISTORY AND METHODOLOGY, 42” WHICH IS MANDATORY FOR LIBERAL ARTS STUDENTS. AS AN INITIATIVE OF THE SECOND AUTHOR, THE INCLUSION OF CREATIVE ASSESSMENTS THAT INCORPORATE VISUAL ARTS HAS BEEN EXPLORED SINCE 2009. PORTRAYING SCIENTIFIC CONCEPTS USING ART HAS THE GOAL OF PROMOTING CROSS-DISCIPLINARY INTEGRATION AND A DEEPER UNDERSTANDING OF THE CRUCIAL ROLE OF MODELS IN SCIENCE (LIMA, 2016).

The pop-up art hive within the science classroom provided a place for Fine Arts students from Concordia University to model to Vanier science students how to explore the properties of art materials, and thereby expanding the possibilities of how they could be used to create visual representations that portray scientific concepts. As part of a research project developed by the second

author, Vanier students from both the Science and Liberal Arts programs were challenged to create visual artworks to represent core concepts in chemistry and physics (Lima, 2016). These assessments had the goal of facilitating the transition of students' intellectual development from an *absolute knowing* stage, which is characterized by a dualistic view of knowledge, to a *contextual knowing* stage in which knowledge is individually constructed and results in expanded connections between concepts (Felder & Brent, 2004; West, 2004).



FIGURE 9 –EXPLORING IRON OXIDE AS AN ART MEDIUM CEGEP SCIENCE LAB (PHOTO CREDIT: R. REILLY)

In Year One of this project, there were ten hands-on science presentations held at La Ruche d'Art that involved 159 participants. While active art making occurred throughout each session in the form of spontaneous art and graphic note-taking, unanticipated creative activities and new initiatives also emerged from the project: (1) A Sunday Fabric Lab was initiated to follow the second-semester science conversations and 288 art making encounters occurred, investigating the links between the qualities of fabric crafting and science; (2) "The Honey Pot," a household creative reuse centre at La Ruche d'Art was launched to provide discarded and donated art materials to art hives across the city; and (3) for teaching purposes, an aboriginal chef planted a native garden in the backyard of the Art Hive. Additional notable outcomes included: (4) the Facebook group "Art Hives Science Shop" was created to

share online posts of the intersection between art and science, (5) a small zine collection of the topics explored were produced by the university art students, and (6) a new science partnership was developed with a neuroscientist who joined the pre-research team.

Another welcomed culminating outcome was a summer art exhibit with the theme *Earth Speaks*, which was held at La Ruche d'Art and connected the CEGEP science students' final art projects with the St Henri community. The community responded to the students' work on display in a couple of ways. A weekly Seniors' studio learned the properties of cyanotype sun printing with fabric and chemical compounds. Inspired by the cyanotype botanical prints, a cancer-support group shared their indigo dyes and skills.



FIGURE 10 – SENIOR'S STUDIO AT LA RUCHE D'ART ST HENRI PREPARING CYANOTYPES FOR EARTH SPEAKS EXHIBIT (PHOTO CREDIT: R. CHAINEY)

The Sunday Fabric Lab featured the weavings participants had made over the past six months, and a window display called the "Enchanted Forest" that this group created for this exhibit was then later displayed at the Art Education wing of the Montreal Museum of Fine Arts.

Several themes emerged from this preliminary work preparing ourselves in solidarity with the community for future research including (1) Community engagement as a threshold concept, (2)

Community defining its own evidence, and (3) Challenges and rewards of developing creative transdisciplinary relations in research practice. Any one of these themes has the potential to produce significant breakthroughs in research practice.

4 Conclusion

The intention of the Art Hives Science Shop is to experientially reflect on the nature of science through creative community engagement. It attempts to build a community of curious, creative, action-oriented citizens in order to mobilize a network of people willing to respond to social and environmental challenges through direct participation. This paper explores the early stages of developing a unique transdisciplinary research team. Transdisciplinarity here attempts to expand science's reductionist demands by contextualizing a vision of inquiry and expanding what counts as knowledge.

Through public exchanges, dialogue, and art actions, we first and foremost experienced how "cities can be key sites in testing new ground" (Amin & Thrift, 2002, p 156). Practice-based community research inquiry explored at the Art Hives has the potential to contribute to social innovation by privileging "community defined evidence" (Martinez et al., 2010) and inform science about how cities are becoming more resilient through citizens' engagement in meaning making within their neighborhoods. In a third space, like the Art Hive, "what seem to be oppositional categories can actually work together to generate new knowledges, new discourses, and new forms of literacy" (Moje in Arhar et al., 2013, p. 224). Therefore, this year's preparation for future applied research projects helped to establish the importance of multiple ways of knowing and the necessity of integrating these modalities into community engagement, university teaching, and student-faculty learning.

Through sustained practice research in the development of Art Hives (first author), we were confident that third space was transformative in nature. By developing the Science Shop aspect, the intentional gatherings helped guide these transformative aspects, leading to unexpected new initiatives. Future research will show if these types of accessible spaces and processes serve to shape and influence a shift from an emphasis on empirical knowledge, objective truths, and a logico-rational teaching paradigm to contextualized ways of reflecting and critiquing within the university and other cultural institutions.

This practice has already begun to challenge stereotypes about Western science and scientific research as the only valid forms of evidence, as described by Arhar et al. (2013). "Research is seen here as a cultural space of multiple perspectives and demanding work on the part of the researcher(s) to examine and reshape his or her formal, course-based knowledge in light of a process that is often open-ended and unbounded" (p. 231). Keller argues that "a common ambition for knowledge" (1985,

p. 167) does not equate with uncovering an agreed upon set of answers as hoped for by evidence-based practice. Instead, practice-based evidence (Swisher, 2010) starts with the inclusion of the real world and all of its messy, unpredictable, complexities. When science expands beyond cause and effect, unexpected social innovations may emerge.

The authors would like to thank the presenters, staff, and participating community members and Concordia University's OVRPGS for Team Start-Up Funds that made this team innovation possible.

References

Amin, A., & Thrift, N. (2002) *Cities: Reimagining the urban*. Cambridge: Polity Press.

Arhar, J., Niesz, T., Brossmann, J., Koebley, S., O'Brien, K., Loe, D., & Black, F.

(2013). [Creating a 'third space' in the context of a university-school partnership: supporting teacher action research and the research preparation of doctoral students.](#)

Educational Action Research, 21(2), 218-236.

Boisse, M. (2015) "Bittersweet Mysteries of the Universe: A Concordia professor's new initiative sends science teachers into a creative community space" *Concordia News*. <http://www.concordia.ca/news/news/stories/cunews/main/stories/2015/10/07/science-for-the-masses.html>

Dissanayake, E. (1992). *Homo Aestheticus: Where art comes from and why*. New York: Macmillan.

Farley, L. & Mishra Tarc, A. (2014). Remembering Roger I. Simon: A pedagogy of public possibility. *Canadian Social Studies*, 47(2), 50-52.

Felder, R. M., & Brent, R. (2004). The intellectual development of science and engineering students. Part 1: Models and challenges. *Journal of Engineering Education*, 93, 269-277.

Giri, A. K. (2002) The calling of a creative transdisciplinarity. *Futures*, Elsevier Science Ltd. 34, 103-115.

Hadorn, G.H., Biber-Klemm, S., Grossenbacher-Mansuy, W., Hoffman-Riem, H. Joye, D., Pohl, C., Wiesmann, U. & Zemp, E. (2008) The Emergence of transdisciplinarity as a form of research. In G.H.

Hadorn, -, S. Biber-Klemm, W. Grossenbacher-Mansury, H. Hoffman-Riem, D. Joye, , C. Pohl, U. Wiesmann, & E. Zemp, (Eds.) *Handbook of transdisciplinary research*, 19-39. Dordrecht: Springer.

Keller, E. F. (1985). *Reflections on gender and science*. New Haven: Yale University Press.

Leavy, P. (2011). *Essentials of transdisciplinary research: Using problem-centered methodologies*. Walnut Creek, California: Left Coast Press.

Lima, J. (2016). The Art & Science Project: Constructing knowledge through creative assessments. *Learning Landscapes*, 9(2), 399-416.

Living Knowledge: International Science Shop Network.

<http://www.livingknowledge.org/science-shops/about-science-shops/> Accessed 8/1/16.

Lucas, U., & Mladenovic, R. (2007). The potential of threshold concepts: An emerging framework for educational research and practice. *London Review of Education*, 5(3), 237–248. [doi:10.1080/14748460701661294](https://doi.org/10.1080/14748460701661294)

Martinez, K., Callejas, L. & Hernandez, M. (2010). Community-defined evidence: a Bottom-up behavioral health approach to measure what works in communities of color. *Emotional Behavioral Disorders in Youth*, 10(1) 11-17.

McKinnon, M., & Voss, J. (2015) Engagement as a threshold concept for science education and science communication, *International Journal of Science Education*, Part B, 5(4), 297-318. <http://dx.doi.org/10.1080/21548455.2014.986770>

Mikkonen, J., & Raphael, D. (2010). *Social determinants of health: The Canadian facts*. Toronto: York University School of Health Policy and Management. <http://www.thecanadianfacts.org/>

Russell, A. W., Wickson, F., & Carew, A. L. (2008). Transdisciplinarity: Context, contradictions and capacity. *Futures*, 40, 460-472.

Saunders, A., & Moles, K. (2013). The spatial practice of public engagement: ‘doing’ geography in the South Wales valleys. *Social & Cultural Geography*, 14(1), 23–40. [doi:10.1080/14649365.2012.733407](https://doi.org/10.1080/14649365.2012.733407)

Swisher, A. K. (2010). Practice-based evidence. *Cardiopulmonary Physical Therapy*

Journal. 21 (2): 4. Found online 7/28/16. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2879420/>

Timm-Bottos, J. & Reilly, R. C. (2014). Learning in third spaces: Community art studio as storefront university classroom. *American Journal of Community Psychology*, 55, 102-114. Special Issue on Community-Based Arts Initiatives: Advancing Theory, Research, and Action. C. H. Stein and D. A. Faigin (Eds.) doi: 10.1007/s10464-014-9688-5

Timm-Bottos, J. (2011). The five and dime: Developing a community's access to art-based research. In H. Burt (Ed). *Art therapy and postmodernism: Creative healing through a prism*. London: Jessica Kingsley.

West, E. J. (2004). Perry's legacy: Models of epistemological development. *Journal of Adult Development*, 11(2), 61-70.

The strategies against poverty and social exclusion: the distance learning system for after-school learning in a rural community.

Yu-Feng Wong, National Cheng Kung University

Abstract - There is rich literature either individual research or review articles pointing that social determinants of health inequality are vary but the income distribution is more evident one resulting in health inequality (Wilkinson and Pickett, 2006; Deaton, 2003). Marmot (2002) vividly addresses “This may be because education affects health precisely because those with more education have higher incomes. ... it reflects a lifetime of different experiences, good and bad, that may affect health”. That is, availability of education resources may result in income inequality, then impact on health. How to improve availability of education resources that prevent disadvantaged community from poverty and health inequality becomes more important issue since it involves reconciliation of social improvements with social transformations. The following case of distance learning demonstrates the management of the reconciliation of social improvements with social transformations in Gongguan Community, Tainan, Taiwan.

The Gongguan Community is a disadvantaged rural village that the only primary school has been abandoned since 2006. About 20 pupils have to get on school bus for their education at another primary school, which is 8 Km away from the community. To strengthen their future competitiveness, the local church has provided English after-school learning since 1987, and the demands of other subjects are remained high. However, no one would like to teach the village children because of time consuming distant rural transportation.

To resolve the inequality, we had meeting between the local church, the community, and the primary school, and introduced distance learning system to the church through inviting 10 different organizations/units to offer resources. We developed a serious procedure to communicate with these resources providers, and managed and integrated the resources redistributed for the after-school learning. The after-school learning system further induced a transformation of Service Learning Course Committee in my university that makes the after-school learning system more sustainable.

1. Introduction

According to literature of health equity and health disparities, both medical and non-medical determinants are relevant to health inequality (Deaton, 2003: 130; Braveman *et al.*, 2011: S152), and the social determinants of health inequalities are drawn a particular attention by WHO Regional Office for Europe (Marmot, 2005: 1102). Education is considered as one of the social determinants of health inequalities (Sen, 1990: 54-55; Braveman *et al.*, 2011: S152; Deaton, 2003: 129; Ruger, 2010: 44) although its direct causal effect does not reach a consensus among scholars in the field of health equity (see Deaton, 2003: 114; Braveman *et al.*, 2011: S151; Coogan, 2007: 4; Marmot, 2002). Hence, Coogan (2007: 4 and 47) urge that “health policy must be expanded to include efforts to make education and environmental policy” for the goals of human health, and “such a policy should be guaranteeing access to adequate schooling for children of all ages, including post-secondary education”.

Whatever outcomes of health inequalities observed, scholars have recognized that they involve unfair distribution of available resources, including facilities, to social disadvantaged groups (Whitehead, 1991: 221; Marmot, 2005: 1101), who may have little choice but to live in the situation that led to ill health (Whitehead, 1991: 220), and need capability in policy making for resource allocation (Braveman *et al.*, 2011; Ruger, 2010).

In order to respond to the situations of health inequalities at national or international level, different aspects of solutions are proposed by different fields, including philosophy, health policy, economy, public health etc. for example, Rawls (1974; 1999), Braveman *et al.* (2011) and Whitehead (1991: 221) provide principles of resources distribution based on the concept of primary goods in terms of social justice, or of equal utilization for equal need. Coogan (2007) pays attention to education policy. Sen (1990) and Braveman (2006) focuses on measurement of health outcome associated with social determinants.

However, the literature reviewed above shows what Braveman (2006: 188) noted in her paper, “this topic may seem of primarily academic interest, with little relevance for health policy and action”. For example, Whitehead (1991: 222-226) proposes 7 principles to promote greater equity of health, including improving living and working conditions, enabling people to adopt healthier lifestyles, encouraging people to participate in every stage of the policy-making process, assessing health impact together with intersectoral action. Few further designation of the principles for action is provided but required functioning structure for social organization and collective action (see Ruger, 2006a: 1000). What and how the resources may be redistributed or structured for the goals of human health are remained questions need to be answered through policy design and implementation at rural region where the most disadvantaged groups may live in.

Participation, whatever terms are, fully participation in society, political participation, collective action, or engaging in political process, is one of key policy domains mentioned in the major literature reviewed within this paper. Thus, participatory decision-making of resources allocation is our aim to be addressed through our practical case of community development in Tainan.

Many scholars point out that participation is associated with health equality in mitigating health disparities (Whitehead, 1991: 223; Ruger, 2006b: 409; Marmot, 2005: 1103) as termed by Ruger (2006b: 409) “shared health governance”, and needs to be established even without proving its causality (Braveman *et al.*, 2011: S152). However, same questions come about: what and how the participation process can be built for resources allocation within a local disadvantaged community in particular since different stakeholders are involved.

There is few answer in responding to our questions with some convincing cases in the major health equity literature. As long as health equity is a topic that involves multi-stakeholder collaborations required for solving complicated and interconnected issues of resources allocation for human sustainability. This paper goes beyond principle or outcome-based alike solutions without precise allocation process of resources but provides practical participatory one based on the perspective of sustainability science developed by Dedeurwaerdere (2014).

2. The complicated problems of health inequality

Under the umbrella of Humanity Innovation and Social Practice, the Department of Science, Taiwan, sponsored four universities to create innovative solutions for disadvantaged social groups at a local level since June 2013. National Cheng Kung University (NCKU) was the one of research teams amongst them. There were four communities under the project of NCKU, and three were remained later of the first year research. Gongguan Community (GC), the case of this paper, was one of them. Two full-time research members, one assistant researcher plus one assistant, formed the taskforce for the GC comparable to the other two taskforces working at Ling-nan-Dadongyuan with 4 full-time research members in rural area, as well as YingToung Community with three full-time research members in inner city.

Our Gongguan Community Taskforce (GCT) formally enter the GC in January 2014 after a few initial enquiries with local leaders and residents. Since then, we collaborated with the Gongguan Community Development Association (GCDA), and gradually expanded to the other five local organizations, the Kongana Kau-hoe/Church, the Zuojhen Elementary School (ZES), the Zuojhen Junior High School(ZJH), the Guang-Rong Elementary School (GRES), and Kowpi Experimental Elementary School (KEES) at a regular basis using a more deliberative form, which will be repressed later of this paper.

The main reason for NCKU to send the GCT to the community was because of its disadvantage status, a remote area with inconvenient public transportation, bad land for agricultural production, brain drain, and aging village at the first glance. However, this could not tell how disadvantaged it was, and a need for more detailed investigation. We visited six opinion leaders in person, and a couple of local residents in a meeting organized by the GCD, one workshop collaborated with the GCD, and exclusive secondary data, including, historical studies, population statistics, “Kau-hoe-su-oe” series (《教會史話》), biographies, transportation timetable, google map by root planner etc.

GC is formed by three tiny villages with a huge land. It is about 25 kilometer away, or one hour journey by car from the flourish Tainan City, where NCKU located. It is a quiet countryside, few people appearance on street since there are only 500 residents occupying 37.5 square kilometer, equal to 13.3 persons per square kilometer, a very low population density. 40 percent of the population is aged 65 or more, 10 percent is schooling, and the rest of them is wage earners by and large with a few unemployed. It takes one hour and six minute to drive through without stop alongside the main roads, S168, S162, and S171, making a circle round the GC as a whole (see Figure 1).

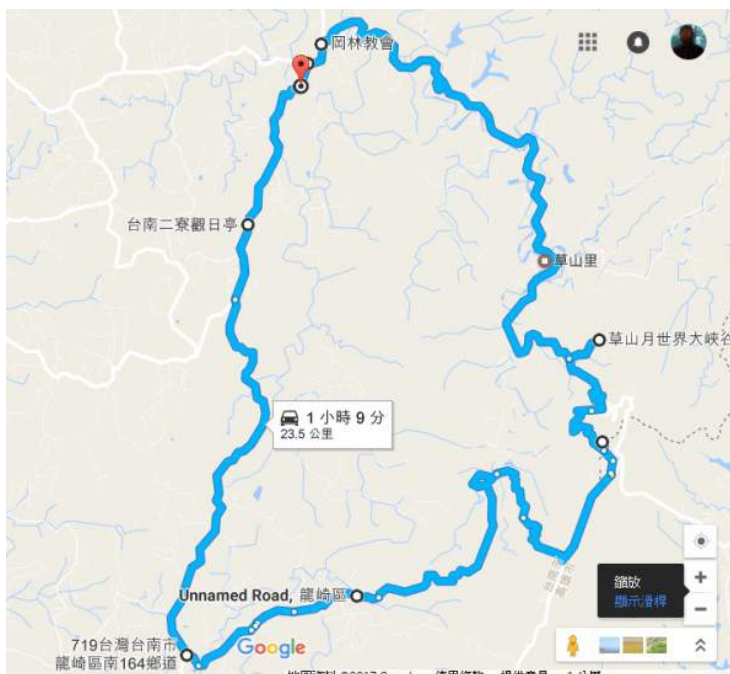


Figure 1 Round trip of the Gongguan Community (Source: [Google Root Planner](#))

This community was highly civilized with cultural diversity at least hundred years ago. Human fossils were found in this area that has been dated back to three thousand years (Tsang, 2015). Four pieces of Sinkan Manuscripts, the ever first written language for local aboriginals introduced by Netherlanders in seventeenth century (Tavali, 2012), were found in the GC that were transcribed between 1723 and 1798 (Li, and Huang, 2015). There was also military force deployed around the community in 18

century by Qianlong, the Emperor of China (Li, 2012; [Zuan, 2016](#)), then perhaps replaced by Kongana Police Station when Japanese colonial government was in power since 1895 according to a historian's study ([Katz, 2006](#)). About 1871, the chapel of Kongana Church was formally founded in service ([Zuan, 2016](#)). The first educational organization, Kongana Elementary School was established in 1919 ([Zuojhen Elementary School, 2010](#)). The very last modern official health care unit was not introduced until 1980s or so according to one of our interviewees. It was the center of the town with flourish agricultural economics in the past time from local point of view.

However, the GC was turned to disadvantaged alongside the industrialization and the extensive and efficient road that led to brain drain. The population gradually decreased to one thousand or so by 2015. Three significant resources of social determinants of health recognized by scholars such as Ruger (2010: 45) were withdrawn between 1990 and 2006. The first withdrawn public service was health center, then, followed by merging police station to the one in town center (Tainan County Police Department, [2008:18, 20-21](#)) and combination of the elementary school because of cost effectiveness concern in comparison of the same public institutions in urban area ([CY, 2013 : 4, 43, 46, 218](#)). That is the health capability was serious endangered as a result of differentiated right to health despite of some compensation measures, such as outreach medical care with a physician, school bus, or more frequent patrol, were provided by the local government. For example, some of school children could not get after-school learning organized by the ZES; elderly people could not have the same accessibility to health services and social activities provided by the Department of National Health Insurance or Department of Social Welfare; there is no policeman on site to guard people's security in time. Because of place matter, distance often obstacles the local accessibility of health resources.

It was a panic of village extinct that went on inside the community for more than seven years as the resources of health services, education, and safety, a supporting structure of health equity were withdrawn to the Zuojhen town center, at least 8 kilometer away and 15 more minutes by car.

The GCDA mobilized residents to rebuild the campus of the abolished elementary school by its own volunteer basis in 2007. Afterwards, Zuojhen Badland Eco-tourist Information Center was created on-site ([Tourism Bureau, 2011](#)), a series of vision was developed and implemented by following the Project of Rural Regeneration sponsored by Department of Agriculture since 2011 ([Soil and Water Conservation Bureau, 2011](#)). The original idea of the vision was to create humanistic eco-tourism industry based on its flourish history, culture, natural resources, such as low altitude sun rise, large scale badlands landscape, and friendly agricultural production. Part of the profit generated from the tour or products sold by the GCDA, would become a fund for aging care operated by the GCDA under a very little sponsorship from the Bureau of Social Welfare, as well as scholarship for local schooling children. This is a resources redistribution model in terms of health equity for aging health services,

local economy, education and employment (see Figure 2). However, as can be seen, it was a huge burden of human power to run so many different projects from different central and local official offices. It is a complicated work to get all kind of resources to be integrated toward the direction of the community's will. The major leaders and some members indicated that they did not have capacity to employ any further staff or to urge human power from outside for organizing resources needed to approach their vision since brain drain.

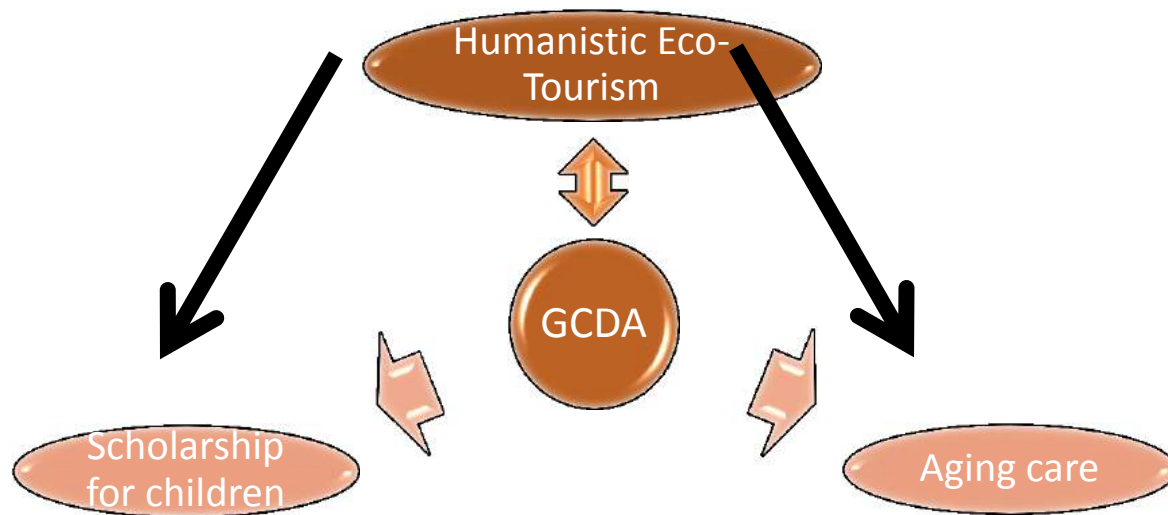


Figure 2 The model of resources redistribution powered by the GCDA (Source: Author)

This point was where our taskforce got start to form a participatory model collaborating with the GCDA in dealing with resources redistribution of social determinants in health equity at a community scale with production rather than just consumption.

3. Education as a driving force of resources redistribution

To overcome the difficulties prescribed above, we worked with the GCDA with participatory approach, which meant that each action plan in building up resource networks under the model of GCDA, the members of community always participated in decision-making process either needs prioritization or resources connection. The same procedure was applied to resources' providers / organizations from the local and outside (Figure 3). The main human power and low amount of material or financial resources brought to the community was course based from the NCKU. The main material or financial resources with low amount of human power linked to the needs of the community development was champion based in a particular field, such as education, tourism, agriculture, ecology, law, charity, health care, health promotion, science education, media etc. The GCT served as a liaison between the different resource groups to assuring decision of resources connection governed by stakeholders.



Figure 3 The participatory approach in building up resource networks (Source: Author)

The after-school learning in distance was the first redistribution networks built in the community after three trials related to community economy ended in failure within 2014. The intersectoral action for establishing distance learning networks gained a sound support from both the local and the outside organizations, and served as **a driving force to create the other two redistribution networks with potential productivity supporting the development of humanistic eco-tourism**. Accordingly, the TGC also acted as a companion of the GC in discussing and modifying their redistribution framework from consumption basis to production basis (Figure 4).

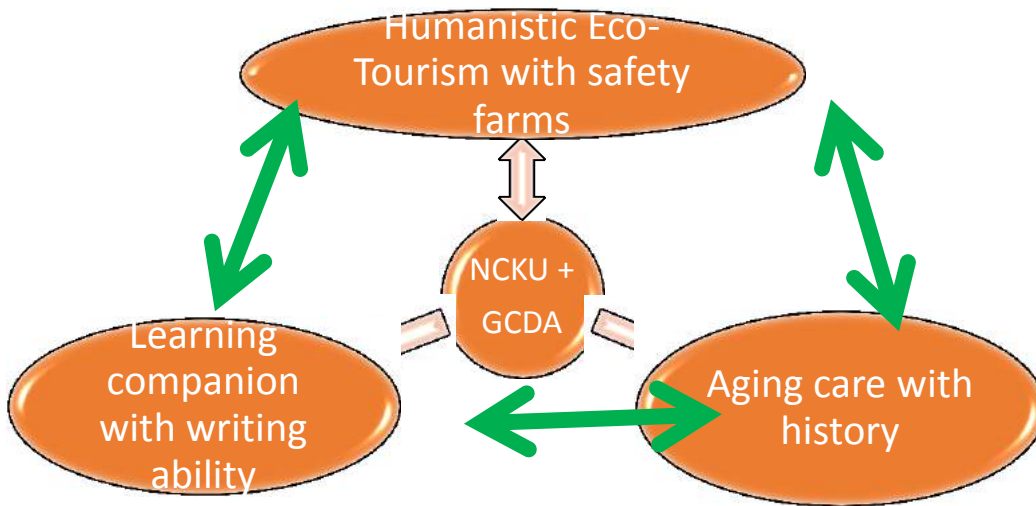


Figure 4 The modified model of resources redistribution (Source: Author)

At the stage of needs identification, we collected information and discussed with local organizations and/or residents (e.g. parents, farmers, church members et al.) by means of meetings, personal visits, occasional conversations, text on e-mail, line, or messenger for opinion circulation and decision making. In this process, after-school learning became an evident issues to be resolved in 6 Dec. 2014 because the payment provided by the Church was not sufficient to compensate instructor's cost, and the burden of caring children was high, and confirmed by the GCDA.

At the second stage, we came up with some key words for after-school learning to search possible resources through internet and checked their availability. Distance learning was one of the options when the first discussion being held at the church. As soon as a successful case was found on TV news, we contacted with the organizer, Alliance of Teaching for School Children in 22 Counties (T22), for establishment consultation of the facilities. With concrete number of children to be served, the leaders of T22 immediately promised that they were happy to provide know-how and distance learning platform for the community without fiscal cost if the local community and the NCKU would like to go for it.

The technical resources were ready and the Church and the GCDA were informed. We started the third stage by holding a meeting to make decision and integrate available resources. The main concerns in the meeting were interior decoration of computer room with capacity of 20 children, computers plus earphone-mic. The Church could not afford IT facilities but computer room without decoration. The principal of ZES was called to the meeting by the GCDA. After reconfirming the willingness of NCKU for operating distance learning, he provided 20 IT facilities from ZES and ZJH, repaved cables for internet connection, and desks and chairs needed under a Project of Distance Opportunity Center, sponsored by the Ministry of Education. The GCDA contacted another NGO to support full decoration for the computer room.

With the available resources integrated for the community end, we brought this case back to the NCKU, and looked for computer room with comparable IT facilities to the community end. We approached 7 units in NCKU and obtained supports from three of them, the Main Library for tutorial room, the Computer and Network Center, and Property Management Division of General Affairs Office for second hand IT equipment. Recruitment of on-line volunteer tutors at service learning basis, preparation of training course, and technical troubleshooting were fully supported by Center for Caring Rural Education, Fu Jen Catholic University, which was also sponsored by the Ministry of Education. From the second phase, part of the tutors were from a service learning course, Distance Learning for Rural Disadvantaged Children, led by Professor Xu at Department of Pharmacology.

During the course of implementation, both tutors and children were expected to note down what have been taught, what responses and feelings were experienced. The TGC checked each note and discussed main issues with tutors and children separately or face-to face for modification of tutorship and further preparation of training. As time went on, some of the key issues were out of the professional scope for TGC members. We called Pastor's wife, who was responsible for the community end, to have advisory meetings with the tutors to affirm attitude, personal development, personality, academic achievement and achievement in general that helped tutors to plan adequate schedule, learning contents, and pace for their own pupil. Furthermore, we invited clinical consultant from the Consultation Division to mitigate learning pressure that occurred at the university end, community end, or both. For reducing cognitive burden of the children, we also approached three pedagogical professionals to form an advisory forces for the tutors in producing a teaching plan suitable for their little partner.

In addition, NCKU's Professor Su, the chair of Program the World, an NGO for rural education, approached us with his successful programing training in a small village between 2013 and 2015. Based on the idea of multi intelligence, Pastor's wife agreed the training to be commenced in summer and winter vacation for the children. However, because of cognition burden resulted from, and the shortage of supervisor during the course of the training program, many of the children showed low motivation to the programing. For improving their motivation, our research assistant commenced free software program such as web design, blogger etc. weekly. Every child has to publish one article with short sentences either on their own website or blogger. The companions of distance learning will be invited to review and proofread their sentences positively. The change of programing training has been accepted by the Church and professor Su after more than 5 intensive discussions. It is believed, that the written pieces published on website or blogger, may improve children's writing skills, and help community to promote aging care, and eco-tourism. It makes after-school learning as a productive learning rather than consumption one. Similar idea has also been implanted to the scheme of aging care with history.

As can be seen that the TGC acted as a liaison between different groups, different instructors of service learning course in particular, a platform for good and sufficient communication became an obvious issue inside the NCKU since some instructors delivered community based service learning without cross checking with collaborative mentality. The TGC brought opinions from companions, research assistant, course students, and the church, and negotiated this issue with Associate Vice President, Office of Academic Affairs, and director of Center for Humanities and Social Sciences (CHASS). This action triggered the amendment of Rules of Service Learning Course Committee, which entitles the director of

CHASS as one of Service Learning Course Committee members to participate in information exchange, decision-making, and implementation process. This pushes the Learning Course Committee towards a more transdisciplinary organization with integrated frameworks under research basis as the CHASS becomes one of taskforces of the Learning Course Committee.

4. Discussion and conclusion

The model of resources redistribution shown (see Fig. 4) with a participatory approach (see Fig. 3) as practical strategy contains a tendency of strong sustainability in the field of sustainability science, focusing on “coupled socio-ecological systems, a transformational agenda, within an explicitly ethical perspective on strong sustainability, and an engagement with stakeholders” (Dedeurwaerdere, 2014: 28). The distance learning established and expended is coupled with the eco-tourism scheme and aging care scheme which contains the main principles of sustainability science and transfers the characteristic of after-school learning and aging care from consumption to production through engaging more than 17 different stakeholders inside and outside the community. In terms of strong sustainability, all stakeholders collaborated in the way what Dedeurwaerdere (2014: 16) says “at an equitable use of the different types of capital that are essential for the functioning of coupled social-ecological systems” at community level of governance. This not only changes the community, but also changed the NCKU in terms of decision-making process with integrated and transdisciplinary research for health equity.

According to establishment of after-school learning system in this case study, the 4-stage practical process participatory approach shown in figure 3 is not only comparable to the ideal–typical conceptual model of transdisciplinary research process presented by Lang *et al.* (2012: 28-29), and highly recognized by Dedeurwaerdere (2014: 36-37), but also realized it at local context.

The points of the conceptual model above include three phases: (a) collaboratively framing the problem and building a collaborative research team with academia and non-academia actors to identify the real-world problem, and co-design an agreed societal action plan with methodological framework for knowledge integration; (b) dynamically implementing the agreed societal action plan (or termed as solution) with different levels of stakeholder involvement and forming transferable knowledge by analyzing results of the implementation ; and (c) a feedback pathway that (re) integrate and apply the produced knowledge in both scientific and societal practice (see Fig. 5). (Dedeurwaerdere, 2014:37; Lang *et al.*, 2012: 28-29)

The phase A of this ideal–typical conceptual model may need a modification in accordance with our experience of after-school learning action plan in framing the problem and team building. For Lang *et al.* (2012: 27), their model might contain two characteristics: linear process, and iterative or recursive cycle, and three design principles with guiding questions are formed for each phase accordingly. The

guiding questions of phase A are regarding to what to be done rather than how to achieve what to be done. In other words, the ideal model assumes researchers have been familiar with the community facing real-world problem. However, the ideal model leaves an unresolved question that how can a research to get start a transdisciplinary research in a community that different groups members have not got to know each other.

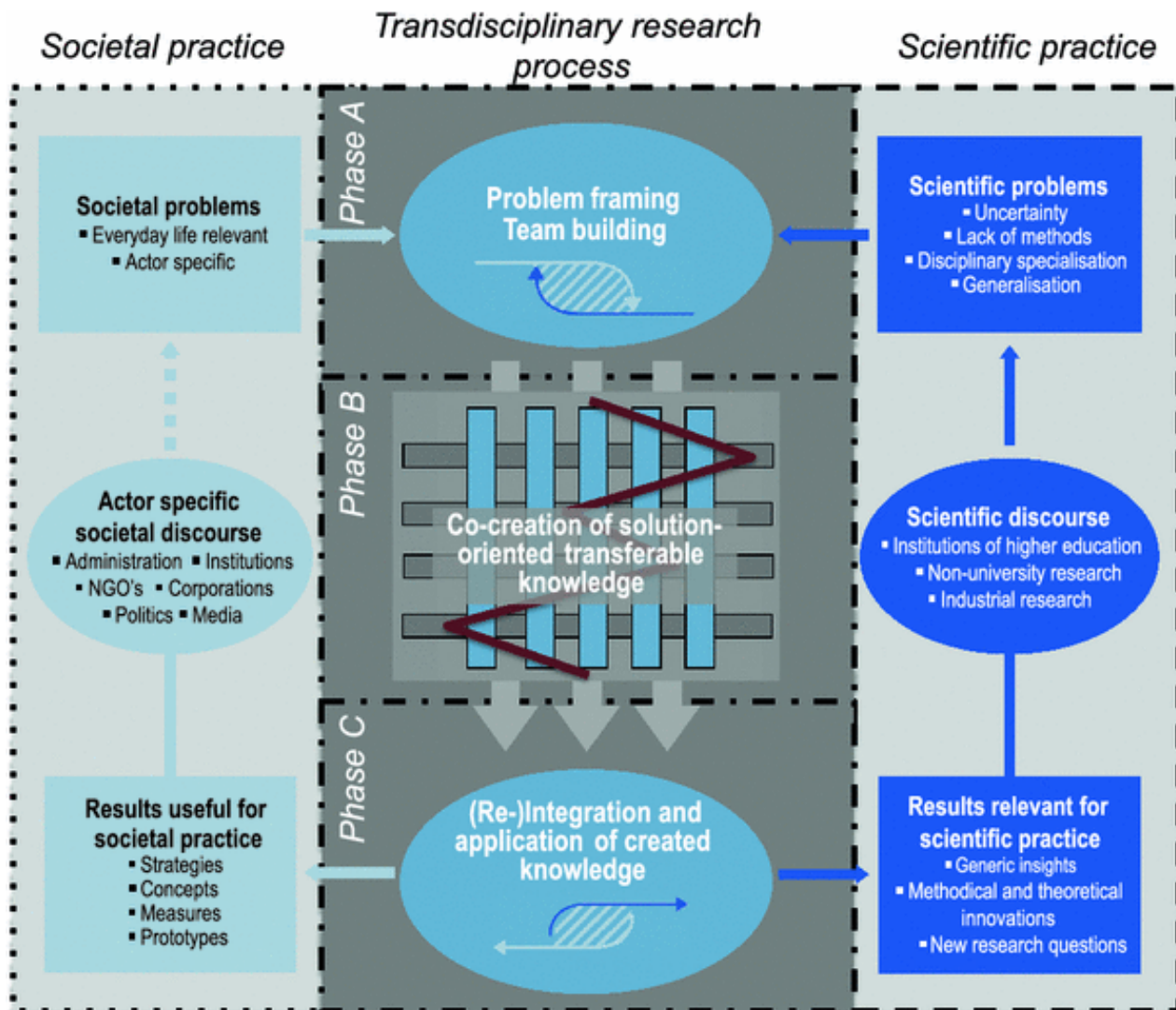


Figure 5 Conceptual model of an ideal-typical transdisciplinary research process (Source: Lang *et al.*, 2012)

Our model is dealing with this matter and has been applied to the other two redistribution networks, humanities eco-tourism, and aging care, in the community. It may be useful to break problem framing and team building down to two different phases, and problem framing goes to the first phase followed by team building. As can be seen in stage 1 (see section 3), collectively identifying community needs

through interview and keywords surfing played the keys to form the first foundation for team building. Pastor told us the difficulties in serving after-school learning, and we did listen. This is identification of the real-world problem. At the time, the Church had not formed a team with us. Then, we looked for possible stakeholders through TV news, internet, e-mails etc. the collective team was built until the academia and non-academia actors showed their will to form a technical support team for the children. This first block, collective identification of community needs, did paved the way for team building process as well as phase 2 and phase 3, and made societal practice and scientific practice possible.

5. References

1. Braveman, P. A. (2006). "Health Disparities and Health Equity: Concepts and Measurement", *Annual Review of Public Health*, vol. 27, p. 167-194.
2. Braveman, P. A. et al. (2011), "Health Disparities and Health Equity: The Issue Is Justice", *American Journal of Public Health*, Supplement 1, vol. 101, no. S1, p. S149- S155.
3. Control Yuan (CY) (2013). *Report of effectiveness in regenerating spatial utilization for merged schools*, Taipei, Control Yuan. http://www.cy.gov.tw/AP_HOME/Op Upload/eDoc/%E8%AA%BF%E6%9F%A5%E5%A0%B1%E5%91%8A/102/1020001081010833345.pdf, accessed August 27 2015.
4. Coogan, E. H. (2007), *Rawls and Health Care*, Honors Theses. Paper 501. <http://digitalcommons.colby.edu/honorstheses/501>, accessed August 3 2015.
5. Deaton, A. (2003). "Health, Inequality, and Economic Development", *Journal of Economic Literature*, vol. 41, no. 1, p. 113-158.
6. Dedeurwaerdere, T. (2014). *Sustainability Science for Strong Sustainability*, Cheltenham, Edward Elgar.
7. Katz, P. (2006). *When Valleys Turned Blood Red: the Ta-pa-ni Incident in Colonial Taiwan*, Taipei, Institute of Modern History, Academia Sinica. <http://thcts.sinica.edu.tw/themes/rd101-3.php>, accessed February 26 2017.
8. Li, G. (2012). Torch, Pigeon, and Holy Music, *Taiwan Church News Network*, 30 Nov. in Chinese. <http://www.tcn.org.tw/news-detail.php?nid=3846>, accessed February 26 2017.
9. Li, P. J., and H. Huang (2015). "Four Recently Uncovered Sinkang Manuscripts", *Taiwan Historical Research*, vol. 22, no.4, p.167-189. in Chinese.
10. Marmot, M. (2002) "The influence of income on health: views of an epidemiologist", *Health Affairs*, vol. 21, no. 2, p. 31-46.
11. Marmot, M. (2005). "Social determinants of health inequalities", *Public Health*, vol 365, p. 1099-

1104.

12. Lang, D. J. *et al.* (2012). "Transdisciplinary research in sustainability science: Practice, principles, and challenges", *Sustainability Science*, vol.7, Supplement 1, p. 25-43.
13. Rawls, J. (1974). "Reply to Alexander and Musgrave", *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 88, no. 4, p. 633-655.
14. Rawls, J. (1999). *A theory of justice* (rev. ed.), Cambridge, Harvard University Press.
15. Ruger, J. P., 2006a, "Ethics and governance of global health inequalities", *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 60, p. 998–1003.
16. Ruger, J. P., 2006b, "Health, Capability, and Justice: Toward A New Paradigm of Health Ethics, Policy and Law", "Cornell Journal of Law and Public Policy", vol. 15, p. 403-482.
17. Ruger, J. P., 2010, "Health Capability: Conceptualization and Operationalization", *American Journal of Public Health*, vol. 100, no. 1, p. 41-49.
18. Sen, A. (1990). "Development as Capability Expansion", in K.Griffin and J. Knight (eds.): *Human Development and the International Development Strategy for the 1990s*, London, MacMillan. p. 41-58.
19. [Soil and Water Conservation Bureau \(2011\)](#). *Learning Records of Rural Regeneration in Gonggaun Community*, Nantou, Soil and Water Conservation Bureau. <https://ep.swcb.gov.tw/EP/Community.aspx?RG_ID=RG2014041414512100>, accessed February 26 2017. In Chinese. https://ep.swcb.gov.tw/EP/Community.aspx?RG_ID=RG2014041414512100
20. Tainan County Police Department (2008). *Work Report of Tainan County Police Department*. <<https://www.google.com.tw/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=10&ved=0CEIQFjAJahUKewj6jePCmYjHAhWD5aYKHW04BWg&url=http%3A%2F%2Fcategory.www.gov.tw%2FForms%2FFiles%2F376510200C%2F376510200C-I6Z-001-forms.doc&ei=ueW8VbrNOoPLmwXt8JTABg&usg=AFQjCNGOrxpInBrbTaZuo3mpUJpcSHzRpw&sig2=dIc43MGr9YPvOT9KmsqjJg>>, accessed August 27 2015. In Chinese
21. Tavali, P. (2012). "Searching for Pingpu Tribe between 16-19 Century", *Aboriginal Archives*, vol. 3. In Chinese, <http://ihc.apc.gov.tw/Journals.php?pid=609&id=655>
22. Tourism Bureau (2011). *New Open, ZuoJhen Badland Eco-tourist Information Center*, press release, Tainan, Tourism Bureau of Tainan City, 28 Jan. in Chinese. http://www.tainan.gov.tw/tainan/dep_news.asp?id={6DE611A3-C317-4730-A575-239F6238A81D}, accessed February 26 2017.
23. Tsang, C. (2015). "The new prospect from the fossil of ZuoJhen", *National Geographic Chinese News*, 29 Dec. <<http://www.natgeomedia.com/news/ngnews/25222>>, accessed February 26 2017. in Chinese
24. Whitehead, M., 1991, The concepts and principles of equity and health, *Health Promotion*

International, Vol. 6, No. 3: 217-228.

25. Wilkinson, R. G., and Pickett, K. E., 2006, Income inequality and population health: A review and explanation of the evidence, *Social Science & Medicine*, 62 (7): 1768–1784.
26. Zuan, Z., 2016, “Unsolved history of Kongana : the family of Li Shun-yi and the Kongana Church”, *Elder John Lai's Archives*, 22 Nov.. <<http://www.laijohn.com/articles/Ng,CHeng/Kong-a-na.pdf>>, accessed February 26 2017. in Chinese
27. Zuojhen Elementary School (2010) *History of Zuojhen Elementary School*. <<http://www.tjes.tn.edu.tw/90year/from.php>>, accessed February 26 2017. In Chinese

Acknowledgement

This paper was part of phase I (MOST104-240-H-006-001-HS3) and phase II (MOST105-2420-H-006 - 009 -HS1) Project of Humanity Innovation and Social Practice, sponsored by the Ministry of Science and Technology, Taiwan.

Many thanks for the following commentators on this article: Thai Hwa, Ching-Ping Tang, Kuo-hsing Hsieh, Pau-Ching, Lu, Chang, S-syung, Jolan Hsieh, and those anonym reviewers.

Plénière 7 - Le rôle de la recherche face à la transformation sociale / *Social transformation : the role of science*

La co-construction d'une épistémologie socialement innovante pour l'analyse du développement territorial. Réflexions sur vingt ans de recherche-action.

Frank Moulaert, KU Leuven et Abid Mehmood, Cardiff University

Abstract - This paper gives an overview of two decades of research projects on the study of the relationship between local development and social innovation (SI) by an international action research network coordinated by the first author and funded by the European Commission. It clarifies the need to study the relationships between local development and opportunities for human development, and the aspirations for an epistemological turn, away from local growth to local development, and from disciplinary to inter and transdisciplinary perspectives. Using a chronological overview, the paper concentrates on questions related to the specific objectives of the projects and their theoretical and methodological challenges. It explains how by finding solutions to these questions, over the years the network built a Social Innovation Action Research framework that can now be used as a reference for mutual enrichment between different approaches in SI action research.

1. Introduction

The history of local and regional development analysis goes back at least to the 19th century. Several methodological approaches have succeeded each other, many of which can be brought back to the *Methodenstreit* within the German Historical School and beyond – methodological individualism vs. holism – and the discussions between adepts of economic growth and human development dynamics (Nussbaumer, 2002). In the 1980s, regional and local development analysis regained momentum through their engagement in the scientific debate on the institutional and cultural turn in social science (Jessop et al., 2013; Moulaert and Mehmood, 2010). Several new syntheses of how regional and urban development analysis and policy should be led have been published in recent years (Pike et al., 2016).

Examining methods and theories in a sequence of seven international projects over more than twenty years of research on the connection between local and supra-local development and social innovation, interrogating the epistemological evolution in the research trajectory, this paper explains how progress in the analysis of the relationship between local development and the need to overcome social exclusion has contributed to the contemporary theoretical and methodological state-of-the-art in local development analysis. Coordinated by the first author, with core membership of the research network remaining more or less the same over the whole period, depending on the ambitions of a particular project, the size and composition of the action-research partnership shifted. The paper reconstructs the epistemological movement embodied in this twenty years long research trajectory. It explains how

the research questions, the theoretical frameworks and methodologies evolved over time with open-ended Social Innovation Action Research framework.

Social innovation in this paper is considered from the perspectives of *integrated area development*, *interdisciplinary* and *transdisciplinary* action-research. Integrated area development is a term that has been used in various contexts in European research (Rodriguez et al., 2001). Its most explicit formulation derives from the Integrated Area Development action-research project within the 'Poverty 3' programme of the European Commission (1991-94) (Moulaert, 2000). Integrated area development was defined there as targeting the integration of sectors of collective action, spatial scales and partners in action-research (Moulaert et al., 1990). This project laid the basis for the definition of social innovation as a practice (collective satisfaction of human needs) and a process (changes in social relations, empowering governance dynamics) in local development. It also guided the research methodology, which had to be indispensably space-time-dynamic, transdisciplinary and interdisciplinary (Moulaert & Nussbaumer, 2005). Space-time dynamics are inherent to the conceptualization and modeling of the development process but also to the research process, its partners and its components. The research process needs a long time span with moments for appropriate epistemic and methodological reconsideration, taking into account the diachronic dialectics between space and place, thus valorizing the opportunities for interdisciplinary (re)theorizing and new forms of transdisciplinary cooperation. *Interdisciplinarity* in the research methodology refers to the necessity to combine different scientific disciplines and fields for the study of local and regional development. Disciplines and fields have different methodological and theoretical foci. In this research trajectory, moving from multi- to inter-disciplinary research practice involves the building of a meta-theoretical framework with a shared ontology endorsing essential and complementary explanatory and action-inspiring concepts. The *transdisciplinary cooperation* between research and action partners should satisfy their diverse needs, meaning that appropriate combinations of analysis and action should be present throughout the entire action-research process. This requires a combination of problematization and action choices (Miciukiewicz et al., 2013). Their comparison and partial integration into what we call the 'meta (analytical) framework' is essential for action-research on social innovation in local and regional development.

The *next* section gives an overview of the trajectory of research on the relationship between local development and social innovation in seven EU funded projects (1991-2010). It addresses questions related to the specific objectives of the projects and epistemological challenges, such as: How theoretical approaches have evolved with the changing global and European policies? What were the commonalities and differences in the methodologies? The *third* section, starting with the Integrated Area Development Model as the base-model of this research trajectory, delves into the evolution of

the meaning of the local and local development throughout the two decades of research and beyond. The *fourth* section then explains the epistemological challenges that emerged from this research trajectory and how these were addressed through interdisciplinary theorizing and transdisciplinary action-research methodology. In this process a meta-(theoretical) framework capable of hosting a variety of definitions and theories of local development as well as action-research modes holds a central position. The final section summarizes the Social Innovation Action Research framework and examines its affinity with other action-research perspectives on social innovation, community and local development.

2. Chronological overview of the research trajectory

At the end of the 1980s the European Commission launched 'Poverty 3', its third programme "for the integration of the least privileged population groups in Europe" (EC, 1989). Europe at that time was giving attention to local and regional development action and policy. Hence, there was a deep interest in obtaining a better understanding of the potential of local development strategies in combating poverty.

The first project, Integrated Area Development (IAD; 1991-94) focused on local strategies to overcome social exclusion (Room, 1999; Vranken, 2001). The philosophy was based on the satisfaction of basic needs, achieved by the combination of several processes—the revealing of needs by grassroots movements, bottom-up and bottom-linked institutional dynamics feeding into or catalyzed by socio-political transformation (Moulaert et al., 1990; Nussbaumer, 2002). These tenets became foundational to the definition of social innovation in local areas (see section 3). The integration of deprived groups into the local production systems (construction of housing, ecological production activities, urban infrastructure development, social services, SMEs for manufacturing and trade) and training facilitates participation in the labour market and lays the basis for diversification and revitalization of the local economy. Institutional dynamics play a predominant role in the process of empowerment that should lead to economic proactivity (Klein et al., 2014).

Local democracy, relationships with local authorities and with other public as well private partners situated outside the locality but participating in local development, are permanently nourished by these institutional dynamics. In this way, the local community re-appropriates its own governance, putting its own movements at the heart of the renaissance process (Martens and Vervaeke, 1997).

The IAD project was covered especially in the Anglo-Saxon and Francophone literature (Gerometta et al., 2005; Cassiers & Kesteloot, 2012) and also meant the start of a close collaboration with CRISES in Montreal (Lévesque et al. 2014; Klein & Harrisson, 2006; Klein et al., 2014; Levesque et al. 2014), who became key partners in various international research collaborations.

Table 1: Chronological overview of SI/local development projects funded by EC

Project acronym	Full name / Co-ordinators	Duration	Context
IAD	Integrated Area Development (Frank Moulaert)	1991-94	Poverty 3
URSPIC	Urban Restructuring and Social Polarization in the City (Frank Moulaert, Erik Swyngedouw)	1997-99	FP4
VALICORES	Valorising Linkages between Private Consultancy and Public Research (Frank Moulaert, Abdellah Hamdouch)	2000-04	FP5 ACM
SINGOCOM	Social Innovation and Governance in Local Communities (Frank Moulaert)	2001-05	FP5
DEMOLOGOS	Development Models and Logic of Social Organization in Space (Frank Moulaert, Abid Mehmood)	2004-07	FP6
KATARSIS	Socially-innovative strategies against social exclusion (Frank Moulaert, Jean Hillier, Diana MacCallum, Abid Mehmood)	2006-09	FP6 CA
SOCIAL POLIS	Cities and Social Cohesion (Frank Moulaert, Jean Hillier, Diana MacCallum)	2007-10	FP7 Social Platform

The URSPIC project (1997-99) following the IAD looked at the impact of large scale projects on urban development, both at the city and the neighbourhood level and focused on the structural and institutional dynamics of the urban economy and polity. URSPIC studied these through the lens of large-scale development projects and examined how these increased or constrained the action space for such initiatives (Moulaert et al. 2003). URSPIC received wide attention in urban studies literature. It was prominently present in debates on neo-liberal urban policy and became a core reference on the connections between large scale urban development and the neo-liberalization of urban development policy (Baeten, 2001; Dalla Longa, 2009).

Through its structural-institutional analysis URSPIC laid the grounds for the analysis of the change dialectics in the subsequent research on Social Innovation in Governance of Local Communities (SINGOCOM) in 2001-05. The SINGOCOM project revealed structural and institutional constraints and opportunities to identify and set-up socially-innovative initiatives in local, especially urban neighbourhood development (Moulaert et al., 2010). The ALMOLIN model (Alternative Model for Local Innovation) in the project defined the multidimensional change potential of communities at the crossroads of socio-structural emergence, new cultural visions and patterns for collective actions, and active revisiting of governance frameworks (Moulaert et al., 2005).

In 2004-2007 DEMOLOGOS (Development Models and Logic of Social Organization in Space) capitalized on the results from the previous projects and brought them into dialogue with sociological, political science and political geography literature that also addressed the spatial significance of the cultural and institutional turn, the post-political critique of modernist governance perspectives, the multi-scalarity of political and governance processes (scalar politics, etc.), and the spatial dialectics of path dependency and path making (Moulaert et al., 2016). Building a meta-theoretical framework also required transdisciplinary research methods, guaranteeing productive cooperation between scientists and practitioners, to combine their world-view of local development into a shared ontology, and construing methods of (action) research. These were also among the main foci of the subsequent KATARSIS (2006-09) and Social Polis (2007-10) projects. KATARSIS examined existent and emergent socially-innovative initiatives in various existential fields of urban life (MacCallum et al., 2009). It focused on how bottom-linked governance transforms polities and make them more catalytic to citizens and local authority driven social and economic change initiatives (García et al., 2015). Social Polis was launched as the first social innovation platform (in analogy with the technology platforms) of the EC. It aimed for wider consultations with multi-actor networks toward a democratically supported research agenda on Social Cohesion in European Cities. This consultation processes were organized at the local, national, European and intercontinental levels to improve transdisciplinary (action) research methodologies (Kunnen et al., 2013; Cassinari & Moulaert, 2016; Vaiou & Kalandides, 2016).

Table 2: Objectives of projects and methodological challenges

Project	Objectives	Methodological Challenges
IAD	Examine how to combat Social Exclusion through Local Development at Neighbourhood/Local level	Understanding the processes of 'social' exclusion at the local level: how to turn them into IAD?
URSPIC	Examine the main factors and processes of social exclusion/inclusion catalysed by large scale urban development projects (UDPs)	Understanding partially articulated processes of 'social' ex (in)clusion
VALICORES	Valorising Linkages between Private Consultancy and Public Research	Depoliticization of policy delivery systems
SINGOCOM	Analysis of socially-innovative initiatives at the local level	ALMOLIN detailing of 'IAD' model, stressing spatial embeddedness and path-dependency
DEMOLOGOS	Understand the logics of socio-economic development in space	Multi-scalarity, ASID, Growth and Development
KATARSIS	Scrutinising socially-innovative initiatives in a limited number of 'Existential Fields'	Action-research and transdisciplinarity
SOCIAL POLIS	Building a social platform of researchers and stakeholders concerned by social cohesion in cities	Research agenda setting and transdisciplinarity

3. Local development and social innovation: from Integrated Area Development to Bottom-Linked governance

Dynamizing the analysis of indicators and factors of poverty by integrating them into the dynamics of socio-spatial exclusion and inclusion processes at the local level was a main step towards the analysis and planning of local strategies to combat poverty, through the IAD model. Local and regional versions of regulation theory (Lipietz, 1986; Moulaert et al., 1988) and local economic development theories were used to consider social relations and the role of culture in development processes and agencies (e.g. Industrial Districts; Milieux Innovateurs; Regional Innovation Systems; The Learning Region; the Social Region). This dynamization allowed to establish the link between the (re)production of diverse social relations and the development potential and strategies of local communities; and to identify the cultural diversity, the universe of agents and their communities of practice and the extent of cooperation in building development agendas and implementing them. IAD was *integrated* as a process in three ways, i.e. by revealing and connecting: different types of social relations; different existential fields, policy domains and strategic agencies; the agency and process dynamics at different spatial scales (Moulaert et al., 1994). This triple interconnectivity gives prominence to social innovation perspectives in the process dynamics. It shows how existent relations can be modified through cooperation, solidarity, social efficiency within particular socio-cultural and socio-political environments.

URSPIC brought back this as some call it 'naïve' and 'normative' view of SI at the local level, to its material reality, especially the capitalist city as it was – and still is – in its transition from fordist to postfordist economic organization, and from a Keynesian to Neoliberal policy regime. The capitalist entrepreneurial state – far from contradictory with the neo-liberal state – was spotted as a real-estate developer, as: institutional facilitator (through exceptionality measures); co-funder (through providing land or taking on the major part of the financial risk on returns); or, development project manager or planner. These roles put an extra burden on state budgets, squeezing funding for neighbourhood development, welfare services, education, etc. (Gerometta et al., 2005; Häußermann & Haila, 2005; Moulaert & Nussbaumer, 2005).

As a stepping stone toward SINGOCOM, the complexity of local politics, the local state and its functional shifts, the role of civil society, the interaction between discursive and material practices in collective – including state – actions were seen as important building blocks of the ALMOLIN model (Moulaert et al. 2005; MacCallum et al., 2009). The model is also more dynamic in its analysis of the time-space trajectory of the 'making of' as well as 'the institutionalization of' SI initiatives (De Muro et al., 2008; Hamdouch et al., 2009; Vitale, 2009; Van den Broeck 2011). The cases of social innovation in SINGOCOM were analysed as historically and spatially embedded. Their cultural, social, political and

economic agencies and processes were categorized and explained by use of what could be called a combination of a culturalised regulationist perspective with some insights from urban regime theory on the one hand (Sum & Jessop, 2013; Moulaert & Mehmood, 2010), and a community-based solidarity economy organizational perspective on the other hand (Gibson-Graham & Roelvink, 2009). ALMOLIN combines a theoretical perspective with an empirically grounded research manual for analyzing local development initiatives (Moulaert et al., 2005), and provides the contours for drawing up a realistic roadmap for socially-innovative community development initiatives (Novy & Hammer, 2007; Harrisson et al., 2009; Moulaert et al., 2010).

Table 3 shows the theoretical contributions to the four most explicit *local* development research projects (IAD, URSPIC, SINGOCOM, DEMOLOGOS) in the research trajectory. Self-evaluation moments towards the end of SINGOCOM – especially in preparation of the transversal VALICORES project in 2000-04 (Hamdouch & Moulaert, 2006) – drew the research network’s attention to the risks of eclecticism in theorizing agency, social innovation and processes in local development analysis and planning. VALICORES visualized these risks by examining affinities between different concepts of innovation in innovation models and systems and the ease by which some researchers put them together without interrogating their ontological coherence (Moulaert & Hamdouch, 2006). DEMOLOGOS made a tantalizing effort to develop an epistemology capable of guiding such quest for coherence (Jessop & Moulaert, 2013). The next two projects (KATARSIS, Social Polis) gave a boost to the transdisciplinary ambitions of the research network. They privileged the development of methods and practice of cooperation between scientists and practitioners from different fields and disciplines. Very soon in the collaborative research experiences the importance of epistemic reflection and epistemology became evident.

Table 3: Balancing theoretical foci in the local development/SI research trajectory

Theory	Strengths	Weaknesses
Urban regime theory (SINGOCOM)	Identifying economic-political power coalitions and their agendas	- « Scalarly lost » - Poor on discursive dimensions of regime transformation
Regulation theory (IAD, SINGOCOM)	Dialectics of accumulation and regulation in urban regions	Poor on analysing informal accumulation strategies and non-state regulation
Cultural Political Economy (DEMOLOGOS)	Role of discursive power	Difficulties to recognise the limits of discursive power – Taking discourse for ‘truth’
Relational geography (DEMOLOGOS)	Reconstruction of actor networks in space	Tendency toward actant networks in ‘flat’ social spaces
Scalar politics (URSPIC, DEMOLOGOS)	Stressing scale and power relations in networks	Underplaying role of local agency and place dynamics? (Avoid interscalar spatial systems theory...)

4. Epistemological challenges for socially-innovative (local development) action research

The IAD project paralleled the heydays of the local development literature and policy approach which became scientifically and socio-politically relevant from the late 1970s onwards (Dunford & Benko, 1991; Courlet & Soulage, 1994; Pecqueur, 2000; Benko and Lipietz, 2002). This *literature* revived the (endogenous) development debates, reinforced the role of culture in development processes and agencies (Nussbaumer, 2002), and reconnected analysis and collective action (including public policy) of spatial development (Morgan & Cooke, 1998).

Table 4: Evolution in theorizing local development and SI

Project	Theoretical foci	Sociopolitical frustrations
IAD	The local socio-economic system and its subsystems – ‘Localités qui perdent’ – Assets for change	‘Localism’ ‘Socio-economism’ ‘Naivety?’ about change agendas
URSPIC	Analysis of local development agency (real estate developers, planners, ...) Overturning naivety – “Mixed policy” analysis	‘Reformism’ – ‘Underscoring the reasonable’ – Neglecting the power of the alternative.
VALICORES	Valorising Linkages between Private Consultancy and Public Research	Innovation Models versus Politics and Policy Delivery Systems
SINGOCOM	Path-dependency versus social innovation strategies – The social reproduction of social innovation at the local level	Need to reconstruct the ‘whole house’
DEMOLOGOS	Reconstructing the general logics of socio-economic development in space	Feeling of ‘lost in neoliberal globalism’
KATARSIS	Action-research and transdisciplinarity	‘Stakeholder involvement’: should be taken more seriously
SOCIAL POLIS	Building a social platform of stakeholders re social cohesion in cities	Danger of becoming mainstreamed

Table 4 summarizes the theoretical focus of each project, while at the same time flagging up the socio-political frustrations faced by the researchers and their partners in the course of the research experience. There was a recurrent change of focus on analyzing either the socio-political structures and institutions in which the socially-innovative development initiatives were taking place, or the pro-active power of the socially-innovative agencies and processes. This *pendulum movement* between structural analysis and socially proactive practice shows correlation with the socio-political frustrations about the theoretical foci in each project. The IAD only scratched the surface of socio-economic and socio-political reality and called for the structural lens of URSPIC which in its instituto-structural way revealed such a gloomy political and economic bodice of disempowering change, that it overlooked the power of alternatives. SINGOCOM’s new action-research perspective connected socially-innovative strategies

with their structural dynamics and socio-institutional processes. It synthesized material and discursive practices in SI, socialization processes and socio-political transformation. Yet the feeling of the weight of rebuilding the 'whole house' of socio-political transformation stiffened as more theoretical and methodological questions emerged. DEMOLOGOS echoed the institutional-pessimism of URSPIC to build a meta-theoretical framework which played an essential role in building the epistemology of social innovation in spatial development research (Moulaert & Van Dyck, 2013). The methodological questions concerned the interaction between research and action, theory and methodology, and the roles of different actors in the research process. VALICORES picked these up with meta-theoretical reflections on different types of innovation, the collective learning processes in which they materialize and the actorships and networks that make them happen. KATARSIS and Social Polis, however, followed different logics to produce an epistemic synthesis for researching social innovation in community development, taking into account the multi-scalar interaction between agents involved. The empirical basis of both projects were community development, solidarity economy, and networks with variegated scalar dynamics. KATARSIS compared the methods used in these cases, and worked toward epistemic and methodological integration through three *integration exercises*. First *bottom-up creativity* to widen the spectrum of visions and agencies to combat social exclusion, contributing to better cooperation between the three types of agents (artists, community agents, scientists) (Vaiou et al., 2009; Dietvorst, 2004). Second, the *governance* integration exercise (bottom-linked governance) screened socially-innovative governance experiences at various spatial scales, applying cooperative, solidarity based, iterative co-decision governance modes in many civil society case-studies (e.g. Olinda in Milan and Community Centre Gellerup in Arhus). This two-way learning process synergised in the concept and practice of 'bottom-linked governance' (García et al., 2008), a concept which today applies to the formation of new state governance systems advocated by new grassroots movements (anti eviction movements, Occupy, ...) (Parés et al., 2012; Parés et al., 2016).

Introducing SI into theory building, as argued above, requires the integration of various theoretical perspectives on the role of social relations and collective action in local development. Adding on theories to each other, to complete the picture does not work. *Theories* should talk to each other to build a *common (meta)-theoretical framework*, with a shared base-line ontology showing the tensions between the big bad world out there (URSPIC, DEMOLOGOS) and, among other agencies and institutionalization processes, the optimistic, pro-active, often social utopian visions and strategies of change (Jessop et al., 2013), thus also hosting the dialectical dynamics of social change and transformation and the role of research in these dynamics (Moulaert & Van Dyck, 2013). In its contribution to overcome the adverse agencies and relational antagonism of the 'real world', SI research goes for radical cooperation and co-production – transdisciplinarity as research shared between different types of actors in various roles like problem definition, research, collective action,

policy making, ... This also means that SI researchers themselves adopt diverse roles of action and can only work as *action*-researchers (Nussbaumer & Moulaert, 2004).

Social Innovation ethics then, as one of the main normative dimensions of SI agency (Martinelli 2010; Gerometta et al., 2005), are probably the main cements between trans and interdisciplinarity in SI research. Social innovation ethics are about solidarity, mutual respect, democratic communication, collective self-evaluation and co-production in agency, institution building and governance practice. These ethics are key principles to transdisciplinary action-research, and are conceptualised and theorised in the (meta)-theoretical framework covering all types of strategic agency relevant to the action-research. The meta-theory does not only reflect the SI development dynamics, but also the 'world of science' and of relationships between scientists and other actors involved in the research in their socio-economic and political environment. It therefore also plays a role in the self-evaluation process by the participants in the action-research – the meta-theory as a dynamic tool for a self-reflexive process (Moulaert & Van Dyck, 2013). Equally relevant from this perspective are therefore the modes of cooperation between the action researchers. Although initiated and usually coordinated by the scientists, all actors are involved in a collective problematisation process defining the research questions, the meta-theoretical framework, the action-research methods (Novy, 2012). This leads to a particular socially innovative way of doing SI research.

5. Bargaining the future of SI action research

The term SI had existed since the 17th century. In the 1970s social innovation research (re)invented itself by way of a long-lasting research trajectory on socially-innovative strategies in processes in local and community development. Especially CRISES (Benoit Lévesque, Juan-Luis Klein, Jean-Marc Fontan, Marie Bouchard, Denis Harrisson, ...) and the Social Polis network on whose research this article focuses gave it a new élan.

Figure 1 (following) summarizes the evolution towards the epistemological state of the art today. Social Innovation research has favoured interdisciplinary and transdisciplinary research to local development. It laid foundations for a socially engaged problematisation approach based on a collectively built meta-(theoretical) framework, a shared ontology, and an open ontogenetic space for co-construction of initiatives, social and governance relations (Khan et al., 2013). Collective problematization is a true instrument of action-research (Miciukiewicz, Moulaert et al., 2012). It allows fine-tuning the relationships between two essential questions 'What to research?' and 'What collective action is this?' The meta-framework, combining interdisciplinary theorizing (culminating into an evolving meta-framework and transdisciplinary methodology), serves as a guideline for understanding the complex, multi-scalar and contradictory world. The meta-framework – and especially its meta-theory – serves as a mirror for the self-reflection process in which SI researchers and other actors

become involved. These actors are also positioned in the meta-theoretical framework. Their social ethics and work methods are evaluated in the course of the process and their roles as members of the action space in which SI is pursued.

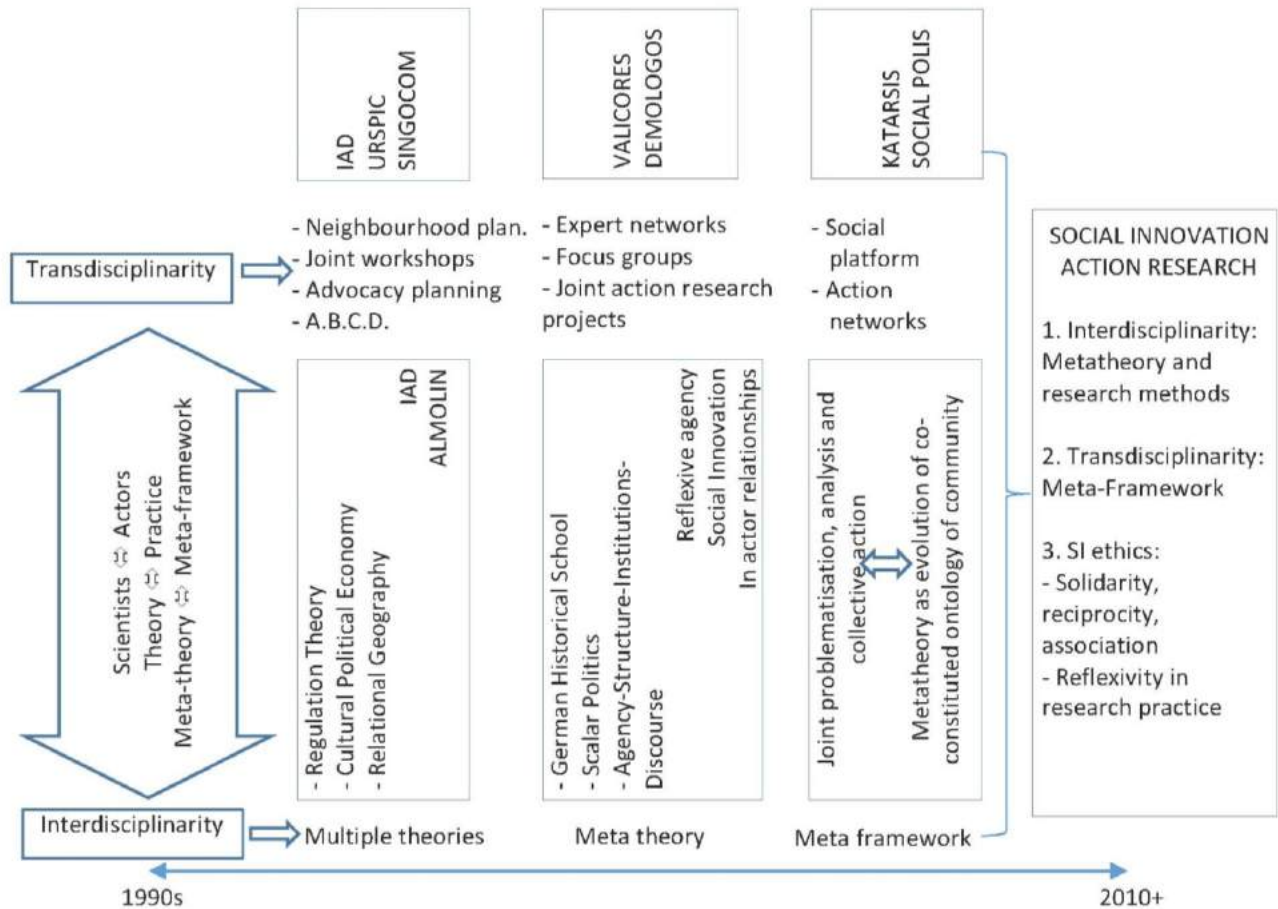


Figure 1 Local development and social innovation research trajectory: Toward an integrated social innovation action-research

Does this summary of progress in SI and local development research mean that a solid epistemic state-of-the-art for SI research has been reached? Clearly the epistemological built-up in Figure 1 has inspired other research on socially-innovative local development. It reflects the methodological concerns of comparable research trajectories; has introduced reflexivity from sociology and critical planning theory into development agency analysis; has widened the reading of socio-cultural dynamics bypassing the market logic to enter the complexity of socio-cultural relations; and has significantly contributed to abandoning the systemic reading of multi-scalar governance to the benefit of scalar socio-politics and the role of bottom-linked governance (Parés et al., 2016; Howaldt et al., 2015). It has

also warned for theoretical eclecticism, trying to analyze social innovation in analogy with other types of innovation, e.g. by making SI a dimension of innovation systems (see Howaldt & Kopp, 2012) or by analyzing social innovation starting from theories using a functionalist or exclusively agency-oriented vision of social innovation (see Mulgan, 2012). *In sum, it is allergic to approaches that address SI as an 'extension' of the overall innovation literature, rather than a driver and a movement of societal change (see also Unger, 2015).*

Thematically and theoretically the research trajectory's main focus has been on SI in community dynamics at the local level with a clear outreach for out- and upscaling, and attention to the relationships between SI, social change and socio-political transformation. In this it comes very close to recent contributions in post-political action-research (see e.g. Velicu & Kaika, 2016; Van Puymbroeck & Oosterlynck, 2014) on new practices of participation and self-governing (Parés et al. 2012), rights to housing, public space and social services (D'Alisa et al., 2015), environmental justice, the remaking of governance (García et al. 2015), new urban commons, social sustainability (Parra and Mehmood 2013), critical resilience (Juntunen & Hyvonen, 2014; Paidakaki & Moulaert, 2015), complementary currencies and LETS (Granger et al., 2010). It has given less attention to social innovation as recognition and achieving social and political rights (but see Oosterlynck et al., 2013); and gave less thought to the cognitive and psychological dimensions of socially-innovative community (Noack, 2014). These dimensions of SI need further exploration. Yet we believe that the main challenge ahead is to open the epistemic debate to other disciplines and communities of practices searching for an open-ended, yet interactively structured Social Innovation Action Research Framework.

References

- Albrechts, L. (2002) The planning community reflects on enhancing public involvement. Views from academics and reflective practitioners. *Planning Theory & Practice*, 3(3), 331-347.
- Baeten, G. (2001). Clichés of urban doom: the dystopian politics of metaphors for the unequal city—a view from Brussels. *International Journal of Urban and Regional Research*, 25(1), 55-69.
- Benko, G., & Lipietz, A. (2002). *De la régulation des espaces aux espaces de régulation* (Vol. 2, pp. 293-303). La Découverte.
- Cassiers, T., & Kesteloot, C. (2012). Socio-spatial inequalities and social cohesion in European cities. *Urban Studies*, 49(9), 1909-1924.
- Cassinari, D., & Moulaert, F. (2014). Enabling transdisciplinary research on social cohesion in the city: The Social Polis experience. In E.A. Silva, P. Healey, N. Harris, & P. Van den Broeck (Eds.) *The Routledge handbook of planning research methods*. Routledge. pp. 414-425.

- Courlet, C. & Soulage, B. (Eds.) (1994) *Industrie, territoire et politiques publiques*. Paris: L'Harmattan.
- Courlet, C., Pecqueur, B., & Lacour, C. (2008). *L'économie territoriale*. Presses universitaires de Grenoble.
- De Muro, P., Hamdouch, A., Cameron, S., & Moulaert, F. (2008) Combating poverty in Europe and the Third World: social innovation in motion. In P. Drewe, J.L. Klein, & E. Hulsbergen (Eds.) *The challenge of social innovation in urban revitalization* (Vol. 6). Amsterdam: Techne press. pp 87-102
- Dalla Longa, R. (2009). *Globalization and urban implosion: Creating new competitive advantage*. Springer Science & Business Media.
- D'Alisa, G., Forno, F., & Maurano, S. (2015). Grassroots (economic) activism in times of crisis: Mapping the redundancy of collective actions. *Partecipazione e conflitto*, 8(2), 328-342.
- Dietvorst, E. (2004). 'The Return of the Swallows' From urban hardship to identity retrieval—the making of a movie as a social integration project in Brussels South. *City*, 8(2), 279-288.
- Dunford, M. & Benko, G. (Eds.) (1991) *Industrial Change and Regional Development: The Transformation of New Industrial Spaces*. Belhaven Press.
- Degen, M., & García, M. (2012). The transformation of the 'Barcelona model': an analysis of culture, urban regeneration and governance. *International journal of urban and regional research*, 36(5), 1022-1038.
- EC (1989) Poverty 3 Programme Press Release, European Commission. Available at http://europa.eu/rapid/press-release_IP-90-274_en.htm. Accessed on 30 August 2016.
- García, M., Pradel, M., and Eizaguirre, S. (2008) Governance integration exercise. KATARSIS Working Paper D3DISSEM. Available at <http://katarsis.ncl.ac.uk/wp/wp3/documents/D3DISSEM.pdf> accessed on 14 September 2016
- García, M., Eizaguirre, S., & Pradel, M. (2015). Social innovation and creativity in cities: A socially inclusive governance approach in two peripheral spaces of Barcelona. *City, Culture and Society*, 6(4), 93-100.
- Gerometta, J., Haussermann, H., & Longo, G. (2005). Social innovation and civil society in urban governance: Strategies for an inclusive city. *Urban Studies*, 42(11), 2007-2021.
- Gibson-Graham, J. K., & Roelvink, G. (2009) Social innovation for community economies. In D. MacCallum, F. Moulaert, J. Hillier and S.V. Haddock (Eds.) *Social innovation and territorial development*, Farnham: Ashgate, pp. 25-37.
- Granger, R. C., Wringe, J., & Andrews, P. (2010). LETS as alternative, post-capitalist economic spaces? learning lessons from the totnes 'Acorn'. *Local Economy*, 25(7), 573-585.

- Hamdouch, A., and Moulaert, F. (2006) Introduction: The Knowledge Infrastructure: Analysis, Institutional Dynamics and Policy Issues. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 19(1): 1-10
- Hamdouch, A., Ailenei, O., Laffort, B., & Moulaert, F. (2009). Les organisations de l'économie sociale dans la métropole lilloise: vers de nouvelles articulations spatiales?. *Canadian journal of regional science*, 32(1), 85-103.
- Harrisson, D., Bourque, R., & Széll, G. (2009). Social innovation, economic development, employment and democracy. *Social Innovation, the Social Economy and World Economic Development. Democracy and Labour Rights in the Era of Globalization. Frankfurt (Main): Peter Lang*, 7-15.
- Häußermann, H., & Haila, A. (2005) The European city: a conceptual framework and normative project. In Y. Kazepov (Ed.) *Cities of Europe: Changing contexts, local arrangements, and the challenge to urban cohesion*, Oxford: Blackwell. pp. 43-64.
- Howaldt, J., & Kopp, R. (2012). Shaping social innovation by social research. In *Challenge Social Innovation* (pp. 43-55). Springer Berlin Heidelberg.
- Howaldt, J., Kopp, R., & Schwarz, M. (2015) Social Innovations as Drivers of Social Change—Exploring Tarde's Contribution to Social Innovation Theory Building. In A. Nicholls, J. Simon & M. Gabriel (Eds.) *New Frontiers in Social Innovation Research*. Palgrave Macmillan UK. pp. 29-51
- Jessop, B., Moulaert, F., Hulgård, L., & Hamdouch, A. (2013). Social innovation research: a new stage in innovation analysis? In F. Moulaert, D. MacCallum, A. Mehmood & A. Hamdouch (Eds.) *International Handbook of Social Innovation. Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*. Cheltenham: Edward Elgar. pp. 110-130.
- Juntunen, T., & Hyvönen, A. E. (2014). Resilience, security and the politics of processes. *Resilience*, 2(3), 195-209.
- Khan, A.Z., Moulaert, F., & Schreurs, J. (2013) Epistemology of space: Exploring relational perspectives in planning, urbanism, and architecture. *International planning studies*, 18(3-4), 287-303.
- Klein, J. L., & Harrisson, D. (Eds.). (2006). *L'innovation sociale: émergence et effets sur la transformation des sociétés*. PUQ.
- Klein, J. L., Laville, J. L., & Moulaert, F. (2014). *L'innovation sociale*. Paris. Erès
- Kunnen, N., MacCallum, D., & Young, S. (2013) Research strategies for assets and strengths based community development. *The International Handbook on Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, 285.
- Lévesque, B., Fontan, J.-M. & J.-L. Klein, Dirs (2014) L'innovation sociale : les marches d'une construction théorique et pratique. Québec, Qc, Presses de l'Université du Québec.

- Lipietz, A. (1986) 'New tendencies in the international division of labor: regimes of accumulation and modes of social regulation', in A.J. Scott and M. Storper (eds) *Production, Work, Territory: The Geographical Anatomy of Industrial Capitalism*, Boston, MA: Allen & Unwin, 16–40.
- MacCallum, D., Moulaert, F., Hillier, J. and Haddock, S.V. (Eds.) (2009) *Social Innovation and Territorial Development*. Farnham: Ashgate.
- Martens, A., & Vervaeke, M. (1997). *La polarisation sociale des villes européennes*. Editions Anthropos.
- Martinelli, F. (2010) 'Historical roots of social change'. In F. Moulaert, F. Martinelli, E. Swyngedouw and S. Gonzalez (Eds.) *Can Neighbourhoods Save the City? Community Development and Social Innovation*. London: Routledge. pp. 17-48
- Martinelli, F., Moulaert, F., Swyngedouw, E., & Gonzalez, S. (2005). Towards a conceptualization of social innovation in community development. *Urban Studies*, 11(42), 1969-990.
- Martinelli, F., Moulaert, F., & Novy, A. (2013). *Urban and regional development trajectories in contemporary capitalism*. Routledge.
- Miciukiewicz, K., Moulaert, F., Novy, A., Musterd, S., & Hillier, J. (2012) Introduction: Problematising urban social cohesion: A transdisciplinary endeavour. *Urban Studies*, 49(9), 1855-1872.
- Morgan, K., & Cooke, P. (1998) The associational economy: Firms, regions, and innovation. *University of Illinois at Urbana-Champaign's Academy for Entrepreneurial Leadership Historical Research Reference in Entrepreneurship*.
- Moulaert, F. (2000). *Globalization and integrated area development in European cities*. OUP Oxford.
- Moulaert, F., Swyngedouw, E., & Wilson, P. (1988) Spatial responses to Fordist and post-Fordist accumulation and regulation. *Papers in Regional Science*, 64(1), 11-23.
- Moulaert, F., Aller, A. A., Cooke, P., Courlet, C., Häusserman, H., & Da Rosa Pires, A. (1990) Integrated area development and efficacy of local action. Feasibility study for the European Commission. Brussels: EC, DG Social Policy.
- Moulaert, F., Delladetsima, P., Leontidou, L., Delvanquière, J. C., & Demazière, C. (1994) Local Economic Development: A Pro-active Strategy against Poverty in the European Community. *Lille, Final Report for the European Commission, DG V*.
- Moulaert, F., Delvainquière, J. C., and Delladetsima, P. (1997) 'Les rapports sociaux dans le développement local: le rôle des mouvements sociaux'. *Au-delà du néolibéralisme: Quel rôle pour les mouvements sociaux*, 77.
- Moulaert, F. and Swyngedouw, E. (1999) 'Urban redevelopment and social polarisation in the city – URSPIC', Project Final Report submitted to European Commission. Available at <http://cordis.europa.eu/documents/documentlibrary/78645531EN6.pdf>. Accessed on 30 August 2016.

- Moulaert, F., & Nussbaumer, J. (2005a). Defining the social economy and its governance at the neighbourhood level: a methodological reflection. *Urban Studies*, 42(11), 2071-2088.
- Moulaert, F., & Nussbaumer, J. (2005b). The social region beyond the territorial dynamics of the learning economy. *European urban and regional studies*, 12(1), 45-64.
- Moulaert, F., & Hamdouch, A. (2006) New views of innovation systems: agents, rationales, networks and spatial scales in the knowledge infrastructure. *Innovation: The European journal of social science research*, 19(1), 11-24.
- Moulaert, F., Morlicchio, E., & Cavola, L. (2007) 'Social exclusion and urban policy in European cities: combining 'Northern' and 'Southern' European perspectives'. In H.S. Geyer (ed.) *International Handbook of Urban Policy*, Volume 1, Cheltenham, Edward Elgar, pp. 139-158.
- Moulaert, F., & Mehmood, A. (2010). Analysing regional development and policy: A structural–realist approach. *Regional studies*, 44(1), 103-118.
- Moulaert, F., Swyngedouw, E., Martinelli, F., & Gonzalez, S. (Eds.) (2010) *Can Neighbourhoods Save the City?: Community development and social innovation*. Routledge.
- Moulaert, F., Parra, C., & Swyngedouw, E. (2014). Ciudades, barrios y gobernanza multiescalar en la Europa urbana. *EURE (Santiago)*, 40(119), 5-24.
- Moulaert, F. and Mehmood, A. (2013) 'The Return of Social Innovation as a Scientific Concept', Elgar Blog, <https://elgarblog.com/2013/10/08/the-return-of-social-innovation-as-a-scientific-concept-by-frank-moulaert-and-abid-mehmood/> Accessed on 13 September 2016.
- Moulaert, F., & Van Dyck, B. (2013) Framing social innovation research: a Sociology of Knowledge (SoK) Perspective. In F. Moulaert, D. MacCallum, A. Mehmood & A. Hamdouch (Eds.) *International Handbook of Social Innovation. Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*. Cheltenham: Edward Elgar. pp. 466-479.
- Mulgan, G. (2012) Social Innovation Theories: Can Theory Catch up with Practice? in H. W. Franz, J. Hochgerner, & J. Howaldt (eds.) *Challenge social innovation: Potentials for business, social entrepreneurship, welfare and civil society*. Berlin: Springer, pp. 19-42.
- Noack, A. (2014). Anybody got an idea?. *Communicative Forms, Roles and Legitimations in the Communicative Genesis and Negotiation of Social Innovation*, in: Knoblauch, H., Jacobs, M., Tuma, R.(eds), *Culture, Communication, and Creativity. Reframing the Relations of Media, Knowledge, and Innovation in Society*. Berlin, New York: Lang S, 99-120.
- Novy, A., & Hammer, E. (2007). Radical innovation in the era of liberal governance the case of Vienna. *European Urban and Regional Studies*, 14(3), 210-222.

- Novy, A. (2012). "Unequal diversity" as a knowledge alliance: An encounter of Paulo Freire's dialogical approach and transdisciplinarity. *Multicultural education & technology journal*, 6(3), 137-148.
- Nussbaumer, J. (2002) 'Le Rôle de la Culture et des Institutions dans les Débats sur le Développement Local: La Contribution de l'Ecole Historique Allemande', PhD thesis, Faculty of Social Science, University of Lille I.
- Nussbaumer, J., and Moulaert, F. (2004) Integrated area development and social innovation in European cities: a cultural focus. *City*, 8(2), 249-257.
- Oosterlynck, S., Kazepov, Y., Novy, A., Cools, P., Barberis, E., Wukovitsch, F., Sarius T. & Leubolt, B. (2013) The butterfly and the elephant: local social innovation, the welfare state and new poverty dynamics. ImPRovE Discussion Paper No. 13/03. Antwerp: Herman Deleeck Centre for Social Policy – University of Antwerp.
- Parra, C., & Moulaert, F. (2010). Why Sustainability Is so Fragilely 'Social'... *Strategic Spatial Projects: Catalysts for Change*. In F. Moulaert, D. MacCallum, A. Mehmood & A. Hamdouch (Eds.) *International Handbook of Social Innovation. Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*. Cheltenham: Edward Elgar, 163-173.
- Paugam, S. (1996). *L'exclusion, l'état des savoirs*. Ed. La Découverte.
- Parés, M., Bonet-Martí, J., & Martí-Costa, M. (2012) Does participation really matter in urban regeneration policies? Exploring governance networks in Catalonia (Spain). *Urban Affairs Review*, 48(2): 238-271
- Parés, M.; Ospina, S. and Subirats, J. 2016. *Social Innovation and Democratic Leadership: communities and social change from below*. Cheltenham: Edward Elgar
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement local: pour une économie des territoires*. Syros.
- Pike, A., Rodríguez-Pose, A., & Tomaney, J. (Eds.). (2010). *Handbook of local and regional development*. Routledge.
- Rodriguez, A., Martinez, E., & Guenaga, G. (2001). Uneven redevelopment New urban policies and socio-spatial fragmentation in metropolitan Bilbao. *European Urban and Regional Studies*, 8(2), 161-178.
- Room, G. J. (1999) Social exclusion, solidarity and the challenge of globalization. *International Journal of Social Welfare*, 8(3), 166-174.
- Sum, N.-L. ,& Jessop, B. (2013) *Towards a cultural political economy: Putting culture in its place in political economy*. Cheltenham: Edward Elgar
- Unger, R. M. (2015) 'Conclusion: The task of the social innovation movement', in A. Nicholls, J. Simon, M. Gabriel & C. Whelan (eds.) *New Frontiers in Social Innovation Research*, Basingstoke: Palgrave

Macmillan, pp. 233-251.

Vaiou, D., Konstantatos, H., and Siatitsa, D. (2009) Bottom up creativity to overcome social exclusion. KATARSIS Working Paper D2DISSEM. Available at <http://katarsis.ncl.ac.uk/wp/wp2/documents/D2Dissem.pdf> accessed on 14 September 2016.

Vaiou, D. and Kalandides, A. (2016). Practices of collective action and solidarity: reconfigurations of the public space in crisis-ridden Athens, Greece. *Journal of Housing and the Built Environment*, 31(3): 457-470.

Van den Broeck, P. (2011). Limits to social innovation. Shifts in Flemish strategic projects towards market oriented approaches. *Belgeo. Revue belge de géographie*, (1-2), 75-88.

Van Puymbroeck, N., & Oosterlynck, S. (2014). Opening up the post-political condition: Multiculturalism and the matrix of depoliticisation. In J. Wilson & E. Swyngedouw (Eds.) *The post-political and its discontents: Spaces of depoliticization, spectres of radical politics*. Edinburgh University Press. pp. 86-108.

Velicu, I., & Kaika, M. (2016) Undoing environmental justice: Re-imagining equality in the Rosia Montana anti-mining movement. *Geoforum*. (in press)

Vitale, T. (2009). Socialita, mobilitazione e innovazione sociale nelle città europee. *Il dire e il fare: volontari creativi per il bene comune*, 11-21.

Vitale, T. (2010). Building a Shared Interest. In F. Moulaert, F. Martinelli, E. Swyngedouw and S. Gonzalez (Eds.) *Can Neighbourhoods Save the City? Community Development and Social Innovation*, London: Routledge. pp. 81-92.

Vranken, J. (2001). Unravelling the social strands of poverty: Differentiation, fragmentation, inequality, and exclusion. In H.T. Andersen & R. van Kempen (Eds.) *Governing European cities: social fragmentation, social exclusion and urban governance*. Ashgate. pp. 71-92.

Vers une analyse de l'effet transformationnel de l'innovation. : la base de données relationnelle du CRISES

Juan-Luis Klein, Marie J. Bouchard, Louise Briand, Benoît Lévesque, Catherine Trudelle, Valérie Michaud, Mathieu Philibert, Martin Petitclerc, Damien Rousselière et Alexandre Duchesne Blondin, CRISES

INTRODUCTION

Le Centre de recherche sur les innovations sociale (CRISES) est un organisme multidisciplinaire et multi-institutionnel qui regroupe des chercheurs de plusieurs universités et de différentes disciplines. En avril 2017, le Centre compte des membres réguliers et associés rattachés à des universités québécoises et d'autres provinces canadiennes. Ces chercheurs analysent la part de l'innovation sociale dans la transformation sociale à l'intérieur de quatre axes de recherche : 1) Politiques et pratiques sociales ; 2) Territoire et collectivités locales ; 3) Entreprises collectives ; 4) Travail et emploi. Des travaux de nature transversale sont aussi menés, notamment la mise en place d'une base de données sur l'innovation sociale (BDIS), ainsi que des réflexions sur la contribution de la recherche partenariale à la co-construction de la connaissance. C'est la BDIS que nous présenterons dans ce texte²²⁰.

Précisons que, aussi bien dans notre centre de recherche qu'ailleurs, la recherche sur les innovations sociales a été et est encore principalement réalisée par le biais d'études de cas. Ceci s'explique par le caractère unique des innovations, du moins à leur émergence; aussi est-il important de décrire et d'analyser en profondeur les facteurs d'émergence, les organismes porteurs et les effets des innovations sociales, ainsi que les interactions entre les différents acteurs qui y contribuent. Malgré leur richesse et leur profondeur, les études de cas comportent des limites en termes de généralisation. Certes, l'analyse croisée de plusieurs cas peut révéler des liens entre différentes formes d'innovations sociales, certaines configurations qu'elles prennent sur un territoire donné ou leur trajectoire.

²²⁰ Pour plus d'information sur ce centre, voir www.cris.es.ugam.ca. Concernant la BDIS, voir Bouchard, M.-J., Trudelle, C., Briand, L., Klein, J.-L., Lévesque, B., Pelletier, M. et D. Longtin (2015) A Relational Database to Understand Social Innovation and Its Effects on Social Transformation. Dans Nichols, A., Simon, J. et M. Gabriel, (Dir.) *New Frontiers in Social Innovation Research*, Basingstoke, UK, Palgrave Macmillan, pp: 69-85
<https://scholar.google.ca/scholar?cluster=11413936125424182930&hl=fr&oi=scholaralrt%3EA%20Nicholls,%20J%20Simon,%20M%20Gabriel%20-%202015>

Toutefois, le nombre de cas qu'il est possible d'analyser à partir d'une telle approche demeure limité, parce qu'il n'est pas possible de tenir compte de toutes les informations.

C'est ce constat qui a conduit le CRISES à construire une base de données pour permettre une analyse plus globale des expériences d'innovation sociale (ci-dessous IS) abordées dans les études de cas faites en son sein. Il s'agit en fait de voir ce qui s'en dégage à une échelle plus macro, en versant les informations qu'elles contiennent dans une base de données permettant de donner à voir de grandes tendances. Pour autant, toutes les études de cas réalisées par les chercheurs du CRISES n'ont pas été retenues d'emblée. Leur recension a donné lieu à une analyse afin d'établir leur acceptabilité à partir de critères de contenu, de taille et de rigueur méthodologique. Sur 478 études de cas réalisées au CRISES à partir de 1986, 265 ont été sélectionnées pour être incluses dans la BDIS. L'hypothèse qui soutient l'implantation de la BDIS est que l'analyse d'un si grand nombre d'études de cas peut révéler des aspects de l'IS impossibles de saisir à partir de chacune d'entre elles notamment en ce qui concerne le rôle de l'IS dans la transformation sociale. Précisons, que c'est en cela que réside le défi analytique du CRISES, car, ne l'oublions pas, ce qui distingue l'approche de ce centre, c'est la relation qu'il établit entre l'IS et la transformation sociale, laquelle relation se faisant dans les deux sens : la transformation sociale étant aussi bien en amont qu'en avant de l'IS (nous y reviendrons). Or, la transformation sociale se génère à une échelle différente de celle de l'émergence des innovations sociales, ce qui demande des outils méthodologiques appropriés.

DE L'ÉTUDE DE CAS À LA BASE DE DONNÉES : CHANGEMENT D'ÉCHELLE AU NIVEAU DE L'ANALYSE

Pour bien comprendre le potentiel analytique de la BDIS pour l'étude de la contribution de l'IS à la transformation sociale dans la perspective du CRISES, il faut remonter aux racines de l'approche privilégiée par ce centre. Le CRISES a été créé en 1986. Rappelons qu'à cette époque, le Québec, comme les autres sociétés industrialisées, faisait face à une crise économique et sociale profonde. La crise sociale correspondait aux transformations que traversait l'économie industrielle en occident, transformations qui se matérialisaient, d'une part, par la perte d'actifs industriels et la délocalisation de la production vers des zones qui s'avéraient plus rentables pour les entreprises productives, et, d'autre part, par la conversion vers la nouvelle économie, basée sur l'information et la connaissance, ainsi que par diverses transformations dans la gestion des entreprises. Cette crise s'est traduite par la fermeture de nombreuses unités de production, par la perte d'emplois et par une augmentation significative des taux de chômage et d'aide sociale.

Or, la crise s'est également manifestée en contrepoint par des demandes de participation à l'espace décisionnel de la part des travailleurs, des usagers des services collectifs et des citoyens. Les acteurs de la société civile étaient porteurs d'aspirations et de projets de changement et ils ont su proposer des

pistes alternatives aux problèmes provoqués par cette crise. Plusieurs de ces initiatives se sont avérées efficaces et se sont pérennisées. Ces expérimentations ont eu lieu dans des organisations syndicales et dans l'économie sociale ainsi que dans des entreprises et dans des communautés locales, de même qu'au sein de l'administration publique. Lorsqu'elles se sont diffusées, elles sont devenues des innovations sociales importantes qui ont contribué à modifier les politiques publiques dans plusieurs domaines, dont ceux du soutien à la création d'entreprises, des services de proximité, du logement, de l'insertion au marché du travail, du développement des territoires, etc. Elles ont aussi contribué à modifier durablement les pratiques sociales ainsi que les modes de conception, de production et de consommation de nombreux services collectifs. Dans ces expériences, le rôle joué par les mouvements sociaux a été crucial aussi bien pour leur émergence que pour leur diffusion. Aussi, les processus orientés vers la transformation sociale amorcés par ces expérimentations se sont-ils déroulés dans des contextes de rapports de force et conflictuels, ce qui a donné lieu à de compromis et, dans certains cas, à l'institutionnalisation de ces processus.

Ce sont ces expériences, et les changements qu'elles ont enclenchés, que les chercheurs du CRISES ont voulu retracer, documenter et analyser de façon à voir comment elles façonnaient des processus de transformation. L'importance d'étudier ces expériences en profondeur a conduit au choix méthodologique de l'étude de cas. Or, c'est l'abondance d'études de cas et le besoin de changer d'échelle pour produire une analyse appropriée de l'effet plus global de l'IS qui nous a amenés à construire la BDIS. De plus, cela permet de réintroduire dans l'analyse des informations qui peuvent sembler résiduelles dans le contexte d'une étude de cas, mais qui deviennent significatives à cause du grand nombre d'entre-elles. C'est la raison pour laquelle la BDIS n'a considéré au départ que les études de cas réalisées sur le Québec afin de pousser l'analyse de l'innovation et la transformation sociales dans le contexte de ce qui a été désigné comme « modèle québécois ».

L'APPROCHE THÉORIQUE DE L'INNOVATION SOCIALE

Le cadre conceptuel de la BDIS a été conçu en tenant compte des approches théoriques ayant inspiré les travaux du CRISES depuis sa création en 1986 et, conséquemment, les études de cas réalisées par ses chercheurs, notamment les théories institutionnalistes et néo-institutionnalistes, les théories de la régulation ainsi que les approches des conventions, des mouvements sociaux et des systèmes d'innovation²²¹. En fonction de ces approches, les innovations sont qualifiées de sociales en raison de

²²¹ Concernant la construction progressive de la perspective du CRISES concernant les IS, voir Lévesque, B., Fontan, J.-M et J.-L. Klein (2014) *L'innovation sociale: les marches d'une construction théorique et pratique*. Québec, Qc, Presses de l'Université du Québec, 474 p.

leur finalité (répondre à des aspirations et à des besoins sociaux, culturels, territoriaux), de leurs processus (nouveaux rapports sociaux, nouvelles combinaisons) et de leur portée (avoir trouvé preneur au sein des institutions). Ce qui caractérise les travaux du CRISES est la mise en perspective des innovations sociales avec des trajectoires ou des paradigmes de développement, ce qui amène à analyser l'IS à l'aune de la transformation sociale. Il va sans dire que l'IS ne conduit pas toujours à des transformations sociales et que celles-ci ne s'orientent pas toujours dans le sens voulu par les acteurs porteurs des innovations qui les ont induites. Ceci est dû au fait que les trajectoires de l'innovation sont jalonnées par des conflits et des compromis et que le résultat dépend des rapports de force entre les parties prenantes. Par ailleurs, il faut comprendre aussi que les transformations sociales peuvent conduire à des innovations sociales, comme ça a été le cas au Québec lors de la crise des années 1980. La crise du fordisme et du providentialisme a induit les innovations sociales qui ont régénéré le modèle québécois.

Comme cela a été dit, le CRISES aborde l'IS en relation à la transformation sociale. Pour ce centre, une IS est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles. En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

L'implantation de la BDIS s'est appuyée sur les unités d'analyse de cette conceptualisation de l'IS, unités qui ont fait l'objet d'une « mise à plat » en des termes permettant leur repérage et leur codification dans les études de cas. Parmi ces unités d'analyse, mentionnons une typologie des innovations sociales en cinq types²²² :

- IS organisationnelle, à savoir « l'introduction dans les pratiques des organisations d'une nouvelle méthode de gestion, de division, de coordination et d'organisation du travail; d'une nouvelle

²²² Cette classification est inspirée de la typologie du Manuel d'Oslo, qui distingue quatre catégories d'innovations : les produits, les procédés, la commercialisation et l'organisation. Les trois premières catégories ne sont retenues comme sociales que dans la mesure où elles ont une finalité sociale explicite. Enfin, pour la quatrième catégorie (l'organisation), nous distinguons l'innovation organisationnelle de l'innovation institutionnelle (ces deux dernières catégories représentent des innovations sociales au sens strict), d'où les cinq catégories retenues dans la BDIS.

gouvernance organisationnelle; ou de nouvelles méthodes de coordination des relations avec des organisations extérieures ».

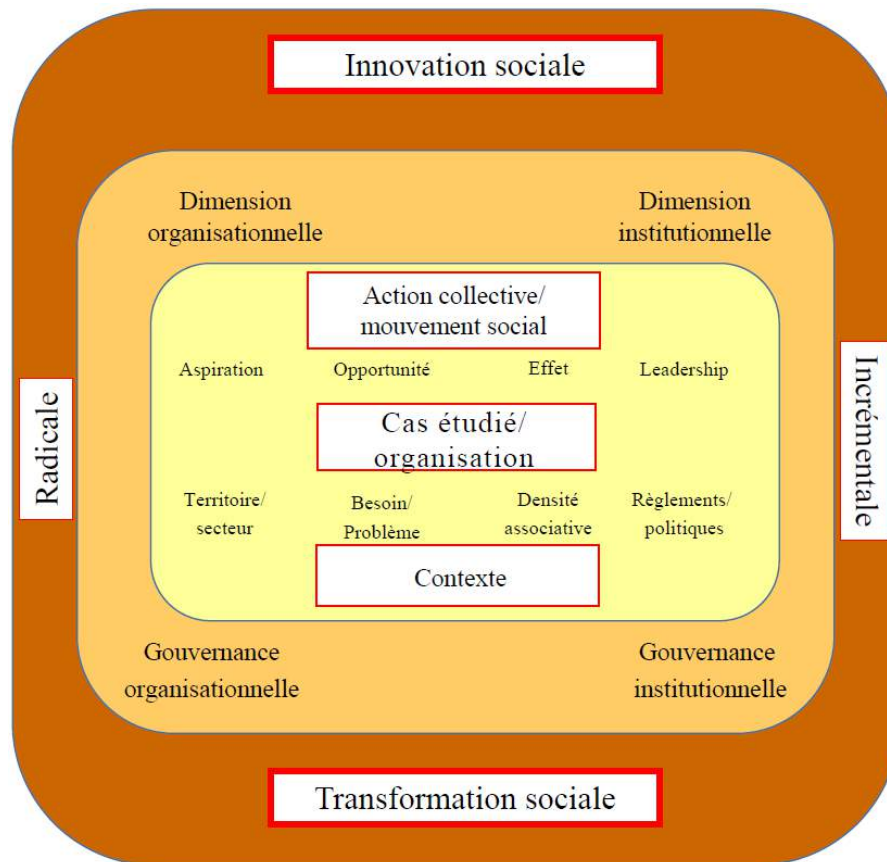
- IS institutionnelle, à savoir « l'introduction de nouvelles règles ou normes internes (statut juridique, contrat de travail, règlement interne, culture organisationnelle) ou externes à l'organisation (loi, règlement, norme sociale) régulant les pratiques. Ces règles ou normes régulent le pouvoir de prise de décision au sein d'une organisation ou les rapports de pouvoir et de répartition des ressources entre plusieurs organisations. Il peut s'agir de règles ou normes formelles ou informelles ».
- IS de produits ou de services, soit « l'introduction d'un produit ou service nouveau ou sensiblement amélioré sur le plan de ses caractéristiques, de ses fonctionnalités ou de ses usages ayant une finalité sociale explicite. La mise en place d'organisations offrant des biens ou des services ayant une finalité sociale explicite qui n'étaient pas précédemment offerts, constitue une innovation de produit ou de services ».
- IS de marché, soit « l'introduction par une organisation de nouveaux moyens visant à rejoindre de nouveaux clients ou à leur offrir une accessibilité plus grande à des biens ou services ayant une finalité sociale explicite ».
- IS de procédés ou de commercialisation, soit « l'introduction des étapes de production, moyens de production ou de commercialisation ou technologies nouvelles ou sensiblement améliorées ayant une finalité sociale explicite. L'IS de procédés implique des changements significatifs dans les moyens techniques utilisés afin de produire un bien et/ou un service ayant une finalité sociale explicite ».

En ce qui concerne leur rôle dans la transformation sociale, nous distinguons les IS radicales, lorsqu'elles entraînent des changements majeurs, voire des ruptures dans un domaine donné, et qui vont au-delà des connaissances existantes et de ce qui est pensable à un moment donné, et les IS incrémentielles, lorsqu'elles entraînent des améliorations et que les changements se réalisent progressivement et par étapes.

Aussi, dans une perspective opérationnelle, nous avons raffiné la conceptualisation de l'IS en la définissant comme « de nouveaux arrangements sociaux, organisationnels ou institutionnels ou encore de nouveaux produits ou services ayant une finalité sociale explicite résultant, de manière volontaire ou non, d'une action initiée par un individu ou un groupe d'individus pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution à un problème ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles

orientations culturelles. En trouvant preneur, les innovations sociales ainsi amorcées peuvent conduire à des transformations sociales »²²³.

Figure 1 : Schéma conceptuel de la BDIS



Source : Bouchard et al. 2016, p.21 (Voir note de bas de page no 8).

Nous avons dû préciser la conceptualisation de l'ensemble des entités et attributs compris dans la BDIS, laquelle comprend 66 entités et 267 attributs. Cette clarification conceptuelle était nécessaire afin de formaliser les concepts de telle sorte qu'il soit possible d'opérer la transformation de données qualitatives, prenant une forme textuelle dans les études de cas, en données quantifiables – nominales, ordinales, d'intervalle ou de rapport – pouvant ainsi faire l'objet d'analyses statistiques.

²²³ Cette définition, ainsi que celles des types d'IS sont extraites de Bouchard, MJ, Briand, L, Klein, JL, Lévesque, B, Trudelle, C., Duchesne Blondin, A, Longtin, D, Olivier-Nault, J et M. Pelletier (2016) *Base de données sur les études de cas en innovation sociale produites dans le cadre des activités du CRISES. Présentation générale et manuel de codification*. Cahiers du CRISES, ET1602. Accessible sur : www.cris.es.ugam.ca/publications/etudes-theoriques/699-et1602.html

LE MODÈLE CONCEPTUEL

Une base de données est une collection structurée de données. La BDIS prend la forme d'une base de données relationnelle, dont le principal avantage réside dans la structuration des données qui exploite l'interdépendance entre les différentes informations. La démarche de la création d'une telle base de données comprend trois étapes de modélisation : conceptuelle, logique et physique. En ce qui concerne la BDIS, la méthodologie de conception présente des spécificités. En raison de la nature des sources – soit des études de cas déjà réalisées suivant un échantillonnage non probabiliste et qui n'avaient pas été conçues dans l'objectif d'être intégrées à une base de données –, une démarche hybride, à la fois inductive et déductive, a été adoptée afin de repérer, de définir et d'opérationnaliser les concepts centraux pertinents à l'étude de l'IS. Cette démarche vise à la fois à fonder le modèle conceptuel sur les théories mobilisées dans le cadre des études de cas (démarche déductive) et à circonscrire les données effectivement présentes dans ces études (démarche inductive).

La première étape de la conception de la BDIS a été la création du modèle conceptuel. Cette phase, qui est primordiale, a exigé de construire un cadre permettant l'organisation formelle et systématique des données²²⁴. La modélisation conceptuelle de la BDIS a requis un travail rigoureux de définition des entités – soit les concepts centraux qui servent à décrire les phénomènes liés à l'IS²²⁵ – et d'opérationnalisation de ces entités à travers une série d'attributs permettant d'extraire les données des études de cas. Chacune des notions a été décrite par des attributs assez précis pour être repérables sans équivoque dans les données, et mutuellement exclusifs pour éviter le double-comptage. Les notions ont donc été déclinées en dimensions concrètes, factuelles et observables, de manière à ce qu'elles ne soient attribuables qu'à un seul concept. Finalement, il a été nécessaire de préciser les relations logiques entre les différentes entités du modèle²²⁶. Cette approche permet d'approfondir les caractéristiques du modèle québécois de développement, de retracer son évolution

²²⁴ Le travail de formalisation doit respecter des principes méthodologiques directeurs qui sont les principes de pertinence et les principes d'opérationnalisation. Voir Flory, A. et Laforest, F. (2005) *Les bases de données relationnelles*. Paris: Economica. Voir aussi Meier, A. (2006) *Introduction pratique aux bases de données relationnelles (Deuxième édition)*. Paris: Springer-Verlag France.

²²⁵ Ils doivent donc être faits en ayant à l'esprit le principe de pertinence, à savoir la cohérence avec la nature originelle du matériau analysé, les études de cas.

²²⁶ De fait, la relation est le concept de base du modèle relationnel. Celle-ci est une représentation d'association d'éléments du monde réel. Les relations logiques à la base d'un modèle relationnel reposent sur l'algèbre relationnelle et permettent d'effectuer des calculs mathématiques rigoureux.

dans le temps, d'analyser les effets des innovations sociales sur les transformations sociales, voire la transformation du modèle, et inversement, les effets du modèle sur l'IS²²⁷.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'élaboration de la base de données sur l'IS au Québec s'appuie sur une démarche méthodologique inspirée de la méthode Merise²²⁸. Succinctement, la démarche requiert la définition d'entités, lesquelles sont respectivement opérationnalisées à travers un ensemble d'attributs qui servent à extraire l'information des sources de données, soit les études de cas réalisées au CRISES. Les entités sont ordonnancées autour de huit grandes dimensions, soit :

- i. Étude de cas
- ii. Contexte
- iii. Organisation
- iv. Dimension organisationnelle
- v. Conditions de travail
- vi. Dimension institutionnelle
- vii. Actions collectives
- viii. Innovation sociale

Il faut rappeler que la BDIS est constituée d'informations provenant des études de cas réalisées par les membres du CRISES. C'est qu'elle permettra donc c'est de faire une relecture de ces études de cas afin d'observer les grandes tendances qui s'en dégagent. Ses sources empiriques seront donc marquées par les objectifs de recherche du centre, et ne pourront pas être considérées *a priori* comme représentatives de la réalité dans son ensemble. Or, à terme, la multiplication du nombre d'auteurs, la diversification progressive des approches mobilisées, ainsi que la variété des thèmes abordés et des lieux étudiés, permettront, croyons-nous, certaines généralisations en regard des innovations sociales en lien avec la transformation sociale.

²²⁷ Cette grille, une fois appliquée au Québec, pourra être étendue à d'autres territoires, en vue de mener des comparaisons internationales.

²²⁸ Voir Tardieu, H, Rochfeld, A et R Colletti (1994) *La méthode Merise : Principes et outils*. Paris, Les éditions des organisations.

AVANCEMENT DU PEUPLEMENT DE LA BDIS

Au moment de la rédaction de ce texte, 72 études de cas ont été codifiées dans la BDIS²²⁹. Ces études se distribuent de la façon suivante selon les axes de la programmation scientifique du CRISES :

- Axe 1 : Innovations sociales et transformations dans les politiques et les pratiques sociales (11 études de cas);
- Axe 2 : Innovations sociales et transformations dans le territoire et les collectivités locales (18);
- Axe 3 : Innovations sociales et transformations dans les entreprises collectives (18);
- Axe 4 : Innovations sociales et transformations dans le travail et l'emploi (17);
- Non rattachées à un axe précis ou concernant plusieurs axes (8)

PRINCIPALES INFORMATIONS SUR LES INNOVATIONS SOCIALES RÉPERTORIÉES

Le nombre d'innovations sociales répertoriées dans la BDIS à ce jour s'élève à 133, dont les principaux types sont de produits et de services (44,4%), organisationnelles (29,3%) et institutionnelles (21,8). Les études de cas codifiées font référence à 2204 organisations concernées par ces IS à plusieurs titres, ainsi qu'à 2372 actions collectives ayant eu un lien avec leur réalisation. Il a été possible de répertorier 241 effets découlant des expériences innovantes.

Les 133 IS codées dans la BDIS sont essentiellement incrémentielles (86,5%)²³⁰. Leur amorce a été motivée surtout par des facteurs économiques (34,6%), mais aussi sociaux (18,7%), organisationnels (11,5%) et politiques (11%).

Ces IS ont été portées par 224 organismes, lesquels se rattachent surtout à l'économie sociale (31,7%), à l'État (19,6%), à l'entreprise privée (15,2%) et au milieu syndical (8,9%). Mais ce qu'il faut souligner est que, selon ce que donnent à voir les études de cas, les organismes porteurs des IS varient selon le type de celles-ci. Les IS de produits et de services sont portées largement par des organismes ou entreprises d'économie sociale (45,1%), les IS de nature institutionnelle sont portées surtout par l'État (36,4%) et les IS organisationnelles sont portées surtout par l'entreprise privée (36,8%).

En ce qui concerne les preneurs des IS, les études de cas font surtout référence aux ressources humaines des organisations (36,8%) et aux usagers (30,4%). Quant aux effets les plus fréquents des IS, ils se font sentir au niveau des ressources humaines (14%), des modalités de production (12%), des ressources économiques des organisations (9%) et des usagers (8%).

²²⁹ La codification de chaque étude de cas prend en moyenne 21 heures de travail. Ceci est dû à la longueur des études de cas et à la réflexion nécessaire à la codification, et ce malgré la précision de la définition des entités et attributs.

²³⁰ Il est connu que les innovations incrémentales sont les plus nombreuses, mais se rattachent souvent à une innovation radicale (ex. un fonds de travailleur ou un Centre de la petite enfance – CPE)).

Tableau 1 : Informations sur l'IS à partir d'un échantillon de 72 études de cas incluses dans la BDIS

Total IS Répertoriées : 133 (Incrémentielles à 86,5%)	
Types d'IS	
• De produits et de services:	44,4%
• Organisationnelles:	29,3%
• Institutionnelles:	21,8%
Principaux facteurs d'émergence (N=182)	
• Facteurs d'émergence économiques:	34,6%
• Facteurs d'émergence sociaux:	18,7%
• Facteurs d'émergence organisationnels:	11,5%
• Facteurs d'émergence politiques:	11,0%
Principaux organismes porteurs de l'IS (N=224)	
• Économie sociale:	31,7%
• Organismes étatiques	19,6%
• Entreprise privée :	15,2%
• Milieu syndical:	8,9%
Principaux preneurs de l'IS (N=125)	
• Ressources humaines des organisations:	36,8%
• Usagers:	30,4%
Principaux domaines des effets de l'IS : (N= 241)	
• Ressources humaines:	14%
• Modalités de production:	12%
• Ressources économiques des organisations	9%
• Usagers:	8%

ET LE MODÈLE QUÉBÉCOIS? UN EXEMPLE DE REQUÊTE À LA BDIS

Il a déjà été établi dans des travaux antérieurs que le modèle québécois, tel qu'il se régénère dans les années 1980, est caractérisé par une modalité dominante de gouvernance, quoi que non exclusive, de type partenarial, où la concertation entre les différentes parties prenantes est importante et où les organismes de la société civile, notamment les acteurs de l'économie sociale, de l'action communautaire et du développement économique local, jouent un rôle majeur. Ce rôle se traduit par la co-construction et la co-production des services, notamment dans le domaine des services aux personnes, et par la cohabitation d'une pluralité de formes économiques (privée, publique, économie

sociale)²³¹. Cette configuration du modèle québécois a évolué avec le temps et depuis les années 2000 elle tend à être transformée par des stratégies de « réingénierie de l'État » et, depuis 2014, par des politiques d'austérité. Cependant, ces caractéristiques demeurent, même si c'est d'une façon moins affirmée et reconnue. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'un des facteurs qui expliquent la résilience de la base collaborative du modèle québécois réside dans la densité d'interactions entre les acteurs liés à l'économie sociale et les autres acteurs de la société québécoise, notamment les acteurs publics.

Nous avons interrogé la BDIS pour voir si, au stade actuel de son peuplement, il est possible de valider cette hypothèse. Nous avons donc formulé une requête sur les interrelations entre quatre groupes d'organismes parties prenantes du modèle québécois : des organismes œuvrant dans la sphère de l'État, des organismes liés à l'économie sociale, les entreprises privées, et les syndicats. Il en résulte que les 72 études de cas incluses dans la BDIS font référence à 902 interactions, parmi lesquelles plus de la moitié (519) concernent l'État et l'économie sociale. Nous avons agrégé ces collaborations en trois groupes : collaboration, conflit et négociation. Le résultat obtenu est que, sur ces 902 interactions, plus de la moitié (472) sont de type collaboratif, et en ce qui concerne les liens entre l'économie sociale et l'État, 61,7%, soit 320 sur 519, sont de ce type.

Tableau 2 : Interactions entre parties prenantes

Interactions entre partie prenantes	Types d'interactions				
	Collaboration	Conflit	Négociation	Autres	Total
État et Économie sociale	320	86	50	63	519
Pourcentage	61.7	16.6	9.6	12.1	100.0
État et Entreprise privée	25	26	23	10	84
Pourcentage	29.8	31.0	27.4	11.9	100.0
État et Syndicat	22	12	12	2	48
Pourcentage	45.8	25.0	25.0	4.2	100.0
Économie sociale et Entreprise privée	43	20	13	26	102
Pourcentage	42.2	19.6	12.7	25.5	100.0
Économie sociale et Syndicat	36	1	2	12	51
Pourcentage	70.6	2.0	3.9	23.5	100.0
Entreprise privée et Syndicat	26	11	22	39	98
Pourcentage	26.5	11.2	22.4	39.8	100.0
Total	472	156	122	152	902
Pourcentage	52.3	17.3	13.5	16.9	100.0

²³¹ Voir Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. et B. Lévesque (2014) L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation. Dans Klein, J.-L., Laville, J.-L. et F. Moulaert (Dir.) *L'innovation sociale*, Toulouse, ÉRÈS, pp: 193-246

CONCLUSION

La BDIS constitue une innovation en soi sur le plan méthodologique, même si elle comporte les limites déjà établies dans la section méthodologique. Elle permet des analyses sur les grandes tendances qui se dégagent des études de cas réalisées au CRISES au sujet de l'émergence des innovations sociales à partir d'une expérimentation ou d'une action innovante, sur leur diffusion et sur leurs effets. Les analyses peuvent ainsi révéler l'évolution d'une IS à travers des époques, des secteurs et des territoires, en dégageant ses transformations et éventuellement son épuisement. Il est possible ainsi d'analyser les voies par lesquelles se diffusent les IS au travers de processus jalonnés par des rapports avec divers acteurs, ce qui inclut des blocages, des conflits et des compromis. Elles peuvent aussi dégager les effets d'une innovation soit sur son secteur, soit sur d'autres secteurs, soit aussi sur des territoires différents de celui où elle a connu ses origines. Ces effets peuvent, précisons-le, être positifs ou négatifs en fonction des périodes, des secteurs et/ou des territoires concernés. Il va de soi cependant que ce qui nous intéresse ce sont les IS qui contribuent à la démocratisation des relations sociales et à la mise en place de modèles de développement qui améliorent la qualité de vie et de travail des citoyens. L'analyse de l'IS à partir de l'observation d'un grand nombre de cas permet ainsi d'éclairer les processus de transformation sociale induits à partir d'expérimentations dans la société civile ainsi que les réponses créatives aux grandes transformations macroéconomiques et macrosociales.

La contribution des sciences humaines et sociales à l'innovation sociale : entre consensus et quiproquo.

Yannick Lung et Luc Paboeuf, Université de Bordeaux, Crisalidh

Introduction

Notre propos se nourrit de notre expérience récente de création et d'animation d'une « interface » visant à renforcer les liens entre chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) et acteurs sociaux engagés dans des projets d'innovation sociale (IS), avec le projet Crisalidh, Centre de ressources pour l'innovation sociale par l'action locale et ses initiatives pour le développement humain que nous développons à Bordeaux. Nous avons saisi l'opportunité d'un appel à projets de l'Initiative d'Excellence de l'université de Bordeaux (IdEx) visant la création de Centres d'innovation sociétale (CIS) pour réunir les ressources nécessaires à la réalisation de cette interface. Grâce à ce soutien, Crisalidh a pu démarrer en juillet 2015. Sa vocation première est de valoriser les SHS au service d'initiatives se revendiquant ou qualifiées d'IS.

Nous tenterons de mettre au jour les limites de l'apparent consensus qui semble aujourd'hui entourer la notion d'IS en précisant la nature du quiproquo qu'elle alimente. Après avoir rappelé que l'IS procède de deux trajectoires distinctes – une première ancrée dans la société civile manifestant une « citoyenneté active », une seconde ancrée dans l'entreprise traduisant une évolution de l'approche de la performance économique – nous tenterons de mettre en évidence que la première acception de l'IS invite à penser son lien avec les SHS de façon spécifique.

La légitimation de l'IS : consensus ou quiproquo ?

La propagation récente de l'IS dans l'espace public s'explique sans doute davantage par l'injonction à innover, leitmotiv des incantations pour retrouver le chemin de la croissance économique, que par une permanence de la conception du changement social dont elle était originellement l'expression.

Dans ce contexte de « régime permanent d'innovation », il n'est pas étonnant que la vision de l'IS longtemps marquée du sceau de la pensée contestataire des années 1968 (Zimmer, 2012 ; Laville, 2014), ait trouvé une nouvelle légitimité, tant auprès des institutions politiques qu'auprès du monde académique. Initialement objet d'analyse de quelques rares chercheurs sensibles aux initiatives « citoyennes », l'IS est beaucoup plus récemment devenue un sujet d'intérêt pour les gouvernants au-delà du cas de la régénération du « modèle québécois » des années 1980.

L'IS objet d'action publique et de recherche

Ainsi, en 2009, Obama créait un bureau de l'innovation sociale et de la participation civique doté dès l'année suivante d'un fonds de 50 millions de dollars. De son côté, l'Union Européenne, sous l'impulsion du très libéral José Manuel Barroso, président de la Commission européenne de 2004 à 2014, l'a placée au cœur de sa stratégie d'inclusion sociale dans le cadre du programme Horizon 2020. En France, malgré la transformation dès 1991 de la Délégation interministérielle à l'économie sociale en Délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale, ce sont plutôt les collectivités territoriales, notamment les Régions, qui, stimulées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ont contribué à la publicité récente de l'IS, amplifiée par l'État avec la loi relative à l'économie sociale et solidaire de 2014 qui y consacre son article 15.

La thématique a aussi trouvé sa place dans la politique de recherche en Europe et en France. Au niveau de l'Union Européenne, de nombreux projets ont été soutenus par le 7^{ème} programme cadre de recherche-développement (Pelka et Terstriep, 2016). En France, l'IS est présente dans certains des outils de la politique d'excellence retenus dès le premier Programme d'Investissement d'Avenir (2011), comme l'axe IS du LabEx SITES ou les CIS de l'IdEx Bordeaux. Somme de cette reconnaissance institutionnelle dans le monde académique en France, la principale source de financement des travaux de recherche qu'est devenue l'Agence Nationale de la Recherche inscrit explicitement l'IS comme une source possible de financement depuis 2015.

Comment cette idée autogestionnaire et utopiste a-t-elle pu obtenir une telle légitimité ?

On peut brièvement évoquer deux facteurs. D'une part, la domination progressive de l'idéologie néolibérale favorise les initiatives individuelles et remet en cause l'intervention publique. La perspective est alors de lui substituer des entrepreneurs sociaux supposés plus efficaces car régulés par le marché. On a pu observer ainsi une convergence entre des courants théoriques opposés pour inscrire l'IS sur l'agenda politique. D'autre part, les pouvoirs publics ont espéré trouver une piste pour compenser les effets négatifs de la mondialisation libérale que sont l'augmentation souvent brutale des inégalités sociales et territoriales et du chômage. L'IS est alors vue comme le pendant pour les services, notamment services à la personne, de l'innovation technologique des secteurs industriels.

Dans un sens différent, voire opposé, la référence à l'IS procède sans doute chez certains acteurs d'une réminiscence de sa fonction politique initiale dans le contexte de crise que nous connaissons.

Un objet aux contours flous et sans définition stabilisée

Si les institutions publiques n'hésitent pas à proposer des définitions de l'IS, les chercheurs sont beaucoup plus dubitatifs face à son caractère ambigu qui n'en fait pas un concept scientifique. Cette

polysémie est inhérente à la logique du « politique [...] qui est une logique d'agrégation d'intérêts disparates, qui passe par du flou et de l'ambigu fédérateur, et non pas par une logique de clarté et de cohérence, comme peut l'être la logique de la pensée académique de sciences sociales » (Palier, 2008, p. 93). Cependant, chacun ayant besoin de préciser de quoi il parle, finit par proposer « sa » définition en s'inspirant des travaux antérieurs.

Dans de nombreux cas, les IS sont définies à la fois par leur *finalité* et leurs *moyens*. Sur la finalité, un consensus assez large s'est fait autour de l'idée qu'une IS a vocation à répondre à « un besoin social peu ou mal satisfait » : sa fonction principale serait de pallier les défaillances du marché et celles de l'État qui aurait perdu son caractère d'État-Providence.

Ce large consensus mérite de s'interroger sur ce qu'est un besoin social. L'activité économique et sociale (offre) ne prend de sens (n'est validée) que si cette activité répond à des attentes (demande), que celles-ci soient exprimées, latentes, suggérées. La production de biens et de services est donc tout aussi concernée, tout comme l'innovation technologique. Ne peut-on dire que l'automobile au 20^{ème} siècle, le smartphone au 21^{ème}, répondaient à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits avant l'apparition de ces artefacts techniques (la mobilité et la communication) ? Les deux relèvent bien de la vie en société et il s'agit donc bien de « besoins sociaux ». C'est pourquoi ces définitions de l'IS induisent un sens plus restrictif de l'expression « besoin social » au sens d'un besoin relevant du « secteur social », c'est-à-dire s'adressant principalement à une population fragilisée bénéficiant de l'action sociale.

L'IS serait alors cantonnée dans un champ qui, dans le fordisme, relevait bien d'une intervention collective, mais celle médiatisée par l'État (au sens large). Ne pourrait-il alors y avoir d'IS hors de ce champ ? Ce glissement participe d'une instrumentalisation légitimant le retrait de l'État et l'essor du *social business* : comment ne pas s'émerveiller devant une mini-crèche autogérée par un groupe de parents quand l'État ne propose pas assez de places ou un service peu adapté aux besoins des nouveaux cadres ?

Incontestablement, la définition par la finalité tourne au quiproquo et piège l'IS, même si elle est performative par rapport aux institutions publiques en légitimant leurs interventions. Ce piège, certains ont su l'éviter en s'attachant aux « moyens » c'est-à-dire aux spécificités de ses modes d'action. C'est ainsi que la définition proposée par le CRISES débute par l'affirmation que l'IS est « une intervention portée par des acteurs sociaux ». Après avoir rappelé cette définition, Marie J. Bouchard et Benoît Lévesque ajoutent immédiatement : « l'innovation sociale est donc liée à l'idée de transformation sociale » (2010, p. 6-7). Là, il n'y a plus de consensus et l'opposition entre les deux approches devient évidente.

Les deux ancrages de l'IS

Nourrie des aspirations autogestionnaires et des mobilisations sociales des années 1960/70 (développement local, nouveaux mouvements sociaux...) porteuses d'une conception de la transformation sociale « par en bas », la première version de l'IS est ancrée dans la société civile. La seconde, issue d'une conception de l'innovation « moteur de la croissance des entreprises » enrichie par la reconnaissance, aux côtés de ses dimensions technologiques, d'une composante « sociale » est ancrée dans l'entreprise.

L'IS ancrée dans la société civile

Cette version première nous semble la plus fertile pour rendre compte du potentiel de créativité de l'agir social en ne subordonnant pas celui-ci à un contexte économique naturalisé. L'IS n'est donc pas circonscrite aux seuls enjeux, modes opératoires et acteurs de la sphère économique mais relève de l'idée associationniste d'« autogouvernement des citoyens associés » (Laville, 2010, p. 23) et revêt une dimension politique assumée.

« L'approche de l'innovation sociale est le résultat d'un virage » (Klein et Fontan, 2014, p. 3) consécutif à la « transformation du rôle des acteurs collectifs [qui] signifiait un changement de perspectives » (Klein et Fontan, 2014, p. 4). Elle a émergé « en syntonie avec les grands changements paradigmatiques qui traversaient le monde de l'époque, changements que François Lyotard a désignés comme ceux de l'époque de "la crise des grands récits" » (*ibidem*). Elle traduit une prise de distance avec les conceptions antérieures des processus de formation, d'évolution et de transformation des sociétés.

La question de la légitimité du savoir est alors au cœur de la réflexion de Lyotard et fait écho à une interrogation sur la légitimité du pouvoir. « Le savoir positif n'a pas d'autre rôle que d'informer le sujet pratique de la réalité dans laquelle l'exécution de la prescription doit s'inscrire » (Lyotard, 1979, p. 60). Autrement dit, la science vise à nous informer de ce qui est et de ce qui peut être, mais pas de ce qui doit être. Il en résulte que « dans nos sociétés les individus [...] sont [...] "contraints" de faire des choix, de prendre une distance par rapport aux pratiques établies par les règles et les pouvoirs, bref de s'affirmer comme capables de se créer individuellement et collectivement » (Bélanger, 2007, p. 414).

L'IS ancrée dans l'entreprise

Une acception plus récente procède de l'économie de l'innovation. Ancrée dans le monde de l'entreprise et une vision de la croissance économique adossée au développement technologique, elle s'est développée à la suite de travaux qui, dès la fin des années 1980, ont considéré les systèmes

techniques en tant que constructions sociales par la mise en évidence des composantes organisationnelles, donc sociales, qui concourent notamment à l'innovation de procédé.

Mais cette dimension sociale reste subordonnée à son ancrage dans la sphère marchande dont les normes constituent, en dernière analyse, l'arbitre de l'innovation : est considérée innovante une invention qui se vend ou qui fait vendre. La tentation d'un parallélisme avec l'innovation technologique tend alors de nombreux pièges pour l'analyse de la dynamique de l'IS, surtout si l'on reste dans une vision linéaire *science-push*.

Dans ce contexte, la tendance à naturaliser le marché conduit à penser l'innovation sur le mode d'un transfert de connaissances rationnelles dans des dispositifs toujours plus performants, sans interroger les valeurs qui fondent cette performance. Si les SHS peuvent être amenées ici à jouer un rôle, celui-ci reste subordonné à cet impératif de performance, réduisant leur fonction à celle d'auxiliaire d'une logique d'optimisation technico-économique leur ôtant, à tout le moins limitant, leur fonction critique.

1. Quel apport des SHS à l'innovation sociale ?

La vision entrepreneuriale de l'IS, en la situant dans une perspective d'optimisation économique, enferme sa problématique dans le marché avec ses normes, usages, routines et acteurs. Dès lors, les SHS sont elles-mêmes invitées à se glisser dans ce cadre pour contribuer au développement des IS.

A contrario, par son caractère hybride de mobilisation collective et d'engagement individuel dont l'articulation se joue dans le registre d'une « citoyenneté active », l'IS nous apparaît bien davantage comme une question politique dont la réponse relève d'une construction dialogique plutôt qu'un problème technique dont la résolution procéderait de l'application d'une « méthode » conçue sur la base d'une « expertise » scientifique.

La question de l'articulation du savoir à l'action politique

Comme l'a argumenté Pierre Favre, « l'action politique ne pouvant se fonder sur la prévision de ses effets, doit se fonder sur des valeurs établies collectivement par la raison et donc universalisables » (Favre, 2005, p. 45). C'est parce que le défi de nos démocraties modernes est de légitimer l'« agir dans un monde incertain » qu'il convient de substituer au « fantôme d'une bonne théorie qui livrerait les lois du développement des sociétés et d'où se déduirait la formule d'une pratique rationnelle » (Lefort, 1986, p. 18) une « éthique de la discussion » (Favre, 2005, p. 345).

Dès lors que l'on qualifie l'IS en termes d'invention de nouvelles formes sociales imputables à la capacité créatrice des acteurs sociaux, l'enjeu de son accompagnement « scientifique » n'est plus

d'apporter aux acteurs des réponses déjà construites mais de permettre une hybridation culturelle par :

- la mise en débat des termes du besoin/problème auquel un projet d'IS entend apporter une réponse nouvelle,
- la confrontation des valeurs qui fondent la pertinence de cette réponse,
- la confrontation des connaissances du problème dont chacun est doté, « savoirs tacites », « d'usage » ou connaissances scientifiques, la controverse étant autant interne à chacun de ces types de connaissances qu'entre ces différentes formes de légitimation du savoir.

Pour mieux situer l'enjeu de l'apport des sciences à l'IS, il suffit de remplacer le terme « contre-expertise » par « IS » dans la métaphore formulée par Yves Sintomer à partir de celle de Dewey – « c'est la personne qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal, même si le cordonnier est l'expert qui est le meilleur juge pour savoir comment y remédier » – :

[la contre-expertise] dépasse le savoir d'usage en ce qu'elle remet en question la délégation de la solution technique au cordonnier : il ne s'agit plus simplement d'expliquer à celui-ci où la chaussure fait mal ; il ne s'agit plus non plus que certains participants soit, par ailleurs, cordonniers, comme dans le savoir professionnel diffus, ou que se monte une association communautaire qui propose de réparer les chaussures usagées, comme dans l'expertise par délégation ; la contre-expertise suppose, pour garder la même métaphore, de réaliser plusieurs diagnostics sur les chaussures, d'élaborer plusieurs solutions pour les réparer, voire de contribuer à leur élaboration dès le stade de leur fabrication (Sintomer, 2008, p. 126).

L'IS procède d'une même logique.

Une nécessaire, mais difficile, mise en dialogue

C'est en effet uniquement si les termes du problème sont débattus – ce qui suppose dès ce stade que soit précisé pour chacune des parties prenantes ce qui « compte pour elle », ce à quoi elle accorde de la valeur, avant qu'un accord, ou compromis, puisse émerger du dialogue – que la réponse produite aura des chances d'atteindre son objectif.

L'hybridation culturelle renvoie en outre à l'apprentissage collectif entre acteurs et chercheurs, les premiers se familiarisant ainsi avec les méthodes et concepts des seconds, de manière à développer une réflexivité propice au renforcement de leur pouvoir d'agir, les seconds se familiarisant, au contact des premiers, avec des réalités et savoirs empiriques qui deviennent source d'inspiration pour leur pratique scientifique.

Ce modèle d'interaction entre chercheurs et porteurs d'IS nous semble le seul compatible avec la conception de l'IS qui sous-tend la création de Crisalidh. Cependant, il nous faut reconnaître que ce parti-pris n'est pas exempt de difficultés²³² qui tiennent plus aux normes (et donc aux valeurs) en usage dans le champ académique qu'à des considérations méthodologiques ou épistémologiques.

Une première difficulté tient à l'organisation des SHS en disciplines compartimentées dont la mise en dialogue est rendue difficile du fait de leur diffusion au moyen de revues propres à chacune, lesquelles constituent le passage obligé des articles des chercheurs désireux de voir reconnaître leurs travaux... et valoriser leur carrière.

Une deuxième difficulté tient à la domination du modèle marchand et à la logique de résultat qu'il induit : l'« utilité » des SHS à l'IS doit se vérifier par une création de valeur sonnante et trébuchante permettant notamment de rémunérer « l'offre de service » qu'elles proposent.

Une troisième difficulté procède de la segmentation des dispositifs institutionnels lorsque ceux-ci séparent artificiellement le temps de la recherche et celui de sa valorisation. Cette division du travail sous-entend que les connaissances seraient d'abord produites par les chercheurs puis apportées aux acteurs de terrain, alors que recherche et valorisation sont à penser simultanément dans l'esprit des « sciences participatives », « *citizen sciences* » ou encore « recherches-actions collaboratives ».

Conclusion

C'est à la notion d'IS telle qu'elle a germé dans les années 1960/70, ancrée dans l'exercice d'une citoyenneté active et porteuse d'aspirations de changement social, que nous souhaitons être attentifs parce qu'elle invite à être regardée comme un « fait social total » et non pas comme un phénomène réduit à des enjeux économiques.

En situant l'origine de la dynamique du changement social au niveau du pouvoir d'agir des acteurs, elle invite à repenser le mode d'interaction entre institutions académiques et société civile. À cet égard, les limites inhérentes au dispositif CIS nous ont amenés à associer Crisalidh à une chaire²³³ « partenariale », permettant d'en assurer le financement sans être contraint de concevoir celui-ci sur le mode de la vente de prestations et conjuguant dans un même dispositif les fonctions de recherche, formation et valorisation.

²³² Ce dont témoigne la reconnaissance encore inachevée à ce jour de notre projet de CIS par l'IdEx Bordeaux.

²³³ La chaire Crisalidh Innovation sociale et Territoires de la fondation Bordeaux Université.

Parce que l'IS ne procède pas d'inventions conçues dans les laboratoires mais a pour origine des initiatives portées par les acteurs sociaux dans leur diversité, les chercheur.e.s qui investissent ce champ ne peuvent se positionner en détenteurs d'un savoir qu'il suffirait d'opérationnaliser pour la susciter. L'IS invite au contraire à adopter la démarche développée par Schön et Argyris dès les années 1970 et qu'Yves St-Arnaud et Alexandre Lhotellier ont contribué à faire connaître auprès d'un public francophone :

Dans une perspective de renouveau de l'interaction toujours difficile entre chercheurs et praticiens, la démarche praxéologique entend mettre fin à la tutelle traditionnelle que le savoir homologué imposait à l'agir. L'acteur s'en retrouve valorisé mais aussi confronté à de nouvelles exigences : développer son autonomie et accroître son degré de conscience à tous les niveaux de l'implication sociale (Lhotellier et St-Arnaud, 1994, p. 107).

C'est bien parce que nous plaçons la métamorphose du social au cœur des enjeux de l'innovation sociale que Crisalidh a adopté cette perspective.

Références citées

Bélanger, P.R. (2007). « L'innovation sociale et ses acteurs. Innovations sociales et rapports sociaux », dans J.L. Klein et D. Harrisson (dir.), *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 413-423.

Bouchard, M.J. et B. Lévesque (2010), « Economie sociale et l'innovation. L'approche de la régulation, au cœur de la construction québécoise de l'économie social », *Les cahiers du CRISES*, n° ET1103.

Favre, P. (2005). *Comprendre le monde pour le transformer : épistémologie du politique*, Paris, Les Presses de Science Po.

Klein, J.L et J.M. Fontan (2014). « Introduction » dans B. Lévesque *et al.* (dir.), *L'innovation sociale : les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-10.

Lefort, C. (1986). *Essais sur le politique*, Paris, Seuil.

Laville, J.L. (2010). *Politique de l'association*, Paris, Seuil.

Laville, J.L. (2014). « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique » dans J.L. Klein *et al.* (dir.), *L'innovation sociale*, Toulouse, Erès, p. 45-80.

Lhotellier, A. et Y. St-Arnaud (1994). « Pour une démarche praxéologique », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 2, p. 93-109.

Lyotard, J.-F. (1979). *La condition postmoderne*, Paris, Minuit.

Palier, B. (2008). « De l'ambiguïté en politique », dans O. Giraud et P. Warin (dir.), *Politiques publiques et démocratie*, Paris, La Découverte, p. 93-107.

Pelka, B. et J. Terstriep (2016). « Mapping Social Innovation Maps: The State of Research Practice across Europe », *European Public and Social Innovation Review*, volume 1, issue 1, p. 3-16.

Sintomer, Y. (2008), « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, n° 31, p. 115-133.

Zimmer, M. (2012), « Enquête sémantique sur le concept d'innovation sociale dans les sciences sociales en France. Présentation des origines de ce concept et de la diversité de ses usages », Socioeco.org, <http://base.socioeco.org/docs/_index32.pdf>, consulté le 1^{er} mars 2017.